

BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

fondée en 1924

par Paul GRAINDOR et Henri GRÉGOIRE

Organe de la Société belge d'Études byzantines

TOME XXXV (1965)

MÉMORIAL HENRI GRÉGOIRE

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

BRUXELLES
FONDATION BYZANTINE
RUE DU MUSÉE, 5
1965



HENRI GRÉGOIRE
(1881-1964)

LA CARRIÈRE D'HENRI GRÉGOIRE *

Henri Grégoire est de souche wallonne en ligne paternelle, française en ligne maternelle. Un homonyme complet de l'érudit est nommé par une épitaphe de 1572, encastrée dans le mur du presbytère de Tihange-lez-Huy (province de Liège) : *Cy gist Henri Grégoire de Tihange honneste homme...* Les

(*) Ces lignes ont paru, sous la signature de N. G. Mavris, dans le tome I de la revue *Byzantina-Metabyzantina* (New-York, 1946). Elles demeurent, après vingt ans, la plus exacte et la plus vivante des esquisses biographiques, et, si l'on peut dire, la meilleure des « initiations » à Henri Grégoire. Aussi bien, parmi ceux qui l'ont le mieux connu et qui ont le plus admiré son talent, il n'est personne sans doute qui ne l'admettra volontiers : Henri Grégoire, se racontant lui-même, eût pu difficilement faire mieux... Nous n'avons donc pas hésité à reproduire, en tête de ce volume, ces pages si suggestives que beaucoup ont ignorées jusqu'ici et dont on regrettera sans doute qu'elles n'aient pas pu tout dire, puisqu'elles furent rédigées au moment où Henri Grégoire, après un séjour de cinq ans aux États-Unis, se préparait à rentrer en Belgique pour y reprendre toutes ses tâches. Il n'en est pas moins vrai que la longue période qu'elles embrassent — de 1904 à 1946, pour ne pas parler de la « pré-histoire » d'Henri Grégoire — a fourni à leur auteur l'occasion de nous dire tout l'essentiel, de tracer, d'un dessin ferme, la ligne, « en apparence sinueuse et parfois brisée », d'une carrière, et, en fin de compte, de nous livrer la clef d'une œuvre et du plus extraordinaire des hommes...

Le volume auquel nous empruntons la notice que nous reproduisons ci-après était dédié aux deux représentants de l'École belge de byzantinologie, en Amérique : Henri Grégoire et Ernest Honigmann. Nous rappellerons, à ce propos, que, pendant ses fécondes années d'exil, Henri Grégoire ne réussit pas seulement à faire paraître aux États-Unies trois tomes de *Byzantion* (XV, XVI, XVII) et deux tomes de *l'Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves* (VII, VIII), mais fut aussi le fondateur de l'École Libre des Hautes Études de New-York, laquelle publia, de 1943 à 1945, l'importante revue *Renaissance*. C'est en qualité de Président de cette École qu'il reçut, en cette même année 1946, l'émouvant message du Général de Gaulle, reproduit en tête du tome cité de *Byzantina-*

Dufrénoy célèbres — et non moins honnêtes — sont au moins deux : le membre de l'Institut de France, l'un des auteurs de la carte géologique de la France, bisaïeul maternel d'Henri Grégoire, et la mère du géologue, Adélaïde Dufrénoy, la poétesse, née à Nantes, jadis adulée pour quelques pièces lyriques, chantée par Béranger (*Veille, ma lampe, veille encore — Je lis les vers de Dufrénoy*) et morte, encore fameuse, en 1824. Le fils de « la Sapho française », comme l'appellent encore quelques dictionnaires biographiques, l'illustre géologue, avait épousé la fille de M. Jay, qui vécut plusieurs années en Amérique et devint membre de l'Académie Française et rédacteur en chef du *Constitutionnel*. M. Jay « commit » un pamphlet classique, *La Confession d'un Romantique*, et une *Histoire du Cardinal de Richelieu*. C'était un bonapartiste libéral. Il avait horreur de Chateaubriand et singulièrement des *Martyrs*. Académicien, il vota plusieurs fois contre Victor Hugo. Telle est l'ascendance française de ce γένος. Elle expliquerait sans doute à merveille le libéralisme politique d'un Wallon « doctrinaire ». Mais ce n'est pas du citoyen militant que nous avons à nous occuper ici. Si nous avons évoqué son *origo*, c'est dans un autre dessein. L'attachement d'Henri Grégoire à ses origines, à sa terre natale, est profond, sans doute : sa carrière érudite, dont nous avons l'ambition de tracer la ligne, en apparence sinueuse et parfois brisée, doit probablement quelque chose au philhellénisme de sa poétique trisaïeule, ainsi qu'à la « Porte de Constantinople » du vieux Huy, qui fit naître, dans l'âme romanesque de l'enfant studieux, la nostalgie précoce de l'Orient. Quoi qu'il en soit, sur les bancs de l'Athénée royal de Huy, en « poésie » et en « rhétorique », le collégien apprit, tout seul, le grec moderne. Il se procura les numéros du journal athénien Ἐμπρός racontant la courte guerre gréco-turque de 1897, et, depuis lors, il n'a plus cessé de suivre, presque jour par jour, la vie politique, littéraire et scientifique de la Grèce moderne. En 1898, il recevait de sa grand'mère,

Metabyzantina, auquel il est fait allusion plus loin (cf. p. XIII et p. XIV). Le Général y formulait ce vœu : « Puisse notre culture occidentale, telle que l'expriment les écrivains de langue française, trouver longtemps encore, en Amérique, d'aussi ardents, d'aussi efficaces défenseurs » ! — N.d.l. R.

pour la Saint-Nicolas, le premier volume de l'*Épopée byzantine* de Gustave Schlumberger ; en 1899, il commandait à l'éditeur Maisonneuve, de Paris, le *Digénis Akritas*, édition princeps, par Emile Legrand et Constantin Sathas. Aussi, lorsqu'en 1898, il commença (un peu malgré son père, procureur du Roi près le tribunal de première instance de Huy, qui le destinait au droit) ses études de philologie classique à l'Université de Liège, ses maîtres comme ses condisciples, unanimement, le déclarèrent voué aux études byzantines, alors en pleine renaissance, grâce à Charles Diehl et à Gustave Schlumberger en France, à J. B. Bury en Angleterre, à Karl Krumbacher et à Heinrich Gelzer en Allemagne, sans parler des linguistes J. N. Hatzidakis et Jean Psichari. Henri Grégoire, qui avait fait à l'Athénée royal de Huy de bonnes humanités, trouva à l'Université de Liège une pléiade brillante de maîtres enthousiastes, dont quelques-uns avaient du génie. L'historien catholique Godefroid Kurth, auteur de *Clovis* et de *L'Histoire poétique des Mérovingiens*, lui communiqua sa foi dans l'origine et dans la valeur historiques de l'épopée, foi qui, chez Henri Grégoire, a résisté à toutes les tentations, à tous les doutes, à toutes les séductions, même d'un Bédier, et qui lui a inspiré peut-être ses plus brillants travaux. Mais il faut citer parmi les maîtres de Henri Grégoire, *honoris et amoris causa*, le fervent francophile tournaisien Charles Michel, auteur d'un *Recueil d'inscriptions grecques* toujours classique, Léon Parmentier, ami et collaborateur de Joseph Bidez, éditeur des Byzantins Évagrius et Théodoret, qui le prépara directement aux études byzantines après l'avoir initié à Platon, Henri Francotte, épigraphiste et historien de l'Économie et des Institutions, Jean-Pierre Waltzing, grand connaisseur de Minucius Félix et de Tertullien, et l'auteur d'une magistrale étude sur les corporations romaines, et beaucoup d'autres, dont le célèbre romaniste Maurice Wilmotte. Docteur en philosophie et lettres (1902), lauréat du Concours des bourses de voyage (1903), Henri Grégoire passa un semestre à Munich, au séminaire de Karl Krumbacher, et un autre à Berlin, à celui de Wilamowitz. Il visita avec Léon Parmentier les principales villes d'Italie et travailla dans leurs bibliothèques. Il avait entrepris l'édition d'un hagiographe du VI^e siècle, Cyrille de Scythopolis, lorsque

— c'était en 1904 — se produisit le premier des événements qui, successivement, devaient donner un tour aventureux à la carrière normale d'un jeune philologue.

La famille Grégoire-Dufrénoy appartenait traditionnellement à l'opinion libérale ; or, à cette époque, et pendant trente années (1884-1914), sous la domination un peu exclusive et jalouse du parti conservateur, un savant de la dissidence, exclu naturellement de l'Université de Louvain, ne pouvait guère aspirer davantage à enseigner dans l'une des universités d'État de Liège et de Gand. Il n'y avait, croyait-on, qu'un seul moyen de conjurer cet *odium theologicum et politicum* : c'était de plaire à Léopold II, non en sa qualité de roi constitutionnel des Belges, mais en sa qualité de souverain absolu de l'État indépendant du Congo. Or, au printemps de 1904, le Roi Souverain se trouvait en difficultés. Son administration, au Congo, était vivement critiquée par certains marchands, missionnaires et parlementaires anglais, dont David Lloyd George était le chef de file. Léopold II nomma une Commission internationale chargée d'enquêter sur la conduite de ses propres agents. Le Président de cette Commission fut un haut magistrat de la Cour de Cassation, Edmond Janssens, oncle d'Henri Grégoire. Et cet oncle en robe rouge refusa de s'embarquer pour Boma, s'il n'était accompagné de son jeune neveu, auquel la voix publique prêtait dès lors d'étonnantes aptitudes linguistiques. Les familles bourgeoises de Wallonie et des Flandres étaient alors très casanières. Pour obtenir qu'Henri Grégoire s'embarquât avec la Commission d'enquête et le titre de secrétaire-interprète, il fallut non seulement un conseil de famille, mais un conseil universitaire et une lettre éloquente de Léon Parmentier. Hélas, le régime léopoldien, sans être beaucoup plus mauvais que le système pratiqué à cette époque au Congo français, par exemple, était peu défendable. Après quelques semaines d'enquête, la majorité de la Commission reconnut que son rapport, s'il était sincère, n'aurait pas l'heur de plaire à celui que Parmentier appelait Léopold XIV. Il parut enfin, ce rapport, en octobre 1905, et les membres de la Commission d'enquête, depuis le Président jusqu'au secrétaire-interprète, tombèrent dans une disgrâce totale. Henri Grégoire avait insisté pour qu'on dît la vérité,

toute la vérité. Il sauva les principes et la colonie, mais du coup perdit toute chance d'être nommé par Léopold II, ou plutôt par ses ministres, à cette chaire de philologie byzantine qu'il avait rêvé de fonder à Gand ou à Liège (1). Restait Bruxelles, mais, à cette époque, cette Université pauvre n'avait guère de ressources et encore moins de rayonnement. Elle ne semblait point du tout disposée à faire des frais pour une « spécialité de luxe ».

Albert I^{er} a dit plus tard, à propos de l'épopée de 1914, qu'alors la Belgique « fut acculée à l'héroïsme ». Le jeune érudit bourgeois et sa famille sédentaire furent partiellement obligés de se réconcilier avec l'idée d'une nouvelle expatriation, « d'années d'apprentissage et de voyage », selon la bonne formule des vrais artistes et des humanistes authentiques. Toujours en quête de manuscrits grecs hagiographiques, Henri Grégoire partit, en novembre 1905, pour le monastère du Mont Sinaï. Il y resta tout l'hiver à collationner les biographies cyrilliennes et à copier des textes inédits, non sans querelles avec les moines (il obtint plus tard du patriarche œcuménique Joachim III de publier en grec, dans l'organe officiel du Patriarcat, *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια*, un exposé apologétique de ces « différends »). A Pâques, il était à Jérusalem, où il poursuivait ses études, collations et copies à la Bibliothèque du Saint-Sépulcre. Mais dès lors un miracle s'était produit : le gouvernement conservateur, tout en répugnant à nommer les « dissidents » à des chaires universitaires, leur permettait de « travailler à l'extérieur », et Henri Grégoire reçut en Palestine son brevet de membre belge de l'École Française d'Athènes. Il devait servir, comme on dit en Amérique, près de trois années en cette qualité, car il ne rentra définitivement en Belgique qu'en janvier 1909. De 1906 à 1909 donc, son port d'attache fut la savante et hospitalière maison de la rue Didot, au pied du Lycabette. Sous la direction libérale et spirituelle de Maurice Holleaux, le

(1) Sur l'épisode dont il vient d'être question, voyez l'article de M. J. STENGERS, *Le rôle de la Commission d'enquête de 1904-1905 au Congo*, dans les *Mélanges Henri Grégoire*, II (= *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, X), 1950, pp. 701-726. — N.d.l.R.

jeune associé belge de l'École Française, tout en suivant avec beaucoup d'intérêt les célèbres fouilles de l'École (l'exploration exhaustive de Délos avait succédé aux sensationnelles excavations de Delphes), se préoccupait surtout d'épigraphie byzantine. Il accompagna Gabriel Millet à Mistra, travailla avec lui dans les églises de cette Pompéi médiévale, et suivit le maître de l'archéologie byzantine, à travers le Péloponnèse, jusqu'à Arta, en Épire. Mais son grand dessein, inspiré surtout par Franz Cumont, était une expédition en Asie Mineure, dans la région du Pont et en Cappadoce, au pays de Digénis Akritas. Après une longue attente, fort utilement et agréablement occupée à Constantinople, Henri Grégoire s'embarqua, en 1907, pour Samsoun sur la Mer Noire, d'où il partit avec son ami Paul Baar, ingénieur des mines de l'Université de Liège, pour une longue campagne très fructueuse, racontée dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* de 1909. Faut-il ajouter que, pendant les trois années de son séjour en Orient, le voyageur ne cessa de se perfectionner dans la langue grecque moderne, et qu'il recueillit en quelques soirées, au village de Farasha, au pied du Taurus, les éléments de la grammaire d'un dialecte alors presque complètement ignoré? Partout, en pays grec, dans le royaume comme dans les régions encore irrédimées, il fit des connaissances et noua des amitiés dont plusieurs, grâce à Dieu, durent aujourd'hui encore. Henri Grégoire fut le condisciple de Constantin Amantos à Munich, dans l'hiver 1902-1903; et il rencontra Socrate Kougéas à Paris chez Daniel Serruys, en 1909. Car, bien entendu, le jeune Hutois, pendant ses années de voyage, n'avait pas été infidèle à la passion qui a toujours entraîné les Wallons vers Paris. Il avait étudié à l'École des Hautes Études et à la Sorbonne en 1903-1904. Il revenait au Séminaire de Gabriel Millet à chacun de ses retours d'Orient. Il eut pour maîtres Victor Bérard et Jean Psichari, et pour condisciple Paul Mazon. C'est à Paris qu'il se maria, en août 1909, à la mairie du VI^e arrondissement et en l'église Saint-Sulpice, avec une Parisienne dont la mère était sedanaise. Et, la même année, il accepta une chaire de philologie grecque, avec le titre et le traitement plus que modestes de chargé de cours, à l'Université Libre de Bruxelles. Son prédécesseur était l'illustre

helléniste Alphonse Willems, dont la traduction d'Aristophane, inédite alors, était déjà fameuse. Successivement, Henri Grégoire enseigna l'histoire de la littérature grecque, la paléographie et l'épigraphie grecques, et fut chargé, aux termes du programme, « de l'explication d'un auteur grec, en candidature et en doctorat ». Dès la première année, il annonça aussi un cours de grec byzantin et moderne. Mais les instruments de travail manquaient presque complètement à l'Université, surtout pour la période byzantine. Et lorsque la première guerre universelle éclata, le jeune professeur, en proie d'ailleurs à de graves difficultés matérielles, redoutait d'être obligé de renoncer à la carrière scientifique que ses maîtres lui avaient promise, et à une vocation qui s'était si clairement et si impérieusement manifestée. Il eût certainement désespéré tout à fait, s'il avait pu prévoir la première catastrophe mondiale et l'orientation toute nouvelle que les événements allaient donner à son activité.

Après les terribles massacres du mois d'août 1914 — ils ensanglantèrent surtout sa région natale — le jeune professeur qui, pour sa qualité d'érudit et sa connaissance de l'allemand, était respecté des autorités occupantes locales, fut autorisé par elles, pendant trois mois, à publier, dans sa ville de Huy, un journal, *l'Écho de la Guerre*. Le succès fut stupéfiant et le tirage croissait sans cesse, lorsque le journal fut supprimé, en mars 1915, pour avoir osé prédire l'ouverture des Dardanelles et la chute de Constantinople. Mais il resta de cette aventure, dans l'esprit des Belges, l'idée que l'obscur professeur de grec de l'Université de Bruxelles était un brillant journaliste qui s'ignorait. Et c'est pourquoi, pendant toute l'occupation, il ne cessa d'être sollicité de collaborer à divers journaux. Écrire pour la presse censurée lui paraissait incompatible avec la dignité patriotique (*l'Écho de la Guerre*, par suite d'un accord avec la Kommandantur locale, publiait les communiqués des Alliés sans aucune censure). En revanche, la presse clandestine avait de quoi le tenter. Avec ses amis Oscar Grojean et Anatole Muhlstein (plus tard Ministre de Pologne à Bruxelles et à Paris, qu'il devait retrouver à New-York), pendant l'année 1917, tout en « professant » une foule de matières dans divers Athénées de l'agglomération bruxelloise, Henri Grégoire préparait le

Flambeau clandestin de 1918, dont sept numéros parurent jusqu'à la délivrance et dont le succès fut tel qu'à son corps défendant, le professeur, tout en reprenant son enseignement, fut obligé de garder la direction d'une grosse revue mensuelle. Elle parut dès lors sans interruption, jusqu'en avril 1940.

Pendant la guerre, enthousiaste des succès russes, et influencé par Anatole Muhlstein, Henri Grégoire s'était remis au russe et avait traduit en vers la plupart des œuvres importantes de Lermontov. Les années 1919, 1920-1923 furent dures, et, en un sens, critiques. Chargé d'un enseignement de plus en plus lourd, directeur du *Flambeau*, sans cesse en voyage d'exploration politique (Rhénanie-Berlin, Tchécoslovaquie, Autriche, Hongrie), Henri Grégoire, que Paul Mazon avait enrôlé comme collaborateur de la Collection Budé, commençait à craindre que tant d'années perdues pour les études byzantines ne démentissent finalement, de la manière la plus cruelle, les espoirs que Parmentier, Krumbacher, Diehl et Millet avaient mis en lui, quand ce qu'il a l'habitude d'appeler un second miracle lui fit retrouver subitement le chemin perdu. Henri Pirenne, convoquant en 1923 le Congrès historique de Bruxelles, lui confia l'organisation d'une section byzantine. Cette modeste section, où parut Nicolas Iorga, fut la cellule d'où sortirent, d'une part, les six grands Congrès byzantins (Bucarest 1924, Belgrade 1927, Athènes 1930, Sofia 1934, Rome 1936, Alger 1939, préparé, mais non tenu), et, d'autre part, la revue internationale des études byzantines, *Byzantion*, dont le premier volume porte la date de 1924, mais qui parut, il y a vingt et un ans, en 1925. Désormais, l'Université de Bruxelles, et surtout le génial recteur d'alors, le grand Brachet, reconnurent toute l'importance de la discipline nouvelle. Et le représentant de cette discipline fut encouragé à poursuivre une œuvre que Pirenne avait déclarée d'intérêt national.

Nous n'aurions plus grand'chose à dire sur une carrière qui va reprendre enfin son allure rectiligne, si un nouvel accident ne s'était soudainement produit, un accident de nature, il faut l'avouer, à provoquer des doutes sérieux sur la vocation du directeur de *Byzantion* et, en tout cas, sur son esprit de suite. Au printemps de 1925, Henri Grégoire devenait fonctionnaire

égyptien, favori du roi Fouad, fondateur de l'Université égyptienne et doyen de sa Faculté des Lettres. Il ne parle pas volontiers de cet épisode exotique et aberrant de sa carrière ; il n'en a guère rapporté, dit-il, qu'une « admiration sans bornes » de la politique anglaise. Il date sa véritable vie scientifique de son retour à Bruxelles, dans l'été de 1928. Dès lors, les créations et fondations se succèdent. En 1930-1931, avec R. Werner, J. Pirenne, A. Eck, Henri Grégoire fonde l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales, un nom qui s'allonge encore, quelques années plus tard, par l'addition des mots « et slaves ». Dans cet Institut, plus tard assimilé aux Facultés et autorisé à décerner des diplômes, le Séminaire byzantin était encadré. A ce Séminaire un local digne de lui était enfin assuré : la Salle Byzantine de la Bibliothèque Royale. Bientôt, des savants éminents, originaires de Russie, d'Autriche, d'Allemagne, réfugiés en Belgique et en France, ralliaient le nouveau centre d'études, et ils inauguraient, Nicolas Adontz, l'enseignement de la littérature et de l'histoire arméniennes, Ernest Stein, l'histoire des institutions byzantines, Ernest Honigmann, l'étude de la géographie de l'Orient médiéval, surtout de la géographie ecclésiastique, Paul Wittek, la turcologie.

Je n'ai plus grand'chose à ajouter. Pour l'histoire de l'Institut, le lecteur n'a qu'à consulter les sept, bientôt les huit volumes de son *Annuaire*, les derniers, VII et VIII, publiés en Amérique ⁽¹⁾. On verra, dans la « Chronique de l'Institut », à la fin du tome VII de l'*Annuaire*, comment celui-ci s'est reconstitué à New-York et ce qu'il a fait. L'histoire est glorieuse, certes, mais c'est de la *current history*. Et de plus, c'est un chapitre de l'histoire, qui continue, de l'École Libre des Hautes Études. Il faudrait tout un livre pour raconter l'œuvre de ces cinq années. Mais pour l'apprécier en dix lignes, nous avons laissé la parole au Général de Gaulle ⁽²⁾. Et j'ai annoncé qu'en tête de ce volume jubilaire dédié à des savants, je ne parlerais pas du rôle politique

(1) Ces lignes, rappelons-le, ont été écrites en 1946. L'*Annuaire* de l'Institut a fait paraître, en 1963, son tome XVI (1961-1962). — N.d.l.R.

(2) Cf. plus haut, p. v, note. — N.d.l.R.

de celui qui fut pourtant et qui va redevenir, paraît-il, le directeur du *Flambeau*. L'adversaire respectueux (et d'ailleurs plein d'admiration pour sa grandeur) de Léopold II, le dissident qui lutta jadis contre le parti conservateur belge, mais dont les deux maîtres principaux sont deux grands savants catholiques, Godefroid Kurth et le R. P. Paul Peeters, l'ennemi de la neutralité déguisée de 1936-1940, le Président de l'École Libre qui, pour citer encore le Général de Gaulle, se bat pour l'indépendance et pour l'existence de sa grande université franco-belge, notre ami Henri Grégoire luttera encore, sans doute, contre plus d'un roi et plus d'un ministre, sans compter les sous-secrétaires d'État. Mais ces luttes, toutes menées et soutenues pour la liberté et pour la grandeur des pays et des civilisations auxquels il s'est dédié, ces luttes si chaudes, qui ne furent pas sans peine, ne seront pas sans honneur : *καλὸς ὁ κίνδυνος*. Et notre Hellade, en particulier, n'oubliera jamais ce qu'il a fait pour elle pendant un demi-siècle. Aucune foi ne fut plus ardente, ni plus agissante, que celle de ce philhellène qui n'a jamais ambitionné d'autre épitaphe que cet hémistiche de Solon : *Ἀπικὸς οὗτος ἀνὴρ*.

N. G. MAVRIS.

BIBLIOGRAPHIE
DE
HENRI GRÉGOIRE
(1957-1964)

établie par E. VOORDECKERS.

Ces notes font suite à la *Bibliographie de Henri Grégoire*, établie par M^{lle} Marguerite MATHIEU, et publiée dans l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves* :

- Tome X (= *Mélanges Henri Grégoire*, II), 1950, pp. v-LXVII (N^{os} 1-500, des années 1900-1951) ;
- Tome XI (= *Mélanges Henri Grégoire*, III), 1951, pp. vii-ix et 603 (N^{os} 501-516, de l'année 1951, avec *Addenda et Corrigenda*) ;
- Tome XII (= *Mélanges Henri Grégoire*, IV), 1952, pp. v-viii (N^{os} 517-575, des années 1952-1953, avec *Addenda*) ;
- Tome XIV, 1954-1957, pp. 402-406 (N^{os} 576-627, des années 1953-1957).

Ne sont pas mentionnés les présentations du *Flambeau* dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, ni la plupart des articles parus dans *Le Flambeau*.

1957

- 628. Bardesane et S. Abercius. *Byzantion*, XXV-XXVII (1955-1957), pp. 363-368.
- 629. Nouvelles notes épiques. *Byzantion*, XXV-XXVII (1955-1957), pp. 779-781.
- 630. Les inscriptions protobulgares (en collaboration avec V. BEŠEVLIÉV). *Byzantion*, XXV-XXVII (1955-1957), pp. 853-880.

631. Nicéphore Bryennios, *Les quatre livres des Histoires*, livres III et IV. Trad. fr. *Byzantion*, XXV-XXVII (1955-1957), pp. 881-926.
632. L'Histoire byzantine dans le Synaxaire de Constantinople. *La Nouvelle Clio*, VII-IX (1955-1957), pp. 493-494.
633. Sur les premières chansons épiques des Yougoslaves. *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, XIV (1954-1957), pp. 399-402.
634. Compte rendu : P. VAN DEN VEN, Les écrits de S. Syméon Stylite le Jeune, avec trois sermons inédits. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1957, pp. 355-357.
635. Compte rendu : R. LOUIS, L'Épopée française est carolingienne. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1957, pp. 357-362.
636. Compte rendu (en collaboration avec A. PINCHERLE) : Studi orientalistici in onore di Giorgio Levi Della Vida. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1957, pp. 433-436.
637. Présentation (en collaboration avec P. ORGELS) : *Byzantion*, XXV-XXVI-XXVII (1955-1957), fasc. 1. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1957, pp. 436-450.
638. Saint Gallicanus et Saint Hilarinus (en collaboration avec P. ORGELS). *Silloge Bizantina in onore di Silvio Giuseppe Mercati* (= *Studi Bizantini e Neoellenici*, IX), Roma 1957, pp. 171-175.
639. Présentation de la *Bibliothèque Byzantine*, publiée par P. LEMERLE. *Le Flambeau*, 40 (1957), pp. 350-354.
640. L'origine byzantine du titre de Grand Duc d'Occident pris par Philippe le Bon. *Le Flambeau*, 40 (1957), pp. 354-356.
641. Les découvertes de M^{lle} Jacqueline Pirenne en épigraphie et en histoire arabes. *Le Flambeau*, 40 (1957), pp. 356-357.
642. La fin d'une illusion. Les inscriptions crétoises (Linear B) ne sont pas déchiffrées. *Le Flambeau*, 40 (1957), pp. 770-771.

1958

643. Les inscriptions protobulgares (suite) (en collaboration avec V. BEŠEVLIJEV). *Byzantion*, XXVIII (1958), pp. 241-323.

644. Michel Attaliatès, *Histoire*, 1^{ère} partie, ch. 1-34. Trad. fr. *Byzantion*, XXVIII (1958), pp. 325-362.
645. Compte rendu : F. HALKIN, *Bibliotheca Hagiographica Graeca*, 3^e édit. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1958, pp. 90-97.
646. Présentation (en collaboration avec P. ORGELS) : *Byzantion*, XXV-XXVI-XXVII (1955-1957), fasc. 2 (Mélanges E. Dygge). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1958, pp. 147-158.
647. Le Congrès International des Études Ovidiennes, organisé à Sulmone, à l'occasion du bimillénaire de la naissance du poète (20-24 mai 1958) (en collaboration avec F. PEETERS). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1958, pp. 247-256.
648. Présentation : *La Nouvelle Clio*, VII-IX (1955-1957), fasc. 7-10. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1958, pp. 420-424.
649. Feodor Ivanovitch Tiouttchev, *Le Roseau pensant*. Trad. fr. *Le Flambeau*, 41 (1958), p. 44.
650. Dix ans de découvertes dans le désert de Juda. *Le Flambeau*, 41 (1958), pp. 74-76.

1960

651. L'Empereur Alexis et le conte éthiopien de l'homme enseveli dans la mine (en collaboration avec E. CERULLI). *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), pp. 187-207.
652. *Imperatoris Michaelis Palaeologi de Vita sua*. Éd. et trad. fr. *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), pp. 447-475.
653. Les inscriptions protobulgares (suite) (en collaboration avec V. BEŠEVILIEV). *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), pp. 477-500.
654. *Vizir et émir* (à propos de la lettre d'Aréthas à l'émir de Damas) (en collaboration avec P. KARLIN-HAYTER). *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), p. 503.
655. Non *κριμαία*, mais *νεκριμαία* (cf. *Byzantion*, XXVIII, p. 39, l. 128) : *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), p. 503.
656. Compte rendu : RAMÓN MENÉNDEZ PIDAL, La chanson de Roland et la tradition épique des Francs. *Le Flambeau*, 43 (1960), pp. 645-649.

657. *Les Bacchantes* d'Euripide. Traduction poétique. *Le Flambeau*, 43 (1960), pp. 524-549.
658. *L'Orestie* d'Eschyle : *Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*. Version poétique, notes historiques et littéraires de Henri GRÉGOIRE. Bruxelles (Impr. des Sciences), 1960, ix-178 pp.

1961

- 658a. Euripide, *Les Bacchantes*. Texte établi et trad. par H. GRÉGOIRE & J. MEUNIER. Coll. G. Budé, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (Euripide, VI, 2, pp. 205-301).
659. A. P. KAŽDAN et Z. V. UDALCOVA. Nouveaux travaux de savants soviétiques sur l'histoire économique et sociale de Byzance (1958-1960). Trad. fr. *Byzantion*, XXXI (1961), pp. 189-208.
660. Le rayonnement hors d'Espagne de la pensée de Ramón Menéndez Pidal. *La Nouvelle Clio*, X-XI (1958-1961), fasc. 1-3, pp. 3-4.
661. Apollon, le lézard protecteur de l'homme et tueur de serpents. *La Nouvelle Clio*, X-XI (1958-1961), fasc. 1-3, pp. 149-156.
662. Présentation : *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960) (Hommage à la mémoire de Ciro Giannelli). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1961, pp. 64-68.
663. Les martyres de Pionios et de Polycarpe (en collaboration avec P. ORGELS et J. MOREAU). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1961, pp. 72-83.
664. Rapport sur le Second Congrès espagnol d'Études Classiques tenu à Madrid et à Barcelone, du 4 au 10 avril 1961. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1961, pp. 126-129.
665. Le Linéar B est-il déchiffré? *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1961, pp. 374-380.
666. Les Roumains dans la formation de l'empire des Assénides. *Revue des Études Roumaines*, VII-VIII (1961) (*Actes du premier cycle des journées d'études roumaines*, 24-26 janvier 1959), pp. 94-95.
667. *La geste de Robert Guiscard*. Édition, traduction, commentaire et introduction par M. MATHIEU. Avec une préface de Henri GRÉGOIRE. (Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici, Testi e Monumenti, 4). Palermo, 1961.

668. *Les Bacchantes* d'Euripide. Traduction poétique (suite et fin). *Le Flambeau*, 44 (1961), pp. 332-385.

1962

669. Hellenica et Byzantina. *Byzantion*, XXXII (1962), pp. 31-52.
670. Thomas Dephourkinos du monastère de Kyminas et le quatrième mariage de Léon VI le Sage. *Byzantion*, XXXII (1962), pp. 381-386.
671. Jacques Moreau-André Maricq (Nécrologie). *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6, pp. I-v.
672. Le *linear B* est-il déchiffré? *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6, pp. 193-198.
673. Le « Gautier del Hum » de la *Chanson de Roland* n'est autre que Gautier d'Aquitaine, héros du *Waltharius*. *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6, pp. 215-216.
674. Asclépios, dieu taupe, et l'École française d'Athènes. *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6, pp. 219-221.
675. Sur l'origine strasbourgeoise du *Waltharius*. *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6, pp. 223-224.
676. Scismi e Concili o la controversia tra Est e Ovest. *Ulisse*, XV (1962), pp. 104-114.
677. Présentation : *Byzantion*, XXXI (1961) (Hommage à Georges Ostrogorsky). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1962, pp. 61-63.
678. Présentation : *La Nouvelle Clio*, X-XII (1958-1962), fasc. 4-6 (Hommage à Jacques Moreau et à André Maricq). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1962, pp. 308-309.
679. Compte rendu : I. ŠEVČENKO, Études sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos (Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae, Subsidia III). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1962, pp. 309-311.

1963

680. (Dédicace à Bruno Lavagnini). *Byzantion*, XXXIII (1963), p. v.

681. Rapport : M. MALINE, Nicolas Gumilev, poète et critique acméiste. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1963, pp. 57-60.
682. Le monastère d'Iviron et le rôle des Géorgiens du Mont Athos. *Ἐπετηρὶς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, XXXII (1963), pp. 420-426.

1964

683. Les persécutions dans l'empire romain (Avec la collaboration de P. ORGELS, J. MOREAU et A. MARICQ). Deuxième édition, revue et augmentée. (*Mémoires in 8° de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, t. 56, fasc. 5). Bruxelles, 1964, 265 pp.

ADDENDA

- 83a. VI. VALDENBERG, Les idées politiques dans les fragments attribués à Pierre le Patrice. Trad. fr. *Byzantion*, II (1925), pp. 55-76.
- 84a. La romanisation aux bouches du Danube. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, IV (1925), pp. 317 sqq.
- 90a. Compte rendu : M. A. DENDIAS, *Οἱ Βάραγγοι καὶ τὸ Βυζάντιον*. *Byzantion*, II (1925), pp. 567-571.
- 90b. Compte rendu : G. A. SOTERIOU, *Ὁδηγὸς τοῦ Βυζαντινοῦ Μουσείου Ἀθηνῶν*. *Byzantion*, II (1925), pp. 571-577.
- 90c. Compte rendu : V. GRECU, *Versiunile românești ale Erminiilor de pictură byzantină*. *Byzantion*, II (1925), pp. 577-580.
- 102a. Compte rendu : A. ORLANDOS, *Παλαιοχριστιανικαὶ Βασιλικαὶ τῆς Λέσβου*. *Byzantion*, IV (1927-1928), pp. 711-716.
- 127a. Léon Parmentier et Charles Michel. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, VIII (1929), pp. 1450 sqq.
- 148a. A. Heisenberg (Nécrologie). *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, IX (1930), p. 1251.
- 160a. Présentation : *Byzantion*, VI (1931), fasc. 2. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1931, pp. 460-461.
- 169a. Rapport : Concours décennal de Philologie (5^e période, 1920-1929). Extrait du *Moniteur belge*, 13 oct. 1932, 6 pp.

- 196a. Présentation : *Byzantion*, VII (1932). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1933, pp. 13-14.
- 197a. Rapport : Monumenta Musicae Byzantinae (Union académique internationale). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1933, pp. 186-188.
- 197b. Hommage au R. P. Delehaye. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1933, pp. 193-194.
- 223a. La réapparition de la Mosaïque du Narthex de Ste Sophie. *Byzantion*, VIII (1933), p. 775.
- 223b. Monumenta Musicae Byzantinae. *Byzantion*, VIII (1933), pp. 775-777.
- 227a. Présentation : *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales*, II (1934) (Mélanges Bidez). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1934, pp. 34-35.
- 234a. Rapport : Monumenta Musicae Byzantinae (Union académique internationale). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1934, pp. 231-236.
- 234b. Présentation : *Byzantion*, IX (1934), fasc. 1. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1934, pp. 241-242.
- 247b. Le berceau belge des Nibelungen. *L'Europe Centrale*, 9 et 16 juin 1934, pp. 374-376, 389-391.
- 251a. Présentation : *Byzantion*, IX (1934), fasc. 2. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1935, pp. 41-42.
- 252a. Compte rendu : A. A. VASILIEV, La dynastie d'Amorium (820-867) (Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae, 1). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1935, pp. 67-68.
- 272a. La patrie des Nibelungen. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XIV (1935), pp. 697-704 (avec une réponse de F. L. GANSHOF).
- 280a. Présentation : *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales*, III (1935) (Mélanges Jean Capart). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1936, pp. 16-17.
- 280b. Présentation : *Byzantion*, X (1935), *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1936, pp. 17-18.

- 281a. Rapport : Monumenta Musicae Byzantinae (Union académique internationale). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1936, pp. 215-218.
- 298a. Présentation : *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, IV (1936) (Mélanges Franz Cumont). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1937, pp. 101-104.
- 298b. Présentation : *Byzantion*, XI (1936), *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1937, pp. 104-106.
- 299a. Rapport : Monumenta Musicae Byzantinae (Union académique internationale). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1937, pp. 301-305.
- 316a. Compte rendu : S. BAUD-BOVY, Chansons du Dodécanèse. *Byzantion*, XII (1937), pp. 685-686.
- 316b. Compte rendu : St. BINON, Documents grecs inédits relatifs à S. Mercure de Césarée. *Byzantion*, XII (1937), p. 686.
- 316c. Compte rendu : St. BINON, Essai sur le cycle de Saint Mercure, martyr de Dèce et meurtrier de l'empereur Julien. *Byzantion*, XII (1937), pp. 686-687.
- 316d. Compte rendu ; P. BOGATYREV, Actes magiques, rites et croyances en Russie subcarpathique. *Byzantion*, XII (1937), p. 687.
- 316e. Compte rendu : H. F. BOUCHERY, Themistius in Libanius' brieven. *Byzantion*, XII (1937), pp. 687-688.
- 316f. Compte rendu : Métr. Tréb. CHRYSANTHOS, 'H 'Εκκλησία Τραπεζοῦντος. *Byzantion*, XII (1937), pp. 689-690.
- 316g. Compte rendu : Ch. DIEHL, Théodora, impératrice de Byzance. *Byzantion*, XII (1937), pp. 690-691.
- 316h. Compte rendu : Monumenta Asiae Minoris Antiqua, vol. V. edited by C. W. M. COX et A. CAMERON, *Byzantion*, XII (1937), pp. 691-692).
- 316i. Compte rendu : H. PERNOT, Introduction à l'étude du dialecte tsakonien. *Byzantion*, XII (1937), pp. 693-694.
- 316j. Compte rendu : L. PETIT, X. A. SIDERIDÈS, M. JUGIE, Œuvres complètes de Gennade Scholarios, tome VIII. *Byzantion*, XII (1937), pp. 694-696.
- 316k. Compte rendu : A. SIGALAS, 'Ιστορία τῆς ἑλληνικῆς γραφῆς. *Byzantion*, XII (1937), pp. 696-697.
- 316l. Compte rendu : M. WEINGART, Rukovět jazyka staroslověnského. *Byzantion*, XII (1937), pp. 697-698.

- 316m. Compte rendu : E. GERLAND, Konstantin der Grosse in Geschichte und Sage. *Byzantion*, XII (1937), pp. 698-699.
- 316n. Compte rendu : G. WARTENBERG, Digenis Akritis. Das Epos des griechischen Mittelalters, oder der unsterbliche Homer. *Byzantion*, XII (1937), pp. 699-700.
- 316o. Jean Cantacuzène, légitimiste dynastique. *Byzantion*, XII (1937), p. 700.
- 318a. Note complémentaire sur le nom et l'origine des Hongrois. *Byzantion*, XII (1937), pp. 736-738.
- 318b. La Chronique de Phrantzès. *Byzantion*, XII (1937), p. 739.
- 318c. Le « Glozel Khazare ». M. Brutzkus et le « dernier bateau ». *Byzantion*, XII (1937), pp. 739-740.
- 333a. L'Institut français d'Études byzantines à Bucarest. *Byzantion*, XIII (1938), pp. 391-392.
- 336a. L'Habitat primitif des Hongrois. Lebedia = Lebedin. *Byzantion*, XIII (1938), pp. 409-410.
- 340a. Note sur l'édit de tolérance de l'empereur Gallien : politique orientale, politique chrétienne. *Byzantion*, XIII (1938), pp. 587-588.
- 345a. La vérité historique sur le schisme grec. *La Revue catholique des idées et des faits*, 1938, pp. 7-9.
- 345b. Présentation : *Byzantion*, XII (1937), *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1938, pp. 10-12.
- 345c. M. NAKHAI, L'Évolution politique de l'Iran. Préface de Henri GRÉGOIRE. Bruxelles, 1938.
- 346a. Communication sur les Pauliciens. *Atti del V Congresso Internazionale di Studi Bizantini* (Roma 20-26 sett. 1936) = *Studi Bizantini e Neoellenici*, V (1939), p. 176.
- 346b. Communication sur l'Amazone Maximô. *Atti del V Congresso Internazionale di Studi Bizantini* (Roma 20-26 sett. 1936) = *Studi Bizantini e Neoellenici*, V (1939), p. 465.
- 364a. Rapport : Prix Joseph Gantrelle (23^e période biennale, 1938-1939). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1940, pp. 56-58.
- 536a. Présentation : *La Nouvelle Clio*, III (1951), fasc. 3-8. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1952, pp. 16-17.
- 536b. Présentation : *Byzantion*, XXI (1951), fasc. 1. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1952, p. 18.

- 536c. (Note sur les observations du P. de Moreau relatives au nombre des martyrs). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1952, p. 61.
- 537a. Présentation : *Byzantion*, XXI (1951), fasc. 2. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1952, pp. 545-547.
- 537b. Présentation : *La Nouvelle Clio*, IV (1952), fasc. 5-8 (Homage à M. Élie Bickerman). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1952, pp. 547-548.
- 539a. Compte rendu : E. TURDEANU, Le livre grec en Russie : l'apport des presses de Moldavie et de Valachie (1682-1725). *Byzantion*, XXI (1951), pp. 519-521.
580. (La notice est remplacée par la suivante) : La Nativité des Dioscures dans la mosaïque de la Johann Philippstrasse, à Trèves. *La Nouvelle Clio*, V (1953), pp. 452-464.
581. (La notice est remplacée par la suivante) : Une nouvelle inscription juive et le premier exemple épigraphique du mot *KOPBANA*. *La Nouvelle Clio*, V (1953), fasc. 7-10, pp. 450-451.
- 581a. Le prétendu habitat caucasien des Serbes et des Croates. *La Nouvelle Clio*, V (1953), pp. 466-467.
- 581b. L'étymologie de Marsile et de Marseille. *La Nouvelle Clio*, V (1953), pp. 467-468.
- 581c. Le nom de l'empereur Michel Rangabé (811-813). *La Nouvelle Clio*, V (1953), pp. 468-469.
- 582a. La nourrice de la déesse Podagra (en collaboration avec R. GOOSSENS). *L'Antiquité Classique*, XXII (1953), pp. 419-421.
- 591a. Présentation : *Byzantion*, XXII (1952). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1953, pp. 544-546.
- 591b. Présentation : *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, XII (1952). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1953, pp. 546-548.
- 591c. La première mention du *κορβᾶν* ou *κορβανᾶς* biblique dans l'épigraphie grecque. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1953, pp. 657-663.
- 594a. Compte rendu : P. VAN DEN VEN, La légende de S. Spyridon, évêque de Trimithonte. *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1954, pp. 313-315.

- 610a. Rapport: Prix Joseph Gantrelle (31^e période biennale, 1954 (1955). *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 1956, p. 173.
- 626a. Note provisoire sur le X^e Congrès international des Études byzantines (Istanbul, 15-21 septembre 1955). *Byzantion*, XXIV (1954), pp. 313-315.

PROTOBULGARISCHE INSCRIFT AUF EINER SILBERSCHALE

Im Weichbild der ehemaligen christlichen Residenzstadt des Ersten Bulgarischen Reiches, Preslav, stiess man im Juni 1963 beim Schaufeln eines Grabes auf ein älteres mittelalterliches Grab und fand darin unter anderem auch eine Silberschale mit griechischer Inschrift, die von Totju Totev (1) mit ausführlicher Beschreibung veröffentlicht wurde. Er behandelt auch kurz die Inschrift, jedoch ist ihm manches entgangen, was wir hier nachtragen möchten.

Die reich verzierte Silberschale hat folgende Ausmasse: Höhe 5,2 cm, Durchmesser oben 9,2 cm, am Fusse 5,2 cm. Aussen, am Fussboden, ist eine sechszeilige griechische Inschrift eingegraben. Die Buchstabenhöhe beträgt durchschnittlich 0,04 cm in der ersten Zeile und 0,05 cm in den übrigen fünf. Die erste Zeile ist, wie der Herausgeber richtig bemerkt, zusätzlich hinzugefügt. Das lässt sich nicht nur daraus entnehmen, dass die Buchstaben dieser Zeile kleiner sind, sondern auch aus dem Umstand, dass die zweite Zeile mit einem Kreuz beginnt, das eigentlich zum Anfang der ersten Zeile gehört.

Die Inschrift lautet wie folgt :

*Κ(ύρι)ε βο(ή)θη
+ Σηβην
ζουπανος
μέγας ἦς
5. Βουργα-
ρήαν.*

(1) *Srebūrna čaša s nadpis ot Preslav, Izvestija na archeologičeskija Institut (= IAI), XXVII, 1964, 5-15 mit französischer Zusammenfassung. Darin auch über die näheren Fundumstände.*

Der Buchstabe H ist in der Mitte des Wortes $\beta\omicron\eta\theta\eta = \beta\omicron\eta\theta\epsilon\iota$ nicht miteingegraben.

Die Inschrift gehört, wie der Herausgeber richtig erkannt hat, zu den sogenannten protobulgarischen Inschriften ⁽¹⁾, deren Zahl sich, mit der neuen, jetzt auf 93 beläuft. Durch die nachträgliche Hinzufügung der Formel $\beta\omicron\eta\theta\epsilon\iota$ ist ein scheinbares Anakoluth entstanden, das seinerseits zeigt, dass die gegenwärtige erste Zeile eine spätere Ergänzung ist.

Die ursprüngliche erste (jetzt zweite) Zeile beginnt, wie gesagt, mit einem Kreuz wie die meisten protobulgarischen Inschriften und die byzantinischen Bleisiegel. Das Wort $\Sigma\eta\beta\eta\nu$ in dieser Zeile ist, aller Wahrscheinlichkeit nach, ein protobulgarischer Personennamenname und nicht, wie man auf den ersten Blick auch annehmen könnte, das erste Glied eines zusammengesetzten protobulgarischen Titels. Der Herausgeber hat meines Erachtens diesen Namen richtig mit $\Sigma\alpha\beta\tilde{\iota}\nu\omicron\varsigma$, dem Namen eines bulgarischen Herrschers aus dem 8. Jh. ⁽²⁾, in Zusammenhang gebracht ⁽³⁾. Schon W. Tomaszek ⁽⁴⁾ verband $\Sigma\alpha\beta\tilde{\iota}\nu\omicron\varsigma$ mit dem osm. türk. *sävän* «liebend», was von den späteren Forschern unter der Form «*sevin*» (zu *säv* «lieben») gebilligt wurde ⁽⁵⁾. Die vermutete Urform *sävın* oder *sevin* des $\Sigma\alpha\beta\tilde{\iota}\nu\omicron\varsigma$ steht nicht sehr weit von dem jetzt belegten Namen $\Sigma\eta\beta\eta\nu = \text{Sivin}$, der wohl eine Vokalschwäche in der ersten Silbe zeigt ⁽⁶⁾, wenn es sich nicht um einen Dialektunterschied handelt. Eine ähnliche Reduk-

(1) Darüber V. BEŠEVĽIEV, *Die protobulgarischen Inschriften*, Berlin 1963 (= *PI*).

(2) THEOPHAN., ed. DE BOOR, 433, 19-20 ; 436, 12-13 ; NIKEPHOR. PATR., ed. DE BOOR, 70, 1-27 ; MIGNÉ, *PG*, 100, 508 c : $\delta\ \delta\eta\ \kappa\alpha\iota\ \tau\eta\nu\kappa\alpha\upsilon\tau\alpha\ \delta\ \tau\omicron\upsilon\tau\omega\nu\ \kappa\acute{\upsilon}\rho\iota\omicron\varsigma\ \acute{\epsilon}\pi\iota\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\delta\omicron\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma\ \pi\acute{\epsilon}\pi\omicron\nu\theta\epsilon$, $\Sigma\alpha\beta\tilde{\iota}\nu\omicron\varsigma\ \delta\omicron\nu\omicron\mu\alpha\ \eta\eta\nu\ \alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$, $\kappa\alpha\iota\ \varphi\nu\gamma\acute{\alpha}\varsigma\ \pi\rho\delta\ \rho\omega\mu\alpha\iota\omicron\upsilon\varsigma\ \acute{\alpha}\pi\tilde{\omega}\chi\epsilon\tau\omicron$. Über ihn s. V. N. ZLATARSKI, *Istoriija na bŭlgarskata dŭrŭŭava*, I 1, Sofia 1918, 215-219 ; DERSELBE, *Geschichte der Bulgaren*, Leipzig, 1918, 20.

(3) ТОТЕВ, *op. cit.*, 13.

(4) *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 28. Jahrg., 1877, 684.

(5) G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, Berlin, 2. Aufl., 1958, 262 mit ausführlicher Bibliographie.

(6) A. VON GABAIN, *Alt türkische Grammatik*, 2. verbesserte Auflage, Leipzig 1950, 43-44 § 15.



1) Die Silberschale mit der Inschrift.



2) Die Protobulgarische Inschrift am Fussboden.

tion des Vokals -e- dürfen wir im Protobulgarischen wohl auch in folgenden Fällen annehmen, die zu seinem Schwund führte :

Der bulgarische Herrscher Omurtag hatte nach Theophylaktos, dem Erzbischof von Achrida (1), drei Söhne, die Ἐνραβωτᾶς (ὁς καὶ Βοῖνος ἐπωνομάζετο), Ζβηνίτζης und Μαλλωμηρός hiessen. Der Name des ersten Sohnes Ἐνραβωτᾶς wird allgemein für slavisch *Nravota* (2) gehalten. Für den zweiten Namen desselben Βοῖνος hat J. B. Bury (3) die Frage aufgeworfen : « Is this Bulgarian Baian or Slavonik 'warrior' ? » Einige Jahrzehnte später kam Iv. Dujčev (4) auch auf die Vermutung, dass Βοῖνος als Βοι[α]νος = Βαιανος (5) zu lesen ist, was meines Erachtens zu billigen wäre. Demnach hatte der erste Sohn von Omurtag zwei Namen : einen einheimischen, d.h. protobulgarischen und einen slavischen (vielleicht christlichen). Der dritte Sohn trug den Namen Μαλλωμηρός = Μαλαμηρ in den protobulgarischen Inschriften (6), dessen Etymologie noch nicht feststeht (7). Der Name des zweiten Sohnes Ζβηνίτζης wurde von Zlatarski (8) für slavisch erklärt. Wenn wir aber berücksichtigen, dass die Personennamen des ersten und des dritten Sohnes nicht slavisch waren oder der Name des letzten Sohnes sich nicht sicher als slavisch deuten lässt, so dürfen wir die Vermutung aussprechen, dass der Name des zweiten Sohnes auch nicht slavisch war. Überhaupt ist es wenig wahrscheinlich, dass die Söhne der

(1) MIGNE, PG 126, 193 c.

(2) P. MUTAFČIEV, *Bulgares et Roumains dans l'histoire des pays danubiens*, Sofia 1932, 169-170 ; 268 ; IV. DUJČEV, *Iz starata bŭlgarska knižnina*, II, Sofia 1944, 296 ; DERSELBE, *Proučvanija vŭrhu bŭlgarskoto srednoviekovie (Sbornik na Bŭlgarskata Akademija na Naukite, XLI)*, Sofia 1945, 11 Anm. 1 ; DERSELBE, *Izvestija na Instituta za bŭlgarska istorija (= IIBI)*, 1-2, 1950, 21 Anm. 2 und *IAI*, 19, 1955, 331.

(3) *A History of the Eastern Roman Empire from the fall of Irene to the accession of Basil I*, London 1912, 369 Anm. 3.

(4) *Proučvanija*, 11 Anm. 1 ; *IIBI*, 1-2, 212, 2 ; V. BEŠEVĹIEV, *IAI*, 20 (1955), 281 f. ; MORAVCSIK, II, 124-125.

(5) Über den Namen Baianos s. MORAVCSIK, II, 83-84.

(6) BEŠEVĹIEV, *PI*, Nr. 13, 57 und 67.

(7) ZLATARSKI, *op. cit.*, 334, Anm. 1 ; BEŠEVĹIEV, *PI*, s. 160 ; MORAVCSIK, II, 180.

(8) ZLATARSKI, *op. cit.*, 334, Anm. 1.

protobulgarischen Königsfamilie lauter slavische Personennamen trugen. *Zβηνίτζης* könnte eine ungenaue Transkription eines türkischen Personennamens **Svinč* aus *Sävinč* « Freude » (zu *sävin* « sich freuen ») mit Schwund des Vokals in der ersten Silbe sein (1).

Am Anfang der protobulgarischen Inschrift Nr. 2 (2) liest man *ἀρχων CBHNHO*. Ob in diesem Buchstabenkomplex nicht ein Attribut zu *ἀρχων* von dem Verb *säv* — oder *sävin* — wieder mit Vokalschwund im Sinne von « allerliebste » oder « Freude (des Volkes) » stecken kann? Diese Frage überlassen wir den Turkologen von Fach zur Beantwortung.

Die Form *Σαβίνος* für *Sivin*, der wir bei den byzantinischen Autoren begegnen, ist zweifellos unter dem Einfluss des bekannten lateinischen Personennamens Sabinus entstanden. Somit erweisen sich alle Spekulationen, die man mit dem angeblichen lateinischen Namen des genannten bulgarischen Herrschers getrieben hat (3), jetzt als völlig unbegründet.

Der Personennamen *Σηβην* hat merkwürdigerweise nicht die griechische Nominativendung - *ος*. Das lässt sich damit erklären, dass der Verfasser der Inschrift den protobulgarischen Ausdruck *Sivin zupan* (*μέγας*) als Ganzes genommen hat. Das Gleiche finden wir auch bei den protobulgarischen zusammengesetzten Titeln in den übrigen Inschriften, z.B. *ὁ βοίλα κανχανος* (Nr. 47, 27), *ὁ ζουπαν ταρκανος* (Nr. 60, 2) usw., deren zweites Glied nur die griechische Endung hat (4). Dies stimmt allerdings mit der türkischen Redeweise überein, wobei die Kasusendung gewöhnlich nur an das Ende einer Wortkomposition tritt (5).

(1) GABAIN, *loc. cit.*, G. NEMETH, *Die Inschriften des Schatzes von Nagy-Szent-Miklós*, Budapest 1932, 28.

(2) BEŠEVLIÉV, *PI*, S. 124 ff. und 127.

(3) ZLATARSKI, *op. cit.*, 216, Anm. 1 ; N. JORGA, *Formes byzantines et réalités balkaniques*, Bucarest 1922, 57-58 ; *Notes d'un historien relatives aux événements des Balkans*, Académie Roumaine, *Bulletin de la sect. hist.*, I, 1913, 64 und *Le Danube d'Empire*, *Mélanges offerts à Schlumberger*, I, Paris, 1924, 21, dazu MUTAFČIEV, *op. cit.*, 160 ; 163 ; 164-168.

(4) BEŠEVLIÉV, *PI*, S. 41 § 36.

(5) GABAIN, *op. cit.*, 86 § 177 ; 160 § 363.

Der Titel ζουπανος μέγας von Σηβην erscheint hier zum ersten Mal in den protobulgarischen Inschriften. Seine umgekehrte Wortfolge: Substantiv — Adjektiv trennt sich merklich von der sonst üblichen griechischen, vgl. z.B. + Σφραγίς Στεφάνου μεγάλου ζουπάνου τοῦ Νεμάνια (1). Die obige Wortfolge kommt auch in der Aufschrift eines Siegels des bulgarischen Zaren Petr vor: Πέτρος βασι(λεὺς) εὐσ(εβ)ής (2), die sich in diesem Fall dadurch erklären lässt, dass es sich um ein Epitheton handelt und dass der Ausdruck soviel wie ὁ βασιλεὺς ὁ εὐσεβής bedeutet (3). Diese Erklärung kann man jedoch nicht auf ζουπανος μέγας anwenden, da μέγας kein gewöhnliches Epitheton ornans, sondern ein unentbehrlicher Bestandteil des gesamten Titels ist, der seinen Inhalt näher bestimmt. Die einzige plausible Erklärung ist, meines Erachtens, wenn man annimmt, dass diese umgekehrte Wortfolge die Wortfolge eines zweigliedrigen protobulgarischen Titulaturausdruckes nachahmt, dessen zweites Glied den Begriff « gross », « mächtig » usw. enthält.

In den protobulgarischen Inschriften tritt der Titel Zupan drei Mal auf: als wahrscheinlichste Lesung in Nr. 62, in dem Wortkomplex τωυρτωννα πηλε ζωπαν der in protobulgarischer Sprache verfassten Inschrift Nr. 52 und in Nr. 60 in dem zusammengesetzten Titel ὁ ζουπαν ταρκανος.

Wenn wir die beiden ersten Fälle beiseite lassen, verdient der Letzte Fall besondere Aufmerksamkeit. Der zweite Sohn des bulgarischen Herrschers trug bekanntlich den Titel βουλίας ταρκάνος (4). In der protobulgarischen Grenzinschrift Nr. 46a ist Θεόδωρος ολγου ταρκανος gleich nach dem Herrscher der Bulgaren genannt. Er war wohl Verwalter eines grossen Gebietes im damaligen bulgarischen Reich, was auch aus dem Umstand zu schliessen ist, dass der Kommandant von Belgrad den Titel βορι τα(ρ)κανος (5) hatte.

(1) N. LIHAČEV, *Sceau de Stefan Nemanja*, in *Byzantion*, 11 (1936) 461-468.

(2) BEŠEVLIJEV, *PI*, Nr. 92.

(3) Ἄ. Τζάρτζανος, *Νεοελληνική σύνταξις, δευτέρη ἔκδοσις*, Athen 1946, 73 § 40.

(4) *Constantini Porphyrogeniti de cerimoniis*, ed. J. J. REISKE, I, Bonnae 1829, 681, 15.

(5) MIGNE, *PG*, 126, 1221 B-C.

Aus alledem darf man den Schluss ziehen, dass die Tarkanen in dem protobulgarischen Staat wie bei den Avaren ⁽¹⁾ die höchsten Stellen bekleideten. Wir sind demnach berechtigt anzunehmen, dass der ζουπαν ταρχανος die höchste Stellung ⁽²⁾ unter den übrigen Zupanen einnahm. Daher entsteht die Frage, in welcher Beziehung der ζουπαν ταρχανος zum ζουπανος μέγας der Silberschale stand. Der Herausgeber Totev ⁽³⁾ wies darauf hin, dass der Titel « Grosszupan » im alten serbischen Staat auch existierte. Jedoch sowohl hier als auch in Dalmatien und anderen westslavischen Ländern hatte das Oberhaupt des Staates den Titel μέγας ζουπάνος neben ἀρχιζουπάνος ⁽⁴⁾. Demnach können der protobulgarische ζουπανος μέγας und der slavische μέγας ζουπανος keinesfalls identisch sein. Die Titel sind zwar fast gleichlautend, aber sicher nicht gleichbedeutend.

Der Kaiser Konstantin Porphyrogenetos berichtet, dass die Slaven des westlichen Teils der Balkanhalbinsel wie Kroaten, Serben usw.: Ἄρχοντες δέ, ὡς φασί, ταῦτα τὰ ἔθνη μὴ ἔχειν, πλὴν ζουπάνου γέροντας, καθὼς καὶ αἱ λοιπαὶ Σκλαβηνίαι ἔχουσιν τύπον. ⁽⁵⁾ Ein solcher Župan des Gebietes Tervunia war Belais, der Vater des Krainas, des Schwiegersohnes von Vlastimir ⁽⁶⁾. Derselbe Schriftsteller berichtet ferner, dass die Bulgaren die Zupanen Serbiens auf-

(1) *Einhardi vita Karoli magni* rec. G. WAITZ, Hannover 1880, Appendix 55-59: « Cacan rex ... cum Tarcanis primatibus Regem venit adorare ».

(2) O. PRITSAK, *Die bulgarische Fürstenliste und die Sprache der Protobulgaren*, Wiesbaden 1955, 40, nimmt sogar an, dass ὁ ζουπαν ταρχανος Unter-Herrscher war. In meinen Protobulgarischen Inschriften ist der Hinweis auf Pritsak leider aus Versehen ausgefallen.

(3) *Op. cit.*, 13.

(4) K. JIREČEK, *Geschichte der Serben*, I, Gotha 1911, 115 ff.; 127-128 und Anm. 2; II (Gotha 1918) 10; DERSELBE, *Staat und Gesellschaft im mittelalterlichen Serbien*, Denkschriften der Wiener Akademie, Bd. LVI., Wien 1912, 3-4. S. auch MORAVCSIK, II, 131 f.

(5) *Constantine Porphyrogenitus, de administrando imperio*, ed. G. MORAVCSIK, Budapest, 1949, 29, 66-68.

(6) *Const. Porph. de adm.* ed. MORAVCSIK, 34, 7-8: Οὗτος οὖν ὁ ἀρχων Βλαστίμηρος τῇ ἰδίᾳ θυγατρὶ δέδωκεν ἄνδρα Κραΐναν, τὸν υἱὸν Βελάη, τοῦ ζουπάνου Τερβοννίας.

forderten, Čeeslav als ἄρχων anzunehmen (1). Theophanes erzählt, dass der Bulgarenherrscher Krum die slavischen Archonten (τοὺς τῶν Σκλαβινῶν ἄρχοντας) aus dem Becher, der aus dem Schädel des Kaisers Nikephoros I. gefertigt worden war, trinken liess (2). Diese waren wohl Archonten derjenigen Slaven, die mit den Bulgaren gemeinsam gegen den Kaiser Nikephoros I. gekämpft haben (3). Da aber alle Slaven nach der oben angeführten Stelle aus dem Werk des Konstantin Porphyrogenetos keine Archonten, sondern Županen an der Spitze hatten, so waren die genannten Archonten in Wirklichkeit Županen. Ein solcher Župan war wohl auch Sklavunos, der Archont der Severen (τὸν Σεβέρων ἄρχοντα Σκλαβοῦνον), von dem berichtet wird, dass er von den Byzantinern in Konstantinopel entführt wurde (4). Der τουργουνα πηλεζωπαν in der Inschrift Nr. 52 bezieht sich wohl eben auf die Slaven, die in der Umgebung von Preslav wohnten. Der Name des Severenarchonten Sklavunos ist slavisch (5). Die an den oben angeführten Stellen genannten Županen waren zweifellos Slaven, da es sich um eine rein slavische Institution handelt. Der ζουπανος μέγας der Silberschale und der ζουπαν ταρχανος der Steininschrift waren dagegen, wie ihre Personennamen zeigen, keine Slaven, sondern Protobulgaren. Der ζουπαν ταρχανος trug den Namen Οχσουνος. Dieser Name lässt sich von dem iranischen Personennamen Axšun(war) (6) mit slavischer Vertretung von *a* durch *o* oder aus dem iranischen *axšīn-*, avest. *axšaēna* «dunkel», pers. *axšaina-*,

(1) *Const. Porph. de adm.*, ed. MORAVCSIK, 32, 120-121 : ... οἱ Βούλγαροι μνησάντες τοῖς ζουπάνοις ἐλθεῖν πρὸς αὐτοὺς καὶ παραλαβεῖν ἄρχοντα τὸν Τζεέσθλαβον.

(2) *Theophan. Chron.*, ed. DE BOOR, 491, 21-22.

(3) H. GRÉGOIRE, *Un nouveau fragment du « scriptor incertus de Leone Armenio »*, in *Byzantion*, XI (1936), 423 : ... οἱ Βούλγαροι ... μισθωσάμενοι Ἀβάρους καὶ τὰς πέριξ Σκλαβηνίας. *Scriptor incertus*, ed. Bonn., 347, 11 : ὁ Κροῦμος ἐστράτευσεν λαὸν πολὺν συναθροίσας, καὶ τοὺς Ἀβάρεις καὶ πάσας τὰς Σκλαβινίας.

(4) *Theophan. Chron.*, ed. DE BOOR, 436, 15.

(5) M. VASMER, *Die Slaven in Griechenland*, Berlin 1941, 79 ; DUJČEV, *IAI*, 19, 330.

(6) F. JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, Marburg 1895, 13.

osetisch *öxsin* (1), neupers. *ixšīn* (2), vgl. *Axšīn(gaw)* (3) herleiten. Die Form *Οχσουνος* könnte in diesem Fall eine griechische Transkription einer slavisierten **OXIIIЪINЪ* < *axšīn* sein, vgl. *μαγούλα* ~ *ΜΟΓΉΙΛΑ* (4). Das Geschlecht des *ζουπαν ταρκανος* hiess *Κυριγηρ*. Das hohe Amt des *ζουπαν ταρκανος* und des *ζουπανος μέγας* lag also in den Händen der Protobulgaren. Ihr Dienst bestand wohl darin, sich um die slavischen Županen zu kümmern, mit deren Angelegenheiten zu beschäftigen, über sie die Oberaufsicht zu führen und gegebenenfalls an ihrer Spitze zu stehen. Trifft unsere Vermutung das Richtige, so dürfen wir annehmen, dass die beiden Ämter identisch und *ζουπαν ταρκανος* sowie *ζουπανος μέγας* verschiedene Bezeichnungen für ein und dasselbe waren. Es bestand wohl nur ein zeitlicher Unterschied dazwischen. In diesem Fall dürfen wir annehmen, dass *ζουπανος μέγας* dem *ζουπαν ταρκανος* gleichbedeutend war und *μέγας* dem Sinne nach dem *ταρκανος* entsprach. Somit lässt sich auch die umgekehrte Wortstellung des *ζουπανος μέγας*, die genau der des *ζουπαν ταρκανος* gleicht, erklären. Man könnte allerdings dagegen einwenden, dass zwischen *ζουπανος μέγας* und *ζουπαν ταρκανος* derselbe Rangunterschied bestanden hat, der zwischen dem *βουλίας ταρκάνος* und den *οί εξ βολιάδες οί μεγάλοι* in der Frage des Logotheten bei Konstantin Porphyrogenetos (5) vorhanden war und dass es mehrere *ζουπανοι μεγάλοι* gab. Einer solchen Vermutung widerspräche aber die Bestimmung *ἡς Βουργαρήαν*.

Die Bedeutung dieser Worte wird durch die folgenden drei Zeilen (2-4) der Bauinschrift Nr. 56 aufgehellert: *Ομουρταγ ἰς τὴν γῆν, ὅπου ἐγενίθην, ἐκ θεοῦ ἄρχον ἐστίν*. Es kann kein Zweifel darüber bestehen, dass hier *ἰς τὴν γῆν* so viel wie *τῆς γῆς* bedeutet, da Omurtag nicht einer von mehreren Herrschern im Lande, sondern der Herrscher des Landes war. Dem-

(1) V. I. ABAEV, *Osetinskij jazik i folklor*, Moskau 1949, 158 f.

(2) JUSTI, 171 s.v. *xašīn*.

(3) JUSTI, 13.

(4) VASMER, *Die Slaven*, 276.

(5) *Const. Porph. de cer.*, ed. REISKE, I, 681, 15-17.

nach müssen wir die gleiche Bedeutung auch für den Ausdruck ἡς Βουργαρήαν annehmen, d.h. Sivin war nicht einer von mehreren ζουπανοι μεγάλοι in Bulgarien, sondern ζουπανος μέγας Bulgariens. Sowohl hier wie auch in der angeführten Stelle aus der Bauinschrift Nr. 56 hat der Ortsbegriff « wo » über den Possessivbegriff « dessen » Oberhand genommen.

ἡς Βουργαρήαν statt ἐν Βουλγαρία ist der Sprache der protobulgarischen Inschriften eigen, die ἐν c. dat. nicht kennt. Die Form Βουργαρήαν statt Βουλγαρίαν, die auch in einer Handschrift des Theophanus continuatus (1) auftritt, entspricht der Form Βουργάρ[ων] in der Inschrift Nr. 46b (2).

In bezug auf die Bezeichnung des Lautes *i* gehört die Inschrift auf der Silberschale zur zweiten Gruppe der protobulgarischen Inschriften, in welcher dieser Laut stets durch η wiedergegeben wird.

Unsere Inschrift hat, was die Formel Κύριε βοήθει betrifft, die nächste Parallele, wie der Herausgeber schon richtig bemerkt, in den byzantinischen Bleisiegeln. Wenn man aber berücksichtigt, dass die Inschrift ursprünglich ohne die genannte Formel lautete, so ist anzunehmen, dass sie dazu diente, den Besitzer der Silberschale zu nennen. In diesem Fall lässt sich die Inschrift mit den türkischen Inschriften auf den Gefäßen des Schatzes von Nagy Szent Miklós (3) vergleichen.

Sofia.

V. BEŠEVĽIEV.

(1) MORAVCSIK, *op. cit.* 100.

(2) Über diese Form s. BEŠEVĽIEV, *PI*, 217 und dort angeführte Literatur.

(3) NEMETH, *op. cit.*, 22-44.

Korrekturzusatz: Der Name Sivin könnte, wie ich nachträglich sehe, auch iranisch sein. Vgl. den Namen des König von Sogdian Šibi, s. J. HARMATTA, *The great Bactrian inscription*, in *Acta Antiqua Hungarica*, XII, 3-4, 1964, 421.

LA DIPLOMATIE ORIENTALE DE BYZANCE

FACE À LA POUSSÉE SELDJUKIDE

Au milieu du XI^e siècle, deux États se partagent la prépondérance dans la Méditerranée Orientale, l'Empire Byzantin et le Califat Fatimide d'Égypte (1). Depuis 1037, où un traité a mis fin à une longue période de guerre froide ou chaude, ces deux États entretiennent des relations cordiales : on avait de part et d'autre éprouvé le besoin d'un relâchement des efforts militaires, peut-être aussi d'un développement du commerce et d'une normalisation du sort des Chrétiens de Jérusalem. Mais à partir des environs de 1050, la situation générale en Asie Occidentale est bouleversée par la formation de l'Empire des Turcs Seldjukides, dont le Sultan, Toghrul-Beg, déjà maître de l'Iran, établit en 1055 son autorité sur Bagdad et par là son protectorat sur le Califat Abbaside, en même temps qu'il commence à inquiéter les frontières arméno-byzantines, bientôt franchies par une partie de ses sujets en des raids dévastateurs (2). La menace n'est pas moins grave pour les Fatimides, car l'un des buts officiels et majeurs du régime nouveau est de détruire, au nom de l'orthodoxie sunnite, l'hérésie ismailienne que le Califat

(1) Bibliographie à jour dans l'article *Fatimides*, par Marius CARNARD, dans la nouvelle *Encyclopédie de l'Islam* (1964).

(2) Synthèse de cette histoire, en partie sur la base de mes deux articles cités *infra*, dans mon chapitre sur *The turkish Invasion* dans *History of the Crusades*, éd. K. M. SETTON, Université de Pennsylvanie, vol. I, 1955. J'ai depuis lors précisé quelques détails dans *Journal Asiatique*, 1954, p. 254 sq., discutant une hypothèse d'Ibrahim Kafesoglu sur la date de la première attaque turque en Arménie (voir la réponse de ce dernier dans la même revue, 1956, p. 129 sq., et la mienne *ibid.*, 134), et dans *Der Islam*, 1964, p. 14 sq., *Qutlumush et ses fils avant L'Asie Mineure*, chronologie des attaques turques sur l'Arménie au milieu du siècle.

égyptien incarné. La communauté du danger pouvait provoquer un resserrement des relations égypto-byzantines ; elle pouvait cependant aussi, à Byzance sinon au Caire, faire naître l'idée de négociations séparées, que les Sultans seldjukides n'avaient pas de raison de repousser a priori : ils ne projetaient en effet pas, quoi que puisse faire penser la suite des événements, la destruction de l'Empire Byzantin, et voyaient avec méfiance l'indépendance et la force qu'y acquéraient des bandes de Turcomans indociles à leur commandement. J'ai expliqué ces points, il y a assez longtemps, dans deux articles de *Byzantion* 1934 (*La campagne de Mantzikert*) et 1948 (*La première pénétration turque en Asie Mineure*) et n'aurais pas de raison d'y revenir, si quelques informations nouvelles ne pouvaient être versées au dossier.

C'est au lendemain de la première offensive seldjukide en territoire byzantin, celle de 1048-1049, que Constantin Monomaque avait engagé avec Toghrul-Beg les premières négociations de l'Empire avec la puissance nouvelle. La date, qu'Attaliatè 45 et Skylitzès 578 ne permettent de situer qu'antérieurement à la nouvelle campagne de Toghrul en 1054, est précisée par Ibn al-Athîr, *Kâmil*, éd. Tornberg, IX, 380-381, et il n'y a aucune raison de la nier : la portée cependant à ce stade de l'expansion turque en était encore trop limitée aux intérêts locaux de Byzance pour pouvoir compromettre ses relations avec une Égypte que les Turcs ne menaçaient pas encore. De fait, nous savons par Psellos qu'au temps de Constantin Monomaque les rapports de Byzance avec le Caire ont été marqués au sceau de la platitude — telle est du moins l'interprétation qu'il en donne, — et, plus concrètement, sans parler de l'envoi possible, mais non certain, de riches cadeaux, que nous discuterons tout-à-l'heure, il se peut que le Basileus ait poussé la complaisance envers le Calife al-Mustancir jusqu'à lui livrer, il arrêta en tous cas un certain temps un ambassadeur que les vasseaux révoltés des Fatimides, les Zirides d'Afrique du Nord, contournant le territoire égyptien, avaient envoyé au Calife de Bagdad par le territoire byzantin afin de lui reporter leur allégeance (1) ; un peu plus

(1) Le récit de cet épisode est peu clair. Selon IBN MUYASSAR, *Annales d'Égypte*, éd. MASSÉ, p. 5, le Basileus, en 443/1051, a livré

tard, il faisait encore préparer à destination de l'Égypte éprouvée par une disette un important convoi de vivres ⁽¹⁾. A ce moment Monomaque mourait (1055), et l'impératrice Théodora, déçue de ne pas recevoir du Caire une réponse positive aux demandes de secours qu'elle y avait adressées contre ses ennemis intérieurs, faisait arrêter le convoi : à la suite de quoi de petites hostilités eurent même lieu à la frontière byzantino-fatimide en Syrie septentrionale ⁽²⁾. Telle est du moins l'explication du refroidissement donnée par l'historiographie égyptienne. Cependant nous savons aussi que, quelques mois avant la mort de Monomaque, Toghrul-Beg avait conduit une expédition personnelle contre l'Arménie Byzantine, puis qu'en 1055 son entrée à Bagdad avec l'accord du gouvernement califal consacrait sa qualité de grande Puissance ; que Byzance ait alors voulu reprendre avec lui des négociations plus sérieuses qu'en 1049 se comprend. Il est certain qu'une ambassade byzantine atteignit Toghrul-Beg, après un arrêt chez leur ami commun le Marwânide du Diyâr Bakr, alors que le Sultan venait de s'installer à Bagdad, donc en 1055 ; peut-être le Prince turc avait-il demandé la rétrocession des anciennes places frontalières musulmanes occupées par les Byzantins : en tous cas Théodora envoya des présents, où d'aucuns virent un tribut (Arisdaguès de Lasdivert, éd. Ev. Prudhomme, 102-104 ; Bar Hebraeus, *The Chronography*, trad. E. W. Budge, 207 ; Sibt b.al-Djauzi, *Mir'ât az-Zamân*, ms. arabe Biblioth. Nat. Paris 1503, 25^v, 195^v ; *Pénétration* 18). Le missionnaire fatimide al-Muayyad Shîrâzi, qui peu après arrivait sur les confins mésopotamiens pour essayer d'y galvaniser les résistances aux Seldjukides, eut l'impression (voir sa *Sîra*, éd. Kâmil Husayn, p. 95) que des négociations étaient en cours entre Byzance et les Turcs

l'envoyé ziride, dont nous est racontée la promenade infamante au Caire ; mais selon MAQRIZI *Itti'âz*, cité par H. R. IDRIS dans *Arabica* XI/1964, p. 303, Constantin Monomaque, après l'avoir interrogé sur Toghrul-Beg, finit, sur intervention ziride, par le laisser repartir. Les deux auteurs ont en général de bonnes sources égyptiennes ; s'agit-il du même fait ?

(1) IBN MUYASSAR 7.

(2) IBN MUYASSAR 7-8.

pour une action commune contre l'Égypte. Dans le *Kitâb al-Dhakhâ'ir wa't-Tuhaf*, *Livre des Trésors et Cadeaux* d'ar-Râshid b.az-Zubayr, récemment découvert et publié par Muh. Hamidullah et dont ce même érudit a extrait en traduction française les documents se référant à Byzance ⁽¹⁾, figure (n° 11) la mention de cadeaux envoyés par Toghrul-Beg à Michel Stratiôtikos (1056-1057), ce qui signifie qu'avec cet Empereur fut continuée la politique inaugurée par Théodora.

C'est avec ces faits qu'interfère un épisode bien connu, mais dont la date et par conséquent la portée prêtent à contestation. Selon Ibn al-Athîr ⁽²⁾, lors de l'ambassade envoyée par Toghrul-Beg en 1049 à Constantinople en réponse à celle de Monomaque, la Prière publique, à la mosquée de Constantinople, fut faite au nom du Sultanturc, et non, comme elle l'était depuis 1037, à l'adresse des Fatimides. Mais selon le chroniqueur égyptien Ibn Muyassar, c'est en 1055 que le fait se serait produit, et c'est la constatation de ce fait par un ambassadeur égyptien, l'écrivain al-Qudâ'î, qui, s'ajoutant aux raisons précédemment indiquées, aurait provoqué la rupture dont nous avons parlé ci-dessus : al-Mustancir fit confisquer les Trésors du Saint-Sépulcre, provenant de munificences byzantines ou couverts par le protectorat byzantin. D'autre part l'ambassadeur envoyé en 1056 selon le document de Hamidullah est le shérif Nâsir (Nâdjiyya ?) b.Ismâ'il al-Hasanî, nom qui peut bien correspondre au « sériphos » signalé par Skylitzès à sa date à lui. Il est difficile de se prononcer sur la date d'un épisode qui, après tout, peut s'être répété, comme le shérif peut avoir été deux fois ambassadeur : quoi qu'il en soit, en 1049 il s'agirait d'un incident sans lendemain, en 1055-56 il témoignerait plus peut-être d'une politique, et aurait sa place dans les causes du refroidissement byzantino-égyptien qui est, lui, une certitude.

L'appréciation de ce refroidissement est liée à l'interprétation que l'on donne des documents 9-10 et 13-14 de Hamidullah. Les documents 9-10, qui font état de riches présents

(1) Dans *Arabica* VII/1960, p. 281 sq.

(2) Voir aussi BAR HEBRAEUS 206.

et d'envois de dons non moins riches à l'Église de Jérusalem, supposent une ambiance d'alliance ; il y est indiqué que l'ambassadeur reçu au Caire a été envoyé par Michel sous le vizirat d'al-Yâzûrî (1050-1058, ce qui ne permettrait de penser qu'à Michel VII, 1056-1057), mais en 444 de l'Hégire = 1052, et en 1069 de l'ère de Dioclétien, chiffre impossible qu'on peut envisager de corriger en 769, qui ferait 1053, de toute façon donc en dehors du règne de Michel : on peut supposer qu'il y a eu erreur de l'informateur sur le nom du souverain, et qu'il s'agit, ce qui serait normal, d'une des ambassades de Monomaque. Quant aux documents 13-14, ils se réfèrent à une ambassade d'un Michel à la reine mère d'al-Mustancir ⁽¹⁾ et à celui-ci ; la probabilité est qu'il s'agit de Michel IV (1034-1041) ou, à la rigueur, du bref Michel V (1041-1042) ; elle est moindre pour Michel VI, au temps duquel la reine-mère est moins influente. Il n'y a donc pas nécessité d'attribuer aucune de ces ambassades à Michel VI, bien qu'évidemment la preuve ne puisse être apportée qu'aucune sûrement ne soit de lui.

Quoi qu'il en soit, Toghrul-Beg, s'il ne put empêcher ses bandes de franchir la frontière byzantine, n'y conduisit ni n'y envoya plus d'expédition officielle. Son successeur Alp Arslan inaugura, lui, son règne par la conquête d'Ani (1064) ; Constantin Doukas, par l'entremise du vizir abbaside, essaya de renégocier (Sibt 101r^o-v^o) ; nous ignorons ce qu'il en advint, mais il n'y eut plus d'expédition sultanales à l'intérieur du territoire byzantin proprement dit (Alp Arslan s'en prit à la Géorgie) ⁽²⁾ — les Turcomans, hors de son contrôle, ne s'en privant pas. Nous n'avons aucune trace, pendant ces années, de relations byzantino-égyptiennes. Romain Diogène, qui inaugure son règne en 1068, n'a pas le même tempérament, et part en guerre contre les Musulmans ; son relatif échec l'engage cependant à reprendre encore des négociations avec Alp Arslan en 1070, au moins pour gagner du temps ; il enverra encore une ambassade en 1071, au moment où il préparait l'invasion de l'Arménie musulmane et où Alp

(1) Réelle maîtresse du pouvoir à ce moment.

(2) Voir ma contribution *Une campagne d'Alp Arslan en Géorgie*, dans *Bedi Kartlisa XIII-XIV*, 1962, p. 17 sq.

Arslan, se croyant garanti, s'engageait par Alep dans une campagne tournée contre l'Égypte : il s'agit cette fois sans doute d'une sommation, d'un chantage ou d'une diversion (*Campagne 625-628*). En 1070, une ambassade fatimide avait été reçue à Constantinople (Hamidullah n° 21). Mais à la veille du désastre de Mantzikert, on en reçut une autre de l'ex-vizir d'Égypte, Nâcir ad-Daula b.Hamdân, révolté contre al-Mustancir et dont l'appel avait incité Alp Arslan à l'entreprise : s'agissait-il de détacher le Basileus d'al-Mustancir ou de profiter de ce que ce détachement était une réalité ? Mantzikert annihila en tous cas définitivement ce qu'il pouvait y avoir encore de libres relations byzantino-égyptiennes.

Plus nettement donc que je ne le croyais quand j'écrivais mes anciens articles, les Byzantins, sauf peut-être un intermède avec Romain Diogène, ont essayé de gagner la neutralité des Seldjukides, dût-il leur en coûter leur amitié avec l'Égypte. Les Sultans n'avaient pas de raison de repousser systématiquement cette politique, et j'ai montré en 1948 qu'ils devaient essayer de la reprendre à leur compte à des moments ultérieurs où ce sera Byzance qui hésitera à l'accepter (*Pénétration 50-51*) (1).

Paris.

Claude CAHEN.

(1) Pour les relations entre Michel VII et Malik-Shâh, ajouter H. ANTONIADIS-BIBICOU, *Un aspect des relations byzantino-turques en 1073-1074*, dans *Actes du XII^e Congrès des Études Byzantines*, II, 1964, p. 15 sq. L'Égypte, au même moment que Byzance, passe par une période de crise, dont triomphera le vizir Badr al-Djamâlî ; mais je ne sache pas que l'on puisse rien découvrir sur les relations, s'il y en eut, entre Alexis Comnène et Badr. Des navires italiens, sans doute, commençaient à naviguer entre Constantinople et Alexandrie, mais ceci est une autre histoire...

LA DESTRUCTION
DE L'ÉGLISE DE LA RÉSURRECTION
PAR LE CALIFE ḤĀKIM ET
L'HISTOIRE DE LA DESCENTE DU FEU SACRÉ (*)

Depuis la conclusion d'une trêve de dix ans, vraisemblablement en 391/1001, entre le calife fāṭimide Ḥākim et l'empereur Basile II (1), les relations entre Byzance et l'Égypte étaient amicales et ni d'un côté ni de l'autre on n'avait cherché à reprendre les hostilités. Lorsque en 396/1005-1006, un aventurier venu de Djazīra, Aṣfar, prêcha la guerre sainte en Syrie du Nord et assiégea la place de Shayzar sur l'Oronte, qui était alors byzantine, l'empereur se plaignit de ce fait au calife et celui-ci envoya contre Aṣfar le gouverneur de Damas avec une troupe considérable qui le chassa (2). Quelques années plus tard, en 401/1010-1011, quand les deux fils de Ḥusayn b. Djawhar, après l'exécution de leur père par ordre de Ḥākim, voulurent se rendre auprès de l'empereur, le gouverneur d'Antioche, Michel le Kitionite, auquel ils avaient demandé la permission de se rendre auprès de lui, sans leur opposer toutefois une fin de non-recevoir, les pria d'attendre qu'il eût sollicité l'autorisation de l'empereur. Sans doute le gouverneur eut-il scrupule de recevoir des gens suspects au calife. Les fils de Ḥusayn, se sentant en danger, renoncèrent à leur projet et gagnèrent l'Irak (3). Cependant à la date de cette dernière affaire avait déjà eu lieu un événe-

(*) La transcription des mots arabes est faite d'après le système de l'Encyclopédie de l'Islam.

(1) Yaḥyā, *P.O.*, XXIII, p. 461 (253).

(2) Kamāl ad-dīn, *Zubda...*, éd. Dahhān, I, 196 ; Yaḥyā, p. 466 (258), ignore ce détail.

(3) Yaḥyā, p. 501 (293).

ment qui aurait dû troubler les relations entre Byzance et l'Égypte, à savoir la destruction par Ḥākim en 400/1009 de l'Église de la Résurrection à Jérusalem, vénérée par les Byzantins autant que par les Chrétiens de Syrie et d'Égypte. Certains historiens arabes donnent à cette destruction, comme nous le verrons, une raison tout à fait particulière, alors qu'elle se rattache simplement à l'ensemble des destructions d'églises ordonnées par ce calife et aux persécutions qu'il exerça contre les Chrétiens.

Yaḥyā b. Sa'īd après avoir parlé de la démolition d'églises au Caire, dit : « Al-Ḥākim envoya également en Syrie, à Yārūkh, gouverneur de Ramla, l'ordre écrit de détruire l'Église de la Sainte-Résurrection, d'en faire disparaître les emblèmes (chrétiens) et d'en arracher complètement les saintes reliques. Yārūkh fit partir pour Jérusalem son fils Yūsuf et Ḥusayn b. Zāhir al-Wazzān (le Vérificateur des monnaies) avec Abū'l-Fawāris aḍ-Ḍayf. Ils firent main basse sur tous les meubles qui étaient dans l'Église, après quoi ils rasèrent entièrement l'Église, à l'exception des parties qu'il fut impossible de démolir ou qu'il aurait été trop difficile d'enlever de leur place. Le Cranion (le Golgotha) fut détruit ainsi que l'Église de Saint-Constantin et tout ce qui se trouvait dans son enceinte. La destruction des reliques sacrées fut entièrement accomplie. Ibn Abī Zāhir (*sic*) s'efforça d'enlever le Saint-Sépulcre et d'en effacer toute trace, il en brisa la plus grande partie et l'enleva. Dans le voisinage du Saint-Sépulcre, il y avait un monastère de femmes connu sous le nom de Dayr as-Sarī qu'il détruisit également. La démolition commença le 5 ṣafar 400/28 septembre 1009 (2). Tous les

(1) Yaḥyā, pp. 491-2 (283-4).

(2) Il est probable que l'ordre dut être donné en août 1009 et que la démolition commença peu après : voir M. 'Abdallāh 'Inān, *al-Ḥākim bi-amrillāh*, pp. 68-70. L'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* de Severus ibn Muqaffā attribue la destruction de l'église aux circonstances suivantes : Un moine nommé Jean, qui ambitionnait l'épiscopat, avait éprouvé de la part du Patriarche Zacharie un refus constant de le consacrer évêque. Il rédigea une requête remplie de calomnies contre le Patriarche qu'il vint présenter à Ḥākim. A la suite de cela, le Patriarche fut mis en prison. Le lendemain du jour

immeubles et biens de mainmorte appartenant à l'Église furent saisis ainsi que tous les objets (du culte) et pièces d'orfèvrerie ».

Ibn al-Athīr dit sous 398/1007-1008 : « Cette année-là al-Ḥākim ordonna la destruction de l'Église de Qumāma à Jérusalem, que le peuple appelle al-Qiyāma (la Résurrection), dans laquelle se trouve l'endroit où fut enterré le Messie d'après ce que disent les Chrétiens et où ils viennent en pèlerinage de toutes les régions de la terre, et il ordonna de détruire les églises dans tout son empire... » (1).

Le voyageur persan Nāṣir-i Khusraw, parlant de la célèbre église, dit : « Beaucoup de Rūm y viennent tous les ans en pèlerinage. Le roi des Rūm lui-même la visite incognito afin de ne pas être reconnu par les gens. Il l'a visitée au temps de al-Ḥākim. Celui-ci informé lui envoya un de ses gardes qui lui dit : Al-Ḥākim m'a envoyé auprès de toi pour te dire qu'il n'ignorait pas ton affaire, mais qu'il n'avait aucun dessein à son sujet. Dans la suite, al-Ḥākim donna l'ordre de piller, dérober et saper cette église qui resta en ruines un certain temps. Ensuite, l'empereur envoya des ambassadeurs qui lui offrirent au nom de leur souverain beaucoup de présents, avec des marques de soumission, lui demandèrent la paix et sollicitèrent pour lui la permission de faire restaurer l'église. Al-Ḥākim ayant accepté, elle fut rebâtie » (2).

Du côté byzantin, les mentions du fait sont bien maigres.

où il fut arrêté, Ḥākim ordonna qu'on adressât au gouverneur de Jérusalem un ordre de détruire l'Église de la Résurrection. Le secrétaire chargé d'envoyer cet ordre était un Chrétien nestorien, nommé Ibn Shatarīn et l'ordre qu'il rédigea disait très brièvement : « L'Imām t'ordonne de détruire al-Qumāma ; que son ciel devienne terre et que sa longueur devienne sa largeur ». Le secrétaire en question mourut peu de jours après de chagrin et de regret. Voir S. DE SACY, *Exposé de la religion des Druzes*, I, 336-338 ; RENAUDOT, *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum*, Paris, 1713, p. 391 et suiv. Le vizir de Ḥākim à l'époque, Mansūr b. ʿAbdūn, était un Chrétien. Il ne semble pas avoir fait le moindre geste pour empêcher la destruction de l'église.

(1) Ibn al-Athīr, éd. de 1303 H, IX, 72.

(2) *Sefer Nāmeḥ*, trad. SCHEFER, p. 26. Cf. ABEL, *Textes géographiques arabes sur la Palestine*, pp. 182-3.

Ainsi Scylitzès-Cedrenus ⁽¹⁾ : « Dans la huitième indiction, en l'année 6518 (c.à.d. 1010), le souverain d'Égypte Azizios, pour une cause futile et pour des sujets de mécontentement indignes d'être mentionnés, ayant violé la trêve conclue avec les Romains, détruisit complètement le Saint Temple érigé à Jérusalem sur le tombeau du Christ Sauveur, ravagea les saints monastères et força à s'exiler dans toutes les régions de la terre ceux qui s'y livraient à la dévotion ».

Par contre la destruction de l'Église de la Résurrection a fait plus d'impression en Occident où on l'a attribuée à une machination de la communauté juive d'Orléans. C'est ce que raconte le moine Raoul Glaber ⁽²⁾. Les Juifs d'Orléans subornèrent un moine mendiant appelé Robert et l'envoyèrent au « prince de Babylone » avec une lettre enclose dans un bâton et écrite en caractères hébraïques. Dans cette lettre, il était dit que si le prince ne se hâtait de détruire le temple vénéré par les Chrétiens (le Saint-Sépulcre), ceux-ci ne tarderaient pas à s'emparer de son royaume et à le priver de sa dignité. A la lecture de cette lettre, le prince entra en fureur et envoya à Jérusalem des soldats chargés de détruire l'Église de fond en comble, qui brisèrent l'intérieur du tombeau avec leurs marteaux, sans pouvoir en venir complètement à bout. Le bruit se répandit que cette calamité devait être imputée aux Juifs, à la suite de quoi la Chrétienté décida de chasser les Juifs de son territoire et ils devinrent l'objet de l'exécration universelle.

(1) CEDRENUS-SCYLITZÈS, II, 456. L'indication de l'année montre qu'il y a confusion entre al-'Azīz (975-996) et al-Ḥākīm son fils (996-1021). De même, II, 501, il rappelle, à propos de la mort d'al-'Azīz, qu'il avait détruit le temple de Jérusalem. Il est curieux que la même confusion se retrouve dans la *Vie de Saint-Lazare de Galesion*, qui vécut au monastère de Saint-Sabas à Jérusalem, « jusqu'au pillage de la ville et de ses églises par les Agarènes sous la conduite de Azizès ». Voir un résumé de cette *Vie* dans *B.Z.*, VII (1898), pp. 477-9 et cf. SCHLUMBERGER, *L'Épopée byzantine*, II, 442-3. L'erreur de Scylitzès est notée par RENAUDOT, *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum*, Paris, 1713, p. 396.

(2) Rodulfus GLABER, *Historia sui temporis*, lib. 3, cap. 7 (apud Andr. DUCHESNE, *Monum. Franc.*, 10, 4). Cf. LEQUIEN, *Oriens Christianus*, III, 480 ; W. BESANT et E. H. PALMER, *Jerusalem*, p. 130 sqq.

Chez tous les auteurs que nous venons de citer, la destruction de l'Église est attribuée à la haine de Ḥākim contre les Chrétiens, sans que soit indiqué un motif particulier à cette haine. Chez d'autres auteurs, par contre, cette destruction est mise en rapport avec l'irritation qu'aurait provoquée chez le calife une cérémonie qui se déroulait dans cette église et au cours de laquelle se produisait le « miracle » de la descente du feu sacré, qui aurait été réalisé par un artifice. Les récits les plus détaillés sont ceux d'Ibn al-Qalānisī, historien de Damas (mort en 1160) et de Sibṭ ibn al-Djawzī (mort en 1256) dans sa Chronique générale *Mir'āt az-Zamān*. Ces deux auteurs qui ne sont pas contemporains de l'événement ont sans doute une source commune qui est Hilāl aṣ-Ṣābi' (mort en 1056), dont l'histoire, en grande partie perdue, allait jusqu'en 447/1055-6. Ils racontent le fait sous l'année 398/1007-8, comme Ibn-al-Athīr (mort en 1234) ⁽¹⁾.

Voici le récit d'Ibn al-Qalānisī ⁽²⁾ : « On raconte dans l'histoire d'al-Ḥākim bi-amri'llāh qu'il donna l'ordre, en l'année 398 (17 sept. 1007-4 sept. 1008), de démolir l'Église de la Qumāma ⁽³⁾ à Jérusalem, église qui avait une importance

(1) ROSEN, *Basile le Bulgaroctone*, p. 349, n. 323, montre d'après une citation de Hilāl aṣ-Ṣābi' dans al'Aynī, qui l'emprunte à Sibṭ b. al-Djawzī, que Hilāl aṣ-Ṣābi' rapportait l'événement à l'année 398, comme Ibn al-Athīr (voir plus haut) et que c'est vraisemblablement Hilāl qui est la source de Sibṭ b. al-Djawzī et d'Ibn al-Athīr. Étant donné que le récit de Sibṭ, comme on le verra, ne diffère qu'assez peu de celui d'Ibn al-Qalānisī, il est probable que Hilāl est leur source commune. Pour Sibṭ, voir le ms. Paris 5866, f° 235b et suiv. En ce qui concerne la date, la plus probable nous paraît celle de Yaḥyā (voir plus haut, p. 16, n. 2) ; mais on ne s'explique pas bien la différence d'un an.

(2) Ed. Amedroz, p. 66 sqq. Le récit d'Ibn al-Qalānisī est traduit en russe dans I. KRAČKOVSKIJ, *Le feu sacré d'après le récit d'al-Bīrūnī et d'autres écrivains musulmans du X^e au XIII^e siècle*, *Xristianskij Vostok*, III/3 (1914), p. 235. Voir plus loin.

(3) Litt. balayures, ordures. C'est le terme courant pour désigner dans l'Islam l'Église de la Résurrection (al-Qiyāma). Les auteurs musulmans (voir par ex. Yāqūt, IV, 173-4) prétendent qu'on l'appelle ainsi parce que l'endroit était à l'origine un dépôt d'ordures et que ce serait le nom primitif. Ibn al-Athīr dit curieusement : *bay'at Qumāma* (l'église de Qumāma) que le vulgaire appelle al-Qiyāma.

considérable dans l'esprit des Chrétiens et qu'ils vénéraient. La raison de cette destruction et de la mesure connexe qu'il prit de détruire les synagogues et les églises en Syrie et en Égypte, et de l'obligation qu'il imposa aux adeptes des religions protégées de porter des signes distinctifs (*ghiyār*) est la suivante. C'était une habitude courante et répétée, chez les Chrétiens d'Égypte, de se rendre chaque année à Jérusalem, en grandes litières de voyage ⁽¹⁾, afin d'y célébrer la Pâque dans l'Église de la Qumāma. Cette année-là, ils partirent selon leur coutume, faisant grand étalage de luxe, comme font les pèlerins quand ils vont en pèlerinage à la Mekke. Al-Ḥākim demanda à Qutekīn al-ʿAḍudī le missionnaire ⁽²⁾, qui était auprès de lui, de lui fournir des informations sur la raison qu'avaient les Chrétiens de se rendre à cette Égli-

Seul l'historien d'Hébron, Mudjīr ad-dīn, reconnaît qu'elle est ainsi appelée par dérision. Voir MEDNIKOV, *La Palestine depuis la conquête arabe jusqu'aux Croisades d'après les sources arabes*, p. 1213, n. 3. Cf. aussi ABEL, *Textes géographiques arabes sur la Palestine*, 186 ; M. ʿAbdallāh ʿInān, *op. cit.*, 69. Yāqūt reproduit la tradition de Harawī. Voir son *Guide des lieux de pèlerinage*, éd. et trad. J. SOURDEL, p. 28 (Mednikov, 961).

(1) *al-ʿammāriyyāt*, correction d'après Sibṭ b. al-Djawzī, au lieu de *al-ghiyārāt* du texte d'Ibn al-Qalānisī.

(2) Le texte porte Kh.tekīn, dont les deux dernières syllabes sont claires. Il est probable qu'il faut corriger en Qutekīn (Kut-tekīn). Le nom complet du personnage est Kh.tekīn Abū Maṣṣūr ad-Ḍayf, qui était missionnaire (*ad-dāʿī*). Il fut gouverneur de Damas en 392/1001-2, mais à la suite d'incidents fut remplacé par le Berbère Tazmalt b. Bakkār. Il avait été précédemment porte-écritoire (*ṣāhib ad-dawāʿ*) du Buwayhide ʿAḍūd ad-dawla. Il est mentionné lors de l'affaire du rebelle Abū Rakwa, en 397/1006-1007 ; quand ce dernier, capturé, fut amené à Gizeh, il demanda à Kh.tekīn de porter une lettre au calife. Voir sur lui Ibn al-Qalānisī, 57-8, 65, 67 ; Sibṭ, f° 211b, 229b ; WÜSTENFELD, *Gesch. der Fat.-Chalifen*, 187. Yaḥyā ne le nomme pas à propos de la destruction de l'église, à moins que ce ne soit lui qu'il désigne sous le nom de Abū'l-Fawāris ad-Ḍayf ; mais il nous rapporte qu'en 405/1014-1015, il fut nommé grand missionnaire (*dāʿī ad-duʿāt*) : éd. CHEIKHO, 209 ; il le mentionne également, p. 224, lors des troubles occasionnés par la prédication de Ḥamza, dont les partisans s'opposaient aux hommes de Kh.tekīn. La lecture Qutekīn est proposée par Kračkovskij, dans l'article signalé plus haut, p. 235.

se, sur leurs croyances à ce sujet, de lui décrire cette église et de lui dire quelle valeur ils lui attribuaient. Qutekīn connaissait l'affaire en raison des nombreux voyages qu'il avait faits en Syrie et des correspondances répétées qu'il avait entretenues au nom d'al-Ḥākīm avec les gouverneurs de Syrie. « Cette église, lui dit-il, est proche de la Mosquée Lointaine (al-Masdjid al-Aqṣā). Les Chrétiens lui ont voué la plus grande vénération et s'y rendent en pèlerinage de tous les pays lors de leur Pâque. Parfois y sont venus les empereurs de Byzance (1) et les plus considérables de leurs patrices, incognito. Ils y apportent d'immenses sommes d'argent, des vêtements (2), tentures et tapis ; ils font fabriquer pour elle des lampes, des croix et des vases d'or et d'argent, et au cours des temps, anciens et récents, il y a été rassemblé une masse considérable de ces objets de grande valeur et des sortes les plus diverses. Lorsque les Chrétiens y viennent au jour de leur Pâque, qu'ils font paraître publiquement leur Métropolitain (*maṭrān*), qu'ils élèvent leurs croix et accomplissent leurs prières et leurs cérémonies (3), tout cela fait impression dans leurs esprits et introduit la confusion dans leurs cœurs. Ils suspendent les lampes sur l'autel (4) et, par une machination font venir le feu dans ces lampes au moyen d'huile de baume et d'un dispositif spécial (5), car cette huile a la propriété d'y produire le feu avec l'huile de jasmin (*zanbaq*) (6), et elle donne une lumière d'une blancheur éclatante (*sāḫī'*) et une lueur brillante (7). Ils disposent (8), au moyen d'un stratagème dont ils usent, entre chaque lampe et celle qui la suit une sorte de fil de fer tendu grâce auquel ils relient les lampes l'une à

(1) Cf. plus haut Nāṣir-i Khusraw.

(2) Sans doute vêtements sacerdotaux.

(3) Sibṭ : exhibent leurs ornements, dressent leurs croix, élèvent leurs voix.

(4) Sibṭ : les ministres du culte (*al-quwwām*) suspendent...

(5) *Bi-dahn al-balsam wa-ālatihi*. Le sens du mot *ālat* est proprement instrument ; il manque dans Sibṭ.

(6) Sibṭ : et ils y mettent de l'huile de jasmin.

(7) Ce membre de phrase manque dans Sibṭ.

(8) Au lieu de *yaḥtālūna*, indiquant l'idée de ruse et déjà employé plus haut, il faut sans doute lire *yadj'alūna*, ils mettent, comme dans Sibṭ.

l'autre, et l'enduisent d'huile de baume. Ils dissimulent à la vue ce fil de fer (1), de façon qu'il coure le long de toutes les lampes (sans qu'on s'en aperçoive). Quand ils font la prière et qu'arrive le moment de la descente (du feu), on ouvre la porte de l'autel où ils croient que se trouve le berceau (*mahd*) de Jésus et que c'est de là (litt. de lui) qu'il a été enlevé au ciel. Ils entrent et allument de nombreux cierges (2). La respiration de la foule nombreuse rassemblée dans l'église produit une chaleur qui échauffe tout l'endroit. C'est alors que l'un (des ministres du culte) arrive à approcher du fil le feu, qui s'y attache, se transporte de l'une à l'autre lampe et les allume toutes. Ceux qui voient cela se figurent que le feu est descendu du ciel et a allumé les lampes » (3).

Lorsque al-Ḥākīm eut entendu cette explication, il manda Bishr b. Sawar (Severus), secrétaire de la chancellerie (4), et lui ordonna d'écrire au préfet de Ramla et à Ya'qūb le missionnaire (5) pour leur dire de se rendre à Jérusalem, de se faire accompagner par les chérifs, les cadis, les témoins instrumentaires et les notables du pays, de s'installer à Jérusalem, de se rendre à l'Église de la Qumāma, de la faire ouvrir, de la piller (6) et d'enlever tout ce qui s'y trouverait, de la démolir (7) et d'en effacer toute trace. Après l'exécution de cet ordre, ils devaient dresser un acte officiel (*maḥḍar*) muni des signatures et l'envoyer à la capitale (8).

(1) Ce membre de phrase manque dans Sibṭ.

(2) Sibṭ : ils croient que le berceau de Jésus est dans l'église et que de là il a été enlevé au ciel ; quand arrive le jour de leur Pâque, les Chrétiens, leurs prêtres et leurs moines se réunissent dans la pièce où sont les lampes et allument les cierges. — On notera l'erreur relative au lieu de naissance du Christ.

(3) Sibṭ ajoute ici : leurs louanges et exaltations de Dieu redoublent alors. Puis ils se séparent. Les termes employés, *tahlīl* et *takbīr*, sont aussi les termes musulmans.

(4) Le nom du secrétaire de la chancellerie (*kātib al-inshā'*) manque dans Sibṭ ; le nom indique un Chrétien. D'après l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, il s'appelait Ibn Shatarīn.

(5) Le préfet de Ramla, d'après Yaḥyā, était le Turc Yārūkh. Quant à Ya'qūb le missionnaire, c'est peut-être le même personnage que Sibṭ appelle Aḥmad b. Yūsuf le missionnaire.

(6) Sibṭ : de permettre à la foule de piller.

(7) Sibṭ : d'ordonner de la démolir.

(8) Sibṭ : et de dresser un acte relatif à cela.

Quand cette lettre leur arriva, ils partirent pour exécuter l'ordre donné. Les Chrétiens d'Égypte avaient été informés de ce qui a été dit précédemment. Ils se hâtèrent d'aller trouver le Patriarche de l'Église ⁽¹⁾, lui apprirent la chose, l'avertirent et le mirent en garde ; il prit la précaution d'emporter les objets d'or et d'argent, les bijoux et les habits qui s'y trouvaient. Les hommes d'al-Ḥākim arrivèrent ensuite, entourèrent l'Église, donnèrent l'ordre de la piller ⁽²⁾ et firent prendre tout ce qui s'y trouvait de reste et était d'une valeur considérable. Puis le bâtiment fut détruit et démoli pierre par pierre ⁽³⁾. Un acte fut dressé, muni des signatures comme il avait été ordonné et envoyé à al-Ḥākim. La nouvelle de l'événement se répandit en Égypte ; les Musulmans s'en réjouirent et se livrèrent à des actions de grâces pour remercier al-Ḥākim de ce qu'il avait fait. Les agents de l'information rédigèrent un rapport sur le sentiment public à cet égard. Al-Ḥākim s'en réjouit et ordonna de détruire les églises et les synagogues dans les différentes provinces ».

Ibn al-Qalānisī termine son récit en disant que, par la suite, la conduite de Ḥākim fut désapprouvée par la population qui craignait que les mêmes mesures ne s'étendissent aux mosquées et ordre fut donné d'arrêter les destructions. Il est peu probable que ce calife ait jamais eu l'intention de détruire les mosquées. Mais les ennemis des Fāṭimides, accusant couramment ceux-ci d'irréligion, ont pu faire courir ce bruit dans le peuple.

On trouve chez d'autres auteurs arabes un écho de ce qui est raconté par Ibn al-Qalānisī, par exemple al-Harawī, Mudjir ad-dīn, Yāqūt, Qazwīnī, etc ⁽⁴⁾.

(1) Sibṭ : le Patriarche.

(2) Sibṭ : permirent à la foule de piller.

(3) Ce qui suit manque à Sibṭ, qui parle immédiatement après la démolition des autres mesures prises contre les Chrétiens et les Juifs.

(4) Voir KRAČKOVSKIJ, 236 sqq. Nous renvoyons pour la traduction de ces différents passages à ABEL, *Textes géogr. arabes relatifs à la Palestine*. C'est notamment à Mudjīr ad-dīn que se réfère pour la destruction de l'Église de la Résurrection par Ḥākim l'érudit allemand du XVIII^e siècle J. L. Mosheim. Voir IO. LAVR. MOSHEMII *Dissertationum ad historiam ecclesiasticam pertinentium vol. alterum*, Altonae et Lubecae, 1767, p. 255. Il dit de Ḥākim : « Homo mobilis

Le premier auteur chrétien qui explique les destructions d'églises et les persécutions des Chrétiens par le calife Ḥākim d'une façon analogue à celle d'Ibn al-Qalānisī est Bar Hebraeus (1). Il dit : « La persécution commença à cause d'un certain homme qui haïssait les Chrétiens. Il raconta au calife al-Ḥākim une histoire selon laquelle les Chrétiens, quand ils s'assemblaient au temple de Jérusalem pour célébrer la fête de Pâques, par une machination adroite avec les prêtres du temple, enduisaient avec de l'huile de baume le fil de fer auquel était suspendue la lampe sur le tombeau. Une fois que le gouverneur arabe avait apposé le sceau sur la porte du tombeau, les chrétiens, du toit, allumaient un feu à l'extrémité du fil de fer et le feu descendait (le long du fil) jusqu'à la mèche de la lampe et l'enflammait. Ils criaient alors « Kyrie eléïson » et fondaient en larmes, prétendant qu'ils avaient vu la lumière qui descendait du ciel sur la tombe, et ils étaient confirmés dans leur foi » (2). On remarquera ici que l'auteur note le rôle du gouverneur, que nous retrouverons plus loin.

On voit par les récits d'Ibn al-Qalānisī, Sibṭ b. al-Djawzī et

et ex vitiis virtutibusque mirabiliter compositus lucem hanc, luctuoso Christianorum Hierosolymitanorum fato, extinxit. Acceperat is, nescio quibus auctoribus, dolo hominum negotium istud quod Deo tribuebatur, agi : qua re animus ita commovebatur, ut templum Sancti Sepulchri funditus everti ac dirui juberet... ». Il ajoute que les Latins ont bien rapporté l'événement, mais qu'ils ont passé à dessein les causes sous silence, « ne sacro lumini officiant Latinis aequae, ac reliquis Christianis Hierosolymae viventibus tum temporis quaestuosissimo » : *ibid.*, 257. Mosheim ne ménage pas ses critiques au clergé, syrien, grec, éthiopien, arménien et même latin (voir, par ex., p. 224). Il pense que, après la mort de Charlemagne et par suite des vexations subies par les pèlerins, comme le nombre en avait diminué « nec copiae suppetent, unde conservatores locorum sacrorum Saracenorum cupiditati, suisque necessitatibus satisfacerent, fas esse hi rati sunt, ficto quodam miraculo miseriae suae subvenire et exterarum gentium Christianos ad se invitare ». Il pense que, quoique les Orientaux soient « ad fallacias commoliendas natura prompti et parati », ce sont les Latins qui, ayant plus de connaissances, ont été « tanti muneris effectores et moderatores ». *Ibid.*, pp. 249-250.

(1) Cf. P. CHEIKHO, *Machriq*, XVI, (1913), 196.

(2) BAR HEBRAEUS, *Chronography*, trad. E. A. W. BUDGE, 184-5, *Chronicon syriacum*, 200. Cf. S. DE SACY, *Exposé de la religion des Druzes*, I, 336.

Bar Hebraeus que Ḥākīm aurait été déterminé à la destruction de l'Église de la Résurrection par le fait que, selon ce qu'on lui avait raconté, les Chrétiens affluaient à Jérusalem pour assister au « miracle » de la descente du feu sacré, qui n'aurait été qu'une supercherie du clergé. Cet acte pourrait être interprété comme un désir du calife de faire disparaître une superstition en détruisant le lieu où elle s'exerçait et comme une manifestation de l'esprit d'*Aufklärung* de l'isma'īlisme des Fāṭimides. On remarquera que les missionnaires y jouent un certain rôle. Mais il ne faut sans doute pas aller chercher si loin. Cette destruction s'inscrit dans un ensemble de mesures anti-chrétiennes s'étendant sur plusieurs années à partir de 398/1007-8. Comme on l'a vu, les Musulmans se réjouirent particulièrement de l'événement et louèrent Ḥākīm.

Il ne semble pas qu'il ait visé les Chrétiens de l'empire byzantin en particulier, malgré la vénération que ceux-ci avaient pour le Saint-Sépulcre, et bien qu'on racontât, comme le prétendent Ibn al-Qalānīsī, Sibṭ b. al-Djawzī et Nāṣir-i Khusraw, que les empereurs venaient incognito y faire un pèlerinage. C'étaient surtout les Chrétiens de son empire que Ḥākīm voulait frapper. Il n'est toutefois pas exclu qu'il ait voulu ainsi jeter un défi à tout le monde chrétien, et à l'empire byzantin, malgré la trêve de dix ans conclue en 1001, car cette trêve ne concernait que l'arrêt des hostilités sur terre et sur mer, et la destruction de l'Église de la Résurrection était une affaire purement intérieure.

On sait d'ailleurs que, peu de temps après l'événement, en 1012, les Chrétiens de Jérusalem reconstruisirent, — dans quelle mesure, c'est ce qu'il est impossible de savoir, — l'Église de la Résurrection sur l'ordre ou l'invitation de l'émir bédouin Mufarridj b. al-Djarrāḥ, qui s'était emparé de Ramla et était devenu pour un temps maître de la Palestine (1). Jouant double jeu entre Byzance et le Fāṭimide, il se peut que par cette manifestation il ait voulu se concilier l'empereur byzantin. Dans les négociations qui eurent lieu à plusieurs reprises entre Constantinople et le Caire et qui échouèrent, il fut toujours question de la reconstruction de l'Église avec

(1) Yaḥyā, éd. CHEIKHO, p. 201.

l'aide de l'empereur, et ce n'est pas cette clause qui fit échouer les pourparlers. Finalement, un traité fut conclu en 1038 (voir l'article Fāṭimides de l'Encyclopédie de l'Islam). C'est probablement vers 1048 qu'elle fut complètement restaurée. Il est certain que les pèlerinages au Saint-Sépulcre continuèrent pendant tout ce temps, ainsi que la cérémonie, et le « miracle ».

Quoi qu'il en soit, puisque le « miracle » de la descente du feu sacré aurait été la raison déterminante de la destruction, nous donnerons quelques détails sur la croyance à ce « miracle ». Elle est en rapport avec le rite bien connu de la bénédiction du feu nouveau le Samedi Saint et du cierge pascal. Le feu ne doit pas être pris à un feu déjà existant, mais doit être produit par jaillissement de l'étincelle du briquet frappé contre la pierre et c'est à ce feu que sont allumées les lampes de l'église qui ont été préalablement éteintes. Un symbolisme scripturaire est attaché à la cérémonie. La pierre est la pierre que les bâtisseurs avaient rejetée et qui est devenue la pierre angulaire de l'édifice (Luc, 21, 17) ; elle est le Christ (Éphésiens, 2, 20) ; l'édifice est l'édifice spirituel que le Christ est venu élever dans le monde à la gloire du Père, et c'est de cette pierre que la Passion a fait jaillir le feu divin qui a embrasé le monde (1).

Cette cérémonie, toujours existante, était célébrée dans toutes les églises. Après que toutes les lampes avaient été éteintes en signe de deuil de l'Église le Vendredi saint, le Samedi soir les fidèles se réunissaient dans les églises pour veiller en prières. Quand le feu nouveau jaillissait de la pierre, on invoquait la bénédiction de Dieu, on encensait le feu nouveau auquel on allumait toutes les lampes et cierges de l'église. Les fidèles prenaient de ce feu et le transportaient dans leurs maisons pour jouir de la bénédiction qui y était atta-

(1) Voir le développement du P. CHEIKHO dans *Machriq*, XVI (1913), p. 188 sqq. Cf. *Encyclopaedia of Religions and Ethics*, V, 846. Selon cette Encyclopédie, il s'agit d'une coutume païenne adoptée par l'Église, dont la première mention est en rapport avec l'Irlande dans la légende de Saint Patrick. Les missionnaires irlandais auraient transporté la coutume sur le continent. Pour le cierge pascal, voir *Encyclopaedia...*, VIII, 55.

chée. C'était aussi à ce feu qu'était allumé le cierge pascal de la période de quarante jours qui durait jusqu'à l'Ascension. Cette cérémonie du feu nouveau était particulièrement imposante à l'Église de la Résurrection où se pressaient les foules (1).

On trouve mention de la cérémonie au Saint-Sépulcre à partir du ix^e siècle et on a pensé que l'usage avait été introduit par des moines latins à l'époque de Charlemagne. Il s'y est joint la croyance que le feu nouveau était descendu miraculeusement du ciel, apporté par un ange, et cette croyance a amené la naissance d'une explication du phénomène par une supercherie ou un artifice (2).

La première mention de la descente du feu sacré sur le Saint-Sépulcre ne se rencontre pas avant le ix^e siècle (3). C'est, en effet, en 870 que le moine franc Bernard fit son voyage en Terre Sainte à propos duquel il rapporte : « Hoc ... dicendum quod Sabbato Sancto, quod est vigilia Paschae, mane officium incipitur in ecclesia : et post peractum officium, Kyrie eleison canitur, donec veniente angelo lumen in lampadibus accendatur, quae pendent super praedictum sepul-

(1) P. CHEIKHO, *loc. cit.*

(2) Voir ce que dit le P. Cheikho à ce sujet, *op. cit.*, 197, sur les raisons qui ont poussé certains à recourir à de la charlatanerie pour faire croire à un miracle afin d'augmenter le désir de visiter le Saint-Sépulcre (cf. MOSHEIM, 249). Le P. Cheikho renvoie à son article de *Machriq*, XII (1909) où, p. 193, il critique les Orthodoxes qui laissent croire que, dans la cérémonie du feu nouveau du Samedi-Saint, il s'agit d'un feu céleste. Voir aussi, p. 316. Carra de Vaux, dans sa traduction du *Kitāb at-Tanbīh* de Mas'ūdī, p. 197, note : « La cérémonie du feu nouveau, le Samedi-Saint dans l'Église du Saint-Sépulcre, a encore lieu aujourd'hui. Grecs, Russes, Coptes, Abyssins y prennent part et viennent allumer leurs cierges au feu que l'évêque grec est censé avoir reçu d'un ange dans l'édicule où il s'est enfermé. Voir aussi, KRAČKOVSKIJ, *op. cit.*, p. 241.

(3) Toutefois, selon un post-scriptum d'un manuscrit de la Bibliothèque de Turin signalé par Papadopoulos-Kerameus dans son édition de l'Épître de Nicéas à Constantin Porphyrogénète, pp. III-IV (voir plus loin), l'existence de cette descente miraculeuse du feu sacré serait déjà attestée au vi^e siècle, époque de la composition d'un hymne vespéral chanté à cette occasion.

crum : de quo dat patriarcha episcopis et reliquo populo, ut illuminet sibi in suis locis » (1).

La descente du feu sacré fait l'objet chez les Byzantins au x^e siècle d'une allusion dans la lettre d'Aréthas de Césarée à l'Émir de Damas, et d'une relation détaillée dans une Épître du clerc impérial Nicéτας. Dans la lettre d'Aréthas, écrite probablement dans le premier tiers du x^e siècle, le « miracle » est utilisé comme argument polémique pour démontrer la supériorité du Christianisme sur l'Islam. Aréthas dit : « Ἀλλὰ καὶ μέχρι τοῦ νῦν (ce qui semble indiquer qu'à l'époque d'Aréthas, le « miracle » se produisait déjà depuis longtemps) ὁ ἅγιος καὶ τίμιος αὐτοῦ τάφος καθ' ἕκαστον ἔτος τῇ ἡμέρᾳ τῆς αὐτοῦ ἀναστάσεως θαυματουργεῖ, παντὸς γὰρ πυρὸς σβεσθέντος ἐν Ἱερουσαλήμ, ὅπου ὁ τάφος αὐτοῦ ὁ ἅγιός ἐστι, σκευάζεται ὑπὸ τῶν Χριστιανῶν κανδήλα μετ' ἀπτρίου καὶ τουβρίου, καὶ ἱσταμένου τοῦ μὲν κατὰ τῆς Ἱερουσαλήμ ἀμηνᾶ ἐγγὺς τοῦ ἁγίου τάφου ἐσφραγισμένης τῆς θύρας ὑπὸ τοῦ αὐτοῦ ἀμηνᾶ, τῶν δὲ Χριστιανῶν ἱσταμένων ἔξω εἰς τὸν ναὸν τῆς Ἁγίας Ἀναστάσεως, καὶ κραζόντων τὸ Κύριε ἐλέησον, ἐξαίφνης ἀστραπῆς γινομένης, ἀνάπτει ἡ κανδήλα φῶς, καὶ ἐξ αὐτοῦ τοῦ φωτὸς πάλιν πάντες οἱ κατοικοῦντες Ἱερουσαλήμ λαμβάνουσι καὶ ἄπτουσι πῦρ (2).

(1) MIGNE, *P.L.*, 121, col. 572 (Bernardi itinerarium factum in loca sancta anno DCCCLXX). GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta reg. Angl.*, lib. IV, cap. 2, dit qu'on ne sait quand ce miracle a commencé à se produire, mais qu'il a lu dans la relation du moine Bernard que ce dernier l'a vu en 870. Au ix^e siècle également, Guibert de Nogent (*Gesta Dei per Francos*, lib. VIII, cap. XXXIX) dit que le monde latin ignore à partir de quand ce miracle, qui se répète chaque année, a commencé. Cf. MOSHEIM, *op. cit.*, pp. 230, 242-245 sur les récits occidentaux. Voir aussi *Vie et pèlerinage de Daniel, higoumène russe* (xii^e siècle), dans *Itinéraires russes en Orient*, trad. B. DE KHITROVO (1889), chap. 97. Les témoignages occidentaux ont été passés en revue par Papadopoulos-Kerameus, p. 1 et suiv. On trouvera aussi dans P. CHEIKHO, *op. cit.*, p. 190, des références à diverses relations de pèlerins. Voir aussi les ouvrages de Vincent et Abel, et de Besant et Palmer sur Jérusalem. On notera aussi que c'est au ix^e siècle qu'on a la première mention musulmane, celle de Djāhiz (voir plus loin).

(2) Éd. P. KARLIN-HAYTER, *Byzantion*, XXIX-XXX (1959-1960), 298 ; cf. trad. ABEL, *Byzantion*, XXIV (1954), p. 365. Sur cette lettre et les questions qu'elle pose (date, destinataire), voir, outre les deux articles ci-dessus, VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, tome II,

L'épître du clerc impérial Nicétas est adressée à l'empereur Constantin VII Porphyrogénète et date de 947 (1). L'auteur y indique qu'il a sollicité de l'Empereur la faveur d'être envoyé à Jérusalem auprès de l'archevêque de cette ville et qu'il a reçu pour cela un « présent d'or ». Il raconte qu'il est arrivé auprès de l'archevêque de la Ville Sainte, Christodule (2), le 7 avril, et qu'il a attendu chez lui pour voir la divine apparition le jour de la Résurrection. « Le saint et grand Samedi approchant, le démon, toujours ennemi des bons, ne nous laissa point en paix, mais voulut heurter de toutes ses forces la pierre angulaire qui est le Christ, mais il s'y brisa plutôt qu'il ne la brisa (3). Le Samedi Saint, à la première heure, un émir arriva de Bagdad ici avec le gouverneur de la province (4) et se rendit au Praetorium, plein

1^{er} partie, Appendice. — C'est dans la même intention polémique que Cantacuzène, au XIV^e siècle, fait état de ce miracle dans son *Apologia tertia contra Mahumedanos*, MIGNE, P.G., 154, col. 517-8. Cf. GÜTERBOCK, *Der Islam im Lichte der Byz. Polemik*, p. 56.

(1) Cette lettre a fait l'objet d'une publication de A. I. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Patriarcat de Jérusalem, avec une traduction de G. S. DESTUNIS, dans le *Pravoslavnij Palestinskij Sbornik*, XIII, fasc. 38 (1894). Elle avait été antérieurement éditée, en 1787, par Chrysanthé de Brousse, kamarasi (sacristain) de la Confrérie du Saint-Sépulcre, d'après un manuscrit de la Laure de Saint-Sabas. Voir à ce sujet Papadopoulos-Kerameus, p. vi. Le texte de 1787 avait été réédité avec une traduction et des observations par Riant, dans les *Archives de l'Orient Latin*, I, 1881. Malgré les doutes sur son authenticité exprimés par Riant, il ne semble pas qu'il faille la considérer comme apocryphe. Cf. DARROUZÈS, *Inventaire des épistoliers byzantins du X^e siècle*, dans *Rev. des Études byzantines*, 1960, pp. 122-3. Le clerc Nicétas n'est pas connu par ailleurs.

(2) Comme l'ont montré Riant et Papadopoulos-Kerameus, le Patriarche de Jérusalem était bien à cette époque Christodule d'Ascalon : LE QUIEN, *Oriens Christianus*, III, 465.

(3) Cf. PSAUMES, 117 (118), 22 ; ISAÏE, 28, 16 ; LUC, XX, 17 ; ÉPHÉSIENS, 2, 20.

(4) Le texte distingue par des mots différents les deux émirs, l'envoyé de Bagdad ἀμνηᾶς, l'émir local ἀμνηαλος. Il est peu probable qu'un émir ait été envoyé de Bagdad ; à cette époque, Jérusalem dépendait du gouverneur semi-indépendant de l'Égypte. Il est sans doute venu de Fustât. Mais il était censé représenter le gouvernement central.

de fureur et de rage ; des messagers cruels firent aussitôt connaître son arrivée à l'archevêque Christodule qu'ils emmenèrent au Praetorium ». L'émir déclara à Christodule qu'il était venu pour interdire de célébrer désormais cette fête, « car, en opérant ton miracle par des artifices magiques (*διὰ γὰρ μαγικῆς κακοτεχνίας τὸ θρυλλούμενον θαῦμα ποιῶν* ⁽¹⁾), tu as rempli toute la Syrie de la religion des Chrétiens et peu s'en est fallu qu'ayant détruit toutes nos coutumes, tu en aies fait une Romanie (*καὶ μικροῦ δεῖν Ῥωμανίαν ἀπετέλεσας*) ». L'archevêque protesta contre cette accusation de magie et assura que son prédécesseur ayant remplacé par du fer la mèche de la lampe placée devant le Saint-Sépulcre, le souffle divin l'avait cependant allumée soudain comme un cierge ⁽²⁾. Les secrétaires (*γραφεῖς*) chrétiens aux ordres de l'émir prirent la défense de l'archevêque en disant que l'archevêque ne pourrait pas payer les lourds impôts publics si on lui interdisait de célébrer la fête habituelle ⁽³⁾, et ils le menacèrent s'il persis-

(1) Le soupçon de machination magique était déjà ancien dans l'Islam, puisqu'on le trouve dans Djāhīz au ix^e siècle.

(2) Dans le récit de Bīrūnī, il est fait mention du remplacement de la mèche par un fil de cuivre, sur l'invitation du représentant du pouvoir. C'est sans doute aussi pour obéir à une suggestion musulmane que l'archevêque avait fait cela. Dans l'ouvrage déjà signalé de Mosheim, pp. 264-265, il est fait état d'un récit tiré de J. MABIL-LON, *Musée Italien*, I, § CII, pp. 209-210 et provenant de la Bibliothèque du Mont Cassin, où l'on voit un sultan qui dit à des prisonniers : « Je ne peux pas croire à ce miracle. Si ce que vous dites est vrai, je veux préparer les lampes moi-même ». Il y met des mèches de fer, ce qui n'empêche pas les lampes de s'allumer.

(3) L'interdiction de la cérémonie provoquerait l'interruption des aumônes et dons des pèlerins, grâce auxquels le Patriarche peut s'acquitter des impôts qu'il doit payer au gouvernement. Cet argument est invoqué à plusieurs reprises. Dans un récit de Sibṭ b. al-Djawzī que nous signalerons plus loin, Saladin ayant demandé, parce qu'il soupçonnait une fraude, de voir de ses yeux comment se produisait le « miracle », le Patriarche refusa en arguant que, s'il dévoilait le secret, il tarirait cette source de revenus. Même argument du Patriarche à l'Ayyubide Malik Mu'azzam dans Djawbarī, mort en 1242, auteur d'un *Livre sur les Ruses*, dans un chapitre consacré à la cérémonie du Samedi-Saint et aux ruses des moines dans l'allumage du feu nouveau dans l'Église de la Résurrection (voir KRAČKOVSKIJ, 235 ; DE GOEJE, *La légende de Saint Blandan*, 55). De même, un

tait dans son dessein d'en référer au calife (*ἀνευέγκαι ἔχομεν τῷ πρωτοσυμβούλῳ Συρίας* ⁽¹⁾).

A la suite de cette intervention, l'émir recourut à une autre machination. Il exigea de l'archevêque, sous peine d'interdire la célébration de la fête populaire de la Résurrection du Christ (*τὴν ἁγίαν καὶ πάνδημον ἑορτὴν τοῦ Χριστοῦ τέλεσαι Ἀνάστασιν*), un paiement de sept mille pièces d'or. Ce paiement ne put être effectué que grâce à un versement immédiat, par les secrétaires, de deux mille pièces d'or et à leur garantie pour les cinq mille autres. Tandis que l'archevêque était ainsi retenu au Praetorium, le Dieu des miracles remplit de la lumière divine (*θείου φωτὸς ἐπλήρωσε*) deux des lampes du triple lustre ⁽²⁾ suspendu à l'endroit où l'on dit que le corps du Christ fut descendu de la croix pour être lavé. Dès que la nouvelle de ce prodige (*τὸ παράδοξον*) parvint au Praetorium, Chrétiens et Sarrazins accoururent pêle-mêle à l'Église. Mais les Sarrazins venaient pleins de pensées sanguinaires et de desseins funestes (*μιαιφόνῳ γνώμῃ καὶ ὀλεθρίῳ φρονήματι*), armés et prêts à massacrer tout Chrétien porteur d'une lampe allumée. L'archevêque arriva suivi de son clergé, et, ayant constaté que l'illumination de la lumière divine n'avait pas encore eu lieu (*ὡς ἔγνω μήπω κακέϊσε φοιτήσασαν τὴν τοῦ θείου φωτὸς ἔλλαμψιν*), avec les Sarrazins fit fermer le Saint-Sépul-

moine occidental ayant soupçonné une machination et en ayant fait la remarque au Patriarche et à l'évêque arménien, ceux-ci répondirent qu'ils y étaient obligés pour conserver les dons des pèlerins (DE GOEJE, *op. cit.*, d'après le P. van Kootwijk, qui fit le pèlerinage en 1598 et qui cite à ce sujet dans son *Itinerarium*, 183, un petit livre du FRÈRE BONIFACE, *De perenni cultu Terrae Sanctae*). On trouvera dans l'ouvrage de J. L. MOSHEIM des témoignages de voyageurs et pèlerins auxquels il a été déclaré que l'artifice employé par les Grecs et les Arméniens était rendu nécessaire par l'insatiable cupidité des Musulmans qu'ils ne pouvaient satisfaire que par les dons des pèlerins. Ainsi, p. 224, celui du Chevalier d'Arvieux.

(1) Le mot Syrie désigne ici l'ensemble de l'empire califien et ne doit pas être pris dans son sens strict.

(2) Ce triple lustre est mentionné aussi, à propos de la descente du feu sacré, par CANTACUZÈNE, *Apologia tertia contra Mahumedanos*, MIGNE, *P.G.*, 154, col. 157-8 : ... *κατέρχεται φῶς οὐρανόθεν, ἀνάπτων τὰς εἰς τὸν τοιοῦτον τάφον τοῦ Χριστοῦ εὐρισκομένας τρεῖς λαμπάδας.*

cre ⁽¹⁾ et se mit en prières avec les Chrétiens. Vers la sixième heure, fixant les yeux sur le Saint-Sépulcre, il vit la divine apparition de la lumière (*ὄρα τὴν θεϊαν φωτοφανείαν*). Il entra dans le Sépulcre dont un ange lui montrait l'entrée. Au moment où il prenait un cierge pour donner du feu divin à tous ceux qui dans l'Église portaient des flambeaux, à peine sorti du Saint-Sépulcre, il vit tout à coup toute l'Église pleine d'une lumière divine. Les fidèles se portèrent les uns à droite, les autres à gauche, une partie vers l'entrée, d'autres vers le Calvaire, d'autres vers la chaîne cruciforme suspendue à la voûte et tout autour de laquelle sont fixées les lampes, chaîne qui passe pour représenter le milieu de notre monde ⁽²⁾, et qui a été suspendue là comme un signe, afin que tous les hommes soient éblouis à l'apparition de la lumière divine. Les Sarrazins eux-mêmes étaient remplis d'étonnement, car jusqu'alors l'apparition de cette lumière avait lieu tous les ans à une seule ⁽³⁾ des lampes de l'intérieur du Saint-Sépulcre, tandis qu'en ce jour-là, l'église tout entière était inondée de lumière. L'émir qui regardait du haut des tribunes (*ἐν τοῖς κατηχομένοις*) fut témoin d'un miracle plus étonnant encore et fut frappé de stupeur : la plus grande des lampes suspendue en face de lui laissa échapper l'eau et l'huile qu'elle contenait et soudain se remplit d'un feu divin sans qu'elle fût garnie d'aucune mèche (*καὶ παραχρῆμα θείου φωτός ἐμπλησθῆναι, μήτε μὴν θρυαλλίδος προσούσης ἐν αὐτῇ*).

Le clerc Nicétas raconte qu'un autre miracle se produisit : sur un des deux dragons de l'église portant une croix sur la

(1) On voit de même chez Bīrūnī, Abū l-'Abbās (voir plus loin) et Bar Hebraeus, que le tombeau est fermé ; chez ces deux derniers par ordre du gouverneur présent.

(2) Le moine Bernard enregistre aussi cette croyance : MIGNE, P.L., 121, col. 572. Sur cette croyance, voir les textes cités par Mosheim, p. 272.

(3) Il apparaît de ce récit que normalement une seule lampe était allumée par le feu sacré. Les textes relatifs à la descente du feu sacré parlent de l'allumage tantôt d'une seule lampe (ainsi Yāqūt ; Djawbarī ; Bar Hebraeus ; un témoignage de 1027 dans Mosheim, pp. 262-3), tantôt de deux, puis de toutes les lampes comme ici, tantôt de toutes les lampes d'un seul coup (ainsi dans Ibn al-Qalānisī), tantôt de trois lampes (Cantacuzène ; Nicétas).

tête apparut une étoile resplendissante. Il termine son épître en disant que tout cela montre combien est puissante la foi en Dieu de l'empereur, cette foi dont la force soumettra l'odieux Ismaël et anéantira la religion infâme des Agarènes, et en demandant à Dieu de fortifier encore son pouvoir.

Ainsi donc, l'Église de la Résurrection et le « miracle » de la descente du feu sacré le Samedi Saint étaient étroitement associés dans l'esprit des Grecs. Cependant ce ne fut que quelques années après la destruction de l'Église qu'il y eut rupture des relations entre Byzance et l'Égypte, par l'interdiction édictée par l'empereur de faire du commerce avec la Syrie et l'Égypte, en 406/1015-1016. Le gouverneur que le Fāṭimide avait réussi à installer à Alep, 'Azīz ad-dawla Fātik, se tourna du côté de l'empire byzantin, obtint de celui-ci des privilèges commerciaux, par dérogation à l'interdiction édictée, et rompit avec le Caire. La politique de Byzance à l'égard du Fāṭimide changea pour un temps, mais il est probable que la destruction de l'Église de la Résurrection n'a pas été la cause principale de cette rupture, mais une des causes seulement.

Les documents byzantins dont nous avons parlé sont parmi les plus anciens que nous ayons, exception faite du témoignage du moine Bernard, sur la descente du feu sacré. Il est donc intéressant de les comparer aux récits arabes antérieurs, contemporains d'eux ou postérieurs, qui ont trait spécialement au phénomène, en dehors de ceux que nous avons déjà analysés et qui sont d'abord consacrés à la destruction de l'Église de la Résurrection. Ces récits arabes ont fait l'objet d'une étude de Kračkovskij, déjà signalée, *Le feu sacré d'après le récit d'al-Bīrūnī et d'autres écrivains musulmans du X^e au XIII^e siècle* (1).

La plus ancienne mention arabe de la descente du feu sacré paraît être celle de Djāḥīz (mort en 869, par conséquent à l'époque du moine Bernard). Dans son *Livre des Animaux*, au chapitre sur les différents feux, il nous dit : « Les gardiens des temples n'ont pas cessé d'échafauder des ruses pour le

(1) *Xristianskij Vostok*, III/3 (1914), p. 255 sqq. Dans la réimpression des œuvres de Kračkovskij par l'Académie des Sciences d'U. R.S.S., cet article, très intéressant, n'a pas été repris.

peuple, à la façon de celle des moines avec les flambeaux de l'Église de la Résurrection de Jérusalem, qui prétendent que l'huile, dans les lampes, s'enflamme sans feu la nuit au cours d'une de leurs fêtes ». Et dans un autre passage : « Tu connais donc la tentation pour les faibles et les sots parmi les Chrétiens, grâce aux flambeaux de l'Église de la Résurrection ». Djāhiz n'indique cependant pas le jour (Samedi Saint) où se produit le phénomène et parle d'une supercherie. Mas'ūdī (mort en 957) rapporte : « Le 5 du mois de Tishrīn I, se célèbre à Jérusalem la Fête de l'Église de la Résurrection. A cette fête se rassemblent les Chrétiens de toute la terre. Le feu descend du ciel au milieu d'eux et alors les cierges (*shama'*) s'allument. Une foule de Musulmans se réunissent ce jour-là pour assister au spectacle de cette fête : on y porte des branches d'olivier. Il existe des légendes (*aqāsiṣ*) chez les Chrétiens au sujet de cette fête. Quant à ce feu, il est produit par une ruse subtile et cela se fait dans un grand secret. Nous avons dévoilé le mystère de cette ruse dans notre livre intitulé *Livre des Jugements et des Expériences* ». Ce livre est malheureusement perdu. Remarquons que Mas'ūdī se trompe sur la date, tishrīn I étant le mois d'octobre. Mais dans le passage correspondant du *Kitāb at-tanbīh*, il ne répète pas cette erreur et rapporte correctement cela au Samedi Saint (1).

Ces témoignages sont très brefs. Plus détaillé est le récit de Bīrūnī, qui a été publié pour la première fois par Kračkovskij dans l'article déjà signalé plus haut (2). Il est extrait du chapitre sur les fêtes chez les Chrétiens de différentes confessions de la *Chronologie des anciens peuples*, mais il manque dans l'édition de la *Chronologie* par Sachau. Kračkovskij l'a tiré d'un manuscrit acquis en 1912 par le Musée Asiatique. L'ouvrage de Bīrūnī a été composé en l'an 1000. Mais il est fort probable, comme l'a montré Kračkovskij, que Bīrūnī a utilisé pour ce passage un ouvrage antérieur relatif à des ques-

(1) Djāhiz, *Kitāb al-Hayawān*, éd. 'Abd as-Salām Muḥammad Hārūn, IV, 383, VI, 201-202 (cf. Kračkovskij, 231); Mas'ūdī, *Murūdj adh-dhahab*, III, 405, *Kitāb at-Tanbīh*, 143, tr. 197. Dans ce dernier, il n'est pas question de ruse. Cf. Kračkovskij, 233-4.

(2) P. 288 sqq.

(3) Pp. 231-3.

tions astronomico-chronologiques d'un nommé Abū'l-'Abbās Aḥmad b. Abī Aḥmad Ibn al-Qāṣṣ aṭ-Ṭabarī, mort en 335/946-7 et intitulé *Dalā'il al-qibla*, c'est-à-dire Indices du midi astronomique, dont le texte relatif à l'apparition du feu sacré le Samedi Saint a été publié par J. Ṣafā dans la revue arabe *al-Machriq* (1).

Voici la traduction du passage de Bīrūnī : « On raconte au sujet du Samedi de la Résurrection une histoire qui laisse étonné celui qui s'occupe de sciences physiques et à laquelle on ne trouve pas de fondement. N'était l'accord sur l'information à ce sujet de personnes d'opinions opposées qui rapportent qu'elle est fondée sur un témoignage visuel et que la mention en a été perpétuée par d'excellents savants et autres personnages dans leurs livres, l'esprit n'y ajouterait pas foi. J'ai connu le fait par les livres et l'ai entendu raconter par al-Faradj b. Ṣāliḥ de Bagdad. Au milieu de l'Église de la Résurrection à Jérusalem se trouve le tombeau du Messie, creusé dans le roc en voûte et surmonté d'une coupole dominée par une autre de dimensions considérables, et autour du rocher il y a des balustrades (*darābzīnāt*) d'où les Musulmans, les Chrétiens et tous les assistants voient de haut l'endroit où se trouve le tombeau, suppliant humblement Dieu et lui adressant des prières du milieu jusqu'à la tombée du jour. Le muezzin de la mosquée cathédrale, l'imām et l'émir de la ville viennent, s'avancent vers le tombeau, y arrivent avec des lampes qu'ils placent sur le tombeau, cependant que celui-ci est fermé (2), que les Chrétiens ont éteint leurs flambeaux et leurs lampes auparavant et qu'ils attendent, jusqu'à ce qu'ils voient un feu d'une blancheur éclatante (litt. pur et blanc) allumer une lampe, et qu'à ce feu on allume les lampes dans la mosquée et dans les églises. Puis on fait à ce sujet un rapport qu'on envoie à la capitale des califes sur le moment où le feu est descendu. Ils disent que si le feu est descendu rapidement et à une heure proche du milieu du jour, cela fait présager une année fertile, que si, au contraire, l'événement a tardé jusqu'au soir ou après, que cela présage une année de

(1) XVI (1913), pp. 578-9.

(2) Cf. plus haut, p. 33, n. 1 et voir plus loin.

famine. Celui qui m'a informé m'a raconté qu'un des représentants du pouvoir (*ba'd as-salāfin*) avait fait mettre à la place de la mèche de la lampe un (fil de) cuivre (1) afin qu'il ne s'enflammât pas et que (la cérémonie) fût ainsi brouillée. Mais lorsque le feu descendit, le cuivre s'enflamma ».

L'auteur dit que la descente du feu en un jour qui revient pendant un certain temps est un objet d'étonnement, mais que la production du feu sans une matière apparente est encore plus étonnante.

Dans le récit d'Abū'l-'Abbās Aḥmad assistent aussi à la cérémonie du Samedi Saint, tandis que les fidèles prient et se prosternent devant Dieu, l'émir et l'imām de la mosquée. Le gouverneur ferme la porte qui conduit au tombeau et s'assied près du sépulcre. On prie et on se prosterne devant Dieu à l'heure de la première prière avant le coucher du soleil. On attend ainsi de voir la lumière, semblable à un feu blanc, sortir du tombeau. Le gouverneur ouvre alors la porte du sépulcre et y entre. Il tient à la main un cierge qu'il allume à ce feu, puis emporte et remet à l'imām. Celui-ci en allume les lampes de la mosquée. L'auteur ajoute que, quand le cierge est passé en trois mains, il se consume et se transforme en feu. Puis on rédige et remet au gouverneur un rapport constatant que le feu est descendu tel jour à telle heure. Là aussi, suivant le moment de l'apparition, c'est un bon ou un mauvais présage. Kračkovskij a fait à juste titre remarquer que dans ce récit, comme chez Bīrūnī, il est fait mention des balustrades (*darābzīnāt*) du haut desquelles on voit le tombeau (3).

Les récits byzantins et arabes que nous avons examinés, et qui se rapportent à des époques assez voisines, offrent des

(1) Cf. p. 31, n. 2.

(2) Bīrūnī signale à ce propos un phénomène qui se produit dans une église d'Égypte, où l'on assiste à une montée d'huile dans les lampes de l'église, venant d'un récipient d'une cave qui s'est rempli d'huile sans cause apparente.

(3) Ce mot qui, dit Kračkovskij, n'apparaît d'ordinaire que dans des textes plus tardifs, est le grec *τραπέζιον*. Remarquer que, dans le texte de Nicétas, l'émir regarde du haut des tribunes (*ἐν τοῖς κατη-χουμένοις*).

similitudes remarquables. Certains traits d'ailleurs se retrouvent aussi chez des auteurs postérieurs. D'une façon générale, les autorités musulmanes assistent à la cérémonie du Samedi Saint et parfois de façon active. Dans la lettre d'Aréthas, le gouverneur de Jérusalem ferme lui-même et scelle la porte du tombeau, de même dans le récit d'Abū'l-'Abbās. Dans celui de Nicétas, c'est « avec les Sarrazins » que l'archevêque ferme la porte du Saint-Sépulcre (Cantacuzène aussi, dans le passage mentionné plus haut, dit que la descente du feu sacré se produit *ἐνώπιον τοῦ ἐκεῖσε εὐρισκομένου τηνικαῦτα κατὰ καιρὸν ἄρχοντος τῶν Μουσουλμανῶν*). Ni chez Aréthas, ni chez Bīrūnī ou Abū'l-'Abbās, l'émir ne manifeste un signe d'incrédulité relativement au « miracle ». Par contre, dans l'épître de Nicétas, l'émir est non seulement sceptique, mais encore cupide et les Musulmans ont une attitude hostile. Cela peut-il être attribué à l'état de guerre entre Arabes et Byzantins à l'époque et à la présence d'un clerc impérial ? Dans le récit d'Abū'l-'Abbās, c'est le gouverneur lui-même qui allume le cierge et c'est ce cierge qui sert à allumer les lampes de la mosquée. Bīrūnī atteste la présence à la cérémonie du muezzin et de l'imām de la mosquée, ainsi que de l'émir, et note aussi que les lampes de la mosquée sont allumées à celle sur laquelle est descendu le feu sacré. De même Mas'ūdī signale qu'une foule de Musulmans viennent assister au spectacle de cette fête. Signalons que dans un récit occidental de 1027, on voit les Chrétiens enfermés dans le temple menacés par les Musulmans d'être massacrés si le « miracle » ne se produit pas. Ils l'obtiennent grâce à leurs prières (1). Dans la cérémonie décrite à Ḥākīm par le missionnaire Qutekīn, par contre, il n'est question de la présence ni de l'émir, ni des Musulmans.

Le présage tiré de la descente du feu sacré intéresse évidemment aussi bien les Musulmans que les Chrétiens. Nous avons ici affaire à une des nombreuses fêtes célébrées avec la participation des deux communautés, dont Mez, dans la *Renaissance de l'Islam*, nous a décrit plusieurs exemples. Rappelons que les califes fāṭimides eux-mêmes prenaient part, dans

(1) J. L. MOSHEIM, *op. cit.*, 262-3.

une certaine mesure, aux fêtes coptes, et d'autre part on sait que les Musulmans demandaient parfois aux Chrétiens de faire des prières pour obtenir la pluie (*istisqā*).

Dans les sources occidentales, au XI^e siècle, avant la reconstruction définitive de l'Église de la Résurrection, on trouve plusieurs témoignages relatifs à la descente du feu sacré et à la cérémonie du Samedi Saint. En 1027, Richard, abbé de Saint Viton, vit le feu s'allumant dans une seule lampe (1). En 1035, Odolric, évêque d'Orléans, fut témoin du « miracle » et en fit le récit à Raoul Glaber qui nous l'a transmis : « Eodem quippe tempore Odolricus, Aurelianorum praesul, illuc pergens, quid viderit nobisque narraverit, non praetermittendum videtur miraculum. Die igitur magni illius Sabbati, qua ignis mirabilis Dei potentia veniens et universo populo praestolatur, ibi cum ceteris idem praesul adstabat ... Statim vero, ut assolet, Dei virtute erumpens, Ignis ex una lampadum, quae septem ibi pendere cernuntur, cursim eructando ceteras inflammavit. Quam etiam cum suo oleo praefatus episcopus emens auri libra a Iordano, qui tunc erat Patriarcha, secum detulit atque in sede propria reponens plurima infirmis contulit beneficia » (2).

En ce qui concerne la machination que décrivent, d'après des sources plus anciennes, Ibn al-Qalānisī, Sibṭ b.al-Djawzī et Bar Hebraeus à propos de l'ordre de Hākim, c'est peut-être à la même que font allusion Djāḥiẓ et Mas'ūdī sans la décrire. C'est à un autre système, au dire de Sibṭ b.al-Djawzī, que recouraient les moines de son temps, c'est-à-dire au XIII^e siècle. A la suite du passage que nous avons signalé plus haut, il fait le récit suivant (3) : « J'ai habité dix ans à Jérusalem et j'entrais à la Qumāma au jour de Pâques et en d'autres jours et j'ai examiné l'affaire de l'allumage des lampes le Dimanche de la Fête de la Lumière (4). Au milieu de la

(1) J. L. MOSHEIM, *op. cit.*, 262-3.

(2) *Ibid.*, 270. Cf. DE GOEJE, *La légende de Saint-Blandan*, 55 ; BESANT et PALMER, *Jerusalem*, 132 ; P. CHEIKHO, dans *Machriq*, XVI (1913), 191.

(3) Ms. Paris, 5866, f^o 237a sqq. ; reproduit par Amedroz dans l'édition d'Ibn al-Qalānisī, p. 68.

(4) La journée du Dimanche commence le samedi après le coucher du soleil.

Qumāma, il y a une coupole dans laquelle se trouve une tombe, où, selon la croyance des Chrétiens, le Christ après qu'il eut été crucifié fut enterré et d'où il fut enlevé au ciel. Quand arrive la nuit du Samedi ⁽¹⁾, dès l'aube, ils entrent dans cette coupole et y lavent les lampes. Dans cette coupole, il y a des niches cachées dans le marbre, dans lesquelles sont des lampes qu'ils ont allumées dès l'aube. La coupole comporte des fenêtres grillagées (*shabābīk*). Quand arrive le milieu du jour, les gens de religion chrétienne se réunissent, les prêtres viennent et entrent dans la coupole. Depuis le milieu du jour, les Chrétiens font procession autour de la coupole, attendant la descente de la lumière. Quand approche le coucher du soleil, les prêtres disent : « Le Christ est en colère contre vous ». Alors ils poussent des cris, pleurent et lancent sur le tombeau des pièces d'or et d'argent et des vêtements, qui s'accumulent en grandes quantités. Les prêtres répètent ces mots, tandis que les Chrétiens crient, pleurent et jettent tout ce qu'ils ont avec eux. Quand le soleil est couché et que l'obscurité est venue, un des prêtres profite de l'inattention des gens, ouvre une des niches, allume un cierge à une des lampes et crie : « La lumière est descendue ; le Christ est satisfait ». Il tire le cierge d'une des fenêtres grillagées, les gens poussent une clameur formidable, allument des lanternes (*fawānīs*) et portent ce feu à Acre, Tyr et dans toutes les villes franques jusqu'à Rome, aux Iles (de la Méditerranée) et autres lieux pour qu'il y soit vénéré ».

La plupart des auteurs arabes, quand ils parlent de la cérémonie du Samedi Saint, mettent l'accent sur la supercherie des moines. Rappelons que Djawbarī, qui a écrit un *Livre sur les ruses*, a, à ce sujet, un passage caractéristique, auquel nous avons déjà fait allusion plus haut ⁽²⁾. Maqrīzī, parlant des fêtes des Coptes, dit de celle du Samedi de la Lumière (*Sibt an-nūr*) : « Toutes les lampes de l'Église de la Résurrection s'allument à la lumière qui paraît sur le tombeau du

(1) C'est-à-dire, suivant le comput musulman, la nuit du vendredi au samedi. On voit par ce qui suit que la cérémonie commence à l'aube du samedi et que la descente du feu sacré a lieu le samedi soir.

(2) Voir p. 31, n. 3.

Christ. Mais les hommes d'examen et de recherche disent que c'est une des machinations (*makhārīq*) des Chrétiens grâce à un stratagème (*šinā'a*) qu'ils emploient ». Nuwayrī, parlant de la quatrième des petites fêtes des Chrétiens, dit qu'elle se célèbre un jour avant Pâques, et, à propos de l'apparition de la lumière : « C'est une des illusions que produisent les chefs des Chrétiens, afin de gagner par ce moyen les esprits de la foule. On dit qu'ils suspendent les lampes au-dessus de l'autel et par un artifice, y font aller le feu en tendant sur toutes les lampes un fil de fer d'une extrême finesse qu'ils enduisent d'huile de baume et d'huile de jasmin. Quand ils font leurs prières et qu'approche le moment de la descente du feu, ils ouvrent l'autel, et les gens y entrent. On y a allumé des cierges et certains d'entre eux arrivent à mettre le feu à l'extrémité du fil ; le feu court le long du fil et allume les lampes les unes après les autres au moyen de cette huile » (2). On voit que cette description est proche de celle d'Ibn al-Qalānīsī.

Dans un ouvrage que nous avons déjà signalé, un érudit allemand du XVIII^e siècle, J. L. Mosheim, a porté plusieurs fois des accusations d'artifice contre les moines grecs ou latins de Jérusalem qui veulent faire croire à la descente surnaturelle du feu (3).

* * *

(1) *Khiṭāṭ*, I, 266. Cette fête est célébrée le 3^e jour après le Jeudi des Lentilles (Jeudi Saint).

(2) *Nihāyat al-arab*, I, 193. Qalqashandī, *Ṣubḥ*, II, 417 donne l'explication du phénomène d'après un ouvrage intitulé *Manāhidj al-fikr* (Voies de la réflexion). Il qualifie l'artifice de *lakhyīla nīrandjīyya*, charlatanerie magique.

(3) A propos du récit de Raoul Glaber (voir plus haut, p.39, n.2), il dit, p. 271 : « ... suspicandum foret materiam in lampadibus artificio quodam ita infectam et instructam ..., ut certo tempore ex semet ipsa flammam non posset non gignere et ad vicinas lucernas propagare ». Et plus loin, p. 275 : « ... conscendit olim, nisi me vehementer fallit opinio, Sabbato Sancto homo, ad hanc fraudem institutus, quum advesperasceret, in tectum S. Sepulchri non nimis excelsum, indeque in lucernarum materia flammis alendis aptissima repletarum aliquam aut nonnullas ignem artificiose conjecit : unde ignis vehementer ebulliens flammam facile ad contiguas lampades, pari ratione præ-

La destruction de l'Église de la Résurrection par le calife Hākim, que la cause directe en ait été le « miracle » de la descente du feu sacré, ou que ce « miracle » n'ait été qu'un prétexte pour ce calife désireux d'accentuer sa persécution des Chrétiens, a eu une importance historique. Basile II n'a pas réagi immédiatement en 1010 à cet outrage aux Chrétiens de l'Empire et à ceux de Syrie-Palestine et d'Égypte, dont le sort n'était pas indifférent à Byzance par suite des relations qu'ils entretenaient avec elle. Mais il est probable que jointe aux autres destructions d'églises et de monastères et aux persécutions des Chrétiens dont beaucoup s'enfuirent en territoire byzantin (1), elle fut une des causes qui provoquèrent la rupture des relations commerciales, ordonnée par Basile II en 406/1015-1016, entre l'empire et le califat fātimide (2), que nous avons mentionnée plus haut.

En Occident, cette destruction agit profondément sur les sentiments religieux du peuple et créa une ambiance propre à faire naître l'idée qu'il fallait enlever aux Infidèles la possession des Lieux Saints. Le « miracle » de la descente du feu sacré fut un puissant adjuvant à la propagande en ce sens qui se développa au cours du xi^e siècle et que favorisèrent les nombreux pèlerinages de l'époque. Il est bien évident toutefois que de nombreux autres facteurs, dont nous n'avons pas à parler ici, contribuèrent à créer l'esprit de croisade, et à l'exalter. Au concile de Clermont en 1095, le pape Urbain II invitant la foule à prendre les armes pour la délivrance du Saint-Sépulcre, disait : « Neque equidem ibi Deus hoc annuatim praetermittit facere miraculum, cum in diebus passionis suae extinctis omnibus et in ecclesia circum circa luminibus, jubare divino lampades extinctae reaccendantur. Cujus pectus silicinum factum tantum miraculum non emolliat? Credite mihi bestialis homo et insulsi capitis est, cujus cor

paratas, transtulit, stupentibus spectatoribus superstitione et ignorantia obligatis, temploque conclusis, Deumque praesentiam suam igni, quod olim inter Hebraeos fecit, testari putantibus ».

(1) Yaḥyā, 519 (311).

(2) On observe, en effet, que c'est seulement six ans après la destruction de l'Église que survient la rupture des relations commerciales.

virtus divina tam praesens ad finem non verberat! » (1).

Cet esprit de croisade n'avait à proprement parler pas un rapport direct avec l'esprit de *reconquête* des territoires autrefois perdus qui animait les Byzantins, lesquels avaient toujours, exprimé ou sous-jacent, le désir de reconstituer dans le Proche Orient l'empire romain. La délivrance des Lieux Saints était évidemment souhaitée par eux et envisagée sérieusement depuis Nicéphore Phocas, dont les conquêtes en Cilicie et en Syrie du Nord étaient un prélude à la *reconquête* de Jérusalem. Dès 354/965, au dire de l'historien arabe Kamāl ad-dīn, Nicéphore Phocas, pénétrant dans la mosquée de Tarse et montant sur la chaire disait à ceux qui l'entouraient : « Où suis-je ? — Sur le *minbar* de Tarse, lui répondait-on. — Non ! mais sur le *minbar* de Jérusalem, car ceci (Tarse) vous empêchait d'arriver à cela (Jérusalem) » (2). Tzimiscès aussi songeait à une reconquête de Jérusalem. Dans la lettre qu'il adressait à Ashot III Bagratuni sur sa campagne de 975 en Syrie et Palestine, il disait qu'il s'était avancé jusqu'à Nazareth, au Mont Thabor et à Césarée sur le littoral et laissait entendre qu'il avait été bien près de prendre Jérusalem ; il avait reçu une ambassade de Ramla et Jérusalem qui lui avait promis soumission et paiement régulier d'un tribut. Mais les « Africains » (Fāṭimides) l'avaient empêché de libérer Jérusalem (3). Basile II fit bien une expédition qui le conduisit jusqu'à Ba'albek, mais les Byzantins ne purent par la suite que maintenir les avantages acquis par Nicéphore Phocas, pour diverses raisons, et il ne fut plus question d'une reconquête de la Palestine. Tandis que Byzance entretenait de bonnes relations avec les Fāṭimides menacés comme elle par l'entrée en scène des Turcs, c'était l'Europe occidentale qui préparait la délivrance des Lieux Saints et allait la réaliser.

Paris

Marius CANARD.

(1) Cf. J. L. MOSHEIM, 219 ; DE GOEJE, *La légende de Saint Blandan*, 55.

(2) Voir Kamāl ad-dīn, *Zubda*, éd. Dahhān, I, 143 ; M. CANARD, *Recueil de textes relatifs à Sayf ad-dawla*, 394 et *Hist. de la dynastie des Hamdanides*, I, 830.

(3) Cette lettre nous a été conservée par Mathieu d'Édesse. Voir HONIGMANN, *Die Ostgrenze des byz. Reiches...*, 98-100.

UNE SECTION « ISAIËNNE » D'APOPHTEGMES DANS LE KARAKALLOU 251

De ce ms. oncial du ix^e s., nous avons naguère publié deux morceaux très anciens dont on ne connaît pas d'autre témoin : un Paralipomenon pachômien, et un récit d'où dérivent deux pièces de la série Jean Colobos de l'Alphabétique de Cotelier (1). Présentement occupé à préparer, pour le CSCO, une édition du corpus syriaque d'abba Isaïe, dont à tout le moins le t. I doit paraître en 1966, nous détachons du même ms. (2) une section (3) (fol. 62v^o-65v^o) de neufs dits (= K 1-9) qui, justement, précède immédiatement le morceau relatif à Jean Colobos auquel il vient d'être fait allusion.

K 1 est attribué à Pœmen, K 2 à Macaire, K 3-7 et K 9 à abba Isaïe ; K 8 est un récit de Pierre, disciple d'Isaïe, où Pierre situe son maître dans un contexte historique non signalé jusqu'ici. En dépit de la diversité des attributions, les neuf dits demandent à être considérés ensemble.

Seuls sont inédits K 1, 2 et 8. Les morceaux K 3-7 et 9 viennent en tête des ἀποσπάσματα λόγων τοῦ ἀββᾶ Ἰσαΐου qu'Augoustinos, et donc aussi la récente réimpression par Schoinas, a joints, d'après un ms. beaucoup plus tardif que le nôtre (xvii^e s.), le 113 du Patriarcat de Jérusalem, à son édition

(1) R. DRAGUET, *Un paralipomenon pachômien inconnu dans le Karakallou 251*, dans *Mélanges E. Tisserant*, vol. II (Studi e testi, 232), pp. 55-61, Rome, 1964 ; *A la source de deux apophtegmes grecs*, P.G., 65, *Jean Colobos 24 et 32*, dans *Byzantion*, t. XXXII (Mélanges P. van den Ven, 1962), pp. 53-61, Bruxelles, 1962 (= *A la source*).

(2) Sur le Karakallou 251, cfr. Sp. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts in Mount Athos*, t. II, p. 472, Cambridge, 1900 ; R. DRAGUET, *A la source*, art. cit., pp. 53-55.

(3) Le ms. présente d'autres sections isaïennes ; sur l'une d'elles, voir *infra*, p. 51.

des logoi grecs d'Isaïe (1). Le ms. de Jérusalem contient-il aussi K 1-2 et K 8? Nous l'ignorons. L'éditeur d'Isaïe aurait pu négliger les deux premiers, attribués à d'autres personnages, mais non pas, semble-t-il, omettre K 8, attribué à Pierre, une figure des logoi isaïens, d'autant que la pièce mentionne Isaïe. Quoi qu'il en soit, un dépouillement, pourtant très étendu, des mss grecs et syriaques d'apophtegmes ne nous a nulle part fait rencontrer K 8 à nous-même dans aucune collection; K 9 seul a été accueilli, sous une forme plus courte, dans certains mss de l'Alphabéticon (2).

K 1-9 intéressent à la fois l'histoire des apophtegmes et celle du corpus isaïen. Le bref commentaire qui suivra l'édition posera plus d'une question que nous laisserons sans réponse assurée.

*
* * *

Voici le texte, dont nous avons interprété les itacismes et la ponctuation.

[K 1.] *Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ποιμὴν · ὡσπερ φρέαρ ἔχον δυσωδίαν πολλήν ἐὰν μὴ μετὰ πολλοῦ κόπου καὶ μόχθου (a) τοῦ οἰκείου δεσπότου καὶ ἐτέρων ἐργατῶν ἐκκορησθῆ καὶ καθαρισθῆ, καὶ 63r^o οἱ καθαρῶντες βορβορωθῶσι | καὶ πολλῆς δυσωδίας καὶ ὀσφρήσεως δυσώδους καὶ ἀκαθάρτου ὑπομείνωσι, καὶ ὅτε τὴν δυσωδίαν ἀντλήσωσι καὶ τὸν βόρβορον ἔξω ρίψωσι, τότε ἕτερον ὕδωρ καθαρὸν ὑποδέχεται · οὕτως καὶ ὁ μετανοῶν ἐὰν μὴ πρῶτον ἐξαγγείλῃ τὰ φαῦλα ἅπερ ἔπραξεν καὶ καθ' ἐν ἐν ἀμάρτημα ἐκ τῆς καρδίας ἐξεώσῃ καὶ τὸν ἀκούοντα ἐνχρήσῃ καὶ πολλῆς δυσωδίας ἐμπλήσῃ, καὶ ὅτε λεπτομερῶς πάντα ἐξείποι, τότε τὸ ὕδωρ τὸ ἕτερον, ὅπερ ἐστὶν ὁ φόβος τοῦ θεοῦ, εἰς τὴν καρδίαν εἰσοικίζεται (b). Τὸ γὰρ φρέαρ ἐστὶν ἡ καρδία τοῦ ἀνθρώπου,*

(1) AUGUSTINOS MONACHOS, *Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν ἀββᾶ Ἰσαίου λόγοι κθ'*, pp. 218-200, Jérusalem, 1011; S. N. SCHOINAS, *idem*, pp. 193-195, Volos, 1962. Ce sont les §§ 1-6 (non numérotés) des *Ἀποσπάσματα*.

(2) Cfr. *infra*, p. 52.

(a) 2 *Cor.*, XI, 27 (etc.).

(b) Dans un contexte égyptien et vu plusieurs anomalies gramma-

ὁ δὲ βόρβορος ἢ ἁμαρτία, ὁ δὲ κύριος τοῦ φρέατος ἢ ψυχὴ, οἱ δὲ ἐργάται ἢ γλῶσσα καὶ ὁ νοῦς, ὁ δὲ εἰσενεγκὼν τὸ ὕδωρ τὸ καθαρὸν ἐστὶν ὁ ἄββᾶς.

[K 2.] *Εἶπεν ὁ ἄββᾶς Μάκαρις* · ὡσπερ σπήλαιον σκοτεινὸν οἰκητήριον ἐρπετῶν γίνεται, ὅτε δὲ ὁ ἴδιος αὐθέντης αὐτὸ ἐπιμελήσεται καὶ φῶτα ἐν αὐτῷ ἀνάψει καὶ θυμίαμα ἐν αὐτῷ καπνίσει, τότε τὰ ἐρπετὰ φυγαδεύονται καὶ οἱ ἄνθρωποι εἰσοικίζονται, τῷ αὐτῷ τρόπῳ καὶ τὸ ἡμέτερον σῶμα τὰ ἐρπετὰ τῆς ἁμαρτίας κατοικοῦσιν · ὅτε δὲ τὸ φῶς τῆς ἐξαγορεύσεως ἐν ἡμῖν λάμπει, τότε ἡ ἁμαρτία φυγαδεύεται καὶ τὸ φῶς, ἥτις (c) ἐστὶν ὁ φόβος τοῦ θεοῦ, ἐν ἡμῖν κατοικεῖ. Τὸ γὰρ σπήλαιόν ἐστι τὸ ἡμέτερον σῶμα, τὰ δὲ ἐρπετὰ αἱ ἁμαρτίαι, ὁ δὲ κύριος τοῦ σπηλαίου ἢ ψυχὴ, τὸ δὲ φῶς ἐξαγγελία, οἱ δὲ εἰσοικιζόμενοι αἱ ἀρεταί, ὁ δὲ θυμιάζων ὁ ἄββᾶς.

[K 3.] *Εἶπεν ὁ ἄββᾶς Ἡσαΐας* · ὡσπερ χάρτης γεγραμμένος 63^{vo} λόγους βαρβαρικοῦς (d) καὶ πινακίδιον | ἔχον χαρακτῆρας ἀπρεπεῖς, εἰ θελήσῃ ὁ κύριος ἀμφοτέρων λόγους θεϊκοῦς ἐνθεῖναι ἐν αὐτοῖς, οὐκ ἂν δυνηθεῖν (e) γράψαι ἐὰν μὴ τὸν κηρὸν εὐφυῶς λειώσας καὶ τὰς βεμβράνας ὕδατι καθάρισας, οὕτως καὶ ὁ ἄνθρωπος ὁ πολλαῖς ἁμαρτίαις περιπλακεὶς καὶ τὸν χάρτην τῆς ψυχῆς καὶ τὸ πινακίδιον τῆς διανοίας ταῖς ἁμαρτίαις ἐγγράψας, οὐκ ἂν δυνηθεῖν αὐτὰς ἀπαλεῖψαι εἰ μὴ δι' ἐξαγγελίας καὶ ταπεινοφροσύνης. Χάρτης ἐστὶν ἡ καρδιά, πινακίδιον ἢ διάνοια, γραφεῖον ἐν ᾧ λειοῦται ὁ κῆρος ἢ ἐξαγγελία, ὕδωρ τὸ δάκρυον (f), κύριος ἀμφοτέρων ἢ ψυχὴ καὶ ὁ ἡγεμονικὸς νοῦς.

ticals relevées ci-après, la syntaxe heurtée de K 1 s'expliquerait bien par le décalque d'un modèle copte usant de temps seconds et de conjonctifs.

(c) ἥτις, féminin, ne peut se rapporter grammaticalement ni à φῶς ni à φόβος; le copte **ጳጴጥ** = φόβος est féminin (cfr. CRUM, *A Coptic Dictionary*, p. 720b).

(d) AUGOUSTINOS-SCHOINAS : λόγοις βαρβαρικοῖς.

(e) Sur l'optatif avec ἄν, pour exprimer le potentiel, dans le grec des Papyri, cfr. E. MAYSER, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, Satzlehre, Analyt. Teil, 1, p. 290s. Berlin 1926.

(f) Τὸ δάκρυον au singulier devient moins étrange si l'on songe au copte **π-ριωε**, qui, s'il correspond à τὸ δάκρυον, rend aussi ὁ κλαυθμός, τὸ θρηῆνος, qui auraient été ici mieux indiqués si l'on voulait maintenir le singulier (cfr. CRUM, *op. cit.*, p. 294b; M. WILMET, *Concordance du Nouveau Testament sahidique*, p. 686 s., dans CSCO, t. 183/

[K 4.] Ὁ αὐτὸς εἶπεν · ὡσπερ ἄρρωστος πολλοῖς πόνοις καὶ ἄρρωστίαις περισφιγγόμενος καὶ ἀπὸ τῶν ἀναζεύσων φλυκτίδων καὶ τῶν πόνων ὀδυνώμενος τὸν δὲ ἰατρὸν ἐντρεπόμενος καὶ τὰ τραύματα αὐτοῦ καλύπτων ἑαυτῷ μὲν βλάβην καὶ πόνον καὶ ὀδύνην παρέχει, οὕτως καὶ ὁ ἁμαρτήσας ὑπὸ τοῦ ἰδίου συνειδότος νυσσομένης καὶ κεντούμενος καὶ ὀδυνώμενος ὑπομένει μὴ θελὼν φανεροποιῆσαι τὰ ψυχικὰ αὐτοῦ τραύματα τῷ ἄββᾶ · καὶ ὡσπερ ὁ ἄρρωστος ὑπὸ τῆς τῶν τραυμάτων δυσωδίας καὶ ἰχώρων σκώληκες ἔρπουσαι καὶ κατεσθίουσαι^(g) τὰς σεσηπόσας σάρκας, τότε ἄκων καὶ μὴ βουλόμενος καὶ ὑπὸ τῶν ὀδυνῶν δριμυσσομένης μετὰ κραυγῆς ἰσχυρᾶς τὸν ἰατρὸν ἐπιζητεῖ, τότε ὁ ἰατρὸς οὐ μόνον ἀλείμματα ἀλλὰ καὶ ξήριον^(h) ἀλλὰ καὶ φλεβότομα καὶ καυτῆρας προσάγει, οὕτως καὶ ὁ μοναχὸς εἰάν ὅτε ἐκ παραχωρή-
64r^o σεως θεοῦ εἰς ἁμαρτίαν περιπέση καὶ εὐθέως | καὶ παραντὰ προσπεσῶν ἐξαγορεύση καὶ ἐξαγγείλῃ τὸ πταῖσμα ταχέως θεραπεύεται · πᾶσα γὰρ πληγὴ νεαρὰ καὶ πρόσφατος εὐτάτος, εἰάν δὲ παλαιωθῆ ἄσχερῆς καὶ ἀνίατος. Ὁ γὰρ ἄρρωστός ἐστίν ὁ ἄνθρωπος ὁ ἁμαρτήσας, καὶ πληγαὶ καὶ τραύματα τὰ πάθη καὶ τὰ πτώματα τῆς ἁμαρτίας, ἰατρὸς ὁ ἠγούμενος, ἀλείμματα καὶ ξήρια καὶ καυτῆρες ἢ νηστεία καὶ ἀγρυπνία καὶ χαμαικοιτία.

[K 5.] Ὁ αὐτὸς εἶπεν · ὡσπερ νεκρὸς ἐν μνημείῳ ὑπὸ σκωλήκων βρώσεται καὶ πολλὴ δυσωδία ἐξ αὐτοῦ ἐξέρχεται, οὕτως

Subs. 13. Louvain, 1958): une maladresse de traduction appelée par le mot ὕδωρ?

(g) Que la leçon soit sienne ou celle de son ms., AUGUSTINOS-SCHOINAS lit σκώληκες ἔρπουσι καὶ κατεσθίουσι, en tenant compte sans doute que σκώληξ est masculin. Cette lecture n'améliore en tout cas pas la syntaxe du passage qui, si elle n'est pas plus grecque que celle de K 1, est parfaitement copte. D'autre part, K 5 hésitera sur le genre de σκώληξ, dont il fait successivement un féminin (αἱ σκώληκες) et un masculin (σμήρινα ἢ τοῦς σκώληκας κατεσθίουσα), leçons dont des itacismes ne peuvent rendre compte; or, le copte ϣῆῆῤ = σκώληξ est justement des deux genres (CRUM, *op. cit.*, p. 623b). La leçon du ms., que nous maintenons, a donc chance d'être originelle, et de trahir, elle aussi, une base copte.

(h) Terme médical, ξήριον (poudre siccatrice à étendre sur les plaies) convient au contexte; c'est la leçon du Karakallou et d'AUGUSTINOS-SCHOINAS. Devrait-on lire pourtant ξυρόν/ξύριον, rasoir, instrument coupant, en tenant compte des deux ἀλλὰ καί, dont le second introduit des médications plus douloureuses, les lancettes et les cautères?

καὶ μοναχὸς ἀμαρτήσας καὶ μὴ ἐξαγγελίας βρώσεται ὑπὸ τῶν αἰσχυρῶν καὶ φαύλων λογισμῶν · καὶ ὡσπερ ἐκ τοῦ νεκροῦ ἐξέρχεται ὁσμή δυσωδίας ὥστε συνάγεσθαι τὰ θηρία, ἐὰν δὲ σμυρνισθῇ τὸ σῶμα τοῦ νεκροῦ (1) οὐχ ἄπτονται αὐτοῦ αἱ σκώληκες οὐδὲ ὄσφρησις πονηρὰ ἐξ αὐτοῦ ἐξέρχεται, οὕτω καὶ ὁ ἐξαγγέλλας οὐχ ἄπτονται αὐτοῦ οἱ λογισμοὶ τῆς ἀπογνώσεως καὶ τῆς ἀκηδίας καὶ λύπης. Μνημεῖόν ἐστι τὸ κελλίον, νεκρὸς ὁ μοναχὸς ὁ νεκρωθεὶς τῷ κόσμῳ, σκώληκες οἱ λογισμοί, ἡ δυσώδης ὄσφρησις ἡ ὀξυχολία, θηρία ἡ ὀργή καὶ ὁ θυμὸς καὶ ἡ πικρία, σμύρνα ἡ τοὺς σκώληκας ἀποκτείνουσα καὶ τὴν δυσωδίαν διώκουσά ἐστιν ἡ ἐξαγγελία.

[K 6.] Ὁ αὐτὸς εἶπεν · ὡσπερ σμίλαξ περιπλακεῖσα δένδρον (1) ξηραίνει τὸν καρπὸν αὐτοῦ, καὶ ὡσπερ σκώληξ βρώσκει ξύλον, καὶ σῆς ἱμάτιον, καὶ ἰὸς σίδηρον, οὕτως καὶ ἡ ἀμαρτία τήκει καὶ μαραίνει τὸν μὴ ἐξαγγέλλοντα.

[K 7.] Εἶπεν ὁ αὐτὸς ἀββᾶς Ἡσαΐας · ὅτι ὡσπερ τοξότης δό-
64v^οκιμος καὶ θηρευτῆς εὐφυῆς οὐ μόνον τὰ θηρία καὶ τὰ ἄγρια | τοξεύει ἀλλὰ καὶ τὰ πετεινὰ τὰ ἐν τῷ ἀέρι πετόμενα εὐχερῶς κατενέγκαι δύναται, οὕτως καὶ γυνὴ γράμματα ἰδιοχείρως γράφουσα καὶ πρὸς ἄνδρα ἀποστέλλουσα θηρευτῆς καὶ ἰξευτῆς ὑπάρχει · καὶ ὁ μὲν θηρευτῆς τοξεύει ἄρκτους καὶ παρδάλεις, χοίρους καὶ λύκους, θηρία ἄγρια καὶ ζῶα ἀτιθάσσευτα καὶ τὰ βέλη πέμπει πρὸς ἅπερ καὶ θεωρεῖ · οὐ γὰρ ἰσχύει ἐπιλαβέσθαι τὰ πόρρωθεν αὐτοῦ νεμόμενα, γυνὴ δὲ γράφουσα ψυχὰς λογικὰς πλουσίων καὶ πενήτων, ἀρχόντων καὶ ἀρχομένων, ἱερέων καὶ μοναζόντων εὐφυῶς καὶ εὐθυβόλως τιτρώσκουσα καταβάλλει · ἔχει γὰρ τόξον τὸν μέλαν, καὶ βέλος τὸν κάλαμον, καὶ πτερὰ τὸν χάρτην, καὶ σίδηρον τοὺς λόγους · ἡ τοιαύτη οὐ μόνον τοῖς ἐγγύς καὶ πλησίον οἰκοῦσιν ἀλλὰ καὶ τοῖς πόρρω καὶ μάκραν οἰκοῦσι διὰ γραμμάτων προσκαλεῖται.

[K 8.] Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Πέτρος ὁ μαθητῆς τοῦ ἀββᾶ Ἡσαίου ὅτι καθημένου μου πότε ἐπὶ τῆς τραπέζης μετὰ τοῦ πατρός μου Ἡσαίου καὶ ἄλλων τινῶν γερόντων ἐξ ἐνεργείας διαβόλου ἐγέλασα, καὶ περιβλεψάμενός με βλοσυρῶ τῷ ὄμματι ὁ ἀββᾶς Ἡσαῖα ὁ ἡγούμενος τῆς Σκήτεως λέγει τῷ ἀββᾶ Ἡσαίᾳ · παί-

(i) L'embaumement, comparaison naturelle dans un milieu égyptien.

(j) AUGOUSTINOS-SCHOINAS, δένδρω.

δευσόν σου τόν μαθητήν, μέλλει γάρ εἰς χεῖρας δαιμόνων ἐμπίπτειν · τὸ γὰρ γέλωσ ἐξ ἀφοβείας τίκτεται καὶ μάλιστα ἐπὶ τραπέζης · ἡμῶν καθεζομένων ἐνώπιον τῶν τοῦ θεοῦ ὀφθαλμῶν καὶ τῶν ἀγίων ἀγγέλων ἰσταμένων ἐπάνω ἡμῶν καὶ ὑπὲρ ἡμῶν
 65r^o ἀγωνιζομένων, πῶς οὐκ ὀφείλομεν δακρῦειν | καὶ στενάζειν καὶ ἐντρέπεσθαι ἐσθίοντες ἀλόγων τροφᾶς λογικοὶ ὑπάρχοντες καὶ ὀφείλοντες ἐν παραδείσῳ τρυφῆς διάγειν διὰ τὴν δοθεῖσαν ἡμῖν παρὰ θεοῦ ἐξουσίαν, νῦν δὲ διὰ τὴν παρακοὴν παρασυνεβλήθημεν τοῖς κτήνεσι τοῖς ἀνοήτοις καὶ ὁμοιώθημεν αὐτοῖς τῇ τῆς βοσκηματώδους τροφῆς παραπλησίως ἐσθίοντες · μοναχὸς γὰρ ὁ καθεζόμενος ἐπὶ τραπέζης καὶ ἐσθίων καὶ πίνων ἀφόβως καὶ μὴ λογιζόμενος ἄπερ ἐσθίει (k) καὶ ἑαυτὸν μέμφεται καὶ κατακρίνει τὴν ἑαυτοῦ συνείδησιν λέγων · πῶς ἐγὼ ὁ ταπεινὸς καὶ ταλαίπωρος, ὁ ἀνάξιος τοῦ οὐρανοῦ καὶ τῆς γῆς, ἄρτον καὶ ὄσπρια ἐσθίω, καὶ πολλοὶ ἅγιοι καὶ δίκαιοι ἀσκηταὶ καὶ ἀναχωρηταὶ πεινῶντες καὶ διψῶντες καὶ γυμνιτεύοντες οὔτε ἄρτον ἐσθίουσιν, ἐγὼ δὲ ὁ ἄθλιος ἐψητὰ ἐσθίω, ὀφείλων ἐσθίειν σποδὸν καὶ τέφραν · μοναχὸς γὰρ ἐπὶ τραπέζης καθήμενος καὶ κατὰ νοῦν μὴ εὐχόμενος ἀλλ' ὀμιλῶν καὶ λαλῶν τὸν οἰονδηποτοῦν λόγον, ὁ τοιοῦτος σαρκικός ἐστιν καὶ οὐ πνευματικός · ὁ δὲ ἐπὶ τραπέζης γελῶν καὶ ἀργολογίας λόγους λέγων, ὁ τοιοῦτος ἀπέστη ἀπὸ θεοῦ καὶ ὁ θεὸς ἀπ' αὐτοῦ, καὶ ἡ εὐχὴ αὐτοῦ ἀπρόσδεκτος καὶ οἱ κόποι αὐτοῦ ἀνωφελεῖς.

[K 9.] Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ἡσαΐας · ὅτι ὁμοιοὶ εἰσιν ὅλοι οἱ ἅγιοι παραδείσῳ μεγάλῳ ἔχοντι πᾶν δένδρον κάρπιμον εὐῶδη καὶ ἀρωματικὸν διαφόρους καρποὺς ἐχόντων καὶ ὑπὸ ἐνὸς ὕδατος ἀρδευομένου (l). Παράδεισός ἐστι τὸ μοναστήριον, δένδρα οἱ μονάζοντες, καρποὶ αἱ ἀρεταί, ὕδωρ ἢ χάρις τοῦ ἁγίου πνεύματος · ἐν γὰρ πνεῦμά ἐστιν τὸ ἐνεργοῦν ἐν πᾶσιν αὐτοῖς (m),

(k) Le texte fait difficulté : le membre de phrase que termine ἐσθίει et qui parle d'un moine négligent est dépourvu d'apodose, et la suite, qui convient à la conduite d'un moine fervent, n'a pas de protase. On obtiendrait à la rigueur un sens en lisant deux verbes au subjonctif : καὶ ἑαυτὸν μέμφεται καὶ κατακρίνη, « que bien plutôt il dise à sa conscience... » ; mais ce serait par trop solliciter le texte. Il est plus probable que des mots soient tombés.

(l) Le passage est en quelque façon corrompu ; tel qu'il est, on devrait lire καρποὺς ἔχον ... καὶ ἀρδευόμενον. Voir *infra*, p. 52, la teneur qu'il revêt dans certains mss des apophtegmes.

(m) 2 Cor., XIII, 10.

οἱ δὲ κόποι καὶ αἱ ἐργασίαι καὶ ἡ ἐγκράτεια οὐχ ὅμοιαι · ἄλλως γὰρ ἡ ἐργασία τούτου τοῦ ἁγίου καὶ ἄλλως ἡ τοῦ ἐτέρου.

[K 10.] *Εἶπεν γέρον · ὅτι καθημένου μου πότε μετὰ τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ κολοβοῦ καὶ ἐσθίουτος μετὰ ἄλλου τινὸς γέροντος, ἐλάλησεν ὁ γέρον ἀπαξ, ὁ δὲ ἀββᾶς Ἰωάννης ἐσιώπα ... (n).*

* *
* *

K 1-9 ont en commun des traits qui leur confèrent une unité littéraire. Sauf K 8, d'un caractère différent, tous recommandent au moine de découvrir ses pensées et ses écarts de conduite à son abba ; et tous le font en développant chacun en une sorte de parabole une comparaison qui se clôt par une traduction en clair des éléments symboliques mis en œuvre. Ainsi, K 1, après avoir proposé la comparaison du puits curé et pourvu à nouveau d'une eau pure, détaille que le puits est le cœur, — la boue, le péché, — le propriétaire, l'âme, — ses ouvriers, la langue et l'intellect, — celui qui amène l'eau pure, l'abba.

Comment expliquer la formation d'un ensemble où huit pièces développent un même thème selon un même schéma ? Le compilateur aurait-il adopté le procédé qui paraît dans les collections systématiques d'apophtegmes, où chaque chapitre illustre un seul thème, — par exemple l'humilité, la maîtrise de soi, — en mettant bout à bout des dits empruntés à des autorités différentes ? Ici, l'exposé du thème de *l'ἐξαγγελία λογισμῶν* aurait successivement fait appel à Pœmen (K 1), à Macaire (K 2) et à Isaïe (K 3-7, 9). L'hypothèse n'est guère satisfaisante, car il est peu vraisemblable que Pœmen, Macaire et Isaïe aient indépendamment développé tous trois le thème de *l'ἐξαγγελία λογισμῶν* en recourant à un même schème rédactionnel.

On ne peut d'autre part récuser tout fondement à l'attribution de K 1 à Pœmen et de K 2 à Macaire. Le Karakallou a en effet puisé à de bonnes sources. En K 10, il nous restitue le contexte natif des deux débris que sont, dans l'Alphabéticon, les n^{os} 32 et 24 de la série Jean Colobos (1). Ses

(n) Voir la suite dans R. DRAGUET, *A la source, art. cit.*, p. 55 ss.

(1) Cfr. R. DRAGUET, *A la source, art. cit.*

sources « isaïennes » ne paraissent pas moins autorisées, puisque, dans une autre de ses sections isaïennes (fol. 25r^o), il conserve, en l'attribuant à Isaïe, une phrase, perdue partout ailleurs dans les collections d'apophtegmes, qui dérive en droite ligne de la base grecque du logos syriaque 6 d'Isaïe (1). Cela n'entraîne pourtant pas que les sources du Karakallou 251 s'y trouvent encore sous tout rapport dans leur état le plus primitif ; par exemple, ainsi qu'il ressort à l'évidence de la plus ancienne version syriaque des logoi, le vocabulaire du thème de la conscience (*συνείδησις*), qui paraît en K 4 et en K 7, n'appartient pas à la plus ancienne tradition grecque (2).

Nous sommes donc conduit à supposer que les lemmes *εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ποιμὴν* (K 1) et *εἶπεν ὁ ἀββᾶς Μάκαρις* (K 2) auraient perdu quelque chose de leur forme originelle. L'hypothèse nous est suggérée par un ensemble de faits observés dans les collections d'apophtegmes.

D'une façon générale, dès que le hasard nous livre, sinon la source même de dits entrés dans les collections classiques, au moins un état antérieur à celui qu'elles attestent, nous constatons que la teneur textuelle des collections se situe au terme d'une évolution qui a pu travailler ses sources en profondeur ; la comparaison de K 10 avec les n^{os} 32 et 24 de la série Jean Colobos de l'Alphabéticon est un exemple que le critique doit conserver à l'esprit. Les attributions et les lemmes ont été particulièrement touchés au cours de pareille évolution. En voici trois exemples, relatifs, justement, à des dits d'Isaïe :

a) le nom d'Isaïe est interchangeable, dans les mss, avec

(1) Cfr. notre édition, à paraître, du syriaque, et notamment les notes de la version. En grec, ce logos (syr. S6 et Sa10 de notre édition) manque à l'édition AUGUSTINOS-SCHOINAS ; nous ne l'avons rencontré que dans un seul ms., d'un autre type, le Moscou 320 (Vladimir 177). Selon une information qu'a bien voulu nous communiquer, et dont nous le remercions, le Prof. H. Dörries, le chef de l'équipe de Goettingue qui prépare l'édition du corpus grec d'Isaïe, le ms. de Moscou serait le seul témoin de ce logos (lettre du 6.5.65 : « Der Logos syr. 6 = gr. 14 ist uns griechisch nur in der Moskauer Handschrift bekannt, die Sie ja kennen »).

(2) Cfr. notre édition du syriaque.

ceux de Macaire, d'Ammonas, de Moïse, voire de Jean le Solitaire (1).

b) un des logoi isaïens, intitulé « ce qu'il (= Isaïe) a vu et entendu chez les séniors », consiste en une série de dits ou d'anecdotes qu'Isaïe déclare avoir entendus de diverses autorités monastiques qu'il cite nommément (1), — et il est à l'origine d'une quinzaine de dits entrés dans les collections d'apophtegmes, où la source ne se retrouve souvent qu'à l'état de fragments épars, abrégés et remaniés. Or, les collections omettent alors partout la référence à Isaïe ; ainsi, quand le logos dit : « Abba Jean m'a dit », les collections écrivent : « Abba Jean a dit », masquant par conséquent toute trace de la source par l'omission de la notation-je ; parfois même, une autre autorité est substituée à celle qu'alléguait le logos (1).

c) De cette évolution des lemmes, K 9 (qui n'appartient pas au logos dont il vient d'être question) nous fournit un exemple remarquable. Alors que, en K 9, le morceau est attribué à Isaïe sans autre mention, il figure, dans les mss *melioris notae* de l'Alphabéticon, qui sont d'ailleurs les seuls à l'avoir conservé, comme un dit de Jean (Colobos) rapporté par Pœmen, sans qu'on précise à qui celui-ci l'a raconté, et donc sans qu'il soit aucunement question d'Isaïe. K 9 est pourtant bien le même dit que celui de l'Alphabéticon, encore qu'il y revête une forme grammaticalement plus correcte, mais abrégée et remaniée : **Ἐλεγεν ὁ ἀββᾶς Ποιμὴν ὅτι εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης ὅτι οἱ ἅγιοι ἐόικασι παραδείσῳ δένδρων διαφόρων (διαφόρους) καρπὸς ἔχόντων καὶ ὑπὸ ἐνὸς ὕδατος ποτιζομένων · ἄλλως γὰρ ἦν ἡ ἐργασία τούτου τοῦ ἁγίου καὶ ἄλλως ἡ τοῦ ἐτέρου, ἀλλ' ἐν ἐστὶ πνεῦμα τὸ ἐνεργοῦν ἐν πᾶσιν αὐτοῖς* (2). Comment concilier, tout en les respectant comme il se doit, deux lemmes aussi divergents que *εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ἡσαΐας* (K 9) et *ἔλεγεν ὁ ἀββᾶς Ποιμὴν ὅτι ἔλεγεν ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης* (Alph.) ? Simplement en supposant qu'ils représentent à eux deux un

(1) Cfr. notre édition du syriaque.

(2) Cité d'après Br. Mus. Add. 22508, fol. 23r^b. J.-C. GUY, *Recherches sur la tradition grecque des apophtegmes* (Subsidia hagiographica, n° 36. Bruxelles, 1962), le cite p. 24.

lemme originellement plus complet, dont chacun aurait conservé un élément. Nous aurions alors un nouveau cas de ce dont l'entrée des fragments du logos syr. 6 (= log. 14 des éditeurs de Göttingue) dans les collections d'apophtegmes nous offre un fréquent exemple : d'un lemme originel plus complet qui aurait dit *ἐπέμμοι* (savoir, à Isaïe), K aurait retenu qu'Isaïe était le rapporteur final de la pièce, tandis que l'Alphabéticon se serait uniquement intéressé à l'auteur du dit, Jean, et à son premier garant, Pœmen.

Ce troisième exemple fournirait un parallèle de fait à ce qui se serait passé, dans l'hypothèse énoncée plus haut, en K 1 et K 2. Leurs lemmes actuels ne représenteraient que partiellement des lemmes primitifs qui auraient mis Isaïe dans une connexion quelconque (par ex. *ἐπέμμοι*?) avec Pœmen et avec Macaire. On s'expliquerait alors leur appartenance à une section d'apophtegmes dont nous avons constaté l'unité littéraire. Nous ignorons, cela va de soi, aucune source ne nous en informant, en quelle mesure la teneur originelle de K 1-2 aurait dû être transformée pour amener les deux pièces à l'unité de schéma rédactionnel qui marque si fortement la section K 1-9 tout entière, et par qui et à quel stade de la transmission des textes « isaïens » la transformation aurait été opérée.

Nous inclinerions donc à considérer K 1-9 comme une section isaïenne dans sa totalité. Peut-être y devrait-on comprendre également K 10, qui lui fait suite et qui n'est pas sans analogie avec K 8, que nous commentons plus loin ; K 8 et K 10 ont trait tous deux aux écarts des moines à table, et tous deux font appel au thème des anges spectateurs du repas. Certes K 10 ne mentionne ni le nom du gérôn qui est à la fois le rapporteur et le héros de l'incident, ni non plus le gérôn à qui le récit est fait. En relisant pourtant K 10 à la lumière des jeux d'écriture auxquels ont été soumis maints lemmes des apophtegmes et des apophtegmes d'Isaïe en particulier, on se demande si, à un stade antérieur de la tradition, Isaïe n'intervenait pas à quelque titre dans le lemme. Au logos syr. 6 (= gr. 14 des éditeurs de Göttingue), Jean (Colobos), qui a la parole en K 10, est le premier des interlocuteurs qui racontent à Isaïe des histoires concernant les séniors.

Section isaïenne, mais dont le contact avec le corpus isaïen classique n'est ni étendu ni serré. Sauf erreur, en effet, K 6 est le seul élément de la section à trouver un parallèle dans les logoi. Au logos gr. 16, en effet, dans un contexte qui vient de mentionner l'ἑξαγγελία λογισμῶν, on rencontre à la suite l'une de l'autre, mais faisant l'objet de phrases indépendantes, les trois comparaisons de la rouille, de la cuscute et du ver rongeur que nous lisons en K 6 (1) ; la teneur textuelle n'est cependant pas identique de part et d'autre, et l'on ne voit pas que le logos 16 produise ces comparaisons en vue d'illustrer le thème de la manifestation des pensées.

Si mince soit-il, le contact ne fait donc pas entièrement défaut entre la section et les logoi ; le ferait-il que l'authenticité isaïenne de celle-là n'en serait pas pour autant compromise. Sans préjuger ce que nous apprendront les éditions du grec et du syriaque en préparation pour ce qui touche à l'authenticité des logoi, à la part prise par Pierre à leur rédaction et aux vicissitudes de leur texte, il est certain que, même connu d'après des témoins plus autorisés que ceux qui ont servi de base à l'édition d'Augustinos, le corpus classique ne peut être considéré comme s'étant intégré tous les dits d'Isaïe (2), ni comme nous livrant toujours dans leur rédaction primitive les logoi qui le constituent (3). Les apophteg-

(1) Cfr. SCHOINAS, p. 104, l. 22 ss.

(2) La remarque est en particulier applicable aux dits d'Isaïe sur les séniors. Le log. syr. 6, fait tout entier de dits de ce genre, est tombé des mss. grecs, sauf du Moscou 320. Sauf erreur, au témoignage du corpus isaïen classique, le seul dit attribué par Isaïe à un sénior nommément désigné et rapporté par Pierre est un mot d'abba Sérapion (logos 26 en SCHOINAS, p. 171, l. 16 ss.) ; pourquoi ce dit aurait-il été le seul du genre recueilli par Pierre, même en dehors de ceux du logos syr. 6 ?

(3) Le logos gr. 1 est suggestif à cet égard. Les mss. du type courant en font un écrit d'Isaïe s'adressant à ses disciples à lui ; le ms. de Moscou (fol. 234v^o) le présente expressément comme un texte rédigé par Pierre qui, s'adressant à ses propres disciples après la mort d'Isaïe (τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν), leur inculque les παραδόσεις d'Isaïe, en faisant état, dit-il, de γράμματα reçus d'Isaïe au temps où celui-ci était son maître à lui, Pierre, et à ses deux frères. *Concordantia discordantium* : les deux perspectives s'emboîtent l'une dans l'autre, mais la première a singulièrement contracté celle du ms. de Moscou qui, seule, met en son vrai jour les origines littéraires du logos.

mes d'Isaïe de l'Alphabéticon ne sont pas tous non plus, tant s'en faut, dans les logoi classiques.

Augoustinos, chez qui manquent K 1-2, 8, ainsi que K 10, et qui ne semble pas avoir aperçu l'unité littéraire des six morceaux qu'il édite, n'est pas favorable à leur authenticité : *...δὲν εἶναι, ὡς φαίνεται, ἔργα τοῦ ἀββᾶ Ἰσαίου. Τοῦτο καταφαίνεται ἔκ τε τῶν ἐννοιῶν καὶ τοῦ γλωσσικοῦ ἐνδύματος*, dit-il sans autre précision (p. 193). Ce jugement ne tient pas compte que l'*ἐξαγγελία λογισμῶν* est un thème fréquent des logoi, ni non plus du fait que les trois comparaisons auxquelles recourt K 6 se rencontrent au logos gr. 16. Quant au vocabulaire et au style, mieux vaudra attendre, pour en tirer un éventuel argument, qu'on soit mieux informé d'une histoire textuelle qui, à en juger par les versions syriaques et les divers états du grec, fut à coup sûr mouvementée.

* * *

Comme le fera K 10, K 8 évoque la conduite des moines à table. Attribué à Pierre, sa présence dans une section isaïenne se justifie par les relations du disciple avec le maître qui ressortent de maint passage des logoi ; le logos 25 est adressé « à Pierre, son disciple », et le logos 26 n'est qu'une suite de dits d'Isaïe groupés par le disciple.

Il s'y attache un particulier intérêt, car il livre incidemment une localisation et un synchronisme, inconnu par ailleurs, qui ont une portée certaine sur la biographie et la chronologie d'Isaïe. « Abba Pierre », y est-il raconté, « le disciple d'abba Isaïe, a dit : Une fois que j'étais assis à table avec mon Père Isaïe et certains autres séniors, je me mis à rire, sous l'action du diable ; et abba Isaac, l'higoumène de Scété, m'enveloppant d'un regard terrible, dit à abba Isaïe : Corrige ton disciple, car il est en passe de tomber aux mains des démons ... » Isaïe était donc à Scété en un temps où abba Isaac était higoumène à la célèbre colonie monastique ; et, tout en occupant une position moralement inférieure à celle d'Isaac, puisque celui-ci le chapitre sans y mettre de formes, Isaïe devait avoir alors atteint l'âge et jouir de l'autorité d'un sénior, puisqu'il avait au moins un disciple. Les implications

historiques de ces données ne sont pourtant pas toutes également assurées.

1. Isaïe est donc à Scété. Rien ne suggère qu'il y soit un étranger en visite ; on comprend normalement qu'Isaïe était un Scétote, c'est-à-dire un solitaire fixé à Scété, comme le sont Isaac et les autres séniors de l'anecdote. L'indication est précieuse, car K 8 pourrait être l'unique document grec valable qui dise assez clairement, sans qu'on doive opérer des déductions sur des rapprochements toujours hasardeux, qu'abba Isaïe, le maître de Pierre, et donc l'abba Isaïe des logoi, était un Scétote. La *Vita* d'Isaïe que Dadisho a mise en tête de son commentaire des logoi isaïens assure, il est vrai, qu'Isaïe passa toute sa vie à Scété et « mérita aussi de devenir abba, chef et directeur des Pères et des frères qui se trouvaient là dans cette montagne fameuse et renommée de Scété », mais, A. Guillaumont l'a montré, cette *Vita* est une composition artificielle, bâtie en rapprochant quelques apophtegmes qui citent des solitaires du nom d'Isaïe (1). A quoi il convient d'ajouter, — ce qui récuse davantage encore le « témoignage » de Dadisho sur le point précis qui nous occupe, — que la phrase mise entre guillemets est une des surcharges par où Dadisho, de son propre cru, corse un document antérieur (2).

2. Le synchronisme Isaac-Isaïe serait de grand intérêt si l'on pouvait identifier avec certitude, quant au nom et à la fonction, et dater avec précision le personnage d'Isaac, higoumène de Scété. Mais on est loin de compte.

a. Sources grecques.

Si l'on cherche à partir du nom d'Isaac, on constate qu'aucun des Isaac intervenant à quelque titre que ce soit dans

(1) Une notice syriaque inédite sur la Vie de l'abbé Isaïe, dans *Analecta Bollandiana*, t. LXVII (1949), pp. 350-360.

(2) Voir notre édition du Commentaire de Dadisho, à paraître dans le CSCO après celle des logoi syriaques d'Isaïe. La phrase citée se lit dans le Vat. syr. 496, fol. 6r°, et p. 3 du ms. Brière (sur celui-ci, cfr. A. GUILLAUMONT, *Une notice, art. cit.*, p. 352). Nous remercions M. Guillaumont de nous avoir communiqué avec tant d'empressement sa copie microfilmée du ms. Brière.

l'Alphabéticon n'y paraît en cette qualité ; il y est question d'un Isaac, ancien disciple de Chronios, mais il est prêtre des Kellia (1). Deux Isaac sont cités par le *Dialogue* de Pallade parmi les bannis de Nitrie chassés par Théophile, vers 400, lors de l'affaire origéniste ; l'un avait été disciple de Macaire, l'autre disciple de Chronios, et tous deux étaient des chefs de communautés importantes (2). Le nôtre serait-il l'un d'eux ?

On n'est guère plus avancé en orientant les recherches à partir de la localisation, « de Scété ». Quatre monastères, remontant tous au iv^e siècle, existaient à Scété (3) ; White, qui a réuni à leur sujet des données historiques, a établi comme suit la chronologie des supérieurs de l'un d'entre eux, celui de Macaire : Macaire jusqu'en 390, Paphnuce Céphalas jusque dans les premières années du v^e s., puis Jean Colobos, qui quitta Scété lors du premier sac de la colonie par les Maziques, qui serait de 407 (4). Isaac, l'higoumène de Scété de K 8, aurait-il été l'abbé d'un des trois autres monastères ?

Le seul Isaac que les sources grecques rattachent à Scété, mais sans le qualifier d'higoumène, semble être celui dont parle la lettre d'Ammon, selon laquelle Athanase aurait interrogé Ammon sur les ascètes de Scété (5) ; White propose d'identifier cet Isaac avec le disciple de Macaire dont parle le *Dialogue* de Pallade (6).

Si l'Isaac de Pallade était effectivement celui de la lettre d'Ammon, et que ce personnage fût à son tour l'higoumène de Scété de K 8, on pourrait admettre que l'Isaïe des logoi était à Scété vers 400, et plutôt avant cette date qu'après. Mais la déduction serait au moins aussi conjecturale que les rapprochements dont elle s'autoriserait, et du type de celles

(1) Cfr. *P.G.*, 65, col. 224 ss.

(2) Cfr. P. R. COLEMAN-NORTON, *Palladii Dialogus de vita S. Iohannis Chrysostomi*, p. 106, l. 10 ss. Cambridge, 1928.

(3) H. G. EVELYN WHITE, *The Monasteries of the Wadi 'N Natrun. Part II. The history of the Monasteries of Nitria and Scetis*, p. 96. New York, 1932.

(4) *Ibid.*, p. 61 ss.

(5) Cfr. H. HALKIN, *Sancti Pachomii vitae graecae* (Epistula Ammonis, n^o 35), p. 120. Bruxelles, 1932.

(6) *Monasteries*, *op. cit.*, p. 172, n. 1.

dont, le plus souvent, doit se satisfaire la prosopographie des Apophtegmes.

b. Les *Conférences* de Cassien.

Au temps où il résidait dans le monastère de Paphnuce, l'une des quatre églises de Scété, Cassien eut avec un « abbas Isaac », à quelques jours d'intervalle, les deux entretiens sur la prière que consignent les *Conférences* IX et X ; ces colloques sont datés de façon assez précise par le fait que le second est dit avoir suivi de près l'arrivée dans les monastères de la lettre pascale (Épiphanie 399 ?) du patriarche Théophile contre l'anthropomorphisme ⁽¹⁾. Isaac n'appartenait pas, ce semble, au monastère de Paphnuce, Cassien disant être rentré chez soi (*ad nostra discessimus*) à l'issue du premier entretien, et être retourné (*redivimus*) chez Isaac pour le second colloque ⁽²⁾. Rien n'est précisé sur l'appartenance d'Isaac à un autre groupe, ni sur d'éventuelles fonctions qu'il aurait exercées. Le titre d'abbas, en effet, n'implique, de soi, aucune fonction, mais seulement un crédit moral ; et l'hostilité même que Cassien marque à l'endroit des anthropomorphites interdit de supposer que l'auteur des *Conférences* ait fait de l'Isaac dont il parle et qu'il prise tant, le chef de l'un quelconque des trois autres monastères scétiotes, dont les prêtres, dit-il, refusèrent chacun de recevoir la lettre de Théophile et de la proclamer dans les assemblées ⁽³⁾.

Les sources se dérobent donc toutes sur quelque point à un témoignage défini. Est-ce pourtant les solliciter que de retenir de leur ensemble l'existence, vers 400, d'un abba Isaac de Scété ? En tout cas, c'est vers la même date que, semble-t-il, se situerait abba Isaïe lui-même, à en juger par des synchronismes qu'autorisent, entre lui et d'autres ascètes égyptiens, les anecdotes dont est fait le logos isaïen syr. 6 (= logos

(1) JEAN CASSIEN, *Conférences*, I-VII, VIII-XVII, éd. E. PICHERY, (Sources chrétiennes, nos 42 et 54), Paris, 1955, 1958. Voir n° 42, Préface, p. 16 et n° 54, pp. 75-76.

(2) *Ibid.*, n° 54, p. 72 et pp. 77-78.

(3) *Ibid.*, n° 54, p. 76.

grec 14 des éditeurs de Göttingue) (1). Or, cette date nous pose une question. L'opinion aujourd'hui commune, proposée par G. Krüger en 1899 et reprise en ces derniers temps par A. Guillaumont (2), considère que l'Isaïe des logoi est le moine monophysite qui mourut à Gaza vers 488. S'accorderait-elle avec la présence à Scété, vers 400, d'un Isaïe qui, jouissant alors de l'autorité d'un ancien et ayant au moins un disciple, ne pouvait guère avoir moins de trente à quarante ans? Simple question. La chronologie d'abba Isaïe devra en tout cas s'intégrer la donnée nouvelle de K 8.

3. Par une surprenante rencontre, la diatribe d'Isaac oppose la nourriture terrestre du moine à sa nourriture céleste (la *gnosis*) en des termes identiques à ceux que l'*Histoire lausiaque*, ch. 1, prête à Isidore l'Hospitalier :

K 8

HL, texte G

Πῶς οὐκ ὀφείλομεν
ἐντρέπεσθαι ἐσθίοντες ἀλόγων
τροφάς, λογικοὶ ὑπάρχοντες καὶ
ὀφείλοντες ἐν παραδείσῳ τρυ-
φῆς διάγειν διὰ τὴν δοθεῖσαν
ἡμῖν παρὰ θεοῦ ἔξουσίαν.

Αἰδοῦμαι μεταλαμβάνων ἀλόγων
τροφῆς, λογικὸς ὑπάρχων καὶ
ὀφείλων ἐν παραδείσῳ τρυ-
φῆς διάγειν διὰ τὴν δοθεῖσαν
ἡμῖν παρὰ Χριστοῦ (var. θεοῦ)
ἔξουσίαν (3).

L'idée et le vocabulaire étant évagriens (4), on ne s'étonnera pas plus de les rencontrer dans des documents isaïens que chez l'Isidore de l'*Histoire lausiaque*. Mais il y a ici plus

(1) Voir notre édition des logoi syriaques d'Isaïe, vol. de version, notes sur le log. S6/Sa10.

(2) D'abord avec réserve (« avec cette réserve il ne paraît pas impossible. »), dans *Une notice syriaque*, art. cit., p. 359, en 1949 ; puis sans réserve (« il ne saurait faire de doute. ») dans *La recension copte de l'Ascétion de l'abbé Isaïe*, dans *Coptic Studies in honor of W. E. Crum*, p. 60, Boston, 1950. — Sans exprimer d'avis sur la date d'Isaïe, signalons que des témoins plus autorisés de l'apophtegme qui justifie la réserve marquée par M. Guillaumont dans son premier article, lèveraient, selon nous, la difficulté.

(3) Éd. BUTLER, t. II, p. 16, l. 3-6.

(4) Cfr. R. DRAGUET, *L'Histoire lausiaque, une œuvre écrite dans l'esprit d'Évagre*, nos 73-75, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XLI (1946), pp. 350-351.

qu'une similitude : qu'une bonne quinzaine de mots se retrouvent dans le même agencement en K 8 et en HL recommande l'hypothèse d'une dépendance littéraire ; le contact entre les deux sources est au moins aussi accusé que certains de ceux que nous avons relevés entre l'*Histoire lausiaque* et les *Vies* des moines palestiniens par Cyrille de Scythopolis (1). Serait-ce Isaac lui-même qui aurait possédé à ce point son *Histoire lausiaque* (2) ? Ne serait-ce pas plutôt Pierre, le disciple d'Isaïe ? Nous le saisissons alors en plein travail rédactionnel sur les souvenirs qu'il codifiait d'Isaïe, et l'année 420, date communément acceptée pour l'*Histoire lausiaque*, serait le *terminus a quo* de ce travail.

* * *

Le critique qui s'attaque aux apophtegmes et aux logoi d'Isaïe a tôt fait d'apercevoir qu'il est dans la triste condition qu'Amos faisait appréhender à l'homme qui soupire après le jugement de Jahvé :

*Il fuit devant un lion,
Et il tombe sur un ours ;
Il entre chez lui, appuie sa main au mur,
Et un serpent le mord... (3)*

Des fragments étudiés et des notes qui les accompagnent, il se dégage pourtant quelques données :

1. Le texte même d'une série de pièces dont certaines sont

(1) R. DRAGUET, *Réminiscences de Pallade chez Cyrille de Scythopolis*, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. XXV (1949), pp. 213-218.

(2) Peut-être vaut-il de noter aussi que la formule $\delta \acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}\xi\iota\omicron\varsigma \tau\omicron\upsilon \omicron\upsilon\theta\rho\alpha\nu\omicron\upsilon \kappa\alpha\iota \tau\eta\varsigma \gamma\eta\varsigma$ du même K 8 se lit aussi dans l'*Histoire lausiaque*, où Antoine l'applique à l'estropié d'Euloge au ch. 21 (éd. BUTLER, t. II, p. 67, l. 20 s. : $\acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}\xi\iota\epsilon \tau\eta\varsigma \gamma\eta\varsigma \kappa\alpha\iota \tau\omicron\upsilon \omicron\upsilon\theta\rho\alpha\nu\omicron\upsilon$). L'expression est banale, si l'on veut ; elle n'est cependant pas biblique, et nous n'avons pas souvenance de l'avoir rencontrée dans les apophtegmes. N'était la réminiscence de HL, ch. 1, on ne songerait pas ici à une influence possible de l'*Histoire lausiaque*, mais, dans les *Vitae* aussi de Cyrille de Scythopolis, des contacts avec HL dont l'étendue garantit la netteté voisinent avec des rapprochements de moindre étendue et par là moins assurés.

(3) *Amos*, V, 19.

explicitement attribuées à « Isaïe » et dont d'autres lui reviennent probablement ; trois d'entre elles étaient inédites. On les joindra aux souvenirs qu'abba Pierre mettait par écrit sur son maître.

2. Les notes du texte ont relevé quelques faits de syntaxe et de vocabulaire qui paraissent postuler une base copte. Les logoi eux aussi, notre édition du syriaque le montrera, présentent pareillement des copticismes, que l'évolution textuelle a d'ailleurs tendu à éliminer progressivement.

3. L'attestation expresse que le maître d'abba Pierre, savoir l'Isaïe des logoi, était un Scétiote.

4. Le synchronisme Isaac, higoumène de Scété — Isaïe, une donnée à verser au dossier de la biographie et de la chronologie d'abba Isaïe.

5. La date de 420, *terminus a quo* du travail rédactionnel de Pierre.

Sans compter que, une fois de plus, nous avons été rendu attentif aux jeux d'écriture dont la littérature apophtegmatique est le lieu d'élection.

Louvain.

René DRAGUET.

UN RELIQUIARIO BIZANTINO

DI S. SIMEONE STILITA

Tra i reliquiari fatti eseguire, secondo quanto attestano le iscrizioni, da Basilio Lecapeno, il figlio illegittimo di Romano I che fu uno dei personaggi di maggior risalto nella vita politica di Bisanzio durante il secolo x, il R. P. V. Laurent ⁽¹⁾ ha ben a ragione annoverato, sulla traccia di una prima segnalazione del R. P. G. Hofmann ⁽²⁾, un reliquiario contenente un frammento del cranio di s. Simeone stilita, conservato un tempo nel monastero dei Camaldolesi a Firenze. Di questo reliquiario era peraltro nota, in pratica, la sola iscrizione, edita da A. Mai nel 1831 insieme con un cospicuo gruppo di epigrafi cristiane tratte dalla monumentale silloge manoscritta di Gaetano Marini ⁽³⁾, e dall'edizione del Mai passata quindi tra le iscrizioni cristiane raccolte nel IV volume del *Corpus Inscriptionum Graecarum* a cura di A. Kirchhoff ⁽⁴⁾.

Nelle ricerche compiute ultimamente a proposito del perduto reliquiario fatto eseguire dallo stesso Basilio per una reliquia analoga, quella del capo di s. Stefano protomartire ⁽⁵⁾, ho indirizzato le mie indagini anche verso il mal noto reliquia-

(1) V. LAURENT, 'Ο μέγας βασιλευς. A l'occasion du parakimomène Basile Lécapène, in 'Επετηρίς 'Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, 23 (1953) (= *Καρίσκιον Φ. Ι. Κουκουλέ*), pp. 193-205, in particolare pp. 195-196.

(2) G. HOFMANN, *Unbekannte oder wenig beachtete christliche griechische Inschriften des Mittelalters*, in *Orient. Christ. Periodica*, 13 (1947) (= *Miscellanea G. de Jerphanion*), pp. 233-238, precisamente a p. 237.

(3) A. MAI, *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita*, V, Romae, 1831, p. 462.

(4) *CIG* IV, Berolini, 1877, p. 371, n. 8811.

(5) Cf. E. FOLLIERI, *L'ordine dei versi in alcuni epigrammi bizantini*, in *Byzantion*, 34 (1964) (= *Hommage à S. G. Mercati*), pp. 447-467, in particolare, pp. 455-464.

rio di s. Simeone stilita : e mi è grato offrirne qui i risultati alla venerata memoria dell'insigne Maestro Henri Grégoire.

L'EPIGRAFE NELLE EDIZIONI MAI E KIRCHHOFF

Nell'edizione del Mai, in una delle ultime pagine della raccolta, tra le epigrafi aggiunte in appendice, l'iscrizione di cui ci occupiamo è così trascritta :

*Στύλος πυρός πριν Ἰσραήλ ὁδηγετῆς εἰς γῆν ἀγαθὴν/
ἀπὸ γῆς αἰγυπτίου. Στύλος καὶ σοὶ Συμεῶν θεῖε πάτερ/
ἐκ γῆς ὁδηγὸς εἰς τρίβον οὐρανίαν κόσμῳ τὸ λοιπὸν σὴν/
σεβασμίαν κάραν ὁ βασιλικὸς Βασίλειος ἐκ Γόθου.*

La trascrizione, in lettere minuscole secondo un criterio adottato espressamente dal Mai ⁽¹⁾, è preceduta dalla nota :

« Florentiae in coenobio Camaldulensium in quatuor lamellis ex aurichalco pendentibus ex parvo clypeo argenteo ».

Il testo dell'epigrafe e la nota ad esso premessa furono riprodotti dal Kirchhoff, con l'aggiunta della citazione della silloge del Marini come prima fonte del Mai. Inoltre il Kirchhoff sentì giustamente l'opportunità di alcune correzioni e osservazioni a un testo che lasciava evidentemente alquanto a desiderare. Egli annotò dunque :

« Sex sunt senarii sic digerendi ac corrigendi :

*Στύλος πυρός πριν Ἰσραήλ ὁδηγέτης
εἰς γῆν ἀγαθὴν ἀπὸ γῆς Αἰγ[υ]πτίου ·
στύλος καὶ [νῦν] σοὶ Συμεῶν, θεῖε πάτερ,
ἐκ γῆς ὁδηγὸς εἰς τρίβον οὐρανίαν.*

5 *κοσμῶ τὸ λοιπὸν σὴν σεβασμίαν κάραν
ὁ βασιλικὸς Βασίλειος ἐκ [π]όθου.»*

Venivano così corretti i non pochi errori di accento della trascrizione Mai, si cercava di restaurare il v. 3, privo di una sillaba (ma l'integrazione proposta dal Kirchhoff viola le norme prosodiche), e si rettificava giustamente l'ultima parola da *Γόθου* a *πόθου*, ripristinando una formula — *ἐκ πόθου* —

(1) *Op. cit.*, pp. xvi-xvii.

molto usata nelle scritte dedicatorie in età bizantina (1). Rimaneva però qualche forma anomala, come *Αἰγυπτίου*, per cui il Kirchhoff osservava: « *Mirum Αἰγυπτίου* masculino genere dictum nulla metri cogente necessitate. Suspicio igitur in lamella esse aut *Αἰγυπτίας* aut *γῆς* [τῆς] *Αἰγύπτου* » (2).

Quanto alla natura e alla funzione dell'oggetto decorato dall'iscrizione, il Kirchhoff ritiene « *clypeum illum ex voto oblatum esse S. Symeoni a Basilio quodam βασιλικῶ* 'imperatoris officiali' (de quibus cf. Du Cangii gloss. I, p. 181), quo caput statuæ eius ornaretur, siquidem vs. 5. verba *κοσμῶ σὴν σεβασμίαν κάραν* proprie sunt intellegenda ».

Il collegamento dell'oggetto recante l'epigrafe con una statua di s. Simeone non è evidentemente accettabile: ben giustamente dunque sia il P. Hofmann che il P. Laurent riconobbero in esso un reliquiario, la cui iscrizione presentava notevoli analogie con quella del perduto reliquiario di s. Stefano protomartire offerto dal medesimo Basilio (3).

Tuttavia, anche dopo le correzioni del Kirchhoff, l'epigrafe conservava alcuni punti oscuri. E poco chiara, soprattutto, era la forma dell'oggetto su cui era stata iscritta.

La ricerca doveva svolgersi dunque in due sensi: da un lato si doveva rintracciare la trascrizione del Marini, da cui

(1) Per esempio nell'epigramma per l'icona di s. Giorgio edito recentemente da B. LAVAGNINI, *Epigrammi di scuola otrantina in un foglio messinese*, in *Rivista di studi bizantini e neoellenici*, N.S. 1 (1964), pp. 41-46, in particolare p. 45. La stessa formula ricorre più di una volta nell'acrostico di inni liturgici (canoni): ad esempio nel canone di Teofane per la commemorazione delle catene di s. Pietro al 16 gennaio: *Πέτρον τὰ δεσμὰ προσκυνούμεν ἐκ πόθου* (ed. in *Μηναῖα*, III, Romae, 1896, ed. Prop. Fide, pp. 248-256); in un anonimo canone per s. Demetrio: *Κατάρχομαί σοι, μάρτυς, ὕμνον ἐκ πόθου* (ed. in *Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς*, 8 [1924], pp. 262-266, 337-340; si veda la segnalazione dell'acrostico presso S. EUSTRATIADIS, *Ἀγιολογικά*, in *Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, 11 [1935], p. 130), ecc.

(2) Non è giusta invece l'osservazione del Kirchhoff a proposito di σοὶ al v. 3: « σοὶ aut scriptum male aut lectum pro eo quod debbat, σὸ ». Qui in realtà è necessario un dativo, cui si deve far seguire, tra due virgole, il vocativo *Συμεών*.

(3) HOFMANN, *art. cit.*, pp. 236-237; LAURENT, *art. cit.*, pp. 195-196.

il Mai aveva attinto ; dall'altro ci si doveva porre sulle tracce del reliquiario che, segnalato alla fine del secolo XVIII in un convento di Firenze, chissà tra quali peripezie era passato da allora fino ad oggi, ammesso che non fosse andato irrimediabilmente perduto !

LA TRASCRIZIONE MARINI E LA SUA FONTE

Gaetano Marini (1740-1815) raccolse la sua monumentale silloge di epigrafi cristiane (di cui il Mai avrebbe pubblicato solo una parte) fra il 1765 e il 1801 circa ⁽¹⁾. L'opera, consistente essenzialmente in una vastissima raccolta di materiale, priva però quasi completamente di commento e di una valutazione critica dei singoli pezzi, ci è giunta nei codici Vatt. Latt. 9071-9074, lasciati in eredità dall'autore stesso alla Biblioteca Vaticana : ivi sono incollate, secondo una generale suddivisione per materia, le schede recanti le singole epigrafi, con una brevissima nota relativa alla loro provenienza e con un numero d'ordine, che rimanda alle « pièces justificatives » raccolte originariamente dal Marini. Tali « pièces justificatives », costituenti un insieme molto voluminoso di appunti, di schede, talvolta di fogli stampati, furono acquistate presso gli eredi del Marini dalla Biblioteca Vaticana, e furono riordinate da Giovan Battista de Rossi in 31 volumi, gli attuali codici Vatt. Latt. 9075-9105.

I codici 9075-9101 contengono il materiale relativo alle iscrizioni latine (nn. 1-8591) ; i codd. 9102-9103 le schede relative alle iscrizioni greche (nn. 1-727). Nei codici Vatt. Latt. 9104-9105 è contenuto l'inizio del commento che il Marini aveva cominciato a redigere.

Nella raccolta delle epigrafi dei codici 9071-9074 il nostro epigramma si trova in appendice, nel cod. Vat. Lat. 9074,

(1) Su Gaetano Marini e la sua raccolta di epigrafi cristiane si veda un buon articolo di H. LECLERCQ nel *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, X, 2 (1932), coll. 2145-2163 (sulle *Inscriptiones Christianae* in particolare coll. 2151-2154). Si veda inoltre la *Praefatio* di G. B. DE ROSSI alle sue *Inscriptiones Christianae Urbis Romae septimo saeculo antiquiores*, I, Romae, 1857-1861, pp. xxxi*-xxxvi* ; cf. anche MAI, *Scriptorum veterum nova collectio*, V, pp. xv-xxix.

pag. 1014, n. 4 (v. Tavola I). La scheda che lo contiene è preceduta da un rimando, di mano del Marini stesso: « ad p. 22 post n. 3 ». Secondo tale nota essa va inserita nel capitolo « Divorum reliquiae et nomina », posto nel I volume della raccolta manoscritta. Nella scheda si leggono quindi le indicazioni relative all'epigrafe, che saranno poi trascritte tal quali, e solo con qualche variante ortografica, dal Mai: « Florentiae in Coenobio Camaldulensium ... » etc. Segue la trascrizione, che rappresenta, con evidenza maggiore di quella dell'edizione Mai, la disposizione dell'epigramma su ciascuna delle 4 lamelle, e dà anche un'idea dei caratteri epigrafici e di alcune abbreviazioni (ad es. $I\bar{H}\Lambda$). Possiamo constatare così l'inesattezza della trascrizione Mai nella II lamella, per la parola $AIFYITIOY$, in cui il Mai aveva erroneamente ommesso il primo Y , e per il ΔE , trascurato del tutto, con la conseguente irregolarità metrica nel verso, che risultava di 11 sillabe anziché di 12. Nell'ultima lamella va notata, alla fine della terza riga, la forma TO là dove il Mai ha δ : su questo particolare torneremo più avanti.

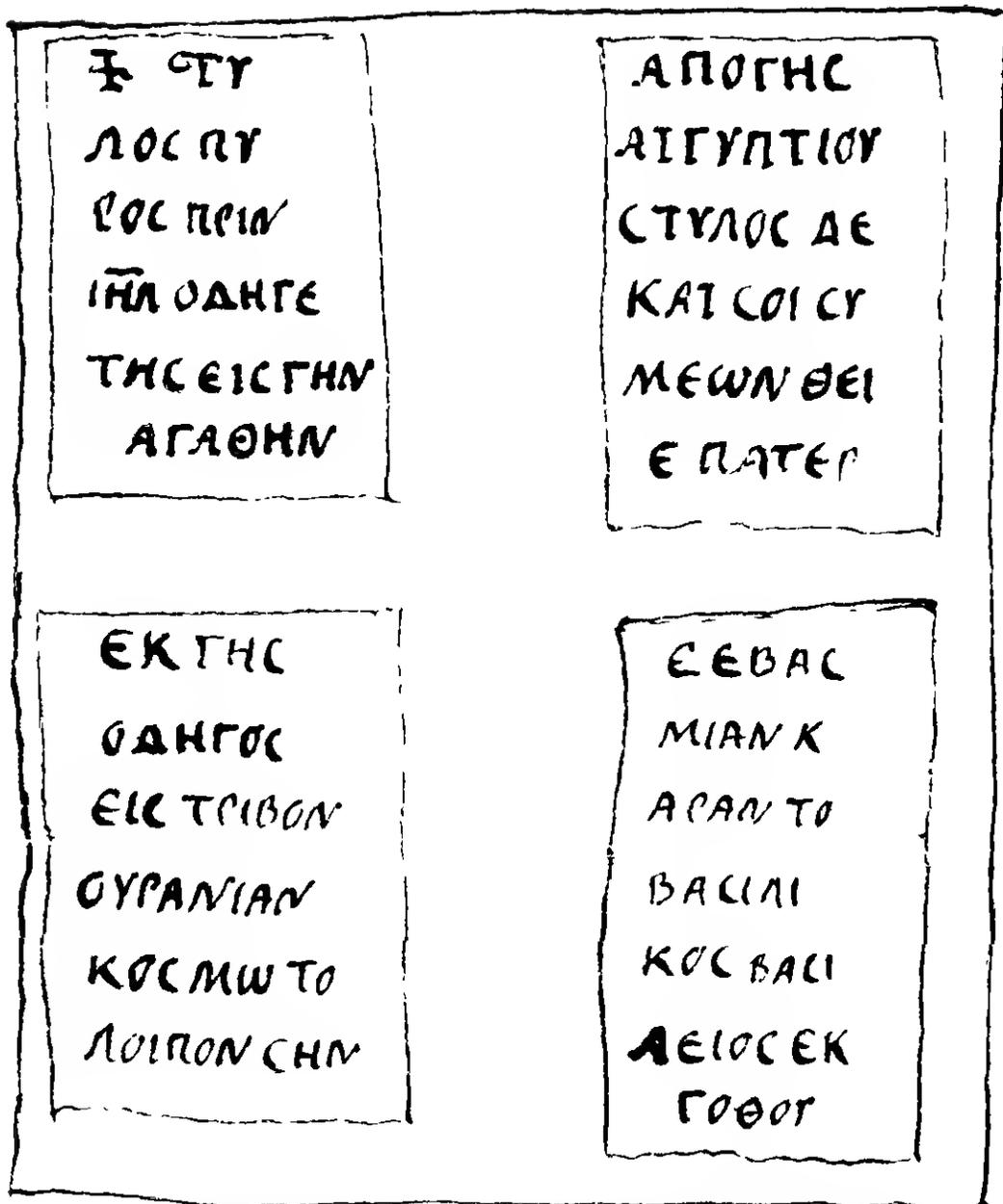
La trascrizione Marini dà quindi letture migliori della scorretta edizione Mai: ma non ci fornisce però nessuna chiara indicazione sulla forma del reliquiario.

Donde però il Marini aveva tratto la sua trascrizione?

Era necessario per questo ricorrere alla raccolta delle « pièces justificatives »: e ciò era facilitato dal numero « 725 » che si legge nell'angolo inferiore sinistro della scheda: esso indica l'epigrafe greca n. 725 della raccolta originaria: e il materiale ad essa relativo si trova nel cod. Vat. Lat. 9103, ff. 261-262, cioè nel secondo volume contenente le « pièces justificatives » delle epigrafi greche.

Si tratta del num. XXVI, del 7 luglio 1792, di un settimanale romano, il *Giornale ecclesiastico di Roma*, composto di 4 pagine (1). Nelle prime tre è contenuto un articolo, anoni-

(1) Periodico religioso romano iniziato il 2 luglio 1785; stampato da Giovanni Zempel presso S. Lucia della Tinta, usciva il sabato in 4 pagine. Le pubblicazioni, sospese nel 1798, furono riprese, ma solo per un anno, nel 1825. La Biblioteca Vaticana e la Biblioteca Angelica in Roma ne posseggono l'intera collezione. Cf. O. VERCILLO, *Periodici romani dal '700 al 1814*, in *L'Urbe*, 12, 6 (1949), pp. 19-28, in particolare p. 22.



Dalle *Inscriptiones christianae* di Gaetano Marini
 (cod. Vat. Lat. 9074, pag. 1014, n. 4).

GIORNALE ECCLESIASTICO

D I R O M A

Interpretazione di un greco monumento sacro assai pregiato.

Presso de' Monaci Camaldolesi di Firenze ritrovasi un busto d'argento, entro di cui evvi un pezzo di cranio, ed insieme un piccolo disco parimente d'argento, da cui diramano in forma di croce quattro laminette di ottone, quasi triangolari, sopra delle quali è scolpita l'iscrizione, che riporteremo fra poco. Essendo nata in taluno la dubitazione, se invero sia sacra una tale Reliquia, ovvero di qual Santo, nè essendovi ora frai Grecisti di quel Monastero persona applicata allo studio di antichità, è stata manda-

ta l'iscrizione ad un altro de' loro Monaci per sentirne il di lui parere. Ha egli avuta la bontà di comunicarla a noi pure; e noi di buon grado la riferiamo quale egli l'ha per lettera partecipata al suo amico. E poichè l'iscrizione ha pochi nessi comuni alle iscrizioni de' mezzi e de' bassi secoli, e la forma de' caratteri è poco diversa dai comuni, con questi perciò si riporterà qui l'iscrizione. Ed ecco la risposta dello Scrittore anonimo.

„L'iscrizione è concettosa, benchè scritta in versi poco esatti; ed a me chiaramente indica il cranio di s. Simeone lo Stilita. Ecco la iscrizione.

✱ ΣΤΥ
ΛΟΣ ΠΥ
ΡΟΣ ΠΡΙΝ
ΙΗΛΟΔΗΓΕ
ΤΗΣ ΕΙΣ ΓΗΝ
ΑΓΑΘΗΝ

ΑΠΟΓΗΣ
ΑΙΓΥΠΤΙΟΥ
ΣΤΥΛΟΣ ΔΕ
ΚΑΙ ΣΟΙ ΣΥ
ΜΕΩΝ ΘΕΙ
ΕΠΑΤΕΡ

ΕΚ ΓΗΣ
ΟΔΗΓΟΣ
ΕΙΣ ΤΡΙΒΟΝ
ΟΥΡΑΝΙΑΝ
ΚΟΣΜΩ ΤΟ
ΛΟΙΠΟΝ ΣΗΝ

ΣΕΒΑΣ
ΜΙΑΝ Κ
ΑΡΑΝΤΟ
ΒΑΣΙΛΙ
ΚΟΣ ΒΑΣΙ
ΛΕΙΟΣ ΕΚ
ΓΟΘΟΥ

✱ Στυ-
λος πυ-
ρος πριν
Ισραηλ οδηγε-
της εις γην
αγαθην

απο γης
Αιγυπτια
Στυλος δ
και σοι συ-
μεων θε-
ε Πατερ

εκ γης
οδηγος
εις τριβον
ουρανιαν-
κοσμω το
λοιπον σην

σεβασ-
μιαν κ
αραν-το
βασιλι-
κος βασι-
λειος εκ
Γοθ(ετιμησησ)

✱ Colum-
na i-
gnis quondam
Israeli fuit du-
ctrix in terram
bonam

ex terra
Ægypti:
Columna autem
est Tibi, o Sy-
meon, di-
ve Pater

ex hac terra
ductrix fuit
in semitam
caelestem:
mundo quod
reliquum est tuum

venera-
bile ca-
put, hoc honorat
regius
Basilius
est Gotbo.

La prima parola dell'iscrizione è scritta così **ΣΤΥΛΟΣ**: potrebbe essa ad alcuni sembrare o **πυλος** a cagione di quell'apparente **εμικρον** inserito nell'asta della prima lettera,

e potrebbe supporre, doversi quella stessa prima lettera unire in nesso colla seconda (dei quali nessi sonovi nella iscrizione altri esempi): e tale parola **σπυλος** è appunto usata

C c

mo, dal titolo : « Interpretazione di un greco monumento sacro assai pregievole » (v. Tavola II).

Da tale articolo risulta che i monaci Camaldolesi di Firenze possedevano, in quell'anno, un busto d'argento, in cui era racchiuso un frammento di cranio ed insieme « un piccolo disco parimente d'argento, da cui diramano in forma di croce quattro laminette di ottone, quasi triangolari, sopra delle quali è scolpita l'iscrizione ... ». Sorto il dubbio se si trattasse di una reliquia sacra, e di qual santo, i Camaldolesi di Firenze, tra cui non vi era alcuno specialista in epigrafia greca, mandarono l'iscrizione a « un altro de' loro Monaci per sentirne il di lui parere ». La risposta epistolare del dotto camaldolese, anonimo, è pubblicata per esteso dal giornale, per diretta comunicazione del suo stesso autore.

Seguono la trascrizione, la traduzione e un commento abbastanza ampio e corretto ⁽¹⁾, che rivela nell'autore una buona conoscenza della grecoità classica. Dopo aver notato che si tratta con ogni probabilità del s. Simeone stilita seniore, venerato nel Martirologio romano al 5 di gennaio, e aver fornito la trascrizione dell'epigrafe distinta in 6 versi, l'anonimo autore conclude :

« Se adunque la iscrizione da voi comunicatami appartiene, come sembra evidente, al cranio posto in quel busto ; non è da farsi conto di qualunque altra circostanza, che coll'andare dei tempi può esser nata da qualche equivoco, e dallo smarrimento delle antiche memorie ; e solo deve formarsi il giudizio dalla iscrizione medesima, la quale per essere stata collocata nel busto insieme al cranio, dimostra esservi stata anticamente una urna meno nobile, e che quella d'argento è stata formata molto tempo dopo, quando erasi già smarrita la prima memoria di una tale Reliquia. Laonde mi congratulo con que' nostri Monaci, che possiedono una Reliquia delle

(1) Non è accettabile, però, l'interpretazione del v. 5 : « κόσμῳ τὸ λοιπόν = mundo quod reliquum est », che ha reso necessaria l'aggiunta di un verbo sottinteso alla fine, equivalente a ἐτίμησε o ad ἀνέθηκε. Nella prima pagina, nell'ultima riga della traduzione latina (v. Tav. II), si legge, per un errore di stampa, *et Gotho* invece di *ex Gotho*. La forma appare corretta nella III facciata.

più nobili per la singolarità del soggetto venerabilissimo, cui essa appartiene ».

Il nome del monaco camaldolese autore della lettera non ci è noto, come si è detto, perchè egli volle serbare l'anonimo. Non apparteneva certamente al convento fiorentino (da identificare sicuramente con il celebre cenobio di Santa Maria degli Angeli), tra i cui monaci nessuno era stato in grado di valutare esattamente l'iscrizione. Il fatto che la sua lettera sia stata pubblicata in un periodico romano, e la citazione che egli fa, a un certo punto, della reliquia di s. Bartolomeo di Grottaferrata, rendono verosimile l'ipotesi che egli vivesse a Roma. Ora, fra i Camaldolesi esperti di greco che si trovavano a Roma alla fine del secolo XVIII sono noti il P. Enrico Sanclemente (1732-1815), numismatico, abate di S. Gregorio al Celio ⁽¹⁾, e D. Clemente Biagi (1738-1803), epigrafista, professore di teologia nel Collegio di Propaganda Fide ⁽²⁾: è possibile che a uno dei due — e forse più probabilmente al secondo — si debbano la prima trascrizione e il primo commento dell'epigrafe del nostro reliquiario.

IL RELIQUIARIO QUALE È ATTUALMENTE

Dopo aver rintracciato nei manoscritti del Marini la fonte della edizione del Mai, rimaneva da compiere la ricerca sulla sorte e sullo stato attuale del reliquiario: ed era questa l'indagine meno semplice.

Se essa ha potuto avere successo, il merito è dei Padri Camaldolesi di Roma e di Camaldoli, che con rara sollecitudine, dottrina e cortesia mi hanno concesso le informazioni e i permessi necessari per rintracciare, vedere e far fotogra-

(1) Autore dell'opera *Musei Sanclementiani Numismata selecta*, I-III, Romae, 1808-1809; su di lui cf. D. A. PAGNANI, *Storia dei Beneddini Camaldolesi*, Sassoferrato, 1949, p. 280.

(2) Autore, fra l'altro, di: *Monumenta graeca ex Museo equitis ac senatoris Nanii Veneti illustrata...*, Romae, 1785; *Monumenta graeca, et latina ex Museo cl. equitis et senatoris Iacobi Nanii Veneti illustrata...*, Romae, 1787; *Tractatus de decretis Atheniensium...*, Romae, 1785. Cf. PAGNANI, *op. cit.*, pp. 280-281.

fare il reliquiario. A loro ed anche all'ottimo fotografo, il dr. G. B. Pineider di Firenze, il quale ha eseguito con grande maestria le riproduzioni fotografiche in condizioni ben poco favorevoli dal punto di vista tecnico, desidero rinnovare qui i miei ringraziamenti.

All'inizio del 1965 mi rivolsi, per lettera, al Procuratore Generale dei Camaldolesi, D. Benedetto Calati, del monastero romano di S. Gregorio al Celio, chiedendogli se fosse possibile aver notizia, oggi, del reliquiario di s. Simeone. Egli scrisse immediatamente all'Archicenobio di Camaldoli presso Arezzo, ove son confluiti molti dei superstiti oggetti appartenuti nei secoli scorsi a monasteri camaldolesi: e alla metà di gennaio mi giungeva una lettera del Superiore di quel monastero, D. Giuseppe Cacciamani, il quale mi comunicava che il reliquiario di s. Simeone stilita si trovava appunto nella chiesa di Camaldoli. Ricevere questa notizia e partire alla volta di Camaldoli furono per me tutt'uno. Così, finalmente, in una fredda ma limpida giornata dello scorso gennaio potei vedere, nel monastero circondato dai boschi nevosi dell'Appennino toscano, il reliquiario bizantino giunto là dopo secolari traversie, del quale già da più di 170 anni si erano perse le tracce.

Il busto d'argento di cui si parla nel *Giornale ecclesiastico di Roma* del 1792 è oggi scomparso, e il frammento di cranio, con la sua legatura recante l'epigrafe, è racchiuso attualmente entro un reliquiario ligneo ottocentesco (tavola III), argentato e dorato, dell'altezza di un metro circa. La reliquia è fissata su un fondo di velluto purpureo, ornato di piccole stelle in metallo dorato, e circondato da un gallone anch'esso dorato. Nello stesso reliquiario è contenuto, più in basso, un frammento osseo che un cartiglio dichiara appartenere a s. Sebastiano martire. Un vetro inamovibile copre le reliquie.

L'oggetto di oreficeria bizantina che più direttamente ci interessa, la montatura cioè posta a protezione della calotta cranica, si può esaminare solo attraverso il vetro. Essa (diametro mm107) appare come un piccolo disco da cui partono i bracci di una croce greca, collegati fra loro da un bordo che si incurva a proteggere la reliquia ossea. La decorazione è semplicissima: un anello segmentato in rilievo, accompagnato verso l'interno da una smerlatura, delimita il cerchio esterno che include i quattro bracci della croce; un analogo anello cir-

conda il disco interno, al centro della croce stessa. Quest'ultimo disco, in argento, reca una iscrizione latina moderna (CAPVT | S. SYMEONIS | STYLITAE), probabilmente posteriore al 1792, al chiarimento cioè fornito ai monaci di Santa Maria degli Angeli dal loro confratello grecista. Sotto di essa è un semplice fregio, costituito da due palmette incrociate. I bracci della croce, su cui è l'iscrizione bizantina, e il cerchio esterno sono in lucido metallo giallo, che nel *Giornale ecclesiastico di Roma* è detto ottone, ma che, credo, potrebbe essere argento dorato. Ogni braccio va allargandosi verso l'esterno, e reca un verso e mezzo dei sei che costituiscono l'epigrafe.

Non molto diverse dovevano essere le montature di reliquie analoghe di cui ci danno notizia le fonti letterarie: Antonio di Novgorod, circa il 1200, vide a Costantinopoli le fronti dei santi Acindino e Cosma montate in argento ⁽¹⁾; delle teste dei santi Cosma e Damiano montate in oro parlano Stefano di Novgorod, nel 1350 circa, e l'anonimo pellegrino del 1424-1453 ⁽²⁾; anche il cranio di s. Stefano protomartire posseduto dai Francescani di Creta era « bene in argento ligatum », secondo la descrizione di fra Michelangelo da Candia del 1648 ⁽³⁾.

La storia più recente della reliquia di s. Simeone stilita si può ricostruire con facilità. Privata del busto argenteo probabilmente in età napoleonica, nel 1808, quando l'abbazia fiorentina di Santa Maria degli Angeli, fondata nel 1295, fu soppressa ⁽⁴⁾, potè esser tuttavia conservata dai Camaldolesi, che riaprirono il convento di Firenze nel 1818. La soppressione definitiva si ebbe nell'anno 1866, quando il convento fu trasformato in ospedale civile. Ma le reliquie,

(1) M^{me} B. DE KHITROWO, *Itinéraires russes en Orient*, Genève, 1889, p. 100; cf. J. EBERSOLT, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 110 e p. 98, nota 6.

(2) DE KHITROWO, *op. cit.*, pp. 124 e 233; EBERSOLT, *op. cit.*, p. 98, nota 6; R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin*. I. *Le siège de Constantinople et le Patriarcat oecuménique*. III. *Les églises et les monastères*, Paris, 1953, p. 299.

(3) Cf. *Byzantion*, 34 (1964), p. 460.

(4) Sulla storia di Santa Maria degli Angeli cf. PAGNANI, *op. cit.*, pp. 70-71.

protette in modesti reliquiari lignei, e alcuni parati furono trasferiti dai Camaldolesi in un piccolo monastero moderno, Santa Maria degli Angeli Nuova, sempre a Firenze. Nel 1935 le reliquie furono portate nell'Abbazia di Buonsollazzo, a 20 km da Firenze. Nell'estate del 1964, infine, furono trasportate al monastero di Camaldoli, a 50 km circa da Arezzo.

Meno chiara è la storia antica della reliquia. Non se ne ha traccia negli archivi camaldolesi, e tale doveva essere la situazione già nel 1792, quando i monaci fiorentini giunsero a dubitare della natura stessa della reliquia e del santo cui essa apparteneva. I rapporti noti tra i Camaldolesi e il mondo bizantino si possono sintetizzare in due nomi: Tommaso Morosini, di nobile famiglia veneziana e monaco camaldolese a Ravenna, che fu il primo patriarca latino di Costantinopoli dopo la conquista del 1204 (1205-1211) ⁽¹⁾, e Ambrogio Traversari, nato a Portico di Romagna nel 1386, monaco a Santa Maria degli Angeli a Firenze dal 1400, nel 1431 Priore generale del suo ordine, nel 1438-39 membro attivissimo, quale ottimo conoscitore della lingua greca, del Concilio di Ferrara-Firenze, subito dopo la chiusura del quale si spense (21 ottobre 1439) ⁽²⁾.

Tommaso Morosini, eletto patriarca ad opera dei Veneziani dopo la conquista della capitale dell'Impero bizantino, ebbe certamente parte nel grandioso bottino fatto dai partecipanti alla IV Crociata ⁽³⁾: è però tutt'altro che chiaro attraverso quali vie un oggetto proveniente da quel bottino avrebbe potuto giungere a Santa Maria degli Angeli, fondata 90 anni più tardi, nel 1295, e non piuttosto a Venezia o al monastero ravennate di S. Apollinare in Classe. Quanto ad Ambrogio Traversari, sappiamo dai cronisti camaldolesi

(1) Su di lui vedere, fra l'altro: A. LUCHAIRE, *Innocent III. La question d'Orient*, Paris, 1907, pp. 143 sgg., 151-152, 161; J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949, pp. 55, 84, 94-95, 135-136, 137, 144.

(2) Tra i più recenti scritti su Ambrogio Traversari si veda: J. DÉCARREAUX, *Un moine helléniste et diplomate: Ambroise Traversari*, in *Revue des études italiennes*, 1956, pp. 101-143; C. SOMIGLI, *Un amico dei Greci: Ambrogio Traversari*, Arezzo, [1964].

(3) Cf. LE COMTE RIAnt, *Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIII^e siècle par les Latins*, Paris, 1875, pp. 51-52.

dei suoi ottimi rapporti con i Greci in generale, e in particolare con il venerando patriarca di Costantinopoli Giuseppe II, presente al Concilio fiorentino : di tale amicizia « resterebbe un ricordo visibile la cosiddetta 'Mazza di s. Giuseppe' », anche essa conservata un tempo a Santa Maria degli Angeli e oggi a Camaldoli ⁽¹⁾. È possibile che anche la reliquia di s. Simeone stilita, modesto relitto dei grandi saccheggi che avevano disperso ai quattro venti il patrimonio artistico di Bisanzio, sia giunta in modo analogo al convento di Santa Maria degli Angeli ⁽²⁾.

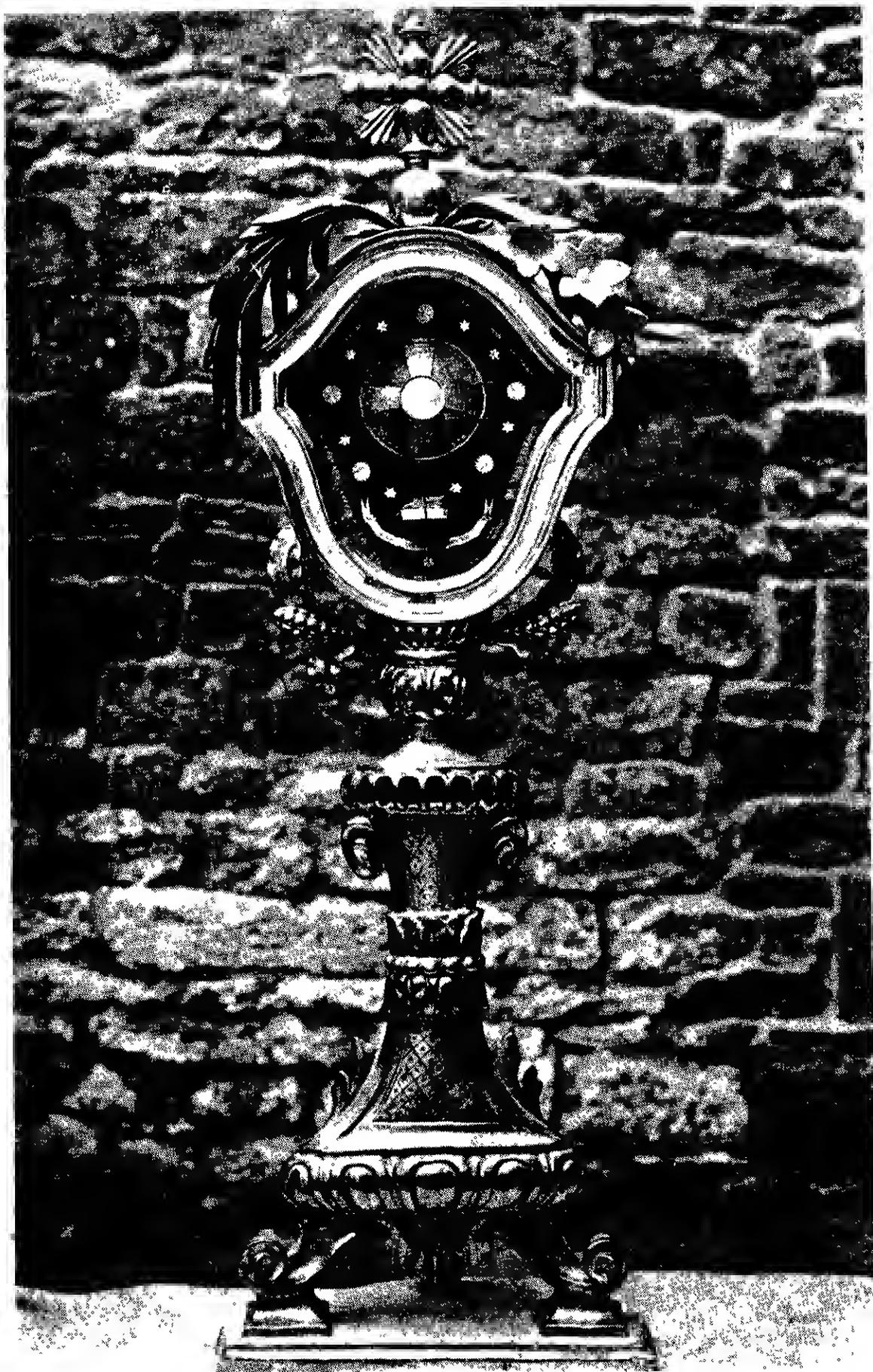
Certo è che il busto d'argento in cui la reliquia bizantina appariva racchiusa nel 1792 doveva essere di fattura occidentale, dato che occidentali sono i reliquiari di tale forma, in generale apparsi piuttosto tardi, verso i secoli XIII e XIV, più numerosi nei secoli XV e XVI ⁽³⁾. Anche in origine la reliquia ossea e la sua legatura debbono essere state racchiuse in un reliquiario che le proteggeva : ma forse non in « una urna meno nobile », come supponeva il monaco camaldolese della fine del secolo XVIII, bensì in un prezioso reliquiario bizantino, analogo a quelli che Basilio Lecapeno fece eseguire per la reliquia della Croce e della testa del protomartire Stefano ⁽⁴⁾ : ma tale prezioso reliquiario dovette scomparire, purtroppo, in età molto remota.

(1) Cf. J. B. MITTARELLI — A. COSTADONI, *Annales Camaldulenses*, VII, Venetiis, 1767, p. 191 ; DÉCARREAU, *art. cit.*, p. 141 ; SOMIGLI, *op. cit.*, p. 119.

(2) Tanto più che l'egumeno del monastero di S. Basilio a Costantinopoli, fondato appunto da Basilio Lecapeno e da lui arricchito di oggetti d'arte e di preziose reliquie, fu anch'egli tra i delegati della Chiesa greca al Concilio di Firenze : cf. JANIN, *Les églises et les monastères de Constantinople*, p. 64. È vero tuttavia che gran parte di quella suppellettile era andata dispersa già dalla fine del sec. X : cf. JANIN, *loc. cit.*

(3) J. BRAUN, *Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung*, Freiburg im Breisgau, 1940, pp. 416-434.

(4) Mi permetto di rimandare per essi al mio già citato articolo in *Byzantion*, 34 (1964), pp. 447-464.



Chiesa dell'Archicenobio di Camaldoli (Arezzo), Reliquiario ottocentesco contenente la reliquia bizantina di s. Simeone stilita.
(Foto G. B. Pineider, Firenze).

L'EPIGRAFE

L'epigrafe bizantina, qui riprodotta da due punti di vista (Tavole IV e V), occupa, come si è detto, i quattro bracci della croce, ed è disposta su ciascuno di essi in 6 righe, a eccezione dell'ultimo, ove le righe sono 7. La lettura, cominciando dal braccio inferiore, continua su quello di destra, poi sul braccio in alto e su quello di sinistra; essa muove dalla riga più prossima al centro per concludersi in quella posta presso il limite esterno di ogni braccio. Ogni riga comprende da un minimo di 4 segni (come nella prima riga) a un massimo di 8 o 9 (8 nella 4^a del I braccio, 9 nella 6^a del III), incisi nettamente nel metallo. Nè le parole nè i versi presentano alcun segno di divisione fra di loro.

La forma delle lettere, strette e allungate, è in sostanza molto simile a quella di iscrizioni contemporanee su oggetti di oreficeria: ad esempio la già citata Stauroteca di Limburgo (1) o la Stauroteca di Maestricht, ora nella Basilica Vaticana (2). È presente qui tuttavia una maggiore corsività in alcuni particolari, imposta forse anche dalla tecnica, che è ad incisione e non a sbalzo (come è invece nelle due stauroteche citate). Si noti ad esempio la forma dell' α , quella dell'omega che è nettamente di tipo minuscolo (ω), il lambda di $I\bar{H}\Lambda$, in cui la linea di sinistra si innesta, arcuandosi, a metà di quella di destra. Alcune lettere, per esigenze di spazio, appaiono talora in dimensioni ridotte: ad esempio nel-

(1) Per le riproduzioni dell'iscrizione cf. G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au dixième siècle: Nicéphore Phocas*, Paris, 1890, pp. 669 e 673; D. TALBOT RICE, *Kunst aus Byzanz*, München, 1959, tavv. 124-125. Molto simili in particolare a quelle che appaiono nel reliquiario di s. Simeone sono le forme del K e del M. Da notare anche la frequenza dei nessi.

(2) S. G. MERCATI, *La Stauroteca di Maestricht ora nella Basilica Vaticana e una presunta epigrafe della Chiesa del Calvario*, in *Atti della Pont. Accad. Romana di Archeologia*, S. III, *Memorie*, I, Parte II (= *Miscellanea G. B. de Rossi*, parte II), Roma, 1924, pp. 45-63, tavv. XXV-XXVI; sui caratteri dell'epigrafe in particolare p. 63 e tav. XXVI. Da notare qui la presenza di segni diacritici, proprio come nel reliquiario di s. Simeone.

la parola *αἰγυπτίας* la desinenza *-ας*, alla fine della 2ª riga del II braccio, è scritta con due letterine poste una sull'altra (donde l'inesatta lettura *Αἰγυπτίου*, che suscitava le giustissime riserve del Kirchhoff) (1).

Piuttosto numerosi i nessi, come *στ*, *πρ*, *τη*, *ει*, *γη*, *πτ*, *ην* (2). È usata l'abbreviazione caratteristica del *nomen sacrum* *Ἰσραήλ*, che qui appare, come di consueto nei codici, nella forma *IĪΛ* (4ª riga del I braccio). Una volta (3ª riga del III braccio) è in forma abbreviata un *-ν* finale. Sono presenti, non regolarmente, spiriti e accenti (3).

La grafia è in complesso molto corretta. Si deve solo notare la presenza di un accento grave invece del circonflesso su *γης* nella 1ª riga del II braccio (ma *γης* ha regolarmente l'accento circonflesso nella 1ª riga del III braccio). Inoltre nel IV braccio, alla 3ª riga, è evidente un errore materiale dell'incisore: dopo le lettere *APAN* (con il *K* della II riga formanti la parola *κάραν*, ultima del penultimo verso) egli ha inciso una linea verticale che non ha alcun significato: ad essa segue regolarmente l'articolo *δ* con cui si apre il 6º ed ultimo verso (4). L'incisione su metallo non permette correzioni, e la linea verticale è rimasta: anzi essa è stata interpretata come un T dall'anonimo camaldolese che scrisse nel *Giornale ecclesiastico di Roma*, seguito dal Marini. Nella trascrizione del Mai, invece, di tal segno non si tiene conto.

Nell'ultima riga del IV braccio la *Π* iniziale della parola

(1) Lettere di dimensioni ridotte si incontrano anche nella citata epigrafe della Stauroteca di Limburgo.

(2) *στ* nella prima riga del I braccio e nella 3ª del II, *πρ* nella 3ª riga del I braccio, *τη* nella 5ª riga del I braccio, *ει* nella 5ª riga del I braccio e nella 6ª del IV, *γη* nella 5ª riga del I braccio e nella 1ª del II, *πτ* nella 2ª riga del II braccio, *αν* due volte nella 4ª riga del III braccio e una nella 3ª riga del IV, *ην* nella 6ª riga del III braccio. I nessi *τη*, *ην*, *πρ* si trovano, insieme con altri, anche nell'epigrafe della Stauroteca di Limburgo.

(3) Come nella Stauroteca di Maestricht.

(4) È possibile che l'incisore abbia tracciato, dopo il secondo *A*, le due aste verticali del *N*, e poi per errore abbia posto la linea trasversale, anzichè fra dette due aste, fra la verticale dell'*A* e la prima delle due verticali seguenti, formando tra *A* e *N* un nesso analogo a quello già da lui usato due volte nel III braccio (v. sopra, nota 2).

πόθου ha l'asta di destra appena accennata : ma siamo all'estremo margine del braccio della croce, e perciò tale difetto d'incisione (non saprei interpretarlo come un voluto arcaismo) è perfettamente spiegabile. Da esso derivò la lettura *Γόθου*, che dal *Giornale ecclesiastico di Roma* passò al Marini e poi al Mai.

La lettura che si può oggi proporre è dunque la seguente :

†Στῦλος πυρός πρὶν Ἰσραὴλ ὁδηγέτης
 εἰς γῆν ἀγαθὴν ἀπὸ γῆς Αἰγυπτίας ·
 στῦλος δὲ καὶ σοί, Συμεών, θεῖε πάτερ,
 ἐκ γῆς ὁδηγὸς εἰς τρίβον οὐρανίαν.
 5 Κοσμῶ τὸ λοιπὸν σὴν σεβασμίαν κάραν
 ὁ βασιλικὸς Βασίλειος ἐκ πόθου.

L'autore dell'epigramma, con gusto tipicamente bizantino, stabilisce un parallelo tra la colonna di fuoco che fu guida a Israele verso la terra promessa (cf. *Ex.* 13, 21-22), e la colonna dello Stilita che all'asceta fu guida verso i sentieri celesti. Di qui il devoto omaggio che al santo offre, onorandone il venerando capo, ὁ βασιλικὸς Βασίλειος.

Dal punto di vista metrico, ci troviamo di fronte a sei tipici dodecasillabi bizantini, caratterizzati dalla parossitonesi finale e dalla presenza costante della cesura (qui sempre pentemimera, preceduta da un emistichio a finale ossitona, secondo una delle formule preferite nel dodecasillabo). La prosodia è quella tipicamente bizantina, che considera ancipiti le vocali dicrone *a*, *i*, *v* (al v. 2 *ἀγαθὴν* ha il secondo *a*, breve per natura, in sede dove sarebbe richiesta una lunga ; lo stesso vale per l'*a* e il secondo *i* di *βασιλικός* al v. 6) ; ma qui si aggiungono alcune libertà anche con vocali evidentemente brevi (al v. 3 l'*ε* di *θεῖε*, al v. 4 l'*ο* di *τρίβον*), che un più scrupoloso versificatore bizantino non si sarebbe permessa (1).

Ὁ βασιλικὸς Βασίλειος

Qualche parola merita l'epiteto di *βασιλικός*, il solo con il quale Basilio qui si designa.

(1) Analoghe libertà prosodiche si riscontrano nell'epigramma di un altro oggetto sacro recante il nome di Basilio, la Stauroteca di Limburgo : cf. *Byzantion*, 34 (1964), pp. 454-455.

Il *cursus honorum* di Basilio Lecapeno è stato magistralmente delineato dal R. P. V. Laurent (1).

Sotto Costantino VII, Basilio ha il titolo onorifico di *μέγας βασιουλος* (nel 944) e la carica di *παρακοιμώμενος* (circa il 945 o poco dopo, non più tardi comunque del dicembre 947). Nel 948, dopo la morte di Romano I Lecapeno, assume il superiore titolo onorifico di *πατρίκιος*.

Dopo un breve periodo di disgrazia sotto Romano II (959-963), quando è sostituito nella carica di *παρακοιμώμενος* da Giuseppe Bringa, Basilio ritorna in primo piano nella gerarchia civile con Niceforo Foca, che conia per lui, nel 963, il nuovo titolo onorifico di *πρόεδρος*, e lo chiama ancora una volta all'ufficio di *παρακοιμώμενος*. In tale ufficio egli resterà durante tutto il regno di Niceforo II (963-969), durante quello del suo successore Giovanni Tzimisce (969-976) e durante i primi 9 anni di Basilio II: infatti nel 985 egli viene duramente estromesso dal potere, e poco dopo muore (2).

I vari oggetti (reliquiari, manoscritti, sigilli) recanti il nome di Basilio si possono quindi datare in base alla titolatura che vi compare. Il perduto reliquiario di s. Stefano (3), in cui Basilio si dice, oltre che *βασιλικός* e *γαμβρός κρατουῦντος* (cioè cognato dell'imperatore Costantino VII) anche *βασιουλος μέγας* e *παρακοιμώμενος*, va assegnato al periodo compreso tra il 945 e il 948 circa (Basilio è già *παρακοιμώμενος*, ma ancora *βασιουλος μέγας*, e non *πατρίκιος*); il cod. Dionysiu 70, nella cui sottoscrizione Basilio ha il titolo di *πατρίκιος* e la carica di *παρακοιμώμενος τοῦ ... βασιλέως Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου*, con l'aggiunta dell'indizione 13^a,

(1) *Art. cit.*, pp. 196-197.

(2) Su Basilio Lecapeno non esiste ancora, come già notava il R. P. Laurent (*art. cit.*, p. 194), una specifica monografia. Si veda per ora: G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au dixième siècle*, pp. 294-298, 362; IDEM, *L'épopée byzantine à la fin du dixième siècle*, I, nouvelle édition, Paris, 1925, pp. 4-11, 301-312, 320-323, 334, 341, 343, 350, 506-517. Cf. anche CONSTANTINE PORPHYROGENITUS, *De Administrando Imperio, Commentary*, by F. DVORNIK, R. J. H. JENKINS, B. LEWIS, GY. MORAVCSIK, D. OBOLENSKY, S. RUNCIMAN, London, 1962, p. 194 (R. J. H. JENKINS).

(3) *Art. cit.* in *Byzantion*, 34 (1964), pp. 455-464.

va assegnato al 955 (1). Il calice di S. Marco (in cui Basilio appare come *πρόεδρος* e *παρακοιμώμενος*) (2), la stauroteca di Limburgo (*πρόεδρος*) (3), i sigilli (*πρόεδρος* e *παρακοιμώμενος*, *πρόεδρος*, *πρωτοπρόεδρος*) (4) si datano fra il 963 e il 985.

Che datazione dobbiamo dunque assegnare al reliquiario di s. Simeone stilita, in cui Basilio si dice solo *βασιλικός*? E che valore dare a tale termine?

Βασιλικός è reso nel recentissimo lessico patristico di G. W. H. Lampe col valore di « *imperial or royal official* » (5). Nel *De administrando imperio* di Costantino Porfirogenito il termine *βασιλικός* ricorre più volte, ed è sempre tradotto, nella recente edizione di Gy. Moravcsik e R. J. H. Jenkins, con l'espressione *imperial agent* (6). L'interpretazione del Du Cange, il quale considera i *βασιλικοί* « *iidem qui Μανδάτωρες ... qui scilicet Imperatoris mandata perferebant* » mi sembra esatta nella sostanza, ma un po' restrittiva (7). Tuttavia, nel caso di Basilio Lecapeno esiterei, come ha esitato il P. Laurent (8), ad attribuire a *βασιλικός* solo il valore specifico

(1) SP. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, I, Cambridge, 1895, p. 325, n. 3604; riproduzioni presso K. and S. LAKE, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200*, III, Boston, 1935, ms. 87, tavv. 154-155.

(2) A. PASINI, *Il Tesoro di San Marco in Venezia*, I (testo), Venezia, 1886, pp. 42-43; II (tavole), Venezia, 1885, tav. XXXIII, n. 50. Buone illustrazioni presso G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin*, pp. 291, 292, 293.

(3) *Art. cit.* in *Byzantion*, 34 (1964), pp. 447-455.

(4) Rispettivamente nell'inedito sigillo della collezione Shaw (LAURENT, *art. cit.*, p. 196, nota 6) e in due sigilli della collezione Orghidan (V. LAURENT, *La collection C. Orghidan*, Paris, 1952 [Bibliothèque byzantine, Documents, 1], pp. 99-100, nn. 186 e 187).

(5) G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Fasc. 2, Oxford, 1962, s.v. *βασιλικός*, II. Vi è citata anche l'iscrizione del nostro reliquiario.

(6) CONSTANTINE PORPHYROGENITUS, *De Administrando Imperio*, ed. GY. MORAVCSIK-R. J. H. JENKINS, Budapest, 1949, 7, 2, 3, 12; 8, 2, 7, 10, 13, 16; 29, 74; 43, 43; 45, 82, 84, 85; 47, 18, 23; 49, 66; 53, 517, 523. Cf. anche vol. II, *Commentary*, p. 79 (B. LEWIS), al cap. 22, 15.

(7) DU CANGE, *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae Graecitatis*, I, s.v. *βασιλικοί*; cf. anche IDEM, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*, I, s.v. *Basilicus*.

(8) *Art. cit.*, p. 195 e note 3 e 4.

di *imperial agent*. Esso sembra qui riferirsi non solo a una carica, ma designare forse anche il legame del donatore con la famiglia imperiale. Tra gli oggetti offerti da Basilio due soli recano tale termine: il nostro reliquiario di s. Simeone stilita e il reliquiario di s. Stefano. In tutti e due i casi βασιλικός è premesso al nome di Basilio: ὁ βασιλικός Βασίλειος leggiamo nel reliquiario di s. Simeone, ὁ βασιλικός σὸς Βασίλειος ... | γαμβρὸς κρατοῦντος καὶ βασιουλὸς μέγας | καὶ παρακοιμώμενος ἐκ τῆς ἀξίας in quello di s. Stefano. Come si vede, gli altri titoli relativi a onorificenze e cariche sono qui posposti al nome di Basilio, come avviene del resto normalmente. La posizione enfatica data nel contesto a βασιλικός vuol sottolineare, probabilmente, il suo particolare, personalissimo significato.

Il fatto che βασιλικός ricompaia solo nel reliquiario di s. Stefano, databile tra gli oggetti più antichi fatti eseguire da Basilio che ci siano pervenuti (945-948 circa), e la mancanza di altra titolatura nell'epigramma del reliquiario di s. Simeone, indurrebbero a pensare che quest'ultimo sia anteriore a tutti gli altri oggetti recanti il nome di Basilio Lecapeno, che risalga cioè ad un'età in cui egli poteva soltanto vantare la sua carica di βασιλικός e la sua appartenenza, per nascita e per affinità, alla casa imperiale, vale a dire al periodo precedente il 944. È questa tuttavia solo un'ipotesi, perchè non sappiamo se l'urna entro cui la reliquia di s. Simeone doveva essere contenuta in origine (1) recasse anch'essa un'epigrafe, con più ampie indicazioni sulla titolatura del donatore.

S. SIMEONE STILITA E LE SUE RELIQUIE

Due furono, come è ben noto, i santi stiliti recanti il nome di Simeone: il *senior*, vissuto in Siria presso Antiochia e morto nel 459, e lo *iunior*, che compì la sua ascési ἐν τῷ θαυμαστῷ ὄρει nel 592. Non vi è dubbio, tuttavia, che la reliquia ornata da Basilio si riferisca al primo, il più antico e il più cele-

(1) Vedi sopra, p. 72.

bre, lo Stilita per antonomasia, che veniva commemorato solennemente nella Chiesa greca il 1° di settembre, e ricordato anche il 26 luglio.

Subito dopo la morte dello Stilita (1), il suo corpo fu trasportato solennemente da Telnešin, ove si levava la sua colonna, ad Antiochia, a quanto raccontano concordemente la vita greca recante il nome di Antonio (2) e la vita siriana (3). L'imperatore Leone I, secondo la vita siriana, chiese per Costantinopoli le reliquie del santo asceta: ma il popolo di Antiochia ottenne di poterle conservare, affinché con il loro potere taumaturgico sostituissero, nella difesa della città, le mura abbattute dai terremoti (4). Dalla vita di s. Daniele stilita si apprende peraltro che in un secondo tempo le reliquie di s. Simeone furono trasportate a Costantinopoli (5), per richiesta dello stesso Daniele: ciò sarebbe avvenuto sotto il patriarca Gennadio (458-471) (6). Tuttavia Evagrio, sul finire del sec. VI, vide in Antiochia le reliquie del santo Stilita, e soprattutto quelle del capo, che descrisse con molti particolari (7). La contraddizione si potrebbe sanare, come è

(1) Avvenuta, secondo il P. H. Delehaye, il 24 luglio 459 (H. DELEHAYE, *Les saints stylites*, Bruxelles, 1923 [Subsidia hagiographica 14], pp. x-xv); secondo il P. P. Peeters, che dà il massimo credito alla vita siriana contro quella greca di Antonio, Simeone sarebbe trapassato il 2 settembre (P. PEETERS, *S. Syméon stylite et ses premiers biographes*, in *Analecta Bollandiana*, 61 [1943], pp. 29-71, in particolare p. 60; IDEM, *Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*, Bruxelles, 1950 [Subsidia hagiographica 26], p. 125).

(2) *BHG*^s, 1682-1685 e.

(3) *BHO*, 1121, 1124.

(4) Cf. DELEHAYE, *Les saints stylites*, p. xxxiv; PEETERS, *art. cit.* in *Analecta Bollandiana*, 61 (1943), p. 47; IDEM, *Le tréfonds oriental*, p. 111.

(5) *BHG*^s, 489, cap. 58 (DELEHAYE, *Les saints stylites*, pp. 56-57; cf. *ivi*, p. lvi).

(6) Forse nel 467, secondo FR. DIEKAMP, *Analecta patristica*, Roma, 1938 (Orientalia Christiana Analecta 117), pp. 62-63.

(7) EVAGRIUS, *Historia Ecclesiastica*, ed. J. BIDEZ-L. PARMENTIER, London, 1898, I, 13. Secondo la descrizione di Evagrio, il capo conservava ancora i capelli, la pelle della fronte, rugosa ma intatta, e la maggior parte dei denti. Evagrio narra di aver visto le reliquie di Simeone sotto l'episcopato di Gregorio (570-593: cf. V. GRUMEL,

stato notato ⁽¹⁾, tenendo conto del fatto che nel mondo orientale « la division des corps saints n'était pas regardée comme un sacrilège », e che quindi si poteva arricchire di tali reliquie la capitale senza privarne del tutto Antiochia ⁽²⁾.

Le reliquie di Simeone trasportate a Costantinopoli al tempo dell'imperatore Leone I (457-474) e del patriarca Gennadio (458-474) sarebbero state deposte al loro arrivo, secondo la vita di s. Daniele stilita ⁽³⁾, nella chiesa dell'arcangelo Michele all'Anaplo, presso il luogo dove sorgeva la colonna di Daniele. L'imperatore Leone, sempre secondo la stessa fonte, dispose anche la costruzione, a Nord della colonna, di un *μαρτύριον τοῦ ἁγίου Συμεῶνος*. È questo il solo ricordo esplicito di tale santuario ⁽⁴⁾, dove avrebbero dovuto probabilmente essere trasportate, a costruzione ultimata, le reliquie di s. Simeone. Ad esso dovrebbe riferirsi la breve nota del Sinassario, che segnala ἐν τῷ Ἀνάπλω la festa del 26 luglio ⁽⁵⁾.

È stato tuttavia notato ⁽⁶⁾ che le tradizioni relative alle reliquie di s. Simeone stilita raccolte nella vita di Daniele non sono pienamente fededegne, e si sono quindi formulate alcune riserve anche sulla validità delle notizie concernenti

La Chronologie, Paris, 1958, p. 447), quando Filippico, *magister militum* d'Oriente sotto Maurizio (582-602) chiese alcune reliquie del santo a protezione del suo esercito, e ne fu quindi aperta la cassa.

(1) DELEHAYE, *Les saints stylites*, p. LVI.

(2) D'altra parte nel luogo citato sopra lo stesso Evagrio nota che il cranio di s. Simeone in Antiochia conservava la maggior parte dei denti *εἰ μὴ γε ὄσοι χερσὶν ἀνθρώπων πιστῶν βιαίως ἀφηρέθησαν*: una nuova prova della devozione dei Bizantini e degli Orientali in genere per le reliquie, e delle ripetute decurtazioni della salma di Simeone delle quali l'ultima, al tempo di Evagrio, doveva appunto essere quella richiesta da Filippico.

(3) Nel citato cap. 58 della vita BHG³, 489.

(4) Cf. JANIN, *Les églises et les monastères de Constantinople*, p. 495.

(5) H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Bruxellis, 1902 (*Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris*), 844⁴²⁻⁴³ e ⁴⁹⁻⁵⁰ (codd. P, = *Patmiacus* 266, del sec. X, e Rc, = *Vindob. Theol. gr.* 33 Nessel, del sec. XIII-XIV): *Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν πρεσβυτέρου γενομένου καὶ ἀρχιμανδρίτου Συμεῶν τοῦ στυλίτου, ἐπέκεινα τοῦ Ἀνάπλου*.

(6) Dal P. PEETERS, *art. cit.* in *Analecta Bollandiana*, 61 (1943), p. 47; IDEM, *Le tréfonds oriental*, pp. 111-112, e p. 123 nota 4.

il trasporto delle reliquie a Costantinopoli. Ad aggravare tali riserve, si può aggiungere un'altra osservazione: la data della commemorazione di s. Simeone *ἐπέκεινα ἐν τῷ Ἀνάπλω* citata dal Sinassario, il 26 luglio, non è una data collegata con l'*ἀνακομιδὴ τῶν λειψάνων*, come ci si dovrebbe normalmente aspettare, ma è l'antica data assegnata al ricordo di s. Simeone nei calendari orientali e nel Martirologio geronimiano (1), che è stata collegata con una festività istituita da s. Simeone stilita stesso (2) per celebrare la miracolosa cessazione di una siccità.

Comunque sia, dalla vita di Daniele risulta che già al principio del VI secolo si riteneva di possedere a Costantinopoli le reliquie, o almeno alcune reliquie, di s. Simeone. Appunto per tali reliquie, secondo il P. Peeters, sarebbe stata composta, nell'ambiente dell'Anaplo, la leggenda su s. Simeone che va sotto il nome di Antonio (3).

Nessun'altra notizia possediamo, che io sappia, sulle reliquie di s. Simeone stilita e sulla loro storia a Bisanzio (4).

In che rapporto può essere stata la reliquia fatta adornare a cura di Basilio Lecapeno con le autentiche reliquie dello Stilita?

È certo evidente l'inanità di ogni tentativo mirante a inquadrare e a giustificare storicamente la reliquia di un determinato santo entro un mondo come quello bizantino, ove il culto delle reliquie era estremamente diffuso, e altrettanto diffusi ne erano il commercio, e purtroppo la falsificazione (5).

(1) Cf. DELEHAYE, *Les saints stylites*, p. XIII.

(2) PEETERS, *art. cit.* in *Analecta Bollandiana*, 61 (1943), p. 60 nota 1; IDEM, *Le tréfonds oriental*, p. 124, nota 1.

(3) PEETERS, *art. cit.*, p. 47; IDEM, *op. cit.*, p. 112.

(4) Di s. Simeone profeta era il corpo portato da Costantinopoli a Venezia nel 1204, da Andrea Balduino e Angelo Drusiaco, secondo la Cronaca di Andrea Dandolo: cf. E. PASTORELLO, *Andreae Danduli Chronica per extensum descripta*, in *Rerum italicarum Scriptores*, nuova edizione, t. XII, I, Bologna, 1939, p. 280, linee 18-20. Cf. anche *Acta Sanctorum Octobris* IV, p. 20.

(5) Istruttivo in proposito il carne dedicato da Cristoforo Mitileneo (sec. XI) al monaco Andrea, fanatico collezionista di reliquie, ove è mostrato all'opera un falsificatore, nell'atto di trasformare un osso di πρόβατον nella reliquia del martire Probo: cf. *Die Gedichte des Christophoros Mitylenaios*, herausgegeben von E. KURTZ, Leipzig, 1903, carne 114, pp. 76-80, specialmente i vv. 75-84 alle pp. 78-79.

Non possiamo perciò assolutamente dire se la reliquia onorata da Basilio si possa identificare con quella del santo stilita di Siria. Antiochia, ove alla fine del sec. VI si additava, secondo la testimonianza di Evagrio, il capo ancora quasi intatto di Simeone, aveva subito nei secoli seguenti più di una catastrofe: colpita ripetutamente dal terremoto, conquistata prima dai Persiani, poi dagli Arabi, sarebbe stata riacquistata a Bisanzio, nel 969, dai generali di Niceforo Foca, dell'imperatore cioè che onorerà Basilio, suo potente fautore, con il titolo di proedro. Sarebbe bello immaginare che fra i doni offerti dall'imperatore vittorioso al suo primo ministro, che era anche un amatore di reliquie, fosse un frammento del capo dell'insigne asceta di Siria: ma nulla ci autorizza a farlo (1). Possiamo solo supporre che la reliquia di s. Simeone, in qualunque modo fosse giunta in possesso di Basilio, sia stata deposta da lui nel celebre convento che aveva fatto erigere al suo santo omonimo, convento che l'imperatore Basilio II, dopo aver esautorato il parakimomeno, non si peritò di saccheggiare ampiamente, disperdendone in gran parte la suppellettile e riducendone i monaci allo stremo (2).

Dopo questo primo drammatico evento quanti altri non ne attraversò, fino ai tempi più recenti, la reliquia venerata da Basilio, prima di approdare al suo ultimo, silenzioso rifugio attuale, nell'antico cenobio camaldolese! Scomparsi almeno a due riprese i più sontuosi reliquiari esterni (quello bizantino che con ogni probabilità la racchiudeva in origine, e quello occidentale in forma di busto), è rimasta solo la modesta lamina iscritta a testimoniare la devota fede di colui che fu, mille anni fa, uno degli uomini più potenti e più temuti dell'Impero bizantino.

Roma.

ENRICA FOLLIERI.

(1) Si noti tuttavia che la cronologia sopra (pp. 76-77) assegnata ai vari oggetti recanti il nome di Basilio Lecapeno ci riporterebbe ad almeno 25 anni prima. Inoltre la conquista bizantina di Antiochia avvenne in assenza di Niceforo, ad opera dei suoi luogotenenti (cf. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin*, pp. 718-723).

(2) Cf. JANIN, *Les églises et les monastères de Constantinople*, pp. 64-65; LAURENT, *art. cit.*, p. 196.

NOTATIONS CHRONOLOGIQUES DE PLUSIEURS INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES D'ÉGYPTE ET DE NUBIE (*)

Le prestigieux érudit auquel ce Mémorial est dédié s'est grandement intéressé à l'épigraphie chrétienne. Qui ne connaît et n'admire son *Recueil des Inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure*, sans parler des nombreuses études où il a fait parler la pierre écrite et tiré d'elle des étincelles éclairantes pour l'histoire ?

Les notes qui suivent ont pour but d'honorer cet aspect particulier de sa multiple activité.

*
* *

A. INSCRIPTIONS OÙ LE JOUR DE LA LUNE EST INDIQUÉ COMME ÉLÉMENT DE CONCORDANCE

1.

LEFEBVRE N° 663. Cette inscription, de provenance inconnue, porte les notes chronologiques suivantes :

11 Phamenoth, mardi, 26^e jour de la lune.

(*) M. Louis Robert a bien voulu me faire connaître et me communiquer plusieurs publications récentes contenant des inscriptions trouvées postérieurement au Recueil de Gustave Lefebvre et aux publications de Seymour de Ricci, notamment, les études de Maria Grazia Tibiletti Bruno, le volume intitulé *Faras*, contenant le résultat des Fouilles Polonaises de 1961, et enfin l'article tout récent de John F. Oates sur une inscription trouvée à Ermenna par Pennsylvania-Yale Excavations. Que le savant Professeur du Collège de France veuille bien agréer le sentiment que j'exprime ici de ma gratitude.

Aucune mention ni de l'indiction, ni de l'ère de Dioclétien ou des martyrs. Ses formules l'apparentent à plusieurs autres inscriptions de l'Égypte méridionale et de la Nubie, postérieures à l'apparition de l'Islam. Lefebvre ne donne aucune date. Seymour de Ricci déclare la date indéchiffrable (1). Sans doute ne contient-elle pas les formules courantes et faciles : année d'un consulat, d'un règne ou d'une ère avec le nom du mois. Mais la concordance indiquée, portant à la fois sur le quantième d'un mois solaire, le quantième d'un mois lunaire et le jour de la semaine est un phénomène chronologique qui ne se présente que rarement, et, par suite, il peut être utile de rechercher en quelle ou en quelles années elle se rencontre. C'est ce que nous avons essayé. Et voici comment nous avons procédé.

Le 11 Phamenoth correspond au 7 mars. A cette date doit se trouver le 26^e jour d'un mois lunaire. Il nous faut donc obtenir la date du premier jour de ce mois, ou néoménie. Par le calcul à rebours, nous arrivons à une néoménie du 10 février. Mais cela ne vaut que pour les trois premières années de la tétrade alexandrine. Il nous faut aussi tenir compte de la quatrième année, correspondant à partir de janvier à nos années bissextiles ; en cette année, le néoménie est au 11 février.

Examinons maintenant le troisième élément de la concordance : le jour de la semaine, à savoir mardi pour le 7 mars où est le 26^e jour de la lune. Par calcul à rebours, nous aurons comme jour de la semaine pour la néoménie : le vendredi, si elle est au 10 février ; le samedi, si elle est au 11 février. Il s'agit donc de voir en quelle ou quelles années on trouve une néoménie soit du 10 février un vendredi, soit du 11 février un samedi.

Nous avons fait une très large exploration dans le calendrier juif : du v^e siècle au xiv^e, et dans le calendrier musulman : depuis l'Hégire jusqu'à la même limite. En les parcourant année par année, nous avons constaté qu'il n'existait aucune néoménie au 11 février samedi dans les années bissextiles. Par contre, nous en avons trouvé deux au 10 février vendredi

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des I. et B.L.*, 1909, p. 161.

dans les années communes et cela dans les deux calendriers. Ces deux années sont 943 et 1122.

2.

LEFEBVRE N° 666 (T. B. 15) ⁽¹⁾. Les éléments chronologiques sont : 25 *Phamenoth*, 26^e jour de la lune, année des martyrs 889.

Le 25 *Phamenoth* de l'an 889 des martyrs est le 21 mars 1173. Il nous faut contrôler si, à cette date, la lune était bien à son 26^e jour. Par le compte à rebours, nous obtenons pour ce mois lunaire une néoménie du 24 février. En est-il ainsi en 1173 ?

Consultons le calendrier musulman et le calendrier juif pour le mois de février 1173. Tous deux nous marquent la néoménie au 16 de ce mois. Le cycle des néoménies alexandrines indique le 17. Nous sommes ainsi très loin de la date exigée. La concordance fait donc défaut. Il n'est pas facile de faire des suppositions valables pour une correction. Qu'il nous suffise d'avoir signalé cette défectuosité.

3.

SB ⁽²⁾ 7432 (= T. B., 14). Trouvée à Mailnarti (Wadi Halfa).

Les éléments de la chronologie sont ici : *απο μαρτυρων ω, παχων μονος ζ, σελενη ιγ*, c'est-à-dire année des martyrs 800, *Pachon 6, lune 13^e jour*.

Les deux premiers donnent : 1084, 1^{er} mai. Voyons si cela concorde avec le jour de la lune indiqué. La lune étant au 13^e jour le 1^{er} mai, nous avons, par compte à rebours, la néoménie au 19 avril. Or, tant dans le cycle alexandrin que dans

(1) Nous donnons entre parenthèses, quand il y a lieu, le n° du recueil de M. G. Tibiletti Bruno (= T.B.), *Iscrizioni cristiane di Nubia*, Pavia, 1964.

(2) *Sammelbuch Griechischer Urkunden aus Aegypten* (Fr. Preisigke et continuateurs).

les deux calendriers juif et musulman, la néoménie de février 1084 est au 10 avril. La concordance fait ainsi défaut. Il est vraisemblable que la lettre-chiffre devait être suivie d'un chiffre d'unité qui a été oublié. On peut rechercher quel est le nombre qui convient pour compléter la date. L'exploration dans les deux calendriers juif et musulman nous fait voir plusieurs années au choix ; le premier offre les dates 1094, 1113, 1151 ; le second, les années 1113 et 1132. Les deux calendriers donc se rassemblent sur l'année 1113. Ce n'est pourtant pas celle-là que nous préférons. Elle suppose chez le lapicide un oubli de deux chiffres (1113 = année de Dioclétien 829 = $\omega\kappa\theta$). Tandis que l'année 1094 (année de Dioclétien 810 = $\omega\iota$) ne suppose que l'oubli d'une seule lettre, oubli qui peut s'expliquer assez facilement, le iota ressemblant à la première jambe du mot $\pi\alpha\chi\omega\nu$ qui suit. Nous proposons donc pour l'inscription : 1^{er} mai 1094.

4.

Inscription Griffith, XIII, 63 (1) (= N. B. 7). Trouvée à Faras. La date est ainsi marquée : $\tau\upsilon\beta\iota\ \kappa\gamma\ \Sigma\text{EMIH}\ \iota\zeta\ \acute{\alpha}\pi\omicron\ \mu\alpha\rho(\tau\nu\rho\omega\nu)\ \omega[.]\zeta$.

Dans son apparat critique, l'éditeur ne donne aucune indication ou interprétation sur la forme ΣEMIH . Mais il ne peut faire aucun doute qu'il faut y reconnaître le mot $\Sigma\text{E}\text{-}\text{AENI}$ et, par suite, avec le signe $\iota\zeta$ qui l'accompagne, y voir la mention du mois de la lune. La date est donc : 23 Tubi (18 janvier), 16^e jour de la lune, année de Dioclétien 8(?)7.

L'année étant ainsi marquée d'une manière incomplète, voyons s'il n'est pas possible de la préciser au moyen de la concordance du quantième du mois solaire et du quantième du mois lunaire. En tenant compte que la date est incluse entre l'année de Dioclétien 800 et l'année 900 et qu'en outre, la date se termine par un 7, donc en transcription dans notre ère par un 1 (284 + 7), la recherche est assez facile.

(1) F. Cl. GRIFFITH, *Christian documents from Nubia*, XIII, 63, dans *Proceedings of the British Academy*, t. XIV, 1928.

Le 18 janvier étant au 16^e jour de la lune, la néoménie, par compte à rebours, est donc au 3 janvier. Dans l'espace du temps ci-dessus indiqué, une seule année offre cette néoménie du 3 janvier, cela à la fois dans le calendrier juif et dans le calendrier musulman. C'est l'année 1131. Par suite, l'année des martyrs doit être ainsi complétée: $\omega\mu\zeta$ (= 847). La date de l'inscription est le 18 janvier 1131.

5.

INSCRIPTION ACQUISE À LOUXOR PAR SEYMOUR DE RICCI. Cette inscription, comme la précédente, comporte trois éléments :

année des martyrs 898, 1^{er} Choiak, 18^e jour de la lune.

J'ai tenu à vérifier également si les concordances sont exactes.

L'ère des martyrs 898 est 1181-1182 ; ici, 1181, à cause du mois, qui précède janvier. Le 1^{er} Choiak est le 27 novembre.

Pour contrôler si au 27 novembre 1181 la lune était à son 18^e jour, nous prenons son premier jour en comptant à rebours à partir du 27 novembre. Cette néoménie est ainsi au 10 novembre. En consultant la table des néoménies alexandrines, nous voyons qu'en l'an 5 du cycle auquel correspond l'année des martyrs susdite (= 1181-1182), la néoménie est toute proche, au 11 novembre ; mais elle est très précisément au 10 novembre dans les deux calendriers juif et musulman. La chronologie de cette inscription est donc bien assurée : 27 novembre 1181.

6.

INSCRIPTION TROUVÉE À ARMENNA EN NUBIE. Publiée dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 49, 1963, pp. 161-171.

Nous la mentionnons ici à cause de l'hypothèse formulée par l'éditeur John F. Oates.

La date marquée dans l'inscription est 17 Payni 748 des martyrs, c'est-à-dire 11 juin 1032.

A la dernière ligne de l'inscription on, lit : *KC EIPHNIΣ*. L'auteur de l'article pense qu'il faut probablement comprendre qu'il s'agit de la lune avec son quantième, donc qu'ici est indiqué le 26^e jour de la lune. Il n'a certainement pas fait la vérification. Le 26^e jour de la lune au 11 juin découle d'une néoménie au 17 mai. Or, en 1032, le cycle alexandrin présente en l'année 7 (correspondant à 1032), la néoménie au 15 mai ; de même le calendrier musulman ; et la néoménie juive, au 14 mai. Du reste, dans toutes les inscriptions où se trouvent en concordance le jour du mois solaire et le jour du mois lunaire, ceux-ci sont joints sans que rien les sépare, au lieu que dans l'inscription présente *KC EIPHNIΣ* est séparé de 17 Payni par l'année des martyrs. Le plus simple n'est-il pas de rapprocher cette fin d'inscription de la formule qu'on trouve souvent en conclusion dans les inscriptions coptes : *en paix. Amen.* On lirait ainsi KC (peut-être pour *KE = και*) *ειρηνης* : *et paix*).

N.B. A cette catégorie d'inscriptions concernant le jour de la lune appartient le n^o 664 de Lefebvre. Nous l'étudierons à part, quand nous aurons certains renseignements que nous attendons.

B. INSCRIPTIONS OÙ SONT MISES EN RAPPORT L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN ET L'ÈRE DES SARRASINS (Hégire)

7.

LEFEBVRE N^o 541 (T. B. 36). Trouvée à Isneh (ou Isnah).

L'inscription est datée de l'année de Dioclétien $\chi\varsigma$ (606) et de l'année des Sarrasins $\sigma\omicron$ (270), le 5 Pachon (= 30 avril). L'année de Dioclétien correspond à 889-890 de notre ère et l'année de l'Hégire court du 11 juillet 883 au 28 juin 884 ; le mois indiqué est en 884. La concordance fait donc défaut. L'éditeur ne s'est pas occupé de faire le contrôle, et c'est d'après l'année de Dioclétien 606 qu'il date l'inscription, à savoir 890 de notre ère.

Bien qu'Isneh se trouve dans la partie conquise et administrée directement par l'Islam, il est difficile d'affirmer que

l'ère de l'Hégire doit ici prévaloir, car l'inscription concerne uniquement une affaire de la communauté et du culte chrétien.

La différence, du reste, est peut-être due à une fausse lecture. Il suffit, en effet, pour rétablir la correspondance, de considérer le signe ζ, dans χζ, comme une abréviation de και. On lirait donc : *τηνη (sic) απο διοκλητιανου χ (και) ετη σαρακηνου (sic) σο*. De la sorte, l'année de Dioclétien rejoint l'année des Sarrasins. Et la date de l'inscription est ainsi : le 30 avril 884.

8.

LEFEBVRE N° 647 (T. B. 22). Trouvée en Nubie septentrionale (1).

Les éléments chronologiques sont les suivants en cet ordre : *22 Phamenoth, année des Sarrasins 291, année de Dioclétien 629, un dimanche*.

G. Lefebvre, se fixant sur l'ère de Dioclétien, traduit 913. Cette ère est pourtant marquée en second lieu. L'année indiquée ne concorde pas avec l'année des Sarrasins qui correspond à 903-904, et plus précisément, à cause du mois de Phamenoth ici en jeu, à 904.

Pour choisir entre ces deux dates, nous avons fort heureusement la concordance marquée du 22 Phamenoth (= 18 mars) et du dimanche. Cette concordance n'existe pas en 913, où le 18 mars tombe un jeudi ; elle existe en 904.

La date de l'inscription est donc : le 18 mars 904.

9.

TOGO MINA NN. 314-315. Lieu de provenance non indiqué (2).

Le n° 314 porte la date : *24 Épiph (= 18 juillet), année de Dioclétien 623 et année des Sarrasins 293*.

(1) Publiée par ce savant dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et B.L.*, 1909, p. 155.

(2) Togo MINA, *Inscriptions coptes et grecques de Nubie*, Le Caire, 1942.

Le n° 315 porte les mêmes années de Dioclétien et des Sarrasins et ne diffère que par le quantième du mois d'Épiph, à savoir le 6 (= 30 juin).

T. Mina traduit d'après l'ère de Dioclétien : 907 de notre ère. Mais d'après l'ère des Sarrasins, nous avons l'année 906 (l'année 293 des Sarrasins va du 2 nov. 905 au 21 oct. 906). Il y a différence d'un an.

C. INSCRIPTIONS OÙ LA DATE CONTIENT COMME ÉLÉMENT
L'INDICTION NOUVELLE OU COMMENÇANTE

10.

LEFEBVRE N° 597. Trouvée à Philae. La date est ainsi marquée : *επι φα* (interprété *ετει φα*) *της νεας η ινδ(ικτιωνος)*, c'est-à-dire 501, 8^e indiction.

Lefebvre a traduit d'après l'ère de Dioclétien : 785 de notre ère. Henri Grégoire (*Rev. de l'Instr. publ. en Belgique*, 1908), a fait remarquer que le contenu byzantin de cette inscription, ainsi que de celle du n° 596 qui la précède, oblige à les dater toutes deux d'avant la conquête arabe, et donc de rechercher une ère avec laquelle puissent s'accorder les indictions que portent toutes les deux (pour celle du n° 596, c'est la 12^e indiction), et il propose soit une ère chrétienne commençant en l'an 7 de notre ère, soit une ère locale qui pourrait être l'an 23/22 av. J.-C., où Philae fut prise par Pétronius. Mais de ces ères, il n'est absolument aucun exemple malgré le nombre considérable des monuments papyrologiques mis au jour. Ces ères du reste ne conviennent pas pour l'inscription n° 597.

La vraie solution a été donnée pour cette dernière par D. Serruys (*Rev. de Philologie*, 1909, p. 71) qui lit *επιφ α* c'est-à-dire le 1^{er} du mois d'Épiph de la nouvelle 8^e indiction. Henri Grégoire s'est aussitôt rangé à cette solution.

Il s'agit maintenant d'expliquer l'expression « nouvelle indiction ». D. Serruys entend « nouvelle » par opposition au cycle de 14 ans qui existait en Égypte du 1^{er} au III^e siècle, mais c'est certainement à tort, car celui-ci, qui, du reste, n'a

jamais reçu le nom d'indiction, était depuis trop longtemps hors d'usage pour qu'on ait pu éprouver la nécessité ou le besoin d'éviter une confusion. C'est d'ailleurs que la confusion pouvait venir, à savoir, du caractère propre de l'indiction égyptienne, dont le commencement variait selon l'état des cultures, et oscillait de mai à juillet. Il arrivait aussi qu'une date mensuelle pouvait se trouver deux fois dans une même indiction, une fois au début, une seconde fois à la fin, si l'indiction suivante commençait à une date plus tardive. Le 1^{er} Épiph (= 25 juin) est justement dans ce cas. On a voulu prévenir la confusion ou l'incertitude en marquant que le 1^{er} Épiph marqué dans l'inscription appartient à l'indiction 8^e commençante (ce jour-là ou peu auparavant). Et c'est ce que signifie *της νεας η ινδ(ικτιωνος)*.

Ces précisions concernant l'indiction se rencontrent aussi dans les papyrus. Je signale ici comme particulièrement significatif le n^o 72 de Wessely, *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde* (Leipzig 1904) : (je résume) j'ai reçu, moi Jovinius, huile et pièces de monnaie pour deux mois ; *payni* fin de la 12^e indiction et *epiphi* commencement de la 13^e indiction (ces deux mois sont inclus dans la même indiction byzantine).

11.

SEYMOUR DE RICCI N^o 14 (1).

L'inscription se trouve à St-Pétersbourg. Le texte commence par une invocation pour les deux serviteurs de Dieu Euthalios et Maria et indique ensuite la date de leur décès. Pour Euthalios, c'est le 12 *Phaophi* (9 octobre) de la 8^e indiction sous l'empereur Justin. Pour Marie, c'est le 12 *Épiphi* (6 juillet) du commencement de la 8^e indiction : *της αρχης της η ινδ(ικτιωνος)*, la 9^e année du règne de Justin.

L'éditeur a bien vu qu'il s'agit ici de Justin II (l'indiction

(1) Inscriptions grecques d'Égypte à Braunsberg et à Saint-Pétersbourg, par SEYMOUR DE RICCI, dans la *Revue épigraphique*, t. I, 1913 (voir pp. 159-160).

marquée exclut, en effet, Justin I^{er}), mais il traduit à tort la 9^e année de Justin II par 574-575. Cet empereur ayant commencé à régner le 15 novembre 565, c'est le 15 novembre 573 que commence la 9^e année, qui finira avec le 14 novembre 574.

Cette indication de la 9^e année de Justin n'affecte pas la date du décès d'Euthalios ; il est dit de lui seulement qu'il est mort sous l'empereur Justin. Elle affecte la date du décès de Marie, qui est ainsi fixée au 6 juillet 574. Nous devons tenir ceci comme la donnée chronologique centrale de l'inscription.

De là se déduit, premièrement, que le décès d'Euthalios, mort le 9 octobre avant Marie, appartient encore à la 8^e année de Justin II, et donc eut lieu le 9 octobre 573. De là, deuxièmement, se déduit la juste explication des quantités indictionnels. Il est dit d'abord que le décès d'Euthalios, 9 octobre 573, appartient « à la 8^e indiction » ; cela doit être tenu pour une faute, car cette date appartient à la 7^e indiction. Il est dit ensuite que le décès de Marie appartient à la 8^e indiction ; ce serait une faute également s'il s'agissait d'une indiction byzantine, qui commence invariablement en septembre, mais il s'agit ici d'une indiction égyptienne, dont le commencement varie de mai à juillet. Et il est justement précisé ici que le décès de Marie, 6 juillet 574, eut lieu au commencement de la 8^e indiction (presque deux mois avant l'indiction byzantine), ce qui concorde parfaitement avec la 9^e année de Justin ; et cette concordance est la confirmation certaine que telle est bien la date du décès de Marie. Cela confirme aussi que la 8^e indiction marquée pour la mort d'Euthalios est une faute pour 7^e, attribuable non à l'éditeur (qui toutefois eût dû s'en apercevoir et la relever), mais soit au savant qui a copié l'inscription, soit au lapicide lui-même, qui avait peut-être alors dans la pensée la 8^e année de Justin.

En résumé, les indications chronologiques de l'inscription sont : le 9 octobre 573 pour la mort d'Euthalios, et le 6 juillet 574 pour celle de Marie.

D. INSCRIPTION OÙ VIENNENT EN CONCORDANCE L'ANNÉE
DU MONDE, L'ANNÉE DE LA VENUE DU CHRIST, L'ANNÉE DE
DIOCLÉTIEN

12.

SB. 7428 (T. B. 5). Trouvée à Nawi (Dongola). Cette inscription est la seule de toutes les inscriptions chrétiennes connues qu'on voit datée de la sorte. Je transcris : *εν μηνι χο(ιακ)ῑ, απο κοσμου ζ̄τμε, απο δε της του χριστου παρουσιας ωξη, απο Διοκλητ(ιανου) φ̄οδ.*

Le 10 du mois de Choiak (6 décembre), an de la création du monde 6345, an de la venue du Christ 868, an depuis Dioclétien 574.

L'année dioclétienne, de caractère invariable, correspond à une date ferme : ici 858.

L'année de la création du monde est diverse selon les comptes. En Égypte, ce ne peut être que l'ère alexandrine. Mais l'année 6345 de l'ère alexandrine, prise strictement comme l'explique Georges le Syncelle, va du 25 mars 853 au 24 mars 854.

Quant à la date depuis la venue du Christ, il faut se rappeler que l'ère chrétienne alexandrine, qui commence en 5501, a une différence régulière de 5500 ans avec *son* ère mondiale (ne pas oublier que cette ère mondiale, rapportée à la nôtre, est 5492 av. J.-C.), et se termine ainsi toujours par les mêmes unités après la centaine. Dans notre cas, l'année du Christ alexandrine 868 correspond à l'ère mondiale alexandrine 6368 ; elle se traduit dans notre ère par l'an 576. Cela est très loin des années de l'ère de Dioclétien et de l'ère mondiale.

On le voit, aucune des trois dates inscrites n'a de concordance avec les deux autres. Il est regrettable que les éditeurs aient totalement négligé ce problème et se soient contentés de la date facile, sans s'occuper des deux autres. Cette date elle-même, aussi bien que les autres, peut être suspecte. Un doute subsiste donc, qui impose un nouvel examen de la pierre, effectué en ayant en vue ce problème.

J'indique cependant qu'il y aurait possibilité de réconcilier

ces dates, en corrigeant au préalable $\zeta\tau\mu\epsilon$ en $\zeta\tau\mu\theta$. Il est certain que le ϵ arrondi ou en semiovale, comme on le voit dans nos inscriptions (mais je n'ai pas vu celle-ci), est facile à confondre avec le θ ou réciproquement si les lettres ne sont pas nettement tracées (la confusion peut provenir aussi du lapicide qui n'aura pas bien lu son modèle).

Supposons donc la lecture $\zeta\tau\mu\theta$. Cela nous donne l'année de notre ère : 25 mars 857-24 mars 858. L'année dioclétienne 574 de son côté correspond dans notre ère à : 29 août 857-28 août 858. Elles enferment toutes deux le même mois de Choiak, celui de l'inscription. Voilà donc une première concordance établie.

Quant à l'année de la venue du Christ, on ne peut l'accorder avec les précédentes que si l'on renonce à y voir l'année chrétienne alexandrine. Est-ce possible? On ne peut guère penser ici à l'ère byzantine qui n'apparaît qu'avec le computiste Georges, et encore celui-ci maintenait-il l'ère chrétienne alexandrine, qu'il n'osait ou ne songeait pas à abandonner. D'ailleurs, l'ère byzantine ne suffirait pas pour la concordance que nous recherchons. Il y manque une unité. Mais je pense à l'ère du Chronicon Pascale que j'ai appelée ailleurs proto-byzantine. L'auteur de cet écrit a voulu réagir contre les anachronismes du système alexandrin. Cette ère proto-byzantine commence en 5509 ans avant la nôtre. En mettant en rapport l'année 868 avec l'année 5868, nous obtenons dans notre ère l'année qui va du 21 mars 857 au 20 mars 858. Elle enferme le même mois de Choiak que les deux autres.

De cette façon, les trois dates de l'inscription correspondraient pour signifier le 10 Choiak (6 décembre) 857.

Je dois avertir cependant que cette manière de dater par une ère mondiale alexandrine associée avec une ère chrétienne prise d'ailleurs n'a pas d'exemple, que je sache, dans les sources narratives, et cette inscription, parmi les monuments gravés, en fournirait le premier exemple. Je la signale comme une hypothèse pour expliquer les concordances données par ce texte. L'inscription, encore une fois, devrait être spécialement contrôlée.

E. OBSERVATIONS SUR DIVERSES INSCRIPTIONS

13.

LEFEBVRE N° 596. Je reviens sur cette inscription dont j'ai parlé en connexion avec le n° 597 de Lefebvre (cf. ci-dessus notre n. 10). H. Grégoire, reportant ces inscriptions avant la conquête arabe, avait proposé deux ères possibles pour expliquer le nombre d'années lues par Lefebvre. D. Serruys, par une nouvelle lecture, a supprimé ce problème de l'ère en ce qui concerne le n° 597. Reste le n° 596, dont Serruys ne s'est pas occupé et pour lequel pourrait demeurer l'hypothèse de Grégoire, puisque les ères supposées conviennent pour l'indiction qui accompagne le nombre des années lues par Lefebvre.

Nous pensons cependant qu'ici également il faut opérer une correction semblable à celle de Serruys pour le n° 597.

Le texte de Lefebvre porte : *επει φ.ι.β. της ιβ ινδικ(τιωνος)*, c'est-à-dire : année 512, 12^e indiction.

En modifiant une lettre, nous proposons de lire ainsi : *επειφ ιβ της ιβ ινδικ(τιωνος)* ou bien *επειφι β της ιβ ινδικ(τιωνος)*, à savoir le 12 *Épiph* ou le 2 *Épiph* (donc le 6 juillet ou le 26 juin), 12^e indiction.

La probabilité de cette lettre est en ceci, premièrement, que les deux inscriptions n^{os} 596 et 597 ont été trouvées au même lieu et concernent le même objet, la construction d'une partie de la muraille, et ensuite, qu'aucune des inscriptions similaires trouvées à Philae n'indique l'année d'une ère, et que toutes marquent, avec le nom de l'officier impérial qui a ordonné l'ouvrage effectué, le mois avec son quantième et l'indiction. Ce sont les n^{os} 584, 592, 593, 594 (manque l'indiction), 597 (ci-dessus expliqué), 598 (le mois manque par mutilation). Les autres inscriptions de Philae données par Lefebvre n'ont pas de notation chronologique.

L'inscription n° 596 devrait être réexaminée ou mieux publiée en photographie ou en estampage.

En conclusion, on ne peut donner aucune date quant à l'année pour le n° 596 comme pour le n° 597 et les autres que nous venons de nommer. Il faut se contenter de dire qu'elles sont antérieures à la conquête arabe.

14.

SB 4949 (T. B. 11). Trouvée à Dendur.

La date est donnée ainsi : *απο [μαρτύρων? Διοκλητία]νο(ν) : νο : ς [.....] ουδενα.*

Il n'y a pas à hésiter, si on lit *νο(ν)*, entre *μαρτυρων* et *Διοκλητιανου*. C'est certainement ce dernier mot qui doit être retenu.

Si l'inscription s'achève, étant complète, sur le mot *ουδενα*, la lacune qui précède le mot doit se combler par *αθανατος* pour signifier, formule fréquente, que personne n'est immortel ; et alors le sigle *ς* ne peut être que l'année de l'indiction, la 6^e. Il est toutefois à remarquer qu'elle ne concorde pas avec l'année dioclétienne 470 (753/754 de notre ère) qui se trouve en l'indiction 7. L'inscription est à réexaminer.

15.

LEFEBVRE N° 656 (T. B. 27). Nubie ?

Date : *Παυνι λ, ινδ(ικτι)ο(νος) ς, απο Διοκλητιανου ε(τ)ω(ν)υκγ.*

C'est-à-dire le 30 *Payni* (24 juin), 6^e *indiction*, année de *Dioclétien 423*, (dans notre ère 707). A celle-ci correspond l'indiction 5. Mais il est à penser, étant donné le quantième mensuel, qu'il s'agit, dans l'inscription, d'une indiction 6 commençante, ce qui donne une concordance exacte. La date est ainsi : 24 juin 707.

16.

LEFEBVRE N° 558 (T. B. 23). Trouvée en Nubie ?

Date : *Φαμενωθ ε, ινδ(ικτιωνος) β, Διοκ(λητιανου) υπβ.*

A savoir, le 5 *Phamenoth* (1^{er} mars), *indiction 2*, année de *Dioclétien 482* (766 de notre ère). A cette année correspond en réalité l'indiction 4. Il y a donc discordance dans la date de l'inscription qui, par suite, doit être réexaminée.

La conclusion à tirer de ce train de remarques est que les éditeurs d'inscriptions, quand ils en rencontrent où se trouvent marquées des concordances, devraient toujours avoir le soin de vérifier si elles sont exactes et en avertir le lecteur. Ce souci les aidera éventuellement pour la lecture elle-même et l'édition des textes.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE ADMINISTRATIVE DE L'EMPIRE BYZANTIN

Le Maître des Requêtes. Ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων.

Le Maître des Requêtes, ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων, *magister supplicum libellorum*, ne semble pas être, malgré l'identité du mot, le successeur du *magister a libellis* (1), mais le successeur du *magister a memoria* ou *memoriae* (2) du v^e siècle. Il hérita ses fonctions, lors du démembrement des fonctions du Maître des Offices, *magister officiorum*, au début du VIII^e siècle, sous le règne de Léon III (717-740). Le Maître des Requêtes centralisait à Constantinople toutes les suppliques, requêtes, réclamations adressées directement à l'empereur, les examinait et les présentait, le cas échéant, à ce dernier (3). Il existait dans les provinces, tout au moins dans les grands centres, ainsi qu'en témoignent les sceaux, un fonctionnaire, portant le même titre et délégué, en quelque sorte, du Maître des Requêtes de l'Administration Centrale. Il recueillait, vraisemblablement, les suppliques des particuliers et les transmettait au Maître des Requêtes de Constantinople ; ce dernier les examinait et retenait celles qu'il estimait pouvoir être transmises à l'empereur. Les Maîtres des Requêtes de Sicile, du Péloponnèse et de Céphalonie sont attestés par la sigillographie (4). Les Maîtres des Requêtes ajoutent, en effet, sur

(1) PREMIERSTEIN, *A libellis*, PAULY-WISSOVA, *RE*.

(2) J. B. BURY, *The imperial administrative system in the ninth century*, London, 1911, pp. 77-78 ; E. STEIN, *Zur spätbyz. Verfassungs- und Wirtschaftsgesch.*, *Mitteilungen zur osmanischen Gesch.*, II, 1923-1926, I, 62 ; L. BRÉHIER, *Les institutions de l'Empire byzantin*, Paris, 1949, 167, 226-227.

(3) *Cer.*, II, 52, 715 ; *Ps.-Cod.* ; 39 et notes 197.

(4) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, 1884, p. 493, (Sicile-Péloponnèse) ; KONSTANTOPOULOS *Byzantiaka*

leur sceau le nom de la région soumise à leur juridiction (1).

Les empereurs étaient accablés de demandes et de réclamations de toutes sortes ; ils ne pouvaient en prendre eux-mêmes connaissance et décidaient d'après les rapports qui leur étaient soumis. Toutefois, beaucoup d'empereurs estimaient de leur devoir d'écouter les plaintes de leurs sujets et d'accueillir leurs doléances, sans avoir recours à des intermédiaires trop souvent intéressés à étouffer les plus justes réclamations. Sous Léon I^{er} (457-474), tout le monde était autorisé à déposer des suppliques, *δητικὰ πιττάκια*, au pied d'une colonne, sous la surveillance d'officiers impériaux. Lorsque l'empereur passait, les suppliques lui étaient remises et il statuait sur-le-champ. Si l'empereur restait au Grand Palais, il envoyait chercher les suppliques et il faisait porter ses décisions par des *mandatores*. C'est la raison pour laquelle cette colonne était appelée *τὰ πιττάκια* (2). Alexis I^{er} Comnène (1081-1118) siégeait certains jours en public pour recevoir les suppliques, *δητήριον διδακτικόν*, de ses sujets ; un secrétaire lui en donnait lecture et il donnait immédiatement la réponse par écrit (3).

Le Maître des Requêtes, au x^e siècle, occupait le 55^e rang dans la hiérarchie. Il était rangé dans le 3^e ordre des dignités *διὰ λόγον* et appartenait à la classe des juges, *κριταί* (4). C'est comme tel qu'il avait, vraisemblablement, le pouvoir d'examiner les suppliques qui lui étaient remises et de statuer sur la suite à leur donner, quitte à en référer à l'empereur, juge suprême. Était-il indépendant ? Était-il rattaché au *sekreton* du questeur ? On ne saurait l'affirmer. Fait sur-

Molybdoboulla, Athènes, 1917, n° 323 (Sicile) ; PANTCHENKO, *Katalog Molybdobullov, Izvestija de l'Institut Archéologique russe de Constantinople*, n° 292 (Céphalonie) ; BORSARI, *L'amministrazione del tema di Sicilia, Riv. Stor. Ital.*, LXVI, 1954, p. 151.

(1) V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médaillier vatican*, Città del Vaticano, 1962, pp. 262-263.

(2) Th. PRÉGER, *Script. orig. CP.*, II, 166 ; Ps.-COD., *de signis*, 35-36. Cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, 2^e éd., Paris, 1964, 76-77, colonne d'Eudoxie.

(3) ZONAR, III, 753.

(4) *Cer.*, II, 52, 714-715.

prenant : Philothée ne mentionne pas le bureau du maître des requêtes : est-ce oubli du copiste ? C'est probable, car Philothée mentionne le *δεησόγραφος* qui semble avoir eu pour mission de rédiger les suppliques remises à l'empereur par les factions de l'Hippodrome (1). Ces suppliques étaient, en effet, remises directement à l'empereur par les représentants des factions, démocrates et démarques, sans passer par l'intermédiaire du maître des requêtes. L'empereur ne lisait pas, d'ailleurs, ces placets, qu'il se contentait de remettre soit au préposite soit au maître des cérémonies, soit au maître d'hôtel (2). Nous ignorons, du reste, ce que contenaient ces placets. C'étaient, sans doute, des formules de loyalisme, des vœux, peut-être aussi quelque humble supplique ou quelques timides doléances. Quant aux demandes ou suppliques, *αἰτήσεις*, adressées oralement à l'empereur par les factions, soit à l'Hippodrome, soit dans les phiales, elles étaient accordées sur-le-champ par un simple signe (3).

Comme les autres grands fonctionnaires, le maître des requêtes pouvait prétendre aux titres nobiliaires les plus élevés : anthypate-patrice, patrice, protospathaire (4). Le maître des requêtes figure parmi les hauts dignitaires jouissant du privilège de monter dans le dromon impérial (5). Il suivait l'empereur dans les expéditions militaires. Deux candidats ou spathaires escortaient l'empereur à cheval et amenaient devant le souverain ceux qui avaient une supplique à lui présenter. L'empereur les interrogeait et la supplique, *τὰ δεητικά* était remise au maître des requêtes (6).

Au xiv^e siècle, le maître des requêtes occupait le 44^e rang dans la hiérarchie (7). Son rôle est réduit à recevoir les suppliques, lorsque l'empereur passe à cheval (8). Son uniforme

(1) *Cer.*, II, 52, 774-778.

(2) *Cer.*, I, 10, 82, 83 ; I, 1, 12 ; I, 17, 105-106 ; I, 23, 131 ; I, 30, 168 ; I, 65, 293.

(3) *Cer.*, I, 64, 288, 292 et *passim*.

(4) *Cer.*, II, 52, 729, 732.

(5) *Cer.*, II, 12, 551 ; II, 13, 560. Cf. *de adm. imp.*, 234.

(6) *Cer.*, App. 485.

(7) *Ps.-Cod.*, *de off.*, II,

(8) *Ps.-Cod.*, *op. cit.*, 39 et notes 197.

est, à cette époque, le turban (?) et la casaque d'armes, mais il n'a pas de skaranikon (1).

Le rôle du maître des requêtes fut, à toutes les époques, important ; il est probable que ce fonctionnaire devait toujours accompagner l'empereur dans ses déplacements. Comme le maître des requêtes n'avait pas uniquement pour mission de recevoir les suppliques, mais était encore chargé de les examiner et de vérifier si elles étaient bien fondées, les empereurs désignaient les maîtres des requêtes parmi les hommes présentant certaines garanties d'instruction et d'équité.

Les auteurs ont rarement l'occasion de mentionner les maîtres des requêtes. Ceux qui sont cités sont généralement des personnages marquants. Il est certain que les empereurs eurent toujours auprès d'eux des officiers chargés de leur transmettre les suppliques, pétitions et placets, mais il est difficile de savoir à quelle époque l'office de *ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων* fut officiellement établi. L'office existait certainement à la fin du x^e siècle, comme le prouve le Clétorologe de Philothée, mais tout porte à croire qu'il existait bien avant cette époque. Il se pourrait, en effet qu'à la haute époque, l'office de maître des requêtes ait été exercé par le référendaire. Procope de Césarée écrit, en effet : « Il transmet toujours à l'empereur les placets des suppliants et il leur fait connaître, de nouveau, celles qu'il peut recevoir. Les Romains (les Byzantins) appellent (le titulaire de) cette dignité, dans la langue latine, référendaire » (2).

Il nous est parvenu les noms d'un certain nombre de Maîtres des Requêtes. Le Maître des Requêtes le plus anciennement connu semble être *Théodore*, au vii^e siècle, dont nous possédons le sceau (3).

Aux viii^e-ix^e siècles, seuls les sceaux nous livrent les noms de trois Maîtres des Requêtes : *Basile*, spathaire im-

(1) Ps.-Cod., 24.

(2) Proc. de *Bello Pers.*, 256. Cf. Proc. *Anekdota*, 89, Justinien I^{er}, Nov. X.

(3) V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médaillier vatican*, Città del Vaticano, 1962, sceau n^o 8, pp. 262-263.

périal ⁽¹⁾, *Cosmas* ⁽²⁾, Maître des Requêtes de Sicile, et *Théophylacte* ⁽³⁾.

Du IX^e-X^e siècles, il nous est parvenu le sceau de *Constantin*, protospathaire impérial ⁽⁴⁾.

Au X^e siècle vécurent les trois Maîtres des Requêtes suivants: *Basile*, protospathaire, mentionné dans une *kéleusis* de Nicéphore II Phokas (963-969), relative à l'attribution de biens militaires ⁽⁵⁾, *Georges*, Maître des Requêtes de Sicile ⁽⁶⁾ et *Sachakios Brachamios* ⁽⁷⁾. Général byzantin qui, d'après Cédrene, avait déserté, la *Vie de Nicéphore* le présente comme un fonctionnaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur, sous le règne de Jean I^{er} Tzimiskès (969-976); Sachakios était donc Maître des Requêtes.

Du X^e-XI^e siècles semble dater le sceau de *Constantin*, protospathaire impérial et Maître des Requêtes ⁽⁸⁾.

Au XI^e siècle vécurent les Maîtres des Requêtes suivants :

Constantin Choïrosphaktès était, vers 1078, proèdre, *εἰς προέδρους τελῶν* ⁽⁹⁾, et peut-être même, avant 1087, préteur de l'Helade et du Péloponnèse ⁽¹⁰⁾, il fut ensuite *κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν* ⁽¹¹⁾ et protonotaire du Drome ⁽¹²⁾ et titré protoproè-

(1) G. SCHLUMBERGER, *Mélanges d'archéologie byzantine*, Paris 1895, p. 265.

(2) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie byzantine*, Paris 1884, p. 493.

(3) G. SCHLUMBERGER, *Sceaux byzantins inédits*, dans *Rev. des Ét. Gr.*, 1900, p. 485, sceau n° 182. La préposition *ἐπὶ* a été omise sur le sceau.

(4) PANTCHENKO, *Catalogue des Mobydobulles*, dans *Bull. de l'Inst. Archéol. Russe de Constantinople*, VIII, 1903, p. 220.

(5) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 721.

(6) S. BORSARI, *L'amministrazione del tema di Sicilia*, dans *Riv. Stor. Ital.*, LXVI, (1954), pp. 151 note 3 et p. 158.

(7) Indiqué par le R. P. V. Laurent, dont je remercie ici bien vivement l'amitié si libérale depuis bien des années. N. ADONTZ, *Notes arméno-byzantines*, dans *Byzantion*, IX (1934), p. 380.

(8) G. SCHLUMBERGER, *Sigill. Byz.*, p. 493.

(9) NIC. BRYENNE, 130.

(10) Ch. DIEHL, *Remarques sur deux chartes byzantines de Patmos*, dans *Byzantion*, IV (1929), p. 4.

(11) ANNE COMN., Bonn I, 175 et notes II 439.

(12) OUSPENSKI, *Ἡ διαδικασία ἐκ τῆς κατηγορίας δι' αἴρεσιν τοῦ Ἰωάννου Ἰταλοῦ*, dans *Izvestija de l'Institut Arch. Russe de Constantinople*, II, 1897, p. 42.

dre (1), vraisemblablement vers 1082. Il fut ensuite nommé Maître des Requêtes. Il est mentionné comme tel avec le titre de protoproèdre dans le chrysobulle d'Alexis I^{er} Comnène de 1088, faisant remise d'impôts au monastère de St. Jean Prodrome de Patmos (2) ; il est également mentionné de la même manière dans la copie du chrysobulle d'Alexis I^{er} Comnène ordonnant d'inscrire sur les registres officiels la donation de l'île de Patmos à Christodoulos (3), ainsi que dans la copie du chrysobulle d'Alexis I^{er} Comnène confirmant une exemption d'impôts au profit des habitants de l'île de Patmos (4). Sauf dans le dernier chrysobulle, Constantin Choïrosphaktès est aussi qualifié de *οἰκεῖος ἄνθρωπος τῆς βασιλείας μου*.

Nicéphore Comnène, un fils d'un frère inconnu d'Isaac Comnène, d'après Du Cange (5), était *ἐπὶ τῶν δεήσεων*. Il est possible que Nicéphore Comnène soit le personnage mentionné sur un sceau de la fin du xi^e siècle : « Théotokos, protège le sébaste Alexis, fils de Nicéphore Comnène » (6).

Le Maître des Requêtes *Jean* transmet au patriarche Michel Cérulaire, avec le moine et économiste de Sainte-Sophie, Stéphane, et le vestarque et consul des Philosophes, Constatas, un *gramma* de Constantin IX Monomaque, le 19 juillet 1054, relatif à Argyros qui doit être emprisonné et à la bulle d'excommunication du cardinal Humbert, laquelle doit être brû-

(1) Cf. C. A. CHRISTOPHILOPOULOS, *Ἡ σύγκλητος εἰς τὸ Βυζαντινὸν Κράτος*, Athènes 1949, p. 86.

(2) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 1147. Cf. MIKL. et MÜLLER, *Acta*, VI, p. 45.

(3) MIKL. et MÜLLER, *Acta*, VI, p. 49.

(4) MIKL. et MÜLLER, *Acta*, VI, p. 53. Ch. Diehl a identifié avec Constantin Choïrosphaktès le protoproèdre de ces trois chrysobulles (Ch. DIEHL, *Remarques sur deux chartes byzantines de Patmos*, dans *Byzantion*, IV (1929), pp. 2-6). — D'autre part, Fr. Dölger a fait remarquer qu'il y a lieu de corriger, dans ces trois chrysobulles, *πρωτοπρόεδρος Κωνσταντινουπόλεως* (MIKL. et MÜLLER, *Acta*, VI, pp. 49, l. 15 ; 45, l. 22 ; 53, l. 13) en *Κωνσταντινοῦ τοῦ Χοιροσφάκτου*. (FR. DÖLGER, *Die Kaiserurkunden des Johannes Theologos Klosters auf Patmos*, dans *Byz. Zeitschr.*, 28 (1929), p. 338, n. 2.

(5) DU CANGE, *Famil. Byz.*, p. 175.

(6) V. LAURENT, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine*, Athènes-Bucarest 1932-1937, pp. 114-115, sceau n° 324.

lée (1). Le même personnage est qualifié de *magistros* dans le Compte-rendu synodal au sujet de la bulle d'excommunication déposée sur l'autel de Sainte-Sophie par les légats romains contre le patriarche Michel Cérulaire (2).

Le Maître des Requêtes *Léon*, protospathaire et juge de l'Hippodrome, signe un *pittakion* du patriarche de Constantinople Alexis Stoudite (1025-1043) au métropolitain de Carie, lui infligeant une censure (3).

Le Maître des Requêtes *Léon*, protospathaire et juge des Anatoliques, dont nous possédons le sceau, postérieur à 1050, mais pas connu par ailleurs (4), est-il le même personnage que le Maître des Requêtes *Léon*, ci-dessus indiqué, on ne saurait le dire. Le R. P. V. Laurent déclare que *Léon*, juge des Anatoliques est peut-être identique à son homonyme, le proto-notaire *Léon* (5).

Michel Psellos écrit une lettre, où il lui reproche son silence, au Maître des Requêtes *Léon*, évêque de Patras (6).

Michel Attaleiate (7) et Cédrene (8) parlent du Maître des Requêtes *Léon*, homme remarquable par son éloquence et par son savoir, qui fut tué dans la grande défaite essuyée par Romain IV Diogène, le 26 août 1071.

Un chrysoboullos logos, datant du règne de Michel VII Doukas (1071-1078), mentionne le Maître des Requêtes *Nicolas* (9).

Il nous est parvenu le sceau de *Nicolas Sklèros*, Maître des Requêtes, grand skeuophylax des Blachernes, patrice, *magistros* et *vestis* (10).

(1) Indiqué par le R. P. V. Laurent. Fr. DÖLGER, *Regesten*, n° 916.

(2) V. GRUMEL, *Les Regestes*, n° 869.

(3) V. GRUMEL, *Les Regestes*, n° 864. Cf. C. A. CHRISTOPHILOPOULOS, *op. cit.*, p. 51.

(4) V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médaillier vatican*, Città del Vaticano, 1962, sceau 93, pp. 88-89.

(5) V. LAURENT, *op. cit.*, p. 89.

(6) C. SATHAS, *Mes. Bibl.*, V, pp. 333-334, lettre 89.

(7) M. ATTALEIATES, 167.

(8) CÉDRÈNE, II, 701.

(9) Fr. DÖLGER, *Regesten*, n° 1023.

(10) V. LAURENT, *Les sceaux byzantins...*, p. 83.

Le Maître des Requêtes *Jean Taronitès*, dont nous possédons le sceau, où il est titré protocuropalate, était déjà curiopalate et Maître des Requêtes vers 1086, et vers 1093, il figure parmi les généraux d'Alexis I^{er} Comnène. Il joua surtout un rôle important comme évêque (1). Un jugement synodal sur le culte des images, datant de 1094 (2), le mentionne dans la liste de présence (3).

Le Maître des Requêtes *Jean Xiphilin*, né à Trébizonde vers 1010, vint à Byzance, vraisemblablement sous le règne de Romain III Argyre (1028-1034). Il étudia le droit et la rhétorique et se lia avec Michel Psellos, Constantin Likhoudis et Jean^{re} Mauropous, en particulier. Xiphilin professa longtemps à Byzance. Sous Constantin IX Monomaque (1042-1054), il fut nommé juge de l'Hippodrome (4) et devint l'un des conseillers de l'empereur. Il fut ensuite mis à la tête de l'École de Droit, fondée vers 1045, avec le titre de νομοφύλαξ, titre qui reçut, d'ailleurs, l'appellation nouvelle de ὁ ἐπὶ τῶν κρίσεων (5). Xiphilin occupa la chaire de Droit pendant neuf ans, tout en s'occupant des affaires publiques (6). Le 1^{er} janvier 1064, il devenait patriarche de Constantinople, sous le nom de Jean VIII succédant à Constantin III Likhoudis et le restait jusqu'au 2 août 1075. Jean Xiphilin avait été titré magistros et exercé les fonctions de Maître des Requêtes. A un moment donné, à la suite d'intrigues, il s'était retiré dans un monastère du mont Olympe en Bithynie, où Michel Psellos vint le rejoindre, tous deux abandonnant la

(1) V. LAURENT, *op. cit.*, pp. 182-183, sceau n° 518.

(2) V. GRUMEL, *Les Regestes*, n° 967, qui date le synode du deuxième semestre 1092. Le P. L. Stiernon, dans une étude à paraître en collaboration avec le P. Gautier, démontre que le synode doit être daté de 1094.

(3) V. GRUMEL, *op. cit.*, n° 967.

(4) ZERVOS, *Un philosophe néoplatonicien du XI^e siècle : Michel Psellos, sa vie, son œuvre, ses luttes philosophiques, son influence*, Paris 1902, p. 66.

(5) M. ATTALEIATES, 21 ; cf. C. SATHAS, *Mes. Bibl.*, IV. Préface, pp. xli et lv.

(6) ZERVOS, *op. cit.*, pp. 102-103.

politique (1). C'est comme magistratos et Maître des Requêtes que Xiphilin fut chargé avec Psellos, vestarque et consul des Philosophes, de remettre au patriarche Michel Céru-laire, en 1054, une lettre d'excuse de Constantin IX Mono-maque (2).

Du XI^e siècle, enfin, trois lettres de Psellos sont adressées « *Au Maître des Requêtes* », sans nom de destinataire (3), dont l'une est adressée en même temps « *Au protasekretis et au libellisios* » (4).

Du XII^e siècle nous sont connus les Maîtres des Requêtes suivants : *Andronic Camatèros Doukas*, parent de Manuel I^{er} Comnène par sa mère, une Doukas (5). Il fut successivement *ἐπι τῶν δεήσεων* (6), mais ne l'était plus en 1193, la charge étant tenue par Constantin Tornikès (7), éparque de Constanti-nople (8), en 1157 au moins, et grand drongaire de la Veille (9). Camatèros fut titré sébaste (10) et pansébaste (11).

(1) ZERVOS, *op. cit.*, p. 68.

(2) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 916.

(3) C. SATHAS, *Mes. Bibl.*, V, 245-248, Lettre 12. Cf. E. KURTZ, *Michaelis Pselli scripta minora. Volumen alterum. Epistulae*, Mi-lano, 1941, p. 174, lettre n° 149.

(4) C. SATHAS, *Mes. Bibl.*, V, pp. 451-455, lettre n° 176.

(5) S. LAMPROS, *Ὁ Μαρκιανὸς κώδιξ 524. Νέος Ἑλλ.*, VIII, 1911, p. 44, poésie 81, vers 27 ; p. 48, poésie 88, vers 24 ; p. 50, poésie 91, vers 20.

(6) S. LAMPROS, *Ὁ Βιενναῖος κώδιξ, Philolog. graecus*, CCCXXXI, dans *Νέος Ἑλλ.*, XIII, 1916, p. 11. Lettre de G. Tornikès, métropolitaine d'Éphèse, à Andronic Camatèros.

(7) V. LAURENT, *Rome et Byzance sous le pontificat de Célestin III (1191-1198)*, dans *Échos d'Orient*, XXXIX (1940), pp. 34-35.

(8) V. LAURENT, *op. cit.*, p. 24.

(9) S. LAMPROS, *Ὁ Μαρκιανὸς κώδιξ 524*, dans *Νέος Ἑλλ.*, VIII, 1911, p. 49, poésie 88, vers 26 ; p. 50, poésie 91, vers 22 ; p. 53, poésie 94, vers 23. Cf. R. GUILLAND, *Le drongaire et le grand drongaire de la Veille*, dans *Byz. Zeitschr.*, 43 (1950), p. 353.

(10) S. LAMPROS, *Ὁ Μαρκιανὸς κώδιξ 524*, dans *Νέος Ἑλλ.*, VIII, 1911, p. 44, poésie 81, vers 27 ; p. 48, poésie 88, vers 24 ; p. 50, poésie 91, vers 21 ; p. 53, poésie 94, vers 21 ; *Ὁ Βιενναῖος κώδιξ, Philolog. grae-cus*, CCCXXXI, dans *Νέος Ἑλλ.*, XIII, 1916, p. 11, lettre de G. Tor-nikès.

(11) S. LAMPROS, *op. cit.* La lettre débute par les mots : *πανσέ-βαστέ μου ἀθθέντα*.

Michel Camatèros figure dans le procès-verbal du synode du 12 mai 1157, réuni au sujet de l'opinion de Sotérichos Panteugenès, comme ἐπὶ τῶν δεήσεων et comme procureur (1) ; il figure avec les mêmes titres et, en plus, ceux de phylax et de protonobélissime dans le protocole du concile de mai 1166 (2). Nous avons un sceau de Michel Camatèros ἐπὶ τῶν δεήσεων et protonobélissime (3).

Eustathe de Thessalonique serait l'auteur d'une « Oraison funèbre du sébaste et ἐπὶ τῶν δεήσεων *Nicéphore Comnène*, descendant, ἐκγονον, du César Nicéphore Bryenne » (4).

Le Maître des Requêtes *Jean Doukas Camatèros*, fils d'Andronic Camatèros, était « plus homme de guerre que de lettres » (5). C'était un « véritable phénomène ; appétit, stature, jalousie, faconde, tout en cet homme était démesuré » (6). En 1149, il faisait campagne contre les Normands ; l'année suivante, il était envoyé comme ambassadeur auprès de Frédéric Barberousse. Une lettre de Georges Tornikès semble indiquer que Jean Doukas voulut se faire nommer métropolitain d'Éphèse, ce qui fut fait ; mais il refusa (7). Eustathe de Thessalonique, avec lequel il était très lié ainsi qu'avec Michel Glykas, lui dédia ses Commentaires sur Denys le Périé-

(1) V. GRUMEL, *Les Regestes*, n° 1041.

(2) V. LAURENT, *Un sceau inédit du protonotaire Basile Kamatèros. Contribution à la prosopographie byzantine*, dans *Byzantion*, VI (1931), p. 270.

(3) V. LAURENT, *Les bulles métriques*, ... p. 108, sceau n° 311.

(4) E. MILLER, *Catalogue Escorial.*, p. 206 : cod. Y-II-10 fol. 178. KRUMBACHER (*Gesch. d. byz. Litt.*, 1897, p. 378) déclare que le cod. Barber. gr. II, 61 fol. 107v-112 contient un écrit adressé à un maître des Requêtes défunt, Nicéphore, dont le titre est en partie illisible et dont l'auteur serait Constantin Manassès : ... τοῦ ... κυροῦ Κωνσταντίνου τοῦ Μανασσῆ πρὸς τὸν ἀποιχόμενον ἐπὶ τῶν δεήσεων κυρὸν νικηφόρον τὸν ... ομν ... τοῦ καίσαρος. Il y aurait intérêt à publier ces deux textes, car il semble étrange que Constantin Manassès, à moins qu'il n'ait été d'un âge très avancé, ait consacré à Nicéphore Comnène une sorte d'adieu après la mort de ce dernier.

(5) V. LAURENT, *Un sceau inédit du protonotaire...*, dans *Byzantion*, VI (1931), p. 267.

(6) V. LAURENT, *op. cit.*, *ibid.*

(7) V. LAURENT, *op. cit.*, pp. 267-268.

gète (1). D'après la lettre-dédicace d'Eustathe de Thessalonique, Jean Doukas était pansébastè (2) et pansébastè-sébastè (3). Il n'est pas certain que l'*ἐπὶ τῶν δεήσεων* Jean Doukas soit identique à Jean Doukas, grand hétériarque et à Jean Doukas, logothète du drome.

Le Maître des Requêtes *Constantin Tornikès* est connu par plusieurs actes officiels, entre autres. Il était le fils de Démétrius Tornikès, logothète du Drome. Il fut d'abord *ἐπὶ τῶν δεήσεων* (4), puis éparque (5), charge qu'il cumula avec celle d'*ἐπὶ τῶν δεήσεων* (6). Comme éparque, il essaya d'apaiser le soulèvement des artisans de Constantinople, en 1201 (7). Une lettre de Michel Choniatès au mésazôn Démétrius Tornikès et datant de 1217 ou même de plus tard (8), qualifie encore d'éparque Constantin Tornikès ; mais il s'agit vraisemblablement d'un rappel, suivant la remarque très juste du P. L. Stiernon. En effet, Constantin Tornikès devint logothète du Drome. Il l'était dès 1203, comme en témoigne un acte de décembre de cette année, où il est mentionné comme oncle de l'empereur Alexis IV Ange, fils d'Isaac II Ange, et comme logothète du Drome (9). Constantin Tornikès entra, dès 1204, au service de Baudouin I^{er} de Flandre. Mais ce dernier ayant été fait prisonnier par le roi de Bulgarie, Kalojean, Constantin Tornikès se réfugia auprès de lui, auprès de qui il avait rempli jadis plusieurs missions diplomatiques. Mais il fut supplicié par les soldats bulgares (10). Constantin Tornikès

(1) Lettre-dédicace. Cf. HARDT, *Catalogus codd...*, I, p. 205, cod. 39, fol. 195 et Ch. MÜLLER, *Geographi graeci minores*, II, Paris 1882, p. 201.

(2) Lettre-dédicace. Cod. Monac. gr. 39.

(3) Lettre-dédicace éd. Ch. MÜLLER.

(4) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, p. 129, acte XXXV, d'octobre 1195 et p. 142, acte 41 de novembre 1199.

(5) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, p. 142.

(6) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, pp. 129 et 142.

(7) V. LAURENT, *Les bulles métriques...*, pp. 156-157.

(8) Sp. LAMPROS, *Μιχαήλ Ἀχομινάτου τοῦ Χωνιάτου τὰ σωζόμενα*, Athènes, II, 1880, p. 356, lettre 180.

(9) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, p. 123 ; cf. NICÉTAS, 848 ; MICHEL CHONIATES, ed. Sp. LAMPROS, *op. cit.*, II, p. 124, lettre 77 et p. 356, lettre 180.

(10) V. LAURENT, *op. cit.*, pp. 156-157.

était titré pansébaste (1) et pansébaste-sébaste (2). Nous avons un sceau de Constantin Tornikès, où il est qualifié sébaste, éparque et logothète du Drome (3).

Au XII^e siècle appartient un Maître des Requêtes *anonyme*. Il nous est connu par Nicétas, qui dit de lui : « J'omettrai volontairement son nom » (4). C'était un juge du Velon, promu Maître des Requêtes, comme partisan fougueux d'Andronic Comnène, alors régent. C'est vraisemblablement le même personnage, Maître des Requêtes sous le règne d'Andronic I^{er} Comnène, qui, avec le protoasekrètis et le proto-notaire du Drome, prépare les sentences capitales contre les adversaires d'Andronic I^{er} Comnène (5). Le rôle de pourvoyeur du bourreau convenait mal à un Maître des Requêtes, mais le personnage, il est vrai, était en même temps juge.

Quant à l'*ἐπι τῶν δεήσεων Eustathé de Thessalonique*, il l'était du Patriarche de Constantinople. C'est comme diacre qu'il fut appelé à cette charge, mais on ignore à quelle date. Comme Maître des Requêtes du Patriarche, Eustathe transmet vraisemblablement à Manuel I^{er} Comnène la plainte d'une partie de la population de la capitale, qui était privée d'eau (6).

De la fin du XII^e siècle date, vraisemblablement, le sceau de *Théodore Kastamonitès*, spathaire, grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, protospathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse et logothète du ^{τῶν} sékréton ; il était titré proto-panentimoupertatos (7).

Les empereurs de Nicée et les Paléologues conservèrent dans la hiérarchie l'office de Maître des Requêtes.

(1) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, p. 123.

(2) MIKL. et MÜLL., *Acta*, VI, pp. 129, 142 ; cf. NICÉTAS, 696 et MICHEL CHONIATES, ed. Sp. LAMPROS, *op. cit.*, II, p. 356, lettre 180.

(3) V. LAURENT, *op. cit.*, sceau n° 449, p. 156.

(4) NICÉTAS, 350 ; cf. Th. SCUTARIOTES (C. SATHAS, *Mes. Bibl.*, VII, 332 et 353).

(5) NICÉTAS, 437.

(6) St. KYRIAKIDIS, *La espugnazione di Tessalonica*, Palermo 1961, p. 45.

(7) G. SCHLUMBERGER, *Sigill. byz.*, p. 493 ; N. A. BÉÈS, *Viz. Vremn.*, XXI, 1914, pp. 221-223 ; KONSTANTOPOULOS, *Βυζαντακά Μολυβδόβουλλα*, Athènes 1917, p. 111, sceau n° 402. Il se pourrait que le sceau de *Théodore*, spathaire, grand chartulaire de Génikon Logo-

Aux XIII^e-XIV^e siècles, les sources nous ont transmis les noms suivants de Maîtres des Requêtes. *Nicéphore Choumnos* fut envoyé, comme tel, en 1294, avec Théodore Métochite, logothète des troupeaux, par Andronic II Paléologue (1282-1328) chez les souverains Henri II de Chypre et Hétum III d'Arménie et de Cilicie pour rechercher une épouse digne de son fils, Michel IX Paléologue (1).

Le Maître des Requêtes *Jean Glykys*, vers 1292-1293, fut adjoint par Andronic II Paléologue à Nicéphore Choumnos, alors questeur, pour remplacer Théodore Mouzalon, alors *mésazôn* et qui, malade, ne pouvait plus remplir ses fonctions (2). Jean Glykys fit également partie de l'ambassade de 1294, avec Nicéphore Choumnos et Théodore Métochite. Rappelant cette ambassade, Grégoras qualifie, vraisemblablement par anticipation, Jean Glykys de logothète du Drome (3). Il est probable que Jean Glykys ne fut nommé que plus tard logothète du Drome, office qu'il occupait lorsqu'il fut nommé patriarche de Constantinople (4).

Le Maître des Requêtes *Georges Métochite* transmet, vers avril 1277, au pape Jean XXI une lettre de Michel VIII Paléologue relative aux efforts de ce dernier en faveur de l'Union des Églises (5).

Le diacre *Théodore Skoutariotès*, Maître des Requêtes du Patriarche est nommé par Michel VIII Paléologue, par une *prostaxis* de mai 1270, dikaiophylax du patriarche et inscrit au clergé de Sainte-Sophie (6).

Vers 1275, le Patriarche de Constantinople, Grégoire de

thésion et juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, indiqué par Konstantopoulos (*op. cit.*, sous le n° 402, p. 111) soit celui de *Théodore Kastamonitès*.

(1) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 2156 b. Cf. sur Nicéphore Choumnos, J. VERPEAUX, *Nicéphore Choumnos, homme d'État et humaniste byzantin (ca. 1250/1255-1327)*, Paris, 1959, et I. ŠEVČENKO, *Étude sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos*, Bruxelles 1962, p. 129.

(2) I. ŠEVČENKO, *op. cit.*, p. 147.

(3) NIC. GRÉGORAS, I, 193-194.

(4) NIC. GRÉGORAS, I, 270. Cf. ÉPHREM, v. 10379.

(5) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 2029.

(6) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 1972.

Chypre, adresse au Maître des Requêtes, vraisemblablement du Patriarche, trois lettres (1).

Au xiv^e siècle, il y a lieu de mentionner le Maître des Requêtes *Georges Chatzykès* qui, en février 1321, transmet un *prostagma* d'Andronic II Paléologue à son fils, le despote Constantin Porphyrogénète, à Thessalonique, relatif à une propriété à restituer au monastère athonite de Chilandari (2). Nicolas Rhabdas envoie, sur sa demande, au Maître des Requêtes Georges Chatzykès, son traité sur l'« Enseignement abrégé ... de la science du calcul » (3).

Le Maître des Requêtes « de la très sainte Grande Église de Constantinople », le diacre *Théodore Perdikas*, signe, comme tel, les actes du synode palamite de 1351 (4) et est peut-être le skeuophylax Perdikas, mentionné par Jean Cantacuzène (5).

Manuel Philè adresse une poésie *au Maître des Requêtes* du Patriarche, sans indication de nom, qu'il qualifie de « fondement de la piété, gardien des dogmes, flambeau de l'Église » (6).

Il nous est parvenu un certain nombre de noms d'*ἐπι τῶν δεήσεων* en général par des sceaux et dont il est pratiquement impossible de préciser l'époque à laquelle ils vécurent.

Basile, spatharocandidat (7) ;

Constantin, protoproèdre (8) ;

Eustathe, protospathaire (9) ;

(1) SOPHRONIOS DE LÉONTOPOLIS, *Ἐπιστολαὶ πατρ. Γρηγορίου τοῦ Κυπρίου. Ἐκκλ. Φάρος*, III, 1909, p. 28. Lettres n° 93, 94, 95. Indiqué par le R. P. V. Laurent.

(2) FR. DÖLGER, *Regesten*, n° 2450.

(3) PAUL TANNERY, *Mémoires scientifiques*, Tome IV, Sciences exactes chez les Byzantins, Paris 1920, p. 9.

(4) DU CANGE, *Gloss.*, s.v., col. 275.

(5) CANTAC., III, 270.

(6) E. MILLER, *Manuelis Philae carmina*, II, Paris 1857, pp. 376-377. Poésie XVII de l'Appendice.

(7) Indiqué par le P. V. Laurent. Sceau inédit. Fogg Art Museum n° 703.

(8) J. ÉBERSOLT, *Sceaux byzantins du Musée de Constantinople*, dans *Revue Numismatique*, 1914 p. 395 et p. 55 du tiré à part, sceau n° 481 (490).

(9) Indiqué par le R. P. V. Laurent. Sceau inédit. Fogg Art Museum, n° 344.

Jean, chrysotricline et chartulaire (1) ;
Nicolas, protospathaire impérial et vestis (2) ;
Stephanos (3) ;
Stylianos, protospathaire (4) ;
Théodore, comte (5) ;
Théodore (6) ;
Théodote, protospathaire impérial (7).

Tels sont les Maîtres des Requêtes dont les noms nous sont parvenus. Sur les 47 titulaires mentionnés dans les sources, il y a lieu de noter que seuls 37 étaient certainement des Maîtres des Requêtes de l'Empereur ; 10 étaient des Maîtres des Requêtes du Patriarche :

Michel Camatèros ;
Eustathe de Thessalonique ;
Jean, Maître des Requêtes du patriarche Michel Cérulaire ;
Léon, Maître des Requêtes du patriarche Alexis Stoudite ;
Léon, évêque de Patras ;
Georges Métochite ;
Théodore Perdikas ;
Nicolas Sklèros ;
Théodore Skoutariotès
 et un *Anonyme*, à qui Manuel Philè dédie l'une de ses poésies.

Paris.

R. GUILLAND.

(1) Indiqué par le R. P. V. Laurent. Sceau inédit. Fogg Art Museum, n° 602.

(2) J. ÉBERSOLT, *op. cit.*, dans *Rev. Numism.*, 1914, p. 69 du tiré à part, sceau n° 560 (91).

(3) PAPAĐOPOULOS-KERAMEUS, *Sylogè Palaistinès kai Suriakès Hagiologias*, I, Saint-Pétersbourg, 1907, = *Pravoslavnyi Palestinski Sbornik*, XIX, p. 209, l. 28 et p. 211, l. 28.

(4) KONSTANTOPOULOS, *Bυζαντιακά Μολυβδόβουλλα...*, sceau n° 323 b, p. 314.

(5) KONSTANTOPOULOS, *op. cit.*, sceau n° 323 a, p. 314.

(6) S. BORSARI, *L'amministrazione di tema di Sicilia...*, *op. cit.*, p. 151, note 3, n° 3.

(7) J. ÉBERSOLT, *op. cit.*, dans *Rev. Numism.*, 1914, p. 204 et p. 56 du tiré à part, sceau n° 487 (863).

INDEX

(Établi par M^me R. GUILLAND)

I. — NOMS DE PERSONNES

- Alexis, sébaste : 102.
- Basile, VIII^e-IX^e s., Maître des Requêtes, spathaire impérial : 100.
- Basile, X^e s., Maître des Requêtes, protospathaire : 101.
- Basile, Maître des Requêtes, spatharocandidat : 110.
- Brachamios. Voir : Sachakios Brachamios.
- Camatèros, Michel, XII^e s., Maître des Requêtes du Patriarche : 106, 111 ; phylax, procureur, protonobélissime : 106.
- Camatèros Doukas, Andronic, XII^e s., Maître des Requêtes, pansébaste, sébaste : 105.
- Chatzykès, Georges, XIV^e s., Maître des Requêtes : 110.
- Choirosphaktès, Constantin, XI^e s., Maître des Requêtes, proèdre protonotaire du Drome : 101 ; protoproèdre : 101 et 102, n. 2 ; *κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν* 101 ; *οἰκεῖος ἄνθρωπος* : 102.
- Choumnos, Nicéphore, XIII^e-XIV^e s., Maître des Requêtes, questeur : 109.
- Comnène, Nicéphore, XI^e s., Maître des Requêtes : 102.
- Comnène, Nicéphore, XII^e s., Maître des Requêtes, sébaste : 106 et n. 4.
- Constantin, IX^e-X^e s., Maître des Requêtes, protospathaire impérial : 101.
- Constantin, X^e-XI^e s., Maître des Requêtes, protospathaire impérial : 101.
- Constantin, Maître des Requêtes, protoproèdre : 111.
- Constas, consul des philosophes, vestarque : 102.
- Cosmas, VIII^e-IX^e s., Maître des Requêtes de Sicile : 101.
- Doukas Camatèros, Jean, XII^e s., Maître des Requêtes, métropolitaine d'Éphèse, pansébaste et pansébaste-sébaste : 106.
- Doukas Jean, grand hétériarque : 107.
- Doukas Jean, logothète du Drome : 107.
- Eustathe, Maître des Requêtes, protospathaire : 110.
- Eustathe de Thessalonique, XII^e s., diacre : 108 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 108, 111.
- Georges, X^e s., Maître des Requêtes de Sicile : 101.
- Glykys Jean, XIII^e-XIV^e s., logothète du Drome, Maître des Requêtes, mésazôn : 109.
- Jean, XI^e s., magistros : 102 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 102, 111.
- Jean, chartulaire, chrysotricline, Maître des Requêtes : 110.
- Kastamonitès, Théodore, XII^e s., 108, note 7 ; grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du sekreton, Maître des Requêtes protopantimouperatos, protospathaire, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108.

- Léon, évêque de Patras, XI^e s., Maître des Requêtes du Patriarche : 103, 111.
- Léon, XI^e s., juge des Anatoliques, Maître des Requêtes, protospathaire : 103.
- Léon, XI^e s., juge de l'Hippodrome, Maître des Requêtes du Patriarche : 103, 111 ; protospathaire : 103.
- Léon, XI^e s., Maître des Requêtes : 103.
- Léon, protonotaire : 103.
- Métochite Georges, XIII^e-XIV^e s., Maître des Requêtes du Patriarche : 109, 111.
- Métochite Théodore, logothète des troupeaux : 109.
- Mouzalou, Théodore, mésazôn : 109.
- Nicolas, XI^e s., Maître des Requêtes : 103.
- Nicolas, Maître des Requêtes, protospathaire impérial, vestis : 111.
- Perdikas, Théodore, XIV^e s., diacre : 110 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 111 ; Maître des Requêtes de « la très sainte Grande Église de Constantinople », skeuophylax (?) : 110.
- Psellos, consul des Philosophes, vestarque : 104.
- Sachakios Brachamios, X^e s., Maître des Requêtes : 101.
- Skléros, Nicolas, XI^e s., magistratos : 103 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 103, 111 ; patrice, grand skeuophylax des Blachernes, vestis : 103.
- Skoutariotès, Théodore, XIII^e-XIV^e s., diacre : 109 ; dikaiophylax du Patriarche : 109 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 109, 111.
- Stephanos, Maître des Requêtes : 111.
- Stephanos, moine, économiste de Sainte-Sophie : 102.
- Stylianos, Maître des Requêtes, protospathaire : 111.
- Taronitès Jean, XI^e s., curopalate, éparque, Maître des Requêtes, protocurpilate : 104.
- Théodore, VII^e s., Maître des Requêtes : 100.
- Théodore, comte, Maître des Requêtes : 111.
- Théodore, Maître des Requêtes : 111.
- Théodore, grand chartulaire du génikon logothésion, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, spathaire : 108, note 7.
- Théodote, Maître des Requêtes, protospathaire impérial : 111.
- Théophylacte, VIII^e-IX^e s., Maître des Requêtes : 101.
- Tornikès Constantin, grand drongaire de la Veille, éparque de Constantinople : 105.
- Tornikès Constantin, XII^e s., éparque, logothète du Drome, Maître des Requêtes, pansé-baste, pansé-baste-sé-baste, sé-baste : 107.
- Tornikès Démétrius, logothète du Drome, mésazôn : 107.
- Xiphilin, Jean, XI^e s., juge de l'Hippodrome, magistratos : 105 ; Maître des Requêtes : 105 ; *νομοφύλαξ ἐπὶ τῶν κρίσεων* : 104.
- N. XI^e s., Maître des Requêtes : 105.
- N. XII^e s., Juge du Velum, Maître des Requêtes : 108.
- N. XIV^e s., Maître des Requêtes du Patriarche : 111.

II. — DIGNITÉS ET FONCTIONS

- *αἵτησις* : 99.
- *ἄνθρωπος, οἰκεῖος* Choïrosphaktès Constantin, XI^e s., 102 ; Maître des Requêtes, proèdre, protonotaire du Drome, protoproèdre : 101 et 102, n. 2 ; *κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν* : 101.
- anthypate-patrice : 99.
- candidat : 99.
- César : 106, n. 4.
- chartulaire, Jean : 111 ; chryso-tricline, Maître des Requêtes : 111.
- chartulaire, grand, du logothésion général : Kastamonitès Théodore, XII^e s., 108 ; juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du sékréton, Maître des Requêtes, protopanentimou-pertatos, protospathaire, spatthaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108. — Théodore : 108, n. 7, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, spathaire : 108, n. 7.
- chrysotricline, Jean, chartulaire, Maître des Requêtes : 111.
- comte : Théodore, Maître des Requêtes : 111.
- consul des Philosophes : Constatas : 102 ; vestarque : 102 ; Psellos : 104 ; vestarque : 104.
- curopalate : Taronitès Jean, XI^e s., 104 ; éparque, Maître des Requêtes, protocuropalate : 104.
- δεησόγραφος* : 99.
- dèmarque : 99.
- démocrate : 99.
- diacre : Eustathe de Thessalonique, XII^e s., 108 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 108, 111 ; — Perdikas Théodore, XIV^e s., diacre : 110 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 111 ; Maître des Requêtes de la Très Sainte Église de Constantinople, skeuophylax (?) : 110. — Skoutariotès Théodore, XIII^e-XIV^e s., 109 ; dikaiophylax du Patriarche : 109 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 109, 111.
- dikaiophylax du Patriarche : Skoutariotès, XIII^e-XIV^e s., 109 ; diacre : 109 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 109, 111.
- Drongaire, grand, de la Veille : Tornikès Constantin : 105, éparque de Constantinople : 105.
- Économe de Sainte-Sophie : Stephanos : 102.
- Éparque : Taronitès Jean, XI^e s., 104 ; curopalate, Maître des Requêtes, protocuropalate : 104 ; — Tornikès Constantin : 105 ; grand drongaire de la Veille : 105 ; — Tornikès Constantin, XII^e s., 107 ; logothète du Drome, Maître des Requêtes, pansébaste, pansébaste-sébaste, sébaste : 107.
- ἐπὶ τῶν δεήσεων*. Voir : Maître des Requêtes.
- Hétériarque, Grand : Doukas Jean : 107.
- Juge : 98.
- Juge des Anatoliques : Léon, XI^e s., 103 ; Maître des Requêtes, protospathaire : 103.
- Juge de l'Hippodrome : Léon, XI^e s., 103 ; Maître des Requêtes du Patriarche, protospathaire : 103 ; — Xiphilin Jean, XI^e s., 104 ; magistratos : 105 ;

- Maître des Requêtes : 104, 105 ; *νομοφύλαξ* : 104.
- Juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade : Kastamonitès Théodore, XII^e s., 108 ; grand chartulaire du logothésion génikon, logothète du sékreton, Maître des Requêtes, protopanentimoupertatos, protospathaire, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108 ; — Théodore : 108, n. 7 ; grand chartulaire du génikon logothésion, spathaire : 108, n. 7.
- Juge du Velon : N. XII^e s., 108 ; Maître des Requêtes : 108.
- Κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν* : 101 ; Choïrosphaktès Constantin, XI^e s., 101 ; Maître des Requêtes, proèdre, protonotaire du Drome : 101 ; protoproèdre : 101 et 102 ; *οἰκείος ἄνθρωπος* : 102.
- Κρίσεων, ὁ ἐπὶ τῶν* : Xiphilin Jean, XI^e s., 104 ; juge de l'Hippodrome, magistros : 105 ; Maître des Requêtes : 105 ; *νομοφύλαξ* : 104.
- Κριτής* : 98.
- Logothésion général : 108.
- Logothète du Drome : Doukas Jean : 107 ; Glykys Jean, XIII^e s., 109 ; Maître des Requêtes, mésazôn : 109. — Tornikès Constantin, XII^e s., 107 : éparque, Maître des Requêtes, pansébaste, pansébaste-sébaste, sébaste : 107. — Tornikès Démétrius : 107 ; mésazôn : 107.
- Logothète du Sekreton : Kastamonitès Théodore, XII^e s., 108 ; grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, Maître des Requêtes protopanentimoupertatos, protospathaire, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108.
- Logothète des troupeaux : Métochite Théodore : 109.
- λόγον, διὰ* (dignités) : 98.
- Magister a libellis* : 97.
- Magister a memoria* : 97.
- Magister memoriae* : 97.
- Magister officiorum* : 97.
- Magister supplicum libellorum* : 97.
- Magistros : Jean, XI^e s., 102 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 102, 111 ; — Skléros Nicolas, XI^e s., 103 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 103, 111 ; patrice, grand skeuophylax des Blachernes, vestis : 103 ; — Xiphilin, Jean, XI^e s., 105 ; juge de l'Hippodrome : 105 ; Maître des Requêtes : 105 ; *νομοφύλαξ*, 104 ; *ἐπὶ τῶν κρίσεων* : 104.
- Maître des Cérémonies : 99.
- Maître d'Hôtel : 99.
- Maître des Offices : 97.
- Maître des Requêtes, voir : *ἐπὶ τῶν δεήσεων* ; BASILE, VIII^e-IX^e s., 100 ; spathaire impérial : 100 ; BASILE, X^e s., 101 ; protospathaire : 101 ; — BASILE, spatharocandidat : 110 ; CAMATEROS DOUKAS Andronic, XII^e s., pansébaste-sébaste : 105 ; CHATZYKES Georges, XIV^e s., 110 ; — CHOIROSPHAKTES Constantin, XI^e s., 101, proèdre, protonotaire du Drome : 101 ; protoproèdre : 101 et 102, *κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν* : 101 ; *οἰκείος ἄνθρωπος* : 102. — CHOUMNOS Nicéphore, XIII^e-XIV^e s., questeur : 109 ; — COMNÉNE Nicéphore, XI^e s., 102 ; — COMNÉNE Nicéphore, XII^e s., 106 et n. 4, sébaste : 106, n. 4 ; — CONSTANTIN, IX^e-X^e s., protospathaire impérial : 101 ; —

- CONSTANTIN, x^e-xi^e s., protospathaire impérial : 101 ; — CONSTANTIN, protoproèdre : 111 — DOUKAS CAMATEROS Jean, xii^e s., métropolitaine d'Éphèse, pansébate, pansébate-sébate 105 ; — EUSTATHE, protospathaire : 110 ; — GLYKYS Jean, xiii^e-xiv^e s., logothète du Drome, mésazon : 109 ; — JEAN, chartulaire, chrysotricline : 110 ; — KASTAMONITES Théodore, xii^e s., 108 ; grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du Sekreton, protopantimoupertatos, protospathaire, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108 ; — LEON, xi^e s., juge des Anatoliques, protospathaire : 103 ; — LEON, xi^e s., Maître des Requêtes : 103 ; — NICOLAS, xi^e s., 103 ; — NICOLAS, protospathaire impérial, vestis : 111. — SACHAKIOS BRACHAMIOS, x^e s., 101 ; — STEPHANOS : 111 ; — STYLIANOS, protospathaire : 111 ; TARONITES Jean, xi^e s., curopalate, éparque, protocuropalate : 104 ; — THÉODORE, vii^e s., 100 ; — THÉODORE, comte : 111 ; — THÉODORE : 111 ; — THÉODOTE, protospathaire impérial : 111 ; — THÉOPHYLACTE, viii^e-ix^e s., 101 ; TORNIKES Constantin, xii^e s., éparque, logothète du Drome, pansébate, pansébate-sébate, sébate : 107 ; — XIPHILIN Jean, xi^e s., juge de l'Hippodrome, magistros : 105 ; νομοφύλαξ, ἐπὶ τῶν κρίσεων : 104 ; — N. xi^e s., 105 ; — N. xii^e s., 108, juge du Velon : 108. Maître des Requêtes de l'Administration Centrale : 97.
- Maître des Requêtes de Céphalonie : 97.
- Maître des Requêtes de Constantinople : 97.
- Maître des Requêtes « de la très sainte Grande Église de Constantinople » : Perdikas Théodore, xiv^e s., diacre : 110 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 111 ; skeuophylax (?) : 110.
- Maître des Requêtes de l'empereur : 111.
- Maître des Requêtes du Patriarche : 111 ; CAMATEROS Michel, xii^e s., 106, 111 ; phylax, procureur, protonobélissime : 106 ; — EUSTATHE de Thessalonique, xii^e s., 108, 111 ; diacre : 108 ; — JEAN, xi^e s., 102, 111 ; magistros : 102 ; — LEON, xi^e s., 103, 111 ; juge de l'Hippodrome : 103, 111 ; protospathaire : 103 ; — LEON, évêque de Patras, xi^e s., 103, 111 ; — METOCHITE Georges, xiii^e-xiv^e s., 109, 111 ; — PERDIKAS Théodore, xiv^e s., 111 ; diacre, Maître des Requêtes de « la très sainte Église de Constantinople », skeuophylax (?) : 110 ; — SKLEROS Nicolas, xi^e s., 103, 111 ; magistros, patrice, grand skeuophylax des Blachernes, vestis : 103 ; — SKOUTARIOTES Théodore, xiii^e-xiv^e s., diacre, dikaiophylax du Patriarche : 109.
- Maître des Requêtes du Péloponnèse : 97.
- Maître des Requêtes de Sicile : 97 ; COSMAS, viii^e-ix^e s., 101 ; — GEORGES, x^e s., 101.
- Mandatores : 98.
- Mésazon : GLYKYS Jean, xiii^e-xiv^e s., logothète du Drome, Maître des Requêtes ; MOUTZALON Théodore : 109 ; — TOR-

- NIKES Démétrius, logothète du Drome : 107.
- Métropolitte d'Éphèse : DOUKAS CAMATEROS Jean, XII^e s., Maître des Requêtes, pansé-baste, pansé-baste-sébaste : 106.
- Νομοφύλαξ : ΧΙΡΗΛΙΝ Jean, XI^e s., 104 ; juge de l'Hippodrome, magistratos : 105 ; Maître des Requêtes : 105 ; ἐπὶ τῶν κρίσεων : 104.
- Οἰκείος ἄνθρωπος : CHOIROSPHAKTES Constantin, XI^e s., 102 ; Maître des Requêtes, proèdre, protonotaire du Drome : 101 ; protoproèdre : 101 et 102, n. 2 ; κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν : 101.
- Pansé-baste : CAMATEROS DOUKAS Andronic, XII^e s., Maître des Requêtes, sébaste : 105 ; — DOUKAS CAMATEROS Jean, XII^e s., Maître des Requêtes, métropolitte d'Éphèse, pansé-baste-sébaste : 106 ; — TORNIKES Constantin, XII^e s., éparque, logothète du Drome, Maître des Requêtes, pansé-baste-sébaste, sébaste : 107.
- πανσέβαστος : 105, n. 11.
- Pansé-baste-sébaste : DOUKAS CAMATEROS Jean, XII^e s., Maître des Requêtes, métropolitte d'Éphèse : 106. — TORNIKES Constantin, XII^e s., éparque, logothète du Drome, Maître des Requêtes, pansé-baste, sébaste : 107.
- Patrice : SKLEROS Nicolas, XI^e s., magistratos, Maître des Requêtes du Patriarche : 103, 111 ; grand skeuophylax des Blachernes, vestis : 103.
- Phylax : CAMATEROS Michel, XII^e s., 106 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 106, 111 ; protocurateur, protonobélissime : 106.
- Préposite : 99.
- Proèdre : CHOIROSPHAKTES Constantin, XI^e s., Maître des Requêtes, protonotaire du Drome : 101 ; protoproèdre : 101 et 102, n. 2 ; κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν : 101 ; οἰκείος ἄνθρωπος : 102.
- προέδρος : 101. CHOIROSPHAKTES Constantin. Cf. Proèdre.
- protoasekretis : 108.
- protocurateur : CAMATEROS Michel, XII^e s., 106 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 106, 111 ; phylax, protonobélissime : 106.
- protocuropalate : TARONITES Jean, XI^e s., curopalate, éparque, Maître des Requêtes : 104.
- protonobélissime : CAMATEROS Michel, XII^e s., 106 ; Maître des Requêtes du Patriarche : 106, 111 ; phylax, protocurateur : 106.
- protonotaire : LEON : 103.
- Protonotaire du Drome : CHOIROSPHAKTES Constantin, XI^e s., 101 ; Maître des Requêtes, proèdre : 101 ; protoproèdre : 101 et 102, n. 2 ; κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν : 101 ; οἰκείος ἄνθρωπος : 102.
- protopanentimouPERTATOS : KASTAMONITES Théodore, XII^e s., grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du Sékréton, Maître des Requêtes, protospathaire, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108.
- Protoproèdre : CHOIROSPHAKTES Constantin, XI^e s., 101 et 102, n. 2 ; Maître des Requêtes, proèdre, protonotaire du Drome : 101 ; κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν : 101 ; οἰκείος ἄνθρωπος : 102. — CONSTANTIN, Maître des Requêtes : 111.
- πρωτοπρόεδρος Κωνσταντινουπόλεως : 102, n. 2.

- Protospathaire : BASILE, x^e s., Maître des Requêtes : 101 ; EUSTATHE, Maître des Requêtes : 110 ; KASTAMONITES Théodore, xii^e s., grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du sekreton, Maître des Requêtes, protopanentimouperatos, spathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108 ; — LEON, xi^e s., 103 ; juge de l'Hippodrome, Maître des Requêtes du Patriarce : 103, 111 ; LEON, xi^e s., juge des Anatoliques, Maître des Requêtes : 103.
- protospathaire impérial : CONSTANTIN, ix^e-x^e s., Maître des Requêtes : 101 ; CONSTANTIN, x^e-xi^e s., Maître des Requêtes : 101 ; — NICOLAS, Maître des Requêtes, vestis : 111 ; — THÉODOTE, Maître des Requêtes : 111.
- questeur : CHOUMNOS Nicéphore, xiii^e-xiv^e s., Maître des Requêtes : 109.
- référendaire : 100.
- sébaste : ALEXIS : 102 ; CAMATEROS DOUKAS Andronic, xii^e s., Maître des Requêtes, pansébaste : 105 ; — COMNÈNE Nicéphore, xii^e s., 106 et n. 4 ; Maître des Requêtes : 106 et n. 4 ; TORNIKES Constantin, xii^e s., éparque, logothète du Drome, Maître des Requêtes, pansébaste, pansébaste-sébaste : 107.
- sekreton : 108.
- sekreton du questeur : 98.
- skeuophylax : PERDIKAS Théodore, xiv^e s. (?), diacre : 110 ; Maître des Requêtes du Patriarce : 111 ; Maître des Requêtes de la « très sainte Grande Église de Constantinople » : 110.
- skeuophylax, grand, des Blachernes : SKLEROS Nicolas, xi^e s., magistras : 103 ; Maître des Requêtes du Patriarce : 103, 111 ; patrice, vestis : 103.
- spathaire : 99 ; — KASTAMONITES Théodore, xii^e s., grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du sekreton, Maître des Requêtes, protopanentimouperatos, protospathaire, stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : 108 ; — THÉODORE : 108, n. 7 ; grand chartulaire du genikon logothésion, juge du Péloponnèse et de l'Hellade : 108, n. 7.
- spathaire impérial : BASILE, viii^e-ix^e s., Maître des Requêtes : 100.
- spatharocandidat : BASILE, Maître des Requêtes : 110.
- stratège de l'Hellade et du Péloponnèse : KASTAMONITES Théodore, xii^e s., grand chartulaire du logothésion général, juge de l'Hippodrome, du Péloponnèse et de l'Hellade, logothète du sekreton, Maître des Requêtes, protopanentimouperatos, protospathaire, spathaire : 108.
- vestarque : CONSTAS, consul des philosophes : 102 ; — PSELLOS, consul des philosophes : 104.
- vestis : NICOLAS, Maître des Requêtes, protospathaire impérial : 111 ; — SKLEROS Nicolas, xi^e s., 103 ; magistras : 103 ; Maître des Requêtes du Patriarce : 103, 111 ; patrice, grand skeuophylax des Blachernes : 103.

LA LUCANIE BYZANTINE

Étude de géographie historique *

La recherche géographique, et plus particulièrement cartographique, est peu intervenue jusqu'à présent dans les études de civilisation byzantine ; c'est ainsi que l'histoire des cadres administratifs de la société a pu laisser demeurer sur le sol des zones grises ou même tout à fait blanches sans que l'on ait éprouvé autrement d'inquiétude, sans que, non plus, une découverte qui permette de les animer entraîne un bouleversement trop grand des images acquises.

Lorsque, voici un an, le Révérend Père Alphonse RAES, préfet de la Bibliothèque Apostolique Vaticane, me pria de mener à bien la publication de plusieurs dossiers d'archives grecques abandonnés, à leur mort, par nos deux savants collègues, Silvio Giuseppe MERCATI et Ciro GIANNELLI, et conservés dans la bibliothèque pontificale romaine, je pensai, en acceptant de poursuivre cette tâche, n'y trouver que des joies monastiques. La nécessité de rendre à l'histoire ces dizaines de documents d'une histoire humaine encore si mal connue ne permettait pas de se dérober. La région que ceux-ci concernaient, celle de S. Marco Argentano, à quelque quarante-cinq kilomètres de Paola, entre le Follone et le Crati, la date du plus grand nombre d'entre eux (fin du XI^e-fin du XIII^e siècle), autorisaient à penser qu'ils fourniraient une moisson utile pour la carte de la population grecque de l'Italie du Sud et de la Sicile au Moyen Age que je prépare.

Or, l'un des documents antérieurs au départ officiel de l'administration byzantine d'Italie du Sud (1071) représente, à

(*) Le sujet de cet article a servi de thème à une conférence dite le 21 février 1965 à l'Université Libre de Bruxelles. La carte a été reproduite avec l'autorisation du Prof. L. Ranieri, que je remercie de sa grande courtoisie.

mon sens, un apport tel à l'histoire générale qu'un commentaire adapté sortirait des limites imposées par une édition même comprise dans un sens large et requiert un traitement particulier.

Il s'agit d'une décision judiciaire (1).

« La souffrance éprouvée par la victime de la calomnie, qui cache la vérité derrière le mensonge, est la plus cruelle de toutes », dit, en préambule, l'auteur du jugement, qui continue : « A mon tribunal se sont présentés le moine Phantin et son frère, le prêtre Léon, qui accusent leur oncle le kathigoumène Clément Moulétzi de s'être emparé des vignes qui leur viennent de leur grand-père. Le kathigoumène, venu au tribunal, répond que la mère des plaignants était sa sœur et que, lorsqu'elle s'est mariée, leur père a donné à celle-ci sa part des vignes et des autres biens, et qu'ensuite les trois frères (dont Clément) ont reçu, eux-aussi, leur part de leur père. Phantin et Léon rétorquent que Clément a 3000 pieds de vigne environ de leur grand-père en plus de sa part et ils réclament leur part de ceux-ci. Clément nie qu'il en soit ainsi et précise que ces 3000 pieds de vigne ont été plantés par lui-même et à ses frais sur des terrains qu'il a achetés à trois propriétaires nommés Sylvestre, Chrèmatas et Nicandre. Les deux frères répondent que ce ne sont pas des terres achetées, mais des terres appartenant à leurs parents. Clément présente alors les actes de vente, on les ouvre, on constate qu'ils sont valides et que les témoins en étaient dignes de foi. Comme les deux plaignants », poursuit l'auteur, « ne se fient pas aux documents, nous avons envoyé notre notaire, Léon, examiner l'affaire sur place, et nous avons demandé à Clément de présenter des témoins qui, sous serment, certifieraient aux plaignants l'exactitude du contenu des actes de vente ».

Notons en passant le prix que l'on attachait aux contrats écrits et souscrits par des témoins dignes de foi. C'est mettre à un niveau inattendu les cadres juridiques de la société de l'époque, dans ces régions.

« Le moine Clément s'exécute : il amène quatre témoins, Léon Plousianos, Constantin Ploumas, Léon, fils de Phran-

(1) *Cod. Vat. Lat.*, 13489, liasse I, pièce 3.

kos et le moine Nicodème Mistrakornènos qui, tous quatre, (et l'un après l'autre, on peut le penser), prenant le livre des Évangiles des mains de Phantin et de Léon, distinguent sous serment les vignes achetées par Clément des autres, qu'il tient de son père, comme il ressort des documents, et affirment que Clément a bien acheté les terrains en question et qu'ils les ont plantés avec lui, qu'il les a achetés à Sylvestre, Chrèmatas et Nicandre, de même qu'il a acheté 600 pieds de vigne environ aux Myloi, au-dessus du *kastron* de Merkourion ; qu'il n'y a d'autres biens venant du père, Nicolas, que 636 pieds de vigne, qui appartiennent à Clément et dans la partie haute du *kastron* 700 autres pieds qui appartiennent aux trois frères Clément, Jean et Nicétas ; que la mère des deux plaignants, Eugénie, s'est séparée de ses frères depuis longtemps et a reçu de son père sa part, et que la plainte de Phantin et Léon n'est pas fondée. Même serment, mêmes précisions du frère de l'accusé Jean, de son neveu Nicolas, d'un autre neveu le moine Clément, et des moines de son monastère, Nil, Léon, Jônas, d'un autre moine Nicodème et d'un certain Moulébès Kourakès. Pas encore convaincus, les deux plaignants, Phantin et Léon, demandèrent le témoignage sous serment du prêtre Philippe : celui-ci, très malade, confirma par écrit les dires des autres témoins, ajoutant que c'est lui qui a écrit les actes de vente et que c'est par cupidité que les deux frères ont introduit cette querelle ».

La longue plaidoierie est achevée. Le juge tranche.

« En présence de Marc, kathigoumène du monastère de l'Apôtre-André, de Léon, kathigoumène de Maurônès, de Niphôn, moine de l'Apôtre-André, des prêtres Nicolas, Pierre, Georges, Basile, du hiéromoine Théodore, de Constantin Skoularas, de Jean fils du prêtre Pierre, de Moulébès Kondokosmas et de beaucoup d'autres, qui ont assisté aux débats et entendu les serments, nous confirmons au moine Clément la propriété des vignes qu'il a achetées, de même que des biens que lui, son frère Jean et les fils de son autre frère tiennent de leurs parents ou ont achetés ; comme, en outre, il résulte que la part d'héritage d'Eugénie, la mère de Phantin et de Léon, était de 1000 pieds de vigne, nous les avons fait mesurer et donner aux deux plaignants, mettant ainsi un terme à la querelle.

Tel a été le jugement rendu par nous, entouré de Kyriakos, kathigoumène du Patir, de Marc, kathigoumène de l'Apôtre-André, de Léon, kathigoumène de Maurônès, d'Oursos Marsos, spatharokandidat impérial, du prêtre Pierre, du prêtre Georges et de beaucoup d'autres higoumènes, vieillards et *boni homines* ; l'écrit en est remis comme garantie au kathigoumène Clément, scellé de mon sceau de plomb et signé de ma main, au mois de novembre de la onzième indiction, en l'année 6551 » (= 1042).

L'acte qui revêt toutes les formes de l'authenticité la plus incontestable, bien qu'il ait perdu le sceau annoncé dans la formule finale, est signé par un certain Eustathios Sképidès, qui se dit, dans sa souscription autographe, « stratège de Lucanie » (voir planche I) :

+ ἘΦΣΤΑΘΗΟΣ ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΛΟ <Υ> ΚΑΝΗΑΣ Ὁ ΣΚΕΠΗΔΗΣ +
 (= + Εὐστάθιος στρατηγός Λουκανίας ὁ Σκεπιδης +)

« Stratège de Lucanie » : les deux termes intriguent à première lecture l'historien de l'histoire médiévale italienne ; la présence d'un stratège implique, en effet, l'existence d'un territoire précis de l'administration byzantine, inconnu et insoupçonné en 1042, son toponyme, d'autre part, est encore plus surprenant.

Sémantique du terme Lucanie.

Peu de termes géographiques ont eu, en effet, le privilège d'une vie aussi durable que celui de Lucanie. Auguste eut, le premier, on le sait, l'idée de grouper en un certain nombre de divisions administratives l'Italie, faite jusqu'alors d'un ensemble de cités qui n'avaient entre elles aucun lien officiel ; c'est ainsi que la *Lucania* et son prolongement géographique le *Bruttium* (l'actuelle Calabre) formèrent la III^e région. Elle comprenait les villes de Paestum, Volcae, Potentia et Métaponte. La Lucanie était limitée par le Lao et le Crati (?), au Sud, la mer à l'Ouest, le Sele au Nord, puis la ligne de faite qui rejoint le mont Vulture (qui faisait lui-même partie de l'Apulie), le Bradano à l'Est et le golfe de Tarente, frontières traditionnellement admises à cette réserve près que les sources latines ne permettent pas de préciser la division au Nord

[The page contains several columns of handwritten text in a cursive script, likely a historical document or manuscript. The text is heavily obscured by dark ink smudges and stains, particularly in the lower half of the page. The handwriting is dense and difficult to decipher in many places.]



entre la III^e région et la IV^e (le *Samnium*) (1). La réforme de Dioclétien classa Lucanie et Bruttium parmi les provinces suburbicaires avec le numéro IX, laissant Métaponte à la *Calabria* (Pouille actuelle), et absorbant le territoire de Salerne. Constantin fit des deux régions jumelles la III^e des quinze provinces de l'un des deux diocèses de la préfecture d'Italie; toujours unies elles forment la XV^e province à la fin du IV^e siècle (2). Malgré les bourrasques subies par la péninsule, nous retrouvons au VI^e siècle la province de Lucanie, comme les autres provinces augustéennes: Justinien en conquérant l'Italie avait conservé, tout naturellement, les anciennes divisions administratives du vieil Empire (3), et son historiographe, Procope, dans sa relation de la campagne contre les Goths, précise, dans un langage qui prouve son inexpérience géographique, mais sa connaissance des lieux, que les monts de Lucanie s'étendent jusqu'au Bruttium, et ne laissent que deux entrées d'une province à l'autre, l'une qui peut être identifiée comme la route de montagne qui conduit de Campo Tenese à Morano (c'est le Passo Campo Tenese), l'autre qui partait, peut-être, de l'actuel Nova Siri Scalo (Torre Bollita) (4);

(1) Real-Encyclopädie, s.v. *Lucania*, col. 1541-1552 (Honigmann); D. ROMANELLI, *Antica topografia del regno di Napoli*, Naples, t. I, 1815, p. 321. On peut voir une carte au trait dans L. RANIERI, *Basilicata (Le regioni d'Italia collezione dir. da R. Almagià, XV)*, Turin, 1961, p. 3.

(2) O. SEECK, *Notitia Dignitatum...*, Berlin, 1876, p. 105, l. 81; 109, l. 20; 163, l. 9; 218, l. 47; 250. R. THOMSEN, *The Italic Regions from Augustus to the Lombard Invasion (Classica et Mediaevalia. Dissertationes, IV)*, Copenhague, 1947, pp. 21-23, 80-84, 94-95, 164-166, 171-175, 190-191, 201-205, 246-248, 250-251, 261-262, 300-315.

(3) PROCOPE, *De bell. Goth.*, I, 15, éd. Bonn, t. II, pp. 39, 79, 301, 353, 389; AGATHIAS, *Historiae*, II, 1, éd. Bonn, p. 64; correspondance du pape Pélage (JAFFÉ, *Reg. pont.*, 955).

(4) PROCOPE, *De bell. Goth.*, III, 28, éd. Bonn, t. II, p. 395; les passages (*εἰσοδοί*) portent les noms « en latin », dit le texte, de *Πέτρα Αἵματος* et de *Λαβοῦλλα*. Le premier, on l'a dit depuis longtemps, est celui qui ouvre la route de Laino (v. par ex. J. B. BURY, *History of the Later Roman Empire...*, t. II, Dover ed., New York, 1958, p. 247, n. 2); le second, comme l'a bien vu H. NISSEN, *Italische Landeskunde*, t. II, 2, Berlin, 1902, p. 926, ne peut être que sur la route côtière qui longe le golfe de Tarente; si l'on essaie de préciser, on pourrait être

la frontière ancienne de la Lucanie est donc demeurée la même. Au moment de l'invasion lombarde, Paul Diacre nous assure que la situation reste inchangée ; dans le catalogue qu'il a dressé des provinces italiennes, la *Lucania* et la *Britia* forment la huitième province ; elle s'étend au sud du Sele et comprend les villes de Paestum, Laino, Cassano, Cosenza et Reggio ⁽¹⁾. Le mot Lucanie disparaît ensuite de la langue administrative avec son sens traditionnel, mais demeure encore sous la plume des lettrés pour désigner la région sans limites précises comprise entre l'Apulie et la Calabre : le poète Alfano, dans la deuxième moitié du XI^e siècle ⁽²⁾, Guillaume de Pouille à la fin du même siècle ⁽³⁾, l'Anonyme de Venosa vingt-cinq ans plus tard ⁽⁴⁾, Romuald de Salerne vers la fin du XII^e siècle ⁽⁵⁾, etc.

Cette docte survie du mot Lucanie dans son sens ancien ignore la renaissance du terme, dans le grand mouvement de réorganisation des terres qui fut l'œuvre des princes lom-

tenté de s'arrêter à l'embranchement de cette route antique, à Torre *Bollita*, près de Nova Siri Scalo, avec la moderne Nationale 104, qui, par Rotondella, gagne le Sinni. La Torre *Bollita*, dite autrefois *Boletum*, serait l'aboutissement d'une ancienne contamination gréco-latine *Βούλλα*, *Λαβοῦλλα* (*La Bulla*), dans le sens de sceau, celui des frontières, origine plus vraisemblable du toponyme que celle proposée par G. Alessio, *βωλίτης*, bolet, espèce de champignon qui ne pouvait pousser dans cette région marécageuse (v. *Saggio di toponomastica calabrese...*, Florence, 1939, p. VIII).

(1) *Hist. Langob.*, M.G.H., *Scriptores rerum Langob.*, p. 71 ; voir en outre le catalogue d'époque lombarde, M.G.H., *Scriptores rerum Langob.*, p. 188 (*Sexta provincia Lucana*), qui ajoute Malvito aux villes citées par Paul Diacre, et le *Catalogus regum Langobardorum et ducum Beneventanorum*, M.G.H., *Scriptores rerum Langob.*, p. 496.

(2) Texte cité par M. SCHIPA, *Storia del principato di Salerno*, *Arch. stor. per le prov. Napoletane*, 12, 1887, pp. 774 et 775.

(3) *La Geste de Robert Guiscard*, éd. Marguerite MATHIEU (*Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici. Testi e Monumenti pubbl. da B. Lavagnini. Testi*, 4), Palerme, 1961, v. 529 et p. 339.

(4) *Vitae 4 priorum abbatum Cavensium...*, éd. MURATORI, *Rerum Italicarum scriptores*, t. VI, col. 229 ; v. D. VENTIMIGLIA, *Notizie storiche del castello dell'Abbate e de' suoi casali nella Lucania*, Naples, 1827, p. 10.

(5) *Chronicon*, éd. MURATORI, *Rerum Italicarum scriptores*, t. VII, col. 170.

bards du IX^e siècle. L'ancienne province romaine se trouve alors divisée entre un certain nombre de « gastaldats » : le traité de partage entre le duc de Bénévent Radelchis et le duc de Salerne Sikenolf, que l'on date en général de 849 (1), attribuant à Sikenolf toute la partie sud-ouest des domaines lombards d'Italie du Sud, donne la liste des gastaldats qui la composent, soit Tarente, Latinianon, Cassano, Cosenza, Laino, *Lucania*, Conza, Montella, Rota, Salerne, Sarno, Cimitile, Forchia, Capoue, Teano, Sora et la moitié du gastaldat d'Acerenza, qui confine aux gastaldats de Latinianon et de Conza (2). La *Lucania* lombarde est donc seulement une petite partie de la Lucanie romaine, délimitée, peut-être pendant un certain temps, par le Sele et l'Alento, mais vite étendue jusqu'au Tanagro (3), elle dut son nom comme les autres gastaldats à la ville la plus importante du territoire, *Lucania*, ville disparue, mais sûrement attestée, quoi qu'on

(1) J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin...* (Bibl. des Éc. fr. d'Athènes et de Rome, 90), Paris, 1904, p. 62. Le texte, partout cité, celui de PERTZ, *M.G.H.*, fol., *Leges*, t. IV, (Berlin, 1868), p. 222, est très incorrect et, parfois, erroné : le mot *Lucania* est, par ex., omis, alors qu'il se trouve dans les deux manuscrits, le 353 (= 175) du Mont-Cassin (fol. 287-289 = pp. 581-586), et le *Vat. lat.* 5001, fol. 143-147 ; il faut préférer l'éd. de MURATORI, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, 1, pp. 260-262, moins incorrecte.

(2) Une partie des identifications est due à J. GAY, *op. cit.*, p. 62 et n. 3 et le reste à M. SCHIPA, *Il Mezzogiorno d'Italia anteriormente alla monarchia. Ducato di Napoli e principato di Salerno (Collezione storica)*, Bari, 1923, pp. 70-71.

(3) G. RACIOPPI, *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata*, t. II, Rome, 1889, p. 11 ; N. ACCOCELLA, *La traslazione di San Matteo. Documenti e testimonianze*, Salerne, 1954, p. 22. Le gastaldat de Lucanie, cité dès le VIII^e siècle (UGHELLI-COLETI, *Italia sacra*, t. VIII, col. 30), apparaît dans les actes de la pratique tout au long du XI^e siècle (*Cod. Dipl. Cav.*, t. III, n° 470, p. 16 (en 994) ; t. IV, n° 607, p. 122 : Ancellara (en 1008) ; t. V, n° 834, p. 202 (en 1031), n° 859, p. 243 (en 1033), n° 863, p. 249 : Pattano (en 1034) ; G. SENATORE, *La cappella di S. Maria sul monte della Stella nel Cilento*, Salerne, 1895, *App.*, p. VI (en 1073), p. VIII (en 1073), p. XXIX (en 1113), et dans la Vie de s. Sabas, écrite à l'extrême fin du X^e siècle par le patriarche de Jérusalem Oreste, éd. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, p. 50.

en ait dit, par les chroniques du IX^e au XII^e siècle (1), et poursuivait son existence locale jusqu'au milieu du XII^e siècle (2).

La monarchie normande alors a regroupé les terres de l'antique Lucanie en deux *justitiae*, celle de Salerne et celle de Basilicate, ce dernier toponyme né, peut-être, dans la langue populaire deux siècles auparavant (3); la révolution de 1820 restitua à la région administrative son nom ancien qui disparut de nouveau sous les Bourbons. La Lucanie réapparut dans les usages administratifs en 1932, mais céda, encore, devant celui de Basilicate, dans la dernière Constitution (4), bien que la toponomastique ait consacré depuis longtemps l'héritage des *Λευκανοί*.

(1) Plusieurs érudits italiens ont méconnu la ville de *Lucania*, ne reconnaissant à ce nom que celui d'une région, sans dire quelle en serait alors l'origine, ainsi HOMUNCULUS (= G. RACIOPPI), *Storia della denominazione di Basilicata*, Rome, 1874, p. 62; ID., *Paralipomeni della storia della denominazione di Basilicata*, Rome, 1875, p. 51, mais avec une réserve p. 67; G. RACIOPPI, *Storia dei popoli della Lucania...*, t. II, Rome, 1889, p. 11. Contre cette négation, traditionnelle ensuite dans la littérature locale, s'est justement élevé E. GUARIGLIA, *La città di Lucania (Le rovine del Monte Stella nel Cilento)*, *Rassegna Storica Salernitana*, 5, 1944, pp. 171-172, qui eut le tort d'identifier *Lucania* et le *castellum Cilenti*, comme l'a démontré sagement N. ACOCCELLA, *Il Cilento dai Longobardi ai Normanni (secoli X e XI). Struttura amministrativa e agricola. P. I (Ente per le antichità e i monumenti della provincia di Salerno. Pubblicazioni, X)*, Salerne, 1961, p. 31, en particulier. Les deux références à la ville de Lucanie à retenir sont, aux deux dates extrêmes, ERCHEMPERT DU MONT-CASSIN, *Historia Langobardorum...*, M.G.H., *Scriptores rerum Langobard.*, p. 235 (milieu du IX^e siècle), et le *Chronicon monasterii S. Vincentii de Vulturno...*, éd. V. FEDERICI (*Fonti per la storia d'Italia*), t. I, Rome, 1940, pp. 241, 264 (première moitié du XII^e siècle). On identifie *Lucania* avec Pestum, en général (?); voir F. CHALANDON, *Histoire de la domination normande...*, Paris, 1907, t. I, p. 21 et n. 5.

(2) HOMUNCULUS (= G. RACIOPPI), *Storia della denominazione...*, Rome, 1874, p. 52 (en 1137); D. VENTIMIGLIA, *Notizie storiche...*, Naples, 1827, p. 99 (en 1145).

(3) HOMUNCULUS (= G. RACIOPPI), *Storia della denominazione...*, Rome, 1874, p. 44, qui découvre la première mention, en 1134, dans les documents officiels; F. CHALANDON, *Histoire de la domination normande...*, Paris, 1907, t. II, p. 680.

(4) *Nuovo dizionario dei comuni e frazioni di comune*, Rome, 1953, p. 271; L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, 1961, p. 2.

Στρατηγὶς Λουκανίας.

Dans cette histoire événementielle du mot, le nouveau document ajoute un fait ; avant la conquête par les Normands au milieu du XI^e siècle de l'Apulie et de la Calabre, comprenant ici l'ensemble de l'Italie du Sud lombardo-byzantine, comme l'entendent les chroniques latines, il y a eu une Lucanie byzantine.

Le nom du fonctionnaire qui préside à l'administration civile de ce territoire, *στρατηγός*, le stratège Eustathios, peut faire penser à l'époque à deux sortes de ressort : un *kastron* (château ou bourg fortifié), un thème, province de l'Empire byzantin, au sens technique du terme ⁽¹⁾. Les fonctions administratives exercées en 1042 par Eustathios, qui juge un conflit de propriété, rendent difficile de penser à un stratège du *kastron* de *Lucania*, commandant la garnison de ce qui ne pouvait être qu'une petite forteresse ; la distance qui sépare la région du Cilento, où se serait trouvée *Lucania*, et le lieu où s'exerce la juridiction d'Eustathios, le *kastron* de Mercurion et ses environs, qui doit être identifié avec les ruines qui dominent le confluent de l'Argentino et du Mercure-Lao au nord de Rotonda ⁽²⁾, soit plus de 80 km. à vol d'oiseau, exclut cette interprétation. La région du Cilento était, d'ail-

(1) Un exposé clair et didactique de la fonction et de l'institution dans le cadre général de l'Empire byzantin a été récemment présenté par Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux IX^e-XI^e siècles*, *Bull. Corr. Hell.*, 84, 1960, pp. 46-49, 89-90 du T.P.

(2) Cette identification a donné lieu à de nombreuses recherches anciennes de valeur inégale ; par une étude locale de la topographie B. Cappelli a reconnu la *civitas Mercuria*, le *καστέλλιον* (= petit *castrum*) de *Μερκούριον* cité dans les textes latins et grecs ; il suffit de lire ses articles *Il Mercurion*, *Atti del Congresso storico calabrese (1954)*, Rome, 1956, pp. 427-445, *Voci del Mercurion*, réimprimé dans *Il monachesimo Basiliano ai confini Calabro-Lucani (Deputazione di Storia Patria per la Calabria. Collana Storica, III)*, Naples, [1963], pp. 201-215, et *Il Mercurion*, *ibid.*, pp. 227-251 ; il omet de citer toutefois la mention grecque ancienne (991-992) du colophon du *Cod. Crypt. B. a. 4* (= K. LAKE, *Dated Greek Minuscule Manuscripts*, Boston, 1934-1939, X, n. 383, p. 14, pl. 720-726) : « Ἐτει ,ςφ' ἰνδικοτιῶνος ε' Λουκᾶς ἡγούμενος μονῆς τῆς λεγομένης τοῦ ἁγίου πατρὸς Ζαχαρίου εἰς τὸ Μερκούριον... »

leurs, à l'époque encore administrée par les Lombards de Salerne (1). Eustathios n'est pas le commandant militaire d'une petite « stratégie » locale (*στρατηγίς, στρατηγᾶτον*) ; il était donc stratège d'un thème au sens large du terme, province dont il assumait la responsabilité tant au civil qu'au militaire.

Cette déduction n'est pas simple à admettre du point de vue de l'histoire acquise des institutions et de l'administration byzantines. On croyait savoir, en effet, que les grands cadres administratifs en Italie étaient les suivants depuis la perte de la Sicile occupée par les Arabes, au début du x^e siècle : thèmes de Calabre (capitale Reggio) et de Longobardie (capitale Bari) indépendants l'un de l'autre jusqu'au milieu du siècle, réunis sous l'unique gouvernement du stratège de Calabre et de Longobardie, de 956, peut-être, jusqu'à 975, reprenant leur vie séparée ensuite sous l'autorité du *katépanos* d'Italie, résidant à Bari (2), la Calabre devenant une sorte d'annexe de la Longobardie. Le tableau est notablement modifié par la présence d'un stratège de Lucanie en 1042, qui devait reconnaître, lui aussi, l'autorité suprême du katépan, représentant de l'Empereur de Constantinople à la tête des domaines byzantins d'Italie : il y a donc, en novembre 1042, un katépan à Bari, peut-être Basile Théodôrokanos (3), un stratège en Lucanie, Eustathios Sképidès, et, sans doute, un stratège en Calabre, résidant à Reggio (et, pour un temps, peut-être à Rossano), un des centres les plus importants de culture byzantine.

La découverte de ce document permet d'expliquer la présence d'un certain nombre de fonctionnaires byzantins entre

(1) Voir p. 135.

(2) Tout ceci a été décrit autrefois par J. GAY, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin...*, Paris, 1904, pp. 167-178, 343-349, récemment par A. PERTUSI, *Contributi alla storia dei temi bizantini dell'Italia meridionale*, *Atti del 3^o congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo*, Spolète, 1959, pp. 495-517. Beaucoup de points obscurs demeurent, qui seront, je pense, éclaircis par la dissertation que prépare M^{lle} Vera von Falkenhausen à Munich sur l'administration byzantine en Italie du Sud.

(3) Voir A. PERTUSI, *Contributi...*, *Atti del 3^o congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo*, Spolète, 1959, p. 515.

les fleuves Basento et Crati, restée jusqu'à présent assez énigmatique ; la nature du sol, comme je le dirai, et les charmes tout sauvages des lieux, n'auraient pas suffi à leur faire choisir de telles résidences. En 1006-1007, ainsi, trois *tourmarques* (*τουρμάρχαι*), Jean, Nicolas et Philippe, souscrivent la cession d'un monastère, situé dans la région de Teana (entre Carbone et Episcopia) (1) et en délimitent les confins ; on sait que la *tourma* (*τοῦρμα*) est la première subdivision administrativo-militaire du thème et que celui-ci peut comprendre de deux à quatre *τοῦρμαι* (2) ; le chiffre trois doit donc être ici une indication. La description de propriétés contenue dans ce même document nous apprend qu'un autre *tourmarque*, Anthimos, possède, à la même époque, un domaine dans la région, puisqu'elle mentionne ses « parcs à cochons » (*χοιρομάνδρια*) (3). Faut-il penser à une quatrième *τοῦρμα* dans le thème de Lucanie ? Mais il faudrait admettre aussi que l'interdiction faite au stratège d'acquérir des biens dans son ressort administratif ne s'étendait pas à ses subordonnés, ou que l'autorité du *tourmarque* Anthimos s'exerçait loin de Teana, ou plutôt que la règle n'était pas ou plus strictement appliquée, ce que plus d'un texte laisse entendre (4).

En 1015 un *tourmarque*, Théodore, et deux *topotérètes*, Constantin et Pascal, qui peuvent être les responsables de deux *τοποτηρησίαι* (ou *βάνδα*), circonscriptions administratives formant le *δροῦγγος*, subdivision de la *τοῦρμα*, souscrivent comme témoins un acte de cession de biens, rédigé par le notaire du *kastron* d'Ourtzoulon (5) ; la scène se passe donc à Oriolo

(1) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary of the Greek Monastery of St Elias and St Anastasius of Carbone*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), Rome, 1929, pp. 133-137.

(2) Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 3.

(3) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 135, l. 31-32.

(4) P. NOAILLES-A. DAIN, *Les Nouvelles de Léon VI le Sage (Nouvelle collection de textes et documents... Association G. Budé)*, Paris, 1944, Nov. 84, p. 285 ; Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 45.

(5) Fr. TRINCHERA, *Syllabus graecarum membranarum*, Naples, 1865, n° 15, pp. 15-17 (= *Codex Diplomaticus Cavensis*, t. IV, n° 684, pp. 251-254).

(d'autres textes permettent l'identification sans réserve) ⁽¹⁾, entre le Sarmiento et le golfe de Tarente et nous y rencontrons encore un *tourmarque*, Oursoulos, propriétaire de biens-fonds dans la région ; celui-ci porte en outre un nom lombard, ce qui expliquerait ses attaches étroites avec le ressort de sa juridiction ou un ressort tout voisin, mais ce qui convient moins bien à l'usage byzantin (codifié) de ne maintenir en poste les fonctionnaires provinciaux que pour une durée limitée ⁽²⁾.

En 1043-1044 à Viggiano, non loin de Marsico Vetere, au nord de l'Agri, trois *tourmarques*, Léon, Théodore et un second Léon, sont témoins d'une donation d'un monastère en ruines et des terres qui en dépendent ⁽³⁾, et dans le groupe des donateurs on notera le *drongaire* Nicolas et le *comte* Basile, respectivement administrateurs d'une subdivision d'une *tourma* et d'une sous-subdivision de celle-ci.

En 1050, le 17 janvier, après la mort de Théodore, kathigoumène du monastère S. Zosime (au sud de Noepoli, entre Sarmiento et Sinni), se réunit une synaxis dans le sanctuaire de S. Nicolas ; cette assemblée qui écoute la lecture du testament du moine défunt et assiste, aux termes de celui-ci, à la remise par le frère et héritier de Théodore du bâton d'higoumène au prieur Théophylaktos, est composée de prêtres, d'archontes, du *domestikos* Nicolas, du gendre de celui-ci, également *domestikos* et d'une partie de la population ; l'acte de cession (*παράδοσις*) est souscrit par le seul *δομέστικος* Nicolas ⁽⁴⁾, qui doit être un officier supérieur de l'entourage du stratège ⁽⁵⁾ ; son gendre exerce-t-il les mêmes fonctions que lui ici ? Non, car il ne signe pas le document.

En 1052-1053, le *tourmarque* Luc et ses frères cèdent à la Trinité de Cava le monastère en ruines et le domaine patri-

(1) Voir Fr. TRINCHERA, *Syllabus...*, index, s.v. *Ursulum*.

(2) Trois ou quatre ans ; voir Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 45.

(3) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), pp. 145-149.

(4) Fr. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 37, pp. 45-47 (= *Codex Diplomaticus Cavensis*, t. VII, Naples-Milan, 1888, pp. 122-123).

(5) Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 37.

monial qu'ils possèdent sur le territoire de Kalabra, soit Calvera, près de S. Chirico Raparo ⁽¹⁾ où ils auront encore des propriétés en 1070-1071 ⁽²⁾. En 1058-1059 j'ai relevé encore la présence d'un *tourmarque* Rômanos au Kastron Novon qui est Rocca Nova ⁽³⁾, toujours dans la même région.

On peut estimer raisonnablement que tous ces officiers exercent aux dates indiquées ou ont exercé des fonctions administratives dans la région comprise entre le Basento et le mont Pollino. Une objection, toutefois, pourrait être présentée à cette interprétation : pourquoi ne pas penser que ces agents de l'État byzantin n'étaient que les lointains représentants du katépan de Bari, chef du thème de Longobardie, qui se serait toujours étendu, comme on l'a dit jusqu'à présent, sur la Pouille et la Lucanie moderne ? Une première observation réduit la force de cette remarque : lorsque la liste des officiers byzantins (ou indigènes) ayant servi en Italie sera dressée, on constatera qu'un nombre respectable de *tourmarques*, de *topotérètes* et de *comtes* ont servi en Pouille-Longobardie à l'époque où j'en ai noté quelques autres en Lucanie. Il faut ajouter que le nombre de 3 (ou 4) *tourmarques* que je rencontre à plusieurs reprises dans une région assez limitée, compte tenu du faible volume des sources, est l'indice évident que nous sommes en présence du groupe formé par les chefs d'une province. En d'autres termes : puisqu'un thème comprenait 2, 3 ou 4 *tourmai*, quand 3 *tourmarques* sont réunis au sud de l'Agri au début du XI^e siècle, on voit mal comment serait administrée la partie orientale du thème (la Pouille actuelle) au même moment, s'il n'y a pas là-bas d'autres *tourmarques*. Et il semble naturel de déduire que la partie occidentale des domaines byzantins formait alors une province séparée.

Mais une autre observation me paraît nécessaire : les stra-

(1) Fr. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 40, pp. 49-50 (= *Codex Diplomaticus Cavensis*, t. VII, n° 1175, pp. 193-195).

(2) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), pp. 171-175, qu'il faut dater de 1070-1071 (soit, comme l'écrit le texte, 6579), ind. 9, et non 1061.

(3) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 170.

tèges de l'Italie byzantine sont mentionnés dans les documents d'archives à côté du katépan, des juges, *ἐκπροσώπου*, etc.

Au mois de décembre 1045 ⁽¹⁾, le katépan d'Italie (entendre Longobardie), Eustathios, donne au juge Byzantios le domaine du *kastron* de Phouliano, pour le remercier de sa fidélité à l'Empereur byzantin. Et la formule, qui assure au bénéficiaire la paisible possession de son bien, précise qu'il n'a pas à redouter les tracasseries des fonctionnaires impériaux, et en particulier « des katépan, des stratèges, des juges et de leurs représentants » ⁽²⁾. En remontant dans le temps, le katépan d'Italie Basile Bojôannès, confirmant et précisant en 1024 les confins et certains droits à la ville de Troia, qu'il a bâtie et fortifiée cinq ans plus tôt, signale que *les stratèges* lui ont exprimé leurs doutes sur le loyalisme futur de la population qu'il avait installée dans le nouveau centre ⁽³⁾. En mai 999, enfin, le katépan, d'Italie, Basile Tarchanéiôtès, exemptant le clergé de Trani et de Bari d'un certain nombre de charges, invite « les stratèges et leurs représentants » à respecter ce privilège ⁽⁴⁾. La variété des listes de fonctionnaires inscrites dans les formules d'exemption (donc non stéréotypées) permet, je crois, de considérer ce dernier apport, en faveur de mon hypothèse, comme positif.

Le katépan sera donc le stratège en chef (comme j'avais cru pouvoir le supposer en retrouvant la souscription insolite de Basile Bojôannès, « stratège, katépan... », au bas d'un acte de Tricarico) ⁽⁵⁾, ayant autorité sur le thème de Calabre et celui de Lucanie, sans y être représenté toujours par des stratèges.

(1) *Codice Diplomatico Barese*, t. IV, Bari, 1900, pp. 67-68.

(2) Le document a disparu des archives de S. Nicolas de Bari ; par chance le fac-similé qui accompagne l'édition (*Codice Diplomatico Barese*, t. IV, 1900, Bari, p. 68) permet de combler la lacune de celle-ci : ... ἀπὸ τῶν κατεπάνων, στρατηγῶν, κριτῶν, καὶ τῶν ἀντιπροσωποῦντων ...

(3) FR. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 20, p. 21.

(4) J. S. ASSEMANUS, *Italicae Historiae Scriptorum*, III, Rome, 1752, p. 563 (= G. BELTRANI, *Documenti Longobardi e Greci per la storia dell'Italia meridionale nel Medio Evo*, Rome, 1877, p. 11 = A. PROLOGO, *Le carte che si conservano nello archivio del capitolo metropolitano della città di Trani*, Barletta, 1877, n° 8).

(5) A. GUILLOU-W. HOLTZMANN, *Zwei Katepansurkunden aus Tricarico, Quellen und Forschungen...*, 41, 1961, p. 25.

Faute de textes, peut-on proposer une date pour la naissance de ce thème de Lucanie? Puisqu'il n'est mentionné ni par le *Klètorologion* de Philothée (1), ni dans la liste des traitements versés aux stratèges et aux kleisourarques, insérée dans le Livre des Cérémonies (2), ni dans le *Taktikon Benešević* (3), ni dans le *De thematibus*, ni dans le *De administrando imperio* (4), sa naissance est postérieure au milieu du x^e siècle. Elle sera donc probablement liée à la création du katépanat d'Italie, vers 975, qui correspond, pour l'histoire traditionnelle, à une réforme administrative de centralisation conçue, peut-être, sous Nicéphore II Phocas, quelques années auparavant, dans le cadre d'une reprise en main des domaines italiens et réalisée dans une période de calme local (5); mais l'apparition de ce nom nouveau dans les registres de la capitale de l'Empire signifie beaucoup plus: la reconnaissance administrative, et donc naturellement tardive, d'un phénomène essentiel de l'histoire de la civilisation, qui est la naissance ou la renaissance économique d'une région, ici par la voie de défrichements que j'ai cru déjà discerner (6), et, dont, pour de nouvelles recherches, je voudrais fixer maintenant

(1) J. B. BURY, *The Imperial Administrative System in the Ninth Century...* (*The British Academy, Supplemental Papers*, 1), Londres, 1911.

(2) CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De cerimoniis*, II, 50, éd. Bonn, t. I, pp. 696-697; source datée de 908-910 par J. FERLUGA, *Prilog datiran'y platnog spiska stratega iz « De caerimoniis aulae byzantinae »* (= Sur la date de la composition de la liste des traitements des stratèges dans le « De caerimoniis aulae byzantinae »), *Zbornik radova S.A.N.*, 49 — *Viz. inst.*, 4, Belgrade, 1956, pp. 63-71.

(3) V. N. BENEŠEVIĆ, *Die byzantinischen Ranglisten nach dem Kletorologion Philothei und nach den Jerusalemer Handschriften*, *Byz. Neugriechische Jahrbücher*, 5, 1926, p. 146.

(4) A. PERTUSI, *Constantino Porfirogenito De Thematibus (Studi e Testi*, 160), Cité du Vatican, 1952; Gy. MORAVCSIK-R. J. H. JENKINS, *Constantine Porphyrogenitus De administrando imperio (Magyar-Görög Tanulmányok*, 29), Budapest, 1949.

(5) J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin...*, Paris, 1904, pp. 343-349; A. PERTUSI, *Contributi...*, *Atti del 3^o congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo*, Spoleto, 1959, p. 505.

(6) *Grecs d'Italie du Sud et de Sicile au Moyen Age: Les moines*, *Mél. d'Archéologie et d'Histoire Éc. Fr. de Rome*, 75, 1963, pp. 89-90.

l'expression géographique, je dirais plus modestement les limites géographiques, sans donner à ce terme le sens moderne de frontières, comme on va le voir.

Λουκανία : expression géographique.

En 1048, écrit un rédacteur d'annales brèves, les Normands marchèrent contre les Grecs ; ils envahirent la *Calabre* et battirent les Grecs à Tricarico (1). L'annaliste entend que cette citadelle grecque, située à l'est du Basento, barre l'entrée d'une province, que les chroniques latines, comme je l'ai relevé plus haut, rattachent, justement pour le géologue, à la Calabre.

Le thème de Lucanie ne semble pas, toutefois, avoir eu le Basento comme limite infranchissable ; c'est de Bari, centre du katépanat et du thème de Longobardie, qu'au tout début du XI^e siècle, l'administration byzantine va remettre de l'ordre à Pietrapertosa, citadelle occupée alors depuis un certain nombre d'années par une troupe gréco-arabe de religion musulmane (2) ; or le territoire de Pietrapertosa se trouve sur la rive droite du fleuve ; à très peu de distance, il est vrai, et l'on sait que l'intervention a été déclenchée sur la plainte de Tricarico, qui est bien situé à l'est du Basento. En tout cas, — et pour procéder par soustraction, — l'expression « thème de Longobardie » a un sens géographique précis pour l'administration byzantine ; le katépan Pothos Argyrios, en 1032, confirme-t-il les possessions du monastère du Mont-Cassin, il y a un document particulier pour les domaines du monastère situés dans le territoire de Longobardie, *ὑπὸ τὴν περιοχὴν θέματος Λαγουβαρδίας*, et ils se trouvent à Lesina, Ascoli, Satriano, Canosa, Minervino, Trani, Andria (3), donc dans la partie nord de la Pouille actuelle. Les confins orientaux du thème de Lucanie ont pu donc suivre le Basento. La limite occidentale, toute administrative, est constituée par le bassin du Tanagro et le Vallo di Diano ; en 1008, en effet, un docu-

(1) *Chronicon breve Northmannicum*, *Patr. Lat.*, t. 149, col. 1083.

(2) A. GUILLOU-W. HOLTZMANN, *Zwei Katepansurkunden aus Tricarico*, *Quellen und Forschungen...*, 41, 1961, pp. 12-14.

(3) FR. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 23, pp. 24-25.

ment de la juridiction lombarde de Salerne porte cession d'une pièce de terre en friche (*vacua*) à un certain Kallinos, Grec d'origine calabraise, domicilié au bourg d'Ancilla Dei, c'est-à-dire Ancellara, près du moderne Vallo di Lucania (1) ; nous sommes dans le gastaldat lombard de Lucanie (*actus Cilenti* ou *Lucaniae*), où vivent d'ailleurs de nombreuses familles grecques et où prospèrent plusieurs monastères byzantins, tels ceux de S. Marie de Torricella, S. Georges, S. Marie de Pattano, etc.

Umberto Toschi écrivait que la Lucanie « plus qu'une région bien définie est une zone résiduelle, délimitée par la Campanie au Nord-Ouest, la Calabre au Sud, la Pouille au Sud-Est, qui ont, elles, des individualités très tranchées » (2). Et Toschi y comprenait le Cilento. Qu'aurait-il dit de la Lucanie byzantine ! C'était l'association de trois territoires : le Latinianon, le Merkourion et Lagonegro (?), dirigés probablement de Tursi ; ces trois territoires sont cités ensemble par Oreste, patriarche de Jérusalem (984-1005) (3), dans la Vie de Christophore et Macaire : « Le grand Sabas, écrit-il, dirigeait les moines qui se trouvaient dans tous les monastères du Latinianon, du Merkourion et du territoire de Lagonegro » (4). Ces régions, dont les noms sont familiers à l'hagiographe correspondaient donc à l'époque à une notion géographique qu'il faut préciser.

(1) *Cod. Dipl. Cav.*, t. IV, n° 607, p. 122.

(2) Cité par L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, 1961, p. 14 ; B. KAYSER, *Recherches sur les sols et l'érosion en Italie méridionale. Lucanie*, Paris, [1961], p. 11, insiste sur « les caractères d'unité » de la Lucanie, « Unité scellée, écrit-il, par le rapprochement et le parallélisme des cours inférieurs des fleuves, par la situation générale de versant sur la bordure externe de l'arc apennin, et surtout par la vive opposition aux provinces voisines de Pouille et de Campanie ». Le point de vue de l'auteur diffère de celui de U. Toschi-L. Ranieri ; la substance reste la même, à mon sens.

(3) Sur l'auteur, voir Chr. A. ΠΑΡΑΔΟΥΛΟΣ, *Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἱεροσολύμων*, Jérusalem-Alexandrie, 1910, p. 352.

(4) Ὁ δὲ μέγας Σάβας ἦν διακυβερνῶν καὶ ποιμαίνων πάντας τοὺς μοναχοὺς τοὺς ἐν ὅλοις τοῖς σεμνεῖοις τυγχάνοντας, τοῦ τε Λατινιάνου καὶ τοῦ Μερκουρίου καὶ τοῦ ἐν τῷ Λάκκῳ Νίγρῳ καλουμένῳ ..., Vie des saints Christophore et Macaire, éd. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, p. 92.

Le *Latinianon* avait été un gastaldat lombard, dont la convention de 849, passée entre Radelchis de Bénévent et Sikenolf de Salerne, permet de préciser qu'il se trouvait limité par les gastaldats de Tarente, Cassano, Laino, Lucania (le Cilento), de Salerne, Conza et Acerenza ⁽¹⁾. Son nom lui venait de la ville disparue de Latinianon, dont l'existence est attestée encore en 1041 ⁽²⁾ et en 1068 ⁽³⁾ et qui doit être localisée dans la région de Polla ⁽⁴⁾. Le patriarche Oreste, dans

(1) MURATORI, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, 1, p. 261.

(2) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 140, l. 26.

(3) Bulle du pape Alexandre II du 13 avril 1068 à l'archevêque Arnaldus d'Acerenza confirmant sa juridiction sur Venosa, Montemilo, Potenza, Tolve, Tricarico, Montepiloso, Gravina, Matera, Oblano, Turri, *Tursico*, *Latiniano*, *S. Chirico*, *Oriolo*, réservant au siège romain *Montemuro* et *Armento*, passés récemment à Acerenza (éd. UGHELLI-COLETI, *Italia sacra*, t. VII, p. 25 ; sur l'authenticité voir W. HOLTZMANN, *Italia Pontificia...*, t. IX, Berlin, 1962, p. 456, n. 6). On aura noté, dans cette énumération, les six principaux centres du thème de Lucanie, Toursikon, Latinianon, S. Chirico, Oriolo, Montemuro et Armento, qui forment un groupe géographique.

(4) L'identification est due à L. GILIBERTI, *L'ubicazione del Castaldato di Latiniano*, *Miscellanea in onore di M. Schipa*, Naples, 1925, pp. 5-10 ; fondée sur une découverte épigraphique incontestable qui assure l'existence d'une *gens Latinia* et du *praedium Latinianum* (celui-ci suspecté ou retrouvé ailleurs derrière quelque toponyme), elle aurait dû clore l'époque des hypothèses, mais elle est demeurée ignorée. C'est au S.-E. que s. Luc de Demenna restaura le monastère grec abandonné de Saint-Julien (Vie de s. Luc, *Acta Sanctorum*, Oct. VI, p. 340 ; J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin...*, Paris, 1904, p. 266 ; B. CAPPELLI, *Il Monachesimo Basiliano...*, Naples, [1963], pp. 21, 266-267, dans sa grande connaissance des lieux, avait bien supposé que le Latinianon ne pouvait être réduit à un trop petit territoire comme on l'avait longtemps supposé, mais se trompait en cherchant Latinianon sous l'actuel Teana). Les autres localisations sont fantaisistes ou trop limitées (v. J. GAY, *op. cit.*, carte hors-texte ; L.-R. MÉNAGER, *La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale...*, *Rev. Hist. Eccl.*, 53, 1958, p. 765, n. 5 ; G. ALESSIO, *Toponomastica e topografia storica, Calabria Nobilissima*, 16, 1962, pp. 20-25). On a nié qu'il pût s'agir d'une ville, comme si un ressort quelconque à l'époque ne prenait pas le nom d'une ville, en affirmant que celle-ci n'était mentionnée nulle part ; on oubliait, au moins, pour la période byzantine la souscription d'un kouboukleisios de Latinianon, Christogennès, en mai 1041 : Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 144.

la Vie de s. Sabas, donne à plusieurs reprises à cette région le nom d'éparchie (*ἐπαρχία*)⁽¹⁾, que l'on pourrait considérer comme un terme vague, s'il ne se retrouvait dans une donation de biens : le donateur, Basile d'Armento, cède à son frère Serge tous les biens qu'il possède dans l'éparchie de Latinianon (*πάντα τὰ διακρατήματα, ἅπερ εἰσιν ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ τοῦ Λατινιάνου*)⁽²⁾. Le sens technique d'éparchie, diocèse, commun à la langue de l'administration ecclésiastique⁽³⁾ est ici exclu, ne serait-ce que parce que dans la région considérée intervient à cette époque l'évêque de Tursi⁽⁴⁾ ; il n'est pas, d'autre part, d'usage dans les actes byzantins de la pratique de décrire les confins d'une propriété en faisant référence au ressort ecclésiastique dont elle dépend, et ce ne serait guère concevable juridiquement. C'est donc au sens commun du terme *ἐπαρχία* qu'il faut songer : des études récentes ont précisé nos connaissances à ce sujet ; le mot signifie province en général et peut s'appliquer à un ressort quelconque, au *thème* par exemple (*θεματικὴ ἐπαρχία*)⁽⁵⁾ et, sans doute, à une subdivision administrative de celui-ci, la *τοῦρμα* (**τουρματικὴ ἐπαρχία*): je suppose donc l'existence d'une *tourma* du Latinianon.

Dominée par le mont Vulturino (point culminant : 1.835 m.) et le mont Raparo (dont le sommet del Papa dépasse

(1) J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, pp. 24, 35 ; une fois même il l'appelle *χωρος* (*ibid.*, p. 23), archaïsme normal sous la plume de l'auteur pour *χώρα*, terme connu des sources narratives pour *θέμα* (Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 79), circonscription administrative, employé ici pour *τοῦρμα*, subdivision du thème.

(2) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 140.

(3) Il suffit de se reporter au texte des *Notitiae episcopatum* éditées par G. PARTHEY, *Hieroclis Synecdemus et Notitiae episcopatum...*, Berlin, 1866, pp. 55 et suiv.

(4) Voir ci-dessous.

(5) P. LEMERLE, *Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et Récits » de Kékauménos* (Académie royale de Belgique. *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Mémoires*, coll. in-8°, t. LIV, fasc. 1), p. 83 ; Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, p. 79.

1.700 m.), laissant à l'influence directe lombarde probablement le massif sauvage du Vulture, elle est creusée de profonds ravins sujets à des éboulements dramatiques ; le Latinianon est traversé du Nord-Est au Sud-Est par deux fleuves, le Sinni et l'Agri, ramifiés dans les hautes bassins, où ils décrivent de vastes coudes, avant de s'élargir ensuite lorsqu'ils traversent les collines et les pré-collines : les nombreux affluents de montagne qu'ils reçoivent et les apports neigeux leur assurent de l'eau presque toute l'année (pleines eaux à la fin de l'automne pour l'Agri, au début de l'automne pour le Sinni), mais ils changent souvent de cours et leur lit est rempli de boues argileuses et de pierrailles. Ils ne sont pas navigables aujourd'hui, mais certaines sources laisseraient supposer qu'il n'en était pas de même au Moyen Age. Le paysage est très pauvre, il était protégé au Moyen Age par les forêts de chênes, de châtaigniers et de hêtres sur les hauteurs ; après les pâturages maigres, les méplats étaient occupés par la vigne, l'olivier, l'amandier, le noisetier et les céréales pauvres (avoine, seigle, orge) ; chaque fois que la terre instable l'a permis on a planté des haricots et des fèves. Les chèvres sur les contreforts dénudés, les moutons plus bas, puis les cochons, animent peu, par leurs maigres troupeaux, le tableau désolé, dont il y a tout lieu de penser, cependant, que les déboisements du siècle dernier ont accru sensiblement la rigueur en laissant libre cours à l'érosion dévastatrice (1). Le Latinianon byzantin, comme toute la Lucanie byzantine, a été le résultat, en effet, d'un effort considérable de défrichage dû à des groupes monastiques surtout, depuis la fin du ix^e et le début du x^e siècle, j'y reviendrai ailleurs (2). Ces moines, hachant et brûlant les taillis que nous révèlent documents d'archives et vies de saints, songeaient à installer d'abord un lieu de prière, ou à restaurer les murs en ruines d'un

(1) L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, 1961, pp. 86, 110-111, 239-240 ; B. KAYSER, *Recherches sur les sols et l'érosion...*, Paris, [1961] pp. 85 et suiv ; ID., *L'érosion par franes en Lucanie, Méditerranée*, 1963, pp. 93-100.

(2) Voir ci-dessus. Ces faits démographiques ressortiront clairement des cartes qui accompagneront les « Regestes des actes grecs d'Italie du Sud et de Sicile » que je prépare.

oratoire fameux ; combien de fois ces cellules rupestres sont-elles devenues rapidement lieu de concentration rurale, d'implantation paysanne ? Très souvent. Et telle est bien l'origine du plus grand nombre des *χωρία* de Lucanie, entendons le mot dans son sens fiscal et aussi humain, des *κάστρα* ou *καστέλλια* protecteurs ⁽¹⁾ : les toponymes encore vivants laissent transpirer l'origine de maints d'entre eux, ce sont par exemple ici Cersosimo (*Κὺρ Ζώσιμος*), là Colobraro-Cironofrio (*Κὺρ Ὀνούφριος*), S. Nicolas, S. Basile, S. André, S. Chirico, etc.

La population du Latinianon, pour des raisons de salubrité et de sécurité, vivait dans des bourgs fortifiés et quelques petites villes situés sur des hauteurs ; pour ne citer que les centres connus par les textes médiévaux, Marsico (Vetere), placé à 1.039 m., entouré de mille sources, Laurenzana, perché à 850 m. sur un éperon formé par la confluence de deux petits torrents, le Verricello et le Serropotamo (= *Ξεροπόταμον*), Corleto Perticara à 757 m., Pietrapertosa, à 1.088, le plus haut de la Lucanie, Viggiano, sur un méplat à 975 m., Roccanova, allongé sur le dos d'une croupe à 648 m., Senise, centre de forte influence byzantine depuis le VII^e siècle ⁽²⁾, sur un éperon sableux de 330 m. seulement, Noepoli (ancienne Noa ou Noia) à 676 m. au-dessus du Sarmento, Cersosimo de l'autre côté du même torrent, à 565 m., Oriolo, bourg pittoresque à 450 m. sur un contrefort du mont Rotondella ⁽³⁾, S. Chirico Raparo à 780 m., sur une terrasse surplombée par la Serra della Croce, et qui conserve le seul monument byzantin, Castelsaraceno d'origine arabe comme son nom l'indique,

(1) On trouvera les références dans mon étude *Grecs d'Italie du Sud...*, *Mél. d'Archéologie et d'Histoire Éc. Fr. de Rome*, 75, 1963, pp. 90-91.

(2) La preuve de ce fonds byzantin ressort à l'évidence de l'examen des objets (surtout d'un anneau d'or et d'une croix d'argent avec monogramme) trouvés près de Senise. Les problèmes posés par cette découverte déjà ancienne (P. ORSI, *Oggetti bizantini di Senise in Basilicata*, Naples, 1922) seront examinés prochainement dans le cadre général d'une étude de la démographie byzantine au VII^e siècle. Mais il fallait, ici, noter cette possible tradition locale.

(3) L. RAINIERI, *Basilicata...*, Turin, 1961, pp. 137, 174, 326, 327, 333, 373-376, 398 ; L. V. BERTARELLI, *Lucania e Calabria (Guida d'Italia del T.C.I.)*, Milan, 1938, p. 233.

à 962 m., Teana à 810 m., Carbone, important centre monastique, à 865 m., Calvera à 600 m., riches de vignes, et, enfin, Episcopia, qui domine le Sinni à 530 m. (1).

Dans notre voyage d'Est à l'Ouest, remontant la rive du Sinni, nous avons atteint la région de la chaîne sauvage du Sirino qui culmine au Monte del Papa à plus de 2.000 m. d'altitude. C'est le territoire individualisé par le patriarche Oreste, au début du XI^e siècle (2) sous le nom de *Lagonegro*. Ici pas un plateau, mais de profonds ravins, des gorges, des pics impressionnants, des châtaigniers, des aulnes, des hêtres de plus en plus denses au fur et à mesure que l'on approche du sommet (3). Trois centres occupent les pentes du Sirino ; ce sont trois stations routières : la première, au Sud, Lauria, sur l'antique *via Popilia*, est formée de deux agglomérations de type alpestre, l'une dite « Il Castello », à 452 m., l'autre, dite « Il Borgo », à 1 km. de distance, au pied de la Serra S. Elia, riche de vignes, d'oliviers, d'arbres fruitiers et de céréales, mais victime de redoutables éboulements ; la seconde, au Nord, toujours sur la Popilia, qui porte à Salerne et en Campanie, est Lagonegro, juchée sur une roche abrupte, à 660 m., au sud d'une petite conque verdoyante dominée par le Sirino, au-dessus d'un affluent du Noce, le Vaieto ; la troisième, à l'Est, à 513 m., Rivello, sur la route tortueuse qui conduit à Sapri et à la mer, dans une zone autrefois couverte d'arbres (4). Cette région particulière constituait-elle un territoire administratif du thème de Lucanie ? Rien ne permet de le dire ; elle pouvait, aussi, être rattachée au Latinianon ; je pense, cependant, que par ses trois centres urbains, surtout Lauria et Lagonegro, elle devait compléter la troisième région, citée par le patriarche Oreste, le Merkourion, dont elle constituait la suite par l'essentielle voie de passage qui la borde.

La localisation de l'éparchie du *Merkourion* (5) a tenté

(1) L. RANIERI, *op. cit.*, pp. 393, 395-396, 397.

(2) Voir ci-dessus.

(3) L. RANIERI, *op. cit.*, p. 58.

(4) L. RANIERI, *op. cit.*, pp. 379-381, 385-392.

(5) Je cite ici, pour mémoire, les tentatives malheureuses d'identification : J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin...*, Paris,

plus d'un érudit : « Elle est située », dit la Vie de s. Sabas, « entre la Calabre et la Lagobardie » (1). Son nom lui venait du château de Merkourion, qui domine le confluent de l'Argentino et du Mercure (tronçon médian du Lao), dans un site de ronces, de figuiers de Barbarie, d'agaves et d'oliviers (2). Elle est barrée au Sud par le massif du Pollino (2.248 m.) et ses appendices occidentaux et orientaux, au Nord par le Sarmiento, à l'Ouest par le Sirino, à l'Est elle atteignait peut-être la mer. Région de montagnes calcaires recouvertes de forêts et dont les pentes accueillent la transhumance estivale des ovins. Sa position est essentiellement celle d'une véritable frontière naturelle, comme le notait déjà Procope au VI^e siècle, percée au nord de Morano et près de Roseto des deux seuls passages possibles (3). Était-elle le siège d'une *tourma*, ou plutôt d'une *kleisoura*, c'est-à-dire d'un commandement militaire indépendant, comme le gouvernement byzan-

1904, p. 264 ; D. L. MATTEO-CERASOLI, *La badia di Cava e i monasteri greci della Calabria Superiore*, *Archivio stor. Cal. Luc.*, 8, 1938, p. 175 ; V. SALETTA, *Il Mercurio e il Mercuriano*, *Bollettino Bad. Gr. Grottaferrata*, 16, 1961, pp. 31-57 ; G. GIOVANNELLI, *L'eparchia monastica del Mercurion*, *Bollettino Bad. Gr. Grottaferrata*, 15, 1961, pp. 121-143.

(1) Selon le texte bien connu, *Καλαβρίας μεταξὺ καὶ Λαγοβαρδίας κειμένη* (Vie de s. Sabas, éd. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, p. 14) ; dans le même récit l'éparchie du Merkourion est citée aux pp. 27, 31, et encore dans la Vie des saints Christophore et Macaire (*ibid.*, p. 82). On l'a dite aussi *τὰ Μεγκουριακὰ μέρη* (Vie de s. Nil, *Acta Sanctorum, Sept.*, VII, p. 279, qui cite encore le Merkourion aux pp. 264, 268).

(2) La localisation de l'éparchie a été faite par B. CAPPELLI, *L'arte medioevale in Calabria*, « Paolo Orsi », *Archivio stor. Cal. Luc.*, 1935, p. 284 ; *Id.*, *Il Monachesimo Basiliano...*, Naples, [1963], pp. 202-204, qui reproduit un article ancien, *Una voce del Mercurion*, *Archivio stor. Cal. Luc.*, 23, 1954, pp. 1-3, repris par L.-R. MÉNAGER, *La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale...*, *Rev. Hist. Eccl.*, 53, 1958, p. 765, n. 2. Le château-fort est cité par la Vie de s. Sabas (éd. citée ci-dessus, p. 46), la ville était connue du x^e au xv^e siècle et ses ruines (dont une petite chapelle ancienne de S. Maria di Mercuri) ont été reconnues par B. CAPPELLI (voir *Il Monachesimo Basiliano...*, Naples, [1963], p. 203).

(3) L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, [1961], p. 61 ; B. KAYSER, *Recherches sur les sols et l'érosion...*, Paris, [1961], p. 17. Pour les passages de Calabre en Lucanie cités par Procope, voir ci-dessus.

tin avait coutume d'en fixer aux points stratégiques (1) ? On sait seulement qu'une « armée byzantine » (βασιλικὸς στρατός) y fut détruite par les Normands (2), mais on peut penser, à la rigueur, à des troupes du thème. La population clairsemée de cette région est mal nourrie par quelques cultures céréalières à très faible rendement. Elle est réunie dans quelques bourgs misérables, Castelluccio Inferiore et Castelluccio Superiore, sur une terrasse à 490 m. d'altitude, dont la présence se justifie par le voisinage de l'ancienne *via Herculia*, Rotonda, à 634 m., Mormanno, à 840 m. (3), enfin Aieta, Laino, ancienne capitale de gastaldat, et Orsomarso, si on admet que la région s'étendait jusqu'à l'embouchure du Lao, comme y inviterait la géographie des monastères grecs se réclamant du Merkourion à l'époque normande (4). La floraison des couvents grecs dans ce territoire est certes connue, mais il restera à déterminer quels sont ceux qui ont été fondés à l'époque byzantine (5).

(1) Hélène GLYKATZI-AHRWEILER, *Recherches...*, pp. 81-82.

(2) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 173, l. 30-31.

(3) L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, [1961], pp. 61, 376-379 ; *La Calabre. Une région sous-développée de l'Europe méditerranéenne...*, sous la dir. de J. MEYRIAT (*Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques. Relations internationales*, 104), Paris, 1960, p. 52 ; L. V. BERTARELLI, *Lucania e Calabria (Guida d'Italia del T.C.I.)*, Milan, 1938, pp. 140, 143, 201, 202.

(4) Une description, toute provisoire, en est donnée par B. CAPPELLI, *Il Monachesimo Basiliano...*, Naples, [1963], pp. 201-212 ; S. BORSARI, *Il monachesimo bizantino nella Sicilia e nell'Italia meridionale prenormanne (Istituto italiano per gli studi storici)*, Naples, 1963, pp. 55 et suiv.

(5) S. BORSARI, *loc. cit.*, a donné une première approximation ; mais ce sont les dossiers d'archives monastiques édités, bien ou mal, et utilisés avec critique, ou inédits, qui fournissent les dates des fondations monastiques à localiser ensuite sur les cartes géographiques. Avant que ce long travail soit achevé, il paraît vain d'utiliser des sources peu sûres, à travers des travaux de seconde main. C'est ainsi, pour prendre un seul exemple, qui justifiera les réserves émises sur l'extension de l'éparchie du Merkourion, que l'on connaît à la fin du x^e siècle une éparchie d'Aieta (Vie de s. Sabas, éd. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, p. 28), éparchie calabraise, à coup sûr, et il faudra donc amputer le Merkourion de cet appendice occidental.

A l'intérieur des limites supposées au thème de Lucanie, une dernière région reste en blanc jusqu'à présent sur la carte, celle qui comprend la plaine littorale sableuse du golfe de Tarente et son rideau de dunes qui s'élèvent peu à peu jusqu'au pied des premières collines ; zone instable encombrée par les marnes, argiles, conglomérats apportés en quantité par les cinq fleuves descendus de l'Apennin et qui la strient perpendiculairement à la côte. Le paysage y était, sans doute, au Moyen Age celui des eaux stagnantes hostiles à tout habitat durable. Toutefois, le thème, tourné vers Tarente et l'Appia, longé en bordure de côte par la route qui joignait Tarente à Reggio, devait fixer sur les premières hauteurs salubres quelques sites, dont l'importance fut réelle, même si on n'en saisit pas aujourd'hui toutes les fonctions, sauf à supposer, comme je l'ai fait plus haut, après d'autres, que les fleuves étaient alors des voies de communication. Les principaux centres connus étaient Stigliano, situé au milieu d'une vaste zone de collines à 909 m. d'altitude, entre les deux torrents du Misegna et du Sauro, sapé de nos jours par de continus éboulements, et dont le sol connaît pour une moitié le bois et le pâturage permanent et inculte nourrissant un maigre bétail de bovins et d'ovins et pour l'autre moitié des cultures extensives de céréales et quelques olivettes dans la vallée du Sauro (1) ; Pisticci, à 364 m., entourée d'oliviers (2) ; Montalbano Ionico, sur une terrasse à 292 m. d'altitude, avec ses cultures de céréales et de légumes (3) ; Colobraro, au sommet d'une colline aux flancs abrupts, à 600 m., sur la rive gauche du Sinni (4) ; Nova Siri, à 300 m. au-dessus du niveau de la mer, dont quelques céréales, oliviers, vignes et arbres fruitiers assurent une existence précaire aux habitants, car l'étendue des terres stériles y est particulièrement grande (5) ; Tursi, enfin.

Tursi, en grec *Τουρσικόν*, sur la route qui unit l'Appia à la voie Tarente-Reggio, a été construite sur une colline de 210

(1) L. RANIERI, *Basilicata...*, Turin, [1961], pp. 62-67, 357-360.

(2) L. RANIERI, *op. cit.*, pp. 360-361.

(3) L. RANIERI, *op. cit.*, p. 366.

(4) L. RANIERI, *op. cit.*, p. 368.

(5) L. RANIERI, *op. cit.*, pp. 369-371.

m. d'altitude propice à l'olivier, à droite de la route, en arrière de ce qui devait être la très grande forêt de Policoro, entre l'Agri et le Sinni (1). L'importance de cette ville apparaît tout à fait notable dans le thème de Lucanie, tel que nous l'avons défini.

Vers 968, en effet, suite à une décision impériale, le patriarche de Constantinople Polyeucte donne à l'évêque d'Otrante, jusque là archevêque autocéphale, l'autorisation de consacrer des évêques à Acerenza, Gravina, Matera, Tricarico et Toursikon (2). On aura remarqué la date de cette mesure, qui doit être rapprochée de celle où a été créé le katépanat d'Italie et, à mon avis, le thème de Lucanie. Sans entrer ici dans l'examen du problème de l'organisation ecclésiastique du katépanat, qui a vu les historiens byzantinophiles ou byzantinophobes exagérer ou minimiser l'acte du patriarche de Constantinople, dans l'ignorance de la carte démographique de ces régions (3), je retiens que le titulaire grec (personne ne conteste ce point) du siège d'Otrante reçoit mission de consacrer un évêque grec à Toursikon, ville liée géographiquement,

(1) L. RANIERI, *op. cit.*, pp. 366-368 ; la flore du site, comme des autres en Lucanie ressort vivement de la feuille 8 en couleurs de la *Carta della utilizzazione del suolo d'Italia* de A. ANTONIETTI et C. VANZETTI, Milan, [1961].

(2) LIUDPRAND DE CRÉMONE, *Legatio, M.G.H., SS. Rerum Germanicarum in usum scholarum...*, Hanovre-Leipzig, 1915, p. 209 ; V. GRUMEL, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, I, 2 (*Le patriarcat byzantin...*, sér. 1), Paris, 1936, n° 792, p. 226. Nombreux sont les historiens occidentaux qui ont mal interprété ce document important, J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin...*, Paris, 1904, pp. 352-353.

(3) On lira à titre d'exemple, HOMUNCULUS (= G. RACIOPPI), *Storia della denominazione di Basilicata*, Rome, 1874, p. 58 ; J. GAY, *loc. cit.* ; F. CHALANDON, *Histoire de la domination normande...*, t. I, Paris, 1907, p. 24 ; C. G. MOR, *La lotta fra la chiesa greca et la chiesa latina in Puglia nel sec. X*, *Archivio stor. pugliese*, 4, fasc. 3-4, 1951, pp. 59-60, qui tiennent pour un fait la création par le patriarche de Constantinople de la province ecclésiastique d'Otrante ; au contraire L.-R. MÉNAGER, *La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale...*, *Rev. Hist. Eccl.*, 54, 1959, p. 5, assure, sans plus, que « personne n'a jamais songé à s'arrêter bien sérieusement sur ce texte... », ce qui est contredit par le volume classique de J. Gay et l'article de C. G. Mor, cités ci-dessus.

on l'a reconnu, par les voies fluviales et terrestres aux régions montagneuses de Lucanie, organisées en province byzantine, et proche des grandes voies traditionnelles de communication vers l'Est. Les sources documentaires permettent de préciser que la juridiction du prélat s'étendait sur le Latinianon (et probablement le Merkourion), puisque le titulaire souscrit des actes dans cette région (1), où l'on ne connaît aucun autre évêché à l'époque. Que l'évêque de Tursi soit latin ou grec n'a pas d'importance jusqu'à ce point de mon raisonnement : son existence prouve la situation unique du site au moins du point de vue ecclésiastique. Mais, en relisant un texte déjà cité plus haut, la *παράδοσις* du couvent de Kyr-Zôsimos au moine Théophylaktos, du 17 janvier 1050 (2), souscrite par le domestique du thème de Lucanie, Nicolas, un des plus hauts personnages après le stratège, je constate qu'en préambule, selon la tradition des actes solennels, l'auteur invoque la Trinité, la Vierge, les Archanges et les Anges, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, puis l'empereur, le patriarche et, enfin, l'évêque du ressort, Michel, *ἀγιώτατος ἐπίσκοπος ἡμῶν*, « notre très saint évêque », évêque de Tursi comme l'assurent les localisations précisées par d'autres documents (3). S'il n'y a pas certitude, il y a forte présomption, par la formule même, que Michel soit un Grec (4). La seule objection est

(1) En 1074, Syméon, évêque de Tursi, souscrit l'acte par lequel Hugues de Chiaromonte (N.-O. Noepoli) confirme et délimite les biens de S. Anastase de *Carbone*, tous dans la région du monastère : Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), pp. 176-177 (intervention mentionnée dans un acte de 1140 : Gertrude ROBINSON, *op. cit.*, II, 2 (*Orientalia Christiana*, XIX, 1), p. 32). Le nom d'un évêque Michel est invoqué dans un acte de confirmation de biens concernant la même région en 1050 ; ce doit, donc, être un évêque de Tursi (Fr. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 37, p. 45 = *Cod. Dipl. Cav.*, t. VII, n° 1128, pp. 122-123).

(2) Fr. TRINCHERA, *Syllabus...*, n° 37, p. 45.

(3) Voir, note ci-dessus.

(4) W. HOLTZMANN, *Italia Pontificia*, t. IX, Berlin, 1962, pp. 468-469, le meilleur connaisseur de la géographie ecclésiastique de l'Italie du Sud, ne doute pas plus que moi que le siège fût grec. L.-R. MÉNAGER (*La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale...*, *Rev. Hist. Eccl.*, 54, 1959, p. 7) soutient, au contraire, « que nos maigres notices sur cet évêché concordent toutes pour faire de son titulaire un prélat

que le siège épiscopal de Toursikon n'apparaît pas dans les listes épiscopales grecques antérieures au XIII^e siècle, et seulement alors dans deux listes que l'on pourrait dire de pure érudition pour l'Italie qui ne relève plus de l'Empire byzantin depuis un siècle et demi ⁽¹⁾. Mais si l'on tient compte de l'état de nos maigres connaissances en ce qui touche la tradition de ces listes, à leur valeur toute relative pour la région qui nous occupe, en constatant, par exemple, que le siège d'Otrante porte, dans toutes celles qui sont actuellement éditées, le seul titre ancien d'archevêché autocéphale, quand il est sûr qu'au X^e siècle il a été métropole, ne serait-ce que sur le papier, je crois que la mention du siège de Toursikon doit être retenue comme un témoignage tout à fait positif, et le fait que les six listes comprises entre le X^e et la fin du XII^e siècle l'ignorent ⁽²⁾ ne me paraît pas conséquent ⁽³⁾. Son choix comme évêché en 968 au moment où naissait le thème

latin ; et de nier que Michel (voir p. 145, n. 1) soit évêque de Tursi (*ibid.*, p. 7, n. 2) !

(1) Éd. B. BENEŠEVIĆ, dans *Studi bizantini e neoellenici*, 2, 1927, p. 154 ; G. PARTHEY, *Hieroclis Synecdemus...*, Berlin, 1866, p. 223.

(2) Éd. H. GELZER, *Ungedruckte und ungenügend veröffentlichte Texte der Notitiae episcopatum* (*Abhandlungen k. bayer. Akad. der Wiss. I. Cl., XXI Bd., 3. Abth.*), Munich, 1900, pp. 570-571 ; G. PARTHEY, *op. cit.*, pp. 119, 125-129 ; H. GELZER, *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse der orientalischen Kirche, Byz. Zeitsch.*, 1, 1892, pp. 254-255 ; G. PARTHEY, *op. cit.*, pp. 270, 293-297, 300, 302-303 ; H. GELZER, *Ungedruckte... Texte.*, p. 585 ; *Id.*, dans *Index scholarum hibernarum ... in Universitate litterarum Ienensis ... 1891 ... 1892*, p. 4.

(3) On aura observé que je n'ai pas prononcé le nom de Cassano, évêché du thème de Calabre, relevant de Reggio, comme on s'y attend d'après sa situation au sud de la barrière du Pollino, et comme le dit par ex. la *notitia* du milieu du XI^e s. (?) éd. par G. PARTHEY, *op. cit.*, p. 119 ; c'est donc par erreur que la chronique de *Tres Tabernae* parle de Cassano comme *caput omnium ecclesiarum Lucaniae*, éd. E. CASPAR, *Die Chronik von Tres Tabernae in Calabrien, Quellen und Forschungen...*, 10, 1907, p. 26 (l'édition commentée de ce texte fort peu sûr devrait être reprise sur l'ensemble des manuscrits, *Cod. Vat. Lat.*, 4936, fol. 27 et suiv. (= *Cod. Neapolit. V G 31 copie*), *Cod. Vat. Ottobon.*, 2306, *Cod. Paris. Lat.*, 5911, *Cod. Paris. Lat.* 6176, dont j'ai commencé la collation).

de Lucanie, sa renommée de cité grecque ⁽¹⁾ qui l'a fait inscrire parmi les sièges épiscopaux byzantins, m'autorisent à proposer même, comme une hypothèse suffisamment fondée, que Toursikon fut alors aussi la capitale, petite certes, mais aussi grande et mieux placée que d'autres, du stratège de Lucanie.

Les derniers travaux de nos collègues géographes, qui ont apporté à cette étude son support nécessaire, ont permis d'introduire dans la carte de l'Empire byzantin une nouvelle province administrative. L'hypsométrie et la géologie qui déterminent le climat, la végétation, les sols, les formes de relief, et donc les conditions de la vie humaine ont organisé les milieux naturels, que j'ai cru pouvoir reconnaître dans les sources écrites, et réunir dans la notion du thème. Notion apparemment bien structurée par des coutumes anciennes et une jurisprudence solidement assise dans les textes, qui pourrait faire penser à celle de région telle qu'on l'a définie récemment : « subdivision territoriale étendue, qui vient dans la hiérarchie immédiatement après l'État » ⁽²⁾. Mais cette définition rigide exprime le fait acquis sur la carte administrative, elle est la conclusion pour l'historien des civilisations. Il en est une autre, que l'on applique, en général, aux pays dits « sous-développés », mais qui, dans tous les cas, rend, seule, compte, à mon avis, des naissances et des croissances ; je la lis sous la plume du même géographe : « Les seules subdivisions possibles (dans de telles contrées dont les activités traditionnelles ne comportent que des formes rudimentaires de vie de relations) correspondent soit aux conditions naturelles, massifs montagneux, plateaux, bassins fluviaux (pensons au Latinianon, au Merkourion, à la plaine littorale du thème de Lucanie), soit à l'aire d'extension de tel genre de vie, au territoire de tel groupe ethnique, c'est-à-dire au pay-

(1) La ville devait être habitée par des Grecs, peut-être des Lombards, et comportait, en tout cas, un quartier arabe (appelé « *rabbatana* » ; voir B. CAPPELLI, *Aspetti e problemi dell'arte medioevale in Basilicata*, *Archivio stor. Cal. Luc.*, 31, 1962, p. 286, et la carte au 1/100.000°).

(2) E. JULLIARD, *La région : essai de définition*, *Annales de Géographie*, 71, 1962, pp. 491-492.

sage naturel ou humain » (1). Ici « ni ville-capitale, ni centre de gravité économique » (2), ni frontières infranchissables. Telle est la Lucanie médiévale (voir carte), terre ingrate, moins qu'aujourd'hui, car elle était pour une bonne part couverte de forêts. Défrichée par les moines byzantins venus de Sicile par le petit port de Palinuro, en traversant le Cilento (3), au ix^e siècle, d'Orient aussi, par Otrante ou Tarente, Brindisi, Bari, Rossano, Cotrone, Reggio ou Agropoli (4), elle se couvrira d'exploitations rurales nées près des monastères et par eux, et sous la protection bientôt de petits châteaux-forts ou de tours, dans des sites élevés, qui pourraient faire croire à un isolement absolu ; impression fautive, car on voyageait en Lucanie au moyen âge, les propriétaires avaient des biens ou des intérêts ailleurs, à Bari par exemple (5), tels moines du Latinianon n'hésitaient pas à répondre à l'appel du katépan qui désirait leurs conseils (6), tels autres à fonder ou restaurer un couvent près de la capitale du katépanat (7).

La création du thème viendra consacrer, mesure autoritaire, cette occupation pacifique groupée au x^e siècle, dont il faudra déterminer la nature économique et le niveau culturel pour l'histoire d'un siècle qui s'achèvera dans les incendies, les pillages des premières bandes normandes, la peur,

(1) *Ibid.*, p. 498.

(2) P. PÉLISSIER, dans *Colloque de géographie appliquée*, Strasbourg, 1961, Actes, p. 128, cité par E. JULLIARD, *art. cité*, p. 498.

(3) C'est le port où, par exemple, on peut débarquer venant d'Amalfi : *Πρός τινα τόπον Παλινόδιον* (lecture vérifiée sur les manuscrits) *τῆς Λατίνων κεκλημένον φωνῆ ἐν τοῖς τῆς Λουκανίας ὁρίοις ὄντα γενόμενος τῷ λιμένι προσώκειλεν* (Vie de s. Sabas, éd. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii...*, Rome, 1893, p. 50).

(4) Les routes maritimes d'Orient et d'Afrique en Italie, au Moyen Age, n'ont pas été encore recensées.

(5) Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 140.

(6) Vie de s. Vital, *Acta Sanctorum, Mart.* II, p. 29 ; trois moines de Turri, entre Armento et Guardia Perticara, sont appelés à Bari.

(7) *Cod. Dipl. Barese*, t. I, Bari, 1897, pp. 31-32 ; le katépan d'Italie confie à deux moines de Turri, Pierre et Grégoire, le soin d'organiser le monastère grec de S. Maria-Nea, S. Jean-l'Évangéliste, S. Jean-Baptiste, bâti par l'archevêque de Canosa aux portes de Bari (février 1032).

les fuites, la famine, une des nombreuses *ἀνωμαλῖαι καιρῶν* déplorées par les actes de la pratique ⁽¹⁾, entendons ces chaos locaux, destructeurs d'équilibres précaires, qui scandent la vie des groupes humains.

École Française de Rome.

André GUILLOU.

(1) Mai 1041, Gertrude ROBINSON, *History and Cartulary...*, II, 1 (*Orientalia Christiana*, XV, 2), p. 142, l. 62 (situation troublée depuis 4 ans?); fait passé, acte de 1070-1071 (et non 1061, voir ci-dessus, p. 131, n. 2), *ibid.*, p. 173, l. 34. La famine est mentionnée par Lupus Protospatharius en 1053 (PERTZ, *M.G.H., Scriptores*, V, p. 59), et en 1058 par le *Chronicon Breve Northmannicum* (*Patr. Lat.*, t. 149, col. 1083).

DIE SCHÖNHEITSKONKURRENZ IN
«BELTHANDROS UND CHRYSANTZA»
UND DIE BRAUTSCHAU
AM BYZANTINISCHEN KAISERHOF

Eine der berühmtesten Szenen des Romans «Belthandros und Chryszantza» spielt im Erotokastron: Der Held wird vom König der Eroten als Schiedsrichter in einer Konkurrenz 40 schöner, vornehmer Frauen eingesetzt; der Schönsten soll er eine kostbare dreifach geflochtene, edelsteinbesetzte, goldene Rute überreichen. Da alle übrigen Bewerberinnen, die einzeln bzw. in Gruppen vortreten, irgendwelche Mängel aufweisen, bleibt nur eine übrig, die den Preis erhält. Die Szene verflüchtigt sich zwar bald wie ein Traumbild; Belthandros findet aber in der für ihn bestimmten Tochter des Königs von Antiochia das Mädchen wieder, dem er bei der Konkurrenz den ersten Preis zuerkannt hatte.

Auf der Suche nach einem Vorbild für diese Szene hat man an das Parisurteil der antiken Mythologie erinnert ⁽¹⁾, aber auch auf die Sitte der Brautschau am byzantinischen Kaiserhof hingewiesen ⁽²⁾. Die Tatsache selbst wird durch rund ein Dutzend Textzeugnisse zumindest für 5 Kaisersöhne des 8. und 9. Jahrhunderts bezeugt, aber nur drei derartige Szenen sind uns mit teils detaillierten Schilderungen überliefert. Eine knüpft sich an die Person der Kasia und verdankt ihre ausführlichere Tradierung dem bemerkenswerten Schicksal und

(1) Z. B. K. DIETERICH, *Geschichte der byzantinischen und neugriechischen Litteratur*, Lpz. 1902, S. 74; E. KRIARAS, *Βυζαντινά ιπποτικά μυθιστορήματα*, Athen 1955, S. 98.

(2) E. KRIARAS. *a.a.O.*; H. HUNGER, *Byzantinische Geisteswelt*, Baden-Baden 1958, S. 246.

der Individualität der Dichterin (1). Die beiden andern stammen nicht aus Geschichtswerken oder Chroniken, sondern aus Heiligenviten, in denen die Geschehnisse wie so oft aus einer gewissen Mischung von Volksverbundenheit und Realismus erst so recht Leben und Farbe erhalten. Die *Vita Philareti* (BHG³ 1511 z) mit der ältesten Schilderung einer derartigen Brautschau erschien als *editio princeps* vor rund 30 Jahren in dieser Zeitschrift, welcher Henri Grégoire durch seinen hohen Rang in der byzantinistischen Forschung und seinen unermüdlichen Elan von Anfang an internationale Anerkennung verschafft hatte.

Die Herausgeber des Textes, M.-H. Fourmy und M. Leroy, haben schon damals die bekannten Quellen für die Brautschau am byzantinischen Kaiserhof zusammengestellt (2); es erübrigt sich, sie hier zu wiederholen. Zunächst sei auf eine in diesem Zusammenhang besonders bemerkenswerte Stelle der *Vita Philareti* hingewiesen. Auf der Suche nach einer geeigneten Braut für ihren Sohn Konstantinos (VI.) schickt Kaiserin Eirene Gesandte im ganzen Reich umher (3) mit dem Auftrag, in Frage kommende Bewerberinnen nach dem vorgeschriebenen Schönheitskanon zu prüfen und allenfalls nach Konstantinopel zu bringen. Bei der auf die köstliche Empfangs- und Bewirtungsszene der Gesandtschaft durch den verarmten Philaretos folgenden Vorstellung der zwei Töchter und drei Enkelinnen des Alten, die man wegen ihrer grossen Ähnlichkeit kaum unterscheiden konnte, heisst es: ὁ δὲ διεχώρισεν αὐτὰς καὶ εὐθέως καταμετροῦσι τὸ μέτρον τὸ βασιλικὸν τὴν ἡλικίαν τῆς πρώτης καὶ εὔρον καθὼς ἔχρηζον· θεασάμενοι καὶ τὸ λαυραῖτον ἡῦραν καὶ τοῦτο ὁμοιον, ὁμοίως καὶ τὸ τζαγκίον καταμετρήσαντες τοῦ ποδός, εὔρον ἰσόμετρον (a.a.O., S. 141, 8-12). « Er aber (Philaretos) trennte sie, und sofort messen sie (die Gesandten) mit dem kaiserlichen Mass die Körpergrösse der Ersten und befanden sie wunschgemäss. Sie warfen auch einen Blick auf das kaiserliche (Ideal) bild, fanden

(1) Symeon MAGISTROS, S. 624, 17-625, 5 Bonn; LEON GRAMMATIKOS, S. 213, 8-19 Bonn.

(2) *Byzantion*, 9 (1934), 85-167; hier S. 103 f.

(3) *Byzantion*, 9 (1934), 135, 24-29.

auch dieses ähnlich, massen ihre Schuhgrösse und fanden sie in gleicher Weise massgerecht ». Die Herausgeber haben sich bei ihrer Übersetzung offenbar zu sehr von den Voraussetzungen für die Wahl einer modernen Schönheitskönigin leiten lassen, wenn sie an dieser Stelle *λαυράτον* mit *poitrine* wiedergaben. Die einzige belegte Bedeutung von *λαυράτον* (lauratum), die hier in Frage kommt, ist (lorbeergeschmücktes) Kaiserbildnis. Wie die Gesandten ein Idealmass für die Körperlänge und die Schuhgrösse mitführten, so scheinen sie auch ein lauratum, offenbar das idealisierte Porträt einer Kaiserin, bei sich gehabt zu haben. Ein Blick auf dieses Bild (*θεασάμενοι καὶ τὸ λαυράτον*) überzeugte sie von der Ähnlichkeit (*ὅμοιον*) mit den Gesichtszügen des Mädchens. Worauf es den Byzantinern hiebei ankam, mögen Anna Komnene und Nikephoros Gregoras verdeutlichen. Bei der Beschreibung der äusseren Erscheinung ihrer Eltern sagt die Geschichtschreiberin von ihrer Mutter Eirene u.a. : « Ihr Antlitz glänzte wie das Mondlicht. Es hatte aber nicht einen kreisförmigen Schnitt wie bei den Assyrierinnen (= Seldschukenfrauen), noch war es anderseits in die Länge gezogen wie bei den Skythinnen (gemeint sind die Petschenegen, Uzen, Kumanen), sondern wich nur ganz wenig von der genauen Kreisform ab » (1). Nikephoros Gregoras aber rühmt das Ebenmass (« Ausgewogenheit ») des Gesichts der hl. Theophano (*προσώπον στάσις ἐὶς ἀπρεπή*) und bemerkt : « Die Proportionen der Augen(lider), der Nase und der Brauen hat die Natur im Sinne der Geometrie mit beinahe zeichnerischer Gleichmässigkeit ausgewogen » (2). Sowohl Anna Komnene als auch Nikephoros Gregoras bedienen sich in diesem Zusammenhang des terminus *κανών*. Anna erwähnt sogar ausdrücklich den Kanon des Polykleitos und deutet damit an, dass das byzantinische Schönheitsideal den antiken Kanon noch nicht ganz vergessen hatte. Ebenmass und ideale Proportionen der Gesichtszüge waren es offenbar, was man an einem Herrscherpaar

(1) ANNA KOMNENE, III 3, S. 111 f. LEIB.

(2) *Zwei griechische Texte über die hl. Theophano*, ed. E. KURTZ, in : *Mémoires de l'Acad. imp. des sciences de St.-Pétersbourg*, VIII. sér., III, 2 (1898), 25-45, hier S. 34, 24 f ; BHG³, 1795.

schätzte und auch im transportablen lauratum wiedergegeben haben wird. An diesen « Kanon » hielten sich auch die kaiserlichen Gesandten bei Philaretos ; ihm entsprach nach ihrer Meinung das Gesicht der schönen Maria Amnia.

Um die Wahl der Kandidatinnen nicht allein dem subjektiven Urteil der Gesandten zu überlassen, gab man ihnen also bestimmte Richtlinien in Form eines Kanons mit. Sie hatten die Körperlänge und die Schuhgrösse zu messen und das Ebenmass der Gesichtszüge zu prüfen. Die vorgeschriebenen Masse werden vermutlich eine gewisse, wenn auch beschränkte Variationsbreite gehabt haben, so dass die Gesandten jeweils eine grössere Zahl von geeigneten Bewerberinnen mitbringen konnten. Die engere Wahl aber blieb nicht einmal dem Prinzen, sondern letzten Endes der Kaiserinmutter überlassen. Die anonyme Vita der hl. Theophano, der Gattin Kaiser Leons VI., erlaubt in dieser Hinsicht eine höchst merkwürdige Beobachtung ⁽¹⁾. Kaiser Basileios I. sendet hohe Beamte in alle Städte und Provinzen des Reiches, um eine würdige Braut für den Thronfolger Leon zu suchen. Die meisten Mädchen werden wegen irgendwelcher Mängel wieder heimgeschickt. Die in die engere Wahl gekommenen und bereits im Palast versammelten 12 Mädchen treffen untereinander folgende Vereinbarung : Sie setzen sich auf den Boden und ziehen ihre Schuhe aus ; diejenige, die beim Erscheinen des jungen Prinzen zuerst ihre Schuhe wieder angezogen hat, aufgestanden und zur Proskynese bereit ist, soll als Siegerin gelten. Ausser Theophano, die diese Wette gewinnt, wählt die Kaiserin Eudokia noch zwei weitere Mädchen aus und nimmt sie mit sich in ihre Gemächer : « τὴν ἀπόπειραν τούτων ἐν γυμνασίῳ ἐποίει. κατιδοῦσα δὲ πλεον τὴν ὠραιότητα τῆς ἀγίας ὑπερβάλλουσαν τῶν ἑτέρων, ταύτην βασιλικοῖς ἀμφιάσμασιν ἀμφιάζει κτλ. (a.a.O., S. 6, 15-17). Das heisst also, dass sich die Kaiserin im Bad die Kandidatinnen unbekleidet vorführen liess, um nun ihr endgültiges Urteil zu fällen. Eine für die mittelbyzantinische Zeit und für eine von der Mentalität des Mönchtums bereits weitge-

(1) Zwei griechische Texte über die hl. Theophano, ed. E. KURTZ, a.a.O., S. 1-24 ; BHG³, 1794.

hend beherrschte Gesellschaft höchst auffällige Einführung! An der Glaubwürdigkeit der Nachricht dürfen wir kaum zweifeln, da der anonyme Autor selbst einer vornehmen Konstantinopler Familie angehörte und Verbindung zu Hofkreisen hatte (1). Wäre das Vorgehen der Kaiserinmutter ein Einzelfall, eine Ausnahme gewesen, so hätte es der Autor der *Vita* gewiss notiert; da er aber ohne irgendwelche Stellungnahme darüber hinweggeht, erhalten wir den Eindruck, dass es sich um eine Routineangelegenheit handelte. Wir müssen also zur Kenntnis nehmen, dass es den byzantinischen Herrschern bei der Auswahl der Frauen für ihre Thronfolger in jenen Jahrhunderten nicht zuletzt auf die physische Qualität ankam. Es liegt nahe, dass im 8. und 9. Jahrhundert, als sich Dynastien zu bilden und zu festigen begannen, der Gedanke an die Auswahl der physisch Hervorragendsten für den Fortbestand der Dynastie in den Vordergrund trat.

Dass es fast immer Frauen waren, die für ihre Söhne oder auch Brüder die Bräute aussuchten, muss nicht nur auf ihren Machtwillen und ihre bessere Menschenkenntnis zurückgehen. Bei Pulcheria, der Schwester Theodosios' II., könnte man das erste annehmen. Aus der treuherzigen, legendären Schilderung des Malalas glaubt man noch zu entnehmen, wie Bruder und Schwester in dieser Frage eingestellt waren: Pulcheria scheute keine Mühe, um eine grosse Zahl vornehmer Jungfrauen, aus Patrikierhäusern oder auch kaiserlichen Geblütes, im Palast zu versammeln. Theodosios aber betonte, dass ihm die Abkunft seiner Braut gleichgültig sei; jung und schön müsse sie sein, dass sei ihm die Hauptsache (S. 352, 20 f.): *εἰ εὐρησῆς μοι νεωτέραν εὐμορφον πάνν.*

Nur im Fall des jungen Staurakios, der von der Natur keineswegs verschwenderisch ausgestattet war, führte der Vater Nikephoros I. 807 die Brautschau durch. Die Wahl fiel auf die verheiratete Athenerin Theophano, vor deren gewaltsamer Scheidung man nicht zurückschreckte. Die Tatsache, dass 3 Mädchen in die engere Wahl kamen, benützt Theophanes, um dem verhassten Kaiser Nikephoros in böserartiger Weise eins auszuwischen (2). In Wirklichkeit scheint

(1) Vgl. E. KURTZ in der Einleitung seiner Ausgabe, S. I f.

(2) THEOPHANES, S. 483, 15-23; vgl. auch S. 480 DE BOOR.

es sich hier bereits um eine Tradition gehandelt zu haben. 3 Mädchen in engster Wahl kennt schon die *Vita Philareti* ⁽¹⁾, ebenso die anonyme *Vita der Theophano* ⁽²⁾. Dieser Zug scheint aber auch in « Belthandros und Chrysantza » auf: Vor der letzten Entscheidung treten 3 Mädchen dem Helden gegenüber ⁽³⁾ (V. 603): Δεῦτε κ' οἱ τρεῖς, δεῦτε ὁμοῦ, ἔλθατε νὰ σὰς κρίνω.

Dies ist aber nicht die einzige Übereinstimmung zwischen der Schönheitskonkurrenz des Romans und jenen am Kaiserhof. Eine Erinnerung an die Selbstverständlichkeit, dass der Prinz nicht wie seine Mutter die Bewerberinnen im Bad vergleichen konnte, scheint mir noch in einem Vers des « Belthandros » vorzuliegen (543 ff.): γυναικὰς τε εἰς εὐμορφιὰν ὀρῶεις ἵνα κρίνω, ὅσον πρὸς τὸ βλεπόμενον ἔμοι οὐ μὴ μὲ λάθῃ. « Du ordnest an, dass ich die Frauen auf ihre Schönheit hin beurteile, soweit sie nicht meinem Blick verborgen bleibt ». Aus dem Zusammenhang des Belthandrostextes allein gibt es für diese Bemerkung keine Erklärung.

Die allgemeine Situation im « Belthandros » entspricht derjenigen bei der Gegenüberstellung des Prinzen und der Kandidatinnen. Die Frauen treten einzeln vor und richten einige Worte an Belthandros; dieser fällt daraufhin sein negatives Urteil mit jeweiliger Begründung. Selbstverständlich musste dabei eine genaue Reihenfolge eingehalten werden. Das entsprach dem Hofzeremoniell und wird auch in der *Vita Philareti* mit dem echt byzantinischen, d.h. halb lateinischen terminus *κατόρδινα* wiedergegeben ⁽⁴⁾. Im « Belthandros » wagen es zwei Mädchen, unter Verletzung dieser Ordnung vorzutreten ⁽⁵⁾; natürlich erleiden beide Schiffbruch. Wie Belthandros die einzelnen Bewerberinnen unter Anführung ihrer Schönheitsfehler zurückweist, so scheint dies auch bei Hofe gewesen zu sein. In der *Vita Philareti* sagen Mutter und Sohn zu den Mädchen, die ihrem Schönheitsideal nicht entsprechen: καλὴ μὲν ὑπάρχεις καὶ ὡραία, ἀλλὰ πρὸς

(1) Die 3 Enkelinnen des Heiligen: *Byzantion*, 9 (1934), 143, 13 ff.

(2) Vgl. oben.

(3) V. 600 ff. 617.

(4) *A.a.O.*, S. 143, 10.

(5) V. 567 ἀσύντακτα καθόλου; 589 ἀσύντακτος.

βασιλέαν οὐ ποιεῖς (a.a.O., S. 143, 8 f.). « Du bist zwar schön und anmutig, aber beim Kaiser zählst du nicht ». Man vergleiche damit etwa Belthandros, V. 557: ξένη τοῦ βεργιοῦ σὲ κρίνω, « Ich schätze dich nicht geschaffen für die Rute (den Siegespreis) » oder V. 569: ξένην σὲ κρίνω τοῦ βεργιοῦ, οὐκ εἶσαι κληρονόμος « ... du hast das Los nicht gezogen (du bist nicht Erbin) ». Auch in der *Vita* der hl. Theophano schimmert diese Abweisung der einzelnen Kandidatinnen mit jeweiliger Begründung noch durch: « καὶ ἡ μὲν τῷ κάλλει ἐπέγετο τοῦ δράσεως, ἡ δὲ τῷ ἄνθει τῆς ὠραιότητος κατεμέμφετο (a.a.O., S. 5, 10 f.). *πέγειν* und *μέμφεσθαι* in ermüdender Häufung sind auch die Aufgabe des Belthandros im Rahmen der Schönheitskonkurrenz.

Der Siegespreis besteht in einem Geschenk, das der Auserwählten überreicht wird. Der kostbaren Märchen-Rute des Romans entsprach im Hofzeremoniell ein Apfel, das alte Liebessymbol, bei Theophilos und Kasia, bzw. ein wertvoller Ring bei Leon und Theophano (1).

Die Kritik an den verschiedenen Schönheitsfehlern der Mädchen läßt ein gewisses Urteil über die diesbezüglichen Ansichten der spätbyzantinischen Zeit zu. Leider bieten uns die mittelbyzantinischen Quellen in dieser Hinsicht keine Einzelheiten, abgesehen von der oben erwähnten Forderung des Ebenmasses der Gesichtszüge und den nicht näher bezeichneten « kaiserlichen Massen ». Wir können hier den Worten des Belthandros aber mehrfach den Panegyrikos des Nikephoros Gregoras auf die hl. Theophano gegenüberstellen, der im wesentlichen auf der anonymen *Vita* als Quelle beruht, in Einzelheiten aber wohl eigene Ansichten des Autors beisteuert. Als Ideal schwebt Gregoras ungeschminkte Frische und natürliche Schönheit vor. Als besondere Vorzüge der Theophano hebt er hervor, dass sie kein Rouge auf den Wangen hatte und sich Augen(lider) und Brauen nicht nachzeichnete: οὐ γὰρ βαβυλώνιος ἔβαπτε κόχλος τὰς παρειὰς οὐδὲ νόθοι τινὲς ὀφθαλμῶν καὶ ὀφρύων ὑπογραφαὶ τὴν εὐμορφίαν ὑφαίνον τοῦ προσώπου (a.a.O., S. 34, 18 f.). In den Zensuren des Belthandros fehlen Entsprechungen; nur die zu-

(1) Den Ring schenkte in diesem Fall der Vater Basileios I.: S. 6, 21 f.

sammengewachsenen Augenbrauen einer Kandidatin werden getadelt (V. 573).

Besonderer Wert wurde auf ungezwungene, graziöse, aber natürliche Bewegungen gelegt. Nikephoros Gregoras bemerkt mit Befriedigung, dass Theophano keinen gezierten Gang habe (οὐδὲ βαδίσματος ἐπιτήδευσις). Analog erfreuen sich Kaiserinmutter und Prinz in der *Vita Philareti* nicht nur an der Schönheit, der Haltung und dem Esprit der Mädchen, sondern auch an ihrem harmonischen Gang (1). Belthandros aber fordert die 3 Kandidatinnen der engsten Wahl ausdrücklich auf, mehrmals hin und herzugehen (V. 609 f.): ὑπάγετε, κινήσατε ἐκεῖσε πρὸς τὸ πέρα καὶ πάλιν δεῦτε πρὸς ἐμέ, ἀπέλθατε, στραφῆτε. Die Mädchen gehen zwei-, drei-, viermal hin und her — man ist versucht, zu sagen: über den Laufsteg — und fordern den Schiedsspruch des Belthandros heraus. Bewegungen und Wendungen (τὸ σεῖσμα καὶ τὸ λύγισμα) geben schliesslich mit den Ausschlag bei der Zuerkennung des Preises (V. 645).

Als letzten Makel, den Theophano nicht aufweist, nennt Gregoras den weichlich verschwommenen, sinnlichen Blick (βλέμματος χλιδῶσα θρόψις: a.a.O., S. 34, 20). An ihm scheitert auch die vorletzte Kandidatin im «Belthandros»; ihre Augen «laufen Gefahr, im Meer der Liebe zu ertrinken» (V. 630-634). Diesem verführerisch-verschwommenen Blick stellt Gregoras den strahlenden, offenen Blick seiner Heiligen gegenüber: βλέμματος χάρις λαμπρὰν τὴν αὐγὴν ἀποστίλβουσα. Die Aufzählung der Vorzüge der Theophano fasst der Panegyrist in die Worte zusammen: τὸ ὄλον ἦν αὐτοφνές τι χρῆμα κάλλους ἐξαίσιον. Belthandros aber preist die Siegerin, die allen Charme und alle Schönheit der Welt in sich vereinige, mit dichterischem Schwung (2). Unter Anspielung auf den Siegespreis (die Rute, βεργί = *virga*) rühmt er ihren Wuchs und nennt sie «zypressen-gertenschlank» (κυπαρισσοβεργόλικον 653) (3).

(1) τὸ σύσχημον βῆμα: S. 143, 16.

(2) V. 647 ff.; später vor Eros V. 677-719.

(3) So und nicht κυπαρισσοβεργόλογον (Korais, Kriaras) ist zu lesen; vgl. E. TRAPP, *Specimen eines Lexikons zum Akritas-Epos*, in: *Jahrb. Öst. Byz. Ges.*, 13 (1964), 24, s.v. βεργόλικος.

Bevor Belthandros sein endgültiges Urteil spricht, prüft er an der letzten Kandidatin alle wesentlichen Eigenschaften genau: *μετὰ ἐρεύνης ἀκριβῆς σκοπῶν καλῶς τὰ πάντα* (643). Es sind dies: Grösse bzw. Wuchs (*ἡλικία*), Schönheit allgemein (*εὐμορφία*), dem Ideal entsprechende Gesichtszüge (*τὰ κάλλη τοῦ προσώπου*), Bewegungen und Wendungen (*τὸ σεῖσμα καὶ τὸ λύγισμα*) und schliesslich die Haltung (*ἐπιτήδευμα*). Hier finden wir alle jene Punkte wieder, die auch bei der Brautschau am Kaiserhof die entscheidende Rolle spielten.

Bei der Übereinstimmung all dieser Züge halte ich es für ausgemacht, dass die Schilderung der Schönheitskonkurrenz in «*Belthandros und Chrysantza*» auf die byzantinische Hofsitte der Brautschau zurückzuführen ist. Leider wissen wir nicht, wie lange sich diese Sitte hielt. Die Herausgeber der *Vita Philareti* meinten, die Kirche habe daran Anstoss genommen und im Zusammenhang mit dem um Kaiser Leon VI. ausgebrochenen Tetragamiestreit ihren ablehnenden Standpunkt durchgesetzt⁽¹⁾. Wir müssen uns zwar darüber im klaren sein, dass dies nur eine auf einem *ex silentio*-Schluss aufgebaute These ist. Andererseits ist das Fortbestehen der Brautschau am Kaiserhof im 10. Jahrhundert deshalb unwahrscheinlich, weil eine derartige Unternehmung — für jeden Herrscher aus anderen Gründen — weder bei Konstantinos VII. oder Romanos II., noch auch bei Nikephoros II., Johannes I. oder Basileios II. in Frage kam. Vielleicht hat das besondere Verhältnis Romanos' I. Lakapenos zu seinem Schwiegersohn Konstantinos VII. und deren zusammengekommen lange Regierungszeit die kaiserliche Brautschau aus der Mode gebracht. Dass die Erinnerung an diese Sitte aber noch im 13. Jahrhundert lebendig war, als Belthandros und Chrysantza entstand, glauben wir gerne, da die Brautschau sich inzwischen auch an Höfen des Westens eingebürgert hatte. Russland, auch hierin ein gelehriger Schüler von Byzanz, kannte sie noch im 17. Jahrhundert.

Wien

Herbert HUNGER.

(1) *Byzantion*, 9 (1934), 104.

A "CONSOLATIO" OF THE PATRIARCH NICHOLAS MYSTICUS

By the death of Henri Grégoire we have lost a great Byzantine scholar, and many of us a genial friend. I think it appropriate to contribute to his memorial volume a Consolatio, or *παραμυθητικός*, together with a few comments on the circumstances in which it was written. It was addressed by the Patriarch Nicholas, in a year between 913 and 919, to Constantine the Chamberlain (*παρακοιμώμενος*), on the death of the said Constantine's sister. One version of it has long been known, since it stands as n^o : 47 in the printed editions of Nicholas' letters (1). But there exists another version, which internal evidence shows to have been the earlier of the two. This version is found on ff. 84-87v of MS Vind. ph. gr. 342. Lambros (2) observes of it, *Ἐίπε ἡ μζ' τῶν ἐπιστολῶν παρὰ Migne ἔνθ' ἄν. σ. 236*. But it is not. Only in their final sentences do the two versions coincide. Why two versions should survive in two separate MS sources, we must ask lower down. But first, the text :

MS Vind. ph. gr. 342 f. 84.

*Κωνσταντίνῳ παρακοιμωμένῳ
ἐπὶ ἀδελφῆ κοιμηθείσῃ*

Οἶδα, τέκνον ἡμῶν, ὡς τὰ φυσικὰ κέντρα <f. 84^v> τῆς συμπαθείας μεγάλην ἐμποιεῖ τὴν ὀδύνην ἐπὶ τοῖς πάθεσι τῶν συγγενῶν, καὶ μάλιστα δταν ἐστὶ ψυχὴ καθαρὸν ὄλωσ καὶ φυσικὸν διασφύζουσα τὸ φίλτρον, καὶ ὅτι καὶ λόγους καὶ παρακλήσεις φιλονεικοῦσι νικᾶν αἱ τῶν φυσικῶν κέντρων ὀδύνην. Διὰ τοῦτο καὶ σὲ εἰκὸς ἐπὶ τῷ θανάτῳ τῆς ἀδελφῆς ἀλγεῖν καὶ ταράσσεσθαι

(1) MAI, *Spic. Rom.*, 10, 318-20 ; MIGNE, *P.G.*, CXI, cols. 236-40.

(2) *Νέος Ἑλληνομνήμων*, 19 (1925), 19.

τὴν ψυχὴν συμπαθῆ καὶ φιλάδελφον ὄντα, καὶ ὀδύνην ὑφίστασθαι μὴ βουλομένην ἀκούειν τῶν παρακλήσεων. Ἄλλ' εἰ καὶ τοιοῦτον τὸ σὸν πρᾶγμα καὶ οὕτω σφοδρὸν τὸ ἄλγημα, ἀλλ' ὁμως ἐκεῖνο ἐνθυμηθέντες, ὅτι οὐ μόνον λίαν τοὺς συγγενεῖς φιλεῖς ἀλλὰ καὶ πολλῶ πλέον τυγχάνεις θεοφιλῆς, πρὸς ταύτην διενόηθημεν ἐλθεῖν παράκλησιν, καὶ σὺν Θεῷ πειραθῆναι τοῦ βαθυτάτου νέφους τῆς ἀθυμίας τὸ ποθεινότατον ἐμοὶ τέκνον ἐξευγκεῖν.

Ἄφηκεν ἡμᾶς ἡ ἀδελφή· ἀλλὰ μὴ μόνον τοῦτο διενθυμώμεθα, ὡς ἀφηκεν ἡμᾶς, ἀλλὰ κἀκεῖνο προσεπιλογιζώμεθα, ποῦ ἀπῆρε καὶ πρὸς <f. 85> τίνας ἐχώρησεν. Ἀπεστερήθημεν ὁμιλίας καὶ θέας τὸ ἡδὺ χαριζομένης ἡμῖν· ἀλλ' ἐννοῶμεν πρὸς τίνων ὁμιλίαν ἐκείνη, πρὸς τίνων μετέστη θεωρίαν καὶ ἀπόλαυσιν. Κατέλιπεν ἡμᾶς, ἀλλὰ κατέλαβε πατέρα καὶ τὸν ἄλλον συγγενῆ χορόν, ἐξ ὧν καὶ ἡμεῖς τὴν γένεσιν λαβόντες, καὶ μικρὰ τῷ βίῳ τούτῳ προσπαίξαντες, πάλιν πρὸς αὐτοὺς ἀφιξόμεθα. Ἐστερήθημεν ἧς ἀπελαύομεν ἡδονῆς ἐν τῷ συνεῖναι τὴν ἀδελφὴν μεθ' ἡμῶν· ἀλλ' ἀπολαύει νῦν ἐκείνη καθαρᾶς ὄντως ἀγαλλιάσεως δι' ὧν ὁμιλεῖ συνδιαιωμένη τοῖς τῆς μακαρίας ἐκείνης ζωῆς ἡξιωμένοις. Μὴ τοίνυν ἃ μὲν ἡμεῖς ἐδόξαμεν ἀπεστερηθῆσθαι καθορῶμεν, ἃ δὲ καὶ γέγονε τῇ μεταστάσει πρὸς τοσαύτην μακαριότητα εἰς παρόρασιν διδῶμεν, μηδὲ τὴν ἡμετέραν ἀποδουρώμεθα ζημίαν, τὰ δὲ ἐκείνης κέρδη παρὰ φαῦλον ποιῶμεθα.

Καίτοι τί τοσοῦτον ἡμεῖς ἐζημιώθημεν ὅσον αὐτῇ προσγέγονε κερδῆσαι; Πάντως δέ, εἰ ὡς ἀληθῶς ἐσμέν <f. 85^v> φιλάδελφοι, ὡσπερ καὶ ἐσμέν, εἴ τινα καὶ ζημίαν ὑπέστημεν ἡμεῖς, χάριν τοῦ μεγέθους ὧν ἐκέρδανεν ἡ ἀδελφή, οὐδαμῶς ἔχειν λόγον ὀφείλομεν. Εἰ δὲ καὶ οὐδὲν ἕτερον ὁ βίος ἢ ὁδὸς ἐστὶ καὶ πάντα ἀναμένει τὰ ἐκεῖθεν σκηνώματα, τί δυσφοροῦμεν ὅτι προλαβοῦσα ἐκείνη διήνυσεν τὴν ὁδόν, καὶ πρὸς τὴν κοινὴν κατασκήνωσιν ἔφθασεν; Ἡ καὶ ἐν τῷ παρόντι βίῳ εἰ οὕτως ἔτυχε κοινὴν ὁδὸν ἀπιέναι, δυσφορεῖν ἐμέλλομεν εἰ προλαβοῦσα ἐκείνη κατήντησε πρὸς τὸν τόπον οὗ τὴν πορείαν ἐπεποιήμεθα; Ἄλλ' οὐ νομίζω τοῦτο παθεῖν ἡμᾶς, μᾶλλον δὲ χαίρειν καὶ τῷ Θεῷ εὐχαριστεῖν ὅτι πρὸ ἡμῶν τὸν πόνον τῆς ὁδοιπορίας καταπαύσασα εἰς ἐκείνην κατέστη τὴν δίαιταν· ἢ οὐχὶ πόνος ὄλος ἡμῶν ὁ βίος καὶ τάλαιπωρία, ὧν εὐροῦσα καὶ τὴν κατάπαυσιν εἰς τὴν μακαρίαν κατέστη ἀνάπαυσιν; Μὴ οὖν, τέκνον ἡμῶν, ὡσπερ φθονῶμεν αὐτῇ τῆς ἀναπαύσεως καὶ τῆς ἀλύπου διαγωγῆς καὶ ἀπόνου, ἧς ἐκείνη τυχοῦσα οὐμενοῦν οὐκ ἀπο-<f. 86>δέχεται ὡς φιλοῦν-

τας ἐὰν ὄρᾳ λυπουμενους καὶ θρηνοῦντας, ἀλλὰ μᾶλλον ἀγανακτεῖ καὶ ἀποστρέφεται ἐπὶ τοῖς καλοῖς ὧν αὐτῇ προσεγένετο ἀπολαύειν βασκαίνοντας.

Καὶ ἄλλως δέ, εἰ μὲν τι ξένον ὑπέστη καὶ τῆς φύσεως ἀλλότριον καὶ ὁ μὴ πάντως ἤδειμεν αὐτὴν ὑποστήσασθαι, εἰκότως ἀλγοῦμεν ἐπὶ τῷ συμβεβηκότι καὶ κοπτόμεθα· εἰ δὲ οὐδὲν τοιοῦτον, ἀλλ' ὅπερ ἴδιον τῇ ἀνθρωπίνῃ ζωῇ, τί ἐπὶ τῷ ἰδίῳ δυσχεραίνομεν πράγματι; Τί ὥσπερ καταγογγύζομεν τῆς παρὰ Θεοῦ δεδομένης ἐξ ἀρχῆς ἡμῖν τάξεως; καὶ δέον εὐχαριστεῖν ὡς φρονίμους, ὡς συνετούς, ὡς πολλῶν χαρίτων παρὰ Θεοῦ ἠξιωμένους, ἡμεῖς δὲ ὥσπερ καινοτομίαν ἀπαραμύθητον ὑποστάντες διὰ τοῦ βοᾶν καὶ σκυθρωπάζειν καὶ πενθεῖν τούτου καταβήσεις ποιούμεθα; Οὐχ ὄρῶμεν τοῦτον τὸν ἥλιον, ὡς καλόν, ὡς μέγαν, ὡς πᾶσαν τὴν γῆν τῷ φωτὶ περιλάμποντα (1); Ἀλλὰ δουλεύει καὶ αὐτὸς τῇ δεδομένῃ τάξει αὐτῷ, καὶ ὑπομένει ἔκλειψιν τοῦ <f. 86v> φωτός, οὕτω τοῦ Θεοῦ προστάξαντος ἀπ' ἀρχῆς. Οὐχ ὄρῶμεν τὸν σύμπαντα κόσμον διοικούμενον τοῖς τεθεῖσι νόμοις, καὶ νῦν μὲν ἀνθοῦσαν τὴν γῆν, νῦν δὲ τὰ ἄνθη ἀποβάλλουσαν; Καὶ φυτὰ πάντα ἄρτι μὲν κομῶντα τοῖς φύλλοις καὶ τοῖς καρποῖς, ἄρτι δὲ γυμνὰ τούτων καθορώμενα; Ναὶ δὴ, καὶ ζῶα πάντα, ὅσα χερσαῖα, ὅσα ἔνυδρα, ὅσα διανήχεται τὸν ἀέρα, καὶ ταῦτα τὸν δεδομένον καιρὸν διαμετροῦντα τῆς ζωῆς, ἔπειτα τὸν καιρὸν καταλύοντα (2); Τί οὖν ἐπὶ τούτων πάντων σωζομένην ὄρῶντες τὴν τάξιν τῆς φύσεως οὐδὲν τι πάσχομεν οὐδὲ καινοτομίαν τινὰ ἠγούμεθα τὸ γινόμενον, εἰς ἡμᾶς δὲ μόνους ὄρῶντες ὡς καινοτομούμενοι πενθοῦμεν, ὅτι κατὰ τοὺς κοινούς νόμους οἰκονομούμεθα; Καὶ πῶς ἄξιον τοῦτο τῆς σῆς καὶ παιδεύσεως καὶ συνέσεως καὶ τῶν θείων ἐλπίδων αἷς ἑαυτὸν ἐξανήρτησας;

Ἄλλ' ἐάσωμεν τὸ πένθος, τὰ δάκρυα, τὴν κατήφειαν. Γενώμεθα ἡμῶν αὐτῶν καὶ παραχωρήσωμεν τοῖς κρίμασι τοῦ Θεοῦ, ὃς παρέσχε καὶ τὴν γένεσιν καθὼς αὐτὸς <f. 87> ἐδοκίμασε καὶ συμβιοτεῦσαι ἡμῖν τὴν γλυκυτάτην ἀδελφὴν ὅσον ἔκρινε συμφέρον, καὶ προσελάβετο ταύτην κατὰ τὴν αὐτοῦ ἀπόρρητον βουλήν καὶ κρίσιν. Πλέον ἐκεῖνος ἢ ὅσον ἡμεῖς βουλόμεθα καὶ εὐχόμεθα, ὁ φιλόψυχος ὄντως Πατήρ, τὰ ἡμέτερα διευθετεῖ καὶ

(1) περιλάμπων cod.

(2) dehinc usque ad finem inter se congruunt ambo exempla.

διεξάγει κατὰ τὸ συμφέρον. Ἡμεῖς μόνῃ τῇ ἐπιθυμίᾳ ἐλκόμεθα καὶ πρὸς ταύτην νομίζομεν καὶ τὸ ὠφέλιμον συμβιβάζειν· κἀν μὲν συντρέχει τὰ πράγματα τῇ ἐπιθυμίᾳ, καλῶς ἡμῖν φέρεσθαι τὸν βίον ὑπολαμβάνομεν, ἂν δὲ μή, ὡς ἐπ' ἀσυνφόρῳ τῆς ζωῆς στενοχωρούμεθα. Ἐκεῖνος δὲ οὐχ οὕτως, ἀλλὰ καὶ διὰ τῶν λυπεῖν καὶ στύφειν δοκούντων πλέον τὸ ὄφελος δίδωσιν ἢ ὅσον ἂν τις ἠγήσαιτο διὰ τῶν ἠδυνόντων ὠφελεῖσθαι. Ὡστε μεταβάλλομεν εἰς εὐχαριστίαν, εἰς αἴνον, εἰς δοξολογίαν, χάριν μὲν εἰδότες ἐφ' ὅσον καιρὸν ἀπελαύσαμεν τῆς συμβιώσεως, χάριν δὲ νῦν ὁμολογοῦντες ὅτι ἐκ τῆς ματαιότητος ταύτης καὶ τῆς ἐπωδύνου καὶ ὄντως πολυπενθοῦς ζωῆς ἀπάρασα <f. 87^v> ἡ ἀδελφῆ; πρὸς τὴν μακαρίαν κατήντησε καὶ ζωὴν καὶ ἀπόλαυσιν καὶ πάσης λύπης ἐλευθέραν καὶ κατηφείας, καὶ διὰ τοῦτο ἀξίας οὔσης οὐχὶ πενθεῖσθαι ἀλλὰ ζηλοῦσθαι μᾶλλον καὶ μακαρίζεσθαι.

Of the recipient, Constantine the Chamberlain, we know a good deal. He was born in Paphlagonia, the son of a smallholder called Metrios (1). Our document shows that Metrios was dead at the time of writing. Constantine's mother's name is not recorded, but the other version shows that she was still alive in c. 916 (2). The date of Constantine's birth is conjectural; but if he could be created Grand Chamberlain (*παρακοιμώμενος* (3)) in 908 (4), he can scarcely have been born later than c. 880. If, on the other hand, his sister was still nubile at this time or a few years later, he will not have been much older. His father had him emasculated in infancy, with a view to promoting his career as a confidential servant in the Capital and thus establishing the family fortunes: 'for he saw', says the Synaxarion, 'how his neighbours castrated their male offspring and trained and educated them and sent them off to the Capital, and he was wounded by

(1) *Synaxar. Cp.*, cols. 721-4 (*Synaxaria selecta*, June 1); cf. Pseudo-Symeon (Bonn), 713-5. The name recurs at *Cont. Geo. Mon.* (Bonn), 842, line 5.

(2) MIGNE, *P.G.*, CXI, col. 237 A.

(3) See J. B. BURY, *The Imperial Administrative System*, 124-5.

(4) The date of his promotion is fixed by that of the dismissal of Samonas, which was June 908; see JENKINS, *Speculum*, 23, (1948), 234, note 99.

jealousy'. The boy justified all his ambitions. He first entered the service of Basil Magister and *ἐπὶ τοῦ κανικλείου* (1), a diplomat and a judge. He next took service with Samonas, the all-powerful protovestiary and later chamberlain of Leo VI from 900 to 908. In these two appointments he will have gained much experience both of government and of high society. A yet higher post was in store for him. In 907 or 908 Samonas presented Constantine to the 'empress' Zoe, fourth 'wife' of Leo VI, to be her servant. Zoe contracted a deep and lasting affection for the eunuch, so much so that the emperor could for a time believe that the relations between the two were improper. Constantine's influence soon became paramount at Court; and Samonas, who saw his own authority eclipsed, intrigued, at first with success, to discredit him in the emperor's eyes. But his intrigue was exposed, and in June 908 Samonas himself was stripped of his office and retired. Constantine was made chamberlain in his stead, and retained the post until the death of Leo VI in May 912 (2).

Along with the rest of Leo's appointments, he was dismissed by Alexander (912-913); but resumed his post when Alexander died. When, in February 914, the palace revolution came which overthrew the Patriarch-Regent Nicholas and restored the empress Zoe to the seat of government, Constantine at once became, and during about five years (914-919) remained, the most powerful man in the empire. He was head of the government. With him were leagued in the Council his relatives, the brothers Constantine and Anastasius Gongylios (3), like him eunuchs and Paphlagonians. Constantine Malelias, head of the imperial chancery, another eunuch, made up the executive quartette (4).

(1) For the office, see F. DÖLGER, *Byzantinische Diplomatie*, 50-65; and for the man, *ibid.*, 53-4. There is a slight difficulty here: at THEOPH. CONT., (Bonn), 375, line 12, i.e., before 908, Basil is called Magister, while at *ibid.*, 388 line 2, (anno 914), he is only Patricius. But we need not doubt the identity.

(2) THEOPH. CONT., 375-6.

(3) See GRÉGOIRE and ORGELS, *Byzantion*, 24 (1954), 148, note 1.

(4) THEOPH. CONT., 395, lines 4-6; cf. DOP., 16 (1962), 240.

The proceedings of the new government, which did not lack ability, in Armenia, in Italy and in the war with Bulgaria, need not be rehearsed (1). They even succeeded in getting the Patriarch Nicholas, whom they had ousted, to work for them with an appearance of good-will (2). But the important point for us to note is that Constantine the Chamberlain fortified his personal position by marrying his sister to the military aristocrat Leo Phocas (3), to whom he committed the command in chief of the great army which was to annihilate Symeon of Bulgaria in 917. After the defeat of this army on August 20, Constantine's government was of course totally discredited. He seems to have entertained a wild notion of making Leo Phocas emperor, and perhaps of marrying him to the empress Zoe (4). However this may be, at or near the end of the year 918 he was outwitted by the admiral Romanus Lecapenus, shanghaied (5), and held *incomunicado* until Romanus was firmly in control (March 25, 919). Then he was allowed to return to the palace, but set to work at Romanus' dictation. This was not to his liking; and when Leo Phocas revolted against Romanus, the 'government of eunuchs' (6) joined him en bloc. On the collapse of this revolt, the eunuchs fell into Romanus' hands. He is known to have pardoned the brothers Gongyloi and Malelias. What happened to Constantine the Chamberlain we do not know.

(1) S. RUNCIMAN, *Romanus Lecapenus*, 53 ff.

(2) Other letters of Nicholas to Constantine the Chamberlain are extant from these years: e.g. MIGNE, *P.G.*, CXI, cols. 264-8 (n^{os}: 66, 67); and J. DARROUZÈS, *Epistoliers byzantins*, 138-9 (n^o: 66), in which Nicholas even goes so far as to express an affection for the empress Zoe, which he certainly did not feel (needless to say, the *δέσποινα* referred to is not, as the editor states, « l'épouse du personnage », but the empress: cf. CEDRENIUS (Bonn), II, 291, lines 6-7).

(3) THEOPH. CONT., 390-1; CEDRENIUS, II, 291.

(4) So RUNCIMAN, *op. cit.*, 57-8 and note 2, conjectures. But Leo Phocas had probably been married twice already (see below), and a third marriage would certainly have been strenuously resisted by the Patriarch Nicholas.

(5) THEOPH. CONT., 391; cf. LIUDPRAND, *Antapodosis*, III, 26.

(6) As Symeon of Bulgaria contemptuously called them: *P.G.*, CXI, col. 124 B.

He is not heard of again. But some expressions of the Patriarch Nicholas ⁽¹⁾ may indicate that he shared the fate of his brother-in-law.

Such are the facts of the career of Constantine the Chamberlain. We have now to resort to conjecture. We know that Constantine's brother-in-law was Leo Phocas. It is tempting to identify the sister for whose death Constantine is here consoled with the wife of Leo Phocas ⁽²⁾. But he may well have had others sisters. Granting for a moment that she was, then certain consequences seem to follow. A passage in the chronicle suggests that early in 919 Phocas had a son Symeon who was old enough to command a brigade of life-guards ⁽³⁾. This Symeon, therefore, cannot have been much less than twenty years old at the time, and may have been more. Therefore, if the sister of Constantine here in question was indeed Leo Phocas' wife, then she was his second wife: since, in the revised version of the Consolatio ⁽⁴⁾, Nicholas, speaking of Constantine's old mother, says: « I will add that though she desired ⁽⁵⁾ to carry in her arms grand-children of her (daughter's) womb, her pleasure would have been enhanced if (her daughter) had been alive to bear her company ». This must mean that the daughter has died in bearing her first child, who has apparently survived. He cannot have been a youth of twenty. Nor would Leo Phocas, in about 900, have dreamt of marrying the sister of an obscure Paphlagonian eunuch.

The date of the Consolatio has been correctly determined by Grumel ⁽⁶⁾. It cannot be before 913, since during Constantine's first term of office (908-912) Nicholas was in exile, and between May 912 and June 913 Constantine was not chamberlain. Therefore the date must be between 913 and

(1) *Ibid.*, col. 160 C.

(2) Cf. RUNCIMAN, *loc. cit.*

(3) *Cont. Geo. Mon.*, 885, line 10. This is not quite certain, as the subject may be John Garidas, and not Leo Phocas. But what follows makes it most likely that Phocas is meant.

(4) *P.G.*, *tom. cit.*, col. 237 A.

(5) Reading *ποθοῦσα* for the meaningless *ποθοῦση* of the MS.

(6) *Les Regestes*, I/2, n° : 637.

Constantine's disappearance in 919. This consideration supports the conjecture that the lady was Leo Phocas' wife; since the period of Constantine's supremacy is the only period during which such a marriage could have been made. If the marriage took place at the beginning of this period (in 914 or 915), and if the wife died in childbirth a year or so later, this brings us to the year 916: and it is interesting to note that Toumanoff has proved this to be the exact date of Nicholas' preceding letter, to King George of Abasgia⁽¹⁾.

The problem of two versions of so simple a matter as a formal consolatio is hard to solve⁽²⁾. We can say with some confidence that the version printed here was the earlier of the two, since, at the point where the two coalesce, our text has *ἔπειτα τὸν καιρὸν καταλύοντα*, «and then (we see how) time brings them to their end»; which is continuous and sensible. The other version has *Διὰ τί; καιρὸν λύοντα*, which is nonsense. It is a clumsy attempt to join two separate scripts. As the Mai-Migne version is the later, it is reasonable to suppose it was the one finally sent to the chamberlain. It is, besides, a less stilted, more personal document, with its references to Constantine's mother and brother-in-law. But how the version printed here got into circulation we are not in a position to say.

Dumbarton Oaks.

R. J. H. JENKINS.

(1) *Le Muséon*, 69 (1956), 81.

(2) For another instance of two drafts of the same piece of writing by Nicholas, see my article in *DOP.*, 16 (1962), 236 and note 24.

LA DATE DE LA RUPTURE ENTRE PIERRE ET ASEN (VERS 1193) *

Cet article est consacré à un épisode de l'histoire des relations bulgare-byzantines, sujet auquel s'intéressait vivement feu le Professeur Henri Grégoire, — à la rupture entre Pierre et Asen. Cet événement eut une grande importance dans l'histoire de la lutte du peuple bulgare pour l'indépendance. Malgré cela, aujourd'hui encore, la date de la rupture entre les deux frères est discutée. M. Bachmann la situe aux environs de 1192, I. Dujčev et G. G. Litavrin vers 1186. Ce que nous savons à ce sujet provient exclusivement des discours d'orateurs byzantins de la cour d'Isaac II Ange ; la solution du problème dépendra donc de la datation de ces discours.

D'après Litavrin, nous aurions une allusion à la « mésentente entre les frères » dans un discours de Jean Syropoulos daté par Dujčev du début de l'année 1187 (1). Mais, en réalité, le discours de Syropoulos ne peut être mis en rapport avec l'événement qui nous intéresse. Le rebelle, nous dit Syropoulos, fut puni par une maladie cruelle : les jambes paralysées par la goutte, il devait se faire porter et ne pouvait plus se tenir debout. « Maintenant il ploie le genou, mais bientôt (*μετὰ μικρόν*) il inclinera la tête aussi en guise de salut » (2). Comparant les frères à un taureau et à un âne

(*) Traduit du russe par E. VOORDECKERS.

(1) G. G. LITAVRIN, *България и Византия в XI-XII вв.*, Moscou, 1960, p. 453 ; I. DUJČEV, *Проучвания върху българското средновековие*. Sofia, 1945, p. 89. Dujčev date le discours du jour de l'Épiphanie, c.à.d. du 6 janvier 1187, Litavrin du printemps de la même année.

(2) M. BACHMANN, *Die Rede des Johannes Syropoulos an den Kaiser Isaak II. Angelos*, München, 1935, pp. 17, 17-22.

respectivement, Syropoulos prédit : « le taureau courbera (*κάμψειε*, Dujčev : ше преклони, Litavrin, au présent : склоняет) le cou sous le joug, et l'âne sera mené par la bride de la servitude, afin que le taureau et l'âne connaissent un maître » (1). La soumission des frères — des deux frères — est encore, pour Syropoulos, à venir, et si maintenant un des rebelles ploie le genou, ce n'est pas par obéissance, mais à cause d'une maladie.

D'ailleurs, la signification essentielle du discours de Syropoulos ne correspond pas au contexte de notre problème et, considéré isolément, il ne contient pas d'éléments solides pour une datation ; Dujčev lui assignait une date par analogie avec les discours de deux autres orateurs, Georges Tornik et Serge Colyvas.

De Serge Colyvas deux discours sont conservés, adressés à Isaac Ange. Dans le premier, il s'agit de la guerre contre les Normands de Sicile et de la victoire sur les Seldjouks, remportée « hier », « tout à fait récemment » (2).

Le deuxième discours est un complément au premier, que l'orateur rappelle en le traitant d'« éloge inachevé » (*κολοβόν ἐγκώμιον*) (p. 292, 13-14). Ici Colyvas parle de l'insurrection du Pseudo-Alexis (p. 295, 18-25) et nous apprend aussi qu'un des frères rebelles de l'Occident a été dompté (p. 293, 8-9). Non seulement tu l'as inscrit au nombre des tiens, dit Colyvas à l'empereur, mais encore tu en as fait une pierre (*πέτραν*, allusion à son nom de Pierre) d'achoppement pour son frère (p. 293, 19-21). Puis, s'adressant à Asen, l'orateur lui demande : « Que feras-tu, insolent, rebelle obstiné, quand au dehors t'environnent les filets de l'empereur ... et qu'à l'intérieur le piège est tendu ? » (p. 294, 1-3).

Supposons un moment, avec Dujčev, que le discours de Colyvas fut réellement prononcé au début d'octobre 1186 (3). Dans ce cas, tous les événements décrits, la victoire sur les Normands, l'écrasement de la révolte du Pseudo-Alexis, la campagne contre les Seldjouks, le début de l'insurrection

(1) *Ibid.*, p. 18, 1-2.

(2) W. REGEL, *Fontes rerum byzantinorum*, t. 2, Petropoli, 1917, p. 280, 19-20.

(3) I. DUJČEV, *op. cit.*, p. 81.

bulgare et la rupture entre Pierre et les insurgés ont dû se passer dans le courant de la même année, car Isaac Ange a pris le pouvoir le 12 septembre 1185. C'est beaucoup.

Mais nous possédons un discours de Constantin Stilbès, prononcé devant Isaac Ange, où les mêmes événements sont mentionnés : la victoire sur les « Scytho-bulgares » (1), la défaite du Pseudo-Alexis (p. 39, 127-129), la victoire sur le « dragon de mer » (p. 37, 54), c'est-à-dire les Normands, les succès de la guerre contre les « Perses » — Seldjouks (p. 40, 144,-153). Le discours de Constantin Stilbès a dû, par conséquent, être prononcé à la même date, à peu près, que celui de Colyvas et même un peu plus tôt que celui-ci, car son auteur ne connaît pas encore la rupture entre les deux frères. Mais, comme il est dit dans le lemme du discours qu'il fut lu le jour de l'Épiphanie, nous devons, si nous suivons Dujčev, accepter la date du 6 janvier 1186. Isaac Ange aurait alors remporté les trois victoires mentionnées dans les quelques mois de l'automne de 1185. Cela devient tout à fait invraisemblable.

Toutefois la question de l'attribution et de la datation du discours de Constantin Stilbès continue à susciter des discussions (2) ; aussi l'argument qui ne se fonde que sur cela, paraîtra peut-être peu concluant. Revenons au premier discours de Colyvas où se trouve mentionné un autre événement, un événement qu'il faut dater, de toute façon, bien après 1186. L'orateur parle de l'amélioration des relations entre l'Empire et les Normands. La Sicile, sous l'emprise de la peur, bande son arc en direction de Constantinople. Ce n'est pas l'arc d'« Arès homicide », mais celui d'Éros, et la flèche

(1) R. BROWNING, *An Anonymous βασιλικὸς λόγος addressed to Alexios I Comnenus*, dans *Byzantion*, XXVIII, 1958, pp. 38. 96-98. J. Darrouzès a montré que ce discours a été prononcé, non pas sous le règne d'Alexis I, comme le supposait R. Browning, mais sous celui d'Isaac Ange ; il est d'avis que l'auteur en est Constantin Stilbès (J. DARROUZÈS, *Notes de littérature et de critique*. II, *Revue des études byzantines* 18, 1960, p. 187). Pour une correction importante à l'édition de Browning, v. H. G(RÉGOIRE), *Non Κριμαία, mais νεκριμαία*, dans *Byzantion*, XXIX-XXX, 1959-1960, p. 503.

(2) Voir : R. BROWNING, *The Patriarchal School at Constantinople in the twelfth century*, dans *Byzantion*, XXXIII, 1963, p. 28, n° 4.

qu'il décoche est symbole, non de division, mais d'union. « Point n'est besoin d'avancer ton étendard contre les nations avoisinantes : ... c'est ta fille qu'on demande » (p. 289, 6-12). « Avec ton aide, les Siciliens se proposent de repousser les Allemands paralysés par la peur que tu leur inspires » (p. 290, 2-5).

Colyvas a en vue le rapprochement entre Normands et Byzantins qui a débuté peu de temps après la mort de Guillaume II (18 novembre 1189), la rupture avec les Allemands et l'élection comme roi de Tancrede (au commencement de 1190). Ce rapprochement fut consolidé par le mariage de Roger, fils de Tancrede, avec Irène, fille d'Isaac Ange. La date précise du mariage est inconnue, mais F. Chalandon croit pouvoir le situer vers 1193 ⁽¹⁾. Au début de 1194, Tancrede et son fils mouraient inopinément. On voit que la mention par Colyvas du mariage de Roger et d'Irène interdit d'admettre la datation de Dujčev.

C'est à la même conclusion que conduit l'examen du discours de Georges Tornik que Dujčev a placé à la fin de 1186 ⁽²⁾, discours précisément dont l'analyse a servi de point de départ à Dujčev pour appuyer sa datation.

Tout comme Colyvas, Tornik parle du mariage de la princesse Irène avec le fils du roi (*ἑηγοβλάστω παιδί*) ; mariage dont le but fut la conclusion d'une alliance contre les Allemands ⁽³⁾. En outre, il parle d'un événement que ne mentionne pas Colyvas, c.à d. du rapprochement avec les Serbes et du mariage avec le fils de l'archizoupan (*τῷ ἀρχιζουπάνου* [Regel lit : *ἀρχιζουπάνῳ*] *παιδί*, p. 277, 20-23). Le discours parle de la suspension de la guerre serbo-byzantine et du mariage d'Étienne Premier-Couronné avec Eudocie, la nièce d'Isaac Ange. La question se pose de savoir à quel moment ces événements se sont produits.

Les opérations militaires contre les Serbes ont eu lieu après la croisade de Frédéric Barberousse ; c'est ce qui ressort clai-

(1) F. CHALANDON, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, t. 2, Paris, 1907, p. 448.

(2) I. DUJČEV, *op. cit.*, p. 73 ss.

(3) W. REGEL, *op. cit.*, p. 278, 1-11. Dans l'exposé correspondant du discours de Tornik chez Dujčev (*op. cit.*, pp. 62-73), le passage concernant l'alliance avec les Normands est omis.

rement des discours de Nicéas Choniatès et d'Eustathe de Thessalonique. V. G. Vasilievskij, ayant examiné les deux témoignages, a daté la victoire sur les Serbes en Moravie du mois de septembre 1190 (1). Malgré de sérieuses réserves sur certains points, M. Lascaris était d'accord avec lui pour dater la défaite des Serbes de 1190 (2). Les autres savants dataient la bataille en Moravie entre 1190 et 1193 (3).

Il est naturel de supposer que le mariage d'Étienne Premier-Couronné fut conclu après l'arrêt des hostilités. Dujčev, cependant, s'oppose à cette datation, mais sans apporter un seul argument : il affirme simplement qu'Eudocie fut mariée « probablement » en 1186 (4). Cependant, selon Nicéas Choniatès, Étienne Nemanja, après le mariage de son fils, ne règne plus que peu de temps (*βραχὺν... χρόνον*) avant d'entrer au monastère (5). Nemanja renonça au pouvoir en mars 1196 (6) et on a peine à croire que Choniatès a pu estimer de courte durée une période de dix ans (1186-1196). Au contraire, les mots de l'historien deviennent clairs si nous supposons que le mariage a eu lieu après 1190.

Tout comme Colyvas, Tornik fait mention de la victoire de l'Empereur sur les Seldjouks, mais son récit comprend quelques détails supplémentaires : il sait que les « Ismaélites » ont commencé à se battre entre eux et à faire la guerre à leurs compatriotes. Or, la guerre civile des « Ismaélites », c.à.d. les querelles entre les fils de Kilidj-arslan II, a commencé dans les dernières années de son règne, après la troisième croisade (1190) ; elle s'aggrava après la mort de Kilidj-arslan, en août 1192 (7).

(1) V. G. VASILIEVSKIJ, Compte rendu du livre de Th. USPENSKIJ «Образование второго болгарского царства» in «Журнал Министерства народного просвещения», t. 204, juillet 1879, p. 200.

(2) M. LASCARIS, Византиски принцезе у средњевековној Србији, Belgrade, 1926, p. 22. Cf. aussi G. OSTROGORSKIJ, *Geschichte des byzantinischen Staates*, München, 1963, p. 337.

(3) Pour la bibliographie, voir : M. BACHMANN, *op. cit.*, p. 91.

(4) I. DUJČEV, *op. cit.*, p. 73.

(5) NICETAS CHONIATA, *Historia*, Bonnæ, 1835, p. 704, 1-7.

(6) K. JIREČEK, J. RADONIĆ, *Историја Срба*, t. I, Belgrade, 1952, p. 159.

(7) *Encyclopédie de l'Islam*, 33, 1927, p. 1066.

Nous voyons donc que la série d'événements évoqués par Tornik et Colyvas nous oblige à postuler pour leurs discours une date beaucoup plus tardive que ne le dit Dujčev. Ni l'un ni l'autre n'a pu être prononcé avant le début des années 90 du XII^e siècle — avant le rapprochement entre Normands et Byzantins, la fin du conflit serbo-byzantin et le début de la guerre civile des Seldjouks. Ils n'ont pu être prononcés, d'autre part, après le début de 1194, quand moururent Tancrede et Roger.

Mais ce ne sont pas seulement les événements mentionnés par les orateurs qui nous obligent à dater leurs discours du début des années 90. Tornik précise deux fois combien de temps s'est écoulé entre l'accession au trône d'Isaac et le moment où il parle. La première fois, il compare l'Empereur au roi biblique David, qui régna sur la Judée 7 ans et 6 mois. Voici ce qu'il dit : « ayant calculé le temps écoulé depuis le moment où notre basileus fut proclamé, j'ai trouvé qu'une heureuse concordance (*ισάριθμον*) s'établit avec les années du règne de David » (1). C'est en se basant sur ces paroles de Tornik que Bachmann avait daté le discours (2). Dujčev s'oppose à ses conclusions et souligne que l'orateur ne calcule qu'approximativement le règne d'Isaac Ange. Sans doute est-ce en chiffres ronds que Tornik établit la correspondance des années de règne de David et d'Isaac Ange, mais si approximatives que soient de telles correspondances, il ne peut être question de dater le discours de 1186, quand un an à peine s'était passé après l'avènement au trône d'Isaac.

Ni Bachmann ni son contradicteur n'ont remarqué une autre expression de Tornik précisant la durée du règne d'Isaac. Cette fois-ci, l'orateur ne compare plus le basileus à David, mais à Dieu lui-même. Le Seigneur, dit-il, a créé le monde en deux fois trois jours (*ἐς διπλῆν ἡμερῶν τριάδα*) (p. 275, 30), mais toi, tu as consolidé l'empire en deux fois quatre ans (*ἐν διπλῆ χρονικῆ τετράδι*) (p. 276, 5), c'est-à-dire en huit ans.

(1) W. REGEL, *op. cit.*, p. 275, 16-19. Cf. M. BACHMANN, *op. cit.*, p. 96, n. 4.

(2) Nombre de savants suivent la datation de Bachmann : Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 1, Berlin 1958, p. 291 ; R. BROWNING, *The Patriarchal School...*, p. 38.

Et là-dessus Tornik fait remarquer que ce nombre est particulièrement solide (*στερεός*) et cubique (*κυβικός*) (p. 276, 7-8). (Je rappelle que ce chiffre de 8 correspond au cube de 2).

Ainsi donc nous pouvons constater que le discours de Tornik fut prononcé 8 ans après le coup d'État du 12 septembre 1185, c'est-à-dire en 1193. Bachmann le plaçait au jour de l'Épiphanie (6 janvier) 1193 ⁽¹⁾, mais cela est inexact, puisque, au 6 janvier 1193, le règne d'Isaac Ange ne comptait pas encore huit ans. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, le mariage de Roger et d'Irène, connu de Tornik, a eu lieu, sans doute, en 1193 seulement. De plus, le lemme du discours indique précisément que le rhéteur prit la parole avant la date habituelle, par conséquent avant la fête de l'Épiphanie, et cette dérogation à la coutume fut causée par le départ de l'empereur pour une campagne (*πρὸ τῆς ἐορτῆς τῶν φώτων, καθ' ἣν εἶωθεν ἀναγινώσκειν ὁ ῥήτωρ διὰ τὸ τὸν βασιλέα σταλήσεσθαι πρὸς ἐκστρατείαν ἀπόδημον*) (p. 254, 22-26). Il est peu probable qu'Isaac Ange ait commencé une campagne en hiver ; le départ a dû avoir lieu en automne. Cette supposition est confirmée par la mention dans le discours de Tornik de l'approche du Nouvel An (*καινοτόμος χρόνος*, p. 272, 14) — l'année byzantine commençant le 1^{er} septembre.

De tout cela nous concluons que le discours de Tornik fut prononcé à l'automne de 1193. Le discours de Colyvas consacré aux mêmes événements peut se dater approximativement de la même époque. Pourquoi Dujčev a-t-il, malgré un telle somme d'évidences, daté le discours de Tornik de 1186 ? D'abord, il croit que Tornik ne mentionne pas d'événements postérieurs à la fin de 1186 ⁽²⁾. Ce raisonnement est basé sur un *argumentum ex silentio*, et de plus, comme nous l'avons vu, il ne correspond pas à la réalité. L'argument le plus solide de Dujčev, c'est que l'orateur dit d'Asen qu'il est atteint d'une « maladie d'une année » (*ἐνιαυτίσαν κακόν*) ⁽³⁾. Le mot rare *ἐνιαυτίζω* signifie, en effet, habituellement « durer une année », mais, dans le cas présent, nous

(1) M. BACHMANN, *op. cit.*, p. 96, n. 4.

(2) I. DUJČEV, *op. cit.*, p. 74.

(3) W. REGEL, *op. cit.*, p. 262, 16-17. Voir : I. DUJČEV, *op. cit.*, p. 73.

ne pouvons accepter cette signification que contredit manifestement la teneur générale du discours de Tornik. Il faudra prendre *ἐνιαυτίζω* dans le sens de « durer des années », comme le faisait déjà Bachmann, qui l'a traduit par « seit Jahren » (1).

Si l'on tient à garder l'acception traditionnelle du verbe *ἐνιαυτίζω*, on est obligé de croire que l'expression « maladie d'une année » vise la *μονοκρατορία* d'Asen. Tornik aurait en vue le fait que, depuis un an, il a pris seul la tête du mouvement bulgare. L'orateur, pour des motifs évidents, ne voulait pas rappeler l'époque où Pierre, maintenant allié des Byzantins, était à la tête des insurgés.

Quoi qu'il en soit, l'argument de Dujčev, basé sur l'interprétation d'un seul mot, ne peut-être opposé à la mention dans le discours de Tornik d'événements du début des années 90, ni au calcul direct du délai écoulé depuis l'avènement au trône d'Isaac Ange.

Ainsi donc, les discours de Tornik et de Colyvas se placent en 1193 et, par conséquent, la rupture entre Pierre et son frère a eu lieu non pas en 1186, mais beaucoup plus tard, aux environs de 1193. Constantin Stilbès et Jean Syropoulos, quand ils prononcèrent leurs discours, l'ignoraient encore.

Notre datation est confirmée dans une certaine mesure par le témoignage d'Ansbert : décrivant l'expédition de Frédéric Barberousse dans les Balkans en 1189, il appelle constamment Pierre (Kalopetrus) le roi « des Valaques et des Bulgares » et même « empereur de Grèce » ; il parle de Pierre et de « son frère Asen », mettant clairement Pierre à la première place (2). Cela signifie qu'au moins jusqu'en 1189, Pierre demeure le chef du mouvement.

Après la rupture avec son frère, Pierre fut apparemment écarté du pouvoir, et seule la mort tragique d'Asen, en 1196, lui permit de nouveau (*πάλιν*) de le reprendre (3).

Moscou.

A. KAŽDAN.

(1) M. BACHMANN, *op. cit.*, p. 96, n. 4.

(2) Voir surtout : V. ZLATARSKI, *История на Българската Държава през средните векове*, t. II, Sofia, 1934, p. 470 ss., 479.

(3) NICETAS CHONIATA, *Historia*, p. 261, 20-21.

L'ÉGLISE AUX TROIS CROIX DE GÜLLÜ DERE EN CAPPADOCE

ET LE PROBLÈME

DU PASSAGE DU DÉCOR « ICONOCLASTE » AU DÉCOR FIGURÉ

En étudiant ici une église rupestre de Cappadoce, j'espère rendre à mon regretté Maître Henri Grégoire un hommage qu'il apprécierait. Lui à qui rien de grec n'était resté étranger, il s'était penché sur le problème cappadocien avec l'esprit d'enthousiasme et d'engagement personnel qui le caractérisait. A une époque difficile (1908), il avait parcouru le Pont et la Cappadoce, rapportant, notamment, une moisson d'inscriptions nouvelles qu'il assortit de précieux commentaires historiques (1). Son *Rapport* a rendu et rendra encore bien des services aux archéologues et aux historiens de ces régions ; l'on sait de reste que le P. de Jerphanion (2) a plus d'une fois bénéficié de ses talents d'épigraphiste. Je suis heureuse d'apporter une contribution « cappadocienne » à ce volume dédié à sa mémoire.

* * *

L'église en question se situe dans le *Güllü Dere* (3) ou *Vallon rose*, près du village de Çavuş In et non loin du site de Göre-

(1) H. GRÉGOIRE, *Rapport sur un voyage d'exploration dans le Pont et en Cappadoce*, dans *Bull. de Correspondance Hellénique*, 1909, pp. 3-170.

(2) G. DE JERPHANION, *Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de Cappadoce*, 2 tomes en 2 parties chacun, 3 vol. de planches, Paris, 1925-1942 (cité *infra* : JERPHANION).

(3) La forme *Gul Dere*, donnée par Jerphanion, n'est pas correcte. Il faut dire, soit *Güllü Dere*, soit *Gül Deresi*. L'avis d'amis turcs nous a fait adopter la première solution.

me (fig. 1). Ce vallon est parallèle à celui qu'on nomme *Kızıl Çukur*, le *Ravin rouge*, plus à l'Est. De belles formations roses dans le fond ont inspiré ces dénominations. L'entrée du Güllü Dere est marquée par des cônes beiges et pointus. Plusieurs chapelles s'ouvrent dans les parois toutes creusées d'établissement rupestres, et il n'est pas facile de les repérer (fig. 2). Le site n'avait pas été visité par Jerphanion, qui a reproduit les notes d'un visiteur précédent, le P. Gransault. Ce dernier avait relevé cinq chapelles, sans pouvoir les examiner de manière approfondie. Celle que nous étudions ici a reçu le numéro 3 (1). Dans l'ignorance de son nom tant ancien qu'actuel, je l'ai baptisée, à la manière turque, d'après son élément le plus remarquable : les trois croix sculptées qui ornent le plafond de la nef. Outre cet élément, la disposition architecturale assez particulière et l'ampleur du cycle théophanique reproduit dans l'abside, font de cette église un monument d'un grand intérêt.

Elle est creusée au deuxième niveau d'une haute falaise exposée au Sud, où s'ouvrent de nombreuses autres salles appartenant à un monastère (fig. 2). Des éboulements ont fait disparaître les parois extérieures, de même que l'extrémité orientale de l'abside — où, en outre, une ouverture a été aménagée (2). On accède à la chapelle, après avoir grimpé jusqu'au niveau, soit par cette ouverture, au prix d'un peu d'escalade supplémentaire, soit en se hissant sur le sol de la nef, qui surplombe une salle inférieure.

(1) Cf. JERPHANION, I, 2, pp. 592-594 et II, 2, p. 412 ; le plan, pl. 136, 4, et le croquis des reliefs du plafond, pl. 144, sont très approximatifs ; aucune reproduction des peintures. Pour les autres chapelles, dont la décoration est très fragmentaire, cf. JERPHANION, I, 2, pp. 590-592 et 594-595 ; plan du n° 2 à la pl. 136, 5. La chapelle n° 4, transformée en pigeonier et fermée, n'a pas été vue par le P. Gransault, qui n'en décrit que les arcades extérieures. Récemment, N. et M. Thierry ont pu y pénétrer ; ils publieront prochainement cette église dans les *Cahiers archéologiques*, XV (1966) : *Ayvalı kilise ou Pigeonnier de Gülli Dere* (le décor serait daté de 913-920 par une inscription).

(2) D'après le plan du P. Gransault, relevé en 1908, mais visiblement fort peu précis, il semble que les éboulements n'avaient pas encore eu lieu à cette époque. Le plan et la coupe des figg. 3 et 4 ont été relevés en 1960 et exécutés par Ch. Dosogne.

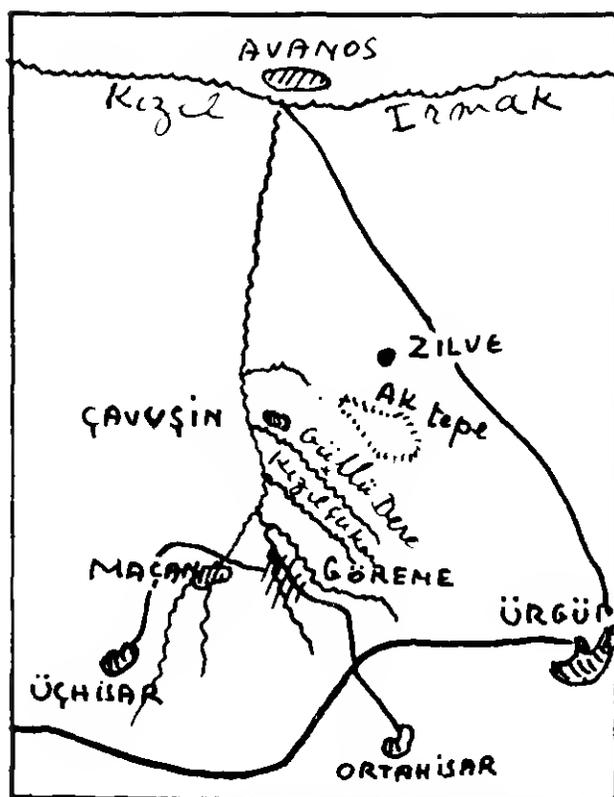
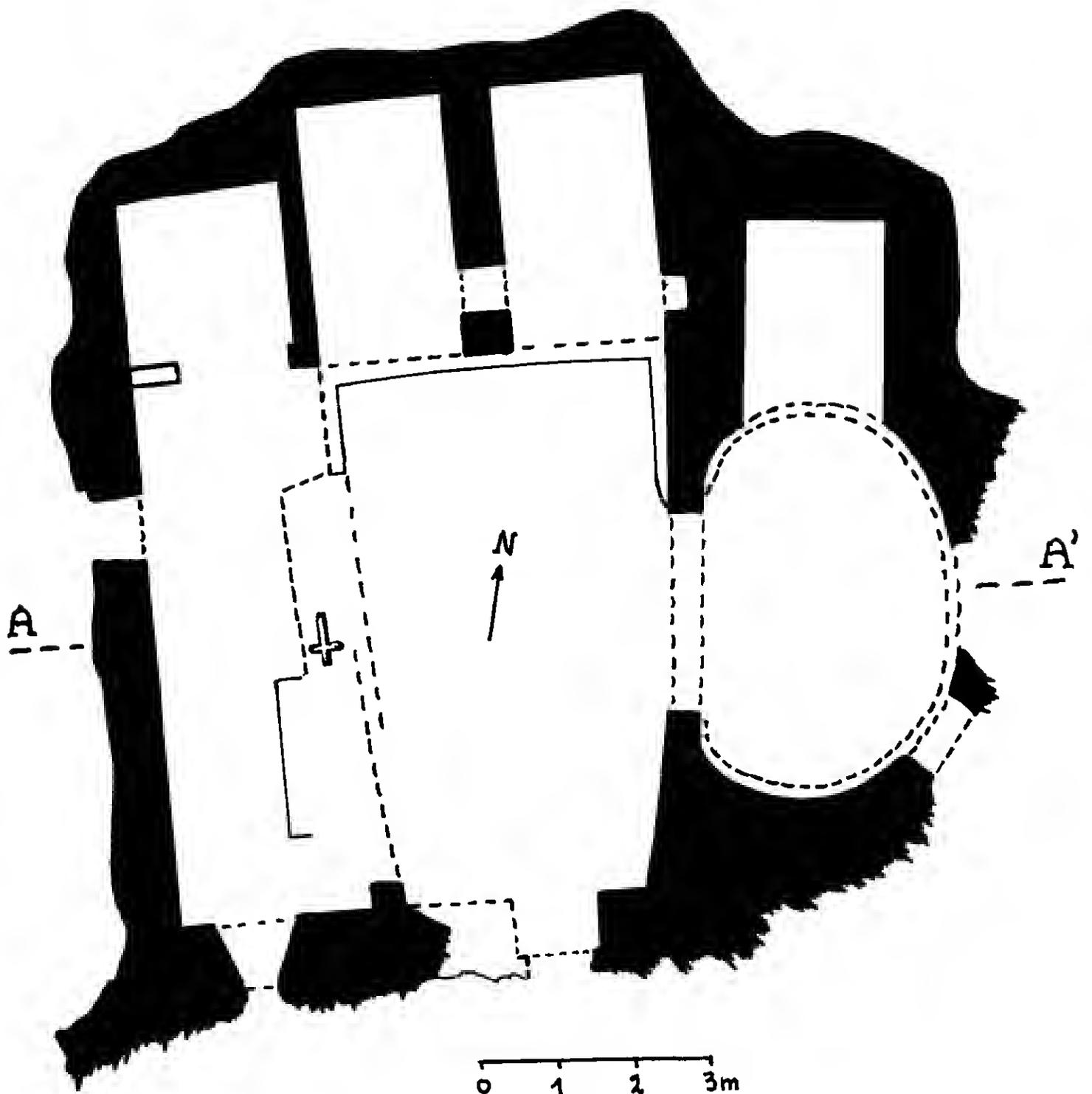


FIG. 1. — Croquis de la région.



FIG. 2 .— Portion de la paroi rocheuse du Güllü Dere (marquées d'une croix, la nef et l'abside de l'église).



coupe AA'

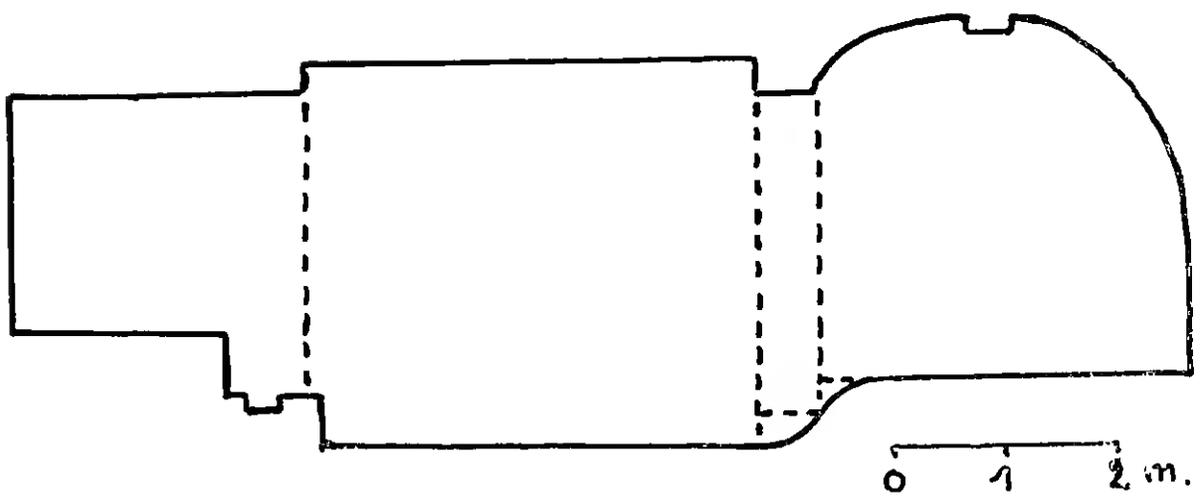


FIG. 3-4. — Plan et coupe de l'église.

DISPOSITION ARCHITECTURALE (plan et coupe aux figg. 3-4). On pénètre dans la nef principale au Sud, par un court passage d'1,10 m. de large, légèrement resserré vers l'extérieur (ce trait ne se lit plus que sur le sol) ; le montant droit de l'entrée subsiste (cf. fig. 2). La nef décrit un rectangle irrégulier, aux parois un peu incurvées, de 7 m. de long, d'une largeur de 3,50 à 4,20 m., et de 3,40 m. de haut. Elle est disposée transversalement par rapport à l'abside. Le procédé est connu dans d'autres sanctuaires rupestres de Cappadoce du IX^e-X^e siècle, mais il s'agit de nefs voûtées et non à toit plat comme c'est le cas ici, avec trois absides sur le long côté (1). Cependant, la chapelle 3 de Göreme présentait également une nef transversale à plafond ; la partie orientale étant détruite, Jerphanion avait supposé qu'elle se terminait par trois absides, à l'instar des églises à berceau transversal (2). Il est permis de se demander s'il ne s'agissait pas, comme dans notre église, d'une seule abside très large. Les deux églises relèveraient ainsi du même type, lequel viendrait s'ajouter à la liste déjà longue des types architecturaux de la Cappadoce rupestre établie par Jerphanion (3). Le plafond plat est en outre l'indice d'une époque ancienne : on le rencontre à plusieurs reprises en relation avec un décor « iconoclaste »

(1) Cf. JERPHANION, II, 2, p. 409. Ce type se trouve, entre autres, dans deux églises de Göreme, la chapelle n° 6, dont le décor est « archaïque », et Tokalı kilise 2 (deuxième moitié du X^e siècle), sous une forme plus complexe (plans aux pll. 135, 2 et 28, 4). On peut y ajouter deux exemples découverts depuis, celui de la Saklı kilise à Göreme (cf. M. Ş. İPŞİROĞLU-S. EYUBOĞLU-P. MORAUX, *Saklı kilise. Une église rupestre en Cappadoce*, Istanbul, Université, 1958 — turc et français) et celui du cône B de Sarıca Kilise, non loin d'Ortahisar (cf. J. LAFONTAINE, *Sarıca kilise en Cappadoce*, dans *Cahiers archéologiques*, XII, 1962, pp. 263-284). Ces deux églises ont trois absides, mais la première, dont le plan est irrégulier, a un narthex à plafond plat et une nef transversale dont la partie supérieure prolonge, en coupe, la ligne des absides (plan et coupe fig. 4, p. 12) ; la seconde combine curieusement en couverture le plafond et le berceau transversal (p. 284). Les églises à nef transversale sont fréquentes, à une époque plus haute, en Mésopotamie (pour un état de la question, cf. Ch. DIEHL, *Manuel d'Art byzantin*, I, 1925, p. 30).

(2) Cf. sa reconstitution du plan, pl. 28, 6.

(3) Cf. I, 1, 56-61 et II, 2, 401-412.

et, en particulier, avec la représentation de la croix ; nous y reviendrons.

Une banquette réservée dans le rocher, de 50 cm. de haut et d'environ 25 cm. de large, court au bas des parois, prolongeant celle de l'abside. Elle est en fort mauvais état en plusieurs endroits, en particulier dans la partie sud-est. D'après le plan du P. Gransault, elle aurait longé tous les murs. Il n'en reste pas trace, en tout cas, du côté sud, qui est celui de l'entrée : il en va de même dans une église du vallon voisin de Kızıl Çukur, dite *Haçlı kilise*, l'*Église à la Croix*, qui présente avec la nôtre quelques traits communs (1). Les banquettes sont d'ailleurs assez fréquentes dans les églises cappadociennes, aussi bien « archaïques » que celles dites « à colonnes » de Göreme (2).

La banquette existe du côté ouest (ce qui apporte une preuve complémentaire au fait qu'il s'agit bien d'un vaisseau transversal), mais elle y a subi des aménagements particuliers. La nef principale se prolonge à l'Ouest par une salle parallèle, oblongue, de 7 m. sur 2,50 m., dont le niveau du sol est à 1 m. au-dessus du sien. La liaison entre les deux salles est confuse. En effet, à 1 m. de la paroi nord, la banquette s'élargit jusqu'à 1 m. sur une longueur de 2,50 m. environ. Elle présente, exactement dans l'axe du sanctuaire, une excavation peu profonde en forme de croix latine, de quelque 75 cm. de long, trait qui semble unique en Cappadoce et dont la fonction n'apparaît pas clairement (3). Puis vient une niche plus profonde qui s'est écroulée. Il n'est pas impossible que cet élargissement et cette niche aient fait partie de l'aménagement primitif, mais ils peuvent également être postérieurs. Actuellement, sauf un mur de séparation de 30 cm. au Sud, tout le reste est ouvert. La nef ouest, qui a pu faire office de narthex, est à plafond plat,

(1) Cf. N. et M. THIERRY, *Haçlı kilise, l'Église à la Croix, en Cappadoce*, dans *Journal des Savants*, oct-déc. 1964, pp. 241-254.

(2) Cf. JERPHANION, notamment I, 2, pp. 395 et 581.

(3) Peut-être cet élément est-il en relation avec le baptême. Car on sait, par les dimensions de certaines tombes, qu'il y avait des enfants dans certaines de ces communautés monastiques. Toutefois, je n'ai remarqué aucun aménagement permettant l'écoulement de l'eau. Cf. aussi *infra*, p. 198.

sans ornement. Dans l'angle nord-ouest, un trou permettait d'accéder à la salle inférieure : les passages de cette sorte ne sont pas rares dans la région (1).

Vers le Nord, trois petites salles rectangulaires sont creusées dans la profondeur du rocher ; leur percement a entamé les parois, modifiant leurs aspect. Les deux salles qui s'ouvrent sur la nef principale sont voûtées ; elles ont 3,50 m. sur 2 m. et 2,60 m. de hauteur ; elles communiquent par un passage qui donne à la portion de rocher réservée l'aspect d'un pilier : de la nef, on a l'impression de deux arcs retombant sur ce pilier ; une petite niche s'ouvre à hauteur d'homme dans le mur est de la première (fig. 5). La salle qui prolonge la nef occidentale est à plafond plat et mesure 2,50 m. sur 2,20 m. pour 2,20 m. de haut. Ces salles adventices sont taillées rudement, mais suivant des lignes bien droites. Le mur est de la nef, de part et d'autre de l'abside, présente une sorte de muret réservé, très dégradé ; il y avait au moins une tombe sur la gauche (fig. 6).

L'abside est à 60 cm. au-dessus du niveau de la nef ; on y accédait par deux degrés complètement dégradés (fig. 6). L'arc est en plein cintre, orné d'un bandeau plat à double saillie. Il retombe bas sur le muret comme sur d'épais piliers : le chœur devait donc être fermé par des chancels plutôt que par une iconostase élevée. La largeur de l'entrée est de 2,65 m., ce qui est considérable. Toutes ces caractéristiques sont signe d'ancienneté. Elles se retrouvent, en effet, dans les églises dont le décor appartient aux périodes « iconoclastes » et « archaïques » (2). L'aspect général est très proche de l'abside centrale de l'église de Çavuş In, dont Jerphanion a souligné les liens étroits avec l'architecture paléochrétienne de Syrie (3). La bande plate qui orne l'arc se retrouve aussi à Haçlı kilise, autour de la niche qui surmonte le trône de l'abside (4), et aux arcs des absides de Tokalı kilise 2 (5). Il s'a-

(1) Cf., par exemple, le trou d'accès à Haçlı kilise, THIERRY, *Haçlı kilise*, plan p. 242. La partie de rocher à l'ouest de notre église n'a pas été relevée.

(2) Selon la terminologie de JERPHANION, II, 2, p. 403.

(3) Cf. JERPHANION, I, 2, p. 512 et pl. 26, 1.

(4) Cf. THIERRY, *Haçlı kilise*, p. 245.

(5) Cf. JERPHANION, pll. 70 et 86, 4 ; I, 2, p. 299.

git donc d'un motif d'origine ancienne, mais qui a connu une longue survie, comme il arrive souvent en Cappadoce.

L'abside décrit en plan un arc outrepassé légèrement aplati. Ses dimensions : 3,75 m. (arc compris) sur 5,10 m. et 3,20 m. de haut, sont exceptionnellement vastes, quoique les absides uniques dans les églises anciennes de Cappadoce soient souvent très grandes par rapport à la nef. Elle est exactement orientée, et est donc légèrement décalée par rapport à l'axe de la nef, qui est orientée Est-Nord-Est. L'aspect aplati provient sans doute de la nature du rocher. L'abside est voûtée en cul-de-four, dépassant également le quart de sphère. Une banquette est réservée dans le rocher le long de la paroi, comme dans la nef. La large brèche pratiquée à l'extrémité est et le bouleversement du sol n'autorisent guère d'hypothèse sur l'existence d'un trône et, plus en avant, d'un trou-reliquaire, deux traits qui se remarquent à la Haçlı kilise ⁽¹⁾. Il est toutefois légitime de supposer, en relation avec le développement de la banquette, qu'un trône occupait le fond de l'abside, constituant ainsi un *synthronon*. Le *synthronon* est encore un trait d'architecture paléochrétienne, qui se rencontre pourtant dans quelques églises cappadociennes : l'église de Çavuş İn et Haçlı kilise, dans la même région ; Karabaş kilise à Soğanlı Dere ⁽²⁾. Le trône était destiné à l'higoumène plutôt qu'à l'évêque, car, plusieurs églises comportant cet élément dans la même région, on ne saurait imaginer qu'il s'agissait d'un évêque dans chacun des cas.

Du côté sud, une fenêtre, de 1 m. sur 0,90 m., au sommet

(1) Cf. THIERRY, *Haçlı kilise*, pp. 243-244 ; aussi à Çavuş İn, JERPHANION, I, 2, p. 512. Il n'est pas besoin d'évoquer la *confessio* paléochrétienne à propos de ce trou : on le rencontre, par exemple, dans une église constantinopolitaine du x^e siècle, celle du monastère de Lips (Fenari Isa).

(2) JERPHANION, I, 2, p. 512 et II, 1, p. 343. Des trônes apparaissent dans d'autres églises, dans l'abside ou dans la nef, mais sans faire partie d'un *synthronon*. Les peintures de Karabaş kilise sont datées de 1060-1061, mais elles recouvrent une couche plus ancienne. Le creusement de l'église est donc bien antérieur. Mentionnons encore un exemple arménien de 1001, celui de la « cathédrale » d'Ani, où une rangée de trônes occupe le bas de la paroi de l'abside centrale.

en arc, est contemporaine des peintures, sinon antérieure, car elle est englobée dans le décor ; il en va de même pour la petite niche à droite du Christ trônant. Si la brèche a probablement fait disparaître le trône et a en outre occasionné la perte du décor qui l'entourait, la salle creusée dans la paroi nord a malencontreusement entamé une grande partie de cette paroi. C'est une salle rectangulaire voûtée, de 2,70 m. sur 1,90 m. et de 2,80 m. de haut, analogue à celles qui s'ouvrent dans les parois de la nef. Enfin, une fissure apparaît entre cette salle et l'ouverture à l'extrémité de l'abside (fig. 9).

La disposition architecturale de l'église indique donc une époque assez haute pour laquelle, faute d'éléments de comparaison bien datés, on peut indiquer la deuxième moitié du ix^e siècle comme *terminus ante quem*, bien que la date du viii^e siècle soit également vraisemblable.

DÉCOR SCULPTÉ. Le décor sculpté, qui est rare et généralement assez sommaire en Cappadoce, est exceptionnellement bien représenté. L'élément le plus original est constitué par les trois grandes croix en relief au plafond de la nef (fig. 7). Toute la surface est divisée en trois caissons contenant, au centre, une croix grecque inscrite dans un médaillon et cantonnée de quatre disques, à gauche et à droite, une croix latine inscrite dans sa partie supérieure dans un demi-cercle et flanquée dans le bas de deux palmiers (1). Les croix occupent quasi entièrement la surface des caissons. La rosace centrale (fig. 8) est formée d'une croix à branches égales évasées aux extrémités (inspirée de la croix de Malte), contenant quatre disques à trois cercles marqués d'un point central, qui vont légèrement grandissant ; au centre, une petite croix de Malte ; le bas a l'aspect d'un trépied ; les quatre grands disques dans le champ ont quatre cercles concentriques et un point central ; la couronne est constituée de feuilles obliques alternées entre deux bordures plates. Cette croix est posée légèrement en biais par rapport aux croix latérales. Cel-

(1) Le dessin reproduit dans JERPHANION, pl. 144, d'après plusieurs croquis du P. Picolet, est inexact.

les-ci sont semblables,] mais les ornements diffèrent. Celle de gauche (fig. 7) est ornée d'une tresse ; l'arc un peu outre-passé qui encadre la partie supérieure, et que les bras latéraux dépassent légèrement, est décoré d'une tige à petites feuilles serrées ; le bas est en trépied. La croix de droite est ornée d'une tige à petites feuilles serrées, tandis que le cintre présente des rainures verticales (figg. 5 et 7). Les palmiers, très stylisés, ont de sept à huit palmes déployées en largeur et séparées les unes des autres par un simple trait. D'autre part, au sommet de l'abside, se détache un autre élément sculpté, beaucoup plus modeste, un médaillon épais, réservé dans le rocher, portant une croix de Malte inscrite dans une bordure ornée, comme la croix centrale du plafond de la nef, de feuilles en biais alternées (figg. 9 et 13).

La croix est un élément fréquent du décor cappadocien, particulièrement à l'époque « iconoclaste ». Peinte ou sculptée, elle orne le plafond, l'abside et même les parois de plusieurs sanctuaires rupestres parmi les plus anciens. On possède plusieurs exemples de croix peintes au plafond — souvent pommées ou gemmées, s'intégrant dans une décoration de motifs floraux stylisés et géométriques qui relèvent de l'art de la période iconoclaste (1). Le plafond de la salle ouest de la chapelle 3 de Göreme présente précisément un décor de ce type, tandis que celui du narthex de la Saklı kilise s'orne d'une croix en relief, pour citer deux églises qui s'apparentent architecturalement à la nôtre (2). Les croix sculptées sont

(1) Les églises de Hagios Vasilios (Elevra) et Hagios Stephanos (près de Cemil) conservent les plus remarquables décors de ce type, cf. JERPHANION, II, 1, pp. 196 et 147 ; aussi II, 2, pp. 412-413, et pl. 154. Les inscriptions corroborent parfois ce caractère iconoclaste. Certains décors sont d'ailleurs mixtes ; dans d'autres cas, une décoration figurée y a été ajoutée postérieurement. Parfois aussi, une croix ornée, peinte au centre de la voûte, entourée de représentations figurées, peut apparaître comme une survivance, notamment dans les églises d'Ihlara (cf. J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Nouvelles notes cappadociennes*, dans *Byzantion*, XXXIII, 1, 1963, pp. 167 sqq. et fig. 37 ; N. et M. THIERRY, *Nouvelles églises rupestres de Cappadoce. Région du Hasan Dağı*, Paris, 1964, pl. 63).

(2) JERPHANION, I, 1, p. 142 et II, 2, p. 412 ; les figures des Quarante martyrs sur les parois sont postérieures. Il me semble qu'à Saklı kilise, non seulement la croix en relief, mais aussi le décor géo-

généralement beaucoup plus simples. Elles se rencontrent non seulement dans des églises, comme à la nef sud de l'église de Çavuş İn ou à Haçlı kilise (1), mais même dans d'autres salles appartenant à des complexes monastiques, comme à Karanlık kilise, dans la vallée de Belisırma (2), où cependant leur répétition les fait apparaître comme un simple motif ornemental. Sur la plupart des plafonds, il s'agit d'une seule croix, qui peut être cantonnée, comme à Haçlı kilise, de deux petites croix inscrites dans un losange. Il est une église qui fait exception, c'est la chapelle 1 de Zilvé, dont la plafond est divisé en trois caissons contenant des croix, mais la forme n'en est malheureusement pas précisée (3). Cette chapelle, encore imparfaitement étudiée, est d'ailleurs exceptionnelle par l'abondance et la variété des croix en relief, qui en constituent l'unique décor — décor iconoclaste poussé à une sorte de paroxysme et compendium des motifs à base de croix (même le type de Haçlı kilise, avec sa partie supérieure inscrite et son décor de disques espacés, flanquée de petites croix inscrites dans des losanges, s'y retrouve). On y voit sur la paroi sud une croix inscrite dans un cercle orné de disques (plus proche de la croix de Malte ordinaire que la nôtre) et une croix latine ornée de même (4). Dans l'abside, des croix encore, de Malte et latines. Leur nombre et leur disposition ne sont pas précisés, mais il est possible qu'il s'agisse d'un décor proche du nôtre. En effet, un décor analogue, mais peint, s'est conservé dans l'abside de Hagios Vasilios : deux grandes croix latines encadrent une croix grecque aux branches légèrement évasées (5).

métrique peint qui l'accompagne, sont nettement antérieurs au reste du décor (*art. cit.* à la n. 1, p. 177, fig. 7, p. 16).

(1) Cf. JERPHANION, I, 2, p. 512 et THIERRY, *Haçlı kilise*, fig. 4 p. 247. Citons aussi la croix en relief et le décor aniconique du narthex de l'église de Kızıl Çukur (THIERRY, *Église de Kızıl-Tchoukour, chapelle iconoclaste, chapelle de Joachim et d'Anne*, dans *Monuments Piot*, L, 1958, pp. 105-146).

(2) Cf. THIERRY, *Hasan Dağı*, p. 37 et pl. 22-23.

(3) Cf. JERPHANION, I, 2, pp. 581-582 : ici encore, le P. de Jerphanion, qui n'a pas visité le site, utilise les notes très sommaires du P. Gransault.

(4) Cf. JERPHANION, pl. 26, 4.

(5) Cf. JERPHANION, pl. 154, 1 (ces croix, peintes, sont très ornées).

Les palmiers sont un motif beaucoup plus rare. On en trouve de très semblables sculptés sur un pilastre de l'église de Balkan Deresi, dans une région voisine (1). Les palmiers, ou les palmes, symboles de victoire, en relation avec la croix ou la figure du Christ, sont fréquents dans l'art paléochrétien, en particulier dans la sculpture ; ils se retrouvent aussi à une époque plus proche de la nôtre, notamment dans l'inscription palestinienne de d'er-Rumsaniyen, à Djôlan (2). Quant aux disques et aux médaillons, outre ceux de la chapelle 1 de Zilvé, on en voit d'assez proches des nôtres sur les parois nord et sud de la nef de Saint-Théodore, près de Sinasos (3). Mais ils sont munis de quatre courtes pattes dessinant les extrémités de la croix ; l'un est marqué au centre d'une petite croix de Malte.

Ainsi, aucun des éléments sculptés de l'église aux Trois croix n'est proprement unique. Mais leur disposition, le caractère très élaboré de l'ornementation des croix du plafond, le groupement des divers motifs, en font un ensemble tout à fait remarquable. D'autre part, il n'est pas exclu qu'une croix en relief ait orné à l'origine la partie est de l'abside. En effet, dans une chapelle voisine du même Güllü Dere (n° 5), une grande croix en relief orne la conque (4) ; à Haçlı kilise, au-dessus du trône, était gravée une croix de Malte inscrite dans un cercle que des peintures sont venues recouvrir postérieurement ; dans l'église de Çavuş İn, une grande croix inscrite en relief est bien visible au-dessus du trône (5). Notre

(1) Cf. JERPHANION, II, 1, p. 50 (il n'est pas fait mention de croix en relief au plafond).

(2) Le D.A.C.L., art. *Palme, palmier*, col. 950 sqq., mentionne entre autres deux exemples particulièrement intéressants pour notre propos : une croix à branches égales inscrite dans un cercle (le tout orné de rainures verticales) est flanquée de deux palmiers sur une table d'autel d'El-Begueur, près de Tébessa ; un palmier plus proche des nôtres, avec un petit renflement au sommet de la tige et quatre palmes distinctes déployées de part et d'autre, est inscrit dans un cercle au centre de l'inscription d'er-Rumsaniyen (figg. 9543 et 9546).

(3) Cf. JERPHANION, pl. 147 1 et 2.

(4) Cf. JERPHANION, p. 595 ; le reste du décor est peint et purement linéaire ; il a pu également être exécuté à la période iconoclaste.

(5) Cf. THIERRY, *Haçlı kilise*, p. 245 ; JERPHANION, pl. 26, 1.

église s'inscrit de la sorte parmi un groupe assez dense de sanctuaires portant un décor sculpté de type iconoclaste,

DÉCOR PEINT. L'abside tout entière, arc compris, a reçu postérieurement un décor peint homogène. Il est, hélas, mal conservé, pour les raisons qu'on a dites plus haut et pour d'autres : la peinture est usée par le temps, endommagée sous la fenêtre sud par la pluie et partout, surtout aux parois, par les déprédations (grattage des visages, jets de pierres, raies de bâtons). Cependant, l'ensemble du programme se laisse appréhender sans difficulté, et certains morceaux permettent de juger du style des figures et des ornements, ainsi que de la paléographie des inscriptions.

L'arc (figg. 9-10) est encadré de plusieurs bandes de peinture correspondant aux bandeaux en relief, dans les tons rouges, vert sombre et ocre, et ornées de perles. La bande extérieure, plus large, porte en alternance des motifs losangiques et ovales bouletés, tracés d'un trait double, et séparés par un trait également double. A la douelle, dix bustes en médaillons se répartissent de part et d'autre d'un médaillon central contenant une croix (fig. 9). Ces médaillons sont entourés de deux bordures enlacées en une chaîne continue. Les saints personnages qui y sont représentés ne sont plus reconnaissables, et aucune inscription n'est plus visible, mais il s'agit évidemment de prophètes. Le procédé est connu, en effet, dans un grand nombre d'églises cappadociennes. Le nombre de médaillons varie toutefois considérablement, ainsi que leurs dimensions. C'est l'église d'El-Nazar, entre Maçan et Göreme, qui fournit l'exemple le plus proche du nôtre⁽¹⁾, par le nombre élevé de bustes, l'enroulement continu de la bordure et l'abondance des perles qui ornent tant ces bordures que les vêtements et les chevelures. Ici, toutefois, la bordure est plus large et le nœud plus épais⁽²⁾. La peinture

(1) Cf. JERPHANION, I, 1, p. 179 et pl. 40. A la douelle de l'arc à Haçh kilise, il n'y a que trois médaillons de chaque côté de la croix centrale (THIERRY, *Haçh kilise*, p. 247).

(2) J'ai été frappée par une certaine ressemblance entre ce décor et celui de S. Maria de Gradellis, à Rome, qui date des années 872-882, cf. J. LAFONTAINE, *Peintures médiévales dans le temple dit de*

est si usée (fig. 16) qu'on ne reconnaît pas le dessin qui ornait la bordure, laquelle semble avoir été peinte de deux couleurs ; les nimbes se détachaient sur un fond probablement bleu, mais qui a viré au bronze ; certains de ces prophètes étaient barbus, d'autres imberbes (entre autres, Salomon est souvent représenté imberbe). Les chevelures et les vêtements sont rougeâtres, mais il semble que ce soit la préparation qui soit en cause, la couche supérieure ayant disparu (1).

Les parois de l'abside étaient occupées, de part et d'autre de l'élément central qui a disparu, par une théorie de saints vus de face, apôtres et pères de l'Église ou docteurs. A gauche, il ne reste que deux figures portant des vêtements ecclésiastiques (fig. 11), que des inscriptions fort usées permettent d'identifier : Ο ΑΓΙΟΣ ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΣ, ΙΩΑΝΝΗΣ Ο (Χρ)ΟΙΣΟΣΤΟΜΟΣ ; le nom de ΦΙΛΙΠΠΟΣ qui vient ensuite est celui de l'apôtre Philippe, disparu dans le percement de la salle nord de même que les figures suivantes ; après l'ouverture et juste avant la partie orientale abîmée, une silhouette très effacée : ΠΑΥΛΟΣ. Du côté droit, un ange encore partiellement visible (fig. 9) est désigné par l'inscription : ΓΑΥΡΗ.. ; après la partie effacée par les eaux qui ruissellent de la fenêtre, viennent les six personnages de notre fig. 17 ; les noms des deux premiers ne sont pas conservés ; les autres se lisent comme suit : ΘΑΔΔΕΟΣ, ΘΟΜΑΣ, ΩΜΕΓΑΣ ΒΑΣΗΛΗΟΣ, Ο ΑΓΗ[ος] ΓΡΗΓΟΡΗΟΣ. Le décor comportait donc, de chaque côté, deux docteurs, six apôtres et un archange. A gauche, devant Paul, l'archange Michel devait répondre à Gabriel, et à droite, derrière ce dernier, Pierre devait répondre à Paul. La présence de Thaddée devait entraîner l'absence d'un autre apôtre, par exemple Bartholomé, comme à Ballık kilise, où la liste des apôtres est exceptionnellement complète (2). Grégoire n'a pas

la Fortune Virile à Rome (Bruxelles-Rome, 1959), par ex. pl. XIII. Le programme iconographique même offre certains liens avec la Cappadoce, notamment des scènes de la vie et de la mort de saint Basile.

(1) De même à S. Maria de Gradellis, l'aspect rouge de beaucoup de fragments est dû au fait que la couleur est tombée, laissant apparaître la préparation.

(2) Cf. JERPHANION, II, 1, p. 254.

d'épithète, ce qui est souvent le cas dans les décors archaïques (1). Il est probable qu'il s'agisse de Grégoire de Nazianze, en relation avec Basile le Grand de Césarée. Quant à Agathange, c'est un personnage rarissime, qui se rencontre une seconde fois dans notre église, parmi les peintures de la nef : nous y reviendrons à ce moment (2). Les quatre docteurs portent l'omophorion des évêques, orné de croix noires. Basile, qui porte la barbe brune et pointue qui lui est habituelle, est en vert sombre, Grégoire en brun ; les apôtres ont des manteaux alternativement vert et rouge sur une tunique blanche. Les docteurs posent la main droite sur le livre ouvert, orné de perles, qu'ils tiennent sur le bras gauche ; les apôtres ont soit un livre, soit un rouleau (Thomas et Thaddée), et ramènent la main droite devant la poitrine. Tous ces éléments sont traditionnels en Cappadoce.

L'espace existant entre les deux archanges, à l'Est, était considérable (fig. 9). Comment était-il rempli ? On pourrait supposer que la Vierge trônant avec l'Enfant y était représentée. Cependant, il n'y a pas d'exemple en Cappadoce de l'association de ce thème avec celui du Christ en gloire entouré des symboles dans une même abside (3). Il arrive que l'on rencontre la Vierge trônant avec l'Enfant au-dessus de l'autel, entre les apôtres (4), ou entre deux anges et les apôtres (5), tandis que, dans la conque, le Christ est dans une gloire supportée par quatre anges. Mais il s'agit là d'une

(1) Cf. JERPHANION, Index hagiographique, II, 2, p. 503. Il interprète comme Grégoire de Nazianze plusieurs représentations de Grégoire sans épithète.

(2) Cf. *infra*, pp. 198 sq.

(3) Il convient de remarquer que les décors des parois des absides sont toujours fragmentaires, car les déprédations y sont particulièrement aisées (JERPHANION, I, 1, p. 68). Dans certains cas, on ne peut même pas déterminer s'il s'agit d'apôtres ou de docteurs. Mais une composition aussi importante qu'une Vierge trônante aurait sans doute laissé des traces. A ce registre, docteurs et apôtres se tiennent souvent autour d'une fenêtre ou d'une niche.

(4) Dans une église d'Ihlara, Yılanlı kilise, cf. THIERRY, *Hasan Dağı*, p. 110 et pl. 54.

(5) Aux Quarante Martyrs de Suveş, cf. JERPHANION, II, 1, pp. 160 et 167.

adaptation du thème de l'Ascension. Cette première hypothèse semble donc devoir être rejetée. D'autre part, il convient de tenir compte du fait que nous avons supposé l'existence d'un trône en cet endroit, à l'instar de l'église de Çavuş In ou de Haçlı kilise. Or, nous verrons que la conque de l'abside de ces églises porte un décor analogue au nôtre. Les peintures de Çavuş In, très abîmées, comportaient, de part et d'autre de la croix surmontant le trône, un ange prosterné et une figure du Prodrome, ainsi que des figures disparues ou indéchiffrables, probablement des apôtres. A Haçlı kilise, le Prodrome et la Vierge orante, accompagnés des apôtres et de deux saints, se tiennent de part et d'autre de la niche surmontant le trône (1). A Saint Syméon-Stylite de Zilvé, la Vierge orante et le Baptiste sont au centre de ce registre, au-dessus de l'autel (il n'y a pas de trône à l'Est), accompagnés d'apôtres et d'autres saints très abîmés (2). Sans qu'il soit possible de faire un choix décisif parmi ces motifs — car, pour le reste, aucun de ces programmes n'est vraiment pareil, il n'est sans doute pas trop hardi de supposer que la partie perdue de l'abside de notre église présentait un décor similaire.

Dans la partie supérieure de l'abside, qui affecte la forme d'une large coupole aplatie, le décor se réduit en fait à une seule composition théophanique (figg. 11-15). Dans la conque, à l'Est, le Christ trône dans une gloire, entouré des symboles des évangélistes. Le bas de cette image étant perdu, on ne sait si la Mer de cristal, devant laquelle s'inclinent deux anges, avait été représentée, mais c'est plus que probable. Deux paires de roues enflammées flanquent la gloire. Viennent ensuite, à gauche, un tétramorphe, un chérubin, un séraphin approchant un charbon ardent du visage d'Isaïe prosterné, et un archange. A droite, la fenêtre a réduit l'espace, de sorte que le chérubin a été supprimé. Après le tétramorphe, on voit un séraphin donnant à Ézéchiël agenouillé un livre à avaler, puis un archange. Les deux archanges sont côté à côté, la composition étant circulaire, alors

(1) Cf. THIERRY, *Haçlı kilise*, p. 248 et JERPHANION, I, 2, p. 513.

(2) Cf. JERPHANION, I, 2, p. 555. Il y avait deux trônes latéraux dans l'abside, mais ni trône central, ni banquette (pl. 143. 3).

qu'ils en occupent en réalité les deux extrémités. En haut, la Main de Dieu apparaît en avant du médaillon en relief et, de part et d'autre, la Lune et le Soleil sont représentés en médaillons.

Nous sommes en face d'un décor absidial typique du groupe d'églises qualifié d'« archaïque » par Jerphanion, c'est-à-dire datant de la fin du ix^e au milieu du x^e siècle (1). Toutefois, si le thème du Christ en gloire avec les symboles des évangélistes, accompagné de roues, de tétramorphes, de séraphins ou de chérubins et d'archanges, est fort courant, les motifs d'Isaïe et d'Ézéchiël le sont beaucoup moins. Jerphanion les a rencontrés trois fois, et toujours dans un très mauvais état de conservation, au point qu'il n'en a reproduit aucune photographie (2). Ils sont absents de la composition de Haçlı kilise, qui s'est conservée dans un état de fraîcheur exceptionnel. On ne les trouve pas non plus dans les autres églises cappadociennes découvertes depuis la publication de Jerphanion. L'apport de l'église de Güllü Dere présente donc un intérêt certain.

Le Christ (fig. 12), tenant le livre sur le genou gauche et bénissant de la main droite, est assis sur un trône richement orné de gemmes et de perles, au dossier en forme de lyre — qui épouse plus étroitement que de coutume la ligne du corps, de sorte qu'on n'aperçoit que très peu le voile, d'ailleurs détruit. Le coussin est également plus allongé qu'à l'ordinaire, et orné de deux glands. Les pieds devaient reposer sur un marchepied qui a disparu. Le bord de la gloire est fait de chevrons irisés, tandis que des étoiles sont visibles çà et là entre les personnages. La disposition des quatre symboles évangéliques est habituelle : à gauche, l'ange et le lion ; à droite, l'aigle (fragmentaire) et le bœuf (perdu). Aucune inscription ne subsiste (3). Notons une particularité : les

(1) Cf. JERPHANION, I, 1, pp. 68 sqq. Toutefois, dans la chapelle 3 de Göreme, cette image apparaît sur le plafond de la nef (p. 141).

(2) A Saint-Syméon de Zilvé (I, 2, pp. 553-554) ; à Saint-Théodore (II, 1, p. 23) et aux Saints-Apôtres de Sinasos (II, 1, p. 64 ; croquis partiels à la pl. 150).

(3) Pour le thème dans les décors archaïques et les noms des symboles (ce sont les mots qui introduisent le Trisagios dans la liturgie

ailes des quatre symboles sont rejetées en arrière, tandis qu'ailleurs, une aile est levée, l'autre abaissée, ce qui convient mieux à une composition circulaire. Ce trait semble un archaïsme, car il rappelle des représentations anciennes du tétramorphe où les quatre symboles sont distincts (1). Les couleurs très usées ne se laissent plus que deviner par endroits. Le manteau du Christ et le fond ont un aspect vert bronze ; le trône, la robe du Christ, sa chevelure et sa barbe, sont d'un brun-rouge ; l'ange, en rose avec les ailes blanches bordées de brun, et le lion, d'un ocre chaud et vif, sont les mieux conservés.

A côté de la gloire, deux paires de grandes roues marquées d'yeux se détachent sur un fond — dont la partie supérieure seule subsiste, de flammes pointues et stylisées (fig. 11). Ces roues, selon *Ézéchiel*, I, 19-21, accompagnent les tétramorphes. Elles trouvent traditionnellement place entre ceux-ci et le Christ en gloire. Le tétramorphe qui vient à gauche (fig. 14) est un des exemples les mieux conservés de Cappadoce et aussi, me semble-t-il, des plus séduisants. La peinture est cependant si usée qu'on ne distingue plus guère les yeux qui ornaient les ailes et qui sont rappelés par l'inscription : *ΠΟΛΟΙΩΜΑΤΟΝ* (pour *πολύομματον*) (2).

byzantine : *ἄδοντα, βοῶντα, κερραγόντα, καὶ λέγοντα*), cf. JERPHANION, I, 1, pp. 69 sqq. et, à titre d'exemples, pl. 39, 3 (chapelle 3 de Göreme), 150, 2 (Saints-Apôtres) et 153, 1 (Tavşanlı kilise). La composition de Haçlı kilise est de loin la mieux conservée (THIERRY, *Haçlı kilise*, fig. 6 p. 251), mais elle a un aspect un peu moins ancien ; entre autres, le ciel est dépourvu d'étoiles.

Le thème s'inspire d'*Ézéchiel*, I, 5 sqq., et de l'*Apocalypse*, IV, 6-7 (les textes sont repris dans JERPHANION, pp. 70-71, notes). Il est déjà représenté à l'époque paléochrétienne, notamment à la chapelle XLII de Baouft.

(1) Par exemple au linteau d'une porte de Koca Kalesi, cf. *infra*.

(2) Les inscriptions que Jerphanion rapporte d'après les notes du P. Gransault ne sont pas toujours exactes (I, 2, p. 592). Jerphanion ne reproduit que deux tétramorphes, et de manière assez peu satisfaisante, celui de Tavşanlı kilise, pl. 153, 1, et celui de Sainte-Barbe de Soganlı, pl. 191, 3 et II, 1, fig. 109 p. 378 (le terme *ΤΕΤΡΑΜΟΡΦΟΣ* n'est signalé qu'à Sainte-Barbe, II, 1, p. 313). Le tétramorphe de Haçlı kilise est peu visible dans THIERRY, *Haçlı kilise*, fig. 5 p. 249. Parmi les églises du Hasan Dağı, on note une très intéressante représentation dans l'église de Mamasun (les bustes du lion et du bœuf

L'usage de représenter les quatre évangélistes par leurs symboles : l'homme, l'aigle, le lion et le bœuf, est ancien dans l'art chrétien, mais ils sont rarement groupés. En Anatolie même, ils apparaissent groupés au linteau d'une porte d'église de Koca Kalesi, d'époque paléochrétienne (1). Dans l'Ascension de l'Évangile de Rabula, au VI^e siècle, ils le sont sous la mandorle du Christ (2). La figure autonome formée d'une tête humaine entourée de deux paires d'ailes et des *protomai* du lion et du bœuf, tenant le livre dans leurs pattes, et surmontée ou non de la tête d'aigle, s'est constituée plus tardivement. Cette figure s'inspire d'Ézéchiel, I, tandis que la composition qui groupe autour du Christ trônant les quatre symboles s'inspire de l'Apocalypse. Il semble que les peintures cappadociennes en aient conservé les plus anciens exemples — ce qui ne prouve nullement qu'il s'agisse d'une invention locale. En tout cas, la présence des tétramorphes est fréquente et même obligée dans les décors absidaux de type théophanique en Cappadoce.

Notre représentation appelle cependant quelques commentaires. La tête de l'aigle était figurée au-dessus du nimbe de l'homme, encore qu'elle ne soit pratiquement plus visible : cela correspond à la tradition la plus courante, du moins dans la région (3). Les ailes, au lieu de se joindre

occupent autant de place que la tête d'homme entourée de plumes dans le haut et dans le bas, ce qui semble un trait archaïque), et une autre, beaucoup plus sommaire, à Ala kilise de Belisırma (cf. THIERRY, *Hasan Dağı*, pl. 10b et 92b).

(1) Déjà le bœuf est à droite et le lion à gauche, mais l'aigle est sous la figure de l'homme, cf. la Note de THIERRY dans les *Cahiers archéologiques*, IX, 1957, fig. 4 p. 93.

(2) Cf. reproduction en couleurs dans A. GRABAR, *La Peinture byzantine* (Genève, Skira, 1953), p. 164.

(3) Cf. JERPHANION, I, 1, p. 70, n. 2. Il est cependant des cas, même en Cappadoce, où la tête de l'aigle n'apparaît pas : à Haçlı kilise, à Mamasun, peut-être aussi à Ala kilise (cf. ci-dessus). Ce type suppose que la tête de l'aigle se trouvait sur la face arrière, chaque être regardant ainsi un point cardinal, ce qui répond bien à la description d'Ézéchiel. Le fait que le peintre de Tokalı kilise 2 ait placé la tête de l'aigle au-dessus de celle du lion traduit son incertitude (pl. 84, 1). Dans les *Homélies de Jacques de Kokkinobaphos*, œuvre constantinopolitaine du début du XII^e siècle, l'aigle n'est pas représenté (cf. GRABAR, *Peinture byzantine*, p. 183).

jusqu'à ne plus former qu'une masse ornée d'yeux, comme c'est le plus souvent le cas, sont nettement séparées. Fait plus remarquable, les mains sont ramenées sur le bord des ailes, alors que dans les autres représentations, les mains sont absentes ou, comme à Tokalı kilise 2, ouvertes dans le signe de la prière (1). Les mains sont d'ailleurs mentionnées en *Ézéchiel*, I, 8. Mais en outre, notre tétramorphe tient deux objets, fort effacés, ressemblant à des glaives courts, trait qui n'apparaît pas dans les textes prophétiques. Il se pourrait qu'il y ait eu confusion avec les séraphins ou les chérubins, qui remplissent souvent des fonctions de gardiens, et peuvent être armés (2). Le lion est du même ocre que celui du trône du Christ, le bœuf est gris ; le reste a perdu sa couleur, mais le trait est beau et ferme, surtout au visage de l'homme. Le tétramorphe qui fait pendant à celui-ci est tout semblable, mais moins bien conservé (fig. 13). On y voit plus distinctement, dans la partie inférieure, les deux pieds nus, joints, figurés de façon très schématique.

Un peu plus bas, un chérubin aux ailes brunes repliées, dont la partie inférieure a disparu dans le creusement de la salle nord (fig. 11), avec un reste d'inscription : ...ΦΗΜ (il était désigné comme un séraphin). Le visage a été fortement gratté. Puis vient la scène, par bonheur relativement bien conservée, d'Isaïe recevant le charbon ardent (fig. 11), suivant la vision qu'il décrit en VI, 6-8, au moment où il est investi de sa mission. Le texte dit explicitement qu'un séraphin prit une braise avec des pinces de dessus l'autel et l'approcha des lèvres d'Isaïe pour les purifier. L'illustration la plus célèbre et la plus ancienne de ce passage est celle du *Cosmas Indicopleustès* du Vatican (fol. 72v^o), où c'est un ange d'apparence humaine qui se penche vers Isaïe — qui a

(1) Dans certains cas, la position n'a pas été notée par Jerphanion.

(2) On voit fréquemment des tétramorphes en gardiens dans des manuscrits byzantins, comme les *Homélies de Jacques* (cf. GRABAR, *Peinture byzantine*, p. 180). Dans le *Par. gr. 510*, fol. 52v^o, la Porte du paradis est gardée par un tétramorphe complet, qui tient une lance dans la main gauche (cf. H. OMONT, *Miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale, du VI^e au XIV^e siècle*, Paris, 1929, pl. XXIV).

un genou en terre et les mains ouvertes, et approche de son visage le charbon ardent qu'il tient à l'aide de longues pinces noires (1). La miniature des *Homélies de Grégoire de Nazianze* de Paris (*Gr. 510*, fol. 67v^o) offre un thème semblable, mais remplace l'ange par un séraphin vu de face, comme dans notre image (2). Le contexte est toujours celui de la théophanie, mais diversement traitée. Dans le *Cosmas Indicopleustès*, le groupe est en bas et à droite d'une composition hiératique du Christ trônant entre deux séraphins, tandis que dans le *Grégoire de Nazianze*, le Christ en mandorle trône seul au registre supérieur, régissant sur plusieurs registres d'anges de divers ordres, et Isaïe déborde du cadre sur la gauche. En Cappadoce, les représentations sont très homogènes. Elles diffèrent du thème du *Par. gr. 510* par la position d'Isaïe, qui est complètement agenouillé et tend des mains recouvertes d'un voile (3). Dans notre image, Isaïe semble diriger ses regards vers le Christ en gloire plutôt que vers le séraphin. La main de celui-ci, très bien dessinée, enserme une longue pince noire qu'il approche du visage du prophète (fig. 15). Ce visage, dont les yeux ont été grattés, est encadré d'une barbe assez courte et pointue et d'une longue chevelure grises. Le vêtement est blanc, aux nombreux plis marqués en

(1) Cf. C. STORNAJOLO, *Le Miniature della Topografia cristiana di Cosma Indicopleuste*, *Cod. Vat. gr. 699* (Milan, 1908), fol. 72v^o (ix^e siècle). Ce manuscrit reproduit sans doute l'original du vi^e siècle. L'auteur était un Alexandrin, qui fut moine au Sinaï. On en connaît deux copies (d'ailleurs approximatives quant au programme) du xi^e siècle, le *Plut.9.28* de la Laurentienne, et le *Cod. 1186* du Sinaï.

(2) Cf. OMONT, *Miniatures...*, pl. XXV. Ce manuscrit date également de la deuxième moitié du ix^e siècle, c. 880. Dans le Psautier n^o 7 d'Athènes (fin du xii^e siècle), Isaïe est debout devant le tétramorphe monté sur deux roues, qui approche de ses lèvres le charbon ardent : cette attitude semble influencée par le thème de la Prière d'Isaïe, fréquente dans les Psautiers (cf. la représentation célèbre du Psautier de Paris, *gr. 139*, fol. 435v^o, dans OMONT, *Miniatures...*, pl. XIII). Cf. *Ἡ βυζαντινὴ τέχνη, τέχνη εὐρωπαϊκὴ (Exposition byzantine d'Athènes 1964, Catalogue)*, n^o 285, avec ill.

(3) A l'exception des personnages anonymes agenouillés qui assistent à la scène en témoins d'Isaïe et d'Ézéchiël à Saint-Théodore et aux Saints-Apôtres (cf. JERPHANION, II, 1, pp. 23 et 65, et pl. 150 et 151).

vert avec deux *clavi* rouges sur la manche. Son nom est inscrit : *HCAHA*[s].

Le motif correspondant d'Ézéchiël dévorant le livre que lui présente semblablement un séraphin (à vrai dire, ce trait est peu distinct) (fig. 13), illustre le passage d'*Ézéchiël*, II, 8-10 - III, 1-4, où il est question d'un rouleau, d'abord déroulé, qu'une main montre au prophète, puis lui fait avaler. Le miniaturiste du *Cosmas Indicopleustès* du Vatican (fol. 74) a bien illustré ce texte en représentant Ézéchiël debout, et la main de Dieu sortant d'une nuée près de sa tête, mais il a par erreur répété le motif de la pince au charbon ardent, au lieu du livre. Sur la gauche est le Christ en gloire et, au registre inférieur, quatre hexaptéryges aux mains ouvertes, posés sur des roues. Le *Par. gr. 510*, qui offre une admirable Vision d'Ézéchiël dans la vallée des ossements⁽¹⁾, n'a pas représenté ce thème. Quant à la figure fragmentaire d'Ézéchiël dans une salle de Sainte-Sophie de Constantinople à l'étage des tribunes, on ne sait à laquelle de ses visions elle se rattachait⁽²⁾. Visiblement, en ce qui concerne la composition de l'église de Güllü Dere, le modèle que suivait le peintre représentait les deux épisodes d'Isaïe et d'Ézéchiël selon une formule semblable, afin d'assurer la symétrie de l'ensemble de la composition.

Les deux séraphins sont pareils — celui d'Isaïe, qui est bien conservé, est remarquablement beau, avec le gonflement plein de douceur de ses ailes. Ils sont assez proches des séraphins qui flanquent le Christ dans la Vision d'Isaïe du *Cosmas Indicopleustès*, mais leurs pieds, d'une facture beaucoup moins réaliste, sont étroitement serrés comme pour figurer une queue. Les plumes qui encadrent la tête sont du rouge de la préparation, mais les grandes rémiges sont blanches, et les détails sont marqués d'un gris-vert. L'inscription du séraphin d'Isaïe (l'autre est perdue) le désigne comme un

(1) Cf. OMONT, *Miniatures...*, pl. LVIII, fol. 438v^o ; belle reproduction en couleurs dans D. TALBOT RICE-M. HIRMER, *Art byzantin* (Paris-Bruxelles, 1959), p. 17.

(2) Cf. P. UNDERWOOD, *A preliminary report on some unpublished mosaics in Hagia Sophia : season of 1950 of the Byz. Institute*, dans *Amer. Journal of Archaeology*, 55, 4 (1951), pp. 367 sqq. et pl. 17.

hexaptéryge : *ΕΞΑΠΤΕΡΥΓΟΝ*. Les inscriptions qui accompagnaient vraisemblablement les deux scènes (on trouve, à l'état fragmentaire, des citations d'Isaïe et d'Ézéchiel aux Saint-Apôtres et à Saint-Syméon) ⁽¹⁾ ont complètement disparu.

Viennent enfin deux grandes figures d'archanges, qui closent la composition. Michel (inscription : *ΜΗΧΑΗΛ*) se tient à côté d'Isaïe, Gabriel (inscription : *ΓΑΥΒΡΗΗΛ*) à côté d'Ézéchiel (figg. 11 et 13). Ils portent le vêtement impérial, au loros somptueusement brodé et gemmé. Habituellement, ces archanges lèvent l'étendard ou le sceptre de la main droite et portent le globe sur la main gauche ⁽²⁾. Ici, chose curieuse, c'est de la main gauche qu'ils lèvent leur étendard — celui de Gabriel est carré et très orné de perles ; celui de Michel ressemble à un fleuron (il a été gratté), tandis que leur main droite, ramenée devant la taille, tient un disque plutôt qu'un globe. Autre particularité, suggestive de la volonté de l'artiste de fermer sa composition, les ailes extérieures des deux archanges sont nouées dans le bas. Ces motifs présentent un caractère fort original. Les vêtements sont habituels : le loros est traité comme les montants du trône du Christ en gloire ; la robe a pris une couleur indéfinissable tirant sur le bronze ; les ailes sont blanches, marquées de vert, et bordées d'un brun-rouge.

Entre la tête de Gabriel et le médaillon en relief, on voit jusqu'au poignet la main de Dieu bénissante, posée sur une

(1) Cf. JERPHANION, II, p. 65 et pl. 150, 1, et 151, 1, pour les Saints-Apôtres ; I, 2, p. 554, notes 1 et 2, pour Saint-Syméon. Ce ne sont pas toujours les mêmes passages qui sont choisis ; les textes cités dans les miniatures du *Cosmas Indicopleustès* sont aussi légèrement différents, et d'ailleurs plus longs. Autre sorte de divergence dans une représentation, un peu plus tardive, de la vision d'Isaïe à Tokalı kilise 2 (I, 2, p. 323) : le texte est emprunté à la liturgie du Trisagios plutôt qu'au prophète, ce qui marque une déviation plus consciente du thème dans le sens liturgique.

(2) Cf., par exemple, celui de Kılıclar, pl. 53, 2. A Haçlı kilise (THIERRY, *Haçlı kilise*, fig. 7 p. 253), le mot *ΑΓΙΟC* est inscrit trois fois sur l'étendard, ce qui est un trait plus liturgique, dans l'esprit de l'inscription de Tokalı kilise 2 (cf. note précédente) ; l'archange Michel porte le même étendard dans le *Ménologe de Basile II* (cf. GRABAR, *Peinture byzantine*, p. 174).

sorte de triangle amputé de sa pointe par le médaillon qu'on a voulu conserver (fig. 11). Car ce motif devait se trouver au-dessus de la mandorle du Christ trônant, comme sortant du ciel (lequel est généralement représenté sous une forme semi-circulaire de couleur bleu sombre). La couleur du fond a viré au bronze, mais était sans doute bleue à l'origine. De part et d'autre sont représentés deux motifs qui accompagnent ordinairement l'apparition du Christ dans les décors cappadociens : la Lune et le Soleil en médaillons (fig. 13). La Lune, sans inscription visible, est un buste de femme nimbée, au vêtement sombre, posé sur un fond rayonnant, devenu presque blanc à la suite de la chute de la peinture. On ne peut distinguer son geste. Le Soleil est un buste de très jeune homme (inscription : $O[\eta]AHQ\Sigma$ sur le bord du nimbe, au-dessus de la tête) tout aurolé de rayons rouge clair. Son vêtement est pourpre clair et gris. Sous son manteau apparaît une sorte de cuirasse en écailles, et sa main droite tient un bâton au bout duquel est une sorte de rhipidion — peut-être un symbole solaire. Ces motifs, et la couleur foncée du vêtement de la Lune, paraissent exceptionnels si on les compare aux autres représentations similaires des églises cappado-ciennes (1). On sait de reste que la Lune et le Soleil peuvent accompagner, depuis l'époque paléochrétienne, les figurations du Christ : Bon Pasteur, Christ baptisé, Christ en croix (2). C'est dans la Crucifixion que ces motifs sont les plus fréquents. En Cappadoce comme ailleurs, ils sont représentés soit comme des astres, soit par des têtes de profil, soit par des bustes plus nettement individualisés — et quasi sanctifiés, comme dans notre église.

Les ornements jouent un rôle considérable dans le décor. La bordure qui marque, telle une corniche, la séparation entre les parois et la partie haute, est formée d'un seul motif, indéfiniment répété : c'est un motif floral légèrement géométrisé (figg. 17-18), affectant l'aspect d'une fleur de lotus — deux pétales enserrant le cœur de la fleur, et deux autres

(1) Cf. par exemple celles de l'église de Kiliclar, JERPHANION, pl. 53, 2 (les bustes ne sont pas nimbés).

(2) Pour une vue d'ensemble de la question, cf. l'art. *Soleil* du D.A.C.L.

retombant en arrière, constituent une frise de losanges, entre deux étroites bordures rouges (les couleurs sont le blanc, le rouge et le vert). Bien que stylisé, ce motif est plus proche de la réalité que la plupart de ceux qui décorent les autres églises de l'époque. Il ne trouve son équivalent, d'ailleurs approximatif, que dans la chapelle d'Anne et Joachim du complexe de Kızıl Çukur (1). L'aspect général est assez proche aussi de la bordure du Pigeonnier de Çavuş In, quoique celle-ci soit nettement géométrique (2). L'espace laissé libre entre la dernière figure de la paroi et l'arc (fig. 17) est occupé par un tapis de grands carrés de couleurs contrastées. Le procédé, sous des formes très diverses, est habituel en Cappadoce. Dans la partie supérieure, la fenêtre et la niche ont reçu un décor uniforme, sorte de quadrillage déterminant des losanges marqués d'un point en leur centre, en rouge sur un fond blanc ou vert.

Mais c'est le fond de la composition circulaire de la partie haute qui offre le plus d'intérêt parmi les éléments ornementaux (figg. 11 et 13). Le sol vert sombre, dont la couleur a presque partout disparu, mais dont on suit aisément la limite, est surmonté d'une zone tapissée de divers motifs géométriques sur laquelle se détachent, non pas les figures elles-mêmes, mais les encadrements sur lesquels elles sont posées. Ces cadres, de couleur uniforme et de lignes droites, font bien ressortir les figures et les inscriptions, qui se seraient perdues sur le fond orné. Les ornements consistent en une série de losanges de couleurs contrastées, marqués d'un point au centre, purement géométriques, et de frais éléments floraux légèrement stylisés, décrivant également des losanges (fig. 13). Pareil procédé me paraît être unique en Cappadoce, et je ne l'ai pas rencontré non plus ailleurs, ni dans la peinture monumentale, ni dans les manuscrits. Il serait bon de l'étudier à l'occasion d'une recherche plus générale sur les fonds dans l'art byzantino-oriental. Quant aux cadres mêmes, on peut les rapprocher de ceux qui enclosent les figures de la Vierge et de Gabriel dans une Annonciation curieusement figurée dans une abside de la Ballı kilise d'Ihlara, où, toute-

(1) Cf. THIERRY, *Kizil-Tchoukour*, figg. 7, 9 et 11.

(2) Cf. JERPHANION, pl. 138, 2.

fois, le fond est de couleur uniforme : ils ne jouent donc pas tout à fait le même rôle (1).

Dans la nef, il ne reste plus guère que deux représentations sur le mur est, à gauche de l'arc absidial : le Baptême et un groupe de deux saints (fig. 10) ; encore sont-elles en mauvais état. Des traces indiquent que la partie droite avait également reçu un décor peint (fig. 6), complètement disparu. Sur ce qui subsiste de la paroi nord, des restes d'un saint cavalier, probablement plus tardif (fig. 5). Il est possible que seules quelques parties des murs de la nef aient été peintes. Il paraît certain, en tout cas, qu'un programme homogène n'avait pas été appliqué dans la nef, comme dans l'abside.

La représentation du Baptême du Christ est très abîmée. On distingue le Baptiste à gauche, le Christ au centre avec, au-dessus de lui, la Main de Dieu sortant du ciel, et deux anges à droite. On ne peut plus discerner les gestes des personnages, mais leur disposition correspond à la description que Jerphanion donne du thème dans les décors archaïques (2). La place que la scène occupe est remarquable, car elle ne paraît pas avoir fait partie d'un cycle. Bien qu'en l'absence du reste de décor les hypothèses ne puissent être que douteuses, il me semble qu'on pourrait établir une relation entre cet emplacement autonome et privilégié et la présence de la croix creusée dans la banquettes ouest, dans l'axe du sanctuaire (3). L'église a pu servir, à un certain moment du moins, et d'une manière toute particulière, aux cérémonies du baptême. Mais les éléments de comparaison manquent, aucun baptistère ou structure en faisant fonction n'ayant jamais été signalé en Cappadoce.

Le panneau de droite, sans doute votif, groupe une grande figure de saint Agathange (inscription : ω ΑΓΗΘΟΣ ΑΓΑΘΑΝΚΕΛΟΣ), en vêtements liturgiques et portant le livre, et une petite figure très abîmée de sainte Anastasie (Η ΑΓΗΑ ΑΝΑΣΤΑΣΗΑ), tous deux debout (4). Au-dessus de la tête d'A-

(1) Cf. mes *Nouvelles notes cappadociennes*, fig. 34 et p. 159.

(2) Cf. I, 1, pp. 80 sq.

(3) Cf. *supra*, p. 178 et plan fig. 3.

(4) Le P. de Jerphanion avait vu juste en interprétant les notes du P. Gransault, lequel avait cru voir Anastasie à genoux et avait songé à un épisode historique unissant les deux saints (cf. I, 2, p. 593).

nastasie, une bordure ornée d'un mince ruban ondulé ; au-dessus de la scène entière, une bordure faite de deux larges rubans enroulés ; sur le côté gauche, une autre bordure constituée d'éléments enroulés plus larges et peu distincts. Agathange, que nous avons déjà rencontré à la paroi gauche de l'abside, ne se trouve en Cappadoce que dans notre église. Compte tenu de l'importance qui lui est accordée, il n'est pas impossible que l'église lui ait été dédiée, du moins à une certaine époque. Le martyr de ce nom qui est mentionné dans le Synaxaire constantinopolitain au 5 novembre et à nouveau le 23 janvier, où il apparaît comme le compagnon de Klèmès, évêque d'Ancyre, martyrisé sous Dioclétien (1), n'est pas un ecclésiastique. Il doit donc s'agir de S. Agathange, évêque de Damas, qui fut martyrisé sous Alexandre Sévère. On trouve essentiellement mention de ce saint dans la littérature géorgienne (2). La martyre romaine Anastasie, fêtée le 12 octobre, est bien représentée, elle, dans plusieurs églises dont la plupart font partie du groupe « archaïque » (3). Sa taille menue confère d'autant plus d'importance à la grande figure d'Agathange. On voit mal le lien qui unit ces deux saints, qui sont en fait des figures de culte, des icônes.

Dans l'angle nord-est, à gauche du Baptême, est une inscription funéraire tracée en rouge, qui se rapportait à une sépulture creusée au bas de la paroi. Elle commence par la formule connue :

$\overline{K\bar{E}}$ BOH	K(υρι)ε βοηθη τη δουλη σου
ΘH TH	
ΔΟΥΛΗ Σ	
OY	

(1) Cf. H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae* (Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris, Bruxelles, 1902), col. 198, 1 et 415-418.

(2) Cf. G. GARITTE, *Le Calendrier palestino-géorgien du Sinaiticus 34* (X^e s.), Bruxelles, 1958, p. 154. La *Passion* géorgienne d'Agathange a été publiée par K. KÉKÉLIDZÉ, *Žitie Agafangela, Katolikosa Damasskogo*, dans *Hrist. Vostok*, 4 (1916), pp. 246-283. Cf. aussi *Bibliotheca Sanctorum*, I (1961), p. 336. Je remercie le P. Halkin pour son aide dans cette recherche.

(3) Cf. JERPHANION, *Index hagiographique*, II, 2, p. 500.

Je n'ai pu distinguer la suite, mais le P. Gransault l'a notée, et elle a été reprise par Jerphanion (1); elle nous apprend que la femme enterrée là se nommait Hélène, sans préciser son identité.

Les inscriptions ne sont conservées qu'en très petit nombre, et ne permettent pas l'établissement d'un alphabet complet de l'écriture utilisée dans l'abside, encore moins de celle de la nef. Néanmoins, le nombre de lettres représentées est suffisant pour autoriser quelques considérations intéressantes sur la date et l'orthographe. Voici les lettres que l'on rencontre dans les inscriptions (1) de l'abside, (2) du panneau d'Agathange et d'Anastasia :

(1) Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π Ρ Σ Τ Υ Ω

(2) Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ο Π Ρ Σ Τ Υ Ω

Les différences sont considérables entre les deux types d'écriture. Les lettres de l'abside sont de belles onciales, larges, aux traits grêles et pleins très contrastés : on les attribuera au plus tard au x^e siècle. La forme du *v* et du *ξ* est remarquable, et permet de serrer d'un peu plus près la chronologie. Un *v* assez semblable se trouve dans les inscriptions de Tavşanlı kilise, datées du règne de Constantin Porphyrogénète (probablement 913-919) (2), mais on le trouve déjà dans des manuscrits du ix^e siècle, de même que le *Z* (3), qui n'a pas d'équivalent connu dans les autres inscriptions cappa-

(1) Cf. I, 2, p. 594 : *Ελενη απο την θα[νατου σ]κηα. (Α)υτη η καταπαψη[ς] (κατάπαυσις) ημον ης εωνας [ε]ω[νων]*, selon la lecture de Jerphanion, qui relève, dans ces formules, l'influence des Psaumes 106, 10 et 14, et 131, 14.

(2) Cf. JERPHANION, II, 1, pp. 79-80 et 93 ; il ne donne pas l'alphabet, et se réfère à celui de Saint-Eusthate, qui est très voisin (I, 1, pp. 164-165) ; il y a cependant quelques différences. J'ai établi l'alphabet de Tavşanlı kilise dans le tableau des inscriptions datées dans *Nouv. Notes cappadociennes*, fig. 42. Ces lettres n'ont pas le caractère d'onciales des nôtres ; le mélange de pleins et de déliés très contrastés se rencontre — mais avec des lettres de formes assez différentes, dans l'alphabet d'El Nazar, cf. JERPHANION, I, 1, p. 197.

(3) Cf. K. WEITZMANN, *Die Byzantinische Buchmalerei des IX. und X. Jahrhunderts* (Berlin, 1935), en particulier pl. VII.

dociennes (1). Les lettres du panneau de la nef appartiennent également à un type ancien, qui se place sans doute encore dans la première moitié du x^e siècle, en particulier à cause de la forme des deux *α*. Elles sont plus menues, le trait est partout à peu près de la même épaisseur. Comme ce panneau est postérieur au décor de l'abside, j'incline à dater celui-ci des environs de l'an 900, et au plus tard du début du x^e siècle.

L'orthographe est bonne dans les inscriptions de l'abside, où les lettres doubles ne sont que rarement réduites. On remarque la confusion du *ν* et de la diphtongue *οι* (*πολοιοματον, Χροισοστομος*) et surtout le remplacement systématique du *ι* par *η*. Ce dernier phénomène est si constant que j'en viens à douter de ma lecture de *ΦΙΛΙΠΠΟΣ* : l'inscription est notée ainsi dans mon carnet, mais elle était très abîmée. Jerphanion mentionne souvent pareil phénomène, en particulier dans les églises « archaïques », Tavşanlı Kilise et Saint-Eusthate (2). L'orthographe des inscriptions du panneau de la nef est moins bonne (*ΑΓΑΘΑΝΚΕΛΟΣ*) ; le *ι* est de même remplacé par *η*.

Les données de la paléographie ne font que confirmer ce qui ressort clairement de l'étude iconographique et stylistique des peintures. L'abondance de l'ornement et un certain caractère de fraîcheur dans les motifs floraux rappellent les décors « iconoclastes ». Nous avons rapproché les représentations des visions d'Isaïe et d'Ézéchiël, à la fois pour le sujet et l'aspect des séraphins, de miniatures constantinopolitaines de la deuxième moitié du ix^e siècle, en constatant cependant que nos figures étaient plus raides : ce trait n'indique pas nécessairement une date beaucoup plus récente, mais doit être pris comme un indice de provincialisme. Il en va de même pour le Christ trônant : la figure se compare le mieux au panneau votif de Léon VI qui orne le tympan d'une porte de Sainte-Sophie, pour la forme du siège

(1) Cf. JERPHANION, *Passim* ; LAFONTAINE, *Nouv. Notes cappado-ciennes*, fig. 42 (inscriptions datées) ; THIERRY, *Hasan Dağı*, fig. 51 (inscr. des églises de Belisırma et d'Ihlara).

(2) II, 1, p. 93 et I, 1, p. 165.

comme pour l'attitude du Christ (1). En Cappadoce même, de nombreux détails de la composition théophanique indiquent qu'elle est l'une des plus anciennes parmi celles des églises du groupe dit « archaïque » (2). Ainsi donc, toutes les données concourent à établir, pour le décor de l'abside de l'église aux Trois Croix de Güllü Dere, une date assez voisine de la restauration des images, aux alentours de l'an 900.

*
* *
*

Le nombre et l'importance des compositions théophaniques dans les églises « archaïques » de Cappadoce posent d'ailleurs un problème qui mérite examen. Lorsqu'on étudie ces églises de façon complète, il est assez troublant de constater qu'un grand nombre présentent des croix sculptées, que le décor peint est venu recouvrir ou compléter. On a le sentiment que de telles représentations sont venues se superposer aux simples croix de la période précédente. De là se pose le problème du passage de la décoration de la période iconoclaste à la décoration figurée de l'époque qui suivit le décret de restauration des images de 843.

On peut affirmer plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'existence d'un groupe cohérent et important de décors — sinon d'églises, d'époque iconoclaste, que ces décors soient sculptés ou peints. En effet, Jerphanion s'était surtout attaché aux décorations aniconiques peintes, les plus beaux exemples étant ceux de Hagios Vasilios et Hagios Stephanos (3). Mais les peintures ont été fréquemment complétées par des représentations figurées, ce qui rend leur témoignage moins directement probant, et a même parfois fait mettre en doute leur caractère iconoclaste. Au contraire, les croix sculptées, surtout les grandes croix des plafonds et des absides, sont certainement contemporaines du creusement des églises

(1) Cf. GRABAR, *Peinture byzantine*, p. 91.

(2) Il est possible que l'église de Çavuş In, la plus importante pour l'architecture, et qui portait un décor du même type, aujourd'hui très fragmentaire, ait été la tête de file de ce groupe — peut-être en tant qu'église épiscopale.

(3) Cf. notamment ses remarques, II, 2, pp. 412 sqq.

qu'elles décorent, et constituent un témoignage plus pur, car les décors complémentaires qui sont venus s'y ajouter étaient peints, non plus sculptés. Il est certes des cas où ce procédé a été continué à une époque plus tardive, et chaque croix sculptée rencontrée n'est pas nécessairement un témoin de la période iconoclaste. Mais des ensembles aussi complets et délibérément aniconiques que ceux de la chapelle 1 de Zilvé, de la chapelle 5 de Güllü Dere (où un décor peint linéaire accompagne les croix en relief), qui n'ont pas été défigurés par des images postérieures, et ceux, à l'origine, de l'église de Çavuş İn, de Haçlı kilise, et de la nôtre, pour nous limiter là, en sont très certainement (1). Il n'y a rien d'étonnant, d'ailleurs, à ce que les décrets iconoclastes aient été observés en Cappadoce. C'est une région de propriétaires terriens souvent liés à la capitale par de hautes fonctions administratives ou militaires, et qui a même donné à Constantinople des empereurs, comme Maurice à la fin du vi^e siècle et Nicéphore Phocas au x^e. Même à l'époque des incursions arabes, la Cappadoce ne jouissait aucunement d'une autonomie administrative comparable à celle de Chypre, par exemple — où l'on sait que les décrets iconoclastes ne furent guère appliqués (2).

Il convient donc d'envisager le problème en relation avec les événements de Constantinople. Au lendemain du décret de 843, on a entrepris, dans les grands édifices religieux de la capitale et d'ailleurs, de remplacer les croix solitaires des absides — dont celle de Sainte-Irène a subsisté jusqu'à nous, par des images divines : à Sainte-Sophie de Constantinople et à l'église de la Dormition de Nicée, ce fut la Vierge à l'Enfant, là trônante, ici debout (3). En même temps, les autres parties de l'édifice recevaient un décor dont le but était la glorification de Dieu. Aucun ensemble n'a malheureusement été conservé intact. Ces programmes nous sont

(1) Cf. *supra*, pp. 183 n. 3, 184 et notes 4 et 5.

(2) Cf. A. I. DIKIGORPOULOS, *The political Status of Cyprus A.D. 648-965*, dans *Rep. Dept. of Antiq. Cyprus*, 1940-48, pp. 108 sqq.

(3) Cf. GRABAR, *L'iconoclasme byzantin. Dossier archéologique* (Paris, 1957), figg. 88, 117 et 119, et pp. 194-195. Les traces de la croix iconoclaste sont encore visibles sur le fond doré des absides.

connus, d'une part par des textes, parmi lesquels l'*Homélie* que Photios prononça lors de l'inauguration de la Née de Basile I^{er}, en 876 (1), et deux sermons de Léon le Sage (2) sont les plus importants, d'autre part par des fragments du décor de Sainte-Sophie. En outre, l'*Anthologie palatine* (I, 106) a conservé une longue inscription relative aux mosaïques du Chrysotriclinos, la salle d'apparat du Palais, qui furent restaurées par Michel III. Bien qu'antérieur à ceux de la Née et de Sainte-Sophie (3), ce décor, de caractère symbolique, était certainement inspiré d'un décor d'église.

Il ressort des textes que les catégories représentées étaient le Christ, la Vierge, les séraphins, les prophètes, les apôtres, des saints et des évêques. De fait, à Sainte-Sophie, la Vierge à l'Enfant trône dans l'abside, entre deux anges ; les actuels séraphins des pendentifs remplacent sans doute ceux du ix^e siècle ; on sait par un dessin ancien que le Christ figurait dans la coupole ; et, sur les tympan nord et sud, on voyait des évêques et des prophètes, dont plusieurs ont subsisté jusqu'à nous (4). En outre, dans une annexe des tribunes, à l'angle nord-ouest, des fragments d'un décor de mosaïques ont été retrouvés, groupant une Déisis dans le tympan nord, et, sur les deux parties de la voûte, des séries de personnages en pied ou en buste, dont quelques-uns seulement sont reconnaissables. Parmi eux, on note des évêques iconophiles et des personnages ayant eu des visions de Dieu (5).

(1) Cf. R. JENKINS-C. MANGO, *The Date and Significance of the tenth Homily of Photius*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 9-10 (1956), pp. 125-140.

(2) Cf. A. FROLOW, *Deux églises byzantines d'après des sermons peu connus de Léon VI le Sage*, dans *Revue des Études byzantines*, III (1945), pp. 43-91.

(3) Cf. S. DER NERSESSIAN, *Le décor des églises au IX^e siècle*, dans *Actes du VII^e Congrès des Études byzantines*, Paris, 1948, pp. 315-320, cf. pp. 317-318. GRABAR, *Iconoclasme*, a repris et étudié de manière approfondie tous ces éléments, en donnant les textes.

(4) Cf. S. DER NERSESSIAN, *Décor du IX^e siècle*, pp. 316-317 ; C. MANGO, *Materials for the study of the mosaics of St. Sophia at Istanbul*, *Dumbarton Oaks Studies*, 8, Washington, 1962.

(5) Cf. J. LAFONTAINE, *Fouilles et découvertes byzantines à Istanbul de 1952 à 1960* (dans *Byzantion*, XXIX-XXX, 1959-1960, pp. 339-386), pp. 342-344, avec renvois aux publications de P. Underwood.

Comme l'a fait très justement remarquer M. Grabar, ces images reflètent des idées de l'époque qui suit de près 843 (1). Et se basant en outre sur des représentations de visions dans le *Par. gr. 510*, manuscrit constantinopolitain de 880 environ, il en conclut que les thèmes de théophanies-visions devaient être fort à l'honneur à cette époque (2). L'importance du thème de la vision de Dieu est mise en évidence par le canon de 869-870 ; et à cette notion devait correspondre l'effort créateur des artistes (3). Malheureusement, les monuments archéologiques manquent, en raison de la destruction massive des palais et églises de Constantinople et de la province.

C'est ici, me semble-t-il, qu'apparaît toute l'importance du témoignage des modestes églises de Cappadoce. Nous avons déjà souligné certains liens entre les représentations cappadociennes de théophanies et l'art élaboré dans la capitale, en particulier l'attitude du Christ en gloire et la forme et le décor de son trône. Le fait qu'il soit entouré des symboles évangéliques n'est certainement pas une particularité locale ; c'est l'adaptation d'un thème paléochrétien dont on trouve surtout des exemples dans les absides romaines, et, à la fin du ix^e siècle encore, à Sancta Maria de Gradellis (4). La position du Christ en gloire dans la conque s'explique sans doute par l'absence de coupole. Il est un cas, à la chapelle 3 de Göreme, où la composition théophanique occupe le plafond ; dans l'abside, perdue, il est bien possible que la Vierge à l'Enfant ait été représentée, à l'instar des grands modèles de Constantinople (5). Peut-

(1) Cf. GRABAR, *Iconoclasme*, p. 247 ; cf. aussi pp. 213-214.

(2) *Ibid.*, p. 256. Le *Cosmas Indicopleustès* a également joué un rôle, cf. *infra*, p. 207.

(3) Cf. GRABAR, *Iconoclasme*, p. 242.

(4) Cf. LAFONTAINE, *Peintures médiévales...*, pl. XX et pp. 48 sqq.

(5) Cf. JERPHANION, I, 1, pp. 140-141. La Vierge à l'Enfant est assise sur un trône dans la conque de l'abside de l'église d'El-Nazar, cf. I, 1, p. 178 et pl. 40, 1. A l'église de Kızıl Çukur, de la même époque que la nôtre, la Vierge à l'Enfant trône dans une mandorle entourée de deux anges, sur l'arc triomphal de l'abside (dans la conque, un Christ trônant très abîmé), cf. THIERRY, *Kızıl-Tchoukour*, fig. 18 et p. 130. L'intérêt de cette figuration est d'autant plus grand qu'elle peut être comparée à celle de Saint-Sophie de Constantinople

être aussi y a-t-il une autre raison à cette situation du Christ qui, dans plusieurs églises et sans doute dans la nôtre même ⁽¹⁾, règne au-dessus du trône. Car c'est la disposition qui se voyait au Chrysotriclinos, laquelle s'inspirait vraisemblablement d'un programme élaboré à l'origine pour une église ⁽²⁾. D'autre part, l'évêque iconophile Germain de Constantinople est représenté dans l'église de Çavuş In, à la paroi de l'abside portant une théophanie : ce n'est certainement pas l'effet du hasard ⁽³⁾.

Mais l'aspect le plus positif de l'apport des décors cappadociens en ce domaine est sans aucun doute l'abondance des représentations théophaniques : outre celles d'Isaïe et d'Ézéchiel, sur lesquelles nous nous sommes étendue longuement, il faut mentionner aussi des visions de Daniel. C'est ainsi que j'interprète, en effet, l'Ascension du Christ entouré d'anges nombreux, de prophètes et d'apôtres, dans la coupole, et Daniel en orant entre deux lions, représenté sur le tympan du bras ouest, exactement dans l'axe, à l'Ağaç altı kilisesi d'Ihlara ⁽⁴⁾. La représentation de Daniel sur le mur ouest de Pürenli Seki kilisesi, face à l'abside où se trouve le Christ en gloire, doit s'interpréter de la même manière ⁽⁵⁾. En ce qui concerne l'Ascension, on sait par les mosaïques de Sainte-Sophie de Salonique que la vision de Dieu pouvait prendre cette forme ⁽⁶⁾.

Or, ces trois visions, d'Isaïe, d'Ézéchiel et de Daniel, sont

(cf. DER NERSESSIAN, *Décor du IX^e siècle*, p. 316). Ce thème est rare en Cappadoce, mais la Vierge apparaît parfois aussi à l'abside avec d'autres saints, cf. *supra*, pp. 187 sq.

(1) Cf. *supra*, pp. 180 et 188.

(2) Cf. DER NERSESSIAN, *Décor du IX^e siècle*, p. 317 : « L'image du Christ, au lieu d'être dans la coupole, était placée au-dessus du trône de l'empereur, dans la niche orientale ».

(3) JERPHANION, I, 2, p. 522. Il apparaît aussi à Tokalı kilise 2, de même que Taraise, autre évêque iconophile de Constantinople, mais compte tenu de l'époque — deuxième moitié du x^e siècle, le fait est moins significatif.

(4) Cf. THIERRY, *Hasan Dağı*, pl. 38b, 40-42 ; LAFONTAINE-DOSOĞNE, *Nouv. Notes cappadociennes*, fig. 35 (coupole, vue d'ensemble).

(5) Cf. THIERRY, *Hasan Dağı*, pl. 65b ; *Nouv. Notes capp.*, pp. 165 sq.

(6) Cf. GRABAR, *Iconoclasme*, p. 257.

illustrées dans le *Cosmas Indicopleustès* du Vatican (1), manuscrit de la deuxième moitié du IX^e siècle, mais qui remonte à un original du VI^e. Sans doute n'est-ce pas sans raison que ce manuscrit a été copié peu après la restauration des images, les thèmes symboliques qu'il contenait convenant à merveille à la mentalité de l'époque et pouvant fournir des modèles aux artistes. Le manuscrit du Vatican n'est d'ailleurs pas seul en cause, puisque les visions qu'il propose diffèrent iconographiquement de celles qui sont représentées dans le *Par. gr. 510* et en Cappadoce. Mais il est évident que ces sujets étaient à la mode, et qu'ils remontent à l'époque pré-iconoclaste. Ce fait confirmerait l'hypothèse de M^{lle} Der Nersessian, selon laquelle le décor du Chrysotriclinos s'inspirerait de deux décors antérieurs : celui que Justin II avait fait exécuter à Sainte-Sophie, et celui que Tibère avait représenté au Chrysotriclinos même (2). L'inspiration des thèmes symboliques en faveur après la restauration des images trouverait ainsi sa source dans l'art pré-iconoclaste, tout en prenant une forme modernisée et élaborée en vue de la doctrine propre à cette époque de réhabilitation de l'image divine.

En raison du petit nombre de monuments conservés, on juge mal de la fréquence de pareilles représentations. Mais elles devaient être plus répandues qu'on ne pense. Elles se rencontrent parfois, en effet, dans des œuvres occidentales (3). En tout cas, les témoignages cappadociens montrent bien que les décors symboliques et d'une haute portée intellectuelle élaborés dans la deuxième moitié du IX^e siècle ne se limitaient pas aux églises importantes, puisqu'ils ont essaimé dans les sanctuaires les plus modestes qui soient : les petites églises monastiques taillées dans le roc de l'Anatolie centrale.

Jacqueline LAFONTAINE-DOSOGNE.

(1) Cf. STORNAJOLO, *Topografia cristiana...*, folios 72v^o (Isaïe), 74 (Ézéchiel) et 75 (Daniel). Ajoutons-y encore la Lapidation de Stéphane, autre visionnaire, au fol. 82 v^o.

(2) Cf. *Décor du IX^e siècle*, p. 320.

(3) C'est ainsi que M. Grabar a étudié une intéressante représentation de la vision de Dieu à un humain dans les *Sacra parallela* de Jean Damascène (*Par. gr. 923*), cf. *Iconoclasme*, p. 247 et fig. 162. D'autre part, la vision d'Isaïe au charbon ardent est représentée dans la Bible de Charles le Chauve (*Par. lat. 1*), qui date de c. 846.

DU ΚΩΘΩΝ ΑΥ ΒΑΥΚΑΛΙΟΝ

Les archéologues ont beaucoup discuté à propos de la forme du vase appelé κώθων (1). Nous voudrions nous occuper ici principalement de son emploi. Là certains textes anciens sont explicites : pour eux le κώθων λακωνικός est un vase à boire utilisé par les soldats en campagne.

Critias nous donne à ce sujet quelques indications :

Κώθων λακωνικός · ἔκπωμα ἐπιτηδειότατον εἰς στρατεῖαν καὶ εὐφορώτατον ἐν γυλιῶ · οὗ δὲ ἔνεκα στρατιωτικόν <δηλώσω · στρατιώτη> πολλάκις ἀνάγκη ὕδωρ πίνειν οὐ καθαρὸν · πρῶτον μὲν οὖν τὸ μὴ λίαν κατάδηλον εἶναι τὸ πόμα · εἶτα ἄμβωνας ὁ κώθων ἔχων ὑπολείπει τὸ οὐ καθαρὸν ἐν αὐτῷ (2).

« Le *cothon* laconien est un vase à boire convenant tout à fait pour une expédition militaire et très facile à porter dans un sac. La raison pour laquelle c'est un ustensile militaire, je vais la donner : un soldat doit souvent boire de l'eau qui n'est pas pure : tout d'abord donc la boisson n'est pas trop visible, ensuite le *cothon* ayant une saillie, y retient les impuretés ».

Et Plutarque, faisant allusion à ce passage de Critias, précise :

Καὶ κώθων ὁ Λακωνικός εὐδοκίμει μάλιστα πρὸς τὰς στρατείας, ὡς φησι Κριτίας · τὰ γὰρ ἀναγκαίως πινόμενα τῶν ὑδάτων καὶ δυσωποῦντα τὴν ὄψιν ἀπεκρύπτετο τῇ χροῇ καὶ τοῦ θολεροῦ προσκόπτοντος ἐντὸς καὶ προσισχομένου τοῖς ἄμβωσι, καθαρώτερον ἐπλησίαζε τῷ στόματι τὸ πινόμενον.

Le *cothon* laconien était apprécié surtout, dit Critias, pour

(1) Cf. Ernst KIRSTEN, *Kothon in Sparta und Karthago* dans *Charites, Studien zum Altertumswissenschaft* (Bonn, 1957), pp. 110-118.

(2) H. DIELS, *Fragmente der Vorsokratiker*, 6^e éd., (Berlin, 1952), vol. II, pp. 391-392.

les expéditions militaires. « Son enduit empêchait de distinguer la malpropreté de l'eau que les soldats sont forcés de boire et dont la vue les dégoûterait : en outre la boue, qui souillait le liquide, était retenue à l'intérieur par les rebords du gobelet et l'eau arrivait ainsi plus pure à la bouche » (1).

Même usage chez Xénophon qui, nous informant de la frugalité toute spartiate dans laquelle sont élevés les enfants perses, en donne comme raison, entre autres, qu'ils ne mangent pas chez leur mère, mais bien chez le maître d'école et qu'ils apportent de chez eux *σίτον μὲν ἄρτον, ὄψον δὲ κάρδαμον, πιεῖν δὲ, ἣν τις διψῆ, κώθωνα, ὡς ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἀρύσασθαι* (2), « du pain, du cresson, et, pour boire en cas de soif, un *cothon* pour puiser l'eau du fleuve ».

Étant donné son usage, ce vase devait être une sorte de gobelet en terre cuite assez rustique : il avait une seule anse, si l'on en croit Hésychius qui le définit *μόνωτον ποτήριον κεράμειον · εἶδος ποτηρίου*.

Une découverte archéologique faite au sanctuaire de l'Isthme pendant la campagne de fouilles 1957-1958 confirme cette définition : on a en effet trouvé un fragment de gobelet d'époque classique à une anse et à fond plat portant un graffite dédicatoire où on lit le mot *κοθον* (3).

Pour les poètes, le *cothon* est naturellement réservé à des boissons plus enivrantes et plus nobles que de l'eau bourbeuse. C'est ainsi qu'Archiloque, en faction sur un bateau, encourage ses compagnons :

ἀλλ' ἄγε σὺν κώθωνι θοῆς διὰ σέλματα νηός
φοῖτα καὶ κοίλων πώματ' ἀφελκε κάδων,
ἄγρει δ' οἶνον ἐρυθρὸν ἀπὸ τρυγός · οὐδὲ γὰρ ἡμεῖς
νήφειν ἐν φυλακῇ τῆδε δυνησόμεθα.

(1) PLUTARQUE, *Lycurgue*, IX, 7-8. La traduction Chambry-Flacelière de la Collection des Universités de France (Paris, 1957), t. I, p. 132 : « on vantait surtout, au dire de Critias, le gobelet lacorien appelé cothon, en usage dans les expéditions militaires », ne nous paraît pas rendre fidèlement le texte grec.

(2) XÉNOPHON, *Cyropédie*, I, II, 8.

(3) Oscar BRONEER, *Excavations at Isthmia* (fourth campaign 1957-1958) dans *Hesperia*, 28, 1959, p. 335, n° 9 et planche 70 i (cet article m'a été signalé par M^{lle} V. Verhoogen).

« Allons, passe avec la coupe entre les bancs du vaisseau rapide. Des jarres profondes tire-nous de quoi boire. Prends le vin rouge sans remuer la lie. Car rester sobres à ce poste-là, non, nous ne le pourrons pas » (1).

Et Athénée citant ces vers définit le *κώθων* comme une sorte de *κῶλιξ* (2).

D'autres accompagnent le mot d'épithètes pittoresques ou plastiques : le *κώθων* est *φαινός* « brillant » pour Aristophane (3), *στρεψαύχην* « au col tortu » pour Théopompe (4), *πυριγένης, κυκλοτερῆς, βραχύωτος, παχύστομος* « né du feu, arrondi, à l'anse courte, au bord épais » pour Héniochos (5), *μόνωτος, ῥαβδωτός* « à une seule anse, cannelé » pour Polémon (6).

Tous ces adjectifs sous-entendent une certaine recherche de la matière ou de la forme, sans doute assez éloignée de la simplicité du *κώθων* militaire.

D'autres textes encore attestent l'existence de *κώθωνες* de plus grandes dimensions, correspondant soit à nos bouteilles, soit même à nos tonneaux (7). Ainsi le poète comique Alexis parle d'un *τετρακότυλον κώθωνα* (8), donc d'un récipient d'un litre environ. C'est sans doute un de ceux-là qu'ont acheté les hommes qui, chez Aristophane, sautent dans les transports *πριάμενοι κώθωνας, οἱ δὲ καὶ σκόροδα καὶ κρόμννα* « après avoir acheté des bidons, d'autres aussi de l'ail et des oignons » (9). Callixène de Rhodes, lui, cite deux *κώθωνες διμέτρητοι* (10) qui contiendraient donc chacun plus de 77 l.

(1) ARCHILOQUE, fr. 12, 5-8 (éd. Lasserre-Bonnard, Paris, 1958, p. 5).

(2) ATHÉNÉE, *Banquet des Sophistes*, XI, 483 B.

(3) ARISTOPHANE, *Paix*, 1094.

(4) THÉOPOMPE, cité par Athénée, 483 E.

(5) HENIOCHOS, cité par Athénée, 483 E.

(6) POLÉMON, cité par Athénée, 483 C.

(7) Ainsi que le signale Pottier dans l'article *cothon* du dictionnaire Daremberg et Saglio, Pollux range le *κώθων*, « tantôt avec les *πίθοι, ἀμφορεῖς* (POLLUX, *Onomasticon*, VII, 13), c'est-à-dire avec les grands vases à mélange, tantôt avec les *ποτήρια, κοτύλαι, κύλικες* (POLLUX, *ibid*, X, 19), c'est-à-dire les petits verres à boire ».

(8) ALEXIS, cité par Athénée, 483 E.

(9) ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 600.

(10) CALLIXÈNE, cité par Athénée, 483 F.

ce qui nous écarterait certes fort du modeste κώθων λακωνικός militaire !

C'est ce dernier que nous retrouvons au v^e s. après J.-C., employé toujours au même usage. Mais, sous la plume de l'évêque de Cyr Théodoret, ce n'est plus un soldat qui l'emploie, mais un moine. Il est vrai qu'il part en expédition lui aussi. Il s'en va avec quelques disciples au Mont Sinaï, voyageant à travers le désert, en évitant villes et villages. Comme il faut survivre, ils emmènent ce qui est absolument indispensable : "Εφερον δὲ ἐπὶ τῶν ὤμων καὶ τὴν ἀναγκαίαν τροφήν — τὸν ἄρτον φημί καὶ τοὺς ἄλας — καὶ κώθωνα ἐκ ξύλου πεποιημένον καὶ σπογγιὰν σμηρίνθω προσδεδεμένην ὅπως, εἴ ποτε βαθύτερον εὗροισιν ὕδωρ, ἀνιμήσαιντο μὲν τῇ σπογγιᾷ, ἀποθλίψαντες δὲ εἰς τὸν κώθωνα ἀποπίοισιν (1).

« Ils portaient sur les épaules la nourriture nécessaire — c'est-à-dire le pain et le sel — et aussi un *cothon* en bois et une éponge attachée à une ficelle, afin que, si, d'aventure, ils trouvaient de l'eau à une trop grande profondeur, ils puissent l'élever jusqu'à eux au moyen de l'éponge, et puis la boire, après l'avoir exprimée dans le *cothon* ».

Ici le gobelet est sans doute plus simple encore que dans les exemples antiques : il est fait en bois, ce qui exclut toute complication de forme ; peut-être n'est-ce qu'un récipient sans anse, ce qui expliquerait la nécessité d'employer une éponge.

Une méthode proche de celle utilisée dans l'*Histoire Philothée*, mais sans le recours à l'éponge est mentionnée plusieurs siècles plus tard par Codin Curopalate (2^e moitié du xiv^e s.), quand il parle des sorties de l'Empereur hors de la Ville, accompagné de son échanson.

Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ἐπὶ κέρνης καὶ κατὰ μὲν τὸ παλαιὸν ἐκτὸς τῆς πόλεως ἀκολουθῶν τῷ βασιλεῖ ἔφερε κωθώνιον μετὰ ἀλύσεως, ὡς ἂν, εἴ ἐν χρεῖα γένοιτο πιεῖν αὐτὸν ἀπὸ βρύσης ἢ ποτάμου, δῶ τοῦτο καὶ πῖη (2).

« C'est pourquoi l'échanson, suivant la coutume ancienne,

(1) THÉODORET DE CYR, *Histoire Philothée*, P.G., t. 82, col. 1316 B-C.

(2) CODIN CUROPALATE, *De officialibus Palatii Constantinopolitani et de officiis magnae ecclesiae liber*, chap. VII, 17, (Bonn, 1839 p. 58 D).

accompagnant l'Empereur hors de la Ville, emportait un *cothonion* avec une chaîne, afin que, s'il lui fallait boire à une source ou à un fleuve, il le lui donne et qu'il boive ».

On voit que la forme suffixée *κωθώνιον* a remplacé *κώθων*, tombé en désuétude : elle est d'ailleurs seule à figurer dans le dictionnaire de Ducange.

Peut-être est-ce la rareté du mot *κώθων* dans la grécité tardive qui a incité un copiste de l'*Histoire Philothée* à nous proposer un terme équivalent.

Le *Codex Parisinus* 1441 (XI^e s.) donne assez fréquemment un ou plusieurs synonymes de mots, même parfois simples. On ne peut confondre ces gloses avec la réparation d'omissions, qui est signalée différemment. Les équivalences proposées par le *Parisinus* 1441 sont toujours sérieuses : en voici quelques exemples :

au f ^o 2 on trouve	<i>εικόσι</i> glosé <i>λητίζεται</i> <i>κεραννῶντες</i>	par <i>χαρακτῆρσι, ὄψεσιν</i> par <i>αἰχμαλωτίζει</i> par <i>κιρνῶντες</i>
au f ^o 7	<i>μεμάθηκεν</i>	par <i>παρέλαβεν</i>
au f ^o 7 ^{vo}	<i>ἄντρον</i>	par <i>σπήλαιον</i>
au f ^o 13	<i>ἀπόρρη</i>	par <i>ἀρκεῖ</i>
au f ^o 15	<i>ἡνίκα</i> <i>ζωῶφίοις</i>	par <i>ὄτε ἄν</i> par <i>μικροῖς ζῴοις ἢ τοι κνωδάλοις ἢ πτηνοῖς ἢ σφι- ξί.</i>
	<i>ἀσχαλόντες</i>	par <i>ἀθυμοῦντες, ὀλι- γοψυχοῦντες</i>
au f ^o 61 ^{oo}	<i>ἄσαμίνθω</i>	par <i>λέβης μέγας</i> etc.

Or au f^o 22, *κώθωνα* est glosé par *βανκάλιον*

Deux autres manuscrits encore de l'*Histoire Philothée*, le *Vaticanus* 1723 (XIV^e s.) et le *Bodleianus* E. 2.15 (XVI^e s.) ont ajouté de première main, le premier au-dessus de la ligne *βανκάλιον*, le second en marge *κανκάλιον καὶ* (1) — De la

(1) Ici *κανκάλιον* est évidemment une altération graphique de *βανκάλιον*, mais le mot *κανκάλιον* est attesté ailleurs, comme diminutif de *καύκη* qui signifie « coupe ».

glose *βανκάλιον* au *καὶ βανκάλιον* on trouve la trace dans toute une série de manuscrits apparentés au *Par.* 1441 (1) ; elle a été incorporée au texte de l'*Histoire Philothée* par le *Vaticanus* 2211 (xii^e s.) et des *codices* qui en sont proches : les *Vatopedi* 237 (xi^e s.), *Scorialensis* X. III 9 (xii^e-xiii^e s.), *Koutloun.* 16 (xi^e s.) et *Vatic.* 629 (1550) (copie du *Vatic.* 2211) qui portent tous *καὶ βανκάλιον καὶ κώθωνα*. Le *Lavra* K 82 (xiv^e s.) écrit dans le texte *καὶ τὸ γανκάλιον κώθωνα*, l'*Ottobonianus* 168 (xvi^e s.) *καὶ κανκάλιον καὶ κώθωνα*. Un abrégiateur de l'*Histoire Philothée* (manuscrit *Pantéleimon* 128 (xvi^e s.) f^o 321 a remplacé *κώθωνα ἐκ ξύλου πεποιημένον*, par *καύκιον ξύλινον* et trois lignes plus loin *εἰς τὸν κώθωνα* par *εἰς τὸ καύκιον* (2).

Un autre *codex*, de la même famille que les précédents, lui aussi, mais qui en maintes circonstances, manifeste une humeur indépendante, le *Parisinus* 491 (xiii^e-xiv^e s.), donne la leçon *καὶ ποτήριον ποιμενικόν* ce qui représente une explication de la glose *καὶ βανκάλιον* et nous place devant une équivalence valable pour le texte de Théodoret, du moins à l'époque où l'explication a été notée en marge de l'ancêtre de ces *codices* (c'est-à-dire antérieurement au xi^e s., date des plus anciens manuscrits portant trace de la glose) : *κώθων* = *βανκάλιον* = *ποτήριον ποιμενικόν*. Cependant le *κώθων* et le *βανκάλιον* sont le plus souvent — mais non exclusivement — le premier un *ποτήριον στρατιωτικόν* et le second un *ποτήριον μοναχικόν*.

Quoi de commun donc entre le soldat en campagne, le moine et le berger sinon l'extrême simplicité de leur mode

(1) Sur la parenté de ces *codices* avec le *Vatic.* 2211, cf. mon article *Les Manuscrits de l'Histoire Philothée de Théodoret de Cyr*, dans *Byzantion*, t. XXXIV (1964), pp. 41 et 43-44.

(2) *κανκίον*, diminutif de *καύκη*, lui aussi, est assez répandu et a la signification de « vase à boire ». Il peut être fabriqué en toute sorte de matières (or, argent, etc.) mais il n'est pas rare d'en trouver en bois, notamment à usage monastique, cf. Jean Moschos, *P.G.*, t. 87, 3, col. 2864 B *ἐν ξυλίνῳ κανκίῳ* et col. 2908 A *κανκίου ξυλίνου* ou à usage pastoral si l'on se réfère aux *Scholía in Theocritum Vetera*, I, 27 D où un récipient appelé *κισσύβιον* est défini *ποιμενικόν κανκίον ξυλίνον*.

de vie fruste et dépouillé de toute espèce de luxe? Tous trois doivent souvent se contenter de l'essentiel, le pain et l'eau, et cette dernière, les circonstances les forcent parfois à la puiser à des sources, dans des rivières, dans des trous profonds ou des fossés, d'où la similitude de leurs *ποτήρια* réduits vraisemblablement à leur expression la plus simple.

Nous avons vu que le *κώθων* pouvait être gobelet, flacon et même tonneau (1). Mais ce mot disparaît peu à peu dans le grec tardif tandis que la famille *βαύκαλις*, *βανκάλιον* prend son essor.

D'où venaient ces termes nouveaux? Leur origine égyptienne ne paraît guère douteuse. Dans un article publié en 1940, G. Nencioni (2) s'est penché sur ces vocables non indo-européens, les rapprochant d'un mot copte signifiant « bouteille d'eau », d'un terme du vocabulaire hiéroglyphique s'appliquant à une espèce de vase à huile utilisé comme unité de mesure, tandis qu'il rattachait le mot *κανκάλιον* « sorte de coupe », à une racine signifiant peut-être « vase d'albâtre » et à deux autres désignant 1) une grande cruche d'argile, 2) une sorte de chaudière.

Le mot *βαύκαλις* n'est guère répandu. Dans l'Anthologie grecque, on trouve une *χαλκῆν βαύκαλιν* (3) « vase à rafraîchir les boissons », Athénée cite de Sopatros (4) une *βαύκαλις ἢ τετρακύκλος* pour laquelle Meineke a proposé la correction *βαύκαλις ἢ τετρακότυλος* qui invite à un intéressant rapprochement avec le *τετρακότυλον κώθωνα* d'Alexis que nous citions plus haut (5). Il rapporte aussi que les Alexandrins fabriquent en verre toutes sortes de vases à boire « imitant les poteries importées de partout et que le sculpteur Lysippe, au temps

(1) Des sens voisins se retrouvent en français pour le mot *quart* que le dictionnaire Larousse définit entre autres : « petit tonneau de contenance variable, petit gobelet de fer blanc, contenant environ un quart de litre, verre de bière ».

(2) G. NENCIONI, *Βαύκαλις, βανκάλιον e κανκάλιον* dans *Riv. degli Studi orientali*, t. XIX, fasc. 1 (Rome, 1940), pp. 98-104.

(3) *Anthologie grecque*, XI, 244.

(4) ATHÉNÉE, 784 B.

(5) P. 210.

de la fondation de Cassandria, pour faire plaisir à Cassandre, avide de renommée et désireux d'inventer un vase d'argile original parce que le vin de Mende était en grande quantité exporté de la ville, désira, après avoir comparé beaucoup de vases variés, en créer un, en copiant un détail de chacun » (1).

Philostorge (v^e s.) donne une indication de forme en parlant d'un certain Alexandre Βαύκαλιν ἐπονομαζόμενον διὰ τὸν σαρκὸς ὑπερτραφοῦς ὄγκον ὑπὸ τῶν μεταφρένων αὐτοῦ σεσωρευμένον ἄγγους ὀστρακίνοῦ ἐκμιμῆσθαι σχῆμα, ἅπερ οὖν Βαυκάλας ἐπιχωρίως Ἀλεξανδροεῖς εἰώθασιν ὀνομάζειν (2). « surnommé *Baukalis* parce que la masse de chair surabondante amoncelée sous ses épaules imitait l'aspect d'un vase en terre cuite que les Alexandrins ont l'habitude d'appeler d'un terme local Βαύκαλαι » (3).

Sous la forme βαυκάλιον, le mot est au contraire très répandu dès le III^e siècle après J.-Ch.

C'est ainsi que nous le lisons dans une lettre de cette époque conservée par un papyrus d'Oxyrhynchus (4) et où l'épistolier écrit :

κόμισαι παρὰ Σύρον
κλουῖτον ὠῶν π καὶ βαυκάλιον ὄπου
τριχοίνεικον σινάπεως καὶ ἡμίχουν
ἐλαίου ῥαφανίτου καὶ βαυκάλιον ὄπου
ἡμίχουν μέλιτος καὶ τὸ ξιφίδιν.

« Apporte de chez Syros un panier de 80 œufs, un *baukalion* de 3 chénices de moutarde et d'un demi-conge d'huile de raifort, un *baukalion* d'un demi-conge de miel, et la petite épée ».

(1) ATHÉNÉE, 784 C.

(2) PHILOSTORGE, P.G., t. 65, col. 461D - 464A.

(3) Non seulement le nom du vase est alexandrin, mais une paroisse d'Alexandrie même le portait : elle est d'ailleurs illustre dans l'histoire de l'Église pour avoir eu comme prêtre l'hérésiarque Arius. Cf. ÉPIPHANE DE CONSTANCE, *Panarium* (P.G., t. 42), ἦν γὰρ οὗτος (Arius) ἐν Βαυκάλη τῇ ἐκκλησίᾳ οὕτω καλουμένη Ἀλεξανδροεῖας πρεσβύτερος (col. 189 B) et plus loin : Φασὶ δὲ αὐτὸν, Λίβον τῷ γένει, ἐν Ἀλεξανδροεῖα δὲ πρεσβύτερον γεγονότα ὃς προϊστάτο τῆς Ἐκκλησίας τῆς Βαυκάλεως οὕτω καλουμένης (col. 201 D) et la mention ἡ τῆς Βαυκάλεως (col. 205 A).

(4) P. Oxy., VI, 936, 5-9.

Les récipients dont il est question ici sont assez importants, puisque l'un deux contient 3,24 kilogr. de moutarde + 1,62 litre d'huile, et l'autre 1,62 litre de miel : peut-être sont-ce déjà des bocaux de tailles diverses (1).

Si l'on excepte ce texte, un passage d'Alexandre d'Aphrodisias (III^e s.) qui parle du bruit fait par le *baukalion* quand on le remplit d'eau, bruit par lequel il explique d'ailleurs le nom du vase (2), un autre d'Olympiodore (3) (VI^e s.) et un dernier, d'Achmet (X^e s.), où le mot apparaît sous la forme *βανκαλία* (4), tous les exemples que j'ai relevés de l'emploi de *βανκάλιον* se trouvent dans la littérature hagiographique, que ce soit chez Palladius (5) (V^e s.), dans les *Apophthegmata Patrum* (6) (IV^e-V^e s.), chez Jean Moschos (7) (VI^e s.), chez Cyrille de Scythopolis (8) (VI^e s.), dans le Martyre de St. Arethas (9) ou plus

(1) Avant de quitter le domaine de la papyrologie, ajoutons encore que le mot *βανκάλιον* apparaît dans certains papyrus avec un sens tout différent : mesure de capacité contenant 3.000 briques, par ex. *P. Oxy.*, XVIII, 2197 (VI^e s.) et aussi *P. Oxy.*, XVI, 2055, 42 (VI^e s.). Cette signification, que je ne cite ici que pour mémoire, m'a été signalée par M. Marcel Hombert qui m'a servi de guide en matière papyrologique.

(2) ALEXANDER APHRODISIENSIS, *Problemata*, I, 94.

(3) OLYMPIODORE, *In Aristotelis Meteora Commentarii*, 93, 6.

(4) ACHMETIS, *Oneirocritica*, ch. 198, *De aquis Aegyptiorum rationes. Εἰ δὲ ἴδη ὅτι μετὰ βανκαλίας τῆς Κλεοπάτρας πίνει οἶνον, εὐρήσει πλοῦτον καὶ ἐξουσίαν μετὰ γυναικὸς ἀναλόγως τοῦ κάλλους τῶν ἀγγείων.* On peut en déduire qu'il existait des *baukalia* de luxe ! A propos du mot *βανκαλία* voir aussi Herbert C. YOUTIE, *The Heidelberg Festival Papyrus, A reinterpretation. Studies in Roman Economic and Social History in Honor of Allan Chester Johnson* (Princeton, 1951), pp. 184-185. L'auteur, ayant cru pouvoir restituer, à tort, semble-t-il, la forme *βα]υκαλίαν* dans un papyrus datant probablement du II^e s. après J.-Ch., a consacré une note à *βανκαλία*, en rappelant aussi les formes *βαύκαλις*, *βανκάλιον* et *κινκάλιον* ainsi que *καῦκος* et *καύκιον*.

(5) PALLADIUS, *Histoire Lausiaque*, Vie XVIII, éd. A. Lucot, (Paris, 1912), p. 124, 8 et 9.

(6) *Apophthegmata Patrum*, P.G., t. 65, col. 169 D ; 177 A ; 205 B et C ; 224 C ; 276 C ; 360 B ; 368 A.

(7) JEAN MOSCHOS, *Prat. Spirituale*, P.G., t. 87, 3, col. 2865 B.

(8) CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vie de S. Euthyme*, éd. Schwartz, (Leipzig, 1939), p. 31, 4 et 7.

(9) BOISSONADE, *Anecdota Graeca V* (Paris, 1833), p. 61.

tard dans la Vie de Basile le Jeune par Grégoire ⁽¹⁾ (x^e s.), dans celle de St. Euthyme ⁽²⁾ début x^e s.) ou dans celle de St. Cyrille le Philéote ⁽³⁾ (xii^e s.).

Si la thèse qui affirme l'origine alexandrine du mot avait besoin d'un nouveau soutien ⁽⁴⁾, on pourrait remarquer que beaucoup des premiers textes chrétiens qui l'utilisent ont des liens avec l'Égypte : Palladius emploie *βαυκάλιον* dans la Vie de Macaire d'Alexandrie, les *Apophthegmata Patrum* racontent la vie de moines d'Égypte, ses pérégrinations ont conduit Jean Moschos dans les monastères égyptiens, Cyrille de Scythopolis met le récit où il use du mot dans la bouche de vieillards de ce pays.

Il serait fastidieux de citer tous les textes hagiographiques où figure *βαυκάλιον*, car beaucoup d'entre eux n'apporteraient que des phrases de ce genre : « elle tenait un *baukalion* d'où l'eau tombait goutte à goutte » ou « ils versèrent de l'eau dans le *baukalion* », « il tenait un pain et un *baukalion* d'eau », etc ... — ce qui ne fournirait aucune précision sur la nature du vase. Est-ce un flacon (bouteille, gorgoulette) ou un verre à usage individuel ? En beaucoup d'endroits les deux sens sont possibles : ailleurs cependant — du moins dans les textes les plus anciens — je pencherais volontiers vers le sens « bouteille, cruche ». Ainsi, quand Jean Colobos, à qui l'on vient de dire que son *baukalion* est rempli de poison, répond : *Οὕτως ἐστίν, ἀββᾶ · καὶ τοῦτο εἶπας ὅτι τὰ ἔξω βλέπεις μόνον · εἰ δὲ ἔβλεπες τὰ ἔσω, τί εἶχες εἰπεῖν* ⁽⁵⁾, « Oui, Père ; et tu as dit cela en voyant seulement l'extérieur. Si tu voyais l'intérieur, que pourrais-tu dire ? », réponse qui suggère plutôt la forme d'un récipient à col étroit et non d'un gobelet (mal-

(1) GRÉGOIRE, *Vita Basilii Junioris* dans *Acta Sanctorum*, (Anvers, 1668), *Mensis Martius*, XXVI, n^{os} 33 et 34.

(2) *Vita S. Euthymii*, éd. P. KARLIN-HAYTER dans *Byzantion*, t. XXV-XXVI-XXVII, (1955-56-57), fasc. I, p. 58.

(3) *Vie de S. Cyrille le Philéote*, éd. Et. Sargologos dans *Subsidia Hagiographica*, n^o 39 (Bruxelles, 1964), pp. 244 et 251.

(4) La variété même des formes sous lesquelles le terme est attesté (*βαύκαλις*, *βαυκάλιον*, *βαυκάλη*, *βαυκαλία*) confirme d'ailleurs l'emprunt.

(5) *Apophthegmata Patrum*, P.G., t. 65, col. 205 C-D.

heureusement ici, la réponse ne doit pas être prise au pied de la lettre, mais au sens figuré).

De même dans le phrase « *παρεῖχε τὸ βαυκάλιον ἐμοὶ καὶ πᾶσιν ὁμοίως* ⁽¹⁾ « il me présentait le *baukalion* à moi et à tous semblablement » ou encore *καὶ ἤνεγκε τὸ βαυκάλιον καὶ ἐπίομεν* ⁽²⁾ « il apporta le *baukalion* et nous bûmes » où le *baukalion* paraît bien être une sorte de bouteille.

Sans doute est-ce aussi contre un vase de ce genre que s'irrita un jour ce moine colérique que nous présente Cyrille de Scythopolis. Il avait quitté la communauté pour n'avoir plus l'occasion de se fâcher : *ἐν μιᾷ δὲ τῶν ἡμερῶν γεμίσαντος αὐτοῦ τὸ βαυκάλιον ὕδατος καὶ θέντος αὐτὸ χαμαὶ ἐστράφη · εἶτα δεύτερον καὶ τρίτον γεμισθὲν πάλιν ἐστράφη · ὁ δὲ ἀδελφὸς ἐμπαιχθεὶς ὑπὸ τοῦ δαίμονος ἐθυμώθη κατὰ τοῦ βαυκαλίον καὶ τοῦτο δραξάμενος ἔκλασεν αὐτό* ⁽³⁾. « Et un jour, comme il avait rempli son *baukalion* d'eau et l'avait posé à terre, il se renversa. Ensuite un deuxième et un troisième, après avoir été remplis, se renversèrent derechef. Et le frère, jouet du démon, se mit en colère contre le *baukalion*, le saisit et le cassa ».

Même sorte de récipient peut-être, dans la cellule d'Aréthas : *οὐδὲν δὲ περαιτέρω ὑπῆρχεν ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ εἰ μὴ ψίαθος καὶ βαυκάλιον ὕδατος ... κ.τ.λ.* ⁽⁴⁾ « il n'y avait rien de plus dans sa cellule qu'une natte, un *baukalion* d'eau ... etc. ». Ce passage ne présenterait guère d'intérêt, si, à propos de *βανκάλιον*, l'éditeur n'avait mis en note : « *Melior est Symeonis Met. oratio* », *μηδὲν τοῦ κόσμου κτησάμενος ἢ μόνην ψίαθον καὶ κωθώνιον εἰς μετάληψιν ὕδατος* ⁽⁵⁾ où *κωθώνιον* a été substitué à *βανκάλιον* à l'inverse de ce qui s'est passé dans le texte de Théodoret où *βανκάλιον* explique *κώθων*.

A d'autres endroits — notamment dans des textes plus

(1) *Ibid.*, col. 224 C.

(2) *Ibid.*, col. 276 C.

(3) CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *l.c.*, p. 31.

(4) BOISSONADE, *l.c.*, p. 61.

(5) La version métaphrastique de la Vie d'Aréthas présentée dans la *P.G.*, t. 115, col. 1289 B est semblable pour l'essentiel : « *μηδὲν κτησάμενος τῶν τοῦ κόσμου ἀλλ' ἢ μόνην ψίαθον καὶ κωθώνιον εἰς ὕδατος κοινωρίαν ...* ».

tardifs — *βανκάλιον* peut certainement être interprété comme « vase à boire individuel ». Ainsi, Grégoire, malade, va trouver le saint qui lui fait manger de l'ail et boire du vin et il en boit trois *baukalia* : Ἐμοῦ, δὲ, ὡς εἴρηται, τὸ σκόροδον φαγόντος καὶ τὰ τρία β α υ κ α λ ι α πιόντος (1). Je suppose — bien qu'il s'agisse ici d'un remède — que Grégoire n'a ingurgité, avec l'ail qu'il détestait d'ailleurs, que trois verres de vin et non trois flacons !

La *Vie de S. Euthyme* est plus explicite encore. L'Empereur est venu incognito dans un monastère où il partage le repas des moines. Τῶν δὲ β α υ κ α λ ί ω ν ἐφ' ἐκάστῳ ἐπικειμένων, καὐτός (l'Empereur) τὸ ἴδιον ἐπεζήτησεν (2). « Comme les *baukalia* étaient posés devant chacun, l'Empereur réclama le sien ». Quelques lignes plus loin, s'adressant à lui, le prieur lui dit : « Εἰ βούλει, δέσποτα, πιεῖν, ἐπιδὸς τὸ β α υ κ α λ ι ο ν · » Ὁ δὲ · « καὶ πάνυ διψῶ », ἀντεῖπεν · εἶτα τὸ κρασοβόλιον ἐπὶ τὸ β α υ κ α λ ι ο ν αὐτοῦ κενωθὲν καὶ μηδὲν ἕτερον, πρὸς τὸν πατέρα, ἔφη · « ἄρα, πάτερ, τὸ τοῦ β α υ κ α λ ί ο υ τούτου μέγεθος οὐδὲν ἄλλο ἢ ὅπερ ἐπιφέρει χαλκοῦν ἀγγεῖον μόνον, ἐκχέει, κἂν μικρόν ἐστι κἂν μέγα » (3). « Si tu veux boire, Seigneur, donne ton *baukalion* ». Et lui de répondre : « J'ai très soif », ensuite quand la cruche eut été vidée dans son *baukalion*, sans rien de plus, il s'adressa au Père : « Est-ce que, Père, tu ne verses dans ce *baukalion*, que la quantité de vin que contient seulement un vase d'airain qu'il soit petit ou grand ? » (4). Plus loin encore, ayant reçu de l'eau chaude, il fait le mélange dans son *baukalion* « καὐτός τῷ ἰδίῳ βανκαλίῳ κεκέρακεν (5).

Cette fois, voici donc un *baukalion* qui est, certainement, verre individuel. Le mot a-t-il changé de sens au cours des temps ou bien a-t-il signifié simultanément « flacon », « vase à boire », « récipient de diverses grandeurs pouvant contenir des denrées alimentaires telles que moutarde, huile ou miel » ?

(1) GRÉGOIRE, *l. c.*, p. 34.

(2) *Vita S. Euthymii*, *l. c.*, p. 58, 20-21.

(3) *Ibid.*, 25-30.

(4) La fin de ce passage paraît peu sûre. J'ai traduit en adoptant la correction de de Boor εἰς τὸ τοῦ βανκαλίου μέγεθος, signalée dans l'apparat critique.

(5) *Vita S. Euthymii*, *l. c.*, p. 60, 1.

Quoi qu'il en soit *βαύκαλις* et *βανκάλιον* sortis du terroir alexandrin, étaient appelés à connaître une grande expansion.

Baucalis apparaît en latin, pour la première fois, je crois, sous la plume de Jean Cassien (IV^e-V^e s.), qui écrit : « Si quis igitur gillonem fictilem quem *baucalem* nuncupant casu aliquo fregerit, non aliter neglegentiam suam quam publica diluet poenitentia » (1). Quant à la forme *baucale*, elle est attestée par Ducange qui la considère comme synonyme de *baucalis*.

Du latin, le mot a passé dans les langues romanes, en espagnol et portugais où il est devenu *bocál*, en italien où, sous la forme *boccale* (le double *c* provenant d'un rapprochement abusif avec *bocca*), il est attesté dès le XIV^e s. dans le sens de vase, mesure de capacité (2), et il a survécu en italien moderne avec la signification de « carafon, pichet ». En français, son apparition remonte au XVI^e s. On le lit notamment dans *Pantagruel* : « A la mienne volonté, que je eusse maintenant un *boucal* du meilleur vin que beurent oncques ceux qui liront ceste histoire tant veridicque ! » (3), et dans le *Journal de Voyage* où Montaigne, prenant les eaux à Corsena, écrit : « Aucuns disoient que j'en avois pris trop peu ; car là ils en ordonent un fiasque ; sont deus *boccalis* qui sont huit livres, sese ou dix et sept verres des miens » (4).

Après quoi le *boucal* ou *boccal* a continué sa carrière jusqu'à devenir le récipient qu'annonçait déjà au troisième siècle de notre ère le papyrus *Oxy. VI, 936* : le bocal usuel qui garnit nos étagères, nos armoires à provisions ou les rayons des pharmacies.

Dans le vocabulaire du grec moderne, le mot est rentré comme un étranger par le canal de l'italien ; il y a pris la forme *μπουκάλι*, *μποκάλι* et signifie « bouteille, carafe ».

Alice LEROY-MOLINGHEN.

(1) JEAN CASSIEN, *De Coenobiorum institutis*, IV, chap. XVI, *P.L.*, t. 49, col. 172 A.

(2) BATTISTI ALESSIO, *D.I.*, s.v. *boccale*.

(3) RABELAIS, *Pantagruel*, XXVIII.

(4) MONTAIGNE, *Journal de Voyage en Italie*, (Collection des Universités de France, pp. 282-283.)

A PROPOS DE TMUTOROKAN *

Henri Grégoire témoigna toujours du plus vif intérêt pour l'histoire de la Russie ancienne et en particulier pour le problème des relations russo-byzantines. Entre autres, il consacra un travail à la ville de Tmutorokan qui fait l'objet de cet article (1).

La riche et florissante cité de Tmutorokan, dont le nom légendaire revient maintes fois dans le folklore de notre pays, fut, au XI^e siècle, le centre d'une principauté sur la Mer Noire, située à une distance considérable du centre de gravité des terres russes. Elle apparaît brusquement dans les chroniques en 988 et disparaît tout aussi brusquement à la fin du XI^e s. La dernière mention de Tmutorokan est de l'année 1094 (2). On ignore toujours à quelle époque cette ville énigmatique devint russe et à quelle date et dans quelles circonstances elle cessa de l'être. A cette dernière question une source encore inédite fournit, nous semble-t-il, une réponse.

A la fin du siècle dernier, le byzantiniste russe J. A. Kulakovskij supposait qu'une conquête byzantine avait enlevé

(*) Traduit du russe par E. VOORDECKERS.

(1) H. GRÉGOIRE, in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, 5^e série, t. XXXII. Bruxelles, 1946, p. 250. Cf. K. H. MENGES, ТЪМУТОРОКАНЪ, *Zeitschrift für slavische Philologie*, Bd. XXIX, Heidelberg, 1961, S. 128-133 ; G. VERNADSKY, *Toxar, Tma, Tmutorokan. The Notes*, in *For Roman Jakobson. Essays on the Occasion of his Sixtieth Birthday*, Den Haag, 1956, pp. 588-591.

(2) Повесть временных лет по Лаврентьевской летописи 1377 г., t. I, sous la rédaction du V. P. Adrianova-Peretc. M.-L., 1950, pp. 83, 148. Tmutorokan est mentionné encore une fois dans la Chronique de Nicon, dont cependant la sûreté d'information est contestée par la science russe. Sous l'année 1097, cette chronique nous apprend qu'Oleg Svjatoslavič, chassé de Sousdal et de Murom, retourna à Tmutorokan (Полное собрание русских летописей, t. IX, S.-Pétersbourg, 1862, p. 153).

Tmutorokan à la domination russe (1). Puis, en 1941, le savant roumain, N. Bănescu publiait un sceau découvert par V. Laurent au musée de Berlin et portant sur une face l'archange Michel et sur l'autre une inscription grecque : *Κύριε βοήθει Μιχαήλ ἄρχοντι Ματράχων Ζιχίας καὶ πάσης Χαζαρίας* (2). Avec l'aide du plus grand expert vivant de la sigillographie byzantine, V. Laurent, N. Bănescu datait ce sceau, très semblable à d'autres sceaux de cette époque, de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle ; et il concluait qu'il avait appartenu à un gouverneur byzantin des régions mentionnées. D'autre part, le rapprochement avec le fait, depuis longtemps connu, que les territoires de « Khazaria », « Rhôsia » et « Matracha » faisaient partie de l'Empire sous le règne de Manuel I Comnène (3), l'amena à conclure que, déjà sous le règne d'Alexis I Comnène et tant que régna cette dynastie, Byzance possédait des territoires considérables situés à l'est de la mer d'Azov (« Khazaria »), à l'embouchure du Don (« Rhôsia »), dans la péninsule de Taman (« Matracha » — Tmutorokan) et sur la côte orientale de la Mer Noire (« Zichia » (4)).

F. Dölger consacra au travail de N. Bănescu une notice dans la *Byzantinische Zeitschrift* où il se ralliait aux conclusions de l'auteur (5). Après la guerre, H. Grégoire prit connaissance du travail de N. Bănescu. Non seulement il estimait

(1) Ю. А. КУЛАКОВСКИЈ, К истории Боспора (Керчи) в XI-XII вв. (exposé de conférence). « Труды Одиннадцатого археологического съезда в Киеве, 1899 г. », t. II, М., 1902, p. 132.

(2) N. BĂNESCU, *La domination byzantine à Matracha (Tmutorokan), en Zichie, en Khazarie et en « Russie » à l'époque des Comnènes*, in *Bulletin de la Section Historique de l'Académie Roumaine*, t. XXII, 2, 1941, pp. 58-59.

(3) Dans un chrysobulle de Manuel I Comnène de 1166, parmi ses titres impériaux, se trouve celui de *χαζαρχός* (C. MANGO, *The Consiliar Edict*, in *Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, p. 324). Dans un chrysobulle d'Isaac Ange à l'intention des Génois, du mois d'avril de l'année 1192, est cité un chrysobulle de Manuel I de 1169, d'après lequel « Rhôsia » et « Matracha » appartenaient alors à l'Empire, et le commerce y était défendu aux Génois. (*Acta et diplomata graeca medii aevi*, éd. F. MIKLOSICH et I. MÜLLER, v. III, Vindobonae, 1865, p. 35).

(4) N. BĂNESCU, *op. cit.*, pp. 64, 77.

(5) *Byzantinische Zeitschrift*, Bd. 41, 1941, S. 252.

que l'auteur avait définitivement prouvé sa thèse, mais encore, de toute son autorité, il appuyait l'interprétation donnée par Bănescu, dans son article, d'un autre sceau célèbre qui, depuis la publication du sceau de Michel, est d'habitude mis en rapport avec celui-ci (1) : celui de Théophano Muzalonissa, qui porte l'inscription : *Κύριε βοήθει τῇ σῇ δούλῃ Θεοφανῶ ἀρχοντίσση Ῥωσίας τῇ Μουζαλωνίσση* (2). Selon le savant roumain, ce sceau aurait appartenu à la femme d'un fonctionnaire byzantin, gouverneur de la ville de Rhôsia sur la Mer Noire (3).

Récemment encore, l'interprétation de N. Bănescu reçut un nouveau renfort de V. Laurent, qui attribue les sceaux avec l'inscription grecque *ἀρχων Ῥωσίας* ou *ἀρχόντισσα Ῥωσίας* à des fonctionnaires byzantins dans les possessions byzantines autour de la Mer Noire et à leurs familles (4).

La théorie ancienne, celle de Ch. M. Loparev (5), de G. Schlumberger (6) et de N. P. Lichačev (7), qui mettaient le sceau de Théophano Muzalonissa en rapport avec des princes russes, semblait sérieusement compromise, puisque les plus grandes autorités du byzantinisme occidental contemporain partageaient l'opinion de N. Bănescu.

Mais voici que A. V. Soloviev a porté à celle-ci un coup sérieux. En 1958, dans un rapport présenté au XI^e Congrès international des byzantinistes, il démontra que la formule *ἀρχων Ῥωσίας*, rencontrée dans les sources byzantines et sur les sceaux, doit être attribuée aux princes russes de la maison des Rurikides. Il émit l'hypothèse que le sceau publié par N. Bănescu aurait appartenu au prince de Tcherni-

(1) H. GRÉGOIRE, *op. cit.*, pp. 249-254.

(2) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, pp. 431-433. V. aussi E. Č. SKRŽINSKAJA, Греческая надпись из Тмуторокани. «Виз. Врем.», XVIII, 1961, p. 83.

(3) N. BĂNESCU, *op. cit.*, pp. 76-77.

(4) V. LAURENT, in *Byzantinische Zeitschrift*, Bd. 53, 1960, S. 279.

(5) Ch. M. LOPAREV, Византийская печать с именем русской княгини, Виз. Врем., I, 1894, p. 161 ss.

(6) G. SCHLUMBERGER, *op. cit.*, pp. 431-433.

(7) N. P. LIČAČEV, Материалы для истории византийской и русской сфрагистики, fasc. I, Труды музея палеографии, I, L. 1928, p. 138 ss.

gov Oleg Svjatoslavič, petit-fils de Jaroslav le Sage, qui reçut au baptême le nom de Michel, et que, par conséquent, à la fin du XI^e-début du XII^e siècle (éventuellement jusqu'en 1115) (1) Tmutorokan était une possession russe. Quant au sceau de Théophano Muzalonissa, il aurait appartenu, comme le voulait déjà Ch. M. Loparev, à la femme d'Oleg-Michel. Pour ce qui est de « Rhôsia » et de « Chazaria », A. V. Soloviev situe la première sur la rive occidentale du Bosphore Cimmérien et l'autre en Crimée orientale. Même à une époque plus tardive, au milieu du XII^e siècle, date de la description par Idrisi de cette ville opulente, rien ne permet, selon A. V. Soloviev, de parler d'une appartenance byzantine de Tmutorokan. C'est seulement en 1166-1169 que l'Empire aurait dominé ici effectivement (2).

En 1961, A. V. Soloviev revenait à la charge avec la publication de cinq sceaux d'un ἄρχων Ῥωσίας du nom de David Igorevič, prince de Vladimir-Volynsk (1085-1098), découverts par des archéologues polonais sur le site de l'ancienne Suttieska (3).

En 1963, enfin, V. L. Janin éditait un sceau de Vladimir (Basilie) Monomaque avec l'inscription : Σφραγίς Βασιλείου τοῦ πανευγενεστάτου ἄρχοντος Ῥωσίας τοῦ Μονομάχου (4), qui ne laisse plus subsister le moindre doute : l'inscription ἄρχων Ῥωσίας n'indique pas un fonctionnaire byzantin, mais un prince russe (5).

(1) L'année du décès d'Oleg (Michel) Svjatoslavič.

(2) A. V. SOLOVIEV, *Domination byzantine ou russe au Nord de la Mer Noire à l'époque des Comnènes ?*, in *Akten des XI. Internationalen Byzantinisten-Kongresses 1958*, München, 1960, S. 573, 577-578.

(3) A. V. SOLOVIEV, "Ἀρχων Ῥωσίας", in *Byzantion*, 31, 1961, pp. 240-242.

(4) V. L. JANIN, G. G. LITAVRIN, Новые материалы о происхождении Владимира Мономаха, Историко-археологический сборник, М., 1962, p. 205.

(5) Un sceau découvert en 1947 près de Kiev, porte l'inscription : Μεσσιθλάβος μέγας ἄρχων Ῥωσίας (D. I. BLIFELD, Висла печатка з Білгородки, in *Археология*, III, Киев, 1950, pp. 102-110). V. L. Janin a attribué ce sceau au prince de Smolensk Andrej-Mstislav Vsevolodovič (début XII^e s.). (V. L. JANIN, *Международные отношения в эпоху Мономаха и «Хождение игумена Даниила»*. Труды Отдела древнерусской литературы, XVI, 1960, pp. 129-130).

Les conclusions de A. V. Soloviev furent adoptées sans hésitation par l'archéologue soviétique A. L. Mongajt (1). Par contre, dans un article publié en même temps, A. Každan fait remarquer que les titres de l'« archonte » Michel et ceux de Théophano ne correspondent pas, ce qui crée un obstacle à l'identification de Michel avec Oleg Svjatoslavič. D'autre part, il verse au dossier le témoignage de Théophylacte de Bulgarie, auquel on n'avait pas auparavant prêté attention, sur les « villes grecques » sur le Don et la Mer d'Azov, et il s'attache à prouver, avec quelque vraisemblance, que Byzance, à la fin du XII^e siècle en tout cas, avait dominé les côtes du Bosphore Cimmérien (2).

Le problème restait donc posé. Les conclusions de N. Bănescu étaient fondées sur l'interprétation d'un sceau. Mais A. V. Soloviev avait démontré qu'une autre interprétation était possible, qui loin d'infirmer, confirmait le fait de la domination russe sur Tmutorokan à la fin du XI^e siècle. Le sceau de Michel ne prouve plus que la domination russe sur la péninsule de Taman avait fait place à celle des Byzantins pendant le règne d'Alexis I Comnène. Ajoutons que la datation de ces sceaux dont l'attribution est douteuse reste, elle aussi, incertaine. L'interprétation que donne Soloviev du sceau de Michel reste hypothétique, parce que sur le sceau il n'est pas nommé ἀρχων Ρωσίας mais porte un titre qui peut difficilement être mis en parallèle avec celui de Théophano Muza-lonissa.

Mais venons en au texte auquel nous faisons allusion et qui nous permettra de prendre position et de reconnaître la validité de la conclusion de N. Bănescu, tout en rejetant les arguments sur lesquels il la fonde : la Russie a effectivement perdu Tmutorokan sous le règne d'Alexis I Comnène.

L'année passée, nous avons pu consulter le célèbre manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, le cod. Coislin. 136.

(1) А. Л. МОНГАЙТ, О границах Тмутараканского княжества в XI в., « Проблемы общественно-политической истории России и славянских стран. Сб. статей к 70-летию академика М. Н. Тихомирова », М., 1963.

(2) А. Р. КАЖДАН, Византийский податной сборщик на берегах Киммерийского Боспора в конце XII в. *Ibidem*.

Il renferme, aux ff. 243^r-249^v, quatre textes encore inédits qui concernent le règne d'Alexis I Comnène :

- 1) un discours acéphale de Manuel Straboromanos ⁽¹⁾, adressé à Alexis I Comnène (ff. 243^r-246^v) ;
- 2) un autre discours du même adressé au même empereur (ff. 246^v-247^r) ;
- 3) une réponse du Comnène au discours de Manuel Straboromanos (f. 247^r) et
- 4) un discours de consolation du nobilissime ⁽²⁾ Manuel Straboromanos à Irène Ducaina à l'occasion du décès de son frère, le sébaste protostrator Michel (ff. 247^r-249^v, la fin manque).

Dans le premier discours, malheureusement incomplet, Manuel Straboromanos dresse d'abord un tableau des malheurs dont l'État souffrait quand Alexis Comnène prit le pouvoir, pour y opposer ensuite l'image de l'empire puissant qu'il fut sous le règne de celui-ci. Straboromanos s'adresse à Alexis : *Εὐρώπης ἡμῖν, τὴν μὲν πολεμουμένην εἰρήνευσας · τῆς δὲ ἀφαιρέσεισης, οὐκ ὀλίγην προσέθηκας · ὅση τε ἐντὸς Αἴμου καὶ Ἰστροῦ ἄνωθεν ἀπὸ τῶν Γετικῶν ὀρίων εἰς τὸν Εὐξεινον διαχεῖται καὶ ἀφορίζεται · καὶ ὅσα παρὰ τὸν Κιμμέριον βόσπορον · ἤδη δὲ καὶ ὅσα Σέρβοι κατεῖχον, καὶ Σκυθικὸν ἔθνος καὶ δουλικὸν Δαλμάτας τοὺς ἔχοντας ἀφειλόμενον · τῆς τε Ἀσίας ὅση παράλια, ἀπὸ Κιλικίας ἀρχομένη καὶ μέχρις τῶν Κολχικῶν ὀρίων τῇ καθ' ἡμᾶς θαλάττῃ συναπολήγουσα* ⁽³⁾. Dans son ensemble, le sens du fragment est clair, mais la traduction du passage *Σκυθικὸν ... ἀφειλόμενον* présente quelques difficultés. Voici la traduction que nous proposons du texte, tel qu'il

(1) L'idée de prendre connaissance de ces morceaux inédits de Manuel Straboromanos nous a été donnée par J. N. Ljubarskij, auquel nous nous faisons un devoir agréable d'exprimer ici notre gratitude.

(2) Dans la description de ce manuscrit, R. Devreesse ajoute au titre de Manuel le préfixe *πρωτο* — (*πρωτο*)νοβιλισσίμου, bien qu'il soit absent dans le manuscrit (*Catalogue des manuscrits grecs. II. Le fonds Coislin*, par Robert DEVREESSSE. Paris, 1945, N. 136).

(3) Nous n'avons changé dans ce fragment que quelques accents, nous avons ajouté le iota souscrit et écrit avec des majuscules les noms propres. Tout le reste est demeuré inchangé.

se présente, sans avoir recours à des amendements (nous en soulignons le caractère conditionnel) : « Pour ce qui est de l'Europe, tu as apaisé la partie qui nous était hostile, et ce qu'on nous avait pris tu l'as réoccupé en grande partie, à savoir toute la région comprise entre l'Haemos et l'Istros qui s'étend au-delà du pays des Gètes jusqu'à l'Euxin, la région du Bosphore Cimmérien et puis tout ce que dominaient les Serbes et la race servile des Scythes, ayant enlevé ce qu'eurent les Dalmates (?). Quant à l'Asie, tu as reconquis la Cilicie jusqu'à la frontière colchidienne, tout le littoral où notre mer s'arrête ». Manuel Straboromanos énumère donc les acquisitions territoriales d'Alexis Comnène : le rétablissement de la domination byzantine entre la chaîne balcanique et le Danube, résultat des guerres contre les nomades, la soumission des Serbes, la reconquête de la Dalmatie (peut-être sur les Hongrois), le retour de territoires byzantins en Asie après une guerre avec les Turcs seldjocides. Tous ces faits sont connus, sauf deux : en effet, le renseignement sur l'extension des frontières jusqu'à la Colchide et le retour à l'Empire, sous cet empereur, du Bosphore Cimmérien semblent nouveaux.

Malheureusement nous ne savons que peu de chose sur Manuel Straboromanos. D'après le Coislin 136, il portait le titre de nobilissime. D'après son épigramme inédite ⁽¹⁾, il fut, semble-t-il, intimement lié avec Alexis I et joua un certain rôle à la cour. La fille d'Alexis, Anne, mentionne un certain Straboromanos comme familier de la cour ⁽²⁾. Dans son premier discours, il se qualifie de « serviteur » (*ὑπηρετῶν*) du basileus ⁽³⁾. Il rappelle une époque pénible où tous les biens de son père avaient été saisis par le fisc et où, après la mort de celui-ci, sa famille connut la misère, « éprouvant tout un temps les effets de la main gauche du basileus sans connaître les bienfaits de sa droite » ⁽⁴⁾. L'élévation de Manuel

(1) K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, München, 1897, p. 464.

(2) ANNA KOMNENA, *Alexias*. I. Bonnae, 1839, pp. 101.9 ; 102.16-17.

(3) Cod. Coislin. 136. f. 245^r. 25-26.

(4) *Ibid.*, f. 244^r. 36-244^v. 1.

aux honneurs ne peut donc dater du début du règne d'Alexis Comnène.

On sait que, sous le règne de Nicéphore III Botaniate, un rôle important fut joué par un sénateur du nom de Romanos Straboromanos, originaire de la Pentapole phrygienne, parent de l'empereur (1), qui fit subir à Nicéphoritzès des tortures dont il mourut. D'après Skylitzès il était protoproedros et grand hétériarque (2). Un portrait de lui semble s'être conservé (3).

Théophylacte de Bulgarie mentionne un Romanos Straboromanos, en mission en Bulgarie sous le règne d'Alexis Comnène (4). Sans doute Manuel Straboromanos était-il de la génération suivante. La disgrâce, sous Alexis Comnène, du père de Manuel, si c'est un ancien partisan de Nicéphore Botaniate, est tout expliquée. On connaît aussi un certain Nicéphore Straboromanos, auteur d'une épitaphe pour son père. Krumbacher a proposé de voir en ce Nicéphore un frère de Manuel (5). Une datation approximative peut se déduire du discours prononcé à l'occasion de la mort de Michel Ducas. Le protostrator Michel Ducas est mentionné dans les actes du concile de 1092 (6), par Anne Comnène (7) et dans les lettres de Théophylacte de Bulgarie en rapport avec les événements de 1106-1108 (8). On sait d'autre part que le beau-frère d'A-

(1) NICEPHORUS BRYENNIUS, *Commentarii*. Bonnae, 1836, p. 130. 17-20.

(2) СЕДР., II, pp. 735. 16-19 ; 743. 20-744. 2 ; cfr. IOANNES ZONARAS, *Epitomae historiarum*, III. Bonnae, 1897, p. 725. 11-726. 11.

(3) IV. ДУЛЧЕВ, *Образи на двама българи от XI в. «Изследвания в чест на акад. Д. Дечев»*. Sofia, 1958, p. 748, pl. I, p. 758, n. 1.

(4) *Patrologiae cursus completus. Series graeca*, t. 126. Paris, 1864, col. 524 A. — Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse du père de Manuel, mais le service en Bulgarie n'était guère signe, à cette époque, de la faveur impériale. Il faut ajouter que c'est une lettre d'accusation contre Romanos que Théophylacte écrivait à Constantinople. Serait-ce là l'origine de sa disgrâce ?

(5) K. KRUMBACHER, *op. cit.*, p. 264.

(6) *PG.* t. 127, col. 972 D.

(7) ANNA COMNENA, pp. 253. 14 sq., 254. 11, 16 ; 346. 13 sq. ; 347. 10 sq. ; 348. 14 ; 398. 14-15.

(8) *PG.*, t. 126, col. 383 D. — 385 A. V. aussi col. 432 D, 492 B. Симеон Варненски и Преславски. Писмата на Теофилакт Охридс-

lexis Comnène mourut avant lui ⁽¹⁾, et enfin que le jour de sa commémoration tombait le 9 janvier ⁽²⁾. Par conséquent, ce discours de Manuel Straboromanos fut prononcé pendant les dix dernières années du règne d'Alexis Comnène, entre 1108 et 1118.

Bref, ce que nous pouvons entrevoir de la carrière de Manuel Straboromanos, comme ce que nous savons de Michel Ducas, nous conduit à dater les discours de Manuel de la fin du règne d'Alexis. Cependant, il faut soigneusement distinguer la date où fut composé un discours de celle des événements dont il nous conserve l'écho. Les événements qui nous intéressent doivent, semble-t-il, être postérieurs à 1091. Jusque là, l'Empire luttait de toutes ses forces pour son existence même et il ne pouvait être question de conquêtes nouvelles. Peut-être faut-il même reporter celles-ci après 1097, quand commencèrent les grands succès byzantins en Asie. Un *terminus post quem* est constitué par la dernière mention dans les chroniques russes de Tmutorokan comme ville russe, en 1094. Le *terminus ante quem* est 1118, la dernière année du règne d'Alexis I Comnène.

On sait que Sugdeia faisait partie depuis 1059 des territoires byzantins de Crimée ⁽³⁾. Au début du XII^e siècle, d'après Théophylacte de Bulgarie, le sultan seldjoucide Mélik-Gaazi Danišmend levait un impôt dans les « autres villes grecques du Pont situées entre le fleuve Tanaïs et la mer d'Azov et la région en deçà de la Colchide que limite le Phasis » ⁽⁴⁾.

ни, архиепископ Български. « Сборник на Българската академия на науките », 27. Sofia, 1931, p. 167 ; D. XANALATOS, *Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte Makedoniens im Mittelalter...*, München, 1937, p. 21.

(1) L. STERNBACH, *Nicolai Calliclis carmina*, in *Rozprawy Akademii umiędności. Wydział filologiczny*. Ser. II, t. XXI, W Krakowie, 1904, p. 475.

(2) *PG.*, t. 127, col. 1096 B.

(3) V. V. ЛАТУШЕВ, *Сборник греческих надписей христианских времен из Южной России*. S.-Pétersbourg, 1896, p. 17.

(4) *PG.*, t. 126, col. 412 A : « Ο τε γάρ τὰ Νεσμῶν φορολογεῖν εἰωθῶς τὰς τε ἄλλας περὶ τὸν Πόντον Ἑλληνίδος [-δας] πόλεις ἐντὸς Τανάιδος ποταμοῦ καὶ λίμνης Μαιώτιδος · καὶ δὴ τὴν τῶν Κόλχων προκαθημένην καὶ αὐτῷ γε ὀριζομένην τῷ Φάσιδι. Симеон, *o.c.*, pp. 87, 89-90.

Le général byzantin Grégoire Taronite, poursuit Théophylacte, a fait cesser les incursions de Danišmend et l'a même contraint à payer un tribut. Ces indications assez imprécises concernent, semble-t-il, les possessions byzantines autour de l'embouchure du Don et sur les côtes orientales de la mer d'Azov et de la mer Noire. La lettre date du début de 1104. Byzance possédait alors, apparemment, la région du Bosphore Cimmérien ou des territoires à l'est et à l'ouest du Déroit (1).

Quand Manuel Straboromanos parle du Bosphore Cimmérien, on peut supposer qu'il s'agit des deux rives du Déroit (2). En 1068, le prince russe Gleb, qui régnait sur Tmutorokan, mesura sur la glace la distance entre Tmutorokan et Kertch, qui manifestement lui appartenait aussi (3). Nous n'avons aucune raison de croire que Kertch fut perdu par les princes de Tmutorokan avant 1094, quand la chronique mentionne

(1) Il est curieux que Manuel Straboromanos aussi bien que Théophylacte parlent de la Colchide. Apparemment, ces régions ont reconnu la souveraineté de l'empire à la fin du règne d'Alexis I Comnène.

(2) Manuel Straboromanos parle du Bosphore Cimmérien comme d'une partie de l'Europe. On pourrait supposer que dans son discours il ne s'agit que de la côte occidentale du déroit, parce que, pendant l'antiquité et au moyen âge, on plaçait le plus souvent la frontière entre l'Europe et l'Asie sur une ligne qui suivait la rivière Tanaïs, la Méotide et le Bosphore. Mais ce point de vue n'était pas le seul. Pour plusieurs auteurs antiques et écrivains médiévaux (Hécatée, Pindare, Hérodote, Procope de Césarée, etc.), cette frontière était la rivière Phasis en Colchide. Selon Procope de Césarée, les géographes et les historiens qui défendaient ce dernier point de vue ont cru que la Méditerranée partait de l'Océan Atlantique (près de Gibraltar — *ἀπὸ Γαδείρων*) pour s'arrêter (*ἀπολήγουσα*) près de la Colchide (Procopii Caesariensis opera omnia, v. I. Lipsiae, 1905, p. 308, 5-15 ; v. II, p. 494, 4-495, 6 ; 509, 8-515, 11 ; v. III, 2, p. 172, 5-15). Notre auteur, Manuel Straboromanos, partage cette opinion (*ὅση παράλια ... μέχρις τῶν Κολχικῶν ὀρίων τῇ καθ' ἡμᾶς θαλάττῃ συναπολήγουσα* — v. la fin du passage cité ci-dessus). Par conséquent les deux rives du Bosphore Cimmérien, selon Manuel, sont situées en Europe.

(3) N. P. ЛИХАЧЕВ, Материалы..., p. 140 ; J. A. КУЛАКОВСКИЈ, К истории Боспора..., pp. 132-133 ; ИДЕМ, Прошлое Тавриды. Киев, 1906, pp. 85-89 ; A. BERTIER-DELAGARDE, Заметки о тмутороканском камне. « Известия Таврической ученой архивной комиссии », n° 55, 1918, p. 60.

pour la dernière fois la ville de Tmutorokan. Cette année Oleg Svjatoslavič a quitté Tmutorokan pour prendre possession du gouvernement de Tchernigov.

Nous concluons que Tmutorokan devint possession byzantine entre 1094 et 1118.

Précisons maintenant notre position quant à l'article de A. V. Soloviev. Et d'abord disons qu'il a, selon nous, raison de voir dans la « Chazaria » du XII^e-XIII^e siècle (et peut-être du XI^e) une région de Crimée. Pour des motifs que nous ignorons, il n'a pas fait valoir l'argument qui nous paraît décisif. On sait que, d'après Skylitzès, Basile II envoya en 1016 une flotte, sous le commandement de Mongos, en Chazarie et la soumit. L'« archonte », Georges Tzoulas, fut pris « à la première attaque » (1). Or on connaît un sceau de Georges Tzoulas où il s'intitule « stratège de Cherson » (*Γεοργίω βασιλικῷ πρωτοσπαθαρίῳ καὶ στρατηγῷ Χερσῶνος τῷ Τζούλα*) (2). En d'autres termes, ce territoire de Crimée que Skylitzès appelle « Chazaria » et qui continua par la suite à être ainsi désigné n'est autre que Cherson, ou, tout au moins, Cherson en fait partie. Skylitzès parle ici, vraisemblablement, d'une de ces révoltes habituelles des Chersonites contre le pouvoir de l'Empire, révolte dont le chef était le stratège de Cherson en personne (3).

Soloviev a encore raison, selon nous, d'attribuer le sceau de Théophano Muzalonissa à la femme d'Oleg Svjatoslavič. Après les publications énumérées ci-dessus, l'attribution à des princes russes des sceaux avec le titre « archonte de Rhôsia » s'impose et, par conséquent, Théophano, en tant que *ἀρχόντισσα Ῥωσίας*, fut une princesse russe. Dès son arrivée en Russie, elle adopta officiellement ce titre, de même que la fille de Constantin IX Monomaque, Marie, le prit en épousant Vsevolod Jaroslavič (4). Or une seule princesse

(1) СЕДР., II, p. 464, 5-10.

(2) V. JURGEVIČ, Свинцовые печати принадлежащие музею общества. «Записки Одесского общества истории и древностей», t. XV, 1889, pp. 41-42.

(3) E. Č. SKRŽINSKAJA, compte-rendu de : A. L. JACOBSON, Средневековый Херсонес. «Визант. Врем.», VI, 1953, p. 266 ss.

(4) V. L. JANIN, G. G. LITAVRIN, Новые материалы..., pp. 212-

russe de ce nom nous est connue pour la période qui nous intéresse, et c'est, d'après le témoignage du livre de prières (synodikon) des princes de Tchernigov, « Theofanna » (1), femme, précisément, d'Oleg Svjatoslavič, prince de Tmutorokan et de Tchernigov. L'attribution à cette princesse du sceau de Théophano Muzalonissa nous paraît inattaquable. L'opinion de N. Bănescu, qui ne veut voir là qu'une coïncidence de noms, ne peut être considérée comme un argument sérieux (2).

Non moins fondée nous paraît l'attribution par A. V. Soloviev du sceau de l'« archonte Michel » au prince de Tmutorokan et de Tchernigov, Oleg-Michel Svjatoslavič. La divergence entre les titres d'Oleg, « archonte de Matracha, de Zichia et de toute la Chazaria », et ceux de sa femme, « archontissa de Rhôsia », s'explique facilement si les sceaux ont été fabriqués à des moments différents. Le sceau de Théophano date selon toute probabilité du règne d'Oleg sur Tchernigov ou sur Sousdal et Murom, et non de l'époque où il régnait sur Tmutorokan.

On sait qu'Oleg Svjatoslavič fut prince de Tmutorokan une première fois en 1078/79 et une seconde fois de 1083 à 1094 (3). En 1079, les Chazares s'emparèrent de lui (4) à Tmutorokan ou dans les environs, probablement à la suite des intrigues du prince kiévien, Vsevolod, et l'envoyèrent comme prisonnier à Byzance. Jusqu'en 1083, il vécut dans l'île de Rhodes (5),

213 ; voir aussi, A. V. SOLOVIEV, *Marie, fille de Constantin IX Monomaque*, in *Byzantion*, 33, 1963, pp. 241-248.

(1) P. VI. Зотов, *О черниговских князьях по Любецкому синодику и о Черниговском княжестве в татарское время*, S.-Petersbourg, 1892, pp. 24, 34.

(2) Voir N. BĂNESCU, *op. cit.*, p. 76.

(3) *Повесть временных лет*, I, pp. 132, 135, 148. Il se peut que Tmutorokan soit resté sous la dépendance d'Oleg encore après son départ pour Tchernigov (cf. A. V. SOLOVIEV, *Domination...*, p. 578).

(4) La population Khazare s'était probablement maintenue, non seulement en Crimée, mais aussi sur les côtes orientales de la mer d'Azov et de la mer Noire (A. N. NASONOV, *Тмуторокань в истории Восточной Европы X в. ... «Исторические Записки»*, t. 6, 1940, p. 82).

(5) *Путешествие игумена Даниила по святой земле в начале XII в.*, S.-Petersbourg, 1864, p. 7 ; *Повесть временных лет*, I, p. 135.

et, à son retour, il put ramener une femme de l'illustre famille byzantine des Muzalon (1). On sait aussi qu'Oleg-Michel imita des modèles byzantins dans la fabrication des monnaies — domaine intimement lié à celui de la fabrication des sceaux. Il frappa des monnaies d'argent sur le modèle des demi-milliarisia de Michel VII Dukas, avec l'archange Michel du même type que celui du sceau de l'« archonte Michel » et avec l'inscription.

On a trouvé de ces monnaies dans la péninsule de Taman et à Kertch (2).

Quant aux traits purement byzantins du titre d'« Archonte Michel », ils s'expliquent par les circonstances dans lesquelles, vraisemblablement, Oleg est rentré à Tmutorokan. Ce n'est pas, croyons-nous, à la suite d'une guerre que Tmutorokan est tombée sous la domination byzantine, mais en vertu d'un accord entre Oleg Svjatoslavič et l'Empereur (3). Ce prince russe turbulent fut à l'origine de nombreux malheurs pour la Russie. A plusieurs reprises, dans ses démêlés avec les princes de Kiev, il y conduisit ses troupes d'auxiliaires polovtsiens et nous nous rallions sans réserves à l'hypothèse déjà citée, qui veut qu'il ait conclu, pendant son exil à Byzance, un accord avec l'empereur, cédant sa principauté à l'Empire après la conquête d'une autre ville ou après sa mort, en échange d'une aide qui lui permettait de rentrer à Tmutorokan. Des accords similaires entre l'Empire et des princes caucasiens furent conclus à plusieurs reprises au XI^e siècle (4). Sans l'aide des Byzantins, le prince-prisonnier n'aurait sûrement pas pu, à son retour, s'emparer de deux princes, ses rivaux, et tirer vengeance des Khazares qui l'avaient trahi autrefois, lui et

(1) La famille des Muzalon, célèbre au XIII^e siècle, eut déjà des représentants illustres au X^e siècle. L'un d'eux, le patrice Jean Muzalon, fut stratège de Calabre sous Nicéphore II Phocas (CEDR., II, p. 355, 5-7).

(2) N. P. ЛІСНАЦЕВ, Матеріалы..., pp. 144-145.

(3) Cette hypothèse a déjà été proposée par V. A. Mošin, (V. A. Мошин, Николай, епископ тмутороканский, *Seminarium Kondakovianum*, v. 5., Prague, 1932, p. 60. A. P. КАЗДАН, *op. cit.*, p. 93).

(4) CEDR., II, pp. 464, 11-16 ; 477, 2-4 ; 478, 8-12 ; 557, 9-14. V. R. ROZEN, Император Василий Болгаробойца, S.-Pétersbourg, 1883, pp. 27 ; 61-65 ; 373-374.

son frère Roman (1). Pendant les dix ans de son second règne sur Tmutorokan (1083-1094), Oleg fut prince également de Zichie et de Chazarie, soit que ces régions fissent partie de la principauté de Tmutorokan, soit qu'elles lui eussent été confiées par Alexis Comnène aux termes de l'accord conclu entre eux. Ainsi s'expliquerait le fait qu'Oleg-Michel porte sur son sceau le titre d'« Archonte de Matracha, de Zichia et de toute la Chazarie ».

Mais quelles qu'aient été les circonstances exactes dans lesquelles les Byzantins sont devenus maîtres de Tmutorokan, une chose est acquise : nous savons maintenant, sur la foi de documents indiscutables, que cela s'est passé sous Alexis I Comnène, entre 1094 et 1118. Par conséquent, ce ne sont pas les Polovtzes ni les Kosoges, mais des Byzantins ou des princes indigènes dépendant de Byzance (2), qui gouvernaient Tmutorokan à l'époque de la dynastie des Comnènes.

Moscou.

G. G. LITAVRIN.

(1) *Повесть временных лет*, I, p. 135.

(2) La notice d'Idrisi disant que ces princes de Tmutorokan étaient très courageux et renommés pour leur force ne suffit pas pour prouver qu'ils étaient indépendants de Byzance (B. НЕДКОВ, *България и съседните ѝ земи през XII век според Идриси*, Sofia, 1960, p. 101). Cf. A. V. SOLOVIEV, *Domination byzantine...*, pp. 577-578.

LES SEIGNEURS TIERCIERS DE NÉGREPONT

DE 1205 À 1280

Regestes et documents

Depuis que Charles Hopf a publié son histoire de la Grèce médiévale ⁽¹⁾, tous ceux qui ont abordé notre sujet l'ont fait — et ils l'ont ouvertement reconnu — en se fondant principalement, voire exclusivement, sur l'ouvrage monumental du grand prédécesseur, sans prendre la précaution et la peine de le contrôler par les sources ⁽²⁾. Il faut rompre avec cette habitude fâcheuse, car Hopf est loin de mériter la confiance qu'on lui a si généralement et si généreusement accordée ⁽³⁾. Pour reconstruire et raconter l'histoire de l'île

(1) K. HOPF, *Geschichte Griechenlands vom Beginne des Mittelalters bis auf unsere Zeit* dans J. S. ERSCH-J. G. GRUBER, *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste*, 85, pp. 67-465 et 86, pp. 1-190, Leipzig 1867-1868. Tirage à part paginé de 1-399 et de 1-190, plutôt rare. Une reproduction anastatique récente est faite d'après ce tirage à part, de sorte que le lecteur (considéré simplement comme acheteur) doit chaque fois ajouter 66 unités pour contrôler une citation du t. I faite d'après l'encyclopédie d'Ersch-Gruber !

(2) J. B. BURY, *The Lombards and the Venetians in Euboea* dans *Journal of Hellenic Studies*, 7 (1886), 309-352, p. 310, écrit : « This paper relies mainly on Hopf, whose History is so detailed and complete that it may be used as if it were an original source ». V. aussi G. SCHLUMBERGER, *Numismatique de l'Orient latin*, Paris 1878, 352-356. L. DE MAS LATRIE, *Les seigneurs tiersciers de Négrepont* dans *Revue de l'Orient latin*, 1 (1893), 413-432.

(3) Depuis dix ans, sur les traces du comte Paul Riant et de Georges Recoura, j'ai dénoncé avec preuves à l'appui les erreurs et la méthode de Hopf. V. surtout : *Athènes et Néopatras* dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 25 (1955), 107-108, 142, 156, 178, 184-187. *Hospitaliers et Navarrais en Grèce* dans *Orientalia Christiana Periodica*, 23 (1956), 319-360. Une page de Jérôme Zurita relative aux duchés catalans de

d'Eubée après la quatrième croisade et jusqu'à la conquête turque en 1470 il faut aller droit aux sources, sans se préoccuper de Hopf et de ceux qui ont emboîté le pas derrière lui. L'essai que voici veut être un fil conducteur pour celui qui aura le courage de s'enfoncer dans le Labyrinthe. C'est essentiellement une série mixte de registes alternant avec des notices chronologiques semblables à des registes, suivie de quelques documents inédits ou mal publiés et d'un index qui en rendra la consultation plus aisée.

Dans les registes proprement dits on analyse les chartes qui rentrent dans le cadre et dans l'objet de ce travail. On corrige les dates erronées, plutôt nombreuses. On détermine la date de quelques documents qui en sont dépourvus, on complète et on précise aussi bien que possible les dates vagues ou incomplètes. On signale à leur place les documents perdus dont d'autres sources ont conservé le souvenir. Dans plus d'un cas une date ainsi corrigée ou complétée remplace automatiquement la charte dans son contexte historique, économisant des pages de discussions et de commentaires.

Mêlées aux registes des notices chronologiques succinctes évoquent les épisodes de l'histoire d'Eubée perdus dans les récits des historiens grecs et des chroniqueurs occidentaux. C'est, croyons-nous, la première tentative de distribuer dans un cadre strictement chronologique cette masse amorphe. Le temps et l'usage diront si et dans quelle mesure nous avons atteint notre but.

Nous avons ajouté entre parenthèses des compléments, des précisions, des phrases explicatives. Elles forment un commentaire provisoire, en attendant un exposé historique en règle. Après l'indication de la source, qui suit en petits caractères le regeste ou la notice, il a fallu parfois ajouter un second commentaire ou réfuter une erreur, généralement due à Hopf.

Grèce dans Revue des Études Byzantines, 14 (1956), 158-168. *Une erreur singulière de Laonic Chalcocondyle dans R.É.B.*, 15 (1957), 177-187. *Marino Dandolo, seigneur d'Andros et son conflit avec l'évêque Jean dans O. Ch. P.*, 25 (1959), 165-181. *Généalogie des Ghisi, dynastes vénitiens dans l'Archipel*, dans *O. Ch. P.*, 28 (1962), 121-172 et 322-335. *Les Querini, comtes d'Astypalée 1413-1537 dans O. Ch. P.*, 30 (1964), 385-397.

Les généalogies des familles da Verona et dalle Carceri, résumées sous forme d'arbres généalogiques suivis de l'indication sommaire des sources, terminent provisoirement le travail, que d'autres, nous l'espérons, pousseront plus loin ⁽¹⁾.

I. Regestes

1204.VIII.12, Andrinople. 1

Bonifacio de Monferrato, roi de Thessalonique, cède ses droits sur l'île de Crète à la commune de Venise, représentée par Marco Sanudo et Ravano dalle Carceri. Présents entre autres Giberto da Verona et Pecoraro de Vérone.

G. L. FR. TAFEL-G. M. THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, I, Wien 1856, 512-515, n° 123.

1204.X, Constantinople. 2

Une commission de 12 Vénitiens et 12 croisés francs partage les terres de l'empire grec, conquises et à conquérir, entre l'empereur Baudouin I^{er}, Bonifacio de Monferrato, roi de Thessalonique, les autres croisés francs et la république de Venise.

Oréos, chef-lieu du tiers septentrional de l'Eubée, et Karystos, chef-lieu du tiers méridional, sont assignées à Venise, Négrepont, chef-lieu du tiers central, à Bonifacio de Monferrato.

(1) Ch. HOPF (*Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin 1873, p. 479, tableau III), a dressé un arbre généalogique des familles da Verona et dalle Carceri, où il accumule les erreurs. Il suppose gratuitement que les da Verona s'appelaient aussi dalle Carceri et il s'autorise de son hypothèse pour mettre au nombre des fils d'Alberto da Verona (dont les documents ne connaissent aucune progéniture) trois membres authentiques de la famille dalle Carceri : Grappella, Butarello et Leone (v. notre Index). A Leone il donne pour fils un Fioravante qui a toutes les chances d'être un da Verona. Gaetano et Grapozzo dalle Carceri deviennent frères de Bonifacio da Verona. Francesco da Verona l'aîné, troisième fils de Giberto I^{er}, est omis, et son fils Bonifacio est attribué à la fois à Alberto et à Francesco le jeune. Devant cette avalanche d'erreurs on risque de perdre courage.

Partitio imperii Romaniae dans TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, I, 452-451. J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris 1949, 61, qui renvoie à J. LONGNON, *Problèmes historiques de la principauté de Morée* dans *Journal des Savants*, 1946, 78-81.

1205, printemps, Eubée. 3

Bonifacio de Monferrato, roi de Thessalonique, occupe l'île, y construit un fort et y établit une garnison.

NIC. CHON., *Urbs capta*, 9 = 805, 21-806, 6 Bekker.

1205, printemps, devant Corinthe. 4

Jacques d'Avesnes, capitaine des hommes de Bonifacio de Monferrato qui assiègent la ville, est blessé gravement dans une sortie des Grecs.

G. DE VILLEHARDOUIN, *La conquête de Constantinople*, éd. E. Faral, II, Paris 1939, 142-143, § 332. C'est la dernière mention de Jacques d'Avesnes vivant. Il mourut probablement avant août 1205.

1205.VIII. 5

Bonifacio, roi de Thessalonique, donne l'île d'Eubée en fief à trois gentilhommes véronais : Ravano dalle Carceri, Pecoraro (de Mercanuovo) et Giberto da Verona. La ville de Négrepont (Chalkis-Euripe) devient possession indivise des trois seigneurs.

STEFANO MAGNO, *Annali*, t. II = cod. Vindobonen. (olim Foscarini) Lat. 6239, f. 77 et 131 = CH. HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin 1873, 179. Magno parle de la division sous l'année 1205, d'après des documents perdus, et de la possession indivise sous l'année 1209. Mais les deux faits sont nécessairement contemporains et la première date s'impose. — L. MOSCARDO, *Historia di Verona*, Vérone 1668, 149-150, deux pages contenant des erreurs graves, mais qu'il faut citer, parce que l'auteur puise à des sources perdues. — La partie de la ville de Négrepont qui appartenait en commun aux seigneurs tiers est ce que *M a r i n S a n u d o* (*Istoria del regno di Romania*, f. 4) appelle la « città de Lo(m)bardi » ; CH. HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin 1873, 108.

1208-1209, avant I.6, Thessalonique. 6

Les barons du royaume de Thessalonique (les « Lombards ») désignent le sire de Négrepont (Ravano dalle Carceri) pour

négociier en leur nom avec Henri, empereur de Constantinople.

HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire de l'empereur Henri*, éd. J. Longnon, Paris 1948, 78, § 604.

1209.III, Venise.

7

Pietro Ziani, doge, entendue la supplique d'Enrico (dalle Carceri), évêque de Mantoue, et d'autres nobles personnes, vu l'instrument constituant Redondello dalle Carceri procureur de Ravano dalle Carceri, frère d'Enrico et de Redondello, concède à Ravano l'île de Négrepont sous certaines conditions (répétées dans le document suivant).

Document (*privilegium*) perdu, mentionné dans le suivant. — Enrico dalle Carceri fut évêque de Mantoue de 1193 à 1225 au moins ; P. B. GAMS, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Ratisbonae 1873, 794.

1209.III, Venise.

8

Redondello, frère et procureur de Ravano dalle Carceri, promet comme tel fidélité à Pietro Ziani, doge, qui vient de concéder à Ravano l'île de Négrepont, et à ses successeurs. Il s'engage à faire prêter le même serment à Ravano en personne, oralement et par écrit, dans le délai d'un mois. Le serment de fidélité de Ravano comprendra les points suivants :

1° Il s'emploiera pour l'honneur et l'intérêt de Venise en Romanie et pour la conservation de ses possessions et de ses droits. 2° Il payera un tribut annuel de 2100 pièces d'or et offrira chaque année deux pièces de drap d'or, l'une pour le doge, l'autre pour l'autel de San Marco (la chapelle ducale). 3° Trois fois par an il fera chanter dans la cathédrale de Négrepont des litanies (*laudes*) en l'honneur du doge. 4° Il accueillera honorablement les envoyés du doge. 5° Il assurera aux Vénitiens la sécurité et la liberté de commercer dans ses territoires et d'exporter, sans payer aucun droit. 6° Il leur accordera à Négrepont et dans toutes les cités (épiscopales) où le doge voudra une église et un *fondaco* exempts de sa juridiction et soumis uniquement à celle du doge. 7° A tout Vénitien qui portera plainte auprès de lui il fera justice dans les 30 jours. 8° Les procès entre Vénitiens et ceux où les Vénitiens sont défendeurs seront plaidés devant des juges jurés Vénitiens,

dont Ravano exécutera les sentences. 9^o Les Grecs jouiront du statut légal qu'ils avaient sous l'empereur Manuel Comnène. 10^o Ravano fera prêter serment de fidélité au doge par les Grands de l'île (*magnates*), tant Latins que Grecs.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, II, 89-93, n^o 204. A la p. 90, ligne 1 du texte lire « *recepta prece* ».

1209.IV, Halmyros en Thessalie. 9

Les galères de Ravano attaquent une nef qui ravitaillait Henri, empereur de Constantinople, alors à Halmyros, en guerre avec les seigneurs « lombards ». Invité à prendre part au parlement des barons qui doit se tenir à Ravennika au mois de mai Ravano décline l'invitation.

HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire*, 105-108, §§ 663-668. Pour la date v. p. 109, n. 1.

1209.V.1, Ravennika en Thessalie. 10

L'empereur Henri et les barons de l'empire de Constantinople tiennent parlement. Geoffroy de Villehardouin, prince d'Achaïe, prête hommage-lige à l'empereur et devient sénéchal de Romanie.

HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire*, 108-110, §§ 669-670.

1209.V.20 c., Thèbes de Béotie. 11

Les barons lombards (parmi eux Ravano dalle Carceri) assiégés par l'empereur Henri, capitulent et lui remettent leurs fiefs. Il les leur rend et reçoit leur hommage-lige.

HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire*, 111-114, §§ 673-679. Ravano fut un des négociateurs de la reddition ; § 678.

1209.VI, Négrepont. 12

Grâce à la loyauté de Ravano, seigneur de l'île, homme-lige de l'empereur Henri, celui-ci échappe à un complot contre sa vie ourdi par Uberto, comte de Biandrate, chef du parti « lombard ».

HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire*, 114-117, §§ 680-686. Date approximative ; p. 115, n. 1 fin.

1210.IX.7, Latran.

13

- Innocent III confirme au Maître et aux Frères de la milice du Temple les possessions que leur ont données dans l'île de Négrepont feu Jacques d'Avesnes et *Gubertus* (Giberto I^{er} da Verona).

Patrologiae cursus completus, éd. J. P. Migne, *Series latina*, t. 216, Paris 1855, col. 328, n° CCXLVI (dans la suite *P.L.*). A. POTTHAST, *Regesta Pontificum Romanorum*, I, Berlin 1874, n° 4084. J. A. C. BUCHON, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française en Orient*, I, Paris 1811, 369.

1210.X.4, Latran.

14

Les Frères de la milice du Temple s'étant plaints de ce que le noble R(avano dalle Carceri), seigneur de l'île de Négrepont, détient contre toute justice certains biens donnés à eux par feu Jacques d'Avesnes, Innocent III mande aux évêques de Davalia (Daulis) et de Zaratova et à l'évêque-élu de Nezero d'induire le dit R(avano) à rendre leur bien aux Frères, et au besoin de l'y contraindre par des censures ecclésiastiques.

P.L. 216, 331, n° CLIV. POTTHAST 4100.

1211 (ind. 14) II, Négrepont.

15

Ravano dalle Carceri de Vérone, par devant Giacomo dal Bosco, prêtre et notaire, réitère personnellement la promesse faite à Venise en mars 1209 par son frère et procureur Redondello dalle Carceri.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, II, 93-96, n° 205. Le document commence par la date « 1209, indiction 12, mars, Négrepont » et se termine par une autre date « Actum ... in ... Nigripo ... post suprascriptos annum Domini, mensem, indictionem ... anno Domini millesimo ducentesimo decimo (m. V. = 1211), mense Februarij indictione decima quarta ». La promesse écrite, préparée dès mars 1209, fut donnée seulement deux années plus tard. Pour expliquer ce retard v. notre Reg. 11. N.B. Le titre sans texte qui se trouve au f. 155 du *Liber albus* et que Tafel-Thomas impriment sous le n° 206, p. 96, convient au n° 204 (p. 89). Le titre que le *Liber albus* (f. 92) donne à ce dernier convient en réalité à un document qui ne fut pas copié. Notre reg. 7.

1211.V.7, (Constantinople ?). 16

Vivien, « scriptor, notarius et judex » de l'empereur Henri de Constantinople, transcrit le document précédent.

TAFEL-THOMAS, *loc. cit.*

1212.IV.7-V.26, Latran. 17

La chancellerie apostolique expédie au moins 42 lettres concernant la Grèce et l'empire de Constantinople. Durant les trois premiers mois de l'année elle n'en avait expédié aucune. Il en suivra une en juillet et quatre en août, puis plus rien jusqu'en août 1213.

POTTHAST 4420-4503, 4563-4582, 4787.

1212.V.23, Latran. 18

Innocent III interdit à l'archevêque d'Athènes (Bérard) d'excommunier ou d'interdire le noble R(avano dalle Carceri), seigneur de l'île de Négrepont, sans une cause juste et raisonnable.

P.L. 216, 612, n° c. POTTHAST 4485.

1212.V.25, Latran. 19

Innocent III, conformément à la supplique présentée au nom de noble homme R(avano dalle Carceri), seigneur de l'île de Négrepont, autorise celui-ci à épouser une noble veuve, nonobstant l'obstacle existant du fait qu'il eut des relations coupables avec elle du vivant de son mari, à condition toutefois qu'ils ne se soient pas alors promis le mariage et qu'elle n'ait pas eu part à la mort de son mari.

P.L. 216, 613, n° ci. POTTHAST 4498. BUCHON, *Recherches et matériaux*.

1214, Vérone. 20

Le parti de Rizado, comte de San Bonifazio, fait élire podestà Pecoraro (de Mercanuovo).

Annales S. Justinae Patavini, = *Mon. Germ. Hist., Script.*, t. XIX, 151, 7-11. *Chronicon Estense*, = *Rer. It. Script.*, t. XV, 3, Città di Castello, 1908-1937, p. 9, 11-16 ; *Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae*, = *R.I.S.*, t. VIII, 3, p. 5, 16-21. — Rizado était le chef du parti guelfe. — Sur Pecoraro v. *Annales Veronenses*, 1230, 1231, 1233 = *Mon. Germ. Hist., Script.*, t. XVIII, Hannover 1866, 7, 16-29 et 42-48 ; 8, 25-27 ; MOSCARDO, *Historia di Verona*, 149-150.

1216 (ind. 5) XI.17 ou peu avant, Négrepont. **21**

Pietro Barbo, baile de Venise dans toute l'île de Négrepont, concède au nom du doge Pietro Ziani un tiers de l'île à Isabella, veuve, et à Berta, fille de feu Ravano dalle Carceri.

Document (*scriptum concessionis*) mentionné dans notre n° 23. — D'après Stefano Magno (f. 131 = Hopf, p. 178 ; v. reg. 5) Isabella et Berta eurent le tiers central de l'île. On peut le croire ; mais il se contredit quand il ajoute que ce tiers était appelé « terzier de Verona » parce que lui-même nous apprend que les frères da Verona eurent le tiers méridional. — Dans la suite le tiers central passa, nous ne savons pas comment, à Narzotto, fils, et à Merineto, petit-fils de Merino dalle Carceri, reg. 83.

1216 (ind. 5) XI.17 ou peu avant, Négrepont. **22**

Pietro Barbo etc. *ut supra*, concède un tiers de l'île de Négrepont aux frères Guglielmo I^{er} et Alberto, fils de Giberto I^{er} da Verona.

Document (*scriptum concessionis*) mentionné dans notre n° 23. — Stefano Magno (f. 131 = Hopf, p. 180), qui emploie des documents perdus (v. reg. 5), dit que les frères Guglielmo et Alberto eurent le tiers méridional, chef-lieu Karystos.

1216 (ind. 5) XI.17, Négrepont. **23**

Pietro Barbo, baile de Venise dans toute l'île de Négrepont, après avoir concédé un tiers de l'île à Isabella et Berta, veuve et fille de Ravano dalle Carceri, et un autre tiers aux frères Guglielmo et Alberto, fils de Giberto da Verona, concède le dernier tiers aux frères Merino et Rizzardo, fils de Redondello dalle Carceri et neveux de Ravano, qui devront promettre d'observer certains points dont la liste est donnée.

Elle est substantiellement identique à celle de la concession faite à Ravano dalle Carceri en mars 1209, à quelques détails près : le tribut annuel fixé à 2100 hyperpères (2^e point) n'est que de 700 pour les co-seigneurs du tiers. Le 6^e point autorisait Venise à posséder un fondaco et une église exempts de la juridiction de Ravano ; cette fois le doge se réserve la juridiction sur la colonie existante, églises et maisons. Après le 7^e point, qui réglait l'administration de la justice, on en ajoute deux autres : Venise se réserve de régler et de contrôler l'usage des poids, mesures et balances et les deux co-seigneurs s'obligent à fonder et doter 4 prébendes de

clercs dans la chapelle ducale San Marco. Finalement on ajoute une clause de succession, d'après laquelle à la mort de l'un des co-seigneurs, sa part reviendra à l'autre (à l'exclusion des héritiers naturels), qui sera tenu à toutes les obligations énumérées.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, II, 175-179, n° 241. — Stefano Magno (f. 131 = Hopf, p. 179 ; v. reg. 5) dit que Marino et Narzotto (erreur pour Rizzardo) dalle Carceri eurent le tiers septentrional, chef-lieu Oréos, appelé d'après eux « terzier Carcere ».

1216 (ind. 5) XII, Négrepont.

24

Guglielmo, fils de feu Giberto da Verona, promet fidélité à Pietro Barbo, représentant le doge Pietro Ziani, lequel a concédé à Guglielmo et à son frère Alberto un tiers de l'île de Négrepont, un autre tiers à Isabella, veuve, et Berta, fille de feu Ravano dalle Carceri, et le dernier aux frères Merino et Rizzardo, fils de feu Redondello dalle Carceri, frère de Ravano.

Alberto, absent, devra promettre fidélité avant la Saint-Michel prochaine.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, II, 180-184, n° 242. — Isabella et Berta, Merino et Rizzardo ont dû faire une promesse identique.

1217 ss.

25

Merino dalle Carceri, co-seigneur du tiers (septentrional) de Négrepont, donne à son frère Nicola et à ses héritiers plusieurs biens féodaux, parmi lesquels l'hommage et le service dus (par le feudataire actuel, qui n'est pas nommé) pour le fief de feu Giovanni Gosberto et une rente annuelle à percevoir en trois termes, en partie sur les villains du tiers de Négrepont (tenu par Merino) en partie sur les entrées des Bains de Pentradi (Aidepsos?). Nicola prête l'hommage-lige conformément aux Coutumes de l'empire de Romanie.

Document (*privilegium*) résumé dans celui du 1^{er} janvier 1275 ; ci-après n° 83. Hopf (*Chroniques gréco-romanes*, p. 479, tableau III) fait de Giovanni « Goberto » un fils d'Alberto da Verona !

1220.IV, Rialto.

26

Pietro di Bonvicino, diacre et notaire, exécute une copie authentique de la charte d'investiture de Merino et Rizzardo dalle Carceri du 17 novembre 1216.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, II, 179, n° 241.

1230.IX-X, Melfi.

27

Démétrius de Monferrato, ex-roi de Thessalonique, lègue à l'empereur Frédéric II ses droits sur le royaume et meurt peu après.

RICCARDO DE SAN GERMANO dans *Rer. It. Script.*, VII, 2, Bologna 1938, 172 et ci-après n° 30. En juillet 1230, à San Germano, le roi de Thessalonique est témoin d'un acte de l'empereur ; J. L. A. HUIL-LART-BRÉHOLLES, *Historia diplomatica Friderici II*, t. III, Paris 1852, 205-206.

1239.VII, Piumazzo.

28

Frédéric II, empereur romain, roi de Sicile (excommunié par Grégoire IX le 20 mars précédent), cède à Bonifacio II, marquis de Monferrato (1225-1253) ses droits sur le royaume de Thessalonique.

J. F. BÖHMER, *Regesta Imperii*, t. V, ed. 2 par J. Ficker, Innsbrück 1881-1882, 493, n° 2453.

1240.II.9, Latran.

29

Grégoire IX autorise le prince d'Achaïe (Geoffroy II de Villehardouin) à porter au secours de l'empire de Romanie la troupe qu'il devait conduire en Terre-Sainte, en accomplissement d'un vœu.

L. AUVRAY, *Les registres de Grégoire IX (1227-1241)*, Paris 1896-1955, t. III, p. 141, n° 4983. — Pour l'objet de l'expédition v. Reg. 32. — Cf. ANDREA DANDOLO, *Chronica*, éd. E. Pastorello = *Rer. It. Script.*, t. XII, 1, Bologna 1938-1940, p. 298, 10-14.

1240.IV.15 (Pâques), Constantinople.

30

Baudouin II est couronné empereur. Il compte à partir de ce jour les années de son règne.

J. LONGNON, *Note sur la diplomatie de l'empire latin de Constantinople* dans *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat*, II, Paris 1949, 18.

1240.V.5, au camp, près de Constantinople.

31

Baudouin II, empereur couronné, fait savoir qu'il a investi Guglielmo da Verona, seigneur du tiers (méridional) de Négrepont, des droits sur le royaume de Thessalonique,

qui appartient à l'épouse de Guglielmo, Elena (de Monferrato), nièce-héritière du feu roi Démétrius.

Texte inséré dans la bulle d'Innocent IV du 23 avril 1244, notre n° 38. Dans le registre Vatican 21, f. 99, le document est daté « anno Domini M^oCC^oXL^oIII^o, Non(is) Maii, imperii nostri anno primo ». Baudouin comptant les années de son règne à partir du 15 avril 1240 le millésime est erroné. Il faut lire « M^oCC^oXL^o, III^o Non(as) Maii », comme avait bien vu CH. DU CANGE, *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. J. A. C. Buchon, Paris 1826, t. I, pp. 275-276, qui corrige tacitement la date. Elena, inconnue par ailleurs, était nécessairement sœur ou cousine germaine de Bonifacio II de Monferrato.

1240-1241, Tzouroulon. 32

Baudouin II, empereur de Constantinople, assiège et prend la ville.

GEORG. ACROP. 37 = 57-60 Heisenberg. Date conjecturale.

1240.VIII.31, Pizzighetto sur l'Adda. 33

Frédéric II réitère la cession du royaume de Thessalonique faite à Bonifacio II, marquis de Monferrato, en juillet 1239.

BÖHMER-FICKER, *Regesta Imperii*, t. V, 496, n° 2468.

1240-1244, Constantinople. 34

Baudouin II, empereur, cède la suzeraineté sur les îles de l'Archipel (y comprise l'Eubée) au prince d'Achaïe, Geoffroy II de Villehardouin (1229-1246).

Lettre de Marco II Sanudo, troisième duc de l'Archipel (1262-1303) à la Seigneurie de Venise (1282), ed. K. HOPF, *Urkunden und Zusätze zur Geschichte der Insel Andros und ihrer Beherrscher in dem Zeitraume von 1207-1255* dans *Sitzungsber. der k. Akad. der Wissensch., Phil.-Hist. Kl.* 21, Wien 1856, 242-245 n° VIII. MARIN SANUDO TORSELLO, *Istoria del regno di Romania*, cod. Marcian. It. VII 712 (collocazione 8754), f. 1 = CH. HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin 1873, pp. 99-100. (Dans la suite on renverra simplement au folio du ms. et à la page de l'édition). — En 1244 Baudouin II quitta Constantinople, où il revint seulement en 1248 ; J. LONGNON, *L'empire latin*, 185-186 et (mieux) CH. DU FRESNE DU CANGE, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs*, éd. J. A. C. Buchon, I, Paris, 1826, 292-297 et 303-305.

1240-1244, Constantinople. 35

Baudouin II, empereur, fait savoir à Angelo Sanudo, deuxième duc de l'Archipel (1227-1262), qu'il a cédé la suzeraineté sur les îles de l'Archipel (y compris son duché) à Geoffroy II de Villehardouin, prince d'Achaïe.

MARIN SANUDO, *loc. cit.*, dit que la charte impériale, scellée d'or, se trouvait de son temps en possession de Marco II, fils et successeur d'Angelo.

1241.II.27, Blachernes, Constantinople. 36

Baudouin II, empereur, fait savoir à tous qu'il a donné le château et la seigneurie de *Pilaprum* en fief héréditaire à Guglielmo da Verona, qui lui a prêté hommage-lige.

Inséré dans la bulle de confirmation d'Innocent IV du 23 avril 1244 (notre n° 38) avec la date impossible « anno M^oCC^oXL^oIII^o, Kal(endis) Martii », première année du règne ! Il faut lire « anno M^oCC^oXL^o, III^o Kal(endas) Martii ». Le 27 février 1240 style pascal (en usage dans la chancellerie impériale) correspond au 27 février 1241.

1243. 37

Le bruit circule que Baudouin II de Constantinople est mort. Geoffroy II de Villehardouin, prince d'Achaïe, oncle de Philippe, fils et successeur de Baudouin, se rend à Constantinople pour prendre la régence, Philippe étant mineur.

PHILIPPE MOUSQUÈS, *Chronique rimée*, éd. [F.] de Reiffenberg, t. II, Bruxelles 1838, p. 689 vv. 31181-98.

1244.IV.23, Latran. 38

Innocent IV, à la demande de noble femme Elena, dame de tout le royaume de Thessalonique, confirme l'acte de Baudouin II, d'illustre mémoire (!), du 5 mai 1240, investissant feu (!) Guglielmo da Verona, époux d'Elena, des droits de celle-ci au dit royaume.

Notre Document 1. — Baudouin est mort peu après le 15 octobre 1273 et en avril 1244 il était à Rome. Guglielmo I^{er} da Verona vivait encore le 15 mai 1262. La supplique de madonna Elena fut rédigée et déposée en chancellerie à un moment où elle se croyait veuve. L'expédition de la bulle en chancellerie suivit son cours normal, sans que les employés se préoccupassent de corriger les données qui s'étaient révélées fausses !

1244.IV.23, Latran.

39

Le même, à la demande des nobles Francesco, Corrado, Bonifacio, Agnese, enfants de noble femme Elena, dame de tout le royaume de Thessalonique et de feu Guglielmo da Verona, son époux, confirme l'acte de Baudouin II d'illustre mémoire (!), empereur de Constantinople, investissant Guglielmo de la seigneurie héréditaire de *Pilaprum*.

Notre Document 2. — Francesco, premier fils d'Elena, était le troisième de Guglielmo (MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7 = p. 119), dont Elena était la seconde épouse !

1250.XII. Négrepont.

40

Othon de Cicon, seigneur de Karystos, donne une rente sur ses biens de Bourgogne à l'abbaye cistercienne de Bellevaux (au diocèse de Besançon).

J. A. C. BUCHON, *Histoire des conquêtes et de l'établissement des Français dans les États de l'ancienne Grèce*, t. I (seul paru), Paris 1846, 359. Réimprimé dans K. HOPF, *Geschichtlicher Überblick über die Schicksale von Karystos auf Euboea in dem Zeitraume von 1205-1470* dans *Sitzungsber. der k. Akad. der Wissensch., Phil.-Hist. Kl.* 11 (Wien 1853), 566, n. 3. — Nulle part Othon de Cicon est appelé seigneur tiercier !

1255, Eubée.

41

L'épouse (veuve ?) du seigneur d'Oréos et du tiers septentrional de l'île de Négrepont (Carintana dalle Carceri), dame-héritière de la seigneurie, étant morte sans laisser d'héritiers (de son corps), Guglielmo I^{er} da Verona et Narzotto dalle Carceri, seigneurs des tiers méridional et central, saisissent la seigneurie de la défunte en vertu d'un pacte de succession excluant au bénéfice des deux survivants les héritiers (naturels en ligne collatérale) de la défunte.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2 = p. 103. — Pour le nom de Carintana v. reg. 66. Elle était fille-héritière de Rizzardo dalle Carceri (reg. 23). Le nom de son époux est inconnu. L'identification avec Guillaume de Villehardouin, proposée par Hopf et acceptée de confiance, ne résiste pas à une lecture réfléchie du texte.

1255-1256, Eubée.

42

Des personnes (Leone dalle Carceri et ses fils) qui prétendaient à la succession de la défunte dame d'Oréos (Carin-

tana dalle Carceri, leur parente), s'estimant lésées par Guglielmo da Verona et Narzotto dalle Carceri, portent plainte auprès du prince Guillaume (suzerain des seigneurs tierciars et juge compétent).

MARIN SANUDO, *loc. cit.* — Si Guillaume de Villehardouin avait prétendu lui-même à la succession disputée, les autres prétendants n'auraient pas porté leur plainte à lui, mais à son suzerain et juge, l'empereur de Constantinople. Leone dalle Carceri et ses fils figurent comme partie belligérante aux côtés du prince d'Achaïe en septembre 1259 ; notre regeste 62. — Leone pourrait être celui qui joua un rôle politique à Mantoue et à Vérone de 1222 à 1243 ; *Annales Mantuani*, 1222 ; *Annales Veronenses*, 1226, 1230-31, 1243 = *Mon. Germ. Hist., Script.* XVIII 21, 5 ; 7, 1-48 ; 21, 14 ; 7, 16-48 ; 12, 50-52 ; 13, 6-8. GERARDO MAURISIO, *Chronicon Ecelini et Alberici fratrum de Romano, Rer. It. Script.*, t. VIII, 4, Città di Castello 1914, pp. 21, 24-25 et 22, 2-4.

1256, avant VI.14.

43

Guillaume, prince d'Achaïe, cite à son tribunal Guglielmo da Verona et Narzotto dalle Carceri, les fait incarcérer (??), saisit Oréos et le tiers septentrional de l'île de Négrepont ainsi que la partie de la ville de Négrepont appartenant aux seigneurs tierciars (la « città de' Lombardi », reg. 5).

MARIN SANUDO, *loc. cit.* — L'affirmation de Marin Sanudo que les seigneurs tierciars furent et restèrent prisonniers depuis le début des hostilités jusqu'à la bataille de Pélagonie (été 1259) est contredite par les chartes, qui les montrent en liberté !

1256 (avant ou après VI.14?).

44

Paolo Gradenigo, baile de Venise, et les Vénitiens de Négrepont reprennent la partie de la ville occupée par le prince d'Achaïe.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = p. 103.

1256.VI.14, Thèbes.

45

Narzotto dalle Carceri, seigneur du tiers (central) de Négrepont fait savoir à tous qu'il a fait avec Marco Gradenigo, baile de Venise à Négrepont, le pacte suivant :

1^o Lui et ses héritiers seront dorénavant et pour toujours hommes-liges et (vassaux) fidèles du doge et de la commune de Venise et tiendront d'eux le tiers de Négrepont qu'ils ont eu jusqu'ici.

2° Le château-fort du pont près de la mer appartiendra à Venise. 3° Narzotto et les siens cèdent au doge et à la commune de Venise le revenu (*comerclum*) de toutes les douanes de leur tiers de Négrepont, à la place des 700 hyperpères annuels qu'ils devaient précédemment. En retour le doge et la commune garantissent la franchise de tous leurs biens, celle de tous leurs hommes et le maintien de ceux-ci dans l'état légal où ils étaient avant que Narzotto et les siens saisissent Oréos et le tiers septentrional de l'île, enfin la franchise de tous les *burgenses* octroyée par eux avant la dite saisie. 4° Le doge et la commune conservent dans leur juridiction une place et une ferme (*tenuta*) qu'ils ont eue jusqu'ici. 5° Narzotto et les siens donnent à la commune deux quartiers (*burgesia*) de la ville de Négrepont. 6° Les offrandes de drap d'or, les marques d'honneur, l'administration de la justice, les litanies dans la cathédrale de Négrepont, tout cela demeure comme dans le pacte ancien (de 1209 et de 1216). Le doge et la commune déterminent et contrôlent les poids, mesures et balances à employer dans l'île. 8° Narzotto et les siens fondent deux prébendes de clercs dans la chapelle ducale de San Marco. 9° Tous les Vénitiens seront libres et sûrs dans l'île de Négrepont. 10° Narzotto et les siens feront jurer à leurs hommes et vassaux d'observer le présent pacte. 11° Ils feront vive guerre au prince d'Achaïe et ne concluront pas de paix séparée.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 13-16, n° 334. — Thèbes était la résidence de Guy I^{er}, grand sire d'Athènes, qui devint l'allié de Venise dans la guerre contre le prince d'Achaïe. Le devint-il ce même jour ?

1256.VI.14 (Thèbes ?).

46

Guglielmo da Verona seigneur du tiers (méridional) de Négrepont promet etc., comme dans le regeste précédent.

Document perdu dont l'existence est prouvée par la note « simile pactum habemus cum domino Guillelmo », qui suit dans le *Liber albus* (f. 96v) celui résumé dans le regeste précédent. Tafel-Thomas (p. 12) ont cru bizarrement qu'elle se rapportait à leur n° 333, qui se trouve au f. 106 du *Liber albus*.

1256.X.2, Venise.

47

Ranier Zen, doge, et son conseil donnent à Marco Gradonigo, baile de Venise à Négrepont, et à Michele Barbadigo et Pietro Foscarini, conseillers du baile, les pouvoirs nécessaires pour négocier et conclure toute espèce de pacte avec

Guglielmo da Verona et Narzotto dalle Carceri, seigneurs de deux tiers (le méridional et le central) de Négrepont.

Inséré dans les documents résumés ci-après, n° 48 et n° 49.

1257.I.25, Négrepont. 48

Narzotto dalle Carceri, seigneur du tiers (central) de l'île de Négrepont, promet à Marco Gradenigo, baile de Venise, représentant (en vertu du document précédent) le doge Ranier Zen, de faire vive guerre à Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, et de ne pas conclure de paix séparée. Présents entre autres Guillaume de la Roche, seigneur de Véligosti, et Francesco da Verona (l'aîné).

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 1-5, n° 331, sous la date « 1256, die 7. m. Januarii ». Mais le document est daté *more Veneto*. Il est donc de janvier 1257 et sa place est après le n° 337 (p. 23), du 15.VIII. 1256. Le quantième est « die septimo exeunte » donc le 25 janvier. La remarque vaut aussi pour le n° suivant.

1257.I.25, Négrepont. 49

Guglielmo da Verona, seigneur du tiers (méridional) de l'île de Négrepont, etc. comme dans le n° précédent.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 7-11, n° 332.

1257.I.25 (?), Négrepont (?). 50

Marco Gradenigo, baile de Venise, fait savoir à tous qu'il a donné en fief à Guillaume de la Roche (seigneur de Véligosti) une rente de 1000 hyperpères, à percevoir sur les revenus de deux terres sises en territoire vénitien, et que Guillaume a prêté hommage au doge de Venise sous certaines réserves.

Texte sans date inséré dans la confirmation ducale du 1^{er} septembre 1258 (notre reg. 57). Cf. MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = p. 104.

1257, Eubée. 51

Guillaume de Villehardouin envoie dans l'île Geoffroy de Briel, seigneur de Karytaina, qui reprend Négrepont aux Vénitiens et ravage tout le pays.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = pp. 103-104. — Avant printemps 1258 Geoffroy de Briel passe à l'ennemi ; v. reg. 53.

1257-1258, Négrepont. 52

Marco Gradenigo, baile de Venise, avec l'aide de Guy I^{er} de la Roche, seigneur d'Athènes, de Guillaume de la Roche, seigneur de Véligosti, et de Francesco da Verona (l'aîné), reprend la ville occupée par Geoffroy de Briel.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = p. 104.

1258, printemps, mont Karydi en Béotie. 53

Guy I^{er} de la Roche est battu par Guillaume de Villehardouin. Il promet hommage et réparation.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 3 = pp. 105-106. *Chronique (française) de Morée*, éd. J. Longnon, 84-87, §§ 232-240. *Chronique grecque*, éd. P. Kalonaros, Athènes 1940, 141-145, vv. 3282-3366. *Chronique aragonaise*, éd. A. Morel-Fatio, Genève 1885, 50-51, §§ 223-224. — Venise et les tiers ont perdu leur allié principal!

1258.VIII.6, Négrepont. 54

Guglielmo da Verona e Narzotto dalle Carceri, seigneurs de deux tiers de l'île de Négrepont (le méridional et le central) consentent, sur proposition d'Andrea Barozzi, baile de Venise, à ce que le doge, bien que tenu de ne pas faire de paix séparée avec le prince Guillaume (vainqueur au mont Karydi), fasse néanmoins des sondages, négocie, entende des propositions, prenne des informations, pourvu qu'il tienne au courant les tiers et ne conclue pas sans leur consentement. — Présent entre autres Butarello dalle Carceri.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 5-6 (dans le n° 331) et 10-12 (dans le n° 332).

1258 (avant ou après VIII.6?), Négrepont. 55

Guillaume, prince d'Achaïe, envoie contre la ville des troupes levées en partie dans la Morée, en partie dans le tiers septentrional de l'île de Négrepont.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = p. 104, « del terzero del Rio che teniva in se ».

1258 (après ou avant VII.6?), Oréos. 56

Les Vénitiens de Négrepont repoussent l'attaque des hommes du prince Guillaume et attaquent Oréos (mais ne la prennent pas?).

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 2v = pp. 104-105.

1258 (ind. 2) IX.1, Venise. 57

Ranier Zen, doge, et son conseil, ratifient en la modifiant sur un point la concession faite (le 25 janvier 1257?) par Marco Gradenigo, baile à Négrepont, d'un fief en terre vénitienne à Guillaume de la Roche (seigneur de Véligosti).

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 29-31, n° 342 avec la date « MCCL VIII, deuxième indiction, septembre », dont les éléments sont incompatibles. Dans le ms. Marcian. Lat. XIV 37, d'où le document provient, il se trouve au f. 15, avant les numéros 338-341 de Tafel-Thomas (nos registes 58 et 60-63).

1258 (ind. 2) IX-XII, Venise. 58

Ranier Zen, doge, fait savoir à tous que lui et ses conseils petit et grand ont autorisé Marco Gradenigo, podestà des Vénitiens à Constantinople (ex-baile à Négrepont), à contracter pour le service de la Commune un emprunt, garanti par celle-ci, de 3000 hyperpères.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 24-25, n° 338. Les éditeurs ont changé en 1259 la date du document, à tort, car les 4 derniers mois de l'année 1258 entrent dans la deuxième indiction.

1259.VII (?), Pélagonie. 59

Guillaume, prince d'Achaïe, est battu et fait prisonnier par les Grecs.

GEORG. ACROP. 81 = 170, 9-14 Heisenberg. GEORG. PACHYM., *Mich. Pal.* I 31 = I 86, 4-10 Bekker. NIC. GREG. III, 5, 5 = I 75, 4-8 Schopen. MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 3v = p. 107. *Chronique française de Morée*, 92-114, §§ 254-312. — *Chronique grecque*, 169-178, vv. 3951-4200. *Chronique aragonaise*, 55-63, §§ 248-284. Pour la date v. D. M. NICOL, *The date of the battle of Pelagonia* dans *Byzantinische Zeitschrift*, 49 (1956), 68-71.

1259 (ind. 2) I-VIII, Venise. 60

Ranier Zen, doge, avec ses conseils petit et grand, donne procure à Tomà Giustinian, baile à Négrepont et à Marco da Canal et Pietro Contarini, conseillers du baile, pour négocier et conclure la paix avec Guillaume, prince d'Achaïe.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 26, n° 339.

1259 (ind. 2) I-VIII, Venise. 61

Le même donne une procure identique à Giovanni Dol-

fin (ex-podestà des Vénitiens de Constantinople) et à Giacomo Querini, ambassadeurs envoyés auprès du prince Guillaume.

Document perdu, signalé par une note du copiste à la suite du texte précédent.

1259 (ind. 2) I-VIII, Venise. 62

Ranier Zen etc. comme dans reg. 60, pour négocier et traiter la paix avec Leone dalle Carceri et ses fils.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 27-28, n° 340. — Dernière mention de Leone dalle Carceri. Dans les traités de paix de 1262 son nom ne paraît pas. Son homonyme de nos registres 83 et 100 pourrait être un fils ou même un petit-fils.

1259 (ind. 2) VIII, Venise. 63

Ranier Zen, doge, déclare qu'il a, d'accord avec ses conseils petit et grand, autorisé Tomà Giustinian, baile à Négrepont, à contracter, pour le service de la commune, un emprunt garanti par elle de 5000 hyperpères.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 28-29, n° 341.

1261.X, Athènes. 64

Baudouin II, empereur de Constantinople, cède en propriété héréditaire à Othon, sire de Cicon et de Karystos, les gages sur lesquels il avait emprunté 5000 hyperpères.

Exuviae sacrae Constantinopolitanae, II, Genève 1878, 144-145, n° XCIII.

1262 (ind. 5) I.5, Venise. 65

Ranier Zen, doge, avec ses conseils petit et grand, constitue nonces, syndics et procureurs, pour négocier et conclure la paix avec Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, Giovanni Dolfin, Giacomo Querini, Andrea Barbadigo baile à Négrepont, Marco Michiel capitaine des galères de Romanie, Pietro Civran et Giacomo Basegio conseillers du baile de Négrepont.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 49-50 et 52 dans les n°s 348 et 349. Cf. reg. 61 et MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 4 = p. 108, qui dit que les tractations (préalables) eurent lieu à Négrepont dans « la città de Lo(m)bardi » c'est-à-dire dans la partie de la ville appartenant aux seigneurs tiers, dans la maison de messire Gaetano (dalle Carceri).

1262 (ind. 5) V.15, Thèbes.

66

Guglielmo da Verona, Grapella dalle Carceri et Narzotto dalle Carceri, seigneurs de Négrepont, font savoir qu'ils ont mis fin, d'accord avec les représentants de Venise nommés ci-dessus (reg.65), à la guerre avec Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe à certaines conditions, dont voici les plus importantes :

1° Ils renoncent à l'hommage-lige fait au doge et reconnaissent de nouveau la suzeraineté du prince, comme au temps de Carintana (dalle Carceri, dame d'Oréos et du tiers septentrional de l'île). 2° Le revenu des douanes (*comerclum*) de toute l'île appartient à Venise, sauves les franchises et exemptions des tierciars, de leurs vassaux nobles latins et grecs, de leurs bourgeois, du prince d'Achaïe et des ecclésiastiques. 3° Les limites de la zone vénitienne dans la ville sont élargies (description détaillée des nouvelles acquisitions). 4° Poids et mesures dépendent de Venise, comme au temps de dame Carintana. 5° Les possessions, maisons et fiefs ayant appartenu (avant la guerre) aux seigneurs tierciars, et dont le baile, le prince ou d'autres seigneurs ont disposé (durant la guerre) sont restitués aux anciens propriétaires et tenants. 6° Les seigneurs tierciars feront démolir le château-fort de Négrepont mais conserveront le terrain où il s'élève.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 46-51, n° 348. Présents Guillaume de la Roche, Francesco da Verona (l'aîné), Lorenzo Tiepolo, fils du doge Giacomo (qui avait préparé les voies à l'accord : MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 4 = p. 108).

1262. (ind. 5) V. 16, Thèbes.

66a

Guillaume de Villehardouin fait une déclaration identique.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 51-55, n° 349.

1262 (ind. 6) IX.26, Négrepont.

66b

Serafino Lambardo de Venise, clerc et notaire, authentique une copie du document n° 65.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 51 dans le n° 348. Copie recopiée le 11 mai 1275 à Négrepont ; notre reg. 84.

1263.III.20, Négrepont.

67

Othon de Cicon, seigneur de Karystos, donne à l'abbaye de Citeaux un bras de S. Jean Baptiste dans un reliquaire

d'or et d'argent estimé à 300 hyperpères, qu'il eut en gage de Baudouin II, empereur de Constantinople, et que celui-ci lui a cédé en pleine propriété.

Exuviae, II, 146-147, n° xcv.

1263.III.21, Négrepont. 68

Le même recommande à Guy, abbé de Citeaux, deux abbés cisterciens, porteurs de la relique mentionnée au n° précédent.

Exuviae, II, 147-149, n° xcvi.

1263-1266. 69

Guglielmo I^{er} da Verona, seigneur du tiers (méridional) de Négrepont, meurt. Son fils Giberto II lui succède.

Pour le terme *post quem* v. n° 65, pour le terme *ante quem* n° 71. — N.B. H o p f (*Chroniques gréco-romanes*, 479, tableau III et ailleurs), contredisant M a r i n S a n u d o (*Istoria*, f. 7 = p. 119), affirme que Giberto II était le *second* fils de Guglielmo, et en conséquence que le successeur de Guglielmo I^{er} fut Guglielmo II, auquel pourtant les sources ne donnent jamais le titre de seigneur tiercier!

1264-1271 (?). 70

Licario de Karystos, empêché par Giberto II et Francesco da Verona (l'aîné) d'épouser Felisa, leur sœur et nièce, veuve de Narzotto dalle Carceri et dame-régente du tiers (central) de Négrepont, se révolte contre eux, s'empare d'une place forte et affronte les tierciers en guerre ouverte.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7 = pp. 119-120. NIC. GREG. IV, 5, 1 = I, 95, 20-96, 5 Schopen.

1266.I, Paris. 71

Baudouin II, empereur (dépossédé) de Constantinople, donne à Hugues, duc de Bourgogne, et à ses héritiers le royaume de Thessalonique (vacant après le décès de Guglielmo da Verona?).

E. PÉRARD, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris 1664, 508. J. A. C. BUCHON, *Recherches et matériaux*, I, 28-29.

1266.IV.9, Rialto. 72

Marino Ghisi de San Moisè (frère de Geremia et Andrea, conquérants de Skyros-Skopelos-Skiathos et de Tinos-My-

konos) fait son testament et nomme exécutrice, aussi longtemps qu'elle sera à Venise, sa sœur très-chère, Agnese (veuve d'Othon de Cicon), dame-régente de Karystos.

R.-J. LOENERTZ, *Généalogie des Ghisi, dynastes vénitiens dans l'Archipel 1207-1390* dans *Orientalia Christiana Periodica*, 28 (1962), 148, n° 17 et 158-161.

1269.VII.2, Venise.

73

Le Grand Conseil accorde à Agnese (dame) de Karystos un homme (juriste) pour (tenir) ses plaids.

R.-J. LOENERTZ, *op. cit.*, 148, n° 18.

1269-1270.

74

Les seigneurs tiersciers de Négrepont envahissent l'Asie mineure soumise à Michel VIII Paléologue et pillent Anaia.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7-7v = p. 120. ANDREA DANDOLO, *Chron.*, ann. 1269 = *Rer. It. Script.*, XII, 1, p. 317, 14-16. Marin Sanudo voit dans la défaite des seigneurs tiersciers à Démétriade (1271) un châtement divin de ce brigandage. V. aussi notre Document 3, lignes 1-4.

1269-1271, Sperosa (*εἰς Ποροῦν*?) en Thrace.

75

Des Vénitiens, contre lesquels le duc byzantin avait exercé des représailles parce qu'un corsaire de Skopelos avait pillé la région, protestent en déclarant que le corsaire n'était pas Vénitien mais « Lombard » (sujet des seigneurs tiersciers de Négrepont?).

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 209 (n° 370), § IV.

1271, Démétriade en Magnésie.

76

Alexis Philanthropène, prôtostrator, commandant la flotte de Michel VIII Paléologue, inflige une défaite aux seigneurs tiersciers de Négrepont et à leurs auxiliaires vénitiens. Guglielmo da Verona (second fils du seigneur tierscier Guglielmo I^{er}) est tué. Giberto II da Verona, seigneur du tiers (méridional) de Négrepont, échappe sur la galère qu'il commandait. Gaetano (dalle Carceri) seigneur d'un sixième de Négrepont, Butarello (dalle Carceri) et Francesco da Verona (l'aîné) père de Bonifacio da Verona, sont faits prisonniers.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7v-8 = pp. 121-122. PACHYM., *Mich. Pal.* IV, 31 = I, 331, 15-336, 3. GREG. IV, 10 = I, 117, 1-120, 22. — Marin Sanudo appelle Guglielmo II da Verona « mariscalco della Morea ». Erreur. C'est sa veuve, Catherine, qui devint maréchale par son second mariage ; reg. 99. Guglielmo ne fut pas seigneur tiers ; contre HOPF, *Chron. gréco-rom.*, p. 479 tableau III et ailleurs. — Dernière mention de Francesco da Verona l'aîné. Est-il mort en captivité ?

1271.

77

Après une entrevue (*parlamento*) avec le capitaine (Alexis Philanthropène) de la flotte (victorieuse) de Michel VIII Paléologue, Licario de Karystos se rallie à ce dernier et reçoit des garnisons grecques dans les places-fortes qu'il tient en Eubée.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7 = p. 120, lin. 14-20. PACHYM., *Mich. Pal.* V, 27 = I, 410, 19-411, 2. GREG. IV, 5, 1 = 96, 6-11.

1272.II.

78

Les troupes envoyées par Charles I^{er}, roi de Sicile, au secours de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, sous les ordres de Dreux de Beaumont, maréchal du royaume de Sicile, débarquent en Grèce.

F. CERONE, *La sovranità napoletana sulla Morea e sulle isole vicine in Archivio storico per le province napoletane*, N.S. 2 (1916-17), 207, d'après les Regesti Angioini de l'Archivio di Stato de Naples, aujourd'hui détruits. Cf. C. MINIERI RICCIO, *Il regno di Carlo I^o d'Angiò negli anni 1271 e 1272*, Napoli 1875, 46 et 183. I d e m, *Della dominazione Angioina nel reame di Sicilia. Studi storici estratti da' registri della cancelleria angioina di Napoli*, Napoli 1876, 1-2.

1272, printemps-été, Eubée.

79

Les Grecs (sous Licario) battent le maréchal de Sicile (Dreux de Beaumont) sous Oréos, tandis que Guillaume de Villehardouin leur reprend Koupa.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 10-10v = p. 128. Ligne 4 d'en bas au lieu de « il detto miser duca » il faut lire « il detto megaduca ».

1272.VII.8, Naples.

80

Charles I^{er}, roi de Sicile, rappelle en Italie Dreux de Beaumont et envoie en Grèce à sa place Guillaume de Barres.

F. CERONE, *La sovranità*, 209 et n. 2. R. FILANGIERI, *I registri della cancelleria angioina*, VIII, Napoli 1957, 249, n^o 750.

1272, après VII.15, Venise.

81

Des ambassadeurs de Michel VIII Paléologue amènent au doge 500 Vénitiens d'Outre-mer (Négrepont) faits prisonniers « sur les galies des Lonbars de Nigrepont » (les seigneurs tierciars, battus par Alexis Philanthropène à Démétriade en 1271 ; reg. 76).

MARTIN DA CANALE, *Chronique des Veneciens*, chap. 298 = *Archivio storico Italiano*, 8 (1845), 648. ANDREA DANDOLO, *Chronique* = *Rer. It. Script.* XII, 1, p. 320, 4-5. DÖLGER, *Regesten*, 1998.

1273-1275 c.

82

Licario, passé au service de Michel Paléologue, remporte une victoire sur les Turcs qu'il combat en Asie mineure.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 16 = pp. 144-145.

1275 (ind. 3) I.1, Négrepont.

83

Merineto, fils de Narzotto dalle Carceri et seigneur du tiers (central) de (l'île de) Négrepont fait savoir à tous que Merino, fils de feu Nicola dalle Carceri (et cousin germain de son père), a renoncé en sa faveur à la rente de 300 hyperpères annuels, donnée en fief héréditaire à son père par feu Merino dalle Carceri grand-père de Merineto et (co-) seigneur du tiers (septentrional) de Négrepont et que lui, Merineto, a donné en échange à Merino un fief et certains biens (non féodaux), qu'il décrit comme suit :

1^o Le fief est en gros celui jadis tenu par maître Perino et messire Gabriele da Legnago, situé en partie dans le tiers (central) de l'île de Négrepont, que Merineto tient actuellement, en partie hors de l'île.

2^o Toutefois Merineto excepte de la concession la partie du fief que tient actuellement la veuve-héritière de feu Guido da Zenerino, consistant en la terre de Trapano avec tout ce que feu Perino et feu Gabriele tenaient à Dichoso, à Lilando (*Λήλαντον πεδίον*), à Malachonda (La Vathonda, *Βατώντας*), à Lichona, avec toutes les maisons relevant du fief, sises dans le diocèse de Négrepont.

3^o Les biens non-féodaux sont a) un étal de boucherie sur la place du marché, entre celui de messires Gaetano et Leone (dalle Carceri) et celui de messires Giberto et Fioravante (da Verona).

b) Un comptoir (*statio*) sur la place du marché, à côté de celui de messire Giberto (da Verona). c) (une famille de serfs, à savoir) : Giovanni Mangorapti, sa femme, ses enfants et ses biens.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 130-133, n° 267. V. ci-dessus n° 25. — Leone et Gaetano, co-propriétaires, devaient être co-héritiers et donc frères ou oncle et neveu.

1275 (ind. 3)V.11, Négrepont. 84

A la demande du baile, Vittore Dolfin, Gualfredino de Rolando di Pietro Elice, notaire, exécute une copie authentique des documents n° 48 et n° 65.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III 6 (n° 331) et 51 (n° 348).

1275-1276. 85

Michel VIII Paléologue, ayant appris par les ambassadeurs envoyés auprès de Grégoire X que grâce à ce dernier il n'a pas à redouter une attaque de Charles d'Anjou, décide de concentrer ses efforts sur les Latins de Grèce et fait appel aux services de Licario (rallié à lui depuis 1271 ; reg. 77).

PACHYM., *Mich. Pal.* V, 27 = I, 410-413 Bekker. MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 8 = p. 122. Cf. DÖLGER, *Regesten*, 2014. Pour la date de l'ambassade v. R.-J. LOENERTZ, *Notes d'histoire et de chronologie byzantines* dans *Revue des Études Byzantines*, 20 (1962), 177-178.

1275.X, entre Kéos et Makronisi. 86

Zanetto, neveu (ou petit-fils?) de messire Butarello (dalle Carceri?), commandant deux galères de l'empereur (Michel VIII Paléologue), dépouille le marchand vénitien Marin Doto qui venait de Crète.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 212 (n° 370), § XI.

1276, avant III.4, Oréos. 87

Stefano Premarin, avec vingt galères armées par les Vénitiens de Négrepont, essaie en vain de débloquer Oréos assiégée par les Grecs (de Michel VIII Paléologue, sous les ordres de Licario).

STEFANO MAGNO, *Annali*, t. III = cod. Vindobonen. (olim Foscari-ni) Lat. 6240, f. 251-251v. DANDOLO = *Rer. It. Script.* XII, 1, p. 317, 16-19. Notre Document 3.

1276.III.4, Punta Litade en Eubée. 88

Les Grecs d'Oréos dépouillent Giorgio de Crète qui se rendait à Négrepont.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 219-220 (n° 370), § xv.

1276-1277, Karystos. 89

Licario assiège et prend Karystos. Michel VIII lui donne en fief toute l'île de Négrepont au cas où il s'en rendrait maître (et le promeut grand Duc?).

MARIN SANUDO, *Istoria*, ff. 7v-8v = pp. 122-123. DÖLGER, *Regesten*, 2042, qu'il faut placer après le n° 2023 en changeant la date.

1276-1277, Argalia en Eubée. 90

Les Grecs de l'endroit dépouillent m^e Gerardo Marangon, Vénitien.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 214 (n° 370), § xv. Cf. MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 11 = p. 130, lin. 16.

1277.I, au large de Monembasie. 91

Paul de Monembasie dépouille Nicolas de Skopelos (de Loscopolo = dello Scopelo) qui venait de Crète.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 220 (n° 370), § xviii.

1277, avant III, Démétriade. 92

Les Cumans du grand Domestique (grand Duc?) dépouillent Giovanni di Pietro Cadenazi, bourgeois (*burgensis*) de Négrepont.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 200 (n° 370), § iii. On ne connaît aucun commandant grec dans ces régions, à cette époque, qui portait le titre de grand Domestique. Faudrait-il lire « megaducham » et entendre qu'il s'agit de Licario?

1277.III.19, Constantinople. 93

Michel VIII Paléologue fait la paix avec Venise, mais l'île de Négrepont n'y est pas incluse. Les deux parties relâchent les prisonniers de guerre (mais les seigneurs tierciars, n'étant pas Vénitiens, ne profitent pas de la clause).

DÖLGER, *Regesten*, 2026.

1277, été, Skopelos. 94

Licario réduit par la soif le château de Skopelos et envoie prisonniers à Constantinople le seigneur, Filippo Ghisi, et sa femme. Il occupe Skyros.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 8v = pp. 123-124.

1277, Lapafichea (?). 95

Le grand connétable (Michel Kaballarios ?) et le grand Duc, Licario, saisissent une tarette, capitaine Giovanni Pizigano, qui portait à Coron une cargaison de blé appartenant à Ruggiero Morosini et Giovanni Ardizoni, bien que le capitaine fût muni d'un sauf-conduit de l'empereur (Michel VIII).

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 259 (n° 370), § IV. Texte très endommagé. Le nom du grand Duc y est défiguré en Delochari.

1277-1279, Lemnos. 96

Licario prend facilement les châteaux des Gradenigo et des Foscari, seigneurs d'une partie de l'île, mais emploie trois années (en chiffres ronds) à réduire ceux des Navigajoso, seigneurs de la partie la plus grande.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 8v = pp. 124-125.

1277-1278, Skopelos. 97

Le Couman (*lo Cumano*, nom propre ou sobriquet?), gouverneur de l'île pour le compte de l'empereur (Michel VIII), dépouille le marchand vénitien Pietro Scortegacane.

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 175 (n° 370), § XXXIX, de mars 1278 !

1277-1278, avant III.31, Port-Jonc (Navarin). 98

Les hommes de l'empereur (Michel VIII) aux ordres du grand drongaire et de Licario (grand Duc ?) dépouillent Théodore Paléologue de Modon (sujet vénitien).

TAFEL-THOMAS, *Urkunden*, III, 237 (n° 370), § VIII.

1277 (fin ?). 98a

Le noble Loccarello (Butarello dalle Carceri ?), nonce du duc de (Néo-)patras (Jean Doucas Ange), se plaint au roi de Sicile, Charles I^{er} d'Anjou, de ce que (feu) Costanzo d'Afflit-

to, trésorier (*secretò*) des Pouilles et son successeur, Giacomo Rufolo, ont saisi chacun 325 livres de soie, faisant partie d'une quantité de 6420 livres appartenant au dit duc, que les nonces ont importée dans le royaume après avoir acquitté les droits de douane.

Faits mentionnés dans la réponse royale du 9.III.1278 ; notre reg. 98c.

1278.II.31, Torre di Sant' Erasmo près de Capoue. **98b**

Charles I^{er}, roi de Sicile, mande au justicier de la Terra d'Otranto de relâcher les Grecs originaires des états du duc de Néopatras (Jean Doucas Ange) faits prisonniers avec d'autres dans les parages de Corfou.

R. FILANGIERI, *I registri della cancelleria angioina*, XVIII, Napoli 1964, 413, n° 852.

1278.III.9, Torre di Sant' Erasmo. **98c**

Charles I^{er}, roi de Sicile, donnant suite aux plaintes du noble Loccarello, nonce du duc de (Néo-)patras (Jean Doucas Ange), mande à Giacomo Rufolo, trésorier des Pouilles, de restituer aux nonces du dit duc 325 livres de soie de sa propriété, indûment saisies par feu Costanzo d'Afflitto, trésorier des Pouilles, son prédécesseur.

C. MINIERI RICCIO, *Il regno di Carlo I° d'Angiò dal 2 Gennaio 1273 al 1. Dicembre 1283* dans *Archivio storico italiano*, S. IV, t. 1 (1878), 9 et n. 9, qui renvoie à Reg. Ang. 1268 A. n° 1, f. 146. Loccarello est presque sûrement le personnage que Hopf appelle Butarello (dalle Carceri) ; v. notre reg. 101. Mais qui a lu correctement ?

1278.VII.7, Viterbe. **99**

Jean de Saint-Omer, maréchal d'Achaïe, époux en secondes noces de Catherine, nièce de feu Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, et veuve de Guillaume da Verona, de laquelle Jean eut plusieurs (*plures*) enfants, s'étant aperçu que son épouse et lui sont parents par alliance au quatrième degré d'affinité, et que, faute de dispense pontificale préalable, leur union est canoniquement nulle, a demandé au pape de la convalider, pour éviter le scandale qu'une séparation éventuelle causerait dans le pays. Nicolas III charge l'archevêque d'Athènes et les provinciaux dominicain et

franciscain de Grèce d'examiner le cas et d'accorder la dispense si l'exposé correspond à la réalité.

IO. HYAC. SBARALEA, *Bullarium Franciscanum*, III, Romae 1765, 321, n° XL. Regeste erroné du tout au tout dans A. POTTHAST, *Regesta Pontificum Romanorum*, t. II, Berlin 1875, n° 21321. J. GAY-S. VITTE, *Les registres de Nicolas III (1277-1280)*, Paris 1938, 26, n° 91. — Jean de Saint-Omer devint maréchal d'Achaïe par son mariage avec Marguerite de Nully, dame de Passavant, héritière du titre ; J. LONGNON, *L'empire latin*, 247-248. Marin Sanudo (f. 7 = p. 119) s'exprime mal quand il dit que Guglielmo eut pour femme la maréchale de la Morée ; cf. reg. 76.

1278.VIII, Lagopesole.

100

Charles I^{er}, roi de Sicile et prince d'Achaïe, fait savoir (entre autres) à Giberto da Verona et à Merin(et)o et Leone dalle Carceri, seigneurs de Négrepont, qu'il a nommé (la veille) Galeran d'Ivry vicaire général de la principauté d'Achaïe.

K. HOPF, *Geschichte Griechenlands*, I, 315, (249), n. 9, cite Reg. Ang. n° 31 (1278 D), f. 59v. C. MINIERI RICCIO, *Il regno di Carlo I° d'Angiò dal 2 Gennaio 1273 al 31 Dicembre 1283* dans *Archivio storico italiano*, S. IV, t. 1 (1878), 432-433, cite (p. 433, n. 3), le même registre, mais a lu par erreur « Riccardo » pour Giberto et « Marino » pour Merino, ce dernier nom désignant celui qui est appelé d'ordinaire par le diminutif Merineto. — D'après HOPF, *op. cit.*, I, 304 (241), Leone était en 1278 administrateur du sixième de Gaetano, frère de Grapozzo dalle Carceri. Par malheur il n'indique pas sa source.

1278.

101

Jean I^{er} Doucas (Ange), sébastocrator, seigneur de Néopatras, envoie Butarello dalle Carceri auprès de Charles I^{er}, roi de Sicile, pour renouveler leur alliance.

K. HOPF, *Geschichte Griechenlands*, I, 240 (174), et n. 41 renvoie à Reg. Ang., n° 1 (1268. A), f. 157v.

1279-1280, Eubée.

102

Licario passe de Lemnos en Eubée, débarque à Oréos, marche sur Négrepont, rencontre à Vatondas Jean de la Roche, duc d'Athènes, et Giberto II, seigneur d'un tiers de Négrepont, leur inflige une défaite et les fait prisonniers. Giberto meurt peu après.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 9-9v = pp. 125-126. PACHYM., *Mich.*

Pal., V, 27 = I, 411, 10-18 et 413, 2-8. GREG., IV, 5, 2-3 = I, 96 12-97, 10. — N.B. Pachymère (411, 10) confond le débarquement d'Oréos de 1276 (reg. 87) avec celui de 1279 et saute toute la période intermédiaire !

1279-1280, Eubée. 103

Nicolò Morosini Rosso de Santa Maria Zobenigo étant baile à Négrepont Licario est maître de l'île entière, la capitale exceptée. Il occupe Sériphos et Siphnos (et Kéos?).

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 9v = p. 127.

1280, avant VII.7. 104

Jean de la Roche, relâché par Michel VIII, rentre à Thèbes et y meurt.

PACHYM., *Mich. Pal.*, V, 27 = I, 413, 8-18.

1280.VI.5, Naples. 105

Charles I^{er}, roi de Sicile, autorise m^e Jean de Bologne, agent d'Agnese, épouse de Gaetano dalle Carceri, seigneur d'un sixième de l'île de Négrepont, à exporter un étalon et un âne.

K. HOPF, *Geschichte Griechenlands*, I, 304 (241), et n. 57, cite Reg. Ang., n^o 8 (1270. B), fol. 145 et n^o 37 (1279. B), f. 24. J. A. C. BUCHON, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*, Paris 1843, t. II, 343, n^o xxxv, fragment, d'après Reg. Ang. 1270 B, f. 145. C. MINIERI RICCIO, *Il regno di Carlo I^o d'Angiò dal 2 Gennaio 1273 al 31 Dicembre 1283* in *Archivio storico italiano*, S. IV, t. 3 (1879), 17-18, qui renvoie (p. 18, n. 1) à Reg. Ang. 1279 B n. 35, fol. 24 et Reg. Ang. 1270 B, n. 8, fol. 145.

1280.VII.8, Naples. 106

Charles I^{er}, roi de Sicile et prince d'Achaïe, dispense Guillaume I^{er}, duc d'Athènes, de l'hommage personnel.

K. HOPF, *Geschichte Griechenlands*, I, 320 (254), n. 81, cite Reg. Ang., n^o 30 (1278. B), f. 230v et n^o 35 (1279. B), f. 22v.

1294.VI.24, Thèbes. 107

Bonifacio da Verona (fils de Francesco, petit-fils de Giberto I^{er}) arme chevalier Guy II de la Roche, duc d'Athènes, qui

lui donne en mariage sa pupille (Simone?), dame-héritière de Karystos (et du tiers de Négrepont??).

RAMON MUNTANER, *Chronique*, chap. 244 = éd. K. Lanz dans *Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart*, VIII, Stuttgart 1844, 437-438. Cf. (pour le nom de l'épouse) MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 7 = p. 119, et notre Doc. 2.

1294.VII.25, Naples.

108

Charles II, roi de Sicile (Naples), mande à Guy II de la Roche, duc d'Athènes, de prêter hommage à Florent de Hainaut, prince d'Achaïe. Il mande aux vassaux directs du duc, parmi lesquels Francesco da Verona (le jeune, fils de Guglielmo I^{er}), de ne plus faire au duc aucun service féodal, s'il refusait de prêter le dit hommage.

J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris 1949, 274, et n. 1, avec renvoi à CH. PERRAT, *Documents recueillis dans les registres angevins*. J. A. C. BUCHON, *Nouvelles recherches*, II, 336-338, n° 30 et n° 31.

1296 (?), Karystos.

109

Bonifacio da Verona, fils de Francesco, reprend aux Grecs la place de Karystos, seigneurie patrimoniale de son épouse.

MARIN SANUDO, *Istoria*, f. 11 = p. 130. Date conjecturale, proposée par HOPF, p. 130, n. 2.

1304.

110

Guy II de la Roche, duc d'Athènes et tuteur de Jean II Doucas Ange, seigneur de Néopatras et de la Vlachie (Thessalie), se porte au secours de son pupille. Dans sa suite se trouvent entre autres Bonifacio da Verona (fils de Francesco l'aîné) et (son cousin germain) Francesco da Verona, le vieillard (fils de Guglielmo I^{er}).

Chronique de Morée, § 896 = Longnon, p. 353. PACHYM., *Andr. Pal.*, III, 4 = II, 201.

II. Documents.

1

Innocent IV à Elena, dame de tout le royaume de Thessalonique. — Au Latran, le 23 avril 1244.

Rome, *Archivio Vaticano*, *Reg. Vat.* 21, ff. 99v-100, ep. DCXXXVI. Édition partielle : O. RAYNALDI, *Annal. eccl.*, ann. 1243, § LXV. J. A. C. BUCHON, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade*, I, Paris 1831, 67. Regeste : A. POTTHAST, *Regesta Pontificum Romanorum*, I, Berlin 1874, n° 11349. E. BERGER, *Les Registres d'Innocent IV*, I, Paris 1884, 110, n° 637.

NOBILI MULIERI HELENE, DOMINE TOTIUS REGNI THESSALONICENSIS.

Rei quam rectitudinis uigore muniri conspicimus digne robur
adicimus apostolice firmitatis, ut quo fortius duplicis munimento
5 sustentationis innititur eo, ne cuiuscumque contrarietatis obice
status ledatur ipsius, potentior habeatur.

Cum igitur, sicut ex parte tua fuit propositum coram nobis,
clare memorie (1) Balduinus, imperator Constantinopolitanus, prouide
de considerans quod erat ad te, iure successionis, regnum Thessa-
10 lonicense, clare memorie Dimitrio rege Thessalonicense mortuo,
deuolutum, regnum ipsum, de quo te et quondam (2) Guillelmum
uirum tuum tuo nomine inuestiuit, tibi prout spectabat ad ipsum
duxerit confirmandum, prout in eiusdem imperatoris litteris aurea
bulla munitis, quarum tenorem de uerbo ad uerbum presentibus
15 inseri fecimus, plenius con[f. 100]tinetur, nos tuis supplicationibus
benignum impertientes assensum, quod ab eodem imperatore super
hoc prouide factum est gratum habentes illud auctoritate aposto-
lica confirmamus et p(resentis) s(cripti) p(rivilegio) communi-
mus. tenor autem literarum eiusdem imperatoris talis est :

(1) clare memorie : v. ci-dessus, p. 247, n° 37.

(2) quondam : erreur. Guglielmo, qu'on croyait mort quand la supplique fut présentée en chancellerie, vivait encore en 1262 ; *supra*, p. 254, n° 65 et p. 256 n° 69.

BALDUINUS DEI GRATIA FIDELISSIMUS IN CRISTO IMPERATOR A DEO CORONATUS, ROMANIE MODERATOR ET SEMPER AUGUSTUS UNIUERSIS HAS LITTERAS INSPECTURIS SALUTEM ET AMORIS AFFECTUM.

25 Ad uniuersitatis uestre notitiam uolumus peruenire quod nos uirum nobilem Willelmum de Verona, dominum tertie ⁽¹⁾ Nigropontis, maritum preclare domine Helene, neptis quondam Dimitrii, regis Thessalonicensis illustris, in nostra simul cum ipso uiro suo presentia constitute, inuestiuimus, 30 iuxta petitionem et desiderium eorundem, cum plenitudine gratie nostre, de iure regni Thessalonicensis et pertinentiarum suarum, que ad dictam dominam uxorem eiusdem ex morte prefati regis ratione propinquitatis recidere dinoscuntur, ex hoc recipientes ipsum in hominem nostrum ligium 35 et fidelem contra personas omnes presentes pariter et futuras, ita tamen quod omnium rationes et iura sint salua nec aliquibus ex hoc preiudicium generetur. in huius igitur rei firmitatem et testimonium ac in securitatem nobilis memorati presentem cartam sibi dedimus, auree bulle nostre munimine roboratam. 40

Actum prope regiam ciuitatem in castris, astantibus domino N(icolao) uenerabili patriarcha, domino J. archidiacono, imperii cancellario, domino R. de Supin., domino N(argoldo) de Tozzi, domino A(nsaldo) de Cheu, domino G(uil- 45 lelmo) de Merri, imperii comestabulo, domino Imberto de Beugiou, domino Jocerano lu Gros, domino Willelmo de Chatu, domino T(homa) de Cochi, domino R. de Talnai et aliis multis, anno Domini M.CC^o.XL^o.III^o, Non. Maii, imperii nostri anno primo ⁽²⁾.

50 Nulli igitur nostre confirmationis etc. si quis autem etc.
Datum Laterani viiii Kal. Maii (anno primo).

(1) tertie *sic* (sous-entendre partis).

(2) La date doit être lue « M^oCC^oXL^o, III^o Non(as) » ; ci-dessus, p. 247, n^o 36.

2

Innocent IV aux nobles Francesco, Corrado, Bonifacio, Agnese, enfants de noble femme Elena, dame de tout le royaume de Thessalonique. — Au Latran, le 23 avril 1244.

Arch. Vat., Reg. Vat. 21, f. 100v, ep. DCXLIV. E. BERGER, Les Registres d'Innocent IV, I, 111, n° 645.

NO(BILIBUS) VIR(IS) FRANCISCO, CONRADO, BONIFACIO ET AGNETI, NATIS NOBILIS MULIERIS HELENE, DOMINE TOTIUS REGNI THESSALONICENSIS (1).

Rei quam rectitudinis etc. ut supra in dcxxxvi littera, usque
 5 Constantinopolitanus, quondam (2) Guillermo de Verona, cuius estis filii et heredes, quoddam castrum quod Pilaprum dicitur, cum omnibus pertinentiis et proprietatibus suis possidendum perpetuo ab ipso et eius heredibus in feudum duxerit (prout spectabat ad ipsum) liberaliter concedendum, sicut in eiusdem impera-
 10 toris etc., usque talis est :

NOS BALDUINUS, DEI GRATIA FIDELISSIMUS IN CHRISTO IMPERATOR A DEO CORONATUS, ROMANIE MODERATOR ET SEMPER AUGUSTUS,

notum facimus omnibus has litteras inspecturis quod nos
 15 dedimus et concessimus in feudum nobili uiro Willelmo

(1) Francesco, premier fils d'Elena et de Guglielmo, était le troisième fils de Guglielmo ; Marin Sanudo, *Istoria*, f. 7 = p. 119 Hopf. Elena était donc sa seconde épouse. Parlant d'une dame appelée Simona, qu'il connaît personnellement, Sanudo (f. 5 = p. 114) dit deux fois (f. 2v et 6 = pp. 103 et 116) qu'elle était l'épouse de Guglielmo I^{er} da Verona. Mais ailleurs (f. 7 = p. 119) il dit qu'elle était l'épouse de Bonifacio da Verona, fils d'un frère cadet de Guglielmo, frère qu'ailleurs (ff. 8 et 11 = pp. 122 et 130) il appelle Francesco. Deux fois il dit (ff. 5 et 7 = pp. 114 et 119) que Simone était une nièce de Guillaume de Villehardouin. Mais ceci est sûrement une confusion. Sanudo savait en effet que Guglielmo II da Verona avait épousé une nièce du prince (f. 1v = p. 101), dont il ne dit pas le nom. Elle s'appelait Catherine ; notre reg. 99. Simone a pu être effectivement l'épouse de Bonifacio da Verona. Mais les contradictions de Marin Sanudo invitent à la prudence.

(2) Voir ci-dessus, p. 267, n. 2. Guglielmo a dû se trouver auprès de Baudouin II, quand le bruit courut que celui-ci était mort ; notre reg. 37.

de Verona et suis heredibus castrum quod dicitur Pilapro cum omnibus pertinentiis suis in perpetuum possidendum. pro quo castro dictus Willelmus et heredes sui tenetur nobis et imperio seruire secundum consuetudinem imperii memora-
 20 ti. quam concessionem et donationem sibi duximus confir-
 mandam. in cuius rei testimonium has litteras bulle nostre auree appositione fecimus insigniri.

Datum Constantinopoli in palatio nostro Blakern(arum), anno Domini M^oCC^oXL^oIII^o, Kal. Martii, imperii nostri
 25 anno primo (1).

Nulli igitur nostre confirmationis *etc.* si quis autem *etc.*

Datum Laterani, viiii Kalendas Maii, anno primo.

3

Expédition des seigneurs tiersiers de Négrepont en Asie mineure (1269) et bataille navale d'Oréos (1276).

STEFANO MAGNO, *Annali*, t. III (1247-1289) = cod. Vindobonen. (olim Foscarini) 6240, f. 251-251v. — Sur Stefano Magno v. E. CICOGNA, *Inscrizioni Veneziane*, V, Venezia 1843, 225-229; sur les *Annali*, pp. 228-229. Cf. CH. HOPF, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin, 1873, xxiv-xxvi.

[1269-1270]

Armada. Dominadori de i terzi de Negroponte, dissentiente el nobel homo Andrea Dandolo, bailo de Venetiani, con galie 30 la Asia menor, à Michiel Paleologo, imperador de Costantinopoli, sudditta, inuadetteno et con massima preda ritornorono (2).

[1276]

5 Al hora Michiel Paleologo indignado con potente stuolo all' isola de Negroponte andò et el castel de Loreo assediò. questo intendendo i dominadori preditti in Negroponte galie 20 armò, capeta-

(1) Le millésime doit être lu « M^oCC^oXL^o, III^o Kal(endas) »; *supra*, p. 247, n^o 36.

(2) Andrea Dandolo, *Chron.* = *Rer. It. Script.*, XII, 1, p. 317, 14-16. Marin Sanudo, *Istoria*, f. 7-7v = p. 122 Hopf; v. *supra*, p. 257, n^o 74.

no el nobel homo Steffano Permarin et sopracomiti • nobel homeni
 Polo Zorzi, Francesco Corner, Nicolò Sanudo, Nicolò Belegno,
 10 Piero Gradenigo, Marco Orio, Marco Zen, Iacomo Contarini,
 Nicolò Sten, Marin Dandolo, Piero Vituri, Lorenzo Ghisi, Marco
 Querini, Iacomo Ghisi, Francesco Sesenulo, Lunardo Sanudo,
 Nicolò Moresini, [f. 251v] Piero Venier, Iacomo Trevisan. con le
 quali galie ditto capetano subito uscì all' incontro del ditto im-
 15 perator et salì alle man. fu una dura et aspra battaglia, et in el
 principio Greci hebbero la pezor, in muodo uolentieri se hauerieno
 leuadi. ma non potendo per esser impazzadi per ditte galie el se
 leuò un uento prospero alle galie dell' imperador (le qual sono Annali
 dise fonno galie 24), che erano de sopra de quelle de Negroponte,
 20 in muodo che in uno subito messe in ordine inuesti in ditte galie
 da Negroponte et dapò longa battaglia quelle messe in conflitto
 et molti nobel feudaturi captiui condusse (1).

Notta : Forsi à hora ditto imperador sottomesse in ditta isola ditto
 castello de Loreo et el castel de Cepa (2). *Item*. Forsi sottomesse la
 25 isola de Schiro che tenia ... (3) et la isola de Cia che tenia ... (4) et for-
 si anche Stalimene (5).

(1) *I d e m*, *Ibidem*, p. 317, 16-19. Magno reproduit ou traduit la source que Dandolo résume. Les mots « i dominadori preditti » (lin. 7) et « molti nobel feudaturi captiui condusse » (lin. 22) font difficulté. La flotte était entièrement vénitienne, comme prouvent les noms du capitaine général et des 19 sopracomiti. Magno ou l'inconnu qu'il copie auraient-ils emprunté les mots en question à un récit de la bataille navale de Démétriade, où ils seraient en place (v. regg. 76 et 80)? Pour la date de la bataille d'Oréos, v. plus haut, pp. 260-261, nos 85, 87 et 88.

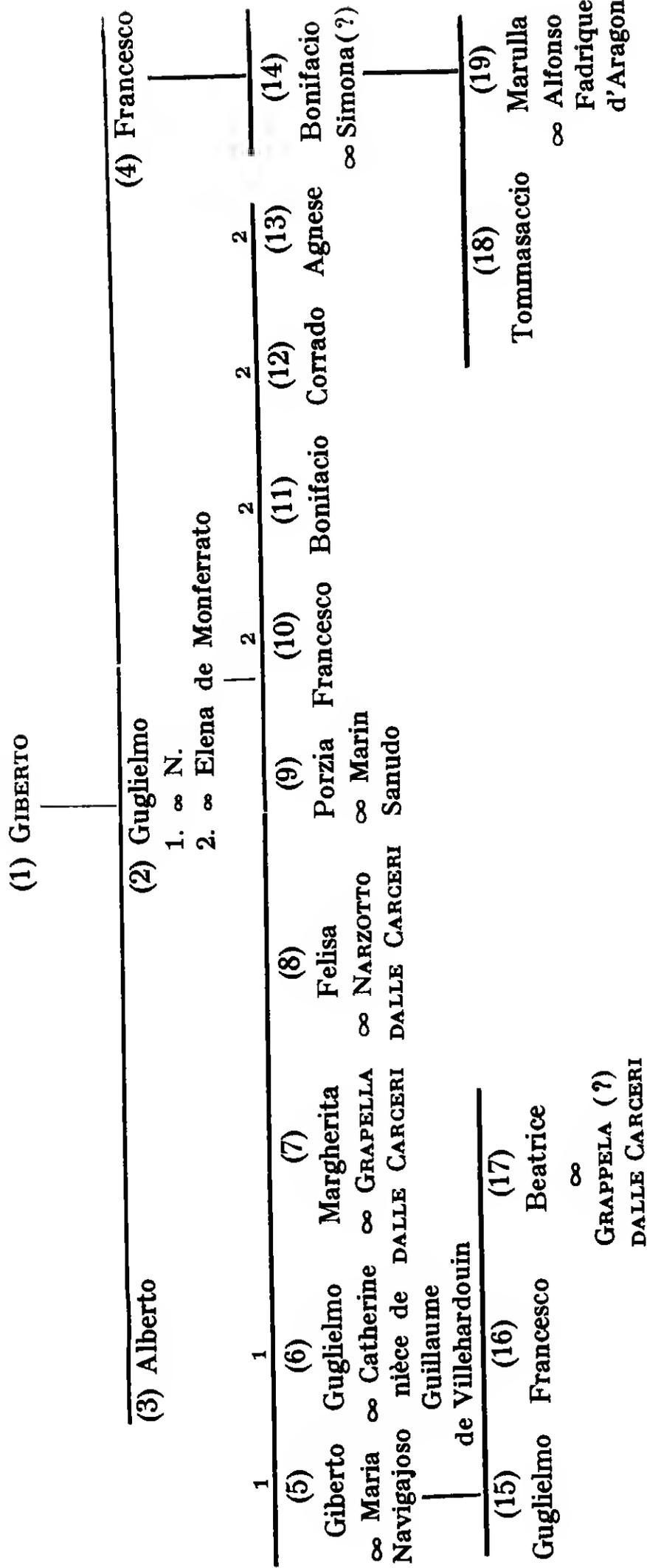
(2) Cepa : Cuppa ; Marin Sanudo, f. 8 = p. 123 Hopf ; f. 9v = 126 ; f. 10 = p. 128.

(3) Schiro : Skyros avec Skopelos et Skiathos étaient la seigneurie de Filippo Ghisi ; *supra*, p. 262, nos 94 et 97. Vers 1281 Skyros était au pouvoir de Michel VIII Paléologue ; Dölger, *Regesten* 2048.

(4) Cia : d'après Hopf quand Licario prit Kéos l'île était divisée entre Federigo Giustinian et les frères Angelo et Marco Michiel ; Giustiniani (*Venetianer in Griechenland*) dans J. S. E r s c h - J. G. G r u b e r, *Allgemeine Encyklopädie der Wissenschaften und Künste*, 67, Leipzig 1857, 303 ; *Veneto-Byzantinische Analekten* dans *Sitzungsber. der k. Akad. der Wissensch., Phil.-Hist. Kl.*, 32 (Wien 1860), 429. Mais toutes ces assertions ont besoin d'être contrôlées. Pour la date v. ci-dessus, p. 265, n° 103.

(5) Stalimene : Lemnos ; *supra*, p. 262, n° 96.

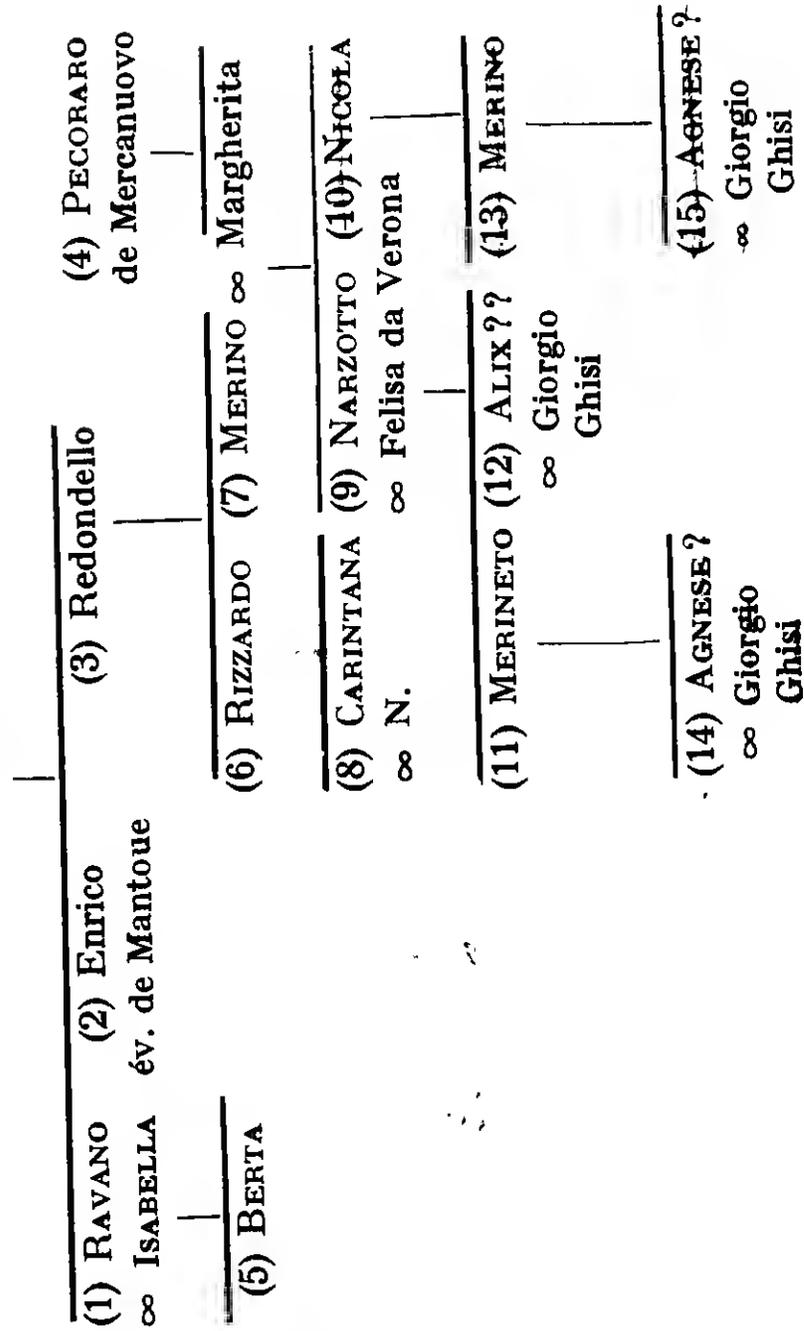
I. La famille da Verona



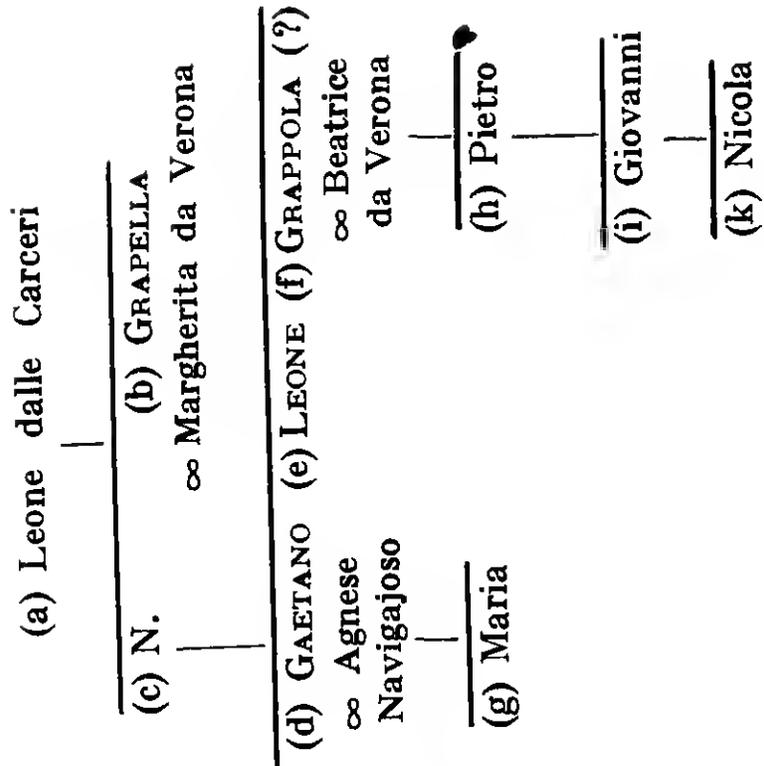
II. La famille dalle Carceri

A. Ligne directe.

N. dalle Carceri,



B. Ligne collatérale



III. Sources des généalogies

I. Famille da Verona.

Pour les numéros 1-6, 10-14 et 18 de l'arbre généalogique voir nos registes.

Pour les numéros 7-9 et 15-17 v. *Marin Sanudo*, *Istoria*, p. 119 et 125 Hopf.

Pour les numéros 18 et 19 v. *En Ramon Muntaner*, *Crónica*, cap. 243, ed. K. Lanz, Stuttgart 1844, p. 434. *A. Rubió i Lluch*, *Diplomatari de l'Orient Català*, Barcelona 1947, pp. 113-114, n° xciv ; pp. 124-126, n° ciii ; pp. 161-164 n°s cxxx-cxxxii.

II. A. Famille dalle Carceri. Ligne directe.

Pour les numéros 1-11 et 13 de l'arbre généalogique v. nos registes.

Pour les numéros 12, 14 et 15 (qui représentent une seule et même personne) v. *L. Moscardo*, *Historia di Verona*, p. 150 et *C. H. Hopf*, *Chron. gréco-rom.*, 479, tableau III, et ailleurs. Les deux auteurs se contredisent l'un l'autre. Selon Hopf la dame s'appelait Alix et elle était sœur de Merineto (n° 11). Moscardo dit qu'elle s'appelait Agnese et qu'elle était fille-héritière de Merino (n° 7), qu'il appelle Marino. Ceci est sûrement faux. L'erreur est due probablement à une confusion entre Merino (n° 7) et un homonyme, Merineto (n° 11), dont le nom est un diminutif pour Merino, ou Merino (n° 13). Dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible de décider.

II. B. Famille dalle Carceri. Ligne collatérale.

Leone (a) et ses fils prétendaient en 1256 à la succession de *Carintana dalle Carceri*, dame du tiers septentrional de Négrepont, leur parente ; regg. 42 et 62.

Grappella (b), seigneur du tiers septentrional en 1262 (reg. 66), est probablement un des fils de *Leone a*. Il épousa *Margherita*, fille de *Guglielmo I^{er} da Verona* ; *Marin Sanudo*, *Istoria*, p. 119. Sanudo ne lui connaît aucune progéniture. Ses héritiers furent donc probablement des neveux, fils d'un autre fils de *Leone a*, *N. (c)*, lesquels se partagèrent la seigneurie.

Gaetano (d), seigneur d'un sixième, prisonnier des Grecs en 1271 (reg. 76), l'était probablement encore en 1278 et en 1280 (regg. 100 et 105). Il épousa *Agnese Navigajoso* ; *Marin Sanudo*, *Istoria*, p. 125.

Leone (e), co-propriétaire avec *Gaetano* d'un bien indivis en 1275, était vraisemblablement son co-héritier et frère (reg. 83). En 1278 il était seigneur (d'un sixième?) de Négrepont et administrateur du sixième de *Gaetano* (reg. 100).

Grappola (f) ou *Grappozzo* comme l'appelle Hopf, frère de *Gaetano* (reg. 100), épousa *Beatrice*, fille-héritière de

Giberto II da Verona, et en eut un fils, Pietro (h) ; Marin Sanudo, p. 125 et n. 3.

Maria (g), fille héritière de Gaetano (d) ; Marin Sanudo, p. 125.

Pour Giovanni et Nicola (i et k) nous renvoyons provisoirement à Hopf, Chron. gréco-rom., p. 479, tableau III.

IV. Personnes principales nommées dans les Regestes.

Agnese, da Verona, 39.

Agnese, épouse de Gaetano dalle Carceri, 105.

Agnese Ghisi, 72, 73.

Alberto da Verona, 22-24.

Alexis Philanthropène, 76, 77, 81.

Andrea Barozzi, baile de Venise à Négrepont, 54.

Andrea Ghisi, 72.

Angelo Sanudo, 35.

Baudouin I^{er}, empereur, 2.

Baudouin II, 29-32, 34-39, 71.

Bérard, archev. d'Athènes, 18.

Berta dalle Carceri, 21, 23, 24.

Bonifacio I^{er} de Monferrato, 1-5.

Bonifacio II, 28.

Bonifacio da Verona, fils de Francesco, 76, 107, 109, 110.

Bonifacio da Verona, fils de Guglielmo, 39.

Butarello dalle Carceri, 54, 76, 86, 101.

Carintana dalle Carceri, 41, 42, 66.

Catherine, nièce de Guillaume de Villehardouin, 76, 99.

Charles I^{er} d'Anjou, 78, 80, 85, 100, 101, 105, 106.

Charles II, 108.

Corrado da Verona, 39.

Demetrio de Monferrato, 27, 31.

Dreux de Beaumont, vicaire général en Achaïe, 78, 79, 80.

Elena de Monferrato, 31, 38, 39.

Enrico (dalle Carceri), év. de Mantoue, 7.

Felisa da Verona, 70.

Fioravante (da Verona?), 83.

Francesco da Verona, l'aîné, 48, 52, 66, 70, 76.

Francesco da Verona le jeune, 39, 107, 108, 110.

Florent de Hainaut, prince d'Achaïe, 108.

Frédéric II empereur, 27, 28, 33.

Gaetano dalle Carceri, 65, 76, 83, 105.

Geoffroy I^{er} de Villehardouin, prince d'Achaïe, 4.

Geoffroy II, 29, 34, 35, 37.

Geoffroy de Briel, seigneur de Karytaina, 51, 52.

Geremia Ghisi, 72.

Giacomo Basegio, conseiller, 65.

Giacomo Querini, ambassadeur, 61, 66.

Giberto I^{er} da Verona, 1, 5, 13, 22-24.

Giberto II, 69, 76, 83, 100, 102.

Giovanni Dolfin, ambassadeur, 61, 66.

Giovanni Gosberto, feudataire, 25.

Grappella dalle Carceri, 66.

Grégoire IX, 28, 29.

Grégoire X, 85.

Guillaume de Barres, vicaire général en Achaïe, 80.

- Guillaume I^{er} de la Roche, duc d'Athènes, 106.
- Guillaume de la Roche, seigneur de Véligosti, 48, 50, 52, 57, 66.
- Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, 41-45, 48, 54-56, 59-61, 65-66a, 76.
- Guglielmo I^{er} da Verona, 22-24, 31, 36, 42, 43, 46, 47, 54, 66, 69, 71, 108, 110.
- Guglielmo II, 69, 76, 78, 79, 99.
- Guy I^{er} de la Roche, grand sire d'Athènes, 45, 52, 53.
- Guy II de la Roche, duc d'Athènes, 107, 108, 110.
- Henri, empereur de Constantinople, 6, 9-12, 16.
- Ikarios, v. Licario.
- Innocent III, 13, 14, 18, 19.
- Innocent IV, 31, 36, 38, 39.
- Isabella dalle Carceri, 23, 26, 41.
- Jacques d'Avesnes, 4, 13, 14.
- Jean I^{er} de la Roche, grand sire d'Athènes, 102, 104.
- Jean I^{er} Doucas (Ange), sébastocrator, 101.
- Jean II Doucas, 110.
- Jean de Saint-Omer, 99.
- Leone dalle Carceri l'aîné, 42, 62.
- Leone dalle Carceri le jeune, 83, 100.
- Licario de Karystos, 70, 77, 79, 82, 85, 89, 92, 94, 95, 102, 103.
- Lorenzo Tiepolo, 66.
- Marco I^{er} Sanudo, 1.
- Marco II, 34, 35.
- Marco Gradenigo, baile, 45, 47, 48, 57, podestà à Constantinople, 58.
- Marco da Canal, conseiller du baile, 60.
- Marco Michiel, capitaine des galères de Romanie, 65.
- Marguerite de Nully, maréchale d'Achaïe, 99.
- Marino Ghisi de San Moisé, 72.
- Merino dalle Carceri, seigneur tiercier, 23-26.
- Merino, fils de Nicola dalle Carceri, 83.
- Merineto (Merino II) dalle Carceri, 21, 83, 100.
- Michel VIII Paléologue, 74, 76, 77, 81, 85-87, 89, 93, 97, 98.
- Michele Barbadigo, conseiller du baile, 47.
- Narzotto dalle Carceri, 21, 42, 43, 45, 47, 48, 54, 66, 70, 83.
- Nicola, frère de Merino dalle Carceri, 83.
- Nicolas III, 99.
- Nicolò Morosini Rosso, baile, 103.
- Othon de Cicon, 40, 64, 67, 68, 72.
- Paolo Gradenigo, baile, 44.
- Pecoraro de Mercanuovo, 1, 5, 20.
- Pietro Barbo, baile, 21-24.
- Pietro Civran, conseiller, 65.
- Pietro Contarini, conseiller, 60.
- Pietro Foscarini, conseiller, 47.
- Pietro Ziani, doge, 7, 8, 21, 24.
- Ranier Zen, doge, 47, 48, 57, 60-63, 65.
- Ravano dalle Carceri, 1, 5-9, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 23, 24.
- Redondello dalle Carceri, 7, 8, 15, 23, 24.
- Rizzardo dalle Carceri, 23, 26, 41.
- Simona, épouse de Bonifacio da Verona (?), nièce de Guillaume de Villehardouin (?), 107.
- Stefano Premarin, capitaine, 87.
- Tomà Giustinian, baile, 60, 63.
- Uberto, comte de Biandrate, 12.
- Vittor Dolfìn, baile, 84.
- Vivien, juge et notaire, 16.

POUR UNE ÉDITION CRITIQUE DES ACTES DU CENTURION MARCEL

Les récits de martyre d'une historicité parfaite sont très rares ⁽¹⁾, comme du reste les informations touchant les rapports de l'État romain et du christianisme dans les années qui précèdent immédiatement la grande persécution (303-313). D'autre part les institutions de l'Empire et l'histoire de son droit public sont si imparfaitement connues pour la période que ne couvre pas le Code théodosien, qu'aucun effort ne doit être épargné pour établir ou interpréter plus exactement le texte d'*Actes* comme ceux de s. Marcel de Tanger, où les critiques s'accordent à reconnaître une source absolument digne de foi, concernant un procès intenté à un centurion chrétien, sous les Tétrarques, en 298 exactement ⁽²⁾.

(1) Dans un livre devenu classique, *Les légendes hagiographiques*, (4^e éd. par Paul PEETERS, Bruxelles, 1955), le P. H. DELEHAYE a pu répartir les Actes des martyrs, d'après « le degré de sincérité et d'historicité du document » (p. 106), en six catégories où « la première place revient aux *procès-verbaux officiels* de l'interrogatoire des martyrs » (*ibid.*). « Ces interrogatoires authentiques sont toujours admirables, et, après tant de siècles, l'émotion que produit leur lecture n'a rien perdu de son intensité. Si quelque chose pouvait gêner l'impression qu'ils produisent, ce seraient les contrefaçons maladroites que l'on rencontre trop fréquemment dans les passionnaires. Aussi rien n'est-il plus facile à reconnaître que des « Actes proconsulaires » authentiques. Mais il faut en prendre son parti, il en existe fort peu » (p. 107). Et plus loin : « On est généralement d'accord pour donner la place d'honneur ... à quelques pièces célèbres, dont malheureusement l'énumération n'est pas fort longue : Polycarpus, Iustinus, Martyres Lugdunenses, Martyres Scilitani, Perpetua, Cyprianus, Fructuosus, Iacobus et Marianus, Maximilianus, *Marcellus...* » (p. 113).

(2) L'importance de ce document n'avait pas échappé au maître dont nous honorons ici la mémoire. Toutefois, des études préliminaires faisant encore défaut, il n'a pu en tirer tout le parti souhaita-

Les textes relatifs à cette affaire ont été publiés, mais d'une manière encore toute provisoire ⁽¹⁾. Cependant l'étude du dossier manuscrit, poussée très loin déjà par les PP. Delehaye et de Gaiffier, permet de discerner plusieurs catégories parmi les témoins. Les uns transmettent les *Actes* tels qu'ils furent copiés dans les archives d'un tribunal romain, avec à peine quelques additions faites en vue de leur lecture dans les réunions liturgiques. Les autres offrent une *Passion* proprement dite avec un récit suivi. Cependant ici aussi les archives de la Justice romaine ont été utilisées, d'après les *Actes*, et à peu près intégralement reproduites. D'autres passions enfin, notamment celle des ss. Marcel et Apulée de Capoue, ont utilisé, à leur tour, la Passion de s. Marcel de Tanger. De la sorte nous disposons d'une imposante tradition, directe et indirecte, pour établir le texte des *Actes* du centurion martyr.

Plusieurs inclinent pourtant à croire qu'une édition critique serait encore prématurée ⁽²⁾. La brièveté de la pièce lui permet de se dissimuler sans peine. Et l'on peut donc toujours espérer quelque découverte utile, comme l'a prouvé le P. Garcia Villada en publiant un excellent témoin, resté

ble. Dans l'ouvrage qu'il a consacré aux persécutions dans l'empire romain, lui-même et ses collaborateurs ont certes discerné que le cas du centurion Marcel ne saurait fournir d'argument contre le jugement porté par eux sur la politique religieuse de Dioclétien. Il ne leur a malheureusement pas été possible, faute de connaître exactement les circonstances du drame, de montrer que l'épisode dont il s'agit, loin de démentir ce jugement, lui apporte au contraire une intéressante confirmation. Cf. Henri GRÉGOIRE, *Les Persécutions dans l'Empire romain*, avec la collaboration de P. ORGELS, J. MOREAU et A. MARICQ. 2^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Palais des Académies, 1964 (Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, *Mémoires in 8°*, t. 56, fasc. 5), pp. 145-146.

(1) Sur les éditions existantes et leur valeur respective, voir *Mélections d'abréviations romaines dans les Actes du centurion Marcel* (*Scriptorium*, 19, 1966).

(2) C'était en particulier l'avis du P. DELEHAYE : « dans l'état actuel de nos connaissances, il serait téméraire de vouloir donner de la *Passio Marcelli* une édition définitive » (*Les Actes de S. Marcel le centurion*, dans *Analecta Bollandiana*, 41, 1923, p. 257), et le P. DE GAIFFIER ne semble guère penser autrement (cf. *S. Marcel de Tanger ou de Léon?* dans *Analecta Bollandiana*, 61, 1943, p. 116).

ignoré du P. Delehaye (1). Pour des textes aussi courts, c'est seulement lorsque tous les manuscrits de matière hagiographique auront été examinés et décrits, que la liste définitive des témoins pourra être dressée. Mais ce n'est pas une raison de se résigner à n'employer d'ici là que les anciennes éditions, toutes très déficientes, ou le matériel précieux, mais inorganisé, qu'ont réuni les Bollandistes. Au demeurant la découverte même du *Matritensis* 494 (A-76) doit plutôt nous confirmer dans l'idée qu'aucune amélioration substantielle du texte n'est à attendre de l'investigation des fonds de manuscrits. Celle-ci d'ailleurs a été poussée de façon tellement systématique dans le domaine de l'hagiographie, par plusieurs générations de Bollandistes, que les chances de découvrir des textes inconnus s'amenuisent d'année en année. De surcroît les moyens dont nous disposons dans le cas des *Actes* de Marcel ne sont nullement inférieurs à ceux dont on se contente d'habitude pour établir les éditions scientifiques. Tout nous invite par conséquent à donner, sans plus attendre, la parole à la critique textuelle.

Il n'est pas possible de procurer, dans le cadre d'un article, l'édition ni surtout le commentaire que les *Actes* de s. Marcel exigeraient. Je voudrais simplement les promettre ici aux historiens qui les attendent (2) et leur prouver qu'on y travaille activement, voire avec fruit, s'il est vrai, comme je vais essayer de le montrer, qu'avec le matériel existant il est

(1) En réalité, comme l'a déjà fait observer le P. DE GAIFFIER (*L'« Elogium » dans la Passion de saint Marcel le Centurion*, dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 16, 1941, p. 130, et *S. Marcel de Tanger...*, p. 116), le texte du *Matritensis* n'était pas absent du dossier de H. Delehaye : il y était représenté par une copie conservée dans les *Collectanea* des anciens Bollandistes : Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms 8926 (= G).

(2) Pour réaliser ce travail on dispose d'un matériel déjà considérable et de recherches nombreuses, souvent diligentes. La bibliographie en est facile à dresser à l'aide des articles si érudits du P. DE GAIFFIER, déjà mentionnés, et de l'index annuel des *Analecta Bollandiana* pour les publications parues depuis. La plus importante de celles-ci est certainement l'article de W. SESTON, *A propos de la « Passio Marcelli centurionis »*. *Remarques sur les origines de la persécution de Dioclétien*, dans *Aux sources de la tradition chrétienne. Mélanges offerts à Maurice Goguel* (= *Bibliothèque théologique*, 3). pp. 239-246.

possible de corriger les endroits qui passent pour les plus irrémédiablement corrompus.

Loin de présenter une situation désespérée, le plus inintelligible de ces textes, celui qui concerne Caecilius, fonctionnaire mêlé au procès de Marcel, peut même recevoir une correction à la fois si simple et si sûre que son seul énoncé ralliera sans doute tous les suffrages.

*
* *

Le 21 juillet 298, à la cérémonie organisée pour célébrer le *dies natalis* des empereurs, dans une garnison et dans des circonstances qui n'ont pas pu être précisées, un centurion chrétien, Marcel, provoqua un scandale en jetant publiquement ses armes et les insignes de son grade et en déclarant qu'il lui était impossible de continuer à servir à la fois les empereurs et son seigneur Jésus.

Mon intention n'est pas de rechercher ici quels furent exactement les gestes ou les paroles de l'officier, ni quelles purent être les mesures qui provoquèrent la révolte de sa conscience. Seul nous retiendra un point de la sentence du juge qui instruisit l'affaire en première instance. Manilius Fortunatus estima, en effet, qu'elle dépassait sa compétence ⁽¹⁾. Il la renvoya donc au tribunal d'Agricolanus, vice-préfet du prétoire qui siégeait à Tanger. C'est là que Marcel sera jugé en seconde instance et, du reste, condamné, puis exécuté le 30 octobre de la même année.

Or, voici en quels termes le «praeses» aurait fait part de sa décision, d'après les *Actes* et la *Passion* qui les utilise : «*Temeritatem* ⁽²⁾ tuam dissimulare non possum et ideo perferam hoc ad sacras aures dominorum nostrorum inuictissimorum Augustorumque nobilissimorum Caesarum». N'examinons pas les variantes que les manuscrits nous offrent dans ces premières paroles du juge, ni même celles, plus importantes,

(1) Comme le rappelait opportunément le P. DE GAIFFIER (*L'« Elogium »*, p. 128, n. 1), c'était l'application de la procédure prévue par *Dig.* 49, 16, 3 : *desertorem auditum ad suum ducem cum elogio praeses mittet*.

(2) Sur ce mot, voir ma note : *Réflexions sur quelques acceptions remarquables dans les Actes du centurion Marcel* (*Vivarium*, 3, 1965).

du début de la phrase qui les suit, sous cette forme dans les *Actes* : « Ipse sane transmitteris ad auditorium domini mei Aurelii Agricolani » ou sous cette autre forme dans la *Passion* : « Et ipse sane transmitteris ad dominum meum Aurelium Agricolanum agentem uicem praefectorum praetorio »⁽¹⁾. La présente enquête se limitera à la circonstancielle qui suit cette proposition dans le verdict de Fortunatus.

Paul Allard notait à ce propos : « Les Actes publiés par Ruinart ajoutent : *prosequente Caecilio arva officialia*. J'avoue ne pas comprendre la signification de ces mots ». Ce qui ne l'empêchait pas de les commenter, car il continuait : « à moins qu'ils ne veuillent dire que l'agent chargé de conduire Marcel au vicaire sera Caecilius, employé au recensement des terres, *prosequente arva officialia* (cf. Humbert, art. *Arvum*, dans le *Dictionnaire des antiquités*, t. I, p. 453). Un tel recensement, divisant en plusieurs catégories les terres sujettes à l'impôt, eut lieu en effet sous Dioclétien ... les agents chargés de cette opération fiscale avaient le pouvoir et le moyen de mettre les contribuables à la torture, et par conséquent étaient accompagnés d'employés, de soldats ou de bourreaux ; à un *censitor* ainsi escorté put être confiée la charge de conduire Marcel »⁽²⁾. Si la traduction proposée, timidement à vrai dire, ne se recommande point par sa rigueur, le commentaire ne manque pas d'ingéniosité. Il a d'ailleurs impressionné M^{me} Bonilauri⁽³⁾. Cette dernière cependant aurait pu constater le faible appui que l'hypothèse recevait des manuscrits. Son information n'était plus limitée comme celle d'Allard au texte des anciennes éditions. Le P. Delehaye avait collationné les manuscrits et relevé les variantes que voici :

$$\begin{array}{l}
 M = \left\{ \begin{array}{l} \text{prosequente Caecilio arva officialia (mss A O R)} \\ \text{» » » officiale (mss Q R)} \\ \text{prosequentem Celio arum officialem consolatus (P)} \\ \text{» Celio arum » consolatur (C)} \end{array} \right. \\
 N = \text{prosequente Cicilio arva milite (E F)}
 \end{array}$$

(1) Voir : H. DELEHAYE, *Les Actes...*, pp. 261-262 et 264-265.

(2) Paul ALLARD, *La persécution de Dioclétien*, I, Paris, 1890, p. 135, n. 1.

(3) Cf. A. BONILAURI, *Gli Acta Marcelli (Didaskaleion)*, N.S. 9, 1930, pp. 1-27).

A noter que le texte de Madrid, édité par le P. Garcia Villada (1) et reproduit par le P. de Gaiffier (2), ne contient pas ces derniers mots de la proposition.

Knopf (3) avait remplacé le mot *arva* par *acta* dans sa deuxième édition ; mais il lui fut justement reproché de l'avoir fait « sans avertissement et par conjecture » (4). Pour sa part, le P. Delehaye n'a pas essayé d'amender le passage, se contentant de le dénoncer comme « locus corruptus » (5).

J. Carcopino a bien vu l'importance des *Actes* de s. Marcel pour l'histoire de l'Afrique du Nord. En fait il a mis en français l'entièreté du document dans le livre qu'il a consacré au Maroc romain (6). Or, on a la surprise de constater que le passage considéré par le P. Delehaye comme irrémédiablement corrompu, n'a pas le moins du monde embarrassé le traducteur ! Voici comment il le rend : « Je te déférerai de ta personne, à mon chef ... sous la conduite de Caecilius Arva, appariteur militaire (secrétaire d'état-major) » (7). Et une note va jusqu'à nous mettre en garde contre toute velléité d'émendation : « M donne *prosequenti Caecilio Arva officiale* ou *officialia* et N *prosequente Cecilio Arva milite*. Il est clair qu'Arva, nom de ville espagnol, est le *cognomen* de ce tabellion militaire et il n'y a pas lieu à correction » (8).

D'autres critiques ont admis également que *Arva* pouvait être un nom d'homme, tiré de celui de la ville de Bétique (9).

(1) Z. GARCIA VILLADA, *Historia Ecclesiastica de España*, t. I, Madrid 1929, pp. 337-339.

(2) B. DE GAIFFIER, *S. Marcel de Tanger...*, pp. 118-119.

(3) R. KNOPF, *Ausgewählte Märtyreracten*, 2. Aufl., Tubingue, 1913, pp. 78-79. — Dans la 3^e éd., préparée par Krüger, le texte du P. Delehaye a été substitué à celui de Ruinart. Le mot *arua* a donc été rétabli. La conjecture de Knopf a cependant été maintenue entre crochets et munie d'un point d'interrogation. Sur cette édition, voir d'autres critiques dans *Scriptorium*, 1966, article cité.

(4) H. DELEHAYE, *Les Actes...*, p. 257, n. 2.

(5) H. DELEHAYE, *Op. cit.*, p. 262.

(6) J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, Paris, 1943.

(7) CARCOPINO, *Op. cit.*, p. 276.

(8) *Ibid.*

(9) Le P. DE GAIFFIER, *s. Marcel...*, p. 121, est arrivé à la même conclusion : « *Arva* est le cognomen de l'appariteur, officialis, qui accompagne Marcel ». Il signale en outre que Pio Franchi de' Cavalieri

Pourtant n'est-ce point là simple conjecture et, qui pis est, invérifiable ?

Pour commencer, il fallait s'assurer de la lecture du mot. Or la note audacieuse qu'on vient de lire, ne fait état que de variantes mineures. Quand on prend connaissance de toutes les leçons enregistrées par le P. Delehayé, on devient forcément plus circonspect. Au lieu de *arua*, un manuscrit aussi autorisé que le *Parisinus* 17002 du x^e siècle (= P) lit *arum*. Il y a plus grave encore : ce même codex ajoute le mot *consolatus* et le *Parisinus* 3908 A (= C), *consolatur*. Quoique inconnues des autres manuscrits, ces leçons ne peuvent être écartées sans un mot d'explication. Si le passage n'est pas intelligible en P et en C, il est bien risqué d'affirmer qu'il l'est dans les autres témoins, alors que leur texte paraît résulter plutôt de l'omission d'un mot gênant (*consolatus*) et de la transformation d'un autre (*arum*, ou quelque mot analogue, en *arua*).

A la vérité, il serait parfaitement oiseux de discuter davantage des conjectures aussi peu fondées, car nous disposons d'un moyen sûr pour amender le passage. Il faut y insister, en effet, le P. Delehayé avait raison : le texte est bien réellement corrompu à cet endroit, et, fort heureusement, le manuscrit qui fournit la preuve décisive de cette altération, nous offre en même temps le moyen d'y porter remède.

A côté de la tradition directe, la *Passion* de Marcel possède, avons-nous dit, une tradition indirecte qu'il importe de ne pas négliger pour établir son texte. C'est donc fort opportunément que le P. Delehayé a publié en appendice aux « Actes de s. Marcel le centurion », la *Passion* des ss. Marcel et Apulée de Capoue qui a fondu en un seul les récits concernant trois saints de même nom : « Marcel romain, Marcel de Capoue et Marcel de Tanger » (1). Seulement cette fusion a été faite d'après un « procédé puéril » (2), consistant à juxtaposer les

lui a déclaré interpréter « de la même façon ce passage » et que « déjà au xvi^e siècle, A. de Villegas paraphrasait le texte dans un sens identique : « Lle vole a cargo un soldado, llamado Cecilio Arba » (*Flos Sanctorum*, Saragosse, 1583, p. 380).

(1) H. DELEHAYE, *Les Actes...*, p. 280.

(2) *Ibid.*

divers récits sans les unifier, mais avec cette conséquence heureuse de nous conserver, à peu près sans retouche, le texte des documents utilisés. Le manuscrit de la *Passion* de s. Marcel de Tanger, ainsi démarqué, était sensiblement plus ancien qu'aucun de ceux qui nous ont été conservés, car le *Farfensis* 29 qui nous a transmis le factum réalisé à la gloire du martyr de Capoue, est lui-même plus ancien qu'eux tous (1). De ce fait la pièce, qui n'offre guère d'intérêt pour l'hagiographie, présente au contraire une importance primordiale comme témoin de la *Passion* de notre martyr.

Un tel jugement de valeur peut être formulé *a priori* en quelque sorte. Il le sera sans doute de manière plus évidente pour tous si, dans un cas comme celui qui nous occupe ici, le *Farfensis* fournit la solution d'un problème insoluble par l'étude de la seule tradition directe. Voyons donc comment ce passage, actuellement incompréhensible, était lu par l'auteur de la *Passio Marcelli et Apulei*.

La décision du juge Fortunatus y est formulée comme suit : « Fortunatus praeses dixit : « *Temeritatem tuam dissimulare non possum et quamvis poteram te pro his examinare suppliciiis, tamen referam hoc imperatori et caesari : ipse uero sane transmitteris ad dominum meum Aurelianum Acriculanum agentem uices praefecti praetorio, prosequente uero Caecilio armatus officiale consularitatis* » (2).

Les procédés de l'hagiographe de Capoue apparaissent clairement : il transcrit servilement la *Passion* de s. Marcel de Tanger, en y *ajoutant* quelquefois une réflexion de son cru, par exemple ici : *et quamvis poteram te pro his examinare suppliciiis*. Tout le reste est textuellement et intégralement repris au modèle. Ce qui vaut de toute évidence, en particulier, pour le dernier membre de la phrase : « *prosequente Caecilio armatus officiale consularitatis* ».

Il suffit de lire cette phrase pour être convaincu de son authenticité. Elle n'a pu être conjecturée à partir d'un texte comme ceux que nous ont transmis les témoins directs de la *Passion* de s. Marcel : non seulement une telle correction au-

(1) Le P. Delehaye (*Les Actes...*, p. 281) le date du IX-X^e siècle.

(2) DELEHAYE, *Les Actes...*, pp. 285-286.

rait été étrangère aux préoccupations de l'hagiographe de Capoue et totalement au-dessus de ses capacités, mais elle n'aurait pu être proposée par aucune divination, si géniale fût-elle, car le texte qu'on lit dans le *Farfensis* est à la fois extrêmement proche des vestiges conservés par certains manuscrits de la *Passio Marcelli*, entièrement satisfaisant pour le sens et d'une parfaite technicité d'expression. Que signifie en effet la décision du juge? « *Transmitteris* », déclare Fortunatus, « tu seras transféré » au tribunal du vice-préfet du prétoire (qui pour lors siégeait à Tanger), « *prosequente Caecilio* », c'est-à-dire « escorté, confié pour le voyage à la garde de Caecilius », en sa qualité d'« officialis », d'official, c'est-à-dire de fonctionnaire de l'*armatus consularitatis*.

Comme on pouvait s'y attendre, Caecilius est donc bien le représentant d'une juridiction disposant de certaines forces armées (*armatus*) ; mais laquelle? Ici apparaît tout l'intérêt de la leçon conservée par le *Farfensis*, dont les *Parisini* avaient gardé des traces à présent reconnaissables (*consolatus et consolatur*).

Le mot *consularitas* est, comme le dit le dictionnaire de Forcellini, l'abstrait de *consularis*, pris au sens de « gouverneur de province ». Cet emploi est le plus ordinaire dans le Code Théodosien (1).

Comme le gouvernement de certaines provinces était confié à des *consulares*, un lien particulier s'est établi dans la terminologie administrative entre la *consularitas* et le pouvoir provincial. C'est pourquoi le biographe de s. Ambroise a pu

(1) Voir les références données par O. GRADENWITZ, *Heidelberger Index zum Theodosianus*, Berlin, 1925, p. 45 s.v. — J. MARQUARDT explique comme suit l'évolution du sens : « Le titre de *Consularis* doit ..., au deuxième siècle, être entendu dans un sens restreint, et il désigne un gouverneur qui n'a reçu le commandement qu'après avoir été consul ; mais il perdit peu à peu sa signification primitive, et, au quatrième siècle, il devint la dénomination officielle d'une classe déterminée de gouverneurs de province qui n'avaient jamais été consuls » (dans : Th. MOMMSEN et J. MARQUARDT, *Manuel des antiquités romaines*, t. IX, *Organisation de L'Empire romain*, trad. P. LOUIS-LUCAS et A. WEISS, II, p. 573). Sur ces consulaires du Bas-Empire, on peut consulter utilement aussi R. PARIBENI, art. *consularis*, *Dizionario epigrafico*, II, Rome, 1900, pp. 865-869.

écrire de son héros : « consularitatis suscepit insignia, ut regeret Aemiliam Ligureamque provincias » (1). De même la *Notitia dignitatum* a noté : « Aegyptus consularitatem non habet » (2). Et le texte suivant d'une inscription, publiée par Fabretti, montre à quel point *consularitas* était devenu synonyme de « gouvernement provincial » : Honoratianii ... Honoratiano ... patrono *Officium sedis consularitatis provinciae Numidiae* clientele uoto statuae ornamenta locauit » (3).

C'est d'après cet usage qu'il faut manifestement comprendre notre passage des *Actes* : Caecilius est « un fonctionnaire des forces armées du gouvernement provincial ».

On sait cependant que, vers la fin du III^e et au début du IV^e siècle, il y a lieu de distinguer entre les gouverneurs de rang équestre (simples *praesides*) et les gouverneurs de rang sénatorial, plus rares, qui seuls portent le titre de *consulares*. De là une question pourrait être posée à propos de notre texte : implique-t-il rang de *consularis* pour le gouverneur de la province où Marcel a commis son délit ? Ce qui, dans l'affirmative, pourrait aider à résoudre le difficile problème des origines du martyr.

Les *Actes* eux-mêmes fournissent une réponse ; elle est négative. Fortunatus, en effet, y apparaît non comme un *consularis*, mais comme un simple *praeses*. Son supérieur hiérarchique parle de son rapport en le qualifiant d'*acta praesidalia* ou *praesidis*. Il faut donc résister à la tentation de s'appuyer sur la mention de la *consularitas* pour en déduire le rang occupé par la province et son gouverneur dans la hiérarchie administrative du temps.

D'ailleurs, lorsqu'on y prend garde, la terminologie utilisée par les *Actes* de s. Marcel se retrouve dans le Code Théodosien. Il est aisé d'y constater qu'à côté des passages où le terme de *consularitas* désigne « la dignité consulaire », il en est d'autres où il vise « la fonction de gouverneur de province » et, ce qui est particulièrement digne d'être noté ici, cette fonction en

(1) PAULIN DE MILAN, *Vita s. Ambrosii*, 5 (P.L., 14, 28 C).

(2) *Or.* I, 78 (éd. O. SEECK, p. 3).

(3) R. FABRETTUS, *Inscriptionum antiquarum quae in aedibus patris asservantur explicatio et additamentum*, Rome, 1699, p. 99, n° 224.

général, sans égard aux grades qui diversifiaient les gouverneurs en simples *praesides* et en *consulares*. Voici, par exemple, le texte d'une loi d'Arcadius et Honorius, datée de l'an 400 : « Eos qui consularitatis functi sunt dignitate, comitibus italicianorum et gallicianorum iure praeferimus ; ut si quidem haud exiguus sit titulus meritorum regere et gubernare provincias » (1). Les juristes qui ont organisé le code n'ont pas hésité à intituler cette prescription « De consularibus et praesidibus », preuve qu'à leurs yeux les *praesides* ou gouverneurs de rang équestre étaient également « investis de la *consularitas* » (2). Ce terme désignait donc bien la fonction de gouverneur, ou même le gouvernement provincial, sans référence au grade précis de celui qui l'exerçait. On peut du reste penser que c'était là un usage ancré dans les habitudes, bien avant l'extension méthodiquement donnée aux provinces de second rang par Dioclétien et Constantin : en parlant de la *consularitas*, les provinciaux entendaient le pouvoir proconsulaire romain qui les régissait, sans s'occuper des différences hiérarchiques, d'ailleurs variables, qui n'intéressaient guère que les détenteurs mêmes de ce pouvoir. On peut au surplus trouver une confirmation de l'acception générique du terme *consularitas* dans le fait que le concurrent, *praesidatus* (formé à partir de *praeses*, simple gouverneur, par opposition à *consularis*, gouverneur de première classe) n'apparaît que dans des textes tardifs. On ne le signale guère, en effet, chez des écrivains antérieurs à ceux de l'*Histoire Auguste*, et l'unique exception, un texte de Modestus, achève de démontrer que *praesidatus* et *consularitas* étaient à l'occasion strictement synonymes (3).

(1) *Cod. Theod.*, VI, XIX.

(2) L'éditeur HAENEL (*ad loc.*) observe : « De praesidibus nihil dicitur in hoc titulo ». S'il n'a pas su trouver mention des simples gouverneurs dans la loi, c'est précisément parce qu'il avait commis l'erreur de calquer l'extension du terme *consularitas* sur celui de *consularis*.

(3) Cf. FREUND-THEIL, *Grand dictionnaire de la langue latine*, Paris, 1882, s.v. *praesidatus*. En dehors des références à : Vopiscus, *Carinus* 17, Aurelius Victor, *Caes.*, 29 ; Trebonius Pollio, *XXX Tyr.*, 24 ; on ne trouve cité qu'un texte des *Digestes*, lequel renvoie à un écrivain antérieur au iv^e s., Modestus. On lisait, paraît-il (§ 12), au l. II des *Excusationes* de ce conseiller d'Alexandre Sévère († 235) :

Ainsi donc, comme l'avait bien jugé le P. Delehaye, la phrase des *Actes* concernant l'official Caecilius était profondément, voire irrémédiablement corrompue dans la tradition directe. Cependant à quelques pages seulement de cet aveu, en publiant une pièce essentielle de la tradition indirecte, le Bolandiste avait fait connaître la teneur primitive des *Actes* de s. Marcel ..., mais sans le remarquer.

A partir de ce texte, heureusement conservé dans le *Farfensis*, de la *Vita et passio sanctorum martyrum Marcelli et Apolei*, les leçons constatées dans la tradition directe peuvent recevoir une explication. Pour comprendre la dérivation de variantes aussi différentes que *arua* et *arum*, il suffit de supposer que le scribe de l'archétype avait abrégé le mot à la manière antique, par suspension, en écrivant *arma* suivi de la virgule, signe ordinaire de l'abréviation. Ne remarquant pas ce signe ou se trouvant incapables de l'interpréter ⁽¹⁾, les copistes qui sont au principe de notre tradition directe, ont été victimes au surplus de l'ambiguïté des minuscules utilisées par leurs modèles. Il faut observer, au reste, que le contexte ne les aidait pas à discerner le *u* du *a*. D'où ces lectures concurrentes au choix, parce que également inintelligibles : *arum* et *arua*.

Supposer une telle abréviation, surtout dans un vocable

« Legum vero doctores in aliquo praesidatu docentes, remissionem non habebunt. Romae autem docentes, a tutela et cura remittuntur ». *Praesidatus* désigne clairement ici tout chef-lieu de province, sans exclure bien entendu les provinces consulaires. C'est donc, à partir de *praeses*, un synonyme exact de *consularitas*, pris dans le sens générique que nous lui reconnaissons, entre autres, dans les *Actes* de s. Marcel.

(1) Des exemples de cette incapacité, même en des cas aussi simples que s(enatus) c(onsultus) ou p(opulus) r(omanus) dans le texte de Tite Live, ont été relevés dans la copie, faite au IX^e siècle (le *Reginensis* 762) d'un modèle écrit au V^e et heureusement conservé, le *Codex Puteanus* de Tite Live ; cf. F. W. SHIPLEY, *Certain sources of corruption in Latin manuscripts*, New York, 1904, pp. 54-63. Bien entendu, lorsque les textes étaient réellement difficiles, en raison notamment d'une technicité très poussée, les occasions d'erreurs se multipliaient. Ce fut spécialement le cas des manuscrits du droit romain. A leur propos, voir : Paul KRÜGER, *Ueber die Einwirkung der « Notae iuris » auf fehlerhafte Ueberlieferung der Juristenschriften* (*Mélanges P. F. Girard*, vol. II, Paris, 1912, pp. 35-42).

technique appartenant à la profession du rédacteur des procès-verbaux, n'a évidemment rien de forcé. On pourrait même se contenter de la postuler. Néanmoins il n'est sans doute pas superflu de signaler qu'en d'autres endroits du texte des *Actes* de s. Marcel, la présence dans l'archétype d'abréviations ayant engendré des erreurs peut être établie de façon évidente. Un autre mot de la langue militaire notamment, *centurio*, devait s'y trouver noté par un simple sigle, *c*, usage courant du reste dans l'antiquité. C'est en effet la seule façon d'expliquer que certains scribes aient pu lire *ex civitate* (manuscrit E, par ex.) ce que leurs confrères lisaient *ex centurionibus*. D'autres mots encore, totalement inintelligibles dans les manuscrits des *Actes* de s. Marcel, s'expliquent par la mélecture d'abréviations antiques, employées dans la notation de termes militaires que les copistes ultérieurs ne furent plus en mesure d'interpréter correctement (1).

Armatus donc devait être écrit en abrégé dans l'archétypes des *Actes*. Le terme qui l'y suivait et qui n'était ni moins technique ni moins long, *consularitatis*, appelait naturellement un traitement similaire. Ainsi s'expliqueraient ces tentatives infructueuses de lecture dont les *Parisini* 17002 et 3908 A nous ont gardé des traces, respectivement avec les leçons *consolatus* et *consolatur*. Quant aux autres copistes, rebutés sans doute par l'inintelligibilité de tout ce passage, ils ont simplement renoncé à le transcrire dans son entièreté ou ont essayé de le rendre *ad sensum* (2).

(1) Ces mélectures ont fait l'objet d'un article déjà cité, dans *Scriptorium*, 19, 1966.

(2) Pour mieux comprendre la liberté prise par certains scribes avec leurs modèles, il convient de ne pas perdre de vue qu'ils transcrivaient de tels textes en vue de la lecture publique à l'église ou au monastère. Plus qu'en d'autres cas, il importait donc que le texte ici fût exempt de mots ou de passages inintelligibles. Ainsi peut s'expliquer, par exemple, qu'en telle famille de manuscrits des *Actes* (celle de l'Escorial B.I. 4) notre passage soit rendu par « *prosequente Cicilio Arua milite* » ou que dans le Bréviaire de Léon, utilisé par M. Risco (*España Sagrada*, vol. 34, Madrid, 1784, p. 401 ss.), il ait même été transformé comme suit : « *Tunc praeses per Caecilium militem domino suo epistolam hanc transmisit in haec uerba* ». Comme toujours, l'éditeur du texte devra tenir le plus grand compte de la destination des copies, pour découvrir l'origine de certaines déformations.

Comme en d'autres œuvres, où il a été utilisé pour noter des termes techniques plus exposés que d'autres à sortir de l'usage ou à n'être pas compris des copistes étrangers à une profession déterminée, c'est donc le système d'abréviation, ambigu, de l'antiquité qui constitue la cause des principales altérations et divergences accidentelles que révèle la confrontation des témoins des Actes de s. Marcel. Et, en définitive, voilà aussi pourquoi l'éditeur de ce texte antique ne devra guère compter sur les révélations de nouvelles et, du reste, fort aléatoires découvertes de témoins médiévaux.

Pour reconstituer l'archétype antique d'une tradition directe, d'ailleurs relativement abondante et suffisamment ramifiée, il convient plutôt de mobiliser toutes les ressources de la tradition indirecte et de la paléographie.

* *

De cette investigation une conclusion aussi brève qu'optimiste se dégage : les moyens dont on dispose invitent à tenter, sans plus de délai, une édition critique des *Actes* de s. Marcel le Centurion.

François MASAI.

BYZANTINOLOGIE ET HELLÉNOLOGIE

Tout d'abord, je dois m'excuser d'avoir mis dans le titre même de mon article deux termes qui n'ont pas encore acquis droit de cité dans la terminologie française. Mais le but que je me propose consiste précisément à élucider ces deux notions, à établir les rapports qu'il y a entre elles et à démontrer que leur raison d'être est fournie par l'évolution moderne de notre discipline. Pour y réussir, il convient de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la genèse et l'histoire des études grecques.

Selon une définition que Jean Sykoutris, ce philologue grec si prématurément décédé, a proposée pour l'ensemble des sciences de l'esprit (= sciences morales ou humaines), le rôle de la science commence là où la tradition vivante immédiate d'une époque touche à son terme ⁽¹⁾. On pourrait ajouter que les racines des recherches scientifiques, qui comportent toujours des facteurs individuels, sont profondément ancrées dans cette tradition vivante : c'est là qu'elles puisent le plus de stimulant et d'inspiration. C'est pourquoi, même à propos du passé des études grecques, il y a lieu d'examiner les transformations que le visage du peuple grec a subies dans les traditions des époques successives et de se demander dans quelle mesure l'évolution de la science a suivi de loin ou de près ces oscillations de l'intérêt général pour le monde hellénique.

La curiosité des Grecs eux-mêmes pour leur histoire remonte à des temps immémoriaux. Du point de vue littéraire, l'évolution va tout droit d'Homère et des logographes, à travers Hérodote et Thucydide, jusqu'aux savants d'Alexandrie. C'est grâce aux efforts de ces derniers qu'est née la philo-

(1) J. SYKOUTRIS, *Philologie et vie* (*Οὐγγροελληνικαὶ Μελέται*, 6), Budapest 1938.

logie comme une science à part. Étant donné que les Alexandrins avaient derrière eux une période achevée de la civilisation hellénique, il n'est pas étonnant de découvrir dans leurs efforts sélectifs et « canonisateurs » une attitude critique vis-à-vis des œuvres « classiques » : ils cherchent déjà à les apprécier. Ils légueront cet héritage aussi au peuple romain, qui choisira pour modèles précisément les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité grecque.

Après qu'à l'intérieur de l'Empire, le monde grec d'Orient se fut éloigné des provinces de l'ouest, l'Europe occidentale perdit pour longtemps ses relations directes avec les Grecs ; cette période amena aussi un long déclin des études helléniques. Au moyen âge, on ne rencontre en Occident que quelques traces éparses de la connaissance du grec. Mais en Orient, les études grecques n'ont jamais cessé de fleurir ; les savants byzantins gardaient jalousement leurs traditions hellénistiques. A Byzance, il n'y eut jamais de césure dans la transmission des traditions de l'antiquité grecque. Point n'était besoin d'y découvrir le monde antique, ce qui excluait la possibilité même d'une vraie Renaissance, au sens occidental de ce terme. Il n'en reste pas moins certain que les Byzantins témoignaient à l'égard de leur passé un intérêt qui variait d'une époque à l'autre et qu'ils passaient l'héritage de l'antiquité par le filtre idéologique de leur temps.

Les études grecques se sont engagées dans une voie nouvelle au moment où, quittant le cadre géographique du monde grec, elles ont commencé à stimuler l'ambition de certains peuples étrangers. C'est à la Renaissance italienne que revient le mérite d'avoir fait revivre en Occident l'image, depuis si longtemps oubliée, de l'antiquité hellénique : c'est alors que l'humanisme de l'époque des Paléologues s'unit aux aspirations de l'humanisme italien, que les savants byzantins réfugiés en Italie y renouvelèrent la connaissance du grec et qu'ils y transportèrent aussi leurs précieux manuscrits, sources incomparables de l'étude du passé. Les vagues de l'humanisme italien ne tardèrent pas à franchir les Alpes : les études grecques s'implantèrent bientôt en France, de même que dans les pays germaniques. Grâce à leur diffusion parmi les peuples de l'Europe occidentale, elles finirent par revêtir un caractère international. A cette époque, les Grecs

eux-mêmes, qui venaient de transmettre aux peuples européens l'intérêt pour le passé hellénique, avaient déjà traversé la seconde grande période de leur histoire, après laquelle ils furent assujettis à un régime étranger pour de longs siècles. Pour caractériser leur rôle d'intermédiaires, il suffit de citer les paroles que nous lisons dans une lettre du Grec Théodose Zygomalas à Martin Crusius : 'Ορῶ δὲ νῦν ... μετακίησαντα πάντα τὰ ἀγαθὰ ἀπὸ τῶν ἐλληνικῶν τόπων καὶ οἰκίησαντα ἐν ὑμῖν. (« Je vois que tous les biens ont quitté les régions helléniques pour s'implanter chez vous ») (1). A partir de cette époque, l'Occident ne connut plus de césure dans l'étude de la Grèce antique : on peut dire sans exagérer que les études helléniques sont devenues un patrimoine commun des peuples européens.

C'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que l'on constate un revirement nouveau dans le domaine des études consacrées à la Grèce antique. A l'époque du néo-classicisme, l'étude du passé grec qui, depuis la Renaissance, était devenue le privilège d'un cercle relativement restreint de savants, commence à éveiller l'intérêt, voire l'enthousiasme d'un public de plus en plus nombreux. Évidemment, les grands esprits de cette période n'ont pas besoin de redécouvrir les Grecs antiques : ils connaissent bien au moins une partie des œuvres représentatives de l'art et de la littérature helléniques. Ils visent plutôt à donner une nouvelle appréciation esthétique de ces œuvres, afin que le tableau du « classicisme » se déploie dans toute son ampleur. C'est alors que le monde hellénique revêt l'aspect d'un idéal absolu qui se gravera profondément dans la conscience européenne. Dans cette atmosphère prend naissance la discipline connue sous le nom d'« *Altertums-wissenschaft* » ou, depuis le début du XIX^e siècle, de « philologie classique » : selon une conception dont les origines remontent au XVI^e siècle, notamment aux idées de Scaliger, cette discipline embrasse toutes les connaissances relatives à l'antiquité gréco-romaine. Inutile d'ajouter que, par suite du caractère assez limité des connaissances d'alors et des tendances idéalisantes de l'époque, l'étude de l'antiquité s'enferma bientôt dans une sphère trop étroite.

(1) M. CRUSIUS, *Turcograeciae libri octo*, Basileae 1584, p. 94.

Déjà au cours du moyen âge occidental, quand l'opinion publique avait une idée fort vague du monde antique, on avait vu apparaître aussi un autre visage du peuple grec : on avait commencé à connaître les Grecs byzantins, quoique leur image réelle fût souvent défigurée sous l'influence néfaste de certains facteurs politiques et religieux. Au xv^e siècle, l'affluence des savants grecs en Italie contribua grandement à éveiller l'intérêt pour Byzance ; à cette époque, les humanistes d'Italie ne faisaient aucune distinction entre les œuvres antiques et la littérature byzantine. La connaissance du grec prit une extension toujours plus considérable et il est notoire que sous l'effet de la langue vivante de Byzance, jusqu'à Érasme même, les humanistes lisaient le grec ancien selon la prononciation néohellénique. Au xvi^e siècle, l'expansion ottomane et l'étude de l'histoire des Turcs augmentèrent également l'intérêt pour les sources historiques byzantines ; enfin au xvii^e, ce sont les recherches sur l'histoire de France qui stimulent l'étude de l'histoire byzantine et des sources grecques. A cette époque, les savants français se distinguent par des travaux de vaste envergure, comme le « Corpus » parisien, le dictionnaire de Du Cange, etc. A coup sûr, la publication des sources facilite l'étude de l'histoire de Byzance, mais il faut avouer que la conception qui consistait à regarder Byzance du point de vue de Rome et qui se manifestait aussi par l'emploi du terme de « Bas Empire », de même que les préjugés du Siècle des Lumières et l'esprit du néoclassicisme, retarderont pour bien longtemps la formation d'une conception pénétrante et compréhensive à l'égard de Byzance. C'est dans la seconde moitié du xix^e siècle qu'on assiste à un vrai renouveau des études byzantines en France, en Russie et en Allemagne, mais seule la fin du siècle achève l'organisation des études byzantines. Grâce à l'activité de Karl Krumbacher, cette discipline se fait enfin indépendante : à l'instar de la « philologie classique », elle embrassera tous les aspects de l'histoire de la civilisation. Ainsi naît la *byzantinologie*, c'est-à-dire la discipline qui embrasse l'ensemble des connaissances relatives à Byzance.

En ce qui concerne le terme de byzantinologie, je crois nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse. En français, c'est un néologisme ; on dit plutôt « études byzantines » (cf. italien

studi bizantini). En anglais, le terme conventionnel est également *Byzantine studies*, mais on commence à se servir aussi de *byzantinology*. Quant aux Allemands, ils préfèrent dire *Byzantinistik*, mais il est incontestable que le terme de *byzantinologie* a déjà acquis droit de cité dans plusieurs langues européennes, sans parler du russe où le calque *византиноведение* est de date relativement ancienne. A côté de *byzantinologie*, on rencontre parfois deux synonymes, à savoir *byzantiologie* et *byzantologie*. Le second dérivé est tout à fait erroné, parce qu'il semble désigner les recherches relatives au roi Byzas, fondateur légendaire de Byzantion. On ne pourrait rien objecter à la formation de *byzantiologie*, mais l'acceptation de ce terme paraît plus restreinte que celle de *byzantinologie*. Étant donné que *byzantiologie* repose sur *Βυζάντιος* adjectif correspondant en ancien et moyen grec à *Βυζάντιον* au sens de « originaire de Byzance, byzantin », le substantif dérivé fait également allusion plutôt à la ville de Byzance qu'à l'empire byzantin. En ce qui concerne *byzantinologie*, ce terme est dérivé du grec moderne *βυζαντινός* qui, ayant une acception beaucoup plus large, signifie « tout ce qui appartient ou se réfère à Byzance ». Si l'on tient compte de l'acceptation assez générale du terme de *Byzance*, on est amené à reconnaître que le terme de *byzantinologie* est tout à fait correct, parce qu'il désigne la « science des choses byzantines », c'est-à-dire une « science qui s'occupe de Byzance ». Comme dans bien d'autres cas, nous pourrions invoquer aussi le témoignage du sentiment linguistique des Grecs modernes : sans rejeter catégoriquement *βυζαντιολογία*, on préfère comme terme technique *βυζαντινολογία* (1).

Au début du XIX^e siècle, un nouveau visage de la Grèce parut devant l'opinion publique de l'Europe occidentale. La guerre de l'indépendance grecque, qui commença en 1821, attira l'attention sur les Grecs modernes. Malheureusement le philhellénisme, ce puissant mouvement qui gagna bien-

(1) Gy. MORAVCSIK, *Byzantinologie, Byzantiologie oder Byzantologie?*, *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*, 6 (1957), 1-4.

tôt tous les pays européens, portait encore l'empreinte du néo-classicisme ; conformément à cette orientation, même les savants s'intéressaient surtout aux monuments antiques de la Grèce moderne et aux ancêtres « classiques » des Grecs vivants. Sous ce rapport, il est curieux de remarquer qu'en 1871, lorsque B. Schmidt commença à faire paraître le premier recueil allemand consacré à la vie du peuple néohellénique, il désirait rendre service à l'« *Altertumswissenschaft* », c'est-à-dire à l'étude de l'antiquité grecque. Naturellement, cette atmosphère fut très favorable aux idées foncièrement erronées de Fallmerayer : sa théorie sur la slavisation des descendants tardifs des Grecs antiques s'enracina si profondément dans l'opinion publique qu'un siècle fut trop peu de temps pour en extirper les vestiges. On ne pouvait espérer un revirement décisif que des recherches des savants de la nouvelle Hellade ainsi que de l'essor des études byzantines. Dans tous les pays européens, on commença donc à s'intéresser à la vie des Grecs modernes, ce qui donna naissance à la philologie néohellénique comme discipline plus ou moins autonome.

Voilà à quelles époques et dans quelles circonstances sont nées les trois disciplines qui ont trait à trois grandes périodes de la vie du peuple grec : la « philologie classique », la « byzantinologie » et la « philologie néohellénique ». Entre les représentants des deux premières, on pouvait observer un antagonisme qui dura assez longtemps. Les préjugés qui, depuis la naissance de la « philologie classique », barraient l'horizon des spécialistes de cette discipline retardèrent pendant de longues années le resserrement des liens entre ces trois domaines des études grecques. Mais l'évolution naturelle s'avéra assez forte pour franchir ces barrières artificielles. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la sphère de la « philologie classique » s'est élargie non seulement sur le plan synchronique, mais encore sur le plan diachronique. Les recherches épigraphiques et papyrologiques qui allaient de pair avec les fouilles archéologiques ne cessaient d'enrichir les matériaux, de sorte que les chercheurs pouvaient enfin se faire une idée nette aussi de l'époque hellénistique, suite de la période classique. Outre les Grecs « payens », on connut aussi les Grecs « chrétiens » de l'époque romaine. L'étude de l'époque hellé-

nistique, de l'âge romain et du christianisme jeta un pont entre l'antiquité et Byzance, en même temps les tendances idéalisantes du néo-classicisme cédèrent la place à une conception plus réaliste. Les spécialistes de la « philologie classique » renoncèrent à une bonne partie de leurs préjugés, parce qu'il apparut que Byzance avait joué un rôle essentiel dans la conservation et la transmission des traditions littéraires de l'antiquité. Au lieu d'une image rigide et dogmatique de l'hellénisme « classique », on adopta enfin une conception historique, à la lumière de laquelle la vie du peuple grec parut, depuis ses origines nébuleuses jusqu'à l'âge moderne, comme un processus ininterrompu. Parallèlement à la cristallisation de cette conception, on vit naître aussi une discipline nouvelle, capable d'embrasser toute l'évolution historique du peuple grec. Pour la désigner, nous avons proposé dès 1933, dans une étude parue en hongrois, le terme d'*hellénologie* ⁽¹⁾ : ce faisant, nous nous sommes appuyé sur certaines traditions de la vie scientifique hongroise. Dès 1895, mon maître de jadis, Guillaume Pecz avait soutenu des idées analogues : une dizaine d'années plus tard, il a systématiquement élaboré une théorie suivant laquelle les trois branches de la philologie hellénique doivent former un tout indissoluble. Depuis, l'évolution de la science a parfaitement justifié ces vues : la conception « hellénologique » joue un rôle toujours plus considérable dans nos recherches, parce que nous l'avons trouvée particulièrement féconde. Sans vouloir entrer dans les détails, je voudrais m'en référer à quelques exemples.

La nécessité d'aboutir à une vue d'ensemble était particulièrement sensible dans le domaine des recherches linguistiques. La connaissance de la *κοινή*, langue commune de l'époque hellénistique, a jeté un jour nouveau non seulement sur le grec byzantin et sur le grec moderne, mais encore sur la langue antique. Il fut évident que l'histoire de la langue grecque forme un système organique, dont il serait impossible

(1) Gy. MORAVCSIK, *A görög és latin filológia magyar feladatai* (= Les tâches hongroises de la philologie grecque et latine), *Egyelemei Philologiai Közlöny*, 57 (1933), 8-23.

de détacher certaines parties (1). Non seulement une partie considérable du vocabulaire vit depuis trois mille ans, d'Homère à nos jours, mais on peut observer une évolution organique aussi du point de vue phonétique et morphologique : certaines tendances caractérisent toute l'histoire de la langue grecque. A mesure qu'on pénétrera dans les détails de ces processus, on aura une idée de plus en plus nette des phénomènes linguistiques de l'antiquité, du moyen âge et de la période moderne. Bien des formes antiques plus ou moins énigmatiques, de même que la conception qui se cache derrière elles, n'ont pu être élucidées qu'à l'aide des analogies fournies par le grec moderne ; c'est dans la langue vulgaire de nos jours qu'on trouve la clé de maintes tournures presque incompréhensibles de la langue des papyri et, en revanche, c'est souvent l'usage antique qui sert à expliquer certaines expressions du grec moderne. Il est presque inutile de dire qu'à propos de l'usage multicolore des auteurs byzantins, il convient de recourir aussi bien à la langue antique qu'au grec moderne. Les derniers travaux linguistiques ont fourni maints exemples à l'illustration de la thèse qui estime que les éléments linguistiques de l'antiquité pouvaient bien survivre — éventuellement d'une manière latente — jusqu'à une date relativement récente, voire jusqu'à la phase contemporaine du grec moderne, et que, d'autre part, seule la connaissance du grec moderne peut inspirer le souffle de la vie à la lecture et à l'explication des auteurs classiques (2).

Cette vue d'ensemble des diverses étapes de la langue grec-

(1) Cf. G. HATZIDAKIS, *Περὶ τῆς ἐνότητος τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης*, Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τοῦ Ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου, 5 (1908-9), 47-151 ; H. PERNOT, *D'Homère à nos jours*, Paris 1921.

(2) Cf. H. GRÉGOIRE, *L'étymologie de « Caballus » ou de l'utilité du grec moderne*, *Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles*, 7 (1937), 81-95 ; H. GRÉGOIRE-R. GOOSSENS, *De l'utilité du grec moderne*, dans *Byzantion*, 13 (1938), 396-399 ; H. GRÉGOIRE, *Utilité et charme du grec moderne*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 17 (1938), 5-26 ; R. GOOSSENS, *Grec ancien et grec moderne ou la Grèce éternelle*, *Βυζαντινά-Μεταβυζαντινά*, 1 (1946), 135-164 ; FR. DÖLGER, *Vom Altertum zum Mittelalter*, ΠΑΡΑΣΠΟΡΑ, Ettal 1961, 54-72.

que a porté des fruits aussi dans le domaine de la critique des textes : dès maintenant, les exégètes sont obligés de tenir compte des résultats des recherches linguistiques. On ne saurait plus défendre la méthode « normalisante » des anciens éditeurs de textes, qui consistait à éliminer toutes les formes « insolites ». L'union très particulière de l'usage vivant et des traditions littéraires qui caractérise plus ou moins chaque texte grec nous oblige de ne pas extirper sans raison les soi-disant « vulgarismes » et de ne pas vulgariser les formes littéraires que nous rencontrons même dans les textes d'un coloris manifestement vulgaire. En d'autres termes, le principe dogmatique de la « diglossie » ne nous autorise pas à uniformiser les textes : bien au contraire, chaque cas doit être examiné séparément, car c'est le seul moyen de dire si l'évolution linguistique et l'usage individuel suffisent à motiver telle ou telle correction (1).

Bien que, sur le plan littéraire, les recherches de détail soient beaucoup moins avancées, il est évident que la continuité se manifeste aussi dans ce domaine. Il n'y a pas de césure entre la littérature antique et la littérature byzantine : toutes les deux font partie d'une évolution ininterrompue. Au point de vue de la forme et du contenu, l'activité littéraire des couches supérieures de la société byzantine s'appuie sur les traditions antiques ; l'esprit conservateur qui en entrave le développement n'est qu'une conséquence de ce phénomène. Sous ce rapport, il suffit de renvoyer à certains genres, à l'école des anacréontiques, à la survivance machinale de la métrique antique ou au rôle prépondérant des ornements rhétoriques et mythologiques qui sont connus depuis l'antiquité : tous ces phénomènes rendent évident que l'étude de la littérature byzantine serait inimaginable sans une connaissance approfondie de la littérature antique. Inutile de dire que, du point de vue de la transmission des œuvres antiques, l'activité des Byzantins a eu une importance décisive : c'est

(1) Cf. S. G. KAPSOMENAKIS, *Voruntersuchungen zu einer Grammatik der Papyri der nachchristlichen Zeit*, München 1938 ; L. RADERMACHER, *Koine*, dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie, Philos.-hist. Kl.*, 224. Band, 5. Abhandlung, Wien 1947.

précisément la raison pour laquelle même les partisans de la « philologie classique » durent parfois faire des incursions dans le domaine de la philologie byzantine, sans pourtant s'initier à l'atmosphère très particulière de la civilisation byzantine. Quant aux rapports qui rattachent les monuments de la littérature vulgaire de Byzance aussi bien aux fragments connus de la littérature vulgaire de l'antiquité qu'à la littérature vulgaire, d'une richesse exubérante, de la période moderne, ils sont encore trop peu élucidés, mais il est certain qu'ils nous réservent bien des surprises. Dans ces couches plus ou moins profondes de l'âme populaire, on découvre souvent des éléments qui, sous les dehors de la « haute littérature », ont survécu depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Naturellement, ces survivances nous amènent déjà à dire un mot du problème de la continuité de la civilisation hellénique.

Il est évident que la route historique du peuple grec a traversé des formes culturelles très diverses et que l'âge classique, la période hellénistique, Byzance et la civilisation grecque moderne forment autant de systèmes indépendants et organiques. Il n'en reste pas moins certain que derrière toutes ces formes de la civilisation, on découvre le peuple grec, dont la structure intellectuelle a gardé dans ses couches les plus profondes tant d'éléments anciens depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de penser aux traditions et aux légendes populaires, aux Néréides, aux Moires, à la figure de Charon, à l'affinité de la musique antique et de la musique byzantine, aux traditions antiques et hellénistiques qui ont survécu dans la poésie populaire d'aujourd'hui et aux éléments antiques de la littérature hagiographique. Aussi bien du point de vue linguistique et littéraire que dans les autres domaines de la vie intellectuelle, la continuité est donc indéniable ; c'est pourquoi les chercheurs sont obligés d'admettre, bon gré mal gré, la conception « hellénologique ».

Tout bien considéré, on peut dire que la dernière période des études grecques tend à faire disparaître les barrières presque infranchissables qui avaient séparé les partisans de la « philologie classique », les byzantinistes et les spécialistes du grec moderne. Les préjugés, les antagonismes et les points

de vue très discutables sur lesquels les jugements antérieurs étaient fondés sont en train d'être liquidés, ce qui amène aussi la disparition des dernières traces du séparatisme. On ne se cantonne plus dans tel ou tel domaine, mais on cherche à appliquer les principes de l'« hellénologie ». Qu'il nous soit permis de considérer ce phénomène comme une manifestation de la tendance générale qui gagne déjà toutes les branches des sciences de l'esprit et qui, essayant de contrebalancer les excès de la différenciation, a pour but d'aboutir à une nouvelle vision synthétique des choses.

Naturellement, bien rares sont les savants qui, comme feu Henri Grégoire, sont capables de faire des recherches fructueuses dans les trois domaines des études helléniques. Il n'en est pas moins vrai que la conception « hellénologique » que nous venons de préconiser est indispensable aussi bien à la philologie classique qu'à la byzantinologie et à l'étude du grec moderne : d'un côté, elle élargit la sphère des études grecques dans un sens linéaire, de l'autre, elle l'enrichit et l'approfondit. Nous sommes persuadé que l'application de ces principes fécondera aussi les études byzantines d'une manière très heureuse.

Budapest.

Gy. MORAVCSIK.

LA PRISE DE SERRÈS PAR LES TURCS

Φεραι γὰρ οὐ φαύλη πόλις καὶ
οἷα καταφρονηθῆναι, ἀλλὰ με-
γάλη τε καὶ θαυμασία καὶ ἀναγ-
καία τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ παρεῖναι.

CANTACUZENI *Hist.* III. 89 (ed. Bonn.
II, p. 547,24 — 548,2).

Dans l'histoire des peuples balkaniques au xiv^e siècle — des Grecs aussi bien que des Serbes et des Turcs eux-mêmes — la ville de Serrès tient une place particulière. Elle se trouva plus d'une fois au centre d'événements de ce siècle mouvementé qui vit la déchéance irrémédiable de l'Empire byzantin, l'essor brillant mais court de l'État serbe, les progrès constants et irrésistibles du pouvoir ottoman.

Dans un élan puissant, Stefan Dušan arracha à Byzance la moitié de son territoire. Il occupa toute la Macédoine, sauf Thessalonique, de même que l'Épire et la Thessalie. Cette avance victorieuse s'effectua sans grands combats. Les villes byzantines tombèrent l'une après l'autre. Il n'y eut que la ville forte de Serrès à opposer une résistance tenace. Aussi sa chute, le 25 septembre 1345 (1), marqua-t-elle le grand tournant de la conquête serbe et en même temps de la carrière du glorieux conquérant. La prise de Serrès lui rendit d'un coup toute la région entre le Strymon et le Nestos, aussi bien que toute la Chalcidique avec le Mont Athos. Peu de temps après ce succès éclatant, il se proclama empereur des Serbes et des Grecs (2).

(1) Cf. A. SOLOVJEV, *Car Dušan u Serezu*, dans *Jugosl. istor. časopis* I (1935), 474.

(2) Entre novembre 1345 (date du dernier document connu où il s'appelle roi — *κράλης*) et janvier 1346 (date du premier document

Après la mort de Dušan, le 20 décembre 1355, et l'écroulement de son empire, Serrès devint la capitale d'une principauté importante qui, sous le gouvernement du despote Jean Uglješa, connut un essor considérable (1). Mais cette principauté était gravement menacée par l'avance des Turcs en Thrace, et ce fut le despote serbe de Serrès qui engagea contre cette menace croissante la lutte décisive. On connaît le désastre que subit cette première tentative de contre-offensive chrétienne. Les armées de Jean Uglješa et de son frère le roi Vukašin, le grand co-régent du faible tsar Uroš, furent anéanties dans une bataille mémorable sur les bords de la Maritsa, le 26 septembre 1371. Cette catastrophe mit fin à la principauté serbe de Serrès, annonçant en même temps la conquête imminente de tous les pays balkaniques.

Toutefois la ville et la région de Serrès ne passèrent pas immédiatement sous la domination des Turcs victorieux. Une action rapide de Manuel Paléologue, régent de Thessalonique, les prévint. En novembre 1371, Manuel entra à Serrès, et cette fois encore la prise de Serrès fut suivie de l'occupation de toute sa région jusqu'aux bords du Nestos. Ainsi l'autorité byzantine s'y substitua à celle du despote serbe mort dans la lutte contre les infidèles. Mais, bien entendu, le triomphe des Byzantins ne fut que de courte durée, et la proie que le despote byzantin avait su leur arracher tomba finalement au pouvoir des Turcs.

*
* * *

Les faits, bien connus pour l'essentiel, que nous venons de rappeler succinctement forment le cadre dans lequel se place l'acte final de l'histoire de Serrès à cette époque : sa conquête par les Turcs. La date exacte de cet événement nous est donnée par les Chroniques Brèves, base principale de la chro-

où il porte le titre impérial), donc très probablement le 25 décembre 1345. Cf. M. LASKARIS, *Povelje srpskih vladalaca u grčkim publikacijama*, dans *Prilozi za književnost, jezik, istoriju i folklor VIII* (1928), 185 sq.

(1) Cf. G. OSTROGORSKI, *Serska oblast posle Dušanove smrti*, dans *Posebna izdanja Vizantološkog Instituta IX*, Belgrade, 1965.

nologie de cette époque : les Turcs occupèrent la ville de Serrès le 19 septembre de l'an 6892, donc le 19 septembre 1383 (1). Pourtant, malgré cette indication précise, la chronologie de la chute de Serrès et, de ce fait, son histoire restent incertaines et prêtent matière à discussion, pour autant que les spécialistes les plus éminents et les plus compétents, turcologues et byzantinistes, croient que la prise de la ville en 1383 fut précédée d'une occupation turque antérieure d'une dizaine d'années et ne représente, par conséquent, que sa reconquête, survenue après une première conquête passagère.

Cette manière de voir semblait trouver un appui dans un firman de Murad I, de 1372, conservé jadis aux archives du célèbre monastère de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée, près de Serrès (2). J. H. Mordtmann fut le premier à affirmer que la date de ce document présentait le *terminus ante quem* de la conquête de Serrès par les Turcs (3). Mordt-

(1) *Βραχέα Χρονικά*, éd. LAMBROS-AMANDOS, n° 16, 15 ; 20, 4 ; 21, 5 ; 22, 1 ; 32, 1 (le n° 48, 9 ne donne que l'année, mais ici encore c'est 6892 = 1383). Deux de ces chroniques s'ouvrent en notant la chute de Serrès.

(2) On n'en connaît aujourd'hui que la traduction grecque faite par l'higoumène de ce monastère, CHRISTOPHORE, *Προσκνητάριον τῆς ἐν Μακεδονίᾳ παρὰ τῇ πόλει Σερρών σταυροπηγιακῆς ἱερᾶς μονῆς τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Προδρόμου*, Leipzig 1904, p. 97. Le texte de Christophore est reproduit chez A. GUILLOU, *Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée (Bibliothèque Byzantine. Documents 3)*, Paris 1955, p. 155. Le document est daté du début de Reğeb de l'an 774 de l'hégire : d'après GUILLOU, *loc. cit.*, « juillet 1372 », tandis que la note de J. H. Mordtmann, dont nous reparlerons dans un instant, donne l'indication plus exacte : « Anfang Reğeb 774 H. (beg. 27.XII.1372 D.) ».

(3) F. TAESCHNER et P. WITTEK, *Die Vezirfamilie der Ğandarlyzāde (14./15. Jhdt.) und ihre Denkmäler*, dans *Der Islam*, XVIII (1929), 72, signalent encore que d'après Sa'deddin, la campagne qui aboutit à la conquête de Serrès et de Berrhoia (!) datait de l'an 775 de l'hégire (commençant le 23 juin 1373). Ils semblent attribuer une certaine importance à cette indication du fameux historien turc du xvi^e siècle et y voir une confirmation de la date du firman de Murad I (ils notent cependant un peu plus loin, p. 72, n. 1, qu'en réalité, les Turcs prirent Berrhoia-Verria en 1385/6). Par contre, F. BABINGER, *Enzyklopädie des Islam*, IV (1926), 250, s.v. « Serres », souligne, à bon droit, l'incertitude extrême des indications chronologiques des

mann ne parvint pas à publier l'étude de ce document qu'il avait annoncée. Son opinion, exposée dans une courte note, fut communiquée par F. Taeschner et P. Wittek, et ce sont ces deux savants qui ont développé les idées du grand orientaliste et en ont tiré les conclusions suivantes : peu de temps après l'entrée de Manuel Paléologue à Serrès, en novembre 1371, la ville lui fut arrachée par les Turcs ; cependant, « ses efforts pour réoccuper Serrès étant provisoirement couronnés de succès », Manuel réussit à libérer la ville, de sorte que les Turcs furent forcés de la reconquérir une fois de plus, en 1383 (1). Ces conclusions de turcologues éminents, qui d'ailleurs n'ont pas manqué d'en souligner eux-mêmes le caractère hypothétique, furent acceptées par plusieurs savants qui se sont depuis occupés de ce problème (2). A ce que je sache, G. Dennis

sources turques sur la conquête de Serrès, pour leur opposer la datation précise et congruente fournie par les sources grecques. Parmi les indications des sources turques, Babinger cite, comme exemples de cette incertitude, la date de Sa'deddīn (d'après lui, 776 H. = 1374/5) aussi bien que celles des vieilles chroniques de l'anonyme de Giese (787 H. = [1385/6) et d' 'Āshik-Pasha-Zāde (en 783, resp. 787 H. = entre 1382/3 et 1385/6). Il est évident d'ailleurs que ces indications se rapportent à la conquête de 1383 (ce sont ces indications que Mordtmann avait suivies dans l'*Enzyklopädie des Islam*, II, 1913, p. 35, s.v. « Ewrenos », où il plaçait la conquête de Serrès en 784 ou en 787 H.). Il faut d'ailleurs observer que les vieilles chroniques turques citées, de même que les autres compilations du même genre et Sa'deddīn lui-même, ne connaissent qu'une seule conquête turque de Serrès, tout comme les chroniques grecques, avec cette seule différence que les dates de toutes ces sources turques sont, comme d'habitude, très inexactes, tandis que celles des chroniques grecques sont, dans ce cas, d'une précision parfaite.

(1) TAESCHNER et WITTEK, *op. cit.*, 72, n. 1.

(2) Le Père R.-J. LOENERTZ, *Manuel Paléologue et Démétrius Cydonès. Remarques sur leur correspondance*, dans *Échos d'Orient*, 36 (1937), p. 278, est très affirmatif sur ce point (« on sait que dès 1372 les Turcs reprirent à Manuel la principale de ses acquisitions, la ville de Serrès »), et bien entendu l'opinion du grand spécialiste de l'histoire byzantine du XIV^e siècle et de sa chronologie n'a pas manqué d'influencer la recherche. Cf. P. LEMERLE, *Philippe et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris 1945, p. 217 sq., qui est pourtant, comme on le verra, plus réservé. V. aussi N. BELDICEANU, *Les actes des premiers sultans conservés dans les manuscrits turcs de la Bibliothèque Nationale à Paris*, II, Paris-La Haye 1964,

est le seul historien qui s'est opposé à cette manière de voir ⁽¹⁾. Dennis a bien vu que l'hypothèse d'une occupation turque de Serrès en 1372 et de sa libération effectuée par Manuel Paléologue ne se laisse pas concilier avec ce qu'on sait de l'activité de Manuel à cette époque, dont il a fait lui-même une copieuse étude. Il conclut donc, à bon droit comme on verra, que, depuis son occupation par Manuel en novembre 1371 jusqu'à sa conquête par les Turcs le 19 septembre 1383, Serrès se trouva constamment sous l'autorité byzantine. Pourtant, embarrassé par le firman de Murad I, il limite cette conclusion à la ville même de Serrès et il est prêt à admettre que le monastère du Prodrôme sur le mont Ménécée (éloigné de moins d'une dizaine de kilomètres de la ville) aurait accepté, dès 1372, la protection du sultan turc ⁽²⁾. Cette concession surprenante est pourtant démentie par les documents qui donnent de l'extension de l'autorité byzantine dans la Macédoine orientale de ce temps une tout autre idée.

En effet, on connaît pas mal de documents qui jettent une vive lumière sur la situation qui y régnait à la suite des événements de 1371, la chute de la principauté serbe et le rétablissement de l'autorité byzantine à Serrès. Dans son œuvre magistrale sur la Macédoine orientale, Paul Lemerle a déjà attiré l'attention sur ces documents et en a donné quelques exemples significatifs ⁽³⁾. On connaît tout d'abord le chrysobulle, rédigé par Démétrius Cydonès, par lequel Jean V accorda à Manuel la possession à vie des villes macédoniennes

p. 187, n. 4. Je m'étais de même rangé à cette opinion dans les anciennes éditions de mon *Histoire de l'État byzantin*, mais je l'ai abandonnée depuis, pour les raisons que j'ai indiquées brièvement dans *Geschichte des byzantinischen Staates*, 3^e édition (1963), 450, n. 5, et que je tâche de développer dans cet article.

(1) G. DENNIS, *The Reign of Manuel II Palaeologus in Thessalonica, 1382-1387*, *Orient. christ. Analecta* 159 (1960).

(2) DENNIS, *op. cit.*, 66 sq. Il faut bien noter que dans ce document, il ne s'agit point d'une protection accordée contre les excès d'une armée campant devant la ville, comme Dennis voudrait l'admettre, mais de l'affranchissement du destinataire de toutes charges. Il émane donc du pouvoir qui gouverne la région en question et qui a l'autorité d'affranchir les propriétaires de leurs obligations financières.

(3) LEMERLE, *op. cit.*, 215 sq.

que celui-ci avait libérées « du joug des Serbes » (1). Les documents des années suivantes confirment que les villes et les régions réoccupées par Manuel dès la fin de 1371 demeureraient sous le gouvernement byzantin et continuaient à être administrées par ses organes. Un acte du tribunal de la métropole de Serrès, d'août 1375, revient sur une ancienne affaire concernant un domaine situé dans la région de Serrès qu'un jugement du juge général des Grecs Nicolas Matarangos, de 1341, avait attribué au couvent d'Alôpou. La chose ne fut pas alors menée à terme en raison « de la confusion qui éclata dans l'Empire des Romains » et du fait que l'autorité légale de l'Empire fut remplacée par « la puissance illégale et tyrannique des Serbes » (2). Mais, continue notre acte, étant donné « qu'à présent les ténèbres se sont dispersées, que la justice a resplendi et que notre puissant et saint empereur et souverain a recouvré le pouvoir dont il avait été privé », le tribunal de Serrès ordonne l'exécution de l'ancien jugement du juge byzantin (3). D'autre part, Lemerle a signalé aussi l'acte remarquable d'Anne Cantacuzène Paléologina, d'août 1373, qui donne au monastère de Dochiariou un domaine situé à Kalamaria et qui nous explique que ce domaine fut longtemps sous la domination serbe, mais qu'il vient de repasser, avec les autres terres de ce district, sous l'autorité byzantine (4). Il faut y ajouter deux actes, très révélateurs, eux aussi, du prôte athonite Gêrasime, de janvier 1375 (5). Le prôte du Mont Athos y déclare avoir reçu de l'empereur

(1) Cf. K. E. ZACHARIÄ VON LINGENTHAL, *Prooemien zu Chrysobullen von Demetrius Cydones*, dans *Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1888, II, 1409-22.

(2) *Actes de Kullumus*, éd. P. LEMERLE, Paris 1945, n° 33, 11-13 et 55-57.

(3) *Ib.*, ligne 13. V. aussi n° 34, d'octobre 1375.

(4) K TENAS, *Χρυσόβουλλοι λόγοι τῆς μονῆς τοῦ Δοχειαρίου*, *ΕΕΒΣ* IV (1927), pp. 300-305. Cette donation fait aussi l'objet d'un prostagma de l'empereur Jean V, de février 1375, délivré au grand domestique Démétrios Paléologue, l'époux d'Anne Cantacuzène : éd. F. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, München 1948, n° 20.

(5) *Actes de Kullumus*, n° 31. *Actes de Chilandar*, éd. L. PETIT, n° 156.

byzantin et du patriarche de Constantinople l'ordre de restituer au Prôteion les kellia que les prôtes serbes, les *σερβο-πρωτοι*, avaient distribués de leur temps. Par conséquent, de même que Kalamaria, au nord-ouest de la Chalcidique, le Mont Athos, à son autre extrémité, était replacé sous la domination byzantine.

Les documents montrent donc, comme Lemerle l'a signalé à bon droit, que l'autorité byzantine, rétablie à Serrès après la défaite serbe, s'étendait sur l'ensemble des pays compris entre le Strymon et le Nestos ; elle s'étendait de même, ajoutons-le, sur toute la Chalcidique. Il faut observer, d'autre part, que les documents grecs, qui parlent si souvent des temps passés de la domination serbe et de la restauration récente de l'autorité byzantine qui y a mis fin, ne soufflent mot des Turcs qui se seraient entre temps, dès 1372, emparés de la ville et de la région de Serrès. Qui plus est, le passage cité de l'acte du tribunal de Serrès de 1375 fait bien voir que l'administration byzantine qu'il montre en fonction a succédé immédiatement à la domination serbe et qu'il n'y a pas eu, à l'époque en question, entre l'autorité serbe d'une part et l'autorité byzantine de l'autre, une autre autorité intermédiaire.

Lemerle a bien vu que le témoignage de nos documents n'est pas aisé à concilier avec l'affirmation que Serrès était, dès 1372, aux mains des Turcs. Mais le firman de Murad I le gêne, lui aussi ; il s'incline devant l'argument suivant lequel ce document suppose une occupation turque de la région de Serrès à cette époque, et il recourt à l'hypothèse, ingénieuse mais bien fragile, que cette occupation fut de nature purement militaire et laissa l'administration aux mains des Grecs. Pour pouvoir admettre la possibilité d'un tel règlement, on devrait connaître des exemples où les Turcs auraient effectivement abandonné une ville et une région conquise à sa propre administration. On devrait aussi expliquer quand et comment les Byzantins réussirent à libérer Serrès de cette première occupation turque, car, pour être reprise par les Turcs en 1383, elle devait être d'abord reconquise par les Byzantins.

Les villes et les régions occupées par les Turcs furent généralement accordées par le sultan aux grands de son empire,

souvent à celui qui les avait soumises. C'est ainsi qu'après la conquête de Serrès en 1383, la ville et toute sa région échurent au fameux Evrenos beg (1). Les changements qui en résultèrent furent considérables, on s'en doute, et les documents le confirment de la manière la plus nette. Rien n'est plus révélateur pour notre problème que la confrontation, d'une part, des témoignages tirés des documents des années 70, donc de la période de la prétendue première occupation turque de Serrès, et, d'autre part, de ceux de l'époque qui suivit la vraie conquête de 1383. En effet, tandis que dans les documents de Serrès des années 70, on ne voit aucune trace d'une occupation turque quelconque, on n'a pas besoin de chercher pour découvrir dans ces mêmes documents, après 1383, des indications directes et très nettes qui montrent que désormais la ville de Serrès et toute sa région sont bel et bien soumises à l'autorité turque.

L'acte du tribunal de la métropole de Serrès d'août 1375, que nous avons déjà cité, porte, comme d'habitude, en premier lieu la signature du métropolite de Serrès, président du tribunal. Il est curieux que le métropolite Théodose signe en serbe (2). Sans doute avait-il été élevé à son poste à l'époque de la domination serbe. La signature du métropolite est suivie de celles de plusieurs archontes laïques. Tous ces archontes sont au service de l'empereur byzantin et signent comme *δοῦλοι* du puissant et saint basileus (3).

L'acte du tribunal de la même métropole délivré en mai 1388, donc quelques années après la conquête turque, nous révèle une situation toute différente. Il n'y a plus de métropolite de Serrès pour présider le tribunal : après la chute de la ville, le métropolite Matthieu Phakrasès fut emmené, avec d'autres habitants distingués de Serrès, en captivité

(1) Cf. F. BABINGER, *Enzyklopädie des Islam* IV (1926), p. 250, s.v. « Serres ». I. MÉLIKOFF, *Encyclopédie de l'Islam* II (1963), p. 739, s.v. « Ewrenos ».

(2) *Actes de Kutlumus*, n° 33, 85.

(3) L'un d'eux, Alexis Asan, avait signé un acte de la même métropole en 1365, à l'époque de la domination serbe, comme *δοῦλος* de la puissante et sainte despina et fut désigné dans le texte de cet acte comme *οἰκειός* de la despina (l'impératrice serbe Hélène-Élisa-

chez les Turcs (1). Le tribunal est présidé par le métropolite de Zichna, qui le remplace et qui représente en même temps le patriarche œcuménique de Constantinople (2). Qui plus est, notre acte montre que désormais la ville de Serrès a à sa tête un képhali turc, qui se fait représenter au tribunal par son suppléant. Parmi ses membres, le tribunal compte aussi des archontes grecs, dont deux sont cités nommément : on signale la présence, à la séance du tribunal, des très nobles kyr Démétrios Laskaris Bryennios et kyr Manuel Doukas et du *εὐγενεστάτου καὶ ἀνδρικοτάτου σοῦπαση καὶ κεφαλῆς ἡμῶν τοῦ κῦρ Κουτλούπεη διὰ τοποτηρητοῦ ὄντος τοῦ Χετήρπασα καὶ ἐτέρων οὐκ ὀλίγων τῶν τῆς πολιτείας ἀρχόντων...* (3). Notons bien que les archontes grecs ne sont plus qualifiés d'*οἰκεῖοι* de l'empereur byzantin. Ils ne sont plus au service byzantin, mais au service turc, et le képhali turc de Serrès est leur gouverneur (v. dans le texte cité : *καὶ κεφαλῆς ἡμῶν*).

Un acte du diacre Manuel Xénophon, logothète de Serrès et dikaiô du patriarche œcuménique (4), confirme et complète nos informations. Cet acte de mai 1387, délivré par le représentant du patriarche à Serrès, règle une querelle au sujet d'une église située dans le district de Christoupolis. Cela prouve que Serrès a gardé sous la domination turque sa position de centre administratif de toute la région jusqu'aux bords de la Mer Égée. La présence du pouvoir turc se manifeste, dans cet acte encore, d'une manière bien nette, car Manuel Xénophon rend sa sentence de concert avec le képhali turc de Serrès : *σὺν τῷ ἀνδρικοτάτῳ αὐθέντῃ καὶ ἀδελ-*

beth, dont il est aussi l'*ἐξάδελφος*). Cf. *Actes d'Esphigménou*, éd. L. PETIT, n° 18, 5 et 89. Le changement de 1371 intervenu, il est donc rentré au service de Byzance et est redevenu *δοῦλος*, resp. *οἰκεῖος* de l'empereur byzantin. Il ne fut pas seul dans ce cas.

(1) Cf. MM II, p. 77. D'après cet acte du patriarche Nil, de mai 1387, c'était déjà la quatrième année que le métropolite de Serrès avait été emmené en captivité. Pour les autres sources, v. DENNIS, *op. cit.*, 75.

(2) *Actes de Chilandar*, n° 158, 25 et 192.

(3) *Ib.*, l. 31-35.

(4) *Actes d'Esphigménou*, n° 21. L. Petit (p. 43, note) a corrigé en *δικαιοφύλαξ* la leçon exacte *δικαίω* donnée par le manuscrit.

φῶ μου κῶρ τῶ Μπραῖμη τοῦ τὰ δίκαια τοῦ κεφαλατηκίου κατέχοντος (1).

Citons, enfin, un acte de Georges Antavlas, de février 1388 (indiction XI), révélateur à plusieurs égards (2). Il s'agit d'un arrangement survenu entre Antavlas, sans doute un noble de la région (3), et le monastère d'Esphigménou au sujet d'un domaine qu'Antavlas avait possédé en commun avec ce couvent. Pourtant ce domaine, situé au village de Portareia, leur fut enlevé par les autorités turques et donné à un musulman (4). Antavlas n'y put rien, mais les moines d'Esphigménou, ayant sollicité le grand seigneur Ali Pacha, parvinrent, « non sans grands efforts et dépenses », à obtenir la restitution de ce domaine et se mirent d'accord avec Antavlas sur la manière dont il serait dédommagé pour sa part. Cet accord fait bien entrevoir la différence entre la position relativement favorable dont jouissaient, sous la domination turque, les monastères, et la situation précaire des propriétaires laïques. Il ne prévoit point la restitution à Antavlas de sa partie du domaine — sans doute pour la raison que la possession de terres était devenue chose très peu sûre pour un chrétien laïque ; Antavlas avait à recevoir,

(1) *Ib.*, ligne 19. Comme L. Petit l'a signalé (p. 42, note), cet acte a subi certaines retouches, mais il semble que cela n'ait pas affecté l'essentiel de son contenu. Sa date mérite de même notre confiance vu la concordance entre l'indiction et l'année du monde, bien que l'indication de l'année montre encore l'inadvertance du copiste qui a sauté le second chiffre dont la restitution ne présente d'ailleurs aucun problème : ἑξακισχιλιοστοῦ [ὀκτακοσιοστοῦ] ἑννενηκοστοῦ πέμπτου ἔτους.

(2) *Actes d'Esphigménou*, n° 22.

(3) Le praktikon de Karakala de janvier 1342, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, fait mention d'un hétériarque Antavlas, sans doute un ancêtre de notre Georges Antavlas. Cf. P. LEMERLE, *Un praktikon inédit des archives de Karakala (janvier 1342) et la situation en Macédoine orientale au moment de l'usurpation de Cantacuzène*, dans *Χαριστήριον εἰς Ἀναστάσιον Κ. Ὁρλάνδου*. Athènes 1964, p. 285, ligne 40.

(4) Ce qui prouve que la Chalcidique se trouvait, elle aussi, et déjà depuis un certain temps, sous la domination turque. Portareia est située au sud de Kalamaria, au-dessus de la presqu'île de Kassandreia. Cf. THEOCHARIDIS, *Κατεπανίκια τῆς Μακεδονίας*, Thessalonique 1954, p. 74 et les cartes.

en revanche, pour son fils et pour lui-même, bien qu'il s'apprêtât à entrer au monastère, deux *διακονίαι*, à savoir des dotations annuelles en divers produits (dont son acte donne une liste fort curieuse).

Nous ne pouvons pas nous arrêter sur toutes les données intéressantes fournies par ces documents remarquables des premières années après la conquête turque, qui mériteraient bien une étude spéciale. Les informations citées suffisent pour éclaircir la question qui nous occupe en ce moment. On conclura de tout ce qui précède que la ville et toute la région de Serrès demeurèrent sous la domination byzantine à partir de novembre 1371 jusqu'en septembre 1383, et que ce ne fut qu'alors, le 19 septembre 1383, que les Turcs prirent — pour la première et la seule fois — Serrès, ce qui changea d'un coup et entièrement la situation dans toute la Macédoine orientale.

*
* *

Il nous reste à dire quelques mots sur l'énigme du firman de Murad I qui, étant conservé au monastère de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée, donna naissance à la légende d'une conquête turque de Serrès en 1372. Constatons tout d'abord que ce document ne dit nulle part qu'il avait été délivré au couvent de Saint-Jean-Prodrome. Bien au contraire, il dit expressément qu'il est destiné aux moines de l'église de Margaritès : *τοὺς καλογήρους τῆς ἐκκλησίας Μαργαρίτου*. Or, au lieu d'accepter tout simplement ce que ces mots indiquent, on a admis que « l'église de Margaritès » n'était qu'une dénomination du célèbre monastère du mont Ménécée. Le premier à avancer cette hypothèse fut, d'ailleurs, Christophore, le premier éditeur de la traduction grecque de notre firman (1). J. H. Mordtmann l'appuya de son autorité en affirmant que le monastère du Prodrome était « connu chez les Turcs sous le nom de couvent de Margaritès ou de l'église de Margaritès » (2). Évidemment, on s'attendrait à

(1) CHRISTOPHORE, *op. cit.*, 34.

(2) Cf. la note de MORDTMANN dans TAESCHNER et WITTEK, *op. cit.*, 72, n. 1. Mordtmann transcrit ces deux désignations supposées

voir citer en faveur de cette thèse un document turc délivré sûrement au monastère du Prodrome et lui donnant effectivement le nom de l'église de Margaritès. Pourtant, en dehors du firman de Murad I qui est en question, les partisans de l'identification de l'église de Margaritès avec le fameux monastère du mont Ménécée ne se réfèrent qu'à une histoire légendaire des moines de l'église de Margaritès, relatée chez Müneğ-gimbaşı, auteur de la fin du xvii^e siècle, d'après laquelle ces moines possédaient un vieux privilège qu'ils tenaient d'Osman Gasi lui-même ... (1). Cette identification ne semble donc pas avoir d'autre base que le fait que le firman de Murad I délivré à l'église de Margaritès fut conservé aux archives du monastère de Saint-Jean-Prodrome.

Cependant, comme tout le monde le sait, on trouve dans les archives des monastères pas mal de documents délivrés originellement à d'autres destinataires. C'est sans doute aussi le cas ici. Le firman de 1372 était destiné à l'église de Margaritès, donc à une église fondée par un personnage de ce nom, et il est passé ensuite aux archives du monastère du Prodrome, sans doute en vertu du transfert à ce couvent des droits sur ladite église et sur ses biens (2).

en turc. Il paraît avoir été embarrassé par l'expression *ἐκκλησία* et il donne dans sa retraduction, à côté du nom de « l'église de M. », aussi celui du « monastère de M. », qui semblait plus approprié à un grand et célèbre couvent englobant plusieurs églises.

(1) Cf. en dernier lieu P. WITTEK, *Zu einigen frühosmanischen Urkunden*, dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* LVIII (1962), pp. 196-197.

(2) Les cas ne sont pas rares où l'on voit une église ou un couvent désigné par le nom de son fondateur ou de son ancien propriétaire. Pour citer un exemple tiré des archives de Saint-Jean-Prodrome même : ses actes citent un petit couvent de la Théotokos appelé *τὸ μονύδριον τοῦ Βεμπελάκη* ; ce couvent, situé dans la ville de Trilisi, a deux métoques, dont l'un, consacré de même à la Vierge, s'appelle *τὸ μετόχιον τοῦ Τζέρρη* (nom personnel slave assez fréquent dans la région). Cf. *Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée*, éd. GUILLOU, n° 30, 4. Par cet acte d'octobre 1333, l'évêque de Phérémai donne le monydrion, avec ses deux métoques, au monastère du Prodrome (le monydrion n'appartient plus, et depuis longtemps, paraît-il, à Vembelakis, mais il a gardé son nom). Cf. aussi l'acte du métropolitain de Melnik qui confirme cette donation (*ib.*, n° 33) et le chrysobulle de Dušan d'octobre 1345 où ce monydrion

L'identification de ce personnage ne présente aucune difficulté. Il s'agit sans doute, comme Christophore l'avait déjà signalé, de Jean Margaritès, grand seigneur et riche propriétaire de la région. Bien qu'il se soit mépris sur le vrai sens de la mention de son nom dans le firman de 1372, Christophore ne se trompait pas quand il y reconnut ce personnage qui lui était familier grâce au cartulaire de son monastère. En sa qualité d'higoumène et d'historien du monastère de Saint-Jean-Prodrome, Christophore savait bien que Jean Margaritès fit des donations importantes à ce monastère et qu'il s'y retira finalement sous le nom monastique de Joasaph (1). En effet, les archives du Prodrome ont conservé un acte de Jean V, d'octobre 1342, par lequel l'empereur accorde à son *οικειος* Margaritès l'exemption de charges pour ses biens à Katô Ouska et à Rachôba, dans la région de Zichna (2). Or, le chrysobulle de Stefan Dušan d'octobre 1345, qui, au lendemain de la prise de Serrès, confirme les possessions de Saint-Jean-Prodrome, mentionne un domain important (avec un revenu annuel de 100 hyperpères) à Katô Ouska, avec des parèques dans divers villages, que Margaritès avait cédés, entre-temps, à ce monastère (3).

est cité comme métoque du monastère du Prodrome, mais il garde toujours son nom, de même que les deux métoques dépendant de lui, dont l'un se trouve près de Trilisi, tandis que l'autre est situé au-delà du Nestos. Pour le nom de *Τζέρνης*, voir p. ex. F. DÖLGER, *Sechs Praktika des 14. Jahrhunderts für das Athoskloster Iberon*, dans *Abh. d. Bayer. Akad. d. Wissensch., Philos.-hist. Klasse*, N. F., Heft 28, München 1948, RK 292, 298, 309 et *passim*. Dans un autre praktikon du même monastère (RV 48), on rencontre *Δημήτριος Κατζιβελάκης*, beau-fils de *Περίτζη* (sl. Perica).

(1) CHRISTOPHORE, *op. cit.*, 34 et note 4. Cf. GUILLOU, *op. cit.*, p. 27, avec la date approximative 1348-1356. L'hypothèse de Christophore, supposant que Margaritès, en qualité de moine du Prodrome, aurait sollicité le firman de Murad I et que c'est pour cela que le sultan aurait donné au monastère du Prodrome le nom de Margaritès, est d'autant moins probable que, comme on le sait, les moines ne s'appellent pas par leur nom de famille, surtout une vingtaine d'années après leur entrée dans les ordres. Nous ne savons pas d'ailleurs si Jean Margaritès vivait encore en 1372, la dernière mention du personnage dans les documents connus étant d'avril 1348.

(2) GUILLOU, n° 36. Cf. LEMERLE, *Praktikon de Karakala*, p. 295.

(3) GUILLOU, n° 39, 60.

Le district de Zichna n'était pas la seule région où Jean Margaritès eût des possessions, et le monastère de Saint-Jean-Prodrome n'était pas le seul couvent qui jouît de sa générosité. Le chrysobulle de Stefan Dušan, délivré en avril 1348 à Vatopédi, mentionne des importantes donations faites à ce couvent par Jean Margaritès (1). Margaritès était passé entre-temps au service de l'empereur serbe et y apparaîtrait comme l'*οἰκεῖος* de celui-ci, portant le titre de grand hétériarque qu'il tenait sans doute de son nouveau souverain. Il tenait les biens qu'il cède à Vatopédi, d'une part, des empereurs byzantins et, de l'autre, de Dušan lui-même. Ces biens se trouvent dans la région du Strymon, aux villages de Dratzovo et de Nevoliani, dans la ville de Kaisaropolis et dans celle de Chrysopolis où il possède un terrain et, dans la citadelle, une église et une maison.

L'idée que les documents cités donnent de l'imposante richesse de ce magnat vient d'être notablement complétée par les informations précieuses d'un acte des archives de Karakala, de janvier 1342, publié tout récemment et copieusement commenté par Paul Lemerle (2). Ce document remarquable, délivré en pleine guerre civile entre Jean Cantacuzène et le gouvernement de Jean Paléologue, est un praktikon par lequel Jean Margaritès est mis en possession des biens que le gouvernement de Jean V avait enlevés au grand papias Arsénios Tzemplakon, partisan de Cantacuzène (3), et à Cantacuzène lui-même. A ces biens situés dans la région de Zichna et de Serrès on ajoute des terres dans les environs de Thessalonique, du côté de Kalamaria, et dans la région de Kitros (Pydna), pour compléter de cette façon la *ποσότης* de 55 hyperpres accordée à Margaritès, étant donné que, d'après le calcul de fonctionnaires complaisants, le revenu du domaine de Cantacuzène et de la pronoïa (*οἰκο-*

(1) M. LASCARIS, *Actes Serbes de Vatopédi*, Prague 1935, n° 2, 42-48 = A. SOLOVJEV-V. MOŠIN, *Grčke povelje srpskih vladara*, Belgrade 1936, n° 18, 59-67.

(2) LEMERLE, *op. cit.*

(3) Sur ce personnage, cf. LEMERLE, *op. cit.*, 296-297, et *Autour d'un protagona inédit de Manuel II. L'aulé de Sire Guy à Thessalonique*, dans *Silloge Bizantina in onore di S. G. Mercati* (1957), pp. 282-284.

voula) de TzAMPLAKON, malgré leur extension considérable, n'était évalué qu'à 23 + 24 1/4 hyperpres (1).

Jean Margaritès est le type du seigneur féodal de cette époque. Son histoire personnelle s'entremêle à celle des grands événements de son temps, événements qui marquent la ruine de l'Empire byzantin, mais qui ne cessent de faire croître les propriétés terriennes de Margaritès. Pendant la guerre civile, comme partisan de l'empereur légitime, il obtient à titre patrimonial la pronoïa d'un adhérent de Cantacuzène et un domaine important de l'usurpateur lui-même. Après la conquête de la Macédoine orientale par les Serbes, il entre au service de Stefan Dušan, comme tant d'autres représentants de la noblesse locale, et garde de ce fait non seulement ses possessions anciennes, mais reçoit de son nouveau souverain des donations nouvelles.

Ses possessions sont dispersées sur un vaste territoire. Elles semblent particulièrement nombreuses et importantes dans la région de Zichna-Serrès, mais elles s'étendent jusqu'à la côte piérienne et, d'autre part, jusqu'aux environs de Thessalonique et même au-delà de Thessalonique. Toutefois, malgré l'enrichissement récent de nos informations, la vraie ampleur de sa propriété terrienne nous reste inconnue. Évidemment, les sources dont nous disposons à présent n'enregistrent qu'une partie des possessions de Jean Margaritès. C'est ainsi que l'église de Margaritès dont il s'agit dans le firman de Murad I ne semble pas être mentionnée dans les documents grecs qui nous sont connus. Nous savons, il est vrai, grâce au chrysobulle de Dušan délivré à Vatopédi en 1348, que Jean Margaritès possédait une église à Chryso-polis (v. plus haut, p. 315) qui pouvait très bien s'appeler, elle aussi, église de Margaritès. Mais il ne semble pas qu'il s'agisse d'elle dans le firman turc de 1372, étant donné qu'à cette date Chryso-polis était encore loin de la zone d'occupation turque. L'église de Margaritès dont les moines obtinrent, en 1372, un firman du sultan se trouvait sans doute de

(1) Sur la manière, parfois bien arbitraire, à laquelle recouraient les fonctionnaires byzantins pour agrandir la quantité de biens correspondant à la *ποσότης* accordée, cf. G. OSTROGORSKIJ, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, Bruxelles 1954, p. 347 sq.

l'autre côté du Nestos ou y avait au moins des possessions terriennes ⁽¹⁾.

Le firman de 1372 n'a rien à voir avec l'occupation turque de Serrès, mais il garde son intérêt comme pièce du dossier de Jean Margaritès. Il complète ce qui nous est connu de l'extension des biens de Margaritès et confirme ce que nous savons de ses relations avec le monastère de Saint-Jean-Pro-drome sur le mont Ménécée, auquel lui ou plutôt un de ses héritiers donna finalement « l'église de Margaritès ».

* *
* *

La victoire turque de 1371 fut suivie d'attaques violentes à travers la péninsule balkanique, mais non de conquêtes territoriales immédiates. La majeure partie de la Thrace se trouvait d'ailleurs sous la domination turque dès le milieu des années 60 du xiv^e siècle, depuis la prise de la ville de Koumoutzina-Gümüldžina ; seule une partie de la Thrace occidentale, dont la principauté serbe avait pris possession aux jours du despote Jean Uglješa, restait en dehors de leur pouvoir ⁽²⁾. Il est très probable que les Turcs l'occupèrent lors de leur victoire de 1371, mais il faut dire que nous ne le savons pas d'une manière positive. En tout cas, à cette époque, l'autorité turque ne s'étendait pas encore sur la Macédoine orientale, reconquise et maintenue par les Byzantins ⁽³⁾. Ce ne fut que la grande campagne de Haïreddin

(1) Souvenons-nous une fois de plus du monydrion de Vembelakis à Trilisi, qui avait, nous l'avons vu, deux métoques dont l'un se trouvait au-delà du Nestos. V. note 2, p. 313.

(2) Cf. G. OSTROGORSKI, *Serska oblast posle Dušanove smrti*, p. 31 sq.

(3) Les dates arbitraires données par les chroniques turques pour la conquête de telle ou telle ville macédonienne n'ont aucune valeur. Il est, p. ex., sans importance que Sa'deddīn date l'occupation de Bilola et de Prilep de l'an 784 de l'hégire (commençant le 17 mars 1382), et nous n'avons aucun droit d'en conclure, comme le fait DENNIS, *op. cit.*, 74, qu'à cette époque les Turcs étaient les maîtres « de larges sections de la Macédoine ». Berrhoia (Verria), qui, d'après Sa'deddīn, aurait été occupée, de même que Serrès, en 1373/4, succomba en réalité en 1385/6, comme on la sait grâce à une notice con-

Pacha contre Serrès qui inaugura sa conquête (1). Et cette fois encore, la lutte pour la ville forte de Serrès décida du sort de toute la région, en la livrant d'un coup aux Turcs victorieux.

Par un testament du 1^{er} août 1384, le grand primicier Jean légua ses possessions au couvent athonite du Pantocrator (2). On sait que ce monastère fut fondé et largement protégé par ce grand seigneur fameux et par son frère aîné, le non moins fameux grand stratopédarque Alexis. On sait de même que ces deux grands Byzantins avaient reconquis, après la mort de Dušan, les villes de Chrysopolis et d'Anactoropolis et l'île de Thasos, que l'empereur Jean V leur accorda à titre héréditaire (3) ; ils reconquirent aussi la ville de Christoupolis et ils en devinrent les maîtres (4). Or, il saute aux yeux que les possessions, d'ailleurs très considérables, que le grand primicier Jean lègue à Pantocrator, par son testament d'août 1384, sont toutes situées dans l'île de Thasos. Il n'y est mentionné aucune propriété située sur la côte piérienne, dont Jean avait été jadis le seigneur. Il n'y a, à mon sens, qu'une seule explication possible de ce fait : le grand primicier y avait perdu tous ses biens et n'y possédait plus

temporaire de Thomas Xéros, chartophylax de l'évêché de Trikkala (LAMBROS, *Νέος Ἑλληνομνημίων* VII, 1910, p. 146, n° 146). La date de cette notice est d'ailleurs acceptée par DENNIS, *op. cit.*, 128, aussi bien que par TAESCHNER et WITTEK, *op. cit.*, 72, n. 1.

(1) Le siège de Serrès paraît avoir commencé vers la fin de 1382, et pendant les combats, Manuel Paléologue semble avoir remporté temporairement certains succès. Cf. l'étude minutieuse de DENNIS, *op. cit.*, 57-73. Ses conclusions restent toutefois hypothétiques sur plus d'un point. Les succès de Manuel, sur lesquels Dennis insiste beaucoup, ne sont mentionnés que dans les lettres de Démétrius Cydonès, pleines de phrases élogieuses et d'exagérations manifestes, mais dépourvues de tout détail concret.

(2) *Actes du Pantocrator*, éd. L. PETIT, n° 6.

(3) Cf. LEMERLE, *Philippe et la Macédoine orientale*, pp. 206-213.

(4) Cf. OSTROGORSKI, *Serska oblast*, p. 25 sq., où je crois avoir montré que, contrairement à l'opinion de K. Jireček, suivi par les chercheurs ultérieurs, Dušan avait bien conquis la ville de Christoupolis et que cette ville fut, elle aussi, reconquise par les frères Alexis et Jean, peu de temps après la réoccupation de Chrysopolis et d'Anactoropolis.

rien au moment où il faisait son testament, en été 1384 ; en d'autres termes, la côte piérienne, avec ses villes célèbres, était à cette époque déjà occupée par les Turcs (1) : preuve évidente de la célérité avec laquelle, Serrès une fois conquise, toute la région comprise entre le Strymon et le Nestos tomba aux mains du conquérant. Il n'en fut pas autrement pour la Chalcidique. En effet, l'analyse de l'acte de Georges Antavlas de février 1388 nous a montré qu'elle se trouvait aux mains des Turcs bien avant la date de cet acte.

Ainsi, de même que sa conquête par Stefan Dušan, en septembre 1345, et sa reconquête par Manuel Paléologue, en novembre 1371, la prise de Serrès par les Turcs, le 19 septembre 1383, amena l'établissement rapide de l'autorité du conquérant sur l'ensemble du territoire compris entre le Nestos et le Strymon et sur toute la Chalcidique. En automne de cette même année, le conquérant de Serrès, Haïreddin, commençait le siège de Thessalonique.

Belgrade.

Georges OSTROGORSKIJ.

(1) Bien entendu, cette constatation vaut aussi pour la ville de Christoupolis, dont la conquête est à placer, par conséquent, comme celle de toute cette région, avant le mois d'août 1384, et non en 1387, comme le suggère R.-J. LOENERTZ, *Pour l'histoire du Péloponèse au XIV^e siècle (1382-1404)*, dans *Études byz.* I (1943), p. 167, n. 5, sur la base d'une délibération du Sénat de Venise du 22 juillet 1387. Cf. aussi LEMERLE, *Philippe*, p. 218 et n. 5. Le texte vénitien ne constate que le fait que les Turcs tiennent les villes de Christoupolis et de Thessalonique (les deux ports les plus importants de la région et sans doute les plus intéressants pour Venise). Il va sans dire, et il est d'ailleurs confirmé par les documents (p. ex. *Actes du Pantocrator*, n° 5), que le grand primicier Jean avait jadis des propriétés dans le district de Christoupolis.

L'ACCESSION DE JEAN LE SCHOLASTIQUE AU SIÈGE PATRIARCAL DE CONSTANTINOPLE EN 565

La Vie-ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune a consacré plusieurs chapitres ⁽¹⁾ à certains épisodes marquants de la carrière de Jean de Seremis, plus connu sous le nom de Jean le Scholastique, et de celle du curopalate Justin, neveu de Justinien, qui lui succéda, en novembre 565, sur le trône impérial. Le premier de ces deux personnages était un avocat d'Antioche, originaire d'un village des environs de cette ville, et il avait acquis une grande réputation comme spécialiste du droit canonique ⁽²⁾. Le patriarche Domninos ⁽³⁾

(1) Ce sont les ch. 202-211 dans *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*, publiée par P. VAN DEN VEN, t. 1 (1962), pp. 176-181 (Subsidia hagiographica, n° 32). Sur le crédit qu'il convient d'attacher aux récits de la Vie en général, voir *ibid.*, pp. 106*-108*.

(2) Sur Jean le Scholastique, voir E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, t. 2 (1949), p. 688, n. 1 ; H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, 1959, pp. 144, 422-423, et la bibliographie de la p. 423 (il place, p. 422, l'entrée de Jean dans le clergé d'Antioche en 550, on ne sait d'après quelle source). Un court essai biographique au sujet de ce personnage a été donné par J. Haury, sous le titre *Malalas identisch mit dem Patriarchen Johannes Scholastikos?*, dans *Byz. Zeitschr.*, t. 9 (1900), pp. 337-356. Les traits de ce portrait, quoique assez ressemblants, sont fortement déformés ou perdus dans la démonstration qu'a tentée l'auteur pour accréditer sa thèse, qui a été écartée brièvement, mais d'une manière décisive, par E. Stein, dans *Jahresber. über die Fortschr. der klass. Altertumswiss.*, t. 184 (1920), pp. 86-87. Les pages qui suivent montrent Jean le Scholastique sous un jour qui ne favorise pas davantage l'identification proposée par Haury. Concernant les rapports du futur patriarche avec Justin II, l'auteur a utilisé deux passages de la Vie ancienne de Syméon (ch. 202-203) d'après le *Cod. Monac.* 366.

(3) Il occupa le siège d'Antioche depuis 545, date de la mort

voulait en faire un prêtre et l'envoyer comme apocrisiaire, autrement dit son représentant, à Constantinople (1). « Pieux et craignant Dieu », écrit l'hagiographe, il alla consulter Syméon au sujet de la proposition qui lui était faite. Le saint le reçut avec bienveillance et lui prédit un brillant avenir, marqué par son élévation au siège patriarcal de la cité-reine. De grands encouragements sont donnés au Scholastique, à tel point qu'il s'enhardit à demander à son illustre interlocuteur qui sera le successeur du vieux Justinien. Il fallut de nombreuses heures, note l'hagiographe, pour qu'il obtînt satisfaction, non sans avoir promis au préalable, et d'une manière catégorique, de garder le secret sur cette prédiction, qui faisait de Justin le futur empereur (2).

Non sans étonnement, nous lisons ensuite qu'aussitôt parti pour Constantinople, où il va remplir la charge importante qui lui a été confiée (3), Jean le Scholastique se hâte de vio-

d'Éphrem, jusqu'en 559 ; sur ce prélat, auquel la Vie de Syméon consacre plusieurs passages (ch. 71-72, 204), voir P. VAN DEN VEN, *op. cit.*, p. 116*, n. 1 ; sur la date de son élévation au siège patriarcal et de sa mort, voir E. STEIN, *Hist. du Bas-Empire*, t. 2, p. 689, n. 1.

(1) Les postes d'apocrisiaires des patriarches auprès de la Cour de Byzance avaient une grande importance, surtout lorsqu'ils étaient permanents, comme c'était ici le cas. Voir BECK, *op. cit.*, p. 103, et la bibliographie de la n. 3 ; *Dict. d'arch. chrét. et de lit.*, t. 1, col. 2537-2555 (J. PARGOIRE). Aussi les voit-on accéder parfois à de hautes dignités, comme le futur pape Grégoire le Grand, qui fut apocrisiaire du patriarche d'Occident à Constantinople de 579 à 585.

(2) --- ὁ σχολαστικός, θαρρήσας λοιπὸν τῇ συγκαταβάσει τοῦ ἁγίου, ἐδυσώπει αὐτὸν ἐπὶ πολλὰς ὥρας, μαθεῖν βουλόμενος τίς μετὰ Ἰουστινιανὸν λήψεται τὸ τῆς βασιλείας κράτος. Ἐφη δὲ πρὸς αὐτὸν ὁ τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπος : « Ὑπόσχου τηρεῖν παρ' ἑαυτῷ τὰ λεγόμενα καὶ ἄκουσον. » Ὁ δὲ πολλὰ διεβεβαιώσατο φυλάττειν. Εἶπε δὲ αὐτῷ ὁ τοῦ Θεοῦ θεράπων. « Ἰουστίνος γενήσεται μετὰ Ἰουστινιανὸν βασιλεύς » (ch. 202, 15-203). Les deux membres de la famille impériale qui avaient le plus de chance de succéder à Justinien étaient Justin, fils de sa sœur Vigilantia et mari d'une nièce de l'impératrice Théodora, et un autre Justin, fils de Germanos, cousin germain du vieil empereur. Tous deux convoitaient âprement le trône. Il faut croire que Syméon avait désigné clairement le premier, qui était curopalate dès avant 558 ; sur cette fonction et la lutte entre les deux Justin, voir E. STEIN, *op. cit.*, pp. 739-746.

(3) La date initiale de cette mission est imprécise ; selon la Vie de Syméon, ch. 204, 1, elle se place peu de temps avant la mort de Dominos en 559 ; voir P. VAN DEN VEN, *op. cit.*, t. 1, pp. 121*-122*.

ler sa promesse et de révéler à Justin la prophétie selon laquelle il deviendra le premier personnage de l'Empire. On devine la suite d'une pareille indiscretion : « une grande sympathie », écrit le biographe du stylite, « s'établit entre Jean et Justin, et presque tout le temps ils avaient un étroit commerce entre eux » (1). Puis nous lisons que le patriarche Eutychios, sous un prétexte qu'on ne précise pas, est chassé du trône patriarcal de Byzance et qu'« animé par l'Esprit de Dieu », Justinien ordonne de consacrer, pour le remplacer, l'apocrisiaire d'Antioche, Jean de Seremis, conformément à la prédiction de Syméon Stylite. Ensuite, Justinien meurt, le 14 novembre 565, Justin hérite de la pourpre impériale, et voilà la deuxième prophétie du saint devenue réalité.

Au cours des années qui suivirent, les liens qui s'étaient ainsi noués entre Syméon, Justin II et Jean le Scholastique ne firent que se consolider. « Le nouvel empereur », écrit encore l'hagiographe, « eut pour le serviteur de Dieu une affection d'inspiration divine et mit en lui une grande foi, et presque constamment il lui faisait connaître les événements qui se présentaient » (2). Sur une demande écrite de Justin, Syméon opéra à distance la guérison de sa fille, qui était cruellement tourmentée par un démon, et une correspondance s'échangea entre eux à ce sujet. Le fait qu'ils s'écrivaient des lettres nous est confirmé par les Actes du concile de Nicée de 787 (3).

Cependant, ces relations si confiantes entre le saint et l'empereur eurent une fin tragique. Justin devint dangereusement malade. Syméon, alerté par le patriarche, qui sollicite ses

(1) Ὁ οὖν εἰρημένος Ἰωάννης τὴν βασιλίδα καταλαβὼν καὶ τῶν ἐντολῶν τοῦ ἁγίου ἐπιλαθόμενος, μυστικῶς τῷ Ἰουστίνῳ ἀφηγήσατο τὰ ῥηθέντα αὐτῷ ὑπ' αὐτοῦ. Ἐκ ταύτης τῆς προφάσεως πολλὴ διάθεσις γέγονε μεταξύ Ἰωάννου καὶ Ἰουστίνου, καὶ σχεδὸν ἀλλήλοις πάντοτε συνδιητῶντο (ch. 203, 7-12).

(2) Ζῆλον δὲ θεῖον καὶ πίστιν μεγάλην ἔσχεν εἰς τὸν θεράποντα τοῦ Θεοῦ ὁ αὐτὸς βασιλεὺς Ἰουστίνος καὶ πάντοτε σχεδὸν τὰ ἀπαντῶντα ἐσημαίνει τῷ ἁγίῳ δούλῳ τοῦ Θεοῦ (ch. 206, 3-6).

(3) Voir P. VAN DEN VEN, *Les écrits de S. Syméon Stylite le Jeune, avec trois sermons inédits*, dans *Le Muséon*, t. 70 (1957), pp. 2-3. Les réserves que j'ai formulées sur l'identité du destinataire (Justin II ou Justinien) n'empêchent pas qu'au concile une lettre de Syméon a été lue comme étant adressée à Justin (voir cependant la note 12 de la p. 3 *in fine*).

prières pour la santé de l'empereur, recommande d'écartier toute médication inspirée par des croyances défendues, ce qui ne peut que signifier le recours à la magie et à la sorcellerie, toujours à la mode en Orient. Au mépris de cette recommandation, on introduit auprès de l'empereur un charlatan juif, du nom de Timothée, qui parvient à capter la confiance de l'impératrice Sophie. Malgré les objurgations du patriarche, que guide Syméon par une correspondance suivie, l'imposteur est admis à donner ses soins à Justin. Alors le saint signifie au patriarche qu'il se désintéresse du cas, qui à ses yeux est devenu sans remède. Peu après, Justin perd la raison, et son entourage s'efforce de le cacher dans le palais. En 578, dans un moment de lucidité et peu avant de mourir, il couronne Tibère comme empereur (1).

Dans cet exposé de l'hagiographe, rédigé avant tout, bien sûr, pour mettre en relief les dons de prophétie et de guérison du saint (2), on ne trouve pas la moindre allusion aux graves événements qui se sont déroulés en matière religieuse à Byzance, pendant l'année 565, sous l'action néfaste du vieil empereur Justinien, événements auxquels ont été mêlés dans une certaine mesure les amis de Syméon, Jean le Scholastique et le futur Justin II. Plusieurs traits de ce même exposé

(1) Sur la maladie de Justin et son aboutissement à la folie, interrompue par des moments de lucidité, la désignation de Tibère comme César le 7 décembre 574 et Auguste le 26 septembre 578, la mort de Justin le 4 ou 5 octobre suivant, voir J. B. BURY, *A History of the later Roman Empire from Arcadius to Irene*, t. 2 (1889), pp. 76-78 ; E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches vornehmlich unter den Kaisern Justinus II und Tiberius Constantinus*, 1919, pp. 46, 53 (n. 11), 54 (n. 13), 77 (n. 1), 86 (n. 18). Selon JEAN D'ÉPHÈSE, *Hist. eccl.* (Corpus Scr. christ. or., Script. syri, 3^e série, t. 3 [1936], trad. BROOKS, pp. 89-96), qui a décrit dans le détail l'état physique de l'empereur, celui-ci aurait souffert, déjà dès 569, d'un dérangement mental, accompagné d'autres maux particulièrement graves. La Vie de Syméon est plutôt vague à ce sujet ; l'intervention du juif Timothée est un fait ignoré par ailleurs.

(2) Sur ce but primordial, commun à beaucoup de textes hagiographiques, voir P. VAN DEN VEN, *op. cit.*, pp. 106*-108* ; l'auteur de la Vie de Syméon a passé sous silence nombre de faits importants, parce qu'ils lui paraissaient étrangers à l'histoire et à la gloire du saint.

permettent cependant d'éclairer quelque peu les mobiles qui ont fait agir ces trois personnages au cours des événements en question.

Ceux-ci sont marqués par un fait essentiel : la dernière fantaisie théologique de Justinien, consistant à imposer comme article de foi l'aphtartodocétisme, qui proclamait l'incorruptibilité et l'impassibilité du corps du Christ. Cette formule, due, comme on sait, à Julien d'Halicarnasse ⁽¹⁾, s'opposait à celle de Sévère d'Antioche, mais était tout autant d'essence monophysite, et Justinien versait dans une profonde erreur, en espérant l'intégrer dans le dogme des deux natures défini par le concile de Chalcedoine. Mais s'étant toujours considéré comme un théologien averti, chargé par la Providence de gouverner l'Église avec une autorité absolue, il se mit en tête d'imposer cette doctrine, au besoin par la force, avec le concours d'un certain nombre d'évêques à sa dévotion ⁽²⁾. Il trouva immédiatement une

(1) Concernant cette théorie, on trouvera une étude approfondie dans l'ouvrage de R. DRAGUET, *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps de Jésus-Christ*, Louvain, 1924. Ce livre, devenu classique, a fait l'objet d'un long examen critique de la part du P. M. Jugie, dans *Échos d'Orient*, t. 24 (1925), pp. 129-162, 256-285. Voici la définition que ce dernier a donnée dans *Échos d'Orient*, t. 35 (1932), p. 400 : « La thèse des julianistes était que Jésus pendant sa passion, *avait réellement souffert*, mais *par miracle*, en dérogeant à l'état normal de son humanité, qui était impassible et incorruptible dès le premier instant de sa conception virginale dans le sein de Marie ». Selon Évagrius, *Hist. eccl.*, IV, 39, éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 190, 17-23, la thèse de Justinien affirmait l'incorruptibilité et l'impassibilité absolues. La Vie d'Eutychios, *P.G.*, t. 86, col. 2313 c, très laconique sur ce point, ne s'exprime pas autrement.

(2) Sur le Césaropapisme de Justinien et ses méthodes souvent brutales, voir, entre autres, DIEHL, *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e siècle*, pp. 315-366 ; L. DUCHESNE, *L'Église au VI^e siècle*, pp. 264-266, où on lit, notamment, p. 266, le passage suivant, qui décrit admirablement ce qui va se passer avec le patriarche Eutychios : « Par ses cinq patriarches, Justinien tenait l'ensemble du personnel ecclésiastique. Mais il ne se bornait pas à la prétention de tout gouverner : il légiférait pour l'Église, en son lieu et place, et cela sans paraître se douter le moins du monde qu'il envahit un domaine réservé. On a vu comment il procédait en matière de dogme. Une que-

résistance inébranlable dans la personne du patriarche de Constantinople, Eutychios, réputé comme particulièrement expert en matière théologique, qui, selon l'usage, consulté le premier sur le cas, n'eut pas de peine à démontrer le caractère hérétique de la conception justinienne. Sur cette prise de position et ses conséquences, nous sommes renseignés par un témoignage de première main, le *Vie de S. Eutychios*, écrite, après sa mort, par un disciple, membre de son entourage immédiat, le prêtre Eustratios, qui demeura à ses côtés de longues années et jusqu'à sa fin, survenue en 582.

Ce texte (*BHG*³ 657) a été publié dans les *Acta Sanctorum* par Daniel Papebroch avec un bon commentaire, d'après le *Vaticanus* 1660 (1). C'est un long panégyrique, dont le titre seul contient le nom de l'auteur ; il est bourré d'amplifications bibliques et ne tarit pas d'éloges verbeux sur le saint. L'empereur Justinien est présenté comme un défenseur zélé de la foi orthodoxe et des décisions des quatrième et cinquième conciles œcuméniques, réfutant les hérésies par des démonstrations théologiques et des arguments scripturaires (2). Mais cet éloge fait place au blâme, quand Eustratios en vient à relater la fantaisie du souverain, proclamant, au cours de la dernière année de son règne, son adhésion à l'aphtartodocétisme, sous l'inspiration initiale d'on ne sait quel conseiller (3). Le biographe s'attache à montrer qu'il

relle doctrinale éveillait-elle son attention ? Il l'évoquait devant lui, l'étudiait avec ses conseillers théologiques, et, au bout de quelque temps, on voyait paraître un édit impérial où la question était débattue avec soin, puis tranchée de la façon la plus nette. La pièce était envoyée aux patriarches, qui opinèrent en conformité et s'approprièrent les anathèmes impériaux. Après quoi, les fidèles n'avaient plus qu'à s'incliner ».

(1) Papebroch a signalé dans son Introduction, *P.G.*, t. 86, col. 2271, un ms. de Venise, le *Marcianus* 359, du x-xi^e siècle. Une édition critique de la pièce serait la bienvenue.

(2) *Vie d'Eutychios*, *P.G.*, t. 86, col. 2313 B.

(3) *Ibid.*, col. 2313 BC : πόθεν δὲ οὐκ οἶδα ἢ τίς ἦν ὁ εἰσηγησάμενος τὴν φευκτικὴν ὄντως ἐκείνην . . . δογματοποιίαν. Plus loin, col. 2313 D - 2316 A, Eustratios mentionne l'influence de certains conseillers origénistes. Selon Jean d'Éphèse (dans la *Chronique de MICHEL LE SYRIEN*, éd. CHABOT, t. 2, p. 272), l'instigateur aurait été

fut circonvenu, dans sa simplicité, par une cabale de courtisans, tant laïcs qu'ecclésiastiques, occupant une place importante à la Cour, et que la Vie s'abstient de nommer, sauf deux, Addaeos, préfet de la Ville, et Aetherios, curateur des domaines impériaux, qui furent les plus acharnés parmi les persécuteurs d'Eutychios. S'il faut en croire le biographe, la question dogmatique aurait été surtout un prétexte, dont se seraient servis les ennemis du patriarche pour provoquer sa chute (1). Quoi qu'il en soit, l'orage éclata lorsque Justinien prit en main une feuille, *χάρτης*, sur laquelle était inscrit le nouveau dogme, en donna connaissance à tous les intéressés de son entourage et voulut contraindre Eutychios à lui donner son adhésion (2). Mais le patriarche, après avoir discuté pied à pied avec l'empereur théologien, sans

un évêque stupide de la ville de Joppé en Palestine, au nom inconnu, qui s'était attaché à l'empereur.

(1) Vie d'Eutychios, *P.G.*, t. 86, col. 2316 BC : Ὁ γοῦν τῆς δίκης ἀκοίμητος ὀφθαλμὸς οὐκ εἶασεν ἀτιμώρητον τὴν κακίαν, τοῦναντίον μὲν οὖν μεγάλοις ἐτασμοῖς καὶ ποικίλοις ἤλεγξεν τὴν συκοφαντίαν, ὡς αὐτοὺς ἐκείνους οἰκείοις στόμασιν ἐξομολογεῖσθαι τὴν κατὰ τοῦ ἁγίου σκευὴν καὶ τὸ δίκαιον ἀνυμνεῖν τῆς ἐπεξελεύσεως. Ἦσαν δὲ πρωτοουργοὶ τούτων οὐ μόνον οἱ περὶ τὸν βασιλέα δυναστευόντων ἐξέχοντες, ἀλλὰ καὶ τῶν ἐν ἱερεῦσιν τελούντων ἐπίσημοι, καὶ περιφανῶν ἐκκλησιῶν ἄρχοντες, εἴπερ ἱερεῖς δεῖ καλεῖν τοὺς τῆς κακίας καὶ συκοφαντίας ἐξάρχοντας ἢ πλὴν πάντας ἢ δίκη μετῆλθεν, ἄλαλα ποιήσασα τὰ χεῖλη τὰ λαλήσαντα κατὰ τοῦ δικαίου ἀνομίαν ἐν ὑπερηφανίᾳ καὶ ἐξουδενώσει. Οὗτοι γὰρ οὖν, ὡς εἴρηται, διὰ τὴν τῶν ἀποβλήτων αὐτῶν καὶ μυσαρῶν δογμάτων προσπάθειαν, κατέδραμον τῆς ἀπλότητος τοῦ βασιλέως, καὶ δραξάμενοι τῆς προφάσεως τοῦ ἀφθάρτου, πεποιήκασιν, ὡς δειχθήσεται, παρανόμως καὶ παρὰ τοὺς θείους κανόνας καὶ τὴν ἐκκλησιαστικὴν εὐταξίαν κατὰ τοῦ μακαρίου καὶ δόσιου ἀνδρὸς ὅπερ πεποιήκασιν. La première phrase de ce passage et le début de la seconde font sans doute allusion à Addaeos et Aetherios, qu'Eustratios accuse nommément plus loin, col. 2361, en relatant leur exécution, ordonnée pour d'autres raisons par Justin II, l'année qui suivit la déposition d'Eutychios. Aetherios avait avoué alors les machinations et les humiliations qu'il avait fait subir au patriarche lors de son arrestation. Évagrius a consacré le ch. 3 du livre IV de son Histoire ecclésiastique aux crimes et au châtement de ces deux « scélérats » (éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 197, 8-25), sans rien dire de la part qu'ils prirent aux malheurs d'Eutychios.

(2) On trouvera plus loin, p. 342, n. 3, le texte de ce passage important, avec un commentaire.

parvenir à le convaincre, refusa net de souscrire à l'hérésie. La sanction habituelle en pareil cas suivit immédiatement. Le groupe des évêques tout dévoués à Justinien et présents dans la capitale, réuni en synode, persuada le souverain de déposer le prélat récalcitrant et de mettre à sa place quelqu'un qui exécuterait leurs desseins, « ce qui se réalisa », conclut le biographe (1). En effet, à la fête de S. Timothée, c'est-à-dire le 22 janvier, dans la nuit qui suivit, Eutychios fut appréhendé, conduit dans un monastère de la ville par Aetherios en personne, transféré le lendemain dans un autre couvent à Chalcédoine, et ensuite dans l'île de Prinkipo, d'où après trois semaines, il fut finalement relégué dans son ancien monastère d'Amasée. Dès son arrestation, il avait été déposé sans égard pour les règles canoniques, et un autre lui avait été substitué « par une élection irrégulière », ἀτακτος χειροτονία. Huit jours après que les sbires d'Aetherios se furent emparés de lui, donc le 30 ou le 31 janvier, et pour justifier le traitement qui avait été infligé au patriarche,

(1) Vie d'Eutychios, P.G., t. 86, col. 2317 B: Μὴ βουλευθέντος γὰρ αὐτοῦ (= Εὐτυχιου) δεῖξασθαι τὴν πλάνην τοῦ δόγματος τῶν Ἀφθαρτοδοκητῶν, αὐτίκα οἱ τῶν κακῶν σοφισταί, οἱ πάντα ῥαδίως τολμῶντες, οἱ τοιοῦτοι ἄρχοντες καὶ πρὸς ἐνιαυτὸν ἱερεῖς, συναχθέντες καὶ εἰσελθόντες εἰς τὸ ἀκροατήριον ἐμελέτησαν καὶ κενὰ μάταια κατὰ τοῦ Κυρίου καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ· καὶ συναρπάσαντες τὸν βασιλέα πείθουσιν ἕξω μὲν ποιῆσαι τοῦ θρόνου τὸν πάσαις ἀρεταῖς κεκοσμημένον ἄνδρα, ποιῆσαι τε ἄλλον ὀφείλοντα πρὸς τὸν σκοπὸν αὐτῶν διαγίνεσθαι, ὅπερ καὶ γέγονεν. Les dignitaires ecclésiastiques mis en cause ici sont évidemment les mêmes que ceux qu'a visés Eustratios dans le passage cité plus haut, p. 326, n. 1, mais nulle part, il n'a livré leur nom. Comprenaient-ils ceux qu'il a mentionnés précédemment col. 2313 D - 2316 A (voir ci-dessus, p. 325, n. 3), comme ayant poussé le souverain dans son erreur, et dont nous ignorons également le nom? La Cour de Byzance ne manquait jamais d'évêques, soit qu'ils fussent de passage, soit qu'ils séjournassent pour un temps dans la capitale; on a donné à leurs réunions le nom de σύνοδος ἐνδημοῦσα (voir J. PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847*, pp. 55-56). C'est vraisemblablement une réunion de ce genre, composée d'évêques courtisans de l'empereur, qui a incité celui-ci à déposer le patriarche. Le mot αὐτῶν de la dernière ligne, à la place de αὐτοῦ (est-ce la bonne leçon?), charge ces évêques, plus que Justinien, de la principale responsabilité dans la préparation de l'événement. — Sur la portée de la dernière phrase, qui vise clairement Jean le Scholastique, voir plus loin, p. 347.

le synode épiscopal se réunit pour le mettre en jugement, comme suite à des dénonciations basées sur des griefs plus que ridicules. Eutychios répondit à trois citations par trois refus de comparaître, en expliquant que, pour être valables, elles auraient dû lui être adressées en tant que seul patriarche légitime. Et on notera cette interpellation, lancée aux évêques venus lui apporter les citations : « Qui est celui que vous avez établi à ma place ? », *τίς ἐστὶν ὃν ἐποιήσατε εἰς τὸν ἐμὸν τόπον* ; « Le jeu », comme écrit le biographe d'Eutychios, se termina par la condamnation du patriarche, lequel, en retour, lança sur ses juges les peines prescrites, en pareil cas, par le droit canon (1).

(1) L'arrestation, la déposition, le bannissement et la condamnation du patriarche font l'objet des § 37-40 de la Vie d'Eutychios, dans *P.G.*, t. 86, col. 2317 B - 2321 B. L'*ἄτακτος χειροτονία* de Jean le Scholastique est mentionnée une seconde fois au § 76, col. 2361 B, comme ayant eu pour auteurs Aetherios et Addaeos : *καὶ ὡσπερ ἀμφότεροι τὴν σκαιωρίαν ἦτοι ἐκβολὴν τοῦ ὁσίου καὶ τὴν ἄτακτον χειροτονίαν πεποιήκασιν ...* On sait que ces hauts fonctionnaires jouèrent un rôle important dans les événements, mais ils ont été surtout, semble-t-il, des exécutants, chargés de réaliser la volonté de l'empereur et de ses conseillers. Le rôle qui leur est assigné dans l'*ἄτακτος χειροτονία* ne pouvait toucher à la consécration épiscopale, mais seulement à l'élection du nouveau patriarche, qu'ils auront organisée de la manière irrégulière qu'indique le biographe et qui, du reste, sous le règne de Justinien, était surtout une formalité (voir DUCHESNE, *op. cit.*, p. 265). Les textes byzantins usent du même mot dans les deux sens : consécration et élection canonique, et E. STEIN, *op. cit.*, p. 688, n. 1, ne l'a pas assez souligné : voir DU CANGE, *Glossarium*, s.v. *χειροτονία*, et un exemple très net dans la *Vie de Porphyre*, éd. GRÉGOIRE-KUGENER, ch. 16, l. 6, où le mot désigne l'élection de l'évêque par le peuple. Quant aux dates où se sont passés les faits, E. Stein fait justement remarquer que celles qu'a données Eustratios, soit le jeudi 22 janvier pour l'arrestation du patriarche et le samedi 31 pour sa condamnation par le synode épiscopal, ne sauraient être révoquées en doute. Mais un des passages de la Vie, interprété d'une manière différente, me sépare de Stein sur l'ordre de certains faits. Après avoir relaté l'arrestation d'Eutychios et son déplacement le lendemain à Chalcédoine, le biographe écrit, col. 2320 A : *καὶ μηδέπω ζητήσαντες τὰ περὶ αὐτοῦ (= Εὐτυχίου), εἴτε ἄξιός ἐστιν ἔξω τοῦ φθόνου γενέσθαι εἴτε καὶ μὴ, ποιήσαντες ἄτακτον χειροτονίαν, μετὰ ὀγδοὴν ἡμέραν συνέδριον ἐκ πατρίας συστησάμενοι ἐπισκόπων καὶ ἀρχόντων ἐκάλουν τὸν ὅσιον τὸν ἤδη παρ' αὐτῶν πρὸ ζητήσεως ἐκβληθέντα καὶ κατακριθέντα*

On le voit, la narration d'Eustratios contient quelques allusions dénuées d'aménité à l'adresse de l'intrus qui avait accepté, sans souci apparent du droit et de l'équité, de prendre la place de l'occupant légitime du siège patriarcal, aux yeux duquel il ne pouvait être qu'un usurpateur imposé par le caprice d'un souverain tombé dans l'hérésie.

Cet intrus n'était autre, on le sait, que l'apocrisiaire d'Antioche, Jean le Scholastique, mais la Vie d'Eutychios, toujours discrète, ne le nomme pas une seule fois par son nom. Plus loin, quand l'hagiographe mentionne, sans le nommer davantage, la mort du personnage, survenue le 31 août 577, il formule à son égard le jugement suivant, qui est au diapason du peu qu'il a dit précédemment à son sujet : « Lorsque celui qui s'était glissé furtivement (*ὕπεισελθών*) sur le trône de ce grand vaillant homme (= Eutychios) eut quitté cette vie (pour quel endroit, Dieu le sait qui a permis ces choses pour certaines raisons qui sont mystérieuses pour nous) ... (1) »,

δφείλοντα ἀπολογήσασθαι, ὡς δῆθεν λιβέλλων κατ' αὐτοῦ ἐπιδοθέντων τῷ συνεδρίῳ. Suivant ce texte, le patriarche est arrêté et en même temps déposé, son successeur est élu d'une manière irrégulière, et après huit jours un synode condamne Eutychios pour certains délits imaginaires. Selon E. Stein, *ibid.*, l'élection de Jean le Scholastique avait eu lieu « dès le 23 ou le 24 janvier », et la déposition d'Eutychios le 31. Mais il est évident que celle-ci devait précéder l'élection, dont la date exacte ne peut pas, du reste, être précisée avec certitude. Cette succession des faits est confirmée par le passage cité au début de la présente note. D'autre part, ainsi que Stein l'a fait remarquer, *ibid.*, c'est par inadvertance que Théophane (éd. DE BOOR, p. 240, 26) fixe au 12 avril la déposition et l'exil d'Eutychios (et non le sacre de Jean le Scholastique, comme l'écrit Stein), qu'il confond avec l'élévation de Jean IV, sacré le dimanche 12 avril 582. C'est pour avoir suivi à tort Théophane que Mgr Duchesne (*L'Église au VI^e siècle*, p. 271) et L. Bréhier (dans FLICHE et MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. 4, p. 480) ont placé au 19 avril l'accession de Jean le Scholastique au trône patriarcal, que de son côté Papebroch, *loco cit.*, fixe erronément au 13 avril. Quant au sacre lui-même, on peut supposer, avec Stein, qu'il a eu lieu le dimanche 1^{er} février, c'est-à-dire le lendemain de la condamnation d'Eutychios, car tout indique qu'on a voulu faire vite.

(1) Vie d'Eutychios, P.G., t. 86, col. 2348 c : *Μεταστὰς τοῦδε τοῦ βίου ὁ ὑπείσελθὼν εἰς τὸν θρόνον τοῦ πολυάθλου καὶ μεγάλου ἀνδρός (ἐν ᾧ τόπω οἶδεν ὁ διὰ τινὰς ἀπορρήτους ἡμῖν αἰτίας συγχωρῶν τοιαῦτα γίνεσθαι Θεός)...*

et l'auteur souligne l'enthousiasme qui souleva les foules pour réclamer des empereurs Justin et Tibère le retour à Byzance de l'ancien patriarche, son maître et pasteur, « gardien de la foi, héraut de la Trinité, défenseur de l'orthodoxie ». Ces mots sont significatifs ; ils indiquent assez, mais, de nouveau, avec une certaine discrétion, qu'on n'avait pas oublié dans quelles conditions peu reluisantes Jean le Scholastique s'était assis naguère sur le trône patriarcal (1).

Il nous faut examiner maintenant dans quelle mesure ces critiques étaient justifiées. Eustratios s'est-il laissé aller à quelque partialité, qui serait bien compréhensible de la part d'un disciple et compagnon d'infortune, resté fidèlement attaché à son maître, le patriarche injustement déposé ?

On n'est pas très rassuré au sujet de sa véracité, quand on sait comment il a traité la Passion de S^te Golindouch, œuvre de Stéphane d'Hiérapolis, qui est aujourd'hui perdue, mais nous est connue depuis peu par une fidèle version géorgienne. M. Garitte a démontré, en effet, qu'Eustratios l'avait paraphrasée sur le mode oratoire, en lui faisant subir maintes amputations et déformations, dont certaines représentent une tendance nettement caractérisée (2). Cependant, dans le cas

(1) La Vie d'Eutychios décrit avec verbosité, § 74, col. 2357-2360, et § 78, col. 2364, l'accueil triomphal que les habitants de Constantinople réservèrent, le 3 octobre 577, au patriarche retrouvé. On en trouve la confirmation dans l'*Hist. eccl.* de Jean d'Éphèse, adversaire déclaré d'Eutychios (Corpus Scr. christ. or., Script. syri, 3^e série, t. 3 [1936], trad. BROOKS, p. 71).

(2) G. GARITTE, *La Passion géorgienne de Sainte Golindouch*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 74 (1956), pp. 405-440. Le texte original de cette Passion, œuvre de Stéphane d'Hiérapolis, a été rédigé très peu de temps après la mort de la sainte en 591, vraisemblablement en langue syriaque. Il ne nous est connu que par une version géorgienne, qu'on a tout lieu de croire fidèle en général au document primitif. La métaphrase d'Eustratios a comme source exclusive l'écrit de Stéphane d'Hiérapolis, qu'elle a notablement altéré. Mais la démonstration décisive de M. Garitte conduit à d'autres questions : la métaphrase a-t-elle utilisé le texte original, et son auteur, un prêtre du patriarcat de Constantinople, originaire, croit-on, de la Cappadoce, connaissait-il le syriaque ? N'a-t-il pas remanié une première version grecque, qui pourrait être responsable, en tout ou en partie, des importantes déformations relevées dans sa rédaction ?

de la Vie d'Eutychios, il ne s'agit pas d'une métaphore, mais du témoignage direct d'un disciple du patriarche, qui fut à ses côtés jusqu'à sa mort. En dépouillant son récit des louanges dithyrambiques et des citations bibliques qui l'encombrent à tout propos, on découvre un fond qui paraît solide, parce qu'il contient plusieurs données qui sont attestées par d'autres sources, et que, d'autre part, les indications chronologiques qu'il contient n'offrent pas matière à critique. Il faut se représenter que ce panégyrique était prononcé dans une église de la capitale, en présence d'une foule énorme, formée de toutes les classes de la société, au premier rang de laquelle se trouvait, semble-t-il, l'empereur Maurice lui-même (1). La carrière si mouvementée du patriarche décédé un an auparavant (2) était, évidemment, présente à toutes les mémoires. On ne voit pas comment le panégyriste eût pu en rappeler les principaux épisodes, sans se conformer à une réalité qui était bien connue d'un grand nombre de ses auditeurs. Lorsqu'il relate la chute de Justinien dans l'hérésie, la déposition et l'envoi en exil d'Eutychios qui suivirent, il renonce même aux ornements de la rhétorique pour exposer sobrement les faits dont il a été témoin (3). Le grand critique qui a publié la Vie d'Eutychios, le Bollandiste Papebroch, a fait confiance sans réserve au récit d'Eustratios et à sa chronologie (4).

(1) Vie d'Eutychios, *P.G.*, t. 86, col. 2385 D - 2387 AB.

(2) Le 6 avril 582 (THÉOPHANE, éd. DE BOOR, p. 251, 22), après avoir été patriarche, pour la deuxième fois, 4 ans, 6 mois et 2 jours. Cette date est confirmée par plusieurs passages de la Vie. Celle-ci a été vraisemblablement lue dans une église de la capitale le 6 avril 583. Eustratios affirme, col. 2352 AB, que 18 ans plus tôt, quand il se trouvait à Amasée, il avait prédit l'Empire à Maurice. L'exil d'Amasée ayant commencé au début de 565, le discours a donc pu être prononcé en 583, mais il n'indique pas en quelle année de l'exil la prédiction a été faite. Néanmoins, Papebroch (*op. cit.*, p. 548), qui a examiné toute la chronologie de la pièce, considère comme vraisemblable que le panégyrique a été prononcé en présence de l'empereur Maurice le jour du premier anniversaire de la mort d'Eutychios, c'est-à-dire le 6 avril 583.

(3) Vie d'Eutychios, *P.G.*, t. 86, § 33-40, col. 2313 A - 2321 B.

(4) Voir *ibid.*, col. 2269 - 2271.

On s'étonnera, cependant, de l'étrange manière dont l'hagiographe a décrit le déroulement du cinquième concile œcuménique, marqué principalement, comme on sait, par le dramatique conflit entre Justinien et le pape Vigile. Il s'étend avec complaisance sur l'accord parfait qui, à l'en croire, a toujours régné dans cette assemblée entre le pape et les patriarches orientaux, qui ensemble ont condamné les Trois Chapitres et finalement concélébré à Sainte-Sophie le sacrifice divin. Il vante longuement cet accord ⁽¹⁾, après avoir affirmé qu'il est inutile de rappeler l'histoire du cinquième concile, qui est connue de tous ⁽²⁾. Or, qui, parmi les auditeurs d'Eustratios, surtout ceux qu'il nomme les savants consciencieux ⁽³⁾, pouvait ignorer que Vigile, en total désaccord avec Justinien, avait obstinément refusé, quoique présent à Constantinople, de siéger au concile et de condamner les Trois Chapitres, et que, pour cette raison, il avait été rayé des diptyques par décision de l'assemblée? Sans doute, contraint par l'empereur, il avait fait volte-face plusieurs mois après la clôture du concile et en avait approuvé les décisions ⁽⁴⁾. Eustratios ne pouvait tromper ceux qui l'écoutaient sur ce qui s'était réellement passé et qui n'était à l'honneur ni du pape, ni de l'empereur. S'il a, sans doute du bout des lèvres, dissimulé les faits réels et même camouflé sciemment la vérité, c'est vraisemblablement qu'il ne pouvait faire autrement, en public, que d'étendre un voile sur des actes qui jetaient le discrédit

(1) Vie d'Eutychios, *loco cit.*, § 28-31, col. 2305 D - 2309 C. Bornons-nous à citer ce passage, col. 2308 B : *Πολλῶν γὰρ διαφόρων συγκροτηθεισῶν ἐν διαφόροις καιροῖς καὶ τόποις ἀγίων συνόδων ἐξότε τὰ Χριστιανῶν συνέστη, οὐδεὶς μέμνηται ὅτι τέσσαρες ὁμοῦ πατριάρχαι συνελθόντες ἐκκλησίασαν, εἰ μὴ ἐπὶ τοῦ μεγάλου καὶ θείου ἀνδρός Εὐτυχίου.* Cette affirmation concorde singulièrement avec la remarque ironique de MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, éd. CHABOT, t. 2, p. 252 : « Mais comme ils (= les quatre patriarches) se trouvaient tous les quatre dans la ville, on dit que ce fut le plus glorieux de tous les synodes ». Les quatre patriarches en question étaient ceux de Rome, Constantinople, Alexandrie et Antioche.

(2) Vie d'Eutychios, *loco cit.*, § 28, col. 2305 D - 2308 A.

(3) *Ibid.*, col. 2308 A : *οἱ ἀκριβεῖς ἐπιστήμονες.*

(4) Les faits sont bien connus; voir notamment L. DUCHESNE, *L'Église au VI^e siècle*, 1925, pp. 194-218.

sur leurs auteurs, pour se borner à rassembler tous les événements sous les dehors plus engageants qu'ils avaient pris dans leur phase finale, qui était l'adhésion de Vigile aux décisions du concile, ce qui revenait à lui faire jouer un rôle fictif qui ne répondait à aucune réalité, mais permettait de faire apparaître l'Église comme un corps non pas déchiré, mais glorieusement uni. D'autre part, tout le panégyrique est imprégné du respect de l'autorité impériale et de la personne du souverain, qu'il s'agisse de Justinien, même dans ses erreurs ⁽¹⁾, ou de ses successeurs. Il importait donc, devant la foule, de faire semblant, par une sorte de pudeur, d'ignorer leurs fautes, aussi bien que les discordes dont avait gravement souffert l'Église elle-même ⁽²⁾.

En conclusion, nous accepterons comme véridiques les informations que fournit Eustratios sur la vie d'Eutychios, sous cette réserve qu'il faut tenir compte de sa tendance à ménager Justinien et à rejeter sur son entourage ⁽³⁾ la responsabilité des mesures violentes et injustes qu'il prit en 565 à l'égard du patriarche.

Mais si la relation, jugée ainsi digne de foi, de l'hagiographe met assez bien en lumière les circonstances de la déposition d'Eutychios, elle est trop avare de renseignements sur le fait qui nous intéresse plus que tout autre, l'avènement de son successeur. Malheureusement, les sources d'information à ce sujet sont peu nombreuses, en dehors de la Vie d'Eutychios. L'Histoire ecclésiastique d'Évagrius, si importante pour la connaissance des événements du vi^e siècle, se borne à mentionner, sans la moindre explication, qu'Eutychios fut déposé ⁽⁴⁾ et remplacé par Jean de Seremis, et elle relate en-

(1) Voir ci-dessus, p. 325 et n. 3, pp. 326-327 et les notes ; Vie d'Eutychios, *loco cit.*, § 19, col. 2296 D - 2297 A.

(2) Papebroch s'est abstenu de commenter cette présentation des faits par Eustratios ; il s'est borné à constater l'absence de Vigile au concile et son approbation finale des décisions conciliaires (*P.G.*, t. 86, col. 2307, n. 20).

(3) En ne citant personne par son nom, sauf Addaeos et Aetherios, ces boucs émissaires (voir les références de la n. 1). Le second est appelé *ὁ μέγας θῆρ Αἰθέριος* (*loco cit.*, col. 2320 A), un pareil qualificatif étant unique dans la Vie.

(4) Selon Henri de Valois, *P.G.*, t. 86, col. 2780, n. 8, Évagrius a écrit négligemment : *Εὐτύχιος μὲν ἐκβάλλεται*, en dissimulant le

suite ce que l'historien, selon une parole de la Genèse (3, 18), appelle pittoresquement la chute de Justinien dans les épines et les ronces de l'hérésie, sous forme d'un édit proclamant l'incorruptibilité du corps du Christ, et auquel il voulut contraindre tous les patriarches à adhérer.

A première vue, cette relation d'Évagrius ne cadre pas tout à fait avec l'exposé beaucoup plus circonstancié que nous avons trouvé dans la Vie d'Eutychios. Tandis que l'hagiographe rapporte, avec force détails, que le patriarche a été déposé et remplacé, parce qu'il a refusé de souscrire à la définition dogmatique, entachée d'hérésie, que lui présentait l'empereur (1), l'historien, après avoir signalé très brièvement l'éviction d'Eutychios et son remplacement (2), consacre un chapitre entier (3) à l'erreur de Justinien et à l'édit par lequel il entendait l'imposer, sans paraître rattacher d'aucune manière l'un à l'autre les deux groupes de faits, et comme si l'édit était postérieur à la déposition (4). E. Stein s'est

motif de la déposition, « ne Justiniani principis memoriam aliquatenus offenderet ». Mais le savant auteur du commentaire de l'*Hist. eccl.* a commis là une distraction, car Évagrius, un peu plus loin, éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 195, 4-7, blâme sévèrement Justinien pour sa politique et l'envoie même aux enfers. Ce propos s'explique surtout par l'attitude intransigeante de l'empereur vis-à-vis d'Anastase et de son synode épiscopal, qui avaient refusé de souscrire à l'édit sur l'aphtartodocétisme. Leur cas devait intéresser d'une manière particulière l'avocat d'Antioche, qui venait de l'exposer longuement dans les chapitres précédents. Mais on sait, d'autre part, qu'Évagrius est assez porté au dénigrement vis-à-vis de Justinien et de Justin II, sans qu'on puisse, cependant, l'accuser d'inexactitude dans les faits. Jean Maspero exagère quand il écrit : « Évagrius serait un détracteur systématique de la dynastie justinienne » (*Histoire des patriarches d'Alexandrie*, 1923, p. 166).

(1) Voir ci-dessus, pp. 325-328.

(2) Livre IV, 38, éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 189, 30-35.

(3) Livre IV, 39, *ibid.*, p. 190, 1-26.

(4) Le même ordre a été suivi par la *Chronographie* de THÉOPHANE, éd. DE BOOR, pp. 240, 26-241, 2, qui n'introduit non plus aucun lien entre ces faits. Par contre, selon ZONARAS, *Epit. Hist.*, éd. BÜTTNER-WOBST, t. 3, p. 173, 8-15, l'hérésie de Justinien provoqua la déposition d'Eutychios, qui est remplacé par Jean le Scholastique. Cet historien se borne à dire que l'empereur voulait faire partager par tous sa croyance, mais il n'ajoute pas qu'il prit un édit.

basé sur cette présentation des événements pour conclure qu'« Évagrius croit à tort que la déposition d'Eutychios a précédé l'édit » (1) ; celui-ci aurait été promulgué vers la fin de 564 et serait antérieur, peut-être de quelques jours seulement, au 22 janvier 565, date de l'arrestation d'Eutychios (2). De son côté, Mgr Duchesne avait exprimé l'avis que le patriarche avait subi son sort, parce qu'il avait refusé de s'incliner devant l'édit, ce qui revenait à dire que celui-ci était antérieur à la déposition (3).

Mais un examen attentif du texte d'Évagrius m'a amené à penser que les divergences qu'on avait relevées entre sa relation des événements et celle d'Eustratios sont le résultat d'une erreur d'interprétation. Le chapitre 39 du livre IV de l'Histoire ecclésiastique d'Évagrius, consacré à l'édit sur l'aphtartodocétisme, débute comme suit : *Τηνικαῦτα ὁ Ἰουστινιανός, τῆς ὀρθῆς λεωφόρου τῶν δογμάτων ἐκτραπεῖς καὶ πρὸς τὴν ἀτριβῆ τοῖς ἀποστόλοις τε καὶ τοῖς πατράσιν ἀτραπὸν βαδίσας, ἀκάνθαις καὶ τριβόλοις περιπέπτωκεν*. L'adverbe *τηνικαῦτα* signifie « en même temps », *eodem tempore*, comme l'avait traduit Henri de Valois (4). D'autre part, Évagrius, qui emploie très fréquemment le parfait, lui donne le sens classique ; *περιπέπτωκεν* marque donc un état présent résultant d'une action accomplie (5). Par conséquent, la phrase en question se traduira comme suit : « Dans le même temps, Justinien, s'étant détourné de la voie droite des dogmes ... était

(1) *Op. cit.*, p. 688, n. 1.

(2) Ce calcul de Stein est basé sur l'important passage de la Vie d'Eutychios déjà interprété plus haut, p. 326, et auquel il a donné, p. 686, n. 1, un sens qui ne se justifie pas. Voir le commentaire de ce passage plus loin, p. 342 et n. 3.

(3) DUCHESNE, *op. cit.*, p. 271.

(4) *P.G.*, t. 86, col. 2781 A. On rencontre cinq fois *τηνικαῦτα* chez Évagrius (éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 17, 21 ; 22, 31 ; 51, 7 ; 70, 8 et 190, 1), toujours avec le même sens ; dans le dernier cas, ici, en tête de la phrase.

(5) La syntaxe d'Évagrius ne s'écarte pas beaucoup des modèles laissés par les grands historiens classiques, et il affirme lui-même que Thucydide est son idéal. « Er will ἀρχαίως schreiben » (L. THURMAYR, *Sprachliche Studien zu dem Kirchenhistoriker Euagrios*, Eichstätt, 1910, p. 4).

tombé dans des épines et des ronces ». L'auteur, qui vient de relater la déposition d'Eutychios et son remplacement par Jean le Scholastique, a voulu ainsi rapporter qu'*en même temps* l'empereur, tombé dans une grave erreur dogmatique, en subissait les fâcheuses conséquences, dont suit l'énumération. Il n'y a donc pas dans le récit de l'historien une succession de faits, comme on le croyait, mais une concomitance, qui permet de projeter sur la trame des événements et leurs complications une lueur qui faisait défaut jusqu'ici.

Qu'est-ce à dire? Le texte d'Évagrius, interprété comme il doit l'être, signifie qu'en même temps que se produisait un changement de patriarche à Byzance, Justinien avait versé dans l'hérésie. L'historien explique ensuite qu'il ne réussit pas à la faire pénétrer dans l'Église elle-même, à cause de la résistance de tous les évêques (1). Il rédige bien un édit, τὸ καλούμενον πρὸς Ῥωμαίων ἰδικτον γράφει (2), mais ils refusent d'y souscrire, en attendant que le patriarche Anastase d'Antioche fasse connaître son opinion (3). Évagrius nomme explicitement les cinq patriarches, dont Jean le Scholastique, sous le pontificat desquels ces faits se passèrent (4).

Selon Évagrius, Jean le Scholastique était donc patriarche, quand l'empereur mit par écrit son édit, mais il était déjà tombé dans l'hérésie, quand Eutychios fut remplacé par Jean. Faut-il en conclure que celui-ci, à ce moment-là, s'était

(1) Il faut tout de même en excepter ceux qui, réunis à Constantinople, avaient fait chorus avec l'empereur dans sa fantaisie théologique ; voir plus haut, pp. 325-328. Eustratios lui-même dit que « beaucoup d'évêques, surtout orientaux », avaient refusé de le suivre, preuve qu'il y avait pas mal d'exceptions.

(2) ÉVAGRIUS, *Hist. eccl.*, éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 190, 16.

(3) *Ibid.*, l. 24-26. Sur cette opinion, tout à fait défavorable à la thèse de Justinien, voir ÉVAGRIUS, *ibid.*, p. 191, 11-25. Le texte de la réponse d'Anastase et de son synode à l'édit impérial nous a été transmis par MICHEL LE SYRIEN, *op. cit.*, pp. 273-281. Ce texte confirme, p. 275, que c'était bien un édit (« un traité qu'on appelle en langue italique *edictum* ») qui avait été soumis au synode d'Antioche, et non plus l'exposé théologique préparatoire (*χάρτης*) qu'avait connu Eutychios ; l'affaire avait évolué, selon le mode propre à Justinien. Voir plus loin, p. 342, n. 3.

(4) ÉVAGRIUS, p. 190, l. 9-14.

incliné devant la fantaisie dogmatique de Justinien et lui aurait donné son adhésion, laquelle aurait eu forcément un grand retentissement? Évagrius garde un silence absolu à ce sujet. La raison de son abstention et de toute critique à l'égard du nouveau patriarche pourrait être cherchée dans le fait qu'il s'agissait d'un compatriote, réputé pour sa science et son orthodoxie, et qu'ils avaient tous deux un ami commun, l'illustre Syméon stylite (1). Mais si Jean le Scholastique avait vraiment adhéré à la déplorable erreur de Justinien, il semble qu'Évagrius l'aurait au moins laissé entendre à ses lecteurs par quelque allusion (2), et qu'au contraire, il n'aurait pas affirmé catégoriquement que, Justinien voulant contraindre les évêques, de quelque région qu'ils fussent, à accepter son édit, tous avaient répondu qu'ils attendraient, pour se prononcer, de connaître l'opinion d'Anastase d'Antioche, de manière à éviter ainsi, pour leur compte, un premier choc avec l'empereur. Si celui-ci avait pu faire état de la soumission du plus important des patriarches orientaux, on ne voit pas comment Évagrius eût pu écrire ce qui précède, sans travestir complètement la réalité.

Chose surprenante à première vue, c'est la Vie d'Eutychios elle-même qui va dissiper le moindre doute à ce sujet. « *Tous les patriarches* », écrit Eustratios (3), « et beaucoup d'évêques, surtout orientaux, refusèrent de souscrire à l'opinion de l'empereur concernant l'incorruptibilité et lui manifestèrent leur opposition, soit par un synode, soit par écrit. Ce fut surtout

(1) Sur les relations d'Évagrius avec Syméon Stylite, voir. P. VAN DEN VEN, *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*, t. I, pp. 92*-95*.

(2) D'autant plus qu'il ne s'est pas gêné pour infliger à Justinien un blâme fort dur, qui suit immédiatement sa relation de l'erreur dogmatique de l'empereur et de ses conséquences. Il avait formulé des critiques dans d'autres occasions encore ; voir ci-dessus, p. 333, n. 4.

(3) Vie d'Eutychios, *loco cit.*, col. 2324 A. Cette assertion, qui correspond à celle d'Évagrius, est confirmée aussi par MICHEL LE SYRIEN, *op. cit.*, p. 272 : « Justinien écrivit de nombreux livres qu'il envoya aux patriarches et aux évêques en tous lieux, et les pressa de recevoir cette doctrine », et il ajoute qu'Apollinaire d'Alexandrie et Macaire de Jérusalem s'y refusèrent comme Eutychios. Il ne dit pas que Jean le Scholastique l'accepta.

le cas du patriarche Anastase d'Antioche, qui se comporta comme Eutychios ». Ce témoignage, qui classe nettement Jean le Scholastique parmi les résistants, est d'autant moins suspect qu'il émane d'un auteur dont nous connaissons les sentiments défavorables à l'égard de celui qui avait pris la place de son chef vénéré.

Deux historiens modernes, de grande classe, se sont abstenus de tout reproche à l'égard de la conduite de Jean le Scholastique, en se basant notamment sur le jugement d'Évagrius. Mgr Duchesne se demande si, une fois installé à la place d'Eutychios, il se plia aux volontés de l'empereur en ce qui regardait le dernier édit sur le dogme. « Il est probable », conclut-il, « qu'il réussit à traîner les choses en longueur et à faire admettre qu'il était bon de voir ce que feraient les autres patriarches », et il cite à ce propos les réflexions d'Évagrius, à savoir que les évêques de partout se tournèrent vers la grande lumière qu'était le patriarche Anastase d'Antioche, en attendant le résultat de sa résistance à la volonté impériale (1). E. Stein exprime une opinion analogue et écrit : « Jean de Sirimis ne semble avoir consenti à se faire ordonner [évêque de Constantinople] qu'à condition de ne pas être obligé de souscrire à l'édit avant qu'il n'eût été accepté par les autres patriarches, en premier lieu celui dont il avait été l'apocrisiaire » (2), c'est-à-dire Anastase. Duchesne va jusqu'à confondre dans le même respect dû à leurs œuvres littéraires ou à leurs éminentes vertus les patriarches Eutychios et Jean le Scholastique, mis sur le même pied qu'Éphrem d'Antioche, Jean l'Aumônier d'Alexandrie et d'autres, parce qu'« ils représentaient dignement, en face des pontifes coptes et jacobites ... la tradition orthodoxe de l'Église officielle » (3).

Faut-il se rallier purement et simplement à l'avis de ces deux historiens, basé avant tout sur l'orthodoxie des intéressés, sans tenir aucun compte des réserves formulées par le prêtre Eustratios dans sa Vie d'Eutychios ? Et ne convient-il pas, en outre, d'accorder quelque attention au fait qu'Évagrius,

(1) DUCHESNE, *L'Église au VI^e siècle*, p. 272.

(2) E. STEIN, *Hist. du Bas-Empire*, t. 2, p. 688.

(3) *Op. cit.*, pp. 265-266.

s'il ne formule aucune critique à l'égard de Jean le Scholastique, ne lui décerne pas non plus le moindre éloge, en distinguant une personnalité si importante de celle des autres évêques orientaux, dans leur résistance commune à la fantaisie dogmatique de Justinien? Ce silence absolu de l'historien à l'égard d'un compatriote, ami comme lui du stylite Syméon, comme lui aussi, avocat à Antioche, et qui, de surcroît, avait été l'apocrisiaire d'Anastase, contraste singulièrement avec l'exaltation des mérites de ce patriarche, qui remplit tout le chapitre 40 du IV^e livre de l'Histoire ecclésiastique (1)

Admettons un instant, à la suite de E. Stein (2), que l'édit sur l'aphtartodocétisme a été promulgué vers la fin de 564 ou peu de jours avant le 22 janvier 565. Eutychios refuse d'y souscrire; il est immédiatement arrêté et déposé, et Justinien le remplace, en vertu de son pouvoir absolu, par Jean le Scholastique. Comment l'empereur aurait-il pu accepter que celui-ci refusât de faire le geste qui avait été exigé vainement de son prédécesseur? Comment, d'autre part, l'apocrisiaire d'Anastase d'Antioche, connu comme lui par son orthodoxie et cher à Syméon Stylite, son protecteur, aurait-il pu accepter de souscrire à l'hérésie et de s'asseoir, parce qu'il l'aurait accepté, sur ce siège patriarcal d'où Eutychios venait d'être chassé ignominieusement, pour avoir repoussé la même erreur dogmatique?

D'aussi embarrassantes questions ne trouveront pas de réponse directe dans les textes, ceux, du moins, d'inspiration « catholique » (3), mais on peut leur trouver une réponse indirecte, basée sur les traits épars que ces textes nous ont laissés de la personnalité de Jean le Scholastique. Rappelons combien il avait insisté, lors de sa visite à Syméon stylite, qui lui avait prédit son accession au siège patriarcal de Constantinople, pour savoir qui recevrait la pourpre impériale après Justinien. Sa curiosité enfin satisfaite et malgré sa promesse solennelle de ne pas divulguer le secret qui lui a été

(1) Éd. BIDEZ et PARMENTIER, pp. 190, 27-191, 30.

(2) Voir plus haut, p. 335 et n. 2.

(3) Voir ci-après, pp. 344-348, les données des historiens monophysites.

confié par le saint homme, il s'empresse de le communiquer au bénéficiaire de la prophétie, le curopalate Justin. Cette promesse d'un glorieux avenir, et celle qu'il a reçue lui-même, en même temps, du stylite, créent entre les deux hommes des liens très étroits d'amitié⁽¹⁾, auxquels l'intérêt ne doit pas être étranger. L'apocrisiaire et le curopalate sont bien placés tous les deux pour connaître et suivre les intrigues plus ou moins ténébreuses qui se nouent à la Cour du vieil empereur, et nous savons qu'elles ne faisaient pas défaut. Apparemment sûrs de leur destin⁽²⁾, ils n'ont garde de le compromettre par de fausses manœuvres. L'un comme l'autre, ils entretiennent leur amitié avec le grand thaumaturge d'Antioche, qui continue, de son côté, à l'alimenter par ses lettres et ses conseils. Mais sait-il que Justin est un homme sans scrupules, dévoré d'ambition, avide d'argent et de plaisirs, prêt à toutes les compromissions pour satisfaire ses vices? Évagrius, qui porte sur lui ce jugement sévère⁽³⁾, tout en reconnaissant son zèle pour la foi orthodoxe, rapporte un exemple convaincant de son manque de scrupules. Justinien avait deux parents, dont l'un était le Justin dont nous parlons, neveu de la défunte impératrice Théodora; l'autre, brillant général, était le fils de son frère Germanos. Le vieil empereur n'avait désigné ni l'un ni l'autre comme son successeur, si bien qu'avec des chances égales pour accéder au trône, ils avaient fini par convenir que celui qui parviendrait à l'empire attribuerait à l'autre la meilleure place après la sienne. La mort de Justinien n'était pas encore connue à l'extérieur que Justin le curopalate se précipitait au palais, revêtait les ornements impériaux et apparaissait ainsi au

(1) Voir plus haut, pp. 321-322.

(2) Justin devait être d'autant plus sûr du sien que, selon la Vie d'Eutychios, *loco cit.*, col. 2349 AB, ce patriarche lui aurait également prédit le trône, trois ans avant l'événement. Il aurait fait de même pour Tibère et Maurice.

(3) Éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 195, 20 : Ἦν δέ γε τὸν βίον ἐκ-
δεδιγητημένος καὶ τρυφαῖς ἀτεχνῶς καὶ ἡδοναῖς ἐκτόποις ἐγκαλινδούμε-
νος, ἀλλοτρίων τε χρημάτων διάπυρος ἐραστῆς ὡς πάντα κέρδους ἀθέσμον
ἀπεμπολεῖν, μηδὲ ἐπὶ ταῖς ἱερωσύναις τὸ θεῖον εὐλαβούμενος δις τοῖς προσ-
τυχοῦσιν ἐπίπρασκεν, ὄντιους καὶ ταύτας ἀναφανδὸν τιθέμενος. Θράσει
δὲ καὶ δειλίᾳ ταῖς κακίαις κρατούμενος...

peuple rassemblé pour les jeux à l'hippodrome. Puis, il convoque l'autre Justin, qui combattait alors sur les rives du Danube, soi-disant pour mettre en pratique leur convention, mais en réalité pour lui tendre un piège et le faire assassiner dans son lit, et par un véritable accès de sadisme, le nouvel empereur et sa femme Sophie se font apporter le tête du mort et la foulent aux pieds (1).

Évagrius dit ailleurs que Justin n'hésitait pas à faire commerce des choses saintes, à tel point qu'Anastase, le pieux patriarche d'Antioche, dilapidait en dépenses superflues le trésor de son église pour éviter de le voir tomber entre les mains de Justin, « ce fléau public », qui le convoitait. Aussi, pour cette raison et pour d'autres, Anastase fut-il finalement éjecté par l'empereur du siège d'Antioche (2).

Tel était l'ami, sur plusieurs points fort peu recommandable, de Jean le Scholastique, dont la Vie de Syméon stylite affirme expressément qu'ils avaient une grande inclination l'un pour l'autre et entretenaient constamment d'étroites relations entre eux (3). Mais disons de suite qu'aucun indice ne permet d'imputer à Jean le Scholastique les faiblesses et les vices qu'Évagrius a reprochés avec indignation à Justin II. Ce qu'ils ont de commun, c'est l'ambition du pouvoir, qui les pousse, chacun dans sa sphère, à s'élever, fût-ce en faisant disparaître un concurrent éventuel. A ce point de vue limité, la similitude de leurs défauts est frappante. Justin s'empresse de prendre la place de son oncle, dont le cadavre n'est pas encore froid, et assassine un associé, dont il redoute la rivalité possible ; Jean n'hésite pas à se glisser aussi rapidement qu'il le peut, et d'une manière qu'un témoin bien placé qualifie par deux fois d'irrégulière (4), sur le siège épiscopal de Byzance, occupé par un homme réputé pour sa sainteté et qui en a été chassé pour avoir tenu tête à un despote tombé dans l'hérésie. Mais l'un comme l'autre défendait l'orthodoxie contre le monophysisme sous toutes ses formes (5),

(1) *Ibid.*, pp. 196, 2-197, 7.

(2) *Ibid.*, p. 201, 17-18. Voir plus loin, p. 349 et n. 3.

(3) Voir ci-dessus, p. 322.

(4) Voir ci-dessus, pp. 327-328 et n. 1 de la p. 327.

(5) Sur l'orthodoxie de Justin II et sa conduite à l'égard des dissi-

et si pourtant Justinien a remplacé Eutychios par Jean le Scholastique, c'est que celui-ci, avocat et diplomate, non moins habile que son ami Justin et non moins habitué à louvoyer dans les multiples intrigues du Palais, a su flatter le vieux souverain, l'entretenir dans l'illusion et lui faire croire, par de belles paroles, que la doctrine de l'aphtartodocétisme méritait d'être étudiée avec soin et devait être soumise à l'examen des autres patriarches, avant d'avoir force de loi. Justinien, instruit par l'échec que venait de lui infliger Eutychios et rendu plus prudent, aura temporisé. Cela est si vrai que ce n'est que neuf mois plus tard, à la veille de sa mort, qu'il s'apprêtait à déposer Anastase d'Antioche pour son refus de souscrire à l'édit (1). On peut se demander ce que Jean le Scholastique eût fait, si Justinien avait vécu plus longtemps. Aidé de son ami Justin, il eût sans doute trouvé matière à de nouveaux atermoiements.

L'erreur des critiques d'aujourd'hui est d'avoir concentré sur un espace de temps trop court les diverses phases par lesquelles passa Justinien, avant d'en arriver à des mesures extrêmes pour imposer à l'Église le nouveau dogme. L'édit qui, selon E. Stein, se basant sur le témoignage mal compris d'Eustratios, aurait été promulgué vers la fin de 564 et certainement avant le 22 janvier 565 (2), n'était qu'un document préparatoire, un papier, *χάρτης*, dont la lecture devant des tiers, notamment le patriarche Eutychios, permit à l'empereur de mesurer les réactions de ses auditeurs (3). Il brisa

dents, voir DUCHESNE, *op. cit.*, pp. 346-356. Quant à Jean le Scholastique, sa position est clairement établie, notamment par les témoignages haineux des écrivains monophysites ; voir plus loin, pp. 344-348.

(1) Voir ÉVAGRIUS, *loco cit.*, pp. 191, 26-192, 3.

(2) Voir plus haut, pp. 334-335.

(3) Voir ci-dessus, pp. 325-328, la succession des événements. La Vie d'Eutychios, *loco cit.*, col. 2316 D, explique comme suit la présentation de ce document : *προέλαβεν ὁ βασιλεὺς ὃν ἐποίησεν χάρτην περιέχοντα τὴν βλάσφημον ἐκείνην δογματοποιίαν, λέγων τὸ σῶμα τοῦ Κυρίου ἐξ αὐτῆς ἐνώσεως ἄφθαρτον. Ἀναγνοὺς δὲ πᾶσι τὸν τοιοῦτον λόγον, ἠνάγκαζεν τὸν θεοφόρον καὶ μέγαν ἀθλητὴν Εὐτύχιον δέξασθαι τὸν λόγον καὶ σύμψηφον αὐτῷ τῆς βλασφημίας ταύτης γενέσθαι.* L'empereur avait donc commencé par donner lecture de son écrit, *λόγος*, « à tous », ceux-ci ne pouvant être que les évêques de son entourage,

la résistance d'Eutychios, en le chassant brutalement du siège patriarcal, non pas pour refus de souscrire à un édit, qui n'est pas promulgué, mais sous de simples prétextes. Il s'abstient de toute mesure coercitive à l'égard de son successeur, qui est plus habile que l'ancien moine et dont il sait qu'il n'obtiendra pas immédiatement une adhésion positive et officielle à ses idées dogmatiques. Des négociations en sens divers se poursuivent et des pressions s'exercent sur les évêques de tout l'Empire, qui ne se terminent qu'avec le mort de Justinien (1). L. Bréhier n'est peut-être pas loin de la vérité, quand il écrit qu'on n'est pas certain que l'édit, dont on

qu'Eustratios accuse, quelques lignes plus haut, de l'avoir encouragé dans son erreur et d'en être principalement responsables. Ces dignitaires ecclésiastiques ne faisaient jamais défaut autour du souverain (voir ci-dessus, p. 327, n. 1). Un édit en bonne et due forme ne se désignait pas par *χάρτης* ou *λόγος*, mais par *ἰδικτον* (voir LAMPE, *Lexicon*, s.v. ; ajouter ÉVAGRIUS, *loco cit.*, pp. 190, 16 ; 201, 12 ; MALALAS, éd. Bonn, pp. 478, 14 ; 495, 6 ; *Chronicon pascale*, éd. Bonn, pp. 636, 12 ; 693, 6), qui était le terme technique le mieux approprié. On rencontre aussi, employés dans le même sens, *θεῖα προσταξίς* (MALALAS, pp. 436, 8 ; 478, 13 ; 495, 6), *θεῖος τύπος* (*ibid.*, p. 449, 10), *θεῖον γράμμα* ou *πρόγραμμα* (ÉVAGRIUS, *loco cit.*, pp. 69, 33 ; 197, 27 [= *ἰδικτον* 201, 12] ; 226, 16 ; *Chronicon pascale*, pp. 630, 2 ; 635, 18 leçon de PV). Quant au mot *χάρτης*, ÉVAGRIUS l'emploie deux fois (*ἄγραφος χ.*, pp. 44, 22 ; 70, 16), dans le sens d'une feuille de papier immaculée ; EUSÈBE, *Hist. eccl.*, (Griech. kirchl. Schriftst., t. 9, 3, voir index), dans le sens de document. Sur la manière de promulguer un édit impérial de caractère dogmatique, bornons-nous à citer ce passage de Malalas, p. 478, 14, relatif à un acte de 533 : *Ἐν αὐταῖς δὲ ταῖς ἡμέραις ὁ αὐτὸς βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς ἐκάστη πόλει κατέπεμψε θείας προσταξίς περιεχούσας οὕτως· Ἡδικτον περιέχον περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως καὶ κατὰ ἀσεβῶν αἰρετικῶν, καὶ προσετέθη ἐν ἐκάστη πόλει ἐν ταῖς ἐκκλησίαις.* L'affichage des édits était de règle : voir *Chronicon pascale*, t. 2, p. 461 (comment. de t. 1, p. 630, 1). Le processus qui a précédé l'édit sur l'aphtartodocétisme n'était pas nouveau. Le pape Vigile lui-même a expliqué qu'en juillet 551, Justinien écrivit un mémoire, le fit lire à des évêques et le transforma finalement en édit (lettre de Vigile à Théodore Askidas, dans MANSI, *Concilia*, t. 9, col. 59 ; voir L. BRÉHIER, dans FLICHE et MARTIN, *Hist. de l'Église*, t. 4, p. 468 ; DUCHESNE, *op. cit.*, p. 174, et aussi pp. 264-266, dont un extrait plus haut, p. 324, n. 2). Voir également ci-dessus, p. 336, n. 3.

(1) Voir ÉVAGRIUS, *loco cit.*, pp. 190, 23-192, 3 ; ci-dessus, pp. 336-338.

ignore même le texte, ait été publié et ensuite expédié à Rome, car on ne connaît aucune réaction venue du siège apostolique (1).

La présentation des événements que je viens d'esquisser supprime toute divergence réelle entre le témoignage d'Évagrius et celui d'Eustratios ; ils se complètent au lieu de se contredire, puisqu'ils se rapportent à des phases différentes du développement de l'aphtartodocétisme qui occupèrent presque toute l'année 565.

C'est à dessein que je n'ai pas fait appel jusqu'ici, pour éclairer la question, aux témoignages, parfois plus explicites, des écrivains orientaux, principalement Jean d'Éphèse et Jean de Nikiou. Nul n'ignore que le premier était un monophysite fanatique, tandis que le second, attaché à la même doctrine, était beaucoup plus modéré dans ses jugements. Mais tous deux sont considérés par la critique comme des historiens sérieux, et si Jean de Nikiou écrivait dans la deuxième partie du VII^e siècle, Jean d'Éphèse était contemporain des événements qui nous occupent et y a joué un rôle, ce qui donne un grand prix à sa relation. « Inutile de dire », écrit Mgr Duchesne, qui le considère comme le meilleur des écrivains jacobites, « qu'il se ressent et de l'imagination de l'oriental, et de la passion du sectaire, et de l'exaltation du persécuté » (2). Persécuté, il le fut durement et longtemps, et son œuvre porte la marque profonde de ses souffrances physiques et morales. Sous ces réserves, dans son ouvrage fondamental, *L'Église au VI^e siècle*, Mgr Duchesne a accueilli à maintes reprises le témoignage de Jean d'Éphèse, à propos de faits qui ne sont connus que par lui. Avec les mêmes restrictions, il convient de reconnaître que les nombreuses pages qu'il a consacrées à certains actes des patriarches Eutychios et Jean le Scholastique présentent un très grand intérêt (3).

(1) L. BRÉHIER, *op. cit.*, p. 480, n. 4.

(2) *Op. cit.*, pp. 277-278. Voir aussi l'appréciation de J. HAURY, dans *Byz. Zeitschr.*, t. 9 (1900), p. 347.

(3) JEAN D'ÉPHÈSE, *Hist. eccl.*, 3^e partie (Corpus Scr. christ. orient., Script. syri, 3^e série, t. 3 [1936]), trad. BROOKS, *passim*.

Soumis par eux pendant des années aux pires vexations pour son inébranlable attachement à la cause monophysite, il n'est guère surprenant qu'il manifeste contre ces deux personnages une profonde animosité, qui le conduit souvent à des imputations fort injurieuses à leur égard. A ses yeux, Jean est un méchant, un fourbe et un menteur ; Eutychios est un envieux et un impudent, guidé par la haine et la vanité. Il est bien vrai qu'ils avaient été des persécuteurs impitoyables et que lui-même avait connu leurs terribles prisons. Il s'efforce, cependant, de les juger avec objectivité, et il note, après un exposé de la persécution déclenchée par Eutychios : « Nous avons écrit cela, attachés à la rigueur de la vérité, et quoique nous paraissions être un adversaire du fameux patriarche Eutychios, nous ne nous sommes pas écarté de la vérité d'un centième et nous n'avons pas cherché à outrager ni à ridiculiser » (1). Il est certain que les dirigeants chalcédoniens, comme les monophysites de toutes nuances, n'hésitaient pas, dans bien des circonstances et suivant les dispositions fluctuantes des empereurs, à recourir aux pires mesures de contrainte, et il n'est pas exagéré d'affirmer que parfois ces mesures ressemblaient singulièrement aux persécutions ordonnées par les maîtres de l'ancienne Rome contre les chrétiens (2). Jean d'Éphèse raconte que Tibère, devenu César et harcelé par le patriarche Jean le Scholastique pour qu'il poursuivît les monophysites, lui répondit finalement qu'après tout c'étaient des chrétiens et qu'il ne voulait pas passer, lui, pour un nouveau Dioclétien (3).

Sur le point qui nous intéresse particulièrement, les circonstances, restées obscures, de l'accession au trône patriarcal de Jean le Scholastique, après l'éviction d'Eutychios, Jean d'Éphèse nous livre quelques informations de valeur. Il rapporte qu'à la mort du premier, suivie du rappel d'Eutychios par Justin II et Tibère, le représentant du Saint-Siège à Constantinople — n'était-ce pas Grégoire, le futur grand pape ? — avait déclaré avec une parfaite franchise à l'empereur qu'une

(1) *Ibid.*, p. 110.

(2) Voir, par ex., dans DUCHESNE, *op. cit.*, pp. 351-355, ce qui se passa sous Justin II.

(3) JEAN D'ÉPHÈSE, *op. cit.*, p. 101.

enquête canonique approfondie lui paraissait indispensable au sujet de la validité des actes des deux patriarches, lesquels s'étaient jeté l'anathème l'un à l'autre ⁽¹⁾, et il avait ajouté que le pape ne penserait pas différemment. C'était aussi l'opinion d'un grand nombre de personnes à Constantinople. Mais Eutychios et l'empereur écartèrent d'emblée cette proposition d'enquête, et le premier s'empressa de détruire toutes les images de son prédécesseur qui ornaient le palais patriarcal et d'autres lieux, et aussi d'éloigner tous ses proches et tous les membres de sa famille, outre toutes sortes d'autres manifestations de sa rancune à l'égard du pontife défunt. Cette rancune allait si loin, au dire de Jean d'Éphèse, qu'il disait ouvertement à qui voulait l'entendre : « Jean n'était pas évêque de Constantinople, mais mon suppléant, parce que lui-même était étranger ». Et tous les auditeurs de se moquer, qui connaissaient la vérité ⁽²⁾. Le fait que, sur le plan humain, cette rancune tenace fut justifiée est déjà confirmé par le témoignage d'Eustratios, dans sa Vie d'Eutychios, qui a été analysé plus haut, mais nous y lisons, de surcroît, qu'Eutychios, après avoir été évincé injustement

(1) MICHEL LE SYRIEN, *Chronique* (éd. CHABOT, t. 2, p. 249), dont la source est ici l'*Hist. eccl.* de Jean d'Éphèse, ajoute avec un certain humour : « Et Dieu les anathématisa tous les deux ». Seuls, les historiens monophysites ont signalé, non sans complaisance, on le comprend, ces anathèmes que se sont lancés mutuellement les deux patriarches (JEAN D'ÉPHÈSE, *op. cit.*, pp. 71-73, 105-106, 112 ; MICHEL LE SYRIEN, pp. 309-310). Mais le fait n'est nullement invraisemblable, en raison des circonstances d'extrême tension que nous connaissons. Les écrivains catholiques grecs, de leur côté, auront voulu jeter le voile sur ce scandale (voir plus loin, pp. 351-352), et j'ai souligné à plusieurs reprises la discrétion pudique de l'auteur de la Vie d'Eutychios, qui s'est borné à dire qu'après sa condamnation par un synode épiscopal, le patriarche déposé avait lancé sur ses juges les peines canoniques : ὄθεν καὶ πρὸ τῆς αὐτῶν ἐπ' αὐτῷ γεγονυίας κατακρίσεως προλαβὼν ὁ μακάριος τοὺς πάντας ὑπέβαλεν κανονικοῖς ἐπιτιμίαις, ἕως ἄν τὰ ὑπ' αὐτῶν γενόμενα διορθώσωνται (col. 2320 D). Eustratios n'a nommé personne, mais je croirais volontiers que Jean d'Éphèse et Michel le Syrien ont raison, quand ils englobent le patriarche intrus parmi ceux qui furent frappés de ces sanctions.

(2) JEAN D'ÉPHÈSE, *op. cit.*, p. 73. Plusieurs de ces traits du portrait de Jean le Scholastique ont été reproduits déjà par J. Hauray, dans l'article cité plus haut, p. 320, n. 2.

du trône patriarcal et relégué dans son couvent d'Amasée, avait été soumis, ainsi que le couvent lui-même, à beaucoup de vexations de la part de ses ennemis, jusqu'à son rappel à Constantinople (1). On peut se demander si Jean le Scholastique, étant donné ce que nous savons déjà, n'était pas l'auteur ou l'un des auteurs de ces vexations, sur lesquelles Eustratios, avec sa discrétion habituelle, ne s'est pas expliqué autrement. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas douteux que si la relégation de l'ex-patriarche s'est prolongée jusqu'à la mort de Jean, celui-ci en porte, au moins partiellement, la responsabilité.

Mais nous cherchons, surtout, à savoir s'il a joué un rôle dans les faits qui ont amené la déposition et la relégation d'Eutychios et sa propre accession au trône patriarcal. La Vie d'Eutychios, nous l'avons vu, ne le met pas explicitement en cause, mais les quelques traits qu'elle lui décoche (2) provoquent le soupçon, et il se précise, quand on entend Jean d'Éphèse affirmer nettement, à deux reprises, que tout le monde savait, à Constantinople, que Jean (le Scholastique) était l'auteur de la déposition (3).

Sans aller aussi loin et sans mettre à son compte un acte qu'il n'a pu, de toute évidence, poser directement lui-même, on peut retenir des imputations de Jean d'Éphèse que, mû par l'ambition que nous lui connaissons, Jean le Scholastique aura profité des dispositions malveillantes de Justinien à l'égard d'Eutychios dans l'affaire de l'aphtartodocétisme pour se joindre, plus ou moins ouvertement, à ce groupe de dignitaires dont parle le prêtre Eustratios, qui encourageait le vieil empereur à sévir contre le patriarche, qu'ils considéraient comme leur ennemi (4). Rappelons ici une phrase du panégyrique d'Eutychios, qui, dans sa sobriété, constitue un témoignage accablant au sujet du comportement de Jean le Scholastique : le synode des évêques dévoués à Justinien « persuada l'empereur de déposer Eutychios et de mettre à sa place quelqu'un qui exécuterait leurs desseins, ce qui se réa-

(1) Vie d'Eutychios, *loco cit.*, § 64, col. 2348 B.

(2) Ci-dessus, pp. 327-330.

(3) JEAN D'ÉPHÈSE, *op. cit.*, pp. 73 et 105.

(4) Voir plus haut, pp. 326-328.

lisa » (1). Jean de Nikiou, cet autre historien monophysite, connu comme modéré et qui écrit un siècle après ces événements, a complété d'une manière frappante ce témoignage du prêtre Eustratios. « L'empereur Justinien », écrit-il, « ayant déposé et exilé Eutychios, patriarche de Constantinople, nomma à sa place Jean, de la ville de [Sirimis], qui lui promit de déclarer par écrit qu'il était d'accord avec lui dans la foi et d'écrire une lettre synodale. Mais, après avoir pris possession de son siège, Jean ne tint pas compte de la volonté de l'empereur et refusa d'écrire comme il lui avait dit ... L'empereur voulait déposer Jean ; mais, pendant qu'il y songeait, craignant qu'il n'y eût des troubles, parce qu'il avait déjà exilé Eutychios, sans jugement légal, Justinien mourut... » (2).

Les sources orientales monophysites contribuent donc, dans une large mesure, à compléter et à fortifier les données des sources catholiques grecques et à jeter la lumière sur l'enchaînement des événements, sans qu'on doive les accuser ici d'une appréciation exagérément tendancieuse des faits, en raison de leur appartenance dogmatique. Nous y trouvons la confirmation du processus qui a été tracé précédemment, et nous pouvons donc le reconstituer plus complètement, dans ses grandes lignes, comme suit : Jean le Scholastique a mis à profit la disgrâce d'Eutychios, y a aidé peut-être, et a fait croire à Justinien qu'il trouverait en lui un adepte de sa théorie sur l'incorruptibilité ; mais une fois installé à la place d'Eutychios, il s'est adroitement déjugé (3), sous prétexte qu'il fallait interroger les autres patriarches, avant qu'un édit pût être lancé. L'empereur, cependant, à certain moment, et malgré l'adresse du nouveau patriarche, se crut joué et voulut l'éliminer à son tour, mais il recula devant

(1) Voir plus haut, p. 327 et la n. 1.

(2) JEAN DE NIKIOU, *Chronique*, éd. ZOTENBERG, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. 24, 1 (1883), p. 518.

(3) Un exemple, resté célèbre, de cette manière de faire avait été donné peu auparavant par un autre apocrisiaire à Constantinople, le futur pape Vigile, dévoré d'ambition lui aussi, et dépourvu de scrupules : « il était capable de tout promettre, ou du moins de tout laisser espérer » (DUCHESNE, *op. cit.*, p. 373), pour se dérober ensuite.

une deuxième déposition, suivant de près la première et qui allait coïncider avec celle du patriarche d'Antioche Anastase. La mort l'empêcha de donner suite à ses projets.

Ce qui n'est pas douteux dans toute cette affaire, c'est que Jean le Scholastique s'accrocha solidement au trône patriarcal, conquis dans les circonstances déshonorantes que l'on connaît maintenant, car lorsque le nouvel empereur Justin II eut remis en place les nombreux évêques que Justinien avait déposés, notamment pour avoir refusé de condamner les Trois Chapitres (1), un seul de ces prélats, le plus élevé en rang, fut maintenu en exil au monastère d'Amasée, et c'était, on l'a deviné, Eutychios, qui dut attendre la mort de Jean le Scholastique pour réoccuper le trône patriarcal, dont il avait été éloigné pendant douze ans pour une cause si notoirement injuste (2). Ainsi s'explique la violente animosité que Jean d'Éphèse lui prête contre son prédécesseur.

L'amitié de Justin II et de Jean le Scholastique s'est manifestée une autre fois encore, dans un cas qui semble n'être à l'honneur ni de l'un ni de l'autre. La Chronographie de Théophane rapporte qu'à la mort d'Apollinaire, patriarche d'Alexandrie, Jean le Scholastique avait, au mépris des règles canoniques, consacré un certain Jean pour lui succéder. L'affaire devait être assez grave pour que le patriarche Anastase d'Antioche ait violemment reproché cette ordination illégale tant au consacré qu'au consécrateur. De nouveau, l'empereur avait pris parti pour Jean le Scholastique, jusqu'à oser, en 570, déposer le sage et vaillant Anastase de son siège patriarcal (3).

(1) ÉVAGRIUS, *Hist. eccl.*, éd. BIDEZ et PARMENTIER, p. 195, 15-18 ; sur l'interprétation de ce passage un peu obscur, voir E. STEIN, *Hist. du Bas-Empire*, t. 2, p. 681 et n. 1.

(2) La désignation de Tibère comme César le 7 décembre 574, due à la maladie mentale de Justin II, n'avait rien changé à la situation. Jean le Scholastique avait dû s'assurer aussi les bonnes grâces de Tibère, car selon Jean de Nikiou, *op. cit.*, p. 520, « il avait été comblé de ses faveurs ».

(3) THÉOPHANE, *Chronographie*, éd. DE BOOR, p. 243, 24-29. ÉVAGRIUS, *loco cit.*, p. 201, 17-28, a expliqué différemment la déposition

Si des historiens aussi avertis qu'E. Stein et Mgr Duchesne n'émettent aucune critique sur la conduite de Jean le Scholastique ou même lui témoignent du respect ⁽¹⁾, un des plus illustres pionniers de l'histoire ecclésiastique, le cardinal Baronius, porte dans ses *Annales*, à l'année 564, un jugement qui cadre beaucoup mieux avec le témoignage, que nous connaissons, de certains contemporains de l'ambitieux patriarche : *delectusque fuit Ioannes, cognomento Scholasticus, ex Apocri-siario Ecclesiae Antiochenae, homo plane servus gloriae et nundinator rerum sacrarum, quique pretio adulationis eam mercatus est dignitatem* ⁽²⁾.

Ce blâme sévère, qui semble mérité, contraste singulièrement avec l'attitude, toute de bienveillance, qui a été celle de Syméon Stylite le Jeune à l'égard du même personnage. Le moine inconnu qui a écrit la biographie du saint ne paraît pas se douter le moins du monde que ce fut une grave erreur dogmatique qui amena Justinien à chasser Eutychios et à le remplacer par un habile intrigant ; il s'en doute si peu, nous l'avons vu ⁽³⁾, qu'il attribue à l'esprit de Dieu ce choix du vieil empereur. L'homme simple qu'était l'hagiographe, préoccupé avant tout de célébrer la gloire et les miracles du grand thaumaturge, a pu laisser de côté les aspects déplaisants de cette affaire, mais il n'a pas dû les ignorer complètement, puisqu'il note que c'est sous un prétexte qu'Eutychios

d'Anastase (voir ci-dessus, p. 341), tout en ajoutant, sans les préciser, que d'autres raisons encore ont été alléguées par ceux qui désiraient favoriser les vues de l'empereur (Jean le Scholastique était-il de ceux-là?). Ces raisons coïncidaient peut-être avec celle que rapporte Théophane, et qui a fait l'objet d'une conjecture intéressante d'Henri de Valois, dans son commentaire d'Évagrius, *P.G.*, t. 86, col. 2801, n. 37 : la critique d'Anastase, cause de sa déposition, aurait porté sur le fait que la consécration épiscopale effectuée par Jean le Scholastique était illégale, parce que lui-même avait été consacré illégalement à la place d'Eutychios.

(1) Voir plus haut, p. 338.

(2) *Annales ecclesiastici*, Rome, t. 7 (1607), p. 490. Ce jugement, basé uniquement sur la Vie d'Eutychios, fait honneur à la perspicacité de Baronius ; il avait été déjà reproduit par J. HAURY, dans *Byz. Zeitschr.*, t. 9 (1900), p. 346 (voir ci-dessus, p. 320, n. 2).

(3) Ci-dessus, p. 322.

fut chassé de son siège patriarcal ⁽¹⁾ ; il a pu aussi être mal ou incomplètement renseigné. On sait, du reste, que le biographe de Syméon a passé sous silence nombre de faits importants qu'il lui était loisible d'incorporer à son récit ⁽²⁾. Quant au saint lui-même, dont nous ne savons que ce que son biographe a bien voulu en dire, il faut bien admettre que contrairement à l'opinion de son panégyriste, il n'était pas infallible, et il n'est pas exclu qu'il se soit trompé, lui aussi, et ait été induit en erreur. Comment expliquer autrement sa constante bienveillance envers Justin II et Jean le Scholastique, dont les vices et la conduite répréhensible dans certaines circonstances nous sont révélés par des témoignages aussi sûrs qu'accablants ?

Une autre explication, moins simpliste, se présente cependant à l'esprit. Nous sommes encore à l'époque des grandes controverses christologiques ; « le monophysisme règne sur la moitié de l'Empire, et c'est à peu près uniquement pour ou contre la doctrine des deux natures que les hommes de plume et d'action livrent bataille » ⁽³⁾. Syméon Stylite le Jeune, suivi par son biographe, est un défenseur notoire du diphysisme et de l'orthodoxie ⁽⁴⁾. Les patriarches Eutychios et Jean le Scholastique sont dans le même camp et persécutent sans ménagement les adhérents du dogme opposé. L'empereur Justin II, d'abord partisan de la conciliation dans un but politique, revient aux mesures de rigueur contre les dissidents ⁽⁵⁾. L'étiquette antimonophysite, dans cette période où les passions religieuses sont déchaînées, constitue, aux yeux de beaucoup de gens, un certificat de bonne conduite, qui permet d'ignorer ou d'excuser bien des faiblesses et bien des actes méritant condamnation. C'est un phénomène qui se manifeste dans toutes les périodes troublées de l'histoire.

(1) Vie de Syméon, ch. 205, 1 ; προφάσεώς τινος κινηθείσης ἐξεβλήθη τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου τῆς βασιλευούσης πόλεως Εὐτύχιος ὁ ἀγιώτατος πατριάρχης.

(2) Voir P. VAN DEN VEN, *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*, t. 1, pp. 107*-108*.

(3) J. PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847*, p. 27.

(4) Voir P. VAN DEN VEN, *op. cit.*, pp. 167*-171*.

(5) Voir L. DUCHESNE, *op. cit.*, pp. 351-355.

Ne serait-ce pas ce critère exclusif qui aurait inspiré, avant tout, dans ses attitudes et ses jugements, l'hôte illustre du Mont Admirable et le disciple qui écrivit sa Vie? Et si Évagrius s'est abstenu de tout reproche vis-à-vis de Jean le Scolastique, ne serait-ce pas aussi parce que, le plus orthodoxe des historiens ecclésiastiques, il pensait comme Syméon au sujet de l'erreur monophysite et de la vérité chalcédonienne, ces deux pôles des croyances de ses coreligionnaires? C'est le moment de se rappeler que ni Syméon ni son biographe n'ont fait la moindre allusion au premier stylite, Syméon l'Ancien, pourtant célèbre entre tous, ni à son sanctuaire de Telnešin, copié au Mont Admirable. La cause de cet étrange silence est, peut-être, que ce saint et son église avaient été accaparés tous deux par les Jacobites, et cette raison suffisait pour éclipser tout le reste, si glorieux qu'il pût être (1).

L'hypothèse que je formule vaut peut-être la peine d'être prise en considération, pour expliquer le comportement de Syméon le Jeune à l'égard d'amis, peu recommandables à certains égards, mais restés fermes dans leur attachement à l'orthodoxie et aux décisions du concile de Chalcédoine.

Paul VAN DEN VEN.

(1) Voir P. VAN DEN VEN, *op. cit.*, pp. 171*, 174*-175*.

NOTES ET INFORMATIONS

LA POLITIQUE RELIGIEUSE DES CONQUÉRANTS OTTOMANS DANS UN TEXTE HAGIOGRAPHIQUE (a. 1437) (1)

En 1437, un militaire venu de Sofia (c'est, avec son nom, Georges, tout ce que l'auteur de la *Διήγησις* sait de lui), créa un scandale sur la place du marché d'Andrinople, en insultant le Prophète. Les badauds qui se trouvaient là se jetèrent sur lui et le rouèrent de coups. Il recommença de plus belle et se vit traîner devant le juge.

Le récit de son procès illustre de façon extrêmement intéressante, dans la mesure où on peut lui faire confiance, la politique religieuse des conquérants.

La Vie fut écrite avant la mort du patriarche Joseph II, c'est-à-dire dans les deux ans qui suivirent la mort de Georges, mais, à première vue, les nombreux rappels évangéliques ne laissent pas d'inspirer des réserves. Cependant, pour la première audience au moins, c'est la tournure prise par les événements qui a dicté au pieux narrateur ces phrases bien connues et qui correspondaient si exactement à ce qu'il avait vu. La politique turque, que le juge était tout prêt à appliquer, n'était pas de sévir dans des cas pareils, mais il y fut obligé par une foule surexcitée qui réclamait un châ-timent. Inévitablement, il se retrouve dans le rôle de Pilate. Le premier de ces passages repris de l'Évangile, par la façon dont il est introduit, inspire toute confiance quant à l'historicité de l'incident. Examinons-le.

Le texte est sérieusement corrompu, mais l'essentiel est clair, et je crois qu'on peut, dans une large mesure, le rétablir avec une sûreté absolue. Le voici tel que nous le lisons : Ὁ δὲ μάρτυς, συσταλεις τῷ φόβῳ μικρόν, οἶμαι, τὸ σμῆνος ἐκφυγεῖν βουλευθεῖς

(1) Voir Ch. G. PATRINELES, *Μιὰ ἀνέκδοτη Διήγησις γιὰ τὸν ἄγνωστο Νεομάρτυρα Γεώργιο (+ 1437)*, dans *Ὁρθόδοξος Παρουσία*, I, 1964, pp. 65-74 (résumé anglais).

ἢ ὡσπερ καὶ ὁ Σωτὴρ τὸν Ἡρώδη καὶ τοῦτο τῆς ἐντολῆς κελευούσης μέχρι γὰρ καὶ τοῦτο ἐπείθετο ὡς ἂν τρόπαιον μενομισμὲ [νενομισμένως?] καὶ συνετῶς ἀναστήση ὁ ἀθλητῆς ἀνεγείρη (68, 64). Après Ἡρώδη, il faut sûrement suppléer οὐδὲν ἀπεκρίνατο αὐτῷ. « Le martyr, sous l'effet de la peur, je pense, et voulant échapper à la meute, répondit peu de chose ou, comme le Sauveur à Hérode, rien, et ce peu fut ce qu'on lui commandait (car dans cette mesure il obéit), afin de gagner une victoire consciencieuse et réfléchie ». Ainsi l'auteur avoue, de façon assez embarrassée, que le saint a eu un moment d'hésitation. Il s'est tu, il a même murmuré ce « peu de chose » que lui demandait le juge pour classer l'affaire. On voit qu'il ne s'agit pas du thème habituel du silence devant le juge. Mais la foule est intervenue, le saint se ressaisit et ne connaîtra plus de défaillance : ὡς ἂν τρόπαιον νενομισμένως καὶ συνετῶς ἀναστήση. Le verbe ἀνεγείρη (ὁ ἀθλητῆς ἀ.), qui fait double emploi, fut peut-être introduit pour remplacer le verbe ἀπεκρίνατο tombé.

Par contre, dans la seconde comparaison, il est impossible que le juge ait dit λάβετε αὐτὸν καὶ κατὰ τὸν νόμον ὑμῶν κρίνατε. Cette seconde audience est d'ailleurs loin de faire aussi bonne impression que la première. Peut-être était-elle moins publique.

D'ailleurs plusieurs points d'interrogation jalonnent le récit de cette seconde comparaison et de la réunion de théologiens qui la précéda. 1) L. 107, les ὑπερέχοντες τῶν Ἀγαρηνῶν, notamment des τασιμάνιοι, se sont réunis chez l'ἡγεμῶν ὁ πρῶτος (ὃς ἤδη φέρει πρόσωπον τοῦ ἀμιρᾶ, ajoute le texte ; P. propose avec vraisemblance de voir en lui le vizir) pour discuter du cas de Georges. A leur arrivée, l'ἡγεμῶν en question, bouleversé, s'écrie : τίς ἡ βοή καὶ ἡ παρουσία τοῦ πλήθους ; Or, justement, il n'a pas été question de la foule, mais uniquement de ces théologiens et dignitaires, alors que sa question vise évidemment la foule enragée qui regarde cette affaire comme sienne. Sa question ne reçoit pas de réponse, les théologiens s'asseyent et commencent leurs débats. 2) On ne comprend pas très bien ces débats auxquels manque de toute évidence l'interlocuteur chrétien, ni comment l'auteur de la Vie, qui n'a pas, on s'en doute, ses entrées auprès des dirigeants turcs, a pu savoir ce qui s'y est passé. En fait, pour comprendre cette réunion, il faut supposer que le saint est présent, qu'on l'a déjà fait venir de la prison, alors que la Vie nous dit que l'ἡγεμῶν l'envoya chercher plus tard. En réalité, il est présent, et nous avons affaire à un des ces

comités de théologiens dont d'autres exemples nous sont connus, qui s'efforcent de persuader un chrétien de l'identité fondamentale des deux religions. Dans quelle mesure le débat fut-il public? Suffisamment pour que notre auteur ait pu en rapporter quelques phrases. C'est tout ce qu'il est permis d'affirmer, mais à cette époque les mœurs ottomanes étaient encore empreintes d'une grande simplicité: toutes sortes de débats ont lieu au grand jour, le peuple a l'occasion d'y assister. 3) Le récit reprend: «Après cette menace...», alors que ce qui précède n'a rien à voir avec une menace. Comme l'*ἡγεμών*, à ce moment précis, envoie chercher le Saint avec une forte escorte spécialement chargée de veiller à ce que personne ne le touche, on peut deviner quelle fut la menace, peut-être même la mettre en rapport avec le cri de la foule enragée, qui avait déjà provoqué la question de l'*ἡγεμών*.

Le ms qui contient notre texte est du xvi^e siècle. Les anomalies signalées montrent bien que le texte original a été perturbé. Mais est-ce par accident ou à dessein? C'est ce qu'il n'est pas facile de préciser. On ne voit pas la raison apologétique qui aurait pu faire modifier l'ordre des événements. S'agit-il d'un simple accident matériel? Mais on ne peut, sans plus, replacer les ll. 126-140 (ou peut-être 126-146) avant la séance des tasimans, ou au contraire faire descendre la ligne 107 entre les ll. 125 et 126. Quelle que soit l'explication des changements survenus, un travail rédactionnel a été entrepris en vue de les maquiller.

Néanmoins, on peut faire confiance aux informations de la Vie, même si elles nous sont parvenues dans un certain désordre. Elles illustrent assez bien la politique religieuse des conquérants, à travers un exemple, précisément, d'échec de celle-ci.

Nous constatons d'abord que les autorités turques ont tout fait pour ne pas brûler Georges. Le premier juge lui demande une déclaration que l'auteur chrétien lui-même appelle «peu de chose»; je pense même que c'était une simple rétractation des injures qu'il avait adressées au Prophète (v. ll. 76-77). Comme il semble à moitié disposé à accepter, on le défère à un comité de théologiens. Nous savons par d'autres textes à peu près ce qu'ils ont pu dire: leur but n'était pas de prouver que Georges était digne du feu, mais au contraire de l'aider à trouver un compromis. S'il ne s'était pas obstiné à injurier le Prophète, il n'aurait pas été brûlé.

La politique ottomane n'était pas d'imposer l'Islam par la force. Le gouvernement turc favorisa délibérément, dès le début, l'Église

orthodoxe. On se rappellera avec quelle rapidité Mehmed II s'occupait de faire élire un patriarche de Constantinople, son souci de garder à l'événement son faste d'autrefois, et de s'y associer personnellement. Mais déjà Grégoire Palamas trouvait partout, dans sa captivité, des communautés chrétiennes avec des églises et un clergé qui les desservait. Les buts sont politiques : nourrir l'opposition contre les Latins (cf. le récit de Sphrantzès de la réaction de Murad II au projet d'union avec l'Église catholique : « οὐ φαίνεται μοι καλὸν εἶναι ἵνα ὑπάγη καὶ τοσοῦτον μοχθήσῃ καὶ καταναλώσῃ τὸν βίον αὐτοῦ, καὶ μετέπειτα τί τὸ κέρδος ; que s'il a besoin d'argent, je peux l'aider », et le commentaire de Sphrantzès : « on discutait beaucoup pour savoir si on écouterait l'émir ou si on irait au synode. Mais il arriva ce que voulait l'Empereur ou plutôt ἡ κακὴ τύχη »). D'ailleurs ce n'était pas uniquement pour isoler les Latins que les Turcs cherchaient à se concilier les orthodoxes. Les Grecs étaient tellement divisés, pour nombre de gens il y avait si peu de raisons d'adhérer à un parti plutôt qu'à un autre, que l'envahisseur put facilement présenter une collaboration qui ne menaçait pas la religion comme la solution la plus heureuse des difficultés de l'heure. Nous savons l'importance du parti de la capitulation à Thessalonique, et il existait ailleurs aussi. Enfin, les Turcs comptaient sur l'Église pour faciliter l'organisation administrative des territoires soumis.

Mais en même temps, il y eut un grand effort de prosélytisme. Le mysticisme et le zèle religieux des premiers conquérants ottomans sont bien connus. Loin d'exiger des convertis une pleine reconnaissance de leur erreur passée et l'anathème sur tout ce qu'ils avaient cru antérieurement, les musulmans soulignaient tout ce que les deux religions avaient en commun. Le cri du cœur de l'auteur de la *Suggillatio...* est révélateur : « The whole difficulty lies in this profession of faith [There is no god but God : Muhammed is the apostle of God]. For if only a man can persuade himself that he is a worshipper of the one God, the poison of his error easily infects him under the guise of religion. This is the rock of offence on which many have struck & fallen into the snare that has brought perdition on their souls. This is the millstone that hung about the necks of many has plunged them into the pit of despair » (1). Celui

(1) Translated by T. W. ARNOLD, in *The preaching of Islam*, p. 162.

qui parle a été vingt ans prisonnier des Turcs. Il a conservé sa foi chrétienne, mais il décrit l'entreprise de séduction à laquelle tant d'âmes ont cédé. Les Turcs, dit-il, ne contraignent personne par la force à renier sa foi.

Mais le document par excellence avec lequel il convient de comparer notre *Διήγησις*, c'est la lettre de Gr. Palamas aux Thessaloniciens. Il rapporte trois discussions qu'il eut avec des représentants, à différents titres, de l'Islam. Premièrement, avec un neveu de l'émir. 2) Une discussion organisée avec des théologiens, qui ne différa, vraisemblablement, de celle de notre *Διήγησις* que par la personnalité de l'interlocuteur : Grégoire est un théologien qui répond par des arguments, Georges est un homme simple qui ne peut que clamer sa foi et proférer des injures contre celle de ses adversaires. 3) La discussion que Palamas suscite avec un *τασιμάνης* (1). Il est intéressant de comparer celle-ci avec notre *Διήγησις*, parce qu'elle a lieu en public et qu'elle est attentivement suivie par les badauds. On remarquera qu'à un moment donné, ceux-ci commencent à montrer de l'énervement, sur quoi Palamas change de ton et se montre plus conciliant. A huis clos, avec les théologiens ou avec le petit-fils de l'émir (qu'on lui avait pourtant signalé comme particulièrement acharné contre les chrétiens), il avait pu dire ce qu'il voulait. Il est vrai qu'un des théologiens, emporté par l'indignation, l'avait frappé, mais les autres condamnèrent ce geste.

Ces efforts missionnaires des musulmans, s'ils ne furent pas toujours couronnés de succès, le furent souvent. L'auteur de notre *Διήγησις* rapporte : « la majorité de notre race s'est perdue, ils vivent pour le présent et ne regardent que le bonheur humain ; nos affaires vont mal, parce que nous ne faisons pas la volonté de Dieu ; comme dit un des prophètes, « Si vous ne faites pas la volonté de Dieu... il enverra contre vous des bêtes féroces... Ces bêtes sont venues, à cause de nos péchés, mais faute de l'avoir bien compris, ils se convertirent » (*τὸν νοῦν παρετράπησαν*). Un siècle plus tôt, le patriarche Jean XIV (1334-1347) envoyait deux lettres pastorales aux habitants de Nicée dans le but de ramener à l'Église ceux qui s'étaient convertis à l'Islam (Miklosich-Müller, I, 82 et 92).

Ces conversions ne doivent pas toutes être attribuées au désir

(1) Les théologiens qui forment le comité sont appelés *τασιμάνιοι*. Sur ces derniers, voir note de P. WITTEK, *Byzantion*, 21, 1951, p. 423, n. 3.

des convertis d'améliorer leur situation, et encore moins à la crainte de la persécution. Plus importants furent les facteurs psychologiques : « ils n'ont pas compris, dit notre source, que les bêtes féroces sont venues à cause de nos péchés... et τὸν νοῦν παρετράπησαν ». L'Église avait trop répété que Dieu protégeait les siens sur terre. Palamas raconte qu'à Lampsaque une foule de captifs chrétiens l'entoura, demandant ses soins pour leurs maladies spirituelles, ou la solution de quelque difficulté de la foi, « mais la majorité demandant l'explication de cet abandon par Dieu de notre race ».

Mais dans le cas qui nous occupe, la politique de conciliation échoua. Le militaire venu de Sofia refusa de rétracter ses injures et d'échapper au feu. Est-ce que nous n'aurions pas, dans sa condition, une des raisons de son acharnement? Ce soldat venu, en 1437, de Sofia à Andrinople faire réparer son arc, ne pouvait appartenir qu'à l'armée turque. Mais si l'uniforme qu'il portait avait été celui d'une unité turque, son procès vraisemblablement se serait déroulé tout autrement — devant une cour militaire, sans doute. On peut conjecturer qu'il faisait partie d'une unité chrétienne combattant aux côtés des Turcs (1). Peut-être est-ce une prise de conscience angoissée de cette situation qui a conduit Georges au martyre.

P. KARLIN-HAYTER.

(1) Cf. SPHRANTZES (Bonn, p. 11). Il s'agit de la fuite à Iconium d'Alexis Paléologue, gendre d'Alexis Ange : ἐδέξατο οὖν αὐτὸν ὁ σουλτάνος μετὰ χαρᾶς μεγάλης, καὶ συλλέξας στρατὸν ἐκ τῶν Χριστιανῶν (ἦσαν γὰρ ὑπ' αὐτῷ πάσαι δεδουλωμένοι τινὲς Ῥωμαῖοι) καὶ ὑπὸ στρατηγὸν τὸν Παλαιολόγον ἔταξεν αὐτούς, καὶ Ῥωμαϊκὴν καὶ ξένην στολὴν κελεύσας ἵνα φορέσωσιν, ὅπως καταπλήξῃ τοὺς πολεμίους.

« SWIFT DANES »

« In magna hac civitate [Kiev] que istius regni caput est, plus quam quadringente habentur ecclesiae et mercatus VIII, populi autem ignota manus : quae, sicut omnis haec provincia ex fugitivorum robore servorum huc undique confluencium et maxime ex velocibus Danis, multum se nocentibus Pecinegis hactenus resistebat et alios vincebat » (1). La chronique de Ditmar est du début du XI^e s. M. Riasanovsky et plusieurs de ses collègues se donnent beaucoup de mal pour trouver une explication satisfaisante de l'adjectif *velox* appliquée aux Danois, sans vraiment y réussir. Ne serait-ce pas tout simplement la traduction de *δρομίται* du célèbre passage du Ps.-Syméon Logothète : *ῥῶς δέ, οἱ καὶ Δρομίται, φερόνυμοι ἀπὸ ῥῶς τινὸς σφοδροῦ διαδραμόντες ...* (Bonn, p. 707, 3) et interprété comme Ps.-Syméon l'interprète? Comme il ne s'agit pas d'un emprunt direct, cette nouvelle attestation de l'emploi de ce terme très rare, toujours avec la même acception, ne manque pas d'intérêt. Vasiliev, dans son beau mémoire, *The second Russian attack on Constantinople*, n'en fait pas mention.

P. K.-H.

(1) *Thietmari Merseburgensis Episcopi Chronicon* (MGH SS. in usum scholarum, p. 258) cité par A. V. RIASANOVSKY in « Runaway slaves » and « swift Danes » in *eleventh-century Kiev* (*Speculum*, XXXIX, 1964, pp. 288 sqq.)

UNE ÉDITION DES « SCRIPTA MINORA » D'ARÉTHAS (1)

This collected edition of Arethas is to contain everything known to be extant, with the exception of the commentary on the Apocalypse (Migne P.Gr. 106) and the scholia and catena notes, which can be studied and edited only in connection with the tradition of the authors (resp. catenae) in question.

The various manuscript collections will be presented in their original order : the first volume (Opusc. 1-56) is to contain the large corpus of Moscow Greek MS. 315 (441 Vladimir), written in Venice by Maximos Margounios towards the end of the 16th cent. ; the second the smaller collections of Marc. gr. 524 (Op. 57-73) and of Kosinitsa MS. 1 (Op. 74-78 ; to be based on Papadopoulos Kerameus' edition, if the manuscript remains unfindable) and three poems from the Greek Anthology (Op. 79-81). There will be an appendix containing the Latin translation of a second funeral oration on Euthymius, a letter of an unknown protothrone from Barocc. gr. 131 and four letters from Nicetas Paphlago, one addressed to Arethas himself, the others directly bearing upon his attitude in the tetragamy question, from Vindob. phil. gr. 342.

With the exception of a small number of pieces in the Moscow MS., all this has been published before, but it is scattered over some 25 different volumes, mostly periodicals. Short introductory notes and the usual indices will be added. The first volume has passed through the editorial stage and is ready for printing. As a by-product, some orations by Gregoras and Planudes from the same Mosquensis will appear in *Helikon*, *Byzantino-slavica* and *Analecta Bollandiana*.

Emmen, Holland.

L. G. W.

(1) *Arethae archiepiscopi Caesariensis Scripta minora*, ed. L. G. WESTERLINK, 2 vols., Leipzig, Bibl. Teubneriana.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES (*)

Abréviations.

- BZ* = *Byzantinische Zeitschrift*.
XII^e Congrès = *Actes du XII^e Congrès international d'Études byzantines*, Ochride, 1961.
DOP = *Dumbarton Oaks Papers*.
E. E. B. Σ. = *Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*.
REB = *Revue des Études byzantines*.
Le millénaire du Mont Athos, II = *Le millénaire du Mont Athos, 963-1963, Études et Mélanges, II* = *Actes du « Congrès international di Studio » à la Fondazione Giorgio Cini (3-6 septembre 1963) à Venise, Venise, Fondazione Giorgio Cini, et Chevetogne, 1964, 8^o, 500 pp., pll.*

Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae, XVII, 1-2, Budapest 1964.

AIMILIANOS (Miletos), *Περιγραφικὸς Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς βιβλιοθήκης τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου. Τόμος γ'.* « *Τμήμα χειρογράφων I. Θεολογικῆς Σχολῆς Χάλκης* ». (*Orthodoxia*, 37, 1962, pp. 211-237).

Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse, Mayence, année 1963, nos 1-15.

Id., *Jahrbuch* 1963, Mayence, 1963, 293 pp., pll.

(*) Liste établie par F. HERBECQ-HARDY (F. H.-H.), P. KARLIN-HAYTER (P. K.-H.), J. TORFS (J. T.) et E. VOORDECKERS (E. V.).

ANGELOV (B. St.), *Sur les relations littéraires bulgare-byzantines*, (*Études Balkaniques*, 1, 1964, pp. 97-110). — Bien qu'il admette évidemment que la littérature byzantine est à l'origine de la littérature bulgare, l'auteur s'efforce de montrer que les relations littéraires bulgare-byzantines ont été moins unilatérales qu'on ne le pense généralement. Après un survol de la production littéraire bulgare, il souligne la « nécessité d'une étude plus approfondie des relations bulgare-byzantines aux IX^e-XV^e s. », ce qui permettrait de nuancer, voire de réinterpréter l'histoire des influences réciproques.

J. T.

Association Internationale d'Études du Sud-Est Européen. Bulletin, I, 1-2 (1963) et II, 1 (1964). Bucarest, 1963-1964.

BABINGER (F.), *Veneto-Kretische Geistesstrebungen um die Mitte des 15. Jahrhunderts* (*BZ*, 57, 1964, pp. 63-75). — Contribution à la prosopographie.

P. K.-H.

BASILEIADES (D.), *Γύρω ἀπὸ τὶς δίκλιτες μεταβυζαντινὲς βασιλικὲς τῶν Κυκλάδων*, (*Τεχνικὰ Χρονικά*, 211-212, 1962, pp. 3-10, 23 figg.).

ID., *Μονόκλιτες βασιλικὲς μὲ δύο κόγχες ἱεροῦ* (*Ζυγός*, 75, 1962, pp. 3-7, 14 ill.).

BELDICEANU (Nicoară), *Les actes des premiers sultans conservés dans les manuscrits turcs de la Bibliothèque Nationale à Paris. T. II : Règlements miniers 1390-1515*. Paris-La Haye, Mouton, 1964, 4^o, 422 pp., carte, fac-similés, fig. (*École Pratique des Hautes Études*, VI^e section. *Documents et recherches sur l'économie des pays byzantins, islamiques et slaves et leurs relations commerciales au moyen âge*, sous la direction de Paul Lemerle, VII). — Ouvrage faisant suite aux « Actes de Mehmed II et de Bayezid II du ms. fonds turc ancien 39 » (t. I) et qui sera suivi d'un tome III : actes, autres que les règlements miniers, de la période 1362-1512. Dans cet ouvrage, l'auteur étudie l'état des mines balkaniques au début de la conquête turque en se servant de règlements miniers concernant les mines d'argent de la partie occidentale de la Péninsule balkanique (B. N., mss. fonds turc anc. 35 et 85). Il analyse ensuite ces actes et les reproduit (fac-similés).

F. H.-H.

BELDICEANU-STEINHERR (Irène) et BELDICEANU (Nicoară), *Études Ottomano-Roumaines*, (Sonderdruck aus *Südost-Forschungen*, Band XXII, 1964). Un tiré à part qui contient deux articles : BELDICEANU (Nicoară), *La conquête des cités marchandes de Kilia et de Cetatea Albă par Bāyezid II* (pp. 36-90) ; et BELDICEANU-STEINHERR (Irène) et BELDICEANU (Nicoară), *Acte du règne de Selim I concernant quelques échelles danubiennes de Valachie, de Bulgarie et de Dobrudja*, (pp. 91-115).

BELLINGER (A. R.), BRUUN (P.), KENT (J. P. C.) & SUTHERLAND (C. V. H.), *Late Roman gold and silver coins at Dumbarton Oaks : Diocletian to Eugenius*, *DOP*, 18, 1964, pp. 163-236, 20 pll.

BENAKIS (Linos), *Doxographische Angaben über die Vorsokratiker im unedierten Kommentar zur «Physik» des Aristoteles von Michael Psellos*, (*Χάρις Κωνσταντίνω Ι. Βουρβέρη, Ἀφιέρωμα τῶν μαθητῶν του ἐπὶ τῇ ἑξηκονταπενταετηρίδι τοῦ βίου αὐτοῦ*, Athènes, 1964, pp. 345-354). — Les références doxographiques sur les philosophes pré-socratiques qu'on trouve dans le commentaire inédit de Michel Psellos apportent — au moins partiellement — du nouveau pour l'histoire de la philosophie et pour la connaissance des pré-socratiques eux-mêmes. J. T.

BERBERIAN (H.), *Autobiographie d'Anania Širakac'i*, *Revue des Études Arméniennes*, Nouvelle Série, I, 1964, pp. 189-194. — Voir ci-dessous : LEMERLE (P.), *Notes sur l'autobiographie...*

BIHL (Liselotte), *Verzeichnis der Schriften von Gerhard Rohlfs (1920-57)* (*Romanica-Festschrift für Gerhard Rohlfs*, Halle 1958, pp. 522-536).

BRENK (B.), *Die Anfänge der byzantinischen Weltgerichtsdarstellung*, *BZ*, 57, 1964, pp. 106-126, 3 figg., 2 pll. — « La présente étude est une critique des conceptions actuelles sur l'origine de la représentation byzantine du Jugement Dernier. On s'efforcera de poser des bases solides pour les chercheurs futurs. Ce travail se situe dans le cadre d'une enquête plus vaste sur l'origine de l'iconographie du Jugement Dernier ». P. K.-H.

The British School of Archaeology at Athens. Annual Report of the managing Committee, 1962-1963. Londres 1963.

BRUUN (P.), voir : BELLINGER (A. R.)...

CAMERON (Averil), *Herodotus and Thucydides in Agathias*, *BZ*, 57, 1964, pp. 33-52. — L'auteur examine les exemples allégués par FRANKE, *Quaestiones Agathianae*, pour prouver qu'Agathias avait une connaissance approfondie du texte des deux historiens de la Grèce classique. La conclusion — on ne s'en étonnera guère — c'est que, pour Hérodote, on ne retrouve chez Agathias que quelques éléments de vocabulaire, quelques combinaisons verbales, à la rigueur quelques traits descriptifs (mais ceci n'est pas très certain). Aucun de ces emprunts, pour autant qu'ils méritent ce nom, ne suppose une utilisation directe du texte. L'influence de Thucydide est plus sensible, quoique limitée, mais ne fut vraisemblablement pas directe non plus. P. K.-H.

CANARD (M.), *Les relations politiques et sociales entre Byzance et les Arabes*, *DOP*, 18, 1964, pp. 35-56. — La correspondance entre empereurs et califes, les ambassades, les relations « politico-culturelles » — par exemple la demande présentée par Ma'mûn à l'empereur d'envoyer à sa cour Léon le Mathématicien, les cubes de mosaïque et l'ouvrier spécialisé envoyés par Nicéphore Phocas au calife — les individus et les groupes qui passent de Byzance à l'Islam et *vice versa*, tout cela est évoqué de façon vivante, mais un peu superficielle — ce n'est pas une critique que j'adresse à l'auteur : il n'aurait pu en être autrement dans le cadre d'un article assez court. Plus substantielles sont les informations sur le droit musulman des étrangers et sur le commerce, pour lequel l'auteur indique cinq voies d'acheminement : vers la Syrie par mer et par terre (Alep), *via* l'Arménie et *via* Trébizonde, et enfin vers l'Égypte. P. K.-H.

CHATZEPSALTES (K.), *Εἰδήσεις ἱστορικαὶ περὶ τοῦ μέχρι σήμερον ἀγνώστου ἀρχιεπισκόπου Κύπρου Φιλοξένου (6ος μ. Χ. αἰών)*, (*Kypr. Sp.* 27, 1963, pp. 69-74). Reprend et complète l'article du même auteur, *Un archevêque inconnu de Chypre ; Philoxénos (VI^e siècle)*, (*Byzantion*, XXXI, 1961, pp. 215-216).

CHRYSOSTOMIDES (J.), *John V Palaeologus in Venice (1370-1371) and the Chronicle of Caroldo : a re-interpretation*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXXI, 1965, pp. 76-84). — Ayant lu

la notice de Jean-Jacques Caroldo sur le séjour de Jean V Paléologue à Venise (1370-1371) d'une manière plus exacte que le P. Loenertz (*REB*, 16, 1958, p. 229), l'auteur ne croit pas que c'est à cause du fils de l'empereur Andronic que les pourparlers au sujet de l'île de Ténédos ont échoué. Il formule l'hypothèse que la raison principale serait à chercher dans l'insistance des Vénitiens sur un point qui leur tenait à cœur : les intérêts à payer pour les 30.000 ducats empruntés par sa mère Anne Paléologue, en 1343. J. T.

CSIKAY KONKOLY-THEGE (Paul), *Slawisch-Ungarische Wechselbeziehungen in den Randstaaten (Studi in Onore di Amintore Fanfani, vol. IV)*, Milan, 1962, 8°, pp. 471-566, cartes, photos.

DENNIS (G. T.), *The second Turkish capture of Thessalonica 1391, 1394 or 1430?*, (*BZ*, 57, 1964, pp. 53-61). — Cet article clôt un long débat : l'auteur démontre que Thessalonique ne fut reprise par les Turcs ni en 1391, ni en 1394. Elle resta entre leurs mains jusqu'en 1402 ou 1403. Une seconde conquête n'est attestée qu'en 1430. P. K.-H.

DER NERSESSIAN (Sirarpie), *Aght'amar, Church of the Holy Cross*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1965, 4°, xiv-60 pp., carte, plan et 77 fotogr. (*Harvard Armenian Texts and Studies*, 1). — Étude, accompagnée de splendides photographies, d'une église arménienne du x^e siècle, située dans l'île d'Aght'amar (lac de Van, Turquie). F. H.-H.

ID., *Armenian Manuscripts in the Freer Gallery of Art (Smithsonian Institution, Freer Gallery of Art, Oriental Studies, n° 6)*, Washington, 1963, xix + 131 pp., 108 tables.

DEVOS (Paul), *Une Passion grecque inédite de S. Pierre d'Alexandrie et sa traduction par Anastase le Bibliothécaire*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 157-187). — Le P. Devos publie BHG³, 1502a, et la traduction latine qu'en a faite Anastase le Bibliothécaire.

DIKIGOROPOULOS (Andreas), *The Constantinopolitan solidi of Theophilus*, *DOP*, 18, 1964, pp. 353-361, 2 pll.

DOENS (Irénée), *Bibliographie de la sainte montagne de l'Athos, (Le millénaire du Mont Athos, II, pp. 337-459)*. — Deux listes bi-

bliographiques (l'une des publications grecques, l'autre des publications non grecques ; total des titres : 2954), suivies d'un index. Il est inutile d'en souligner l'importance. On sera surtout reconnaissant à l'auteur des renseignements sur les publications en langues slaves et roumaine. J. T.

DUJČEV (Ivan), *Le Mont Athos et les Slaves au moyen âge, (Le millénaire du Mont Athos, II, pp. 121-143)*. — La présence des Slaves au Mont Athos mériterait une étude approfondie. C'est la conclusion de cette esquisse dont le principal mérite est d'indiquer les nombreux liens historiques entre le Mont Athos et les populations (et la civilisation) slaves. J. T.

Dumbarton Oaks Papers, n° 17, 1963. — Voir : JONES (A. H. M.), HADAS (Moses), JENKINS (Romilly J. H.), MANGO (Cyril), HANFMANN (George M. A.), KITZINGER (Ernst), KANTOROWICZ (Ernst H.), LAVIN (Irving), VRYONIS (Speros Jr.), EYICÉ (Semavi), WEITZMANN (Kurt) et ŠEVČENKO (Ihor).

EMBRICOS (Alexandre), *Manuel Pansélinos, (Le millénaire du Mont Athos, II, pp. 262-266, 4 pl.)*. — Un éloge du style du décorateur du Protaton de Karyès. J. T.

ENGBERDING (H.), *Das anaphorische Fürbittgebet der griechischen Markusliturgie, (Orientalia Christiana Periodica, vol. XXX, 1964, pp. 398-446)*. — Mise à part la liturgie copte, plus tardive, la prière d'intercession dans la liturgie de S. Marc, dont Engberding traite ici, est représentée d'une part par le papyrus de Strasbourg, d'autre part par deux manuscrits du Vatican, deux de la Bibliothèque Patriarcale d'Alexandrie et un de Messine. La comparaison minutieuse de ces textes permet de conclure que le papyrus de Strasbourg présente la forme la plus ancienne de cette prière. J. T.

ID., *Die Angleichung der byzantinischen Chrysostomusliturgie an die byzantinische Basiliusliturgie, (Ostkirchliche Studien, 13. Band, 1964, pp. 105-122)*. — L'auteur étudie minutieusement la liturgie de S. Chrysostome et de S. Basile et indique les similitudes qu'on peut noter pour la période antérieure à 800. Cette comparaison le mène à la conclusion qu'avant cette date, personne n'aurait prédit le « triomphe » de la liturgie de S. Chrysostome.

J. T.

EYICÉ (Semavi), *Two mosaic pavements from Bithynia* (*Dumbarton Oaks Papers*, n° 17, 1963, pp. 373-383, 19 ill.).

FÉVRIER (J.-G.), *L'évolution des rites sacrificiels à Carthage*, (*Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, années 1959-1960, Paris, 1962, pp. 22-27).

FIEY (Jean Maurice), *L'apport de Mgr Addaï Scher († 1915) à l'hagiographie orientale*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 121-142). — Le P. Fiey retrace la carrière scientifique d'Addaï Scher, dont il publie la bibliographie. A l'aide de quelques exemples, l'auteur souligne à propos le caractère scientifique exceptionnel de l'œuvre de ce savant orientaliste — exceptionnel surtout si l'on tient compte du milieu conservateur où il a travaillé. J. T.

FINSEN (Helge), *Domus Flavia sur le Palatin; Aula Regia-Basilica*, Copenhague 1962, 4°, 34 pp., 29 photos, 4 dessins dans le texte, 3 plans hors texte (*Analecta Romana Instituti Danici*, II, supplementum).

FOLLIERI (Enrica), *La Reintroduzione di lettere semionciali nei piu antichi manoscritti greci in minuscola*, (*Bullettino dell' Archivio paleografico italiano*, 3^e sér., I, 1962, pp. 15-36).

FOTITCH (Tatiana), *The development of religious terminology in Rumanian* (*Acta Philologica Soc. Ac. Dacorom.*, 3, Rome 1964, pp. 137-146).

FROLOW (A.), *Les reliquaires de la Vraie Croix*. Paris, Institut Français d'Études Byzantines, 1965, 8°, 274 pp., pll. (*Archives de l'Orient Chrétien*, 8). — L'auteur se place ici au point de vue de l'art, ayant déjà étudié l'histoire de la relique de la Vraie Croix (*La Relique de la Vraie Croix, Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961, même collection). Après l'examen de la forme de ces nombreux reliquaires, l'auteur s'attache à leur iconographie afin « de préciser dans quelle mesure les reliquaires de la Vraie Croix constituent une famille ou un groupe spécifique dans l'ensemble du mobilier ecclésiastique et, plus spécialement, parmi les autres reliquaires » (Introduction, p. 9). F. H.-H.

GABRIELI (Francesco), *Greeks and Arabs in the central Mediterranean Area*, (*DOP*, 17, 1964, pp. 59-65).

GHINES (Démétrios S.), *Κείμενα βυζαντινοῦ καὶ μεταβυζαντινοῦ δικαίου εἰς χειρογράφους ἐν Ἑλλάδι κώδικας*, Athènes, 1963, 47 pp. — Un inventaire des mss. à contenu juridique signalés dans les bibliothèques de la Grèce s'accompagne de quelques conseils aux chercheurs et d'un important répertoire des textes (pp. 9-16 pour la période byzantine, pp. 16-22 pour l'époque postérieure) avec leurs titres, *incipit* et *desinit*, destiné surtout, dans l'esprit de l'auteur, à aider le chercheur à distinguer les grandes compilations fondamentales des diverses *ιδιωτικαὶ νομικαὶ συλλογαί*, mais qui pourra sans doute rendre des services beaucoup plus divers.

P. K.-H.

GIBB (Hamilton A. R.), *The relations between Byzantium and the Arabs. Report on the Dumbarton Oaks Symposium of 1963*, *DOP*, 18, 1964, pp. 363-5.

GIET (Stanislas), *Basile était-il sénateur?* (*Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. LX, 1965, pp. 429-444). — B. Treucker (*Politische und sozialgeschichtliche Studien zu den Basilius-Briefen*) admet que saint Basile a appartenu à la classe sénatoriale. Le prestige qui en résultait expliquerait en grande partie le succès de ses démarches sociales. M. Giet estime que Treucker a perdu de vue la différence de structure entre la classe sénatoriale d'Occident et celle d'Orient. Ce qui aurait amené Treucker trop facilement à revendiquer le titre de sénateur pour saint Basile. Il faut noter au contraire que S. Basile ne fait jamais allusion à ses « soi-disant » anciens privilèges, ce qui est un indice fort probant.

J. T.

GILL (Joseph), *A new manuscript of the Council of Florence*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, 1964, pp. 526-533). — On connaît les sources principales des Actes Grecs du concile de Florence (les *Practica*) : d'une part le protocole authentique des sessions publiques à Ferrare et à Florence, d'autre part une *description* des événements depuis l'arrivée des Grecs à Venise jusqu'à leur départ de cette même ville. Les folios 209-236^v du ms. gr. I 29 (= 949) de la Marcienne à Venise contiennent un fragment d'une copie

de la même *description*. L'auteur relève l'importance relative de ce manuscrit et signale les nouvelles informations qu'il fournit.

J. T.

GRABAR (Oleg), *Islamic art and Byzantium*, *DOP*, 18, 1964, pp. 69-88, 10 pl. — L'influence de l'art byzantin sur l'art islamique étudiée à travers deux manifestations : « First, the transformation of a Byzantine-Christian material culture into an Islamic one and the impact of this transformation on art, and, second, the iconography of power in early Islamic art ».

P. K.-H.

Greek Bibliography, II, fasc. 5, Athènes, 1962.

GRUNEBaum (Gustave E. von), *Parallelism, convergence and influence in the relations of Arab and Byzantine philosophy, literature and piety*, *DOP*, 18, 1964, pp. 91-111.

GUILLOU (André), *Il monachesimo greco in Italia meridionale e in Sicilia nel medioevo, (L'eremitismo in occidente nei secoli XI e XII. Atti della seconda Settimana internazionale di studio, Mendola, 30 agosto-6 settembre 1962 = Miscellanea del Centro di Studi Medioevali, IV. Milan, Società editrice Vita e Pensiero, 1965, pp. 335-379)*. — Après un aperçu historique des institutions monastiques grecques dans l'Italie méridionale et en Sicile (VII^e-XV^e siècle), l'auteur fait voir, à l'aide de nombreux exemples, comment le monachisme y a vécu en poursuivant son idéal, c.à d. le juste milieu entre le βίος πρακτικός et le βίος θεωρητικός. La description de cette « vie active » donne l'occasion de montrer l'importance économique des institutions monastiques pour les régions environnantes, tandis que dans celle de la « vie contemplative », on nous présente ce monachisme byzantin à deux pôles : vie monastique en commun d'un côté, vie érémitique de l'autre. Signalons que l'auteur a repris et amplifié le sujet de cette étude dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 5, 1963, pp. 79-110, sous le titre : *Grecs d'Italie du sud et de Sicile au moyen âge : les moines*.

J. T.

GYÖRFFY (G.), *Monuments du lexique pechéenègue*, (*Acta Orientalia Academiae scientiarum Hungaricae*, t. XVIII, pp. 73-81). — Györffy étudie les noms pechéenègues attestés dans des sources byzantines, russes et hongroises. Leur analyse phonétique « per-

met de constater que la majorité des tribus petchénegues parlait une langue turque de type kiptchak, identique à la langue comane ».

HADAS (Moses), *Hellenistic literature*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. §1-35).

HAGEMANN (Wilfried), *Die rechtliche Stellung der Patriarchen von Alexandrien und Antiochien. Eine historische Untersuchung, ausgehend vom Kanon 6 des Konzils von Nizäa*, (*Ostkirchliche Studien*, 13. Band, 1964, pp. 171-191). — Le 6^e canon du concile de Nicée définit l'ἐξουσία des évêques d'Alexandrie et d'Antioche. L'auteur montre, à la lumière des faits attestés, la vraie teneur du canon, c.à d. l'étendue du territoire et de la juridiction des deux patriarches. J. T.

HALKIN (François), *Euphémie de Chalcédoine. Légendes byzantines. Appendice par P. CANART. (Subsidia hagiographica, 41)*. Bruxelles, 1965, gr. 8^o, XIX-206 pp. — Contribution capitale à l'étude de la légende de St^e Euphémie. Neuf textes hagiographiques grecs, suivis d'un précieux fragment tiré par Mgr P. Canart d'un palimpseste en onciale, représentent ici le dossier byzantin de la célèbre martyre. L'auteur classe, édite et commente, avec la sûreté et la sobriété qui lui sont coutumières, ces divers documents, qui s'échelonnent du IV^e au XV^e siècle. A noter que les textes réunis par lui pourront apporter d'intéressants renseignements à l'historien de l'art chrétien primitif, comme ils ont déjà fourni aux archéologues d'utiles indications pour la datation des fresques byzantines de Sainte-Euphémie près de l'Hippodrome ; cf. l'ouvrage, récemment paru, de H. BELTING et R. NAUMANN, *Die Euphemiakirche am Hippodrom zu Istanbul und ihre Fresken (Istanbululer Forschungen, 25)*. P. O.

Id., *La Passion ancienne de sainte Euphémie de Chalcédoine*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 95-120). — Vu l'état des trois manuscrits grecs de la Passion BHG³ 619d, le P. HALKIN, tente une reconstitution du texte à l'aide de l'excellente version latine ancienne (BHL 2708). J. T.

Id., *Une Passion de saint Mocius, martyr à Byzance*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 5-22). — Le P. Halkin publie BHG³ 1298d, « une narration teintée de rhétorique » et dont certaines

particularités de style « mériteraient sans doute de retenir l'attention des philologues ».

J. T.

HALLERSLEBEN (Horst), *Die Malerschule des Königs Milutin*, (*Marburger Abh. zur Geschichte und Kultur Osteuropas*, Bd. 5), Giessen, 1963, 8°, 174 pp., VI pl.

HANFMANN (George M. A.), *Hellenistic Art*, (*Dumbarton Oaks Papers*, n° 17, 1963, pp. 77-94, 41 ill.).

HAWKINS (Ernest J. W.), voir : *The Monastery of Lips...*

ID., voir : Cyril MANGO & E. J. W. HAWKINS.

ILIESCU (Octavian) et GAVRILĂ (Simion), *Le grand trésor de monnaies et lingots des XIII^e et XIV^e siècles trouvé en Dobroudja septentrionale. Note préliminaire*, (*Revue des Études sud-est européennes*, t. II, 1964, pp. 217-228, 6 figg.). — Le musée de Tulcea s'est enrichi d'un véritable trésor qu'on a trouvé en 1962-1963 sur la colline d'Uzunbaïr (Dobroudja septentrionale). En voici l'inventaire, dressé par les auteurs de cette note préliminaire qui nous promettent une étude détaillée de cette trouvaille importante : « 195 hyperpères byzantins en or, à savoir 175 de Jean Vatatzès, 4 de Théodore II Lascaris, 4 d'Andronic II, 2 d'Andronic II et Michel IX, 4 d'Andronic II et Andronic III, 6 d'Andronic II et Michel IX ou Andronic III ; 23.440 pièces d'argent, aspres de la Horde d'Or émis par les khans Touda Mengou, Toula Bouga et Toktaï : un exemplaire porte le nom de Nagai ; imitations et falsifications des monnaies tartares ; fragments de monnaies tartares ; 92 lingots d'argent en barres et 11 lingots d'argent de formes irrégulières ; 5 bijoux : deux bracelets, dont l'un en or et l'autre en argent, un fragment de bracelet en métal doré et deux anneaux d'or ; 6 vases, dont trois en cuivre et le reste en terre cuite ».

J. T.

IOANNES DRASCHANACERTENSIS, *Historia Armeniae* (786-925 A.D.) Textum armenicum cum versione georgica edidit, introductione indicibusque instruxit E. V. ZAGAREIŠVILI (Fontes peregrini ad Georgiam pertinentes, Академия наук гсср), Thbilisiis, 1965, 8°, 178-316 pp.

IONAȘCU (Traian) et GEORGESCU (Valentin Al.), *Unité et diversité des formes de la réception du droit romain en Occident et du droit*

byzantin en Orient, (*Revue des études sud-est européennes*, t. II, 1964, pp. 153-186). — Par la manière dont les différentes régions et nations ont « reçu » dans leur système juridique le droit romain et romano-byzantin, celui-ci est devenu l'héritage commun de l'Europe. Dans cette diversité régionale et nationale, les auteurs soulignent l'unité fondamentale qu'on retrouve dans la « réception » du droit romain et byzantin, parce que cette unité fournira la clé du « problème historique passionnant » que demeure la réception.

J. T.

JANERAS (V.), *La Partie vespérale de la Liturgie des Présanctifiés* (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, fasc. 1, 1964, pp. 193-222).

JANIN (R.), *Le monachisme byzantin au Moyen Age. Commende et typica (X^e-XIV^e siècle)*, (*REB*, XXII, 1964, pp. 5-44). — Cet article est particulièrement utile par le nombre de sources auxquelles il fait appel et par la clarté de l'exposition. Il se divise en sections : 1) résumé de la législation sur les monastères, tant conciliaire et patriarcale qu'impériale, depuis Chalcédoine jusqu'à la fin du x^e s. ; 2) La commende ; 3) Réaction contre celle-ci ; 4) « Liste des 31 typica dont le texte a été publié en tout ou en partie » (précisons que cette liste n'est complète que pour les typica publiés sous forme d'Acte ; on pourrait l'allonger en faisant appel aux fragments plus ou moins importants incorporés dans des textes suivis) ; 5) renseignements tirés de ces Typica.

P. K.-H.

JONES (A. H. M.), *The Greeks under the Roman Empire* (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 1-19).

ID., *The later Roman Empire, 284-602, A social, economic and administrative survey*. Oxford, 1964, 8^o, vol. 1-2, 1068 pp. ; vol. 3 (Notes and Appendices), 448 pp. ; vol. suppl. cartes.

KADAR (Z.), *Bemerkungen über byzantinische Amulette und magische Formeln*, (*Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, X, fasc. 4, pp. 404-411, 2 fig.).

KAEGI (Walter Emil), *The Emperor Julian's assessment of the significance and function of history*, (*Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 108, 1964, pp. 29-38). — Julien avait

un respect profond pour l'étude de l'histoire. Non seulement il proclamait qu'elle forme le caractère et qu'elle confère une sage expérience, mais même ses décisions d'ordre politique étaient souvent inspirées par ses connaissances historiques. Ce respect allait de pair avec sa conviction qu'on doit voir le passé à la lumière des valeurs religieuses et philosophiques, c.à d. qu'on a le droit de sélectionner, d'ignorer et d'interpréter les faits selon ses propres conceptions.

J. T.

KAJANTO (IRO), *Onomastic studies in the early christian inscriptions of Rome and Carthage*. Helsinki, 1963, 8°, x-141 pp. (*Acta Instituti Romani Finlandiae*, II, 1).

KANTOROWICZ (Ernst H.), *Oriens Augusti-Lever du Roi* (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 117-177, 63 ill.).

KARAYANNOPULOS (Johannes), *Über die vermeintliche Reformtätigkeit des Kaisers Herakleios* (*Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*, X, 1961, pp. 53-72).

KENT (J. P. C.). Voir : BELLINGER (A. R.)...

KITZINGER (Ernst), *The Hellenistic Heritage in Byzantine Art*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 95-115, 38 ill.).

KOUTSOUDAS (Andreas), *Verb morphology of modern Greek*. Bloomington, 1962, 72 pp. (*International Journal of American Linguistics*. Part II, vol. 28, n° 4).

KRAWCZYNSKI (Stamatia) & RIEDINGER (U.), *Zur Überlieferungsgeschichte des Flavius Josephus und Klemens von Alexandria im 4.-6. Jahrhundert. I. Flavius Josephus Antiquitates 10, 269-277 bei Johannes Chrysostomos und Pseudo-Kaisarios. II. Die Paraphrase des Hypotyposenabschnittes zu Prov. 30, 18-20 (24, 53-55) von Klemens von Alexandria bei Isidoros von Pelusion und Pseudo-Kaisarios*, *BZ*, 57, 1964, pp. 6-25.

LANNE (Emmanuel), *L'interprétation palamite de la vision de saint Benoît*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 21-47). — L'interprétation « hésychaste » de la vision de saint Benoît par Gré-

goire Palamas semble bien être le résultat d'une évolution qu'on pourrait résumer comme suit : le récit des *Dialogues* du pape Grégoire est traduit en grec par le pape Zacharie. Cette traduction est influencée par les opinions mystiques du Pseudo-Denys et surtout de Maxime le Confesseur. L'exégèse de cette traduction grecque par Paul Evergétinos, enfin, fournira à Palamas « la base de sa propre interprétation ». J. T.

LAVAGNINI (Bruno), *L'Istituto Siciliano di Studi Bizantini* (*Quadriovio*, 5, 1963, pp. 649-656).

LAVIN (Irving), *The hunting mosaics of Antioch and their sources. A study of compositional principles in the development of early mediaeval style* (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 179-286, 142 ill.).

LECLERCQ (Jean), *Les relations entre le monachisme oriental et le monachisme occidental dans le haut moyen âge, (Le millénaire du Mont Athos, II, pp. 49-80)*. — Les contacts entre le monachisme oriental et le monachisme occidental furent moins hostiles qu'on ne le croyait naguère. L'exposé de l'auteur, qui ne pouvait être qu'un aperçu très général, montre, à l'aide de quelques exemples bien choisis, qu'il y eut des échanges fructueux, rendus possibles 1^o) par le voisinage, 2^o) par les voyages monastiques, et 3^o) par l'échange des livres. J. T.

LEMERLE (Paul), *Fl. Appalius Illus Trocundes (Syria, XL, fasc. 3-4, pp. 315-322, 1 fig.)*.

ID., *Note sur les données historiques de l'autobiographie d'Anania de Shirak, (Revue des Études Arméniennes, Nouvelle Série, 1, 1964, pp. 195-202)*. — Anania de Shirak est une des figures les plus importantes de l'ancienne littérature arménienne, dit Berbérian, et le père des sciences exactes en Arménie. C'est lui qui fut chargé par le catholicos Anastase (661-667) « d'établir un cycle sur lequel régler un calendrier fixe ».

Anania naquit vers 560. La courte autobiographie qu'il composa contient un certain nombre d'informations du plus vif intérêt sur l'enseignement byzantin et d'autre part, quoique à un degré moindre, sur les guerres perses de l'Empire.

Le texte se compose, en fait, de deux biographies : l'autobio-

graphie proprement dite, et la vie de son maître, Tychikos, qu'il y insère. C'est cette seconde Vie qui nous vaut les informations militaires.

Tychikos servit dans sa jeunesse dans les troupes du général Jean. « Lorsque l'armée perse a attaqué l'armée grecque près d'Antioche... il a été blessé au cours du combat. Il s'est réfugié à Antioche, mais tous ses biens furent pillés... Il a prié Dieu de le guérir de ses blessures et a fait le vœu suivant : « Si, par grâce, tu m'accordes la santé, je ne thésauriserai pas des richesses éphémères, mais je me mettrai à la recherche du trésor de la science... » Dieu lui accorda l'objet de sa demande. Il partit, guéri, pour la sainte cité de Jérusalem où il est resté un mois, avant de partir pour Alexandrie. Dans cette ville, il a étudié pendant trois ans. Ensuite il s'est rendu à Rome et, après y avoir séjourné un an, il est parti pour Constantinople, où il a rencontré un homme célèbre (un docteur d'Athènes, ville des philosophes) qui enseignait aux philosophes de la ville. Il a longtemps suivi ses cours et, ayant acquis une science parfaite, il est rentré chez lui », à Trébizonde. Anania a fait une partie du voyage avec un certain Philagre, « le diacre du patriarche de Constantinople, qui conduisait chez lui de nombreux jeunes hommes pour s'y instruire ».

L'auteur reconnaît, dans le « général Jean », Jean Mystakôn, *magister militum per Armeniam*, puis *per Orientem*. Quant à la bataille près d'Antioche, il la rapproche de la campagne du général Sharbarâz et du soulèvement de la ville qui fut réprimé par Bonose.

P. K.-H.

LIVADARAS (N. A.), *Über die Randnotizen der Kontakaria von Patmos (Codices 212 = P und 213 = Q), (Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, t. λγ', 1964, pp. 17-47).* — On connaît la valeur de ces deux manuscrits pour la reconstitution du texte des hymnes. Par contre, on n'a pas prêté beaucoup d'attention aux notes marginales. C'est dire l'importance de ces recherches pour l'étude de la tradition textuelle des hymnes.

J. T.

Id., *A propos d'une nouvelle édition de Romanos le Melode, (Ἀθηναῖα, t. ΕΖ', 1964, pp. 20-32).* — Compte rendu de P. MAAS et C. TRYPANIS, *Sancti Romani Melodi Cantica, Cantica genuina*, Oxford, 1963.

LOENERTZ (R.-J.), *Les Querini, comtes d'Astypalée, 1413-1537*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, 1964, pp. 385-397). — L'auteur essaie d'apprécier la valeur de deux notices de Marco Barbaro sur les Querini-Stampalia (= Querini da Santa Maria Formosa). Il rappelle qu'il est nécessaire de se débarrasser des interprétations arbitraires de ses épigones et énumère les principaux faits que nous livrent les documents manuscrits. J. T.

LOPEZ (Robert S.), *Naissance de l'Europe*, Paris, A. Colin, 1962, 8°, 488 pp., 8 pll. en couleur, 32 pll. en blanc et noir, 83 fig. et 23 cartes (*Collection Destins du Monde*, 6).

MACOMBER (W. F.), *The Theological Synthesis of Cyrus of Edessa, an East Syrian Theologian of the Mid-Sixth Century*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, 1964, pp. 5-38 et 363-384).

MACRIDY (Théodore), *The monastery of Lips & the burials of the Palaeologi*, voir : *The Monastery of Lips...*

MAGOULIAS (H. J.), *The lives of the saints as sources of data for the history of Byzantine medicine in the sixth and seventh centuries*, *BZ*, 57, 1964, pp. 127-150. — Dans les récits de guérisons miraculeuses, on trouve une mine de renseignements non seulement sur les hôpitaux, mais encore sur la médecine et la chirurgie. L'auteur présente en traduction un choix d'exemples intéressants et pittoresques. Ces textes assez spéciaux sont difficiles à traduire et l'auteur s'en est tiré avec bonheur. Toutefois 1) « the pupil », la pupille de l'œil, définie comme orifice, ne saurait tomber ! Ce sera l'œil même (p. 144). 2) « Glass in its liquid state » (p. 149) serait tout bonnement du verre fondu. Ce n'est pas cela que les SS. Cyr et Jean, malgré leur penchant très net pour les cures humoristiques, ont prescrit au malade pour des frictions, mais du verre pilé mélangé d'eau (cure déjà assez bizarre). 3) En dernier lieu, je voudrais seulement hasarder une hypothèse : p. 139, *διέδρια* est traduit d'après le dictionnaire : « two seater chairs ». Mais, dans ce contexte, entre les scalpels et les *τυφλάγκιστρα*, elles ne semblent guère à leur place. Il s'agit en outre d'un mot extrêmement rare. D'autre part *διέδρος* (qui signifie aussi chaise ou chaise-longue) a un autre sens : *ὁ ἔχων δύο ἔδρας ἦτοι πλευράς* (Demetrakos, *Μέγα λεξικόν...*). Ne pourrait-il s'agir d'un instrument de chirurgie dont la lame serait triangulaire de section et par conséquent *διέδρος* d'aspect ? P. K.-H.

MANGO (Cyril), *Antique statuary and the Byzantine beholder*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 53-75, 20 ill.).

Id., voir : *The Monastery of Lips...*

MANGO (Cyril) & HAWKINS (Ernest J. W.), *Report on field work in Istanbul & Cyprus, 1962-1963*, *DOP*, 18, 1964, pp. 319-40, figg., 15 pll. — Pour Istanbul : Fethiye Camii. Notes d'architecture, d'iconographie, de sculpture, de prosopographie. Une inscription postérieure à l'occupation latine fait mention du monastère de Manuel. Pour Chypre : St. Chrysostome de Koutsovendi dont les fresques médiévales feront l'objet d'une publication. Au cours des travaux, une inscription de fondateur a été retrouvée sous une couche de plâtre, au nom du δούξ Κύπρου Φιλοκάλης Εὐμάθιος πρῶτιστος ρωβελλισίων. Ceci nous vaut une notice biographique, la plus récente et la plus complète, nous semble-t-il, qui ait paru à ce jour sur Philocalès. P. K.-H.

MATEOS (J.), *Une collection syrienne de « prières entre les martyrs »*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXXI, 1965, pp. 53-75). — Après avoir décrit l'évolution sémantique du mot *martyra* (= 1. prière qui accompagnait un psaume ou une section de psaume : ἐκφώνησις ; 2. le psaume lui-même ou la section de psaume ; 3. deux groupes de trois psaumes chacun ; 4. quatre groupes de trois psaumes), l'auteur publie les prières du codex Brit. Mus. Add. 14.518, fol. 91^v°-97^v°, avec traduction latine. J. T.

MEGAW (A. H. S.), *The original form of the Theotokos Church of Constantine Lips*, voir : *The Monastery of Lips...*

MERTZIOU (K. D.), *Περὶ τῶν ἐκ Κων/πόλεως διαφυγόντων τὸ 1453 Παλαιολόγων καὶ ἀποβιβασθέντων εἰς Κρήτην*, XII^e Congrès, II, pp. 171-176. — « Catalogo fatto ... per tutti li infelici gentil huomini che fugirono dalla miserabile Costantinopoli doppo la di lei schiavitù, i quali venero con le loro famiglie nell' isola di Scio con li galioni del prencipe Doria genovese ... il tutto scritto per mano di me Bortalameo Floriano publico Tabulario li 29 Maggio 1453 ». On relève dans la liste non seulement des Paléologues, mais des Cantacuzène, Lascaris, Calfat, Phocas et des Comnène, le plus souvent « con li suoi huomini ». D'autres documents nous renseignent sur les destinées ultérieures de deux branches des Paléologues.

P. K.-H.

MEYENDORFF (J.), *Byzantine views of Islam*, *DOP*, 18, 1964, pp. 115-132. — L'auteur nous avertit que le cadre de l'article ne lui permet que de choisir quelques exemples « pour illustrer des attitudes byzantines diverses à l'égard de la foi musulmane ». Ces exemples, l'auteur les trouve dans quatre catégories de documents : 1. La littérature polémique. 2. Textes canoniques et liturgiques. 3. Lettres officielles de dignitaires byzantins à l'adresse de personnages musulmans. 4. Textes hagiographiques. Pour la première catégorie, l'auteur étudie S. Jean Damascène, et conclut que son rôle réel dans ce domaine particulier, ne correspond pas à sa légende : des quatre écrits contre l'Islam qu'on lui attribue, un seul (le ch. 100, ou 101 pour certains mss., du *De Haeres.*) serait authentique. Son office dans l'administration arabe aurait été exercé en réalité, au sein de la communauté chrétienne. De l'Islam il connaît au plus quatre surates du Coran et quelques traditions orales. « The knowledge of oral Arab traditions, sometimes more ancient than Islam, displayed by John & by other Byzantine polemicists is perhaps one of the most interesting aspects of the type of literature which we are studying ». De l'Islam proprement dit on trouve une bien plus grande connaissance chez Abu Qurra et chez Nicéas de Byzance. A la fin de cette section, par un euphémisme remarquable, l'auteur parle du « journey (!) to Turkish-occupied Asia Minor » de Grégoire Palamas, en 1354. La section 2 parle des rites de réception des convertis musulmans. On remarquera les 22 anathèmes exigés du converti et le contraste entre ce document et les efforts de différentes personnalités et documents politiques pour souligner quelques traits communs entre les deux religions, surtout l'adoration du Dieu unique. Dans la section 3, consacrée aux documents officiels, l'auteur fait remarquer, au sujet de la lettre de Léon III à Umar, que l'attitude envers les images « expressed in the text of the letter as preserved by Ghevond is a clear indication of its authenticity for neither the Iconoclasts nor the Orthodox were capable at a later date of adopting ... so detached an attitude ». Quant à l'écrit connu sous le nom de lettre d'Aréthas à l'émir de Damas, je ne pense pas, après l'avoir très soigneusement relu, que cet « infamous and tasteless pamphlet » (« déplorable », à mon sens, plutôt que « infamous ») soit « wrongly ascribed to Arethas ». Je reviendrai, dans un prochain article, sur cette question. La quatrième section cherche, à l'aide de documents hagiographiques, à répondre à la question : « Quelle fut l'attitude du chrétien moyen envers le musul-

man dans leurs relations quotidiennes, tant dans les pays occupés qu'à l'intérieur de l'Empire, où les Arabes — marchands, diplomates, prisonniers — étaient nombreux ? ».

P. K.-H.

MICHELIS (P. A.), *L'esthétique d'Haghia-Sophia*. Trad. de Jean DARROUZES. Faenza (Italie), Stab. grafico Fratelli Lega, 1963, 8°, 72 pp., 34 figg.

MILES (George C.), *Byzantium and the Arabs : relations in Crete and the Aegean area*, (*DOP*, 18, 1964, pp. 1-32, figg., 16 pl.). — L'article se divise en trois parties. 1) Une introduction où l'auteur, à l'aide des textes hagiographiques et autres, esquisse un tableau de la vie inquiète des habitants de ces régions aux IX^e et X^e s. 2) Une partie consacrée à la prosopographie des émirs de Crète. 3) Une troisième partie où l'auteur étudie l'influence des Arabes sur l'art byzantin.

P. K.-H.

MIQUEL (D. P.), *L'expérience sacramentelle selon Nicolas Cabasilas*, (*Irénikon*, t. XXXVIII, 1965, pp. 176-182). — Cabasilas apporte « un élément nouveau et très original » en soulignant le contact vécu avec Dieu pendant la réception des sacrements.

J. T.

The Monastery of Lips (Fenari Isa Camii) at Istanbul. Editor's Preface, by Cyril MANGO, *The Monastery of Lips & the burials of the Palaeologi*, by Theodore MACRIDY, *The Original Form of the Theotokos Church of Constantine Lips*, by A. H. S. MEGAW, *Additional notes* by C. MANGO & E. J. W. HAWKINS, *DOP*, 18, 1964, pp. 251-315, 58 pll., figg., 3 dépl., 1 plan. — En 1929, le regretté Théodore Macridy fit des recherches importantes dans le monastère de Constantin Lips. Son rapport final est ici publié pour la première fois. Certaines de ses idées sont critiquées, ou des compléments d'information sont apportés par la notice sur l'architecture de M. Megaw et dans les *Additional notes*, consacrées à l'histoire du monument et de son fondateur, à la sculpture (V^e, X^e et XIII^e ss.) et aux inscriptions antiques et médiévales qui en proviennent.

P. K.-H.

MORAUX (Paul), *Bibliothèque de la Société Turque d'histoire. Catalogue des manuscrits grecs (Fonds du Syllogos)*, (*Türk Tarih Kurumu Yayınlarından*, XII. Seri, n° 4), Ankara, 8°, 1964, xxiv-

265 pp. — Depuis plus de trente ans, on avait perdu presque toute trace de la bibliothèque de la Société littéraire grecque de Constantinople (*Ἡ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος*), qui exista de 1861 jusqu'à environ 1923. P. Moraux a eu la bonne fortune de la retrouver dans la Bibliothèque de la Société turque d'Histoire. On ne peut que féliciter P. Moraux pour cette entreprise de catalographie, dont il est superflu de souligner l'utilité.

J. T.

MURRAY (R.), *The Rock and the House on the Rock. A chapter in the ecclesiological symbolism of Aphraates and Ephrem*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, 1964, pp. 315-362). — Au lieu de résumer en une synthèse théologique les idées ecclésiologiques d'Aphraate et d'Ephrem, ce qui reste difficile, voire impossible, Murray a eu raison de présenter un chapitre de l'ecclésiologie de ces deux pères syriens dans leur langage propre et en tenant compte du manque de systématisation de leurs énoncés.

J. T.

MYLONAS (Paul M.), *L'architecture du Mont Athos*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 229-246). — Reproduit, en substance, l'article paru sous le même titre dans *Θησαυρίσματα*, 2, Παρ., 1963, pp. 18-38, 10 pl.

NANDRIȘ (Grigore), *Contribution à l'étude de la peinture murale de Lavra*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 267-274). — Dans la question des relations entre la peinture murale du Mont Athos et celle des églises de Bucovine (Roumanie du Nord), on doit tenir compte de la possibilité « d'un échange d'artistes entre les pays roumains du nord du Danube et le Mont Athos ». C'est la conclusion d'une étude sur le thème iconographique de l'arbre de Jessé et de philosophes grecs associés à ce thème.

J. T.

NĂSTUREL (Petre Ș.), *Aperçu critique des rapports de la Valachie et du Mont Athos des origines au début du XVI^e siècle*, (*Revue des études sud-est européennes*, t. II, 1964, pp. 93-126). — L'auteur nous présente un inventaire de ce que nous livrent les sources sur les donations des voévodes et boyards valaques aux monastères du Mont Athos (biens immeubles, argent, icônes, objets sacrés, manuscrits) pendant les années 1352-1517. Vers la fin de cette période (surtout pendant le règne de Neagoe Basarab), les voévodes valaques semblent succéder aux empereurs byzantins comme protecteurs de

la sainte montagne. En contre-partie, les relations entre la Valachie et le Mont Athos eurent pour résultat que la civilisation byzantine, qui se maintenait au Mont Athos, commença à s'implanter graduellement en terre roumaine. J. T.

Id., *Un épitrachilion roumain inconnu du monastère de Karakallou*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 275-283, 2 pl.). — Description d'une étole du xvii^e siècle d'après une photographie de 1914.

NORMAN (A. F.), *On the dating of three Letters of Symmachus* (*Ep. III, 49. V. 41. IX, 31*), *BZ*, 57, 1964, pp. 1-5.

OIKONOMIDES (N.), *Tò κάτω ἀρμαμέντον (καὶ ὄχι ὁ κατεπάνω τοῦ ἄρματος)*, (*Ἀρχεῖον Πόντου*, 26, 1964 = *Ἀφιέρωμα εἰς Α. Α. Παπαδόπουλον*, pp. 193-6). — Lecture d'un passage du ch. 45 de *De Cerimoniis* II : le ms. donne ἀπότ κατ ἀρμαμτ. L'auteur estime que ce κάτω ἀρμαμέντον ne correspond à aucun des arsenaux signalés à ce jour. Il le localiserait dans le voisinage de *Νεώριον*. P. K.-H.

Ostkirchliche Studien, 14. Band, Heft 1, Würzburg, 1965.

PAPADRIANOS (Ioannis A.), *The Marriage-arrangement between Constantin XI Palaeologus and the Serbian Mara (1451)*, (Extrait de *Balkan Studies*, 6, 1965, pp. 131-138). — L'auteur raconte comment Georges Sphrantzes, que Constantin XI Paléologue avait envoyé à la cour d'Ibérie et de Trébizonde afin de trouver une femme pour l'empereur, réussit à convaincre l'empereur de choisir une femme serbe : Mara, la veuve de Murad II. Le projet de mariage échoua, à cause du vœu de la veuve de ne pas se remarier. J. T.

ΠΑΡΟΥΛΙΑ (Basilike D.), *Ursprung und Wesen der « Knabenlese » im Osmanischen Reich*. München, 1963, 8^o, x + 139 pp. (*Südosteuropäische Arbeiten*, 59). — Étude approfondie, basée sur un examen consciencieux de sources nombreuses et variées, des origines et de l'institution du « Devşirme » (« gewaltsame Abtrennung von Kindern aus ihrer ethnischen und kulturellen Umgebung, ihre Verpflanzung in eine andere und ihre Verwendung für staatliche Zwecke ») dans l'empire ottoman. E. V.

PATRINELES (Ch. G.), *Διονύσιος Ιβηρίτης, μεταφραστής τῆς « Χρονογραφίας » Δωροθέου εἰς τὴν Ῥωσικὴν, καὶ μητροπολίτης Οὐγγροβλαχίας*, (*E.E.B.S.*, 32, 1963, pp. 314-318, résumé anglais). — En 1650, Denis, *μακεδονοβλαχιότης* et moine ibérite, est signalé comme ecclésiarque et correcteur d'épreuves au *μετόχιον* ibérite de Kamboulouk, en Valachie. De là, il dut retourner à l'Athos, puisqu'en 1655 la fraternité l'envoie en Russie auprès du tsar Alexis Michailovič avec un don de reliques. En 1660, il est de nouveau envoyé en Russie, avec, cette fois, 14 mss. Là, il se retrouve lecteur d'épreuves, « parce qu'il était valaque et lisait le russe aussi ». D'autre part il donne son avis sur des questions liturgiques et ecclésiastiques (c'est l'époque de la révision des livres liturgiques de l'Église russe). En 1666, il prit part au synode qui condamna le patriarche de Moscou, Nikon. En 1669, il présenta au tsar un memorandum énumérant ses services et demandant une juste rétribution.

Son œuvre littéraire est représentée, pour le russe, par l'achèvement de la traduction, commencée par le moine Arsène, de la Chronographie de Dorothee, pour le grec, par une œuvre inédite : *Ἱστορία ἤτοι διήγησις περὶ τῆς ἀρχῆς τῶν Ῥωσσῶν. πόθεν κατὰγονται οἱ ἀρχηγοὶ αὐτῶν καὶ περὶ τοῦ πότε καὶ πῶς ἔλαβον τὸ ἅγιον βάπτισμα, καὶ περὶ τοῦ ἀγίου ἀποστόλου Ἀνδρέου ὁποῦ ἦλθε σωματικῶς εἰς τὴν Ῥωσσίαν ... μεταφρασθὲν δὲ καὶ συλλεχθὲν ἐν συντομίᾳ ἐκ τῶν σλαβικῶν βιβλίων..* P. K.-H.

Id., *Μιὰ ἀνέκδοτη Διήγηση γιὰ τὸν ἄγνωστο Νεομάρτυρα Γεώργιο († 1437), (Ὁρθόδοξος Παρουσία, 1, 1964, pp. 65-74)* — (Voir *supra*, pp. 353 sqq., *La politique religieuse des conquérants ottomans*).

Id., *Μάρκου Μουσούρου ἀνέκδοτος ἐπιστολή, (Ὁ βιβλιόφιλος, 16, 1962-3, pp. 3-7)*. — Lettre adressée τῷ δεῖνι, exemple d'invective scolaire, dont le seul intérêt est de souligner la différence des résultats obtenus avec les mêmes moyens par un Aréthas ou encore un Listarchos (cf. la lettre de ce dernier publiée ici, tome 33, 1963, p. 427). P. K.-H.

PERTUSI (Agostino), *Aspetti organizzativi e culturali dell' ambiente monacale greco dell' Italia meridionale*. Appendice : *Codici di opere profane in Biblioteche conventuali basiliane anteriori al secolo XV, (L'eremitismo in occidente nei secoli XI e XII. Atti*

della seconda Settimana internazionale di studio, Mendola, 30 agosto-6 settembre 1962 = Miscellanea del Centro di Studi Medioevali, IV. Milan, Società editrice Vita e Pensiero, 1965, pp. 382-426). — L'auteur décrit la position du monachisme de l'Italie méridionale envers les trois états monastiques (*καταστάσεις*) possibles. Bien que la réforme studite du monachisme ait été une réforme cénobitique, pendant la première période (IX^e-XI^e s.) l'idéal monastique dans l'Italie du sud n'est pas la vie cénobitique, mais la recherche de *l'ἡσυχία*. Pertusi croit qu'il n'est pas permis d'imputer cet état de choses aux circonstances historiques seules (incursions et occupations sarrasines), mais qu'il répond aussi au désir et au goût profond des moines. Pendant la période normande, au contraire, c'est le cénobitisme qui l'emporte, sans qu'il soit possible de préciser ce que ce changement doit à S. Bartholomée et à ses successeurs immédiats, ni ce qu'il doit à la politique religieuse des Normands. En décrivant l'activité culturelle des moines et des monastères, l'auteur souligne l'importance du fait qu'à partir du XII^e siècle, les documents monastiques mentionnent aussi des livres d'auteurs classiques ou profanes. Il croit qu'il faut lier ce phénomène à l'activité culturelle parallèle des rois normands Guillaume I et Guillaume II. L'appendice, enfin, nous fournit deux listes des œuvres profanes dans les bibliothèques monastiques : la première, des *codices* lexicographiques et grammaticaux, la seconde, des *codices* d'auteurs classiques ou commentaires d'auteurs classiques.

J. T.

PINGREE (David), *Gregory Chionides and Palaeologan astronomy*, *DOP*, 18, 1964, pp. 135-160.

PRANDI (Adriano), *Aspetti archeologici dell'eremitismo in Puglia, (L'eremitismo in occidente nei secoli XI e XII. Atti della seconda Settimana internazionale di studio, Mendola, 30 agosto-6 settembre 1962 = Miscellanea del Centro di Studi Medioevali, IV. Milan, Società editrice Vita e Pensiero, 1965, pp. 435-456, carte, plans, pll.)*. — L'auteur affirme que ni à Salente, ni à Massafra les grottes ne nous parlent d'ermites. A Altamura, au contraire, il croit qu'on doit interpréter les données archéologiques dans le sens d'une évolution de l'eremitisme pur vers une vie plus communautaire.

J. T.

RADOJČIĆ (Borislav), *Περὶ τῆς Ἐξεγέρσεως τοῦ Κωνσταντίνου Μπόντιν*, XII^e Congrès, II, pp. 185-7. — R. cherche à dater la révolte des Slaves menés par Constantin Bontin, révolte rapportée par Nicéphore Bryennios et Skylitzès après la bataille de Mantzikert, et à la localiser. P. K.-H.

REMONDON (Roger), *La crise de l'empire romain de Marc-Aurèle à Anastase*, (« Nouvelle Clio », *L'Histoire et ses problèmes*, n^o 11), Paris, P.U.F., 1964, 363 pp., 10 cartes.

Revue Bénédictine, t. LXXV, 1965, n^{os} 1-2.

Revue d'histoire ecclésiastique, LIX/2, Louvain, 1964.

REY-COQUAIS (Jean-Paul), *Une inscription perdue d'Héliopolis-Baalbek : épigraphie et patristique*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXXI, 1965, pp. 170-176). — L'auteur interprète comme chrétienne et « baptismale » une inscription byzantine dont un fragment se trouvait à l'intérieur du sanctuaire de Jupiter héliopolitain et a été publié par Conder dans le *Palest. Explor. Found. Quarterly Statement*, 1881, p. 159. J. T.

RIASANOVSKY (Alexander V.), « *Runaway slaves* » and « *swift Danes* » in eleventh-century Kiev, *Speculum*, XXXIX, 1964, pp. 288-297. Voir ci-dessus, p. 359.

Rivista degli Studi Orientali, XXXIX, 2, Rome, 1964 ; à noter : BONESCHI (P.), *Le « Martyrium Arethae » et les monnaies sabéennes à inscriptions humiliantes*, pp. 117-124.

Id., XL, 1965, 1-2.

SAUGET (Joseph-Marie), *La Collection d'Apophthegmes du manuscrit 4225 de la Bibliothèque de Strasbourg*, (*Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXX, 1964, pp. 485-509). — L'intérêt principal de cette collection arabe d'apophthegmes est qu'elle permet de placer le dernier état de développement de la collection systématique, au moins pour le chap XV, au x^e siècle. « ... Cette constatation permet de remonter également l'âge de la section de la collection alphabético-anonyme qui en est la source ». En appendice, l'auteur publie et traduit les cinq apophthegmes nouveaux conte-

nus dans le manuscrit et donne un tableau détaillé des 423 aponhtegmes de la collection. T.

SCHIRÒ (Giuseppe), *Gregorio Palamas e la scienza profana*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 81-96). — Le débat à propos de « l'humanisme » de Palamas continue (voir les contributions de H.-G. Beck, G. Schirò et J. Meyendorff dans les Actes du XII^e Congrès international d'Études byzantines, t. I). Le Prof. Schirò considère Palamas comme un vrai humaniste qui admet sans plus l'utilité de la science profane, mais la juge superflue, voire nuisible, pour le moine. J. T.

SCRIMA (André), *Réflexions sur les rythmes et la fonction de la tradition athonite*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 301-324). — Description remarquable de la signification « théologique » pour l'Orthodoxie du monachisme athonite pendant ses mille ans d'histoire. J. T.

ID., *Les Roumains et le Mont Athos*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 145-152).

SHERRARD (Philip), *Constantinople. Iconography of a Sacred City*. (First published in German). London, Oxford University Press, 1965, 4^o, 139 pp., pll., cartes et plans. — Nouvelle description de la ville (et du cérémonial byzantin), richement illustrée. Signalons tout particulièrement les vues anciennes de Constantinople et surtout les 8 planches d'extraits du Panorama de Melchior Lorichs, de l'année 1559. (Voir Ch. DELVOYE, *Chronique archéologique, Byzantion*, XXXIV, 1964, p. 180). F. H.-H.

SINNIGEN (W. G.), *Chiefs of Staff & Chiefs of the Secret Service*, BZ, 58, 1964, pp. 78-105. — La question des *principes scholae agentium in rebus* et des *principes ex agentibus*. P. K.-H.

STĂNESCU (Eugen), *Charles Diehl et la portée de son œuvre*, (*Association internationale d'Études du sud-est européen. Bulletin*, II, 2, 1964, pp. 12-26, 2 pl.). — Dans un aperçu général, l'auteur analyse l'œuvre de Diehl en essayant de découvrir les idées maîtresses et la méthode qui ont guidé ce grand maître. J. T.

Studii și Cercetări Științifice Istorie (Academia Republicii Populare Romine, Filiala Iasi, XIII, 1962, fasc. 1 et 2, XIV, 1963, fasc. 1).

SUTHERLAND (C. V. H.), voir : A. R. BELLINGER.

SVORONOS (Nicolas G.), *Recherches sur la tradition juridique à Byzance. La Synopsis Major des Basiliques et ses appendices*. Paris, P.U.F., 1964, VIII-210 pp. (*Bibliothèque Byzantine. Études*, 4).

ΤΆΡΚΟΒΑ-ZΑΙΜΟΒΑ (V.), *Sur quelques aspects de la colonisation slave en Macédoine et en Grèce*, (*Études Balkaniques*, 1, 1964, pp. 111-123). — Après quelques remarques concernant la valeur historique des sources traitant de la colonisation slave en Macédoine et en Grèce, l'auteur décrit les divers modes de dépendance (ou d'indépendance) des Slaves envers l'autorité byzantine et essaie de suivre l'évolution de ces relations au cours des siècles. J. T.

TRENCSENYI-WALDAPFEL (Imre), *Apollon Smintheus im Innerasien?*, (*Acta Orient. Hung.*, XV, fasc. 1-3, 1962, pp. 343-352).

Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, 27. Jahrgang, 1964.

TROÏANOU (Sp.), *Τινὰ περὶ τοῦ ἀδικήματος τῆς αἰρέσεως*, (*Ἀρχεῖον Ἐκκλησιαστικοῦ καὶ Κανονικοῦ Δικαίου*, 18, 1963, pp. 20-25). — Cet article se propose surtout des buts pratiques immédiats, en se référant à la définition de l'hérésie de Gratien, Valentinien et Théodose et à celle du deuxième concile œcuménique. P. K.-H.

VALENTINI (G.), *Sviluppi teologici nell' arte pittorica dell' Athos*, (*Le millénaire du Mont Athos*, II, pp. 181-228, XVI pl.). — L'auteur interroge les peintres byzantins du Mont Athos afin de relever les traits théologiques qu'ils innovent (idées théologiques, personnages, histoires bibliques ou ecclésiastiques). J. T.

VASSILAKI (Agapi), *Εἰκονομαχικὲς ἐκκλησιᾶς στὴ Νάξο*, (*Δελτίον τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας*, période 4, t. 3, 1962, pp. 49-74, 2 figg., 10 pl., résumé allemand). — Une

quarantaine d'églises byzantines à fresques ont été répertoriées dans l'île de Naxos, dont quatre de l'époque iconoclaste. Deux de celles-ci, Haghia Kyriake d'Apeiranthos et Haghios Artémios de Sangri, ont conservé leur décoration presque entière et en relativement bon état, et font l'objet de la présente publication. On est d'autant plus reconnaissant à l'auteur que ces églises byzantines de Naxos, monuments modestes mais d'un grand charme, éloignées des agglomérations et même des routes, ne survivent que par miracle, et leur décoration, *a fortiori*, semble vouée à disparaître rapidement. Espérons que l'article de M^{me} Vassilaki ne soit pas leur mémorial, mais attire sur elles une attention efficace avant qu'il ne soit trop tard.

P. K.-H.

VRANOUSI (Era), *Πατμιακά Α'. Χρυσόβουλλον τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου τοῦ Βοτανειάτου ὑπὲρ τῆς ἐν Στροβίλῳ μονῆς τοῦ Προδρόμου* (1079), (*E.E.B.Σ.*, 33, 1964, pp. 52-69, 2 dépl. hors texte). — Au fragment catalogué par Floridès sous le n° 2 et par Dölger, dans ses *Kaiserurkunden*, sous le n° 1062, l'auteur a pu rattacher un autre fragment, qui n'était jusque là ni catalogué ni décrit. Le document est toujours acéphale, mais se laisse identifier comme l'original du Floridès 1 = Dölger 1045 (Dans ses *Kaiserurkunden*, le savant allemand décrit le 1045 comme « Original ». Après avoir vu le document, il rectifia en « Kanzleikopie »). P. K.-H.

VRYONIS (Speros Jr.), *Byzantine δημοκρατία and the Guilds in the eleventh century* (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 287-314).

WATANABE (KIN-ICHI), *Einige Notizen über den XII. internationalen Byzantinistenkongress, Byzantinistik und Japan* (*Hitotsubashi Journal of Economics*, III, 1, Tokio, 1962, pp. 73-82).

WEITZMANN (Kurt), *The Jephthah panel in the bema of the church of St. Catherine's monastery on mount Sinai*, *DOP*, 18, 1964, pp. 341-352, 6 pll. — M^{me} Sotiriou publiait, en 1961, une peinture à l'encaustique représentant le sacrifice d'Abraham, qui se trouve immédiatement à gauche du bema. M. Weitzmann publie ici la peinture correspondante du côté droit, dont il avait deviné l'existence, bien qu'elle fût entièrement cachée sous des éléments décoratifs postérieurs. Pour des raisons stylistiques, il rattacherait les deux peintures à un groupe d'icônes pour lesquelles des raisons de

style et d'iconographie l'amènent à chercher « un centre de gravité en Palestine plutôt qu'en Égypte ». L'iconographie de la nouvelle peinture montre la même voie. Elle est assez étonnante. Le thème typologique choisi pour être mis en parallèle avec le sacrifice d'Abraham, est celui de la fille de Jephthé. Or l'auteur nous dit que chez les Pères grecs il n'a trouvé que réprobation pour le geste de Jephthé, notamment chez Anastase le Sinaïte. Chez les pères syriens au contraire, S. Éphrem et Aphraate établissent un parallèle typologique. L'auteur pense que le cycle complet primitif d'illustrations de l'Octateuque a pu comprendre cette scène, et que son iconographie — très différente de l'iconographie postérieure — a survécu dans la peinture du Sinaï et dans la Bible de l'Arsenal.

P. K.-H.

WEITZMANN (Kurt) et ŠEVČENKO (Ihor), *The Moses Cross at Sinai*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, pp. 385-398, 18 ill.).

WESTERINK (L. G.), *Elias und Plotin*, (*BZ*, 57, 1964, pp. 26-32).

WOLSKA (Wanda), *La Topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès, Théologie et Science au VI^e siècle*, (*Bibliothèque Byzantine, Études*, 3). Paris, 1962, 8^o, xv-329 pp., 15 pll., 23 figg.. Cf. *Byzantion*, t. XXXIII (1963), fasc. 1, p. 288.

XYNGOPOULOS (A.), *Mosaïques et fresques de l'Athos, (Le millénaire du Mont Athos, II, pp. 247-262)*. — Après avoir décrit les quelques mosaïques conservées au Mont Athos, l'auteur passe « en revue, par ordre chronologique, les groupes de fresques les plus importants, ce qui ... permettra de suivre l'influence des divers courants artistiques dans l'art de la Montagne Sainte ». J. T.

NOTES ON THE «SCRIPTOR INCERTUS DE LEONE ARMENIO »

The tantalising fragment of a lost history known as the *Scriptor incertus de Leone Armenio* has more than once attracted the attention of Henri Grégoire ⁽¹⁾. It is therefore with a special sense of appropriateness that I dedicate the following observations on the *Scriptor incertus* to his memory.

I

The text survives in a single manuscript, cod. Paris. gr. 1711, anno 1013. Cf. the colophon on fol. 393 ; — Ἐτελειώθη ἡ τῶν νέων βασιλέων χρονογραφία πληρωθεῖσα παρὰ Λέοντος γραμματικοῦ μηνὶ Ἰουλίῳ ἡ', ἑορτῇ τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Προκοπίου, ἔτους ςφκα', ἰνδικτιῶνος ια'. Some have supposed that this colophon was copied from the exemplar of the manuscript ; but I see no reason why Paris gr. 1711 should not be dated in the early eleventh century. Fol. 393 was in all probability the last leaf of the original manuscript, containing a collection of chronicles and histories. The latter part of the present manuscript, fol. 395-428, containing Ps.-Callisthenes' *History of Alexander the Great*, though in the same hand as the rest, was probably originally bound separately. On fol. 394v there is a short poem on the death of the emperor Romanos Diogenes, which must have been

(1) «Un nouveau fragment du «Scriptor incertus de Leone Armenio», *Byzantion*, 11 (1936), 417-427 ; « Du nouveau sur la chronographie byzantine ; le « Scriptor incertus de Leone Armenio » est le dernier continuateur de Malalas », *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 5^e série, XXII, 10-12 (1936), 420-436.

composed — though not necessarily copied into our manuscript — in or immediately after 1071. It is in the same hand as a note on fol. 393v, *Λέων πρόεδρος καὶ δομεστικός τῶν Κυβερραιωτῶν ὁ τε (?) κανδιδάτος καὶ οἰκεῖος ἄνθρωπος τοῦ κραταιοῦ βασιλέως ἡμῶν*. i.e. both parts of the manuscript had been bound together when these notes were added. It was first published by Combefis — who used a transcript by Goar, but checked it against the manuscript — as an appendix to the edition of Theophanes in the Paris Byzantine of 1655. This text was reprinted in the Venice Byzantine in 1729. Bekker's edition of 1842 in the Bonn Corpus was not based on a fresh examination of the manuscript. It was reprinted, with the usual quota of misprints, in vol. 108 of Migne's *Patrologia* in 1863. In the «*Kritische Hilfsmittel*» to his edition of the *Chronography* of Theophanes (Leipzig 1883) De Boor remarked on the inadequacy of the printed editions of the *Scriptor incertus* and on the difficulties presented by the manuscript, with its many cramped abbreviations (pp. 378, 350).

Passages from the *Scriptor incertus* are incorporated, either verbatim or in paraphrase, in the *Chronicle* of Pseudo-Symeon (cf. F. Hirsch, *Byzantinische Studien* 332). This chronicle too is preserved in a unique manuscript, cod. Paris p. 1712, s. XII. Only the final portion, covering the years 813 to 963, has been published, first by Combefis in 1685, reprinted in the Venice Byzantine in 1729, and again by Bekker in the Bonn Corpus in 1838, reprinted in vol. 109 of Migne's *Patrologia* in 1863. Unfortunately the editions of this text too leave much to be desired, although the manuscript is extremely clearly written.

I have therefore collated anew with Bekker's Bonn text of the *Scriptor incertus* both Paris gr. 1711 fol. 368v-373 and the relevant portions of Paris gr. 1712: these are fol. 237-238v, corresponding to pp. 342.1-348.22 of the Bonn edition, and fol. 235v, corresponding to pp. 349.19-351.7 of the Bonn edition. In the first of these passages Ps.-Symeon reproduces the text of the *Scriptor incertus* verbatim, in the second he paraphrases. I have therefore recorded for the first passage every departure from the Bonn text of the *Scriptor incertus*, mere orthographic variants excepted; for the second passage

I have recorded only such variants as seem of critical significance.

Critical apparatus to Scriptor incertus de Leone Armenio

References are to page and line of Bekker's Bonn edition of 1842.

P = cod. Paris. gr. 1711, anno 1013.

S = cod. Paris gr. 1712, s. XII.

B(1838) = Symeon Magister, ed. I. Bekker, in Theophanes continuatus, Bonn 1838, pp. 603-760.

- Tit. Ἐτέρα συγγραφὴ χρονογραφίου τὰ κατὰ Λέοντος παρέχουσα νιοῦ Βάρδα τοῦ Ἀρμενίου P
335. 2 Post εορτὰς nullam lacunam habet P
9 ἐμμελείας · ἐπιμελείας P recte
10 εἰς τὰ μοναστήρια · καὶ εἰς τὰ μοναστήρια P recte
336. 6 Νικηφόρος · ὁ Νικηφόρος P recte
11 τὸν · καὶ P recte
15 Βούλγαροι · Βούλγαρεις P recte
τοῦ · om. P recte
337. 9 οἱ Βούλγαροι · ἐξελθόντες οἱ Βούλγαροι P recte
10 ἐτόλμησαν · ἐτόλμων P recte
16 Βούλγαροι · Βούλγαρεις P recte
20 ἀπολλύμεθα · ἀπολλόμεθα P
23 δεκαπλάσιων · δεκαπλάσιον P, legendum δεκαπλάσιον
338. 1 Βούλγαροι · Βούλγαρεις P recte
16 κοιλὸς · κοιλὰς P recte
ἐν Ϙ · ἐνθα P recte
339. 1 ὀπίσω · οὐπίσω P
6 δὲ · om. P
12 φεύγοντες · οἱ φεύγοντες P recte
14 Βούλγαροι · Βούλγαρεις P recte
340. 1 εὐδοκιμεῖ · εὐδοκεῖ P recte
10 Λέοντα · Λέοντα νιὸν P, legendum Λέοντα νιὸν Βάρδα
341. 1 παρασαλεῦσαι · παρασαλεῦσαι τι P recte
5 ἄριστος · ἀγαθὸς P recte
6 ὅπερ · ὃ περ P, fortasse legendum ὅτιπερ
καὶ · δὲ P
10 αὐτοῦ · αὐτῶν P recte
11 ἐκούρευσεν · ἐξώρισεν P recte

- 12 δὲ · καὶ P recte
 αὐτοῖς · αὐτοὺς P
- 22 ὁ κύριος · ὃν ὁ κύριος P recte
342. 1 Incipit S
- 2 αὐτοῖς · sic P recte, αὐτοὺς S
- 8-9 τῶν τειχῶν · τοῦ τείχους PS recte
- 10-11 ἐπιθυμήματα · sic P recte, ἐπιθυμητὰ S
- 12 ἐν αὐτῇ · sic P, ἐπ' αὐτῇ S recte
- 14 ἱματισμῶν πολὺν ἀριθμὸν · sic P, ἱματισμοῦ (recte)
 ἀριθμὸν πολὺν S
- 19 ποιῶμεν · sic S recte, ποιῶμεν P
- 19-20 δηλώσαντες · sic P, διαλώσαντες S, διαλαλήσαντες B
 (1838) recte
- 21 ἕως ὀνομάτων τριῶν · sic P recte, ἕως ὀνομάτων τριῶν
 καὶ τρεῖς ἀνδρας S
 καὶ · sic P, om. S recte
343. 1 τι · sic P recte, τινὰ S
- 8 οὗτοι · οὗτοι οἱ PS recte
 τοῦ λαοῦ · sic P, ἐκ τοῦ λαοῦ S
- 10 μετὰ ἄλλων τριῶν · sic P, om. S
 δὲ · om. PS recte
- 15 ἐκράτει · post αὐτοῦ P, post χαλινωμένον S
 χαλινωμένον · sic P, καὶ χαλινωμένον S recte
- 20 ἀνέκραζεν · ἀνέκραξεν PS recte
 τῶν τειχῶν · sic P, τοῦ τείχους S fortasse recte
- 21 σταυρὸς · sic P, ὁ σταυρὸς S
- 22 δωμάτων · δομάτων P, δογμάτων S
- 23 ὡς · sic PS, del. edd.
344. 5 ἐπαύριον · sic P, τῇ ἐπαύριον S recte
- 7 ἀντίπεραν · ἀντίπερα PS
 ἀνεκαίνισεν · sic P, ἀνεκαίνισαν S
- 11 δύο · β' P, βασιλικοὺς S recte
- 13 καὶ ὁμοίως · καὶ om. PS recte
- 14 πᾶσαν · sic P recte, om. S
- 17 τὸ · τὰ PS recte
- 22 κατέκασαν · sic P, ἐνεπύρισαν S
- 24 εἰσελθεῖν · sic P recte, ἐλθεῖν S
345. 3 αὐτῇ · sic P recte, αὐτῷ S
- 4 κατασφάξαντες · καὶ κατασφάξαντες PS recte
 Post πολὺν habet S καὶ ἐλθόντες εἰς τὸ Πάνιον κάστρον

- εἶρον αὐτὸ ἠσφαλισμένον, ἔχοντα λαὸν πολὺν recte,
 om. P
 6 Ἄπρον · sic P recte, Ἄσπρον S
 9 ἐκεῖ ; sic P, ἐκεῖσε S
 11 πλήθη · sic P, πλήθος S recte
 14 τὸ · τὸν PS recte
 Εὔριον · sic P, Ἐβρον S recte
 17 πολλὰς · sic P recte, πολλοὺς S
 18 παρακαθισμοῦ · sic P recte, περικαθισμοῦ S
 346. 1 τούτων · sic P recte, τούτω S
 4 Συμβάτην · sic P, Σαμβάτην S
 5 σωρεύσας · sic P recte, σωρέυσαντες S
 10 περίφημον · sic P, περίφημος S recte
 11 θεὸς · ὁ θεὸς PS recte
 καὶ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ · sic P recte, om. S
 12 εὐδίου · sic P recte, εὐδεία S
 14 Βούλγαροι · sic S, Βούλγαρεις P recte
 15 Ἀρκαδιουπόλεως · sic P, Ἀρκαδιούπολιν S
 Ῥηγῖνον · sic P, Ῥιγίαν S
 16 οὕτως · sic P, οὗτος S recte
 ἐστὶ · sic P, ἐστὶν S
 17 Prius αὐτοὺς · sic P, αὐτὸν S recte (?)
 347. 1 αὐτοὺς · sic P, αὐτὸς S
 παρεσκεύασαν · sic P, παρεσκεύασε S
 2 ξυληγὸν · ξυλήν PS recte
 11 αὐτὸν · sic P recte, αὐτῶν S
 13 τοὺς · sic P recte, τὰς S
 τούτοις · τούτους PS recte
 15 παμμεγέστατα · παμμεγεθέστατα PS recte
 15-16 τετραβόλους · sic P, πετροβόλους S recte
 17 ὄρυγας · ὄρυγὰς PS recte
 19 πάντα · sic PS, πάντα τὰ B (1838)
 μηχανήματα · μηχανώματα PS recte
 τοῦ · sic P recte, πρὸς τὸ S
 20 δυτικὸν μέρος · δυτικὸν δὲ μέρος P recte, δυτικὸν μέ-
 ρος φησὶν S
 22 χιλιάδας · χιλιάδας δέκα (ι' P) PS recte
 348. 2 σιδηρενδέτας χιλιάδας πέντε · sic P, χιλ. πέντε σιδ. S
 5 τείχους · τοῦ τείχους PS recte

- 7 συσκεδάζων · sic P, διασκεδάζων S recte, coll. LXX III
Reg. 12.24
ἀθετῶν καὶ · ἀθετῶν δὲ P recte, ἀθετῶν S
- 9 δύνανται οἱ ἄνθρωποι · οἱ ἄνθρωποι δύνανται PS recte
- 10 ἕαρος · τοῦ ἕαρος PS recte
- 12 Πρωτοβουλγαρίας · sic P, πρῶτος Βουλγαρίας S recte
- 13 βουλευόμενος · βουλόμενος PS recte
- 16 ἀνέρορηξεν · ἀπέρορηξεν PS recte
- 16-17 τῶν φρονημάτων · τῶι φρονήματι PS recte
- 17 ὡς ὅτι · sic P recte, ὅτι S
πόλεμον · sic P, πολέμιον S recte
- 18 οὐχ ὁ · sic P, οὐχὶ S
- 20-21 διαταγῆς · διαταγωγῆς P, διαταγωγῆς S, διὰ τῆς
ἀγωγῆς B (1838) recte
- 21 ἀπῆλασα · sic PS recte, ἀπώλεσα B (1838)
- 22 ἔφη · sic P, φησὶ S
Finit S
349. 3 θεοῦ · τοῦ θεοῦ P recte
- 5 διὰ · ὅτι διὰ P recte
- 7 ὅσοι · ὅτι ὅσοι P recte
- 12 λοιπὸν · λοιπὸν οὖν P recte
- 13 κἀγὼ βούλομαι · βούλομαι κἀγὼ P
- 14 ζήσας · ζήσω P recte
- 16 δείλαιος · ὁ δείλαιος P recte
- 19 Incipit S
- 350.19 υἰὸν πρεσβυτέρου τινὸς τζαγγαρίου · sic P, πρεσβύ-
τερον τζαγγαρίου S, unde legendum censeo υἰὸν πρεσ-
βύτερόν τινος τζαγγαρίου
- 21 καὶ γέροντα νομικὸν εἰς τὰ Σφορακίου · sic P, ὅς καὶ
νομικὸς εἰς τὰ Σφορακίου γέγονε S, unde legendum censeo
καὶ γεγονότα νομικὸν εἰς τὰ Σφ.
351. 1 ἐπονομασθέντα · sic P, μετονομασθέντα S recte
- 4 μοναχοῦς · μοναχοῖς P
- 6 ἐκ παραχωρήσεως · sic P, κατὰ παραχώρησιν S
- 7 Finit S
- 19 εἶπεν · εἶπεν ὅτι P recte
352. 5 τῇ πεντηκόστῃ · τῇ ν' P, an legendum τὴν πεντηκόστην ?
- 10 ποιοῦμεθα · ποιῶμεθα P
- 14 τὰ ἔθνη · καὶ τὰ ἔθνη P recte
διὰ
- 15 εἰς · εἰς P, unde legendum censeo διὰ

- 16 δι' οὗ ἔνεκεν προσκυνεῖτε · τίνος ἔνεκεν προσκυνοῦνται P
 21 καὶ ἐὰν · καὶ P
 22 Prius ὑμῖν · ἡμῖν P
 δ · ὦ P recte
353. 3 παρὰ · ἐκ P recte
 6-7 τοῦ ἁγίου πνεύματος · πνεύματος ἁγίου P recte
 13-14 πρὸς τὸ · om. P recte
 20 ἀπολογίας · ἀπολογία P recte
 φησιν · φασιν P
- 354.10 ὁ δὲ · αὐτὸς δέ P recte
 15 δι' αὐτοῦς · δι' αὐτῶν P recte
355. 5 καθεῖλε · καθεῖλεν P recte
 αὐτῆ · αὕτη (= αὕτη) P recte
 8 αὐτῶν · αὐτὸν P
 γενομένων · γινομένων P recte
 13 τι · τί P recte
 πάντες · ὅτι πάντες P recte
 14 ἐστι · ἐστιν P recte
 16 ἐσόμεθα · ἐσόμεθα P recte
356. 1 ἅμα καὶ · ἅμα δὲ καὶ P recte
 5 ἐξεώσασθε · ἐξεώσατε P recte
- 14 διαβᾶσαι · παραδιαβᾶσαι P (e διαβᾶσαι, unde παρα-
 βᾶσαι conicere licet)
- 21 τὴν ἔχουσαν · ἔχουσαν P
- 357.14 σταυροπάτας · καὶ σταυροπάτας P recte
358. 9 ἠξιώθη · κατηξιώθη P recte
 εὐσεβείας · τῆς εὐσεβείας P recte
 15 ὁ προειρημένος ἀνὴρ ἀπελθὼν · ἀπελθὼν ὁ προειρημένος
 ἀνὴρ P recte
 17 εἰδέναι · μὴ εἰδέναι P recte
359. 2 καταγαγόντες · καταγαγόντες ἐκ τοῦ πατριαρχείου
 (-ίου cod.) P recte
 φόρου · φορείου marg. P recte
 18 παρὰ · ὑπὸ P recte
 19 γέροντας · γέροντας ὄντας P recte
 21 εὐγενοῦς · εὐγενεῖς P recte
360. 2 Καβαλλίνου · καὶ Καβαλλίνου (καββαλίνου cod.) P recte
 αὐτὸν · τοῦτον P recte
 6 ὀλίγου · ἐξ ὀλίγου P recte

- 8 ἐνάρετος · ὡς ἐνάρετος P recte
 14 γενομένας · γινομένας P recte
 18 Κασσιτερεῶν · κασσιτηρῶν P
 21 πῆξαι · ποιῆσαι P recte
 22 βασιλεύεν (lapsus prelae) · βασιλεύειν P recte
 361.8-9 παραδόσαντες · sic P. legendum παραδώσαντες
 13 ἀπέστειλαν · ἀπέστειλεν P recte
 16 δὲ · τε P recte
 19 ἐφόνευσεν · ἐφόνευσεν P recte
 362. 5 ἐζήτει · δόματα ἐζήτει P recte

II

There are still many passages of the *Scriptor incertus* where conjecture is called for, and many more which still await their correct interpretation. The following remarks are intended as a modest contribution towards the fulfilment of these two tasks.

- 335.5 τὸ στέψιμον = τὴν στέψιν : Psaltes, *Grammatik der byz. Chroniken* 286-287 does not record any examples of verbal nouns in -σιμον earlier than the second quarter of the tenth century.
- 7 πρᾶος : Usually a word of praise, c.f. 360.7-8, μόνον ὅτι πρᾶος ἦν καὶ ἐφαίνετο τοῖς ἀνθρώποις ὡς ἐνάρετος ; πρᾶότης was one of the most important virtues of a monarch in the early and middle Byzantine world, and implied unwillingness to avail oneself of all one's powers of coercion in relation to individuals. But it had its negative side, as here. For Michael's πρᾶότης c.f. p. 341.18-19 πρᾶος δὲ πάνυ καὶ ἀγαθός, εἰ καὶ τις ἄλλος.
- 336.4-5 καὶ οἱ δῆμοι . . . κολακείας παρέχοντα : It is interesting that the author cites the acclamations of the demes as evidence for Michael's popularity. On the rôle played by the demes in the revival of iconoclasm cf. P. J. Alexander, *The Patriarch Nicephorus of Constantinople*, 1958, 114-116. The full history of the « depoliticisation » of the demes remains yet to be written.

The process was certainly not completed in the seventh century, as has often been supposed.

- 336.15 *Βούλγαροι*: We should read *Βούλγαρεις* with P here and elsewhere. The form is well-known both in ninth-century narrative sources and in contemporary inscriptions. Cf. Gy Moravcsik, *Byzantinoturcica*², 1958, II, 100-106: V. M. Beševliev, *Die protobulgarischen Inschriften*, 1963, 173.
- 337.2 *ποιοῦντας μαιουμάδας*: The meaning appears to be « distributing largesse to the people ». Cf. Const. Porph., *De Caer.* 457.10, 452.1.
- 337.2 *ἕως τὰκιδοῦκτον*: A valley between Selymbria and Herakleia, crossed by an aqueduct. On variant forms of the place-name and on its possible location cf. V. M. Zlatarski, *Istorija na bŭlgarskata dŭrzhava prez srednite vekove*, I, 1918, 267, n. 1.
- 8 *ἔγγυτόμησαν*: Apparently a *ἄπαξ λεγόμενον*. Du Cange S. v. glosses it by « appropinquare ». With *ἕως* one would rather expect a verb describing something which the army did *all the way* to the border, e.g. « hasten », or « march in close order »; but speculation is of little avail.
- 8 *ἕως τῶν κλεισούρων*: Theophanes 500.31 gives a more precise indication — *στρατοπεδεύσας δὲ εἰς Βερσινικίαν ὡς ἀπὸ σημείων λ' τοῦ βασιλικοῦ φωσσάτου*. The precise location of Versinikia is uncertain, but it is clearly N.W. of Adrianople, between that city and the commanding position of Avroleva; cf. Zlatarski, *op. cit.*, 244-5, n. 1. Michael, like Nicephorus before him, and Alexius Comnenus after him (Anna Comnena X.4) marched his army up the valley of the Tundja, not that of the Maritza.
- 12 *ἕως ἡμερῶν ιε'*: Runciman, *History of the First Bulgarian Empire*, 1930, 62 may be right in his suggestion that the delay was due to a secret compact between Krum and Leo. It seems not unlikely that Leo's desertion was pre-arranged. But it is clear that the decision to join battle depended in the end neither on Krum nor on Leo, but on John Aplakes, who can hardly have been privy to the conspiracy. So one

must not press, as Runciman does, the point that this was the first time a Bulgarian army had met a Byzantine army in the open country, a risk which Krum allegedly would not have taken unless he knew that the Byzantines would not fight. That there was some complicity between Krum and Leo is very likely ; that either trusted the other is less likely ; that the whole campaign was pre-arranged seems most improbable.

- 18-19 τὸ ἐν μέρος τῆς ἄκρας : Cf. *Sylloge tacticorum* ed. A. Dain, 1938, 56.7. τὰ τῶν ταγμάτων ... ἄκρα · ταῦτα δὲ καὶ κέρατα λέγονται. I cannot find a parallel for the feminine form in this sense ; it belongs to the literary tradition and has no doubt replaced τὰ ἄκρα from a misplaced sense of linguistic propriety.
- 338.7 We must surely read ἰδόντες πάντα τὰ θέματα <φυγόντα> (or <φεύγοντα>) ἔφυγον.
- 10 εἰσελθόντες is a nominative absolute, and not in agreement with the subject of ἐκυρίευσαν. Cf. above p. 337.23-338.1, ἀρξάμενος τοῦ πολέμου συνεχύθησαν ἐπ' αὐτόν.
- 20 ἀπέκρουσαν : intransitive ; probably originally a nautical term, from ἀποκρούπτω γῆν. Cf. Hes. *frg.* 179 ἀποκρούπτουσι Πελειάδες ; Thuc. 5.65.5 ἐκεῖνοί τε ἀπέκρουσαν and the Scholiast's explanation εαυτοὺς δηλονότι · ἀφανεῖς ἐγένοντο · ἰδίως δὲ ἐπὶ τῶν πλοῖζομένων καὶ οὐκέτι ὄρωμένων λέγεται ὅτι ἀπέκρουσαν.
- 339.4 εὐμενίδη : We want a word meaning « stop » or the like, but there is no obvious emendation ; Combefis' οὐκ ἂν μόνον ἴδη will not do.
- 7 καέντων : We must surely emend to καέντες, in spite of the *Scriptor incertus*' tendency to confuse absolute and construct participles.
- 9 ὅστερον δέ : We could well do without δέ.
- 340.7 τὸ θέμα τῶν ἀνατολικῶν κτλ. : The army, smarting from its recent defeat, is presumably encamped just outside the city walls when this movement of revolt takes place ; cf. ἀνοίξαντες τὰς πόρτας below. Until the Anatolic regiment entered the city, there were no troops of the field army inside the walls, since the govern-

- ment feared they would cause disorder : cf. p. 339, 12 ff. *καὶ φθάσας ὁ βασιλεὺς εἰσῆλθεν εἰς τὴν πόλιν καὶ ἠσφάλισεν, ἵνα μὴ ὁ λαὸς χαλασθεῖς ποιήσῃ κακόν.* On the participation of the garrison of Constantinople in Michael's Bulgarian campaign cf. P. J. Alexander, *The Patriarch Nicephorus of Constantinople*, 1958, 120.
- 18 *μηνὶ Ἰουνίῳ δεκάτῃ ἰνδικτιῶνι ἑβδόμῃ* : Theophanes p. 502, 29 De Boor has the abdication of Michael on Monday 11 July, 6th indiction, and the coronation of Leo on the following day ; Theophanes continuatus p. 23.20 puts Leo's coronation in July, 7th indiction. The 6th indiction (812-13) is correct, and we should therefore emend ζ' to ς' in the *Scriptor incertus*. There is some uncertainty about the month and day ; 11 July 813 fell on a Sunday, not a Monday. Probably the day of the week has been transferred by Theophanes from the coronation of Leo to the abdication of his predecessor. We should probably emend to Ἰουλίῳ ια' or ιβ'.
- 340.19 *πρότερον ποιήσας ἰδιόχειρον* : The story of Leo's written guarantee of orthodoxy is contradicted by *Vita Nicephori* 5, which is followed by Genesisius, Theophanes continuatus etc., but supported by Theoph. p. 502.20 De B. It should probably be accepted. Cf. Hirsch, *Byzantinische Studien* 22-23, Alexander, *op. cit.*, 78.
- 341.16-17 *μαῦραν ἔχων τὴν κεφαλὴν* : On this passage cf. p. 407 below.
- 342.2 *μηδενὸς αὐτοῖς ὑπαντῶντος ἢ κωλύοντος* : Where then were the remnants of Michael's great army? The Anatolic regiment was presumably in the city, but it seems unlikely that Leo, whose position must still have been uncertain, allowed the other *themata* within the walls. They must therefore have been sent by Leo to Asia Minor immediately after his recognition as emperor. It was this which enabled Krum to bring his army up to the gates of the city. Was this a part of the compact between Krum and Leo, which Runciman suggests existed? If it was, Leo was certainly deceiving Krum, as his subsequent attempt to assas-

sinate him shows. In any case he knew well that the Bulgarians were in no position to undertake a siege of the city.

- 11 *καὶ ἄπερ ἐβούλετο* is probably to be deleted as a gloss on *πάντα τὰ ἐπιθυμήματα αὐτοῦ*; cf. *ἕως ὀνομάτων τριῶν καὶ τρεῖς ἄνδρας*, the reading of S. in 1.21 below.
- 21 *καὶ κατέκρουσαν*: Delete *καὶ*.
- 343.5-6 *τὸν λογοθέτην αὐτοῦ*: Zlatarski, *op. cit.*, 273, n. 1 inclines to suppose that this is a translation of some high Bulgarian title, e.g. *Kavkhan*. It does not occur among the Greek renderings of Bulgarian titles in Beševliev's *Protobulgarische Inschriften*. In any case he is some kind of senior adviser or minister to Krum, whatever his actual rank and title.
- 10 *μετὰ ἄλλων τριῶν* must refer to grooms or orderlies accompanying the dignitaries. But if there were such, it is strange that the son of Constantine should hold Krum's horse when he dismounts. The words do not occur in S. and may well be a later addition.
- 18 *ιδὼν ὁ Κροῦμος καὶ σκανδαλισθεὶς*: Why was Krum horrified when Hexabules uncovered his head, and why did he mount his horse and make off before the three would-be assassins even appeared? There is much that is mysterious in this outwardly simple narrative.
- 344.7 *ἀντίπερα τῆς πόλεως*: From his camp at the "Ἅγιοι Ἀνάργυροι ἔξω τῆς πόλεως" — the monastery of Sts. Cosmas and Damian built by Paulinus in the reign of Theodosius II — near the modern Eyüb (cf. R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*, Première partie, tome III, *Les églises et les monastères*, 1953, 296-300), Krum moves down the Eastern shore of the Golden Horn, where he is out of range of missiles from the walls and safe from raiding parties. This led Bury to suppose that the monastery of St. Mamas which he then burned was that at Beşik-taş. Zlatarski, *op. cit.*, 274, n. 3 prefers that near Blachernae. But the mention of the hippodrome and the palace is in favour of Bury's hypothesis; there was no hippodrome at Blachernae, and the palace there was not constructed until the eleventh century. On St. Ma-

- mas = Beşik-taş and its buildings, cf. R. Janin, *Constantinople byzantine*, 1950, 140, 189-90, 401-2.
- 16 *πιάσαντες τὸ δεξιὸν μέρος τῆς πόλεως πρὸς ἀνατολὰς* : After their raid down the shore of the Golden Horn they moved westward into the Thracian countryside, between the city walls and the ῥήγιον, the present-day Küçük Çekmece. (H. Glück, *Das Hebdomon von Konstantinopel*, 1920, 53-54).
- 18 ῥΑθύρα : Some 15 km. west of the region, on the bank of the river Athyras, which was crossed by a stone bridge with gates at either end. Cf. C. Jireček, *Die Heerstrasse von Belgrad nach Konstantinopel*, 1877, 53, 102 ; Zlatarski, *op. cit.*, 275, n. 4.
- 22 Δαόνιν : Somewhere on the coast between Selymbria and Herakleia, and the seat of a bishop, but its exact location is unknown.
- 345.6 ῥΑπρον : About 30 km. west of Rhaedestus. Cf. Zlatarski, *op. cit.*, 276, n. 2.
- 9 τὰ ὄρη τοῦ Γάνου : The modern Tekfir dağ, rising behind the N.W. coast of the Sea of Marmara.
- 13 εἰς τὸ ῥΕξαμίλιον : At the isthmus of the Gallipoli peninsula, where the Bulgarian army now proceeds after fanning out to comb the Ganos mountains. They advanced into the peninsula as far as a point opposite Abydos, then retraced their steps to the isthmus marched N.W. to strike the Hebrus, and then followed the river valley as far as Adrianople.
- 21 τὴν αἰχμαλωσίαν πᾶσαν : This large body of prisoners from Adrianople transferred beyond the Danube, are probably included among the ἐγμάλωτοι Χριστιανοί whose return is arranged in the treaty of 814, of which an epitome prepared by the Bulgarians survives in an inscription. Cf. Beševliev, *Protobulgarische Inschriften*, Nr. 41.1.13.
- 346.3 *φθασάντων τῶν ἑορτῶν* : Christmas 813.
- 15 τὴν ῥΡηγίαν (ῥΡιγίαν S) : Identified by Zlatarski, *op. cit.*, 278 with the river Erkene, the ancient Agrianes, on the left bank of which the refugees fleeing before the advancing Bulgarians were encamped. It would offer no serious obstacle, except in flood, as is clear

from the following account. The prisoners taken on this occasion would also be included among those to be returned under the treaty of 814.

- 347.5 *στραγλομαλλωτάρια καὶ νακοτάπητα* : Both words appear to be ἄπαξ λεγόμενα. The former must denote some kind of sheepskin saddlecloth (Latin *stragula*), the latter a woollen, or more probably sheepskin, rug ; the precise significance of ἀνώτερα is not clear. χαλκώματα in Byzantine Greek normally means « cauldrons ». These would constitute a form of storeable wealth. The χαλκός which Nicephorus found in Krum's treasury at Pliska in 811 was probably a hoard of bronze vessels rather than of copper coin. Dujčev's arguments (*Izvestiya na Arkheologiceskiya Institut* 3/4) (1951) 87-112) for the latter interpretation and for the consequent existence of a monetary economy in early ninth-century Bulgaria are to be rejected. Cf. D. M. Metcalf, *Coinage in the Balkans 820-1355*, Thessaloniki, 1965, 22.
- 348.11 *περὶ τῆς μεγάλης πέμπτης τοῦ πάσχα* : 13 April 814.
- 12 *ὁ πρῶτος Βουλγαρίας* : *πρῶτος* is normally used of the heads of small or dependent communities, e.g. cities. Its application to the Bulgarian king is pejorative. The earliest Bulgarian sovereigns called themselves ἄρχων in their inscriptions (cf. Beševliev, *op. cit.*, passim), and were so entitled in official Byzantine documents. Omurtag already called himself ἐκ θεοῦ ἄρχων, and was probably so recognised by the Byzantine government. The first Bulgarian sovereign to call himself βασιλεύς seems to have been Symeon. (Beševliev 72-80). The fact that the account of the death of Nicephorus published by Henri Grégoire also calls Krum *ὁ πρῶτος τῆς Βουλγαρίας* (*Byzantion* 11. 422) is one of the strongest arguments for its derivation from the same source as the *Scriptor incertus*.
- 349.21 *σκιαστοῦ* : This can hardly refer to a craft or trade — e.g. painting — as some have supposed. John came of a fairly wealthy Constantinopolitan family ; his brother Arsaber was a patrician under Theophilus, and owned an estate near Constantinople (Theoph. Cont. p. 156),

and he was clearly a man of wide classical and theological learning (cf. in particular the many accounts — true or false — of disputations between him and iconodule heroes discussed by F. Dvorník, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, 1933, 71-79). The context suggests that it is a term of abuse, perhaps connected with σκιά = ghost, and imputing to John's father the magical practices regularly attributed by contemporaries to John himself. In Greg. Naz. *Σύγκρισις βίων* 146 it denotes the servant who carries a sunshade or canopy to protect his master from the heat of the sun.

- 350.9 *συναγαγόντες πλήθη πολλὰ βιβλίων*: B. Hemmerdinger, *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide*, 1955, 34, and later in *B.Z.* 55 (1962) 66-67, takes this to refer to the concentration in Constantinople of « tous les manuscrits anciens qui se trouvaient dans l'empire ». But consideration of the dates makes this interpretation appear somewhat unlikely. Leo's iconoclastic campaign began δευτέρω ἔτει τῆς βασιλείας αὐτοῦ (349.2), and the collection of manuscripts began at Whitsun (325.5); Constantine-Antonius was brought from Syliaion in July (352.6); and no open steps were taken until December (352.9). Now Whitsun 814 fell on 4 June (not 20 May, pace Muralt, *Essai de chronographie byzantine*). There is hardly time between June and December — or rather earlier, in view of travelling conditions — for a search of libraries in Asia Minor and the European provinces; orthodox monastic libraries were probably no better organised in the ninth century than they are in the twentieth, and even today such a systematic census of manuscripts would be a matter of years. Leo was after all not interested in ascertaining the views of the fathers; he had already made up his mind, and what he wanted was a few telling quotations. The commission of six which compiled the iconoclastic florilegium met in the Imperial palace and does not seem to have left Constantinople (*Vita Nicephori* 165). The search was therefore in all probability limited to monasteries in Con-

stantinople and the immediate vicinity. It seems to have been effectively limited to looking up passages cited in the *Acta* of the synod of Hieria of 754.

There was no doubt a flow of books from the provinces to Constantinople at this period, as polycentrism gave way to centralisation of culture ; cf. the interesting observations of V. N. Lazarev, *Istoriya vizantijskoj zhivopisi*, 1947, I. 74. But it was a complex and gradual process, and too much should not be made of this single passage in the *Scriptor incertus*.

- 350.19 *υἶὸν πρεσβυτέρου τινὸς κτλ.* On the text, cf. p. 394 ; we should probably read *τοῦ* before *καὶ*, cf. *Κωνσταντίνου τοῦ Ἰσαύρου τοῦ καὶ Καβαλλίνου* above. *Νομικὸς* in Byzantine Greek denotes a notary or public letter writer (cf. Du Cange s.v. col. 1001 and *Ekloga* : vstupitel'naya stat'ya, perevod i kommentarij, E. E. Lipšits, Moscow, 1965, 31-32 together with literature there cited), and *τὰ Σφωρακίον* is a central district of Constantinople just north of the Great Church (cf. R. Janin, *Constantinople byzantine*, 1950, 393). The fact that there was later, and perhaps even as early as the eighth century, a school in the church of St. Theodore *ἐν τοῖς Σφορακίον* (cf. R. Browning, «The Patriarchal School at Constantinople in the twelfth century», *Byzantion* 32 (1963), 173) must not mislead us. Constantine-Antonius the shoemaker's son was never a teacher in the patriarchal school, but earned his humble living by drawing up documents and teaching the children of the neighbourhood the elements of reading and writing.
- 351.16 *τὸν σταυρὸν καὶ τὴν ἐπιγραφὴν ἣν ἐποίησεν* : When did Constantine-Antonius sign this profession of faith? Presumably on his appointment to his bishopric. But this was not a necessary condition of consecration at this time : cf. 357.9 *πήξαντες σταυροὺς σχεδὸν πάντες*. On the professions of faith frequently, but not always, required of bishops on their consecration in the eighth and ninth centuries cf. P. J. Alexander, *op. cit.*, 69-70.
- 354.16 *τοὺς ἀσεβεῖς στρατιώτας* : Probably soldiers of the Ana-

- toxic theme who still provided a garrison loyal to Leo, since any successor would probably disband them.
- 355.23 φθασάντων δὲ τῶν ἑορτῶν : Christmas 814.
- 357.1 φθασάσης δὲ καὶ τῆς ἑορτῆς τῶν φώτων : 6 January 815.
- 358.1 ἦν δὲ ἡ παρεΐσβασις τῶν νηστειῶν : As Easter 815 fell on 1 April, Lent began on Wednesday 14 February.
- 6 ἀνασκάπτειν : No more than « curse, execrate, or depose » ; cf. Theoph. 379 where it is opposed to εὐφημεῖν, and 408, where it is opposed to στέφειν.
- 359.5 ἐσαλεύθη seems inappropriate. Nicephorus was taken to a prearranged place where soldiers were to kill him. But it was night and everyone was asleep, so no-one *was shaken*. And after waiting half an hour they took him away again without accomplishing their purpose. What we want is a word meaning « came, turned up », or the like. I suggest ἐληλύθει ; no one had come to the rendezvous when they arrived with Nicephorus.
- 362.7 τοὺς ἐξορίστους ἐπισκόπους καὶ μοναχοὺς ἀνεκαλέσαντο : Tomić (*op. cit.*, 80) supposes that these clergy are iconodules recalled by Michael II, and that therefore the chronicle from which the *Scriptor incertus* is excerpted originally extended as late as the reign of Michael II (820-829). This argument would imply that the last sentence of the surviving text belonged to a later section of the chronicle than the words immediately preceding it. But the most natural interpretation is that this sentence links up with what precedes and refers to the recall by Leo of bishops and monks exiled for iconoclast sympathies by one of the preceding rulers. It therefore provides no evidence for the original extent of the chronicle.

In this connection it is worth examining Tomić's further argument that the chronicle was written after 864. This turns on the phrase οὐπω τότε βαπτισθέντων in the fragment on the death of Nicephorus rightly claimed by Henri Grégoire as an excerpt from the same chronicle as the *Scriptor incertus* (*Byzantion* 11, 25). It would be strange, on Tomić's hypothesis, if this were the only reference to the subsequent bap-

tism of the Bulgarians, in a work which speaks so frequently of them, and which actually describes their pagan religious rites (342. 3-8). But the fragment on Nicephorus, though excerpted from a historical narrative, has been edited for devotional use — cf. the closing phrase *Ἡμεῖς δέ, ἀδελφοί, μνημονεύσωμεν τῶν προαπελθόντων ἀδελφῶν ἡμῶν κτλ.*

It is therefore likely that the phrase *οὕτω τότε βαπτισθέντων* is an explanatory addition by the monastic editor. If the chronicle was not compiled until the second half of the ninth century, we should have to suppose that the detailed knowledge which it displays of the reigns of Nicephorus, Michael I and Leo V was derived from a lost source contemporary with the events it describes. But there is no trace of such a source, nor does the hypothesis of its existence explain anything but the three words in the passage on Nicephorus, which are susceptible of a simpler explanation.

III

The *Chronicle* of Pseudo-Symeon in its published section draws directly on the *Scriptor incertus*. The question therefore arises whether the earlier unpublished portion of the *Chronicle* contains passages which can on good grounds be attributed to the *Scriptor incertus*. We do not know what period was covered by the lost chronicle from which the *Scriptor incertus* is an excerpt. But it certainly dealt with the reign of Nicephorus, and Henri Grégoire in 1936 recognised a long passage in a hagiographical source as a fragment from its account of the reign of that emperor (*Byzantion* 11 (1936) 17-27). I have therefore read through the text of Pseudo-Symeon in cod. Paris gr. 1712 for the period from the beginning of the reign of Leo III to the end of that of Michael Rhangabe (fol. 200v-235), which covers approximately a century.

As has long been known, Pseudo-Symeon offers for this period what is mainly an amalgam of excerpts from Theophanes and from George the Monk (Gy. Moravcsik, *Byzan-*

*tinoturcica*², I, 501). Sometimes he copies his exemplar verbatim, sometimes he abbreviates it while retaining as much as possible of the original wording, and sometimes he paraphrases it. The same variation has been noted in his treatment of the *Scriptor incertus*. His text therefore calls for attentive reading.

As the passages which are clearly not drawn from either Theophanes or George the Monk are not numerous, I shall mention them all, going through the text of Pseudo-Symeon in reverse chronological order. For the reign of Michael Rhangabe, in the course of which the surviving text of the *Scriptor incertus* begins, Pseudo-Symeon has the following opening (fol. 232), after which he goes on to cite Theophanes verbatim and at length : — *Κόσμον ἔτος 5το', τῆς θείας σαρκώσεως ἔτος ωδ', Ῥωμαίων βασιλεὺς Μιχαήλ ὁ γαβρός (sic) Σταυρακίου ἔτη β'. ἦν δ' οὗτος τὴν ἡλικίαν τέλειος, αὐτὸ τὸ ἀνθος ἄγων τῆς νεότητος, στρογγυλοπρόσωπος, σιτόχρους, μελάθριξ, ἐπίσγουρος, ἀπρέπης (sic) τὸ γένειον, πρᾶος, πένης (sic) καὶ ἀγαθὸς εἰ καὶ τις ἄλλος.*

This is in fact the description of Michael in the *Scriptor incertus* p. 341 ; the suspicion that the unpublished portion of Pseudo-Symeon may contain excerpts from the *Scriptor incertus* is thus confirmed. We can incidentally expunge from the Bonn text the gloss *μαύραν ἔχων τὴν κεφαλὴν* and restore *μελάθριξ* (for *μελάνθριξ* cited from Aristotle, *Physiognomonica* 808a 19) ; and we can replace the ghost-word *ἐπιάγουρος* by *ἐπίσγουρος* ; the word found its way into the later editions of Henri Étienne's *Lexicon*. Incidentally *σγουρός* and its compounds seem particularly liable to corruption by copyists : the ghost-word *ὄγουρός* in Pseudo-Symeon p. 603, a passage which was recognised by J. B. Bury, *B.Z.* 1 (1892) 572-4 to be a fragment of the *Scriptor incertus*, is clearly a mistake for *σγουρός* · *ἀπρεπής* and *πένης* in Pseudo-Symeon are of course corruptions of *εὐπρεπής* and *πάνυ*, preserved in the *Scriptor incertus*.

On fol. 234v of Paris gr. 1712, after a long passage quoted from Theophanes in slightly abbreviated form and ending *μοναχικὰ περιεβάλλοντο (sic)* (p. 502.29 De Boor), we find the following passage : — *Μετονομασθέντες δὲ ὁ μὲν Μιχαήλ Ἀθανάσιος, οἱ δὲ υἱοὶ αὐτοῦ ὁ μὲν Νικήτας Ἰγνάτιος,*

δς μετέπειτα γέγονε πατριάρχης Κωνσταντινουπόλεως, οἰκοδομήσας καὶ τὴν τοῦ Σατύρου μονήν, ὁ δὲ Εὐστράτιος εὐνοουχισθεὶς καὶ ἀποκαρεῖς οὕτως πάλιν ὠνομάζετο, ἡ δὲ γυνὴ αὐτοῦ Προκοπία εἰς τὴν μονὴν τὰ Προκοπίας ἀπεκάρη; the text then continues with a paraphrase of the concluding section of Theophanes' *Chronography*. The passage cited corresponds in content with Theophanes continuatus p. 20. 1-21; however the different order of exposition suggests that it is not a paraphrase of Theophanes continuatus, such as we frequently find in the later portion of Pseudo-Symeon (c.f. Moravcsik *loc. cit.*), but of its source. The reference to the patriarchate of Ignatius — and in the Theophanes continuatus version to his death — makes it unlikely that this source was the *Scriptor incertus*.

For the reign of Nicephorus Pseudo-Symeon offers only an excerpt from George the Monk followed by an excerpt from Theophanes, slightly paraphrased (Paris gr. 1712 fol. 227-232).

For the reign of Eirene, there is nothing but a paraphrase of Theophanes (fol. 226-227). The reign of Constantine VI too is represented by abbreviated Theophanes (fol. 224-226): but on fol. 225, in a passage corresponding to Theophanes p. 396, there occurs the following: ἐπὶ τοῦτω τοῦ πατριάρχου Ταρασίου ἀντιπίπτοντος, δηλοῖ αὐτῷ Κωνσταντῖνος ὡς εἰ μὴ τοῦτο γένηται, τοὺς ναοὺς τῶν εἰδόλων ἀνοίγω. ὅθεν ὁ πατριάρχης φοβηθεὶς εἶασεν αὐτόν, εἰπὼν πρὸς πολλοὺς ὅτι οὐ καταλύσει τὸν βίον εἰρηνικόν.

Then the chronicler, picking up the text of Theophanes, goes on to recount the marriage of Constantine and Theodote. This story is not paralleled in the other chronicles, and clearly comes from a source distinct from Theophanes and George the Monk. There is however nothing in content or style to suggest that it is derived from the full text of the *Scriptor incertus*. For the reign of Constantine and Eirene (fol. 220v-224) there is nothing but abbreviated Theophanes, with an insertion on fol. 221 from George the Monk.

For the reign of Constantine V, which is handled at some length (fol. 208-220v), Pseudo-Symeon begins with an excerpt from George the Monk, changes on fol. 208v to Theophanes, whom he continues to quote until fol. 218v ἐν τῷ χελανδίῳ θνήσκει, βοῶν καὶ λέγων. To correspond with Theo-

phanes' words *ὅτι ζῶν ἔτι πυρὶ ἀσβέστῳ παρεδόθην, τὴν τε ἁγίαν παρθένον καὶ θεοτόκον ὑμνεῖσθαι ἐξαιτῶν ὁ ἄσπονδος αὐτῆς ἐχθρός* (p. 448.21 De Boor), Pseudo-Symeon has the following: *σώζου ὁ ναὸς ὁ μέγας ἡ ἁγία Σοφία, σώζεσθε (σώζεσθαι cod.) πάντες οἱ ναοὶ τῆς πόλεως, σώζου πόλις καὶ σύγκλητος, σώζου νιέ μου βασιλεῦ, σώζου καὶ σύ, Θεόφανες, τὸ μέγα μου μυστήριον. ἰδοῦ γὰρ ἐγὼ ἔτι ζῶν πυρὶ ἀσβέστῳ παρεδόθην διὰ τὴν θεοτόκον Μαρίαν. ἐτέθη δὲ τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐν τῷ ἡρώῳ. μετὰ δὲ τὸ παρελθεῖν τὸ πένθος, λέγει πρὸς Θεοφάνην Λέων ὁ τούτου νιός, τί ἔστι τὸ μέγα μυστήριον τοῦ ἐμοῦ πατρός, ὃ σὺ μόνος γινώσκεις; ὁ δὲ εἶπεν, τάχα ἐν μεταμέλῳ γέγονεν ὁ πατήρ σου, καὶ διὰ τοῦτο προέφερε (προσέφερε cod.) τὸ ἐμὸν ὄνομα, ἵνα φανερώσω ἅπερ μυστικῶς ἐποιήσαμεν. πεντακόσια γὰρ κεντηνάρια ἐχώσαμεν εἰς τινὰς τόπους λόγῳ τῶν ἀδελφῶν σου τῶν καισάρων καὶ νωβελισίμων. καὶ ἀποστείλας Λέων ἔλαβε ταῦτα, μηδὲν αὐτοῖς καταλιπών. τοιοῦτῳ θανάτῳ ὁ ἀσεβὴς τὸν βίον ἐτέλεσεν, αὐτοκρατορεύσας ἔτη λδ', μῆνας β', ἡμέρας κς' κτλ, sliding into the text of Theophanes. The story of Theophanes the Cubicularius, Leo, and the buried gold is taken from a source distinct from Theophanes and George the Monk, and one which obviously dealt in circumstantial detail. But here again there is nothing at all to identify it with the complete version of the *Scriptor incertus*.*

Pseudo-Symeon continues to quote Theophanes down to fol. 270 *μετὰ τὴν τούτου τελευτὴν δόκιμοι μοναχοὶ ἀνεδείχθησαν* (= Theophanes, p. 453.20, De Boor). He then goes on: *τὴν δὲ γυναικα αὐτοῦ Εἰρήνην σφοδρῶς ἐπιπλήξας καὶ ἐξουδενώσας εἶπεν, «οὕτως ὤμοσας τῷ πατρί μου τῷ βασιλεῖ ἐπὶ τῶν φρικτῶν καὶ ἀχράντων τῆς πίστεως μυστηρίων» ; καὶ ἀπόσατο αὐτήν, μὴ ἐγνωκῶς ταύτην ἔτη..., διὰ τὸ ἔχειν ταύτην σέβας καὶ τιμὴν εἰς τὰς ἁγίας εἰκόνας.* He then continues with the text of Theophanes. Nothing can be argued from this trivial addition in praise of Eirene.

For the reign of Leo III (fol. 200v-208) Pseudo-Symeon begins with his characteristic slightly abbreviated paraphrase of Theophanes, which continues down to fol. 205 *ἀπὸ τοῦ ἐν ἁγίοις Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου καὶ μέχρι νῦν κρατήσασαν* (= Theophanes p. 405.13 De Boor). There follows a passage from George the Monk on the burning of the professors (= George the Monk p. 632), then the Theo-

phanes paraphrase continues as far as fol. 206v *πρεσβύτερος ὁ τοῦ Μανσοῦρ* (= Theophanes p. 408.26 De Boor). There then occurs the following text: *ὅπερ ἐρμηνεύεται λελυτρωμένος, ὅνπερ ὁ δυσσεβῆς Μανζήρ Ἰουδαϊκῶ φρονήματι μετωνόμασεν. οὗτος ὁ ὄσιος Ἰωάννης καὶ μελωδὸς ἄνομάσθη μετὰ Κοσμᾶ ἐπισκόπου τοῦ Μαιουμᾶ καὶ Θεοφάνους ἀδελφοῦ Θεοδώρου τῶν γραπτῶν, διὰ τὸ αὐτοὺς μελωδῆσαι τὰ ἐν ταῖς ἐκκλησίαις τῶν Χριστιανῶν τετυπωμένα (-μένως cod.) ψάλλεσθαι. ἦν γὰρ Ἰωάννης οὗτος τῷ τε λόγῳ καὶ τῷ βίῳ διδάσκαλος ἄριστος.*

This note on John Damascene is probably not taken from a narrative historical source at all, and there is certainly no reason to connect it with the *Scriptor incertus*. Pseudo-Symeon then picks up the text of Theophanes, which continues as far as fol. 207v *διδόναι τὸ δικέρατον τοῖς διοικηταῖς* (= Theophanes p. 412 21, De Boor). There follows a long passage on Numa and the origin of Roman money beginning *κεράτιον αἱ ἰβ' φύλλεις ἄνομάσθη ἀπὸ τοῦ Νούμου τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων*, which I forbear to quote, as it is clearly irrelevant to the question before us. Pseudo-Symeon then resumes his citation of Theophanes, which continues to the death of Leo III.

A negative conclusion to so much discussion is naturally rather unsatisfactory. It should be clear by now however there that is no convincing trace of a narrative text resembling the *Scriptor incertus* in the section of Pseudo-Symeon under discussion. We can perhaps go further, and suggest that the fact that Pseudo-Symeon gives physical descriptions in the manner of Malalas of Michael I and Leo V, but of no preceding or following emperor, indicates that he had a text of the *Scriptor incertus* very little longer than our own. Grégoire, (*loc. cit.*) has shown beyond dispute that the narrative of the *Scriptor incertus* originally included the death of Nicephorus. Now it is often supposed that the *Scriptor incertus* wrote not a history of his own times, but a chronicle in direct or indirect continuation of Malalas. This was the view of Henri Grégoire, which he maintained with characteristic learning and verve. Lidija Tomić in her article on the *Scriptor incertus* (*Zbornik radova Vizantološkog Instituta* (1952) 78-85) argued that apart from the descriptions of emperors the *Scriptor incertus* had little in common with Malalas, and

was more probably a fragment of a history, dealing with a short period falling within or immediately preceding the writer's lifetime. She dated the writing of the work in the second half of the ninth century, but as we have seen this dating depends upon misinterpretation of a passage in the text. Moravcsik (*Byzantinoturcica*² I, 503) confidently asserts, « Es ist keine zeitgeschichtliche Monographie, sondern nur ein Teil einer grösseren verlorenen Chronik, wie dies die einleitenden Worte und die plötzlich abbrechenden Schlussworte klar beweisen ». Arguments from silence are always dangerous. But the absence of any citations from this alleged chronicle in the account of the period 714 to 811 given by Pseudo-Symeon, who cites the *Scriptor incertus* so fully, seems to me to be evidence that there was no such chronicle, and that the two fragments, that published by Grégoire and that known as the *Scriptor incertus*, belong to a historical monograph dealing with the reigns of Nicephorus, Stauracius, Michael I and Leo V. We are sometimes too ready to assume that the art of writing pragmatic history was lost in the « dark ages » and had to be rediscovered, through painstaking study of ancient texts, in the middle of the tenth century. This is an oversimplification.

*Birkbeck College,
University of London.*

Robert BROWNING.

A NOTE ON THE ETHNIC ORIGIN OF THE EMPEROR MAURICE

Nicholai Adontz was no doubt the foremost scholar in the study of the role of the Armenian element in the Byzantine empire. Time and time again by the most meticulous examination of the sources, both Greek and Armenian, he tried to show that many of the great personalities in the political and military life of the empire were in reality Armenian or of Armenian descent ⁽¹⁾. Some of his conclusions have been definitely accepted ; some are still in a state of controversy. To this latter category belongs his view that among the great personalities of Armenian origin who served the empire we must also include the emperor Maurice ⁽²⁾.

This view had been expressed before, but it was Adontz who called it to the attention of the scholarly world. He was, of course, aware of the literary tradition, both Greek and Armenian, which held Maurice to have been Armenian, but he chose to concentrate his study on the place of origin of the Byzantine emperor.

On the place of origin of Maurice there are conflicting traditions. A whole array of sources, Greek, Latin, Oriental, make Arabissus in Cappadocia his home ; on the other hand there is an Armenian tradition which has him come from Taron, while another makes him a native of Ošákan, near Ejmiacin, roughly about fifteen miles to the west of Lake

(1) For a partial listing of Adontz's studies on the role of the Armenians in the Byzantine empire see P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire* (Lisbon, 1963), 62.

(2) N. ADONTZ, *Les légendes de Maurice et de Constantin V, empereurs de Byzance*, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales de l'Université Libre de Bruxelles*, II (= *Mélanges Bidez*, I), (1934), 2-12.

Sevan in the province of Ararat. The Taron tradition, according to Adontz, may very well be a confusion with that relating to the origin of Basil I, but that about Ošákan is much more serious. On the other hand Arabissus as the original home of Maurice has too much backing by the sources to be entirely rejected. Adontz, therefore, comes to the conclusion that the family of Maurice originally came from Ošákan and that at some time they moved to Arabissus where Maurice was born. Coming from Ošákan, Armenian country, they were, of course, Armenians, but it is quite possible that at Arabissus they may have intermarried with other elements. Adontz, indeed, concedes this possibility, but insists on the Armenian origin of Maurice's father. Accordingly, Maurice was at least half-Armenian, but half-Armenian on his father's side. Henri Grégoire, who in matters pertaining to Armenians in the Byzantine empire usually followed his distinguished colleague, accepted this conclusion (1).

It was not long, however, before the view of Adontz was seriously challenged. In a long article, which may be described as a monograph, P. Goubert, who may now be described as the special historian of the reign of Maurice, offered several arguments why the view of Adontz cannot be accepted (2). In the first place he refers to and analyzes a whole array of sources which make Arabissus the original home of Maurice and concludes that the testimony of these sources cannot be lightly rejected. He cites the passage in Paul the Deacon which states that Maurice was the first emperor of Greek origin to ascend the throne. Paul the Deacon, who was a contemporary of Charlemagne, may have considered Maurice a Greek simply because he was born in Asia Minor and followed on the throne a series of emperors who came originally from the Latin re-

(1) H. GRÉGOIRE, *Sainte Euphémie et l'empereur Maurice, Le Muséon*, 59 (1949) (= *Mélanges L. Th. Lefort*), 2.

(2) P. GOUBERT, S.J., *Maurice et l'Arménie. Note sur le lieu d'origine et la famille de l'Empereur Maurice, Échos d'Orient*, 39 (1940), 383-413. See also by the same author, *Byzance avant l'Islam*, I (Paris, 1951), 34-41. I shall dispense with the necessity of giving all the references to the sources. They may be found in the work of Goubert.

gions of the Balkan peninsula. For this reason Goubert does not insist too much on the significance of his statement. Still, he admits the possibility of a Latin father and a Greek mother. Continuing his examination, Goubert next analyzes the names borne by the various members of the family of Maurice and finds that none of them was of Armenian origin. He refers to the distrust and hostility which Maurice bore towards the Armenians and points out that the important Armenian historian, Sebeos, who was almost a contemporary, nowhere says that Maurice was Armenian in origin. On the other hand, another contemporary closer to the reign of Maurice, the ecclesiastical historian Evagrius, who wrote, of course, in Greek, states that Maurice derived his name and origin from old Rome (1). Goubert considers the statement of Evagrius decisive and concludes that there was nothing Armenian about Maurice, that he was of Latin origin with the possibility that his mother may have been a Greek.

When I wrote my study on the Armenians in the Byzantine empire, I tended to follow Goubert and consequently rejected Adontz's view that Maurice was Armenian in origin (2). Having re-studied the problem, I no longer hold this view. Goubert's arguments are by no means conclusive. That Maurice was a native of Arabissus there can be, I think, no doubt, but in the sixth century one could be a native of Arabissus and still be of Armenian origins for, as Goubert himself admits, there was by then a considerable number of Armenians in the region where Arabissus was located. The silence of Sebeos is of no great significance, for the same writer fails to notice the fact that Heraclius was of Armenian origins. Nor is the fact that everyone in the family of Maurice bore a Greek or Roman name an indication of the ethnic origin of the family for, as I have pointed out elsewhere, in the Graeco-Roman east a Greek or Roman name was by no means an

(1) The exact text of Evagrius: *Χειροτονεῖ δὲ τῆς ἐφῶς στρατηγὸν Μαυρίκιον, ἔλκοντα μὲν γένος καὶ τοῦνομα ἐκ τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης, ἐκ δὲ τῶν προσεχῶν πατέρων Ἀραβισσὸν πατρίδα ἐπιγραφόμενον τοῦ Καππαδοκῶν ἔθνους.* EVAGRIUS, *Ecclesiastical History*, ed. J. BIDEZ and L. PARMENTIER, (London, 1898), 214.

(2) *Op. cit.*, 14.

indication of the ethnic origin of the person who bore it (1). There is no doubt that Maurice distrusted the Armenians, but at the same time he admired their war-like qualities. This only means that he had some knowledge of their defects and qualities and he may have had this knowledge because he was one of them. In any case, it does not necessarily follow, as Goubert would like to have us believe, that Maurice's distrust of, and hostility toward, the Armenians is evidence to the effect that he himself was not Armenian.

There is, of course, the passage in Evagrius which on the face of things appears decisive, but this decisiveness may be more apparent than real. In Byzantium, where the prestige of Rome was high, many a family which had achieved some distinction may have tried to show that by origin it was connected with the old city. There is some evidence for this, although this evidence belongs to later centuries. As an example, we may give the tradition concerning the origin of the great family of the Phocades (2). According to this tradition, the Phocades of the tenth century were an old family, descendants of the great house of the Fabii, who, it was said, had originally been brought to Constantinople, along with other distinguished families, by Constantine the Great. Legends such as this must have begun early, fostered by families which achieved distinction, but which, like the Phocades of the tenth century, were of obscure origin. It is very probable indeed that the passage in Evagrius concerning the ethnic origin of Maurice may reflect the existence of such a legend. Maurice's family may not have been by origin entirely obscure — his mother had a brother who served as bishop of Arabissus — but what gave it distinction was the career of Maurice himself. Since the foundation of Constantinople, Maurice, with the exception of Zeno — and Zeno was not particularly distinguished — was the only emperor who came from Asia

(1) *Ibid.*, 38.

(2) ATTALIATES, *Historia* (Bonn, 1853), 217 ff. Cf. CHARANIS, *op. cit.*, 39. For other examples see F. DÖLGER, *Rom in der Gedankenwelt der Byzantiner*, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 56 (1937), p. 9, n. 16. This article is reprinted in F. DÖLGER, *Byzanz und die europäische Staatenwelt* (1953), 70-115.

Minor. All the others had originally come from the Latinized regions of the Balkan peninsula, Pannonia, and Spain. This is something that may have bothered Maurice's immediate family and so led them to propagate the notion that they were originally from Rome. Goubert's argument that the latinizing tendencies of Maurice's immediate family offers another indication that they were originally from Rome may indeed prove the opposite.

But more decisive than the arguments offered here against the Roman origin of Maurice is the existence of the Greek tradition to the effect that he was Armenian. To the texts cited by Goubert, I may add another, the anonymous Chronicle published by Franz Cumont in 1894 and made famous by the fact that it gives the precise date of the first Russian attacks against Constantinople (1).

The Greek texts which report this tradition are, of course, late, removed by several centuries from the reign of Maurice ; but they must derive from an earlier source, no longer extant. In any case, whatever the source, the origin of this tradition needs to be explained. Goubert has indeed attempted to explain it, but his explanation appears to me unsatisfactory. What he says in effect is this : Maurice was a native of Arabissus ; Arabissus was located in that part of Cappadocia which during the sixth century was a part of the province known as Armenia II and then during the reign of Maurice as Armenia I. And so Maurice, a native of Armenia I, an artificially created administrative unit, could be called Armenian. The explanation is too superficial. Byzantine chroniclers often erred, often confused their material, and often used archaic ethnic appellations. They refer to Cappadocians, Phrygians, Mysians, *etc.*, long after these peoples ceased to be identifiable ethnic entities. But with the Armenians it was much different. They were a vital, living ethnic group, very much in evidence with whom Byzantium had important relations both externally and internally. And so

(1) Franz CUMONT, *Anecdota Bruxellensia. I. Chroniques byzantines du manuscrit 11376* (Gand, 1894), 29 : *Μαυρίκιος ... τῷ γένει Ἀρμένιος*.

when Byzantine chroniclers refer to someone as Armenian, it is a matter that cannot be dismissed lightly, especially when it finds some corroboration in the Armenian literary tradition. This is, of course, the case in the matter of the ethnic origin of Maurice. Goubert, in rejecting the texts, both Greek and Armenian, which give to Maurice an Armenian origin, gives what he considers solid evidence why he does so. But this evidence may be given as it has been given here, an interpretation which does not support his view. In other words it is not decisive as against the testimony of the texts which he rejects.

Maurice must be accepted, therefore, as the first Byzantine emperor of a series of emperors, some of whom gave lustre to the political and military life of the empire, to have been of Armenian origin. But while accepting this, one should never forget that in Byzantium the ethnic origins of a person was of no significance, provided he integrated himself into its cultural life. In other words, provided he had become à Greek — not a Greek, of course, as of the classical period but a Greek nevertheless, one who had come to share Greek culture as that culture had evolved through the centuries (1). Isn't this in the final analysis how Isocrates defined a Greek?

Rutgers University.

Peter CHARANIS.

(1) Cf. CHARANIS, *op. cit.*, 57.

UN ENCOMIO DEL VINO INEDITO DI MICHELE PSELLO

L'encomio del vino che qui si pubblica è, a quanto ne sappiamo, inedito ⁽¹⁾, parte del gruppetto di scritti pselliani rimasti ancora allo stato manoscritto e che ci ripromettiamo di dare alla luce ⁽²⁾.

Esso è un tipico prodotto della retorica bizantina. Sotto la frivolezza dell'argomento nasconde tutto un tessuto di dotte reminiscenze letterarie, di temi biblici, di spunti filosofici e mitologici. Il retore non si lascia sfuggir pretesto per l'esibizione della sua molteplice cultura. Intende offrire al lettore una raccolta di nozioni di varia erudizione e nel contempo una lettura gradevole. Si continua in tal modo la pratica della sofistica di epoca imperiale, rinnovata dall'inserzione della tematica cristiana ⁽³⁾. Bisanzio si mostra ancora una volta erede e continuatore dell'antico.

L'encomio si divide in due parti: lodi del vino in generale (1-12); lodi di vini particolari e in special modo di uno ch'è stato donato all'autore da un amico (13-20). La seconda parte ha tono assai spigliato e si chiude con la briosa narrazione di un episodio di vita vissuta, o, per lo meno, presentato come tale.

Un sunto permetterà di cogliere la linea di sviluppo degli argomenti.

(1) Tale è anche secondo R. DEVREESSE, *Codices Vaticani Graeci*, III, Roma 1950, pp. 122 ss. — Il testo è contenuto nel Vat. gr. 672, saec. XIII, ff. 110^v-113^v (alias 101^v-103^v). Ha varie lacune e rasure, la scrittura è sciatta e disuguale.

(2) Cfr. già i « Versi inediti di Michele Psello » pubblicati in *Le Parole e le Idee* VI (1964), pp. 243-248; « Un inedito opuscolo polemico di Michele Psello », *ibid.*, VII (1965), pp. 27-36.

(3) Nell'apparato è l'indicazione delle fonti. Per la parte pagana fonte primaria è Ateneo.

1. **Proemio**: il discorso si rivolge non solo a quanti si compiacciano del vino, ma anche ai cultori della retorica. Si propone di suscitare un diletto, per così dire, unico e duplice insieme.

2. Fra tutti gli alimenti il vino è superato in utilità solo dal pane; eppure anche su questo prevale, in quanto è il solo che ci differenzi dagli animali, per ciò che riguarda il modo di vivere (così come la ragione ci differenzia per ciò che riguarda la costituzione interiore).

3. Il vino è venerando perché fu il primo dono fatto all'uomo dopo il diluvio universale, ch'è quanto dire dopo la seconda genesi del mondo. Non fu fatto prima perché gli uomini, destinati alla distruzione, non ne erano ancora degni. Per esso furon venerati in Grecia Dioniso, presso i Cristiani Noè. Questi deve la sua celebrità all'invenzione della vite, non meno che al fatto che gli fu affidata l'arca; è superiore anche ad Adamo perché la sua pianta si è dimostrata giovevole e vivificante.

4. **Secondo premio** [conforme alla tecnica della *μελέτη*]: l'evidenza dei pregi renderebbe inutile l'encomio. Ciò che segue vuole però togliere in assoluto ogni dubbio, aggiungere evidenza all'evidenza.

5. Il vino è giovevole a chi sta bene in salute e all'ammalato, nel corpo o nello spirito. Lo consigliano l'Ecclesiaste, Euripide per bocca di Eracle, Paolo.

6. Il vino è naturale compagno dell'uomo in pace e in guerra. Ciò che il sale è rispetto al cibo, il vino lo è rispetto al sale e a tutti gli altri alimenti.

7. Il vino rianima e incoraggia. Ne danno prova, da un lato, il vecchio Nestore e Odisseo, dall'altro Ettore, il quale non sarebbe caduto in battaglia se non avesse rifiutato il vino che gli si offriva.

8. **Transizione**: così come me la pensano del vino tutte le persone ragionevoli. Se altri preferisce l'acqua, non occorre crucciarsi.

9. Deplorevole è l'ubbriachezza, ma non per questo lo è il vino. Altrimenti lo sarebbe anche il fuoco, poiché brucia chi troppo gli si avvicina. Si pensi alla dottrina degli Stoici al riguardo e si ricordi che l'ottimo in tutto è dato dalla mi-

sura, che consiste nell'evitare ogni eccesso, in un senso o nell'altro.

10. Breve p r e m e s s a come al § 4 e ripresa delle lodi. — L'eccellenza del vino per i suoi benefici effetti sull'organismo è provata dal fatto che esso, contrariamente a quanto accade di solito, soddisfa non uno soltanto dei sensi, ma due, l'olfatto e il gusto, non meno importanti della vista.

11. Il vino ha ragione di eccellenza anche nel fatto che, insieme col pane, entra nella sacra liturgia. (Una divagazione di etimologia semantica mostra che nel termine *πρωτότοκον* della Scrittura l'elemento *πρωτο-* è in relazione non alla priorità cronologica, ma all'eccellenza qualitativa).

12. L'aggiungersi il pane al vino nella consacrazione nulla toglie al vino, il quale è essenziale come l'anima al corpo. I pagani peraltro libavano solo col vino.

13. Dalle lodi del vino in generale si passa a quelle di un vino particolare, donato all'autore da un amico.

14. Classificazione dei vini: dolci, profumati, l'uno e l'altro insieme. Superiore a tutti naturalmente quello che riunisce in sé, e ciascuna in sommo grado, le due qualità: così quello ricevuto in dono.

15. Quanto al profumo, esso supera tutte le essenze più intense, dall'incenso all'ambrosia al nettare al loto, celebrate dagli antichi greci.

16. In conclusione: ogni più alta lode merita il vino, e non tanto per ciò che ne dicono gli Epicurei quanto perché, cosa molto più alta, nel sacrificio della messa esso simboleggia il sangue di Cristo.

17. Tutto ciò è stato detto dall'autore non solo per esercizio retorico, ma anche per testimonianza di devozione all'amico.

18. Ma prima che l'encomio abbia termine, questi vorrà ascoltare un piacevole episodio.

19. Mentre l'oratore era a pranzo fu visitato da un conoscente e gli offrì un bicchiere del vino avuto in dono. Appena gustatolo, quello dié in bacchiche effusioni e volle sapere donde il vino provenisse. L'autore gli riferì che si trattava del dono di un illustre personaggio, il quale era stato da

lui curato d'un mal di denti che gli era scoppiato proprio bevendo di quel vino. « Se ne guardasse perciò pure lui ». E quello : « Ma preferirei - disse - perdere fin tutti i denti insieme piuttosto che rinunciare a questa delizia. A che servono infatti i denti ? Più che altro, si frappongono all'atto del bere e non lasciano scendere appieno quel dolcissimo ! Possa dunque il donatore, chiunque esso sia, avere ancora e più male ai denti, affinché io possa a mia volta ancor meglio godere del suo vino ! ».

20. Così quello. Ma io giammai vorrei godere della disgrazia degli amici.

Napoli.

Antonio GARZYA.

Michaelis Pselli laus vini

- 110^v] 1. Οὐκ οἶδα πότερον ὡς ἀνθοσμίαν ἐπαινέσω τὸν οἶνον ἢ ὡς ἡδύν· ἀρατὸς γὰρ κατ' ἀμφοτέρα· πλὴν ἀλλ' ἄνωθεν, ὡς ἐγκωμίων νόμῳ [] προδιαλαβεῖν καὶ μὴ παρέργως μηδ' ἐπὶ μέρους μόνον τὸν περὶ τηλικούτων λόγον ἐνστήσασθαι. ἄξιον 5 δὲ προσέχειν τοῖς ὄσον μὴ ποτοῖς μόνον, ἀλλὰ καὶ λόγοις χαίρουσιν, ἴν' ὡς αὐτῷ τῷ οἴνῳ τὴν γεῦσιν μόνον οὕτω καὶ τοῖς ὑπὲρ αὐτοῦ λόγοις τὴν ἀκοὴν ἐστιάσωσιν. οὕτω γὰρ καὶ ἡμῖν οὐκ εἰς κενὸν ἔσται τὸ σπουδαζόμενον, παιζόντων ὡς ἦν ἐνηχούμενον, ὃ πᾶσα παθεῖν ἀνάγκη μὴ προσεχόντων τυχοῦσιν ἀκροατῶν. 10 ἐν οἷς γὰρ τὰ παρὰ τῶν ἀκουόντων ἀνθίσταται, Δημοσθένης φησὶν, ἢ τοῦ λέγοντος διακόπτεται δύναμις, ὀρθῶς ὁ ῥήτωρ εἰπὼν καὶ τῆς ἑαυτοῦ διανοίας ἀξίως· ἐπὶ γὰρ ἀσυνέτων ἀκροατῶν ἀργεῖν συμβαίνει τὴν τῶν λόγων ἐνάργειαν, καὶ <ἐπὶ> τῶν πάντων δεινῶν εἰπεῖν περιττὸν εἶναι καὶ μάταιον. 15 2. Ἐγὼ μὲν οὖν οἶμαι μέγιστον ἀνθρώποις εἶναι τῶν πρὸς

1 ἀνθοσμία: cf. ATH., I 32 a-c 7 AEL., var. hist. III 1 = 39, 20 s. Herch. (ὄρνιθες) ἐστιῶσιν εὐ μάλα τὰς ἀκοάς.

Cod.: Vat. gr. 672 = V

Tit.: τοῦ αὐτοῦ [sc. τοῦ ψελλοῦ] ἐγκώμιον εἰς τὸν οἶνον. 2 ἀρατὸς scripsi: ἀρατος V^{pc} ἄρατος V^{ac} 3 inter νόμῳ et προδιαλαβεῖν literae fere duodecim erasae: καὶ ... το ut vid. 3s. ἐπὶ μέρους scripsi: ἐπιμεροῦς V

13 inserui

τροφὴν εὐρημένων τὸ χρειωδὲς ὄν μάλιστα, καὶ ὁ μόνοις ἰδίως ἢ φύσις ἡμῖν ἀπεκλήρωσεν, ἢ Θεὸς μᾶλλον, ὃς καὶ τὴν φύσιν ἐδημιούργησεν. εἰ δέ τι τοῦ οἴνου μεῖζον ἢ χρειωδέστερον μετὰ τὸν ἄρτον ἔσται, θαυμάζοιμ' ἄν · οὐδὲ γὰρ ἰδιαίτερον · ὡς γὰρ
20 τῷ λογικῷ διαφέρομεν τῶν ἀλόγων ζώων κατὰ ψυχὴν, οὕτω καὶ τῷ οἴνω κατὰ τὴν δίαιταν.

3. Εἰ δὲ καὶ τὸ γενέσει προέχον, ὡς πού τις εἶπεν, αἰδέσιμον, πῶς οὐ σεμνὸν οὗτος καὶ τίμιον χρῆμα καὶ πᾶσιν ἐπαινετόν, μηδενὸς τῶν κατὰ τὴν δευτέραν ἀρχὴν μεταγενέστερος ὢν, ἦν
25 δεῖ καὶ πρώτην διὰ τοῦτον καλεῖν τῶν ὄντων οὐσίωσιν καὶ ἀληθῶς κόσμου γένεσιν; οὐδὲ γὰρ τοῖς πρὸ ταύτης ἐδόθη τουτὶ τὸ δῶρον, ἀναξίοις οὖσιν ὡς πονηροῖς ἔσομένοις καὶ κατακλύζεσθαι μέλλουσι. διὰ τοῦτον Διόνυσος τιμᾶται θεὸς τοῖς Ἑλλησι καὶ παρ' ἡμῖν ὁ ἀοίδιμος Νῶε, δι' αὐτοῦ οὐχ ἤττον ἢ <διὰ>
30 τὸ πιστευθῆναι τὴν κιβωτὸν τοῦ παντὸς γένους σώζουσαν ζώπυρον · ὃν κὰν τῷ προπάτορι φαίη τις τῶν πρωτείων ἀμφισβη-
111] τεῖν | ἢ μᾶλλον οὐχὶ παραχωρεῖν. ἀμφοτέροι γὰρ ξύλον ἡμῖν ἐφεῦρον, ἀλλ' ὁ μὲν ἐπιβλαβὲς καὶ θανάσιμον ὁ δ' ἐπωφελὲς καὶ φυσίζων.

35 4. Οἶδα μὲν ὡς οὐκ ἀναγκαῖον μακρολογεῖν, ἐφ' οἷς ἡ πεῖρα τὸ πρᾶγμα παρίστησιν. οὐ γὰρ ποικίλων ἐρμηνευμάτων δεῖται τὰ ἔνδικα καὶ σαφῆ, κατὰ τότραγικόν, ἀλλ' ἐπὶ τῶν αἰσθήσει καταληπτῶν οἱ λόγοι παρέλνκουσιν. ὅπως δ' ἐκ περιουσίας ὁ λόγος ἔχη τὸ πιθανὸν καὶ μὴ

19 ἰδιαίτερον ARIST. part. an., 656a 26 (ZΣ). damnat THOM. MAG., 189
RITSCHL 22 unde exemplum hauserit, ignoro 24s. SEPTUAG. gen., 9-10
25 οὐσίωσιν: cf. DAM., Prot. 83 bis SIMPL., Ph. 433, 17 27s. SEPTUAG. gen.
6, 5 ss. praesert. 17 29 SEPTUAG. gen. 9, 20 30 SEPTUAG. gen. 7. cf.
PLAT., leg. 677b σμικρὰ ζώπυρα τοῦ τῶν ἀνθρώπων διασεσωσμένα γένους
LUCIAN., Tim. 3 = 134, 21 ss. J. ναυαγία ἐπὶ τοῦ Δευκαλίωνος ἐγένετο ὡς
ὑποβρυχίων ἀπάντων καταδεδυκότων μόγις ἐν τι κιβώτιον περισωθῆναι προσο-
κεῖλαν τῷ Λυκωρεῖ ζώπυρόν τι τοῦ ἀνθρωπίνου σπέρματος διαφυλάττον
31 προπάτωρ de Adamo rarius 32s. cf. SEPTUAG., gen. 3| EUR., Cycl. 572
τὸ ξύλον τῆς ἀμπέλου 36 παρίστησιν: cf. Act. Ap., 24, 13 36s. EUR.,
Phoen. 470 κοῦ ποικίλων δεῖ τᾶνδιχ' ἐρμηνευμάτων [δεῖτ' ἄνδιχ' Σ γρ.]
38 αἰσθήσει καταληπτῶν: cf. DIOG. OEN., 4 39 ἐκ περιουσίας PLAT.,
Theaet. 154e 39s. ἔχη ... ἀποδέοι: cf. BÖHLIG, 196

15 inter πρὸς et τροφήν literae fere quatuor erasae
29 δι' αὐτοῦ scripsit ut δι' αὐτόν: cf. G. BÖHLIG, Unters. zum rhet. Sprach-
gebrauch d. Byz., Berlin 1956, 158 | inserui 32 ἀμφοτέρο** V

40 πολλῶ τοῦ πράγματος ἀποδέοι, μικρὸν ἐπεξεργασώμεθα.

5. Ὁ οἶνος πάντοτε καὶ πᾶσι καλὸν εὐθυμοῦσι συνεργεῖν εἰς εὐφροσύνης ἐπίτασιν, εὐεκτοῦσιν ἀγαθὸν εἰς ὑγείας συντήρησιν, ἀθυμοῦσι παράκλησις, ἀρρωστοῦσιν ἴασις. οὐ γὰρ ἂν ὁ σοφὸς ἐκκλησιαστῆς οἶνον διδόναι τοῖς ἐν λύπαις ἐκάλεσεν, ἵνα μὴ λέγω
45 τὸν Ἡρακλέα τὸν <ἐν> τοῖς ἥρωσι θαυμαστὸν τὴν ἀνδρείαν <οὐχ ἦττον> ἢ τὴν σοφίαν, ὃς ἀχθομένοις παρήνει τοῖς ἑαυτοῦ πίνειν φίλοις, πάσης αὐτοῦς λύπης λέγων μεθορμιεῖν τοῦ σκύφου τὸν πίτυλον. οὐδ' ἂν Παῦλος ὁ μέγας τὸν μαθητὴν τούτῳ χρῆσθαι προέτρεπε πονήρως ἔχοντα τοῦ στο-
50 μάχου καὶ ἀσθενοῦντα πυκνῶς· οἴκοθεν γὰρ ἐκεῖνος ἐπιβουλεύομενος ἦν τῶν ἐνδον αὐτῷ στασιαζόντων τῷ μὴ παρεῖναι τὸν ἀρροστὴν καὶ τῆς ὑγείας ὑπασπιστὴν καὶ τῶν νόσων ἀντίπαλον.

6. Ἐν εἰρήνῃ συντελεῖ, ἐν πολέμῳ συμμαχεῖ· οὐδὲν γὰρ τούτου χωρὶς, οὐ γάμος οὐκ εἰλαπίνῃ οὐκ ἔρανος οὐχ ἑορτή τις οὐδὲ
55 πανήγυρις. ὁ γὰρ οἱ ἄλλες ἐν βρώμασι τοῦτο οἶνος καὶ αὐτοῖς ἀλσι καὶ τοῖς ἄλλοις ἐδέσμασι.

7. Οὗτος εὐφραίνει καρδίαν, οὗτος διεγείρει πρὸς εὐχαριστίαν καὶ πρὸς ὕμνους ἐρεθίζει καὶ κατάνυξιν ἐμποιεῖ καὶ δάκρυον ἐκκαλεῖται τὸ θεῖον ἐξιλεούμενον, συμβάλλεται δὲ καὶ τοῖς
60 πολέμοις τὰ καίρια. ὃς γὰρ ἀνὴρ οἶνοιο κορεσσάμενος καὶ ἐδωδῆς, ἢ ποιήσις φησι, πανημέριος πολεμίζει, καταγωνίζεται δηλαδὴ τοὺς ἐχθροὺς καὶ τρόπαιον ἴστησι. τοῦ γὰρ Ἐκτορος καταγελαστέον παραιτουμένου τὸν ἀπαραίτητον καὶ μετρικὴν συμβουλήν ἀθετοῦντος καὶ ἀγνοοῦντος τὴν ἐμ-
65 πειρίαν ἔχουσαν ὄντως εἰπεῖν τι τῶν νέων σοφώτερον. | διό

41ss. cf. ATH., I, 32 cd, al. 43 παράκλησις: hoc sensu LXX NT (ex gr. PAUL., Hebr. 6, 18) 43s. SEPTUAG., Eccles. 9, 7 δεῦρο ... πῖε ἐν καρδίᾳ ἀγαθῇ οἶνόν σου 47s. EUR., Alc. 794ss. οὔκουν τὴν ἄγαν λύπην ἀφείς — πῖη μεθ' ἡμῶν τάσδ' ὑπερβαλὼν τύχας; ... τοῦ νῦν σκυθρωποῦ καὶ ξυνεστῶτος φρενῶν — μεθορμιεῖ σε πίτυλος ἐμπεσῶν σκύφου (v. sch. ad l. = II 235, 4s. SCHWARTZ) 48-50 PAUL., 1 Tim. 5, 23 μηκέτι ὑδροπότει, ἀλλὰ οἶνω χρῶ διὰ τὸν στόμαχον καὶ τὰς πυκνάς σου ἀσθενείας 58 cf. SEPTUAG., ps. 59, 5 ἐπότισας ἡμᾶς οἶνον κατανύξεως Is., 29, 10 πεπότικεν ὑμᾶς κύριος πνεύματι κατανύξεως 60s. HOM., Il. XIX 167s. (ὃς δὲ κ' ἀνὴρ — ἀνδράσι δυσμενέεσσι πανημέριος πολεμίζῃ) 62ss. HOM., Il. VI 258ss. cf. ATH., I 10b

45 inserui 46 inserui 47s. μεθορμιεῖν τοῦ σκύφου scripsi Eur. collato: μεθορμῶν τῷ σκύφον V

καὶ τῆς ἀπειθείας παρὰ πῶας ἐδρέφατο τὸν καρπὸν καὶ τῆς ἀκαίρου ἐγκρατείας ἀπώνατο. μονομαχίας γὰρ κηρυχθείσης, Αἴας μὲν ἐπήει 'βλοσυροῖσι προσώποισι μειδιῶν', 'αὐτῷ δὲ θυμὸς ἐνὶ στήθεσσι πάτασσε' καὶ 'συμβολῆς γενομένης' ἣ μὲν ἀσπίς
 70 κατάγνυται, ὅπερ οὐκ ἂν καὶ μεθύων ἕτερος ἴσως ἔπαθεν. ἄλλο σαφέστερον δεῖγμα τῆς τοῦ ἀνδρὸς ἀβουλίας · διωκόμενος ὑπ' Ἀχιλλέως παρὰ τὸ τεῖχος ὡς ὑπὸ σκύμνου νεβρός, ἐξὸν εἰσιέναι πάντων αὐτῷ παραινούντων ἠμέλησεν, εἶθ' ὑπὸ δέους καὶ τὸ φρονεῖν συληθεῖς εἶτε πρὸς τὸ μέλλον ἀγῶνα διαφυγεῖν βουλη-
 75 θεῖς · ἀμέλει καὶ κτείνεται ἄθλιος οὐθ' ἑαυτῷ συνεστῶς ἐκεῖνος οὔτε τῇ πατρὶδι βουλευσάμενος ἀσφαλῶς, ἣν ἔσωσεν ἂν <οὐ> περιῶν ἴσως, ἀστρατήγητον ἀπολιπὼν καὶ τοῖς πολιορκοῦσιν ἀλώσιμον. ὁ δὲ Νέστωρ οὐχ οὔτως οὐδ' Ὀδυσσεύς, οὗ β ο υ λ ῆ π ό λ ι ς ἦ λ ω Π ρ ι ά μ ο ι ο ἄ ν α κ τ ο ς. ἀλλὰ γὰρ καὶ
 80 ἄλλοις παρακελεύονται πίνειν αἶθοπα οἶνον, καὶ αὐτοὶ τούτου μετέχουσιν, καὶ γηραιὸς ὢν ὁ Πύλιος οὐδὲν ἐκ τούτου τὸν νοῦν παραβλάπτεται. οὐδὲ γὰρ ἡ τῆς μάχης αὐτὸν ἰαχή, κἂν ἔπινεν, ἔ λ α θ ε ν.

8. Ἐμοὶ μὲν οὔτω περὶ τοῦ οἴνου δοκεῖ καὶ πᾶσι πάντως οἷς
 85 λόγου μέτεστι. εἰ δέ τις ὑδροποτῶν, ταῦτὸν δὲ εἰπεῖν ὑδεριῶν καὶ φρενιτιῶν, ἔξεστι λέγειν <ὡς> καὶ δίχα τούτου βιοῦν, οὐδὲν διοισόμεθα πρὸς αὐτὸν οὐδ' ἀνθ' ὑποφορᾶς δεησόμεθα τοῖς ἐνεργέσι μαχόμενον καὶ τὸ τοῦ Ἀριστοτέλους αἰσθήσεως χρῆζοντα καὶ ζῆν ἴσα καὶ κτήνεσι δι' ἀπειροκαλίαν ἢ κενοδοξίαν αἰ-
 90 ρούμενον.

66 cf. sch. EUR., *Tro.* 20 = II 348, 17s. SCHWARTZ καὶ ποίας τοὺς ἐνιαυτοὺς ἔλεγον ἀπὸ τῆς τῶν καρπῶν ἀναδόσεως 67s. HOM., *Il.* VII 212 μειδιῶν βλοσυροῖσι προσώπασι 68s. *ibid.*, 216 ('Ἐκτορὶ τ' αὐτῷ θυμὸς — πάτασσε) 69 HEROD., I 74 69s. ἡ... ἀσπίς κατάγνυται: cf. HOM., *Il.* VII 248 ss. 71ss. HOM., *Il.* XXII 25-92 (56 εἰσέρχεο τεῖχος, ἐμὸν τέκος 85 τείχεος ἐντὸς ἐών...) 78ss. de Nestoris phiala cf. HOM., *Il.* XI 631ss. (et ATH., X 433c), de Ulixē bibaci *Od.* VII 215ss. IX 5ss. (et ATH., X 412d — v. J. SCHWEIGHÄUSER ad l. = *Animadv. in Ath. Deipnosoph.*, V, Argentorati 1804, 295 s. — XII 513b) 78s. HOM., *Od.* XXII 230 σῆ δ' ἦλω βουλῆ Πριάμον πόλις III 107 82s. HOM., *Il.* XIV 1 Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ' ἔμπης

76 inserui 78 οὗ scripsi: ὄν V 86 φρενιτιῶν scripsi: φρενητιῶν V | inserui 87 ἀνθ' ὑποφορᾶς distlnxi: ἂν θ' ὑποφορᾶς V 89 ἴσα: sic semper PSELL., cf. BÖHLIG, 28.

9. Οὐδὲ γὰρ διὰ τὴν μέθην, ὡς ἂν τις εἶπη, καὶ τὸν οἶνον ἀτι-
μαστέον. ἢ γὰρ ἂν καὶ τὸ πῦρ, ὅτι δὴ τοὺς ἀμέτρως αὐτῷ πελά-
ζοντας καὶ μὴ κατὰ χρεῖαν τῆς θερμότητος ἀπολαύοντας ὄλλυσι,
καὶ τὸ στοιχεῖον τὸ κάλλιστον ὄν. εἴ σοι καὶ ἀναλύεσθαι τὸ πᾶν
95 τοῖς ἀπὸ τῆς Στοᾶς ἐδόκει σοφοῖς, ὡς τῶν ἄλλων ἐπικρα-
112] τέστερον, οὐκ οὖν τὸν οἶνον παραιτητέον· ἀλλὰ τὴν ἀκρασίαν
φενυκτέον <τοῖς> τὸ πᾶν μέτρον ἄριστον ἐπισταμένοις καὶ κά-
ριστον ὁμοίως ἐν ἅπασιν ὑπερβολὴν τε καὶ ἔλλειψιν.

10. Ἔδει μὲν ἀρκεσθέντας τοῖς εἰρημένοις μὴ πλείω συνει-
100 ρειν μῆδ' ἐπαίρειν πειραῖσθαι τῇ πρὸς ἕτερα παραθέσει τὸ ἀπα-
ράμιλλον καὶ ἀσύγκριτον, ἀλλὰ τὸ τοῦ σοφοῦ Πλάτωνος κατὰ
καιρὸν εἰπόντας ἀπαλλαγῆναι. τοιοῦτο γὰρ ὄντως ἄλλο παρὰ
Θεοῦ ἀγαθὸν οὔτε ἦκε τοῖς ἀνθρώποις οὔθ' ἤξει πώποτε· ἐπεὶ
δὲ τῇ τέχνῃ δοκεῖ, κἀκεῖνο προσθήσομέν τι· τῶν ἐκ γῆς ἀναδι-
105 δομένων τὸ κάλλιστον ὁ καὶ ἡδιστον ἅμα καὶ κράτιστον πρὸς
θεραπείαν ἡμῖν τοῦ σώματος καὶ συγκρότησιν εἴποι τις ἂν. ὅτι
δὲ ταῦτα ὁ οἶνος καὶ πάντων ταύτη τὸ κάλλιστον, οὐ χαλεπὸν
ἐστι συνιδεῖν ἐκ τοῦ τῶν ἄλλων μὲν ἕκαστον μιᾷ τῶν αἰσθήσεων
λειτουργεῖν — τῶν γὰρ ὀπωρῶν οὐ πολὺς λόγος, ὧν ἡ ἀπόλαυσις
110 πρὸς βραχὺ καὶ τῇ ὥρᾳ σχεδὸν συνεκλείπουσα — τοῦτον δὲ
δύο θεραπεύειν ὁμοῦ, καὶ τὰς ἀναγκαίας, καὶ ὄλον μὲν δι' ἐκεί-
νων τὸν ἄνθρωπον. εἰ γὰρ καὶ βασιλίδα φημὲν τὴν ὄψιν, ἀλλ'
οὐδὲν ἦττον χρειώδεις τὴν ὄσφρησιν εἶναι καὶ τὴν γεῦσιν, ὅτι
μὴ καὶ μᾶλλον, ὁμολογήσαιμεν. καὶ τοῦτο δῆλον τῷ καὶ δίχρα
115 μὲν ἐκείνης ἐξεῖναι ζῆν καὶ ταῖς ἄλλαις αἰσθήσεσιν εὐεκτεῖν,
τὴν δὲ τούτων ἀργίαν νόσον ἀποτίκτειν καὶ θάνατον.

11. Ἄγιάσόν μοι πᾶν πρωτότοκον', τῷ Μωυσεῖ φησιν ὁ Θεός,
τοῦτέστιν ἀφιέρωσον εἰς θυσίαν, ἐκ πάντων ἀπόκρινον — οὐ
'τὸ κατὰ χρόνον' πάντως ἐνταῦθα τοῦ πρώτου, τῶν γὰρ ὁμω-
120 νύμων ἢ λέξις, ἀλλὰ 'τὸ κατ' ἀξίαν' σημαίνοντος· οὐ γὰρ ὁ λέ-
γων ἠγνόει τὰ πολλὰ τῶν πρωτογόνων ἀτελεῖ ὄντα κυήματα καὶ
ἀμβλώματα — καὶ ταῦτα μὲν πάλαι καὶ κατὰ νόμον· μετὰ δὲ ταῦτα,

95 cf. M. POHLENZ, *Die Stoa*, II, Göttingae 1955², 73 96s. cf. THEOGN.,
211s. 509s. et GARZYA ad l. = TEOGNIDE, *Elegie*, Florentiae 1958, 170s. 216s.
98 ARIST., *eth.* N. 1106b 17 ὑπερβολὴ καὶ ἔλλειψις καὶ τὸ μέσον
117 SEPTUAG., *ex.*, 13,2

91 ἂν ... εἶπη : cf. BÖHLIO, 101 97 inserui 99 εἰρημένοις V^{PC}
ἠρημένοις V^{ac} prob 114 in ὁμολογήσαιμεν litt. μο post ras. refinct.

τί πρὸς ἱερουργίαν ἄρτος καὶ οἶνος λαμβάνεται; οὐκ ἂν, εἰ μὴ
 πρῶτα καὶ μείζω τῶν ἄλλων ἦν προκριθέντα, καὶ ταῦτα μετὰ
 125 σκιάν καὶ τύπον ἐπὶ τῆς ἀληθοῦς λατρείας καὶ τελετῆς προσ-
 φερόμενα.

112v] 12. Τὸ δὲ προσάγεσθαι | καὶ ἄρτον οὐδὲν τῷ οἴνῳ φέρει
 πρὸς ὕφαισιν. ἐκάτερος γὰρ ἐνταῦθα τοῦ ἐτέρου δεῖται, μᾶλλον
 δὲ καὶ ἐπὶ πάσης ἀπλῶς εἰπεῖν χρείας. εἴ τις τοῦ οἴνου τὸν ἄρ-
 130 τον διέλοι, σῶμα ψυχῆς ἀπεστέρησε. κἂν εἰ καὶ τι σοι δόξω
 καινότερόν τι καὶ σοφιστικώτερον λέγειν, ἔστιν ὅτε καὶ ἄρτον
 χωρὶς μόνος ὁ οἶνος ἀπόχρη πρὸς τὴν θυσίαν, καὶ ἡ ἀπόδειξις,
 ὅτι τοῖς ἑαυτῶν οἱ ἕξω θεοῖς οἶνον μόνον ἔσπενδον. καὶ ὁ ἡμέ-
 135 σίαν οἶνον μὴ παρόντος ἀφοσιούμενος.

13. Ὅπως μὲν οὖν τῶν ἄλλων ὅσα χρήσιμα πρὸς τὸ ζῆν ὁ
 οἶνος ὑπερτερεῖ, καὶ ὅτι πανταχοῦ καὶ παρὰ πᾶσι λυσιτελεῖ,
 περιφανῶς ὁ λόγος ἀπέδειξεν. εἰ δ' ὁ παρὰ σοῦ δωρηθεὶς ἡμῖν
 παντὸς οὐτινοσοῦν κρατεῖ οἴνου, τοῦτο προσεξετάσωμεν.

140 14. Τῶν οἴνων οἱ μὲν εὐώδεις οἱ δ' ἡδεῖς μόνον · οἱ δὲ ἄμφω
 μὲν ἔχοντες, μέσως δέ, καὶ πολλῷ τοῦ τελείου λειπόμενοι · ὁ δὲ
 καὶ ἀμφοτέρω καὶ οὕτω καθ' ἐκάτερον ἄκρως, ὡς οὐδὲ καθ' ἕτε-
 ρον ἄλλος τοὺς μὲν ἡδεῖς τῷ εὐώδει τῆ δὲ ἡδύτητι τοὺς εὐώδεις
 νικῶν, καὶ τῶν μετρίως ἀμφοῖν μετεχόντων τῆ περὶ ἄμφω
 145 καθυπερτερῶν τελειότητι, πῶς οὖν οὐ προτιμητέος καὶ ὑπερ-
 επαινετέος τῶν ἄλλων οὗτος; καὶ θαυμάζεσθαι μᾶλλον ἄξιον,
 οὗ δὴ καὶ παρὰ τῆ θεῖα φύσει τὰς ποιότητας δεκτὰς καὶ οὐκ
 ἀποβλήτους εὐρίσκομεν. 'καὶ γὰρ ὁσφραίνεται Κύριος ὁσμὴν
 εὐωδίας', κατὰ τὴν Γραφήν, καὶ ὁ θεοπάτωρ Δαυὶδ ὡς θυμίαμα
 150 δυσωπεῖ κατευθυνθῆναι τὴν προσευχήν, ἀλλὰ καὶ ἡδυνθῆναι
 Κυρίῳ τὴν αὐτοῦ πρὸς ἐκεῖνον διαλογὴν καὶ γλυκεῖα εἶναι αὐτῷ
 φησὶ τὰ τοῦ Θεοῦ λόγια.

15. Τί γάρ μοι νῦν παράγεις καὶ τὰ τῶν θύραθεν, βωμοὺς λέ-
 113] γω θυήεντας καὶ λιβανωτὸν | καὶ ἀμβροσίαν καὶ νέκταρ, οἷς

133 οἱ ἕξω i.e. pagani, ut ex. gr. ap. PAUL., 1 Cor. 5, 12 141s. cf. ΑΤΗ.
 Π 39 [fr. 13 WENHRLI] καλῶς ὁ Ἀρίστων ὁ Κεῖός φησιν ἡδιστον ποτόν εἶναι
 τὸν ἄμα μὲν γλυκύτητος, ἄμα δ' εὐ <ω> δίας κοινωνοῦντα 148s. SEPTUAG.,
 gen. 8, 21 καὶ ὠσφράνθη κ. ὁ θεὸς ὁσμὴν εὐωδίας

155 τοὺς ἑαυτῶν Ἑλλήνων παῖδες θεοὺς εὐωχοῦσι καὶ θεραπεύουσι ;
 παραλείπειν δοκῶ μοι καὶ τὸν Ὀμήρου λωτόν, οὗ γευσάμενοι
 μόνον τινὲς δυσαπόσπαστον εἶχον, ὡς θρέμματα καὶ τῆς πατρί-
 δος ἐπιλαθόμενοι.

16. Τί δὲ καὶ τὸ τῶν Ἐπικουρείων, οἳ καὶ τέλος τοῦ παντός
 160 τὴν ἡδονὴν ἐδογματίσαν, τὸν οἶνον τάχα κάκεινοι παραδηλοῦντες
 ὡς ὄντα πάντων ἡδύστερόν τε καὶ χαριέστερον ; ἐν ἐπὶ πᾶσιν
 ἐρῶ καὶ μέγιστον καὶ αὐτοῖς ἂν ἐφεκτικοῖς ἀναμφίλεκτον · οὐδὲν
 οἶνον καθάπαξ οὔτε μείζον οὔτ' ἰσοστάσιον, αἶμα τυποῦντος τὸ
 θεῖον ἐν ταῖς μυστικαῖς ἱερουργίαις τὸ τῆς ἀμαρτίας καθάρσιον
 165 καὶ παντός τοῦ κόσμου σωτήριον.

17. Ταῦτά σοι καὶ περὶ τοῦ οἶνου, τυχὸν μὲν καὶ γυμνασίας
 χάριν τὸ πλεόν δὲ πρὸς παράστασιν τῆς ἡμετέρας περὶ σὲ διαθέ-
 σεως, ὑφ' ἧς κάκεινον ἐγκωμιάζειν εἰς δόξαν παρωρμήθημεν
 σὴν. οἷς γὰρ τὸ δῶρον ἐπαινετὸν καὶ ὁ διδοὺς ἀξιέπαινος.

170 18. Εἰ δέ σοι μὴ ἐπαχθῆς ὁ λόγος ἀποκναισθέντι τὴν ἀκοήν,
 οὐκ ἂν ὀκνήσαιμεν πρὸς τοῖς εἰρημένοις ἔτι μείζον εἰπεῖν, ἀστεῖον
 δὲ καὶ οὐκ ἄχαρι.

19. Ἄνῆρ τις τῶν οὐ πάνυ συνήθων οὔτε τὸν λόγον ἀηδῆς
 οὔτε πρὸς πότον ἀφνής, ἀλλὰ καὶ τὰ τοῦ Διονύσου τετελεσμένος,
 175 εἰ καὶ τις ἄλλος, ὡς ἔδειξε, χθὲς παρ' ἡμῖν ἐφοίτησεν · ἐπεὶ δὲ
 δειπνοῦντας κατέλαβεν, αὐτόματος δέ μοι ἤλθε τὸ ποιητικὸν
 εἰπών, καὶ οὐ φαῦλος γνώμων εἶη τῆς ὥρας, προσθεὶς συνεδεί-
 πνει καὶ αὐτὸς καθεσθεῖς. ὡς δ' ἐπεδόθη αὐτῷ κύλιξ τοῦ οἶνου
 τοῦ σοῦ, καὶ μόνον ἔπιεν, οὐκ ἦν ἔτι καθεκτός, ἀλλ' ἀναστάς
 180 ὠρχεῖτο σατυρικῶς τὸ 'εὐοῖ' βακχικῶς ἐκβοῶν καὶ τὸν Διὸς |
 113v] καὶ Σεμέλης ἀνευφημῶν. καί · 'πόθεν σοι τοῦτο, φησί, τὰγα-
 θόν, ὦ μακάριε ; μήπου καὶ σὺ, ὡς ποτέ τις, ἐξένισας τὸν θεόν,
 εἰτά σοι τοῦτο παρέσχε τῆς φιλοφροσύνης ἀντίδοσιν ;' εὐφή-
 μησον, ἔφην, ἄνθρωπε · φίλου μοι καὶ κυρίου τὸ δῶρον ἀνδρὸς
 185 εὐγενοῦς καὶ τῆς ἀξίας περιφανοῦς καὶ μεγαλοπρεποῦς τὴν προ-
 αἶρεσιν, ὃς δὴ καὶ ἄλλοις χαρίσμασιν δεξιούμενος ἡμᾶς πολλά-
 κισ καὶ τοῦτο νῦν ἐδωρήσατο, τὸν ὀδόντα θεραπευθεὶς παρ' ἡμῶν,

156s. HOM., Od. IX 92ss. 159s. EPICUR., ep. Menoec. = DIOG. LAËRT.,
 X 128 (ubi videris a C. DIANO adnotata, Florentiae, 1946, 110) 170 cf.
 PLAT., Phaed. 87a εἰ μὴ ἐπαχθὲς ἐστιν εἰπεῖν

162 ἀν] ἐν fort. scribend. 173 συνήθων : de acc. cf. HERODIAN., gr. I 428
 180 εὐοῖ scripsi : εὐ οἶ V

δν ἐξ αὐτοῦ τούτου μεταξὺ πίνων ὠδυνήθη σφοδρῶς · ὥστε καὶ
 σοὶ φυλακτέον μὴ πάθῃς τὰ παραπλήσια'. 'ἀλλ' αἰροίμην ἄν,
 190 εἶπεν, ἐγὼ καὶ πάντας ὁμοῦ τοὺς ὀδόντας ἀποβαλεῖν καὶ τούτου
 καλοῦ μὴ ἀποτυχεῖν. τί γὰρ καὶ δεῖ ἐνταῦθα ὀδόντων, ἐπιπροσθού-
 των μᾶλλον τῇ χρεῖα καὶ οὐκ ἐόντων ἀθρόον εἰσοχεταιυθῆναι
 τὸν φίλτατον; γένοιτο δ' οὖν ἐκεῖνος οἶος ἄν ἦ τοὺς ὀδόντας ἀλ-
 γῆσαι καὶ πλέον, ὡς ἄν καὶ ἡμεῖς μᾶλλον πιόντες ἡσθείημεν'.
 195 20. Ταῦτα μὲν ἐκεῖνος. ἐγὼ δὲ βουλοίμην ἄν οὐκ εἶναι τόδε,
 φησί πού τις, βαρεῖαν ἀποδιοπομπούμενος συμφορὰν. οὐ γὰρ
 ἀγαπῶ φίλων ἀνιωμένων ἠδόμενος. τοῦτο δ' εἰπεῖν ἔχω μόνον,
 ὅτι δείξεις αὐτός, καὶ μετὰ τὴν ἀρρωστίαν, εἴτ' ἐκείνη προσήκει
 λογίζεσθαι τὴν τοῦ οἴνου χάριν εἴτε τῇ προαιρέσει σου.

188 μεταξὺ πίνων EUR., fr. 351, 5 KOCK ex ATH., I 17 d

189 ἀλλ' αἰροί in ras.a.m.

TENDANCES EXPRESSIVES ET RECHERCHES ORNEMENTALES DANS LA PEINTURE BYZANTINE DE LA SECONDE MOITIÉ DU XII^e SIÈCLE

Du milieu du ix^e au début du xii^e siècle, l'art byzantin connut sa période de plus grand classicisme. Favorisé par le développement politique, économique et intellectuel de l'empire sous les dynasties des Macédoniens et des Comnènes, l'art s'épanouit sous toutes ses formes, équilibré et parfaitement élaboré.

Mais l'empire immense de Basile II le Bulgaroctone se réduisit petit à petit sous la pression des Turcs à l'est et des Normands à l'ouest. Malgré les succès politiques et militaires des Comnènes, c'est un empire diminué, en proie aux querelles intestines et vivant dans la terreur, que prendra en main la dynastie des Anges (1185-1204), durant les dix-neuf années qui précèdent la prise de Constantinople par les Croisés.

Au xii^e siècle, et plus particulièrement dans la seconde moitié de ce siècle, dans cet art triomphant qui était né d'un pouvoir fort, de nouveaux éléments s'introduisirent, reflets des inquiétudes du temps : le pathétique, l'exacerbé, le tendre, le gracieux, autant de failles dans un art classique, autant de portes ouvertes au maniérisme (1).

(1) Pour les caractères de cet art du xii^e siècle, consulter, entre autres : O. DEMUS, *The Mosaics of Norman Sicily*, Londres 1949. IDEM, *Die Entstehung des Paläologenstils in der Malerei*, dans *Berichte zum XI. internationalen Byzantinisten-Kongress*, Munich 1958, IV, 2 (63 pp., 32 pll). IDEM, *Studien zur byzantinischen Buchmalerei des 13. Jahrhunderts*, dans *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*, IX, 1960, pp. 77-89. R. LJUBINKOVIĆ, *La peinture murale en Serbie et en Macédoine aux XI^e et XII^e siècles*, dans *IX Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne 1962, pp. 405-441. A. H. S. MEGAW, *Twelfth century frescoes in Cyprus*, dans

Les monuments constantinopolitains du XII^e siècle ont malheureusement disparu, mais les caractéristiques que l'on peut noter dans toute la peinture de l'époque, et ceci dans des régions très éloignées les unes des autres, prouvent l'existence d'une *koinè* byzantine dont l'origine ne pouvait être que la capitale de l'empire. En effet, si, pour les monuments macédoniens, on a pensé à une influence de Salonique (1), il ne peut en être de même pour les peintures de Chypre, par exemple ; de plus, ces nouveaux éléments ne se retrouvent pas seulement dans des territoires sous l'obédience de Byzance ; ils se rencontrent aussi dans des pays qui, comme la Sicile, sont indépendants politiquement, mais dont les souverains, en l'occurrence les rois normands, ont les regards tournés vers tout ce qui se crée à Constantinople.

Il est impossible d'étudier ici toutes les églises décorées dans la seconde moitié du XII^e siècle ; à l'aide de quelques exemples représentatifs, choisis en Macédoine, en Sicile et à Chypre, j'essayerai de dégager les grandes tendances qui se manifestent au sein de ce courant artistique très particulier.

En partant des fresques de *Saint-Panteleimon de Nerezi* (2), celles qui restent les plus classiques, les plus proches, peut-être, de l'art de la capitale, nous verrons comment les éléments nouveaux de ces peintures seront poussés à l'extrême, soit vers une exacerbation expressive, soit, au contraire, vers le décoratif pur où la ligne ne vit pour ainsi dire plus que pour elle-même.

les *Actes du XII^e Congrès international d'études byzantines, Ochrid 1961, Belgrade 1964, t. III, pp. 257-266, 15 figg.* D. TALBOT-RICE, *The twelfth century renaissance in byzantine art, An inaugural lecture delivered in the University of Hull on 28 october 1964, University of Hull Publication 1965.* K. WEITZMANN, *Eine spätkommenische Verkündigungssikone des Sinai und die zweite byzantinische Welle des 12. Jahrhunderts, dans Festschrift Von Einem, pp. 299-312, pl. 70-71.* Voir également les principales publications se rapportant aux édifices de cette époque, qui seront citées en note pour chaque église.

(1) A. XYNGOPOULOS, *Thessalonique et la peinture macédonienne, Athènes 1955.*

(2) M. RAJKOVIĆ, *La peinture de Nerezi, dans Zbornik Radova S.A.N. XLIV, Viz. Inst., vol. III, Belgrade 1955, p. 195 et suiv.*

En 1164, le prince Alexis Comnène, cousin de l'empereur Manuel I^{er} Comnène, fit construire l'église de Nerezi et son monastère dans une région où l'on suppose qu'il devait avoir de grandes propriétés foncières. Il est assez significatif que cette fondation non pas impériale mais du moins princière soit l'œuvre la plus aristocratique que nous ait laissée ce XII^e siècle, siècle de mutation et d'inquiétude.

Au point de vue de la qualité et de l'élégance raffinée, seules les mosaïques de Monreale peuvent être comparées aux fresques de Nerezi. Nous verrons par la suite qu'elles marquent une étape dans l'évolution de ce même style ; or, justement, à Monreale aussi il s'agit d'une fondation princière.

L'architecture très byzantine de l'église de Nerezi, petite construction au plan en croix grecque inscrite surmontée de cinq coupes, la très haute qualité de ses fresques, leur raffinement de coloris, l'élégance et la sûreté du dessin, la grande retenue dans l'expression dramatique, tout fait penser à une origine constantinopolitaine des artistes créateurs ou même réalisateurs de ce chef-d'œuvre.

La Descente de croix nous montre en une admirable composition, aux couleurs riches et délicates, tout ce qu'il y a de novateur mais aussi de classique dans cet art encore très pur (1). Le Christ que descend de la croix Joseph d'Arimathie est embrassé par sa mère, tandis que Jean lui prend la main droite. Nicodème lui détache les pieds de la croix. Aucune agitation autour de cette scène, aucun personnage inutile ; mais à lui seul le choix du sujet, qui apparaît seulement dans l'art chrétien au IX^e siècle parce qu'il est dépourvu d'importance liturgique, révèle cette inclination nouvelle pour la représentation des sentiments et des émotions.

L'allongement des formes, reflet d'une période de haute culture mais aussi d'inquiétude, est ici traité avec une grande maîtrise. Les figures y gagnent une superbe élégance. Les corps se dessinent sous les longs plis fins et droits. Plus tard, ces plis se casseront, se tordront, s'agiteront. Les vêtements ne seront plus que longues draperies tourmentées et flottantes.

(1) O. BIHALJI-MERIN, *Fresques et icônes*, Munich 1958, pl. 18.

Dans la Lamentation sur le corps du Christ, ou *épitaphios thrénos*, le bouillonnement des plis au-dessus de la ceinture de saint Jean annonce cette évolution (fig. 4). On y sent un amour de la ligne pour la ligne, une virtuosité inquiète mais qui trouve encore, ici, sa justification réaliste. Les courbes jouent d'ailleurs, dans tout ce panneau, un rôle dramatique intense : la grande courbe, qui enveloppe la Mère et le Fils enlacés, est reprise dans l'écho des collines, et c'est le même genre de ligne que décrit le corps incliné de saint Jean. On a l'impression d'un cri qui se répercute.

Cette idée de la forme reprise en écho est un des traits stylistiques de cette seconde moitié du XII^e siècle. On la retrouvera souvent, mais, la plupart du temps, avec un caractère plus superficiellement dramatique, plus purement décoratif.

Comme au début du siècle la Vierge de Vladimir exprimait avec une tendresse nouvelle dans l'art byzantin son amour maternel, c'est avec une détresse poignante que celle de Nerezi embrasse son fils défunt. L'icône s'éloigne de ses archétypes pour devenir sensible à l'humain.

D'un point de vue iconographique, ce Thrène marque une des dernières étapes de la transformation du thème de la mise au tombeau en lamentation (1). Le corps du Christ est encore soulevé de terre et Marie, qui le reçoit dans son giron, écarte les genoux en un geste splendide mais impossible, qui vient de l'hésitation de La Vierge entre la marche vers le tombeau et son agenouillement près de son fils.

L'aspect dramatique de l'art du XII^e siècle ne se manifeste pas seulement dans la composition des scènes, dans les expressions des visages ou le traitement des draperies, mais dans la facture elle-même qui se fait nerveuse et tourmentée. Les rehauts blancs qui sillonnent, par exemple, la chevelure de saint Siméon dans la Présentation au temple (2), témoig-

(1) L. HADERMANN-MISGUICH, *Rencontre des tendances liturgiques et narratives de l'épitaphios thrénos dans une icône du XV^e siècle conservée à Patmos*, à paraître dans la *Byzantinische Zeitschrift*. K. WEITZMANN, *The origin of the Threnos*, dans *Essays in honor of Erwin Panofsky*, vol. I (texte), pp. 476-490, vol. II (ill.), pp. 161-166.

(2) A. PROCOPIOU, *The Macedonian question in byzantine painting*, Athènes 1962, pl. 43.

ment de cet amour des jeux de lumière en surface qui se retrouve dans toutes les formes de maniérisme et, entre autres, au XVI^e siècle, que ce soit dans la peinture d'un Tintoret ou d'un Gréco ou dans la sculpture d'un Adrien de Vries.

Dans l'île de Chypre, au village de *Perachorio*, à peu près à dix-huit kilomètres au sud de Nicosie, une petite église à une nef surmontée d'une coupole est encore entièrement décorée de fresques que l'on peut dater par leur style des années 1160-1180 (1). Malgré son plan allongé, l'église présente à l'extérieur une superstructure d'allure cruciforme à cause de l'abaissement des murs latéraux aux quatre angles du bâtiment. Elle garde donc un aspect classiquement byzantin. Les villageois l'appellent « *τό μοναστήρι* » ; elle devait donc dépendre d'un de ces nombreux petits monastères que les Byzantins ont fondés à Chypre entre les campagnes de Nicéphore Phocas, au X^e siècle, et la conquête de l'île par Richard Cœur de Lion en 1191.

Les fresques des Saint-Apôtres de *Perachorio* sont très proches de celles de *Nerezi*, bien qu'elles soient une manifestation nettement plus provinciale du même courant. Du moins, le terme de « provincial » peut s'appliquer au style de ces fresques, qui n'ont ni l'élégance, ni le raffinement de celles de *Nerezi*, mais qui ressortissent cependant à la même esthétique. C'est ce que montre une étude approfondie de leur iconographie, tant au point de vue de chaque panneau que de la disposition de ces panneaux dans l'édifice. C'est encore ce que confirme une étude stylistique ne se fondant pas sur l'impression d'ensemble, mais sur certains détails, comme le traitement des draperies, le groupement des personnages dans une même scène ou justement ces échos formels dont nous parlions plus haut. Les fresques de *Perachorio* furent exécutées soit par des artistes locaux s'inspirant de modèles constantinopolitains, soit par des artistes byzantins mais de moindre valeur que ceux qui travaillèrent à *Nerezi*.

(1) A. H. S. MEGAW, E. J. W. HAWKINS, *The church of the Holy-Apostles at Perachorio, Cyprus, and its frescoes*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, XVI, 1962, pp. 277-348, 56 figg. hors texte.

La conque de l'abside est décorée des figures des saints Pierre et Paul entourant la Vierge, de la Communion des apôtres et des Pères de l'Église. L'Ascension se trouve à la voûte du béma et l'Annonciation sur les pendentifs est. A Kurbinovo, en Macédoine yougoslave, nous retrouverons à peu près la même disposition des différentes scènes — y compris le motif décoratif du ruban en zig-zag qui souligne l'arc triomphal — mais avec une adaptation au cadre architectural.

La Vierge en orante de l'abside de Perachorio ⁽¹⁾ porte sur la poitrine le médaillon du Christ Emmanuel. Ce type de Vierge est celui de l'icône de l'Episkepsis, « la Vierge qui porte secours » qui se trouvait à Constantinople au sanctuaire des Blachernes, dans l'église de la Sainte-Châsse. Cette église en rotonde abritait une partie de la ceinture de la Vierge et son *maphorion* (voile couvrant la tête et les épaules). Il semble, en effet, que la construction d'un nouveau palais impérial, à Constantinople, dans le voisinage du sanctuaire des Blachernes, ait remis à la mode, à l'époque des Comnènes, les différents types de Vierge représentés dans son riche complexe d'églises. L'icône de l'Episkepsis était une des plus importantes. Des sceaux et des monnaies nous montrent la Vierge, en pied ou en buste, orante, avec le médaillon du Christ ⁽²⁾. L'art monumental suivit rapidement ces représentations des sceaux et des monnaies, mais quand nous rencontrons ce type à Perachorio, il est déjà à son déclin ; la fin du XIII^e siècle reprendra, nous le verrons, le type plus ancien de Marie trônant. La Vierge de Perachorio est très belle et très classique ; son visage auréolé par le nimbe est encore mis en valeur par le large mouvement du *maphorion* de pourpre.

Les saints Pierre et Paul, qui, en tant que patrons de l'église, remplacent autour de la Vierge les figures de deux archanges, ont, de ces derniers, la pose de trois quarts, les gestes déferents, mais aussi le traditionnel envol de draperies ⁽³⁾. La figure de saint Paul, la mieux conservée des

(1) *Ibidem*, fig. 12.

(2) J. EBERSOLT, *Constantinople. Recueil d'études d'archéologie et d'histoire*, Paris 1951, p. 50.

(3) A. H. S. MEGAW, E. J. W. HAWKINS, *op. cit.*, fig. 20.

deux, nous montre l'accentuation des tendances que nous avons vues naître à Nerezi, notamment dans la fougue du geste, mais surtout dans le traitement compliqué des plis serrés et ondoyants.

Les draperies se font encore plus compliquées dans la scène de la Communion des apôtres, et particulièrement dans les vêtements du jeune saint Jean buvant le vin ⁽¹⁾. Malgré leur aspect très linéaire, elles ne manquent pas de poids et le corps reste sensible sous leurs bouillonnements décoratifs. Partout des rehauts blancs donnent vie et relief à ces plis.

De l'Ascension, qui couvre la voûte du béma, le Christ a entièrement disparu. Il reste, au nord, un fragment d'un des deux anges qui soutenaient sa mandorle, mais, heureusement, les deux groupes d'apôtres sont bien conservés (fig. 1). Surtout celui du côté nord où la figure tourmentée de saint Pierre, mettant la main devant ses yeux, rompt avec toutes les lois du classicisme pour nous offrir une silhouette allongée et plusieurs fois pivotante sur elle-même : le bas des jambes et de l'*himation* semble être vu par derrière ; à hauteur de la hanche, là où les plis déterminent un bel ovale, le corps est vu de profil ; il repivote pour nous présenter la taille et le dos de trois quarts, tandis que la tête est presque de face. Cette figure et celle de saint Jacques dans le groupe sud montrent comment, même dans un art modéré comme celui de Perachorio, le maniérisme de la fin du siècle peut électriser les formes quand le sujet s'y prête.

Le prestigieux ensemble de mosaïques dont le roi Guillaume II fit revêtir les murs de la *cathédrale de Monreale* nous donne un très bel exemple de ce style du XII^e siècle arrivé à un point d'équilibre entre l'élégance sobre et dramatique de Nerezi et les différentes exacerbations des peintures de la fin du siècle ⁽²⁾.

La localisation des sujets doit ici se plier aux exigences du plan occidental de la basilique à transept, c'est-à-dire que le décor ne peut être ordonné en fonction de la coupole, image

(1) *Ibidem*, fig. 22.

(2) E. KITZINGER, *I mosaici di Monreale*, Palerme 1960.

ou ciel chez les Byzantins, mais bien en fonction de l'abside où se trouve le Pantocrator. Toutefois le style des mosaïques, la maîtrise avec laquelle elles s'ordonnent dans l'église et la qualité de leur exécution semblent prouver qu'il s'agit d'une réalisation d'artistes venus de l'empire byzantin et très probablement de Constantinople. Ils auraient travaillé sur le schéma local que leur offrait la Chapelle Palatine construite une quarantaine d'années auparavant. La grande qualité qui caractérise la décoration de Monreale, non seulement dans le style des différents panneaux, mais surtout dans l'ensemble de la composition, implique une seule et même direction pour toute l'église. Les différences que l'on a pu noter en maints endroits semblent uniquement dues au fait que plusieurs équipes travaillaient en même temps. On situe l'exécution de cet ensemble entre 1180 et 1190.

Un panneau comme celui du Meurtre d'Abel par Caïn (nef, côté nord) pourrait, à lui seul, donner tous les éléments de l'art de Monreale (fig. 2). Réalisme et stylisation y trouvent une synthèse magistrale ; formes réelles et formes abstraites s'y équilibrent en un jeu complexe et parfaitement réussi. Avec la fougue habituelle des personnages de Monreale, Caïn frappe son frère qui tombe et le mouvement de ces deux corps détermine les échos du paysage. Echo statique derrière Caïn, écho souple et répété dans le cas d'Abel. Cette forme de la colline qui accompagne la chute d'Abel est une des plus belles réussites de Monreale. La grande ligne ondoyante qui part du pied droit du jeune homme blessé et meurt à sa main gauche est épousée en un trait large et ferme par la dénivellation du terrain. A notre droite, elle est reprise deux fois comme une onde qui vibre encore. Et de part et d'autre du long versant de la colline, les manteaux des deux frères se font également écho. Ces vêtements agités trouvent ici une justification dans le mouvement même de la scène ; ailleurs, dans le panneau des disciples d'Emmaüs, par exemples, aux hanches, aux genoux, aux coudes, les plis tourbillonnent, rendus fulgurants par des rehauts blancs qui animent la draperie d'un mouvement incessant (1).

(1) *Ibidem*, pl. 54.

Si le canon allongé des personnages de Monreale n'a pas besoin d'être souligné, un trait qui frappe peut-être moins à première vue est que leurs vêtements sont souvent monochromes ou traités dans une même gamme de couleurs. Tunique et *himation* se confondent la plupart du temps, donnant plus d'unité à la figure, les courbes de l'un continuant les courbes de l'autre. De plus, l'artiste-créateur de Monreale, aimant particulièrement grouper les personnages, arrive parfois à des continuités de lignes entre des figures différentes. Le groupe d'apôtres de la Prière au Jardin des Oliviers (transept sud) en offre un exemple remarquable (1). Sans l'apôtre du premier plan qui se détache grâce à son *himation* brun, nous nous trouverions devant un inextricable réseau de courbes et de volutes, aussi dense que le sommeil qui unit les apôtres en une même masse.

Les tendances maniéristes dont nous avons vu différentes manifestations dans les peintures de Nerezi, de Perachorio et de Monreale seront poussées à un point extrême dans plusieurs monuments décorés entre 1180 et 1200. L'exacerbation de l'art de Nerezi se fera dans deux sens : d'une part, on arrivera à un art nerveux, expressif, où l'élégance sert le geste ; de l'autre, à un art où le décoratif prime sur l'expressif, où la ligne semble vivre pour elle-même. La première tendance sera illustrée par les peintures des églises de Kurbinovo et de Castoria (Saints-Anargyres) en Macédoine, la seconde par celles des églises de Lagoudera et du monastère de Saint-Néophyte près de Paphos, dans l'île de Chypre.

La petite église de *Kurbinovo*, près du lac de Prespa en Yougoslavie, a été décorée, en 1191, de fresques qui, pour moi, sont un des plus hauts sommets du maniérisme byzantin (2).

Sur le mur oriental de ce bâtiment à une nef et abside semi-circulaire, nous retrouvons l'essentiel de l'iconographie de la partie orientale de l'église de Perachorio : l'Annonciation qui

(1) *Ibidem*, pl. 51.

(2) R. LJUBINKOVIĆ, *Die alte Kirche in Kurbinovo am Prespasee* (en serbe, avec un court résumé en allemand), dans *Starinar*, XV, 1940, pp. 101-123. A. NIKOLOVSKI, *Les fresques de Kurbinovo*, Belgrade 1961.

décorait à Chypre les deux pendentifs est ici dans les deux écoinçons déterminés par la conque de l'abside, tandis que l'Ascension qui se trouvait à la voûte du bēma est maintenant située dans les parties hautes du mur. Un large ruban en zigzag souligne également le cul-de-four. Dans la conque même, la Vierge est entourée de deux splendides figures d'archanges. Nous avons déjà souligné que le choix du type de la Vierge trônant est l'effet d'un retour vers des formes d'iconographie plus ancienne, qui se produit à la fin du XII^e siècle. En revanche, les Pères de l'Église qui ne sont plus présentés strictement de face mais officient tournés vers le centre de l'abside — où, à Kurbinovo, se trouve le Christ-*Amnos* — appartiennent à une iconographie novatrice (1). Chacun déploie le rotulus où sont inscrites les prières liturgiques. Dès le XII^e siècle, la représentation des saints évêques tournés vers la table d'autel devient courante. Fréquemment, comme à Kurbinovo, à Manastir, à Studenica ou à Arilje, pour ne donner que quelques exemples, entre les évêques du centre se trouve le Christ-Enfant. Parfois aussi c'est le Christ adulte mort qui est étendu sur la nappe d'autel. C'est le cas dans l'abside de l'église de Samari, en Messénie (2), et dans l'absidiole nord et le narthex de l'église du monastère de Dečani. Enfant ou adulte, le Christ y est l'image des saintes espèces et, à ce titre, il est également représenté sous les deux formes sur des tissus liturgiques. A Kurbinovo, il n'y a pas de Communion des apôtres.

D'un point de vue stylistique, nous pouvons voir, dans cette petite église de Macédoine, tous les éléments dont nous avons déjà parlé, mais poussés à l'extrême : allongement des proportions, sens du mouvement, de l'humain, du pathétique, emploi abondant de rehauts blancs, d'échos formels.

L'archange Gabriel adressant sa salutation à Marie a le geste traditionnel de toutes les annonces. Comme pres-

(1) M. CHATZIDAKIS, *Βυζαντινές τοιχογραφίες στον Ώρωπό*, dans *Δελτίον τῆς χριστιανικῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας*, IV, t. I, 1959, pp. 87-107 ; pp. 168-169, *Peintures murales d'Oropos* (résumé en français).

(2) G. A. SOTERIOU, *Τὰ λειτουργικά ἄμφια τῆς Ὁρθοδόξου Ἑλληνικῆς Ἐκκλησίας*, dans *Θεολογία*, t. 20, 1949, 4^e fascicule, p. 611.

que toujours, ses ailes sont encore ouvertes et un pan de son vêtement vole derrière lui pour marquer son arrivée récente et soudaine, mais le messager est ici tout entier vent, flamme et mouvement. Son long corps est moulé dans une draperie qui, savamment, tantôt bouillonne, tantôt s'étire en longues plages calmes (1).

Dans l'Ascension, qui surmonte l'Annonciation, il règne une plus grande symétrie que dans celle de Perachorio ; ceci, à cause de l'emplacement même de la scène. La Vierge n'est plus mêlée au mouvement de terreur des apôtres, mais, isolée sur son marche-pied impérial, elle prie, hiératique comme une icône (2). Les apôtres, eux, sont toute véhémence et tout désespoir. Aucun n'a l'attitude tortueuse des apôtres de Perachorio, mais l'allongement des proportions est beaucoup plus grand, et seuls les apôtres de la Panaghia tou Arakou de Chypre pourront rivaliser à ce point de vue-là avec l'extraordinaire figure de saint Paul qui mène le groupe de droite (fig. 3). Le caractère dramatique de l'émotion, à peine exprimé par le visage, se donne libre cours dans le mouvement impétueux du corps, accentué par celui des draperies. Une tension est également créée par le contraste entre l'élan du corps vers l'avant et le brusque renversement de la tête en arrière. L'expression est dans la ligne même.

Les archanges qui entourent la Vierge de l'abside sont les frères jumeaux du Gabriel de l'Annonciation (fig. 7). Ils ont le même visage à l'ovale plein et aux pommettes saillantes, la même chevelure et la même tunique aux *clavi* rouges et aux poignets brochés d'or. Ce sont aussi les mêmes corps souples, presque irréels dans leur longueur, mais pourtant très sensibles sous les lourdes draperies. Pour ces anges comme pour le saint Paul, comme pour presque toutes les figures de Kurbinovo, la déformation des lignes, l'allongement des formes se font dans le sens de l'expressif. L'aspect ornemental, décoratif, est intégré dans une vitalité réelle et non purement graphique. Sur ce mur oriental, la subtilité des couleurs où se mêlent les dégradés et les oppositions s'allie au raffinement des lignes mouvantes.

(1) A. NIKOLOVSKI, *op. cit.*, pl. 6.

(2) *Ibidem*, pl. 10.

Les Thrènes des trois églises de Macédoine que nous étudions dans cet article sont très proches l'un de l'autre (fig. 4, 5, 6). Par son style et sa datation, celui de Nerezi semble être à l'origine de ceux de Kurbinovo et de Castoria (église des Saints-Anargyres), mais il se peut aussi qu'ils découlent d'un même modèle ⁽¹⁾. Comme nous l'avons rappelé plus haut, le thème de la lamentation (qui apparaît déjà constitué à la fin du XI^e siècle) dérive de celui de la mise au tombeau ; il semblerait donc logique que les thrènes de Kurbinovo et de Castoria, où le mouvement vers le tombeau est très nettement marqué, précèdent celui de Nerezi où l'arrêt vient de se produire, le corps du Christ étant encore soulevé de terre ⁽²⁾. Or les fresques de Nerezi datent de 1164 et celles de Kurbinovo de 1191 ; ce fait nous oblige à constater que dans la seconde moitié du XII^e siècle, on trouve encore des lamentations liées à la mise au tombeau et que l'évolution iconographique du thème ne peut pas être, à elle seule, un indice de datation. Nous verrons plus loin que les thrènes des Saints-Anargyres de Castoria et de Saint-Georges de Kurbinovo sont trop proches l'un de l'autre iconographiquement et stylistiquement pour être séparés dans le temps.

La fresque de Nerezi est incontestablement la plus belle, celle où les sentiments dramatiques sont rendus par les plus sobres moyens d'expression, celle où la pureté des lignes, la simplicité de la composition donnent toute leur valeur plastique aux personnages du premier plan. A Kurbinovo comme à Castoria, la Vierge, saint Jean et Joseph d'Arimatee

(1) Ce modèle n'est pas nécessairement d'origine macédonienne, comme M. Xyngopoulos incline à le croire à cause de la fréquence de ce thème dans les fresques de Macédoine (*op. cit.*, chap. III). Un manuscrit comme le Tétravangile de la Bibliothèque Palatine de Parme, qui est très probablement d'origine constantinopolitaine, nous en offre un exemple de la fin du XI^e siècle. (Ms. Palat. gr. 5, f. 90v).

(2) Pour des raisons iconographiques et stylistiques, MM. A. Xyngopoulos et S. Pelekanidis datent les fresques des Saints-Anargyres de Castoria du début du XII^e siècle. A. XYNGOPOULOS, *op. cit.*, chap. III. S. PELEKANIDIS, *Καστορία*, I, Salonique 1953. IDEM, *I piu antichi affreschi di Kastoria*, dans *XI Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne 1964.

se dirigent vers le tombeau, dont l'entrée est d'ailleurs représentée derrière les nimbes de Marie et du Christ. Il en résulte moins de clarté et, par là, moins de sobriété. Le corps du Christ n'est plus au tout premier plan et dans le bas du panneau. Il se perd davantage à la fois dans la masse des personnages situés tous au même niveau, et dans les éléments de paysage qui envahissent le haut et le bas de la composition.

L'Entrée du Christ à Jérusalem retiendra notre attention par le grand nombre d'échos formels que l'on y trouve ⁽¹⁾. Le Christ sur l'âne est suivi de ses apôtres (évoqués par deux d'entre eux et trois fragments de nimbes). Le groupe qu'ils forment est, selon un principe que nous avons déjà maintes fois rencontré, enfermé dans le contour de la colline qui se prolonge très exactement dans celui de l'arbre où est monté Zachée. D'autre part, les verticales que déterminent les habitants de Jérusalem sont reprises par les lignes des murailles de la ville, le tout formant un bloc rigide s'opposant à l'inflexion de la colline. Un troisième îlot est déterminé par un soulèvement de terrain isolant les deux petites figures des enfants venus étendre leur manteau sur le passage du Christ.

Les fresques les plus récentes des *Saints-Anargyres de Castoria*, en Macédoine grecque, sont datées par leur appartenance stylistique à la peinture du temps des Comnènes. Le Professeur St. Pelekanidis, qui les a publiées, y voit l'œuvre de deux artistes contemporains, mais de tempéraments opposés : l'un populaire, l'autre très raffiné. Tous deux auraient travaillé sous les premiers Comnènes ⁽²⁾. Les figures et les scènes exécutées par le peintre raffiné sont si proches de celles de Kurbinovo que je les crois contemporaines de ces dernières, sans aller jusqu'à dire qu'elles sont nécessairement de la même main ⁽³⁾.

(1) A. NIKOLOVSKI, *op. cit.*, pl. 40, 43.

(2) S. PELEKANIDIS, *Καστοριά, op. cit.*, IDEM, *I piu antichi, op. cit.*

(3) La grande parenté entre les fresques de Kurbinovo et celles des Saints-Anargyres de Castoria a été soulignée par plusieurs savants. Entre autres, par MM. O. DEMUS, dans *Die Entstehung, op. cit.*, pp.

L'extraordinaire ressemblance qui unit les archanges entourant la Théotokos trônant à Saint-Georges de Kurbinovo et aux Saints-Anargyres de Castoria est un des éléments qui ont fait penser à l'œuvre d'un même artiste (fig. 7, 9). Si l'on rapproche les deux anges de gauche, par exemple, on retrouve des visages semblables aux pommettes saillantes, au nez busqué ; une même lourde chevelure tombant en torsades dans la nuque ; les mêmes vêtements et la même façon de les draper et, au dessus de la taille, les mêmes plis en grosses ondulations gonflées. Rappelons que ces plis se rencontraient déjà à Nerezi ; à la fin du siècle, ils deviennent de plus en plus fréquents. Cependant, à Kurbinovo, le canon est plus allongé et la figure a quelque chose de plus noble, de plus élégant, de plus classique même, si le mot est encore permis dans ce cas-ci. La différence se marque spécialement dans la torsion maladroitement du corps de l'ange de Castoria. Ceci n'est évidemment pas suffisant pour exclure l'hypothèse d'une même main en ce qui concerne les archanges entourant la Vierge ; par contre, les figures d'archanges qui se trouvent sur la voûte du bēma, de part et d'autre du Christ Emmanuel, ne peuvent, pour moi, être l'œuvre du maître de Kurbinovo (1). Si le traitement des draperies et le grand emploi de rehauts blancs sont bien dans l'esprit du XII^e siècle, la lourdeur des visages et des corps, la maladresse des mouvements ne se retrouvent jamais à Kurbinovo où toute déformation a une fin expressive.

La comparaison systématique entre Saint-Georges de Kurbinovo et les Saints-Anargyres de Castoria dépasserait mon propos, mais il me semble que les figures d'archanges entourant la Vierge, et surtout la figure peu connue de Gabriel dans la nef latérale de droite (fig. 8), sont celles qui peuvent donner

25, 59 et dans *Studien*, *op. cit.*, pp. 84, 85, 86, 88 ; E. KITZINGER, *op. cit.*, chap. V, *passim* ; A. H. S. MEGAW, *Twelfth century*, *op. cit.*, pp. 257-258 ; A. NIKOLOVSKI, *op. cit.*, pp. 2, 4 ; A. PROCOPIOU, *op. cit.*, p. 32 ; D. TALBOT RICE, *Art of the Byzantine Era*, Londres 1963, chap. II, pp. 127-129 ; chap. V, pp. 194-195 ; chap. IV, pp. 167-168 ; IDEM, *The twelfth century*, *op. cit.*, pp. 12, 13, 14 ; K. WEITZMANN, *Eine Spätkomnenische*, *op. cit.*, II, p. 303.

(1) S. PELEKANIDIS, *Καστοριά*, *op. cit.*, p. 7.

le plus de crédit à l'hypothèse d'un même artiste ayant travaillé à Kurbinovo et à Castoria. De toute façon, l'église des Saints-Anargyres ne présente pas du tout la même unité de style que les monuments étudiés précédemment. On peut donc penser au passage de l'artiste de Kurbinovo en ces lieux ou à la copie de dessins faits à Kurbinovo, ou bien encore à un modèle commun.

Le Thrène, ou plutôt la Mise au tombeau, des Saints-Anargyres (fig. 6) offre, nous l'avons signalé, de grandes analogies avec la scène semblable à Kurbinovo et, par là même, avec celle de Nerezi. Bien que les personnages aient des attitudes très voisines — indiquant une même origine — le mouvement de marche relativement peu marqué à Kurbinovo est, ici, nettement indiqué, et c'est en de grandes enjambées, que souligne l'envol de draperies, que Marie, Jean et Joseph d'Arimathie emportent le Christ vers le tombeau. A ce propos, un petit détail est à souligner : c'est la même bordure de feuilles d'acanthé stylisées qui encadre la porte du sépulcre à Kurbinovo et à Castoria. L'ouverture a d'ailleurs exactement la même forme, et les nimbes du Christ et de Marie s'y inscrivent de la même manière. Bien que l'acanthé stylisée soit un des motifs ornementaux les plus en vogue en cette fin du XII^e siècle, il y a ici trop de similitudes pour être le fait de simples coïncidences. Encore une fois, il faut faire appel à l'idée d'une origine commune par les artistes ou par les œuvres.

L'église de la *Panaghia tou Arakou* à *Lagoudera*, au sud-ouest de l'île de Chypre, date de 1192. Comme beaucoup d'églises chypriotes, elle ne révèle pas à l'extérieur son caractère de bâtiment à coupole. A cause de la neige, un toit à double versant dissimule souvent les parties hautes de la construction (1).

(1) A. STYLIANOU, *Αἱ τοιχογραφίαι τοῦ ναοῦ τῆς Παναγίας τοῦ Ἀράκου, Λαγουδερά, Κύπρος* dans *Πεπραγμένα τοῦ θ' Διεθνoῦς βυζαντινολογικοῦ συνεδρίου*, (Salonique 1953), Athènes 1955, pp. 459-467, pll. 142-157. A. et J. STYLIANOU, *The painted churches of Cyprus*, Londres 1964, pp. 70-91.

Ses peintures, d'une année plus récentes que celles de Kurbinovo, illustrent dans ce même art maniériste de la fin du XII^e siècle la tendance diamétralement opposée. Avec les mêmes éléments, le peintre de Lagoudera obtiendra un art où l'expression est subordonnée à l'élégance des formes, au jeu des lignes.

Alors que la décoration de l'église présente une grande unité stylistique, le groupe de la Théotokos trônant et des deux archanges qui l'entourent est traité avec une ampleur, un sens du volume, une puissance que l'on semble devoir expliquer par un attachement à la tradition antique toujours plus marqué pour les types de la Vierge et des anges (1). Les draperies n'ont pas les bourrelets gonflés que nous verrons sur d'autres figures, mais elles sont tout de même traitées avec un amour de la courbe et de la contre-courbe caractéristique de l'époque. La décoration du trône de Marie fait d'ailleurs partie du répertoire ornemental le plus employé en cette seconde moitié du XII^e siècle. On peut également expliquer l'allure de ces figures par leur caractère statique. C'est dans la recherche du mouvement, et plus encore dans celle de l'expression, que l'art de Lagoudera se détachera au maximum de la réalité pour atteindre son plus haut point de stylisation.

Comme à Castoria nous avons trouvé des archanges très proches de ceux de l'abside de Kurbinovo, à Lagoudera nous rencontrons un Gabriel ressemblant à celui de l'Annonciation de Kurbinovo (2). C'est la même silhouette transposée en un art plus aimable, le même geste, le même drapé, le même bouillonnement de tissu. Seules les ailes comprimées par l'angle du mur à Kurbinovo peuvent, dans le pendentif de l'église de Chypre, se déployer en un splendide envol. Incontestablement, nous avons affaire au même type iconographique, nous pourrions presque dire au même modèle, mais alors que l'artiste macédonien a exacerbé les formes, leur a insufflé une vie intense, l'artiste chypriote a gardé des propor-

(1) A. et J. STYLIANOU, *The painted churches, op. cit.*, p. 5, fig. c, p. 81, fig. 36.

(2) A. STYLIANOU, *Αἱ τοιχογραφίαι, op. cit.*, pl. 146.

tions beaucoup plus classiques ; il a assagi les draperies, domptant leur impétuosité en plis parallèles.

Dans l'Ascension, plus que partout ailleurs, on trouve cette extraordinaire opposition entre les figures des anges et de la Vierge et celles des autres personnages ; entre des figures statiques et des figures dynamiques (fig. 10). Les apôtres qui entourent l'ange se trouvent à gauche de la voûte du béma, ceux qui entourent la Vierge, à droite. Au milieu, c'est-à-dire au sommet de la voûte, la figure du Christ assis sur l'arc-en-ciel est nimbée d'une grande auréole que portent quatre anges. Ces deux groupes montrent à quel point de sclérose peut aboutir la représentation d'une scène que nous avons vue comme une des plus tourmentées de l'iconographie byzantine. Les apôtres, répartis symétriquement trois par trois, forment quatre variantes d'une composition ou, plutôt, deux variantes, car les mêmes gestes, les mêmes attitudes et jusqu'au même drapé se retrouvent dans les figures d'apôtres situés à droite de la Vierge et de l'ange et dans celles des apôtres situés à leur gauche. C'est-à-dire dans les groupes diamétralement opposés dans l'église.

Les apôtres de Perachorio, comme ceux de Kurbinovo, étaient électrisés par le prodige ; leur désespoir s'exprimait en gestes véhéments et en contorsions, en grands mouvements de draperies. A Lagoudera, il reste les gestes, il reste les mouvements de draperies, mais tout semble s'effectuer au ralenti, sans conviction. On dirait une série de formules juxtaposées sans signification profonde : la tête rejetée en arrière, le canon très allongé, les vêtements bouillonnants. L'arabesque est détachée de l'expression. Avec apparemment les mêmes données, nous nous trouvons aux antipodes de l'art de Kurbinovo. Les lignes s'affolent en vain ; les courbes se figent en conventions. Ceci est vrai aussi pour le Christ de cette Ascension, dont l'*himation* au drapé classique ne donne pas à la figure une valeur plastique (1). On ne peut pas parler non plus d'un art purement graphique, car chaque pli est un relief gonflé. L'ensemble du vêtement est conçu comme une juxtaposition de ces reliefs selon un procédé intellectuel détaché d'une création organique des formes.

(1) A. et J. STYLIANOU, *The painted churches, op. cit.*, p. 80, fig. 35.

La cellule du *monastère de Saint-Néophyte*, près de Paphos, peinte en 1183 par Théodore Apseudès, nous offre un autre exemple de cette tendance décorative que nous venons de voir à Lagoudera (1). Dans un art relativement simple, des formes compliquées et contournées sont introduites pour rendre le mouvement. Dans la Descente aux Limbes, par exemple, le goût de la ligne courbe, très sensible dans les vêtements d'Adam, est poussé à un point extrême dans la façon dont sont rendues les draperies flottantes (fig. 11). Comme dans toutes ces peintures, les harmonies de couleurs raffinées sont un élément caractéristique du style (2).

Dans ce vaste courant artistique qui se répand dans tout l'empire byzantin, j'ai essayé de montrer comment, à partir de l'art aristocratique et encore très classique de Nerezi, les caractères spécifiques de cette seconde moitié du XII^e siècle tendent vers une exacerbation formelle. Celle-ci met l'accent tantôt sur l'expressif, notamment à Kurbinovo, à Castoria et même à Perachorio, tantôt sur l'ornemental, ainsi que nous l'avons vu pour Lagoudera et le monastère de Saint-Néophyte. Monreale réalise un équilibre entre ces deux tendances.

Nous avons relevé les nombreuses différences qui, au sein de ce même courant, donnent leur personnalité à chaque

(1) A. et J. STYLIANOU, *Some problems concerning the « Enkleistra » of St. Neophytus and its wall-paintings*, dans *Κυπριακαὶ Σπουδαί*, vol. XXVI, 1962, pp. 131-135. IDEM, *The painted churches*, *op. cit.*, pp. 123-137.

(2) Je tiens à remercier très spécialement M. A. H. S. Megaw pour la photographie de l'Ascension de Perachorio, et M. A. Probsthain qui m'a permis de reproduire deux planches de l'ouvrage de M. et M^{me} STYLIANOU, *The Painted Churches of Cyprus*, paru chez A. Probsthain à Londres.

La provenance des différentes illustrations est la suivante :

fig. 1. — photo Département des Antiquités de Chypre.

fig. 2. — photo Alinari n° 33252.

figg. 3-4-7-8. — photos P. L. Hadermann.

fig. 5. — d'après A. NIKOLOVSKI, *Les fresques de Kurbinovo*, *[op. cit.]*

figg. 6-9. — d'après S. PELEKANIDIS, *Καστορία*, *op. cit.*

figg. 10-11. — d'après A. et J. STYLIANOU, *The Painted Churches of Cyprus*, *op. cit.*

ensemble pictural ; il faut, pour conclure, souligner les constantes qui se retrouvent à travers toutes les transformations stylistiques de cette époque.

L'allongement des formes en est peut-être l'élément majeur, celui qui est le plus répandu. Il fait partie intégrante de l'art sobre et puissant de Nerezi, et à Perachorio, s'il n'est pas généralisé, il est le moyen expressif par excellence, celui qui, dans l'Ascension, par exemple, permet les contorsions des corps des apôtres. L'art de Monreale doit sa grande élégance aux lignes très pures qui s'étirent et s'enroulent dans les vêtements stylisés des personnages au canon très allongé. A Kurbinovo, l'allongement extrême des formes est un facteur de vie intense. Corps, vêtements et plis sont sillonnés d'un courant dynamique d'autant plus violent que les corps sont sveltes. Pour les Saints-Anargyres de Castoria, le problème de l'allongement est lié à celui de la ressemblance avec l'art de Kurbinovo ; où les iconographies sont proches, les styles le sont également. A Lagoudera, comme au monastère de Saint-Néophyte, nous avons pu constater que l'allongement des formes répond au caractère décoratif de l'ensemble, mais qu'il est souvent dépourvu de force expressive.

Une seconde constante dans cet art du XII^e siècle est le rôle attribué aux draperies. Que ce soit à des fins expressives, comme à Kurbinovo, ou à des fins décoratives, comme à Lagoudera, il faut que les vêtements soient agités par des effets de vent. Les plis ondoient, se brisent, se soulèvent. Le vêtement a par excellence le rôle dynamique. C'est dans les draperies également que l'on trouve certaines formes stylisées très ornementales ; les deux plus courantes sont les enroulements circulaires à hauteur des cuisses et les plis traités comme des bourrelets plusieurs fois repliés sur eux-mêmes. Nous avons vu naître cette formule dans la tunique de saint Jean du Thrène de Nerezi ; nous l'avons rencontrée toujours plus accentuée dans chacune des églises étudiées, pour finalement la retrouver au monastère de Saint-Néophyte tout à fait figée dans sa stylisation.

Absolument partout dans cet art de la fin du XII^e siècle, nous pouvons constater un emploi très abondant des rehauts de lumière. Ils sont un élément de fugacité, d'instabilité, de mouvement, qui s'accorde parfaitement à cet amour des

draperies flottantes, des plis tumultueux et des gestes rapides qui est caractéristique de l'époque.

Un autre élément qui répond à l'esprit d'abstraction de tout l'art byzantin, mais qui sera spécialement exploité dans cette seconde moitié du XII^e siècle, est le principe des échos formels. Des groupes de personnages ou des figures isolées trouvent, le plus souvent dans des éléments de paysage, des formes qui unifient ou amplifient leurs gestes, qui donnent aux éléments narratifs des échos décoratifs. Ceux-ci ont eux-mêmes leurs répercussions sur l'action dramatique à laquelle ils donnent une nouvelle résonance. Nous avons particulièrement souligné ce phénomène dans le Thrène de Nerezi, le Meurtre d'Abel de Monreale et l'Entrée du Christ à Jérusalem de Kurbinovo. Il y aurait encore beaucoup d'exemples à citer. Chaque fois, l'œuvre trouvait dans ce principe une plus grande force expressive, mais aussi un sens plus pur de la stylisation et de la répartition des masses.

Dans cet art raffiné, émanant dans son essence de Constantinople, la délicatesse du coloris est évidemment un facteur important. On y trouve une prédilection pour les harmonies discrètes et riches, pour les gammes de couleurs plutôt que pour leurs oppositions brutales.

Toutes ces constantes stylistiques ne peuvent être séparées de l'esprit nouveau qui anime les œuvres, de ce sens de l'humain, du pathétique, de ce grand raffinement aussi qui, aux périodes d'inquiétude, mène l'art sur les voies du maniérisme.

Au XIII^e siècle, alors que Constantinople sera aux mains des Croisés, une réaction classique s'opérera dans les régions restées ou redevenues indépendantes. Libérée de l'emprise de la capitale, la peinture retournera à des formes amples et simples. Les fresques de Mileševo et de Sopoćani, en Serbie, nous en donnent de magnifiques exemples.

Mais quand les Paléologues auront repris Byzance, l'art qui reflurira alors, celui que nous trouvons à la Karye Cami de Constantinople et à la Peribleptos de Mistra, plongera plus d'une racine dans cet art complexe et attachant de la fin du XII^e siècle.

DEUX « ÉVANGILES » GNOSTIQUES

Parmi les textes coptes inédits découverts à Nag-Hamadi (l'antique Chenoboskion) vers 1946 figurent, entre autres, deux « évangiles » (c'est du moins le titre que le manuscrit leur donne) : l'Évangile selon Thomas et l'Évangile selon Philippe. Au hasard de la copie (à moins que le copiste n'ait eu une intention?...), les deux textes se succèdent dans le manuscrit : le titre — ou mieux « colophon » — de l'Évangile selon Thomas se trouve sur la même page que le début de l'Évangile selon Philippe.

Le voisinage de ces deux textes et la ressemblance des titres ne doivent pas nous abuser : il s'agit en fait de deux ouvrages complètement différents.

L'Évangile selon Thomas (1) a fait couler suffisamment d'encre pour que nous n'ayons plus à le présenter ; comme on le sait, nous avons affaire là à un recueil de « paroles », généralement introduites par : « Jésus dit », ou une formule analogue. Certaines de ces « paroles » étaient si proches des Évangiles canoniques que d'aucuns ont douté, au début, du caractère gnostique de cette collection et ont cru y retrouver des paroles authentiques du Christ. D'où le succès de l'ouvrage d'ailleurs, au moment de sa découverte, et l'engouement du grand public.

Il en va tout autrement de l'Évangile selon Philippe (2),

(1) L'édition la plus commode reste celle de A. GUILLAUMONT, H.-Ch. PUECH, G. QUISPÉL, W. TILL et † YASSAH 'ABD AL MASĪH, *L'Évangile selon Thomas*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959 — comportant le texte copte et la traduction française en regard.

(2) La maison Walter De Gruyter & Co (Berlin) vient d'en publier (1963) une excellente édition due au regretté Walter C. TILL : *Das Evangelium nach Philippos*, tome 2 des *Patristische Texte und Studien*. Texte copte et trad. allemande en regard.

texte manifestement gnostique, et qui est loin d'avoir suscité le même enthousiasme auprès du grand public — cela se conçoit aisément! — et même auprès des chercheurs. Il ne s'agit plus ici de « paroles » de Jésus, ni même de « paroles » tout court (à de rares exceptions près). Nous nous trouvons devant un texte beaucoup plus hermétique, plus mythique aussi, centré sur un enseignement doctrinal, présenté apparemment sans ordre. Nous disons « apparemment », car, comme l'observe R. Mcl. Wilson (1), l'étude de cet évangile est à peine commencée. Collection de sentences, genre de florilège, a-t-on dit (2). Dans cette optique, H.-M. Schenke divise notre Évangile en 127 sentences. Tout en reconnaissant que cette division est très aléatoire et encore plus discutable que pour l'Évangile selon Thomas (où la formule « Jésus dit » marquait généralement la division), des traducteurs tels que Wilson, J. E. Ménard (3) et Till ont cru devoir la conserver, pour des raisons pratiques, alors que leur traduction s'efforce pourtant de respecter la mise en page du texte copte. C'est vraisemblablement le voisinage avec l'Évangile selon Thomas qui a amené Schenke à établir cette division ; mais elle ne fait que fausser l'allure générale de l'ouvrage, et nous croyons qu'il y aurait tout intérêt à la supprimer carrément. L'Évangile selon Philippe n'est pas un recueil ni une collection de sentences dans le genre de l'Évangile selon Thomas. L'auteur veut enseigner quelque chose. Mais son enseignement ne s'adresse qu'à un petit nombre d'initiés, et c'est pourquoi nous n'y voyons pas clair ! Il ne veut pas dire les choses ouvertement ; la « Bonne Nouvelle »

(1) *The Gospel of Philip*, London, Mowbray, [1962], p. 11. Wilson donne dans cet ouvrage une traduction anglaise avec une introduction et un commentaire assez fourni.

(2) « Eine Art Florilegium » : H.-M. SCHENKE, dans J. LEIPOLDT-H.-M. SCHENKE, *Koptisch-agnostische Schriften aus den Papyrus-Codices von Nag-Hamadi*, Hambourg-Bergstedt, 1960, p. 33. Schenke a le grand mérite d'avoir été le premier à traduire le texte copte (en langue allemande). Cette traduction parut tout d'abord dans la *Theologische Literaturzeitung*, 84, 1959, col. 1-26.

(3) J. E. MÉNARD, *L'Évangile selon Philippe*, Paris, Lethielleux, 1964.

(car tel est, à notre avis, le sens du titre) qu'il transmet est réservée aux « élus gnostiques ». Sur ce point, nous nous écartons de Wilson qui estime ⁽¹⁾ que Philippe est beaucoup moins « ésotérique » que Thomas, et que sa pensée peut facilement se comprendre sans autre aide que le Nouveau Testament et l'exposé du Valentinianisme tel que le présente saint Irénée.

En revanche, Wilson suggère pertinemment (p. 10) dans notre Évangile une sorte de mouvement en spirale (« a sort of spiral movement ») approchant graduellement le mystère central : celui de la chambre nuptiale, thème traité seulement dans la seconde moitié de l'ouvrage, et qui atteindra comme un point culminant dans les deux dernières pages.

Ceci nous amène à parler du titre.

Pourquoi « Évangile » ? Il est évident que nous n'avons ici rien d'analogue aux Évangiles canoniques. Schenke (pp. 33-34) pense que ce titre est probablement dû au fait que plusieurs passages traitent de Jésus ou du Christ. Nous ne croyons pas devoir chercher l'explication dans ce sens. Peut-être vaut-elle pour l'Évangile selon Thomas comportant, nous l'avons rappelé, une collection de « paroles de Jésus » et donc les enseignements du Christ comme nos Évangiles canoniques. Mais, nous le répétons, ce n'est pas le cas pour Philippe. Il y aurait lieu de comparer plutôt l'*Evangelium Veritatis*, autre texte inédit de la bibliothèque de Chenoboskion ⁽²⁾. On a parlé à ce propos de « Bonne Nouvelle de la Vérité ». J'incline à penser que le texte qui nous occupe est, lui aussi, une « Bonne Nouvelle », la révélation d'une doctrine de salut.

Sur quoi porte-t-elle principalement ? Ce qui frappe tous les lecteurs, c'est la place qu'y tiennent les sacrements. Notre texte insiste particulièrement sur la vie sacramentaire, et nous avons ainsi des précisions sur le sacramentalisme gnostique et plus spécialement valentinien. L'auteur mentionne cinq sacrements : le baptême, l'onction, l'eucharistie, la

(1) *Op. cit.*, p. 11.

(2) Texte et trad. en regard éd. par M. MALININE, H.-Ch. PUECH et G. QUISPEL, Zurich, 1956. Supplementum, 1961.

rédemption, la chambre nuptiale (115, 27-30) (1). L'onction est supérieure au baptême (122, 12-13) et il semble bien que l'énumération soit faite dans un ordre ascendant. En tout cas, il est évident que la chambre nuptiale ou *νυμφών* est le grand sacrement de notre Évangile (2). Ce qui nous porte à croire que la « Bonne Nouvelle » révélée ici est celle du *νυμφών*, le *μυστήριον* par excellence proposé aux élus gnostiques. Simple hypothèse, qui reste à prouver : nous ne pouvons le faire dans le cadre de ce petit article.

Deuxième question : pourquoi Évangile « selon Philippe » ?

Sur ce point, nous croyons pouvoir faire un rapprochement avec l'Évangile selon Thomas. Ce dernier débutait par : « Voici les paroles secrètes que Jésus le Vivant a dites et qu'a écrites Didyme Jude Thomas ». Le titre s'explique donc assez facilement : c'est Thomas qui transmet les paroles secrètes de Jésus. Rien de semblable, il est vrai, pour l'Évangile selon Philippe. R. M. Grant, entre autres, observe (3) : « Ce livre a encore moins de rapports avec Philippe que celui de Thomas n'en présente avec l'apôtre Thomas. Philippe n'y est cité qu'une fois et il n'y est nulle part présenté comme celui qui transmet la révélation — bien que tel soit son rôle dans la *Pistis Sophia* (42-44) ». Mais voici cet unique passage où Philippe est cité : « L'apôtre Philippe dit : « Joseph le charpentier planta un jardin parce qu'il avait besoin de bois pour son métier. C'est lui qui a fabriqué la croix avec les arbres qu'il avait plantés. Et sa semence était suspendue à ce qu'il avait planté. Sa semence était Jésus, et la plantation la croix. Mais l'arbre de la Vie est au milieu du jardin (ou : du Paradis — *παράδεισος*). Et l'olivier dont est née l'onction provient de lui pour la Résurrection » (121, 8-29). Il est dif-

(1) Nous citons donc d'après la pagination et la disposition de l'éd. photographique de Pahor Labib, *Coptic Gnostic Papyri in the Coptic Museum at Old Cairo*, vol. I, Le Caire, 1956. Cette disposition est d'ailleurs reprise par tous les traducteurs.

(2) R. M. GRANT, *The mystery of marriage in the Gospel of Philip*, dans *Vigiliae Christianae*, sept. 1961, pp. 129-140. Voir surtout pp. 134 ss.

(3) Dans : *La Gnose et les origines chrétiennes*, Paris, éd. du Seuil, [1964], p. 127.

ficile de déterminer exactement où s'arrêtent les paroles de Philippe. En tout cas, nous nous trouvons devant un passage fort important, contenant une déclaration capitale sur le mystère de Jésus : son corps (qui est suspendu à la croix) est la « semence » du charpentier Joseph. C'est Joseph qui a donné la « semence » du corps matériel de Jésus (dans les pages précédentes, un premier passage — malheureusement assez corrompu — laissait supposer que le Seigneur avait deux pères, l'un « dans les Cieux », et un autre : 103, 33-36).

Or, dans l'Évangile selon Thomas, le nom de l'apôtre qui donne son nom au recueil apparaît une seconde fois (log. 13). Et là aussi, il s'agit d'un moment très solennel, quand Thomas semble avoir eu (à la place de Pierre dans la « Confession de Césarée » de nos Évangiles canoniques) la révélation du mystère de Jésus (1).

Ce procédé paraît avoir été fréquent dans les premiers siècles du christianisme. C'est ainsi que, dans l'Évangile selon saint Matthieu également, cet évangile ecclésiastique par excellence, la vocation d'apôtre rapportée au ch. IX (v. 9) est celle de Matthieu (tandis que les évangiles parallèles l'appellent Lévi).

Ajoutons que, d'après la *Pistis Sophia*, Philippe, Thomas et Matthieu sont précisément les trois « témoins » chargés de mettre par écrit les discours et les actes de Jésus. Par exemple (2) : « Écoute, Philippe, toi, le Saint, afin que je parle avec toi, car c'est à toi, Thomas et Matthieu qu'a été confié par le premier mystère de mettre par écrit tous les discours que je dis, et ce que je fais et toutes les choses que vous verrez » (ch. 42). Et un peu plus bas (ch. 43) : « Chaque chose doit être certifiée par deux ou trois témoins ; les trois témoins sont Philippe, Thomas et Matthieu ». On sait, d'autre part, que, parmi les Évangiles canoniques, Matthieu est le plus souvent cité par les gnostiques chrétiens des premiers siècles (3).

(1) Cf. notre article sur l'Évangile selon Thomas, dans *Le Muséon*, LXXV, 1962, p. 308.

(2) Nous citons d'après J. E. Ménard, *op. cit.*, p. 20.

(3) Cf. É. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée*, Louvain, 1950.

Reste la question plus délicate de la date : lequel de nos deux Évangiles, Thomas ou Philippe, est le plus ancien ? Problème d'autant plus difficile à résoudre qu'aucun des deux textes n'a pu être daté jusqu'ici d'une manière tout à fait certaine. Pour les uns — et nous en avons été ! — l'aspect plus « mythologique » de Philippe (présence de Sophia-Achamoth par exemple, alors qu'elle ne se rencontre pas chez Thomas) serait la marque d'un gnosticisme plus évolué et prouverait donc que Philippe est plus récent. Selon d'autres, l'absence, chez Philippe, de certains traits tardifs, relevés chez Thomas, démontrerait le contraire. Nous proposerions volontiers maintenant une troisième hypothèse : nos deux « Évangiles » proviennent de courants de pensée différents, parallèles peut-être, et il est impossible de déterminer lequel des deux est le plus ancien, puisqu'ils ne suivent pas la même ligne. Simple suggestion, et il est toujours permis de dire avec Wilson (*op. cit.*, p. 6) que la question reste en suspens, tout en étant fort importante.

Nous nous faisons un devoir d'être « présente » dans un volume dédié à celui qui, le premier, nous introduisit dans les arcanes de la recherche scientifique. Ces quelques notes — suggérées par une analyse que nous comptons approfondir dans un travail ultérieur — n'ont d'autre prétention que d'être cette « présence ». Nous l'avons dit, l'étude de l'Évangile selon Philippe est à peine commencée. Nous n'avons donc pas l'intention d'émettre ici un avis définitif : qu'il nous suffise d'avoir soulevé l'un ou l'autre problème, et d'avoir ainsi attiré l'attention sur ce texte passionnant, au moins aussi intéressant que l'Évangile selon Thomas pour les chercheurs épris de vérité.

Yvonne JANSSENS.

ARETHAS, CHOIROSPHACTES AND THE SARACEN VIZIR ⁽¹⁾

In appendix : translation of *Χοιροσφάκτης ἢ Μισογότης*.

*To the memory of my Master and friend
Henri Grégoire*

In a very interesting recent article which dealt with various problems of the reign of Leo VI ⁽²⁾, Professor Jenkins suggested that the so-called « Letter to the emir at Damascus » of ff 87^r-91^r of the Moscow codex of Arethas' writings should be attributed to Leo Choiosphactes. As it happens, I was familiar with the text which I had re-edited a few years ago, and Professor Jenkins' proposal surprised me ⁽³⁾. It has however been favourably received by such scholars as Meyendorff, and indeed it is quite natural, once doubt had been thrown on the authorship of the Letter, that a brilliant and startling theory evolved by a scholar well known for much new and valuable work in connection with Arethas, should be hailed as the definitive solution, without its being necessarily subjected to the appropriate tests which are a careful re-reading, not only of the Letter, but also of other Arethas and Choiosphactes texts.

In the foreword to my edition of the Letter I noted that the

(1) I am not here concerned with the addressee of the Letter. Though I investigated as completely as I could the « emir of Damascus » theory, I made it clear I did not consider it more than an hypothesis. Now I would say it is much the less likely of the two possible hypotheses.

(2) *Choiosphactes and the Saracen vizir*, in *Zbornik Radova*, 8, 1963, pp. 167-175.

(3) Professor Jenkins very kindly wrote me about his theory in 1961. But at that date I had not read enough Arethas to be certain of my opinion which ran counter to that of such famous specialists.

manner was in some ways that of Arethas, and concluded : « If this were an anonymous document, it might seem paradoxical to attribute it to him. Guaranteed by the Moscow ms, it seems to me to find a place, with no real difficulty, in his varied output ». Since then I have become much more familiar with Arethas' writings, and I shall endeavour to show why I now have no doubt that it is his. For this purpose we must compare Arethas with himself and with Choiosphactes.

The published works of these two men were mostly dictated by such different circumstances that it is difficult to compare them. Yet Arethas always reads like a fighter, and Choiosphactes like a sniveller. But then Arethas' works are largely polemical whereas Choiosphactes is mainly represented by letters written in difficult circumstances, firstly to Symeon of Bulgaria, and secondly to the emperor Leo from prison. But Arethas too wrote Leo while awaiting trial and here comparison is possible.

This is Choiosphactes in disgrace writing to the Emperor :

« Hear, O Emperor, hear and hear favourably my prayer. Save me, save me alive, saviour appearing *ex machina* to guard me from harm. Yea save me, for good deeds are not unrewarded by God. Have you no pity for my abundant tears flowing so often? Does not my unkempt hair move you to sympathy? Nor the fact that I have lice? Nor ... Nor *ad nauseam* » (1).

« But let us return as a swallow in the spring, singing through this letter more sweetly than the flute as it accompanies the cither, O best of appreciative audiences, best of literary and just emperors... » (2).

(1) ΚΟΛΙΑΣ, *Léon Choiosphactes* : Δέχου δὴ καὶ αὐτός, αὐτοκράτορ, δέχου καὶ ἀποδέχου τὴν δέησιν, καὶ σῶζε καὶ περισῶζε, σωτὴρ φανείς ὡς ἐκ μηχανῆς ἀλεξίκακος. Ναί, σῶζε οὐδὲ γὰρ ἄμισθον τὸ εὐποιεῖν ἐκ θεοῦ. Οὐδὲ τὰ δάκρυά μου κατελεεῖς τὰ πολλὰ πολλάκις χεόμενα; οὐδὲ πρὸς συμπάθειάν σε τὸ ἀκερσοκομεῖν καλεῖ; οὐδὲ τὸ φθειριᾶν ...; οὐδὲ τὸ ...; οὐδὲ τὸ κτλ. (107, 102).

(2) Ἐπανέλθοιμεν δὲ ὡς χελιδῶν ἐν ἔαρι, καλὰ κελαδήσαντες ὑπὲρ αὐτὸν καθαριστήριον διὰ τῆς ἐπιστολῆς ταυτησί, ᾧ φιλολόγων καὶ φιλακροαμῶνων καὶ δικαίων βασιλέων ὁ κάλλιστος. (10, 115).

Then there is the letter beginning « Since, Sire, the supplication of Attic words has not softened your wrath, come, let Davidic melodies beguile your soul to mercy ... » (1) and composed of snippets from the Psalms.

Or this : « Save me and receive me and I will dance a nimbler rhythm than the satyric skirtos or the comic kordax... Do not drive me to hemlock or the precipice or the rope... » (2).

It is difficult not to agree with Arethas when he calls him « Buffoon ».

Arethas, in rather similar circumstances, writes to the Emperor as follows :

« To you, excellent sovereign, many thanks for your proper care for us. Whereas you could easily carry out what you proposed (nothing stands in the way of majesty) you have not abused your power, but summoned us to trial and allowed us to speak and defend ourselves. As a result I have taken heart and set myself to prepare a courageous defence ... But examine, Excellence, what I shall say about these things whether it be right. Otherwise, what will prevent my being defeated by a weaker argument, brought to shame and whatever else the severity of justice affords? And do not, *Serenissime*, be harshly disposed towards me (you who, loving judgment that ever confers honour on emperors, have brought me to this present trial) if in the truth-seeking arguments we oppose, a little bitterness should be mixed. Truth is bitter, says the wise proverb, especially as I am fighting for my life. Those who are pleading for their life should care for nothing». (*Eight letters*, 331, 2-17).

« ... Then if you thus spurn these [Xylomachairas' accusations] it will be right to give thanks to God, that you have not stood against innocent blood (cf. Lev. 19, 16) (your boast, I think, hitherto) but have delivered your soul from death, your eyes from tears and your feet from falling (Ps. 114 (116),

(1) Ἐπειδή, βασιλεῦ, τῶν ἀττικῶν ῥημάτων ἢ δέησις μὴ πρὸς οἶκτον τὸ σὸν θυμούμενον μετεποίησε, φέρε τῶν δαυιτικῶν μελωδημάτων ἢ λύρα κηληδάτω σου πρὸς ἔλεον τὴν ψυχὴν... (KOLIAS, 109, 103).

(2) Σῶσον καὶ ὑπόδεξαι, καὶ χορεύσω ῥυθμικὸν ὑπὲρ σκίρτον σατυρικόν, καὶ κόρδακα κωμικόν... (115, 40).

Μὴ ποιήσης ζήτηῖν με κώνειον ἢ βάραθρον ἢ σχοινίον... (117, 23).

8). And what could be more profitable to me than this, seeing my relationship with you is spiritual, disinterested and, in the parlance of the wise, not governed by instinct? Perhaps too you will be even more respected by the better sort in that you have not been made sport of by this scum, [but] devoted yourself to the better (or « to God » : τῷ κρείττονι). But should wrong triumph over me, should justice have no strength, and give my blood to my enemies to drink, I shall find that tribunal where there is no respect of persons, no shrinking before the mighty, and your Majesty — well I know it — will repent in this case too, as you have regretted other attacks you have made on me at the instigation of wicked and vain minds ... and the present proceedings will be reckoned by us and by everyone else childishness, a thing built on sand ».

No less characteristic are their descriptions of menial persecutors, gaolers, informers etc. Here is Choïrosphactes : « These are more Scythian than the barbarians of the North, those, not even obliged to simulate kindness, laugh at my rage, make sport of my grief. I pass over the continuous hustling me round, being worse off than any pauper and exposed to everything short of buffets and blows they may wish to inflict. Nor do I mention being unwashed, sleeping on the ground, not having enough to drink, even of sour, tart wine, or enough to eat, even of ... » (1).

Here is Arethas :

« You, an emperor, executing whatever comes into your mind (for everything bows to power), send down a sycophant to the public stables to collect the lie ... the accuser is a common blackguard one it were better to have no dealing with (ἀνθρώπιον μιαρὸν τε καὶ δύσχρηστον), unworthy to live, let

(1) ΚΟΛΙΑΣ, *Léon Choïrosphactes* : καὶ οἱ μὲν βορείων βαρβάρων πάντως, σκυθικώτεροι, οἱ δὲ μηδὲ καταπλάττεσθαι δεόμενοι τὴν χρηστότητα, ἀλλὰ γελῶντες τὴν ἐμὴν δργήν, ἀλλὰ παιδιὰν τὴν λύπην ποιούμενοι. Ἐὼ τὸ συχνῶς ὑπὸ τούτων περισοβεῖσθαι με, καὶ εἶναι πενήτων πάντων κακώτερον καὶ πᾶσι κατὰ πάντα τοῖς βουλομένοις, πλὴν ῥαπισμάτων καὶ κονδύλων, ἐκκείμενον. Ἐὼ τὴν ἀλουτίαν, τὴν χαμευνίαν, τὸ διψῆν καὶ αὐτὸν τὸν ὀξίνην οἶνον καὶ ἐντροπίαν, τὸ πεινῆν καὶ αὐτὰς τὰς κτλ. (103, 57).

alone appear before the Emperor, guilty of innumerable misdeeds, in some of which he was caught making his profit here ... an insolent and obstinate impostor ... who did not fear unblushingly to concoct accusations against us out of all kinds of rubbish (*σκινδαπούς ἡμῖν ἐγκλημάτων ἀναπλάσασθαι καὶ τραγελάφους*) as if he were touting round the hand of Arsenius again to confound Athanasius » (1).

Arethas does not appeal much to the pathetic. His abuse is consistently contemptuous, and expresses moral superiority and, in spite of invectives, keeps to fairly precise accusations. None of these three characteristics appear in Choiosphactes. His attacks have no bite. His description of his most hated enemy begins, it is true, if not violently at least epigrammatically « The loved & hated eunuch, the latter as ambassador for his folly, the former in bed for his *κιναιδία* ... », but from this point it becomes weaker & weaker, to trail away in an insipid bumbling of words : *τὰ προβατώδη καὶ βοσκηματώδη ἀνδράρια, τὰ ἀνδράποδα, οἱ σφυρήλατοι ἀνδριάντες, οἱ Κόροιβοί τε καὶ Κοκκυλίωνες, οἱ βύρσινοί τε καὶ λίθινοί, οἱ πήλινοί τε τε καὶ δρύινοι, οἱ κορυζώδεις κτλ.* This is the antithesis of the two characteristics of Arethas referred to : the contempt which he pours from great heights on his enemies, & secondly the way he does not leave go of his prey ; in the passage just quoted Choiosphactes has let go of his long since.

Nor does he often use irony, Arethas' favourite weapon. He prefers long enumerations full of alliteration and assonance.

The aim of all this has been to show that Arethas and Choiosphactes have not only different temperaments but also well-defined idiosyncrasies, what we may call a style. Choiosphactes is dominated by verbal tricks, and pliancy is his psychological characteristic. Supplication and lamentation come to him easily.

Arethas uses verbal tricks, but the idea remains paramount. The tone of his writings is usually aggressive and his loftiness is unshakeable. (What looks, to modern eyes, like excessive adulation of the Emperor belongs to the addresses delivered

(1) Letter to the emperor Leo, JENKINS and LAOURDAS, *Eight letters of Arethas*, *Ἑλληνικά*, 14, 1956, pp. 331, 34-332, 31.

at imperial functions when all is going well. It is simply 'courtliness'. When he is at odds with the Emperor, he addresses him as if he were a naughty boy).

A few extracts from his theoretical justification of his own style ⁽¹⁾ may serve to complete the picture. To begin with, the genre he is particularly concerned with is polemics:

« Here one may see argument ready to spur against the adversary, magnificent in its strength and prepared for battle... » ⁽²⁾.

« and what if you observe there vehemence and roughness allied bringing down the argument on their side? » ⁽³⁾.

And a list of consciously used artifices: his style is « stippled, as with precious mosaic, with proverbs, references, parodies, verse adapted to the prose; Gorgias skittishness is not neglected; gibes and disparagement are used educatively, the seeming serious things are made to play, with the aim of showing simple wits serious matters in comic guise, so that they, as they prefer entertainment to seriousness, should more willingly accept and revere the serious content behind the entertaining form » ⁽⁴⁾ (but note the purpose fullness).

This declaration, coupled with the *Choirosphactes*, should remove any doubt about the Letter's being « worthy » of the great archbishop.

As for his ability to express himself in popular language

(1) *Πρὸς τοὺς εἰς ἀσάφειαν ἡμᾶς ἐπισκώφαντας, ἐν ᾧ καὶ τίς ἡ ἰδέα οὐ μέτιμεν λόγου* éd. by ΚΟΥΓΕΑΣ in *Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ*, Athens, 1913, p. 139.

(2) *Ibid.*, ἐνταῦθα ἐνι θεᾶσθαι λόγον κατὰ τῶν ἀντιπάλων ἐφορμᾶν κεκρικότα τῷ μεγαλοπρεπεῖ μὲν τῆς ἰσχύος καλῶς τὰ πρὸς μάχην συσκευαζόμενον...

(3) *Ibid.*, Τί δ' ἂν εἴποις σφοδρότητα συμμαχουμένην τραχύτητι ἐνορῶν καὶ τὴν ἀφ' ἑαυτῶν τῷ ἀγῶνι ῥοπήν παρεχόνων;

(4) παροιμίαις καὶ ἀπομνημονεύμασι προσέτι καὶ παρωδίαις τε καὶ κολλήσεσιν, ὥς τισι ψήφοις πολυτελέσι κατέστικται. γοργιεῖων σκιρτημάτων οὐκ ἐπιλέλησται. σκώμμασι καὶ διασυρμοῖς παιδευτικῶς ἄγαν προσκέχρηται, τὰ μὲν δοκοῦντα σπουδαῖα παίζειν κατεπειγόμενος, τὰ δὲ γελοῖα τοῖς ἀσυνέτοις σπουδαῖα δεικνύναι φιλοτιμούμενος, ὡς μᾶλλον μὲν τοῦ σπουδαίου τὸ γελοῖον φιλεῖν, μᾶλλον δὲ τὸ περὶ τὸ γελοῖον σπουδαῖον θαυμάζοντας ἀποδέχεσθαι... *Ibid.*, 141, 86-142, 94.

— *ιδιωτικῶς τῇ φράσει* — a few scholia chosen from those Kougeas published show his interest not only in popular vocabulary, but also construction (1).

- 2, p. 240 : *Σκόπει τὴν σύνταξιν «προπίνω σοι Ἡρακλέους ἀρχηγέτου», ὁ νῦν ἀγροικικῶς φασιν «εἰς τὴν πρεσβείαν τοῦδε ἢ τὴν ὑγίειαν» δεῖ γὰρ λέγειν «προπίνω σοι τῆς σῆς ὑγιείας» κτλ.*
- 12, 243 *οὗς καὶ ἡ χυδαία λαλιὰ μαυροπτύστας καλεῖ διασύρουσα.*
- 26, 249 *ἀκέστρα ἢ βελόνη ἢ μείζων, ἦν νῦν σακκοράφιον καλοῦσιν.*
- 28, 249 *τὰ ποτήρια τὰ νῦν ιδιωτικῶς χαλίντζια καλούμενα.*
- 32, 250 *ἀσκάντης δὲ ὁ εὐτελῆς κράβατος (Cf. in Letter, p. 298, 3 : εἰς ἓνα κράββατον βάλλοντες).*
- 46, 254 *νῦν βαρβαρικώτερον φ ο ὕ ν δ α ς .*
- 35, 255 *ἃ νῦν ἐνοικικά φαμεν.*
- 62, 258 *Εἰσὶ δ' οἱ καὶ τὰ παρ' ἡμῖν λεγόμενα καράβια ἀκάτιά φασιν.*

We may now look at the Letter itself. It has of course the general characteristics noted of irony, aggressiveness and an assumption of enormous superiority. There are also phrases which are characteristic of Arethas (I have already alluded to most of them elsewhere). It is of course true that most of them come in the long run from Demosthenes, and everyone was taught to use them. But the way of using them, the frequency with which certain ones are used, come to constitute a personal style. Few people would deny this to Arethas, however much it may be composed of clippings and trimmings, and this style is to be seen in the Letter. (1) *ἐγελάσαμεν πολλά* (294, 4. 295, 16. 299, 1) : in appropriate or inappropriate contexts is very frequent in Arethas. (2) *πῶς οὖν τὸ ἐξ ὁμοιότητος λεγόμενον, ὑμεῖς κτλ* (295, 25), this kind of analysis also. (3) *μὴ δυνάμενοι διακρίναι θεῖον καὶ ἀνθρώπινον πρᾶγμα* (296, 29) is found elsewhere in his works. (4) *ὅτι ἐν τριάδι διὰ τοῦτο νοεῖται παρ' ἡμῶν ὁ Θεὸς καὶ πιστεύεται, αὕτη ἀπόδειξις.* (297, 3) Arethas extremely often winds up an ar-

(1) S. B. KOUGEAS, *Αἱ ἐν τοῖς σχολίοις τοῦ Ἀρέθα λαογραφικαὶ εἰδήσεις*, (Λαογραφία 4, 1913, pp. 236-270).

gument in this sort of way. Even more characteristic (though less frequent) is : *καὶ ὅτι μὲν οὐ καθαρὰ ἡ πίστις ὑμῶν φανερόν ἐκ τούτου*, whereas so far is it from being *φανερόν ἐκ τούτου* that it follows on a bare affirmation by Arethas that things are so. The *τούτου* could of course refer to what follows, but this is demonstration, not of the impurity of Mohammedanism, but of the excellence of Christianity. (5) The sudden attack of : *πλὴν ἐλπίζομεν ὅτι καὶ ὁ καιρὸς ὑμῶν ἐπληρώθη ἀπάρτι καὶ τελείως ἔχετε ἀφανισθῆναι*. (300, 30) has a parallel in the *Choirosphactes* and another in the *Ἀντιρρητικόν*. (6) The triumphant *volte-face* of the same page : *περὶ δὲ τοῦ, ὅτι τοῦ κόσμου ὄλου κατεκυριεύσατε, ἐκ τούτου μᾶλλον θρηνεῖν ὑμᾶς δεῖ ... ἡμᾶς μὲν γὰρ ὡς υἱοὶ ... Θεοῦ καὶ ἀγαπώμενοι ὑπ' αὐτοῦ θλιβόμεθα* etc., leading up to : *καὶ περὶ τοῦ ἐγκουχᾶσθαι ὑμᾶς ὅτι ὡς ἀγαπώμενοι ὑπὸ Θεοῦ πολεμεῖτε καὶ κατακυριεύετε τοῦ κόσμου, τί εἰπεῖν ἔχετε ὅτι ὁ Καραμίτης ἐνίκησεν ὑμᾶς κτλ.*, this bears the mark of Arethas.

One point continued to worry me after I had become convinced the style belonged to Arethas, and this was the expression *ὁ τοῦ Θεοῦ υἱὸς... ἔλαβεν ὡς ὕλην τὰ καθαρὰ αὐτῆς αἵματα καὶ ἐποίησεν ἄνθρωπον* (294, 22) and, a little further, *ἐγεννήθη μετὰ τοῦ διαπλασθέντος ὑπ' αὐτοῦ ἀνθρώπου* (295, 3). This hardly seemed suitable for the 'great theologian'. But it is no worse than the analogy he uses in the *Τοῖς ἀπειθέσιν ἐκ παρακοπῆς Ἰουδαίοις* to explain the Trinity. « Does 'one', he asks, always mean the singular? Can it not be found meaning 'of one mind', 'of like ways', 'agreeing'? As when God says of the tower of Babel 'Behold, [they have] all one mouth and one voice. Not that there was one mouth among them all and one voice for the lot of them, but that the different mouths of the builders of the Tower were in unison and their different minds came together in agreement » (1).

To sum up : doubt was thrown on the authorship of the Letter a little hastily on grounds of 'unworthiness'. A more careful examination of the style and theology of Arethas in other documents suggests that it is quite 'worthy' of him. It remains to be seen why it was suggested that *Choirosphactes* could have written it.

(1) Mosq. 315, f 107r.

A passage of the *Choirosphactes* itself seems to have suggested this attribution to Professor Jenkins: *μηδὲ τοῖς ἀσεβέσι παροησιάζεσθαι δίκαιον καὶ τὴν αὐτῶν ἐκπομπεύειν λόμην ἀθρώποις*, which he translates: « You had no right to open your mouth even to infidels and to make a mockery of their impurity before men ». And he comments: « If the final sentence [i.e. the one just quoted] of this passage does not refer to the Letter to the Vizier [= the Letter to the Emir], it is hard to see to what it does refer ». To begin with, even if the passage does refer to some pamphlet against the Arabs, there is no need for such a pamphlet to have survived. But does it? The translation proposed seems to me not the most natural one, the interpretation that springs more immediately to mind is; « nor is it right for the *impious* to speak out and make a display of their [own] impurity before men ». In fact this is the only interpretation that fits in with the rest of the document. Before going any further I propose to give a summary (1) of it:

A man full of impurity and who has foresworn Christianity, has insinuated himself into the temple precincts and even propounds his insane ideas to the faithful.

Why was he not destroyed, but left alive to mislead the simple?

Is there no one like Paul or Silas to preserve the temple of Christ from being trodden and seen by the wicked, and above all from having the dragons venom actually spewed over it [i.e. the profane speaking in it].

The old Law preserved its *sacra* intouched. Shall the New make place for the impure and unprepared, and cast its pearls before swine?

Choirosphactes, unfit for the Senate, has forced his way into the Temple and on top of this taken upon himself to teach — godless, ignorant and unaware that praise is unbeautiful in the mouth of the impious.

Or perhaps he thought he could pursue his political intrigues in the bosom of the Church? In the political field too he has plenty to answer for with his Bulgarian and Saracen embassies and the *παραρροσβέλα* in which he was later caught out.

(1) See below, p. 468, for translation *in extenso*.

He thought he was at the height of success, and it was at that moment that disaster overtook him. Now his activities are even worse, not that he undertook more than he could cope with, nor because when he did have a little success he misused it, but because the impious cannot be allowed to speak out and proclaim their disgrace to mankind — even if he has won over a few unstable persons or such as were like himself — suitable persons to make a choir of muses for him — not that he knows anything about music.

If he does want to shine in Aristoxenos' department let him blow on the flute or play the cither.

Let him go on the stage.

These are his proper sphere, not the Church. Though he dares everything, against the Church he shall not succeed. He will career down the slope with the swine his tribesmen.

Even so, I cannot get over what has been done. The heathen have defiled the Church [not Choiosphactes only : he has partisans in the Church : « a promiscuous mob » ...] Choiosphactes is competing with the Fathers, he who is indistinguishable from Jannes, Jambres, Korah, Dathan and Abiram. Was not Uzzah punished for touching the ark of God when he was not one of those to whom this is allowed?

We have seen the Abomination of Desolation in the holy place, and what is more saying his say.

Choiosphactes competes with the Fathers whose very opposite he is. But it is not licit for everyone to speak of God or touch the holy mountain.

May these verbal attacks drive him out of the sacred places.

Not everyone may speak of God, and the very least is that it be Christians, not pagans like Choiosphactes. He has nowhere to stand : God is enraged when he professes theology and when he scoffs at the Hellenes to prove he has forsaken paganism, it carries no conviction.

He is not out to honour the servants of God. How could he be, when daily he inveighs against their Head (Many witnesses have convicted him of atheism, among whom his son). It was not, then, his purpose to honour the Fathers. What was it? It was to plunder them wholesale and pass off the resulting compilation as his own work. His partisans would be incapable of discerning the larceny. May the evil spirit

that possesses you drag you and them off together, I have no objection to that as a conspiracy, and your very faults will help you down the road to Hell.

But his activities have a second pernicious aspect : that of *lèse-majesté*. He spreads it about that the rulers do not know how to chose their ministers, and have pushed him out — that alone is sufficient boast for them, to have got rid of such a fawning buffoon. See how he flatters even now everyone who has anything to do with him.

But the chief accusation against him is his plot against the Fathers, his attempting to show a) that they are no better than he ; b) that it is to his panegyrics they owe immortality.

And he has preached fasting, after hogging fowl in blood-sauce on Easter Saturday.

He also tried to expound the doctrine of the Trinity. Some of those present walked out in indignation.

He is almost a Sadducee : he does away with angels. Whence it seems to follow that he does away with resurrection also.

He writes Panegyrics of holy men.

Is the Church going to accept these works of a man whose demoniac possession was recently manifested by a fit of epilepsy? No she will not allow them. God rejects the offerings of Cain and says to the wicked « Why do you expound my judgments etc. ».

Better for him to have stuck to open foolishness, than to have simulated wisdom and made himself loathed by all men of sense.

May he go to Hell.

It will be seen that Arethas' attack on Choirosphactes hinges on one thing, on his having introduced himself into the Church and imparted instruction in matters of theology and morals. Anything else is accessory, *ὁ ἀσεβῆς ἐπαρρησιάσατο* and this is intolerable. He is contrasted with *εὐσέβεια* and the *εὐσεβεῖς*. Formulas that are exactly parallel to *μηδὲ τοῖς ἀσεβέσι παρρησιάζεσθαι δίκαιον* abound : *ἀπηυθαδίσω ... ἃ μόνοις ἀνεῖται τοῖς βίῳ καὶ λόγῳ τῆς εὐσεβείας κατηρητισμένοις ... αὐτὸς διὰ στόματος ἀναλαβεῖν ὁ μυρίοις μὲν αἴσχεσι ... κατακεχραμμένος* (Šangin, 237, 42) — *πῶς γὰρ οὐκ ἐμίανας [τὸν ναὸν τοῦ Θεοῦ], πῶς οὐ κατέχρανας οὕτω γλωσσαλγῶν;*

etc. (238, 106) — *Τὸ τῆς ἐρημώσεως βδέλυγμα ἐστὼς ἐν τόπῳ ἁγίῳ καὶ στόμα μακρὰν φλυαρίαν συννεῖρον* (238, 118) — *οὐ παντὸς περὶ Θεοῦ φθέγγεσθαι* (238, 125) — *θεολογίας τριαδικὴν ἔκφρασιν ἤσθην ἐπικουρεῖω καὶ πλήρει δαιμόνων ἀνθρώπων περὶ τριάδος θεολογοῦντι* (240, 212).

In the course of the *Choirosphactes* Arethas abuses his adversary eleven times with classical reference and nine times with biblical. The two categories are used completely differently and it is the second one that is interesting to our purpose. Whereas the classical references are general literary abuse and used like adjectives, the biblical ones are there because of their precise bearing on Choirosphactes' case. Most often they concern crimes followed by punishment. (1) Phineas killed an Israelite who had married a Midianite wife (Num. 25, 1-8). It comes in here as a case of a select and sacred community being invaded by a 'profane' person. (2) Paul and Silas silenced an outsider who indulged in prophesying (Acts 16, 16). (3) is a ruling: « An Ammonite or Moabite shall not enter into the congregation of the Lord ». (Deut., 23, 3). (4) Jannes and Jambres « withstood Moses » (2. Tim-3, 8); moreover they tried to compete with him on his own ground (Ex. 7, 11). (5) The rebellion of Korah, Dathan and Abiram was aimed at the monopoly of the priesthood (Num. 16). (6) The 'breach' of Uzzah, his sad fate, overtook him while the Ark was being transported on an ox-cart. Seeing it shaken, he « put forth his hand to the ark of God and took hold of it. And the anger of God was kindled against Uzzah; and God smote him there for his error; and there he died by the ark of God ». (II Sam. 6, 6-8) An unauthorised person touching the sacred mysteries. (7) Uzziah the king renewed the attempt of Korah, Dathan and Abiram, going into the temple of the Lord to burn incense. The priests withstood him and said « It appertaineth not unto thee Uzziah to burn incense unto the Lord but to the priests the sons of Aaron that are consecrated to burn incense: go out of the sanctuary; for thou hast trespassed ». Uzziah argued the point and was smitten with leprosy (II Paral. 26, 16-20).

Of the two remaining scriptural references, that to the Sadducees bears on the content of Choirosphactes theology, the other compares his works to the gifts of Cain: neither

God nor the Church will receive them. The heart of the matter is always the profane polluting the holy places, the impious meddling with the word of God. All other accusations are merely incidental: *παράπρεσβεια* is brought up in developing the accusation of using the Church to further political ends. The unsavoury hints of the paragraph on music and the theatre embellish the directive to keep to his proper sphere — which is not the Church.

I have gone into all this at painful length. But one cannot be too careful in making sure one has understood Arethas, and this is not one of his easier texts. But careful examination shows, I think, that the *Choirosphactes* cannot be used for attributing the Letter to the Emir to the unfortunate Leo. In fact there is no need to look for anyone to attribute it to. It is easy Arethas, but still bears his mark. The publication of new Arethas material and a greater familiarity with what was published before naturally lead to seeing the 'great archbishop' in a different light. He is quite as appalling but rather less awful than we thought ⁽¹⁾. Jokes in dubious taste, theological howlers, use of the popular tongue that Michael III was criticised for using, none of this is very reverend. One can see that there was a time one might have hesitated to believe it. But now that it becomes necessary, we are confronted with a far more interesting and alive personality.

(1) Though not much worse than Clement of Alexandria. Temperamentally they have something in common. Their attitude to other people's religions is one of humorous ferocity. In the notes below I have occasionally drawn attention to parallels with Clement's *Προτρεπτικός*.

APPENDIX

CHOIROSPHACTES OR THE HATER OF TRICKERY (1)

Would you believe it! Well, it was a golden saying indeed, and truer than most, that said in its philosophy « Being a man, expect everything ». Nothing, from now on, however outrageous, need despair of finding its place in life. For, oh all reverend temple of God, what is this? What impurity do I see? What great folly and pollution? What fearful and ill-omened deed that, till it was achieved, no sensible mind would have believed could be?

(1) Ed. by COMPERNASS, *Didaskaleion*, 1, 1912, pp. 295-318 (I am much indebted to his commentary, as will be seen below. Ed. referred to as Comp.) and again, with an excess of errors, by ŠANGIN, *Vizantijskij Sbornik*, 1945, pp. 228-248, the text will shortly be available in a new edition by H. G. WESTERINCK (See *Byzantion*, 35, 1965, p. 360).

Compernass compares the titles of Julian's *Ἀντιοχικός ἢ μισοπάγων* and Lucian's *Τίμων ἢ μισάνθρωπος*.

The prominence here given to the notion of *γοητεία* (though in the body of the text the word only appears once) obliges us to try and define it: does it mean « trickery, deception » or « witchcraft »? Compernass quotes Lucian: *μισαλαζών εἰμι καὶ μισογόης καὶ μισοφενδῆς καὶ μισότυφος καὶ μισῶ πᾶν τὸ τοιουτῶδες εἶδος τῶν μιαιῶν ἀνθρώπων*. This is highly relevant, & all the 'hates' of this passage find their echo in our text, but I am convinced they do not exhaust Arethas' intention. Below, p. 474, second §, he calls Ch. *Νειλῶος φάρμακος* who withstands Moses with his *τεράστια*, and compares him to Salomeus and Amulius. To fit the text, the word must carry some suggestion of abuse of holy things. In a passage from Origen the real wonders performed by Christ are contrasted with *γοητεία*: *Ὁ δὲ Κέλσος, κοινοποιῆσαι βουλόμενος τὰ τεράστια τοῦ Ἰησοῦ πρὸς τὴν ἐν ἀνθρώποις γοητείαν. φησὶν ... « τῇ αὐτοῦ φωνῇ ἐξαγορεύει παρέσσονται ὑμῖν καὶ ἕτεροι δυνάμεσιν ὁμοίαις χρώμενοι, κακοὶ καὶ γόητες »* (*Contra Celsum*, P.G., 11, 873 A). A passage from Clement uses the term of pagan rites: *Ἄδυστα τοίνυν ἄθεα μὴ πολυπραγμονεῖτε ... Μανικὰ ταῦτα, ὡς ἀληθῶς, ἀνθρώπων ἀπίστων σοφιστήρια· συνέμποροι τῆσδε τῆς γοητείας ...* (*Προτρεπτικός λόγος*, P.G., 8, 68 B — 69 B). By *γόης*, Arethas here means, I think, a deceiver but also a pagan officiating, a false priest and, almost, a conjuror.

The single case (already referred to) of *γοητεία* in the text suggests simply deception, but Arethas often uses as strong terms as the occasion will bear (see below « sacrificing a fowl » etc.).

A Kerkops⁽¹⁾ of a man, full of every cunning, every impurity, one who has foresworn Christianity, sent piety to the devil, one to whom it belonged to gaze from a great distance at the forecourts of the tabernacle of God — but he, not content to be reckoned with the devil he belongs to, in the very precincts he settles. Nor does he stop at this. Through those like him ⁽²⁾, his insanities buzz in pious ears. No crime more fearful than this has he perpetrated against them. For his purpose is, after shaking off the surface dust of atheism — there are those who know how — to simulate piety and make himself a reputation for virtue. And not only may he succeed in ravishing some of the Lord's little ones and dragging them off to his own mire, but he will also bring untold reproach on those who have dishonoured him, for that he is not getting his deserts — this at least will be well done.

For why, after extirpating this plague from the council, did they not put an end to him, but left him alive, like a snake's trail to contrive to tempt many of the simpler sort and make them as devious and twisting as itself? Oh the tragedy of it! Oh the errors of indifference! Does no one understand? Will no one work it out? Is there no Phineas ⁽³⁾ here to pierce even now the lewdness of Midian, the alien tongue prostituting to the false members of the flock the tabernacle of the Lord — to stay the plague and make the reproach of the children of Israel to vanish? Have we no Paul nor Silas to stop the damsel ⁽⁴⁾ from prophesying to the simple in the spirit of the Pythoness, to give security to the flock of Christ? Is there none other, young or old, to provide (*οἰκονομούμενος*) reverence for the temple of God, that it be untrodden by the profane foot and unseen by the wicked eye, instead of having the very venom of the dragon's mouth distilled on it. The old Law preserved its sacred things untouched by the Moabites and the Ammonites ⁽⁵⁾, and set a barrier to their

(1) See Hesychius and Photius.

(2) Choïrosphactes is not alone, he has partisans.

(3) *Num.* 25, 1-8. — *Ps.* 105 (106), 30.

(4) *Acts*, 16, 16 (I have translated *ψυχὴν* by 'damsel' for the sake of clarity).

(5) *Deut.* 23, 3.

passage, even to the fourth generation, and this was the Law, and none transgressed or offended against what was commanded. But the New, that transforms the letter to the spirit, will it so lightly, so thoughtlessly, so wrongly, make way in its rites to the impure and unprepared, come straight from the oar, as they say, and with the soot of the furnace [still on them], and cast the pearls of its doctrine and teaching before dogs and swine? This is a fearful folly with which no other is to be compared.

For tell me, you the contriver, the artisan, how you, an impure, unmentionable, universally disgusting and ill-omened individual, unfit to sit in the Senate for your licentiousness, your impious lips still slobbering against the Lord and his Christ, how you dared to force your way into his temple, and on top of this, with an audacity not to be surpassed, take in your mouth the words that are allowed to those, and those alone, who adhere to piety in word and deed and are distinguished by the rank of a teacher, you who are disgraced by innumerable pollutions and by your foul conscience itself — as for the bog of godlessness, not to mention ignorance, in which you are engulfed, it defies expression, whether of the sacred Scriptures or of classical letters where you think you excel so — as they know for whom the source of learning flows untroubled. But you, you do not even know (how should you, possessed as you are and blinded by impiety?) that praise is unbeautiful in the month of the impious⁽¹⁾.

Or did you think you could look after your political intrigues even in the church of God? But you know: the cunning shall not attain his prey⁽²⁾, because, when you had made mischief in these affairs also, in your embassies to the Bulgars, embassies to the Saracens, and were caught later in treasonable embassy, or rather a plot against those who had appointed you, for a short time you were undetected and thought yourself in favour, but in the end you were condemned and shipwrecked with your cargo. For it was right that the sinner springing up like grass⁽³⁾ should be cut down and wither away

(1) *Si.* 15, 9.

(2) *Prov.* 12, 27.

(3) *Ps.* 91, 8 (92, 7).

before being pulled up (1), for of such nature is every success from trickery. For you acquitted yourself of three tasks, in one way, but before your branch could send forth its thorn (2), your boldest misdeed that is to say, when you were already beginning to be lifted up, and boast and be above yourself, the fire fell on you of a just calamity (3) sent from God, and you did not see the sun (4) you had laboured to set on fire against yourself, and now, in obscurity, you are no better engaged, not because you wanted to load a cargo above your power to carry, or that, where you had a little, undeserved success you made it a pretext for mischief and came to grief, but that nor is it licit for the impious to speak out and proclaim their disgrace to mankind, even if you now win over some of the unstable, not to say some of those who have like ways with yourself, for «like ways make sure friends» if we may believe him who spoke well (5).

And well might they make, so it seems to me, a choir of muses for you, not as an harmonic relationship to one who knows, not as a ratio correctly drawn from numbers and reckonings (*λογισμῶν*) through a natural quickness and readiness that grasps the complexity of the lesson, dividing into notes and intervals, into kinds, metres, tones and modulations and their practical use in composition — all this is above a thick-skinned and swinish fellow, anything but a master of reasoning, not even capable of telling the obvious at a finger's opening and closing (6). But what is to be done with a shameless being, too stupid to give up the projects he has formed? This is what I had to say on that point, not bad I think.

If however your ambition is to succeed in the province of Aristoxenos and Timotheus, to this there is no objection. Above all blow on the flute, even if your friend Athena (7)

(1) *Ps.* 128 (129), 6.

(2) *Ps.* 57, 10.

(3) *EUR.*, *Or.*, 2: *συμφορὰ θεήλατος*.

(4) *Ps.* 57, 9: *ἐπέπεσε πῦρ καὶ οὐκ εἶδον τὸν ἥλιον*.

(5) Cf. schol. to *PLATO*, *Gorgias*, 510 B.

(6) Allusion to the game of morra.

(7) The scholion to *PLATO*, *Symp.*, 215 B relating this incident should not be attributed to Arethas (see W. C. GREENE, *Scholia*

should appropriately mock you with the misfortune that once befell her, for she too had, formerly, time for the flute, and she curved her face round the mouth-piece and blew, but afterwards, resenting the ugliness it imposes (reflections on water had shown her the effect), she turned against the flute and threw it on the ground.

After the flute, oh second (in this only) biggest thief after Hermes (1), take to the cither, get hold of the pegs, stretch the cords, make the bridge erect that the sounding-box may echo its belly more loudly under the throbbing plectrum as it beats on the gut, eliciting the strains proper to such unison.

Next produce your wisdom on the stage, with theatres and mimes and actors and all the shamelessness to be found there. Strut if you like with devils and Dionysii (2). There is no one will hinder from this a wretch once turned away from God. To these sacrifice away with the words of your productive mind, go revel with the worshippers of Bacchus with sileni and satyrs and maenads and Bacchants. You can find yourself an Icaros (3) among them to ride you as an ass

Platonica, XXIII and 64), but scholia, though not his, present on mss belonging to him, show at least one of his sources of knowledge.

(1) Cf. LUCIAN, *Θεῶν διάλογοι*, 7, 1. The passage: *ἐντεινε τὰς χορδὰς ... ἐπείγοντος* looks like the same dialogue, § 4, rewritten to give a double meaning (« *Κόλλοψς ... Metaph. cinaedus* », LIDDLE and SCOTT).

(2) Cf. scholion to LUCIAN, *Pisc.* 25.

(3) Icaros: farmer of Attica to whom Dionysus gave the vine. Cf. scholion to *Deor. conc.*, 5, and to *Dial. Deorum*, XXII, 2.

« Ride you as his ass » comes from a confusion with Silenus. Lucian, in *Bacchus* (ed. Teubner, 3, p. 125) describes two companions of Dionysus, one of them *βραχύν, πρεσβύτην, ὑπόπαχυν, προγάστορα, δινόσιμον, ὄτα μεγάλα ὄρθια ἔχοντα, ὑπότρομον, νάρθηκι ἐπερειδόμενον, ἐπ' ὄνον τὰ πολλὰ ἱππεύοντα*. Silenus is not named till over a page later, and this has enabled a scholiast to write *εἶδος Ἰκαρίου*. At the name Silenus, another scholion notes: *ἄνω τοὺς ὑποστρατήγους, δσον ἀπὸ τοῦ εἶδους εἰκάσαι, τὸν Ἰκάριον ἔδειξε καὶ τὸν Πᾶνα, ἐνταῦθα ὀνομαστὶ τὸν Σειληγὸν παριστᾶ καινὸν τοῦτο, εἰ μὴ που ταῦτὸν οἶεται τὸν Σειληγὸν τῷ Ἰκαρίῳ*. The critical form suggests the hand of Arethas. It is surprising to see that, though he notices something odd in

and drive your way. Yes truly, and boast of some antique Hecabe (4) who has initiated to her nasty secrets many your godless likes. Strive with her in worthy emulation, in your labours of shamelessness and ignorance. In these domains prosper, in these succeed, O disgusting monster of flattery. In them you can gain a reputation and arouse no envy, or a poor one and incur no reproach.

For though you dare everything, yet you shall not achieve your purpose even against the Church of God, but you shall away to chaos no less than your tribesmen before you (2), and vanish with the swine your partisans. So may your name speak true : Choirosphactes lording it among the swine and destroyed along with them.

But even so, the deed dared grieves me inconsolably, it devours me night and day, and I have nowhere to lay down my wrath at what has been done, and time after time I am on the point of crying out « O God the heathen are come into thine inheritance, thy holy temple have they defiled » (3), they have made a theatre of it, a promiscuous mob has abused it, vomiting out whatever comes into their heads. How can you deny having defiled it, smirched it, when you make it your job to compete with the holy Fathers? You who are — what? Jannes and Jambres (4) withstanding Moses with

the identification, he fails to see that it is simply wrong. The suspicion that this scholion is nonetheless his, is strengthened by him maintaining the confusion in *Choirosphactes*.

The origin and implication of *τὴν κατὰ σαυτὸν οἶμον ἐλαύνοντι* I have been unable to trace.

(1) *Ἐκάβη τιμή*: Philochoros (Frgm. Hist. gr. IV, 639a: *ἐν τοῖς Ὀρφικοῖς οἱ χοῖροι ἐκάβαι προσαγορεύονται* — Suidas: *Χοιρίλη: ἡ Ἐκάβη* — « Der ganze Zusammenhang ergiebt, das die Vorstellung der Hekabe bei christlichen Schriftstellern eine denkbar sehr ungünstige war ... Der Zusammenhang in welchem sie Arethas an unserer Stelle erwähnt, zeigt deutlich, dass der Hekabe-Kultus in enge Beziehung zu bringen ist mit dem Kultus des Dionysos Kisseus... *χοῖρος*: vgl. Aristophanes, Ach. 773 etc... »

Zu der ganzen Frage E. MAAS, *Orpheus*, 155, 49 und Pauly-Wiss. R.E., IV, p. 2659 » (Comp.).

(2) *Mat.* 8, 28.

(3) *Ps.* 78 (79), 1.

(4) *Tim.*, 3, 3. *Ex.* 7, 11.

your enchantments and remaining just an Egyptian enchanter whose wisdom dissolves to imaginings; or another Salmoneus⁽¹⁾ or the Latin Amulius. You have taken, like them, to thundering, but out of a hide. Therefore I pray — or rather, I am confident — you will join Abiram, Korah and Dathan⁽²⁾, who had received from God and for Him their sacred command and office, you whose mad desire is for precedence⁽³⁾.

And what of Uzzah's breach⁽⁴⁾ and just fate? Shall he escape who audaciously propped the ark of God when it slipped from the cart, seeing he was not appointed one of the lot of those to whom such activities are allowed? What pious or godly person will think there is any hope of it⁽⁵⁾? Oh foolish and vain ambition! Oh lamentable spectacle and report! We have seen (as would we had not), we have beheld the Abomination of Desolation standing in holy place, and a mouth stringing together great nonsense⁽⁶⁾ but not as the law of the Lord, neither rejecting the things of Desolation nor leaving the divine liturgy unscathed.

But, oh of all men most pitiful, most rash, most rude, most utterly opposed to those with whom you have the audacity to make yourself equal — nor did you understand the denunciation made by Gregory, the divine speaker, for whom you dared to think you were a match in style, and showed yourself a beetle beside an eagle — it is not for every philosopher, fellow, it is not for every one to speak of God — and this too is verified in your case, that it is vain for an ass to listen to a lyre⁽⁷⁾, while to [understand] the aim of what is said and dispose oneself accordingly does not belong to a

(1) Salmoneus, see SUIDAS and GREG. NAZ., *Orat. in Jul II*, P.G., 35, 675 B. Amulius, see EUS., *Chronica*, B. I. (s. 273, 24-35, ed. Schöne). (Comp.).

(2) *Num.*, 16.

(3) « παρεξάγω ... Anteeo, Supero, nisi mendum est ap. Euseb. Dem. evan..... : Τοῦ Λεὺ ἐνὶ τῷ τῆς ἱερωσύνης τιμήματι τὸν Ἰούδαυ παρεξάγοντος » (STEPHANUS-EUS., *Dem. ev.*, P.G., 22, 581 D.)

(4) *II Sam.*, 6, 7.

(5) Supplying οὐκ : τίς <οὐκ> ἀπ' ἐλπίδος ... ἠγήσεται.

(6) Cf. *Dan.* 7, 8 and 20 and *Aroc.* 13, 5 : καὶ στόμα λαλοῦν μεγάλα.

(7) LEUTSCH and SCHNEIDEWIN, *II*, 125, 66.

man of the common sort nor to any who fail to take reason as their aid in life — let alone that you, a beast of ignorance, spurred by folly, should have dared to touch the mountain ⁽¹⁾ hidden in cloud and darkness that keep it unseen by the profane, and conceal from them the sacred fire on its summit — even if you mock these things that your godlessness rejects.

May you be stoned with words like hard stones and shot down from afar with bolts — the insults you deserve, and so may you depart from the sacred places dishonoured by the leprosy of Uzziah ⁽²⁾.

But if it is not for everyone to teach about God, at least must they be Christians not pagans, let alone a godless wretch like you, as devils are not allowed to talk of God, but silence is imposed on them, as on you now. What, will you speak about God? Will you remember your dear Hellenes and mock them ⁽³⁾? Let him without a blush teach theology who has unlearnt and forsworn the faith he was born in and learned instead the marvels of paganism, even if now he has cunningly pretended to forsake it. Oh the rashness of it, the frivolity. And where is there for you to stand now, my friend, with the wrath of God on you when you talk divinity, and when you scoff at paganism, to show yourself *bona fide*, not ringing true? Either way, a fool decried and loathed no less for his unauthorised opinions than for his folly, suffering another way that which befell the kite in the fable ⁽⁴⁾.

But to show up your wisdom and your secret more accurately than hitherto, to quibble: you do not talk divinity, myrrh does not flow through mire, and the babblers of the present day are not honouring the servants of God; for whom are you proposing to honour, when their head and lord, Jesus, son of God and God, you do not cease from slandering to your heart's content? I shall use many witnesses of this, warm partisans of what is godly, who recently convicted you of

(1) *Ex.*, 24, 15.

(2) 2 *Paral.*, 26, 16-23.

(3) Or « The Hellenes you make such a ridiculous fuss about ».

(4) Vgl. die Fabel 170 in der Halmschen Sammlung. (Comp.).

atheism, and not least your own son (in exchange for which I gave him a most valuable reward by opposing his claim for you inheritance, if indeed the loss of an ungodly and profane inheritance was to profit him who failed to get it, and a little leaven not damage the whole lump (1)). Well then, it was not the plan of one who sought to give honour (it would be shame and folly to honour those who smell of myrrh with a beetle's labours (2)), for those who serve God and belong to Him are not honoured by the dishonourable, any more than by the temples Julian erected to them, nor will they pour dust on their own heads, allowing praise to a blasphemer whom, if they had met him in their lifetime, they would have found another, harsher, Phalaris (3) or Diomedes the Thracian and the torments these inflicted, compared with our present day champions of ferocity, mere child's-play). Then what was your malignant plan? It was for you, with your hands not yet purified from the imperial gifts (4), to plunder or rather rend and tear apart what has been well said by the Fathers or any one else, and piling up [your thefts] indiscriminately any how, display them to your partisans and make them believe they are not another's but your own true born children. And they, with their running noses, calling for nanny, how should they discern the larceny? Should they apprehend your subtle errors that only the sober recognise? They who don't even see clearly the shadow falling on a jar (5), swept hither and thither, whom may the evil spirit that suffocates you drag off, and not them only, but those too who like them are become insensible to salvation, drawn to one same des-

(1) 1 Cor., 5, 6.

(2) Vgl. Scholion zu Aristophanes, *Eiρήνη*, V, 73: ἄλλως: μεγάλοι λέγονται εἶναι κατὰ τὴν Αἴτναν κύνθαροι. μαρτυροῦσιν δὲ οἱ ἐπιχώριοι: Ἐπίχαρμος ἐν Ἡρακλεῖ τῷ ἐπὶ τὸν ζωστήρα « Πυγμαρίων λοχαγὸς ἐκ τῶν κυνθάρων τῶν μειζόνων, οὗς φασὶ τὴν Αἴτναν ἔχειν ». τρόπον δὲ τινα καὶ Αἰσχύλος ἐπιχώριος. λέγει δὲ ἐν Σισύφῳ πετροκυλιστῇ « Αἰτναῖός ἐστι κύνθαρος βία πόνων ». (Comp.).

(3) Cf. Scholion to LUCIAN, *Jupp. trag.* C. 21 (Comp.).

(4) The imperial gifts pollute his hands because of his alleged treachery to the emperor who gave them.

(5) I have not found this expression elsewhere.

truction. In this way you would secure for yourself a guiltless conjuration, and it is not beyond hope that your very failings would speed you down this road — a road which, even accomplished, you would not believe!

This is one aspect, the first, of your dangerous and pernicious venture, but there is a second, to be regarded as no less mischievous: it is said that you are bringing reproach on the rulers (1), jeering at them and attacking them with lacking intelligence and perception over their ministers, at least as far as choosing them goes, on the grounds that they have pushed out a man of such value, truly, and put an end to his political activity. In fact, if they had done nothing else, they could have nothing better to show as acts of prudence and piety, than having expelled from the body politic a pestiferous fellow, a buffoon surpassing all those formerly famed — apart from the fact that all the prosperity he enjoyed was the fruit of this despicable characteristic. Or do you not, even now, all but pick the threads (2) off those who frequent you, wringing your hands like the moonstruck gnostics (4), receiving them with a sweet smile, agreeing with what they say and enthusiastically performing anything branded as flattery. In this way you win over the baser sort and bind them in friendship, but anyone manly and noble finds in it matter for loathing, because the excess disgusts him. Well, this much has been said, I do not know if it was worth saying.

But the principal, that for which your detestable contest was waged, bringing reproach on the venerable Fathers was your aim, to show that they have no advantage over you, not their venerable life, not the solidity of their teaching, but that, after leading a grotesque life like yours, all the rest has vanished with time, only [your] composition now secures for them beatitude — the Father of lies himself would not belch this out except with you for tongue.

This is your plot against the Fathers. This is the slander

(1) Leo and Alexander.

(2) Proverbial expression for gross flattery. LEUTSCH and SCHNEIDWIN, I, 385.

(3) Why the « moonstruck gnostics » rub their hands I do not know.

of your malfeasant mind and your audacious *coup* against them. Since it escapes no one that you babble any way. For why—unless like Demades⁽¹⁾ and Hyperbolos you are providing that in which you yourself are lacking — did your argumentative zeal (as you consider it) supply the Church with an introduction to fasting? With Basil extolling it⁽²⁾ in word and deed, and exhorting thereto the nurslings of piety, who could bear to have Choiosphactes preach fasting, who besides his other licentiousness, on the very Saturday before Easter, at night, sacrificed a fowl⁽³⁾ and prepared it to his pleasure with sauce, then, seeing dawn about to appear, feasted on it, and having eaten flesh to excess, slept a little, got up and, with impure mouth and hands, went with the Senate and at evening partook of the holy supper of Christ, he who in the morning had partaken of the table and cup of devils. Oh immense magnanimity of God, and overbrimming folly in the despicable creature! Then which is right, to use him as a guide of fasting, of purification, of continence — or to do away with him, by the pit, or the sword or drowning, if the son who told us this is telling truth? But and if not, who will follow Choiosphactes exhorting to fast? The just man proclaims his faith when it is proven, my friend, and a man does not despair of winning others to what he has himself practiced with success.

And I loathe hearing the triple expression of theology from an Epicurean enemy of the Trinity, filled with devils. What, will you speak better than Gregory⁽⁴⁾ having first [you] the impure, purified him whose marvellous and almost higher

(1) See SUIDAS and, for HYPERBOLOS, *Schol.* to LUCIAN, *Timon*, 30. (Comp.).

(2) *Βασιλείου ... σαλπίσαντος* — Basil's first Homily on fasting begins: *Σαλπίσατέ, φησιν, ἐν νεομηρίᾳ...* On the other hand Arethas writes *τορώτερον σάλπιγγος τοῦ αὐτοῦ Βασιλείου βοῶντος* (that third marriage is preferable to fornication) where there is no question of trumpets in Basil's text (*Ἀντιρρητικόν, Byzantion*, XXXII, 1962, p. 445, 13).

(3) Note Arethas' loaded vocabulary: «sacrificed ... partook of the table and cup of devils». Similarly, *καρόκη*, as sauce made with blood, adds yet another sin to the tale.

(4) Cf. GREG. NAZ., *In laudem Athanasii*, 9 (P.G., 35, 1089) (Comp.).

than human disposition hardly allows of this? You will prance and discourse on the economy of the Verb incarnate? But the golden John thundering divinely will stand in your way, with the heavenly Athanasius † for whom the Verb dead is intolerable, a stain on brass † (*Ἀθανασίῳ... τῷ μηδὲ κατὰ χαλκοῦ ῥύπον τὸν τεθνεῶτα φέρωντι λόγον*) (1). And the ears of the faithful shall not exchange gold for copper (2), they shall start away from the temple washing away (3) with [what Plato calls] sweet-water words the salt hearing—as some very rightly did, under divine inspiration: on your beginning your insanities, they, agreeably to God, fled.

Or shall we give way to the Sadducees over the resurrection, promote them teachers of another life — the Sadducees from whom you are not far distant, not that you do away with

(1) I have no translation to offer of the words *τῷ μηδὲ ... λόγον*. At best I can try to suggest, with the help of Athanasius, the possible tendency.

As the great theorist of the Incarnation, he is appropriately invoked here. In his two treatises against the Apollinarists he accuses them of making the Verb die (*P.G.*, 26, part. 1153-1160). Arethas seems here to be transferring the accusation to Choïrosphactes.

Κατὰ χαλκοῦ ῥύπον suggests a stain on a mirror. In Athanasius the metaphor of the soul as mirror of the Divinity is quite frequent, with its corollary of the defacing of an image, in a mirror or elsewhere, by dirt: *Ἰκανὴ δὲ ἡ τῆς ψυχῆς καθαρότης ἐστὶ τὸν Θεὸν δι' ἑαυτῆς κατοπτρίζεσθαι* (*P.G.*, 25, 8 B — Simil. 17 D). Cf. also: *ὡς γὰρ τῆς γραφείσης ἐν ξύλῳ μορφῆς παραφανισθείσης ἐκ τῶν ἔξωθεν ῥύπων...* (*P.G.*, 25, 120 C).

On the other hand Athanasius also blames the Apollinarists' teaching concerning sin and the Logos: *ὅπου γὰρ τέλειος ἄνθρωπος ἐκεῖ καὶ ἁμαρτία* (*P.G.*, 26, 1036B) — *ἔσται καὶ ἐν Χριστῷ ἢ ἐν ἡμῖν μάχη τῆς ἁμαρτίας· καὶ ἔσται αὐτῷ χρεῖα τοῦ καθ' ἡμᾶς καθαρισμοῦ* (*P.G.*, 26, 1164B) — *οὔτε κατὰ φύσιν, οὔτε κατὰ προᾶξιν ἀνθυποφέρειν ἡμᾶς* (Segner: *ὕμᾶς* Editi) *δυνατὸν τὴν ἁμαρτίαν ἐν τῷ Δημιουργῷ* (*P.G.*, 26, 1124). N.B. *ἀνθυποφέρειν ... τὴν ἁμαρτίαν ἐν τῷ Δημιουργῷ*.

To sum up: the most likely interpretation of this passage seems to me an accusation of making the Verb mortal, plus, perhaps, but here I am more doubtful, that of wrong teaching about sin and the Logos.

(2) *Il.*, Z, 236. This quotation is used rather similarly by Clement in the *Protrepticus* (233A), and shortly after follow the words: *... Εἶθ' οἱ μὲν τοῖς γόησι πεπιστευκότες.*

(3) PLATO, *Phaedrus*, 243 d.

resurrection, but that you expel the spirit and all the ministration of angels (*νοερά λειτουργία*) as if you were jealous that, when you have no one to wait on you, God should have servants; or, nearer the truth, by destroying spiritual substantification, [you wish] to remove also the immortality of the soul and the promotion of the saints among the angels — and without the support of the immaterial order, whither shall migrate the souls of those who have been virtuous here? or what honour shall be given them, when none exist to whom they should be made like?

Then, being what you are, you write panegyrics of holy men, you who destroy and insult and mock the friends of God, and are all that the Jews are, being gathered to them in dishonour.

Will the Church of the faithful that is full of all good admit these [compositions]? Will she allow the works of one who is already clearly crazed with idolatry and possessed, both body and soul (is it not but a short while since you revealed in a fit of epilepsy your indwelling malice with a twisting, on the one hand, of your foul and blasphemous mouth, but your miserable soul too was disturbed with evident frenzy)? No, she will not allow them, she will not receive them, as God did not receive the offerings of Cain — nor lay them up in the store of books. But amid gnashing of teeth with abundant rottenness and stench shall end your foul production, and the wages of a harlot shall not be reckoned pure ⁽¹⁾, and besides these you shall hear this too said: « Why do you expound my judgments and take my testament in your mouth ⁽²⁾, when you hate divine instruction » and strive to destroy the teaching to which you cannot attain? It would have been better for you to have raved more openly, declaring your inward wickedness, rather than, by grotesquely preten-

(1) *Μίσθωμα πόρνης άγνός ού μερίσεται*. Cf. *Prov.*, XIX, 10 (13), 11 (14): *οδκ άγναί εδχαί άπό μισθώματος έταίρας. οίκον και θπαρξίν μερίζουσιν πατέρες παισίν*. An instructive example of quotation from memory.

(2) *P.s.* 49 (50), 16. The word 'divine', *θειαν* is not in the original, Arethas has added it to underline his point.

ding to be someone wise to have estranged yourself from men of sense.

Now be Christ of no avail to you (1). Flee from piety (2). Trouble us no more with this great shamelessness of yours. Go your own way, wiped out with the Tyrian of old (3), with the impious Julian, whose works you admire and emulate, already enrolled among them and participant with them in Acherousia and Cocytos and Tartaros and Acheron and Pyriphlegethon whither your sage Plato dismissed those who strive to live like you.

I say this not in jest but in earnest. What room is there for joking when the unholy hatred towards God of the contriver of this business has provoked against him the just enmity of the defenders of piety?

P. KARLIN-HAYTER.

(1) Cf. *Gal.* 5, 4.

(2) Correcting ms *ἀσέβεια* to *εὐσέβεια*.

(3) Porphyrios.

BEITRAG ZUR «AKUSTISCHEN» METRIK IN DER CHRONIK VON EPHRAEM

Als die Aussprache der langen und kurzen Vokale wie auch der Diphthongen für das Ohr wirkungslos geworden war, so dass das dichterische Wort im Vers nicht mehr durch die Silbenfolge gegliedert werden konnte, bemühten sich die Gelehrten, die entstandene Lücke auszufüllen. Zwar blieb die antike Prosodie in der Dichtung weiter erhalten, doch nur noch als «optische» Prosodie, die zur «optischen» Metrik beitrug, und allein beim Lesen, nicht mehr beim Hören des Verses zu erkennen war. An ihre Stelle trat die neue, die «akustische» Prosodie. Auf die Stellung des Akzentes bzw. der Akzente gestützt, bildete sie die Grundlage der «akustischen» Metrik. Neben der «optischen» und mit ihr verbunden, tritt die «akustische» Prosodie schon früh in Erscheinung, was sich bei vielen Versstücken der byzantinischen Zeit nachweisen lässt ⁽¹⁾.

Die Art, wie die «optische» — die antike — Prosodie in der byzantinischen Zeit gebraucht wurde, sowie die Freiheiten, die sich die Verseemacher erlaubten, und die Regeln, die sie befolgten, sind bereits vor Jahren behandelt und zum Teil geklärt worden. Die «akustische» Prosodie ist jedoch u.E. noch nicht ausreichend erforscht, so dass wir uns ein Gesamtbild — wenn auch in groben Zügen — von diesem Gegenstand und den damit verknüpften Problemen machen könnten ⁽²⁾. Dazu wäre zunächst eine Untersuchung der

(1) Eine zusammenfassende Übersicht über die byzantinische Dichtung und die byzantinische Metrik mit Angabe der wichtigsten einschlägigen Literatur in: Franz DÖLGER, *Die byzantinische Dichtung in der Reinsprache*, in *Εὐχαριστήριον Franz Dölger zum 70. Geburtstag*, 1961, S. 1-63.

(2) S. insbesondere P. MAAS, *Griechische Metrik*, 1929, §§ 3, 19-25, und P. MAAS, *Der byzantinische Zwölfsilber*, in *B.Z.* 12, 1913,

« akustischen » Prosodie bei den einzelnen Dichtern erforderlich. Erst dann könnten die gewonnenen Einzelergebnisse zusammengestellt werden und zu einer Synthese der ganzen Frage führen.

In der vorliegenden Arbeit sollen einige Aspekte der « akustischen » Metrik in der aus 9.564 jambischen Zwölfsilbern bestehenden Chronik von Ephraem behandelt werden (1).

I. In der Regel ist die vorletzte Silbe des Verses betont (Paroxytonese). Die Ausnahmen, die in den Druckausgaben vorkommen, sind mit Sicherheit auf Fehler des Kopisten des Vaticanus gr. 1003 oder auch des Herausgebers des Chroniktextes aus der Handschrift zurückzuführen (2). Diese Fehler lassen sich somit zum grössten Teil von der Handschrift selbst korrigieren, während in fünf Fällen das scheinbare Übertreten der Regel auf eine andere Weise zu beheben ist :

v. 745 ὀρθοφρονῶν / ὀρθοφρόνων (*)
1226 χειρώνακτας / χειρωνάκτας

S. 278-383. Ferner E. P. VOUTIERIDIS, *Νεοελληνική Στιχογραφική*, 1929. Obwohl das Buch von der neugriechischen Zeit handelt, können viele Erkenntnisse auch auf die byzantinische bezogen werden. Besonders aufschlussreich sind die Ausführungen über die Bedeutung des Akzentes (des metrischen wie des rhythmischen), d.h. wann der Akzent beim Rhythmus eine Rolle spielt, sowie andere damit zusammenhängende Fragen.

(1) Der Dichter Ephraem (seine Person und sein Lebenslauf bleiben noch ein Rätsel) hat auch eine Aufzählung der Patriarchen von Konstantinopel in jambischen Versen verfasst, die sich in den Druckausgaben an die Chronik anschliesst. Über den Chronisten und sein Werk liegen sehr wenige neuere Arbeiten vor (s. G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, I, *Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, 2. Ausgabe, 1958, S. 256-257). Zu erwähnen ist J. HILBERG, *Die Verstechnik des Ephraemios*, Wiener Studien 10, 1888, S. 50-92, wo die Art, wie Ephraem von der antiken Prosodie Gebrauch macht erschöpfend behandelt wird.

(2) Der erste Herausgeber der Chronik war A. MAI, *Scriptorum veterum nova collectio III*, 1828, S. 1-225. Das Werk erschien sodann in der Reihe der Byzantinischen Historiker Bonn, herausgegeben von I. Bekker (1840) nach dem Text des ersten Herausgebers. Bekker hat auch einige Stellen korrigiert, ohne die Handschrift zu kennen.

(*) Hinter dem Strich geben wir das betreffende Wort an, wie es in der Handschrift steht. Der waagerechte Strich bedeutet, dass die Handschrift mit der Druckausgabe übereinstimmt.

1371	<i>ποσούμενον</i> <i>ποσουμένων</i>
2035	<i>μυρμηκιά</i> <i>μυρμηκία</i>
3039	<i>ἡγούμενοι</i> <i>ἡγμένοι</i>
4252	<i>τάγμασι</i> —
4874	<i>περιδρομῶν</i> <i>περιδρομών</i>
4955	<i>βούλεται</i> —
5237	<i>μυρμηκιά</i> <i>μυρμηκία</i>
5512	<i>μετρούμενον</i> <i>μετρουμένων</i>
5959	<i>σούλτανον</i> <i>σουλτάνον</i>
7816	<i>Στάγειραν</i> <i>Σταγείραν</i>
8158	<i>γίνεται</i> —
8397	<i>ἔγγονος</i> —
8679	<i>Βουδελόν</i> <i>Βουδέλον</i>
8786	<i>κομίζεται</i> —

Hilberg (¹) hatte übrigens obige Abweichungen registriert und sie in einer kritischen Untersuchung korrigiert, ohne die Handschrift zu kennen. Bei den mit einem waagerechten Strich versehenen Versen hat er Korrekturen vorgenommen, die wir hier nicht erörtern wollen, da sie über den Rahmen dieser Arbeit hinausgehen (²).

II. Selten schliesst der Vers mit einem einsilbigen Wort. Sooft es vorkommt, handelt es sich stets um ein Enklitikon. So haben wir :

<i>γέ</i>	v. 373, 826, 2175, 3766
<i>μοί</i>	v. 1177, 1181, 1948
<i>οἷ</i>	v. 1092, 1102, 2353, 3001, 3333, 4724, 6853, 7560
<i>ποῦ</i>	v. 6047
<i>πῶς</i>	v. 1078, 1558, 1762, 2361, 3274, 4015, 6087, 6458, 7947, 9249
<i>σοί</i>	v. 2458

(1) Siehe oben.

(2) Es sei vorausgeschickt, dass die in der vorliegenden Arbeit jeweils genannten Zahlen approximativ und schwankend sind. Abweichende Zahlen können sich beispielsweise nach einer Wiederherstellung des Chroniktextes ergeben. Diese Wiederherstellung des gedruckten Textes durch richtige Lesung der Handschrift bezweckt ein Aufsatz, den wir in einer anderen Zeitschrift veröffentlichen.

σοῦ	v. 8834
τὲ	v. 251, 2477, 8696
τὶ	v. 2783, 3732, 4402, 5101, 5555, 6086, 6830
τις	v. 1900, 2018, 3416, 6299, 8809.

III. Zuweilen fällt der Akzent auf die vorletzte Silbe des Verses, weil der Akzent des Enklitikon zurückgezogen wird :

- v. 373 (*πιστεύσαντά γε*)
- 826 (*τέτακτό οἱ*)
- 1092 (*εἴμαρτό οἱ*)
- 1102 (*φάσκοντά οἱ*)
- 1177 (*συμπαραστήσαιτό μοι*)
- 1181 (*κέχρησό μοι*)
- 1558 (*ἐξώργιστό πως*)
- 1762 (*ἐξιχνιάσειέ πως*)
- 1948 (*συγγράφοντί μοι*)
- 2018 (*ἀριθμήσαιτό τις*)
- 2353 (*εἴθιστό οἱ*)
- 2361 (*λέγουσά πως*)
- 2458 (*ἀντιτάξομαί γέ σοι*)
- 2477 (*σεμνύνουσά τε*)
- 2783 (*εἶχέ τι*)
- 3001 (*κέκοπτό οἱ*)
- 3274 (*ἐκπτύοντά πως*)
- 3333 (*ἠνώτιστό οἱ*)
- 3416 (*Ρουσέλιός τις*)
- 3732 (*πέπονθέ τι*)
- 4015 (*καμοῦσά πως*)
- 4402 (*ἔρουμά τι*)
- 4724 (*δέδοκτό οἱ*)
- 5555 (*ἀρπάσασά τι*)
- 6087 (*τέτευχέ πως*)
- 6299 (*ζήσαιτό τις*)
- 6458 (*εἰργάσαντό πως*)
- 6830 (*μηχάνημά τι*)
- 6853 (*πέπρακτό οἱ*)
- 7560 (*πέλοντά οἱ*)
- 7947 (*συνέστειλέ πως*)
- 8696 (*στράτευμά τε*)

8809 (*ἐγκελεύεται μέ τις*)9249 (*εἰκουσά πως*)IV. *Zäsur.*

A. Mit Ausnahme von wenigen Versen, die keine Zäsur aufweisen, werden alle anderen durch Zäsur nach der fünften Silbe (Z5) — dem antiken Terminus entsprechend « Penthemimeres » — oder nach der siebenten Silbe (Z7) — « Hephthemimeres » — geteilt. Nachfolgende Tabelle gibt die ungefähre Anzahl der Verse mit Z5 und Z7 in Ephraems Werk an :

Versnummer	Z5	Z7	Insgesamt
1-1000	692	308	1000
1001-2000	658	342	1000
2001-3000	692	308	1000
3001-4000	696	304	1000
4001-5000	673	327	1000
5001-6000	651	349	1000
6001-7000	663	337	1000
7001-8000	662	338	1000
8001-9000	692	308	1000
9001-9564	398	166	564
1-9564	6477	3087	9564

B. Einsilbige Wörter werden vor der Zäsur gewöhnlich gemieden und kommen nur in folgenden Fällen vor :

1. Vor Z5

a) Nicht-Enklitika :

$\acute{\alpha}$ (1) (*), $\acute{\alpha}\nu$ (3), $\alpha\acute{\upsilon}$ (25), $\gamma\acute{\alpha}\rho$ (31), $\gamma\tilde{\eta}$ (1), $\gamma\tilde{\eta}\nu$ (3), $\gamma\tilde{\eta}\varsigma$ (3), $\gamma\nu\acute{o}\upsilon\varsigma$ (9), $\gamma\omicron\tilde{\upsilon}\nu$ (24), $\delta\epsilon\acute{\iota}$ (1), $\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$ (3), $\delta\acute{\eta}$ (27), $\delta\omicron\acute{\upsilon}\varsigma$ (5), $\delta\rho\tilde{\upsilon}\nu$ (1), $\delta\rho\tilde{\omega}\nu$ (3), $\xi\acute{\xi}$ (4), $\epsilon\acute{\upsilon}$ (13), η (1), $\tilde{\eta}$ (1), $\tilde{\eta}\nu$ (33),

(*) Die eingeklammerten Zahlen geben die Anzahl der Verse an, in welchen das jeweilige Wort vorkommt.

θεῖς (8), *θῆρ* (2), *ἰροῦς* (1), *θῶψ* (1), *καὶ* (?) (1), *νοῦν* (1), *νοῦς* (1), *νῦν* (1), *ὄ* (1), *οἷς* (3), *οῦ* (1), *οῦν* (19), *παῖς* (17), *πᾶν* (5), *πᾶς* (8), *πλοῦν* (1), *πλῶ* (1), *πρὶν* (10), *πρὸς* (1), *πῶρ* (3), *ρῆξ* (3), *Ρῶς* (1), *σῆν* (1), *σὸν* (1), *σὸς* (1), *σφαῖς* (13), *σφαῶν* (15), *σχεῖν* (3), *σχῶν* (9), *τὸν* (1), *τρεῖς* (2), *φεῦ* (7), *φὺς* (2), *φῶς* (1), *ῶ* (?) (1), *ῶν* (7), *ῶς* (1), *μὲν* (43), *δὲ* (136).

b) Enklitika :

γὲ (20), *μὲ* (2), *μοῦ* (1), *μοί* (1), *οἷ* (11), *ποῦ* (7), *πῶς* (4), *τὲ* (150), *τί* (12), *τίς* (58)

und die zweisilbigen :

τινὰ (1), *τινὶ* (1), *ἔστι* (3).

2. Vor Z7

a) Nicht-Enklitika :

γάρ (3), *ἄν* (1), *ἦν* (1), *μὲν* (10), *δὲ* (98)

und das zweisilbige : *ἄττα* (1).

b) Enklitika :

γὲ (66), *μὲ* (1), *πὲρ* (1), *σὲ* (1), *τὲ* (208), *τί* (14), *τίς* (13)

und die zweisilbigen :

εἰσὶ (1), *τινὰ* (2), *τινὰς* (1), *τινὶ* (3), *τινὸς* (1), *φασὶ* (5).

C. In einer Anzahl von Versen führt die Zäsur zu folgenden Arten von Tmesis :

1. Trennung eines Wortes vom Enklitikon :

s.v. 882, 1881, 2988, 5170, 5461, 5596, 5777, 6286, 6964, 7332, 8533.

2. Trennung von zwei syntaktisch eng verbundenen Worten :

s.v. 23, 79, 207, 463, 610, 959, 1177, 3850, 3910, 4004, 5203, 5635, 6514, 8769, 8813, 8924, 9018.

3. Zäsur mit Wort in Elision :

s.v. 822, 942, 6013.

V. Der Zwölfsilber hat zwei metrische Akzente : den letzten Akzent des Verses und den letzten Akzent vor der Zäsur.

Hier soll der letzte Akzent des Verses vor der Zäsur untersucht werden :

A. Bei Z7 kann der metrische Akzent fallen :

1. Auf die fünfte Silbe (S5)
 2. Auf die sechste Silbe (S6)
 3. Auf die siebente Silbe (S7)
- (in einigen Versen fehlt die Zäsur).

Nachstehende Tabelle zeigt, wie sich dieser metrische Akzent zahlenmässig auf die Verse verteilt :

Versnummer	S5	S6	S7	Abweichungen	Insgesamt
1-1000	287	12	5	4 (2 + 2)	308
1001-2000	328	8	4	2	342
2001-3000	303	3	—	2	308
3001-4000	298	4	1	1	304
4001-5000	319	7	—	1	327
5001-6000	340	7	—	2	349
6001-7000	321	11	2	3	337
7001-8000	325	8	2	3	338
8001-9000	291	12	2	3	308
9001-9564	163	3	—	—	166
1-9564	2975	75	16	21	3087

B. Bei Z5 kann der metrische Akzent fallen :

1. Auf die fünfte Silbe (S5)
2. Auf die vierte Silbe (S4)
3. Auf die dritte Silbe (S3).

Nachstehend die zahlenmässige Verteilung auf die Verse :

Versnummer	S5	S4	S3	Insgesamt
1-1000	351	309	32	692
1001-2000	327	311	20	658
2001-3000	350	316	26	692
3001-4000	332	340	24	696
4001-5000	332	309	32	673
5001-6000	328	296	27	651
6001-7000	325	311	27	663
7001-8000	316	333	13	662
8001-9000	314	345	33	692
9001-9564	188	195	15	398
1-9564	3163	3065	249	6477

C. Ein metrischer Akzent entsteht zuweilen durch Zurückziehen des Akzentes des Enklitikon.

1. Bei Z5 fällt der Akzent :

a) Auf die vierte Silbe

in 71 Versen [οἱ (6), γέ (8), τέ (36), τὶς (15), μέ (1), τὶ (3), πῶς (1), ποῦ (1)].

b) Auf die dritte Silbe :

v. 3367, 5284 (ἐστὶ), 7136 (τινὰ).

2. Bei Z7.

a) Ist die fünfte Verssilbe die Paenultima (vorletzte Silbe) eines vor einem Enklitikon stehenden Wortes, so erhält sie einen Zirkumflex. Der Akzent des Enklitikon wird dann auf die Endsilbe abgegeben und fällt somit auf die sechste Silbe des Verses.

s. Verse : 185, 757, 978, 1219, 1375, 1808, 2008, 2034, 3802, 3979, 4017, 4067, 4270, 4471, 4504, 5009, 5018, 5377, 5481, 5548, 5998, 6085, 6333,

6579, 6720, 6762, 6822, 7278, 7331, 7355, 7367, 7581, 7729, 8243, 8286, 9313, 9530.

- b) Ist das Enklitikon zweisilbig, so entsteht durch Zurückziehen seines Akzentes ein metrischer Akzent auf der fünften Silbe des Verses: v. 1516 (*ἔνθ' Ἀψίμαρόν τινα*), 4947 (*παραφάσει δ', ὥς φασι*), 8367, 9480 (*ἔκων, ἄκων, ὥς φασι*), 5456 (*ἐφαρμόσαντός τινος*), 6129 (*εἰ ταῦτά τινές εἰσιν*).
- c) Wird ferner das Enklitikon vom vorangehenden Wort durch Zäsur getrennt (s. IV, C.), so gibt es seinen Akzent auf die Endsilbe des vorangehenden Wortes ab. Dadurch entsteht ein metrischer Akzent auf der siebenten Silbe des Verses, z. B.: v. 1881 (*λάρνακί / τινι*), 6964 (*προηγόρευέν / οἱ*), 7332 (*σύναρσίν / οἱ*), 8553 (*ἀνέωκτό / τισιν*).

In den obengenannten Fällen stehen nachfolgende Enklitika vor der Zäsur. (Die eingeklammerten Zahlen geben die Anzahl der Verse an.)

γέ (13), *τέ* (19), *τινά* (1), *φασί* (3), *τίς* (1), *τί* (4), *τινός* (1), *εἰσιν* (1).

An dieser Stelle ist noch zu beachten: Die einsilbigen Wörter *μέν*, *δέ* (Konjunktionen), *γάρ* (kausale Konjunktion), *ἄν* (Partikel) und die Verbform *ἦν* stehen als letzte Worte vor Z7 in entsprechend 10, 98, 3, 1, 1 Versen. Fällt also der metrische Akzent mit dem Akzent des einsilbigen Wortes zusammen? Oder müssten diese Wörter — im Gegensatz zu ihrer Verwendung bei Z5 — als unbetont betrachtet werden? Unserer Meinung nach trifft dies Letztere zu. Nachstehend führen wir die entsprechenden Textstellen an:

<i>μέν</i>	: 276, 700, 1054, 5499, 5738, 6425, 7810, 8188, 8798, 9227.
<i>δέ</i>	: 105, 334, 398, 545, 756, 793, 776, 760...
<i>γάρ</i>	: 2759, 6509, 6953.
<i>ἄν</i>	: 297.
<i>ἦν</i>	: 3744.

VI. Ausser den metrischen hat jeder Vers auch rhythmische Akzente. Durch ihre Stellung entsteht der Versrhythmus, der in Anlehnung an die antiken Termini Jambus, Daktylus usw. genannt wird. Dieser Rhythmus braucht allerdings nicht die ganze Verszeile zu durchlaufen, noch ist er unbedingt erforderlich. Für jene Worte, deren Akzent beim Versrhythmus keine Rolle spielt, sowie für die Fälle, in welchen der Akzent infolge seiner Stellung als nicht vorhanden betrachtet werden kann, verweisen wir auf frühere Veröffentlichungen. Es folgen nun repräsentative statistische Angaben über die rhythmischen Akzente in Ephraems Werk, die sich auf die ersten tausend Verse der Chronik beziehen und den Versteil vor der Zäsur betreffen. Bei jeder unten genannten Gruppe wird auch eine Anzahl von Rhythmusvarianten angeführt, wie sie im Text vorkommen. Die angegebenen Zahlen sind zweifellos schwankend und beruhen auf dem subjektiven Urteil darüber, ob der Akzent im Vers eine wesentliche Funktion ausübt oder nicht.

A. Bei Z7 Gesamtanzahl der Verse : 308.

1. Z7 S5 : 287 Verse.

a) Gruppe I : 82 Verse.

1) Grundform : (˘) — — — ˘ — — /(*)Beisp : v.49(48)(**)

2) Varianten :

α. (˘) — — /˘/ ˘ — — /	Beisp : v. 39 (16)
β. (˘) — (˘) — ˘ — — /	Beisp : v. 44 (9)
γ. (˘) /˘/ — (˘) ˘ — — /	v. 75
δ. (˘) — (˘) /˘/ ˘ — — /	v. 686, 347
ε. (˘) /˘/ — — ˘ — — /	Beisp : v. 823 (4)
στ. (˘) /˘/ ˘ — ˘ — — /	v. 278, 571

(*) Zeichenerklärung :

— unbetonte Silbe

' metrischer Akzent

(˘) rhythmischer Akzent

// Akzent, der nicht als solcher betrachtet oder der vom Akzent einer Nebensilbe absorbiert wird

/ Zäsur

(**) Die eingeklammerten Zahlen geben die Anzahl der Verse an.

b) *Gruppe II* : 120 Verse.1) Grundform : $-(\acute{)} - - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 99 (70)

2) Varianten :

a. $|\acute{}/(\acute{)} - - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 37 (32)β. $|\acute{}/(\acute{)} - (\acute{)} \acute{-} - - /$ Beisp : v. 51 (3)γ. $-(\acute{)} - (\acute{)} \acute{-} - - /$ Beisp : v. 139 (13)δ. $-(\acute{)} |\acute{}/ - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 272 (2)c) *Gruppe III* : 54 Verse.1) Grundform : $- - (\acute{)} - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 7 (41)2) Variante $|\acute{}/ - (\acute{)} - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 90 (13)d) *Gruppe IV* : 16 Verse.1) Grundform : $- - - (\acute{)} \acute{-} - - /$ Beisp : v. 83 (13)2) Variante : $|\acute{}/ - - (\acute{)} \acute{-} - - /$ Beisp : v. 367 (3)e) *Gruppe V* : 14 Verse.1) Grundform : $-(\acute{)} (\acute{)} - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 3 (12)2) Variante : $|\acute{}/(\acute{)} (\acute{)} - \acute{-} - - /$ Beisp : v. 314 (2)f) *Gruppe VI* : 1 VersGrundform : $- - - - \acute{-} - - /$ v. 4302. *Z7 S6* : 12 Verse.a) $(\acute{)} - - (\acute{)} - \acute{-} - /$ v. 299, 698, 902b) $-(\acute{)} - - - \acute{-} - /$ v. 337c) $(\acute{)} - - (\acute{)} |\acute{}/ \acute{-} - /$ v. 647d) $-(\acute{)} - (\acute{)} - \acute{-} - /$ v. 91, 790e) $(\acute{)} - (\acute{)} |\acute{}/ - \acute{-} - /$ v. 798f) $- - - (\acute{)} - \acute{-} - /$ v. 930g) $(\acute{)} - - - (\acute{)} \acute{-} - /$ v. 185 (Enklitikon $\gamma\epsilon$),
757 (Enklitikon $\gamma\epsilon$)h) $- - (\acute{)} - (\acute{)} \acute{-} - /$ v. 978 (Enklitikon $\gamma\epsilon$)3. *Z7 S7* Anzahl der Verse : 5.a) $- - - - - \acute{-} /$ Beisp : v. 269 (4)b) $(\acute{)} - - (\acute{)} (\acute{)} - \acute{-} /$ v. 882 (Enklitikon $\varphi\alpha\sigma\iota$)4. *Z6* (= Dihaeresis) Anzahl der Verse : 2.a) $- - - - - \acute{-} /$ v. 26 (= S6)b) $(\acute{)} - - - \acute{-} - /$ v. 712 (= S5)

5. *Abweichende* (?) Verse. Anzahl der Verse : 2.

- a) $\acute{ } - - - /$ v. 438 (Zäsur vielleicht nach dritter Silbe)
 b) $- \acute{ } - - /$ v. 558 (Zäsur vielleicht nach dritter Silbe)

B. *Bei Z5* Gesamtanzahl der Verse : 692.

1. *Z5 S5* : 351 Verse.

a) *Gruppe I* : 33 Verse.

- 1) Grundform : $- - - - \acute{ } /$ Beisp : v. 33 (32)
 2) Variante : $- (\acute{ } - - - \acute{ } /$ v. 770

b) *Gruppe II* : 133 Verse.

- 1) Grundform : $(\acute{ } - - - \acute{ } /$ Beisp : v. 19 (93)
 2) Varianten :
- | | |
|--|--------------------|
| a. $(\acute{ } - - (\acute{ } \acute{ } /$ | Beisp : v. 130 (6) |
| β. $(\acute{ } \acute{ } - - \acute{ } /$ | Beisp : v. 4 (12) |
| γ. $(\acute{ } - (\acute{ } \acute{ } \acute{ } /$ | Beisp : v. 423 |
| δ. $(\acute{ } - (\acute{ } - \acute{ } /$ | Beisp : v. 42 (19) |
| ε. $(\acute{ } \acute{ } (\acute{ } - \acute{ } /$ | Beisp : v. 428 (2) |

c) *Gruppe III* : 159 Verse.

- 1) Grundform : $- (\acute{ } - - \acute{ } /$ Beisp : v. 5 (109)
 2) Varianten :
- | | |
|---|--------------------|
| a. $- (\acute{ } (\acute{ } - \acute{ } /$ | Beisp : v. 27 (14) |
| β. $ \acute{ } (\acute{ } - - \acute{ } /$ | Beisp : v. 96 (36) |

d) *Gruppe IV* : 23 Verse.

Grundform : $- - (\acute{ } - \acute{ } /$ Beisp : v. 20 (23)

e) *Gruppe V* : 3 Verse.

- 1) Grundform $- - - (\acute{ } \acute{ } /$ v. 110 (2)
 2) Variante : $- | \acute{ } | - (\acute{ } \acute{ } /$ v. 258

2. *Z5 S4* Anzahl der Verse : 309.

a) *Gruppe I* : 49 Verse

Grundform $- - - \acute{ } - - /$ Beisp. : v. 70

b) *Gruppe II* : 153 Verse.

- 1) Grundform : $(\acute{ } - - \acute{ } - - /$ Beisp : v. 1 (127)
 2) Varianten :
- | | |
|---|-----------|
| a. $(\acute{ } \acute{ } - \acute{ } \acute{ } /$ | v. 79 (?) |
|---|-----------|

β . (⊥) – |⊥| ⊥ – | Beisp : v. 82 (14)
 γ . (⊥) |⊥| – ⊥ – | Beisp : v. 108 (11)

c) *Gruppe III* : 103 Verse.

1) Grundform : – (⊥) – ⊥ – | Beisp : v. 9 (69)

2) Varianten :

α . |⊥| (⊥) – ⊥ – |. Beisp : v. 76 (26)

β . – (⊥) |⊥| ⊥ – | Beisp : v. 248 (8)

d) *Gruppe IV* : 4 Verse.

Grundform : – – (⊥) ⊥ – | Beisp : v. 286 (4)

3. *Z5 S3* Anzahl der Verse : 32.

a) Grundform : – – ⊥ – – | Beisp : v. 137 (12)

b) Varianten :

1) (⊥) – ⊥ – – | Beisp : v. 160 (11)

2) – (⊥) ⊥ – – | Beisp : v. 6 (8)

3) (⊥) (⊥) ⊥ – – | v. 356.

Der vorliegende Aufsatz ist vielleicht nicht so ergiebig, wie es nach dem Aufwand an Zeit und Mühe zu erwarten wäre. Dennoch glauben wir, dass es nur nach der hier angewendeten Methode möglich sei, sichere Ergebnisse über die akustische Prosodie und die akustische Metrik der Byzantiner zu erzielen.

Athen.

Od. LAMPSIDIS.

WEST-ÖSTLICHE WORTBEZIEHUNGEN

1. N.-Gr. *τσερβούλι, τζερβούλια*, ntr. pl., «Schuh(e), Fussbekleidung».

Mit Freuden erinnere ich mich an die zahlreichen Diskussionen über das alt-russische Igoŕ-Lied, an welchen der von uns allen so verehrte und nun betrauerte Meister immer so lebhaften Anteil nahm. Das war vor schon fast einem Vierteljahrhundert, an der *École Libre des Hautes Études* in New York, in einem Kreis, der fast ausschliesslich von Gelehrten gebildet wurde, die in jener Zeit vor der Ausbreitung der Finsternis über Europa in der Neuen Welt Zuflucht gefunden hatten. Wieviele Erklärungen schwieriger Textstellen, wieviele kulturhistorische und literarische Zusammenhänge auf Henri GRÉGOIRES Mitarbeit direkt oder indirekt zurückgehen, ist aus den Citaten in jenem unscheinbaren braunen Pappband allein nicht zu erschliessen. Derjenige, der mit dem Buch vertraut ist, und wer an dem Band mitgearbeitet hat, wird immer wieder die Gedanken GRÉGOIRES erkennen. So war auch er es, der meine Aufmerksamkeit auf das neugriechische Wort *τζερβούλια* lenkte, das mir völlig unbekannt war. Das war im Zusammenhang mit den Diskussionen um das alt-kirchen-slavische, alt-russische und ost-slavische Wort *сапогъ*, etc. «Stiefel»; ob GRÉGOIRE in der Diskussion selbst oder während einer der «Nachsitzungen» fragend auf *τζερβούλια* verwies, ist mir nicht mehr rememberlich. Das slavische *sapogъ* ist ein altajisches Lehnwort, das im Altajischen nur noch in der östlichsten Gruppe, dem Tungusischen, zu belegen ist, aber auf eine gesamt-altajische Wurzel zurückgeht, wie ich in der Untersuchung über die orientalischen Elemente im Igoŕ-Lied (Monographie no. 1 der Ztschr. *Word*, New York, 1951), p. 42 f. dargestellt habe, die zu einem gewissen Grad ebenfalls auf die schon erwähnten Diskussionen zurückgeht. In einem Zusatz habe ich bemerkt, dass Serbo-

Kroat. *cipela*, Ungar. *cipő*, *cipellő*, N.-Gr. *τζερβούλια* sowie die ganze romanische Sippe, die MEIER-LÜBKE, *Romanische Etymolog. Wörterbuch*, No. 7653, von Gr. *σκαφά* «Barke, Schüssel, Becken, grosses, breites Gefäss» ableitet, von der slavisch-altajischen Gruppe getrennt zu betrachten und wahrscheinlich mediterranen Ursprungs sind.

Diese von mir als mediterran bezeichneten Wörter scheinen mir zu zwei Gruppen verschiedenen Ursprungs zu gehören, wobei ich nicht überzeugt bin, dass die von MEIER-LÜBKE auf *σκαφά* zurückgeführten Wörter einheitlicher Herkunft sind. Wohl dürften aber *cipela*, *cipő* und *cipellő* sowie *τζερβούλια* eine Gruppe bilden, die auf ein Etymon zurückgehen mag. Die Wörter aus dieser Familie haben eine eigenartige Verbreitung, auf die ich erst unlängst gestossen bin, nachdem ich *cipela* und *τζερβούλια* fast schon vergessen hatte.

Zu dem ungarischen Wort äussert BÁRCZI in seinem Etymologischen Wörterbuch (*Magyar Szófejtő Szótár*), p. 33, lediglich, dass seine Etymologie nicht feststehe; er ist also auch hier, wie in anderen Fällen komplizierter Lehnwörter, die meist Kulturwörter sind, nicht aufschlussreich, da er als guter Positivist nicht wagt, den festen Boden der Tatsachen zu verlassen... Aber die Erdoberfläche besteht nicht überall aus festem Grunde, und es tritt gelegentlich die Notwendigkeit an einen heran, diesen vertrauten festen Boden unter den Füßen wenigstens für eine gewisse Zeit zu verlassen. Die hier vorliegende, wahrscheinlich zusammengehörige balkanische Sippe von Bezeichnungen für eine gewisse Art leichten Schuhwerks hat ihre nächsten Verwandten in Süd-Indien, im Drāviḍischen. Form wie Bedeutung zeigen überraschende Übereinstimmung. Im Drāviḍischen liegen folgende Wörter vor: (T. BURROW und M. B. EMENEAU, *Dravidian Etymological Dictionary*, No. 1633) Tamil *čeruppu* «sandal, slipper, shoe», Malajālam *čerippu* «id.», Kota *kewr* «id.», Toḍa *kerf* «id.», Kannada *kera*, *keravu*, *kerahu*, *kerpu* «id.», Telugu *čepu* «id.», Kolāmī *kerri* «shoe», Nājkī *kerri* «shoe, boot», Pārži *čerup*, *čerpu* «sandal», Gōṇḍī *sarpum*, (W) *sarpa*, (M) *harpunz*, (L; Maṛiā-Dialekt) *helpus*, (A) *serpum* «id.», Kuwī (F) *seppū* «shoe», (S) *čepunga* «shoes». Verglichen wird hierbei mit Hindī *čappū*, *čappal* etc. und auf *čaporā* in TURNERS *Comparative and Etymological Dic-*

tionary of the Nepali Language, London, 1931, verwiesen. Nicht mitaufgeführt sind hier die Formen aus dem Tuḷu, *čappalu*, *čappaḷu*, die BURROW in seinen *Dravidian Studies*, III (BSOAS, XI, 1943/6, p. 124) ebenfalls in diese Reihe stellt. In dieser Arbeit, welche die Palatalisation von *k* vor *e*- und *i*-Lauten zu *č* im Tamil, Malajālam und Telugu gegenüber bewahrten *k* in den anderen drāviḍischen Sprachen zum Gegenstand hat, nimmt er die folgenden indogermanisch-indischen (indo-arischen) Wörter als möglicherweise aus dem Drāviḍischen entlehnt an (« loanwords ... would seem to be »): Hindī *k'arpā* « sandal » < **k'arappa* — (wie Kannaḍa *karahu* < **karappu* abzuleiten ist) und, aus einer palatalisierenden Sprache, Marāṭ'ī *sappaḷa* « sandal » (*ibidem*, p. 124, Note 3). Die drāviḍischen Sprachen bieten ähnlich den romanischen, zahlreiche und komplizierte — deshalb äusserst interessante und lehrreiche — Beispiele von Entlehnungen und Rückentlehnungen innerhalb derselben Sprachgruppe, wie auch solche, die durch die benachbarten Gruppen beeinflusst oder aus ihnen genommen worden sind. Dazu kommen noch tiefergehende, regelrechte Sprach- und Dialektmischungen. Bedeutende Schwierigkeiten bieten hierbei sehr oft die schriftlos gebliebenen nördlicheren drāviḍischen Sprachen, die sich in der Diaspora in kompakter indo-arischer Umgebung befinden. In diesem Zusammenhang kommt BURROW im gleichen Artikel noch einmal (p. 129) auf die Gruppe von Kannaḍa *kerpu* etc. « Fussbekleidung » zurück: Kuwī *seppū* ist, wie viele andere Wörter, aus dem Telugu entlehnt, ebenso Gōṇḍī *sarpum*, da ja *k*- vor Palatalvokalen im Gōṇḍī nicht zu *č* palatalisiert wird; während Kuwī *seppū* die gleiche Assimilation *-rp- > -pp-* wie Telugu *čeppu* aufweist, muss das Gōṇḍī seine Form noch zu einer Zeit entlehnt haben, als jene Assimilation noch nicht eingesetzt hatte. Soweit BURROW. Eine Form wie **kerapu* oder **kerappu*, der von BURROW angesetzte Prototyp von Kannaḍa *kerahu*, müsste einer für das Proto-Drāviḍische anzusetzenden Form sehr nahe stehen oder schon gleichkommen. Daraus wie aus der ganzen im *Dravid. Etym. Dict.* sub 1633 angeführten Gruppe ist weiter zu schliessen, dass dies Wort schon im Ur-Drāviḍischen vorhanden war. So weit zurückreichende westliche Quellen des Wortes gibt es nicht.

Was zwischen dem drāvidischen und mediterranen Gebiet stand, ist bis jetzt nicht klar zu erkennen. Es dürfte das Arab. *zarbūl* gewesen sein, das Gustav MEYER in *Neugriechische Studien*, II, p. 88 als die Quelle des neu-griechischen Wortes ansieht. Die Form des arabischen Wortes deutet schon auf ausser-semitischen Ursprung; dies arabische Wort ist nicht ins Persische und Türkische eingedrungen. Es müssen aber ausser der von MEYER angeführten arabischen Form andere vorhanden gewesen sein, denn weder ist das neu-griechische τζ- (oder τσ-) eine Wiedergabe für unmittelbar entlehntes arabisches z-, noch ist arabisches z- eine für drāvidisches č-, s- oder gar k-. So steht die neu-griechische Form einer drāvidischen mit anlautendem č- wie im Tamil, Malajālam und Telugu am nächsten.

Das kleine, knapp 300 pp. starke « *Ἑτυμολογικὸ Λεξικὸ τῆς κοινῆς νεοελληνικῆς* » von N. P. ANDRIŌTĒS (Athen, 1951), auf das mich Günther REICHENKRON liebenswürdigerweise aufmerksam gemacht hat, gibt p. 266 nur die Form *τσερβούλι*, ntr., « *τσαρούχι* », « grober, leichter Schuh », das dort von einem **σερβούλιον* als Diminutiv des mittel-griech. *σέρβουλον* aus Lat. *servulus* abgeleitet wird. Ausserdem verweist ANDRIŌTĒS aber auf die oben citierte Arbeit von Gustav MEYER. Die von ANDRIŌTĒS vorgebrachte ist eine alte Volksetymologie, die sich schon bei Konstantinos Porphyrogenetos findet, wie bei *Σκαρλάτος Δ. ὁ Βυζάντιος*, « *Λεξικὸν τῆς καθ' ἡμᾶς Ἑλληνικῆς διαλέκτου, μεθρομηνευμένης εἰς τὸ ἀρχαῖον Ἑλληνικὸν καὶ τὸ Γαλλικόν* », 3. Aufl., Athen, Konstantinopel 1874, p. 423 nachzulesen ist: « *Σερβοῦλι (καὶ Τσερβοῦλι, τὸ Τσαροῦχι εἰς τὴν Βουλγαρίαν. « Σέρβουλα, ἡ κοινὴ συνήθεια τὰ δουρικὰ φησὶν ὑποδήματα » λέγει ὁ Πορφυρογεννητος. Περιεργος εἶνε ἢ σύμπτωσις 'του μὲ τῶν ἀρχαίων τὸ) Ἀρβύλη, ἴδε Τσαροῦχι (εἰς τὸ παράρτημα).* »

Wieso und durch welche Vermittlung ein lateinisches anlautendes s- affriciert zu τσ- (c-/č-/č-) im Neu-Griechischen werden soll, ist schlecht vorstellbar. Lateinisches und romanisches s- ist durchweg und regelrecht als σ- vertreten; ob das sogleich unter *τσερβούλι* von ANDRIŌTĒS angeführte *τσέργα*, f., « *μάλλινη κουβέρτα*, « Woldecke », aus dem Spät-Mittel-Griechischen bekannt, von ANDRIŌTĒS aus einem slavischen *cerga* < roman. **serga* < Lat. *sericus* (also doch wohl

serica ?!) < Gr. *σηρικὸς* «chinesisch; seiden», von der semantischen Seite ganz abgesehen, nicht auf dem Weg von irgendwelchen Fernassimilationen und Kontaminationen — THUMB, dort citiert, nimmt in *I F*, XIV, 344 ff. die Vermittlung von (welchen?!) Balkansprachen an — entstanden ist, bleibt, wie die ganze Ableitung, noch eine offene Frage. Aber lateinisches, romanisches und überhaupt fremdes *s-* wird im Neu-Griechischen nie anders als durch *σ-* wiedergegeben, sogar das leichter oder stärker velarisierte türkische *ş-* in Position vor velaren Vokalen.

Das oben von SKARLĀTOS gebrachte *ἀρβύλη* «Schuh», das bereits in der klassischen Sprache vorkommt, müsste in diesem Zusammenhang eine Sonderstudie erfahren.

2. *Τὸ νερό*, «das Wasser».

Eines der Wörter, die im Neu-Griechischen ein klassisches verdrängt haben, ist das Wort für «Wasser», *τὸ νερό*, das schon im Mittel-Griechischen erscheint — seit wann, ist mir nicht bekannt, es kommt jedenfalls in den Predigten des hl. Vasilios d. Gr. vor (cf. *infra*). Die übliche Ableitung, die seit XATZIDAKĒS' Arbeiten (cit. bei ANDRIŌTĒS, *op. cit.*, p. 160) allgemein anerkannt wird, ist die aus *νεαρόν*, scil. *ὑδωρ*. In der Verbindung *νεαρόν ὑδωρ* «frisches Wasser» soll sich dann, wie man annimmt, allmählich der Gebrauch des Adjektivs *νεαρόν* unter Weglassung des Substantivs, der generischen Bezeichnung *ὑδωρ*, in der Bedeutung «Wasser» durchgesetzt haben. Das ist selbstverständlich möglich, und aus jeder beliebigen Sprache lassen sich hierfür Beispiele anführen (cf. N.-Engl. *pub* «Wirtschaft, Wirtshaus» < *public place, inn; etc.*). So schreibt auch SKARLĀTOS, *op. cit.*, p. 315 sub *νερόν*, bei dem er auch die Nebenform *νηρόν* anführt, die bei ANDRIŌTĒS fehlt: «*ναρός*, (ὁ ὑγρός καὶ ῥευστός, «*Κρηναῖα ναρὰ ποτὰ [τρεχάμενα, δηλ. :]*», Σοφοκλ. Ὁ Μ. Βασίλειος [ὄμιλ. κατὰ μεθ. (Predigt gegen die Säufer, K.H.M.)] ἔτι γράφει *νεαρόν* κατ' ἔλλειψιν τοῦ Ὑδωρ, καὶ ἐννοεῖ κυρίως τὸ νεωστὶ ἀντληθέν, ἐπομ. δροσερόν). Ὑδωρ, -ατος (τὸ). *νάμα* (sollte *νάμα* sein. K.H.M.), *eau, θ. Etc.*». Die Erklärung *τὸ νεωστὶ ἀντληθέν*, (scil. *ὑδωρ*) findet sich wörtlich schon bei SCAPULA, *Lexicon graeco-latinum novum*, Basel, 1579, col. 1094: *νεαρόν ὑδωρ* «*aqua recens hausta*».

Wenn es sich hierbei nur um Trinkwasser handelte, wäre diese Erklärung ganz einwandfrei; *νερό* bedeutet aber Wasser überhaupt. Frisches Wasser ist im Verhältnis zu den Wasservorräten auf der Erde, nicht nur im mediterranen und semi-ariden Klima, in recht geringen Mengen vorhanden; deshalb wäre es wohl zu bezweifeln, ob in diesem eine Bedeutungsübertragung oder jedenfalls eine so beträchtliche Bedeutungserweiterung von *νερόν* stattgefunden hätte, dass damit nun alles Wasser bezeichnet worden wäre.

Wenn vielleicht auch nicht die ganze Theorie des Ursprungs von *νερό* < *νερόν* irrig ist, so liegt in *νερό* doch auf jeden Fall die Einwirkung eines generischen Wortes für Wasser vor, das auf dem Alten Kontinent eine noch viel weitere Verbreitung als die indogermanisch-uralische Wurzel **vod-/ved-* etc. « Wasser » hat: es ist ural-altajisch und drāviḍisch. Die Bedeutung « Wasser » ist in der drāviḍischen Gruppe die grundlegende, während sie im Ural-Altajischen vorwiegend in den Begriffen « (versumpfender) See, Sumpf, Morast, sumpfige oder nasse Niederung, kleiner Bach, Wasserabfluss; Feuchtigkeit, Nässe » vorliegt. Drāviḍisch (cf. BURROW & EMENEAU, *Dravid. Et. Dict.*, No. 3057): Tamil *nīr* « water, sea, juice, liquor, urine, dampness, moisture; nature, disposition. state, conditon », Ableitungen *nīrmai* « property of water, as coolness », mit Abfall des anlautenden *n-*, worüber BURROW in BSOAS, XI, *Dravidian Studies*, V, pp. 595-616 nachzulesen ist, *īr* « moisture, wetness, freshness, greenness », *īram* « wet, moisture, humidity, freshness, greenness, coolness », *īrali* « to become moist, damp », *īri* « id., to become cool, be benumbed by cold or disease », *īrippu* « dampness, moisture », *īrija* « damp, wet, cold »; Malajālam *nīr* « water, juice, moisture », *īram* « moisture, dirt », *īrikka* « to grow damp », *īrmam*, *īrman* « damp cloth », *īram* « moisture, dirt, wet cloth », *īran* « wet cloth »; Kota *nīr* « water, semen »; Toḍa *nīr* « water », *nī pāw* « watering place in a stream », *īrm* « dampness »; Kannaḍa *nīr* « water », *īra* « moisture, dampness, wetness »; Koḍagu *nīry* « water »; Tuḷu *nīru* « id. »; Telugu *nīru* « water, urine », pl. *nīllu* « water », « die Wasser; Gewässer », *īmīri* « moisture »; Kolāmī *īr* « water »; Najkī *īr* « id. »; Pārḷī *nīr* « id. »; general appearance, character »; Gadba *nīr* « water »; Kuḷī *nīru* « juice, sap, essence »; Brahūī *dīr* « water, flood water, juice, sap ».

Das *Drav. Etym. Dict.* vergleicht hiermit Sanskr̥t *nīra-* « water, juice, liquor », *nīvara-* « water, mud », das nach BURROW, *loc. cit.*, BSOAS, XI, p. 611 drāviḍisches Lehnwort im Sanskr̥t ist. BURROW verbindet ebendort, Anm. 1, Skr̥t *nārā-*, f., « Wasser », ein recht seltenes Wort, das Manu zur Aufstellung einer Etymologie des Namens *Nārājaṇa-* anführt, ebenfalls mit dieser grossen drāviḍischen und ural-altajischen Familie, sodass es also nicht als ad hoc erfunden anzusehen ist, bemerkt BURROW, wie BÖHTLINGK & ROTH das anzunehmen scheinen. Von der uralischen Sippe hat BURROW, *loc. cit.*, p. 611, die finnisch-ugrischen Wörter schon zusammengestellt: Suomi *noru* « feuchte, sumpfige Niederung », *norua* « triefen, träufeln », Ēstn. *nōrendama* « id », *nōrg* « Wasserabfluss, kleiner Bach », *nirguma* « rieseln, träufeln », Lapp. N. *njoarra* « fliessen », Mordv. *nurge* « triefen », Mari *nōrem* « feucht, nass werden », Xanty (Ugro-Ostjak) *ñār* « nass, feucht », *ñīrwěj* « id. », Ungar. *ñirk*, *ñirok* « humor, succus », *ñirkoš* « humidus », *ñārš* « frisch, roh ». Nach COLLINDERS *Fenno-Ugric Vocabulary*, Uppsala 1955, p. 41 ergänze ich noch: Udmurt (Votjak) *ñur* « damp, wet (wood or grain); dampness, wetness; swamp, marsh », Komi (Zyrjan.) *ñur* « swamp, marsh, bog ». Im Samojedischen findet sich: Selqup (Ostjak-Samojed.) *ñar* (von Narym, Jeloguj, Bajxa, Taz und Karas), *narre* (Nacpumpokolsk) « Sumpf » (CASTRÉN, *Samojedische Wörterverzeichnisse*, p. 288) und im Süd-Jukagirischen *ñor* « swamp, morass » (COLLINDER, *loc. cit.*). Im Altajischen hat sich dies uralte Wort nur in derjenigen Gruppe erhalten, die ausserhalb der semi-ariden und ariden Klimazonen Central-Asiens lebt, der tungusischen und, aus den gleichen Gründen, im Jakutischen: Ewenki *ñāru* « kleiner See, der von Sumpfmooos überwachsen wird (Ñorbokō), Sumpf, Sumpfboden, Moorgrund (Sym) », *ñāruža* (Ñorbokō), *ñārus* (Urmī, Saxalin) « kleiner versumpfter See », *ñārut* « See, der von Sumpfmooos überwachsen wird » (Steinige Tunguska, Ñorbokō, Ñēpa, Obere Lena, Tungir, Aldan, Učur); Lamutisch *ñāruqay* « Pfütze von schmelzendem Schnee »; Nānaj *ñarun* « Tundra »; Udi *ñau* « Sumpf ». Das Jakutische hat *nuora* « niemals austrocknend; Sumpf; Dickicht »; das Wort mag hier entlehnt sein, es mag sich aber auch aus

sehr alten Zeiten erhalten haben. Auf Grund der tungusischen Formen hätte dies Wort in COLLINDERS *Fenno-Ugric Vocabulary* unter «Uralo-Altica», p. 145, gebracht werden sollen; aber vor 1955 waren die tungusischen Formen noch meist unbekannt.

Im Uralischen gibt es einige ablautende Weiterbildungen von diesem Wort, wie z.B. die ebenfalls von BURROW, *loc. cit.*, angeführten Suo. *nurmi* «Wiese», Komi *ňur* «Sumpf, Morast», Māńśi *ńurm* «Wiese», *ňār* «nasses Land», Xanty *ňūrēm* «Sumpf». Des weiteren könnten hierher Eneć (Jenisej-Samojed.) *naura* «Baumsaft» (Bajxa) und *nára* (Xantaj), *náda* (Bajxa) «MOOS» (CASTRÉN, *Wörterverzeichnisse...*, p. 85) gestellt werden. Diese haben ihr genaues Gegenstück in den ebenfalls von BURROW in diesem Zusammenhang angeführten drāvidischen Formen Tamil *nurampu* «mud, mire» und Tuḷu *nurumbu* «alluvium», «angeschwemmte Erde», die im *Dravid. Etym. Dict.* unter No. 3071 vollkommen getrennt von der Sippe von *nīru* «Wasser, etc.» aufgeführt werden und dadurch völlig in der Luft hängen. Es ist überhaupt bedauerlich und für die vergleichende Forschung nicht förderlich, dass von den bisher bekannten uralisch-drāvidischen Parallelen, von denen die besten gerade von BURROW aufgestellt wurden, im *Dravid. Etym. Dict.* leider keinerlei Notiz genommen worden ist.

Die Frage, wie man sich den Zusammenhang dieser Wörter für Wasser im Griechischen einerseits, dem Ural-Altajischen und Drāvidischen andererseits vorstellen soll, ist sehr schwer zu beantworten, solange noch keinerlei Parallelen vorliegen, die diesem Zusammenhang eine grössere Plausibilität verleihen würden. Dass sich solche finden lassen und mit der Zeit auch gefunden werden, das ist nicht zu bezweifeln. Aber hic et nunc kann ich keine Parallelen beibringen. Nur das Vorkommen des Wortes im Ural-Altajischen und im Drāvidischen erklärt sich aus der diese drei Gruppen verbindenden Urverwandtschaft. Es versteht sich von selbst, dass es sich hier nicht um ein Lehnwort im Griechischen aus dem Ural-Altajischen oder dem Drāvidischen handeln kann — im Gegensatz z.B. zu *τζεργβούλια*, das ein Lehn- oder Wanderwort ist. Vielleicht handelt es sich bei *νερό* um ein Wort, das erst in der mittel-griechischen Epoche weiter verbreitet und da-

durch schliesslich schriftsprachlich wurde, das vorher seit ur-griechischen Zeiten in der Sprache vorhanden war und lediglich in gewissen Dialekten vorkam. Das Wort ist sicherlich mit der Wurzel zu verbinden, die dem Namen von Wassergeistern zu Grunde liegt, die später in der griechischen Mythologie ein recht lebhaftes Dasein führen : *Nηρέυς* (Gen. -έως, ep. -ῆος), der Sohn des Pontos und der Gaia, der Gemahl der Dōris, der Beherrscher des Aegaeischen Meeres unter Poseidōn ; seine fünfzig Töchter sind die *Nηρηίδες* (oder *Nηρηῆδες*). Hierbei läge Dehnstufe der Wurzel vor, die sich auch noch in der neu-griechischen Nebenform *νηρό* zu zeigen scheint. Dies alte, seltene Wort, das neben und unter ὕδωρ dahinvegetierte, ist wahrscheinlich dann später mit einem der häufigeren *ἐπιθετα* für das übliche und schriftsprachliche ὕδωρ, nämlich *νεαρός*, kontaminiert worden, in Folge dessen es *νεαρός* vollkommen absorbiert hat. Für Viele mögen diese Ausführungen zu sehr auf das Reich der Hypothese beschränkt sein, und ich gebe gern zu, dass es das noch so lange bleiben wird, bis Parallelen hierzu gefunden werden, ich bin aber der Überzeugung, dass sich Parallelen in Verfolg der Erforschung weiträumiger und uralter Wort- und Kulturzusammenhänge von selbst einstellen werden.

*Columbia University,
New York City.*

Karl H. MENGES.

LE TRAITÉ DES AZYMES
ΛΕΟΝΤΟΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΟΥ
ΤΗΣ ΕΝ 'ΡΩΣΙΑΙ ΠΡΕΣΘΛΑΒΑΣ :
QUAND, OÙ ET PAR QUI A-T-IL ÉTÉ ÉCRIT?

Un traité polémique d'un Léon métropolitain contre l'emploi du pain azyme pour l'Eucharistie dans le rite latin, nous a été transmis par une quinzaine de manuscrits, dont les plus anciens sont du XIII^e siècle (1). Bien qu'il soit depuis longtemps connu, sa datation et l'identification de son auteur fournissent encore matière à discussion. Une partie des chercheurs voit dans l'auteur du traité le premier ou le deuxième métropolitain de Russie : fin du X^e ou premières années du XI^e siècle. Cette thèse, qui a été formulée par E. E. Golubinskij et a trouvé un accueil très favorable grâce à l'autorité bien méritée de ce savant, a été récemment soutenue sur la base d'une argumentation détaillée par V. Mošin (2). D'autres chercheurs, comme par exemple B. Leib, M. Jugie, J. Ledit, A. Michel, H.-G. Beck, partant de l'idée que l'objet de la controverse (les azymes) exclut toute date antérieure à 1053-1054, ont supposé que l'auteur du traité était métropolitain de Preslav para-danubien, en Bulgarie, à la fin du XI^e

(1) Texte édité par V. N. BENEŠEVIČ dans *Pamjatniki drevnerusskogo kanoničeskogo prava*, (Monuments vieux-russes de droit canonique), II, 1, Petrograd, 1920, pp. 73-101 ; et par A. S. PAVLOV, *Kritičeskie opyty po istorii drevnejšej greko-russkoj polemiki protiv latinian*, (Essais critiques sur l'histoire de l'ancienne polémique gréco-russe contre les Latins), SPb, 1878, pp. 115-132.

(2) Cf. E. E. GOLUBINSKIJ, *Istorija russkoj Cerkvi*, (Histoire de l'Église russe), I², 1, Moskva, 1901, p. 274 sq., 853 ; V. MOŠIN, *Le traité du métropolitain russe Léon sur les azymes dans un manuscrit d'Achrida*, (en russe), dans *Byzantinoslavica*, XXIV, 1, 1963, pp. 87-105.

ou au XII^e siècle (1). Cette opinion, fondée sur un texte du patriarche de Jérusalem Dosithée (1669-1707), a été formulée d'une façon particulièrement exhaustive par D. Cukhlev (2).

Le traité de Léon, métropolitaine τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσβυτάβας, est de toute façon lié à la question de l'organisation de l'Église en Russie aux X^e-XI^e siècles, au sujet de laquelle H. Grégoire et P. Orgels ont eu raison d'écrire : « On sait qu'il n'est guère de question plus obscure, ni qui ait été plus obscurcie par les partis pris et les idées préconçues, que celle des origines de cette Église » (3). Bien que l'étude de ces origines ait fait de grands progrès grâce aux travaux de V. Laurent, E. Honigmann et L. Müller, et qu'il ait été, en particulier, établi que la plus ancienne hiérarchie de l'Église russe a été une hiérarchie byzantine (4), il reste encore en ce domaine bien des questions ouvertes, qui exigent de nouvelles recherches.

En entreprenant d'étudier le traité du métropolitaine Léon, nous nous proposons de chercher dans les sources une réponse nette à la question de savoir s'il faut rattacher ce texte à l'Église russe. Si la réponse est affirmative, nous pourrions établir la valeur de ce texte en tant que source pour l'histoire

(1) Cf. B. LEIB, *Kiev et Byzance à la fin du XI^e siècle*, Paris, 1924-p. 34 ; J. LEDIT, « Russie », dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, XIV, 1, 1939, p. 217 sq. ; A. MICHEL, *Humbert und Kerullarios*, II, Paderborn, 1930, p. 129 ; H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, München, 1959, pp. 312, 610.

(2) D. CUKHLEV, *Istoria na bolgarskata Cerkva*, (Histoire de l'Église bulgare), vol. I (864-1186), Sofia, 1910, pp. 865, 919-921.

(3) H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *La chronologie des Patriarches de Constantinople et la « question romaine » à la fin du X^e siècle*, dans *Byzantion*, XXIV, 1954, p. 169.

(4) Cf. V. LAURENT, *Aux origines de l'Église russe. L'établissement de la hiérarchie byzantine*, dans *Échos d'Orient*, XXXVIII, 1939, pp. 279-295 ; E. HONIGMANN, *Studies in Slavic Church History*, dans *Byzantion*, XVII, Amer. Ser. III, 1944-1945, pp. 128-182 ; L. MÜLLER, *Zum Problem des hierarchischen Status und der jurisdiktionellen Abhängigkeit der russischen Kirche vor 1039*, Köln-Braunsfeld, 1959. Cf. aussi P. DEVOS, *Chronique d'hagiographie slave*, II, dans *Analecta Bollandiana*, LXXIII, fasc. 1-2, 1955, pp. 220-226.

de cette Église. Il faudra d'abord fixer le cadre chronologique de la composition de notre traité des azymes, pour affronter ensuite la question de l'attribution.

I. LA QUESTION CHRONOLOGIQUE

Notre examen de la première question — de la question chronologique — consistera surtout en une discussion avec V. Mošin. Ce savant a réuni les arguments qui, à son avis, nous imposeraient de situer le traité entre la fin du x^e siècle et le début du xi^e.

V. Mošin, qui s'appuie dans une grande mesure sur certains auteurs dont il partage l'opinion (1), n'a pas tenu compte de la littérature critique de base, entre autres du travail de M. Čelcov. Les conclusions de ce dernier travail ont été confirmées par des études récentes, dont rend compte l'excellent manuel de H.-G. Beck, qui cite aussi abondamment la littérature concernant les controverses entre Rome et Constantinople (2). En suivant A. Popov et A. Pavlov, Mošin soutient que le traité du métropolite Léon constitue un chaînon intermédiaire entre les œuvres de Photius et de son contemporain Nicétas Paphlagon, d'un côté, et, de l'autre côté, les écrivains qui, à partir de 1053, traitent de la question des azymes : Léon d'Achrida, Michel Cérulaire, Pierre d'Antioche, Nicétas Stéthatos et Nicon de la Montagne Noire. Le traité de Léon de *Προσθλάβα* serait particulièrement proche des œuvres de Nicétas de Nicée. Ces deux écrivains, d'après Mošin, seraient à cheval entre deux époques, l'époque de Photius et celle de Michel Cérulaire ; en effet, à la différence des controversistes de la deuxième époque, qui s'occu-

(1) Spécialement A. ПОПОВ, *Istoriko-literaturnyj obzor drevnerusskikh polemicheskikh sočinenij protiv latinian (XI-XV v.)*, (Aperçu historique et littéraire des ouvrages polémiques vieux-russes contre les Latins (xi^e-xv^e siècles), Moskva, 1875, pp. 1-46 ; et A. ПАВЛОВ, *op. cit.*, pp. 26-39.

(2) M. ČELCOV, *Polemika meždu grekami i latinianami po voprosu ob opresnokakh v XI-XII v.* (La polémique entre les Grecs et les Latins au sujet des azymes aux xi^e-xii^e siècles), SPb., 1879 ; H.-G. BECK, *op. cit.*, particulièrement pp. 306-322.

peraient exclusivement de la question des azymes, Léon de *Πρεσθλάβα* et Nicéas de Nicée n'oublieraient pas de mentionner le point crucial de la controverse, la question du *Filioque* (1).

Ces arguments seraient décisifs, s'il n'était un fait dont Mošin ne tient pas compte. Il est vrai qu'en 1053-1054 la question des azymes est au centre de la controverse ; mais c'est à peu près à ce moment-là qu'apparaît la question dogmatique de base. Le patriarche de Constantinople Michel Cérulaire, dans sa première lettre au patriarche d'Antioche Pierre, en énumérant les « erreurs » des Latins, mentionnait aussi la question du *Filioque*. Prenant une position modérée et conciliante, Pierre d'Antioche, dans ses réponses (1054) à l'archevêque de Grado Dominique et au patriarche Michel Cérulaire, affirme que les différences dans la pratique eucharistique n'ont pas, au fond, une importance essentielle, souligne par contre l'importance du dogme de la Trinité et condamne la doctrine des Latins sur la procession du Saint-Esprit. Le légat du pape, le cardinal Humbert de Silva Candida, souleva lui aussi, dans un memorandum écrit à Constantinople (juin 1054), la question du *Filioque*. C'est au problème de la procession du Saint-Esprit, que Nicéas Stéthatos consacra son deuxième ouvrage polémique (2). Au début de la polémique des années 1053-54, la question de la nature de la Trinité, qui était depuis le temps de Photius le point cardinal de la divergence entre les Églises, ne constituait pas l'objet principal de la controverse, bien qu'on ne l'oubliât pas. A partir du moment (16 juillet 1054) où les légats du pape déposèrent sur l'autel de Hagia Sophia la bulle qui excommuniait Michel Cérulaire et ses partisans, en leur reprochant entre autres le fait que *absciderunt a symbolo Spiritus Sancti processionem a Filio*, la question du *Filioque* ne pou-

(1) Mošin, *op. cit.*, pp. 97-98 ; cf. PAVLOV, *op. cit.*, pp. 38-39.

(2) *Acta et scripta, quae de controversiis ecclesiae graecae et latinae saeculo undecimo composita extant*, ed. C. WILL, Lipsiae et Marburgi, 1861, pp. 181-182, 201-202 ; *PG*, vol. 120, coll. 777 sq., 803 sq. ; A. MICHEL, *op. cit.*, I, pp. 97-111, II, pp. 159-167, 343-409 ; cf. H.-G. BECK, *op. cit.*, pp. 312, 317, 533-548.

vait plus être évitée (1). Vers la fin du xi^e siècle, la controverse sur le *Filioque* s'intensifie. Chaque traité polémique byzantin parle de cette question. Au xii^e siècle, la question domine, sinon par le volume des pages qui lui sont consacrées, du moins par son importance. Les disputes des théologiens grecs et latins au synode de Bari en 1098 et à celui de Constantinople en 1112, concernaient principalement la procession du Saint-Esprit (2).

Dans le traité de Léon de *Πρεσθλάβα*, les azymes occupent une place centrale ; 12 parmi les 19 questions concernent la forme de l'Eucharistie. Un seul point du traité est consacré au *Filioque* ; écrit dans un ton très modéré, il manifeste la tendance qui apparaît dans la lettre déjà citée de Pierre d'Antioche aussi bien que dans la lettre du métropolite de Russie, Jean II Prodromos, à l'anti-pape Clément III (vers 1085), et dans le traité des azymes du patriarche de Jérusalem Siméon (1084-1099) (3). Remarquons que Jean II Prodromos, dénonçant les « erreurs » de l'Église romaine, en met en relief deux comme étant les plus graves : l'emploi des azymes et l'addition au *Credo*. C'est par la considération de cette dernière question qu'il clôt la liste des « erreurs » latines, ainsi que le fait Léon (4).

En rapprochant Léon de *Πρεσθλάβα* de Nicéas de Nicée, qui serait son contemporain et traiterait des sujets semblables, Mošin ne fait que nous montrer la faiblesse de sa construction chronologique. En effet, Nicéas de Nicée n'a pas vécu à cheval entre le x^e et le xi^e siècle, comme Mošin l'affirme en suivant Pavlov ; il a vécu dans la deuxième moitié du xi^e et au début du xii^e siècle (avant 1117, il est chartophylax du patriarche de Constantinople, après cette année, il est

(1) *Excommunicatio* dans *PL*, vol. 143, col. 1003 ; WILL, *op. cit.*, p. 153 ; voir aussi l'*Edictum Synodale* du patriarche, *PG*, vol. 120, coll. 739 sq. ; WILL, *op. cit.*, p. 158 sq. ; MICHEL, *op. cit.*, II, pp. 42, 44, 96.

(2) Cf. ČELCOV, *op. cit.*, pp. 72-73 ; B. LEIB, *op. cit.*, pp. 290-295, 312, 331-334 ; H.-G. BECK, *op. cit.*, p. 616.

(3) Cf. S. RUNCIMANN, *The Eastern Schism*, Oxford, 1955, pp. 75-76 ; BECK, *op. cit.*, pp. 610, 611.

(4) Texte grec et traduction vieux-russe chez PAVLOV, *op. cit.*, pp. 169-186 ; voir spécialement pp. 173-174, 184-185.

métropolitaine de Nicée) ; ce fait a été établi il y a presque cent ans et a été confirmé par des recherches récentes (1). L'affinité du contenu des traités de Léon et de Nicéas de Nicée s'explique entièrement par des sources communes : celles-ci sont des ouvrages des années 1053-1054, écrits par Pierre d'Antioche, Léon d'Achrida, Nicéas Stéthatos, et Michel Cérulaire. Les deux traités sont tout à fait indépendants l'un de l'autre, ce qui se manifeste par leur façon d'utiliser les sources communes et par le choix indépendant de l'argumentation. Par exemple, dans la question de l'Eucharistie du Christ, Nicéas de Nicée développe la thèse de Léon d'Achrida sur les deux Pâques, tandis que le métropolitain Léon de *Πρεσθλάβα*, en suivant Nicéas Stéthatos et Pierre d'Antioche, place la Cène au troisième jour de la lune, un jour avant la Pâque proprement dite. Nicéas de Nicée développe davantage que Léon de *Πρεσθλάβα* (et les sources communes) le thème de la nature eucharistique du pain (2).

Lorsqu'il mentionne Nicéas Paphlagon comme un contemporain de Photius, Mošin le confond avec le Nicéas qui est appelé par les chercheurs Nicéas de Byzance, controversiste connu, qui s'occupait de la question du *Filioque*. Mais ni celui-ci, ni Nicéas Paphlagon du x^e siècle, ni Nicéas David — ces trois Nicéas sont souvent confondus par les chercheurs — n'ont écrit sur les azymes (3). Cependant, sans nous enfoncer dans les subtilités des attributions, il faut remarquer que le traité polémique attribué par les titres des manuscrits à Nicéas David Paphlagon le Philosophe, et même à Jean Damascène, mérite notre attention d'autant plus que, d'après A. Pavlov et V. Mošin, il serait la source principale du métropolitain Léon de *Πρεσθλάβα* (4).

(1) J. HERGENRÖTHER, *Photius, Patriarch von Konstantinopel*, III, Regensburg, 1869, pp. 802, 869 ; ČELCOV, *op. cit.*, pp. 8-9, 121 ; BECK, *op. cit.*, p. 619.

(2) Pour des informations plus détaillées, voir ČELCOV, *op. cit.*, pp. 54-55, 110, 179, 269, 294. Le texte grec et slave de Nicéas de Nicée se trouve chez PAVLOV, *op. cit.*, pp. 135-145 ; le texte grec se trouve aussi chez MICHEL, *op. cit.*, II, p. 20 sqq.

(3) Cf. BECK, *op. cit.*, pp. 311, 530, 548, 565.

(4) Cf. PAVLOV, *op. cit.*, pp. 36-37 ; MOŠIN, *op. cit.*, p. 98 ; en ce qui concerne l'attribution du traité à Jean Damascène, voir PG, vol. 94, col. 413.

L'auteur de cet ouvrage est probablement un anonyme qui se présente sous le nom d'un écrivain plus ancien et connu ; en effet, il ressort du contenu de l'ouvrage que celui-ci a été écrit à l'époque où la controverse sur les azymes était déjà ouverte. Dans la lutte contre les « erreurs » des Latins, les controversistes byzantins faisaient souvent passer leurs écrits pour des œuvres non seulement de Photius et de Michel le Syncelle, mais aussi d'autorités plus anciennes, telles qu'Athanasie le Grand et Jean Damascène, à qui ils attribuaient aussi des traités sur les azymes (1). L'habitude, répandue dans les luttes confessionnelles, de se réclamer des autorités en leur attribuant des déclarations tendancieuses et des ouvrages polémiques, avait pour but d'impressionner les fidèles ; les chercheurs ne devraient pas s'y laisser prendre.

Le traité qui porte le nom de Nicétas David Paphlagon se distingue par le fait qu'il traite d'une seule question, celle du jour et de la forme de la Cène pascale (2). Déclarant que la dernière Cène eut lieu le treizième jour du premier mois, l'auteur non seulement abandonne la thèse de Léon d'Achrida sur les deux Pâques, mais ne s'accorde pas non plus avec Pierre d'Antioche et propose une interprétation plus subtile du « premier jour des azymes » des Évangiles : celui-ci serait le jour qui précède la « fête des azymes ». Par contre, Léon de *Πρεσθλάβα* répète la thèse de Pierre d'Antioche, d'après laquelle il faudrait interpréter « le premier jour

(1) Voir *PG*, vol. 26, coll. 1327 sq. ; vol. 95, coll. 388 sqq. Cf. HERGENRÖTHER, *op. cit.*, III, p. 172 s. ; ČELCOV, *op. cit.*, pp. 4 sq., 25, 41 sq. ; H.-G. BECK, *op. cit.*, p. 522 sqq.

(2) Cet ouvrage se trouve dans trois manuscrits (les mêmes qui contiennent aussi le traité de Léon de *Πρεσθλάβα*) de la Bibliothèque Synodale de Moscou, nos. 366 (239), ff. 106v.-110 ; 368 (240), ff. 110-115 ; 207 (250), ff. 351v.-356 ; son titre est le même dans les trois manuscrits : *Νικήτα Παφλαγόνοϋ τοῦ φιλοσόφου τοῦ καὶ Δαβίδ. Ὅτι τῆ ἡγ τῆς σελήνης πρὸ μιᾶς τοῦ νομικοῦ πάσχα, τὸ μυστικὸν τοῦ Κυρίου γέγονε δεῖπνον καὶ οὐ τὸν ἀμνὸν τότε μετὰ τῶν μαθητῶν ἔφαγεν ὁ Χριστός* Cf. VLADIMIR ARKHMANDRIT, *Sistematičeskoe opisanie rukopisej Moskovskoj Sinodalnoj (patriaršej) Biblioteki*, (Description systématique des manuscrits de la Bibliothèque Synodale (du patriarcat) de Moscou), vol. I, Manuscrits grecs, Moskva, 1894, pp. 313, 316, 340. La traduction en vieux-russe est publiée par ČELCOV, *op. cit.*, pp. 379-388.

des azymes » chez les trois premiers Évangélistes comme le dixième du premier mois, qui ouvrirait l'avant-fête de Pâques (1).

Donc, si l'on acceptait le point de vue d'A. Pavlov et de V. Mošin, il faudrait admettre que Léon de *Πρεσθλάβα*, tout en ayant à sa disposition l'argumentation plus développée et plus convaincante d'un traité spécial sur la fête de Pâques, lui a préféré l'interprétation, non exempte de contradictions, de Pierre d'Antioche. Nous pensons que le traité sur la chronologie pascale n'était pas connu de Léon de *Πρεσθλάβα*, quoiqu'il ait été écrit dans la deuxième moitié du XI^e siècle. Il est mentionné par l'archevêque bulgare Théophylacte dans *l'Entretien avec l'un de ses disciples sur les griefs contre les Latins*, écrit en 1089-1091 (2).

Mošin, pour prouver que le traité de Léon de *Πρεσθλάβα* est né sous l'influence de la rupture des rapports entre Rome et Byzance en 996-998 ou, au plus tard, en 1009-1012 (cette dernière date serait moins probable), fait état du renouvellement de l'encyclique de Photius par les patriarches Sisinnius II et Sergius II (3). Ce sont là des témoignages extrêmement douteux (4) et même si l'on réussissait à les défendre, ils ne contribueraient en rien à établir la date du début de la controverse contre les azymites latins. Un auteur de la pre-

(1) BENEŠEVIČ, *op. cit.*, pp. 78-82. *Epistola Petri Ant. ad Dominicum Gradensem*, PG, vol. 120, coll. 733 sq. (chap. 20). Des renseignements détaillés dans (ELCOV, *op. cit.*, pp. 54-55, 87-88, 109-110, 174-178, 180-181, 335.

(2) PG, vol. 126, col. 233 (chap. 8) : "Οθεν και τις των παρ' ημιν θειων διδασκαλων εξηγουμενος την παρα τω ευαγγελιστη λεγομενην πρωτην των αζυμων, πρωτην φησι των αζυμων τω Ματθαιω την προ την αζυμων ημεραν λεγεσθαι : cf. WILL, *op. cit.*, p. 239 (chap. IX). Sur la datation, voir V. VASILEVSKIJ, *Trudy* (Œuvres), I, SPb., 1908, pp. 147-149 ; LEIB, *op. cit.*, p. 41 sq. ; P. GAUTIER, *L'épiscopat de Théophylacte Héphaïstos, archevêque de Bulgarie*, dans *Revue des Études Byzantines*, XXI, 1963, pp. 162-163. Cf. ČELCOV, *op. cit.*, pp. 180-185.

(3) Cf. MOŠIN, *op. cit.*, pp. 101, 104-105.

(4) Cf. V. GRUMEL, *L'encyclique de Photius aux Orientaux et les patriarches de Constantinople Sisinnius II et Sergius II*, dans *Échos d'Orient*, XXXIV, 1935, pp. 129-138 ; Id., *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, I, 2, Chalcédoine, 1936, nos. 814. 820 ; BECK, *op. cit.*, pp. 554, 599.

mière moitié du XII^e siècle (probablement Nicéas de Nicée ou Nicéas de Maronée), mentionnant le schisme entre « les deux Sergii », ajoute : « je ne sais pas ce qui l'a fait naître » (1). V. Mošin ne dispose donc d'aucune preuve. En outre, il ne s'est pas posé la question de savoir comment à Rome on réagit, entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, à l'accusation relative à l'emploi des azymes pour l'Eucharistie et à d'autres accusations. S'il l'avait posée, il aurait dû constater que la littérature latine, à l'opposé de ce qui s'est passé dans les années 1053-1054, n'a pas conservé de traces d'une polémique pareille (2). Léon IX, au début de 1054, écrivait à Michel Cérulaire : *illud autem quis non stupeat, quod post tot sanctos et orthodoxos Patres, per mille et viginti a passione Salvatoris annos, novus calumniator Ecclesiae Latinorum emersisti, anathematizans omnes et publicam persecutionem excitans, quicumque participarentur sacramentorum ex azy-mis?* Le cardinal Humbert, dans son *Dialogue*, qualifia la prise de position de Léon d'Achrida contre les azymes de *hactenus inaudita audacia* (3). La question des azymes n'avait donc pas fait auparavant l'objet d'une controverse. Il faut tenir compte aussi d'un autre fait essentiel : le traité de Léon de *Προσθλάβα*, conçu sous la forme d'un dialogue, paraphrase les arguments contraires contenus dans le *Dialogue* du cardinal Humbert de Silva Candida, comme Čelcov l'a déjà fait remarquer (4). Mošin, en soutenant que Léon d'Achrida dépend de Léon de *Προσθλάβα*, ne tient pas compte de la forme littéraire des deux ouvrages. Le fait même que Léon d'Achrida ne polémique avec personne, mais rappelle et enseigne, témoigne de la priorité de son écrit. L'opuscule de Léon de *Προσθλάβα*, par contre, est un dialogue : chaque *λύσις* est précédée d'une *ἀντίθεσις*.

(1) Cf. S. RUNCIMAN, *op. cit.*, pp. 32-34.

(2) La polémique officielle, ouverte par la lettre de Léon d'Achrida entre la fin de 1052 et le début de 1053, a été précédée, dans les années 1046-1052, par des interdictions de pratiquer le rite grec en Italie et le rite latin à Byzance. Cf. MICHEL, *op. cit.*, p. 112 sq. ; S. RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 38 sq. ;

(3) Cf. WILL, *op. cit.*, pp. 91, 94 ; *PL*, vol. 143, col. 775, 933 ; cf. ČELCOV, *op. cit.*, p. 44.

(4) ČELCOV, *op. cit.*, pp. 56-57.

Le contenu et la construction, ainsi qu'il ressort d'une confrontation des textes, témoignent de la dépendance de Léon de *Πρεσθλάβα* par rapport à Léon d'Achrida, à Nicétas Stéthatos et à Pierre d'Antioche. En même temps, comme Čelcov l'a remarqué, Léon de *Πρεσθλάβα*, tout en empruntant à ses prédécesseurs les arguments les plus importants, les expose d'une façon tout à fait libre, dans une langue plus précise et plus concise. Le traité de Léon de *Πρεσθλάβα* discute, outre 1) la question de la forme de l'Eucharistie, aussi les questions 2) du jeûne du Sabbat ; 3) de la liturgie pendant le carême ; 4) du célibat des prêtres ; 5) de la consommation de la viande de bêtes étouffées (*πνικτά*) ; 6) de la procession du Saint-Esprit. Les points 1, 2, 5 et partiellement le point 3 étaient discutés par Léon d'Achrida ; les autres se trouvent chez Nicétas Stéthatos. Dans la question du *Filioque*, Léon de *Πρεσθλάβα* soutenait la thèse de l'addition au Credo de Nicée qui était la thèse dominante dans l'Église orientale depuis l'époque de Photius. Il est instructif de constater que vers 1085, dans une lettre à Clément III (Guibert de Ravenne), le métropolite de Russie Jean II Prodromos formule essentiellement les mêmes accusations, ajoutant seulement la question de la confirmation séparée du baptême et faisant allusion aux « moines qui mangent de la viande et des choses semblables » (2). Il faut aussi remarquer que, tout en suivant en général ses prédécesseurs, Léon donne une nouvelle interprétation de la parabole du levain. On a supposé (3) avec raison que cette nouvelle interprétation a été mise en avant pour remplacer celle de Léon d'Achrida, puisque celle-ci avait été réfutée par le cardinal Humbert. Sur la base de cette remarque et de celles qui ont été faites auparavant, on peut supposer que le *Dialogue* du cardinal Humbert (traduit en grec en 1054, à Constantinople) était connu de Léon de *Πρεσθλάβα*.

Il faut en outre souligner que, tandis que Léon développe l'argument philologique, emprunté à Nicétas Stéthatos, de

(1) ČELCOV, *op. cit.*, pp. 128-131, 239-240 ; cf. MICHEL, *op. cit.*, II, pp. 129, 132, 218, 237.

(2) Cf. le texte chez PAVLOV, *op. cit.*, pp. 178, 185.

(3) ČELCOV, *op. cit.*, pp. 266-268, 308-309.

l'emploi que le Christ aurait fait du pain fermenté, en analysant la signification de ἄρτος et de ἄζυμος dans les textes évangéliques, le métropolite Jean Prodromos se contente d'une brève allusion, considérant cet argument comme indiscutable. L'argument fut développé largement par les controversistes du début du XII^e siècle : Nicétas Séidès et Jean Oxi-te, patriarche d'Antioche (1). Ains donc, la comparaison entre le traité de Léon de *Πρεσθλάβα* et les controversistes byzantins des XI^e-XII^e siècles, donne les résultats suivants : le premier dépend des principaux controversistes grecs qui ouvrirent la querelle en 1053-1054, et qui, à la différence de Léon de *Πρεσθλάβα*, étaient bien connus à Rome ; en outre, le traité qui nous intéresse manifeste, dans une série de questions, un degré d'élaboration inférieur par rapport aux controversistes grecs de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle. (2)

II. QUI ÉTAIT LÉON DE *Πρεσθλάβα* ?

Le fait d'avoir établi que le traité des azymes de Léon, métropolite *τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας*, n'est pas un document de la fin du X^e siècle, ni de la première moitié du XI^e, et qu'il ne témoigne donc pas de l'existence, à cette époque, d'une métropole de *Πρεσθλάβα*, ne résout pas d'autres problèmes : quand précisément et où cet ouvrage a-t-il été écrit ? qui était le métropolite Léon, son auteur ?

Parmi les candidats éventuels, nous pouvons déjà éliminer Léon, métropolite de Russie entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle. Même si un métropolite portant ce nom avait été à cette époque le chef de l'Église russe, avec pour siège Perejaslav, il n'aurait pas pu être l'auteur de l'ouvrage en question. En confrontant celui-ci avec d'autres documents de la littérature polémique, nous avons vu qu'il appartient à la deuxième moitié du XI^e siècle et qu'il est peut-être plus ancien que la lettre du métropolite de Kiev Jean Prodromos

(1) Cf. les textes chez BENEŠEVIČ, *op. cit.*, pp. 82-84, et chez PAVLOV, *op. cit.*, pp. 180-181. ČELCOV, *op. cit.*, p. 203 sq.

(2) ČELCOV, *op. cit.*, pp. 119-128, 173-174, 203, 239, 306-307 ; cf. BECK, *op. cit.*, pp. 318, 534 sqq.

écrite dans les années 1084-1089, le plus probablement en 1085. Mais, en établissant l'année 1054 comme *terminus ante quem non*, il faut remarquer que le traité de Léon de *Προσθάβα*, par le ton équilibré de sa polémique, est éloigné de l'année où l'irritation personnelle des principaux et ardents antagonistes — du patriarche Michel Cérulaire et du cardinal Humbert — donnait aux prises de position un caractère violent, accusateur et outrageant. Des recherches philologiques plus détaillées, conduites sur la base de tout ce qui s'est conservé de la controverse byzantino-latine de cette époque, nous permettront d'obtenir des précisions chronologiques ultérieures.

Si pour établir le cadre chronologique de la composition du traité du métropolitain Léon, c'est son contenu qu'il faut surtout interroger, en ce qui concerne la question de savoir où il a été écrit et qui était son auteur, nous en sommes réduits aux informations contenues dans son titre. Examinons donc attentivement les titres des manuscrits connus ⁽¹⁾. Neuf parmi ceux-ci donnent à Léon le titre de métropolitain, deux celui d'archevêque, un celui d'évêque *Ῥωσίας* ou *τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Προσθάβας*. Cette dernière indication se trouve dans cinq manuscrits : 1) Dans le Codex Ambrosianus 534, du XIII^e siècle ; 2) dans le Codex Synodalis 368 (240) du Musée Historique de Moscou, du XIV^e siècle ; 3) dans le Codex Synodalis 207 (250), du XVII^e siècle, très probablement copie du précédent ; 4) dans le Codex Vaticanus 706, du XIV^e siècle. C'est probablement sur la base de ce manuscrit qu'Allatius inséra dans la liste des controversistes *Leo, item Prestlavae, quae in Russia est, metropolita* ⁽²⁾ ; 5) dans le Codex Marcianus 154, du XVI^e-XVII^e siècle, d'une façon légèrement déformée (*Λέοντος ἐπισκόπου Ῥωσίας Πελτζάβας*). Quoique des trois manuscrits les

(1) Onze manuscrits et deux fragments sans titre sont énumérés par V. BENEŠEVIČ, *op. cit.*, p. 73 sq. V. MOŠIN a indiqué dernièrement un vestige du traité de Léon qui s'est conservé dans la liste de titres dans le manuscrit 69 (85) du Musée National d'Achrida (XIII^e siècle) : voir MOŠIN, *op. cit.*, p. 87 sq.

(2) L. ALLATIUS, *De ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione libri tres*, Coloniae Agrippinae, 1648, p. 872 ; cf. *Codices Vaticani Graeci*, III, 1950, p. 170.

plus anciens, du XIII^e siècle, seul l'Ambrosianus donne à Léon le titre de *μητροπολίτου τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας*, tandis que les deux autres (le Vallicellus B 53 et l'Achridianus 69 (85), maintenant perdu) l'appellent tout simplement *μητροπολίτου Ῥωσίας*, cette deuxième détermination de la position de l'auteur doit être considérée comme une forme raccourcie.

Cela ressort clairement de la comparaison des deux titres :

<p>Τοῦ θεοφιλεστάτου Λέοντος μητροπολίτου τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας περὶ τοῦ ὅτι οὐ δεῖ τελεῖσθαι τὰ ἄζυμα (1).</p>	<p>Λέοντος μητροπολίτου Ῥω- σίας πρὸς Ῥωμαίους ἦτοι Λα- τίνους περὶ τῶν ἄζυμων (2).</p>
---	---

Il est significatif qu'aucun titre, dans aucun manuscrit, n'omette de mentionner la Russie, bien que, dans le titre original, l'expression *ἐν Ῥωσίᾳ* constitue une détermination secondaire. Manifestement, déjà au XIII^e siècle, le titre original n'était plus assez clair pour un copiste grec, qui ne connaissait qu'une métropole de Russie. Mais le titre original du traité des azymes attribuait cet ouvrage à Léon, métropolitain de Perejaslav en Russie.

Cette attribution, à la lumière des données dont nous disposons, apparaît très probable. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages polémiques, il est parfois difficile d'en établir l'auteur, car ces ouvrages étaient souvent attribués à des personnages historiques éminents, de préférence à des personnages que les deux parties reconnaissaient comme des autorités. Mais Léon de Perejaslav en Russie, connu exclusivement par le titre du traité qui lui est attribué, n'était pas un de ces personnages dont l'autorité aurait pu servir à un écrivain anonyme pour donner du lustre à son dialogue. Il est donc raisonnable

(1) Cité d'après le manuscrit de la Bibliothèque Synodale 368 (240), f. 243 (écrit en 1387). Ce titre se trouve aussi dans le Codex Synod. 207 (250), f. 413, et dans l'Ambrosianus 534, f. 226 v. Cf. BENEŠEVIČ, *op. cit.*, p. 74 ; VLADIMIR, *op. cit.*, pp. 317, 341 ; E. MARTINI et D. BASSI, *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae*, II, Mediolani, 1906, p. 648.

(2) Cité d'après le Codex Synod. 366 (239), f. 95 v. Cf. BENEŠEVIČ, *loc. cit.* ; VLADIMIR, *op. cit.*, p. 312. Dans ce groupe, chaque manuscrit présente un titre partiellement différent.

d'admettre que Léon, métropolitte de Perejaslav en Russie, a été réellement l'auteur d'un ouvrage polémique, qui, s'il n'est pas original par son sujet, est cependant indépendant dans la façon de le traiter. L'information contenue dans le titre de ce traité des azymes susciterait des doutes légitimes si elle était le seul témoignage de l'existence d'une métropole à Perejaslav en Russie. Mais nous disposons d'autres indices qui montrent que le traité en question a pu être écrit en Russie après 1054 et être l'œuvre du métropolitte de Perejaslav.

Pendant longtemps, les savants ont pensé que le siège primitif du chef de l'Église en Russie, jusqu'en 1037, était Perejaslav (1). Des recherches récentes ont réfuté cette thèse et ont montré que le siège de la métropole de Russie, non seulement avant 1037, mais aussi avant 1017, était la cathédrale en bois de Sophie à Kiev, et que la métropole de Perejaslav appartient à la deuxième moitié du XI^e siècle (2). Deux témoignages dignes de foi prouvent l'existence, dans les années '80 et '90 du XI^e siècle, d'une métropole à Perejaslav. Nestor, moine du monastère des Cryptes, dans sa *Vie de Théodose du monastère des Cryptes* (Pečerskij), écrit au sujet d'un moine provenant du même monastère : « après cela, Éphrem l'eunuque s'en alla à Constantinople et y demeura dans un monastère, ensuite il fut appelé en ce pays et installé en qualité de métropolitte à Perejaslav » (3). Cela a été écrit entre 1079 et 1088 (4). Éphrem, qui alla à Constantinople dans les années '60, y était encore vers 1072 ; il fut nommé métropolitte

(1) Cf. E. E. GOLUBINSKIJ, *op. cit.*, I, 1, p. 328 sqq., et dernièrement A. D. STOKES, *The Status of the Russian Church 988-1037*, dans *The Slavonic and East European Review*, XXXVII, 1959, pp. 430-442.

(2) Cf. L. MÜLLER, *op. cit.*, pp. 22-26 ; A. POPPE, *Remarques sur la période la plus ancienne de l'histoire de l'Église en Russie*, I-II, (en polonais), dans *Przegląd Historyczny*, LV, Varsovie, 1964, pp. 369-384 et 557-560.

(3) *Sbornik XII veka moskovskogo Uspenskogo sobora*, (Recueil du XII^e siècle de la cathédrale moscovite de la Dormition), ed. A. SAKHMATOV et P. LAVROV, Moskva, 1899. Photomechan. Nachdruck mit einer Einführung von D. ČIŽEVSKIJ, 's-Gravenhage, 1957, (*Apophoreta Slavica*, 2), p. 54 (f. 35 du manuscrit).

(4) Cf. A. POPPE, *Chronologie des œuvres de l'hagiographe Nestor*, (en polonais), dans *Slavia Orientalis*, XIV, Varsovie, 1965, pp. 287-305.

de Perejaslav probablement après le 15 juillet 1077 et avant octobre 1078 ; il mourut vers 1100. L'autre témoignage, indépendant du précédent, est un passage du *Récit des années*, sous l'année 1089/1090 ; il nous renseigne sur la consécration de l'église de St. Michel à Perejaslav par son fondateur « Éphrem, métropolitain de cette église ». Une interpolation insérée dans ce texte au cours des années '20-'40 du XII^e siècle, explique : « en effet, il existait à Perejaslav une métropole » (1). Il s'agit maintenant de savoir quand l'évêché de Perejaslav fut élevé au rang de métropole et si Éphrem fut son unique métropolitain. Le fait qu'en 1072 le diocèse de Perejaslav était régi par l'évêque Pierre, ne préjuge pas la question. Il faut, en effet, prendre en considération les circonstances qui, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, firent naître, à côté de la métropole de Kiev, non seulement une métropole de Perejaslav, mais aussi une métropole de Černigov. Après la mort de Jaroslav le Sage (1054), il se constitua en Russie une sorte de triumvirat, formé par ses fils les plus âgés : le princeps Izjaslav à Kiev, Sviatoslav à Černigov et Vsevolod à Perejaslav. Cette situation ne pouvait pas échapper à l'attention de la cour byzantine, qui, face au manque de stabilité intérieure et à la pression extérieure sur les frontières, avait tout intérêt à entretenir des rapports amicaux avec la triarchie des fils de Jaroslav le Sage. A cette époque où la nomination de nouveaux métropolitains faisait partie des compétences de l'empereur et, par une suite naturelle des choses, servait à ses plans politiques, la promotion des évêchés de Černigov et de Perejaslav au rang de métropoles apparaît tout à fait compréhensible. Jouant le rôle, en quelque sorte, d'ambassades byzantines, elles facilitaient le contact direct avec des princes qui participaient, en égale mesure, à la direction politique de la Russie. La métropole de Černigov, attestée par un texte russe de l'année 1072 et par l'*Ordo thronorum* du Codex Coislinianus 211, où elle est enregistrée à la 72^e place comme *ὁ Μαυροκάστρου ἤτοι νέας Ῥωσίας*, fut fon-

(1) Voir le texte dans les chroniques *lavrentevskaja* et *ipatevskaja* publiées dans *Polnoe Sobranie Russkikh Letopisej*, (Recueil complet des chroniques russes), vol. I, 1926, p. 208, vol. II, 1908, p. 200. Cf. A. POPPE, *Remarques...* (cité), II, pp. 558-559.

dée au cours de la période 1059-1071, peut-être après 1060, c'est-à-dire après que le triumvirat des princes russes eut infligé une défaite écrasante aux Turcs-Ouzes, dangereux pour Byzance aussi bien que pour la Russie ; mais il n'est pas exclu qu'elle ait été fondée à l'époque de la rupture du triumvirat, dans les années 1068-1069. Les métropoles de Perejaslav et de Černigov avaient certainement un caractère titulaire ; aussi s'éteignirent-elles, à la mort de leurs chefs, dans les années '80-'90 du XI^e siècle, lorsque les circonstances politiques qui les avaient fait naître cessèrent d'exister⁽¹⁾.

La fondation de la métropole de Perejaslav n'a pas dû être très éloignée dans le temps de celle de la métropole de Černigov. D'autant plus que le prince de Perejaslav, Vsevolod, était étroitement lié à la cour byzantine par des rapports de parenté⁽²⁾. L'évêque de Perejaslav Pierre, étant donné le caractère titulaire de la métropole, ou bien n'a pas obtenu le titre de son prédécesseur, ou bien ne le possédait pas encore au moment où il participa à la translation des reliques des princes Boris et Gleb, le 20 mai 1072. Le métropolitain Léon a pu donc être ou bien le successeur de Pierre et le prédécesseur d'Éphrem sur le siège de Perejaslav (après 1072, avant 1078), ou bien le prédécesseur de Pierre. Cette deuxième hypothèse nous paraît la plus probable pour deux raisons. D'abord, si l'on considère les rapports entre les princes en Russie, on ne voit pas pourquoi Byzance aurait accordé sa préférence au prince de Černigov et négligé celui de Perejaslav. Ensuite, la période du règne de Michel VII Doucas (1071-1078), qui était en correspondance avec Grégoire VII et lui promettait, en échange d'une aide de l'Occident contre les Seldjouks et les Petchénègues, l'unification des Églises⁽³⁾, ne favorisait pas une polémique, qui, si elle était modérée dans le ton, soulignait cependant les différences, sans aucun esprit de compromis.

(1) Pour plus de détails, voir A. POPPE, *Remarques...*, III, dans *Przeгляд Historyczny*, LVI, 1965, pp. 558-572.

(2) Cf. A. V. SOLOVIEV, *Marie, fille de Constantin IV Monomaque*, dans *Byzantion*, XXXIII, 1963, pp. 241-248.

(3) Cf. JAFFE, *Bibliotheca rerum germanicarum*, II, Roma, 1865, pp. 31-32, 64-65, 68-70, 144-146, 150-151.

En résumé : dans les années '60 ou, moins probablement, dans les années '70 du XI^e siècle, la métropole de Perejaslav a pu avoir pour chef Léon, qui, à cette époque, a écrit son traité des azymes.

En Russie, toutes les conditions étaient réunies pour qu'un traité pareil pût naître. Cela ressort des textes polémiques qui y ont été écrits ou traduits. Même si nous laissons de côté l'ouvrage polémique attribué à Georges, métropolite de Russie (vers 1072) — ouvrage dont la rédaction originale ne peut être datée avec certitude et dont la rédaction conservée est certainement tardive —, nous avons la lettre, déjà citée, du métropolite Jean Prodromos à l'antipape Clément III, au sujet des azymes, écrite vers 1085. Nous avons aussi deux lettres de Nicéphore, métropolite de Russie (1104-1121), aux princes russes, au sujet des « hérésies latines » (1).

Contre l'hypothèse de l'origine russe du traité des azymes, on pourrait invoquer le fait qu'il n'existe pas de traduction de cet ouvrage, bien que, dans la littérature vieux-russe conservée par les manuscrits des XIV^e-XVII^e siècles, on trouve de nombreuses traductions d'ouvrages anti-latins, en particulier les traductions de presque tous les principaux polémistes byzantins. La lettre de Jean Prodromos adressée à Clément III, écrite en grec, fut immédiatement traduite. On pourrait répondre en invoquant un autre fait : les dévastations des bibliothèques russes. Mais peut-être le traité de Léon n'a-t-il vraiment pas été traduit, de même que l'écrit, déjà mentionné, de Théophylacte d'Achrida, archevêque bulgare, sur « les accusations contre les Latins ». Écrit en forme de dialogue, modéré dans le ton, adressant les réponses à la deuxième personne du pluriel, commençant par la phrase *Ἄνδρες Ῥωμαῖοι, ἀκούσατε*, il a pu être un ouvrage rhétorique destiné à être récité dans une dispute (2). Léon a pu participer à une dispute théologique pendant l'un de ses séjours périodiques à Con-

(1) N. NIKOLSKIJ, *Materialy dlja povremennogo spiska russkikh pisatelej i ikh sočinenij. X-XI v.* (Matériaux pour une liste chronologique des écrivains russes et de leurs œuvres. X^e-XI^e siècles), SPb., 1906, pp. 197 sq., 211 sq. ; POPOV, *op. cit.*, pp. 99-118 ; PAVLOV, *op. cit.*, pp. 48-65, 157.

(2) Cela a été remarqué par V. MOŠIN, *op. cit.*, p. 101.

stantinople, qui faisaient partie de ses devoirs de métropolitite. Les contacts avec Rome n'avaient pas cessé après 1054. A Constantinople arrivaient les légats du pape ; dans les années '60-'70, la route des nombreux pèlerins de l'Occident se rendant en Palestine passait par la capitale de l'empire. Les pèlerins étaient souvent guidés par des évêques ; avec ceux-ci on menait certainement des disputes (1).

III. LES SOURCES DE L'HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE BULGARE DU TRAITÉ

Il conviendra maintenant d'examiner de près une autre solution qui a été donnée au problème de l'attribution de notre traité des azymes, et à laquelle nous avons fait allusion au début du présent article. On a supposé que le métropolitite Léon, auteur du traité des azymes, était métropolitite de Preslav para-danubien, en Bulgarie, aux XI^e-XII^e siècles (2). Cette hypothèse est née d'une constatation exacte : on a vu que le traité n'a pu être écrit avant 1053-1054 et que, par conséquent, il ne peut pas être l'œuvre du métropolitite Léon, chef de l'Église russe entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, dont l'existence est attestée — c'est là l'opinion courante, que nous critiquerons tout à l'heure — par des textes tardifs. Mais on n'a pas pris en considération les témoignages de l'existence de la métropole de Perejaslav dans la deuxième moitié du XI^e siècle.

Le premier qui ait fait cette hypothèse, c'est l'historien de l'Église Dosithée, patriarche de Jérusalem (1669-1707), qui a consacré beaucoup d'attention aux controverses ecclésiastiques gréco-latines. Dans la liste alphabétique par lui dressée des « Grecs qui ont écrit contre les innovations des Latins »,

(1) Cf. V. VASILEVSKIJ, *Trudy*, (Œuvres), I, p. 58 sqq. ; S. RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 55 sqq. ; ID., *The Pilgrimages to Palestine before 1095*, dans *A History of the Crusades*, I, Philadelphia, 1958, pp. 68-78.

(2) Outre les auteurs cités plus haut, p. 505, notes 1 et 2, voir aussi ČELCOV, *op. cit.*, pp. 50-53 et A. DEMETRACOPOULOS, *Graecia orthodoxa sive de Graecis qui contra Latinos scripserunt et de eorum scriptis*, Lipsiae, 1872, p. 93, qui a rangé Léon parmi les polémistes des XIV^e-XV^e siècles.

figure, entre autres, *Λέων Πρεσλάβας ἦτοι Μαρκιανουπόλεως* (1). Remarquons que Dosithée place ce Léon entre Léon *Βουλγαρίας* et Léon *Ἀχρίδινος*, sans se rendre compte que ces deux derniers Léon ne sont en réalité qu'un seul, l'archevêque bulgare Léon d'Achrida, qui ouvrit la controverse sur les azymes par sa lettre à Jean, évêque de Trani dans les Pouilles. Dans les titres de ses ouvrages, cet archevêque est appelé tantôt Léon de Bulgarie, tantôt Léon d'Achrida, puisque le siège du chef de l'Église bulgare se trouvait à cette époque à Achrida. Ce fait nous donne une indication précieuse sur la façon dont Dosithée a dressé la liste des controversistes byzantins : il puisait ses renseignements dans les titres des ouvrages qu'il connaissait. Ceci établi, il apparaît surprenant que, dans cette liste, il n'y ait pas Léon *τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας*, ou simplement Léon *Ῥωσίας* — d'autant plus que notre traité des azymes était bien connu de Dosithée. C'est justement Dosithée qui, en 1693, donna à la Bibliothèque Synodale de Moscou, avec d'autres manuscrits, les manuscrits nos. 366 (239), 368 (240) et 207 (250), à présent au Musée Historique de Moscou, qui contiennent le traité des azymes de Léon ; ce qui plus est, dans ces manuscrits, se trouvent des notes de la main de Dosithée (2). Puisque, d'autre part, on ne connaît aucun ouvrage de Léon *Πρεσλάβας ἦτοι Μαρκιανουπόλεως*, il est — nous paraît-il — évident que Dosithée a introduit ce Léon dans sa liste à la suite d'une interprétation critique de l'expression *τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας* dans le titre de notre traité des azymes — expression qui se trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque Synodale 368 et 207. Comme nous l'avons remarqué ci-dessus, dès le XIII^e siècle on tend à simplifier ce titre, en gardant cependant la mention de la Russie. Déjà à cette époque on avait oublié cet épisode éphémère qu'avait été la métropole de Perejaslav. L'inter-

(1) DOSITHEOS, *Ἱστορία περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχουσάντων συγγραφεῖσα ... παρὰ — τοῦ ... πατριάρχου τῶν Ἱεροσολύμων...*, Bucarest, 1715, livre X, chap. 3, pp. 1143-1144.

(2) Cf. VLADIMIR, *op. cit.*, pp. 310, 489, 738, 786. C'est M. B. L. FONKIČ qui a bien voulu attirer mon attention sur les notes autographes de Dosithée.

prétation de Dosithée alla dans un sens différent. La métropole de Perejaslav lui sembla une monstruosité ; par contre, il connaissait bien la métropole médiévale de Preslav ; il supposa donc qu'il s'agissait de cette ville. Pour mieux préciser, il ajouta au nom de Preslav *ἦτοι Μαρκιανουπόλεως* : cela était conforme à la tradition ecclésiastique, qui voyait dans la ville épiscopale de Preslav, fondée au moment de la christianisation de la Bulgarie, la continuatrice de l'ancienne métropole balkanique Marcianopolis (1). Donc, le renseignement que nous donne Dosithée n'est pas la reproduction d'un témoignage plus ancien, mais une hypothèse d'un historien de l'Église du xvii^e siècle.

Ce renseignement de Dosithée a été accepté sans aucune réserve par D. Cukhlev, qui le considérait comme un « témoignage indiscutable d'un témoin presque contemporain ». Il pensait ainsi parce qu'il confondait le Dosithée, auteur de *l'Histoire du patriarcat de Jérusalem*, avec le Dosithée du xii^e siècle qui fut, lui aussi, patriarche de Jérusalem (1187-1189). Par conséquent, il était prêt à voir dans l'expression *ἐν Ῥωσία* du titre du traité de Léon ou bien une interprétation tardive, ou bien une déformation du nom de la ville balkanique *Ῥούσιον*, d'où, à son avis, Léon provenait, ou bien dont il était le métropolitain avant d'être déplacé à Preslav (2). La tradition manuscrite du traité ne justifie pas du tout ces conjectures. On ne peut pas non plus être d'accord avec M. Čelcov lorsqu'il soutient qu'au xi^e siècle, le nom *Ῥωσία* n'avait pas une signification nettement définie et que le manque de connaissances géographiques précises permit de situer Preslav bulgare en Russie (3).

(1) Probablement pour cette raison, d'après l'exemple de Dosithée, on situe parfois Preslav sur l'emplacement de Marcianopolis, qui, en réalité, se trouve à l'Est de Preslav, plus près de Varna (voir S. STANCEV, *Pliska und Preslav*, dans *Antike und Mittelalter in Bulgarien*, Berlin, 1960, pp. 219 sqq.) : PAULY et WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, XIV, col. 1510 ; H.-G. BECK, *op. cit.*, p. 610.

(2) D. CUKHLEV, *op. cit.*, pp. 919-920.

(3) Cf. ČELCOV, *op. cit.*, pp. 52-53 ; pour plus de détails, cf. A. POPPE, *Remarques...*, II, pp. 566-567 ; sur le sens politique et géographique de *Ῥωσία*, voir A. SOLOVIEV, *Le nom byzantin de la Russie*, 's-Gravenhage, 1957, p. 9 sqq. ; ID., *Ἀρχαῖον Ῥωσίας*, dans *Byzantion*, XXXI, 1961, p. 237 sqq.

Il faut remarquer que, dans les textes byzantins des XII^e-XIII^e siècles, chez Michel Cédrenus, Anne Comnène, Michel Attaliatè, Georges Acropolite, dans les sceaux des stratèges Léon Pégonitès et Andronic Doucas, la ville de Preslav en Bulgarie est toujours appelée *μεγάλη Πρεσθλάβα* (1). C'est là encore un argument contre l'hypothèse d'après laquelle le traité des azymes aurait été écrit à Preslav de Bulgarie. En outre, il n'existe aucun témoignage qui prouve qu'aux XI^e-XII^e siècles, Preslav — qui, à cette époque, n'appartenait pas à l'Église bulgare — ait été une métropole ; l'existence de la métropole de Preslav n'est attestée qu'à partir du début du XIII^e siècle (2).

Donc le seul fait qui pourrait faire penser à Preslav paradanubien, c'est la coïncidence des noms des deux villes de Russie et de Bulgarie. Mais, face à l'indication explicite contenue dans le titre du traité des azymes et confirmée par l'existence d'une métropole titulaire à Perejaslav en Russie dans la deuxième moitié du XI^e siècle, la coïncidence des noms ne constitue pas une alternative.

IV. A-T-IL EXISTÉ UN LÉON, PREMIER MÉTROPOLITE DE RUSSIE ?

Nos considérations sur le traité de Léon, métropolite de Perejaslav en Russie, nous donnent l'occasion de faire une digression sur le premier métropolite, ou l'un des premiers métropolités de Russie — question qui n'est pas dépourvue d'intérêt pour les byzantinistes.

Récemment, V. Grumel, dans ses fines considérations sur la date de l'ordination du patriarche Nicolas II Chrysobergès,

(1) V. N. ZLATARSKI, *Istorija na Blgarskata država* (Histoire de l'État bulgare), II, Sofia, 1934, p. 480 ; N. BANESCU, P. PAPANAGI, *Plombs byzantins découverts à Silistrie*, dans *Byzantion*, X, 1935, p. 602 sq. ; G. G. LITAVRIN, *Bolgaria i Vizantija v XI-XII vv.*, (Bulgarie et Byzance aux XI^e-XII^e siècles), Moskva, 1960, p. 282.

(2) Cf. H. GELZER, *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverszeichnisse der orientalischen Kirche*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, II, 1893, p. 61 ; V. N. ZLATARSKI, *op. cit.*, III, Sofia, 1940, pp. 155, 183, 195-196, 203.

a employé pour son argumentation des données de chroniques russes tardives (des xvi^e-xvii^e siècles), relatives au métropolitain Léon (1). Sans vouloir mettre en cause la thèse de cet excellent connaisseur des sources byzantines, il faut observer que les informations des chroniques russes sur Léon, métropolitain de Russie, découlent toutes d'une source commune : du Statut ecclésiastique attribué à Vladimir I (2). Ce texte, qui établit le statut juridique de l'Église en Russie, a été écrit entre la fin du xii^e siècle et le début du xiii^e ; le plus ancien parmi les manuscrits qui nous l'ont transmis, date des années 1282-1291 (Nomokanon de Novgorod). On lit dans ce manuscrit que le prince de Russie Vladimir reçut « le saint baptême de l'empereur grec et prit de Photius, patriarche de Constantinople, le premier métropolitain Léon à Kiev ». Dans une autre rédaction, au lieu de Léon, figure le métropolitain Michel. Sans entrer dans le détail, il suffira de dire qu'à notre avis, les rédacteurs du Statut ecclésiastique ne disposaient d'aucun renseignement immédiatement utilisable sur la question de savoir qui a été le premier métropolitain de Russie. Ils ont dû faire des recherches savantes — les premières recherches qui aient été faites pour répondre à cette question, qui est encore ouverte aujourd'hui.

Lorsqu'on décida de codifier tous les privilèges jusqu'alors obtenus par l'Église russe sous la forme d'un document représentatif, l'exigence s'imposa de lier la genèse de ces privilèges à la fondation de la hiérarchie ecclésiastique en Russie. On dut alors constater avec consternation qu'il n'y avait aucun texte où ce fait, dont on commençait à comprendre l'importance, eût été enregistré. Les érudits russes eurent recours à des conjectures. Dans l'encyclique du patriarche Photius de l'année 867 — qui était certainement connue aussi dans la traduction slave — on lisait que le peuple des *Ῥώς* avait

(1) Cf. V. GRUMEL, *Chronologie patriarcale au X^e siècle*, dans *Revue des Études Byzantines*, XXII, 1964, pp. 51, 54-56, 70.

(2) L'édition la plus complète des nombreuses versions du Statut est celle de V. BENEŠEVIČ, *op. cit.*, pp. 1-72 ; voir aussi *Pamjatniki russkogo prava*, (Monuments du droit russe), I, Moskva, 1952, pp. 235-256. L'étude la plus approfondie de ce Statut est celle de S. JUŠKOV, *Issledovania po istorii russkogo prava. I, Ustav knjazja Vladimira*, (Recherches sur l'histoire du droit russe. I, Le Statut du prince Vladimir), Novousensk, 1925.

été converti et avait reçu un évêque ⁽¹⁾. On se demanda comment cet évêque s'appelait. On proposa deux réponses : Michel et Léon. La première réponse était suggérée par l'instruction sur la profession de foi, contenue dans le *Récit des années* sous l'année 988 et qui aurait été adressée spécialement au prince de Russie Vladimir I à l'occasion du baptême. Ce texte est une traduction, adaptée à la situation, du *Credo* de Michel le Syncelle. La recherche de l'auteur de ce texte était facilitée par le fait qu'on connaissait en Russie ce *Credo* également sous la forme d'un ouvrage autonome avec le nom de l'auteur ⁽²⁾. En ce qui concerne la deuxième réponse, la source d'information a été probablement le traité des azymes de Léon. Même si cet ouvrage n'avait pas été traduit, il y avait assez de chances pour que l'information contenue dans son titre, et notée déjà dans certains manuscrits du XIII^e siècle sous la forme simplifiée *Λέοντος μητροπολίτου Ρωσίας*, fût connue en Russie. Le sujet même du traité invitait aussi à placer le métropolitain de Russie Léon à côté de Photius, à qui, à partir du XI^e siècle, on attribuait plusieurs écrits polémiques, entre autres des écrits sur les azymes ⁽³⁾. C'était là les premières tentatives de solution : des tentatives que nous pourrions prendre pour des témoignages dignes de foi, sans les asynchronismes qui nous révèlent leur nature ⁽⁴⁾.

Pour des raisons analogues, les recherches visant à établir la date du déplacement de Théophylacte de la métropole de Sébaste à celle de Russie ⁽⁵⁾ — question essentielle aussi

(1) Cf. GRUMEL, *Reg.*, no. 481 ; E. GOLUBINSKIJ, *op. cit.*, I, 1, p. 279.

(2) Sur la tradition manuscrite vieux-russe du *Credo*, voir N. NIKOLSKIJ, *op. cit.*, p. 16 sq.

(3) Cf. H.-G. BECK, *op. cit.*, pp. 522, 526 sqq., 538.

(4) Plus de détails dans A. POPPE, *Remarques...*, II, pp. 567-569 ; *Id.*, articles *Léon-métropolitain russe* et *Michel-métropolitain russe*, dans le *Słownik Starożytności Słowiańskich (Lexicon Antiquitatum Slavicarum)*, vol. III, sous presse. L'auteur se propose de consacrer une étude spéciale à la chronologie des métropolitains russes des X^e-XII^e siècles.

(5) Les recherches sur ce sujet, commencées par V. LAURENT, et E. HONIGMANN, ont été développées par H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *op. cit.*, pp. 162-164, 169-172, et par V. GRUMEL, *Chronologie...*, pp. 51 sqq.

bien pour l'histoire de l'Église byzantine que pour celle de l'Église russe, — ne doivent pas s'appuyer sur les données des textes russes. Ceux-ci, en effet, dans ce cas particulier, n'ont pas conservé la trace d'un témoignage authentique, mais nous offrent seulement le fruit de l'ingéniosité d'un érudit médiéval.

Varsovie.

André POPPE.

UN POÈME ÉPIQUE YOUGOSLAVE DU XI^e SIÈCLE : LES « GESTA » OU EXPLOITS DE VLADIMIR, PRINCE DE DIOCLÉE

Pour rédiger son œuvre historico-littéraire « Le Royaume des Slaves (*Sclavorum regnum*), le Diocléen de Bar (Antivari) s'était servi aussi du *Liber gestorum*, un ouvrage traitant des exploits de Vladimir le Bienheureux, prince de Dioclée (avant 998 jusqu'au 22 mai 1016). Emprisonné par Samuel, empereur de Macédoine, Vladimir, grâce à son amour romantique pour Kossara, fille de Samuel, réussit à recouvrer sa liberté et son trône. Mais après la mort de celui-ci, Vladimir disparut, lui aussi, dans les désordres dynastiques,

Le Diocléen de Bar écrivit son ouvrage en slave, mais plus tard il en donna une traduction latine, destinée à la population romane de la Dioclée. C'était entre 1177 et 1180. Selon toute apparence, le *Liber gestorum* du « roi Vladimir » fut rédigé aussi en slave. Autrement, on aurait insisté sur le contraire. Le fait que dans la traduction italienne du « Royaume des Slaves », faite d'après le texte latin, on a négligé d'attirer l'attention sur le *Liber gestorum*, en pourrait être la preuve. C'est-à-dire que la rédaction originale du *Libre gestorum*, qui ne s'est pas retrouvée jusqu'aujourd'hui, devait être écrite en slave. Sans aucun doute, le traducteur italien croyait inutile de se référer au texte slave, incompréhensible pour ses lecteurs.

Cette remarque du texte latin du « Royaume des Slaves », avec renvoi aux « Gestes » du prince Vladimir, dit que : *Quantas et quales virtutes et prodigia deus operare dignatus est per beatum Vladimirus, famulum suum, qui scire desiderat, librum gestorum eius relegat, que acta eius per ordinem scripta sunt et agnoscet profecto, quod ipse vir sanctus unus*

spiritus cum domino fuit et deus habitavit cum eo, cui honor etc. (1).

Vu que Vladimir est nommé dans la note « bienheureux » et « saint », on a cru que le *Liber gestorum* était sa biographie (*vita*) perdue. En 1893, Stojan Novaković a publié un ouvrage détaillé sur la « Légende de Vladimir et Kossara » (2). C'est en 1911 que Constantin Jireček s'est occupé de l'extrait tiré de la « Légende de Saint Vladimir » ainsi que de sa valeur historique, qui se révèle grande si on la compare à deux autres parties du « Royaume des Slaves » (3). En 1934, Vladimir Ćorović considérait que « certains phénomènes » trouvés dans les vies des saints mérovingiens avaient un rapport avec ceux de la biographie de Saint Vladimir ; « ils se laissent distinctement entrevoir dans la biographie de Saint Vladimir de la Chronique de Dioclée et nous sont parvenus — c'est évident — par une voie indirecte (d'après les mêmes modèles) » (4).

En 1928, Ferdo Šišić affirmait que la légende de Vladi-

(1) *Letopis popa Dukljanina*, éd. Ferdo Šišić (1928), 341-342. Dans la littérature savante, « Le Royaume des Slaves » est généralement cité comme « Chronique du Prêtre de Dioclée ». Sous le nom de prêtre de Dioclée, il faut reconnaître l'archevêque de Bar Grégoire, qui s'intéressait au passé de son archevêché et du territoire de Dioclée. En 1177, l'archevêque Grégoire écrivait à l'archevêque de Split Raynerius qu'il s'occupait des « anciens manuscrits et des monuments de ses prédécesseurs ». Grégoire, qui était né à Zadar et qui appartenait peut-être à la famille des Chrysogones, avait dû, en 1189, quitter la Dioclée et Bar, lorsque Stefan Nemanja réunit le territoire de Dioclée à l'État féodal serbe. Après cela, il se réfugia dans sa ville natale, Zadar, où il mourut en 1195 ou un peu plus tard. L'archevêque Grégoire a composé son « Royaume des Slaves » après 1177, quand il envoya la dite lettre à l'archevêque Raynerius, mais avant 1180, l'année de la mort de l'empereur byzantin Manuel Comnène, qui, dans « le Royaume des Slaves », est mentionné comme seigneur de Dioclée. La traduction italienne du « Royaume des Slaves » se trouve aussi dans l'édition de Ferdo Šišić.

(2) *Prvi osnovi slovenske književnosti medju balkanskim Slovenima. Legenda o Vladimiru i Kosari*, (1893), 182-284.

(3) *Geschichte der Serben I*, (1911), 226-227.

(4) Dans le compte-rendu du livre : Hilde VOGT, *Die literarische Personenschilderung des frühen Mittelalters*, 1934 (Prilozi za književnost, jezik, istoriju i folklor, XIV, 1-2, 1934, 256).

mir n'existait pas à l'époque de l'apparition du « Royaume des Slaves », c'est-à-dire dans la seconde moitié du XII^e siècle. Les transmissions orales, la « tradition vivante » répandues sur le territoire du diocèse de Bar et de Dioclée offraient, en première ligne, la matière essentielle au Diocléen de Bar ; encore s'est-il servi « probablement d'un petit écrit ». La note qui signale le *Liber gestorum* devait être une glose postérieure de quelque lecteur du « Royaume des Slaves ». Vladimir ne figure pas parmi les saints catholiques ; mais comme il existe une localité de Saint-Vladimir près d'Ulcinj, mentionnée en 1405 et 1426, il est probable que Vladimir ne comptait que parmi les saints particuliers à la région du diocèse déjà cité (1).

Au temps de la rédaction du « Royaume des Slaves », les reliques de Vladimir reposaient encore dans le monastère de Notre-Dame de Krajina, non loin de sa résidence « près du lac de Skadar (Skutari), au pied du mont de Taraboš, à trois heures et demie de marche ». C'est là que Kossara, veuve de Vladimir, l'a fait transporter de l'église de Prespa, lieu de sa mort (2).

Vers la fin du XIV^e siècle, ses reliques reposent en Albanie centrale près d'Elbasan, l'ancienne ville de Konjuh ou de Novi Grad, fondée par Mahomet II en 1466, comme le disent les annales serbes (3), dans le monastère de St. Jean (Šin-Gjan), aujourd'hui à une heure et demie de marche de la ville (4). Complètement détruit par un tremblement de terre, le monastère fut reconstruit en 1381-1383 par Charles Topia, « seigneur de Raban » (Albanie), et son fils Georges, beau-frère du « messire » serbe Vuk Branković par sa sœur Théodora (Vojislava). L'église en est dédiée à St. Jean Vladimir, comme l'explique une inscription slavonne-serbe en cyrillique. Il y a aussi des inscriptions grecque et latine.

(1) *Letopis popa Dukljanina*, 122-126.

(2) C. JIREČEK, *Geschichte der Serben*, 207 ; M. ŠUFFLAY, *Srbi i Arbanasi* (1925), 98-99 ; S. M. ŠTEDIMLIJA, *Tragom popa Dukljanina* (1941), 14-15, 29.

(3) Ljub. STOJANOVIĆ, *Stari srpski rodoslovi i letopisi*, (1927), 247.

(4) St. NOVAKOVIĆ, *Prvi osnovi slovenske književnosti*, 219-233 ; M. ŠUFFLAY, *op. cit.*, 98 ; S. ŠTEDIMLIJA, *op. cit.*, 16-24.

Il est dit en grec aussi que le temple est consacré à Jean Vladimir (1). F. Šišić croit que la légende de Vladimir rédigée en grec date du temps de la reconstruction du monastère (2).

Les inscriptions slavonne-serbe et grecque, dont nous venons de parler, sont d'une grande importance en raison du nom de Jean, qui n'est que le nom ecclésiastique de Vladimir. Le « Royaume des Slaves » ne cite nulle part le nom de Jean. Dans une biographie de saint, ce nom ne saurait être omis. Cela prouve que le Diocléen de Bar ne s'était servi d'aucune biographie (*vita*) de Vladimir. De même, on ne s'est pas aperçu d'un fait très important : c'est que la note déjà citée n'attire pas l'attention sur la biographie (*vita*), mais sur le *Liber gestorum*, où « les actions héroïques et les merveilles » accomplies par Vladimir sont mises en lumière.

Sous le nom de « geste », on peut comprendre les chants épiques ou chansons de geste (3). Il semble qu'il faille, en effet, comprendre ainsi la note du « Royaume des Slaves ». Ce sont surtout les résultats du célèbre byzantinologue Henri Grégoire et de son collaborateur Raoul de Keyser (4), qui nous y invitent ; dans *La Chanson de Roland*, ces deux érudits ont découvert la trace du nom de Vladimir sous une forme altérée : « la tere ki fut al rei Flurit » (vers 3211). A deux reprises, en 1940 et 1960, Božidar Kovačević essaya d'attirer l'attention des érudits et du public cultivé yougoslave sur l'enquête minutieuse de ces deux savants (5). D'après les résultats de leurs recherches, publiés dans l'étude

(1) Inscriptions chez St. NOVAKOVIĆ, *op. cit.*, 226-227. Inscription serbe chez Ljub. STOJANOVIĆ, *Stari srpski zapisi i natpisi*, IV (1923), 16. Photos chez S. M. ŠTEDIMLIJA, *op. cit.*, entre les pages 40 et 41, 56 et 57.

(2) *Letopis popa Dukljanina*, 124.

(3) *Grand Larousse encyclopédique*, V (1962), 468.

(4) Henri GRÉGOIRE et Raoul DE KEYSER, *La Chanson de Roland et Byzance ou de l'utilité du grec pour les romanistes*, dans *Byzantion*, XIV, 1 (1938), 297.

(5) « *Pesma o Rolanu* » i Sloveni, *Srpski književni glasnik, nova serija*, LX (1940), 394-397 ; *Stari tragovi, Susreti*, VIII, Titograd, 1960, 485-488.

citée, les Slaves (« Esclavoz » — vers 3225), les Serbes (« Sorbres », « Sorz » — vers 3226) ainsi que les Macédoniens — peuple de Samuel (« la gent Samuel » — vers 3244) sont mentionnés dans *La Chanson de Roland* (1).

D'après cette même étude, *La Chanson de Roland* serait née à Salerne, au printemps de l'année 1085, et aurait servi à stimuler l'ardeur des Normands de Robert Guiscard dans ses campagnes byzantines (2). Toutes les mentions des Serbes et des Macédoniens s'y rattachent à la bataille de Dyrrachium (18 octobre 1081) ou à l'époque qui l'a suivie et pendant laquelle les Normands firent des incursions en Épire, Macédoine et Thessalie. Les Serbes, avec Bodin à leur tête, « roi belliqueux et plein de méchanceté » (au dire d'Anne Comnène), auraient pris part à la bataille de Dyrrachium aux côtés des Byzantins. En fait, ils furent complètement inactifs, attendant l'issue de la bataille (3). Il n'est pas impossible que plus tard les Serbes soient entrés en relations avec les Normands victorieux et qu'ils leur aient chanté leur roi Vladimir, dont les restes reposaient près de leur capitale Skadar. Les Normands auraient retenu le nom de Vladimir changé et présenté sous la forme de Flurit. Voilà comment ce nom a bien pu entrer dans *La Chanson de Roland* (ou bien il aurait été changé par les copistes). Autour de cet événement se cristallise la naissance de la chanson de Vladimir, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1081.

Cette chanson, probablement, devait être chantée. Elle trouva sa forme définitive dans sa transformation en un corps plus vaste — le *Liber gestorum* — et fut sauvée par l'écriture. C'était peut-être au temps des croisades, lorsque les croisés, partis de la France méridionale avec Raymond de Toulouse (1096-97), passaient près de Skadar, non loin du monastère Notre-Dame de Krajina. A Skadar, « Bodin, roi des Slaves, prêtait main forte » aux croisés et « consolidait souvent la fraternité » avec Raymond (4), probablement aux sons de la musique et aux chants des jongleurs.

(1) *L. cit.*, 287.

(2) *Ibid.*, 300.

(3) C. JIREČEK, *op. cit.*, 237.

(4) *Ibid.*, 240-241.

Les Serbes, quant à eux, chantaient leur roi Vladimir et peut-être d'autres chants épiques. Le Diocléen de Krajina y était aussi, venu des environs de Notre-Dame de Krajina ou bien du monastère même, et sous l'influence et à l'exemple des croisés et des jongleurs, il donna sa forme définitive à « La Chanson de Vladimir », en la transformant en « Liber gestorum » (1).

H. Grégoire et R. De Keyser ont signalé encore que Vladimir apparaît sous le nom de Florimont dans un ancien roman français qui a pour le titre le même nom. Le héros du roman, fils du duc de Dyrrachium, demande en mariage la nièce du roi des Bulgares, nommé Camdiobras. Il règne sur l'île de Celée (2). Ici, nous sommes obligés de donner quelques explications. Pour des raisons légitimistes, les Slaves macédoniens nommaient leur pays l'Empire bulgare, de même que les Grecs du Moyen âge voyaient en Byzance l'Empire romain — la Romanie (3). Voilà pourquoi Samuel était roi des Bulgares. Camdiobras — selon l'avis très juste de H. Grégoire et de R. De Keyser (4) — n'est qu'une déformation du terme komitopoulos (fils du « komit », du « kmet », c'est-à-dire du voïvode, du boyard), nom donné par les Grecs à Samuel et à ses frères (5). L'île de Celée est Achille sur le petit lac de Prespa, où se trouvait le palais de Samuel (6).

(1) Sur le Diocléen de Krajina : Djordje Sp. RADOJIČIĆ, *Antologija stare srpske književnosti*, (1960), 311 ; IDEM, *Razvojni luk stare srpske književnosti*, (1962), 16-18 ; IDEM, *Jugoslovenska srednjevekovna književnost*, *Zbornik Matice srpske za književnost i jezik*, XI (1963), 27-28 ; IDEM, *Istočna i zapadna komponenta starih južnoslovenskih književnosti*, *Glas Srpske akademije nauka i umetnosti*, 256 (1963), 7-8 ; IDEM, *Tvorci i dela stare srpske književnosti*, (1963), 275, 318-319.

(2) *L. cit.*, 297-298.

(3) Djordje Sp. RADOJIČIĆ, *Književnost vižantijska i književnosti slovenske*, *Glas Srpske akademije nauka i umetnosti*, 250 (1961), 163 ; extrait en allemand : *Actes du XII^e Congrès international d'Études byzantines*, I (1963), 432-433.

(4) *L. cit.*, 297.

(5) V. N. ZLATARSKI, *Istorija na prvoto blgarsko carstvo*, 2 (1927), 633-636.

(6) H. GRÉGOIRE et R. DE KEYSER, *loc. cit.*, 297. Concernant l'île d'Achille, nommée aux X^e et XI^e siècles Prespa, cf. V. N. ZLATARSKI, *op. cit.*, 664.

Florimont est en réalité le poème d'Aimon de Varennes, poète français du XII^e siècle, composé en 1188 environ. Les légendes qu'il a recueillies en Grèce et en Thrace, mais surtout à Philippopoli (Plovdiv), lui ont servi de sujet pour son poème (1).

Étant donné l'époque, Varennes aurait pu utiliser aussi le « Royaume des Slaves » du Diocléen de Bar, mais il est plus probable qu'il dut avoir sous la main le *Liber gestorum*, poème épique du roi Vladimir.

En ce qui concerne l'identification de Vladimir avec Florimont, H. Grégoire et R. De Keyser jugent qu'aucun « doute n'est plus possible ». Cette identification confirmerait jusqu'à un certain point celle de Vladimir avec Flurit. Le nom de Vladimir, exotique à l'Ouest, a été changé en Flurit sous l'influence du nom populaire *Floire*, connu dans toute l'Europe par le roman fameux *Floire et Blancheflor* (de 1160-75, ou la fin du XII^e siècle). Que la liaison entre ces deux noms existât réellement, nous en avons la preuve dans le fait que certaines versions du roman présentent Floire comme « le roi des Bougres », c'est-à-dire des Bulgares (2). Mais il faut tenir compte du fait que le plus ancien manuscrit de *La Chanson de Roland*, celui d'Oxford, où se trouve le nom de Flurit, date de la deuxième moitié du XII^e siècle, vers 1170 (3).

(1) Paul ZUMTHOR, *Histoire littéraire de la France médiévale, VI-XIV^e siècles*, (1954), 214 ; *Larousse du XX^e siècle*, VI (1933), 913, s.v. Varennes (Aimon de).

(2) *L. cit.*, 297. Sur la chronologie du roman *Floire et Blancheflor*, v. Paul ZUMTHOR, *op. cit.*, 197.

(3) *La Chanson de Roland*, publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par Joseph BÉDIER (107^{me} édition, 1931), II ; Paul ZUMTHOR, *op. cit.*, 159. Il est nécessaire de noter que Petar SKOK dans son article *Sloveni u starom francuskom eposu, Zbornik u čast Bogdana Popovića*, 1929, 293, a remarqué que tous les vers dont nous avons parlé se trouvent « dans le soi-disant épisode de Baligan, qu'on croit, avec raison, être une interpolation postérieure ». En ce qui concerne cet épisode, nous renvoyons à Paul ZUMTHOR, *op. cit.*, 160, qui dit que l'auteur de *La Chanson de Roland* « aurait écrit son poème en deux fois, y ayant ajouté postérieurement l'épisode de Baligan, sorte de digression dont l'authenticité est souvent mise en doute, probablement à tort ».

Le procédé de H. Grégoire et R. De Keyser leur a permis d'arriver tout d'abord à l'identification de Florimont, et alors, par la ressemblance phonétique des noms soutenue par une identification géographique (il s'agit d'une rivière au Nord de Dyrrachium), ils se sont avisés de reconnaître Vladimir dans le roi Flurit. Les deux noms — Florimont et Vladimir — grâce aux trois sons communs, peuvent passer encore pour semblables ; il n'en est pas ainsi avec Flurit. Il nous reste donc à y voir une simple déformation du nom fait par les étrangers ou par les copistes, pour qui le nom de Vladimir paraissait exotique. Cependant, tout ce que nous venons de dire n'est pas trop convaincant.

Il ne nous semble pas que le nom de Flurit ait quelque rapport avec le nom de Vladimir ; il est plus probable que Flurit est le second nom de Vladimir, qui lui était donné par respect et par amour. Dans le « Royaume des Slaves », Vladimir est nommé le « bienheureux ». Nous pouvons supposer que c'était le peuple qui l'a nommé ainsi, de son vivant encore, et non pas l'Église après sa mort. Le chroniqueur byzantin de la fin du XI^e siècle, Skylitzès, écrit que Vladimir « était un homme juste, aimant la paix et la vertu ⁽¹⁾. La population romane de la Dioclée l'appelait aussi « le bienheureux », dans sa langue, évidemment. Thomas S. Tomov, en préparant l'édition bulgare de *La Chanson de Roland*, a composé un glossaire de tous les mots de la *Chanson*. On y trouve le terme « flurit » avec le sens d'« orné de fleurs » et « blanchi » ; cependant le mot « flur » (flore — fleur) est expliqué par trois exemples dans lesquels « il symbolise la félicité du paradis » ⁽²⁾. Ainsi le nom de Flurit, en ancien français, serait à peu près le synonyme du mot « bienheureux ». Il ne faut pas oublier que l'ancien français était proche du « roman » de Dioclée. Le nom de Florimont, de la fin du XII^e siècle, est dérivé du nom de Flurit, de la fin du XI^e siècle.

Novi Sad,
Yougoslavie.

Djordje Sp. RADOJIČIĆ.

(1) SKYLITZÈS-CEDRENIUS, ed. Bonn., II, (1839), 463.

(2) *La Chanson de Roland*, publiée d'après le manuscrit d'Oxford Digby 23, avec introduction, texte et traduction bulgare, 12 fac-similés, notes, glossaire et index des noms propres de personnes et de lieux, 1942, 420.

NOTES AUTOGRAPHES
DU CARDINAL BESSARION
DANS UN MANUSCRIT DE MUNICH

Dans le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque de Munich par I. Hardt ⁽¹⁾, on trouve sous le n° 547 la description d'un livre, que l'on peut résumer comme suit :

Monacensis graecus 547. Saec. XV. Chartaceus, 210 × 145 mm., ff. II + 357 + I. Procli, *In Platonis theologiam*, ff. 1-303 ; Eiusdem, *Institutio theologica*, ff. 304-354.

Ce manuscrit du xv^e siècle ne porte aucune marque de provenance, mais le texte de Proclus a été abondamment annoté par une main très connue des platonisants, celle du cardinal Bessarion. Ces notes et les conjectures sur le texte, sont intégralement passées dans la copie faite plus tard dans le xv^e siècle, le Marcianus graecus, Fondo ant., 192 (coll. 613), qui porte l'ex-libris du célèbre cardinal. D'autre part, les pages blanches du Monacensis ont été remplies à diverses époques de textes variés, dont plusieurs trahissent l'anonymat de leur auteur : ce sont des autographes de Bessarion. Ce manuscrit a donc certainement fait partie de la bibliothèque du Cardinal Bessarion, qui l'a enrichi de notes familières dont certaines ont un caractère autobiographique. C'est ce que nous espérons démontrer dans les pages qui suivent.

(1) Ign. HARDT, *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum bibliothecae regiae Bavaricae*, tom. V, Monachii 1812, pp. 365-369. Je remercie les autorités de la Staatsbibliothek de Munich, qui ont bien voulu prêter ce manuscrit à la Bibliothèque Nationale de Paris où j'ai pu l'étudier.

Le Monac. gr. est un gros manuscrit qui compte 45 cahiers, tous quaternions, sauf le dernier qui est un ternion. Ces cahiers portent deux systèmes de signatures : premièrement une numérotation grecque contemporaine de la copie au premier folio de chaque cahier dans le coin droit de la marge inférieure (plusieurs chiffres ont disparu sous le couteau du relieur), cette numérotation va de α' à $\lambda\eta'$ pour la *Théologie platonicienne* et de α' à i' pour les *Éléments de théologie*. Une seconde numérotation continue en chiffres arabes de 1 à 43 (les cahiers 12 et 34 ont été passés accidentellement) doit dater de la première reliure du manuscrit. En fait, ce livre est donc la réunion de deux manuscrits, le premier contient la *Théol. plat.* et est tout entier de la main d'un seul et même scribe, le second offre les *Éléments de théol.* copiés par trois mains différentes dont aucune ne se retrouve dans la *Théol. plat.* Ces deux manuscrits semblent contemporains.

Dans ce qui suit, nous négligerons entièrement le texte de Proclus. Nous avons déjà présenté dans un article antérieur ⁽¹⁾ les résultats de collations partielles, et nous nous réservons de revenir sur la position de ce manuscrit dans la tradition du texte de Proclus dans les prolégomènes à l'édition de la *Théol. plat.* que nous avons en préparation. Nous nous limiterons donc ici à la part qui revient à Bessarion comme annotateur du manuscrit, et même nous passerons sous silence les gloses marginales dont il a criblé les textes de Proclus ⁽²⁾, pour présenter uniquement les additions importantes qu'il a consignées dans les pages laissées blanches de son livre. Pour simplifier la présentation, nous suivrons l'ordre du manuscrit que nous allons feuilleter.

(1) H. D. SAFFREY, *Sur la tradition manuscrite de la Théologie platonicienne de Proclus*, dans *Autour d'Aristote* (= Mélanges A. Mansion), Louvain 1955, pp. 387-430, en particulier sur ce manuscrit pp. 405-407.

(2) Voir au sujet d'une de ces gloses : H. D. SAFFREY, *Aristote, Proclus, Bessarion : à propos de l'Un transcendantal*, dans *Atti del XII Congresso Internazionale di Filosofia*, vol. XI, Storia della Filosofia antica e medievale, Firenze 1960, pp. 153-158.

Quand on ouvre le livre, on rencontre d'abord deux pages de garde. La première, en parchemin, a été largement découpée en haut et en bas. Il n'est pas invraisemblable de supposer que les morceaux disparus de cette première page contenaient l'ex-libris et la brève description du contenu que Bessarion avait l'habitude d'inscrire au début de tous ses livres. Actuellement nous ne trouvons plus que le cachet de la Bibliotheca Regia Monacensis. Mais au verso de ce fol. I, on lit de la belle écriture de Bessarion l'hymne à Dieu, qui commence par ce vers (Planche I) :

ὦ πάντων ἐπέκεινα, τί γὰρ θέμις ἄλλο σε μέλπειν ;

Cet hymne, de caractère philosophique, se rencontre dans la collection des *Carmina* de S. Grégoire de Nazianze (1) et, à ma connaissance, cette attribution n'avait jamais été contestée jusqu'à Albert Jahn (2) qui, découvrant cet hymne dans ce manuscrit comme en exergue de la partie proclusienne, l'attribuait sans hésiter au philosophe athénien ! Les arguments de Jahn furent sévèrement critiqués (3), et le dernier éditeur des *Hymnes* de Proclus refuse avec raison de joindre celui-ci au sept hymnes de la collection tradition-

(1) Lib. I, Sect. 1, carm. 29, P.G. 37, 507-508. On trouve aussi le texte dans W. CHRIST et M. PARANIKAS, *Anthologia graeca carminum christianorum*, Leipzig 1871, p. 24. Sur cet hymne, voir E. NORDEN, *Agnostos Theos*, Leipzig-Berlin, 1929, pp. 78 et 179 ; un bon juge comme Norden n'élève aucun doute sur l'attribution à S. Grégoire de Nazianze. B. WYSS cite également notre hymne comme type de la poésie anacréontique de Grégoire de Nazianze dans *Museum Helveticum* 6, 1949, 204.

(2) L'hymne publié d'abord par Hardt dans son catalogue, p. 366, fut en quelque sorte redécouvert par JAHN dans *Lesefrüchte altteutscher Theologie und Philosophie*, Bern 1838, pp. 18 et 19 et étudié par lui d'une manière approfondie dans *Eclogae e Proclo de philosophia chaldaica*, Halis Saxorum 1891, pp. 49-77 : *Hymnus in Deum platonius*. Jahn fut suivi par DRÄSEKE, ROSAN et BEUTLER, cf. P.W., s.v. *Proklos* 4), Bd. XXIII 1, 1957, col. 207. 20-26.

(3) Cf. W. KRÖLL, dans *Neue Philologische Rundschau* 1892, p. 101 ; C. WEYMAN, *Byz. Zeitschr.*, 5, 1896, pp. 613 s. ; A. LUDWICH, *Eudociae Augustae, Procli Lycii, Claudiani Carminum Graecorum reliquiae*, Leipzig 1897, p. 121, n. 1.

nelle (1). S'il avait su qu'il avait sous les yeux un autographe d'un platonicien aussi considérable que Bessarion, A. Jahn en aurait peut-être tiré un nouvel argument en faveur de son attribution à Proclus. A mon avis, c'est justement le contraire qu'il faut en conclure. Parce que cette poésie de Grégoire de Nazianze, le « théologien », avait un ton néoplatonicien, le moine ou l'évêque Bessarion a aimé la placer en tête de cette somme néoplatonicienne que constituait ce manuscrit des principales œuvres de Proclus. Ne manifestait-il pas ainsi que le platonisme de Proclus peut être une véritable *Praeparatio evangelica*?

Tournons deux pages. Nous ouvrons le livre aux folios 1v-2r. Ici commence le Livre I de la *Théologie platonicienne*. Bessarion disposait d'une grande marge inférieure et il l'a remplie tout entière en commençant dans le fol. 2r et en continuant en bas du fol. 1v. Il nous donne des notes biographiques sur Proclus, qui ne manquent pas d'intérêt et que nous reproduisons ci-dessous :

σημειώσει ὅτι ὁ φιλόσοφος Πρόκλος ἤκμασεν ἐπὶ Θεοδοσίου καὶ Ἀρκαδίου τῶν βασιλέων, Μαρκέλλας μητρός καὶ πατρός Πατρικίου Λυκίων ἀμφοῖν γενόμενος. γέγονεν ἐν Βυζαντίῳ εἶτα ἐν Ἀθήναις. ἐχρήσατο διδασκάλοις Ὀλυμπιόδωρῳ τῷ φιλοσόφῳ ἐπὶ τοῖς ἀριστοτελικοῖς, ἐπὶ μαθήμασιν Ἡρωνι, ἐπὶ τοῖς πλατωνικοῖς Πλουτάρχῳ τῷ Μεγάλῳ τῷ Νεστορείου ἐπὶ δυοῖν ἔτεσιν, εἶτα καὶ Συριανῷ, ἐπὶ ῥητορικῇ πρότερον Λεῶνα σοφίστη ἐν Ἀλεξανδρίᾳ συνεγένετο καὶ γραμματικῷ Ὠριῶνι. ἐσχόλασε καὶ περὶ τοὺς ῥωμαικοὺς λόγους καὶ ἐπέδοκεν. τέθνηκεν ἐν Ἀθήναις ᾧ ἐτῶν, καὶ ἐτάφη πλησίον τοῦ τάφου Συριανοῦ τοῦ καθηγεμόνος ὃς αὐτὸ, ἔτι ζῶν παρεσκευάσατο. καὶ τὴν θήκην τοῦ μνήματος διπλὴν εἰργάσατο. ἐπιγέγραπται δὲ καὶ τετραστικὸν αὐτῷ τῷ μνήματι αὐτοῦ, Πρόκλου ἑαυτοῦ τοῦτο ποιήσαντον·

Πρόκλος ἐγὼ γενόμεν Λύκιος γένος, ὃν Συριανὸς ἐνθάδ' ἀμοιβὸν εἴς θρέψε διδασκαλίας.
ξυνοὺς δ' ἀμφοτέρων ὅδε σώματα δέξατο τύμβος·
αἶθε δὲ καὶ ψυχὰς χῶρος εἰς λελάχοι.

(1) E. Vogt, *Procli hymni*, Wiesbaden 1957, p. 34.

ταῦτα καὶ ἄλλα πολλὰ καὶ καλὰ περὶ αὐτοῦ ἐν τῷ αὐτοῦ βίῳ λέγει Μαρίνος Νεαπολίτης συγγραφέας τὸν αὐτοῦ βίον ὃν ἐπιγράφει Πρόκλος ἢ Περὶ εὐδαιμονίας. μόνον δὲ τὸ πρῶτον ἐνταῦθα ῥηθέν, δηλόνοτι γενέσθαι Πρόκλον ἐπὶ Θεοδοσίου καὶ Ἀρκαδίου, Μαρίνος οὐ λέγει, ἀλλ' ἄλλοθεν εὔρομεν.

ὥς (?) εἴκοσι ὀκτώ ἐτῶν ὧν Πρόκλος, ὥς φήσι Μαρίνος, ἔγραψε τὰς εἰς Τίμαιον ἐξεγήσεις.

Cette note nous montre comment Bessarion, qui, semble-t-il, ne possédait pas dans sa bibliothèque la *Vie de Proclus* par Marinus, en a extrait les renseignements purement historiques qui composent la biographie de l'auteur de la *Théol. plat.* Comme il le dit lui-même, Bessarion a trouvé dans Marinus tout ce qu'il rapporte ici : noms des parents (chap. 6), études sous Olympiodore et Héron (chap. 9), sous Plutarque et Syrianus (chap. 10 et 11), sous Léonas et Orion (chap. 8), suit des cours de droit romain (chap. 8), mort de Proclus et inscription de son tombeau (chap. 36), âge auquel il a écrit l'*In Tim.* (chap. 13) ; une seule affirmation, très étrange, ne vient pas de cette source, celle du *floruit* de Proclus sous Théodose et Arcadius. Or les dates de la vie de Proclus sont bien fixées d'une part au moyen de son horoscope ⁽¹⁾ et d'autre part du fait que Marinus nous a conservé le jour exact de sa mort, soit : 8 février 412 et 17 avril 485. On constate donc que, de toutes façons, les dates du règne d'Arcadius, 395-408, tombent en dehors de cette période. Quant à Théodose, s'il s'agit de Théodose I, 379-395, nous nous éloignons encore davantage de la chronologie de Proclus, et s'il s'agit de Théodose II, 408-450, on peut admettre à la rigueur que le *floruit* de Proclus doive être situé vers le temps de la mort de cet empereur. Bessarion ne nous dit pas où il a puisé ce renseignement douteux. Il est probable que, ou bien une chronologie très approximative, ou bien une note manuscrite dans un document plus ancien, aura été sa source. Qu'il ait recueilli cette donnée prouve seulement le soin avec lequel il entendait conserver tout ce qui concerne l'antiquité.

(1) O. NEUGEBAUER et H. B. VAN HOESSEN, *Greek Horoscopes*, Philadelphia 1959, pp. 135-136.

Nous passons maintenant 300 pages et nous arrivons à la fin de la *Théologie platonicienne*. Les derniers folios de ce premier manuscrit étaient restés blancs, et au verso du dernier folio du cahier 38 (fol. 303v), nous retrouvons l'écriture du possesseur : il s'agit d'un panégyrique en l'honneur de S. Michel. Albert Jahn, qui connaissait en détail notre manuscrit, l'avait remarqué et c'est lui qui l'a publié pour la première fois à partir du document que nous étudions (1). C'est ainsi que ce discours anonyme est entré dans les tables de la *Bibliotheca Hagiographica Graeca* sous le n° 1290 d. (2). Comme on ne trouve pas facilement l'ouvrage de Jahn où il est publié, et pour pourvoir faire deux observations importantes qui nous permettront de le restituer à son auteur, Bessarion, nous le publions ici une nouvelle fois (Planche II) :

οἶμαι μὲν ὡς εἶ τις ἑαυτοῦ καὶ τῆς οἰκείας ἐπιλελησμένος
δυνάμεως, ὑπὲρ τὰ ἔσκαμμένα πηδῶη καὶ λόγοις ὕμνεϊν ἐγχει-
ροίη (s.u. προέλοιτο) ἧ μὴδὲ διανοήσασθαι ἰκανῶς οἷόν τε μηδενὶ
δλως τῶν πάντων, εἰ μὴ τινα λόγου ἀξίαν αἰτίαν, τοῦ γε τοιού-
5 του, καὶ παραίτησιν ἀποδοῦναι ἔχοι, πρὸς τῶν ἀδιανοήτου καὶ
τολμηροτάτου τε ἅμα καὶ θρασυτάτου ἀνθρώπων σχοίη ἂν
αἰτίαν.

ἐγὼ δὲ Μιχαὴλ τὸν θειότατον, τὸν τῆς οὐρανίου συμπάσης
στρατιᾶς ἀρχιστράτηγον, τὸν μέγαν τῆς τοῦ Θεοῦ βουλῆς ἄγγε-
10 λον, τὸν καθαρώτατον καὶ ἄχραντον νοῦν, τὸ ἀκραιφνέστατον
εἶδος, τὸ τοῦ τῶν ὄλων Θεοῦ ἔργων ἀπάντων ἐξαίρετόν τε καὶ
τιμιώτατον, προελόμενος ὅπως οὖν εὐφημῆσαι παρά γε κρι-
ταῖς εὐγνώμοσι τοῖς εἰδόσι τε καὶ εἰσομένοις ἂν, ὅσον μοι τὸ εἰς
αὐτὸν ἐκ πατέρων τε καὶ τῶν ἄνω τοῦ γένους μέχρι καὶ ἐς ἐμὲ
15 (ex corr.) κρατερόν ἐστιν ὀφειλόμενον, καὶ ὡς ἐκ νέου μοι τὸν
βίον βέλτιον ἢ αὐτὸς ἂν ἠὲξάμην διώκηκε, ὅσα τέ με εὖ ποιῶν
τῇ οἰκείᾳ φιλανθρωπίᾳ διατελεῖ, ἥκιστα οἶομαι τῶν γε εἰρημέ-
νων καὶ οἷας τῆς θρασύτητος ἔνοχος ἔσεσθαι, εἰ μὴ που γε καὶ
πᾶν τοῦναντίον, εἰ τοσοῦτων τυχῶν ἀγαθῶν, ἔπειτα διὰ τέλους
20 σιγῶην καὶ ἀφώνως τὰς τοσαύτας εὐεργεσίας παρέλθοιμι. ἄλ-

(1) A. JAHN, *Anecdota graeca theologica*, Lipsiae 1893, pp. 117-118. Il y a quelques fautes dans la collation de Jahn, que nous corrigeons tacitement.

(2) BHG. II, n° 1290 d : *Laudatio Sti. Michaelis*.

- λωσ τε οὐδ' ἐκεῖνον εὐφημεῖν μέλλων, — τίς γὰρ ἂν εὐφημίας προσθήκη τῇ κείνου θειότητι ὑπὸ λόγων πενιχρῶν καὶ μηδέων γένοιτ' ἄν; — οὐδὲ τοῖς ἄλλοις τὰ κείνου καὶ τὴν ὑπερέχουσαν αὐτοῦ γνωριεῖν μεγαλειότητα, — τίς γὰρ ἔν γε ζῶσι καὶ αἰσθανομένοις τελῶν τῶν γε τοιούτων ἀνήκοος; — ἀλλ' ἔμαυτῶ μόνον, οἷον ὑπομνήματά τε ὡς ἡδιστα καὶ ὑπεκκαύματα τοῦ πρὸς αὐτὸν πόθου κατατιθέμενος οἷς ἂν (s.u.) ἔμαυτὸν ὀρωμένοις τε ὡσπερ ἐν πίνακι γραφῆς καὶ ἀναγινωσκομένοις, εὐφραίνοιμί τε καὶ παραμυθοίμην.
- 30 πέφυκε γὰρ ἡμῶν ἡ ψυχὴ, μέχρις ἂν τὸ γήϊνον τοῦτο περι- κέηται σκῆνος, μὴ πρότερον κατὰ νοῦν περὶ ὁποιαοῦν ἐνεργεῖν, πρὶν ἂν αὐτὰ ταῖς αἰσθήσεσι παραδέξαιτο, καὶ ταῖς ἐνδοθεν εἰσαγγείλασα δυνάμεσιν δι' ἐκείνων μέχρι καὶ ἐς αὐτὸν παρα- πέμψοι τὸν νοῦν.

(Traduction) : Si quelqu'un, oublieux de lui-même et de sa propre condition, dépasse les bornes et entreprend de célébrer par des discours des choses qu'il n'est pas possible à quiconque pris d'une manière générale parmi tous les hommes d'avoir suffisamment comprises, s'il ne peut pas fournir une justification et une raison pour une telle audace, je pense qu'il y aurait lieu de le considérer comme un fou et comme le plus insolent et en même temps le plus téméraire aux yeux des hommes.

Quant à moi, si c'est le très divin Michel, le commandant en chef de toute l'armée céleste, l'ange suprême du conseil de Dieu, l'esprit le plus pur et immaculé, la beauté la plus inviolée qui a été choisie et la plus comblée d'honneurs de toutes les créatures du Dieu de l'univers, que j'entreprends de célébrer de toutes les façons possibles devant des juges si indulgents, qui savent et sauront toujours combien lourde est pour moi la dette qui jusqu'à moi vient de mes parents et de ma race ancestrale, et comment depuis ma jeunesse il a gouverné ma vie d'une façon bien meilleure que, laissé à moi-même, j'aurais pu la développer, et combien il n'a pas cessé de me faire bénéficier de sa particulière bienveillance, je ne pense pas du tout devoir me rendre coupable des défauts que l'on a dits ni surtout de cette insolence. Même peut-être bien, c'est tout le contraire, si, favorisé de tant de faveurs, je gardais ensuite complètement le silence et si je laissais pas-

ser tant de bienfaits sans en parler. De toutes façons, il n'est pas dans mes intentions de le célébrer par des mots, — quel supplément de louange pourrait-on, en effet, produire à la gloire de sa sainteté par de pauvres discours et de rien? — ni non plus de faire connaître par autre chose que lui sa suréminente grandeur, — car quel est celui parmi les êtres vivants et doués de sensation qui n'a pas entendu parler de ses exploits? — mais qu'il me soit donné de me réjouir et de me consoler en me présentant seulement moi-même comme une page aussi séduisante que possible et comme une étincelle qui fera brûler de désir pour lui ceux qui pourraient me voir et lire en moi comme dans le livre du jugement dernier.

Oui, il est conforme à notre nature que notre âme, tant qu'elle est enveloppée par cette enveloppe terrestre, ne s'éveille pas selon l'esprit à propos de tels ou tels objets avant de les avoir perçus par les sens, ni avant de les avoir escortés depuis les sens jusqu'à l'esprit lui-même, informée de l'intérieur par ces puissances sensibles elles-mêmes.

La présence de ce texte à cet endroit de la main de Bessarion ne peut s'expliquer que de deux manières : ou bien il s'agit d'une pièce célèbre que Bessarion aura recopiée ici comme modèle pour ses propres discours, ou bien c'est un original. Il est trop évident, si l'on se souvient que ce morceau n'est connu que par ce seul manuscrit, que la première hypothèse n'est pas à retenir. Si donc nous sommes en présence d'un texte original, il est clair également qu'il a Bessarion pour auteur. D'abord parce que le texte présente une variante d'auteur à la ligne 3 : *ἐγχειροίη, προέλοιτο* ; ensuite et surtout parce que nous trouvons dans l'*Oratio dogmatica pro unione* de Bessarion un passage qui est étroitement parallèle aux lignes 15-16 de ce début de panégyrique ⁽¹⁾. Nous reproduisons ces quelques lignes pour que le lecteur puisse en juger: ἀλλὰ τὰ ἐμὰ πάντα τῷ Θεῷ ἀναθέμενος ὅπως ἐκεῖνος βούλοιτο

(1) Cf. BESSARION, *Oratio dogmatica pro unione*, ed. E. Candal (Concilium Florentinum, S.B, vol. VII, Fasc. 1), Rome 1958, p. 72 ou P.G. 161, col. 611-612. Pour la date, voir Candal, p. xviii.

ἀγειν, ὁ καὶ ἐκ νέου μοι πάντα τὸν βίον βέλτιον ἢ αὐτὸς ἠὲ χόμην διωκηκῶς, ... Cette *Oratio dogmatica* a été prononcée les 13 et 14 avril 1439, mais rien ne prouve qu'il faille conclure de la parenté des textes à la proximité des dates. Il est seulement possible que le texte du manuscrit de Munich soit ce qui nous reste du prologue de l'un de ces discours qui assurèrent à leur auteur la faveur de la cour impériale de Constantinople et décidèrent de son brillant avenir (1).

Passons maintenant le deuxième traité de Proclus, les *Éléments de théologie* qui se terminent au 45^e et dernier cahier au fol 354r, qui est le troisième de ce cahier, laissant trois autres folios blancs. Ces folios eux aussi ont été remplis par Bessarion.

Tout d'abord aux fol. 354v-355r, Bessarion a constitué une collection de tous les extraits tirés de Porphyre et cités par S. Cyrille d'Alexandrie dans son *Contra Julianum*. Cette collection de dix-huit extraits de la *Φιλόσοφος ἱστορία* et d'autres *Opuscula* publiés par Nauck (2), ne manque pas d'intérêt et nous la reproduisons ci-dessous, en indiquant seulement l'incipit et l'explicit de l'extrait avec sa référence à l'édition de Migne dans la Patrologie grecque (Planche III).

1. Πορφυρίου ἐκ τοῦ α' λόγου τῆς Φιλοσόφου ἱστορίας · μὴ δυνάμενοι ... ἐν προσηγόρευσαν = Cyr. Alex., *C. Jul.* I, P. G. 76, col. 532 A-B = *Vita Pythagorae*, Nauck, p. 43, 10-44, 12.
2. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ αὐτοῦ ·
ἐννέα δὲ ὄντων ... πάντων σοφώτατον = Cyr. Alex., *C. Jul.* I, P. G. 76, col. 544 D-545 A = Nauck, p. 6, fragm. IV.
3. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ δ' λόγου τοῦ αὐτοῦ βιβλίου ·
ὄνομα μὲν ... δι' αὐτῆς σωζομένων = Cyr. Alex., *C. Jul.* I, P. G. 76, col. 549 A-B = Nauck, p. 13, fragm. XV.

(1) Cf. H. D. SAFFREY, *Recherches sur quelques autographes du Cardinal Bessarion et leur caractère autobiographique* (= *Mélanges Tisserant*, vol. III, *Studi e Testi*, 233), pp. 273 ss. et 276, n. 32.

(2) PORPHYRIUS, *Opuscula* ed. A. Nauck, Lipsiae 1886.

4. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ αὐτοῦ, ὡς εἰπόντος Πλάτωνος περὶ τοῦ ἀγαθοῦ ·
ἀπὸ δὲ τούτου ... αἰωνίας ὑποστάσεως = Cyr. Alex., C. Jul. I, P. G. 76, col. 552B-C = Nauck, pp. 14-15, fragm. XVIII.
5. Ὁ αὐτὸς Πορφύριος Πλάτωνος ἐκτιθέμενος δόξαν, ἄχρι τριῶν ὑποστάσεων τὴν τοῦ θείου φησὶ προελθεῖν οὐσίαν. εἶναι δὲ τὸν μὲν ἀνωτάτω θεὸν τὰγαθόν, μετ' αὐτὸν δὲ καὶ δεύτερον τὸν δημιουργόν, τρίτην δὲ τὴν τοῦ κόσμου ψυχὴν · ἄχρι γὰρ ψυχῆς τὴν θεότητα προελθεῖν. = Cyr. Alex., C. Jul. I, P. G. 76, col. 553 B et *ibid.* VIII, P. G. 76, col. 916 B = Nauck, p. 14, fragm. XVI.
6. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ β' Περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων ·
θύσωμεν τοίνυν ... προσάγειν τῷ θεῷ = Cyr. Alex., C. Jul. II, P. G. 76, col. 593 C-D = Nauck, p. 163.14-164.2.
7. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πρὸς Νημέρτιον λόγου ·
βουληθῆναι μὲν γὰρ ... παρὰ τῆς προνοίας λαβοῦσα = Cyr. Alex., C. Jul. III, P. G. 76, col. 621 A-B.
8. Τοῦ αὐτοῦ ·
νοῦ γὰρ ὄντος ... τὸ ἡμῖν ἀσύνητον τοῦ κακῶς = Cyr. Alex., C. Jul. III, P. G. 76, col. 629 D-632 A.
9. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πυθαγόρου βίου ·
τὰ γὰρ ἱστορούμενα ... χαῖρε Πυθαγόρα = Cyr. Alex., C. Jul. III, P. G. 76, col. 633 A = Nauck, p. 31. 6-7.
10. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ αὐτοῦ ·
τοὺς δὲ περιπάτους ... τοὺς δὲ μουσικῆ = Cyr. Alex., C. Jul. III, P. G. 76, col. 633 C = Nauck, p. 34. 16-35. 2.
11. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πρὸς Νημέρτιον ·
θεὸς δὲ εἰδῶς ... διὰ τῆς τῶν ἡλικῶν ἀοριστίας = Cyr. Alex., C. Jul. III, P. G. 76, col. 645 B-C.
12. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ β' Περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων ·
ἡ γοῦν ἱστορία ... θύειν παιδας = Cyr. Alex., C. Jul. IV, P. G. 76, col. 697 B-D = Nauck, p. 179.3-181.1.
13. Τοῦ αὐτοῦ ·
διὸ συνετὸς ἀνὴρ ... διὰ τὸ αὐτοῖς ἀνόμοιον = Cyr. Alex., C. Jul. IV, P. G. 76, col. 701 A = Nauck, p. 172.6-11.

14. Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πρὸς Νημέριον ·
ὥστε ὁ δικαιοσύνης ... εὕρισκεται πλήρης = Cyr. Alex., C. Jul. V, P. G. 76, col 753 C.
15. Τοῦ αὐτοῦ ·
οὐ μόνον δὲ ἐπὶ συμφέροντι ... τὸν θάνατον ἐδωρήσατο = Cyr. Alex., C. Jul. V, P. G. 76, col. 753 D-756 B.
16. Τοῦ αὐτοῦ ·
ἀπὸ δὲ τῆς τοιαύτης διαίτης ... περὶ Ἑσσαίων = Cyr. Alex., C. Jul. V, P. G. 76, col. 776 A-B.
17. Τοῦ αὐτοῦ Περὶ τοῦ Σωκράτους ·
λέγει δὲ ὁ Ἀριστόξενος ... οὔτε πράγματος = Cyr. Alex., C. Jul. VI, P. G. 76, col. 781 D-784 A = Wehrli, *Aristoxenos*, fragm. 54 a.
18. Τοῦ αὐτοῦ περὶ τοῦ αὐτοῦ ·
ἐν δὲ τοῖς περὶ τὸν βίον... Μενέξενος = Cyr. Alex., C. Jul. VI, P. G. 76, col. 784 D-785 A = Wehrli, *Aristoxenos*, fragm. 54 a.

N'était l'écriture si reconnaissable de Bessarion, rien jusqu'ici ne pourrait révéler l'auteur de cette collection d'extraits. Toutefois si l'on cherche l'origine de cette anthologie dans les manuscrits du *Contra Julianum* de S. Cyrille, on retrouve dans le codex Marc. gr. 123 (coll. 296) tous les fragments de Porphyre, signalés de la même écriture que celle qui a copié ces extraits du Monacensis. Or le Marc. gr. 123 est le manuscrit de Bessarion, celui qu'il a lu, relu et annoté (1). Par exemple, l'extrait n° 1 est signalé dans la marge du fol. 7r avec cette note : *Πορφυρίου ἐκ τοῦ Περὶ φιλοσόφου ἱστορίας, περὶ εἴδους*, de la main de Bessarion. Les autres extraits sont tous sans exception signalés en marge soit par le copiste du manuscrit, soit par Bessarion, soit par les deux, lorsque Bessarion a ajouté quelques mots indiquant le titre de l'ouvrage ou le contenu de l'extrait. Cette vérification ne peut laisser aucun doute, les deux manuscrits, le Marc. gr.

(1) Je remercie le Prof. E. MIONI qui a bien voulu vérifier pour moi plusieurs passages dans ce manuscrit.

123 et le Monacensis graecus 547, ont appartenu au même savant qui les a annotés tous deux et a extrait du texte de Cyrille l'anthologie porphyrienne qui se trouve dans le manuscrit de Proclus. Ce savant ne peut être autre que Bessarion.

Tournons maintenant deux pages. Nous arrivons aux fol. 356v et nous tombons sur un texte latin qui est encore une suite d'extraits. Il s'agit ici de citations tirées de la lettre de Marius Victorinus à Candidus. Je recopie les citations avec la référence à l'édition Henry-Hadot ⁽¹⁾ (Planche IV) :

- 1) desiniendum igitur id quod non est. quod quidem intellegitur et uocatur quatuor modis : iuxta negationem omnino omnimodis, ut priuatio sit existentis ; iuxta alterius ad aliud naturam ; iuxta nondum esse quod futurum est et potest esse : iuxta quod supra omnia sunt est esse (p. 136, § 4.1-5).
- 2) Supra $\delta\nu$ igitur deus est, et iuxta quod supra est $\mu\eta\delta\nu$ deus dicitur, non per privationem universi eius quod fit, sed ut aliud $\delta\nu$, ipsum quod est $\mu\eta\delta\nu$, iuxta ea quae futura sunt, $\tau\omicron\mu\eta\delta\nu$, iuxta quod causa est ad generationem eorum que sunt, $\tau\omicron\delta\nu$ (p. 136, § 4. 11-16).
- 3) Existentialitas, uitalitas, intellegentitas (p. 138, § 7.5-6).
- 4) Intellectibilia ea sunt que vere sunt, intellectualia que sunt tantum. sunt autem ista omnia animarum in natura intellectualium nondum intellectum habentium, sed ad intellegentiam accomodata. Excitatus enim in anima $\delta\nu\omicron\upsilon\varsigma$ intellectualem potentiam anime illustrat et illuminat et inuultuat ac figurat et innascitur anime intellegentia et perfectio (p. 140, § 7.13-19).
- 5) sensus simulacrum cum sit intellecti et imitamentum intellegendi (p. 142, § 8, 8-9).

Ces notes de Bessarion sont extrêmement intéressantes. D'abord les trouver en cet endroit montre que Bessarion a

(1) Paul HENRY et Pierre HADOT, *Marius Victorinus: Traités théologiques sur la Trinité*, Paris 1960.

reconnu leur caractère néoplatonicien (1). Ces définitions de Dieu et des degrés d'être par le maître de S. Augustin pouvaient, comme l'hymne platonicien de S. Grégoire de Nazianze, apparaître au cardinal grec comme un renfort non négligeable pour une utilisation chrétienne de la théologie néoplatonicienne. Ensuite ces extraits prouvent que la Renaissance du xv^e siècle n'a pas ignoré Marius Victorinus. M. Hadot n'avait jusqu'ici rencontré qu'une brève allusion dans l'*Apologia doctae ignorantiae* de Nicolas de Cuse à cette même lettre à Candidus (2). Voici maintenant le témoignage d'une lecture par Bessarion la plume à la main de ce texte, le seul de Marius Victorinus qui fût connu de ce milieu. Bessarion ne possédait pas dans sa bibliothèque Marius Victorinus, il en aura consulté à Rome ou dans son voyage d'Allemagne le texte pour en retenir ces passages significatifs. Ainsi se trouve restitué un nouveau chaînon dans la postérité intellectuelle de Victorinus.

Nous arrivons au dernier document de la main de Bessarion. Il se trouve sur la page de garde collée au plat inférieur de la reliure. Cette page porte la numérotation 359r. Elle contient les comptes des propriétés du patriarcat latin de Constantinople en Crète. Cette page est d'un déchiffrement difficile et pose un grand nombre de problèmes d'interprétation (3). Elle ne peut évidemment dater au plus tôt que de 1463, année dans laquelle Bessarion succéda à son aîné, le Cardinal Isidore de Kiev, après la mort de ce dernier, dans la charge de Patriarche latin. Mais ce dernier document apporte avec lui la preuve indubitable de l'appartenance au

(1) Voir le commentaire approfondi de P. HADOT, *ibid.*, pp. 700-707.

(2) Cf. P. HADOT, *ibid.*, p. 87.

(3) Je remercie le Prof. M. I. MANOUSSACAS qui a bien voulu m'aider dans le premier déchiffrement de cette pièce et qui m'a communiqué divers documents découverts par lui dans les Archives de Venise et qui illustrent les personnages en cause. Je remercie également le R. P. M.-H. LAURENT qui a retrouvé dans les Archives Vaticanes quelques pièces essentielles. N'étant pas un spécialiste des questions financières au xv^e siècle, je ne peux me lancer dans une interprétation détaillée de ce document.

Cardinal Bessarion du manuscrit de Proclus (1). Voici tout d'abord le texte et sa traduction (Planche V) :

ὁ Τρωτζέλος ἔσχεν ἀπὸ τοῦ πάπα Εὐγενίου τὸ Λιγόρτινον διὰ ὑπέρπυρα ψκ' ἃ τότε ἦσαν πλέον ἢ ρν' δουκάτα, ἐπεὶ τὸ δουκάτον ἔχρηζεν ἔλαττον ἢ ὑπέρπυρα δ' · νῦν δέ, τοῦτο μὲν ὅτι τὸ δουκάτον χρήζει ὑπέρπυρα ζ' καὶ σολδία ιβ', χρήζει δὲ τὸ ὑπέρπυρον σολδία λβ', τοῦτο δὲ καὶ ὅτι ὑπὸ Καλλίστου ἔσχε χρέος 5 πληροῦν φ' ὑπέρπυρα, οὐ πληρώσας π' ὑπέρπυρα. ὑπὲρ τούτων ἐποίησε χειρόγραφον τῷ Ρωσίας ἵνα ἐκάστου ἔτους δῶ αὐτῷ ἐπὶ ζωῆς αὐτοῦ φλωρία κ' ἃ οὐδέποτε ἐπλήρωσε · διὸ ὁ Βαρβαρίγος ὁ ἀφικτουάριος κρατεῖ με διὰ ε' χρόνους φλωρία ρ', καὶ 10 ἄλλα ρ' διὰ ἄλλα κ' ἐπὶ τοῖς αὐτοῖς ε' χρόνοις, διότι μ' ὀφείλει κρατεῖν κατ' ἔτος.

ἔτι ἔσχεν ἀπὸ Καλλίστου ἄλλα δύο χωρία, Γωνέας καὶ Καλογερικόν, διὰ δουκάτα ρλη' ἅμφω ἃ πολλῶ πλέον χρήζουσιν.

τὰ ἄλλα κτήματα τοῦ Πατριαρχείου ἃ εἰσιν ἐν Κρήτῃ ·

15	χωρίον δ κρατεῖ Λαῦρος Κυρίνος	δουκάτα λδ'
	ἄλλο μισέρ Γαβριήλ Μαρτζέλος	δουκάτα λα'
	ἄλλο μισέρ Μικέλ Μουδάτζω	δουκάτα μη'
	ἄλλο σέρ Νικολὸ Μπονασέρι	δουκάτα κθ'
	ἄλλο σέρ Νικολὸ Βενέρη	δουκάτα ζ'
20	ἄλλο σέρ Κάρουλο Ζένο	δουκάτα ρξ'
	ἄλλο σέρ Γεώργιος Δόνο ὑπέρπυρα τ'	δουκάτα
	ἄλλο μισέρ Λορέντζο Δάνδουλο	δουκάτα ιβ'
	ἄλλο σάντα Βενεράνδα ὑπέρπυρα κ'	
	ἄλλο σάντα Λιμπεράτα ὑπέρπυρα ζ'	
25	ἄλλο χωρίον Πατζίδις ὑπέρπυρα χιβ'	
	a la Chania	ὑπέρπυρα ρν'

δουκάτα φμβ'

καὶ διὰ ὑπέρπυρα ,αφπθ' δουκάτα σμε'
ψπζ'

(1) En effet, cette page ne peut être que de la main d'un patriarche de Constantinople, donc ou bien de celle d'Isidore de Kiev ou bien de celle de Bessarion. Mais l'écriture d'Isidore est bien connue et est très différente de celle-ci, cf. G. MERCATI, *Scritti d'Isidoro, Il Cardinale Ruteno* (Studi e Testi 46), Rome 1926, planches.

(Traduction) : Trocello avait reçu du pape Eugène le Ligorino pour 720 hyperpères, qui faisaient alors plus de 150 ducats puisque le ducat valait moins de 4 hyperpères ; en fait, puisque d'une part le ducat vaut 6 hyperpères et 12 sols et que l'hyperpère vaut 32 sols, et puisque d'autre part Callixte a fixé la dette à payer à 500 hyperpères, il lui restait à payer 80 hyperpères. Pour ces 80 hyperpères, il a fait à Isidore de Russie un document autographe aux termes duquel il doit lui donner chaque année pour la durée de sa vie 20 florins qu'il n'a jamais payés : c'est pourquoi Barbarigos, l'agent de perception (*affictuarius*), me retient pendant 5 ans 100 florins, plus encore 100 autres pour les 20 autres florins pour la durée des mêmes 5 années, aussi il doit me retenir 40 florins par an.

En outre, il (Trocello) a reçu de Callixte deux autres domaines, Gonéas et Calogérico, pour 138 ducats les deux, qui valent beaucoup plus.

Les autres biens du Patriarcat qui sont en Crète sont :

le domaine que gère Lauro Quirini	ducats	34
le domaine que gère Gabriel Marcello	ducats	31
le domaine que gère Michel Moudacio	ducats	48
le domaine que gère Nicolo Bonaseri	ducats	29
le domaine que gère Nicolo Venerio	ducats	90
le domaine que gère Carolo Zeno	ducats	160
le domaine que gère Georgio Dono	hyperpères	300
le domaine que gère Lorenzo Dandolo	ducats	12
le domaine Sta. Veneranda	hyperpères	20
le domaine Sta. Liberata	hyperpères	7
le domaine de Pacidis	hyperpères	612
à La Chanée	hyperpères	150
	ducats	542
et pour hyperpères 1589	ducats	245
	ducats	787

Pour achever la description de cette page, ajoutons qu'en haut de la page, Bessarion a écrit : *σέμπερ ἐγὼ τιμέμπαμ ὅκ νὲ φιάτ οὐτ φάκτουμ ἔστ*, ce qu'il faut évidemment transcrire : *semper ego timebam hoc ne fiat ut factum est*. Puisque l'on ne voit pas le rapport immédiat de cette phrase avec les comptes qui suivent, on peut se perdre en conjectu-

res sur le sens exact qu'il faut donner à cette réflexion désabusée.

La question des propriétés du Patriarcat de Constantinople en Crète a été traitée succinctement par F. Cornaro ⁽¹⁾ et quelques documents relatifs à ces affaires ont été publiés autrefois par H. Noiret ⁽²⁾. A ces premiers documents on pourrait par des recherches systématiques ajouter plusieurs autres, par exemple une pièce du 23 juillet 1394, dans laquelle on apprend que ser Jacques Grimani a loué le 11 juin 1378 pour 35 ans tous les domaines appartenant au Patriarcat de Constantinople, ayant donc ces propriétés à ferme (*affictatio*) il a sous-loué à Georges Jalina le domaine de Caloggerico ⁽³⁾, ou bien une autre pièce du 18 novembre 1445, relative à une plainte d'Angelo Torcello, locataire du Ligortino ⁽⁴⁾, ou enfin celle du 2 décembre 1445 dans laquelle nous retrouvons la mention du domaine de Caloggerico ⁽⁵⁾.

On sait que Jean Contarini, patriarche latin de Constantinople depuis 1409 est mort à Venise au début de 1451 ⁽⁶⁾. A la mort de Contarini, en application des décisions du Concile de Florence ⁽⁷⁾, le pape ne nomma point de nouveau patriarche latin puisque le patriarche grec, Grégoire III Mammas, devenait de droit l'unique patriarche de Constantinople.

(1) Flaminius CORNARO, *Creta Sacra* II, Venise 1755, pp. 35-41, en particulier on trouve pp. 40-41 une liste des « casalia » telle qu'on la connaît au XVI^e siècle, dans laquelle on retrouve les mentions du Ligortino, du Caloggerico, de Sta. Barbara, in territorio Canea, de Pacidi.

(2) Cf. Hippolyte NOIRET, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 à 1485*, Paris 1892, p. 391 (document du 19 mars 1440), p. 398 (document du 12 juillet 1441), pp. 504-505 (document du 29 août 1467), p. 533 (document du 10 septembre 1473).

(3) *Archivio di Stato di Venezia, Duca di Candia 30; Memoriali antichi 1386-1419*, Quad. 37 (1393-1395), sans pagination.

(4) *Archivio di Stato di Venezia, Duca di Candia 32: Memoriali antichi*, Quad. 81 (1445-1446), fol. 3v.

(5) *Ibid.*, fol. 11r.

(6) Cf. *Reg. Vat.*, 398, fol. 62-63.

(7) Cf. G. HOFMANN, *Epistolae pontificiae ad Concilium Florentinum spectantes*, vol. III, Rome 1946, p. 154, n° 176 bis.

Simplement le Cardinal Isidore de Kiev reçut le 24 janvier 1452 l'administration des revenus du patriarcat latin (1). Grégoire III Mammas n'est mort à Rome qu'au début de 1459, et le 24 avril de cette même année Isidore de Kiev est nommé patriarche de Constantinople (2). Il le resta jusqu'à sa mort le 28 avril 1463. C'est alors que le Cardinal Bessarion lui succéda. Ce fut au début de mai, puisque son encyclique aux Grecs est du 27 mai 1463. C'est alors sans doute que Bessarion eut à traiter les affaires relatives aux biens du patriarcat.

Le premier personnage qui est mentionné dans les comptes est Jean Torcello. Il avait reçu, dit Bessarion, du pape Eugène IV (1431-1447) le domaine de Ligortino (3) pour 720 hyperpères de location à payer annuellement. Bientôt sous le pontificat de Callixte III (1455-1458), la peste et d'autres malheurs ayant ravagé le domaine, Torcello sollicita une réduction du prix de sa location et l'obtint. Nous n'avons pas pu retrouver le premier acte, mais le teneur du deuxième nous est connue et la voici (4) :

Calistus etc. dilecto filio nobili viro Iohanni Torcello militi
 civi Constantinopolitano salutem etc. Sincere devotionis
 affectus quem ad nos et Romanam Ecclesiam gerere com-
 probaris, promeretur ut votis tuis, quantum cum Deo pos-
 5 sumus, favorabiliter annuamus. Dudum siquidem felicis
 recordationis Eugenius papa IV, predecessor noster, quandam
 villam Ligurtino nuncupatam, in insula Cretensi consisten-
 tem et ad Patriarcham Constantinopolitanum legitime per-
 tinentem, tibi sub annuo censu septingentorum et viginti
 10 duorum iperperiorum monete illarum partium concessit et
 assignavit, prout in dicti predecessoris litteris quarum te-

(1) Cf. *Reg. Vat.*, 398, fol. 56r-56v, publié par G. HOFMANN, *Papst Kalixt III. und die Frage der Kircheneinheit im Osten*, dans *Misc. G. Mercati*, vol. III (*Studi e Testi* 123), Rome 1946, p. 218, n. 19.

(2) Cf. *Reg. Vat.*, 470, fol. 463-464, et G. MERCATI, *Scritti d'Isidoro* (*Studi e Testi* 46), Rome 1926, p. 134, n. 6.

(3) Ce village existe encore aujourd'hui et compte environ 700 habitants, cf. *Λεξικὸν τῶν δήμων ... τῆς Ἑλλάδος*, Athènes 1956, p. 84.

(4) Cf. *Reg. Vat.*, 447, fol. 3r-v.

norem ac si de verbo ad verbum presentem inserte forent pro expresso haberi volumus plenius continetur, cum autem, sicut exhibita nobis nuper pro parte tua petitio continebat,
15 dicta villa in qua superioribus temporibus ducenti fere homines habitabant, propter mortalitatum pestes et alios sinistros eventus quibus partes ille afflicte fuere, maiori parte habitantium huiusmodi orbata fuerit, et propterea in suis fructibus et emolumentis adeo deteriorata seu attenuata
20 fuerit ut de dicta summa comode nequeat respondere; Nos qui venerabilem fratrem nostrum Isidorum, episcopum Sabinensem, ad quem tamquam comendatarium perpetuum patriarchalis ecclesie Constantinopolitane et, bonorum inibi existentium dicta villa spectare dinoscitur duximus consu-
25 lendum, volentes te apud nos de laudabilibus probitatis et virtutum meritis multipliciter comendatum horum intuitu favore prosequi gratie specialis tuis in hac parte supplicationibus inclinati, censum huiusmodi ad quingentos yperperios similes annuatim persolvendos reducimus et modera-
30 mus, tibi que ac successoribus tuis villam ipsam perpetuo sub annuo censu quingentorum iperperiorum eidem episcopo Sabinensi, cuius ad id expressus accedit assensus, seu successori suo vel patriarche pro tempore existenti annuatim persolvendo denuo in perpetuum concedimus, damus et
35 assignamus, decernentes et nec heredes ac successores tuos etiam si ad ipsam priorem summam obligatus fueris ad maiorem summam compelli, nec propterea a quoquam quavis auctoritate compelli aut interdicti suspendi vel excomunicari posse; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus ac predictis litteris apostolicis statutis quoque et consuetudinibus dicte ecclesie Constantinopolitane iuramento confirmatione apostolica seu quacumque firmitate alia roboratis necnon obligatione per te ad priorem summam huiusmodi
40 facta quam, ut prefertur, moderamus et alias observari volumus ceterisque contrariis quibuscumque, nulli ergo etc. nostre reductionis moderationis concessionis dationis assignationis constitutionis et voluntatis infringere etc. Si quis autem etc. Datum Rome apud sanctum Petrum Anno etc. M^oCCCCLVI^o pridie Idus februarii pontificatus nostri anno
50 secundo.

Nous apprenons donc ainsi que c'est le 12 février 1456 que Callixte III, en accord avec Isidore de Kiev, a ramené la location du Ligortino à Jean Torcello du prix de 722 hyperpères annuelles à celui de 500.

Pour comprendre la suite de l'histoire du Ligortino, nous devons faire connaître maintenant un autre document passé entre Bessarion et Jean Torcello en 1466, qui a été signalé par M.-H. Laurent et A. Guillou (1) et que nous publions ici (2) pour la première fois :

Anno a nativitate domini M.CCCC. LX. sexto, indictione quarta decima, die dominica nona mensis novembris, etc., personaliter constituti Reverendissimus in Christo Pater et dominus Bessarion, miseratione divina episcopus Thusculanus, Sancte Romane Ecclesie cardinalis et patriarcha Constantinopolitanus ex una, et spectabilis et nobilis miles dominus Iohannes Torcellus Cretensis ex altera, partibus, idem Reverendissimus dominus cardinalis et patriarcha exposuit atque dixit quod dicendum ad petitionem prefati domini Iohannis asserentis quod casale sive possessio Ligurtino vulgariter nuncupatum, Cretensis diocesis, ad patriarchalem ecclesiam Constantinopolitanam spectans, pro annua pensione arrendari et ad affictum dari consuevit. Felicis recordationis Eugenius papa quartus per certas litteras reverendissimo patri domino archiepiscopo Cretensi, eius proprio nomine non expresso, dedit in mandatum ut, finito tempore afflictationis ad quod casale sive possessio huiusmodi tunc ipsius conductori affictatum extitit, ipsum casale sive possessionem huiusmodi cum omnibus iuribus et pertinentiis suis pro pretio quod idem illius tunc conductor impendebat, prefato domino Iohanni pro tempore quinque annorum auctoritate apostolica locari faceret et, si ipso finito quinquennio placeret eidem Iohanni ac eius heredibus, eandem possessionem de novo conducere ad aliud vel alia quinquennia successivis tempori-

(1) M.-H. LAURENT et A. GUILLOU, *Le « Liber visitationis » d'Athanasie Chalkéopoulos (1457-1458)*, (Studi e Testi 206), Rome 1960, pp. 204-205.

(2) Cf. *Archivio Segreto Vaticano*, Arm. XXXIV, vol. 6, fol. 26r-27r.

25 bus illam ipsi Iohanni et eius heredibus potius quam alteri
pro simili pretio locari faceret; quodque litterarum huius-
modi vigore casale sive possessio huiusmodi dicto domino
Iohanni pro pretio septingentorum et viginti duorum iper-
30 tor ipsum tenebat locatum fuerat; et quod deinde felicis
recordationis dominus Calistus papa tertius ad petitionem
eiusdem domini Iohannis asserentis casale sive possessionem
seu villam Ligurtino huiusmodi in fructibus et emolumentis
suis propter mortalitatum pestes adeo deterioratam et at-
35 tenuatam fuisse ut de dicta summa commode nequiret ren-
dere censum predictum, ad quingentos iperperios annuatim
persolvendos reduxit et moderavit ipsique Iohanni ac succes-
soribus suis villam ipsam perpetuo sub annuo censu dictorum
40 quingentorum iperperiorum, bone memorie Ysidoro episcopo
Sabinensi cardinali et patriarche Constantinopolitano cuius ad
id accessit consensus et eius in ipso patriarchatu successoribus
annuatim persolvendo, denuo in perpetuum concessit,
non obstantibus dictis Eugenii prioribus litteris; atque quod
45 hec moderatio et concessio per ipsum dominum Calistum ut
prefertur facta per felicis recordationis dominum Pium pa-
pam secundum extitit confirmatam.

Verum postquam prefatus dominus Pius acceperat ecclesiam
ipsam patriarchalem in premissis multum defraudatam esse
tum in diminutione census tum etiam ex eo quod valor ip-
50 sorum iperperiorum a tempore prime locationis auctori-
tate domini Eugenii facte multum erat diminutus volensque
ipsius ecclesie indemnitati providere ipsamque a tam evi-
denti preiudicio atque dampno relevare, motu proprio et
ex certa scientia auctoritate apostolica decrevit quod dic-
55 tus Iohannes Torcellus de cetero durante locatione sibi fac-
ta, auctoritate litterarum prefati domini Eugenii, censum ea-
dem auctoritate sibi impositum, scilicet septingentorum
viginti duorum iperperiorum, non in moneta iperperiorum
sed in ducatis auri tot quot septingenti et viginti duo iper-
60 peri tempore sibi facte concessionis vel locationis huiusmodi
auctoritate domini Eugenii valebant, persolvere teneretur,
alioquin soluto toto illo quo hucusque defraudata est ec-
clesia sibi de illa facta concessio huiusmodi perinde ac si
censum ipsum minime solvisset ex tunc evanesceret nullius-

65 que existeret roboris vel momenti nonnullos executores de-
 super deputando prout in eiusdem domini Pii litteris pleni-
 us continetur; quodque ipsa videlicet dominatio sua reve-
 rendissima, ut dampnis dicte ecclesie et presertim hiis que
 ex indebita alienatione emerferunt prout teneretur preca-
 70 vere volens, ac prefatus dominus Iohannes Torcellus pro se
 suisque successoribus super omnibus et singulis premissis
 et eorum occasione convenissent ut sequitur, videlicet quod
 ipse dominus Iohannes et sui heredes vel successores debeant
 et teneantur primum censum auctoritate domini Eugenii im-
 75 positum, videlicet septingentos viginti duos iperperios, sin-
 gulis annis futuris prefato Reverendissimo domino Bessarioni
 cardinali eiusque in dicto patriarchatu successoribus iuxte
 tenorem dictarum litterarum domini Eugenii ac locationis
 auctoritate earumdem litterarum domini Eugenii facte per-
 80 solvere. Que omnia et singula predictus dominus Iohannes
 Torcellus adhuc ibidem astans non vi, etc. circumventus sed
 sponte et ex certa scientia ut asseruit pro se suisque heredi-
 bus et successoribus ratificavit, acceptavit et omologavit,
 et ut premissis in omnibus et per omnia cum dicto reverendis-
 85 simo domino cardinali ibidem convenit, pepigit et expresse
 concordavit, renuntiavit quoque propterea dictus dominus
 Iohannes in premissis omnibus et singulis dictis dominorum
 Calisti et Pii litteris ac omnibus et singulis in eis contentis,
 necnon doli mali vis metus fraudis conditionis indebiti sine
 90 causa et non sic celebrati contractus aliter fuisse dictum
 quam scriptum, et e conservo beneficio restitutionis in in-
 tegrum et absolutionis omnibusque aliis et singulis excep-
 tionibus privilegiis litteris indultis concessionibus et iuribus
 quibus contra premissa quomodolibet facere dicere vel venire
 95 posset nunc et in futurum et presertim iuri dicenti genera-
 lem renuntiationem non valere nisi precesserit specialis, ac-
 ceptante premissa omnia et singula dicto reverendissimo do-
 mino cardinali et patriarcha pro se et suis in dicto patriar-
 chatu successoribus ac stipulante prefato domino Iohanne
 100 promittente omologante conveniente et faciente ut premit-
 titur omnia et singula premissa tam pro se suisque heredi-
 bus et successoribus super quibus etc.

Acta fuerunt hec Rome in domibus eiusdem reverendissi-
 mi domini cardinalis apud sanctos Apostolos etc., presenti-

105 bus Reverendo Patre Athanasio episcopo Giracensi, Bartholomeo Barbarigo, Iohanne Lauro et Martino de Salvaterra testibus rogatis etc.

Si nous comprenons bien ce long document, il est apparu à Bessarion lorsqu'il fut devenu patriarche de Constantinople, que la réduction accordée par le pape Callixte III à Torcello était trop forte et lésait gravement les droits du patriarcat. On sait d'autre part que Bessarion voulait entretenir en Crète sur les revenus du Patriarcat des prêtres de rite latin ⁽¹⁾ et c'est sans doute pour subvenir aux besoins de ce clergé que le nouveau patriarche fut amené à revoir l'état de ses revenus en Crète. Avec Torcello il décida de revenir purement et simplement à la première convention établie par le pape Eugène IV et d'exiger le paiement de la location du Ligorino non plus en hyperpères, monnaie qui se dévaluait sans cesse, mais en ducats d'or. Il semble bien que dans les comptes du Monacensis, nous avons l'écho de ces calculs. Puisque Bessarion est devenu patriarche en mai 1463 et que le pape Pie II est mort le 14 août 1464, il faut que l'établissement de cette nouvelle convention entre Torcello et le patriarche soit intervenue entre ces deux dates. Par conséquent les comptes du manuscrit de Munich doivent aussi dater de cette même période. La carrière de ce Jean Torcello, depuis son arrivée en Italie en 1439 au concile de Florence, a été bien reconstituée par F. Babinger ⁽²⁾. Au moment où nous le trouvons, il semble qu'il soit définitivement fixé au Ligorino. En cette même année 1466, Bessarion devait faire de lui son « fermier général » en Crète ⁽³⁾ et obtenir de la Répu-

(1) Voir à ce sujet la très bonne note de M. I. MANOUSSACAS sur un document légèrement postérieur (26 juillet 1501) relatif aux seize prêtres catholiques entretenus par le patriarche de Constantinople à Candie, dans *Βενετικά έγγραφα αναφερόμενα εις την εκκλησιαστικὴν ιστορίαν τῆς Κρήτης τοῦ 14^{ου}-16^{ου} αἰῶνος*, dans *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος*, Athènes 1960, 215-219.

(2) Voir en dernier lieu, F. BABINGER, *Veneto-kretische Geistesstrebungen um die Mitte des XV. Jahrhunderts*, dans *Byz. Zeitschrift* 57, 1964, 73-75, qui récapitule ses travaux antérieurs.

(3) Cf. *Archives Vaticanes*, Arm. XXXIV, vol. 6, fol. 26v et 28r-v, actes du 17 novembre 1466.

blique de Venise qu'elle lui accorde en 1467 les privilèges et bénéfices des citoyens de Crète (1). Il est probable que Jean Torcello n'a pas survécu de beaucoup au Cardinal Bessarion. Nous savons que ce dernier est mort le 18 novembre 1472, et le 10 septembre 1473 la République de Venise accordait au successeur de Bessarion, le Cardinal de Saint-Sixte, la possession des biens du patriarcat en Crète (2); or dès le 13 novembre 1473, le nouveau patriarche constitue un certain Nicolas Torcello le locataire en Crète de tous ses biens (3). On doit en conclure, semble-t-il, que Nicolas Torcello succédait à Jean dans la charge de « fermier général ». N'était-ce pas parce que Jean Torcello était mort ?

Mais revenons à la page de comptes du manuscrit de Munich. Nous connaissons le personnage nommé à la ligne 9 : Jean Barbarigos (4). Membre de la famille des Barbarigo de Venise, il fut d'abord un armateur faisant le commerce du Levant, puis « fermier général » du patriarche de Constantinople, probablement déjà sous le patriarcat d'Isidore de Kiev, et sûrement sous Bessarion qui le nomme ici *ὁ ἀφικτοβάριος*, transcription grecque du latin *affictuarius*, celui qui est chargé de percevoir l'*affictus*, le droit de location d'un domaine (5). C'est à lui que Jean Torcello dut succéder en 1466. Le manque de documents nous empêche jusqu'à présent de comprendre exactement les arrangements financiers qui existaient entre lui et Bessarion.

Nous connaissons également Lauro Quirini. D'après Vespasiano da Bisticci, il fut un familier du Cardinal Bessarion à Rome (6). Il était déjà en Crète en 1464, date à laquelle

(1) Cf. H. NOIRET, *op. cit.*, pp. 504-505, document du 27 août 1467.

(2) Cf. H. NOIRET, *ibid.*, p. 533.

(3) Cf. N. IORGA, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV^e siècle*, 4^e série, Bucarest 1915, p. 343 = *Archivio di Stato di Venezia, Duca di Candia, Ducali e lettere ricevute*, Quad. 32.

(4) Cf. H. NOIRET, *Lettres inédites de Michel Apostolios*, Paris 1889, p. 51. Il semble qu'une certaine confusion se soit introduite à la fin de la notice de Noiret.

(5) Cf. DU CANGE, s.v. *affictus*.

(6) Vespasiano DA BISTICCI, *Vite di Uomini illustri del secolo XV*, a cura di P. D'Ancona ed E. Aeschlimann, Milan 1951, pp. 353-354 et 97.

il envoie, le 1^{er} mars, un rapport officiel au pape Pie II sur l'état des forces turques (1). Il est l'un des correspondants habituels de Michel Apostolis (2).

Les autres personnages mentionnées dans cet autographe de Bessarion ne nous sont pas autrement connus, mais ils appartiennent à des familles vénitiennes dont les noms sont familiers.

Quant aux comptes eux-mêmes, les résultats en sont justes. Si l'on ajoute les 138 ducats que valent les deux domaines de Gonéas et de Calogerico à la somme des ducats que représentent les autres domaines, on trouve bien 542. Et si l'on ajoute les 500 hyperpères dus par Torcello pour le Ligortino selon la convention avec Callixte III, à la somme des hyperpères représentant la valeur des autres domaines évalués en cette monnaie, on aboutit bien à 1589 hyperpères, qui convertis en ducats font 245. Le total des deux comptes, soit 787 ducats, correspond très bien aux 800 ducats indiqués dans une lettre de 1487 publiée par Vast (3).

Nous pouvons résumer maintenant tout ce que nous avons trouvé dans les pages restées blanches du manuscrit de Munich écrit de la main du Cardinal Bessarion.

- 1) fol. 1v : hymne à Dieu, extrait des poèmes de S. Grégoire de Nazianze.
- 2) fol. 1v-2r : notes sur la biographie de Proclus.
- 3) fol. 303v : panégyrique en l'honneur de S. Michel par Bessarion.
- 4) fol. 354v-355r : Fragments de Porphyre, extraits du *Contra Julianum* de S. Cyrille d'Alexandrie.
- 5) fol. 356v : extraits de la lettre *ad Candidum* de Marius Victorinus.
- 6) fol. 359r : comptes des propriétés en Crète du patriarcat de Constantinople.

(1) Cf. N. IORGA, *op. cit.*, pp. 217-221.

(2) H. NOIRET, *Lettres inédites...*, pp. 43-45. Voir aussi F. BÄBINGER, *Johannes Darius (1414-1494), Sachwalter Venedigs im Morgenland, und sein griechischer Umkreis*, *S.B. der Bayerischen Akademie der Wiss.*, 1961, Heft 5, pp. 52-56.

(3) H. VAST, *Le Cardinal Bessarion*, Paris 1878, p. 302, n. 3.

Les textes 1), 4), et 5) sont des extraits des Pères de l'Église que Bessarion a voulu recopier dans ce manuscrit de Proclus pour souligner la valeur chrétienne de la philosophie néoplatonicienne ; les textes 2), 3) et 5) sont simplement des notes familières fixées sur ces pages sans doute parce que Bessarion avait à ce moment-là ce livre sous la main. Chacun de ces textes évoque une période particulière de la carrière du Cardinal. Les notes sur la biographie de Proclus datent peut-être de la première lecture de la *Théologie platonicienne*, pendant les études philosophiques de jeune Bessarion. Le panégyrique a pu être prononcé en Grèce ou pendant le concile de Florence et avant la venue définitive à Rome, les fragments de Porphyre ont dû être recopiés dans le calme studieux de la résidence romaine, il ne serait pas impossible que les morceaux de Marius Victorinus aient été récoltés pendant la légation en Allemagne (1460-1461) et les comptes du patriarcat datent presque sûrement des années 1463-1464. Quoi qu'il en soit des dates, la comparaison relative de toutes ces pièces ne laisse aucun doute : on y reconnaît la même écriture, les mêmes abréviations habituelles, et la cohérence de ces caractéristiques nous assure que nous lisons les écrits d'un seul et même scribe, le Cardinal Bessarion.

Mais il est au surplus possible de prouver que ce manuscrit a bien appartenu à la célèbre collection léguée par Bessarion à la République de Venise. Nous avons déjà dit que de son vivant, selon une habitude dont on a déjà signalé des cas nombreux ⁽¹⁾, Bessarion avait fait recopier par ses copistes familiers ⁽²⁾ ce manuscrit sur lequel il avait travaillé proba-

(1) Cf. H. D. SAFFREY, *Recherches sur quelques autographes du Cardinal Bessarion et leur caractère autobiographique*, dans *Mélanges Tisserant, Studi e Testi* 233, Rome 1964, pp. 264-366.

(2) On peut reconnaître les mains suivantes : 1^{re} main, anonyme : fol. 1-44v (se retrouve dans Marc. gr. 10, fol. 382-409 ; Marc. gr. 186, fol. 261-274v ; Marc. gr. 190, fol. 1-266v ; Marc. gr. 198 en entier ; Marc. gr. 527, fol. 1-16 ; et encore dans le Paris. gr. 2069, en entier et Oxford, Holkham gr. 71, fol. 107-114, 127-139, 147-149, 151-156), — 2^e main, de Georges Tribizios : fol. 45-70v, — 3^e main, non identifiée : fol. 71-114, — 4^e main, de Démétrius Sgouropoulos : fol. 114v-144v, — 5^e main, de Jean Rhosos : fol. 145-264.

blement depuis sa jeunesse. Cette première copie est l'actuel Marcianus graecus 192. De plus l'examen de la tradition manuscrite révèle que ce même manuscrit a été copié deux fois au moins au cours du xvi^e siècle. En effet le Phillipicus 1505 (Berolinensis graecus 101) est une copie directe de l'actuel manuscrit de Munich (1), de même que le Parisinus graecus 1828. Pour ce dernier nous savons qu'il fut copié à Venise pour Jean Hurault, ambassadeur de France, par Nicolas de la Torre en 1562 (2). Il est donc indubitable que jusqu'en plein xvi^e siècle le Monacensis graecus 547 se trouvait à Venise. Nous pouvons même préciser qu'il se trouvait à la Marciana. En effet, au fol. 358v, on peut voir un monogramme très élégamment dessiné et composé des lettres A. Fr. (Planche VI). Or on retrouve ce même monogramme exactement dans plusieurs manuscrits de la Marciana venant du Cardinal Bessarion, à savoir : Marc. gr. 10, fol. 411r ; Marc. gr. 249, fol. 229r ; Marc. gr. 250, fol. 379v ; Marc. gr. 385, fol. 269v ; Marc. lat. XIV 74. Or ce monogramme est celui d'Andrea Franceschi, grand chancelier et custode de la bibliothèque de 1552 à 1559 (3).

On peut donc être certain que ce Monacensis graecus 547 a appartenu au Cardinal Bessarion, qu'il est venu à Venise après la mort du cardinal en 1472, que le custode de la Marciana, Andrea Franceschi y a dessiné son monogramme entre 1552 et 1559, qu'il a été recopié en 1562 à Venise.

Il nous reste pour finir à tenter d'expliquer comment ce

(1) Ce manuscrit provient de la collection de Guillaume Pélicier, ambassadeur de François I^{er} à Venise de 1539 à 1542. Les cotes successives de ce manuscrit sont : 102 Pélicier, 241 Clermont, 187 Meermann, 1505 Phillips. Sur l'activité de Pélicier à Venise, cf. J. ZELLER, *La diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle d'après la correspondance de Guillaume Pélicier*, Paris 1886, en particulier le chap. IV : La bibliothèque de Fontainebleau et les bibliothèques de Venise, pp. 111 ss.

(2) Cf. H. D. SAFFREY, *Sur la tradition manuscrite de la Théologie platonicienne de Proclus*, p. 410.

(3) Sur le *cancelliere grande*, cf. A. DA MOSTO, *L'Archivio di Stato di Venezia*, t. I, Rome 1937, p. 219. Sur les débuts de la Biblioteca Marciana, cf. J. MORELLI, *Della pubblica libreria di San Marco in Venezia*, Venise 1774.

manuscrit de la collection de Bessarion conservée à Venise a pu venir à Munich. Nous n'avons pas de solution certaine à proposer, mais il y a une hypothèse très vraisemblable qu'il faut indiquer. Nous savons déjà que ce manuscrit est venu d'Augsbourg à Munich avec tous les *Augustani* en 1806. Il nous reste à déterminer à quelle date il a pu arriver à Augsbourg. On connaît cinq catalogues anciens de la collection des *Augustani* : ceux de Wolf (1575), Hoeschel (1595), Henisch (1600), Ehinger (1633), Reiser (1675). Nous n'avons pas pu consulter le catalogue de Henisch, mais nous pouvons affirmer qu'aucune description ne correspond à notre manuscrit dans les catalogues de Wolf et de Hoeschel. En revanche, notre livre est clairement décrit dans le catalogue de Ehinger ⁽¹⁾ et cette description est mise mot à mot dans celui de Reiser ⁽²⁾. Dans la catalogue de Ehinger, notre manuscrit figure avec le n° 60 dans *Inferioris Bibliothecae Armario primo*. Or on constate qu'au fol. de garde Iir cette description et ce numéro ont été inscrits. Ce folio de garde II a certainement été ajouté au moment où le manuscrit est arrivé à Augsbourg. En effet, nous avons dit que le fol. de garde I a été découpé dans le haut. Or à l'intérieur du plat quelqu'un a porté après ce découpage le chiffre 10, qui a déchargé sur le recto du fol. 1, preuve indubitable qu'à ce moment-là il n'y avait pas de fol. II. On doit donc penser que quelqu'un qui y avait intérêt, a découpé un ex-libris (celui de Bessarion probablement) au fol. I, ensuite il a porté le chiffre 10 à l'intérieur du plat supérieur, enfin plus tard on a introduit la page de garde II et on y a inscrit la cote 60 du manuscrit dans la collection des *Augustani* et la description élaborée par Ehinger.

Or nous savons que tout au début du xvi^e siècle la bibliothèque d'Augsbourg s'est brusquement enrichie d'environ 50 manuscrits provenant de la bibliothèque de Manuel Glyzunios, copiste travaillant à Venise ⁽³⁾. Il est plus que pro-

(1) E. EHINGER, *Catalogus bibliothecae amplissimae rei publicae Augustanae*, Augustae Vind. 1633, col. 868.

(2) A. REISER, *Index manuscriptorum bibliothecae Augustanae*, Augsbourg 1675, p. 41.

(3) Cf. M. SICHERL, *Manuel Glyzunios als Schreiber griechischer Handschriften*, dans *Byz. Zeitschrift* 49, 1956, 34-54.

bable que notre manuscrit faisait partie de cette sensationnelle acquisition et que c'est ainsi qu'il faut expliquer sa venue à Augsbourg, puis à Munich. Peut-être avons-nous dans le manuscrit une trace de l'activité de Glynzunios. A la fin de la *Théologie platonicienne*, aux fol. 301v-303v, un lecteur a dressé un index des citations de Platon (1). Cet index ne se retrouve pas dans les premières copies de notre livre, le Marc. gr. 192 et le Phillipicus 1505, en revanche il figure dans le Paris. gr. 1823. Ne faut-il pas en conclure qu'il a été compilé peu avant cette dernière copie et ce moment pourrait correspondre à celui où Glynzunios avait le manuscrit en main. Toutefois un nouvel examen du manuscrit à Munich au milieu des autres livres copiés par Glynzunios ou venant de sa collection permettrait seul de décider avec certitude.

H. D. SAFFREY.

(1) Cet index est introduit par le titre suivant : *ἐκ τῆς ὑπογεγραμμένης παρασημειώσεως δύναται τις ῥαδίως εὑρεῖν ἐν τίνι τίνος βιβλίου κεφαλαίῳ τῆς ἑαυτοῦ θεολογίας ὁ Πρόκλος τίνων ἐν τίσιν διαλόγοις τοῦ Πλάτωνος ἐμπεριεχομένων μνεῖαν ποιεῖται καὶ εὐρῶν βοηθεῖσθαι πρὸς τῆν αὐτῶν κατάληψιν οὐκ ὀλίγα*. Nous avons essayé de comparer cette écriture avec celle de Glynzunios telle qu'on la trouve dans la planche XI du livre de M. SICHERL, *Die Handschriften, Ausgaben und Übersetzungen von Iamblichos De mysteriis*, Berlin 1957, mais pour la raison que notre index est principalement constitué de chiffres et d'abréviations, nous n'arrivons à aucune certitude réelle ni pour ni contre l'identification des écritures.

INSCRIPTION COMMEMORATING SISINNIOS, « CURATOR » OF TZURULON (A.D. 813)

The brilliancy of Henri Grégoire's mind was most apparent in his epigraphical studies, for it was in epigraphy that his prodigious memory, his mastery of Greek, his ability to make lightning-quick connections and his vast knowledge of Byzantine history all combined to produce elegant and lasting results. He demonstrated this talent over and over again, but nowhere more convincingly than, when honoring Sir William Ramsay more than forty years ago, he commented upon two inscriptions containing the term *curator* (1). Luck and the assistance of some Turkish friends recently enabled me to record another inscription dedicated to a *curator*. I am happy to offer this *miette d'histoire byzantine* to the memory of my teacher.

EPITAPH OF SISINNIOS

Provenance : Kamara Dere (Poyraz Liman), on the North Side of the Bay of Marmara Ereğlisi, the Byzantine Herakleia of Thrace. The slab was found, together with some other inscriptions, at a depth of about 0.50 m., by Ibazer of Marmara Ereğlisi in a field belonging to him. Although the site was covered up again by its owner, it appears from his story that he had chanced upon the remnants of an ancient cemetery.

Date of Discovery : September 2, 1965.

(1) *Miettes d'histoire byzantine...*, III. *Les domaines de Marine et d'Hormisdas, le Consul Magnus et les Curateurs τῶν θεῶν οἰκῶν*, in *Anatolian Studies Presented to Sir William Mitchell Ramsay* (1923), pp. 158-164.

Present Location : The slab was moved near the home of Ibazer at Marmara Ereğlisi, where it still was on September 30, 1965. It was to be transferred either to the Open Air Museum of that town, or to the Archaeological Museum at Istanbul.

Slab of White Marble (probably a reused side of a sarcophagus) functioning as a lid; the slab broke into two parts, but the inscription was unaffected by the break. Dimensions of the combined parts of the slab: height 2.26 m., length 0.79 m., thickness 0.115 m. Dimensions of the inscribed area: height 0.53 m., length 0.79 m. No ornaments. Inscription located at the upper end of slab, lines going lengthwise.

Letters : Height: 0.037-0.058 m., average 0.055 m.; inter-linear spaces: 0-0.015 m. \square and lunar C; E and ϵ ; \diamond \vee and \times ; \diamond ; \diamond ; \sqcup ; \wedge and Δ ; B and \mathcal{B} ; M and \mathcal{M} ; K and \mathcal{K} . No accents or breathings. Abbreviations: \mathcal{B}^- ; ΜΟΝ^{\prime} ; $\text{ΗΝΔ}^{\mathcal{K}}$; \mathcal{S} ; $\text{ΚΤ}^{\mathcal{K}}$.

Date of Inscription : Soon after December 7, 813.

Bibliography : Unpublished.

Documentation : Transcription, September 26, 1965; photographs, September 26 and 30, 1965 (cf. Fig. 1).

Ἐνθάδε κατάκητε ὦ
 τῆς μακαρίας μνήμης
 3 Σισίνις, γενάμε<ν>ος β(ασιλικός)
 κουράτορ Τζου<ρου>λοῦ, ὦ (καὶ)
 ἀνακενήσας τὴν μον(ήν) τ-
 6 ἥς ἀγῆας θεωτόκου · τ-
 ελευτᾶ δὲ μην<ι> δεκε-
 μβρῆω ζ̄, ἡνδ(ι)κ(τιῶνος) ζ,
 9 ἔτους ἀπὸ κτ(ίσεως) κόσμ \ ου / ,στκ
 β.

Adn. crit. : 3 γενάμεος of the stone is just a lapse; for the form with -a-, cf. e.g. parallels in V. V. LATYŠEV, *Sbornik grečeskix nadpisej xristianskix vremen iz južnoj Rossii* (1896), p. 114 = n° 105; V. Beševliev, *Spätgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien* [= *Berliner byzan-*

tinistische Arbeiten, 30] (1964), nos. 87; 95; 102; 106; 124; 223; 227; 231, (fifth-sixth century), and the inscription in honor of « the late Empress Theodora » on a beam in the Sinai basilica, H. L. Rabino, *Le monastère de Sainte-Catherine...* (1938), p. 101 = no. 11; cf. also S. B. Psaltis, *Grammatik der byzantinischen Chroniken* (1913), p. 211 (examples from the sixth to the tenth century). 4 *Τζουλον* is haplography (cf. the lapicide's propensity for swallowing up letters [3 *γενάμεος*; 7 *μην*]) and the reading *Τιουλλός* in a manuscript of the Suda, cf. apparatus to IV, 536, 1 ed. Adler), rather than popular pronunciation of the town's name. The place of the accent and the choice of *-ρον-* to fill the gap is somewhat arbitrary, since sources spell the name in a variety of ways, including *Τζορολλός* (so Suda *s.v.*, = IV, 536, 1 ed. Adler). Cf. W. TOMASCHEK, *Zur Kunde der Hämus-Halbinsel*, VIII., *Sitzungsberichte der Philos.-hist. Klasse der K. Akad. d. Wiss. Wien*, 113 (1886), 324.

Here lies Sisinnios of blessed memory, the late curator of Tzurulon <Çorlu>, who also had the monastery of the Holy Virgin restored. He died on the seventh of the month of December, indiction seven, in the year 6322 from the Creation of the World.

Commentary: The inscription's interest is threefold. 1. It is precisely dated. 2. It reveals the existence of a hitherto unknown *κουρατωρεία* in Thrace. 3. It was executed at the time of the Bulgarian Khan Krum's campaigns against Byzantium, a junction critical in the history of Thrace and the Empire itself.

1. At first glance, our inscription appears to be earlier than the ninth century. However, this impression cannot outweigh the evidence of the date, carved distinctly upon the stone (cf. Fig. 2). Closer inspection reveals tell-tale letter forms pointing to a later period, such as the *B* resting upon a horizontal bar, frequent in ninth and tenth century inscriptions, and the *K* with the perpendicular hasta standing alone, which resembles the uncial and semi-uncial forms of

that letter in ninth and tenth century manuscripts. Comparing our epitaph with the proto-Bulgarian inscription of Philippi, convincingly dated by Dvornik to 837, removes the last doubt, so similar is the *ductus* of letters in both documents, including the archaic rhomboid or square forms of Θ , O , Σ , E , and Ω and the tell-tale « modern » B (1).

Our epitaph is an early, but not by far the earliest epigraphical example of dating by the Byzantine era (2); it is among the earliest instances known to me in which the formula $\alpha\pi\omicron\ \kappa\tau\acute{\iota}\sigma\epsilon\omega\varsigma\ \kappa\acute{o}\sigma\mu\omicron\upsilon$ occurs in epigraphy. Our slab is also among the quite few precisely dated Byzantine inscriptions that have come down to us from the first quarter of the ninth century (3).

(1) F. DVORNIK, *Deux inscriptions gréco-bulgares de Philippes*, in *Bulletin de Correspondance hellénique*, 52 (1928), 125-147, and Pl. VI and VII; cf. now V. BEŠEVLIJEV, *Die protobulgarischen Inschriften* [= *Berliner byzantinistische Arbeiten*, 23] (1963), pp. 163-174 = no. 14 a-e (full bibliography), and Pl. XXXIV-XXXVII. The B resting on a horizontal bar occurs on a number of other proto-Bulgarian inscriptions from the early ninth century, cf. V. BEŠEVLIJEV, *ibidem*, nos. 52 (Pl. LXIII); 55 (Pl. LXVI); 56 (Pl. LXVIII); 57 (Pl. LXXI); 59 (Pl. LXXIII, fig. 116); 60 (Pl. LXXIII, fig. 117); 63 (Pl. LXXV, fig. 120); 64 (Pl. LXXV, fig. 121); 67 (Pl. LXXVII, fig. 127; LXXVIII); for rhomboid forms of Θ and O , cf. *ibidem*, the Table after Pl. XCVI. The « tell-tale » B seems also to appear on an inscription from Alaca-Kisile near Myra in Lycia, dating from May, 812, and thus almost exactly contemporary with ours. Text in H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, I (1922), p. 98 = no. 286. I could compare only the facsimile drawing of that inscription in E. PETERSEN and F. VON LUSHAN, *Reisen in Lykien, Milyas und Kibyratiss* (1889), p. 39 = no. 72. For the « tell-tale » B in one of the inscriptions of Skripou in Boeotia (a. 873/4), cf. now A. GRABAR, *Sculptures byzantines de Constantinople (IV^e-X^e siècle)* [= *Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie d'Istanbul*] (1963), Pl. XXXIX, 3.

(2) The use of the Byzantine era in our inscription is assured by the harmony between indiction 7 and December 6322. The earliest examples of dating by Byzantine era are *CIG*, IV (1877), nos. 9350 (a. 693) and 9351 (a. 704) (published also in ARKHIMANDRITE ANTONIN, *O drevnix xristianskix nadpisjax v Afinax* [1872], p. 66 and 63 = nos. 84 and 73 [facsimile drawings, pp. 21 and 20]). Cf. V. GRUMEL, *La Chronologie*, in *Traité d'Études byzantines*, I (1958), p. 125.

(3) The earliest instance dates from May 812, and comes from

2. Sisinnios appears as curator of <the city of> Tzurulon. This is a precious piece of information, since it comes from a period for which our sources tell us next to nothing about the inner organization of Byzantine cities ⁽¹⁾. However, the student of the Byzantine city may be disappointed by our inscription. To be sure, Tzurulon was a city by Sisinnios' time, for it was the seat of a bishopric ⁽²⁾. But Sisinnios seems not to have been a city official, a *curator civitatis* or

Alaca-Kisle, cf. *supra*, p. 567, n. 1. Ἀπὸ κτίσεως κόσμου is supplied by the editor in BEŠEVLIJEV, *Die protobulgarischen Inschriften*, no. 43 (a. 819/20). The two other inscriptions, closest in time, which certainly employ the same formula are the one on the bronze doors of St. Sophia, dating from 838/9 (cf., e.g. E. M. ANTONIADES, "Ἐκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας ...", I [1907], pp. 148-149) and the inscription from Skripou in Boeotia, dated 873/874 (cf. e.g., M. G. SOTERIOU, Ὁ ναὸς τῆς Σκριποῦς τῆς Βοιωτίας, in Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερὶς [1931], 155 and Pl. 38). — For other surely dated early ninth-century inscriptions, cf. e.g. BEŠEVLIJEV, *Die protobulgarischen Inschriften*, nos. 43 and Pl. LII-LIII (a. 819/21); 56 and Pl. LXVIII-LXX (a. 822); cf. also the inscription from Alaca-Kisle, quoted *supra*, p. 567, n. 1, an epitaph dated 819 from Caffa (Theodosia) in the Crimea, ed. V. V. LATYŠEV, *Sbornik grečeskix nadpisej xristianskix vremen iz južnoj Rossii* (1896), pp. 82-84 = no. 75 (also *CIG*, IV [1877], no. 9286), a graffito in the Parthenon from the year 819, published in Arkhimandrite Antonin (cf. *supra*, p. 567, n. 2), p. 64 = no. 78 (facsimile drawing, p. 20) and in *CIG*, IV (1877), no. 9354, and the inscription of 821/22 on the Land Wall of Constantinople (Michael II and Theophilus), cf. B. MEYER-PLATH and A. M. SCHNEIDER, *Die Landmauer von Konstantinopel*, II (1943), p. 141 = no. 64. Other inscriptions assigned in *CIG* to the years between 800-825 (nos. 8669-71; 9367) are either misdated or dated on doubtful grounds.

(1) Cf. E. KIRSTEN, *Die byzantinische Stadt* [= *Berichte zum XI. Internationalen Byzantinisten-Kongress*, München 1958, V, 3] (1958), p. 21. We infer the conditions prevailing in the Empire's cities in the ninth century from the information offered by the periphery: Venice, Naples, Cherson.

(2) Sisinnios, bishop of Tzurulon, took part in the Second Council of Nicaea (787): MANSI, *Sacrorum Conciliorum ... Collectio ...*, XII (1766), col. 995 B; XIII (1767), cols. 144 A; 368 D; 388 D. The name Sisinnios seems to have been popular among the leading families of Thrace at the time of our inscription: we know of a third Sisinnios, patrician and *strategos* of Thrace, killed in Nicephorus' *débâcle* of 811, cf. THEOPHANES, *Chronogr.*, I, 474, 9-10; 491, 6-7 DE BOOR.

the holder of a ninth-century survival of that municipal office.

The heyday of *curatores civitatis* belonged to the pre-Justinianic past. By the middle of the sixth century, this dignity lost its importance ⁽¹⁾, and seems even to have changed its name ⁽²⁾; we no longer hear of *curatores civitatis* after the year 625 ⁽³⁾. On the other hand, officials recognizable as heirs to the sixth century *curatores* of *domus divinae* or *θεῖοι* or *βασιλικοὶ οἴκοι* are well attested in the ninth century and afterwards. They appear on seals, in Philotheus' *Kletorologion*, in narrative sources and in monastic documents; they may have diminished in stature, but like their Justinianic predecessors of illustrious rank, they continue to administer individual imperial domains, spread throughout the Em-

(1) On *curatores civitatis*, cf. now A. H. M. JONES, *The Late Roman Empire*, II (1964), pp. 726; 728-731, and III (1964), pp. 228-229 (earlier bibliography). On loss of the office's importance by mid-sixth century, cf. *ibidem*, II, p. 760.

(2) *Curatores civitatis* came to be called *πατέρες τῆς πόλεως*. Cf. A. H. M. JONES, *The Greek City from Alexander to Justinian* (1940), pp. 209; 251 and 348 (n. 104 and 105); 360 (n. 78); E. KIRSTEN, *Die byzantinische Stadt ...* (cf. *supra*, p. 568, n. 1) p. 6 and notes, p. 2 (n. 24). Both authors give references to Justinianic legislation (but the basic law stems from Zeno: *Cod. VIII, 12*). Constantine Porphyrogenitus (*De Adm. Imp.*, § 42, 44-47, edd. MORAVCSIK-JENKINS) tells us that until Emperor Theophilus, the City of Cherson was administered by the « so-called » *πρωτεύων* and by the « so-called » *πατέρες τῆς πόλεως*. If the *πατέρες τῆς πόλεως* were indeed the same thing as *curatores civitatis* once had been, and if the practice of ninth-century Cherson was paralleled by that of other cities of the Empire, then Sisinnios may have been a city official. The « ifs » of the preceding sentence go to show how futile it is to press the sources too closely when all they give us are titles of officials. In any case, Sisinnios differed in one basic respect from the city fathers of Cherson: he was an imperial appointee, while they were not.

(3) Even that last echo comes from Ravenna, hardly a model for the routine administration in other towns of the Empire. Cf. E. STEIN, *Beiträge zur Geschichte von Ravenna in spätrömischer und byzantinischer Zeit*, II. *Die Munizipalverfassung...*, in *Klio*, 16 (1919), 59-71, esp. p. 69; cf. also *ibidem*, p. 62, on the quasi-complete disappearance of *curatores* by the second half of the sixth century, and pp. 63, 69, on the abolition of the office of curator « about the middle of the seventh century ».

pire, and they continue to be called *κουράτορες* (1). Sisinnios seems to have been such a curator.

More precisely, he was a *βασιλικὸς κουράτωρ*, for this is how I read the abbreviation B̄ in line 3 of our inscription. This abbreviation is rare on stone (2), but routine on seals; moreover, on seals it repeatedly appears in conjunction with the term *κουράτωρ* (3). Thus we read ... [† Γεω]ργίω β(ασιλικῶ) *κουράτωρη τῆς Πηγῆς* (ninth century) (4); ... † Γεωργίω β(ασιλικῶ) *κουράτορι [καὶ] ἄρχων Χήου* (eighth-ninth century) (5); ... † Θεοδόρ(ω) [κ]ουβουκλισ(ίω καὶ) β(ασιλικῶ)

(1) On the *curatores* of imperial domains, cf., in addition to Henri Grégoire's article mentioned *supra*, p. 564, n. 1, V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médailler Vatican* (1962), p. 15 (basic bibliography), to which add E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches ...* (1919), pp. 168, 178, 185; *Idem*, in *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 31 (1929), 168-169; *Idem*, *Histoire du Bas-Empire...*, II (1949), p. 423; A. P. KAŽDAN, *Derevnja i gorod v Vizantii IX-X vv.*, (1960), pp. 131-136 (important for later developments); and now A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire*, I (1964), pp. 426-427 and III (1964) pp. 103-104 (further bibliography). — Recently, H.-G. Beck rightly reminded us that the future Emperors Leo V and Michael II were rewarded with *κουρατωρεῖαι* by Nicephorus I for having betrayed to him the plot of 803, cf. *Bayerische Akad. der Wissenschaften. Philos.-hist. Klasse, Sitzungsberichte* (1965, Heft 5), p. 30, n. 3.

(2) M. AVI-YONAH, *Abbreviations in Greek Inscriptions ... The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, Suppl. to vol. IX (1940), refers only to A. M. FONTRIER, *Le monastère de Lembos ...*, in *Bulletin de Correspondance hellénique*, 16 (1892), 398: *δρ(ος) β(ασιλικός)*.

(3) At the beginning of the ninth century, a similar combination of terms occurs in Theophanes, who describes the fifth vexation of Nicephorus I as having led to *τὰ δὲ κρείττονα τῶν κτημάτων* (belonging to 'imperial' monasteries) *εἰς βασιλικὴν κουρατορίαν αἰρεσθαι* (*Chronogr.* I, 487, 2-3 DE BOOR). Such appropriated lands may have been administered by *βασιλικοὶ κουράτορες*. For the eleventh century use of the term *βασιλικὴ κουρατωρεία*, cf. e.g. G. ROUILLARD and P. COLLOMP, *Actes de Lavra*, I (1937), index on p. 218 (in no. 41, 65 correct *αὐλικῶν* into *βασιλικῶν*?).

(4) Cf. G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin* (1884), p. 143.

(5) *Ibidem*, p. 196.

κουράτορ(ι) ... (eleventh century) (1); and ... † Θεω[κ]τήστο [β(ασιλικῶ) κ]ουρά[το]ρη (tenth century) (2). The reference to the Palace of Pege in the first of the seals leaves no doubt that these four imperial curators were administrators of imperial domains. The epithet βασιλικός was functional rather than honorific, as it differentiated the imperial *curatores* from their counterparts in the service of private persons or even churches (3).

While the usual formula designating curators of imperial domains is κουράτωρ τῶν X (e.g. τῶν Μαρίνης or τῶν Ὀρμισδοῦ; the name of the domain, formed after that of the former owner, being τὰ Μαρίνης or τὰ Ὀρμισδοῦ), Sisinnios is the only known imperial *curator* of a city. This should not deter us from identifying him with curators of imperial domains, for we know of at least one—if somewhat later—parallel involving a city. Soon after May of 934, Emperor Romanus Lecapenus turned Melitene (Malatya) and its district, both recently reconquered from the Arabs, into a κουρατωρεία (4). This must have meant that instead of creating a theme, Romanus had Malatya included in the system of imperial domains, and had the revenues of the city

(1) V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médailleur Vatican* (1962), p. 14 = no. 19.

(2) V. LAURENT, *Documents de la sigillographie byzantine. La Collection C. Orghidan* [= *Bibliothèque byzantine, Documents*, 1] (1952), p. 20 = no. 13 (earlier edition of this seal in *Byzantinische Zeitschrift*, 33 [1933], 357-358). The restitution of β(ασιλικῶ) is sure.

(3) For private *curatores*, cf. A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire* ... III (1964), pp. 103-104, (n. 39) (fifth-sixth century); for private *curatores* in the latter part of Basil II's reign, cf. SCYLITZES-CEDRENIUS, *Hist.*, 478, 15-17 Bonn (Patrician Pherses kills four *curatores* of neighboring landlords [*archontes*]). For an ecclesiastical κουράτωρ, cf. the sixth century inscription from Colophon, ed. H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, I (1922), no. 94 and V. Laurent's remarks on this text in *Byzantinische Zeitschrift*, 33 (1933), 353, n. 3. For a curator (of a local kinglet?) cf. a late sixth century inscription from Nubia, ed. S. DONADONI in *La Parola del Passato*, 14 (1959) 459; 463.

(4) THEOPHANES CONTINUATUS, *Hist.*, 416, 23-417, 2 Bonn, repeated in Ps.-SYMEON-MAGISTER, *Hist.*, 742, 6-8 Bonn and by SCYLITZES-CEDRENIUS, *Hist.*, II, 311, 14-16 Bonn.

and of the fertile territory around it channelled directly to the crown. The imperial *κουρατωρεία* of Malatya was no doubt administered by a *curator* and this man's title may have been βασιλικὸς κουράτωρ Μελιτηνῆς, just as that of our Sisinnios was βασιλικὸς κουράτωρ Τζου<ρον> λοῦ.

In sum, Sisinnios seems to have been the administrator of a hitherto-unknown *κουρατωρεία* centered around Tzurulon. I do not know whether he was one of the *κουράτορες τῶν κτημάτων* mentioned by Philotheus in his *Kletorologion* (1), or whether, along with the postulated curator of Melitene and the imperial curator and archon of Chios, he belonged to a special class of curators (with functions parallel to that of provincial administration) who were created by *ad hoc* administrative measures.

Our *curator* was rich enough to have restored a monastery of the Holy Virgin. It may have been situated in Tzurulon, but there is nothing to prove this assumption. Whatever the monastery's location may have been, its restoration must have been prompted by the victory of Image Worship in 787 and by long years of neglect under the iconoclast rule. By the end of 813, it was still quite safe to praise a person for having restored a monastery dedicated to the Holy Virgin: at that time, Leo V, recently crowned by the pious Patriarch Nicephorus, had not yet thrown off his mask. His open declaration for Iconoclasm was still a year away.

3. Tzurulon-Çorlu (2), located on the main road leading from the Imperial City to Adrianople, lies at a distance of about twenty miles (thirty kilometers) North-North-West

(1) Cf. J. B. BURY, *The Imperial Administrative System in the Ninth Century* ... (1911), p. 142, 15.

(2) On Tzurulon, cf. the perfunctory entry in PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie* ... Zweite Reihe, VII, 2 (1948), col. 2012 [E. OBERHUMMER]; also, C. J. JIREČEK, *Die Heerstrasse von Belgrad nach Constantinopel*... (1877), pp. 51, 101, 105, 107, 109, 134; W. TOMASCHKEK, « Zur Kunde... », as in the *Adn. crit.* on p. 566 *supra*; H. J. KISLING, *Beiträge zur Kenntnis Thrakiens im 17. Jahrhundert* [= *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*... XXXII, 3] (1956), pp. 12-15; V. I. VELKOV, *Gradšt v Trakija i Dakija prez kǝsnata antičnost* (IV-VI v.) ... (Sofia, 1959), p. 102.

from Herakleia-Marmara Ereğlisi. The presence of Sisinnios' grave in a cemetery just outside Herakleia admits of a quite prosaic explanation: at some undetermined time, the former *curator* of Tzurulon moved to a more important center on the sea and died there. But the epitaph's date, December 813, provides us with a chance to dramatize the last months of Sisinnios' life.

In 812, the Byzantines must have considered Tzurulon safe territory: when Michael I set out against the Bulgarians in June of that year, his wife Procopia accompanied him as far as that town ⁽¹⁾. Soon afterwards, things took a turn for the worse: mass panic broke out among the population of Thrace in the summer of 812 ⁽²⁾, and by May of 813 the Court must have adopted a more cautious course, for when Michael I set out again, this time on his last ill-fated campaign against the Bulgarians, Procopia accompanied him not to Tzurulon, but only as far as the aqueduct near Herakleia ⁽³⁾. On June 22, 813, the Byzantine defeat at Versinikia lay the whole of Thrace open to Bulgarian depredations, and on July 17 Khan Krum appeared under the walls of the City. But it was Thrace again that paid for the treacherous attempt on his life, made by the Byzantines towards the end of July. Much of Krum's vengeance was wrought upon places located on or near the Thracian coast, along the Via Egnatia: Rhegion (Küçük Çekmece), Athyra (near Büyük Çekmece), Selymbria (Silivri), Daonion (between Silivri and Marmara Ereğlisi), Herakleia-Marmara Ereğlisi, Rodosto (Tekirdağ), Apros (near Inecik), Panion (near Barbaros, South-South-West of Tekirdağ). Of these, only Herakleia and Panion managed to resist the sack, although the Bulgarians did burn down buildings in Herakleia's port and around that city ⁽⁴⁾.

(1) THEOPHANES, *Chronogr.*, 495, 20-22 DE BOOR.

(2) *Ibidem*, 496, 2-6 DE BOOR.

(3) *Ibidem*, 500, 14-16 DE BOOR. Cf. *Scriptor incertus de Leone Bardae ... filio*, 336, 21-337, 2 Bonn (volume containing Leo Grammaticus).

(4) Herakleia: *Scriptor incertus ...*, 344, 23-344, 1 Bonn; Panion: *Idem*, 344, 4-6; the *Scriptor* must be supplemented by Ps.-SYMEON MAGISTER, *Hist.*, 615, 2-4 Bonn (omission in *Scriptor* may have been

In late fall or beginning of winter of 813, tribulation came to the population of inland Thrace. A Bulgarian army, thirty thousand strong, again attacked Byzantine possessions. In their westward drive, the Bulgarians reached Arkadiupolis (Lüleburgaz), left it behind, and crossed the perilous Erginos (Ergene) river, thus arriving within easy reach of Tzurulon-Çorlu. They took many prisoners beyond the Ergene (fifty thousand, according to our best source), waited for fifteen days on the left bank of that river for its swollen flow to subside — thus they had ample time to menace Tzurulon — and finally went home with their booty ⁽¹⁾.

A wise step to take for an opulent citizen of Tzurulon in late fall or early winter of 813, was to retire to the closest well fortified place. Nearby Herakleia inspired additional confidence, since it had successfully resisted a previous Bulgarian onslaught some months earlier. I imagine Sisinnios, the curator of Tzurulon, taking just such a step in the late months of 813 — if he had not taken it as early as the summer of 813 — and dying in Herakleia in December, a refugee waiting for the Bulgarian storm to pass.

Ihor ŠEVČENKO.

due to a jump from *πολόν* to *πολόν*). Cf. V. N. ZLATARSKI, *Istorija na bŭlgarskata dŕžava*, I (1918), p. 276, n. 1.

(1) *Scriptor incertus* ..., 346, 12-21 Bonn. On events of the years 812-813 in general, cf. the excellent narrative in ZLATARSKI, *Istorija* ..., I (1918), pp. 261-279 (based on sources); cf. also Steven RUNCIMAN, *A History of the First Bulgarian Empire* (1930), pp. 58-67.

LA CHRONIQUE DE JEAN MALALAS DANS LA RUSSIE DE KIEV (1)

Byzance fut, pour des raisons historiques évidentes, la source où la Russie puisa ses connaissances de l'antiquité, tant occidentale qu'orientale. Or nous ne pouvons parler de l'historiographie byzantine et de son influence sur les chroniqueurs de la Russie récemment christianisée, sans nous rappeler le prestige, longtemps inébranlable, de l'antiquité païenne dont Byzance fut l'héritière. La voisine méridionale de la Russie de Kiev fut, non moins que Rome avant sa chute, peut-être même davantage, la gardienne des traditions antiques, et quand la Russie reçut le Christianisme de Byzance, elle subit à son tour l'influence de ces traditions.

A toute l'histoire antique de la Grèce et de Rome et à leurs cultures, nous trouvons le paganisme indissolublement lié. Sans les divins habitants de l'Olympe, sans la foule de dieux qui peuplent le Panthéon romain, sans la merveilleuse mythologie grecque, sans le rôle joué par le paganisme dans la vie publique et spirituelle des Grecs et des Romains, l'histoire de l'antiquité est inconcevable. La mythologie païenne demeure pour toujours l'expression admirable de la meilleure époque du monde antique. Le Christianisme, né des ruines de ce monde, maître absolu, en apparence, de la vie spirituelle de l'Europe médiévale, fut incapable de détruire le charme de la culture païenne.

Le prestige de l'antique civilisation païenne, son aptitude à franchir les siècles furent si grands qu'il en résulta une sorte d'inertie historique. Cette inertie était encore très puissante dans le haut moyen-âge, quand furent composées les premières chroniques byzantines que devaient traduire dans

(1) Traduit du russe par E. VOORDECKERS.

leur langue maternelle, au XI^e s. au plus tard, les savants de la Russie kiévienne. Quand on lit l'œuvre pieuse du chroniqueur byzantin, on constate que l'antiquité classique, avec ce paganisme contre lequel il s'insurge, représente un passé toujours vivant et garde une profonde empreinte sur son âme de chrétien. Mais une autre constatation aussi s'impose : l'homme de la Russie kiévienne, né un peu plus tard, fut lui aussi à moitié païen ; sa religion restait, en fait, bien près de celle de ses ancêtres, et les sentences pieuses des livres byzantins n'effleuraient que superficiellement son cœur peu familiarisé encore avec le christianisme, d'autant plus que la Russie de Kiev voyait dans l'Église byzantine une puissance étrangère.

Parmi les chroniques byzantines traduites en Russie, la plus ancienne fut le livre de Jean Malalas (1).

Syrien d'origine et rhéteur de profession, Jean Malalas vécut vraisemblablement entre 491 et 578. Il s'est rendu célèbre par la composition, vers le milieu du siècle, d'une chronique mondiale (*Χρονολογία*) en 18 livres qui fut traduite plus tard en langue slave et en arabe. On ne saurait mettre l'auteur de cette chronique sur le même niveau que les historiens antiques. Les œuvres des maîtres de la pensée historique classique, de Thucydide, de Polybe, d'Appien, de Tacite et d'autres encore, nous apportent non seulement le récit des événements, mais encore les éléments de cette philosophie de l'histoire qui conduisait progressivement au développement de notre connaissance du processus historique. On

(1) *Ioannis Malalae Chronographia*, rec. L. DINDORF, Bonnae, 1831. Malheureusement, nous ne disposons pas encore d'une édition critique de la chronique de Jean Malalas, ce qui s'explique par l'extrême pauvreté de l'héritage manuscrit de Malalas, dont l'ouvrage n'est conservé intégralement que dans le seul manuscrit d'Oxford. Cfr. G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, I. Bd. Berlin, 1958, pp. 330-331. Voir aussi la bibliographie étendue sur Jean Malalas, pp. 332-334. Notre article est dédié à la mémoire du célèbre byzantiniste H. Grégoire, qui s'est intéressé particulièrement à la chronique de Jean Malalas. Voir : H. GRÉGOIRE, *Du nouveau sur la chronographie byzantine : le « Scriptor incertus de Leone Armenio » est le continuateur de Malalas*, Académie royale de Belgique, *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 5^e sér. XXII, 10-12, Bruxelles, 1936, 420-436.

ne peut, non plus, mettre Jean Malalas au même rang que ses propres contemporains, le célèbre Procope de Césarée, Agathias de Myrina ou Théophylacte Simocatta. C'est ainsi que Procope, idéologue de la noblesse nourrissant une véritable hostilité à l'égard de Justinien, placé au centre des affaires et, partant, bien informé des événements contemporains, chrétien peu convaincu et politicien habile, écrivit l'histoire de son époque, qu'il connaissait bien, sans chercher à l'interpréter à l'aide de l'histoire biblique. Agathias, non seulement poète et rhéteur, mais aussi penseur pénétrant et observateur curieux, était encore tout plongé dans le monde merveilleux de la culture antique, et c'est à travers le prisme de cette culture qu'il interpréta la réalité environnante. Théophylacte Simocatta accuse davantage l'influence du christianisme ; à travers sa rhétorique bourrée de réminiscences antiques perce, de plus en plus, la nouvelle idéologie.

Mais ces maîtres de la science historique byzantine furent les derniers représentants, encore que les plus talentueux, de l'historiographie antique sur le sol byzantin.

Jean Malalas, au contraire, moine compilateur, appartient déjà à l'époque médiévale. Son œuvre est composée d'extraits empruntés aux ouvrages d'autrui ; travailler ainsi lui semble non seulement son droit, mais son devoir. Il n'écrit de façon indépendante que pour l'époque dont il fut contemporain, partiellement pour Zénon, dans une plus large mesure pour Justinien ⁽¹⁾. Dans l'original grec, les 18 livres de la

(1) Jean Malalas, on le sait, parle du règne de Zénon comme de son époque. Mais, attendu que sa chronique atteint l'année 563 dans le manuscrit principal d'Oxford, et que, sur la foi des fragments conservés, il se peut qu'il y ait eu une partie finale de l'ouvrage allant jusqu'à 565 et peut-être même jusqu'à une période plus tardive (574), il est évident que Jean Malalas n'a pu être le contemporain de Zénon. La tendance politique de la chronique de Jean Malalas et son attitude assez critique envers Justinien montrent que l'œuvre historique de Jean Malalas fut achevée après la mort de cet empereur. Jean Malalas décrit le temps de Zénon principalement d'après des témoignages oraux de contemporains âgés et, dans une moindre mesure, d'après les sources écrites, ce qui explique, peut-être, que l'auteur parle de « son époque ». Mais, vu notre connaissance insuffisante de Malalas et en l'absence de nouveaux

Chronique de Jean Malalas contiennent, sur le règne de Justinien, des précisions de valeur et des renseignements du plus grand intérêt pour l'historien de Byzance (1). Malheureusement, de ces 18 livres la traduction slave n'a conservé que de pitoyables fragments.

On sait que Jean Malalas réservait une grande place non seulement à l'histoire byzantine, mais encore à celle du monde. Il fut, en effet, un des premiers historiographes byzantins à présenter l'histoire mondiale dans une perspective chrétienne (2). Représentant de l'idéologie naissante de la société

manuscrits de son œuvre, il est peu probable qu'on puisse résoudre définitivement le débat sur la paternité de la dernière partie de la chronique.

(1) Depuis longtemps déjà, les savants sont embarrassés par la différence manifeste qui existe, tant sur le plan politico-idéologique que sur celui de la composition, entre l'ensemble de la chronique et sa partie finale. Quand on voit, dans les 17 premiers livres et la première partie du livre 18, que c'est sa ville natale d'Antioche, avec ses tendances séparatistes, qui se trouve au centre de l'intérêt du chroniqueur, que d'autre part on relève dans cette partie de la chronique des traces de monophysisme, on est surpris de constater que dans la partie finale le lieu de l'action est transféré entièrement à Constantinople, et que l'interprétation des événements est donnée dans un esprit rigoureusement orthodoxe.

A notre avis, on peut en trouver l'explication dans le fait que la chronique de Malalas fut écrite par le même auteur à des moments différents et dans des conjonctures politiques différentes. Ces contradictions peuvent être résolues sans qu'on doive nécessairement supposer que la dernière partie de la chronique de Malalas fut l'œuvre d'un autre, comme le font quelques savants (G. SOTERIADIS, *Zur Kritik des Johannes von Antiochia*, in *Jahrbücher für classische Philologie*, Suppl. 16 (1888), 1-25 ; E. PATZIG, *Johannes Antiochenus und Johannes Malalas*, Progr. Leipzig, 1892 ; E. W. BROOKS, *The Date of the Historian John Malalas*, in *The English Historical Review*, 7 (1892), 241-301 ; C. E. GLEYE, *Beiträge zur Johannesfrage*, in *BZ.*, 5 (1896), 422-464 ; E. PATZIG, *Der angebliche Monophysitismus des Malalas*, in *BZ.*, 7 (1898), 111-128 ; C. E. GLEYE, *Über monophysitische Spuren im Malalaswerke*, in *BZ.*, 8 (1899), 312-327 ; I. HAURY, *Johannes Malalas identisch mit dem Patriarchen Johannes Scholasticos ?*, in *BZ.*, 9 (1900), 337-356 ; E. PATZIG, *Die Abhängigkeit des Johannes Antiochenus von Johannes Malalas*, in *BZ.*, 10 (1901), 40-57 ; etc.).

(2) Avant Malalas, des interprétations chrétiennes de l'histoire avaient été proposées par Eusèbe Pamphile, Socrate le Scholastique,

féodale, porte-parole de l'offensive contre l'esclavage, Malalás, pour paradoxal que cela puisse paraître, a été, apparemment, moins lu et moins estimé par ses contemporains que par la postérité. L'idéologie féodale n'avait pas encore triomphé à Byzance, elle attendait sa formulation, et Jean Malalás avait de la peine à rivaliser, particulièrement dans les milieux intellectuels, avec ses illustres confrères, surtout avec Procope et Agathias. Il est vrai que, déjà, il trouvait une audience parmi les moines et dans une partie des masses populaires de Byzance, qu'attiraient non seulement l'interprétation chrétienne et apologétique des événements, mais aussi la vivacité de l'exposé, l'accessibilité de la langue et le pittoresque de la narration du chroniqueur.

Cependant, Jean Malalás devait plus tard connaître une popularité beaucoup plus grande dans les pays limitrophes de l'Empire, surtout dans les pays slaves où s'établissaient des rapports de féodalité et où se répandait le christianisme. Ainsi s'explique le fait que sa chronique fut parmi les premières œuvres historiques traduites dans la Russie kiévienne (1).

Mais Malalás, par le fait même qu'il fut un des premiers, des plus anciens créateurs de la conception chrétienne de l'histoire, se rapprochait chronologiquement plus que les autres chroniqueurs byzantins de l'antiquité et, par conséquent, de la tradition antique en historiographie.

Ses sources, il les énumère à profusion, que ce soit Moïse

Sozomène, Théodoret de Cyr, Zosime et Évagre. Mais les travaux de ces historiens byzantins n'ont jamais eu la même popularité que la Chronique de Jean Malalás.

(1) V. M. ISTRIN, Хроника Иоанна Малалы в славянском переводе, Записки АН, ser. VIII, t. 1, n° 3, St-Petersbourg, 1897; Летописи историко-филологического общества при Новороссийском университете, t. X, Odessa, 1902, t. XIII, 1905, t. XV, 1909, t. XVII, 1913; Сборник отделения русского языка и словесности АН, t. 89, n° 3, St-Petersbourg, 1911, t. 89, n° 7, 1912, t. 90, n° 2, 1913, t. 91, n° 2, 1914. Voir aussi: *Chronicle of John Malalas, Books VIII-XVIII, Translated from the Church-Slavonic by M. SPINKA-Gl. DOWNEY*, Chicago, 1940. Cfr. N. A. MESCERSKIÏ, Два неизданных отрывка древнеславянского перевода «Хроники» Иоанна, Малалы, Виз.Врем., t. XI, 1956, 279-284.

dans le Pentateuque ou les auteurs antiques ⁽¹⁾. Il cite encore ce qui « parvint à mes oreilles », c'est-à-dire le récit qu'on lui a fait de vive voix d'événements contemporains.

On retrouve dans la composition de Malalas tant d'éléments empruntés à l'antiquité que son interprétation chrétienne de l'histoire semble le miroir — déformant il est vrai — de l'histoire grecque et de son interprétation païenne. Les savants russes d'avant le Révolution étaient embarrassés pour expliquer la popularité de la Chronique dans la Russie kiévienne. L'éditeur du Malalas slave, l'académicien V. M. Istrin, écrivait : « On ne peut dire que le choix de l'œuvre à traduire fut heureux. La Chronique de Jean Malalas ne jouissait pas chez les Byzantins eux-mêmes d'une large diffusion. C'est plutôt une histoire ancienne qu'une histoire à proprement parler byzantine ; le récit ne va pas au-delà du règne de Justinien I, et les événements de l'histoire byzantine même y sont traités très brièvement en comparaison de l'histoire grecque avec ses légendes fabuleuses ». Par la suite, le savant russe a reconnu la caractéristique véritable du livre traduit qu'il appelle « Еллинский Хронограф », « chronique hellénique », c.à.d. « ancienne, païenne » ⁽²⁾.

(1) A noter que Jean Malalas a souvent utilisé les auteurs anciens, non dans l'original, mais par l'intermédiaire de grandes compilations. C'est ainsi qu'il a copié, pour l'histoire ancienne, les œuvres de Sextus Julius Africanus et les Chroniques de Domnius et de Nestor. La Chronique de Nestor est utilisée jusqu'aux événements de 474. Pour l'histoire byzantine jusqu'en 502, il suit la chronique, maintenant perdue, d'Eustathe d'Epiphania (G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. I, Berlin 1958, S. 330). Cfr. H. GELZER, *Sextus Iulius Africanus und die byzantinische Chronographie*, I, Leipzig, 1880, S. 57-74 ; II, 1885, 124-138 ; H. HAUPT, *Dares, Malalas und Sisiphos*, in *Philologus*, 40 (1881), 107-121 ; H. BOURIER, *Über die Quellen der ersten vierzehn Bücher des Johannes Malalas*, I-II, Progr. Augsburg, 1899/1900 ; H. GELZER, *Zu Africanus und Johannes Malalas*, in *B.Z.*, 3 (1894), 394-395.

(2) V. M. ISTRIN, *Хроника Георгия Амартола в славяно-Русском переводе и связанные с нею памятники*, *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, 1917, 69, mai, p. 1. Au sujet de la traduction slave de Malalas, voir : H. HAUPT, *Über die altslavische Übersetzung des Johannes Malalas*, in *Hermes*, 15 (1880), 230-235 ; V. JAGIČ, *Zum altslavischem Malalas*, in *Hermes*, 15 (1880), 235-237 ;

Dire toutefois que Malalas ne fut traduit que par erreur, pour ainsi dire, à la suite d'un choix mal fait, ne suffit pas. Cette interprétation est injustifiée. Si on en veut une preuve, cette « erreur » les traducteurs russes la renouvellent plus tard en choisissant pour la traduction l'œuvre de Georges Syncele, qui s'arrête à Dioclétien et ne contient donc aucun renseignement sur Byzance. Ce qu'il y a pour nous de plus important, c'est le fait que nous trouvons ici l'écho, en Russie, de la rivalité entre les traditions historiographiques chrétienne et païenne chez un témoin direct du recul du paganisme, au terme d'une lutte acharnée et après qu'il eut longtemps conservé ses positions. Et on peut dire avec quelque certitude que la première chronique byzantine traduite en langue russe — cette œuvre chrétienne si intimement mêlée d'antiquité — a trouvé un large public. Ce succès doit beaucoup au talent de vulgarisateur de Malalas qui a su présenter, dans un style vivant et alerte, l'enchevêtrement complexe d'événements de l'histoire mondiale. La traduction libre en langue slave la rendait encore plus accessible au lecteur de la Russie kiévienne (1).

C. E. GLEYE, *Zum slavischen Malalas*, in *Archiv für slavische Philologie*, 16 (1894), 578-591.

(1) Les savants russes ont fait la lumière sur nombre de problèmes que posent la composition et la valeur des différentes rédactions de la traduction slave. Peu à peu, le nombre des manuscrits connus s'est élargi. Alors que M. Obolenskij, en 1851, et And. N. Popov, en 1866, ne disposaient que d'un seul manuscrit, I. I. Sreznevskij put utiliser déjà, en 1879, une autre rédaction complémentaire de la traduction, et, enfin, V. M. Istrin procura l'édition slave de la chronique de Malalas sur la base de presque tous les manuscrits connus. On a avancé l'hypothèse que la première traduction slave de Jean Malalas fut faite par le prêtre Grégoire en Bulgarie, sous le règne du tsar Syméon (avant 927), et qu'elle se répandit en Russie au XI^e siècle au plus tard. (I. I. SREZNEVSKIJ, *Сведения и заметки о малоизвестных и неизвестных памятниках, Записки Имп. Акад. Наук*, t. 34, St-Petersbourg, 1879, ch. 84 ; *Русский исторический сборник XV в. Московского архива Министерства Иностранных дел*, pp. 119-139). A. Šachmatov, dans une nouvelle analyse des différentes rédactions de la chronique hellénique et romaine insérées dans la chronique de Malalas, aboutit à la conclusion très vraisemblable que la source de toutes ces rédactions fut une grande encyclopédie, composée en Bul-

Jean Malalas fonde sa conception de l'histoire mondiale sur la tradition biblique. L'histoire de ce monde créé par Dieu est, pour lui, avant tout l'histoire des peuples bibliques, et, par conséquent, il fait à l'histoire de l'Orient ancien une place démesurée, et dans cette histoire des peuples d'Orient une place à part est occupée, pour des raisons évidentes, par l'histoire du peuple juif ⁽¹⁾. L'histoire biblique fournit à Malalas une sorte de cadre chronologique pour la comparaison synchronique de l'histoire des autres pays. La cheville

garie au x^e siècle, qui se répandit en Russie au xi^e siècle (A. ŠACHMATOV, Древнеболгарская Энциклопедия x в., Виз. Врем., t. VII, fasc. 1-2, St-Pétersbourg, 1900, pp. 1-36). C'est le grand mérite de V. M. Istrin d'avoir étudié presque toutes les rédactions de la chronique slave de Malalas (outre ce qui est mentionné plus haut, voir : V. M. ISTRIN, Из области древнерусской литературы, in *Journal du Ministère de l'Instruction Publique*, CCCL, 1903, novembre, pp. 167-186). S. P. Šestakov, ayant comparé l'original grec et les fragments dispersés de la chronique de Malalas avec la traduction slave, démontra d'une manière convaincante que le traducteur slave avait utilisé un manuscrit complet de Malalas qui ne nous est pas parvenu, et que la traduction slave a ainsi une importance extrême pour la reconstitution du texte initial de la chronique. (S. P. ŠESTAKOV, О значении славянского перевода хроники Иоанна Малалы для восстановления и исправления ее греческого текста, in Виз. Врем., t. I, fasc. 1-4, St-Pétersbourg, 1894, pp. 503-552 ; S. P. ŠESTAKOV, Прибавление к статье « О значении славянского перевода Малалы », in Виз. Врем., t. II, fasc. 1-4, St-Pétersbourg, 1895, pp. 372-377). S. P. Šestakov a montré en outre que la traduction slave peut résoudre la discussion sur l'appartenance d'une partie de la chronique à Jean d'Antioche ou à Jean Malalas en faveur de ce dernier. Ce savant a, en effet, démontré que le rhéteur d'Antioche du nom de Jean nommé par Évagre dans son *Histoire ecclésiastique* n'est nul autre que Jean Malalas. (S. P. ŠESTAKOV, Иоанн Ритор, in Учен. Зап. Имп. Казанского Университета, 1890, livre 5, pp. 97-132). D. Abramovič prouva que la chronique de Jean Malalas était utilisée dans la littérature vieux-russe, non seulement dans les compilations dites « chroniques helléniques » dans leurs différentes rédactions, mais aussi dans d'autres ouvrages, comme dans le « Zlatostruj » du xii^e siècle (D. АБРАМОВИЧ, Отрывок из Хроники Иоанна Малалы в Златоуструе XII в., in Сборник отделения русского языка и словесности Академии Наук СССР, t. CI, 3, Leningrad, 1928, pp. 19-24).

(1) E. ВІКЕРМАН, *Les Maccabées de Malalas*, in *Byzantion*, 21 (1951), 63-83.

ouvrière du processus historique chez lui, c'est l'action de Dieu et toute l'histoire de l'humanité n'est, pour ainsi dire, que l'accomplissement inéluctable des prescriptions divines.

Mais dès le premier livre de la chronique, le lecteur kiévien que l'on initie à la cosmogonie chrétienne rencontre, non seulement son aïeul Adam, mais avec lui tous les habitants de l'Olympe. Jean Malalas ne peut rendre aux Olympiens leur grandeur d'antan, il ne peut leur donner l'immortalité ; des cimes de l'Olympe, il les fait descendre sur terre ; pour lui, ces dieux d'autrefois ne sont plus que des héros. Mais, bien que chrétien du VI^e siècle, il ne peut se passer d'eux ; s'ils disparaissaient, serait dépeuplée, sinon le ciel, du moins la terre. Le fils d'Adam, Seth, pour donner des noms aux étoiles, les emprunte à la mythologie grecque : Kronos, Héra, Arès, Aphrodite, Hermès, voilà les noms que donnent aux astres les patriarches bibliques ! Quant aux personnages qui portaient ces noms, l'auteur en fait des descendants de ces mêmes patriarches : Kronos, père de tant de dieux grecs, se retrouve... petit-fils de Noé ! Tous les éléments de la mythologie grecque susceptibles d'être conciliés avec le dogme chrétien sont conservés par l'auteur jusque dans leurs détails. Courroucé et inquiet de la prédiction que son fils le détrônera, Kronos commence par manger ses propres enfants. L'ingénieuse Gaia sauve le nouveau-né Zeus, en lui substituant une pierre, et Zeus détrône son père. Au lieu d'une guerre entre Dieu et Satan, l'ancien Kiévien trouvait chez son auteur des variantes de gigantomachies ; mais les géants anguipèdes ne sont plus les parents de l'antique génération des Olympiens, comme le croyaient les Grecs, mais les descendants d'anges et de femmes de la terre, et ils ne font plus la guerre aux Olympiens, mais au Dieu tout-puissant lui-même, qui les consume par le feu.

Ainsi l'Olympe envahit la cosmogonie chrétienne. Ses habitants exilés sur la terre deviennent les ancêtres des rois et des sages. Les noms des souverains de l'Orient antique sont mêlés aux noms de la mythologie grecque. Les dieux ont d'autre part conservé beaucoup de leurs anciens attributs. Zeus poursuit sans répit des aventures amoureuses que Malalas présente sous une forme toute terrestre et rationaliste. C'est ainsi que l'histoire célèbre de Zeus et de Lédà se réduit à une

simple affaire d'adultère entre Lédà et le fils du roi d'Achaïe, version qu'il défend contre la tradition antique, en s'appuyant dans cette polémique sur une source ancienne : « comme dit le très sage Paléphat, c'est en vain que les habiles proclament leur artifice disant que Zeus, s'étant fait Kypnos (pour : κύκνος, cygne), a ravi Lédà » (1). Caractéristique est le fait que le pieux moine fasse appel à un rationaliste du III^e s. avant notre ère, Paléphat, qui, dans son ouvrage *Sur les choses incroyables*, a cherché une explication naturelle des récits mythologiques. Au mythe de Zeus et de Ganymède Malalàs oppose une version qui ignore tout de relations entre Zeus et Ganymède et fait mourir celui-ci en campagne.

Les autres personnages mythologiques ont également gardé leurs caractéristiques. Héphaïstos, comme chez les anciens, est forgeron ; cependant, c'est à la suite d'une chute de cheval au cours d'une campagne qu'il devient boiteux. Hermès est astucieux, clairvoyant, âpre au gain : « c'était un homme rusé et savant, le premier à trouver le moyen d'extraire le métal précieux du minerai aurifère ». Seulement, les chrétiens lui ont trouvé un rôle nouveau et qui lui convenait bien peu ; celui de prophète de la Sainte Trinité ! Hercule aussi est présenté au lecteur ; le héros préféré des Grecs anciens est vêtu, comme par le passé, d'une peau de lion, il garde sa massue et ses pommes. Bref, le Byzantin du VI^e siècle a conservé tout le panthéon de ses ancêtres ; son devoir de chrétien lui impose seulement de dépouiller les anciens dieux de leur divinité ; et leurs tombes sont là pour prouver qu'ils sont biens morts. Celle de Zeus, par exemple, « se trouve en Crète, à ce jour » (2).

Malalàs fait ainsi défiler devant son lecteur toute l'ancienne mythologie grecque. Le plus souvent, il donne une interprétation plus ou moins naturelle des thèmes surnaturels. C'est vrai que Persée a toujours la tête de la Gorgone, qu'Andromède lui est associée comme par le passé, mais il y a des traits

(1) V. M. ISTRIN, Хроника Иоанна Малалы в славянском переводе : книга четвертая, in *Летопись истор. — филолог. общества при Новороссийском университете*, Odessa, 1905, p. 362. (Cf. Jean MALALAS, Bonn, p. 83).

(2) V. M. ISTRIN, Первая книга хроники Иоанна Малалы, St-Petersbourg, 1897, p. 17.

réalistes dans la description que donne de lui la chronique — l'exécuteur des ordres du Destin décrit par Pausanias a fait place à l'homme d'État, fondateur de la dynastie des rois babyloniens, et au réformateur religieux, créateur du culte du feu. Il est en outre le guerrier invincible jusqu'à ce qu'il périsse lui-même sous le regard mortel de la Gorgone. Marsyas aussi, le héros de la mythologie phrygienne, apparaît changé dans cette nouvelle optique. Il n'est plus satyre, mais philosophe ; c'est à lui, et non à Athéna, qu'est attribuée l'invention de la flûte. Apollon a disparu de la légende, il n'y a plus de concours musical, Marsyas ne périt plus par sa main — l'auteur chrétien ne peut accorder à un dieu païen une puissance surnaturelle — mais indépendamment des agissements de l'Olympien, Marsyas, dévoré d'orgueil et songeant à la déification, perd la raison et se jette dans une rivière.

Le Lucien qu'invoque ici Malalas est certainement Lucien de Samosate, philosophe et auteur satirique du II^e siècle de notre ère, dont l'œuvre se caractérise par son scepticisme à l'égard de la mythologie et qui, dans ses satires, n'épargne même pas Zeus (1). Dans la traduction slave, son nom se confond avec celui du célèbre poète romain, Marcus Lucain, mais le contexte permet toujours de les distinguer.

La même attitude critique reparaît dans l'exposition du mythe de Dédale et d'Icare. L'auteur ne pouvait, on s'en doute, présenter le vol audacieux du héros païen comme un fait. C'eût été un défi à son Dieu, et il raconte tout autrement la mort des prisonniers crétois : « Dédale et Icare furent tués. Icare s'enfuit de prison à la nage et se noya, et Dédale fut décapité » (2).

Mais dans les mythes qu'il a privés de leur caractère sacré, Malalas introduit souvent le merveilleux chrétien. Prenons, par exemple, le mythe des Argonautes. Dans ce récit traditionnel surgit tout à coup le motif chrétien : les Argonautes

(1) LUCIEN, Избранные атеистические произведения, Moscou, 1955. Voir : L. ЖЕЕР, *Die Lücken in der Chronik des Malalas*, in *Rheinisches Museum*, 36 (1881), 351-361.

(2) V. M. ISTRIN, Хроника Иоанна Малалы в славянском переводе : книга четвертая, р. 364.

reçoivent de la Pythie une prophétie sur la « très sainte Vierge Marie », qu'ils gravent en lettres d'airain sur une table de marbre ! Ces paradoxaux et peu historiques Argonautes fondent même un temple chrétien (требница) avec une représentation de l'Archistratège Michel ! Et Malalas de citer comme source pour l'histoire des Argonautes « le très sage Apollonius », c'est-à-dire Apollonius de Rhodes (III^e s. avant notre ère), auteur des *Argonautiques*.

Tel est le traitement que fait subir Jean Malalas à la religion et à la mythologie de la Grèce antique — le sujet le plus délicat pour un auteur chrétien. Sur le canevas biblique, il brode un riche dessin antique ; loin de dissimuler ces trésors, il les étale pour enrichir son dessin. Le canevas défigure le dessin, mais on reconnaît néanmoins les nobles traits et les formes créées par l'imagination inspirée des Grecs. Ce canevas biblique se fait encore sentir dans les pages consacrées à l'Orient ancien. Tout autre est le traitement qu'il accorde à l'histoire proprement dite de la Grèce. Ici, il s'agit de l'histoire temporelle attestée par des écrivains païens dont l'autorité est invoquée par l'auteur lui-même. Sur des fondations antiques, Malalas érige l'édifice de l'histoire grecque. Dans la Grèce homérique, à laquelle il a consacré un livre entier, nous retrouvons tous les héros troyens et les événements épiques de la guerre de Troie (1). Le Thésée de la légende et le Solon de la réalité, les guerres des Grecs et des Perses avec leurs héros, la guerre du Péloponnèse — la grande épreuve du peuple grec, première prémonition du déclin de la Grèce classique — l'épopée d'Alexandre, éclatante mais ultime lueur de sa puissance, défilent devant le lecteur étourdi par la profusion des événements et des noms, par l'énumération scrupuleuse des mariages dynastiques, par les détails capricieux de la géographie historique. Cela devient proprement vertigineux à l'époque des diadoques et des épigones. Mais ce défaut, qui choque le lecteur moderne, échappait vraisemblablement à celui de la Russie de cette époque, habitué à ces procédés chez les autres historiens du moyen âge.

Cet édifice antique, l'auteur s'efforce de l'embellir par des

(1) E. PATZIG, *Von Malalas zu Homer*, in *B.Z.*, 28 (1928), 1-11.

ornements bibliques. Dans l'histoire célèbre de Crésus et de Cyrus, Jean Malalas fait appel aux deux traditions. C'est d'abord le récit d'Hérodote. Crésus (Крѳѳас chez le traducteur russe), prépare la guerre contre la Perse. Suivant la coutume, il interroge l'oracle de Delphes qui, fidèle aussi à la coutume, lui donne une réponse ambiguë : « Crésus, en passant la rivière Halys, ruintera une grande puissance ». A ceci fait pendant une prophétie de Daniel à Cyrus. Tiré par celui-ci de la fosse aux lions, il lui prédit la victoire : « Tu vaincras Crésus et tu le feras captif. Dieu, le créateur de toutes choses visibles, a dit de toi, par l'intermédiaire du prophète Isaïe : Ainsi parle Dieu le Seigneur à Cyrus son Oint ... » Crésus alors se met en route, traverse l'Halys et subit une défaite décisive ⁽¹⁾. Le récit de Jean Malalas est, comme d'habitude, adapté à un lecteur chrétien, comme lui-même, chez qui le païen n'est pas encore mort. La proclamation d'Alexandre comme fils d'Ammon par les prêtres égyptiens et sa naissance miraculeuse reçoivent un traitement quelque peu différent. C'est par un texte non chrétien qu'il répond, en réduisant l'affaire à des proportions purement terrestres : après sa défaite par les Perses, le roi égyptien Nectanébo se réfugie en Macédoine où il « commet l'adultère » avec Olympias, mère d'Alexandre ⁽²⁾.

La déformation de la tradition antique ne s'arrête pas là. Il serait difficile de nommer un auteur grec auquel Malalas n'a pas demandé confirmation de ses arguments. Chaque page est émaillée de leurs noms. On a presque l'impression que l'auteur, en donnant une information, veut éviter d'en prendre la responsabilité, la laissant plutôt à d'autres : « Comme l'a écrit Eusèbe Pamphyle », « ceci se trouve chez le chronographe Théophile le Sage », « voici ce que le chronographe Pausanias a dit ». Continuellement, il en appelle au témoignage d'auteurs de l'antiquité. A la vérification, on remarque que ce déploiement d'autorités est invoqué surtout quand le

(1) V. M. ISTRIN, Хроника ... в славянском переводе : книга VI-VII, in Сборник отд. Русс. языка и слов. Имп. Акад. Наук, t. LXXXIX, 3, St-Pétersbourg, 1912, p. 5-8.

(2) *Ibidem.*, p. 30.

pieux auteur doit opposer une thèse chrétienne à un récit antique. Le prestige de la tradition antique était trop grand au VI^e s. pour que le moine chrétien Jean Malalas pût risquer de la contredire de sa propre autorité.

La philosophie est traitée comme l'histoire. Pour Malalas, l'importance de Démocrite, c'est qu'il apprend à l'homme que « celui qui veut être philosophe doit poursuivre la tempérance et la sagesse, s'abstenir de tout mal, comprendre et faire tout correctement » ; mais surtout : « Si tu commences ainsi à t'adonner à la philosophie, tu apprendras à voir le nom unique du Verbe immortel, du Fils de Dieu, qui veut se manifester » (1). Platon est soumis à une opération semblable. Le passage célèbre du *Timée* où il est dit que l'homme a trois âmes, sièges respectivement de l'intelligence, de l'amour et des appétits, reçoit une interprétation inattendue. Pour Platon, d'après Malalas, la divinité serait constituée par trois noms : « le premier nom est la cause de tout bien et la source de tout amour, le deuxième, la cause de l'intelligence qui a tout créé, la troisième cause est l'âme vivifiante ». Et il ajoute que Platon « confessa que ces trois puissances constituent une divinité unique » (2). Pour Jean Malalas, la doctrine de la Trinité est déjà formulée chez Platon. Cependant, il arrive qu'un philosophe ne soit pas mis au service du dogme chrétien. « Sous le règne de Darius, lisons-nous au VI^e livre, il y eut un philosophe chez les Hellènes, du nom d'Anaximandre, qui disait que la terre est au centre de la création, que le soleil n'est pas plus petit que la terre, que l'air est le principe de tout, que de lui tout naît et en lui tout disparaît » (3). A noter que ce n'est pas d'Anaximandre qu'il s'agit, mais d'Anaximène.

Le théâtre ancien de même s'est vu christianisé. C'est en prophète chrétien que Malalas présente Sophocle, et voici les paroles qu'il lui attribue : « Un Dieu unique a créé le ciel et

(1) Летопись историко-филолог. общества при Новороссийском Университете, т. XIII, Odessa, 1905, pp. 363-364. (Cf. Jean MALALAS, Bonn, p. 85).

(2) Сборник Отделения русск. яз. и литературы АН, т. 89, St-Pétersbourg, 1912, p. 29. (Cf. Jean MALALAS, Bonn, p. 188).

(3) *Ibidem*, pp. 9-10. (Cf. Jean MALALAS, Bonn, p. 158).

l'étendue de la terre, la vague et les profondeurs marines et le souffle des vents. Nombreux (1) sont ceux qui, se berçant le cœur, ont voulu offrir à manger à des esprits raisonnables — à des idoles de pierre, à du bois doré, à toutes sortes d'autres représentations grossières, ils ont offert des sacrifices, ils ont consacré des jours de fête, en se flattant d'être pieux » (2). L'opposition à la culture païenne ne se manifeste pas uniquement par un tour chrétien donné au texte ; l'auteur préfère parfois un autre traitement du sujet, ou encore tel aspect peut en être passé sous silence. Malalas parle du roi Oedipe, qui occupe dans le théâtre classique une place si importante, mais sans mentionner Sophocle. C'est pourtant dans sa tétralogie qu'Oedipe a trouvé sa plus belle incarnation tragique (3). Sans doute n'entrait-il pas dans les intentions de l'auteur chrétien de louer celui qui a bouleversé l'âme païenne avec la légende d'Oedipe. Ou plutôt, le thème païen du destin auquel on ne peut se soustraire n'était pas compatible avec ses idées sur le Dieu unique dont il n'hésitait pas à faire de Sophocle le prophète. Au lieu de Sophocle, l'auteur cite Euripide. Si celui-ci n'a pas toute sa sympathie, Malalas néanmoins l'invoque, parce que, apparemment, ses *Phéniciennes*, comme les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, en racontant la guerre fratricide des fils d'Oedipe, font prévoir au lecteur la chute de Thèbes et préparent la conclusion : « ... le royaume de Thèbes tomba en décadence » (4).

Tels sont les principes fondamentaux à l'aide desquels Jean Malalas expose l'histoire de la Grèce antique. Quant à Rome, il rassemble des témoignages bien moins abondants et utilise

(1) On sait qu'en plusieurs endroits, la version slave s'écarte sensiblement de l'original. Ici le grec dit : « Nous, les mortels, errant gravement dans nos cœurs, avons fait, pour consoler nos peines, des statues des dieux de bois ou de pierre, etc., et nous leur avons porté des sacrifices, etc. » (Bonn, p. 40).

(2) Летопись ист.-филолог. общества при Новоросс. университете, t. X, Odessa, 1902, p. 478. (Cf. Jean MALALAS, Bonn, p. 40, 16).

(3) On sait que la quatrième partie de la tétralogie de Sophocle est perdue.

(4) Летопись ист.-филолог. общества при Новоросс. Университете, t. X, p. 486.

moins de sources ⁽¹⁾. Notons cependant que la période légendaire de l'histoire romaine, si elle paraît plus pauvre et plus dénuée de merveilleux que la période grecque correspondante, est aussi moins défigurée par des éléments chrétiens. L'exposé de Malalas suit Tite Live de près ; ce n'est que lorsqu'il est question directement de paganisme qu'il introduit dans la forme païenne un contenu chrétien ⁽²⁾.

Cette lutte des deux tendances — l'ancienne tendance païenne et la tendance médiévale de caractère chrétien — se termine par la victoire de cette dernière. Le IX^e livre s'achève par l'Annonciation, et le récit ultérieur devient de plus en plus le sermon édifiant d'un moine médiéval. La manière de l'exposé ne change pas : un éblouissement caléidoscopique d'événements en grande partie internationaux. Toutefois, la guerre civile endémique du Bas-Empire conduit l'auteur à s'intéresser surtout aux affaires de l'intérieur, et particulièrement aux « révoltes » et aux forces sociales qui y participèrent. Dans la traduction slave, nous ne trouvons que « boyards », « guerriers et boyards », « multitude de soldats » « princes et *comites* » ; « Les soldats, dit-il encore, et le peuple entier couronnèrent et élurent l'empereur ». Mais de tout cela on ne peut juger que par quelques fragments. La traduction de l'œuvre de Malalas, à partir du XI^e livre, ne nous est connue que par un petit nombre de *membra disjecta*. C'est une certaine consolation de se dire que cette perte affecte surtout l'histoire ecclésiastique, la partie la moins intéressante de l'œuvre. La partie la plus remarquable et la plus curieuse, celle qui a trait à l'antiquité, conservée également dans les compositions d'un chroniqueur hellénique et d'un chroniqueur romain (fin du XII^e, début du XIII^e s.) ainsi que d'un chroniqueur judaïque (milieu du XIII^e s.),

(1) A. DILLER, *Excerpts from Strabo and Stephanus in Byzantine Chronicles*, in *Transactions of the American Philological Association*, 81 (1950), 241-253.

(2) G. DOWNEY, *Malalas on the History of Antioch under Severus and Caracalla*, in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 68 (1937), 141-156 ; G. DOWNEY, *The Work of Antoninus Pius at Antioch*, in *Classical Philology*, 34 (1934), 369-372 ; G. DOWNEY, *The Wall of Theodosius at Antioch*, in *American Journal of Philology*, 62 (1941), 207-213.

nous est parvenue entière et nous montre quelles informations sur l'antiquité étaient à la portée du lecteur de la Russie kiévienne et comment elles étaient présentées. Les sentences chrétiennes de Jean Malalas, encore renforcées par le traducteur slave, n'étouffaient pas complètement à leurs oreilles la voix de l'antiquité classique.

La Russie kiévienne a vécu les débuts de la période féodale. Pour elle aussi, la lutte du paganisme et du christianisme était primordiale. Cette situation trouva son expression éclatante dans la large diffusion de la traduction slave de Jean Malalas dans le royaume de Kiev, et nous explique le fait que l'œuvre du chroniqueur byzantin soit devenue la lecture préférée des hommes cultivés de la Russie kiévienne.

Moscou.

Z. V. UDALCOVA.

ZUM GESCHICHTSBILD KAISER JOHANNES' VII. PALAIOLOGOS

Für die Geschichte Kaiser Johannes' VII. hat erst die Studie von F. Dölger, *Johannes VII., Kaiser der Rhomäer, 1390-1408*, *Byz. Zeitschr.*, 31 (1931), 21-36 ein zuverlässiges Fundament gelegt. Vieles von den Geschehnissen des letzten Dezenniums des 14. Jh., und des ersten Jahrzehnts des 15. Jh. bleibt gleichwohl noch immer verworren, da, wie allgemein bekannt, unsere literarischen Quellen für jene Zeit, Dukas, Chalkokandyles und Ps.-Phrantzes, um nur die bedeutendsten Autoren zu benennen, auf weite Strecken hin entweder Falsches berichten oder zur Gänze schweigen. Vielleicht am deutlichsten hat diese Tatsache in jüngster Zeit die Studie von J. W. Barker, *John VII in Genoa: a problem in late Byzantine source confusion*, *Orient. Christ. Per.*, 28 (1962), 213-238 erwiesen, wiewohl Barker immerhin auf Grund eindringlicher Interpretation und mit Unterstützung venezianischer Archivalien ein klein wenig mehr Licht in die Begebnisse der Jahre 1390-1399 zu bringen vermochte.

Vorliegende Zeilen möchten lediglich einige grundlegende, noch immer weit verbreitete Irrtümer im Kreise der Fragen um die Person des genannten Herrschers beseitigen.

Noch Barker ⁽¹⁾ behauptet, Johannes VII. habe am 15. Juli 1397 zu *Selymbria* jene berühmte Vollmachtsurkunde ausgefertigt, die den Grafen Jean von Nevers und den Edlen Henry de Bar zu Verhandlungen mit König Karl VI. von Frankreich über einen Thronverzicht des erwähnten Kaisers gegen Schenkung eines französischen Schlosses und Leistung einer einträglichen Jahresrente ermächtigte. Diese Hypothese geht auf Sp. Lampros ⁽²⁾ zurück, der den in der

(1) *A.a.O.*, S. 225.

(2) 'Ιωάννου Ζ' Παλαιολόγου ἐκχώρησις τῶν ἐπὶ τῆς Βυζαντιακῆς αὐτοκρατορίας δικαιωμάτων εἰς τὸν βασιλέα τῆς Γαλλίας Κάρολον ζ', *Νέος Ἑλληνομν.* 10 (1913), 253.

angeführten, auf uns in kopialer Überlieferung durch einen Eintrag im Archiv von Dijon, Chambres des Comptes, Nr. B 11 396, gekommenen Vollmacht erwähnten Ausstellungsort dieses Dokuments, « Saura », als Verballhornung des Städtenamens Selymbria zu erklären versuchte. Wir wollen hier keine neue Hypothese verfechten, möchten aber doch darauf hinweisen, dass man zumindest mit dem gleichen Rechte an eine weit näherliegende Ortsbezeichnung denken könnte, die noch obendrein den Geschmack türkischer Beeinflussung an sich trüge, nämlich an Saray, jene berühmte türkische, eine Tagereise von Konstantinopel und Selymbria entfernte Sultansresidenz und Gründung des Herrschers Murad I., welche seit alters ein Quartier der durchreisenden ausländischen Gesandten repräsentierte (1). Diese Namensform steht der in der Kopie der oftmals angezogenen Vollmachtsurkunde angeführten Bezeichnung « Saura » entschieden näher, womit uns zumindest erwiesen zu sein scheint, dass es derzeit unmöglich ist, in dieser Frage in diesem oder jenem Sinne letzte Sicherheit zu gewinnen (2).

Während sich demnach für den 15. Juli 1397 entgegen der Annahme von Sp. Lampros und J. W. Barker ein Aufenthalt Johannes' VII. in Selymbria nicht belegen lässt, so bleibt umgekehrt die Auffassung F. Dölgers (3), Kaiser Johannes VII. habe sich Ende Juli 1397 bei seinem Schwiegervater

(1) Vgl. hierzu die geschichtlichen Nachweise für die Existenz des Ortes um die Wende vom 14. zum 15. Jh. bei M. ALEXANDRESCU-DERSCA, *La campagne de Timur en Anatolie (1402)*, [Publicațiunile Institutului de Turcologie din Iași.] Bucarest 1942, S. 75 und die wichtigen Bemerkungen von F. BABINGER, *Beiträge zur Frühgeschichte der Türkenherrschaft in Rumelien (14.-15. Jahrhundert)*. [Südosteuropäische Arbeiten, 34], Brunn-München-Wien 1944, S. 55.

(2) Schief ist die Behauptung von G. OSTROGORSKY, *Geschichte des byzantinischen Staates*, 3. Aufl., Mchn. 1963, S. 458, A. 3, der von einer Vollmachtsurkunde spricht, « die er (Johannes VII.) ... seinen französischen Unterhändlern am 15. August 1397 ausgestellt hat ». Richtig müsste es statt dessen heißen: « die er seinen französischen Unterhändlern am 15. Juli 1397 zu Saura ausgestellt hatte und über die die erwähnten Beauftragten mit Francesco II. Gattilusi am 15. August zufolge dem über diese Verhandlungen aufgesetzten Protokoll auf Lesbos berieten ».

(3) *A.a.O.*, S. 29.

Francesco II. Gattilusi auf Lesbos eingefunden, rein hypothetisch: weder die oft zitierte kaiserliche Legitimation, die dieser Meinung geradezu konträr widerspricht, noch der Reisebericht des spanischen Gesandten Clavigo (1) lassen sich für eine solche Ansicht auslegen. Die Angaben Clavigos S. 27 f. der angeführten Edition verbürgen lediglich einen längeren Aufenthalt des genannten Kaisers auf Lesbos v o r (der nähere Zeitpunkt bleibt unbekannt) u n d u m d a s J a h r 1403.

Kehren wir noch einmal kurz zu jener im obigen besprochenen Vollmachtsurkunde des Kaisers für die französischen Unterhändler Jean von Nevers und Henry von Bar zurück! Sie belastet den Herrscher nur scheinbar: die bei Lampros, *a.a.O.*, S. 248 f. abgedruckte Legitimation gibt mit keinem Wort zu erkennen, welche Rechte der Fürst durch sein Diplom den westlichen Gesandten t a t s ä c h l i c h zuzuerkennen gedachte. Die von der neuzeitlichen Forschung (2) übernommene Ansicht, Johannes VII. selber habe den französischen König um die Gegenleistung einer standesgemässen Jahresrente und um die Überlassung eines französischen Herrensitzes in den Besitz der Rechte auf den Thron von Byzanz setzen wollen, beruht auf der voreiligen Interpretation des oftmals erwähnten geschichtlichen Zeugnisses, das nur in dem Protokoll der Unterhändler über die Besprechungen mit dem Fürsten von Lesbos, Francesco II. Gattilusi, a n w e l c h e n Johannes VII., wie oben nachgewiesen, p e r s ö n l i c h n i c h t t e i l n a h m, eine derartige Spezifikation der a n g e b l i c h e n Absichten des oströmischen Thronprätendenten enthält.

Eine entschiedene Aufwertung verdient der genannte Herrscher hinsichtlich seiner Erfolge bei den Verhandlungen mit

(1) Ruy GONZÁLEZ DE CLAVIJO, *Embajada a Tamorlan*, ed. F. LÓPEZ-ESTRADA, Madrid 1943, S. 27 f.; schon Barker, *a.a.O.*, S. 225 nimmt für die Zeit bis Ende 1399 einen ununterbrochenen Aufenthalt Johannes' VII. in seiner Apanage Selymbria an, ohne auf Dölgers Ausführungen einzugehen; unrichtig ALEXANDRESCU-DERSCA, *a.a.O.*, S. 10 mit A. 3, die gleichfalls von einem Verweilen Johannes' VII. im Jahre 1397 auf Lesbos spricht.

(2) So z. B. OSTROGORSKY, *a.a.O.*, S. 458.

den türkischen Diadochen nach dem Siege des Mongolenchans Timur über Bajezid I. bei Angora. Dölger ⁽¹⁾ spricht davon, dass Manuel II. Palaiologos nach seiner Rückkehr aus dem Abendlande am 3. Juni 1403 mit Suleiman jenen berühmten Vertrag abgeschlossen habe, der dem Reiche Saloniki, sowie umfängliche Ländereien an Ägäis und Schwarzem Meere restituierte. Ostrogorsky entkommt einer genauen Stellungnahme, wenn er lediglich davon redet, dass Suleiman einen Vertrag « mit Byzanz » einging ⁽²⁾. Der Dölgerschen These scheint freilich der Bericht des Historikers Dukas, ed. Grecu, XVIII, 2: 111, 17 ff., recht zu geben. Nun wissen wir aber zum einen, dass die Rückkehr Kaiser Manuels aus Westeuropa mit Sicherheit ins Jahr 1403 fallen muss, erteilt doch die Signorie am 5. März dieses Jahres dem Golfkapitän den Befehl, für den Kaiser und sein Gefolge eine Galeere zur Überfahrt von Venedig nach Morea bereitzustellen ⁽³⁾, zum andern, mit genauer Präzision des erörterten Datums, dass der Einzug des Kaisers in Konstantinopel zu Beginn des (Kaiser-)jahres 6912 (= September 1403) erfolgte, vgl. den Bericht des Sphrantzes im Chron. *minu s*, hier zitiert nach *Cod. Vallicell. Allacc.*, LXXII, fol. 1r der hierin enthaltenen Nr. 4, wo wir lin. 17 sq. lesen: *εἰς τὰς ἀρχὰς ... τοῦ ἰβ' ἔτους ἐπανῆλθεν ἀπὸ τῆς δόσεως εἰς τὴν Κωνσταντινούπολιν ὁ ἄγιος βασιλεὺς κῦρ Μανουὴλ ὁ Παλαιολόγος* ⁽⁴⁾; es ist allgemein bekannt, dass die angezogene Chronik nicht nach Regierungsjahren noch auch nach christlich-abendländischer Zeitrechnung, sondern nach der byzantinischen Weltära datiert, so dass an der oben gegebenen Fixierung mit Sicherheit festgehalten werden darf: der Vertrag mit Suleiman ward jedoch schon am 3. Juni desselben Jahres ge-

(1) *A.a.O.*, S. 33.

(2) *L.c.*, p. 460.

(3) Vgl. C. SATHAS, *Μνημεῖα Ἑλληνικῆς Ἱστορίας. Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge, première série. Documents tirés des archives de Venise (1400-1500)*, Bd. 1. Paris 1880, Doc. n. V: S. 5, lin. 21 sqq. nach Archivio di Stato Venezia, Cancellaria Secreta, Reg. I, 1401-1404, c. 90v.

(4) Siehe auch Sp. LAMPROS, *Σύμμικτα, Νέος Ἑλληνομν.*, 2 (1905), 365 ff. nach Handschriften des *Maius* des Ps.-Phrantzes.

schlossen ; zudem beinhaltet auch die im Staatsarchiv Venedig erhaltene italienische Kopie dieses wichtigen Dokuments ⁽¹⁾ S. 290, Z. 20 ff. der letztangeführten Ausgabe den eindeutigen Passus : « Da puo che lo gran imperador Caloiani, imperador de Griesi, mio pare Paleologo imperador e lo imperio de Constantinopoli fò contenti, quei e mi cum lo comandamento del nostro signor Dio, et etiamdio cum li grandi comuni insembre, Rodo cum lo so hospital, Venexia ... havemo zurado et havemo fato verasia paxe ... ». Demnach kann kein Zweifel daran rühren, dass das Verdienst am Zustandekommen dieses für Byzanz bedeutsamen Vertragswerkes nicht Manuel II., sondern allein dem Kaiser Johannes VII. zuzuschreiben ist.

Hier ist des weiteren die Auffassung zu berichtigen, der zufolge Manuel II. den mehrjährigen Thronverweser Johannes VII. nach seiner Rückkehr aus dem Westen auf die Insel Lesbos abgeschoben hätte. Diese Meinung findet in unseren Quellen keinen Rückhalt : Dukas XVIII, 1 : 111, 15 ed. Grecu nennt ausdrücklich Lemnos als Exil des gemassregelten Herrschers, Clavigo spricht in diesem Zusammenhang von der Insel « Stalimene » : es ist wohl der fehlerhaften Kommentierung des Übersetzers des bedeutsamen Reiseberichts des erwähnten spanischen Gesandten Clavigo, Guy le Strange, zuzuschreiben, wenn Dölger ⁽²⁾ die Wahl zwischen beiden Eiländern offenlässt. In Wirklichkeit ist indes Stalimene nichts anderes als eine im 14. und 15. Jh. in den lateinischen Quellen dieser Zeit durchaus geläufige Bezeichnung der Insel Lemnos, vgl. beispielsweise F. Thiriet, *Régestes des délibérations du sénat de Venise concer-*

(1) Ed. N. JORGA, *Privilegiul lui Mohammed al II-lea pentru Pera, Analele Academiei Române, Memoriile Secțiunii Istorice*, ser. 2, Bd. 36 (1913/14), 85-87 ; hier zitiert nach der Ausgabe in G. M. THOMAS-R. PREDELLI, *Diplomatarium Veneto-Levanticum sive acta et diplomata res Venetas, Graecas atque Levantis illustrantia a. 1300-1454*, Bd. II, n. 159 : II, 290/93 nach *Lib. Pactor.* VI, fol. 128^v ; auch G. T. DENNIS, *The Reign of Manuel II. Palaeologus in Thessalonica, 1382-1837* [*Orientalia Christiana Analecta*, 159], Rom 1960, S. 156 schreibt, freilich ohne nähere Begründung, Johannes VII. diesen Frieden zu.

(2) *A.a.O.*, S. 33, A. 5.

nant la Romanie, Vol. I, 1329-1399, Paris 1958, n. 860. Daraus erhellt, dass in den Geschichtsquellen hinsichtlich des Verbannungsaufenthalts Johannes' VII. im Herbst des Jahres 1403 völlige Einmütigkeit besteht. Selbstverständlich bleibt die Tatsache, dass Johannes VII. dem kaiserlichen Befehle zum Trotze sich nach Lesbos begab, hievon gänzlich unberührt.

Einer Korrektur bedarf auch der zeitliche Ansatz der Unternehmung Johannes' VII. im Vereine mit Francesco II. Gattilusi gegen Saloniki. Dölger ⁽¹⁾ verlegt die Expedition in den Anfang des Jahres 1403. Dann wäre dieser militärische Schlag freilich nicht als Versuch einer Besitzergreifung gegen den Willen des zu dieser Zeit ja noch abwesenden Manuel II. zu erklären, sondern als Expedition zur Befreiung der Stadt von türkischer Herrschaft. Den Schlüssel zur Erklärung liefert wiederum der Bericht Clavigos: der spanische Gesandte versetzt uns in die Situation zu Anfang Oktober 1403 auf der Insel Lesbos, welche das Schiff des Beauftragten erstmals am 30. September dieses Jahres sichtete. Durch einen nächtlichen Sturm gegen die türkische Küste verschlagen, vermochte die Galeere endlich am 2. Oktober im Hafen von Mytilene Anker zu werfen ⁽²⁾. Clavigo bemerkt in seiner Schilderung der Lage auf der Insel ausdrücklich, dass ganz kurz vor seiner Ankunft Johannes VII. mit Unterstützung des genannten Francesco II. Gattilusi ⁽³⁾ entgegen den Befehlen Manuels, der damals bereits Johannes VII., angeblich wegen einer vormaligen Konspiration mit Bajezid I., seiner Ansprüche auf Thessalonike enthoben hatte, die zitierte Stadt von der See aus in Besitz zu nehmen versuchte. Da die Rückkehr Kaiser Manuels II., wie oben dargelegt, für September 1403 erwiesen ist, kann die angeführte Expedition nur in der Zeit unmittelbar nach Entthronung Johannes' VII. und vor der Ankunft Clavigos auf Lesbos, also nur im Laufe des gleichen Monats September 1403 stattgefunden haben.

(1) *A.a.O.*, S. 33 f.

(2) Dazu s. CLAVIJO, S. 25 f. der erwähnten Edition.

(3) Vgl. CLAVIJO, S. 27 f. der zitierten Ausgabe.

Hier verdient endlich noch der Wert einer anderen, im obigen schon angedeuteten zeitgenössischen Nachricht angefochten zu werden, die das Bild des oftmals erwähnten Kaisers nicht unerheblich verdüstert⁽¹⁾. Es erhebt sich nämlich die Frage nach der Glaubwürdigkeit der von Clavigo⁽²⁾ vorgetragene Behauptung, Johannes VII, habe für den Fall eines Sieges Bajezids I. über die Mongolen dem Osmanenherrscher die Auslieferung der byzantinischen Hauptstadt verbürgt. Lässt sich diese Angabe auch nicht strikt widerlegen, so scheint ihr doch die Relation des Genuesen Giacomo de Orado vom 10. September 1401, die uns durch eine Notiz im Staatsarchiv Venedig, *Notai di Candia, Atti di Francesco Avonal* inhaltlich bekannt ist, zumindest zu widersprechen. In ihr heisst es, S. 244 der schon oben zitierten Regesten von N. Jorga, über die Verhandlungen der Abgesandten Johannes' VII. mit der Mutter des Sultans vom Sommer des Jahres 1401: *Ser Jacobus de Orado, Januensis, qui nuper venit de Romania, narravit hec nova dominio: dixit, quod ipse recessit de Constantinopoli die XXIV^a Augusti et ambaxatores imperatoris Caloianni et Venetorum ac Januensium recesserant de Constantinopoli pro eundo ad matrem Zalabi, que erat in Burssa, pro tractando pacem, die VI^a Augusti predicti (sc. anni 1401) ... Qui ambaxatores, postquam applicuerunt Bursam, fuerunt bene visi et bene tractati a domina predicta et, sicut dicitur, ipsi obtinuerint totam suam inten-*

(1) Die Johannes VII. feindliche Propaganda ging namentlich von der Republik Venedig aus. Bezeichnend hierfür ist das Schreiben des Kaisers an die Signorie von Anfang 1403, auf das ein Eintrag in den Senato Misti, reg. 46, fol. 73^v-75^v hinweist (vgl. das Résumé bei N. JORGA, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV^e siècle, Rev. de l'Or. Latin*, 4 [1896], 269: der Kaiser bittet in seinem Brief die Republik, sich nicht durch die Verleumdungen seiner Person von seiten seiner Feinde in ihrer Haltung beeinflussen zu lassen; vgl. auch die von DÖLGER, *a.a.O.*, S. 32, A. 4 angezogene Nachricht aus den Sen. Misti 45, fol. 6^v vom 26. März 1400, auf die schon M. SILBERSCHMIDT, *Das orientalische Problem zur Zeit der Entstehung des türkischen Reiches nach venezianischen Quellen*, Lpz.-Bln. 1923, S. 197 verwiesen hatte.

(2) S. 28 der zitierten Edition.

tionem de habendo pacem, sicut petebant; nam illi de Pera contenti fuerint dare omni anno yperpera quinque millia Turcho ... et quod imperator Constantinopolis haberet omnia castra maritima et loca que habebat ante gueram. Die Wendung *sicut dicitur* freilich schränkt die Sicherheit der Nachricht ein. Dennoch stellt sich nicht zu Unrecht die Frage nach der Wahrscheinlichkeit einer geheimen Kapitulationsklausel in den Verträgen zwischen Bajezid I. und Johannes VII. vom Sommer des Jahres 1401: Verträge, die der Rückensicherung dienen möchten, pflegen derartige Konzessionen kaum zu enthalten, eher umgekehrt Zugeständnisse des am Abschluss eines solchen Paktes interessierten Vertragspartners zu paraphieren oder doch wenigstens den **status quo** bis auf weiteres anzuerkennen. Hatte zudem Johannes nicht zwei Jahre später, kurz vor der Rückkehr **Manuels**, durch seinen günstigen Vertragsabschluss mit **Suleiman** bewiesen, dass er nicht Verräter, sondern in Wahrheit « Mehrer des Reichs » genannt zu werden verdiente? **Fühlte sich etwa Manuel bei diesen Verhandlungen übergangen?** Die vorübergehende Verstimmung zwischen den **Kaisern Manuel II. und Johannes VII.** vom Herbst des Jahres 1403 steht auf Grund der Aussagen mehrerer Quellen **ausser allem Zweifel**, eine sichere Entscheidung in der Frage nach der **Ursache** dieser persönlichen Krise ist in **diesem** oder jenem Sinne jedoch auf der Grundlage der derzeit **bekanntem** geschichtlichen Nachrichten nicht zu erreichen.

Aus dem oben Gesagten lässt sich demnach festhalten:

1. In der Frage nach dem Ausstellungsort der von Kaiser Johannes VII. Palaiologos für die Unterhändler Jean von Nevers und Henry von Bar gefertigten Vollmacht zwecks Verhandlungen mit König Karl VI. von Frankreich über einen Verzicht des genannten byzantinischen Thronprätendenten auf seine Ansprüche auf den Kaiserstuhl von Byzanz können wir aus den bislang bekannten zeitgenössischen Nachrichten eine sichere Antwort nicht ermitteln.
2. Die Ansicht, derzufolge Johannes VII. selbst den **präzisen** Vorschlag einer Abtretung seiner Rechte

auf den Thron von Konstantinopel schriftlich vorge-
tragen habe, lässt sich der Aussage unserer in dieser
Frage einzigen erhaltenen Quelle nicht entnehmen.

3. Die Annahme eines Aufenthaltes Kaiser Johannes' VII.
im Jahre 1397 auf der Insel Lesbos entbehrt der ge-
schichtlichen Grundlage.
4. Über die Haltung Kaiser Johannes' VII. bei den Ver-
handlungen mit Bajezid I. vom Sommer des Jahres
1401 ist aus den bis dato bekannten geschichtlichen
Zeugnissen Sicherheit mitnichten zu gewinnen.
5. Das Verdienst am Zustandekommen des Vertrags vom
3. Juni 1403 mit dem osmanischen Prinzen Suleiman
über die Restitution bedeutender byzantinischer Be-
sitzungen gebührt nicht Manuel II., sondern Kaiser
Johannes VII.
6. Unsere Geschichtsquellen bezeichnen als Exil des Thron-
verwesers Johannes VII. vom Herbst des Jahres 1403
einmündig Lemnos.
7. Die Flottenexpedition Francescos II. Gattilusi und Jo-
hannes' VII. gegen Thessalonike fällt nicht ins Früh-
jahr, sondern in den Herbst des Jahres 1403.

München.

Peter WIRTH.

NOTES ET INFORMATIONS

DE QUELQUES ABRÉGÉS ET RECUEILS D'EXTRAITS DE L'« HISTOIRE PHILOTHÉE »

Dans un article précédent, nous avons signalé six manuscrits contenant des abrégés de l'*Histoire Philothée* de Théodoret (1). Ce sont :

- I) Mont Athos : *Vatopedi* 114 (xii^e s.), ff^o 1-114v.
Xenophont. 36 (xiv^e s.), pp. 726-761.
Vatopedi 243 (xv^e s.), ff^o 1v-173.
Panteleimon 128 (xvi^e s.), ff^o 221-301v.
- II) Vatican : *Vaticanus gr.* 703 (xiv^e s.), ff^o 191v-203v.
- III) Londres : *Lond. Addit.* 24375 (xv^e s.), ff^o 187v-206.

I) Le *Panteleimon* 128 (xvi^e s.) renferme dans ses ff^o 221-301v un abrégé des dix-sept premières Vies de l'*Histoire Philothée* intitulé : *Σὺν θεῷ σύντομος διήγησις τῶν διὰ πλάτους ἱστορηθέντων ὑπὸ τοῦ μακαρίου Θεοδωρήτου ἐπισκόπου Κύρρου ἐν τῇ φιλοθέῳ ἱστορίᾳ.*

Je ne connais que par le catalogue(2) les *Vatopedi* 243 et 114, mais le premier porte le même titre que le *Panteleimon* 128, si ce n'est qu'il ajoute *αὐτοῦ* entre *φιλοθέῳ* et *ἱστορία*, tandis que le second est un peu plus concis : *Σύντομος διήγησις τῶν διὰ πλάτους ἱστορηθέντων ὑπὸ τοῦ μακαρίου Θεοδωρήτου ἐν τῇ φιλοθέῳ*

(1) *Les manuscrits de l'« Histoire Philothée » de Théodoret de Cyr, dans Byzantion*, t. XXXIV (1964), p. 28.

(2) S. EUSTRATIADIS and ARCADIOS, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Monastery of Vatopedi on Mt Athos* (Cambridge, Mass. 1924), pp. 53 et 30.

ιστορία. D'après la similitude de l'en-tête, il semble que ces trois manuscrits soient étroitement apparentés entre eux.

Le *Panteleimon* 128 démarque l'*Histoire Philothée* en écourtant et simplifiant le texte à certains endroits, le serrant d'assez près à d'autres où il paraît proche des manuscrits du groupe *Marcianus* II, 21, *Parisinus* 1597.

II) Le *Vaticanus* 703 (xiv^e s.)⁽¹⁾ renferme dans ses ff^o 191v-203v sous le titre *Ἐκλογὴ μικρὰ ἐκ τῆς βίβλου τῆς φιλοθέου ιστορίας* des extraits du Prologue, f^o 191v ; des Vies III, f^o 192v ; V, f^o 193v ; IX, f^o 194 ; X, f^o 194v ; XV, f^o 194v ; XVIII, f^o 195 ; XIX, f^o 195v ; XXI, f^o 196 ; XXII, f^o 197v ; XXVI, f^o 200 ; XXVII, f^o 201v, ainsi que des chapitres complets ou à peu près complets : XXIII, f^o 197 ; XXIV, f^o 198 ; XXV, f^o 200⁽²⁾ ; XXVIII, f^o 202 ; XXIX, f^o 202v ; XXX, f^o 203v.

Ainsi que le signale le catalogue, on trouve aussi des extraits de l'*Histoire Philothée* aux feuillets 287v-290 : Vies II, f^o 287v ; VI, f^o 287v ; V, f^o 288v ; XVII, f^o 289 ; XXI, ff^o 289v-290.

Les deux Vies V (Publius) et XXI (Jacques) qui figurent deux fois dans le manuscrit, la première aux ff^o 193v et 288v, la seconde aux ff^o 196 et 289v-290, sont représentées par des extraits différents.

Sous un titre identique, le *Lond. Addit.* 24375 (xv^e s.) offre dans ses feuillets 187v-206, en suivant le même ordre, les mêmes Vies que le *Vatic.* 703, dans ses feuillets 191v-200 ; moins complet que ce dernier, il s'arrête à la Vie XXV (Asklépios).

Les *Vatic.* 703 et *Lond. Addit.* 24375 représentent une même tradition et on peut aisément les rapprocher de l'une des familles de *codices* que nous avons distinguées en parlant de la tradition manuscrite de l'*Histoire Philothée* : ils se rattachent au groupe du *Protaton* 26 dont ils reproduisent mainte variante.

Les extraits que renferment ces *codices* sont très courts. Si certaines Vies n'ont pas été abrégées ou très peu, elles le doivent à leur brièveté originelle.

(1) Cf. R. DEVREESE, *Codices Vaticani Graeci*, t. III, *codices* 604-866 (Vatican, 1950), pp. 183-184.

(2) Le catalogue de R. Devreesse (*loc. cit.*) remarque *capiti de Asclepio (25) addita est f^o 200 notitia brevis de Heliodoro*, ce qui est vrai, mais il s'agit d'un extrait de la vie de Syméon Stylite (col. 1467 A-B).

III) Dans le *Xenophont. 36* (xiv^e s.), on lit aux pp. 726-761, sous le titre *Ὑπομνήματα βραχέα εἰς διαφόρους ἀγίους συλλεχθέντα ἐκ τῆς φιλοθέου ἱστορίας Θεοδωρήτου* des extraits du Prologue, p. 726, et de quatorze des trente Vies que comporte l'*Histoire Philothée* : II, p. 729 ; III, p. 731 ; IV, p. 734 ; VI, p. 739 ; VII, p. 741 ; XII, p. 742 ; XIII, p. 744 ; XVI, p. 747 ; XVII, p. 747 ; XVIII, p. 749 ; XIX, p. 751 ; XX, p. 752 ; XXI, p. 753 ; XXIV, pp. 756-760.

En réalité, les chapitres très courts ont été peu tronqués : ils n'ont perdu que quelques lignes au début et à la fin : seule la Vie XVII s'est vu amputer d'un bon tiers (fin), tandis que les chapitres XVIII (Eusèbe), XIX (Salamanès) et XX (Maris) sont complets ou quasiment complets.

Comme pour le *Vaticanus 703*, les extraits contenus dans le *Xenophont. 36* peuvent aisément être rattachés à l'un des groupes de *codices* que nous avons distingués précédemment. Des sondages effectués font ressortir leur parenté avec le *Protaton 26* (ix^e s.), dont il suit les variantes pas à pas. Dans la Vie d'Abraames (Vie XVII) où le mot rare *καταιονήσει* a dans la tradition manuscrite subi diverses altérations quand il n'a pas été remplacé par une glose ⁽¹⁾, on lit dans le *Xénophont. 36*, à la page 748, la forme *ὀνήσει*, qui confirme son appartenance à la famille du *Protaton 26*. Comme pour le *Vaticanus 703* aussi, les chapitres sont très brefs.

On pourrait se demander quelle était l'utilité de ces abrégés. Le *Xenophont. 36* permettra sans doute de répondre à cette question. Tout à la fin de son œuvre, à la trentième Vie, celle de Domnina, Théodore a placé une sorte de conclusion, où il explique qu'il ne veut pas tout relater et où il invite ses lecteurs à choisir dans son écrit le genre de vie qu'ils préfèrent et à s'y conformer. Or le *Xenophont. 36* a annexé à son dernier chapitre (Vie XXIV) une phrase de ce texte : *οὕτω δεῖ (P.G., δέ) τὸν ζηλοῦν τινα βίον βουλόμενον, ἑαυτῷ τοῦτον ἀντὶ κανόνος παρατιθέναι καὶ τῆς τε κακίας ἀποκόπτειν τὰ περιττὰ (P.G., τὸ περιττὸν) καὶ τῆς ἀρετῆς ἀναπληροῦν τὰ (P.G., ἅττα) ἐλλείποντα* ⁽²⁾, qu'il a complétée de façon toute personnelle : *καὶ τῇ μὲν σωματικῇ γυμνασίᾳ γυμνάζειν τὸ*

(1) Cf. notre article, *loc. cit.*, p. 45.

(2) *Patrologie Grecque*, t. 82, col. 1496 C.

σῶμα πρὸς τοὺς πόνοὺς τῆς ἀρετῆς εἰς τὸ εὐτόνως ἐθίζεσθαι τοῖς κατὰ θεὸν λυπηροῖς καὶ φέρειν γενναίως τὸ πικρὸν τῆς νηστείας, τὸ βεβιασμένον τῆς ἐγκρατείας, τὴν ἀναγκὴν τῆς ἀγρυπνίας, τὴν ἅπασαν κακοπαθείαν · τῇ δὲ εὐσεβείᾳ τοῦ πνεύματος παιδαγωγεῖν τὴν ψυχὴν εἰς τὸ φρονεῖν ἃ δεῖ φρονεῖν ; ταπεινόφρονά τε εἶναι, πραεῖαν, συντετριμμένην, κατανυκτικὴν, πενθοῦσαν καθ' ἐκάστην, καὶ τὸ φῶς πρὸς ἑαυτὴν διὰ τῆς προσευχῆς ἐκκαλουμένην τοῦ ἁγίου πνεύματος καὶ μετὰ ζεούσης προθυμίας μελετᾶν ἀεὶ τὰ τῆς αἰωνίας ζωῆς ἧς γένοιτο πάντας ἡμᾶς ἐπιτυχεῖν, χάριτι καὶ φιλανθρωπία τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μεθ' οὗ τῷ πατρὶ ἅμα τῷ ἁγίῳ πνεύματι δόξα, κράτος, τιμὴ καὶ προσκύνησις νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. ἀμήν.

« Ainsi, il faut que celui qui veut imiter un genre de vie se l'offre comme règle, retranche l'excès de ses vices et comble son défaut de vertu, et par des exercices physiques entraîne son corps aux travaux de la vertu pour qu'il s'habitue vigoureusement à peiner selon la loi de Dieu, à supporter courageusement l'amertume du jeûne, l'obligation de la tempérance, la nécessité de la veille, bref toute macération. Il faut aussi que par la piété de l'esprit, il éduque son âme pour qu'elle ait les pensées qui conviennent, qu'elle soit humble, douce, pleine de contrition, de componction et de deuil chaque jour, et que par la prière, elle appelle à elle la lumière de l'Esprit Saint et que, avec un zèle fervent, elle se préoccupe de la vie éternelle. Puissions-nous tous obtenir celle-ci par la grâce et la bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ. A lui, en même temps qu'au Père et au Saint-Esprit, gloire, puissance, honneur et adoration, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen ».

Voilà donc une conclusion qui, insistant sur les devoirs monastiques, termine un recueil de vies d'anachorètes courtes ou écourtées. Le dessein de l'auteur n'était pas d'abrégé systématiquement tous les chapitres, mais seulement les plus étendus, pour les rendre conformes à une norme qu'il s'était fixée. A quelle fin devaient servir ces abrégés ? Leur brièveté et le passage ajouté par le *Xenophon*. 36 me font croire qu'ils étaient utilisés comme lectures pieuses à faire au cours des repas. On sait, en effet, que c'était là une pratique courante dans les monastères : que l'on songe, par exemple, au *ty-picon* d'Irène Doukas, qui en prévoit non seulement pendant les travaux manuels en commun pour écarter « les pensées vaines, inutiles et coupables », mais aussi au réfectoire où les nonnes doivent

être attentives à la pieuse lecture «qui réjouit et nourrit les âmes» (1). Or quelle valeur exemplative renfermaient pour des religieux les Vies de l'« *Histoire Philothée* » ou « *Vie Ascétique* » (2), ainsi que la nomme Théodoret lui-même. Mais, comme certains chapitres étaient trop longs, il a fallu les élaguer pour qu'ils s'adaptent à leur nouvelle destination de lecture brève, à la fois récréative et édifiante, à l'usage des moines.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

(1) Cf. Ch. DIEHL, *Figures byzantines*, 2^e série (Paris 1921), pp. 73 et 74.

(2) *P.G.*, t. 82, col. 1292 B.

CLÉMENT D'OCHRID, LA GUERRE BULGARE DE LÉON ET LA PRISE DE THESSALONIQUE EN 904

I

Après la mort de Méthode, l'Église qu'il avait fondée en Moravie fut détruite par les évêques latino-allemands favorisés par le prince Sphentopluk, et ses disciples furent persécutés et dispersés. Clément, après de nombreuses tribulations, parvint à la cour du bulgare Boris, qui lui confia le soin d'évangéliser le territoire de Kutmicinica, approximativement localisée entre Achrid et l'Adriatique. Sept ans plus tard (893-4), Syméon le promut évêque de Dragvista et de Velica. C'est cette région que tente de localiser M. P. Gautier dans un article récent (1). Ce « ne peut être la province de Kutmicinica », pour des raisons que l'auteur précise (contre Duthilleul, p. 175, avec raison, me semble-t-il). D'autre part, « son identification doit satisfaire à plusieurs conditions : la population locale était slave ; elle avait déjà été évangélisée et possédait un clergé slave ; cette région n'était pas éloignée d'Achrida ; elle était enfin contrôlée au point de vue politique par le prince Syméon ».

L'auteur commence par rapprocher Dragvista de Dragovitia-Drougovitia (voir, dans le même fascicule, I. Dujčev, *Dragvista-Dragovitia*), ce qui le conduit à chercher Dragvista du côté de Berrhoia.

Jusque là l'exposé obtient notre adhésion. D'ailleurs la conclusion aussi nous paraît acceptable. C'est seulement la voie par laquelle elle est obtenue qui nous semble sujette à caution.

Il faut prouver, dit l'auteur, « que ce territoire [entre Berrhoia

(1) GAUTIER (Paul), *Clément d'Ochrid, évêque de Dragvista*, *REB*, XXII, 1964, pp. 199-214.

et Thessalonique] est passé, avant la nomination de Clément, sous le contrôle du prince Syméon et qu'il y est resté au moins jusqu'à la mort du saint en 916 ».

Nous nous proposons, d'abord, d'examiner les raisons qu'avance l'auteur pour affirmer que ces territoires sont passés, à ce moment, sous le contrôle de Syméon. Ensuite nous poserons la question : ce transfert territorial s'imposait-il, en fait, pour que S. Clément puisse être nommé évêque bulgare de cette région ?

On peut faire une première critique d'ordre méthodologique : c'est que les conclusions de Zlatarski sont acceptées *qua* Zlatarski, sauf si elles s'opposent à la thèse de l'auteur (cela n'arrive, à vrai dire, qu'une fois), mais, dans ce cas, elles sont rejetées avec un simple « mais cette opinion est peu vraisemblable ». C'est insuffisant.

Pour ma part, c'est cette opinion « peu vraisemblable » qui me paraît la bonne.

Mais venons-en à la démonstration de M. Gautier. Puisqu'il est en quête d'une annexion bulgare de territoire byzantin aux environs de 893/4, il est tout naturel de penser à la guerre bulgaro-byzantine qui commença, en 894 vraisemblablement, par une invasion bulgare du territoire impérial. Léon VI envoya contre l'envahisseur une armée commandée par Procope Krénitès, qui subit une défaite sanglante. La rencontre eut lieu en Macédoine. L'auteur insiste là-dessus : « Tous les chroniqueurs byzantins ⁽¹⁾ précisent que l'engagement eut lieu en Macédoine ». Paradoxalement, cette insistance sert, non à reserrer, mais à élargir la localisation de la bataille. La Macédoine qu'on nous propose s'étend jusqu'à Trikala et à Janina, et c'est ici que l'auteur rejette l'opinion de Zlatarski. Celui-ci pensait que le combat avait eu lieu près d'Andrinople. M. Gautier rejette cette localisation : « Il est préférable, dit-il, de situer la rencontre au delà de la frontière de la Macédoine byzantine, en direction de Thessalonique ». Or « tous les chroniqueurs », ou plutôt leur source, parle d'autant plus sûrement du thème qu'elle a déjà fait allusion au « stratège de Macédoine ». Celui-ci avait prévenu l'Empereur de préparatifs bulgares. Ici d'ailleurs se place un élément de la démonstration dont l'origine m'échappe : le stratège

(1) Quatre-vingt-dix ans après Hirsch, on continue à employer cette expression pour désigner une phrase provenant d'une source unique qu'ont recopiée, presque littéralement, une succession de continuateurs.

de Thessalonique « avait précisément observé le mouvement des troupes Bulgares ». N'est-ce pas de ce stratège de Macédoine (*ἦλθε δὲ καὶ ἀγγελία παρὰ τοῦ στρατηγοῦ Μακεδωνίας ὡς ὁ ἄρχων Βουλγαρίας Συμεὼν βούλεται ἐκστρατεῦσαι κατὰ Ῥωμαίων. Geo. Cont., Bonn, 853, 1*) qu'il s'agit ?

En tout cas, des mouvements de Bulgares dans le voisinage de Thessalonique dans la période précédant immédiatement le siège arabe de 904 sont formellement démentis par Caméniate : « et, outre le reste, Thessalonique profite encore des échanges commerciaux avec les Scythes, surtout quand ils sont en bonnes relations et ne font pas appel aux armes (496, 11) ... depuis que le saint baptême a uni la nation des Scythes au peuple chrétien et que le lait de la piété leur est distribué en commun la guerre a cessé, le fer qui blesse ne sert plus, la prophétie d'Isaïe s'est accomplie en nous : nos épées ont été transformées en faucilles, etc. » (499). Il n'y a pas de raison de récuser ce témoignage : depuis de nombreuses années les Bulgares n'avaient pas troublé Thessalonique ou ses environs ; quand ils envahissaient l'Empire, ils laissaient cette région de côté. Ils n'avaient, du reste, aucun intérêt à s'y porter : la Bulgarie se prolongeait presque jusqu'à la ville ; une sorte de *no man's land* intermédiaire était occupé par des tribus slaves partiellement tributaires ; le précieux marché de Thessalonique, tant qu'il y avait bonne entente, leur était ouvert ; s'ils avaient, au contraire, recours à la force, les habitants fermaient les portes et ils avaient peu d'espoir de prendre la ville. Et s'ils la prenaient, ce n'était pas la capitale de l'Empire.

On se rappellera la description minutieuse que donne Caméniate des semaines qui précédèrent l'arrivée des Arabes, en juillet 904 — la succession de généraux envoyés par CP, les échecs des tentatives pour enrôler des auxiliaires chez les Slaves, la correspondance avec le stratège du Strymon. Tout cela, complété par les références, peu nombreuses mais bienveillantes, aux Bulgares, — notamment la précision que, depuis leur baptême, Thessalonique n'a avec eux que des rapports profitables — permet d'affirmer que ce n'est pas du côté de Thessalonique que ceux-ci se sont dirigés en 894.

Que Syméon en 904, après la prise de la ville et le départ des conquérants, ait songé à profiter de sa détresse et à l'occuper, rien de plus naturel. Mais ce fut après le passage des Arabes. Tant que la ville pouvait se défendre, il avait maintenu des relations amicales.

Pourtant, la conclusion de l'auteur sur la localisation du siège attribué par Syméon à S. Clément me semble assez séduisante, sans qu'il soit nécessaire de chercher des transferts territoriaux pour la justifier (1). L'organisation de l'Église bulgare à cette haute époque n'est pas connue dans tous les détails. La solution du problème ne pourrait-elle pas être contenue dans quelques mots de Caméniate, cités d'ailleurs par l'auteur : « ...quelques villages extrêmement composites, dont les uns paient tribut à la ville et qu'on appelle Drougouvites et Sagoudates, alors que les autres sont tributaires de la grande nation scythe qui se trouve à leurs frontières ». (Nous ne partageons pas le sentiment de l'auteur qui estime que ce double tribut fait difficulté. On peut comparer le statut des Chypriotes à la même époque (2). Ils se trouvaient aussi entre deux grandes puissances hostiles et payaient un tribut aux deux. Tous trouvaient certains avantages à cet état de choses). Que le territoire des tributaires des Bulgares soit nettement distinct de celui des tributaires de Thessalonique, ou que le mot ἀμφιμίκτους soit précisément l'expression du fait qu'ils sont distribués au hasard, de toute façon la Bulgarie avait là un territoire partiellement dépendant. Elle savait l'importance de la religion pour confirmer la domination politique, d'autant plus que la population de ces régions était slave. Doit-on, dès lors, exclure la possibilité que c'est cette région, assurément importante, que S. Clément s'est vu attribuer ? Cette hypothèse, loin d'être contredite par la *Notitia* de Léon, s'en trouve à notre avis renforcée : nous voyons que Byzance a son évêque chez ces Dragouvites qui dépendent à moitié seulement de l'Empire et pour l'autre moitié des Bulgares. Syméon, très soucieux du prestige de l'Église nationale et conscient du rôle

(1) Les témoignages postérieurs aux campagnes Bulgares de 913-27, affirmant que les Bulgares ont, dans le passé, occupé telle ou telle région, ne peuvent être pris en considération pour la guerre de 894 que lorsqu'ils sont en accord avec les sources propres de cette guerre, non quand ils les contredisent.

(2) Ce statut n'est pas, bien entendu, le même que celui des Dragouvites : ces derniers étaient divisés en tributaires de l'Empire et tributaires des Bulgares, alors que les Chypriotes payaient le tribut simultanément à leurs deux grands voisins, ce qui s'explique, comme la neutralité qui leur était imposée, par le statut très particulier qui faisait de Chypre « une sorte de condominium arabo-byzantin ». Mais les deux cas représentent des compromis adoptés, dans certaines régions limitées, par des grandes puissances, pour qui des zones neutres représentaient d'incontestables avantages.

qu'elle pouvait jouer, était naturellement appelé à lui donner un homologue bulgare. D'autre part, tout ce que rapporte la source au sujet des ouailles et du petit clergé ainsi *transférés* — par un acte unilatéral — à la juridiction de Clément résulte de la situation antérieure, où cette population slave et tributaire de Syméon se trouvait — faute d'un évêque bulgare — rattachée à l'Église de langue grecque, qui pratiquement les abandonnait à leur sort.

Résumons-nous : aux environs de 894, Syméon confia à S. Clément un diocèse de Dragovites christianisés de la frontière byzantine, pas trop éloigné d'Ochrid. Sans s'imposer absolument, la région entre Salonique et Verrhoia se recommande 1) par le fait que nous savons qu'elle était habitée par des tribus dragovites ; 2) pour des raisons politiques et, en particulier, l'anomalie que constituait l'obédience religieuse de ces tributaires de Syméon à un évêque byzantin.

Enfin on peut chercher une relation de cause à effet entre la guerre bulgare-byzantine et cette nomination : en effet, Syméon aura choisi pour poser cet acte un moment où l'Empire était trop occupé ailleurs pour pouvoir réagir ici.

II

Au cours de sa démonstration, l'auteur soulève un problème que j'étudie dans un ouvrage qui paraîtra bientôt (1). On se souviendra qu'un haut fonctionnaire, un eunuque du nom de Rhodophylès, en mission et porteur d'une importante quantité d'or, avait fait étape à Thessalonique et se trouvait ainsi parmi les captifs. Les sources ne sont pas d'accord sur le destinataire auquel Rhodophylès apportait cet or : la Sicile (Théophane Continué, Georges le Moine Cont. et Théodose de Mélitène) ; les Francs (Ps.-Syméon) ; et enfin les Bulgares (*Vita Euthymii*). On comprend que Runciman ait préféré le témoignage de celle-ci à celui des différentes rédactions du Logothète, mais il y a une source qui, pour la prise de Thessalonique de 904, doit être préférée à toute autre : c'est, bien entendu, Caméniate. Mais, bien plus, un examen approfondi m'a forcé de conclure que c'est Caméniate la source, non seulement du

(1) *Vita sancti Euthymii patriarchae CP.* (Bibliothèque de *Byzantion*, n°3).

Logothète, mais aussi de la *Vita* et, enfin, qu'on trouve chez lui l'explication des trois variantes citées : « Rhodophylès emportait une quantité d'or, pour secourir disait-il, l'armée en Sicile qui luttait contre les Barbares d'Afrique (*Ῥοδοφύλης ... ἐκόμιζε μεθ' ἑαυτοῦ πλῆθος χρυσίου, ὅπερ ἔλεγεν ἀπάγειν ἐπικουρίας τινὸς χάριν τοῦ κατὰ Σικελίαν στρατοῦ*, CAMÉNIATE, Bonn, 569, 12). C'est ceci qu'ont, à juste titre, retenu la majorité des rédactions du Logothète. Mais l'incident commence par les mots : « Il y avait parmi la foule des captifs un eunuque de l'Empereur, un grand personnage, appelé Rhodophylès, envoyé peu avant la catastrophe, en Occident » ... (*τὴν ἐπὶ δύσιν σταλείς*, 569, 6). Et Ps.-Syméon d'interpréter « l'Occident » par « les Francs ». D'autre part, l'héroïque et dévoué eunuque, voyant qu'il n'était plus question de Sicile et voulant sauver l'or qui lui était confié, essaya de l'envoyer au stratège de Strymon : *κατὰ τὴν νύκτα μεθ' ἧν τοῦ κινδύνου τὴν πειρὰν ἅπαντες ἐδεξάμεθα, ἔλαθεν οὐκ οἶδ' ὅπως ἐξενεγκεῖν τῆς πόλεως τὸ χρυσίον ἐκεῖνο μετὰ καὶ τινῶν τῶν ὑπηρετουμένων αὐτῷ καὶ πρὸς τὸν στρατηγὸν Στρυμόνος ἐξαποστεῖλαι*. C'est là l'origine de la « Bulgarie » de la *Vita Euthymii*.

Il en résulte évidemment qu'il ne s'agit plus, comme l'avait supposé Runciman, d'un tribut versé « aux Bulgares de la région » et distinct de celui que l'Empire envoyait à Preslav, tribut qui, s'il avait réellement existé, poserait des problèmes assez compliqués à résoudre.

P. KARLIN-HAYTER.

KRUMBACHER ON GEORGE PISIDES

The most extensive work of the Byzantine poet George Pisides (610-641) is a poem in 1894 trimeters on the creation of the world (*Hexaemeron*). In his notice on this work, Karl Krumbacher makes the following statement: « Zu beachten ist auch sein Verhältnis zu Aelians *Varia Historia* ». (*Geschichte der Byzantinischen Litteratur* [München 1897²] p. 710). Unfortunately a consideration of Aelian's *Varia Historia* and the *Hexaemeron* fails to establish any connection between these works. If anything, one would expect the numerous references to animals to point to Aelian's *De Natura Animalium*, and this is the case, especially in lines 947 ff.

It is perhaps significant that the *editio princeps* of the *Hexaemeron* (ed. Frédéric Morel, Paris 1584) has an erroneous reference to the *Varia Historia* (p. 34 b, at line 932 = Hercher 947). Here Morel wrote *Varia Historia* instead of *De Natura Animalium*, which is correct. Whether or not Krumbacher was misled by this error, the *Verhältnis* is clearly between Pisides and Aelian's *De Natura Animalium*.

Mervin R. DILTS.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES (*)

Abréviations.

- B.Z.* = *Byzantinische Zeitschrift*.
'E.'E.B.Σ. = *'Επετηρίς 'Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*.
'E.'E.Φ.Σ.'A. = *'Επιστημονική 'Επετηρίς τῆς Φιλοσοφικῆς Σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου 'Αθηνῶν*.
Jahrbuch = *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*.
Mél.St.Joseph = *Mélanges de l'Université St. Joseph*.
R.E.B. = *Revue des Études byzantines*.

Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae. Budapest, 1965, t. XVIII, fasc. 3.

BARNAVELI (S. V.), *Les sceaux et les autres matériaux de la glyptique de la Géorgie* (en géorgien). Tbilisi, 1965, 8°, 160 pp., XXXVIII pl. (avec résumés russe et français). — Études sur les gemmes et les sceaux de la Géorgie à partir de l'époque antique jusqu'au xviii^e siècle. J. T.

BENEDICTY (Robert), *Prokopios' Berichte über die slavische Vorzeit. Beiträge zur historiographischen Methode des Prokopios von Kaisareia*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 51-78). — L'importance historique de l'*excursus* de Procope sur les Slavinies et les Antes (*Historiae*, VII, 14 § 21-30) est connue des historiens des protoslaves, qui en utilisent fréquemment les données. Néanmoins, Benedicty présente ici pour la première fois un commentaire suivi de ce texte. Bien que la notice soit influencée par l'historiographie antique (Thucydide et Hérodote) et reproduise les lieux communs (τόποι) qui en dérivent, sa valeur historique est grande. On connaît l'attitude critique de Procope à l'égard de ses sources. D'autre part, l'histo-

(*) Liste établie par F. HERBECQ-HARDY (F. H.-H.), P. KARLIN-HAYTER (P. K.-H.), J. LAFONTAINE-DOSOGNE (J. L.-D.), J. TORFS (J. T.) et E. VOORDECKERS (E. V.).

ricité est confirmée et éclairée par des notices d'historiens byzantins du VI^e et VII^e siècle, par les historiens arabes, par les sources vieux-russes et par les fouilles soviétiques récentes. L'auteur peut donc conclure que les traits archaïques de la notice ne concernent que la forme et le style, mais pas le contenu. J. T.

BOUBOULIDIS (Ph. C.), *Des épigrammes de Constantin Lascaris*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 291-294). — Cinq épigrammes funéraires du grammairien grec Constantin Lascaris nous sont conservées par les codd. Madrid gr. LXVII et CXV. « L'épigramme à Théodore Gazis doit être rapportée à l'an 1476, l'épigramme à Ferdinand Counios (= de Acuña) à l'an 1494 et celle qui est dédiée au souverain d'Espagne Jean, à l'an 1497 ». Plus difficile à dater est celle à Phanourios Guérakis de Rhodes, qui est sans doute antérieure à 1460. La date de l'épigramme à Georges Ralis restera incertaine, parce qu'il semble impossible « de savoir avec exactitude de quel membre de cette illustre famille il s'agit ». J. T.

BOUBOULIDES (Phédon K.), *Παρατηρήσεις εις μεσαιωνικά κείμενα. Περί γέροντος να μην πάρη κορίτσι. Πένθος θανάτου*, (*Ε.Ε.Φ.Σ.Α.*, 13, 1962-1963, pp. 364-74).

ID., voir G. Th. ZORAS et Ph. K. BOUBOULIDÈS, *Κατάλογος ...*

Brève Histoire de la Transylvanie, sous la rédaction de Constantin DAICOVICIU et Miron CONSTANTINESCU (*Bibliotheca Historica Romaniaae. Monographies*, III). Bucarest, Éditions de l'Académie de la Rép. Soc. de Roumanie, 1965, 8^o, xxxii-467 pp., cartes, figg., pll. — Le présent volume est un abrégé « d'une « Histoire de la Transylvanie » publiée en roumain et hongrois en deux forts volumes. Ce n'est donc pas une reproduction intégrale du texte princeps, mais bien une rédaction nouvelle, ayant comme but de faire ressortir, sous une forme condensée, les plus importants événements, ainsi que les idées maîtresses ayant trait à l'histoire de cette région historique roumaine ». Signalons à nos lecteurs le chapitre III : *Formation du peuple roumain et de sa langue*, par C. Daicovicu, et le chapitre IV : *Le féodalisme en Transylvanie*, par Ștefan Pascu. On regrettera que la « forme condensée » nous prive systématiquement de toute référence. J. T.

BUSCHHAUSEN (Helmut) und LENZEN (Heide), *Ein konstantinisches Silberreliquiar aus Jabalkovo in Bulgarien*, (*Jahrbuch*, XIV,

1965, pp. 157-206, 12 pll.). — Les auteurs datent le reliquaire en argent, conservé au Musée archéologique de Sofia et trouvé dans le village de Jabalkovo, entre 330 et 350. C'est dire l'importance de leur travail pour l'histoire de l'art byzantin. Sur la bande qui forme les 4 côtés est représenté le *Christos basileus* entouré de deux paons et d'apôtres, tandis que sur le couvercle, on trouve la *dextrarum iunctio* des deux donateurs sous une croix et l'inscription OMONOIA. Dans une étude détaillée, les auteurs examinent les différents éléments iconographiques. Pour finir, ils soulignent que les symboles rappellent la résurrection lors de la Parousie, bien qu'ils soient empruntés à l'iconographie impériale des *scrinia* païens.

J. T.

CAMERON (Alan), *Palladas and the fate of Gessius*, (*B.Z.*, 57. Band, 1964, pp. 279-292). — L'auteur essaie d'éclaircir l'enigme du Gessius de Palladas, *Anth.*, VII, 681-688. Il commence par écarter les identifications peu probables : il ne s'agit pas du Gessius qu'on rencontre parmi les correspondants de Libanius, ni du Kesios des sources coptes, ni de Flavius Aelius Gessius, un *praeses Thebaidos* des papyri. Selon Cameron, Gessius serait originaire d'Antioche. Après une carrière administrative peu brillante, il arrive à Alexandrie et y devient rhéteur. C'est là qu'il consulte des astrologues, ce qui a pour résultat qu'il se croit prédestiné au consulat. Mais il périt, victime des païens, pendant les troubles de 391. Cette carrière manquée a provoqué la dérision de Palladas.

J. T.

CANARD (Marius), AL-ḤĀKIM BI-AMR ALLĀH, (*Dictionnaire de l'Islam*, III, pp. 79-84).

CANIVET (Pierre), *Saint Théodose de Rhosos a-t-il fondé un monastère à Antioche?* (*Théodoret, Histoire philothée, c. 10*), (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 351-356). — M^{me} Leroy-Molinghen a montré (*Byzantion*, t. 34, 1964, pp. 35 s.) que le récit de la source jaillie grâce à l'intervention de S. Théodose de Rhosos, qu'on lit au ch. 10 de l'*Histoire philothée* de Théodoret, est dû à une interpolation. Le P. Canivet nous apprend que c'est surtout à cause de cette interpolation qu'on a cru que Théodose serait le fondateur d'un monastère près d'Antioche. L'exégèse critique du texte ne permet plus pareille conclusion.

J. T.

CHRISTOPHILOPOULOU (Aikaterine), *Περὶ τὸ πρόβλημα τῆς ἀναδείξεως τοῦ βυζαντινοῦ αὐτοκράτορος. Β'. Προσθήκαι καὶ διορθώσεις*, (*Ε.Ε.Φ.Σ.Α.*, 13, 1962-63, pp. 375-399). — Notes sur quelques problèmes soulevés par la proclamation ou le couronnement de différents empereurs. P. K.-H.

CIBULKA (J.), *Der Zeitpunkt der Ankunft der Brüder Konstantin-Cyrillus und Methodius in Mähren*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 318-364, 2 cartes). — A la fin de cette étude, la Rédaction des *Byzantinoslavica* note qu'elle soumet aux byzantinistes les conclusions de M. Cibulka. Ces conclusions sont le résultat d'une recherche chronologique sur la durée des voyages de Constantin et Méthode jusqu'à leur arrivée à Rome, fin 867. A l'aide de cette date sûre, l'auteur aboutit à la conclusion que la date de l'arrivée des deux frères en Moravie est à placer en 864, et non en 863, comme on l'a généralement admis. On attendra les remarques des spécialistes. J. T.

CIRAC ESTOPAÑAN (Sebastián), *Skyllitzes Matritensis. T. I. Reproducciones y miniaturas (Primera Catedra de Filologia Griega, Facultad de F. y L. de la Universidad de Barcelona, Seccion de Filologia Griega y Bizantinistica del C. S. de I. C.)*, Barcelona-Madrid, Herder, 1965, 4^o, 420 pp., pll. dont 4 en couleurs hors texte. — Cirac publie les photographies des 574 miniatures et de quelques pages du fameux *Codex Matritensis* de l'*Histoire* de Jean Skylitzes. Tout en reconnaissant que la couleur est essentielle pour l'appréciation des miniatures, il les publie en blanc et noir, pour ne point différer trop longtemps l'édition. Un avant-goût d'une future publication en couleurs est donné par l'insertion de 4 planches. Après l'introduction, qui présente le Codex et son auteur et souligne les difficultés de l'édition, l'auteur décrit les miniatures. Chaque description est précédée par le résumé du texte illustré. J. T.

COEBERGH (C.), *L'Épiphanie à Rome avant S. Léon. Un indice pour l'année 419*, (*Revue Bénédictine*, t. LXXV, 1965, pp. 304-307). — Dans sa lettre à l'empereur Honorius, datée du 8 janvier 419, le préfet de Rome Symmaque mentionne la *sancti diei solemnitas*, qui ne peut être que la fête de l'Épiphanie. L'instauration de la fête est donc à placer pendant les premières décennies du v^e siècle, sans doute pendant le pontificat d'Innocent I^{er}. J. T.

CRONT (Gheorghe), *Byzantine juridical influences in the Rumanian feudal society. Byzantine Sources of the Rumanian Feudal Law*, (*Revue des Études sud-est européennes*, T. II, 1964, pp. 359-383). — L'auteur dresse le dossier des sources juridiques byzantines qui ont influencé le droit féodal roumain. Il ne s'agit pas d'une réception matérielle, mais d'une adaptation et d'une assimilation créatrice. J. T.

CUTLER (A.), *Two aspirants to Romania: Venetian and Serbian ambitions in the light of their coinage*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 295-307, VIII pl.). — Selon l'auteur, les caractéristiques byzantines des monnaies vénitiennes et serbes du XIII^e et XIV^e siècle ne sont pas à interpréter uniquement comme l'effet de l'influence culturelle et économique de Byzance, mais aussi comme l'expression d'une ambition : celle d'acquérir la puissance et le prestige de l'empire. J. T.

DAIN (A.), *Une formule d'affranchissement d'esclave*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 238-40). — « Connue par une seule copie du XVI^e siècle, le document en cause peut difficilement être situé dans le temps et dans l'espace ».

DARROUZES (Jean), *Lettres de 1453*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 72-127, 2 pl.). — Huit lettres, non des copies mais les originaux, écrites peu après la chute de CP, ont été dégagées de la reliure d'un manuscrit de l'Ambrosienne et font l'objet de la présente édition. Sept de ces lettres proviennent de la correspondance d'un certain Nicolas Isidore, juge à Andrinople, personnage dont la modeste importance est due surtout au fait qu'il sert d'intermédiaire entre la communauté chrétienne et les Turcs. Pour cette raison, et parce que, à ce moment dramatique, ses affaires se portaient encore assez bien pour lui permettre de faire à l'Église des dons relativement importants, le métropolite de Thessalonique se sent obligé de lui rendre des comptes (lettre 7). C'est le seul correspondant plus ou moins éminent que nous lui voyons ; les autres, ce sont ses agents (1, 3, 4), des membres du petit clergé « suppliants de votre Seigneurie » (2, 5) et le maître d'école, kyr Dimitrios (8, signée, celle-ci, par Nicolas Isidore et adressée à Dimitrios). Ces lettres traitent des problèmes particuliers de l'heure : rachat de captifs et emprunts à cette fin, relations avec l'administration turque (Isidore possède des salines).

Une concession, dite *τοπική*, offerte aux enchères par l'administration, ne semble pas connue par ailleurs (p. 116). La langue est intéressante, mais on devine les difficultés que dut présenter le déchiffrement. Quelques petites inexactitudes : p. 78 « Au très haut monseigneur kyr... ». « Kyr » ne se trouve pas dans le grec. P. 79, 17 n'est pas traduit, etc. C'est sans importance, n'était que, dans le cas d'une édition diplomatique, on voudrait pouvoir être sûr de chaque lettre... L'auteur ne dit pas pourquoi il estime que Penevetos, pour lequel on peut conjecturer une origine bénéventine, était vénitien à l'époque où il était l'agent d'Isidore. P. K.-H.

Id., *Bulletin critique*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 255-286).

DEMUS (Otto), *Die Rolle der Byzantinischen Kunst in Europa*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 139-155). — M. Demus publie ici le texte original de son étude, parue en traduction grecque, française et anglaise dans le catalogue de l'exposition d'art byzantin d'Athènes, en 1964. Voir les observations de M. Ch. Delvoye dans *Byzantion*, t. 34, 1964, pp. 193-195. J. T.

DE STRYCKER (Émile), *Une ancienne version latine du Protévangile de Jacques, avec des extraits de la Vulgate de Matthieu 1-2 et Luc 1-2*. Appendice : Jean GRIBOMONT, *Couleur textuelle des extraits bibliques*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 365-410). — Le manuscrit 55 de l'École de Médecine de Montpellier a conservé une grande partie du Protévangile de Jacques. Vu son âge (début du IX^e siècle), elle présente, pour la critique textuelle, une importance qui justifie l'édition. Avec son acribie habituelle, le P. De Strycker présente le manuscrit, décrit le texte qui remonte à une version du VI^e-VII^e siècle, recherche les caractéristiques et essaie de circonscrire le modèle grec. En plusieurs endroits ont été introduits des passages assez étendus des Évangiles. J. Gribomont les étudie dans l'appendice et conclut qu'il s'agit du texte de la Vulgate dans la recension insulaire. J. T.

DUJČEV (I.), *Dragvistä-Dragovitia*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 215-221). — « Entre le VIII^e et le XI^e siècle les dénominations de *druguviti*, *drugoviči*, *dragoviči*, *dregoviči* [apparaissent] comme désignant des tribus slaves qui habitaient dans la péninsule balkanique et en Russie ancienne, dans des régions très éloignées l'une de l'autre ». Au

x^e siècle, l'organisation en tribus disparaît et, en même temps, les noms de tribu. Celui, toutefois, des Drougouvites survécut, et comme désignation d'un évêché et comme nom de lieu. La dispersion très grande de ces noms de lieu rend hasardeuse toute localisation d'une Dragvista dans les sources en l'absence d'autres informations. A partir du xii^e, toutefois, celle-ci semble sûrement localisée en Thrace, non loin de Philippopolis-Plovdiv. L'évêché byzantin du ix^e-x^e, par contre, est de la région de Thessalonique, et Syméon semble avoir créé un évêché bulgare concurrent du même nom (voir P. GAUTIER, Clément d'Ohrid...). L'étymologie du nom serait à chercher dans la racine slave *drjagva*, marécage. P. K.-H.

ENGBERDING (Hieronymus), *Ein übersehenes griechisches Taufwasserweihegebet und seine Bedeutung*, (*Ostkirchliche Studien*, 14. Band, 1965, pp. 282-291).—Quand on compare la prière syriaque de la bénédiction de l'eau baptismale avec l'original grec (édité par Goar) et avec la prière *μέγας εἰ κύριε*, on constate que la première partie du texte se retrouve seulement dans le texte de Goar ; la seconde partie se retrouve dans les deux autres, tandis que la dernière partie figure seulement dans *μέγας εἰ*. D'où la conclusion que la prière *μέγας εἰ* a utilisé la bénédiction de l'eau baptismale et qu'il ne faut pas penser pour elle à la bénédiction de l'eau lors de la fête de l'Épiphanie. J. T.

FOLDA (J.), *The fourth Crusade, 1201-1203. Some reconsiderations*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 277-290). — Prenant comme source de base Geoffroy de Villehardouin, mais employant les autres sources tant occidentales qu'orientales, M. Folda reconstitue les mouvements d'Alexis IV Ange en Occident comme suit : échappé par mer, il gagne Ancône en automne 1201. A la fête de Noël, il se trouve chez son beau-frère Philippe de Souabe. Vers février 1202, il est à Rome pour demander l'aide d'Innocent III pour le rétablissement de son père sur le trône impérial. Le pape la lui refuse. En août 1202, nous retrouvons Alexis à Vérone, envoyant des ambassades aux Croisés, à Venise. Soulignons avec l'auteur le fait que les *Gesta Innocentii PP. III*, ch. 83, montrent le pape s'opposant au plan d'envoyer les croisés à Constantinople, plan qui est attribué à Philippe de Souabe, au prince Alexis et à Boniface de Montferrat. J. T.

FRANCHI (Antonino), *Il concilio II di Lione (1274) secondo la Ordinatio Concilii Generalis Lugdunensis. Edizione del testo e note (Studi e Testi Francescani, 33)*. Roma, Edizioni Francescane, 1965, 8°, 188 pp., pll. — Les Actes du II^e Concile de Lyon faisant défaut, la source principale pour son histoire est la *Brevis nota* connue par plusieurs manuscrits et souvent éditée. Le P. Franchi a eu la main heureuse en se procurant une photocopie du *Cod. Ottobon. lat. 2520*, qui paraît conserver une copie du texte original, datant du XIII^e siècle. L'importance de cette copie réside dans le fait qu'elle nous livre un texte extrêmement près de l'original, c'est-à-dire un texte plus complet et plus sûr. Le manuscrit nous livre même le titre exact de la « Brevis nota » : *Ordinatio Concilii Lugdunensis per dominum Gregorium papam X*. Après la description de tous les manuscrits connus et des diverses éditions, l'auteur édite le texte du *Cod. Ottobon.*, collationné sur les autres manuscrits et les éditions. Les futurs historiens de Lyon II seront heureux d'avoir en main ce texte complet et critique. Leur travail sera aussi facilité par le *diarium* du Concile d'après le texte de l'*Ordinatio*. Le volume se termine par quelques notes concernant le concile. Nous n'en signalerons qu'une : contrairement à ce qu'on a cru, Lyon II n'a pas été un concile d'union, parce que l'union n'était pas son but principal, et surtout parce que Grégoire X ne voulait pas d'une rencontre doctrinale entre Grecs et Latins. Les délégués de l'empereur byzantin Michel VIII n'avaient pas le choix : ils ont dû accepter sans plus le *Diktat* romain. Au fond, à Lyon II, il y a eu une promesse d'union de la part de l'autorité byzantine impériale. Promesse qui n'avait aucune chance d'avoir un lendemain, soit politique, soit religieux.

J. T.

FROLOW (A.), *Climat et principaux aspects de l'art byzantin, (Byzantinoslavica, XXVI, 1965, pp. 40-61, XI pl.)*. — Les historiens de l'art byzantin sont de plus en plus attentifs à inscrire le climat artistique dans tout le contexte social et idéologique de la société d'où émanent ces formes plastiques. M. Frolov s'y applique ici par une mise en parallèle des genres littéraires et des données historiques, d'une part, et du répertoire des formes artistiques, d'autre part.

J. T.

GARITTE (Gérard), *La Vie grecque inédite de saint Grégoire d'Arménie (ms. 4 d'Ochrida), (Analecta Bollandiana, t. 83, pp. 233-290)*.

— Dans *Byzantion*, t. 32, 1962, pp. 63-79, M. Garitte a présenté la Vie grecque de S. Grégoire l'Illuminateur, conservée dans le manuscrit 4 du Musée national d'Ochrida. On se rappellera l'importance de la seconde partie de cette Vie, c.-à-d. les §§ 76-113, qui diffère de l'Agathange grec et provient d'une traduction directe du texte arménien. Dans l'introduction, qui précède la publication de ces §§ 76-113, le savant éditeur montre que le modèle arménien est « plus primitif que l'archétype de tous les manuscrits arméniens connus, y compris celui qui a été traduit par Ag » (= Agathange grec). Les citations (en syriaque) de la Vie de S. Grégoire par Georges, évêque des Arabes, datées de 714, reflètent le texte du manuscrit d'Ochrida et permettent donc d'affirmer que cette rédaction grecque existait déjà au début du VIII^e siècle. J. T.

GAUTIER (Paul), *Clément d'Ohrid, évêque de Dragvista*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 199-214). — (Voir ci-dessus, pp. 606, *Clément d'Ochrid, la guerre bulgare de Léon et la prise de Thessalonique en 904*).

Id., *Jean V l'Oxite, patriarche d'Antioche. Notice biographique*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 128-157). — Cette notice accompagne une ré-édition, équivalant presque à une première édition, de trois textes importants du tournant des X^e-XI^e siècles. Jean l'Oxite est, je le rappelle, ce patriarche d'Antioche que les Turcs, lors du siège par les croisés en 1097-8, « à plusieurs reprises, suspendirent des murailles, vivant, par des cordes, aux yeux de tous », et dont la constance inspira aux croisés un tel respect que, victorieux, ils le laissèrent en place, lui soumettant le clergé latin. Mais des frictions s'ensuivirent, et, au bout de deux ans, Jean rentra à Constantinople et se démettait de ses fonctions et droits comme « patriarche, évêque ou même tout simplement prêtre ». (Inutile de souligner le caractère insolite de cette démission). Telle que nous l'avons sous les yeux, elle fut écrite, semble-t-il, à Constantinople (*ὡς γὰρ ἐγενόμην ἐν Ἀντιοχείᾳ...*, p. 136), mais ne faisait peut-être que confirmer une démission donnée de vive voix à Antioche. En effet, l'éditeur estime que c'est dans cette ville qu'il la donna. Mais on peut se demander s'il ne s'était pas établi aux Hodèges, « résidence des patriarches d'Antioche pour leur séjour dans la capitale », comme patriarche : 1) il précise plus tard qu'il a renoncé à la *δεσποτεία* du monastère (*τῇ μὲν δεσποτείᾳ τῆς μονῆς πάνυ ἐκόντες ἀπεταξάμεθα*, p. 154, § 3). 2) il avait pris, au début, certaines mesures que seule la qualité de

patriarche et despote l'autorisait à prendre (p. 148, dernier §). Et ces mesures n'ayant pas plu, l'affaire a été portée devant l'empereur et le synode, qui ont écarté celui que Jean avait établi « à la garde des portes » (l'higoumène comme on le déduit de ce qui suit) et décrété que celui-ci serait élu « par la voix des moines et non par celle du patriarche » — d'Antioche s'entend ; 3) cela semble aussi se dégager de la phrase : « Pour ceux qui entendaient nous léser pour une partie (ce droit d'élection de l'higoumène, sans doute), nous avons pris l'initiative de renoncer à tout » (p. 147).

Il ne semble donc pas exclu que c'est en patriarche qu'il est rentré à Constantinople et s'est installé au couvent des Hodèges, et qu'il ait commencé par exercer normalement ses prérogatives. Mais bientôt il rencontre une vive opposition. Les moines lui font un procès, un mauvais procès : « Jean est venu qui mangeait et buvait indifféremment et cela lui vaut d'être dénoncé et jugé » (p. 153), cf. Matth. 11, 18-19. — On profite de son absence pour le juger par contumace, puis, « quand il se défend et contre-attaque, οὐδείς πρὸς οὐδέμιν ἐπιφορὰν ἐπέστραπται. On cache le fait que le procès n'est qu'une conjuration (c'est ainsi que j'interprète ce passage, p. 148). Néanmoins Jean perd, sinon le procès, certaines, au moins, de ses prérogatives. C'est alors que, privé d'une partie, il abdique le tout.

Quant au second document, la *Lettre au Synode*, je serais tentée de la dater de son séjour à Antioche, et d'avant 1098. En effet, il semble inconcevable que le passage sur les « Italiens » ait pu être écrit après ses deux ans comme patriarche sous les Latins (« Nous stigmatisons... les transgressions des Italiens... Or, si un jour peut-être nous parvenons à nous rencontrer avec eux ... ne nous reprocheront-ils pas à leur tour nos offenses?... [Ils] nieront probablement certaines que, dit-on, ils commettent, car il est naturel que la rumeur se trompe la plupart du temps, mais pour d'autres ils se défendront non sans force le cas échéant et certaines accusations portées contre eux seront réduites à néant »).

Une ou deux fois, la traduction me semble légèrement inexacte : οἷα γὰρ ἐκ προοιμίῳν ἐνεργεῖται signifie je crois : « Car on fait ce que laissent prévoir les débuts » (150, 7 du bas). — Τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα ἤκουσε καὶ πέπονθε (150, 2 du bas), est-ce que πέπονθε, uni à ἤκουσε et dit au sujet du Seigneur, peut avec vraisemblance viser seulement des reproches? εἰ δὲ οὐ ψεύδεται τοὺς γονὰς (154, 7) signifie « s'il ne dément pas sa naissance ».

La carrière et la personnalité de Jean l'Oxite sont telles que tout ce qui le touche nous intéresse. Les documents présents jettent sur cette personnalité une vive lumière — et elle en supporte l'éclat. On remarquera que, s'il dit bien que les Turcs l'ont tourmenté, ce n'est pas à lui mais aux chroniqueurs occidentaux que nous devons de connaître, en partie du moins, la nature des supplices qu'il subit. On lui sait gré aussi d'employer, dans sa diatribe contre les moines, « Nous » plutôt que « Vous ». Intransigeant (et partant difficile, Alexis I put, à l'occasion, s'en apercevoir) il n'est ni intolérant ni étroit. La ferme simplicité avec laquelle il s'exprime atteint par endroit à une véritable et émouvante noblesse.

L'auteur complète les textes par une bonne notice biographique et historique, qui souligne les nombreux aspects de l'activité de Jean l'Oxite.

P. K.-H.

GIGANTE (Marcello), *Sulla concezione bizantina dell'Imperatore nel VII secolo* (*Syntelesia Vincenzo Arangio-Ruiz*, Napoli, 1964, pp. 546-551). — La « philanthropie » impériale et le discours d'Héraclius : *ἔμοι μὲν ὑμᾶς ὡς ἀδελφοὺς...* L'auteur, tout en qualifiant ce discours et les expressions qui s'y trouvent d'« *unicum* nella produzione di Giorgio », y voit l'expression parfaite de la philanthropie de l'Empereur pour son peuple, telle que la concevait Héraclius d'après Georges. Mais il ne faut pas, me semble-t-il, perdre de vue que cette allocution s'adresse à des soldats qu'Héraclius a façonnés et qu'il s'apprête à conduire à la victoire et à la mort. Les relations entre un empereur conquérant et ses soldats constituent une branche tout à fait spéciale de la philanthropie. Pour le reste de ses sujets, il reste à prouver qu'Héraclius se soit senti autre chose qu'un père *μετὰ Θεόν*.

P. K.-H.

GRECU (V.), *Georgios Sphrantzes*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 62-73). — Le *Chronicon Maius* n'est qu'un remaniement par Macaire Mélissénos de l'authentique *Chronicon Minus* de Georges Sphrantzes. M. Grecu annonce l'édition critique de ces mémoires, énumère les principaux événements de la vie de son héros et indique les changements apportés par Mélissénos.

J. T.

GRUMEL (V.), *Chronologie patriarcale au X^e siècle. Basile I^{er} Scamandrénos, Antoine III Scandalios le Studite, Nicolas II Chrysobergès*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 45-71). — La chronologie des

patriarches de CP, depuis l'avènement de Basile I^{er} Scamandrénos jusqu'à celui de Sisinnius II, présente plusieurs difficultés. Elle fit l'objet d'un article de MM. H. Grégoire et P. Orgels paru en 1954. Le P. Grumel, qui n'avait pas accepté la chronologie qu'ils proposaient, justifie ici la sienne.

M. P. Orgels reviendra sur cette question prochainement.

P. K.-H.

ID., voir : V. LAURENT et V. GRUMEL, *Mélanges...*

GUILLAND (Rodolphe), *Études sur le Grand Palais de Byzance*, (*E.E.B.S.*, 33, 1964, pp. 70-86). — Skyla, Tricline de Justinien, Lausiakos, Mouchroutas = Tricline de Manuel.

ID., *Étude sur l'hippodrome de Byzance* (suite et fin), (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 1-39). — M. Guiland continue son étude sur l'Hippodrome. Le III^e chapitre décrit le rôle de l'empereur et des divers fonctionnaires (dans la mesure où on peut connaître la nature exacte du rôle de ces derniers). Puis il passe en revue les divers groupes de spectateurs, qui, tous, ont leur place bien définie, et commente leur comportement pendant le spectacle. Le IV^e chapitre est réservé aux courses proprement dites, aux différentes sortes de courses, et aux différents événements qui peuvent en être l'occasion.

J. T.

HALKIN (François), *Un nouveau manuscrit grec à la Bibliothèque royale de Belgique (le Bruxellensis IV, 322)*, (*Analecta Bollandiana*, t. 83, 1965, pp. 337-360). — Le P. Halkin décrit le manuscrit *Bruxelles*, Bibl. roy., IV, 322 : « un lot de 104 feuillets de grand format (cm. 32 × 24,5), provenant d'un ménologe de novembre, écrit en 2 colonnes sur parchemin, au XI^e-XII^e siècle ».

J. T.

HAMIDULLAH (Muhammad), *Original de la Lettre du Prophète à Kisrà*, (*Rivista degli Studi Orientali*, XL, 1965, pp. 57-69). — L'« original » de la lettre que Mahomet aurait, d'après des chroniqueurs arabes, envoyée à Chosroès, a été trouvé dans une collection particulière. Aucune marque d'authenticité ne fait défaut : on sait que Chosroès, l'ayant lue, dans un mouvement de rage la déchira — la déchirure est toujours là...

P. K.-H.

HANSEN (G. Chr.), *Prosarhythmus bei den Kirchenhistorikern Sozomenos und Sokrates*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 82-93, graphique, tables). — Étude statistique du rythme de Sozomène et Socrate. J. T.

HAVLÍK (L.), *The Relationship between the Great Moravian Empire and the Papal Court in the years 880-885 A.D.*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 100-122). — Leurs intérêts respectifs ont déterminé la nature des relations politico-religieuses de l'empire morave et de la cour papale. Le patronage « spirituel » du pape a permis à Sventopluk d'organiser son empire sans trop se soucier de ses voisins byzantins et francs. En revanche, l'intérêt papal a réussi à faire disparaître l'élément slavo-grec de l'église morave. Un appendice étudie le contexte dans lequel il faut placer le titre de « roi » employé dans la lettre du pape Étienne V en 885. J. T.

HOHLWEG (Armin), *Beiträge zur Verwaltungsgeschichte des Ost-römischen Reiches unter den Komnenen* (*Miscellanea Byzantina Monacensia*, 1), München, Institut für Byzantinistik und neugriechische Philologie der Universität, 1965, 16°, xxiii-186 pp., dépliant. — Précédée d'une bibliographie développée, l'étude de Hohlweg se divise en cinq chapitres. Le 1^{er} est un aperçu historique de l'époque des empereurs Comnènes, dont il étudie, dans le second chapitre, la politique familiale. Politique qui avait pour but de rallier les grandes familles byzantines et, plus tard, des familles princières européennes. Le 3^e chapitre étudie la « titulature ». L'époque se caractérise par un mélange des titres fonctionnels et honoraires. Ce qui frappe, c'est que le titre ne correspond plus à une fonction nettement déterminée. L'empereur choisit un homme de valeur pour une tâche bien définie en lui donnant un titre plus ou moins approprié. Les 4^e et 5^e chapitres traitent de l'armée et de la flotte. L'auteur en décrit la composition et le commandement et souligne le rôle de la *pronoïa* « militaire », à une époque où les thèmes perdent leur importance. L'ouvrage se termine par un index onomastique, un index des termes grecs et un dépliant qui reproduit la liste généalogique des Comnènes. J. T.

ILIESCU (O.), *Le dernier hyperpère de l'empire byzantin de Nicée*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, pp. 94-99, pl.). — Description d'une monnaie d'or qui porte le nom de Michel VIII Paléologue, frappée à

Nicée entre janvier 1259 (date de l'avènement de cet empereur) et le 25 juillet 1261 (date de la reconquête de Constantinople).

F. H.-H.

KAEGI (Walter Emil), *Arianism and the Byzantine Army in Africa, 533-546*, (*Traditio*, XXI, 1965, pp. 23-53). — On sait qu'après la reconquête de l'Afrique par Bélisaire, une grande partie des troupes a participé à la révolte qui éclata pendant les fêtes pascales de 536. L'auteur expose les raisons économiques qui sont à l'origine du mécontentement des rebelles. M. Kaegi veut montrer que, malgré ce mécontentement, la mutinerie n'a pu éclater qu'avec le soutien des soldats ariens. Ce sont eux qui l'ont déclenchée. Bien que cela n'autorise pas à considérer cette révolte comme arienne, on pourrait défendre la thèse que, sans les mesures anti-ariennes, elle n'aurait pas eu lieu. Les autorités byzantines ont manqué de clairvoyance en ne déportant pas plus tôt les éléments ariens, comme elles l'ont fait, pour finir, en 539.

J. T.

KHOURY (Paul), voir : *Paul d'Antioche*.

KODER (Johannes), *Ein Dreifaltigkeitshymnus des Symeon Metaphrastes*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 129-138). — L'hymne n° 55 dans *Toῦ ὁσίου... Συμεῶν τοῦ νέου θεολόγου τὰ εὐρισκόμενα...* éd. D. Zagoraios, Vienne, 1790, est à attribuer à Syméon Métaphraste. Koder expose les raisons, surtout métriques, qui l'ont amené à cette conviction. Puis il édite l'hymne collationné sur l'édition de Zagoraios (= Athos, Meg. Laura 1400?), Oxford, Bodl., Auct. E 5. 13, et Paris, B. N., Suppl., gr. 1032.

J. T.

KRESTEN (Otto), *Zur Frage der « Litterae caelestes »*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 13-20, pl.) — Dans les *Chartae Latinae antiquiores*, éditées par A. Bruckner et R. Marichal, les datations en tête de 3 actes sont qualifiées de *litterae caelestes*. Kersten refuse cette qualification et signale que le Pap. Lat. Vindob. 15 est à considérer comme écrit en *litterae caelestes* et donc à mettre au rang des fragments de Leyden et de Paris.

J. T.

KRÜGER (Paul), *Der Ritus der Ikonenweihe nach dem westsyrischen Pontifikale und seine theologische Deutung im Vergleich zur byzantinischen Ikone*, (*Ostkirchliche Studien*, 14. Band, 1965, pp. 292-

304). — Après la description du rite de bénédiction des icônes dans l'église de Syrie occidentale (Antioche), Krüger en décrit le contenu théologique. La théologie de l'icône est déiste, c.-à-d. que sa valeur consiste dans la réception de la force créatrice de Dieu. On voit la différence entre cette théologie et celle des Byzantins, basée sur l'Incarnation.

J. T.

KUNITZSCH (P.), *Das Fixsternverzeichnis in der « Persischen Syntaxis » des Georgios Chrysokokkes*, (B.Z., 57, 1964, pp. 382-411).

LAFONTAINE-DOSOGNE (Jacqueline), *Iconographie de l'Enfance de la Vierge dans l'Empire byzantin et en Occident*, tome II (1965), 219 pp., 34 pll. avec 74 figg., Bruxelles, Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-4°, 2^e série, XI, 3b (ouvrage couronné par l'Académie).

Ce volume constitue la deuxième partie de l'ouvrage et est consacré aux représentations occidentales de l'Enfance de la Vierge. Il est bâti de la même manière que le premier (cf. *Byzantion*, XXXIV, 1964, pp. 657-659). Toutefois, de même que la Préface générale, définissant le sujet traité et exposant la méthode suivie, figurait dans le tome I, la Conclusion générale figure dans le présent volume. Comme annoncé, il comporte également des Addenda et Corrigenda au tome I, essentiellement consacrés à des œuvres russes que l'auteur a pu examiner sur place en décembre 1964, surtout les très importants cycles, inédits comme tels, des monastères de Spas-Mirožskij (Pskov) et d'Arkaž (Novgorod) (pp. 208-216).

L'enquête porte ici sur l'ensemble des témoignages fournis par l'Occident chrétien : d'une part l'Italie, de l'autre la France, l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Europe centrale, la Scandinavie. Au chap I, 1, sont étudiés les récits qui ont donné naissance aux représentations figurées. Ce sont le *Pseudo-Matthieu*, version latine libre du *Protévangile de Jacques*, qui a pu être élaborée dans le milieu romain au VII^e-VIII^e siècle (l'auteur rejette une existence autonome du livre à une haute époque), mais qui n'apparaît guère ailleurs qu'au IX^e siècle, et le *De Nativitate Mariae*, version plus élégante mais plus édulcorée du IX^e siècle, qui deviendra célèbre au XIII^e, lorsqu'elle sera introduite dans la *Légende dorée* et autres ouvrages pseudo-historiques. Il existe aussi des traditions marginales, ouvrages de piété sur Anne, et jeux dramatiques (pp. 9-17).

Les fêtes liturgiques sont étudiées au chap. I, 2. Sauf la Nativi-

té, fêtée à Rome dès la fin du VII^e siècle, elles sont soit contestées : la Conception (depuis le XI^e siècle en Angleterre), soit tardives : la Présentation, instaurée au XIV^e. La signification liturgique des images sera donc différente de ce qu'elle était à Byzance (pp. 17-21).

Le chap. II est un inventaire des documents archéologiques selon les époques et, à partir du XIII^e siècle, selon les pays. Ce long inventaire n'ose toutefois se dire exhaustif, en raison de l'abondance et de la dispersion des œuvres. L'interdit jeté par le Concile de Trente sur les Apocryphes sera fatal à ces sujets, dont certains subsisteront cependant jusqu'à l'époque moderne (pp. 22-58).

Le chap. III est consacré aux thèmes iconographiques, qui ne recouvrent pas exactement ceux du monde byzantin. Ils ont été rangés autour des épisodes les plus importants : Mariage d'Anne et Joachim et leur Charité, Offrandes refusées, Annonciation à Anne, Annonciation à Joachim, Rencontre à la Porte dorée, Nativité de la Vierge, Petite enfance de la Vierge et Sainte Parenté, Présentation au temple, Vie de Marie au temple, « Mariage » de Marie et Joseph, Épisodes succédant au Mariage, Distribution des écheveaux. Les thèmes, introduits par une étude textuelle, sont considérés sur le double plan de leur origine et de leur évolution (pp. 59-153).

Le chap. IV comporte les conclusions sur la genèse, le développement et le caractère du cycle de l'Enfance de la Vierge, d'une part en Italie, de l'autre dans les autres pays occidentaux. Des différences d'ordre historique, iconographique et artistique obligent, en effet, à considérer séparément les deux groupes (pp. 154-167).

La Conclusion générale reprend et compare les principaux points traités : la distinction s'opère entre les deux grandes divisions de la chrétienté sur le plan des textes, de la liturgie et de l'iconographie ; du choix et de l'approche des sujets ; des techniques employées. Bien que la tradition byzantine présente un caractère évolutif, elle apparaît très unitaire, face à la diversité occidentale. L'influence byzantine est cependant réelle, surtout à une haute époque et en Italie. Il reste que d'humbles récits apocryphes ont donné lieu, ici et là, à un des cycles narratifs les plus importants de l'art chrétien (pp. 168-173).

Suivent les Indices : bibliographique, iconographique et général (pp. 175-207). La liste des Illustrations (pp. 217-219) introduit les planches, qui groupent des exemples de cycles, puis des différents thèmes. Un certain nombre de ces documents sont peu connus, cinq au moins sont inédits.

J. L.-D.

LAMPSIDIS (O.), *Nicétas, évêque inconnu de Trébizonde*, (B.Z., 57, 1964, pp. 380-381, pl.). — Publie la description d'une bulle de plomb du XI^e-XII^e siècle, provenant de la région de Trébizonde. En voici le texte : + Δέλτος καθ' ἣν ἀναρχος ἐγράφη λόγος γραφᾶς σφραγίζει Τραπεζοῦντος Νικήτα — J. T.

Id., *Bίος καὶ πολιτεία ἀγίου Ἰωάννου τοῦ Καλυβίτου, λαυθᾶνων εἰς ἐλληνικὸν παραμύθιον τοῦ Πόντου*, (Ἀρχεῖον Ἐκκλησιαστικοῦ καὶ Κανονικοῦ Δικαίου, 19, 1964, pp. 3-17).

LAURENT (Vitalien), *A propos de la métropole de Santa Severina en Calabre (Quelques remarques)*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 176-183).

LAURENT (V.) et GRUMEL (V.), *Mélanges. I. Un prostagma impérial faussement attribué à l'empereur Jean VI Cantacuzène. II. Nicolas II Chrysobergès et la chronologie de la Vie de Syméon le Nouveau Théologien*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 250-254).

LÈBE (L.), *Saint Basile et ses Règles morales*, (Revue Bénédictine, t. LXXV, 1965, pp. 193-200). — L'auteur croit que le *corpus* appelé « Hypotypose d'ascèse », attribué à S. Basile, est entièrement authentique. S. Basile aurait composé cet ouvrage vers la fin de sa vie, i.-à-d. entre 376 et 378. Il représentait alors la synthèse de son enseignement : les *Règles morales* aux fidèles, les *Règles monastiques* aux moines. J. T.

LEMERLE (Paul), *Un praktikon inédit des archives de Karakala (janvier 1342) et la situation en Macédoine orientale au moment de l'usurpation de Cantacuzène*, (Δημοσίευμα τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας, 1, 1964, pp. 278-298, 2 pl.). — Édition et commentaire. « L'auteur de la pièce a reçu de Syrggein, oncle de l'Empereur, l'ordre de mettre en possession Jean Margarités d'une quantité [de terre correspondant à un revenu fiscal de] cinquante hyperpres, prélevée sur l'oikonomia récemment enlevée à [Arsénios] TzAMPLAKŌN dans la région de Zichna et de Serrès, et, sur le domaine de Cantacuzène, dans la région de Zichna ».

Le contexte historique dans lequel s'insère la pièce est clair : après son couronnement à Didymoteichos en 1341, Jean Cantacuzène subit d'abord des revers apparemment désastreux : ses partisans sont chassés de Thessalonique, contre lui se portent, « de

l'intérieur, Guy d'Arménie avec des troupes, et de Constantinople, Apokaukos avec la flotte. Cantacuzène, traqué, remonte vers la Serbie ». Les biens de Cantacuzène et de ses partisans sont confisqués.

C'est de cette époque que date le *praktikon*, et plus précisément de janvier 1342 : « janvier 10^e indiction ».

Mais l'importance de la pièce réside dans la lumière qu'elle jette sur la situation qui existait en Macédoine.

Au point de vue administratif, l'auteur écrit : « Le fait notable est ici que nous n'avons aucun terme précis, du type de *théma*, *katépanikion*, etc., pour désigner une circonscription administrative ou fiscale, et pas davantage, dans la titulature des deux fonctionnaires, Syrggein et Michel Papyllas, l'indication du ressort où s'exercent leur autorité et leurs fonctions : c'est peut-être parce qu'une situation de fait, changeante et trouble, bien plus qu'une administration régulière, existait alors ... dans toute la région ».

Mais son apport le plus précieux est sans doute l'analyse de la tenure de ces 50 hyperpres de terre, que l'auteur commente comme suit : « L'opposition entre le vaste zeugélateion de Cantacuzène, la « terre » (γῆ) des Mésopotamitès, Manuel le dioecète, Anataulas ou Spiggès d'un part, et de l'autre l'infini morcellement de l'oikonomia de TzAMPLAKÔN, avec toutes ces familles paysannes qui possèdent chacune une maisonnette, un bout de jardin, un bout de vigne, quelques lopins de terre séparés les uns des autres, qu'ils détiennent par héritage, dot, achat, échange, et qui paient en moyenne un hyperpre par an, est saisissante. Leur était-il indifférent que cet hyperpre allât à un TzAMPLAKÔN ou bien à un Margaritès ? C'est vraisemblable. Leur existence quotidienne n'en était en rien changée. Ils continuaient d'arracher au sol, exploité avec de pauvres moyens — notre inventaire mentionne rarement des animaux domestiques — la subsistance de ces unités familiales dont le texte énonce si soigneusement la composition ».

P. K.-H.

LOENERTZ (R. J.), *Ordre et désordre dans les mémoires de Jean Cantacuzène*, (R.E.B., XXII, 1964, pp. 222-237). — Les chapitres 21-28 du Livre II des Mémoires se composent de deux sections, chacune d'une parfaite cohérence interne, qui ont été interverties. Les contradictions qui en résultaient avaient jeté le discrédit sur la version donnée par Cantacuzène des faits racontés dans ces chapitres, et

avaient fait préférer la version de Grégoras. Le retablisement de l'ordre des chapitres donne un texte qui inspire toute confiance.

P. K.-H.

MASTRODEMETRES (P. D.), *Αὐτοκρατορικαὶ προσεγγίσεις εἰς τὴν Εὐβοϊαν κατὰ τὴν ἐποχὴν τῆς Συνόδου τῆς Φλωρεντίας*, (*Ἀρχεῖον Εὐβοϊκῶν Μελετῶν*, 9, 1962, pp. 3-10). — Extraits curieux de l'*Histoire* de Sylvestre Syropoulos. P. 8, n. 6, un renseignement archéologique.

P. K.-H.

ID., *Ἀνέκδοτος βιογραφία Νικ. Σεκουνδίνου ἐκ τῶν καταλοιπῶν Ἀνδρ. Μουστοξύδου*, (*Ἐ.Ἐ.Β.Σ.*, 33, 1964, pp. 241-57, 1 pl.).

MAZAL (Otto), *Der griechische und byzantinische Roman in der Forschung von 1945 bis 1960. Ein Literaturbericht (Schluss)*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 83-124). — Cette dernière partie traite du roman byzantin. Les notices bibliographiques sont présentées selon le plan suivant : 1. « Barlaam et Joasaph » ; 2. Le roman dans la langue savante du XII^e s. ; 3. Le roman dans la langue populaire : a. Le roman populaire en général ; b. Digénis Akritas ; c. La chanson de Bélisaire ; d. « Callimaque et Chrysorrhoeé » ; e. « Belthandros et Chrysantza » ; f. « Libistros et Rhodamne » ; g. « Phlorios et Platziaphlora » ; h. « Imberios et Margarona ».

J. T.

MÉCÉRIAN (Jean, S. J.), *Expédition archéologique dans l'Antiochène occidentale*, 1. Souvenirs chrétiens inédits de l'Antiochène occidentale. 2. L'église arméno-géorgienne de St. Thomas, (*Mél. St. Joseph*, XL, 1964, pp. 3-144, 84 pll., figg., cartes).

METZGER (Hubert), *Eine byzantinische Notariatsurkunde aus der Papyrussammlung Erzherzog Rainer. Pap. Graec. Vindob. 25.870*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 1-5, pl.). — L'auteur publie un acte notarié du 16 juillet 534. La forme est stéréotypée. Notons seulement que ce n'est pas un petit paysan mais l'Église qui prend à loyer une terre arable.

J. T.

MONTSELESE (Teodoro), *Εὐγένεια*, a cura di Mario VITTI, Naples, Istituto Universitario Orientale, Seminario di Greco moderno, 1965, 143 pp., pll. — Le théâtre qui a fleuri en Crète pendant la dernière phase de la domination vénitienne, avant la chute de Candie aux

maines des Turcs en 1669, fait l'objet, depuis la fin du XIX^e siècle, d'un intérêt croissant.

Quelles sont les origines de ce théâtre? « On ne peut », dit l'auteur « conclure avec certitude à l'existence sur terre grecque d'ouvrages de théâtre en langue grecque avant la fin du XVI^e s. ». Et « le théâtre qui a fleuri en Crète est sans antécédents dans le domaine grec ».

Puis soudain se présente en Crète une activité théâtrale intense, tant de langue grecque qu'italienne, caractérisée non seulement par « la richesse du répertoire, mais encore par l'unité de langue, de style et de technique. A cet égard, on peut parler d'une véritable école crétoise proprement dite ; le monde grec de l'époque en reconnaissait la suprématie et ne pouvait se soustraire à son charme ».

C'est évidemment à l'influence vénitienne que la Crète doit cette floraison subite et, en terre grecque, exotique, d'un genre très répandu en Occident. *Evgèna* est, en fait, d'origine zantiote, mais cet épanouissement du théâtre dans deux îles voisines soumises à Venise constitue, malgré des différences d'idiome, un phénomène unique.

L'*Evgèna* est un mélodrame sanglant, mais pas trop, puisqu'on coupe les mains à l'héroïne mais qu'on ne les offre, ni en ragoût ni en corbeille de noces, à ses parents ou à son époux. D'ailleurs la Vierge lui en donne d'autres et tout finit bien, avec la marâtre au bûcher. Quelques pages intéressantes de l'introduction sont consacrées aux thèmes folkloriques de l'œuvre.

L'auteur pose clairement les principes de l'édition, faite à partir du témoin unique, l'édition de Venise de 1646, insistant sur la prudence qu'impose une langue qui « pullule de formes archaïsantes ou dialectales crétoises et zantiotes ».

Le texte est suivi de notes, d'appendices et d'un glossaire.

P. K.-H.

MORAVCSIK (Gyula), *Tà κύρια προβλήματα τῆς οὐγγρικῆς βυζαντινολογίας* (Communication faite à Athènes le 22 mai 1963 à l'Institut de Philologie Byzantine du Prof. N. B. Tomadakes), (*E. E. B. Σ.*, 23, 1964, pp. 143-153). — L'auteur résume brillamment le rôle de Byzance dans l'histoire hongroise, passe rapidement en revue l'histoire de la byzantinologie hongroise, et annonce, notamment, une « collection intitulée *Les sources byzantines de l'histoire hongroise de l'époque des Arpad*, où seront rassemblées toutes les in-

formations byzantines qui s'y rapportent, avec traduction hongroise, semblable à celle que publient actuellement les Bulgares. Les textes grecs seront, dans la mesure du possible, corrigés à l'aide des mss. et accompagnés d'un apparat critique et de notes ».

D'autre part, les archéologues hongrois ont décidé de dresser un répertoire complet des monuments byzantins de toute espèce sur le sol hongrois.

P. K.-H.

MOUTERDE (René), *Regards sur Beyrouth phénicienne, hellénistique et romaine*, (*Mél.St.Joseph*, XL, 1964, pp. 145-190).

NIEDERWIMMER (Kurt), *Bisher unedierte Fragmente biblischen Inhalts aus der Sammlung Erzherzog Rainer*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 7-11). — L'auteur publie Vienne, Perg. theol. Inhalts, G 3084 (Ps. 9, 4b-13a), Pap. theol. graec. G. 29418 (Ps. 21, 19 = Mt. 27, 35 et Jn. 19, 24) et Perg. theol. Inhalts, G. 26.084 (Jn. 6, 32 s. et 35b-37).

NYSTAZOPOULOU (Marie), *La dernière reconquête de Sinope par les Grecs de Trébizonde (1254-1265)*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 238-240). — A la date de Ibn-Šaddād, 1259, doit être préférée celle de 1254 que donne une note marginale de synaxaire.

P. K.-H.

OIKONOMIDÈS (N.), *Contribution à l'étude de la pronoia au XIII^e siècle. Une formule d'attribution de parèques à un pronoïaire*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 158-175). — Réédition, avec traduction et commentaire, d'une formule, éditée par Th. Uspenskij et ensuite par Ferrari, mais qui ne semble pas avoir été utilisée jusqu'ici. Notes sur l'emploi de divers titres au XIII^e siècle, surtout *μεγαλοδοξότατος* avec une liste des personnages à qui on le trouve attribué de 1193 à 1295.

P. K.-H.

PAPACHARISES (Athan. Ch.), *Ἀντίστοιχοι πρὸς ἀρχαίας νεοελληνικαὶ ἐκφράσεις*, (*Platon*, 15, 1963, pp. 279-284).

ID., *Γλωσσικά (παρᾶς, πεντάρα, ἀλαφροπαλάντζα, ἀλαφροκούδουνο, δράμι, κούκκουτσι)*, (*Platon*, 15, 1963, pp. 277-8).

PAPAS (Tano), *Studien zur Geschichte der Messgewänder im byzantinischen Ritus*, (*Miscellanea Byzantina Monacensia*, 3), München, Institut für Byzantinistik und Neugriechische Philologie

der Universität, 1965, 8^o, XLIII-261 pp. — L'étude des vêtements liturgiques demande une méthode appropriée, que l'auteur expose dans l'introduction (pp. 1-17). Dans une première partie (pp. 18-80), il traite des vêtements liturgiques en général, tandis que dans la seconde partie, il étudie quelques vêtements particuliers (les epimanikia, le sakkos, l'epigonation, l'epitrachelion et l'omophorion). L'attention de l'auteur se porte presque exclusivement sur l'origine et l'iconographie des vêtements étudiés. J. T.

Paul d'Antioche, évêque melkite de Sidon (XII^e s.). Texte établi, traduit et introduit par Paul KHOURY, (Recherches publiées sous la direction de l'Institut de Lettres Orientales de Beyrouth, t. XXIV). Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1964, 8^o, 219-|·| pp. — Enfermés dans la théologie byzantine, les apologistes arabes chrétiens ne brillent pas par l'originalité. Parmi eux, Paul d'Antioche, bien qu'il souffre du même mal, se distingue néanmoins par « la manière de mener le dialogue avec ses partenaires : manière polie, exposé didactique » (p. 66). D'où l'importance de cette édition et traduction de 5 traités authentiques. Dans l'introduction, Khoury présente d'abord l'écrivain et établit le corpus authentique. Puis il décrit ces traités et souligne surtout que dans la discussion avec les Arabes, Paul d'Antioche élabore une « théologie démonstrative du christianisme » et une « théologie chrétienne selon le Coran ». Un index biblique et coranique et une ample bibliographie complètent l'ouvrage. J. T.

PERI (Vittorio), *I concili e le chiese. Ricerca storica sulla tradizione d'universalità dei sinodi ecumenici (Cultura, XXIX)*, Roma, Editrice Studium, 1965, 123 pp. — On lira avec intérêt les pages 21-34 où l'auteur expose la doctrine de Nicée II sur l'œcuménicité d'un concile. On peut estimer toutefois que Peri en exagère la portée, vu qu'il s'agit surtout d'une prise de position polémique influencée par les circonstances historiques qu'on connaît. J. T.

POŠVÁŘ (J.), *Die byzantinische Währung und das Grossmährische Reich, (Byzantinoslavica, XXVI, 1965, pp. 308-317).* — Les circonstances économique-politiques et les moyens techniques disponibles donnèrent aux souverains moraves du ix^e siècle le droit et la possibilité de frapper leur propre monnaie. S'ils n'ont pas usé

de ce droit, on le doit sans doute au fait que, d'une part, sur le marché interne, on continuait l'usage d'échanger des objets ou le paiement par métal non frappé et que, d'autre part, on disposait pour le marché extérieur des monnaies étrangères. Il est plus que probable que, dans ce commerce international, les commerçants moraves se référèrent aux valeurs monétaires byzantines.

J. T.

Revue d'Histoire Ecclésiastique, vol. LIX, n^{os} 3-4, 1964.

REY-COQUAIS (Jean-Paul), *Notes de géographie syrienne antique*, (*Mél.St.Joseph*, XL, 1964, pp. 290-312, 2 pll., cartes).

Rivista degli Studi Orientali, vol. XL, fasc. IV, 1965.

ROMANOS LE MELODE, *Hymnes I. II, III. Préface de Paul LEMERLE. Introduction, texte critique, traduction et notes par José GROSDIDIER DE MATONS* (*Sources chrétiennes*, n^o 99, 110 et 114). Paris, Le Cerf, 1964-1965, 429 + 381 + 365 pp. — Il est superflu de répéter que l'édition des *Kontakia* de Romanos le Mélode, par Grosdidier de Matons, ne fera double emploi ni avec l'édition de Tomadakis, ni avec celle de Maas-Trypanis. Ce qui fait la valeur de la présente édition n'est pas seulement la traduction des Hymnes, qui nous en facilite la lecture, mais aussi l'apparat critique qui, pour reprendre les mots de P. Lemerle, « se trouve le plus 'à jour' ». On n peut donc que se réjouir de la régularité avec laquelle les volumes se suivent.

J. T.

ROSENTHAL (Franz), *Das Fortleben der Antike im Islam (Die Bibliothek des Morgenlandes)*. Zürich-Stuttgart, Artemis Verlag, 1965, 16^o, 407 pp., figg., pll. — S'il fallait encore prouver la fécondité du génie grec, le présent volume en serait un témoignage éclatant. Rosenthal a rassemblé et traduit des textes arabes qui font saisir comment l'Islam s'est abreuvé à la culture antique. Anthologie veut dire choix. Pour ce choix, on peut se fier à l'expérience de l'auteur. Expérience qui lui a permis de puiser, non seulement dans les textes édités, mais aussi dans les inédits.

J. T.

ROSSI TAIBBI (G.), *Sulla tradizione manoscritta dell'Omiliario di Filagato da Cerami (Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici, Quaderni, 1)*, Palermo, 1965, 8^o, 85 pp., VII pll. —

Bien que la plupart de ses homélies aient été prononcées dans la cathédrale de Rossano, l'activité de prédicateur du moine Philagathos, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme religieuse du roi de Sicile Roger II, s'exerça aussi ailleurs, en Italie méridionale et en Sicile. En vue de l'édition critique de l'*Homiliaire*, Rossi Taibbi a collationné 50 manuscrits. Le critère qui a présidé au choix des manuscrits fut le nombre aussi complet que possible des homélies qu'ils contiennent. Le présent travail retrace, dans un I^{er} chapitre, l'histoire des éditions imprimées. Dans le II^e et III^e chapitre, l'auteur décrit les manuscrits. Il distingue une recension byzantine se divisant en deux familles, et une tradition italo-grecque comprenant une famille *de haute autorité* et les *deteriores* à rameaux otrantin et messinien. La reconstitution de l'archétype se fera surtout à l'aide de la famille de *haute autorité* de la tradition italo-grecque.

J. T.

ŠAGI-BUNIĆ (Thomislaus), « *Deus perfectus et homo perfectus* » a concilio ephesino (a. 431) ad chalcedonense (a. 451). Romae-Friburgi Brig.-Barcinone, Herder, 1965, 16^o, 238 pp. — L'auteur montre comment la doctrine des *δύο τέλεια* de l'école d'Antioche, élaborée pendant la polémique contre les apollinaristes, fut finalement acceptée par Cyrille d'Alexandrie. Cyrille a transformé la doctrine d'Antioche en ce qu'on peut appeler le « dyophysisme cyrillien ». Peu après cette paix de 433, Proclus de Constantinople emploie déjà la formule de 451 « unus in duabus naturis ». L'auteur examine ensuite les opinions des autres protagonistes de la lutte : Euthérius de Tyane, Nestorius, Jean d'Antioche, Théodoret de Cyr, et des Pères du « synode endemousa » de 448. Il conclut que l'influence d'Antioche sur la définition de Chalcédoine fut moins grande qu'on ne le croit d'habitude. Ce serait au contraire le « dyophysisme cyrillien » qui y triompha. On regrettera que cette étude se restreigne volontairement au problème — majeur, il est vrai — des *δύο τέλεια*. Cette restriction n'aide pas à apercevoir toute la complexité du problème et des luttes christologiques.

J. T.

SAUCIUC-SĂVEANU (Theophil), *Die Charakterisierung des Kaisers Trajan von Prokopios aus Cäsarea*, (*Revue des Études sud-est européennes*, t. II, 1964, pp. 547-552). — Procope, quand il décrit Trajan (*De aedificiis*, IV, 6, 11), le dit *θυμοειδής* et *δραστήριος*. *Θυμοειδής* est à comprendre comme « beherzt » et *δραστήριος* comme

« tatkräftig ». L'auteur montre que la description par ces deux adjectifs, bien qu'elle représente l'opinion personnelle de Procope sur Trajan, appartient à son vocabulaire stéréotypé. J. T.

SCHIEMENZ (Günter Paulus), *Zur politischen Zugehörigkeit des Gebiets um Sobesos und Zoropassos in den Jahren um 1220*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 207-238). — Dans la seconde et troisième décennie du XIII^e siècle, la région des églises rupestres autour de Sobesos et Zoropassos n'appartient nullement à l'empire de Nicée. Les inscriptions qu'y a trouvées le Père de Jerphanion ne prouvent pas une appartenance de la région à l'empire byzantin. Schiemenz reprend le dossier, ce qui lui permet, entre autres, des observations intéressantes sur l'usage des nimbes dans l'art du XIII^e siècle et sur les titres impériaux. J. T.

SELB (Walter), *Römisches Recht und östlich geprägte Gegebenheiten. Eine Studie zum Thema « Reichsrecht und Volksrecht »*. (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 35-50). — On a trop l'habitude de penser le problème de la rencontre du droit romain et du droit populaire des Orientaux en termes modernes. Si on reste attentif aux données des sources, on accordera que même la *Constitutio Antoniniana* n'eut pas pour but — ni comme résultat — d'intégrer le droit populaire dans le système du droit romain. J. T.

SPADARO (Giuseppe), *Appunti sulla fortuna del Petrarca in Grecia*, (*Siculorum Gymnasium*, N.S., a. XVII, 1964, pp. 203-221). — Quelques considérations sur l'influence de Pétrarque sur la poésie néo-grecque, surtout sur D. Solomos. L'auteur souhaite une étude sur l'influence de la littérature italienne sur celle de la Grèce. J. T.

STAMATES (Evangelos S.), *Ἀνάλυσις ἐνὸς προβλήματος τῶν Ἀριθμητικῶν τοῦ Διοφάντου*, (*Platon*, 15, 1963, pp. 285-289).

STIERNON (Lucien), *Notes de titulature et de prosopographie byzantines. A propos de trois membres de la famille Rogerios (XII^e siècle)*, (*R.E.B.*, XXII, 1964, pp. 184-198).

TOMASINI (Wallace J.), *The Barbaric Tremissis in Spain and Southern France. Anastasius to Leovigild* (*Numismatic Notes and Monographs*, n. 152), New York, The American Numismatic So-

ciety, 1964, 8^o, xxv-302 pp., pll. A-L + I-XXXV. — Les tremissis frappés par les barbares d'Occident pendant le vi^e siècle portent encore les noms des empereurs byzantins Anastase I, Justin I, Justinien I et Justin II. La réforme monétaire de Léovigild fait apparaître son nom sur ses monnaies d'or. Au même moment, son fils rebelle, Herménegild, grava son propre nom sur ses tremissis. Après une étude détaillée, Tomasini publie le *corpus* des tremissis barbares de cette période. Des tables comparatives et des graphiques complètent heureusement cette publication importante. J. T.

TOUMANOFF (Cyril), *Studies in christian Caucasian history*. Georgetown, University Press, 1963, 8^o, 601 pp., 3 cartes, table. Fera l'objet d'un compte rendu.

TREU (Kurt), *Ein Fragment der Palmsonntagspredigt des Andreas von Kreta, Vind. Suppl. Gr. 182*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 125-127). — Description des deux pages du manuscrit. J. T.

TRUMPF (Jürgen), *Zwei Zitate aus dem byzantinischen Alexander-gedicht im Codex Vindob. phil. gr. 241*, (*Jahrbuch*, XIV, 1965, pp. 79-82). — Le poème grec byzantin sur Alexandre n'est conservé que dans le seul manuscrit *Marc. gr. 408*. Trumpf publie deux citations du poème qu'il a trouvées dans le *Vindob. phil. gr. 241*. La première ne contient que les 3 derniers versets du poème. Ils tranchent la question de la date. Ce n'est pas le *Marc. gr. 408* qu'il faut placer en 1388, mais bien la composition du poème. La seconde citation contient les vv. 1551-1556, plus le premier mot de 1557. Ici apparaissent 3 variantes qui montrent l'existence d'une tradition parallèle dont nous possédons maintenant une petite trace. J. T.

VAN LANTSCHOOT (Arn.), *Inventaire des manuscrits syriaques des Fonds Vatican (490-631), Barberini oriental et Neofiti (Studi e Testi, 243)*. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1965, 8^o, v-198 pp. — Le chanoine Van Lantschoot continue l'œuvre de E. E. Assemani et J. S. Assemani (*Vat. syr.*, 1-257) et du cardinal A. Mai (*Vat. syr.*, 258-459). Le présent catalogue décrit les manuscrits en écriture syriaque acquis par la Vaticane depuis la parution du catalogue d'A. Mai, notamment *Vat. syr.*, 460-631 (la faute d'impression de la page de titre du volume est à corriger), *Barb.*

orient., 2, 3, 29, 40, 41, 55, 60, 76, 86, 87, 94, 95, 118, 121, 130, 151, farde 2, et *Neofiti* 52. Il va de soi que les manuscrits sont décrits avec la compétence reconnue de l'auteur et que l'analyse en est assez détaillée pour permettre aux chercheurs de se faire une idée du contenu. On saura gré à l'auteur des six *indices* qui terminent l'ouvrage : textes bibliques ; œuvres ; copistes ; noms de personne ; noms de lieu ; varia.

J. T.

VITTI (Mario), voir : Teodoro MONTSELESE.

WERNER (E.), *Johannes Kantakuzenos, Umur Paša und Orhan*, (*Byzantinoslavica*, XXVI, 1965, pp. 255-276). — La question de l'attitude de Jean Cantacuzène envers les Turcs n'a pas reçu une réponse unanime de la part des historiens. M. Werner ne croit pas que Cantacuzène leur aurait délibérément ouvert le chemin. Il a demandé l'aide militaire d'Umur Pasha sans lui céder aucun territoire byzantin. A vrai dire, Umur Pasha n'avait pas de telles aspirations. Mais Cantacuzène avait bien senti le danger que constituaient pour l'empire Orhan et ses desseins de conquête.

J. T.

ZOLTÁN (Kádár), *Manuél Philès tankölteményei a selyemhernyó-ról*, (*Acta Classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis*, t. I, 1965, pp. 49-54. Résumé français : *Données à la lépidoptérologie byzantine : deux poèmes de Manuel Philès sur le ver à soie*, pp. 54-55). — Zoltán souligne l'importance de deux poèmes de Manuel Philès pour l'histoire des sciences (zoologie, entomologie agricole, sériculture) et pour notre connaissance des fonctions économique et sociale de la sériculture.

J. T.

ZORAS (G. Th.) et BOUBOULIDÈS (Ph. K.), *Κατάλογος χειροφράφων κωδίκων Σπουδαστηρίου Βυζαντινῆς καὶ Νεοελληνικῆς Φιλολογίας τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν. Α' Κώδικες Σπ. Λάμπρου (Συμπληρώσεις καὶ διορθώσεις εἰς τὴν καταγραφὴν Λάμπρου)*, (*Ε.Ε.Φ.Σ.Α.*, 13, 1962-63, pp. 464-488).





Chiesa dell'Archicenobio di Camaldoli (Arezzo), Reliquiario ottocentesco contenente la reliquia bizantina di s. Simeone stilita.
(Foto G. B. Pineider, Firenze).

TAVOLA IV



La legatura bizantina della reliquia di s. Simeone stilita.
(Foto G. B. Pineider, Firenze).



La legatura bizantina della reliquia di s. Simeone stilita
(Foto G. B. Pineider, Firenze).



FIG. 1. — Croquis de la région.

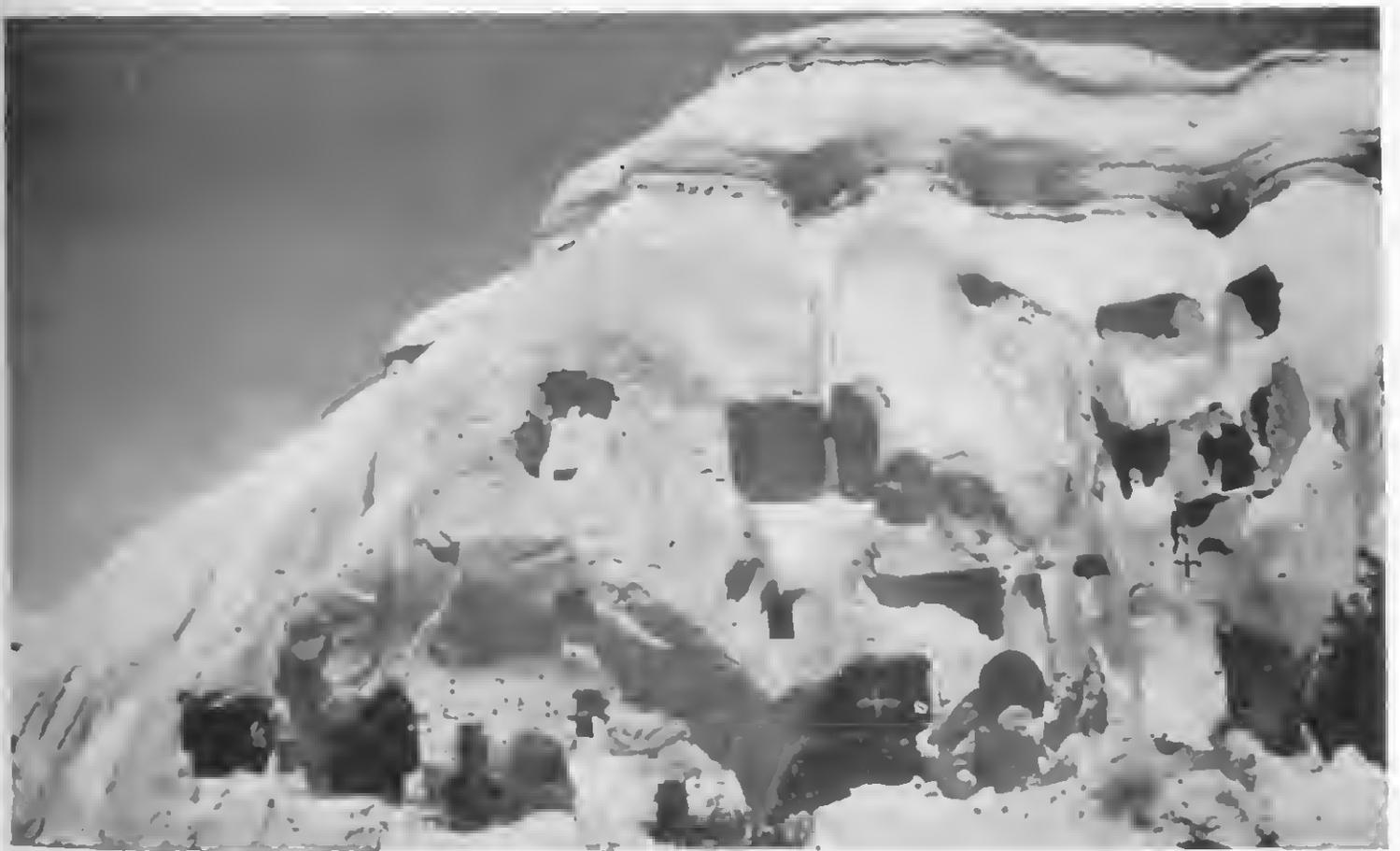


FIG. 2. — Portion de la paroi rocheuse du Güllü Dere (marquées d'une croix, la nef et l'abside de l'église).



FIG. 5 .— Vue nord-est de la nef.



FIG. 6. — Entrée de l'abside.



FIG. 7. — Plafond de la nef, vue d'ensemble.



FIG. 8. — Croix centrale au plafond de la nef.



FIG. 9. — Arc et perspective est de l'abside.

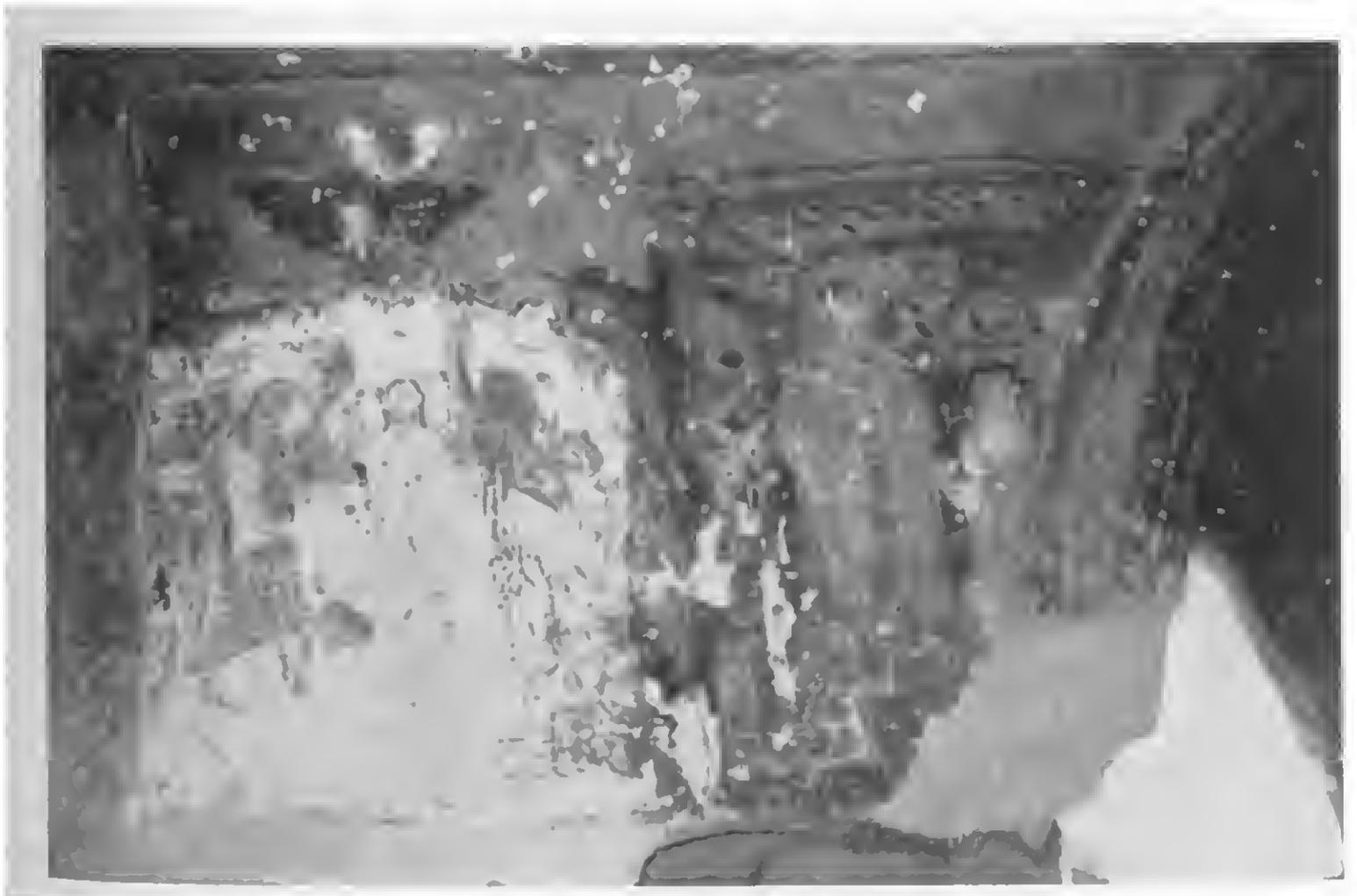


FIG. 10. — Fresques sur la paroi est de la nef.



FIG. 14. — Decor de l'abside, partie nord-ouest.



FIG. 12. — Christ trônant dans la conque.



FIG. 13. — Décor de l'abside, partie sud-ouest.





Fig. 16. — Arc de l'abside, entrelacs de médaillons.

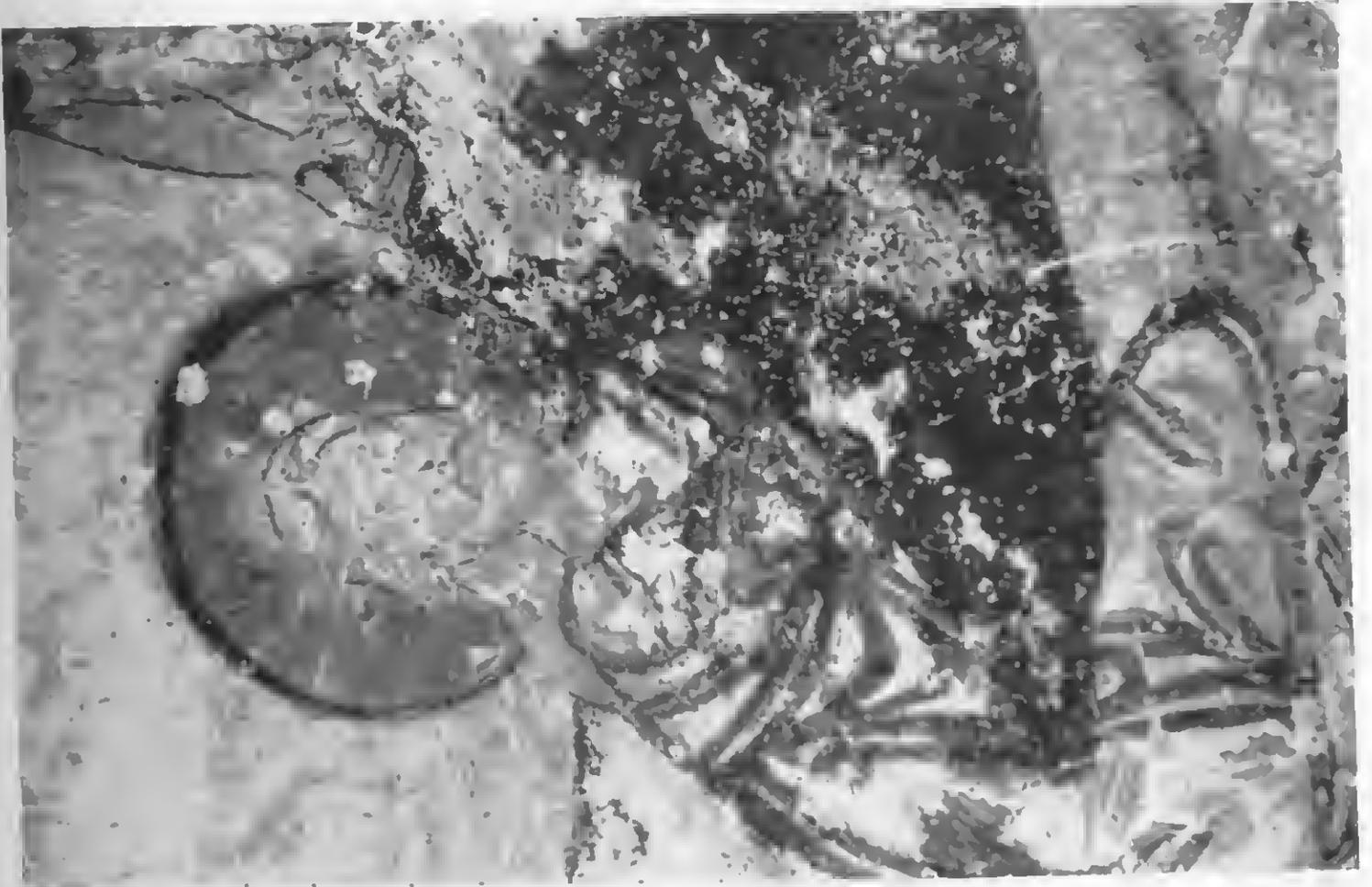


Fig. 15. — Isaie recevant le charbon ardent.

PLANCHE X



FIG. 17. — Fresques de la paroi sud de l'abside.

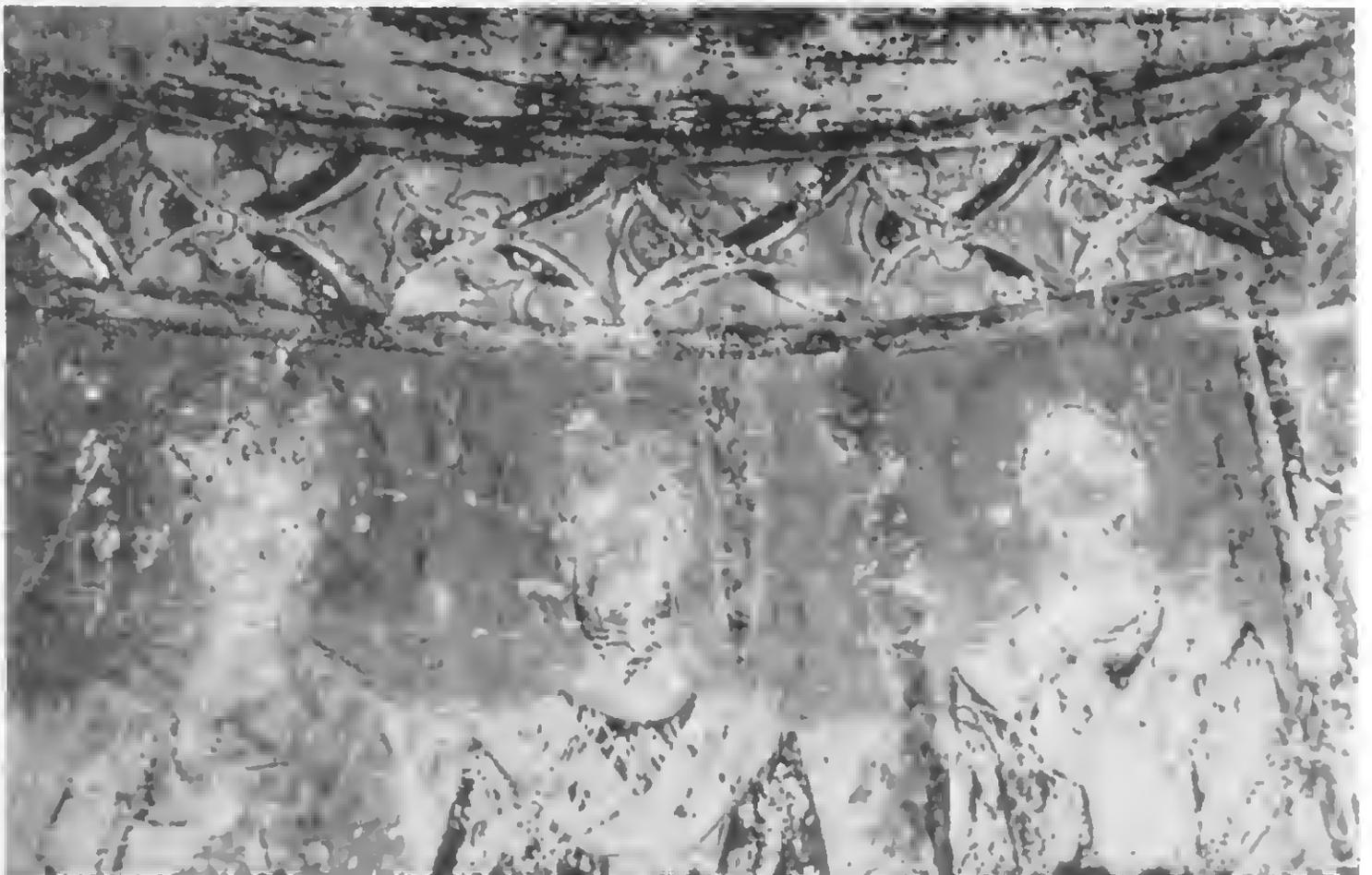


FIG. 18. — Fresques de la paroi sud de l'abside, détail.



FIG. 1. — PERACHORIO (Chypre).
Église des Saints-Apôtres : groupe nord de l'Ascension. 1160-1180.



FIG. 2. — MONREALE (Sicile).
Cathédrale : Meurtre d'Abel. 1180-1190.



FIG. 3. — KURBINOVO (Yougoslavie).
Église Saint-Georges : deux apôtres de l'Ascension. 1191.



Fig. 1. — NEREZI (Yougoslavie).
Saint-Pantclémon : le Thirc. — 114



FIG. 5. — KURBINOVO (Yougoslavie).
Église Saint-Georges : la Mise au tombeau. 1191.



FIG. 6. — CASTORIA (Grèce).

Église des Saints-Anargyres : la Mise au tombeau. Fin XII^e ou début XIII^e siècle



FIG. 7. — KURBINOVO (Yougoslavie).
Église Saint-Georges : archange Michel. 1191.



FIG. 8. — CASTORIA (Grèce).
Église des Saints-Anargyres : l'archange Gabriel de la nef latérale sud.
Fin XII^e ou début XIII^e siècle.



FIG. 9. — CASTORIA (Grèce).

Église des Saints-Anargyres : archange Michel. Fin XII^e ou début XIII^e siècle.



FIG. 10. — LAGOUDERA (Chypre).
Église de la Panaghia tou Arakou : détail de l'Ascension. 1192.



FIG. 11. — MONASTÈRE DE SAINT-NÉOPHYTE (près de Paphos, Chypre).
Détail de la Descente aux Limbes. 1183.

Ὡς πάντ' ἐπέκεινται. τίς γὰρ θέμις ἀγοσε μή πῃν.

πῶς λέγεται ὑμνήσασε σὶ τὰ νόμιμα δὲ τῶν ἁγίων.

μόνος ἔω γὰρ ἄφασος. ἐπὶ τῆς ἁγίας λαλῆς

σὺν νόμοις ἀθρήσεια. σὶ τὰ νόμιμα δὲ τῶν ἁγίων.

μόνος ἔω γὰρ ἄφασος. ἐπὶ τῆς ἁγίας λαλῆς

πάντα καὶ λαλεῖ ὄντα καὶ ἔλαλε ὄντα, ὑμνήσασε.

πάντα καὶ ὄντα καὶ ἔνοστα, ὑμνήσασε.

ἐξ ἑνὸς γὰρ πῶς ζῶντες δὲ τῶν ἁγίων.

ἀρτίσι. σὶ δὲ τῶν ἁγίων πῶς ζῶντες δὲ τῶν ἁγίων.

σὺν νόμοις ὄντα καὶ λαλῆς ὑμνήσασε.

σὶ δὲ τῶν ἁγίων πῶς ζῶντες δὲ τῶν ἁγίων.

καὶ πάντων ἁγίων. καὶ τῶν ἁγίων πῶς ζῶντες δὲ τῶν ἁγίων.

ἔχοντες ὄντα. πῶς ζῶντες δὲ τῶν ἁγίων.

ὄντα καὶ λαλῆς ὑμνήσασε.

τίς γὰρ θέμις ἀγοσε μή πῃν.

Ὡς πάντ' ἐπέκεινται. τίς γὰρ θέμις ἀγοσε μή πῃν.

Definendum est id quod non est. quod quod intelligitur. & no-
 catur quatuor modis. Juxta negationem omnino omnimodis.
 ut privatio sit bystencis. Juxta adlocutionem ad aliud namque.
 Juxta non esse quod fuerit est & potest esse. Juxta quod
 supra omnia sit est esse;
 Supra omnia est. deus est. & juxta quod supra est plus, omnia, deus
 dicitur. non per privationem uniuersis eius quod sit. sed ut aliud
 omnia ipse quod est plus, omnia. Juxta ea quod futura sit. per plus, omnia.
 Juxta quod causa est ad generationem eorum quod sit. per omnia.
 bystencialis. ualialis. intelligencialis.
 Intellectibilia ea sit que uocantur. Intellectusque quod sit
 eorum. sit autem ipse omnia namque in omnia intellectuali.
 non de intellectu hominum. sed ad intelligenciam
 accommodata. bystencis. n. in omnia omnia,
 Intellectuale potentia autem illustras. & illum
 nat. & multum ac figurat. & in se autem
 intelligenciam & per se.
 sensus simulacrum autem sit intellectus & in se autem
 intelligenciam.

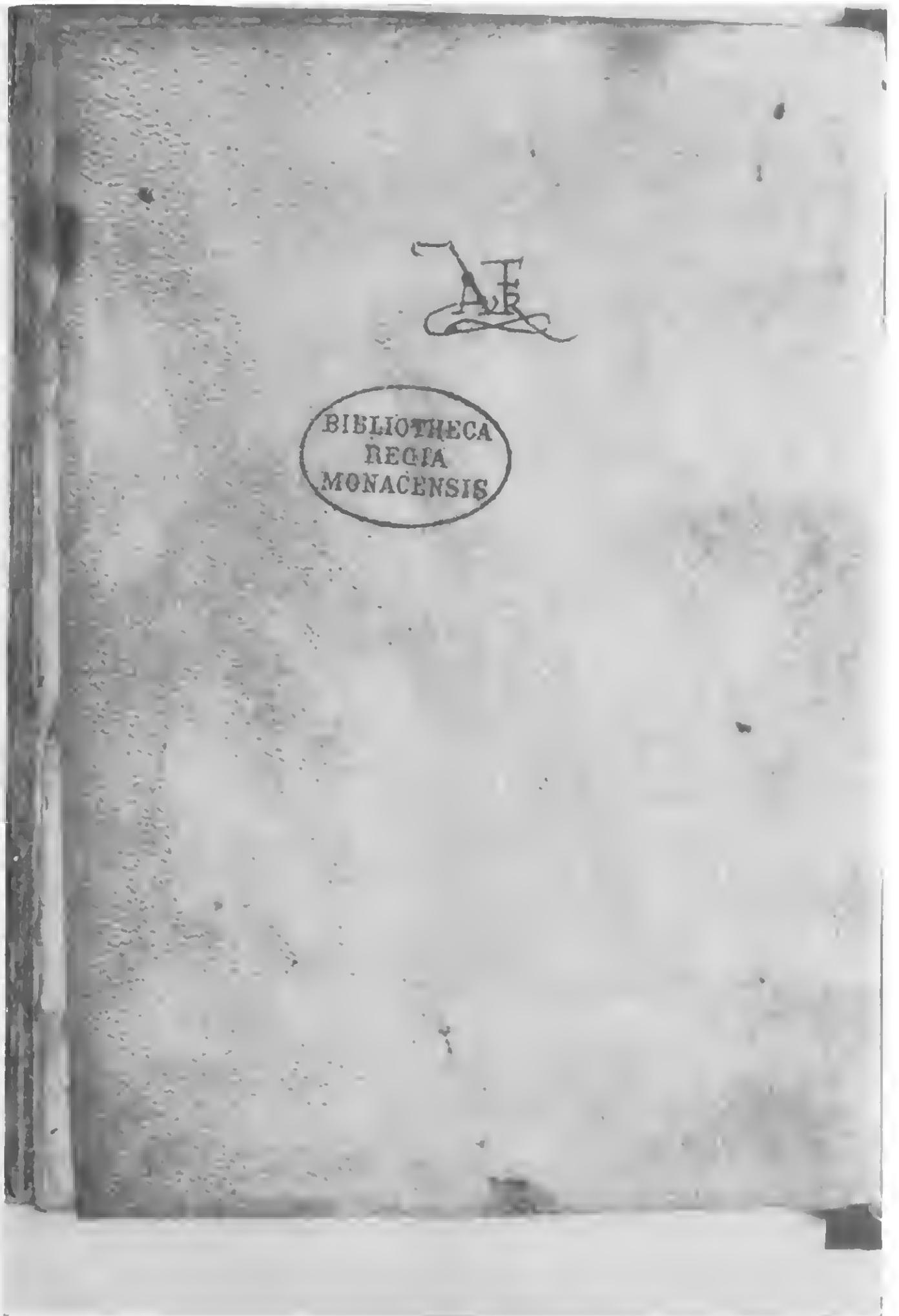




Fig. 1. — Marmara Ereğlisi, Epitaph of Sisinnios (a. 813).



Fig. 2. — Marmara Ereğlisi, Epitaph of Sisinnios (a. 813). Detail.

TABLE DES MATIÈRES

Articles

N. G. MAVRIS, La carrière d'Henri Grégoire	v-xiv
E. VOORDECKERS, Bibliographie d'Henri Grégoire (1957-1964)	xv-xxv
V. BEŠEVLIJEV, Protobulgarische Inschrift auf einer Silberschale	1-9
Cl. CAHEN, La diplomatie orientale de Byzance face à la poussée seldjukide	10-15
M. CANARD, La destruction de l'Église de la Résurrection par le calife Hakim	16-43
R. DRAGUET, Une section « isaïenne » d'apophtegmes du Karakallou 251	44-61
E. FOLLIERI, Un reliquiario bizantino di S. Simeone Stilita	62-82
V. GRUMEL, Notations chronologiques de plusieurs inscriptions chrétiennes d'Égypte et de Nubie	83-96
R. GUILLAND, Le maître des requêtes : <i>ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων</i>	97-118
A. GUILLOU, La Lucanie byzantine	119-149
H. HUNGER, Die Schönheitskonkurrenz in « Belthandros und Chrysantza » und die Brautschau am byzantinischen Kaiserhof	150-158
R. J. H. JENKINS, A « Consolatio » of the Patriarch Nicholas Mysticus	159-166
A. KAŽDAN, La date de la rupture entre Pierre et Asen (vers 1193)	167-174
J. LAFONTAINE-DOSOGNE, L'église de Güllü Dere et le passage du décor « iconoclaste » au décor figuré	175-207
A. LEROY-MOLINGHEN, Du <i>κώθων</i> au <i>βανκάλιον</i>	208-220
G. G. LITAVRIN, A propos de Tmutorokan	221-234
J.-R. LOENERTZ, Les seigneurs tiers de Nègrepont de 1205 à 1280. Regestes et documents	235-276
F. MASAI, Pour une édition critique des Actes de S. Marcel	277-290
G. MORAVCSIK, Byzantinologie et hellénologie	291-301
G. OSTROGORSKIJ, La prise de Serrès par les Turcs	302-319
P. VAN DEN VEN, L'accession de Jean le Scholastique au siège patriarcal de Constantinople, en 565	320-352

R. BROWNING, Notes on the <i>Scriptor incertus de Leone Armenio</i>	389-411
P. CHARANIS, A Note on the Ethnic Origin of the Emperor Maurice	412-417
A. GARZYA, Un encomio del vino inedito di Michele Psello	418-428
L. HADERMANN-MISGUICH, Tendances expressives et recherches ornementales dans la peinture byzantine de la seconde moitié du XII ^e s.	429-448
Y. JANSSENS, Deux « Évangiles » gnostiques	449-454
P. KARLIN-HAYTER, Arethas, Choïrosphactes and the Saracen Vizir	455-481
O. LAMPSIDES, Beitrag zur « Akustischen » Metrik in der Chronik von Ephraem	482-494
K. MENGES, West-östliche Wortbeziehungen	495-503
A. POPPE, Le traité des Azymes <i>Λέοντος μητροπολίτου τῆς ἐν Ῥωσίᾳ Πρεσθλάβας</i> : quand, où et par qui a-t-il été écrit?	504-527
Dj. Sp. RADOJIČIĆ, Un poème épique yougoslave du XI ^e siècle : les <i>gesta</i> ou exploits de Vladimir, prince de Dioclée	528-535
H. D. SAFFREY, Notes autographes du Cardinal Bessarion dans un manuscrit de Munich	536-563
I. ŠEVČENKO, Inscription commemorating Sisinnios, « curator » of Tzurulon (A.D. 813)	564-574
L. V. UDALCOVA, La Chronique de Jean Malalas dans la Russie de Kiev	575-591
P. WIRTH, Zum Geschichtsbild Kaiser Johannes' VII. Palaiologos	592-600

Notes et Informations

P. KARLIN-HAYTER, La politique religieuse des conquérants ottomans dans un texte hagiographique (a. 1437)	353-358
P. KARLIN-HAYTER, « Swift Danes »	359
L.G. WESTERINK, Une édition des <i>Scripta minora</i> d'Aréthas	360
A. LEROY-MOLINGHEN, De quelques abrégés et recueils d'extraits de l' <i>Histoire Philothée</i>	601-605
P. KARLIN-HAYTER, Clément d'Ochrid, la guerre bulgare de Léon et la prise de Thessalonique en 904	606-611
M. R. DILTS, Krumbacher on George Pisides	612
Notices bibliographiques	613-639